



HAL
open science

Militantes communistes en Tunisie, 1921-1963

Élise Abassade

► **To cite this version:**

Élise Abassade. Militantes communistes en Tunisie, 1921-1963. Histoire. Université Paris 8; Université de La Manouba (Tunisie), 2021. Français. NNT: . tel-03671279

HAL Id: tel-03671279

<https://hal.science/tel-03671279>

Submitted on 18 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Militantes communistes en Tunisie (1921-1963)



Par Élise Abassade

Thèse de Doctorat en Histoire contemporaine

Dirigée par Emmanuelle Sibeud et Habib Kazdaghli

Présentée et soutenue publiquement le 27 novembre 2021

Devant un jury composé de :

Habib Kazdaghli, Professeur des Universités, Université de La Manouba — directeur de thèse

Emmanuelle Sibeud, Professeure des Universités, Université Paris 8 — directrice de thèse

Pascale Barthélémy, Maîtresse de conférences HDR, ENS de Lyon — rapporteure

Abdelwahed Mokni, Professeure des Universités, Université de Sfax — rapporteur

Raja Ben Slama, Professeure des Universités, Université de La Manouba — examinatrice

Leïla Blili Temime, Professeure émérite, Université de La Manouba — examinatrice

Paul Boulland, Ingénieur de recherche, CNRS — examinateur

Jean Vigreux, Professeur des Universités, Université de Bourgogne — examinateur

Titre : Militantes communistes en Tunisie (1921-1963)

Résumé :

Entre la naissance du parti communiste de Tunisie, en 1921, et son interdiction durable en 1963, des femmes se sont investies pour défendre ses mots d'ordre. À partir d'une lecture en termes de genre attentive à l'agentivité, cette thèse fait la lumière sur les trajectoires des 183 femmes dont il a été possible de retrouver la trace. Restitués par la prosopographie — ou biographie collective —, ces parcours sont réinsérés dans l'histoire du parti pour mettre en évidence les activités menées et les engagements vécus. Il s'agit d'analyser, au travers de ces trajectoires et du contexte de l'engagement des femmes, le poids du genre et de la domination masculine pour interroger la possibilité d'un engagement au féminin en faveur d'un parti qui, certes égalitariste, s'est peu préoccupé des « femmes » en tant que catégorie politique. Ces recherches croisent archives administratives — archives de la surveillance notamment — aux quelques documents du parti communiste et à sa presse, et à des archives mémorielles — témoignages publiés, entretiens aujourd'hui conservés à Tunis mais, aussi, archives privées et d'entretiens menés avec cinq militantes et avec des enfants de militantes rencontré-e-s entre la France et la Tunisie. Si ces 183 femmes ont joué des rôles et occupé des places en partie tributaires du genre, elles ont lutté, ont parfois égratigné les rôles de genre ou s'en sont au contraire servi pour porter leurs revendications ; l'engagement a eu une incidence sur les bouleversements personnels et subjectifs vécus par certaines. Indéniablement militantes, avant-gardistes, elles ont discrètement préparé le terrain d'éclosion du féminisme des générations suivantes.

Mots-clefs :

Tunisie ; communisme ; femmes ; genre ; Maghreb ; colonisation ; période post-indépendances ; prosopographie.

Title : Communist Women Activists in Tunisia (1921–63)

Abstract :

Between the birth of the communist party of Tunisia in 1921 and its lasting ban in 1963, women were involved in defending its slogans. From a gender reading attentive to agency, this work sheds light on the little-known trajectories of the 183 women whose traces could be found. Reconstructed thanks to the prosopography - or collective biography - these life paths are reinserted into the long history of the communist party in order to bring out the activities carried out and the commitments experienced. The aim is to examine, through these trajectories and in the wider context of women's activism, the weight of gender and male domination in order to question the possibility of a feminine involvement to a party egalitarian but little concerned with 'women' as a political category. This research crosses administrative archives - notably surveillance archives - with the few documents of the communist party and its press, and with memorial archives composed of published testimonies, interviews now preserved in Tunis, but also private archives and interviews conducted with five women activists and with the children of activists met between France and Tunisia. Although these 183 women played roles and occupied positions that were partly dependent on gender and male domination, they fought, sometimes scratched gender roles or, on the contrary, used them to make their demands; their engagement had an impact on the personal and subjective upheavals experienced by some of them. Undeniably militant and *avant-garde*, they discreetly paved the way for feminism of the following generations.

Keywords :

Tunisia ; Communism ; Women ; Gender ; Maghreb ; Colonisation ; Post-independence era ; prosopography.

Remerciements

Mes remerciements les plus chaleureux s'adressent d'abord à ma directrice de thèse, Emmanuelle Sibaud, et à mon directeur de thèse, Habib Kazdaghli. Entre les deux rives de la Méditerranée, elle et il ont non seulement accompagné, mais aussi soutenu, aiguillé, encouragé mes recherches avec sensibilité.

Je remercie les membres de mon jury, Pascale Barthélémy, Raja Ben Slama, Leïla Blili Temime, Paul Boulland, Abdelwahed Mokni et Jean Vigreux, qui me font l'honneur d'évaluer et de discuter ce travail.

De grands remerciements aux personnes qui, entre la France et la Tunisie, ont accepté de me raconter une partie de leurs histoires, sans qui cette thèse n'aurait pu voir le jour : Leïla Adda, Emna Belhaj Yahia, Fatma Ben Bechir, Khadija Ben Miled Laouani, Sophie Bessis, Jean Bigiaoui, Neïla Jrad, Gilda Khiari, Zohra Mejri, André Michard, Cherifa Saadaoui, Renée Sebag, Catherine Sfez, Thérèse Sicherman, Françoise Valensi-Maarek — et, bien sûr, merci à Juliette Bessis et à Béatrice Slama. Merci aussi à Aïcha Ben Zakour (épouse Hafsia), Dora Jrad, Samira Khiari, Simone Mejri, Tounes Saadaoui, Pierrette Slama, Lucia Valenzi et Khalil Zouiten.

L'IDHE.S m'a soutenue et permis d'accomplir mes différents séjours de recherches à Nantes et à Tunis. Je remercie également le Bureau de Tunisie de la Fondation Rosa Luxemburg, qui a financé plusieurs déplacements en Tunisie afin que j'y présente mon travail.

Ces recherches n'auraient pu exister sans le professionnalisme et l'écoute de toutes et tous les membres des équipes des centres d'archives où je me suis rendue.

Elles doivent aussi en grande partie aux pistes proposées et aux discussions menées lors des séminaires, ateliers, journées d'études, colloques auxquelles j'ai pu participer grâce à toutes les personnes qui les ont organisé-e-s et qui m'y ont accueillie.

Les discussions avec les membres de mon comité de suivi, Caroline Douki, Armelle Enders et Valérie Pouzol ont été d'une aide salutaire. Pascale Barthélémy, Emmanuel Bellanger, Paul Boulland, David Broder, Anne-Laure Dupont, Jocelyne Dakhli, Rim Lajmi, Daniela Melfa, Julian Mischi, Myriam Paris ont aussi éclairé ce travail de leurs conseils, orientations et bienveillance.

Ma reconnaissance à Marianne Enckell et Danielle Laguillon-Hentati pour leurs importants compléments ; merci à Saoussen Nighaoui pour ses recherches à distance.

Mon immense gratitude va aux relecteurs et relectrices ayant pris de leur temps précieux pour traquer toute bizarrerie et, surtout, pour ouvrir le texte par leur regard : Quentin Gasteuil, Nassima Mekaoui-Chebout, Gabriele Montalbano, Aliénor Cadiot, Pierre-Jean Le Foll-Luciani, Sarra Zaïed, Ulysse Baratin et Baptiste Mollard.

Ces recherches ont aussi pu avoir lieu grâce à l'enrichissement que leur ont apporté mes activités d'enseignement. Merci aux membres du département d'histoire de Paris 8 et aux étudiant-e-s qui ont suivi mes cours. Un merci de lutte aux équipes de la Maison du Bas Belleville, et du 110 de Saint-Denis. Merci aux enseignant-e-s du Diplôme universitaire de Français Langue Étrangère pour réfugié-e-s, à Paris 8, et en particulier à Begonia Helguera pour sa confiance et son énergie. Merci aux apprenant-e-s et aux étudiant-e-s de ces trois formations d'apprentissage du français, pour qui je serai toujours pleine d'admiration.

Ces six années ont aussi été enrichies de travaux menés collectivement. L'intelligence et la souplesse de Pierre-Jean Le Foll-Luciani et de Guillaume Roubaud-Quashie ont permis que l'on construise ces projets à deux voix et à quatre mains, et que l'on bâtit des ponts entre nos recherches. Des mercis aux camarades du bureau de la Halqa pour ces trois années d'amusant sérieux : Annamaria Bianco, Simon Dubois, Didier Inowlocki, Christelle

Mazloun, Zakia Mestari, Antonis Nasis, Mouhamadou Ndiaye, Joséphine Parenthou, Antoine Perrier, Carla Yared, Sarra Zaïed — et Thierry, bien sûr. L'enrichissante collaboration avec Saskia Waledisch a agrandi le champ des possibles.

Pour les moments scientifiques et pas scientifiques, merci à : Martino Oppizzi, Florie Bavard, Thomas Bertail, Simon ; et aux potes de Paris 8, Shahin, Silvère Okala, Stéphane, François Pineau et Renaud Seyfrid. Merci à Dimitri Manassis pour nos journées de travail et tes éclairages. Merci à Gabriele Montalbano pour ton affection et nos échanges sur la Tunisie, et en Tunisie. Merci à Sonia Mhedhbi-Soret pour nos discussions et les moments passés ensemble. Merci aussi aux collègues avec qui, parmi les fruits et légumes (mais aussi à côté), les rires sont immenses.

Merci aux collègues-ami-e-s du Groupe de Recherches sur les Ordres Coloniaux (je vous réserve un paragraphe, évidemment) sans qui tout aurait été beaucoup moins bien, pour tous ces projets passés, en cours, à venir, et pour votre rigueur, votre écoute, votre bienveillance, votre clairvoyance, votre humour, votre sens politique, votre sens de la fête : Etienne Arnoult, Vincent Bollenot, Aliénor Cadiot, Armel Campagne, Quentin Gasteuil, Thierry Guillopé, David Leconte, Sara Legrandjacques (à nos lieux à nous !), Julie Marquet, Adelaïde Marine-Goujon, Nassima Mekaoui-Chebout, Baptiste Mollard, Hugo Mulonnière, Antonin Plarier, Martino Sacchi, Margo Stemmelin, Nessim Znaïen.

Merci à mes proches, quelle chance quelle joie que vous fassiez partie de ma vie, que vous la compreniez si bien. À Alice, l'amie de toujours par-delà La Manche. À Morgan, l'amie de toujours qui a heureusement de nouveau traversé La Manche, à ton soutien indéfectible ; quelle fierté j'ai pour toi. À Souhila pour les discussions-prémises, Alice M pour la légèreté nécessaire, et à Élise « La grande ». Merci à celles et ceux de la Vachette enragée et festive. Aux ami-e-s et camarades de fac avec qui tout a commencé, et en particulier à Feyriele, Justine, Valentine. Zaychek عيشك aux ami-e-s de Tunisie, aux virées dans l'air salé et aux grands rires partagés, Vanessa, Bassem, Mourad, Nada, Adib, Fatma, Rached, Kai, Houda, Morgan W. À Michel, et à Hafid, je sais que vous êtes là. À Brigitte, à ton accueil souriant. À Marie, vive ton doctorat québécois. À Raphaël, au-delà de l'océan. À Benjamin, à nos régulières retrouvailles. À Anne, Ravi, Juliette, les ami-e-s apparu-e-s dans la détresse. Et à Bénédicte, à ta force. À Louise L, qui depuis notre enfance continue de danser. À Nathan, l'ami en gris, l'ami en jaune. À Arthur, et à Mathias, à nos dessins d'amitiés. À Marine, nos rires, nos joies et nos histoires de plantes et de femmes. À Margot, et à ce qu'on trame. À Clara, ta complicité est nourricière. À Alex et à ton futur périple après le périph. À Farah, à ton écoute intelligente, qu'on continue à partager cet amour des belles et bonnes choses. À Louise B, comparse des premières années de recherches, et au-delà heureusement !, et à Ladislav, et à Victoria. À Nina, mon amie-à-paillettes, à ta compréhension fine, à nos baignades dans le soleil. À Maëla, à cette amitié en diamants, à la beauté que tu perçois dans le sombre, et à Nils, et à Oona. À Kévin. Et à Zoé, à ton soutien élégant, amie-acolyte permanente et indéboulonnable.

Je remercie de tout mon cœur ma famille, qui m'a tant entourée et accompagnée. Merci à mon oncle et à ma tante, et pour le refuge offert lors d'une période de travail. Des mercis infinis à mes parents : à ma mère, à ton écoute sensible, à notre dialogue de recherches suivi, à ta danse ; à mon père, à ton soutien perpétuel, à ta curiosité, à ton approbation sans faille. Ma sœur, ma خواهر merci pour ton fin sens de la dédramatisation, ton humour, ta compréhension. Merci à mon beau-frère, pour ta présence intelligente. Mon frère, merci pour ta capacité à comprendre, pour ta recherche de la justesse, et pour ton sens du rire. Merci à mes nièces chéries, et bienvenue à celle qui est déjà avec nous (elles sont pour vous, les histoires à raconter).

Félix, tout a été possible parce que notre forêt existe.

Femmages

À la mémoire de Juliette Bessis, dite Zouzou (1925-2017).

À la mémoire de Béatrice Slama, dite Bice (1923-2018).
Votre voix résonne entre chaque ligne de ce travail.

À Mélina (1991-2019), mon amie.
« Mais j'ai cherché en vain
Les mots qui pourraient suivre
Ton nom »
(j'aurais tant aimé qu'on parle de Virginia Woolf).

À A. W. (1929-2019), ma grand-mère.
À ton « Hauts les cœurs ! », pour toujours.

Sommaire

Remerciements	7
Femmages	9
Sommaire	11
Glossaire des principales abréviations	13
Introduction	17
Première partie : Femmes et militantes. Le contenu genré des sources au prisme des femmes et de leurs engagements (1921-1963)	87
Chapitre 1. Sur la piste de militantes du désordre	91
Chapitre 2. Les militantes derrière le genre : « de la marge au centre »	159
Conclusion de la première partie : Les militantes au centre	215
Deuxième partie : L'arrière-garde de l'avant-garde ? Des militantes isolées aux groupes féminins à la marge du parti (1921-1939)	217
Chapitre 3. Les premières militantes, le féminisme et le « travail parmi les femmes » (1921-1922)	221
Chapitre 4. Militantes de l'ombre, femmes dans l'ombre (1922-1930)	275
Chapitre 5. Un mouvement de masse au féminin ? Instrumentalisation partisane et investissement des espaces du militantisme par les femmes (1930-1939)	331
Conclusion de la deuxième partie : Des militantes avant-gardistes	409
Troisième partie : Militer au féminin. Politisation des femmes, féminisation des modes d'action (1939-1963)	413
Chapitre 6. Des femmes à l'épreuve de la guerre (1939-1943)	417
Chapitre 7. Place accordée, place occupée. Rôles et statuts militants d'une minorité en expansion (1943-1963)	487
Chapitre 8. Les militantes d'un univers politique déclinable au féminin. La culture communiste, un rempart contre les assignations ? (1943-1963)	573
Conclusion de la troisième partie : Militantes communistes et annonciatrices du féminisme	691
Conclusion générale	695
Sources et bibliographie	717
Inventaire des sources	717
Bibliographie	733
Annexes	781
Tables des matières	841

Glossaire des principales abréviations

AD93 : Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

AN : Archives nationales de France

ANT : Archives nationales de Tunisie

CADN : Centre des Archives diplomatiques de Nantes

ISHMN : Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (aujourd'hui Institut Supérieur d'Histoire Contemporaine de la Tunisie)

MAE : Archives du ministère français des Affaires étrangères

SHD : Service Historique de la Défense

FDIF : Fédération Démocratique Internationale des Femmes

JC : Jeunesses communistes

PCF : Parti communiste français

PCT : Parti communiste de Tunisie puis Parti communiste tunisien

SFIC : Section Française de l'Internationale Communiste

SFIO : Section Française de l'internationale Ouvrière

UFF : Union des Femmes Françaises

UJFF : Union des Jeunes Filles de France

UFT : Union des Femmes de Tunisie

UJFT : Union des Jeunes Filles de Tunisie

UMFT : Union Musulmane des Femmes de Tunisie

UNFT : Union Nationale des Femmes de Tunisie

« Elles parlent ensemble du danger qu'elles ont été pour le pouvoir, elles racontent comment ont les a brûlées sur des bûchers pour les empêcher à l'avenir de s'assembler [...]. Elles ont commandé à la vie et à la mort. Leur puissance conjugée a menacé les hiérarchies les systèmes de gouvernement les autorités [...]. Aucune police n'a été trop puissante pour les traquer, aucune délation trop opportuniste, aucun supplice trop brutal, aucune armée n'a paru trop disproportionnée en force pour s'attaquer à elles une par une et les détruire ».

Monique Wittig, *Les Guérillères*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1969.

« Il n'y a pas d'homme de gauche
Quand il s'agit de femmes ».

Brigitte Fontaine, « Patriarcat », Brigitte Fontaine et Areski Belkacem,
Album : *Vous et Nous*, CD Saravah, 1977.

Introduction



À Tunis, au début du mois de décembre 1944, dans la salle où le Parti communiste de Tunisie (PCT) organise son premier congrès après quatre ans de guerre et d'illégalité (1939-1943), trois femmes suspendent leur attention et se tournent vers l'objectif d'un appareil photographique. La première en partant de la gauche est Béatrice Slama ; la seconde est Delila Majaji, et la troisième se nomme Monjia Mouldi. Parmi la foule en présence, majoritairement composée d'hommes, se discernent cinq femmes au total. L'une, au second plan, dont le visage est flou, n'a pu être identifiée. La femme située à gauche sur la photographie, penchée sur ce qu'elle est train d'écrire, est Simone Joulain¹. Toutes cinq militent activement au PCT alors en pleine renaissance².

En région parisienne, au cours d'une après-midi de janvier 2016, l'une de ces femmes, Béatrice Slama, née Saada, surnommée « Bice » comme celle qui inspira Dante, me montre cette image. Ce jour-là, Béatrice a ouvert les albums des photographies retraçant une période comprise entre les années 1940 et le début des années 1960, soit l'époque où elle militait au PCT³. Grâce à Habib Kazdaghli, je connaissais déjà Béatrice : au mois de juin précédent, pour la première fois, j'avais rencontré l'une des protagonistes du mémoire que j'avais soutenu un an auparavant et de la thèse du doctorat que je m'apprêtais à débiter — l'une des militantes investies au parti communiste de Tunisie entre 1921 et 1963. J'avais fait connaissance avec

¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 13/01/2016.

² En prenant une photographie pour point de départ, je m'inspire de l'introduction de la thèse de Myriam Paris, *Nous qui versons la vie goutte à goutte. Féminismes, économie reproductive et pouvoir colonial à La Réunion*, Dalloz, Paris, 2020, page 1.

³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 13/01/2016.

une femme solaire de 92 ans, d'une grande intelligence, sensible, généreuse et rigoureuse, impressionnante, qui m'a accueillie chez elle à plusieurs reprises jusqu'au printemps 2018.

Les photographies qu'elle m'a autorisée à copier en 2016 font partie des quelques sources iconographiques que j'ai pu réunir. Archives personnelles et intimes, elles sont à mettre en relation avec les paroles recueillies au cours de ces six années de recherches. Celles de Béatrice et des quatre autres anciennes militantes interrogées, Juliette Bessis, Cherifa Saadaoui, Gilda Khiari et Fatma Ben Bechir, ainsi que celles d'enfants de militant-e-s. Toutes et tous ont été rencontré-e-s entre la région parisienne et Tunis et ses alentours⁴. Le terme « paroles » souligne la simplicité des échanges, sans atténuer la dimension sensible de leur contenu et la dimension précieuse de leur éclosion. Il évoque aussi la confiance que l'on m'a accordée, en échange de laquelle j'ai, moi aussi, donné ma « parole » de ne pas modifier les dires et les intentions. Cette expression provient des travaux de l'historienne Hélène Wallenborn, qu'elle préfère à celles de « témoignages oraux » ou « sources orales », fortement connotées. Ces deux dernières expressions rappellent en effet les débats méthodologiques et politiques dont ce type de sources a fait l'objet jusqu'au début du XXI^e siècle au sein de la discipline. Le témoignage oral a en effet longtemps été jugé illégitime et peu fiable, en raison de l'importance accordée à l'interprétation des textes écrits qu'a accompagnée la professionnalisation du métier d'historien-ne au XIX^e siècle. Au travers de ces réticences se dessine une articulation entre histoire et pouvoir : on y lit une conception selon laquelle les détenteurs et détentrices de pouvoirs — ceux et celles qui ont eu la capacité de rédiger des documents et ont conservé des archives — seraient les principales et principaux passeuses et passeurs de l'histoire et, donc, les principales et principaux actrices et acteurs du passé qui nous parvient⁵.

Bien que les photographies privées et les entretiens documentent seulement la période comprise entre la deuxième moitié des années 1930 et 1963, la découverte de ces images et les rencontres avec ces dix-huit personnes affirmaient que les informations que je cherchais à recueillir s'incarnaient en des silhouettes, en des visages, en des voix, des imaginaires, des hésitations, des rires. Une affirmation d'autant plus précieuse que la grande majorité des archives contient peu de traces des femmes en général, et que beaucoup des autres sources consultées contiennent peu de traces des militantes communistes de Tunisie en particulier —

⁴ Entretiens réalisés avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014 et Villejuif, 29/02/2016 ; entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, juin 2015-mai 2018 ; entretien réalisé avec Thérèse Sichernan, Paris, 02/03/2016 ; entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Françoise Valensi, Paris, 06/04/2016 ; entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016 ; entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017 ; entretiens réalisés avec Fatma Ben Becher, par téléphone, 24/05/2018 et Tunis, 09/03/2019.

La rencontre avec Emna Belhaj Yahî, précieuse elle aussi, n'entre toutefois pas dans le même cadre que les entretiens cités ci-dessus, celle-ci ayant milité plus tardivement (entretien réalisé avec Emna Belhaj Yahia, El Menzah, 24/10/2016). Il en est de même pour la belle rencontre avec Khediya Ben Miled, sa mère n'ayant pas été communiste (entretien réalisé avec Khediya Ben Miled, Tunis, 13/05/2017).

⁵ Hélène Wallenborn, « Les attitudes de l'historien face aux témoins », *Sonorités*, n°4, mai 2002, pages 25-34, pages 25-27 ; Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, Éditions Labor, Bruxelles, 2006, pages 13-19.

un aspect sur lequel je reviendrai. Une affirmation d'autant plus nécessaire que la plupart des femmes sur lesquelles porte cette thèse ont disparu sans laisser de trace, ou si peu. Une affirmation d'autant plus troublante que deux d'entre les militantes rencontrées, Juliette Bessis et Béatrice Slama, sont décédées durant la menée de ce travail de thèse, le 18 mars 2017, et le 19 septembre 2018.

En décembre 1944, donc, Béatrice Slama, Delila Majaji et Monjia Mouldi posent devant l'objectif. Tandis que les deux dernières portent le *sefseri*, ample pièce de coton, et la *hama*, voilette de visage, et sont d'ailleurs les seules femmes de ce coin de salle à être habillées de la sorte, la première est coiffée et vêtue à la mode des magazines français. Compte tenu des cloisonnements qui régissent la société de la Tunisie de l'époque, leurs vêtements mais aussi leurs noms suggèrent les différences des vécus. Malgré leur poids, les clivages sociaux et raciaux, que je détaillerai par la suite, ne nuisent pas à leurs échanges : elles militent ensemble, sont assises côte à côte, et se sont précisément rassemblées entre femmes sur un même rang. Leurs regards font face à la ou au photographe, qui les capture pour un usage vraisemblablement interne au parti, cette photographie n'ayant pas été publiée dans la presse. Droites sur leurs sièges devant les brochures du parti et les notes qu'elles ont prises durant le congrès, elles tiennent leur place parmi les autres délégué-e-s en présence — leur place de militantes.

Comme le fait cette photographie dans le cas de ces trois femmes, cette thèse situe au premier plan les femmes engagées au parti communiste de Tunisie entre 1921 et 1963.

DES FEMMES RÉVOLUTIONNAIRES AVANT LA RÉVOLUTION DE 2010-2011

Mes recherches ont permis de trouver la trace de 183 femmes. Toutes se sont engagées en faveur d'un parti souhaitant renverser les structures économiques et sociales et les structures de pouvoir.

Mon premier objectif consiste en effet à faire la lumière sur les trajectoires de femmes qui prennent part à l'activité du parti communiste et, donc, sur les trajectoires de femmes révolutionnaires en Tunisie. Il est le résultat d'un cheminement qui doit beaucoup aux événements qui ont eu lieu dans ce pays quelques années avant que ce travail débute. Entre 2010 et 2011, Tunisiennes et Tunisiens se soulevaient pour renverser le régime dirigé sans partage par l'homme ayant succédé à Habib Bourguiba en 1987, Zine el-Abidine Ben Ali. Cette révolution, comme les soulèvements d'ampleur en Iran, en Égypte, en Syrie, au Maroc et en Algérie à la même période, renforçaient l'intérêt pour l'histoire du Moyen-Orient et du Monde arabe qu'avaient enrichi les cours que je suivais à ce moment-là dans le cadre de ma Licence. Ces cours, qui portaient principalement sur les nationalismes et sur la construction des États, résonnaient alors particulièrement. De plus, les médias européens, états-uniens mais aussi locaux insistaient avec régularité sur l'importance, sans précédent, des femmes dans ces

mouvements de contestation contemporains⁶ ; en parallèle, plusieurs de mes cours confirmaient mon intérêt pour l'histoire des femmes et du féminisme et, notamment, pour l'histoire de la place des femmes dans les mouvements politiques et sociaux.

Souhaitant en apprendre davantage sur les partis politiques de ces régions du monde qui n'avaient pas été au pouvoir et différaient des partis nationalistes, je m'intéressais alors aux partis communistes. Ceux-ci présentaient aussi la particularité d'avoir revendiqué dès leur naissance l'égalité entre toutes et tous et, notamment, entre les hommes et les femmes. Je commençais, en seconde année de Master, à travailler sur la Tunisie⁷. Ce choix répondait à mon souhait de prendre en compte les enjeux liés à la colonisation française et à sa contestation, ainsi que les questions liées à l'après-indépendance et à la naissance des États autoritaires. En outre, l'intérêt que je portais à la Tunisie est à intégrer à la redécouverte, naïve, de cet ancien « pays sans bruit » par les journalistes et chercheurs et chercheuses d'Europe après 2011⁸. Il découle aussi de ma fascination pour une contestation populaire parvenue à renverser une dictature, et de ma fascination pour les rôles que des femmes y avaient joué. De plus, le parti politique héritier du PCT, le mouvement *Ettajdid* (*At-tajdīd*, « le renouveau »)⁹, partie prenante du front commun *Al Massar* (« la voie » démocratique et sociale), gagnait en visibilité et prenait part au premier gouvernement issu de la révolution et à l'assemblée constituante¹⁰. Aussi, il s'agissait bien de porter un regard sur le passé auquel appelaient une grande part des publications médiatiques à propos du mouvement de 2010-2011 qui, dans l'erreur, le présentaient comme un phénomène spontané et *exnihilo*, et insistaient sur l'implication des femmes comme si leur participation aux mouvements protestataires et le fait même qu'elles portent des revendications relevaient de l'inédit et de l'exceptionnel dans cette région du monde¹¹.

Par ailleurs, mes recherches de Master m'amenaient à découvrir l'existence d'un outil théorique fondamental : le genre. Il me permettait de comprendre qu'il ne s'agissait pas d'écrire l'histoire des femmes comme si le fait d'être « femmes » allait de soi, mais d'écrire l'histoire des membres d'une catégorie sociale, et d'une catégorie sociale imposée sur des corps sexués. En rejetant le déterminisme biologique, le genre met en évidence la dimension construite des identités de sexe qui, comme les inégalités et le partage des tâches, ne sont pas

⁶ Belkacem Benzenine, « Les femmes et le 'printemps arabe' : entre émancipation et désillusion », Françoise Saquer-Sabin et Emmanuel Persyn (dir.), *Regards sur le Proche-Orient éclaté*, Éditions du Conseil scientifique de l'Université Lille 3, Lille, 2016, pages 267-280, pages 267-269.

⁷ Élise Abassade, *Les militantes communistes au Liban*, mémoire de Master 1 d'Histoire spécialité « Mondes arabes et musulmans » dirigé par Anne-Laure Dupont et Catherine Mayeur-Jaouen, Université Paris IV, 2013 ; Élise Abassade, *Militantes et communistes en Tunisie de 1939 à 1957*, mémoire de Master 2 d'Histoire spécialité « Mondes arabes et musulmans » dirigé par Anne-Laure Dupont et Catherine Mayeur-Jaouen, Université Paris IV, 2014.

⁸ Jocelyne Dakhli, *Tunisie. Le pays sans bruit*, Actes Sud, Arles, 2011.

⁹ Sadok Chaabane, *La Tunisie politique*, Maison arabe du livre, Tunis, 2008, page 177.

¹⁰ Déborah Perez, « Faire la loi à l'Assemblée nationale constituante tunisienne. Recomposition et formation d'un nouveau personnel parlementaire tunisien », *L'Année du Maghreb*, 14/2016, pages 187-204.

¹¹ Andrea Martinez et Gaëlle Gillot, « Introduction. Femmes en quête de citoyenneté inclusive. Marges d'action, violences et résistances », Gaëlle Gillot et Andrea Martinez (dir.), *Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes*, Institut de Recherche pour le Développement, Marseille, 2016, pages 9-24, pages 9-10 ; Tourya Gaaaybess (dir.), *Cadrages journalistiques des « révolutions arabes » dans le monde*, L'Harmattan, Paris, 2015.

fondées en nature, mais sont bien les produits de processus historiques et sociaux. Ce faisant, le prisme du genre souligne avec complexité un quasi-invariant malgré les différences de situations : les rapports de pouvoir entretenus entre les deux catégories sociales de sexe sont défavorables aux femmes¹².

Soutenu par Habib Kazdaghli, le projet de débiter une thèse a bénéficié de l'ouverture de possibilités de recherches et de l'effervescence des sciences sociales et humaines autour de la Tunisie, et en Tunisie. En témoignent les projets encadrés par l'Institut de Recherches sur le Maghreb Contemporain (IRMC), à Tunis, les riches discussions permises par le séminaire qu'a tenu l'historienne Jocelyne Dakhlià à l'EHESS entre 2012 et 2020, et l'augmentation du nombre de thèses sur la Tunisie menées hors de la Tunisie¹³. De plus, grâce à la révolution et au pluralisme politique qui s'en est suivi, une brèche s'ouvrait pour l'histoire du communisme : elle invitait à la débiter publiquement et à poursuivre les démarches pour la visibiliser et pour rendre hommage à quelques-un-e-s de ses militant-e-s¹⁴. Ce nouvel intérêt s'accompagnait d'un souhait d'en renouveler l'écriture, formulé notamment par Habib Kazdaghli¹⁵, dans le sens duquel s'orientent ma thèse, et les travaux de Daniela Melfa et de Sonia Mhedhbi-Soret pour la période suivant l'indépendance¹⁶.

Le mouvement de 2010-2011 et ses suites ont, aussi, déterminé mon positionnement. Comme l'historien Nessim Znaïen, je pré-sentais plus que je comprenais, d'abord, le lien entre, d'une part, mon souhait d'écrire une histoire au plus près des actrices et, de l'autre, la révolution tunisienne¹⁷. Je n'avais pas immédiatement mesuré la dimension politique du

¹² Joan W. Scott, « Gender: A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, n°5, vol. 91, 1986, pages 1053-1075 ; Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, vol. 37-38, 1988, pages 125-153.

¹³ Voir, par exemple, Nessim Znaïen, *Les raisins de la domination. Histoire sociale de l'alcool en Tunisie à l'époque du protectorat (1881-1956)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Pierre Vermeren, Université Paris 1, 2017 ; Martino Oppizzi, *Les juifs italiens de Tunisie pendant le fascisme (1921-1943)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci et Nicola Labanca, Université Paris 8 - Università di Firenze, 2017 ; Loes Debuysere, *'We want equality between women and women' : an intersectional study of women's mobilization for justice and democracy in post-Ben Ali Tunisia*, Faculteit Politieke en Sociale Wetenschappen, Gent, 2017 ; Gabriele Montalbano, *Les Italiens de Tunisie : la construction de l'italianité dans un contexte colonial français (1896-1918)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Gilles et Pécout et Nicola Labanca, EPHE - Università di Firenze, 2018 ; Antoine Perrier, *La liberté des protégés : souverains, ministres et serviteurs des monarchies marocaines et tunisiennes sous protectorat français (1881-1956)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Paul-André Rosental et M'hamed Ouali, Institut d'études politiques de Paris, 2019 ; Sarra Zaïed, *Le langage du nationalisme : partis politiques, discours et mobilisations en Tunisie coloniale (1906-1956)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Olivier Bouquet, Université de Paris, 2020 ; Selima Kebaili, *Le genre de la justice transitionnelle : les effets d'un label international sur des femmes (victimes) en Tunisie (2011-2018)*, thèse de doctorat de sociologie dirigée par Jocelyne Dakhli et Liora Israël, EHESS, 2021.

¹⁴ Mohamed Ennaffaa, *Chronique saharienne*, introduction et notes de Habib Kazdaghli, Attariq Al-Jadid-MC-Éditions, Tunis, 2011 ; Fathi Bel Haj Yahia et Hichem Abdessamad (dir.), *Georges Adda. Militant tunisien*, Nirvana, Tunis, 2016 ; Neïla Jrad, *Ali Jrad. Communiste tunisien... entre mémoire et histoire*, Éditions Arabesques, Tunis, 2019

Hassen Saadaoui ; hommage à Aldo et Juliette Bessis.

¹⁵ Séminaire de Habib Kazdaghli, « », Université de La Manouba, 2015-2021 ; Habib Kazdaghli (dir.), *La révolution d'Octobre et le monde arabe. Colloque des 21 et 22 novembre 2017*, Rosa Luxembourg Fondation, Tunis, 2020.

¹⁶ Daniela Melfa, *Rivoluzionari responsabili. Militanti comunisti in Tunisia (1956-93)*, Carocci editore, Roma, 2019 ; Sonia Mhedhbi-Soret, « Le Parti communiste tunisien (1956-1993) », thèse de doctorat d'histoire en préparation, dirigée par Jean Vigreux et Habib Kazdaghli, Université de Bourgogne Franche-comté et Université de La Manouba.

¹⁷ Nessim Znaïen, op. cit., pages

souhait d'écrire non une histoire du parti ou une histoire du point de vue des institutions, mais d'écrire une « histoire par le bas » d'individus situés en-dehors des sphères du pouvoir, et désirant au contraire lutter contre ce pouvoir¹⁸. Pourtant, cette intuition ne pouvait être étrangère à ce mouvement massif de contestation par lequel les populations demandaient et un renversement du régime, et à prendre la parole. Ce lien s'est notamment affiné lors de mes séjours en Tunisie. Mon angle de recherches impliquait une compréhension plus vaste des engagements politiques des femmes, certes, mais aussi une compréhension plus vaste des vécus des femmes durant les quarante années traitées par cette thèse et, donc, contribuait à une meilleure connaissance du vécu des populations, et des femmes en particulier. Aussi, en tant que féministe, j'avais à cœur de faire émerger des histoires de femmes et de femmes en lutte en particulier et, modestement, de participer au défrichage en ce sens sur le terrain tunisien qui, amorcé depuis la fin des années 1980, prenait un nouveau tournant depuis 2011¹⁹.

Bien que que le sens de la révolution souhaitée par les communistes à la période traitée diffère du sens de celle ayant causé la chute de Ben Ali, je comprenais progressivement qu'il s'agissait de montrer que l'idée de révolution avait été portée, par le passé, par des femmes. Des femmes qui ont joué un rôle dans la fabrique au long cours du désir de soulèvement.

FEMMES ET COMMUNISTES DANS UNE SOCIÉTÉ CLIVÉE ET GENRÉE

Un parti révolutionnaire et anti-colonialiste oublié

Cette introduction s'écrit dix ans après la révolution en Tunisie mais, aussi, à l'heure du centenaire de la naissance du parti communiste de Tunisie. L'année 1921 est en effet celle de la fondation statutaire, à Tunis, du premier noyau communiste, en même temps que prend forme la SFIC (Section Française de l'Internationale Communiste) en métropole²⁰. En tant que Fédération, le groupe de Tunisie est placé sous l'autorité de la SFIC et, s'il comporte un bureau directeur, celui-ci exécute les décisions prises en métropole²¹. Les liens entre centrale en métropole et groupe de Tunisie sont cependant peu resserrés dès le départ et se distendent encore à partir de 1935, lorsque la Fédération tunisienne de la SFIC devient le

¹⁸ Frank Noulain et Jean-François Wagniar, « La place de l'histoire sociale : de la recherche à l'enseignement », *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, 122/2014, pages 19-43.

¹⁹ Dorra Mahfoudh, « L'AFTURD ou 'Comment développer la recherche sur les femmes ?' », *IBLA*, vol. 54, n°168, 1991, pages 325-328 ; Michela Romagnoli, « Agency : un concept applicable aux associations féminines en Tunisie et au Maroc ? », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 145-153 ; Dorra Mahfoudh et Amel Mahfoudh, « Mobilisations des femmes et mouvement féministe en Tunisie », *Nouvelles Questions Féministes*, 2014/2, vol. 33, pages 14-33 ; Janna Kadri, *Contribution des femmes à la construction de la nation, au processus révolutionnaire et au processus transitionnel en Tunisie*, mémoire de Sciences politiques dirigé par Frédéric Vairel, Université d'Ottawa, 2018.

²⁰ Leila Ben Temime, *La Fédération communiste de Tunisie : 1921-1922. Un effort précoce de tunisification*, Mémoire d'histoire dirigé par Madeleine Reberieux, Université Paris 8, 1976, pages 6-9 ; Mustapha Kraiem, *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale*, Institut supérieur du Mouvement national, Tunis, 1997, pages 40-41.

²¹ Habib Kazdaghli, « Le voyage de mars 1921 en Tunisie : la tournée du militant », *Hespéris Tamuda*, Vol. XXXV, 1997, pages 61-66, page 62.

Parti communiste de Tunisie²². Ce groupe demeure cependant relié au parti français jusqu'en 1956, et demeure sous son influence jusqu'à son congrès de 1957²³. Il est, aussi, imprégné des orientations bolcheviques, puis des orientations de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS), créée en 1922 : en tant que parti communiste, il est rattaché à la III^e Internationale, ou Komintern, fondée à Moscou deux ans après la révolution bolchevique de 1917, puis appelée Kominform entre 1947 et 1956²⁴. Les relations qu'entretient le parti communiste de Tunisie avec la SFIC puis PCF, de même que les effets de son rattachement au PC soviétique sont pleinement intégrés à ma réflexion.

En dépit de ces attachements, il demeure un parti inscrit en Tunisie, dont les revendications internationalistes se traduisent par des préoccupations locales. Il a à cœur de défendre les classes laborieuses du pays et entretient des liens avec des syndicats²⁵. Notamment, il est le premier parti politique de Tunisie à revendiquer la fin de la domination française, et ce dès sa naissance en 1921²⁶. La Tunisie est en effet au nombre des territoires de l'empire colonial français depuis l'imposition du protectorat en 1881, sur lequel je reviendrai. L'année 1963 est, pour sa part, celle de l'interdiction brutale et durable du PCT — de nouveau autorisé en 1981 seulement²⁷ — par Habib Bourguiba (1903-2000), fameux militant nationaliste et vainqueur incontesté des élections organisées après l'indépendance de la Tunisie, acquise en mars 1956. Cette interdiction et celle, concomitante, des partis politiques autres que le Néo-Destour — le parti de Bourguiba —, accélère l'orientation despotique et

²² CADN 1TU/701/306, brochure « Le Parti communiste de Tunisie », 12/04/1947 ; René Gallissot, « La fédération communiste de Tunisie », René Gallissot (coord.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Les éditions ouvrières, Paris, 1978, pages 83-87, pages 83-85 ; Mohieddine Hadhri, *L'URSS et le Maghreb*, L'Harmattan, Paris, 1985, pages 57-58.

²³ Mustapha Kraiem, « Mouvement communiste, question nationale et société coloniale en Tunisie », *Revue d'histoire maghrébine*, n°89-90, vol. 25, mai 1998, pages 107-118, page 108 ; Daniela Melfa, *Rivoluzionari responsabili. Militanti comunisti in Tunisia (1956-93)*, Carocci editore, Roma, 2019, pages 37-39 ; Daniela Melfa, « Le communisme en Tunisie à l'ère de l'indépendance », Habib Kazdaghli (dir.), *La révolution d'Octobre et le monde arabe. Colloque des 21 et 22 novembre 2017*, Rosa Luxembourg Fondation, Tunis, 2020, pages 57-76, page 57.

²⁴ Bernard Pudal, « Les communistes », Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2*, La Découverte, Paris, 2005, pages 51-75 ; Sabine Dullin et Brigitte Studer, « Communisme + transnational. L'équation retrouvée de l'internationalisme au premier XXe siècle », *Monde(s)*, 2016/2 (n°10) [en ligne].

²⁵ Pierre Mamet, *Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jacques Berque, École pratique des Hautes Études, 1966 ; Claude Liauzu, *Naissance du salariat et du mouvement ouvrier en Tunisie à travers un demi-siècle de colonisation*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par André Nouchi, Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, 1977 ; Claude Liauzu, *Militants, grévistes et syndicats. Études du mouvement ouvrier maghrébin*, Cahiers de la Méditerranée, Nice, 1979, pages 60-61 ; Béchir Tlili, *Nationalismes, socialisme et syndicalisme dans le Maghreb des années 1919-1934. Tome premier : Fondements et orientations des nationalismes en Tunisie et en Algérie, 1919-1921*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1984 ; Juliette Bessis, *Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956)*, L'Harmattan, Paris, 1985 ; Abdesslem Ben Hamida, *Capitalisme et syndicalisme en Tunisie (1924-1956)*, Thèse de doctorat d'État dirigée par André Nouchi et R. Schor, Université de Nice Sophia-Antipolis, s.d.

²⁶ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne. Éléments pour une étude des mouvements sociaux et nationaux », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n°35, 1974/13, pages 875-884, page 877.

²⁷ Sadok Chaabane, op. cit., page 177.

autoritaire prise par le régime, imposant alors la dictature nationaliste qui ne prend fin qu'en janvier 2011²⁸.

Entre ces deux dates, 1921 et 1963, le parti communiste a connu plusieurs vagues de répression et d'interdiction — en 1922, en 1925, entre 1928 et 1930, au début des années 1930, entre 1939 et 1943, puis à partir de 1952 et, enfin, à partir de 1956. Il est néanmoins parvenu à maintenir son existence et ses activités sur le temps long. L'histoire structurelle et politique du parti est documentée par quelques publications ; elle a d'abord été restituée en partie par des chercheurs marxistes étudiant le mouvement ouvrier et syndical, puis a fait l'objet, à partir du milieu des années 1970 et, surtout, des années 1990, d'un intérêt spécifique²⁹. Comme nous le verrons en détails au cours de la thèse, les orientations programmatiques du parti changent au cours du temps. Elles s'accordent au dynamisme du mouvement ouvrier et du mouvement nationaliste, dépendent des sensibilités de ses dirigeants, répondent à la participation ou non du parti aux instances de pouvoir et, aussi, sont perméables aux prérogatives de la SFIC puis du PCF, et de Moscou.

Néanmoins, le parti conserve tout du long de son existence une ligne anti-colonialiste et anti-impérialiste, certes différemment appliquée en fonction de la conjoncture. Dès 1921, suivant l'idéologie soviétique, les communistes considèrent que le protectorat est à combattre en ce qu'il constitue un régime capitaliste et colonialiste ; l'impérialisme représente le stade le plus avancé du capitalisme³⁰. Bien que cette lutte prenne des formes diverses et que l'importance qui lui est accordée subisse des fluctuations, elle est maintenue jusqu'en 1956. Au vu de la permanence de cette revendication, mon travail rejoint ceux des historien-ne-s de la Tunisie qui, tout en définissant le parti communiste comme l'une des forces vives du mouvement indépendantiste dit « national », analysent l'évolution historique de ses revendications et, parfois, de ses apparentes incohérences ou contradictions³¹.

Le mouvement national est notamment animé par les deux partis nationalistes, le Destour, fondé en 1920, et le Néo-Destour, né d'une scission du premier en 1934³². La Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO), le parti socialiste, participe aussi à l'effervescence politique et à la scène d'opposition au pouvoir en place sous le protectorat, et ce depuis les années 1910. Ne revendiquant pas la fin de la domination française en Tunisie,

²⁸ Hélé Béji, *Désenchantement national*, Elyzad, Tunis, 2014 [1982] ; Jocelyne Dakhli, op. cit.

²⁹ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit. ; Claude Liauzu, *Militants, grévistes...*, op. cit. ; Leila Ben Temime, op. cit. ; René Gallissot, « La fédération communiste de Tunisie... », op. cit., pages 83-87 ; Hassine Raouf Hamza, « Le PCT et la question nationale (1943-1956) », René Gallissot (coord.), op. cit., pages 231-263 ; Béchir Tlili, op. cit. ; Habib Kazdaghli, (1943-1919) تطور الحركة الشيوعية بتونس (*Évolution du mouvement communiste en Tunisie (1919-1943)*), Thèse de doctorat d'histoire, Université Paris VII, 1988 ; Lazlo J. Nagy, « Les partis politiques dans le mouvement national : les cas de l'Algérie et de la Tunisie », *Cahiers de la Méditerranée*, Décembre 1990, n°41, pages 77-88 ; Mustapha Kraiem, op. cit. ; Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme en Tunisie de la « libération » à la l'indépendance (1943-1956)*, Université de Tunis I, Tunis, 1994.

³⁰ Benoît Trépied, « Communisme et situation coloniale en Nouvelle-Calédonie (années 1920-années 1940) », Emmanuel Bellanger et Julian Mischi (dir.), *Les territoires du communisme*, Armand Colin, Paris, 2014, pages 111-129, page 111.

³¹ Claude Liauzu, op. cit. ; Leila Ben Temime, op. cit. ; Béchir Tlili, op. cit. ; Lazlo J. Nagy, art. cit. ; Habib Kazdaghli, op. cit.

³² André Nouschi, « La crise de 1930 en Tunisie et les débuts du Néo-Destour », *Revue des Mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1970/8, pages 113-123.

elle ne prend pas part au mouvement national³³. Elle constitue en outre un petit parti politique — composé d'une cinquantaine de membres en 1923 puis d'environ 300 au début des années 1930, il atteint un maximum de 800 adhésions lors du Front populaire avant que ses chiffres ne décroissent³⁴. Si, à partir de 1951, le Néo-Destour est au premier chef des négociations avec la France en vue de l'autonomie, si certain-e-s de ses membres s'engagent dans la lutte armée, et si ses militant-e-s sont plus nombreux-e-s à être incarcéré-e-s que ne le sont les communistes, le parti communiste prend néanmoins part au mouvement pour obtenir l'indépendance : il place de nouveau cette revendication au premier plan de ses activités, accompagne les démarches diplomatiques lancées par le Néo-Destour, et subit alors une répression notable³⁵. Cette période fait encore grandir la popularité du Néo-Destour, par la suite gagnant incontestable de l'obtention de l'indépendance. La suppression de l'organe de presse communiste, en 1956, est la première étape de l'évolution de la République tunisienne vers le régime du parti unique³⁶.

Les orientations du parti communiste le distinguent largement du Néo-Destour. Comme tous les partis communistes, le parti communiste défend l'idéologie du marxisme-léninisme et, à ce titre, il affirme que l'histoire est déterminée par l'action humaine et, notamment, par l'utilisation humaine des forces de production et par les rapports entre les classes sociales. Cette conception économique et philosophique, dite du matérialisme historique, a pour ambition la fin du capitalisme, soit le système social, économique et politique fondé sur le contrôle des moyens de production par la classe bourgeoise. Cette dernière, constituée d'une minorité numérique possédante, exploite les travailleurs et les travailleuses, et particulièrement celles et ceux de la classe ouvrière et paysanne. Du système capitaliste découlent la constitution de classes sociales et la lutte entre celles-ci. Les partis communistes ont pour objectif la prise du pouvoir du prolétariat par la révolution et luttent pour la naissance d'une société égalitaire fondée sur la propriété collective des moyens de production³⁷. En outre, le marxisme constitue la première théorie révolutionnaire expliquant et prenant en compte les statuts et les rôles féminins. Les hommes, parce qu'ils dominent d'un

³³ Aline Naura, « Les socialistes de Tunisie devant la crise de 1929 et ses conséquences politiques », *Le Mouvement social*, n°78, janvier-mars 1972, pages 65-93 ; Claude Liauzu, op. cit., pages 432 et 449 ; René Gallissot, « Mouvement ouvrier mouvement national : communisme, question nationale et nationalismes dans le monde arabe », René Gallissot (coord.), op. cit., pages 9-56 ; Claude Liauzu, *Militants, grévistes et syndicats...*, op. cit., pages 60-61 ; Béchir Tlili, op. cit., pages 129-133.

³⁴ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie, 1881-1939 », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Éditions du CNRS, Paris, 1971, pages 933-955 ; merci à Quentin Gasteuil pour les estimations chiffrées, voir Quentin Gasteuil, « Socialistes français et travaillistes britanniques face aux questions coloniales durant l'entre-deux-guerres (1919-1939) : une étude comparée », thèse de doctorat d'histoire dirigée par Olivier Wieworka et Fabrice Bensimon, ENS Paris Saclay — Paris 1, en cours.

³⁵ « La question tunisienne est posée aux Nations Unies », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/01/1952, page 1 ; Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme...*, op. cit., pages 216-219 ; Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel », René Gallissot (coord.), op. cit., pages 265-292, page 265.

³⁶ Roger Bismuth, « Ma vie militante de 1942 à 1964 », Abdelkrim Allagui et Habib Kazdaghli (dir.), *Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie. Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999, pages 291-295, page 295.

³⁷ Karl Marx et Friedrich Engels, *Le manifeste du Parti communiste*, page 97 [1848 pour la première édition en allemand].

point de vue économique, oppriment et asservissent les femmes, dont ils sont propriétaires ; les femmes sont utilisées comme instruments de production et de reproduction de la société bourgeoise. Si le marxisme n'a pas proposé de réflexion poussée sur la répartition des tâches et sur le genre et véhicule une image classique des sexes, sa remise en cause de la famille et son projet d'émancipation sur tous les points pour les hommes, comme pour les femmes, particulièrement asservies, en fait une théorie défendant l'égalité des sexes³⁸. Le parti communiste de Tunisie tend donc à un renversement complet des structures de pouvoir dans tous les domaines — sociaux, politiques, économiques. Ce faisant, les femmes qui s'y impliquent — comme les hommes — sont des révolutionnaires.

Certains des travaux sur le parti communiste jugent sévèrement la frilosité du parti à défendre le nationalisme, et ne lui pardonnent pas d'avoir placé le combat contre le protectorat en position secondaire entre les années 1935 et 1949-1950³⁹. Toutefois, ces quelques publications sur le parti nuancent la plupart des autres récits historiens, faisant l'impasse sur le rôle des communistes dans l'obtention de l'indépendance⁴⁰. De façon générale, en dépit des quelques travaux existants, l'histoire du parti communiste ne fait aucunement partie intégrante du récit national(iste) tunisien élaboré à partir de 1956 par le Néo-Destour⁴¹. Ce récit officiel consacre ce parti et lui seul comme vainqueur, et érige Habib Bourguiba comme preux soldat de l'indépendance⁴². Pour l'équipe de chercheuses et chercheurs réunie autour de l'historien Claude Liauzu en 2004, les « histoires officielles » condamnent toute différence ou nuance comme « péchés contre l'unité nationale » et, au Maghreb où s'imposent des régimes autoritaires entre les années 1950 et 1970, comme ailleurs, les partis communistes sont « voués aux poubelles de l'histoire »⁴³. Comme en témoigne la surprise avec laquelle des Tunisiens que j'ai rencontré-e-s ont découvert l'existence du parti communiste en m'écoutant, l'histoire de ce petit parti révolutionnaire et celles de ses militant-e-s ont en effet longtemps été remises dans l'oubli.

Écrire une histoire sociale des communistes de Tunisie

L'un des objectifs de cette thèse est de contribuer à combler les manques de l'historiographie sur le communisme en Tunisie en proposant une histoire du parti à partir de

³⁸ Sheila Rowbotham, *Féminisme et révolution*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1972, page 82 ; Saliha Bousseadra, « Lutte féministe et combat communiste », <http://www.causecommune-larevue.fr>, n°8, novembre/décembre 2018.

³⁹ Mustapha Kraïem, art. cit. ; Mustapha Kraïem, op. cit. ; Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme...*, op. cit.

⁴⁰ Voir notamment l'ouvrage consacré de Charles-André Julien, *Et la Tunisie devint indépendante... (1951-1957)*, Les Éditions Jeune Afrique, Paris, 1985, et l'imposante somme historique de Ahmed Kassab et Ahmed Ounaies, op. cit.

⁴¹ Mathilde Zederman, « Construction nationale et mémoire collective : islamisme et bourguibisme en Tunisie (1956-2014) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2015/2, n°117-118, pages 46-56.

⁴² Driss Abbassi, « Le traitement de la période coloniale dans les manuels scolaires tunisiens de 1980 à 1998 : entre histoire et mémoire », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XL, 2002 [en ligne].

⁴³ Claude Liauzu (dir.), Leïla Blili, Jacqueline Dahlem, Reine-Claude Grondin, Vincent Joly, Solofo Randrianja et Trinh Van Thao, *Colonisation : droit d'inventaire*, Armand Colin, Paris, 2004, pages 311-312.

ses militant-e-s — et, en l’occurrence, de ses militantes. Bien que l’on trouve quelques informations sur les militant-e-s — et surtout les militants — dans les ouvrages disponibles, ils se donnent pour tâche centrale de restituer l’histoire politique du parti.

En 1970 déjà, en affirmant que « les communistes ne sont pas des coquilles vides à farcir de marxisme », Annie Kriegel appelait à souligner les singularités de chacun-e en s’intéressant aux vécus⁴⁴. De même, cette thèse s’intéresse aux individus et à leurs trajectoires de vies. Elle suit en cela les travaux actuels sur les partis communistes écrivant une histoire à partir des individus, à l’encontre d’une historiographie longtemps centrée sur les institutions⁴⁵. Le souhait des partis communistes d’apparaître comme des acteurs collectifs, et l’écriture de leur histoire du point de vue de leurs orientations politiques seules destinent en effet la grande majorité des militant-e-s « à l’anonymat »⁴⁶.

Ce champ s’est aussi développé à la faveur du développement de l’approche sociologique de l’histoire par la socio-histoire. Renouveau de l’histoire sociale depuis les années 1990, la socio-histoire se pratique à partir de l’étude des collectifs, des groupes et des individus. Elle est attentive aux rapports sociaux, aux relations, aux appartenances collectives et individuelles, afin de déterminer qui prend part aux mouvements sociaux et à la constitution même de ces mouvements sociaux⁴⁷. Les historien-ne-s du communisme français poursuivant l’œuvre du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* initiée par Jean Maitron, appliquent cette pratique à une entrée par la biographie — la socio-biographie ou prosopographie⁴⁸, une démarche que j’emploie également et sur lequel je reviendrai plus loin.

Puisqu’il s’agit de tracer des parcours, il convient d’extraire des sources disponibles à propos du parti communiste les informations relatives aux individus.

Où sont les communistes ? Archives administratives et fonctionnement du parti

Le trou de mémoire dans lequel le parti communiste a sombré résulte aussi de la disparition de ses archives. Dans les années 1960 en effet, après la répression du parti, la

⁴⁴ Annie Kriegel, *Les communistes français*, Seuil, Paris, 1970, page 10 ; Nathalie Ethuin, « Formation des militants et identité communiste », *Nouvelles fondations*, 2006/2, n°2 [en ligne].

⁴⁵ Pour ne citer que les publications à l’origine de ce champ et les premiers de ces travaux : Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, Paris, 1989 ; Marc Lazar, « L’invention et la désagrégation de la culture communiste », *Vingtième siècle. Revue d’histoire*, 1994, n°44, pages 9-18 ; Marc Lazar, « Le parti et le don de soi », *Vingtième siècle. Revue d’histoire*, 1998, n°60, pages 35-42 ; Jacques Girault (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002 ; Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010 ; Paul Boulland, *Acteurs et pratiques de l’encadrement communiste à travers l’exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne (1944-1974)*, Tome 1, thèse de doctorat d’histoire dirigée par Jean-Louis Robert, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2011 ; Claude Penetier et Bernard Pudal (dir.), *Le sujet communiste. Identités militantes et laboratoire du « moi »*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2014.

⁴⁶ Bernard Pudal, op. cit., pages 6-8.

⁴⁷ Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, La Découverte, Paris, 2006 ; Frank Noulin et Jean-François Wagniar, art. cit.

⁴⁸ Claude Penetier et Bernard Pudal, « Le ‘sujet’ communiste », Claude Penetier et Bernard Pudal (dir.), op. cit., pages 9-15, pages 10-11 ; Christophe Le Digol, « La prosopographie. Quelques commentaires sur une méthode méconnue », Claude Penetier et Bernard Pudal (dir.), op. cit., pages 227-239, page 229.

direction du parti procède à la destruction des documents rangés dans son local, à Tunis. Cette absence complique évidemment l'enquête. D'autres sources permettent néanmoins de la réaliser, et permettent d'écrire l'histoire non du seul parti, mais des individus qui le composent.

Des sources imprimées lacunaires mais diversifiées

La presse communiste est consultable, mais ses collections sont lacunaires en raison des périodes de répression. Chercher des informations sur les femmes en particulier m'a aussi amenée à consulter la presse féminine publiée par deux organisations proches du parti, ainsi qu'à lire les journaux publiés par les organisations équivalentes de France et d'Algérie pour fournir quelques points de comparaison ; j'ai aussi consulté certains périodiques des organisations internationales auxquelles se réfèrent ces organisations locales, et des informations émanant de registres établis par l'une de ses organisations, en métropole, aujourd'hui conservées parmi les archives de la SFIC puis PCF aux archives de la Seine-Saint-Denis. Si les journaux communistes font figures de vitrines politiques et transcrivent ce que le parti cherche à montrer, ils renseignent peu sur les détails de la composition de ses rangs, sur sa structure, et sur ses activités menées au sein du parti en lui-même. La presse syndicale contient aussi quelques éléments sur le parti communiste, celui-ci entretenant des relations suivies avec des syndicats. Quelques informations se trouvent aussi dans la presse socialiste et la presse généraliste, mais cette presse n'est pas plus prolixe à propos des trajectoires des communistes. Par ailleurs, les archives de la SFIC puis PCF comptent quelques cartons relatifs à la Tunisie ; ceux-ci, peu nombreux, contiennent moins de notes envoyées par Tunis que des rapports établis par des communistes de France, et aucune information précise sur les militant-e-s. Ces archives-ci transcrivent donc un regard extérieur porté sur les communistes de Tunisie, comme en transcrivent un autre les archives de l'appareil du pouvoir et notamment des archives de la surveillance. Leur consultation conditionne la recherche d'informations à propos des membres du parti et du parti en lui-même, qui ne cesse d'être scruté.

La plupart des archives utilisées sont en effet celles de la Sûreté de Tunis — l'organe central de surveillance policière. Ses registres contiennent principalement des notes et des rapports internes au service, ensuite envoyé-e-s à la Résidence générale. Ces documents se trouvent pour la plupart au Centre des archives diplomatiques des Nantes (CADN) ; d'autres, datant des années 1920 sont restés à Tunis pour des raisons inexplicables, et sont aujourd'hui conservés aux Archives nationales de la Tunisie (ANT). On y trouve nombre de dossiers relatifs aux « Activités communistes », ainsi que des dossiers personnels des individus jugés les plus convaincus par la police. Moins nombreuses que les notes du service sur place préoccupé des frontières de l'exercice du protectorat, les données que la Résidence générale tient pour importante à la sécurité de l'État français sont envoyées à la Sûreté métropolitaine. Elles sont aujourd'hui conservées aux Archives nationales de la France, à Pierrefitte (AN). Le corpus consulté est aussi composé de correspondances diplomatiques entre la Résidence

générale et le Ministère des affaires étrangères, conservées à la Courneuve. On y trouve les informations sur la situation politique jugées suffisamment importantes pour avoir été remontées au Ministère dont dépend l'organe de pouvoir en Tunisie. De plus, l'armée joue le rôle d'organe de surveillance de la situation politique de la Seconde guerre mondiale à l'indépendance. Les informations qu'elle collecte, consultables à la Société d'Histoire de la Défense (SHD), à Vincennes, préoccupées de la propagande communiste parmi ses rangs, sont bien moins nombreuses que celles recueillies par la Sûreté.

En plus de notes et de rapports, les registres de la Sûreté comportent plusieurs documents produits par les communistes — des affiches prélevées directement sur les murs, de nombreux tracts, quelques rapports des effectifs, quelques messages ou lettres interceptées ou confisquées. D'autres, moins nombreux, quelques brochures ou programmes, ont été conservés par des particuliers puis versés à la Bibliothèque nationale de France (BNF) et à la bibliothèque de l'IRMC, à Tunis.

Un certain nombre de documents policiers, conservés aujourd'hui au CADN sous la cote 1TU/165, n'ont pas encore été inventoriés et n'ont pas pu, de ce fait, être pris en compte. Ainsi, seuls les dossiers personnels des communistes ayant milité avant 1944 ont été consultés. De plus, les archives policières datant d'après 1956, conservées à Tunis, ne sont pas ouvertes au public — l'un des témoignages du caractère autoritaire du régime en place jusqu'en 2011, et une réalité qui devrait, espérons-le, changer au cours des années à venir⁴⁹.

Les documents de la surveillance, puisqu'ils cherchent à évaluer la portée du parti, pistent ses animateurs et ses animatrices. Le premier chapitre détaille le fonctionnement des services de surveillance et la teneur politique du contenu de leurs documents ; il convient toutefois de préciser d'ores et déjà que, et au même titre que les archives policières relatives aux communistes en métropole⁵⁰ ou dans d'autres colonies⁵¹ — ou à d'autres personnes engagées dans un parti surveillé⁵² —, ces documents tâchent d'identifier et de contrôler les individus semblant concourir à l'activité du parti. Ces documents, rédigés au jour le jour au profit d'une pratique de surveillance extensive visant à maintenir le pouvoir français, s'attachent à réunir toute information potentiellement utile et sont, de ce fait, prolifiques et rédigés sans beaucoup de recul. Cependant, une lecture attentive de ce corpus d'archives de la surveillance, le plus conséquent et le plus à même de restituer l'activité du parti communiste, permet de localiser et d'identifier un grand nombre de communistes et de pallier en partie la disparition des archives du parti.

⁴⁹ Sarah Ben Hamadi, « L'ouverture des archives de la police politique en Tunisie, ce n'est pas pour demain », *HuffPost Maghreb*, 03/10/2013 [en ligne] ; Houda Ben Hamouda, « L'accès aux fonds contemporains des archives nationales de Tunisie : un état des lieux », *L'année du Maghreb*, 10/2014, pages 41-48.

⁵⁰ Frédérique Genevée, « Police, collaboration et anticommunisme. L'exemple du fichier de police d'Ivry (1939-1945) », *Cahiers d'Histoire*, septembre-juillet 1996, n°64, pages 93-109 ; Romain Ducoulombier, « La surveillance politique : comment lire les archives de police sur le Parti communiste français ? », *ANR PAPRIK@2F*, 16 octobre 2014 [en ligne].

⁵¹ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1934-1965)*, PUR, Rennes, 2015.

⁵² Claire Marynowar, *Être socialiste dans l'Algérie coloniale*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marc Lazar, IEP de Paris, 2013

Un petit parti hiérarchisé

Compte tenu de la disparition des archives du parti communiste, il est malaisé d'évaluer précisément le nombre d'adhérent-e-s, et l'on doit la plupart des quelques chiffres disponibles aux essais balbutiants d'une police locale qui cherche à évaluer l'importance du parti. Moins d'une année après sa création, la Fédération tunisienne de la SFIC compte près de 200 adhérent-e-s, tandis que sa presse peut monter à 3000 exemplaires⁵³. Six ans plus tard, en 1928, le parti peine à se remettre de la répression, et ne compte, d'après le représentant du PCF en Tunisie, que 156 membres⁵⁴. La suite est encore plus malheureuse : seule une petite quinzaine de communistes anime le groupe en 1930⁵⁵ et, six ans plus tard, ils et elles sont moins d'une dizaine⁵⁶. En moins d'un an, le parti connaît un nouveau dynamisme et, en 1937, il rassemble de 350 à 800 adhérent-e-s selon les sources⁵⁷. En 1939, 500 personnes y sont inscrites⁵⁸, jusqu'à ce que l'interdiction du PCT réduise les effectifs à une petite centaine⁵⁹. La période de l'après-guerre est celle d'un succès inédit faisant grimper le nombre d'adhérent-e-s à environ 2500 en 1945, jusqu'à un chiffre compris entre 3000 et 3800 entre 1948 et 1949, et à plus de 3700 de 1950 à 1952⁶⁰. La nouvelle répression que vit le PCT à partir de 1951 l'affaiblit considérablement mais, en l'absence de documents d'une police vraisemblablement désintéressée par un parti étouffé, et en raison de l'état de classement des archives, il n'est pas possible d'évaluer le nombre d'adhérent-e-s après cette date. Bien que son influence soit sensible, le parti communiste de Tunisie reste un petit parti politique au regard des succès que recueillent le Destour et surtout le Néo-Destour, fort de 70 000 à 400 000 membres en 1937 — soit trois ans après sa création — et qui ne cesse de croître par la suite⁶¹.

⁵³ Leila Ben Temime, op. cit., page 13 ; CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, s.d., mars, avril ou mai 1922 (déduction).

⁵⁴ Mustapha Kraiem, op. cit., page 120.

⁵⁵ AN F/7/14981, rapport, 09/07/1930.

⁵⁶ Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier en Tunisie. Crises et mutations (1931-1939)*, Éditions du CNRS, Paris, 1978, page 74.

⁵⁷ Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs tunisiens dans l'anticolonialisme 1919-1956 », *Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie, Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999, pages 217-238, page 232 ; CADN 1TU/701/2/28, dossier « Eugène Bessis », note du commissaire spécial au Directeur de la Sûreté, 15/02/1937.

⁵⁸ Habib Kazdaghli, op. cit., page 233 ; CADN 1TU/701/98, note, s.d., 1941 (déduction).

⁵⁹ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie, 1939-1943. Souvenirs et documents*, L'Harmattan, Paris, 2001, page 155.

⁶⁰ Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme...*, op. cit., page 82 ; Mustapha Kraiem, op. cit., pages 340-343 ; CADN 1TU/1/V/2780-2781, rapport, novembre-décembre 1943 ; AN AG/3(1)/284, rapport sur l'activité du PCT entre septembre 1943 et mai 1944, 28/05/1944 ; CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948 ; CADN 1TU/2/V/790, rapport, 18/06/1952 ; MAE 25QO/258, note, 07/12/1949.

⁶¹ André Nouschi, « La crise de 1930 en Tunisie et les débuts du Néo-Destour », *Revue des Mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1970/8, pages 113-123 ; Emmanuelle Sibeud, « La gauche et l'empire colonial avant 1945 », Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, La Découverte, Paris, 2005 [en ligne] ; Ahmed Kassab et Ahmed Ounaies, op. cit., page 407.

En raison de la domination masculine, les femmes souffrent d'une moindre visibilité que les hommes dans la plupart des sources. S'il a été possible d'identifier 183 femmes, elles ne sont donc certainement pas les seules à s'engager au parti. Bien que le parti soit composé de davantage d'homme que de femmes, il est indéniable qu'il est un espace où hommes et femmes militent. En outre, si le parti est créé par des socialistes Français et s'il est rattaché à un parti métropolitain jusqu'en 1956, il est composé de Français-es et de Tunisien-ne-s. Durant les premières années de son existence, il s'efforce de recruter des militants tunisiens, mais ne renoue avec démarche explicite de recrutement et de valorisation des Tunisien-ne-s qu'en 1946⁶². L'historiographie a pu lui reprocher sa composition : il se caractérise, tout du long de son histoire, par la diversité de ses membres et, comme en Algérie⁶³, on y retrouve toutes les composantes de la société. J'observe alors en détails l'évolution de sa composition et la met en regard des profils des femmes étudiés, et de l'ensemble des femmes de Tunisie.

Comme tous les partis communistes, le groupe de Tunisie dépend d'un fonctionnement organique centralisé et hiérarchisé. Au sommet de la pyramide se trouve l'instance de direction. D'abord comité fédéral lorsque le groupe est une Fédération du parti français, elle est l'espace de délibération et de diffusion aux échelons inférieurs des lignes politiques transmises depuis le comité central du parti, en métropole, par l'intermédiaire de la Section coloniale de la SFIC⁶⁴. À partir de 1946, le Comité fédéral devient lui-même un Comité central, en capacité de définir ses propres orientations et les modes de leur application. Il est formé d'une dizaine de personnes élues, dont trois ou quatre d'entre elles siègent au Secrétariat, instance la plus haute⁶⁵. Comme le Comité fédéral, le Secrétariat s'adresse aux échelons de quadrillage du territoire que sont les régions, les sections et les cellules. La cellule, premier échelon du parti, est composée de quelques individus réunis au sein d'un quartier ou d'une entreprise, par exemple. C'est l'espace dans lequel les membres du parti se réunissent le plus souvent. Chaque cellule est elle-même régie par une hiérarchie interne, tout comme la section, échelon dont les cellules dépendent. Les sections sont, pour leur part, groupées dans une instance régionale, elle aussi soumise à un fonctionnement hiérarchique interne. Les dirigeant-e-s de chaque échelon sont élu-e-s par les membres des instances correspondantes⁶⁶. Ce fonctionnement vaut pour l'ensemble de la période, mais son application pratique dépend de l'extension territoriale du parti et de sa légalisation. Ainsi, lorsque le parti réunit peu de personnes, connaît des baisses d'effectifs ou une période de répression, son fonctionnement diffère. Toutefois, quelles que soient les circonstances, le principe de la hiérarchie demeure, tout comme demeure un organe de direction.

⁶² Leila Ben Temime, op. cit. ; Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme...*, op. cit., pages 98-130.

⁶³ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, op. cit., pages 28 et 273-295

⁶⁴ René Gallissot, « La fédération communiste de Tunisie... », op. cit., pages 83-85 ; Leila Ben Temime, op. cit., pages 9-15.

⁶⁵ Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme...*, op. cit., pages 75 et 151-156.

⁶⁶ Parti communiste de Tunisie, *Les formes d'organisation et de travail du Parti*, Éditions Liberté, Alger, mars 1945 ; Leila Ben Temime, op. Cit., pages 2-11 ; Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme...*, op. cit., pages 73-76.

Lorsque, en 1921, une petite dizaine de socialistes décident de fonder le premier groupe communiste, la Tunisie subit donc, et depuis 1881, le régime du protectorat français. Le choix de la seconde borne chronologique, 1963, permet d'envisager l'histoire du parti communiste de Tunisie sur le temps long. De plus, elle répond à la proposition de M'hamed Oualdi et d'Isabelle Grangaud, selon laquelle une analyse de la seule période du protectorat, sans être illégitime, comporte le risque de reproduire l'univers colonial et de participer à maintenir un récit nationaliste téléologique⁶⁷. Ma thèse ne peut répondre à la piste que l'historien et l'historienne privilégient — prendre en compte les temps médiévaux et modernes — mais, pour pallier les limites et les difficultés pointées, elle s'attache à appréhender la Tunisie au-delà du seul paradigme colonial. D'abord, donc, elle déborde la seule période coloniale. Ensuite, elle cherche à articuler les différentes historicités — celle du pouvoir, celles des communistes — et les complexités sociales. De plus, elle se place en décalage de l'histoire nationaliste.

Comme le défend l'historienne Claire Marynowar dans sa thèse consacrée aux socialistes en Algérie sous domination française, le prisme de lecture de la « situation coloniale » ne permet pas de tout lire. Si l'expression formulée par Georges Balandier en 1951 a ouvert un champ des possibles immense et aujourd'hui renouvelé⁶⁸, la réalité qu'elle revêt, certes quotidienne, ne caractérise pas tous les détails des vies⁶⁹. Penser que « tout n'est pas colonial », pour reprendre en substance le titre de l'article de Oualdi et Grangaud, ne revient pas à nier la force de la domination, mais à restituer les domaines d'action et les marges de manœuvre des individus et, notamment, des dominé-e-s⁷⁰ — les colonisé-e-s, les femmes.

Jusqu'à l'interdiction brutale du parti, en 1963, les communistes s'opposent au protectorat français, puis tâchent de survivre à l'autoritarisme du pouvoir de la République tunisienne. Ils et elles militent, luttent, vivent au cœur des tensions et des structurations d'une société cloisonnée, hiérarchisée, inégalitaire. Les femmes, notamment, vivent des rapports sociaux spécifiques et des formes d'autorité particulières.

Le protectorat, un régime colonial

Le protectorat est imposé au printemps 1881 après l'incursion d'une tribu tunisienne en Algérie, elle-même conquise et intégrée à l'empire colonial français depuis 1830. La

⁶⁷ M'hamed Oualdi et Isabelle Grangaud, « Tout est-il colonial dans le Maghreb ? », *RHMC*, 2016/2, pages 133-156.

⁶⁸ Georges Balandier « La situation coloniale : approche théorique », *Les Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, 1951, pages 44-79 ; Isabelle Merle, « 'La situation coloniale' chez Georges Balandier. Relecture historienne », *Monde(s)*, 2/2013 (N° 4), pages 211-232.

⁶⁹ Claire Marynowar, *Être socialiste dans l'Algérie coloniale*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marc Lazar, IEP de Paris, 2013, page 41.

⁷⁰ M'hamed Oualdi et Isabelle Grangaud, art. cit., pages 152-153.

monarchie locale, le beylicat de Tunisie, avait progressivement acquis son autonomie vis-à-vis de l'autorité ottomane depuis le XVI^e siècle. Le pays étant en grandes difficultés financières au cours du XIX^e siècle, ses différents dirigeants avaient contracté de nombreuses dettes auprès des États européens. Ces derniers, au prétexte de cette dépendance financière, font de la Tunisie l'une des zones convoitées dans le cadre de la course dans laquelle les puissances s'investissent pour étendre leur influence et leur empire. Lors du Conseil de Berlin, en 1878, la France est choisie comme puissance prépondérante en Tunisie et, pour satisfaire les intérêts britanniques et allemands, elle est ainsi préférée à l'Italie rivale. Plus que de l'incident diplomatique, l'entrée de la tribu tunisienne sur le territoire algérien relève donc du prétexte. Trois semaines après l'envoi de troupes armées, confrontées à des résistances, le pouvoir français s'impose par la voie diplomatique en faisant ratifier le traité du Bardo, le 12 mai 1881, puis le traité de La Marsa deux ans plus tard⁷¹. L'État tunisien devient le terrain d'expérimentation d'une forme d'assujettissement moins onéreuse et plus conforme à l'esprit de la III^e République que ne l'est la colonisation formelle, et notamment celle de l'Algérie : le protectorat, tutelle juridique, économique et politique, ne fait pas de la Tunisie une colonie au sens propre du terme, mais une zone relevant de la diplomatie française officiellement rattachée au Ministère des affaires étrangères en 1886⁷².

Administrée indirectement comme une « super-préfecture » d'une province riche de ressources mais reculée⁷³, la Tunisie occupée n'en subit pas moins une domination d'ordre colonial⁷⁴. Si le régime devient bicéphale par la conservation de la monarchie beylicale, cette dernière perd sa souveraineté intérieure comme extérieure et voit son pouvoir réduit à de la figuration⁷⁵. Tandis que le bey n'est désormais sollicité que pour signer des décisions dont il n'a pas l'initiative, le représentant français, le Résident général, gouverne. Sous son autorité immédiate, le Secrétariat général administre ; il est assisté des ministres, et des fonctionnaires d'un vaste quadrillage civil du territoire. Les attributions pré-existant au protectorat sont certes conservées, mais les postes-clefs sont détenus par les Français, maîtres de l'économie et du commerce, du maintien de l'ordre, de l'armée, de l'administration, de la gestion des terres,

⁷¹ Yvette Katan-Bensamoun et Rama Chalak, *Le Maghreb de l'Empire ottoman à la fin de la colonisation française*, Belin, Paris, 2007, pages 114-115 ; Ahmed Kassab et Ahmed Ounaies, *Histoire générale de la Tunisie, vol. IV : L'Époque contemporaine (1881-1956)*, Sud Éditions, Tunis, 2010, pages 9-17 ; Daniel Rivet, « La situation en Tunisie et au Maroc au tournant du XX^e siècle », *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, 2014, pages 303-309 ; Hedi Saidi, « Le protectorat et le droit. La Régence de Tunis entre la Charte de 1861 et le système colonial français », *Insaniyat*, 65-66 / 2014, pages 239-257 ; Mary Dewhurst Lewis, *Divided Rule. Sovereignty and Empire in French Tunisia, 1881-1958*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 2014, pages 1-27.

⁷² Annie Deperchin et Farid Lekeal, « Le protectorat, alternative à la colonie ou modalité de colonisation ? Pistes de recherche pour l'histoire du droit », *Clio@Thémis* [en ligne], n°4, 2011.

⁷³ Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Hachette, Paris, 2010 [2002], page 219.

⁷⁴ Samia El Mechat, « Le secrétariat en Tunisie ou la reconversion coloniale d'un État 'protégé' (1883-1955) », *Bulletin de l'IHTP*, 2007, n°87, pages 40-51, page 42.

⁷⁵ Paul Sebag, *La Tunisie. Essai de monographie*, Éditions Sociales, Paris, 1951, pages 190-191 ; Hedi Saidi, art. cit., pages 239-257.

des frontières et des échanges hors de celles-ci⁷⁶. Le protectorat souhaitant maîtriser en outre l'appareil judiciaire, il parvient à abolir le régime des capitulations, selon lequel les tribunaux consulaires administraient leurs propres ressortissant-e-s. En 1883, la cour française est inaugurée et statue pour les principaux domaines d'administration et de gestion du territoire⁷⁷ — si ce n'est, j'y reviendrai, le statut personnel des Tunisien-ne-s.

L'intitulé même du protectorat souligne tout le paternalisme de l'autorité française, justifiant son annexion par l'incapacité de l'État tunisien à assurer sa sécurité et à gérer ses finances⁷⁸. Le pouvoir français impose son désir d'amener ce dernier à un niveau de maturité suffisant à son entrée dans ce qui est alors présenté comme la « modernité », dont la France seule se prévaut ; sous couvert du principe d'association, c'est-à-dire de la juxtaposition de deux systèmes, tout fonctionnement pré-existant à 1881 est relégué dans les limbes de la « tradition ». Depuis le début du XIXe siècle, les différents monarques avaient pourtant élaboré des modifications drastiques des modes de gouvernements et de gestion du territoire, et bâti un véritable État centralisé régi par une constitution très novatrice et pionnière dans le monde arabophone⁷⁹. Jusqu'en 1956, la Tunisie est gérée, pour reprendre l'historien Daniel Rivet, comme « un bon placement de père de famille » économe et pragmatique⁸⁰. Ainsi le maître-mot du protectorat, le principe d'association, vise non seulement à étendre l'influence française et à jouir des richesses de l'État tunisien sous couvert de relations diplomatiques, mais aussi à appliquer la « mission civilisatrice » à moindre coût⁸¹ en préférant au principe d'assimilation un principe de réforme⁸². De plus, bien que son appareil administratif soit demeuré le même jusqu'à l'autonomie interne de la Tunisie, en 1954, le protectorat, formule peu définie tendant vers une administration autonome, fait craindre son effondrement à ses animateurs durant toute la durée de son existence⁸³. Il s'agit alors d'assurer à la France la mainmise sur le pouvoir.

Domination et séparation des populations

Ce principe d'association justifie et repose sur une structure sociale fondée sur la séparation des populations en groupes administratifs, l'une des caractéristiques des situations

⁷⁶ Charles-André Julien, « Colons français et Jeunes-Tunisiens (1882-1912) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Année 1967, Volume 54 n°194, pages 87-150, page 90 ; Elisabeth Mouilleau, *Fonctionnaires de la République et artisans de l'Empire. Le cas des contrôleurs civils en Tunisie (1881-1956)*, L'Harmattan, Paris, 2000, pages 30-43 ; Samia El Mechat, art. cit. ; Hedi Saidi, art. cit., pages 212-246 ; Annie Deperchin et Farid Lekeal, art. cit. ; ;

⁷⁷ Mary Dewhurst Lewis, op. cit., pages 28-37.

⁷⁸ Samia El Mechat, art. cit. ; Annie Deperchin et Farid Lekeal, art. cit.

⁷⁹ Hedia Khadhar, « La Révolution française, le Pacte fondamental et la première Constitution tunisienne de 1861 », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1989, 52-53, pages 132-137.

⁸⁰ Daniel Rivet, op. cit., page 218.

⁸¹ Hedi Saidi, art. cit.

⁸² Annie Deperchin et Farid Lekeal, art. cit.

⁸³ Samia El Mechat, « Le secrétariat en Tunisie... », art. cit., page 42 ; Annie Deperchin et Farid Lekeal, art. cit. ; Mary Dewhurst Lewis, op. cit..

coloniales⁸⁴. En Tunisie, cette division s'opère par l'imposition quotidienne d'un système régi par l'existence de trois principales catégories juridiques et administratives, que sont les « Européens/Européennes », les « israélites » et les « musulmans/musulmanes ». La nationalité joue un rôle moteur dans la répartition des populations entre ces catégories : tandis que les deux dernières servent à désigner et à administrer les Tunisiennes et les Tunisiens, la première se compose des ressortissant-e-s des États européens. Si ces catégorisations pré-existaient au Protectorat et dépendaient du statut personnel de chacun-e, elles prennent un sens nouveau à partir de 1881 et, dès lors, servent précisément à assurer et maintenir la prépondérance des Français-e-s, les mieux placé-e-s dans l'architecture de ce fonctionnement social hiérarchique⁸⁵.

Cette démarche de division et de maintien de la prépondérance française répond à la fragilité du système imposé qui, comme la plupart des régimes des situations coloniales, s'exerce « sans hégémonie » — sans l'assentiment de la population autochtone, et faisant reposer son pouvoir sur un nombre minoritaire d'administré-e-s⁸⁶. Si aucun recensement n'est établi avant 1921, et si seuls les recensements opérés après la Seconde guerre mondiale sont évalués comme fiables par les historien-ne-s, il est indéniable que la grande majorité de la population est composée de Tunisien-ne-s catégorisé-e-s comme musulmans/musulmanes⁸⁷. Les Français-es ne représentent qu'une très faible partie de la population. En 1921, sur près de 2 100 000 d'habitant-e-s, se comptent plus de 54 000 Français-es pour près de 2 millions de Tunisien-ne-s, dont 1 889 388 musulman-e-s et 48 436 israélites. Les Français-es composent en outre moins de 35% de la population totale des Européen-ne-s, principalement constituée d'Italien-ne-s⁸⁸. Ainsi, si la prépondérance recherchée répond au fort nombre de Tunisien-ne-s, elle répond aussi à la compétition démographique contre la puissance italienne, et qui a notamment pour conséquences la politique de naturalisation progressive des Européen-ne-s⁸⁹. Le taux de Français-es parmi les Européen-ne-s croît jusqu'à devenir majoritaire en 1931 ; il demeure toutefois toujours minime en regard de la population dans son ensemble, dont il

⁸⁴ Georges Balandier, art. cit., pages 55-56 et 68-70 ; Albert Memmi, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, Gallimard, Paris, 1985 [1957], pages 93-94 ; Atlante

⁸⁵ Abdesslem Ben Hamdi, « Cosmopolitisme et colonialisme. Le cas de Tunis », *Cahiers de l'Unité de Recherche Migrations et Sociétés*, n°8, décembre 2002 [en ligne] ; Mary D. Lewis, op. cit.

⁸⁶ Ranajit Guha, *Dominance without Hegemony: History and Power in Colonial India*, Harvard University Press, 1997 ; Daniel Hémerly « Enjeux actuels et temps coloniaux, lecture historique d'un débat », *Cahiers d'histoire*, n°99, 2006, pages 113-147 ; Emmanuel Blanchard et Joël Glasman, « Introduction générale. Le maintien de l'ordre dans l'empire français : une historiographie émergente », Jean-Pierre Bat et Nicolas Courtin (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIXe-XXe siècles*, PUR, Rennes, 2012, pages 11-41, pages 13-16.

⁸⁷ Jacques Taïeb, « Évolution et comportement démographique des Juifs de Tunisie sous le protectorat français (1881-1956) », *Population*, Volume 37, n°4, 1982, pages 952-958, page 952 ; Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation (1881-1956)*, L'Harmattan, Paris, 1993, page 170 ; Benoît Gaumer, *L'organisation sanitaire en Tunisie sous le Protectorat français (1881-1956)*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 2006, page 26.

⁸⁸ Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie, 1922, 1924*, pages 2-3.

⁸⁹ Christophe Giudice, « Diaspora italienne et identités urbaines à Tunis, XIXe-XXIe siècle », *Diasporas*, 28/2016 [en ligne].

représente moins de 4% seulement à cette date⁹⁰. Ensuite, la population française double en moins de vingt-cinq ans, mais ne s'élève, à la veille de l'indépendance et du départ massif des ressortissant-e-s de la puissance colonisatrice, qu'à un peu plus de 4,5% des 3 783 169 habitant-e-s au total⁹¹.

Ce que l'historienne Mary D. Lewis a appelé la « règle de division » (*divided rule*) prend la forme de l'imposition quotidienne de différenciations de part et d'autre de plusieurs lignes de partage, dont la principale distingue les Français-es des Tunisien-ne-s⁹². La domination coloniale s'appuie sur les privilèges dont bénéficient les populations françaises. Les hommes, puis les femmes à partir de 1945, sont appelé-e-s aux urnes pour élire les membres français de la Conférence consultative, puis Grand conseil à partir de 1922. Les Tunisiens, mais pas les Tunisiennes, se prononcent quant à eux à propos des membres tunisiens de cette haute instance de délibération, mais ces élus sont minoritaires par rapport aux Français⁹³ ; les Tunisien-ne-s n'ont pas de droits de citoyen-ne-s⁹⁴. Aussi, l'installation des Français-es en Tunisie est facilitée, et aides financières et arrangements sont notamment de mise pour inciter à la colonisation des terres et l'ouverture d'entreprises⁹⁵. De plus, le protectorat s'efforce, à partir des années 1920, d'accroître le nombre de ses ressortissant-e-s par une politique de naturalisation systématique des Européen-ne-s non-Italien-ne-s ; à l'indépendance, la moitié du groupe des Français-e-s est issue des naturalisations⁹⁶. Locuteurs et locutrices de la langue du pouvoir, ils et elles profitent de représentations dominantes. Les Français-es peuvent en outre plus aisément devenir fonctionnaires, et bénéficient de conditions de vie et d'études plus propices à l'exercice des professions des classes les plus bourgeoises⁹⁷. Ils et elles sont en effet toutes et tous scolarisé-e-s, ce qui n'est pas le cas de la plupart des Tunisien-ne-s dont près de 80% sont analphabètes en 1956, les femmes étant les plus exclues⁹⁸. La population française, certes diversifiée, est composée en grande partie de

⁹⁰ Henri De Montety, « Les Italiens en Tunisie », *Politique étrangère*, 1937, Volume 2, n°5, pages 409-425 ; Aline Naura, « Les socialistes de Tunisie devant la crise de 1929 et ses conséquences politiques », *Le Mouvement social*, n°78, janvier-mars 1972, pages 65-93.

⁹¹ Maurice Wolkowitsh, « L'émigration des Français de Tunisie », *Annales de géographie*, 1959, Volume 68, numéro 367, pages 253-257, page 256.

⁹² Mary D. Lewis, op. cit.,

⁹³ François Arnoulet, *Résidents-généraux de France en Tunisie... ces mal-aimés*, Narration éditions, Marseille, 1995, page 10.

⁹⁴ Hedi Saidi, art. cit., page 253.

⁹⁵ Eugène Brioux, *Tunisie*, Les Arts Graphiques, Vincennes, 1912, page 113 ; Jean Poncet, Jean Poncet, *La colonisation et l'agriculture européennes en Tunisie depuis 1881*, Thèse de doctorat de Lettres, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Imprimerie nationale - EPHE, Paris, 1961, pages 64-74 ; Hassan El Annabi, « L' 'Autre' à travers le journal La Tunisie française. La sangsue, l'Abruti et le Chinois de l'Europe (1892-1900) », *Cahiers de la Méditerranée*, 66/2003, pages 321-332, page 321 ; Yvette Katan Bensamoun et Rama Chalak, op. cit., pages 167-168.

⁹⁶ Martine Coryn-Sahli, *Le peuple français de Tunisie sous le Protectorat*, thèse de Doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2014, page 285.

⁹⁷ Victor Silvera, « L'accession des Tunisiens à la fonction publique dans le Protectorat », *Revue administrative*, n°22, juillet-août 1951, pages 377-381 ; Abdessalem Ben Hamdi, art. cit.

⁹⁸ Souad Chater, *La femme tunisienne. Citoyenne ou sujet ?*, Maison tunisienne de l'Édition, Tunis, 1975, page 112 ; Anne-Sophie Bruno, « Les identités nationales à l'épreuve de la décolonisation et de la migration. Identités administratives et identités perçues des migrants de Tunisie en France, de 1956 à la fin des années 1960 », *Revue française des affaires sociales*, 2007/2 [en ligne].

fonctionnaires ; on y compte quelques colons, des membres de la petite-bourgeoisie d'affaires, ainsi que des membres de la grande bourgeoisie possédante ou exerçant des professions libérales⁹⁹. La hiérarchie des populations est aussi soutenue par une grille différentielle en termes d'allocations familiales et de salaires opérant une hiérarchie entre Tunisien-ne, Italien-ne, autre « Européen/Européenne » et Français-e¹⁰⁰ ; en vertu du « tiers-colonial » ou « indemnité de cherté de vie », instituée en 1919, les Français-e-s touchent des salaires supérieurs d'un tiers à ceux des Tunisien-ne-s à travail égal¹⁰¹.

Parmi les sujets du Bey et parmi la population en général, les musulman-e-s sont les plus pauvres, les plus sujet-te-s à la mortalité infantile, vivant dans les conditions les plus difficiles. La plupart d'entre elles et eux habitent en région rurale, et subviennent à leurs besoins par le travail agricole¹⁰². Seul un très petit nombre est scolarisé, on l'a vu, et leurs débouchés professionnels sont moindres par rapport à ceux des Français-e-s¹⁰³. Cependant, l'élite pré-existant au protectorat perdure, composée de notables d'extraction aristocratique, lettré-e-s et possédant-e-s¹⁰⁴. À cette élite s'ajoute une classe bourgeoise commerçante, intellectuelle ou exerçant des professions libérales, en expansion¹⁰⁵. Les individus du groupe des « israélites » composent l'autre part, minoritaire, des ressortissant-e-s tunisien-ne-s, formant la communauté juive *twānsa*, « tunisienne », principalement citadine. Si les plus âgé-e-s sont arabophones et souvent illettré-e-s, les générations nées à partir de 1900 vivent dans des conditions bien différentes jusqu'à être presque entièrement scolarisées, francophones — sans parfois parler la langue de leurs ancêtres — et détentrices de prénoms français dès les années 1920-1930. De grands changements s'opèrent en effet avec l'engouement d'une grande part des israélites pour le projet républicain que diffuse la France dès avant l'imposition du protectorat¹⁰⁶.

La population relevant de la catégorie des « Européens » compte surtout quelques Espagnol-e-s, quelques Grec-que-s, et un nombre non négligeable de Maltais-es, appartenant aux couches de condition relativement modeste¹⁰⁷. Les Italien-ne-s sont en revanche beaucoup plus nombreuses et nombreux et forment une communauté socialement hétérogène,

⁹⁹ Serge La Barbera, *Les Français de Tunisie (1930-1950)*, L'Harmattan, Paris, 2006 ; Serge La Barbera, « Sociétés coloniales et représentations de la patrie : l'exemple des Français de Tunisie autour de la Seconde Guerre mondiale », *Sociétés & Représentations*, 2003/2 (n°16), pages 347-361 ; Martine Coryn-Sahli, op. cit.

¹⁰⁰ Béchir Tlili, op. cit., page 177 ; Abdesslem Ben Hamdi, art. cit. ; Christophe Giudice, « Diaspora italienne et identités urbaines à Tunis, XIXe-XXIe siècle », *Diasporas*, 28/2016 [en ligne].

¹⁰¹ Pierre Mamet, op. cit., page 40 ; Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien : de ses origines à l'indépendance », *Le Mouvement social*, n°89/octobre-décembre 1974, pages 85-108.

¹⁰² Paul Sebag et al., *Enquête sur les salariés de la région de Tunis*, PUF, Paris, 1956.

¹⁰³ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire... », art. cit., page 34.

¹⁰⁴ Jellal Abdelkafi, *La Médina de Tunis*, Presses du CNRS, Paris, 1989, pages 61-72.

¹⁰⁵ David Lambert et Christophe Giudice, « Tunis 1881-1945 : un archipel de sociabilités européennes en milieu colonial », Laurent Fourchard, Odile Goerg, Muriel Gomez-Perez (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2009, pages 151-170

¹⁰⁶ Claude Hagège et Bernard Zarca, « Les Juifs et la France en Tunisie. Les bénéfices d'une relation triangulaire », *Le Mouvement Social*, 2001/4, n°197, pages 9-28, pages 12-25.

¹⁰⁷ Jamila Binous, Fatma Ben Bechr et Jallal Abdelkafi, *Tunis*, Sud Éditions, Tunis, 1985, pages 111-116 ; Abdesslem Ben Hamida, art. cit. ; Jerfel Kamel, « Siciliens et maltais au XIXe et XXe siècles. Le cas de la ville de Sousse », *Mawarid*, n°18, 2013, pages 159-191.

fédérée par un patriotisme renforcé à partir de 1881 auquel contribuent le consulat et différentes organisations sociales et politiques. Bien qu'ils et elles sont compté-e-s au nombre des « Européens », ils et elles occupent une position ambiguë et peu valorisée dans la hiérarchie sociale du protectorat¹⁰⁸. La population pauvre de Tunisie, et principalement de Tunis et de ses environs, compte ainsi nombre d'Italien-ne-s. Leur scolarisation progresse cependant au cours du temps, et notamment en raison du développement d'initiatives scolaires de la part des bâtisseurs et bâtisseuses de l'italianité. Si les Italien-ne-s n'ont pas de poids dans l'exercice du pouvoir officiel, le Consulat entretient un rapport de force avec le protectorat ; la communauté italienne imprime en outre de sa marque la vie politique, et principalement à Tunis où elle s'exprime en tant que telle dans l'espace public¹⁰⁹.

En plus des populations de la communauté *twānsa*, les individus pouvant se référer aux tribunaux juifs et au Conseil de la communauté juive sont de nationalité italienne et, de ce fait, classé-e-s par l'administration dans la catégorie des « Européens »¹¹⁰. Cela étant, ils et elles sont quotidiennement assignées à cette communauté, appelée *grāna*¹¹¹. Cette appellation provient du pluriel de *gorni-a*, une modification du terme arabe désignant les habitant-e-s de la ville italienne de Livourne, pôle d'identification des individus se reconnaissant en cette communauté¹¹², qu'auraient quitté leurs ancêtres entre le XVe et le XIXe siècles pour s'installer en Tunisie. Ils et elles sont appelé-e-s, en français, « Livournais-e-s »¹¹³. La communauté *grāna* élabore et maintient des mœurs de distinction avec la communauté *twānsa* au prétexte de son ascendance européenne : la langue italienne ou française est privilégiée ; ils et elles évoluent principalement dans des cercles et des univers professionnels bourgeois ; leur prestige social, leur raffinement et leur confort matériel sont mis en évidence ; beaucoup sont laïques ; les lieux d'habitation, de loisirs, de cultes, les cimetières ne sont pas les mêmes que ceux de la catégorie *twānsa*, et les mariages avec les membres de cette communauté-ci sont rares¹¹⁴. Les israélites de la communauté *twānsa* puisent quant à elles et eux leurs origines dans une histoire ayant pour cadre l'histoire berbère du Maghreb, remontant possiblement au

¹⁰⁸ Laura Davi, « Entre colonisateurs et colonisés : les Italiens de Tunisie (XIXe-XXe siècle) », Jacques Alexandropoulos et Patrick Cabanel (dir.), *La Tunisie mosaïque. Diasporas, cosmopolitisme, archéologies de l'identité*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, pages 99-114 ; Gabriele Montalbano, op. cit.

¹⁰⁹ Christophe Guicide, art. cit.

¹¹⁰ Jacques Taïeb, « Évolution et comportement démographique... », art. cit., pages 953-954.

¹¹¹ Claude Hagège et Bernard Zarca, art. cit., pages 12-13 ; Paul Sebag, *Histoire des Juifs de Tunisie des origines à nos jours*, L'Harmattan, Paris, 1991 ; Paul Sebag, *Tunis. Histoire d'une ville*, L'Harmattan, Paris, 1998, pages 271-273.

¹¹² Martino Oppizzi, op. cit., pages 17 et 39-59.

¹¹³ Christophe Giudice, art. cit.

¹¹⁴ Martino Oppizzi, op. cit., pages 103-128 ; André Nahum, *Feuilles d'exil. De Carthage à Sarcelles*, Éditions Café noir, Noirmoutier, 2004, page 98 ; Paul Sebag, *Tunis...*, op. cit., page 273 ; Élie Cohen-Hadria, « Les milieux juifs de Tunisie avant 1914 vus par un témoin », *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1967, n°60, pages 89-107.

VIII^e siècle avant notre ère, et du moins avérées à partir du VII^e siècle¹¹⁵. Le protectorat renforce encore la division entre les deux communautés en excluant l'élite *grāna* de ses postes d'influence ; beaucoup des membres de cette catégorie participent alors à la diffusion de la culture de langue italienne en Tunisie bien que beaucoup aient aussi été séduit-e-s par les perspectives de protection, d'ascension sociale et d'intégration à une nation présentée comme universelle dont se targue la France¹¹⁶. Les membres du groupe *twānsi* connaissent en revanche une francisation encore renforcée. S'ils et elles sont installé-e-s dans une position intermédiaire sur laquelle s'appuient le pouvoir français, et profitent des nouvelles structures qu'ils et elles interprètent comme des moteurs d'ascension sociale, ils et elles n'atteignent toutefois pas le statut de la population colonisatrice et beaucoup demeurent pauvres et illettré-e-s¹¹⁷. En outre, 7000 israélites de toute nationalité prennent la nationalité française — entre 1924 et 1947 principalement —, un changement facilité par le pouvoir français pour accroître les effectifs de ses ressortissant-e-s¹¹⁸.

Les Français-es représentent donc la strate de population la plus riche, la plus lettrée, la plus sujette à s'exprimer politiquement et la plus valorisée par le pouvoir. Les inégalités qui traversent les populations résultent bien de l'entrecroisement entre assignation administrative et classe sociale. Pour reprendre l'expression consacrée, la société de la Tunisie coloniale prend les traits d'une mosaïque¹¹⁹, mais non d'une mosaïque lisse, composée de carreaux bien agencés. Ressemblant surtout à une autre spécialité tunisienne, culinaire celle-ci, le mille-feuille, cette société coloniale se fonde sur la distinction et la juxtaposition, sans mélange, entre différents éléments. Les populations vivent en effet dans des espaces physiques et sociaux étanches, comme le relate l'écrivain Albert Memmi (1920-2020) dans, notamment, son roman autobiographique *La statue de sel*¹²⁰. Une étanchéité dont profitent, donc, le pouvoir français et la population française, éléments dominants de ce mille-feuille colonial.

Tunis, capitale du protectorat et cadre de la plupart des éléments que retranscrit ma thèse, est à l'image de cette société dans son ensemble¹²¹ : hiérarchisée, compartimentée¹²², vivant à « double vitesse »¹²³. Les Français-e-s, de 5 400 en 1891, passent à 19 400 en 1911¹²⁴

¹¹⁵ Jacques Taïeb, *Sociétés juives du Maghreb moderne (1500-1900). Un monde en mouvement*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2000, pages 24-25. La thèse d'un judaïsme prosélyte durant l'Antiquité a notamment été étayée par Shlomo Sand, *Comment le peuple juif fut inventé : de la Bible au sionisme*, Fayard, Paris, 2008, et, récemment, dans le cas spécifique du Maghreb, par Julien Cohen-Lacassagne, *Berbères juifs. L'émergence du monothéisme en Afrique du Nord*, La Fabrique, Paris, 2020.

¹¹⁶ Claude Hagège et Bernard Zarka, art. cit., pages 9-25 ; Martino Oppizzi, op. cit., pages 66, 77, 98-101, 153-159, 241-250, 322-342 ; Gabriele Montalbano, op. cit., pages 56-71 et 246-452.

¹¹⁷ Claude Hagège et Bernard Zarka, art. cit., pages 9-28.

¹¹⁸ Habib Belaïd, « Logique ethnique et logique coloniale à travers les associations en Tunisie entre les deux guerres », Jacques Alexandropoulos et Patrick Cabanel (dir.), op. cit., pages 199-210, page 203.

¹¹⁹ Lucette Valensi, « La mosaïque tunisienne : fragments retrouvés », Jacques Alexandropoulos et Patrick Cabanel (dir.), op. cit., pages 23-29.

¹²⁰ Albert Memmi, *La statue de sel*, Gallimard, Paris, 1972 [1953]. Voir aussi Albert Memmi, *Agar*, Gallimard, Paris, 1984 [1952].

¹²¹ Voir l'annexe III.

¹²² Jamila Binous, Fatma Ben Bechr et Jellal Abdelkafi, op. cit. ; Abdessalem Ben Hamida, art. cit.

¹²³ Hedi Saidi, art. cit., page 254.

¹²⁴ Paul Sebag, *Tunis, histoire d'une ville*, L'Harmattan, Paris, 1998, page 326.

; les Tunisien-ne-s qui, en 1891, représentaient 81% de la population de la ville, n'en composent que 57,2% en 1911¹²⁵. Si, au XIXe siècle, déjà, la monarchie tunisienne avait cherché à assainir et rationaliser l'espace¹²⁶, les bâtisseurs du protectorat appliquent pour leur part la morale hygiéniste de l'époque et, de plus, pensent la capitale comme ils pensent le régime politique dont elle est le site. Elle est ainsi envisagée et construite comme une ville double où se juxtaposent, « sans se nuire », ville « arabe » et ville « européenne »¹²⁷, symbole concret de l'idéologie de l'association plébiscitée par la France. Résulte de cette conception de l'espace une focalisation sur la partie dite « européenne ». Celle-ci croît considérablement et, à l'image d'une commune française, se caractérise par un système très codifié entre espace privé et espace public, régi par le principe de la voirie¹²⁸. Si la *medina* se voit aussi imposer le règlement relatif à la voirie, elle reste quasi-insalubre sous prétexte de la tradition qu'elle est censée incarner et, outre la préservation des ruelles des *souk-s* (marchés), aucun projet d'embellissement n'y est lancé¹²⁹. À la sortie de cette partie-ci de la ville, un édifice héritier des anciens rempart, l'actuelle *Bāb al bhar* (Port de la mer), à l'époque baptisée de façon éloquente « Porte de France », s'ouvre vers ce qui est considéré comme la modernité¹³⁰ : une ville alimentée en électricité, règlementée par les principes hygiénistes, site du pouvoir, de la concentration des capitaux, et lieu de plaisirs et de distractions — une ville bourgeoise et principalement investie par des Européen-ne-s¹³¹. Ainsi, « plus on s'éloigne de la *medina* et des faubourgs, plus le niveau social s'élève »¹³². La plupart des habitant-e-s de la *medina* sont en effet des musulman-e-s de condition très modeste, mais quelques familles aristocrates y vivent aussi. Les membres de la moyenne ou de la grande bourgeoisie investissent en revanche plus volontiers, à partir des années 1920-1930, les nouveaux quartiers à la périphérie des faubourgs, et notamment le quartier El Omrane, près du parc du Belvédère, ainsi que les villes de la banlieue de Tunis — Le Bardo, La Marsa et Sidi Bou Saïd —, des espaces qui connaissent une pleine modification par la construction d'immeubles et de lotissements. Les israélites de la communauté *twānsa* les plus pauvres vivent dans le quartier de la *hara*, dans le nord-ouest de la *medina* ; celles et ceux de condition plus bourgeoise s'installent progressivement dans la partie « européenne », et notamment dans le quartier La Fayette. Les Italien-ne-s les plus pauvres vivent en revanche dans le sud de la ville « européenne » ou à La

¹²⁵ Abdessalem Ben Hamida, art. cit.

¹²⁶ Paul Sebag, *Tunis, histoire d'une ville...*, op. cit., pages 286-311 ; Benoît Gaumer, *L'organisation sanitaire en Tunisie sous le Protectorat français (1881-1956)*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 2006, pages 168-171.

¹²⁷ Paul D'Estournelles de Constant, *La politique française en Tunisie*, rapport publié en 1891, cité par Paul Sebag, *Tunis, histoire d'une ville...*, op. cit., page 311.

¹²⁸ Leïla Ammar, op. cit., voir notamment pages 461-555 ; Esmahen Ben Moussa, « Le règlement de voirie de Tunis (1889). Genèse et application », Charlotte Jelidi (dir.), *Villes maghrébines en situations coloniales*, IRMC-Karthala, Tunis-Paris, 2014, pages 177-190.

¹²⁹ Jellal Abdelkefi, op. cit., pages 74-85.

¹³⁰ André Nahum, *Feuilles d'exil. De Carthage à Sarcelles*, Éditions Café noir, Noirmoutier, 2004 ; Les Actualités françaises, *70 ans de présence française*, 1951 [film documentaire].

¹³¹ Benoît Gaumer, op. cit. ; David Lambert et Christophe Giudice, art. cit. ; Christophe Giudice, art. cit.

¹³² David Lambert et Christophe Giudice, art. cit., page 154.

Goulette, alors que les Maltais-es investissent les quartiers près des faubourgs au nord de la *medina*. Frontières symboliques, politiques publiques, répartition des richesses comme pratiques matérielles ont pour conséquence la division de l'espace urbain entre groupes, à l'intersection de la catégorie juridique et de la classe sociale. À partir des années 1920-1930, et notamment de la création de nouveaux quartiers périphériques aux faubourgs autour de la *medina*, les espaces se font moins homogènes, mais l'étanchéité demeure toutefois¹³³.

La race, clef de lecture d'une société cloisonnée

Je reviendrai précisément sur la connotation raciale des catégories juridiques et de la division entre populations¹³⁴, non explicite mais relevant plutôt d'un « signifiant flottant » permanent, comme l'a montré l'historien Habib Belaïd¹³⁵. Il convient toutefois de préciser d'emblée que j'utilise le terme « race » en reprenant le point de vue posé par Colette Guillaumin en 1981¹³⁶ : comme l'explique Sarah Mazouz, sociologue contemporaine à notre époque, la race n'existe pas en tant que réalité biologique, mais bien en tant que construit social qui a des effets. Il s'agit d'un « régime de pouvoir », c'est-à-dire d'un rapport social qui crée des inégalités. La race revient en une opération de différenciation des individus, qu'elle soit implicite ou explicite. Cette différenciation est sous-tendue par la pensée raciste et, donc, par l'ascendance, réelle ou supposée, pensée dans un système hiérarchique explicite ou implicite¹³⁷.

Comme l'ont montré Georges Balandier en 1951 et Albert Memmi en 1957 dans leurs essais phares sur les dispositifs et les effets de la colonisation, la race est l'un des éléments-clefs de la domination exercée par la puissance colonisatrice, qui repose sur la croyance en sa supériorité, et qui implique l'étanchéité entre les groupes auxquels sont associés les individus¹³⁸. Avant de développer sur la connotation raciale des façons dont les populations sont contrôlées¹³⁹, il est nécessaire d'affirmer que les catégories administratives et juridiques en cours en Tunisie jusqu'en 1956, relevant d'une taxinomie imprécise à la croisée de l'ethnie, de la religion, de la communauté et de la nationalité, sont d'ordre racial et s'imposent notamment au détriment des colonisé-e-s¹⁴⁰. Ainsi, et comme nombre de chercheurs et de

¹³³ Jellal Abdelkafi, op. cit., pages 61-85 ; Leïla Ammar, op. cit., pages 538-555 ; David Lambert et Christophe Giudice, art. cit., pages 152-155.

¹³⁴ Voir le chapitre 1.

¹³⁵ Habib Belaïd « Logique ethnique et logique coloniale à travers les associations en Tunisie entre les deux guerres », Jacques Alexandropoulos et Patrick Cabanel (dir.), op. cit., pages 199-210, page 199.

¹³⁶ Colette Guillaumin, « 'Je sais bien mais quand même' ou les avatars de la notion 'race' », *Le genre humain*, n°1, 1981, pages 55-64.

¹³⁷ Sarah Mazouz, *Race*, anamosa, Paris, 2020, pages 24-39.

¹³⁸ Georges Balandier, art. cit., pages ; Albert Memmi, *Portrait du colonisé...*, op. cit., pages 83-84 et 87-93.

¹³⁹ Voir le chapitre 1.

¹⁴⁰ Emmanuel Blanchard, *Encadrer des « citoyens diminués ». La police des Algériens en région parisienne*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jean-Marc Berlière, Université de Bourgogne, 2008, page 322 ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser'. Les militantes communistes algériennes entre assignations sexuées et subversion des rôles de genre (1944-1965) », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne].

chercheuses en histoire sociale, et particulièrement en histoire de la colonisation, j'utilise la race comme un concept en raison du fait que la race est l'une des données de la société étudiée. Ce concept souligne le processus d'étiquetage lié à ces phénomènes — l'assignation¹⁴¹ — et sert à mettre en évidence les discriminations voire la domination raciste qui traversent la société et les groupes¹⁴².

L'ordre post-indépendance, un ordre nationaliste

L'indépendance de la Tunisie, négociée à partir de 1954 et officialisée le 20 mars 1956¹⁴³, annonce une modification du régime politique, de la nature de l'ordre du pouvoir, et de la nature de l'ordre social. Avec la victoire électorale de Habib Bourguiba, principal interlocuteur avec la France, la Tunisie devient, d'un État monarchique déclaré immature et soumis au joug français, un État autonome régi par une République qui lui est propre, proclamée le 25 juillet 1957 ; le pouvoir, anciennement colonial, devient national et, plus précisément, nationaliste. L'ordre social colonial, hiérarchique au bénéfice des Français-es, ne prévaut plus ; l'ordre social s'organise désormais autour de l'idée de communauté nationale et de peuple¹⁴⁴. Le pays est, désormais, dirigé par des Tunisiens. Les populations françaises et italiennes le quittent progressivement¹⁴⁵.

Les définitions de peuple et de communauté de l'État nouvellement indépendant reposent sur la nationalité mais elles sont, de façon plus intrinsèque, régies par l'appartenance religieuse. Ainsi le premier article de la Constitution, publiée en 1959, précise que la religion de la toute nouvelle République est l'islam. De ce fait, il exclut les israélites de la communauté nationale, et même lorsqu'ils-elles sont citoyen-ne-s tunisien-ne-s¹⁴⁶. S'impose donc un nouvel ordre de différenciation qui, nous le verrons au chapitre 8, a notamment pour conséquence d'alimenter l'émigration des individus assigné-e-s à ce groupe communautaire. De plus, et bien que l'ordre social ait changé, les classes sociales, dont la composition est à la fois héritières de l'époque ottomane et de l'époque coloniale¹⁴⁷, n'ont pas disparu. Les différences économiques et sociales perdurent notamment entre des populations pauvres, souvent rurales, peu lettrées, et des populations davantage bourgeoises, dont certaines

¹⁴¹ Sarah Mazouz, *La République et ses autres. Politiques de l'altérité dans la France des années 2000*, ENS Éditions, Paris, 2017, pages 5-6.

¹⁴² Magali Bessone et Daniel Sabbagh, « Introduction. Les discriminations raciales : un objet philosophique », Magali Bessone et Daniel Sabbagh (dir.), *Race, racisme, discriminations. Anthologie de textes fondamentaux*, Hermann Éditeurs, Paris, 2015, pages 5-44 ; Loïc J.D. Wacquant, « For an Analytic of Racial Domination », *Political Power and Social Theory*, volume 11, 1997, pages 221-234.

¹⁴³ Charles-André Julien, *Et la Tunisie devint indépendante...*, op. cit., pages 32-196.

¹⁴⁴ Hélé Béji, *Désenchantement national. Essai sur la décolonisation*, Elyzad, Tunis, 2014 [1982], pages 60-78 ; Driss Abbassi, « Le traitement de la période coloniale dans les manuels scolaires tunisiens de 1980 à 1998 : entre histoire et mémoire », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XL, 2002 [en ligne] ; Driss Abbassi, *Quand la Tunisie s'invente*, Autrement, Paris, 2009 ; Béatrice Hibou, « Le réformisme, grand récit politique de la Tunisie contemporaine », *RHMC*, 2009/5 (n°56-4bis), pages 14-39.

¹⁴⁵ Maurice Wolkowitsh, art. cit.

¹⁴⁶ André Nahum, « L'Exil des Juifs de Tunisie : l'échec d'une continuité », *Pardès*, 2003/1, n°34 [en ligne].

¹⁴⁷ M'hamed Oualdi, *Esclaves et maîtres. Les mamelouks des beys de Tunis du XVIII^e siècle aux années 1880*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2015.

appartiennent à la frange élitaire proche du pouvoir, formée par l'enseignement supérieur sous le protectorat français¹⁴⁸.

L'indépendance ne fait donc pas rupture en termes de structuration sociale et en termes de politiques de différenciation, bien que celles-ci et surtout leurs significations ne soient pas similaires à celles qui s'exerçaient sous le protectorat. Davantage, la philosophe tunisienne Hélé Béji discerne un chevauchement entre ce qu'elle considère comme la réalité coloniale et la réalité nationale, c'est-à-dire entre l'essence du pouvoir colonial et le pouvoir nationaliste auquel a abouti le tournant autoritaire que prend le régime dès ses premières années d'exercice. Le maintien des structures sociales doit notamment au fait que l'État indépendant « exploite politiquement [des situations héritées] de la colonisation »¹⁴⁹. Hélé Béji fait ici référence à la situation agricole, mais l'on peut aussi invoquer la continuité entre le système policier du protectorat et celui mis en place à partir de 1956¹⁵⁰. En effet, en maintenant un ordre policier fort et en imposant un ordre politique rigide par l'instauration du régime de parti unique, l'État tunisien développe des formes de domination et de contrôle des populations. Son autoritarisme puise au cœur de la légitimité et de l'unité qu'il construit en opposition à la période coloniale¹⁵¹.

D'un ordre patriarcal à l'autre. Rapports sociaux de sexe et domination masculine

Sous le protectorat comme avant celui-ci, et comme après 1956, ce que l'anthropologue Françoise Héritier a appelé la « valence différentielle des sexes » régit les relations sociales : elles reposent en grande partie sur la croyance en une différence fondamentale entre les catégories « hommes » et « femmes ». Ces catégories sont employées par les institutions, les acteurs et les actrices historiques pour diviser les populations en deux groupes sociaux sous prétexte des différences biologiques perçues¹⁵². Dans le cas de la société étudiée, et comme dans la plupart des sociétés, la valence différentielle des sexes prend la forme du système « sexe/genre », c'est-à-dire d'une confusion entre identité biologique et identité sociale¹⁵³.

¹⁴⁸ Michel Camau (dir.), *Tunisie au présent. Une modernité au-dessus de tout soupçon ?*, IRÉMAM, Aix-en-Provence, 1987 [en ligne] ; Eric Gobe (dir.), *L'ingénieur moderne au Maghreb (XIXe-XXe siècles)*, IRMC-Maisonneuve & Larose, Tunis-Paris, 2004 ; Eric Gobe, *Les avocats en Tunisie*, IRMC-Karthala, Tunis-Paris, 2013. Voir aussi Pierre Vermeren, *Ecole, élite et pouvoir au Maroc et en Tunisie au XXe siècle*, Alizés, Rabat-Riyad (Maroc), 2002.

¹⁴⁹ Hélé Béji, op. cit. page 45. La philosophe reprend ici Khalil Zamiti, « Exploitation du travail paysan en situation de dépendance et mutation d'un parti de masses en parti de cadres », *Les Temps modernes*, octobre 1977, pages 312-333.

¹⁵⁰ Myriam Ben Salem, « L'histoire de la police politique en Tunisie. De Bourguiba à Ben Ali, la gauche et les islamistes se disputaient les prisons », *Le Quotidien*, 09/03/2011, <http://fr.ossin.org>.

¹⁵¹ Hélé Béji op. cit., pages 31 et 89-91.

¹⁵² Françoise Héritier, *Masculin/Féminin. Tome I : La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris, 2012 [1996], pages 20-23.

¹⁵³ Ce système a été théorisé par Gayle Rubin en 1975, voir Donna Haraway, *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, Actes Sud, Paris, 2009 [1991], page 235 ; Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes éditions, Paris, 1991, pages 227-266.

Avant de développer à propos de la teneur de l'ordre qui s'exerce sur les femmes et de ses différentes expressions au cours du temps, il est nécessaire de préciser la définition utilisée du terme « genre ».

Genre et rapports sociaux de sexe : définitions et orientations

Je donne au terme « genre » le sens des « rapports sociaux de sexe », une expression qui, popularisée par la sociologue Danièle Kergoat au début des années 1980¹⁵⁴, connaît un usage renouvelé depuis une quinzaine d'années¹⁵⁵. Elle puise notamment son origine dans les travaux de Christine Delphy, Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu, trois féministes matérialistes françaises — et donc inspirées du marxisme. Dans les années 1970, elles ont mis en évidence la dimension construite des catégories de sexe¹⁵⁶, dès avant la création du concept *gender* en usage aux États-Unis et au Canada depuis le début des années 1980¹⁵⁷. Sans entrer en contradiction avec la définition consacrée que Joan W. Scott a formulé du genre en 1986, déjà donnée en substance plus haut¹⁵⁸, l'expression « rapports sociaux de sexe » signifie de façon évidente l'ensemble de tensions historiquement situées entre deux catégories sociales, là où le « genre » peut, dans le langage courant, désigner simplement le « féminin » ou le « masculin » sans que la dimension construite de ces catégories n'apparaisse d'emblée¹⁵⁹.

En outre, une tendance répandue défend que, si le genre est construit, le sexe est naturel. Chercheurs et chercheuses qui pensent en termes de rapports sociaux de sexe défendent en revanche l'idée que le genre pré-existe au sexe¹⁶⁰. C'est le régime de genre, ou la valence différentielle des sexes, qui impose une certaine appréhension des corps, les répartit entre deux catégories créées par ce rapport social, et leur attribue un ensemble de normes

¹⁵⁴ Danièle Kergoat, *Les femmes et le travail à temps partiel*, La documentation française, Paris, 1984 ; Martine Spensky, « Empires, genre et biopolitiques », Martine Spensky (dir.), *Le contrôle du corps des femmes dans les Empires coloniaux. Empires, genre et biopolitiques*, Karthala, Paris, 2015, pages 12-49, page 16.

¹⁵⁵ Xavier Duzenat, « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés et représentations*, 2007/2, n°24, pages 269-283 ; Stevi Jackson, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible - et nécessaire », *Nouvelles Questions Féministes*, 2009/3 (Vol. 28), pages 16-33 ; Jules Falquet, « Pour une anatomie des classes de sexe. Nicole-Claude Mathieu ou la conscience des opprimé-e-s », *Cahiers du genre*, 50/2011 ; Roland Pfefferkorn, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Éditions Page deux, Lausanne, 2012 ;

¹⁵⁶ Christine Dupont (Christine Delphy), « L'ennemi principal », *Partisans*, n°54-55, juillet-octobre 1970, pages 157-172 ; Nicole-Claude Mathieu, « Homme-culture et femme-nature ? », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 1973, 13-3, pages 101-113 ; Colette Guillaumin, « Pratique de pouvoir et idée de Nature (2). Le discours de la Nature », *Questions féministes*, n°3, mai 1978, pages 5-28 ; Nicole-Claude Mathieu, op. cit. ; Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté-femmes Éditions, Paris, 1992 ; Christine Delphy, *L'ennemi principal. Tome 1 : Économie politique du patriarcat*, Éditions Syllepse, Paris, 2013 [1998].

¹⁵⁷ Roland Pfefferkorn, op. cit., page 60.

¹⁵⁸ Joan W. Scott, art. cit.

¹⁵⁹ Danièle Kergoat, « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », Annie Bidet-Mordrel (coord.), *Les rapports sociaux de sexe*, PUF, Paris, 2010 [en ligne].

¹⁶⁰ Christine Delphy, « Penser le genre : quels problèmes ? », Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, CNRS, Paris, 1991, pages 89-102 ; Nicole-Claude Mathieu, op. cit. ; Jules Falquet, art. cit.

distinctes¹⁶¹. De plus, les rapports sociaux de sexe soulignent les conditions matérielles de l'oppression, qu'il s'agisse du travail, des relations économiques, ou des expressions symboliques de la domination.

Aussi, les « rapports sociaux de sexe » ont été théorisés de manière à être pensés en lien avec d'autres rapports sociaux, de classe, de race, d'âge, ou d'autres¹⁶². Le concept récemment répandu en sciences humaines et sociales qu'est l'« intersectionnalité », élaboré par la juriste états-unienne Kimberle Crenshaw en 1989 pour mettre en évidence les différentes oppressions que vivent les femmes bien qu'elles fassent partie d'une même catégorie de genre, permet encore plus systématiquement de prendre en compte l'articulation des différentes formes de domination, tout en soulignant les différences des vécus¹⁶³. L'intersectionnalité, précieuse, s'accorde avec un raisonnement en termes de rapports sociaux à condition d'être attentive aux conditions matérielles des oppressions¹⁶⁴. Je l'emploie notamment pour souligner la dimension raciale des rapports sociaux que vivent certaines femmes.

Une analyse en ces termes rejette fondamentalement les prétendues origines naturelles de l'oppression : c'est bien la naturalisation des rapports sociaux qui se trouve au fondement de la répartition des tâches et du pouvoir entre la catégorie « hommes », exerçant une activité productive, et la catégorie « femmes », exerçant une activité reproductive¹⁶⁵. Cette interprétation du réel n'entre pas en contradiction avec une analyse des corps situés, des représentations sociales dont ils dépendent et des procédés de justification de l'existence du régime de genre qui se fondent sur les corps¹⁶⁶.

Rapports sociaux de sexe et femmes en Tunisie

Au cours des deux siècles précédents le XXe siècle, hommes et femmes n'exercent pas les mêmes tâches. Celles qu'exercent les hommes sont davantage valorisées — pouvoir politique, droit de cité dans l'espace urbain, position paternaliste au sein de la famille, travail salarié, valeurs guerrières, instruction plus courante — tandis que les femmes occupent des positions moins considérées. Au XVIIIe siècle, elles sont sujettes à des violences physiques et psychologiques justifiées par cet ordre de genre¹⁶⁷. La position d'infériorité dans laquelle elles

¹⁶¹ Colette Guillaumin, « Question de différence », *Nouvelles Questions Féministes*, n°6, pages 3-21, septembre 1979 ; Colette Guillaumin, op. cit., page 91.

Thomas Laqueur a par exemple montré comment les représentations des corps sexués se sont modifiées en Europe à la fin du XVIIIe siècle : Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe*, Gallimard, Paris, 1992.

¹⁶² Danièle Kergoat, ; Roland Pfefferkorn, « Rapports de racisation, de classe, de sexe... », *Migrations et sociétés*, 2011/1 (n°133), pages 193-208, pages 195 et 203-205.

¹⁶³ Kimberle Crenshaw, "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics", *University of Chicago Legal Forum*, Vol. 1989, Article 8.

¹⁶⁴ Danielle Juteau, « Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité », *Cahiers du genre*, 2016/3, pages 129-149.

¹⁶⁵ Roland Pfefferkorn, art. cit., pages 200-202.

¹⁶⁶ Nicole-Claude Mathieu, art. cit. ; Roland Pfefferkorn, op. cit., pages 185-186.

¹⁶⁷ Abdelhamid et Dalenda Larguèche, op. cit.

sont maintenues se discerne notamment dans les discours développés à leur propos à partir du XIXe siècle. Lancés depuis l'Égypte, alors important foyer des productions écrites, ils s'articulent au mouvement intellectuel et culturel désirant faire renaître la civilisation de langue arabe en démontrant sa capacité à rallier la modernité¹⁶⁸. Ils traversent immédiatement la Tunisie, où ils sont repris¹⁶⁹. Tous ces discours proposent de mettre en place des conditions matérielles à l'extraction de « la » femme de sa condition jugée rétrograde — par l'éducation, la sortie hors de chez elle — sous des accents paternalistes : ces débats se déroulent entre hommes lettrés, et n'ont pas d'incidence concrète¹⁷⁰.

Durant le protectorat, bâtisseurs de l'empire comme intellectuels tunisiens défendent des points de vue appelant aux modifications des conditions de vie des femmes, non par leur émancipation, mais pour qu'elles soient en capacité d'éduquer les futurs acteurs de la société — les hommes¹⁷¹. Les femmes sont maintenues dans des espaces sociaux considérés comme spécifiques à leurs fonctions reproductives. De ce fait, et en raison du poids des représentations sociales au sein des institutions, mais aussi des normes défendues par les familles et les différents groupes sociaux et culturels, les femmes sont peu nombreuses à exercer des professions salariées, peu nombreuses à avoir accès à l'éducation. Il serait toutefois historiquement faux et politiquement dangereux de reconduire la vision orientaliste et colonialiste de la réclusion des femmes, et notamment des musulmanes, que la « modernité » serait seule en mesure de libérer¹⁷². Les femmes, aux XVIIIe et XIXe siècles et sans doute bien auparavant, ont trouvé des modes de renégociations et d'assouplissement des normes, sans nécessairement avoir un exercice régulier des rues ; les plus modestes ou les femmes des zones rurales ont exercé des professions hors des circuits officiels ; les citadines pauvres ont toujours eu une pratique de l'espace urbain¹⁷³. De plus, il est indéniable que le protectorat, malgré les discours des défenseurs de l'empire à propos des musulmanes en particulier, ne cherche pas véritablement à modifier leurs conditions d'existence¹⁷⁴.

¹⁶⁸ Anne-Laure Dupont, « Nahda, la renaissance arabe », *Manière de voir*, 2009/8, n°106, pages 28-30 ; Leyla Dakhli, « Beyrouth-Damas 1928 : voile et dévoilement », *Le Mouvement social*, 2010/2, n°231, pages 123-140, page 126.

¹⁶⁹ Voir le chapitre 3.

¹⁷⁰ Souad Bakalti, op. cit., pages 40-62 ; Mustapha Kraiem, *Pouvoir colonial et Mouvement national. La Tunisie des années 1930*, Alif, Tunis, 1990, pages 340-342 ; Zaky Daoud, « Politique et féminismes au Maghreb », Jacques Gubin, Brigitte Rochefort, Brigitte Studer, Christelle Thébaud, Michèle Zancarini-Fournel (Dir.), *Le siècle des féminismes*, Les éditions de l'Atelier, Paris, 2004, pages 371-383 ; Rim Gtari, *L'égalité des femmes en Tunisie : histoire et incertitudes d'une révolution légale*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2015, pages 64-82 ; Leïla Tauil, *Féminismes arabes : un siècle de combat. Les cas du Maroc et de la Tunisie*, L'Harmattan, Paris, 2018, pages 15-38.

¹⁷¹ Sophie Bessis, « Les femmes, enjeu des rivalités coloniales et postcoloniales entre les deux rives de la Méditerranée », *Les Temps Modernes*, 3/2013 (n° 674-675), pages 363-376 ; Sophie Bessis, avec Souhayr Belhassen, *Femmes du Maghreb : l'enjeu*, J.-C. Lattès, Paris, 1992 Voir notamment le chapitre 3.

¹⁷² Sophie Bessis, art. cit. ; Karima Ramdani, *Subjectivités (im)possibles. Femmes, féministes et féminismes dans l'Algérie coloniale*, Thèse en Science politique dirigée par Eleni Varikas, Université Paris VIII, 2014.

¹⁷³ Abdelhamid et Dalenda Larguèche, op. cit. ; Leïla Ammar, op. cit., pages 251-257.

¹⁷⁴ Sophie Bessis, art. cit.

La prise en charge des questions concernant les femmes font partie intégrante du réformisme (autoritaire) que développe Habib Bourguiba¹⁷⁵. Après l'indépendance, l'une des premières mesures phares du nouveau président consiste à publier une série de lois concernant les femmes, réunies sous le nom de « Code du statut personnel ». Bien que novatrices, ces dispositions concernent principalement la position des femmes au sein de la famille et ramènent, donc, encore les femmes à une catégorie de genre classique. Notamment, le droit de vote n'y figure pas. Il n'est obtenu qu'après une bataille politique à laquelle prennent notamment part des communistes¹⁷⁶. De plus, si la Constitution de 1959 proclame l'égalité entre les sexes, la valence différentielle des sexes et le système sexe/genre perdurent. Aussi, le régime issu de l'indépendance se caractérise d'un fort paternalisme à l'égard des femmes. Leur prétendue libération est attribuée à Habib Bourguiba seul, et sert bien davantage son prestige que leur émancipation¹⁷⁷. Les gestes que le maître incontesté du pays accomplit à l'occasion de la journée des femmes, le 13 août 1966, sont à l'image du « féminisme d'État » qu'il impose depuis une décennie¹⁷⁸ : après avoir retiré à une femme, d'ailleurs rétive, son *sefseri* — symbole, selon lui, d'une tradition à dépasser —, il lui admoneste plusieurs petites tapes sur la joue¹⁷⁹.

Les femmes pâtissent de rapports sociaux patriarcaux. Comme dans la plupart des sociétés, le régime de genre, différentiel, distingue deux catégories sociales de sexe et, de plus, est hiérarchisé au détriment des femmes. La domination masculine imprègne une multiplicité de domaines, que cette thèse propose d'analyser en étudiant les façons dont le genre féminin se construit, évolue, modèle les relations et les subjectivités à partir du cas des militantes communistes.

Les communistes, membres d'un parti en-deçà des clivages sociaux ?

Alors que la société tunisienne est caractérisée par des clivages prégnants, le parti communiste est dès sa naissance composé de personnalités associées à des groupes sociaux, à des catégories de sexe, à des catégories juridiques et à des nationalités divers et diverses. Il s'agira, alors, d'étudier si et dans quelle mesure cette composition et ces revendications font du groupe communiste un espace existant en-dehors des pesanteurs de la société. Pour ce faire, l'analyse des espaces de mobilisation communistes s'enrichit du concept « mondes du contact ». Cette notion, notamment utilisée dans le champ des études coloniales depuis qu'elle a été discutée et précisée par Emmanuel Blanchard et Sylvie Thénault, désigne les rares

¹⁷⁵ Sophie Bessis, « Le féminisme institutionnel en Tunisie », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 1999/9 [en ligne]. Voir, en guise de source élocuente, République tunisienne, Ministère de la Culture, *Femme d'hier, femme d'aujourd'hui*, Institut national du patrimoine, Tunis, 2001.

¹⁷⁶ Voir le chapitre 8.

¹⁷⁷ Juliette Bessis « Femmes et politique en Tunisie », Christiane Souriau (dir.), *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 1980, pages 219-234 ; Sophie Bessis, « Le féminisme institutionnel en Tunisie... », art. cit. Ce mythe perdure toujours, voir notamment Amel Ben Zakour, *Bourguiba, le libérateur de la femme tunisienne*, Éditions Universitaires européennes, 2019.

¹⁷⁸ Sophie Bessis, « Le féminisme institutionnel... », art. cit.

¹⁷⁹ ORTF, *Les femmes aussi*, janvier 1968 [émission télévisée].

espaces de la société où des individus de groupes sociaux ou de catégories juridiques différent-e-s se côtoient. Elle met en évidence la possibilité d'un assouplissement des relations dans ces espaces-ci, malgré le poids de la domination et la force des catégories et des oppressions, tout en soulignant le poids en lui-même de la domination¹⁸⁰. Ce concept, valable pour étudier la société coloniale qui, on l'a vu, est très clivée, est également utile pour analyser les phénomènes qui se déroulent après l'indépendance, l'ordre qui s'impose après 1956 n'étant pas exempt d'un étiquetage des individus et de l'existence de différents groupes sociaux.

J'évalue aussi en quoi le fait que des femmes militent, et en quoi l'égalité entre les sexes que prônent en principe les communistes ont pour effet des « contacts » entre hommes et femmes, quelle en est la nature, et si les rapports sociaux en sont brouillés voire transformés.

TROUVEZ LES MILITANTES. AXES, SOURCES ET OUTILS POUR PALLIER LES SILENCES DE L'HISTOIRE

En reliant — de façon un peu cavalière — le titre d'un article de l'historienne Rebecca Rogers¹⁸¹ à une référence à l'ouvrage de Michelle Perrot¹⁸², ce titre annonce la difficulté à repérer les femmes en général, et les militantes en particulier dans les sources imprimées et dans la plupart des travaux publiés¹⁸³. La difficulté d'identifier les femmes engagées pour le communisme doit aussi à celle pour repérer les communistes. Écrire l'histoire des engagements des femmes en faveur du communisme en Tunisie en partant des femmes elles-mêmes implique d'adopter une méthodologie à même de faire émerger les trajectoires biographiques de ces femmes.

La méthodologie que j'emploie puise dans l'historiographie récente et se nourrit d'outils conceptuels que sont les rapports sociaux de sexe et l'agentivité, ou *agency*. Depuis plus d'une vingtaine d'années, et particulièrement depuis une décennie dans le champ francophone, des travaux emploient cette dernière clef de lecture, proposée par Judith Butler outre-atlantique¹⁸⁴, pour porter attention à la capacité d'action individuelle et collective, autonome, qui peut s'exprimer par-delà les déterminismes et les assignations. Son usage, qui complète l'ambition de combler les lacunes portée par le genre, souligne les façons dont les

¹⁸⁰ Emmanuel Blanchard et Sylvie Thénault, « Quel 'monde du contact' ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le Mouvement social*, 2011/3, n°236, pages 3-7. L'historienne et l'historien reprennent la notion « zone de contact » formulée par Mary Louise Pratt, « Arts of the Contact Zone », *Profession*, 1991, pages 33-40.

¹⁸¹ Rebecca Rogers, « 'Cherchez la femme': Women and Gender in French Scholarship on the Empire », *Journal of Women's History*, 2016, 28 (4), pages 124-133.

¹⁸² Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, Paris, 1998.

¹⁸³ Ce titre s'inspire aussi d'un travail mené avec Nassima Mekaoui-Chebout, « Cherchez les féministes. Genre, féminisme et mobilisations collectives en Algérie et en Tunisie », intervention au séminaire « Genre et mobilisations collectives » animé par Lucia, Rose Ndengue, Myriam Paris, EHESS, avril 2021.

¹⁸⁴ Judith Butler, *Gender trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, Routledge, New-York—London, 1999, pages 11 et 22.

rappports sociaux régissent les existences ainsi que les actions, même les plus discrètes, menées par les dominées¹⁸⁵. Ce concept, associé au genre, permet de lire les sources de manière à en extraire des informations sur les femmes étudiées et sur les rapports sociaux qui les traversent et modèlent leurs parcours. En plus de ces sources imprimées, le corpus sur lequel je m'appuie est composé d'entretiens menés, moments de prise de parole immédiate particulièrement à même d'éclairer l'agentivité. Cette méthodologie restitue leurs trajectoires à partir des informations collectées et classées dans une base de données, mise au point grâce à la méthode de la prosopographie¹⁸⁶. Il s'agit bien de transcrire les parcours de femmes faisant vivre, d'une manière ou d'une autre, leurs convictions et le parti communiste — des parcours des militantes.

Le genre, un outil contre la transparence et l'invisibilisation des femmes

La surprise et la superficialité avec lesquelles les médias soulignaient la participation des femmes lors des mouvements de 2010-2011 résultent de représentations orientalistes bien ancrées¹⁸⁷ mais, aussi, témoignent de l'état des connaissances historiques à propos des femmes, et des femmes investies en politique en particulier¹⁸⁸.

En effet, et comme l'ont démontré nombre de chercheuses, restituer l'histoire des femmes en Tunisie, comme celle de toutes les autres femmes, est une démarche qui se confronte à l'absence des femmes d'une large part de l'historiographie. On trouve très peu de traces des femmes dans les travaux relatifs au parti communiste ; mentionnées en passant lorsqu'elles sont dirigeantes¹⁸⁹ — peu le sont, et toutes les dirigeantes ne sont pas nommées —, ou complètement absentes¹⁹⁰, elles ne sont pas complètement et individuellement intégrées aux récits, et n'ont en outre jamais fait l'objet d'un travail de recherche précis, ne serait-ce que d'un chapitre d'ouvrage. Seul Hassine Raouf Hamza consacre une partie de son livre aux femmes communistes. Or, il ne nomme lui aussi que les femmes de la direction, et se contente de donner quelques chiffres imprécis et quelques opinions non-démontrées sur les rôles que les femmes jouent dans le parti et dans les organisations féminines qui lui sont liées ; au bout d'une courte page, il change de sujet¹⁹¹. L'ensemble de ces travaux, publiés

¹⁸⁵ Monique Haicault, « Autour d'*agency*. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 11-24 ; Maxime Cervulle et Armelle Testenoire, « Du sujet collectif au sujet individuel, et retour », *Cahiers du genre*, 2/2012, n°53, pages 5-17.

¹⁸⁶ Voir annexe I.

¹⁸⁷ Edward W. Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, Paris, 2005 [1978] ; Hakim Ben Hammouda, « L'orientalisme et les révolutions tunisienne et égyptienne », *Confluences Méditerranée*, 2011/2 (n°77), pages 63-74.

¹⁸⁸ ...et des difficultés à diffuser les recherches au-delà des cercles académiques. Voir Laurence de Cock, Mathilde Larrère et Guillaume Mazeau, *L'histoire comme émancipation*, Agone, Marseille, 2019.

¹⁸⁹ Leïla Ben Temime, op. cit., pages 10-12 ; Habib Kazdaghli, op. cit. ; Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme...*, op. cit., page 360 ; Mustapha Kraïem, op. cit., page 317.

¹⁹⁰ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit. ; René Gallissot, art. cit. ; Hassine Raouf Hamza, art. cit. ; Béchir Tlili, op. cit. ; Lazlo J. Nagy, art. cit.

¹⁹¹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 89.

entre les années 1970 et 1990, s'intéresse certes davantage à la structure, à l'appareil et aux orientations politiques du parti qu'aux trajectoires de ses militant-e-s.

De plus, cette absence des femmes d'une grande part de l'historiographie est en partie due au peu de cas fait aux femmes dans la très grande majorité des sources — voire, leur absence totale des sources —, qu'il s'agisse de la plupart des documents littéraires, de la presse, des archives administratives ou diplomatiques¹⁹². Comme le montre la suite de la thèse, la plupart des sources imprimées relatives au parti communiste évoquant des femmes sont en effet peu nombreuses. Police comme (hommes) communistes dardent un regard androcentré¹⁹³ sur le monde qui les entoure ; un regard qui, bien souvent, passe au travers des femmes sans les prendre en compte, comme si elles étaient transparentes¹⁹⁴. Cependant, comme l'analyse la première partie de la thèse, les archives de surveillance, tout comme les archives judiciaires analysées par Arlette Farge, sont les produits d'une recherche extensive de toute trace de désordre social et politique et elles évoquent, à l'occasion, des femmes. Dans le même ordre d'idée, les communistes tâchant de faire démonstration de la capacité inclusive de leur parti, évoquent aussi des femmes¹⁹⁵.

Ainsi, l'invisibilité que les femmes subissent dans les ouvrages historiques ne peut manquer d'être due à une myopie historienne ou, plutôt, à un prisme de lecture androcentré. Il faut attendre la naissance du féminisme tunisien au tournant 1970-1980 pour que des chercheuses décident de concentrer leur attention sur les femmes afin de les faire émerger des archives, mais celles-ci ne sont jamais étudiées sous le prisme de leur militantisme communiste¹⁹⁶. En outre, on trouve quelques informations sur des femmes communistes dans l'index que l'historienne Juliette Bessis — elle-même ancienne militante communiste — a consacré aux cadres syndicalistes ; les femmes n'y sont qu'un petit nombre et ne sont pas, là non plus, appréhendées à l'aune de leur engagement en faveur du communisme¹⁹⁷. Très récemment, l'anthropologue Rim Lajmi a, elle, utilisé le prisme du genre pour combler les manques à propos de l'histoire des femmes dans les partis révolutionnaires, à partir d'une

¹⁹² Voir, notamment, Lilia Labidi, « Lutte des femmes contre la répression », *IBLA*, vol. 47/157, 1984, pages 249-279 ; Habib Kazdaghli (dir.), *Mémoire de femmes. Tunisiennes dans la vie publique*, MC-éditions, Tunis, 1993 ; Geneviève Dermerjian et Dominique Loiseau, « Les sources orales et l'histoire des femmes et du genre », Florence Descamps (dir.), *Les sources orales et l'histoire*, Éditions Bréal, Paris, 2006, pages 211-239.

¹⁹³ Comme les administrateurs étudiés par Marie Rodet, « C'est le regard qui fait l'histoire. Comment utiliser des archives coloniales qui nous renseignent malgré elles sur l'histoire des femmes africaines », *Terrains & Travaux*, 2006/1 n°10, pages 18-35.

¹⁹⁴ Colette Guillaumin, « De la transparence des femmes. Nous sommes toutes des filles de vitrières », *Questions féministes*, n°4, novembre 1978, pages 51-54.

¹⁹⁵ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Éditions du Seuil, 1989, Paris, pages 13-14 et 44-45.

¹⁹⁶ Ilhem Marzouki, *Féminisme et politique. Le mouvement des femmes en Tunisie du début du siècle à nos jours*, Diplôme de recherches approfondies en sociologie dirigé par Ridha Boukraa, Université de Jendouba, 1986 ; Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie en 1944 », *Le Maghreb-Tunis*, n°122, 14 octobre 1988, pages 19-24 ; Noura Borsali, « L'Union des Jeunes filles de Tunisie », *Le Maghreb*, n°134, 14 janvier 1989, pages 24-27 ; Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXe siècle. Féminisme et politique*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1993 ; Souad Triki, entretien avec Gladys Adda, « Je reste optimiste », Habib Kazdaghli (dir.), op. cit., pages 51-77 ; Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda », Dalenda Larguèche (dir.), *Femmes en ville*, Editions de l'Université Manouba, Tunis, 2005, pages 55-74.

¹⁹⁷ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit.

analyse des trajectoires de femmes de nationalité italienne¹⁹⁸, comme l'a fait Leila El Houssi dans le cas des femmes antifascistes et communistes¹⁹⁹. Aucun travail ne s'est pour l'instant concentré sur la participation des femmes dans d'autres partis politiques — SFIO ou partis du Destour. Quelques publications évoquent toutefois, de façon très parcellaire, la présence de femmes au sein de ces groupes²⁰⁰. Cette faible présence des femmes dans les sources et l'historiographie ne signifie donc pas que les femmes n'ont pas participé à la sphère d'engagement politique tunisienne ; elle signale néanmoins le différentiel entre nombre de femmes et nombre d'hommes investi-e-s dans les sphères politiques. Il s'agira, alors, de déterminer les raisons à un investissement féminin moins important, et les raisons pour lesquelles, comme l'a montré l'historiographie, elles s'engagent plus volontiers au sein d'associations sociales²⁰¹.

Mon travail suit des orientations similaires à celui de Rim Lajmi. On voit donc bien le premier intérêt de l'histoire des femmes, puis du genre : lire les sources disponibles en étant attentive aux catégories de sexe auxquelles les protagonistes sont associées, et tâcher de faire précisément émerger les femmes. Repérer les mentions de femmes dans les sources disponibles constitue, donc, une première étape de mes recherches. On peut, de ce fait, identifier les femmes qui fréquentent le parti communiste, retracer leurs activités mais, aussi, questionner les raisons de leur absence des documents consultés — absence du parti ? invisibilisation par une police focalisée sur les hommes et, donc, vision masculiniste de l'investissement politique ? absence de prise en compte de la part de la direction en raison du faible engagement des femmes en général dans les espaces de mobilisation ? Rendre visible les femmes, une démarche certes essentielle, n'est cependant pas suffisante pour analyser et les trajectoires, et les façons dont les rapports sociaux de sexe les imprègnent²⁰².

Comme l'ont montré plusieurs travaux, certaines des sources qui évoquent des femmes en esquissent un portrait imprécis, évanescent, archétypal, ou qui les réduit à leur genre sans décrire leurs activités. Cela vaut notamment pour les archives du pouvoir, mais pas

¹⁹⁸ Rim Lajmi, « Italiene di Tunisi, dette 'Le Tunisine' : destini incrociati, storie di vita e di militanza tra Tunisia, Francia e Italia », Laura Faranda (dir.), *Non più a sud di Lampedusa : Italiani in Tunisia tra passata e presente*, Armando Editore, Roma, 2016, pages 69-83 ; Rim Lajmi,

¹⁹⁹ Leila El Houssi, « Viaggio nell'emigrazione femminile della sponda sud del Mediterraneo. Due donne borghesi e comuniste a Tunisi : Nadia Gallico (Spano) et Litza Cittanova (Valenzi) », Stefano Luconi e Mario Varricchio (a cura di.), *Lontane da casa. Donne italiane e diaspora globale dall'inizio del Novecento a oggi*, Centro Altreitalie sulle Migrazioni Italiane, Torino, 2015 [en ligne].

²⁰⁰ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit. ; Maurice Borrmans, *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours*, Mouton & Co, Paris-La Haye, 1977, page 288 ; Lilia Labidi, « Circulation des femmes musulmanes dans l'espace public et politique formel, le cas de la Tunisie en période coloniale », *Actes des 2èmes journées Aziza Othmana, « Participation des femmes à la vie publique »*, Edités par Lilia Labidi, Tunis, 1990, pages 19-43 ; Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 50, 67 et 81-84 ; Souad Bakalti, op. cit., page 101 ; Lilia Labidi, « Femmes et actions de solidarités dans la Tunisie coloniale », *Cahiers de la Méditerranée*, décembre 2011, n°63, pages 101-111 ; Alia Baccar, *Râfia Bornaz. Militante tunisienne sous le protectorat français*, Nirvana, Tunis, 2012.

²⁰¹ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit.

²⁰² Michèle Zancarini-Fournel, « Préface », Marc Bergère, Luc Capdevila (dir.), *Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, PUR, Rennes, 2006, pages 9-11, page 11 ; Jules Falquet, art. cit.

uniquement²⁰³. Nous verrons que cette tendance a bien cours dans une grande part des sources utilisées ici²⁰⁴. Reproduire ce type de descriptions, tout comme reproduire des descriptions du même ordre de toutes et tous les dominé-e-s, revient à reproduire des rapports de pouvoir. Il s'agit donc d'évaluer les façons dont les femmes y sont décrites. J'étudie aussi abondamment les discours que le parti produit sur les femmes et les effets de ces discours, mais aussi ce à quoi renvoient les manières dont la police surveille les militant-e-s, et la mesure dans laquelle ces sources donnent accès à ce qu'elles accomplissent. À la suite de Gayatri Chakravorty Spivak, il s'agit alors de mettre en évidence les raisons de la mise au silence, du peu d'évocations de femmes, ou du faible nombre de discours sur les femmes, ainsi que de prendre en compte le peu qui est transmis à leur propos, et le peu qui est restitué des faits et gestes des femmes en propres. Il est en outre impératif de prendre en compte l'ensemble des données sociales afin d'éviter tout risque d'essentialisation²⁰⁵. Là réside donc le second intérêt, double, de l'outil du genre : faire apparaître les rapports sociaux de sexe, et faire apparaître les différentes expressions de la construction de la catégorie sociale « femmes » — et, donc, de la féminité.

Intention et agentivité politiques des militantes

De l'explicite à l'infra-politique. Traces de l'engagement et agentivité de subalternes

Puisque les sources disponibles ne renseignent pas exactement sur la composition humaine des effectifs et sur l'identité précise de l'ensemble des adhérent-e-s, elles invitent, pour identifier qui sont les femmes investies en faveur du communisme et pour en tracer les trajectoires, à une analyse des pratiques et de ce que ces pratiques signifient en termes de convictions.

Les quelques chiffres donnés précédemment donnent une idée du nombre d'*inscriptions* au parti communiste, et non du nombre de personnes réellement *investies* ; à noter toutefois que certains de ces chiffres, établis durant les périodes de répression, désignent les membres suffisamment actifs pour que la police les repère. Le fait de s'inscrire et, donc, de « prendre sa carte » est conditionnée par le paiement d'une cotisation, et participe alors aux subsides qui permettent au parti de poursuivre ses activités. Il implique, en principe, d'assister au moins aux réunions de cellules. L'inscription accroît donc et les effectifs, et la visibilité du PC. Néanmoins, si l'inscription au parti suppose au moins des sympathies pour le

²⁰³ Voir, par exemple, Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, La découverte, Paris, 2017 [2012], pages 106-118 ; Dominique Lagorgette, « La ou les pétroleuses ? Du politique au sexuel, et retour », Natacha Chetchuti et Luca Greco (dir.), *La face cachée du genre*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2012 [en ligne] ; Martial Poirson (dir.), *Combattantes. Une histoire de la violence politique en Occident*, Éditions du Seuil, Paris, 2020.

²⁰⁴ Voir, notamment, le chapitre 2.

²⁰⁵ Gayatri Chakravorty Spivak, « Can the Subaltern Speak? », Cary Nelson and Lawrence Grossberg (ed.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, 1988, pages 271-313 ; Anne Castaing, « Penser la différence : du féminisme et de la postcoloniale », *Le Carreau de la Bulac* [<http://bulac.hypotheses.org>], 10 octobre 2013.

communisme, elle ne pré-suppose ni une implication régulière de la part de l'adhérent-e, ni de très fortes convictions.

Ainsi, les chiffres disponibles ne revêtent pas nécessairement la réalité de l'*engagement* physique, temporel, moral des membres du parti. En suivant Marc Lazar, l'un des historien-ne-s s'intéressant aux communistes et non aux seuls partis, la définition retenue de l'*engagement* est celle d'un processus conditionné et initié par l'*adhésion* philosophique et morale au projet politique du parti. Le terme « adhésion » désigne certes le moment où une personne prend sa carte au parti, mais aussi le moment où une personne prend conscience de sa croyance dans ce que défend le parti. Plusieurs types d'adhésion ont été théorisés par les historien-ne-s, allant d'une adhésion puisant dans l'émotion ressentie lors d'un événement public, à l'imprégnation des revendications sur le lieu de travail, par exemple, jusqu'à une adhésion « existentielle » pour un groupe prenant les traits d'une structure d'accueil²⁰⁶. Ainsi, toute personne qui croit dans les revendications du parti et décide de s'investir pour les défendre y est engagée ; est communiste toute personne qui s'engage pour le parti. En m'inspirant du travail de Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau à propos des militantes communistes en métropole, j'interroge les raisons pour lesquelles des femmes adhèrent et s'engagent, et si ces raisons sont liées aux rapports sociaux de sexe²⁰⁷.

Les 183 femmes étudiées ont agi de façon suffisamment perceptible pour être évoquées, même à une seule occasion, dans les sources utilisées. L'*engagement* s'exprime en effet par des activités, qui portent et défendent les revendications du parti — participation aux réunions, aux meetings, aux manifestations dans l'espace public, prises de parole lors de ces événements, rédaction d'articles, distribution de tracts ou de journaux, propagande orale, par exemple. Chacune de ces activités est un acte de *militantisme*²⁰⁸. L'*engagement* est perceptible au travers des pratiques sur lesquelles le militantisme repose ; le militantisme constitue donc un indice de l'adhésion au projet du communisme. Ainsi, le militantisme m'intéresse dans la mesure où il signale l'*engagement*. Je reprends les termes de Ludivine Bantigny, Fanny Bugnon et Fanny Gallot, donnant leur préférence au terme « engagement », revêtant une acception plus large que le militantisme seul²⁰⁹ — et signalant les convictions et l'adhésion morale et philosophique des individus, comme le défendait Marc Lazar. Un intérêt central est accordé aux pratiques, qui constituent les indices de la participation des femmes au projet du parti communiste et, donc, du fait d'*être* communiste. Il s'agit alors de déterminer, à partir des pratiques perceptibles, qui est engagées en faveur du communisme, et d'étudier les formes

²⁰⁶ Marc Lazar, « Le parti et le don de soi... », art. cit., pages 35-36.

²⁰⁷ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes », Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009, pages 94-113. Voir aussi, pour une approche théorique de l'*engagement* au prisme du genre, Alvarez Elvita, Parini Lorena, « Engagement politique et genre : la part du sexe », *Nouvelles Questions Féministes* 3/2005 (Vol. 24), p. 106-121.

²⁰⁸ Olivier Fillieule et Bernard Pudal, « Sociologie du militantisme », Éric Agrikoliansky, Isabelle Sommier et Olivier Fillieule (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte, Paris, 2010, pages 163-184.

²⁰⁹ Ludivine Bantigny, Fanny Bugnon et Fanny Gallot, « Le genre de l'*engagement*. Enjeux historiques et politiques », Ludivine Bantigny, Fanny Bugnon et Fanny Gallot (dir.), « *Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ?* ». *Le genre de l'*engagement* dans les années 1968*, PUR, Rennes, 2017, pages 7-14, page 13.

prises par ces activités, le répertoire d'actions dont usent les femmes, et les espaces physiques où ces pratiques se déploient.

Porter une attention soutenue aux pratiques vise à restituer leur diversité, mais aussi à restituer la diversité des individus qui agissent pour le communisme. En effet, les militant-e-s de base sont moins souvent évoqué-e-s dans les sources que ne le sont les dirigeant-e-s²¹⁰. En outre, on l'a vu, les femmes en général sont moins évoquées que les hommes dans les sources ; de plus, elles peuvent être l'objet de descriptions qui déprécient leur engagement. Pour ces deux principales raisons, il convient de porter attention non seulement aux activités les plus explicites, se déroulant souvent dans l'espace public, mais aussi aux activités les plus discrètes ou les plus ponctuelles, à condition qu'elles participent à porter ou à faire vivre le projet politique du parti. Notamment, la nature des activités menées et leur évocation dans les sources varient lors des périodes de répression, qui impliquent une discrétion renforcée de la part des communistes. Pour évaluer la mesure dans laquelle un acte, aussi discret soit-il, relève ou non du militantisme, je procède à un recoupement des informations disponibles mais, aussi, à une interprétation de chaque activité connue sous l'angle du message qu'elle charrie et des signes d'appartenance qu'elle donne à voir²¹¹. Comme le montre Marc Lazar, l'appartenance au parti résulte en effet de « l'entrée en communisme » que le parti tend à susciter ; le fait d'être communiste est la conséquence d'un processus : l'on *devient* communiste par l'adhésion morale et par le militantisme. Cette appartenance a pour résultat l'incorporation des normes morales et concrètes du parti, des règles de l'institution, de la culture politique qui se développe au sein du groupe²¹² — la socialisation politique²¹³. Il s'agit alors d'étudier, quand cela est possible, les mécanismes de cette appartenance — dramaturgie, rites ou registres émotionnels suscités, par exemple²¹⁴. Je cherche surtout à déceler les signaux de cette appartenance — langages ou comportements — dont les pratiques militantes sont adoptées. Une personne chantant l'Internationale dans la rue a ainsi plus de chance d'être militante qu'une autre se rendant à une seule réunion publique organisée par le parti.

Le militantisme reposant sur des pratiques, les pratiques les plus nombreuses et les plus régulières supposent un fort degré d'adhésion aux revendications du parti, et au parti lui-même²¹⁵. Cependant, les sources ne donnent pas accès à toutes les activités qui relèvent du militantisme, ou en diminuent la portée politique. Les *Subaltern Studies* nous enseignent que les individus placés en position inférieure dans la hiérarchie du pouvoir, les subalternes — les femmes et les colonisé-e-s notamment —, voient leurs actions et leurs voix négligées,

²¹⁰ Constance Margain, « La méthode prosopographique appliquée aux militants du syndicat de l'Internationale des gens de la Mer (1930-1937) : des résultats croisés entre vécu et événements historiques », *Interrogations ?*, n°17, janvier 2014 [en ligne].

²¹¹ Sabine Dullin et Brigitte Studer, art. cit.

²¹² Marc Lazar, « Le parti et le don de soi... », art. cit., pages 35-39.

²¹³ Annick Percheron, *La socialisation politique*, Armand Colin, Paris, 1993.

²¹⁴ Christophe Traini et Johanna Siméant, « Introduction », Christophe Traini (dir.), *Émotions... mobilisation !*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2009, pages 11-37.

²¹⁵ Marc Lazar, « Le parti et le don de soi... », art. cit., pages 39-40.

ignorées, ou rendues inefficaces²¹⁶. Il s'agit alors d'évaluer ce qui dicte les pratiques, aussi peu nombreuses ou aussi discrètes soient-elles : une activité militante se reconnaît non seulement au message qu'elle porte, mais aussi à l'intention qui se niche derrière. J'analyse alors les sources disponibles de manière à en extraire les informations permettant de localiser les femmes agissant intentionnellement dans un but politique. De plus, ces informations s'enrichissent d'une compréhension des formes de pouvoir dont résulte cette invisibilisation ou cette négligence. Selon les recherches récentes sur le fait colonial et celles de Ann Laura Stoler en particulier, héritées des *Subaltern Studies*, une attention portée aux affects qui dictent l'écriture des documents administratifs renseignent sur cette nature du pouvoir. Elle se décèle souvent dans le filigrane des archives — que l'on fait apparaître en suivant les objectifs et les émotions présidant à la rédaction des documents²¹⁷. Des interprétations de l'ordre de l'infra-politique participent à cette même démarche de repère de l'intention politique des femmes étudiées. Cette notion, développée par James C. Scott, vise d'abord à décrire les pratiques qui se déroulent en-deçà ou en-dehors de l'action politique assumée et ne s'applique donc a priori pas à des personnes engagées pour un parti. Toutefois, puisqu'elle permet de prendre en compte les résistances discrètes, menées à bas bruits par des individus et des groupes subalternes qui élaborent des pratiques de contestation moins explicites que les formes les plus visibles de mobilisation, elle ouvre la définition du militantisme. Elle appelle à prendre en compte toute forme d'action des femmes, à condition qu'elle soit portée par un désir politique. Ce concept aide de plus à reconnaître la place de sujets pensants et agissants qu'occupent les dominé-e-s²¹⁸. Il s'agira aussi de déterminer si les pratiques sont menées en infra-politique par les femmes en raison de la position subalterne qu'elles occupent dans la nébuleuse communiste, et si leur position subalterne dans le parti et en-dehors les pousse à l'infra-politique. Cette orientation de recherches permet d'éviter de reproduire des discours, des pratiques et des représentations confinant les subalternes — et notamment les colonisé-e-s et les femmes — à des positions d'objets muets. En outre, l'infra-politique invite à voir, à côté du « texte public » du parti — exprimé au grand jour —, le « texte caché » des militant-e-s, résistances subreptices et opinions discrètement distillées²¹⁹ ; il appelle à analyser les multiples façons qu'ont les militantes de s'imprégner du communisme.

L'agentivité est un outil précieux pour souligner les intentions : il permet, notamment, de restituer les marges de manœuvre et la capacité d'actions des acteurs et des actrices, tout comme leur conscience de soi²²⁰. Né dans le champ des études féministes, cet instrument est d'abord utilisé pour mettre en évidence les modalités d'action des femmes afin de souligner les gestes accomplis, la force émancipatrice de certains d'entre eux, mais aussi la reproduction

²¹⁶ Ranajit Guha, op. cit. ; Gayatri Chakravorty Spivak, op. cit. ; Ranajit Guha and Gayatri Chakravorty Spivak (ed.), op. cit.

²¹⁷ Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain. Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton University Press, Princeton and Oxford, 2009, page 20.

²¹⁸ James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Éditions Amsterdam, Paris, 2008, pages 16-28, 37-44, 157, 169 et 199-243.

²¹⁹ Ibid., pages 26-28.

²²⁰ Jacques Guilhaumou, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 25-34.

des normes, ainsi que leur utilisation par les actrices à des fins qui peuvent être subversives²²¹. Ce nouveau concept se fait notamment une place parmi les études du fait colonial pour enrichir les perspectives héritées des *Subaltern Studies* en complexifiant l'analyse des rapports sociaux et des positions sociales. Les travaux récents mettent tout à la fois en évidence la force des catégories et des déterminismes, l'activation et la reproduction de celles et ceux-ci par les individus et les groupes, et les possibilités de leur infléchissement. Sans nécessairement utiliser nommément cet outil, les publications récentes portent une attention particulière aux identités imposées et à leurs effets, mais aussi aux trajectoires et aux modes de négociations des individus en position subalterne, et des colonisé-e-s notamment²²². À l'instar de travaux sur le communisme, j'interroge aussi l'exercice de l'agentivité au sein du cadre militant²²³ : les femmes utilisent-elles les ressorts militants pour exister dans le groupe, pour gravir les échelons, pour porter des revendications particulières ? Les utilisent-elles à des fins débordant les seuls cadres du militantisme ?

Cependant, il est parfois difficile de déceler l'intention derrière les pratiques, et tout acte de négociation ou de refus ne fait pas figure de résistance, comme il ne donne pas toujours à voir l'agentivité d'un individu ou d'un groupe, souvent contrainte par la force des oppressions²²⁴. Afin de ne pas verser dans le romantisme interprétatif, et de ne pas, non plus, mettre de côté une militante en raison de sa grande discrétion, il convient d'analyser en détails et l'action menée, et sa portée, mais aussi de proposer des hypothèses. Ainsi, à plusieurs reprises, les activités menées par des femmes étudiées donnent lieu à plusieurs interprétations visant à évaluer si ces femmes sont, ou non, militantes : ce sont bien les convictions sur lesquelles reposent l'activité qu'il s'agit de mettre au jour. Par ailleurs, des femmes dont aucune activité factuelle n'est retranscrite par les sources sont aussi considérées comme des militantes ; lorsque leur engagement au parti est de longue durée, par exemple, ou lorsque la force de leur adhésion au projet politique du parti m'a été décrite, au cours des entretiens menés, notamment — sur lesquels je reviendrai. En outre, et malgré cette recherche de l'intention nichée derrière les pratiques, les sources donnent toutefois surtout accès aux individus les plus actifs ou les plus valorisés par le parti ou les plus sujets à être surveillé-e-s

²²¹ Lois McNay, *Gender and Agency. Reconfiguring the Subject in Feminist and Social Theory*, Polity Press, Cambridge, 2000 ; Mrinalini Sinha, « Refashioning Mother India : Feminism and Nationalism in Late-Colonial India », *Feminist Studies*, vol. 26, fall 2000, n°3, pages 623-645 ; Sophie Lhenry, « Militantisme, féminisme et agency : qui de l'oeuf ou de la poule ? Analyse sociologique des carrières militantes de femmes exilées », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 117-135 ; Michela Romagnoli, « Agency : un concept applicable aux associations féminines en Tunisie et au Maroc ? », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 145-153 ; Catherine Achin et Delphine Naudier, « L'agency en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, 2/2013, n°55 [en ligne].

²²² Ann Laura Stoler, op. cit., page 47 ; Ann Laura Stoler et Frederick Cooper, *Repenser le colonialisme*, Payot, Paris, 2013 [1997] ; Jane Burbank and Frederick Cooper, *Empires in World History: Power and the Politics of Difference*, Princeton University Press, Princeton, 2010.

Voir, par exemple, Valentin Chémery, « Contrôler le quotidien. Les rapports journaliers du commissariat de police central à Alger en 1860 », *Page 19*, n°2/printemps 2014, pages 97-112 ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, op. cit. ; Emmanuel Blanchard, « Recours à la force et demandes de justice en situation (post-)coloniale », *Crime, histoire & sociétés*, volume 21, n°2, 201, pages 87-102 ; Sara Legrandjacques, « Rencontres étudiantes. L'itinéraire de Nguyễn Thế Vinh, étudiant indochinois dans l'Europe des années 1920 », *Hypothèses*, 2019/1 (n°22), pages 279-290.

²²³ Sabine Dullin et Brigitte Studer, art. cit. ; Paul Boulland, op. cit.

²²⁴ Monique Haicault, art. cit., pages 11-12.

— comme l'écrit l'historien Guillaume Roubaud-Quashie, spécialiste des Jeunesses communistes de métropole, les trajectoires exhumées sont le plus généralement celles d'« élites obscures »²²⁵. La colonne 15 de la base de données réalisée, qui expose les rôles joués par les militantes de la cohorte, souvent importants dans la hiérarchie, en rend en effet compte²²⁶. Les 183 femmes étudiées constituent donc sans aucun doute un échantillon.

L'analyse des intentions et de l'agentivité invite à prendre en compte des formes d'investissement qui demeurent discrètes dans les sources mais, aussi, des formes d'investissement éloignées des codes et du répertoire de l'action politique. Dominique Loiseau, à propos des femmes engagées dans la région de Saint-Nazaire entre les années 1930 et les années 1970, souligne la multiplicité des formes d'implications des femmes, allant de l'épouse de militant convaincue mais non-adhérente menant une activité sous-terrain, jusqu'à la communiste qui se présente au monde comme telle²²⁷. J'analyse certes les pratiques comme les signes de l'appartenance au parti ; il s'agira néanmoins d'évaluer si des nuances de cet ordre s'appliquent dans le cas des femmes qui agissent en faveur du communisme en Tunisie, les raisons à la menée d'activités militantes de la part de femmes n'appartenant pas forcément au parti, et les raisons à la menée d'activités ténues par des femmes. Ce faisant, si hommes comme femmes exercent leur agentivité pour mener des activités diverses et doivent être considéré-e-s comme militant-e-s même lorsque leurs actions sont discrètes, la mesure dans laquelle les rapports sociaux de sexe infusent le panel des formes de militantisme nécessite d'être interrogée.

Pratiques politiques, division sexuelle du travail militant et perception des femmes et du genre par les communistes

En reprenant les questionnements d'Olivier Fillieule et de Patricia Roux, il s'agit d'étudier comment les pratiques militantes entrent en résonance avec les usages courants du genre²²⁸. Je cherche ainsi à déterminer si hommes et femmes accomplissent des activités équivalentes, et à mesurer si leurs activités se déploient dans les mêmes lieux. Un grand nombre de pratiques politiques se déroulant dans l'espace public et dans ses prolongements²²⁹, il s'agira notamment d'analyser comment les usages différenciés qu'ont les

²²⁵ Guillaume Roubaud-Quashie, « 'Et l'acier fut trempé' ou les dirigeants de l'Union de la jeunesse républicaine de France saisis par la prosopographie », *Hypothèses*, 2015/1 (18) [en ligne].

²²⁶ Voir annexe I.

²²⁷ Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, Paris, 1996, pages 25-45.

²²⁸ Olivier Fillieule et Patricia Roux, « Avant-propos », Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), op. cit., pages 9-13, page 12.

²²⁹ Lilia Labidi, « Circulation des femmes musulmanes... », op. cit. ; Ghazi Hamdi, *Lieux de sociabilité dans la ville de Tunis à l'époque coloniale : ville européenne et cosmopolitisme (1881-1939)*, thèse de doctorat de Sciences du Patrimoine, Université de La Manouba (Tunis) et Université de Montpellier III, dirigée par Leïla Blili et Odile Moreau, 2013, pages 195-222 ; David Lambert et Christophe Giudice, op. cit. ; Christophe Giudice, art. cit. ; Nessim Znaïen, op. cit., pages ; Sarra Zaïed, op. cit., pages 18, 141-142, 163, 187, 221-224 et 238.

hommes et les femmes de l'espace urbain²³⁰ impactent leurs modes d'expression. Les pratiques des militant-e-s sont-elles imprégnées des normes sociales de sexe et de la division sexuelle du travail et du quotidien ? Les femmes inventent-elles d'autres formes de militantisme ? Ma thèse tâche, à partir des quelques informations disponibles, de procéder à une comparaison entre le parti communiste et les autres partis pour interroger la mesure dans laquelle la présence et l'activité des femmes en faveur du communisme sont singulières. Ce faisant, j'analyse les formes d'engagement et de militantisme des femmes communistes en les réinsérant dans le contexte plus large de l'investissement politique des femmes en Tunisie, et en les lisant à l'aune des pratiques de mobilisation des femmes sur cette scène d'engagement.

Aussi, les pistes d'Olivier Fillieule et de Patricia Roux m'invitent à questionner la mesure dans les rapports sociaux de sexe sont produits et/ou reproduits dans et par le militantisme²³¹. Le patriarcat infuse-t-il les façons dont les militant-e-s agissent²³² ? Quel rapport la distribution du travail militant a-t-elle dans la faible évocation des femmes dans les sources, voire leur absence des sources ? J'évalue toutefois la mesure dans laquelle le militantisme permet un assouplissement voire un affranchissement des normes sociales de sexe²³³. La production ou la reproduction des rapports sociaux au sein du parti résulte-t-elle de la façon dont le travail militant est structuré par le parti ? Le parti communiste s'entoure d'un ensemble d'associations et se trouve donc au cœur d'un « mouvement » communiste plus large, ou d'une « nébuleuse » communiste²³⁴. J'étudie les façons dont la nébuleuse communiste se déploie et la nature des ramifications entretenues entre le parti et les organisations qui lui sont liées. Parmi les associations qu'il fonde, se comptent notamment deux organisations féminines, l'Union des Femmes de Tunisie et l'Union des Jeunes Filles de Tunisie, dont l'historiographie fait remonter la création à 1944 et 1945²³⁵ — mais, on le verra, une première UJFT est fondée en 1937²³⁶. En quoi la création de ces organisations répond-elle à la distribution sexuelle du quotidien, et à celle du travail militant ? Il s'agira de surcroît d'étudier en quoi elles participent au développement d'une scène d'engagement au féminin, à l'instar d'autres organisations féminines en Tunisie²³⁷. Au-delà de ces deux associations, le parti prévoit-il des formes d'organisation et des pratiques particulières pour les femmes ? Quand le fait-il, et pourquoi ? Il convient aussi d'évaluer où les femmes militent, et pourquoi elles militent dans tel ou tel espace. En plus des organisations féminines, j'étudie alors les

²³⁰ Lilia Labidi, « Circulation des femmes... », op. cit. ; Susan Ossman (dir.), *Miroirs maghrébins. Itinéraires de soi et paysages de rencontre*, Éditions du CNRS, Paris, 1998 ; Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Les associations de 'femmes au foyer' : des occupations différenciées de la rue », Sylvette Denèfle (dir.), *Femmes et villes*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2004, pages 101-112 ; Dalenda Larguèche (dir.), *Femmes en ville...*, op. cit. ; Leïla Ammar, op. cit., pages 251-257.

²³¹ Olivier Fillieule et Patricia Roux, op. cit., page 12.

²³² Patricia Roux, Céline Perrin, Gaël Pannatier et Valérie Cossy, « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, 3/2005, pages 4-16.

²³³ Ibid. ; Xavier Duzenat, art. cit.

²³⁴ Sabine Dullin et Brigitte Studer, art. cit.

²³⁵ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 94.

²³⁶ Voir le chapitre 5.

²³⁷ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit.

autres organisations de la nébuleuse où des femmes communistes s'investissent, qu'il s'agisse d'organisations culturelles ou de syndicats.

J'analyse aussi, comme je l'ai évoqué plus haut, les façons dont le parti communiste produit des discours *sur* les femmes — sur ses militantes, et sur les femmes en tant que catégorie politique. La place qu'entretient le genre féminin dans les revendications et la culture du parti, ou l'absence de toute évocation ou tout dispositif de revendications renvoyant aux femmes sont systématiquement évalués. Ces revendications satisfont-elles la stratégie d'extension du communisme parmi les masses, activée en fonction de la conjoncture²³⁸ ? Servent-elles à appeler les femmes à la mobilisation ? J'analyse la définition du genre féminin proposée par les communistes en cherchant à déterminer si elle entre en dialogue avec les manières dont le genre féminin se définit dans le monde communiste et, particulièrement, en France et en URSS, mais aussi à l'échelon des organisations internationales auxquelles se réfèrent les associations où les femmes étudiées militent²³⁹. Il s'agit d'interroger si et de quelles façons les femmes sont renvoyées à leurs fonctions biologiques — par la société, par le parti — à quoi sert ou ce que signifie ce renvoi à leurs corps, et ce qu'en font les militantes dans leurs engagements. J'observe aussi les effets de cette définition du genre en étudiant les pratiques militantes, et son incorporation ou non par les militantes — les militantes correspondent-elles à ce que la nébuleuse communiste en Tunisie et dans le monde diffuse en termes de modèle féminin ? Les femmes se saisissent-elles du genre pour porter des revendications ou pour se mobiliser à propos d'une demande particulière au parti et dans les organisations féminines qui lui sont liées ?

Je cherche, par ailleurs, à localiser les discours et les pratiques défendant l'égalité des sexes — quand sont-ils diffusés ? À quelles fins ? Quels sont les termes de l'émancipation des femmes que prônent les communistes ? Inspirée de travaux récents, à contre-courant d'une historiographie et de récits officiels des partis défendant l'irréductibilité des liens entre mouvement féministe, revendications féministes et communisme, je questionne si, comment et pourquoi le parti rejette ou non les mobilisations et les revendications autonomes des

²³⁸ Michel Garbez, « La question féminine dans le discours du Parti communiste français », Jacques Chevalier et al. (dir.), *Discours et Idéologie*, Paris, PUF, 1980, pages 301-393.

²³⁹ Brigitte Studer, « La femme nouvelle », Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflow, Roland Lew, Claude Pennetier, Bernard Pudal et Serge Wolikow (dir.), *Le siècle des communismes*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2000, pages 377-387 ; Sandra Fayolle, *L'Union des femmes françaises : une organisation féminine de masse du parti communiste français, 1945-1965*, Thèse de Science politique dirigée par Philippe Braud, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2005 ; Sandra Fayolle, « L'Union des femmes françaises et les sentiments supposés féminins », Christophe Traïni (dir.), *Émotions... mobilisation !*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2009, pages 169-192 ; Mercedes Yusta, « Réinventer l'antifascisme au féminin. La Fédération démocratique internationale des femmes et le début de la Guerre froide », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n°104, 2009, pages 91-104 ; Brigitte Studer, « Communisme et féminisme », *Clio. Femmes, genre, histoire*, 2015/41 [en ligne] ; Pascale Barthélémy, « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940-1950 », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne] ; Olivia Lludriguez, *L'Union des Jeunes Filles de France. Fondation, évolutions et continuités d'une organisation de jeunesse féminine et communiste en région parisienne (1936-1949)*, Mémoire de Master 2 d'histoire dirigé par Isabelle Lespinet-Moret, Université Paris 1, 2017 ; Guillaume Roubaud-Quashie, « La sexualité des 'jeunes filles' communistes : du puritanisme à la libération ? Le cas de la région havraise de 1944 à 1975 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 20/2018 [en ligne] ; Pascale Barthélémy, *Françaises et Africaines. Une rencontre improbable (1944-1962)*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches proposé par Odile Georg, Université Paris-Diderot, 2019 ; Myriam Paris, op. cit.

femmes. Les perçoit-il, comme les perçoivent d'autres partis, comme une entrave à la lutte des classes²⁴⁰ ? La lutte des classes contient-elle une portée réellement universelle ? Les revendications propres aux femmes sont-elles pensées comme secondaires, et leur résolution pensée comme uniquement conditionnée par la révolution attendue²⁴¹ ? Étudier le contenu rhétorique des demandes du parti et de sa nébuleuse à propos des femmes revient à déterminer si ces espaces constituent des « espaces de la cause des femmes »²⁴².

Les pratiques et les quelques informations disponibles à propos de la composition des appareils de direction invitent à analyser la proportion et la place des femmes au sein du parti, et la proportion et la place qu'elles occupent à la direction²⁴³. Comment les postes à responsabilités sont-ils répartis entre les hommes et les femmes ? La distribution des rôles directeurs entre hommes et femmes est-elle un indice de la reproduction de la domination masculine ? J'analyse, quand cela est possible, l'intrication entre le genre et les carrières menées au sein du parti — les « carrières militantes »²⁴⁴. Je cherche ainsi à déterminer si le fait d'être assignée à la catégorie « femmes » a un impact sur la montée dans la hiérarchie, et sur les rôles attribués aux femmes au sein de la nébuleuse communiste. J'étudie aussi les façons dont les femmes acquièrent puis utilisent leur savoir-faire militant — c'est-à-dire l'apprentissage et la réutilisation de pratiques de contestation et de mobilisation²⁴⁵ — pour déterminer si et comment les femmes utilisent de telles ressources, et dans quel but. Analyse des postes de direction, étude des discours sur les femmes et appréhension du savoir militant ont aussi pour objectif d'évaluer la dimension genrée de la norme du militantisme et de l'engagement, et du modèle militant ; des travaux ont notamment déjà montré le virilisme intrinsèque des mouvements ouvriers, des partis communistes ou d'autres groupements de gauche²⁴⁶.

Des « militantes à part entière ». Prendre au sérieux les indices de l'engagement des femmes

²⁴⁰ Brigitte Studer, op. cit. ; Monique Gadant, « Les communistes algériens et l'émancipation des femmes », *Peuples méditerranéens*, n°48-49, juillet-décembre 1989, pages 199-228, page 203 ;

²⁴¹ Ayesha M. Iman, Amina Mama et Fatou Sow (dir.), op. cit., pages , page 208.

²⁴² Laure Bereni, « Penser la transversalité des mobilisation féministes : l'espace de la cause des femmes », Christine Bard (dir.), *Les féministes de la 2ème vague*, PUR, Rennes, 2012, pages 27-41.

²⁴³ Claude Pennetier et Bernard Pudal, « La part des femmes, des femmes à part », Claude Pennetier et Bernard Pudal, (dir.), op. cit., pages 165-189 ; Paul Boulland et Julian Mischi, « Promotion et domination des militantes dans les réseaux locaux du Parti communiste français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2/2015, n° 126, pages 73-86.

²⁴⁴ Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 2001/1 (vol. 51), pages 199-215.

²⁴⁵ Hélène Combes, Choukri Hmed, Lilian Mathieu, Johanna Siméant et Isabelle Sommier, « Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix* 1/2011 (n° 93) , pages 7-27 ; Alban Jacquemart, « Engagement militant », Catherine Achin et Laure Bereni (dir.), op. cit., pages 215-221.

²⁴⁶ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes... », op. cit., page 103 ; Karel Yon, « Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant. Militer en bandes à l'AJS-OCI », *Politix*, 2/2005, n°70, pages 137-167 ; Ludvine Bantigny, Fanny Bugnon et Fanny Gallot, op. cit., page 13 ; Andrea Sangiovanni, « Masculinités ouvrières dans l'Italie du second XXe siècle », *Clio*, 2013/38 [en ligne].

Par la formule utilisée dans le titre ci-dessus, Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau signalent les désirs et les difficultés qu'ont eu les femmes sur lesquelles elles travaillent à être réellement considérées par leurs camarades et par leur environnement comme des femmes engagées au parti communiste²⁴⁷. Je reprends cette expression pour défendre un postulat central de ma recherche : prendre au sérieux les activités et les convictions portées par les femmes étudiées afin de mettre en évidence le sens politique de leurs actes et de leurs intentions, et afin de mettre en évidence la position de sujets de ces femmes engagées.

En effet, la recherche de l'intention et la mise en exergue de l'agentivité des femmes constituent une démarche impérieuse compte tenu des silences ou des imprécisions des sources, de la domination masculine, de la possibilité de sa résonance au parti communiste et d'une reproduction des rapports de pouvoir afférent au régime de genre, et de la très probable diversité des formes d'engagement. L'historien Pierre-Jean Le Foll-Luciani insiste sur le fait que maintenir la représentation des femmes comme des « petites mains » de l'action militante gomme et leurs intentions, et l'importance politique de ce qu'elles font²⁴⁸. Ainsi, à contre-courant de sources négligentes, dépréciatrices ou réduisant les individus à leurs assignations, il s'agit bien de lire les activités menées par les femmes comme des actes politiques, et non comme des gestes désincarnés et vides de toute démarche²⁴⁹. Les actions même les plus discrètes, ou les plus éloignées des codes courants du militantisme, ou les moins éloignées des activités afférentes aux femmes eu égard à la distribution sexuelle du travail, doivent être restituées dans leurs effets et leur importance. Ainsi, des travaux ont montré la dimension essentielle de soutien matériel, de gestes quotidiens, non reconnus, accomplis par des femmes dans des situations de lutte — dans la Résistance durant la Seconde guerre mondiale en métropole²⁵⁰, ou durant la guerre d'Algérie²⁵¹, par exemple.

Prendre au sérieux les faits et gestes — dont ceux qui se distinguent des codes les plus explicites de l'action partisane — et, donc, mettre en évidence l'intention qui les dicte, revient à restituer les femmes à leur position de sujets conscients et agissants. Je défends notamment l'idée que l'engagement relève du choix²⁵² — ce qui n'empêche pas qu'il puisse être vécu comme une orientation rendue impérieuse par les conditions matérielles d'existence²⁵³.

²⁴⁷ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes... », op. cit., pages 103-105.

²⁴⁸ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser'. Les militantes communistes algériennes entre assignations sexuées et subversion des rôles de genre (1944-1965) », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne].

²⁴⁹ Ranajit Guha, « The Prose of Counter-Insurgency », Ranajit Guha and Gayatri Chakravorty Spivak (ed.), op. cit., pages 45-87.

²⁵⁰ Laurent Douzou, « La Résistance, une affaire d'hommes ? », *Les Cahiers de l'IHTP*, octobre 1995, n°31 [en ligne] ; Catherine Lacour-Astol, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le Nord de la France*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2015.

²⁵¹ Jean-Charles Jauffret (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Autrement, Paris, 2003 ; Charlotte Gobin, *Genre et engagement : devenir « porteur-e de valises » en guerre d'Algérie (1954-1966)*, Thèse de doctorat d'Histoire dirigée par Sylvie Schweitzer, Université Lyon 2, 2017.

²⁵² Olivier Fillieule, « Devenirs militants », *Sciences humaines*, 144, décembre 2003 [en ligne].

²⁵³ Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda... », op. cit., page 73.

Lorsqu'il vise à défendre un parti aussi réprimé, hiérarchisé, codifié, défendant une idéologie aussi radicale qu'un parti communiste en particulier, il ne peut manquer d'être réfléchi et conscientisé.

Plutôt que de reproduire des discours au mieux négligents, au pire dépréciateurs, et de reconduire la position secondaire dans laquelle les femmes sont souvent confinées, il s'agit bien de souligner les dispositifs et les rapports de pouvoir, et de replacer les faits et gestes des militantes dans le contexte de leurs activités. Ce faisant, chacune des 183 femmes est retenue dans le cadre de cette thèse en raison du fait qu'elle prononce des paroles, accomplit des gestes, remplit une fonction, élabore des projets, porte des convictions qui, d'une manière ou d'une autre, durant une période historique ou une autre, sur un temps ou un autre de son existence, contribuent à faire vivre le parti communiste et à porter des revendications communistes. Je n'ai donc pas retenu les femmes qui ne défendent a priori pas le communisme, bien qu'elles militent dans des organisations proches du parti, par exemple ; aussi, d'autres encore, et en dépit du recours aux entretiens — tributaires de la mémoire des enquêté-e-s —, n'ont certainement pas pu être vues. Néanmoins, mettre en évidence l'agentivité et le poids des rapports de genre revient à s'éloigner d'une perception androcentrée du militantisme et de la représentation et des femmes, et des militantes. Chercher à identifier des « militantes à part entière » permet de restituer la diversité des trajectoires de vie de ces femmes différemment engagées, mais toutes engagées pour le communisme.

Restituer les vécus et les subjectivités

Mes démonstrations prennent systématiquement pour points de départ les éléments connus des engagements et des existences des femmes étudiées. Cette méthode permet non seulement de retracer les parcours d'engagement mais, aussi, de restituer les existences de ces femmes. Pour ce faire, j'ai eu recours à des sources mémorielles, dont des entretiens que j'ai menés. De plus la prosopographie, ou biographie collective, est un outil nécessaire à une entrée par les parcours de vies. Des phénomènes retranscrivant les subjectivités peuvent ainsi être approchés.

Témoignages et entretiens. Des sources mémorielles pour combler les silences et approcher les ressentis

Entretiens, témoignages publiés et archives privées, c'est-à-dire des sources d'ordre mémoriel, ne recouvrent qu'une part de la période étudiée, puisqu'elles ne concernent que des femmes engagées entre les années 1930 et les années 1960. Toutefois leur richesse et les manques que les entretiens, en particulier, comblent, tout comme les différentes questions d'utilisation qu'ils posent, nécessitent que je les présente plus avant.

Durant mon Master 2, après avoir vu le nom de Renée Sebag, fille de la militante Diana Gallico épouse Sebag, sur le programme d'un colloque, je la rencontrai. Elle me

conseillait ensuite de m'adresser à Jean Bigiaoui — fils d'une autre militante, Roberte Cabrit épouse Bigiaoui — dans le magasin duquel je me rendais pour lui proposer un entretien²⁵⁴. Par la suite, je rencontrais mon futur directeur de thèse, Habib Kazdaghli ; il m'encourageait à poursuivre le recueil de témoignages en m'orientant vers, cette fois-ci, une actrice directe de mes recherches : celle qu'il appelait « la doyenne du parti communiste », Béatrice Slama. À l'évidence de rencontrer non seulement des enfants de militantes, mais aussi d'anciennes militantes s'ajoutait un sentiment d'urgence — beaucoup trop de militantes avaient disparu sans avoir laissé de traces à propos de leur engagement, et le temps passait. À partir de ces trois premières personnes rencontrées, grâce à Habib Kazdaghli, puis grâce, progressivement, à toutes les personnes interrogées, j'ai remonté les fils d'une partie du réseau des communistes et de leurs familles. J'ai mené des entretiens avec dix-huit personnes, entre Paris et Tunis : cinq anciennes militantes et onze enfants de militantes décédées, ainsi qu'une militante de la période suivant 1963, et la fille d'une militante de l'UFT proche des communistes. De plus, à l'occasion des rencontres avec les militantes Gilda Khiari et Cherifa Saadaoui, leurs filles étaient présentes.

Les entretiens étaient semi-directifs : accompagnée d'un questionnaire adapté à chacun-e mais gardant toujours des interrogations similaires aux autres questionnaires, je laissais la personne en face de moi s'exprimer, en posant quelques jalons. L'entretien, une situation de « jeu » entre l'enquêté-e et l'enquêteur ou l'enquêtrice, repose sur une confiance partagée²⁵⁵ ; j'ai toujours pris en considération les frontières préservant le quant-à-soi de chacun-e. Selon le contenu des échanges, la relation tissée et la disponibilité des personnes, j'ai rencontré certains témoins à une occasion seulement — au cours de moments qui ont duré entre deux et plus de cinq heures —, tandis que d'autres entretiens ont amené à de nouvelles entrevues. Il faut aussi évoquer les courriels et les appels téléphoniques de Béatrice Slama qui, souvent après une nuit au cours de laquelle elle avait pensé à notre dernière discussion, souhaitait encore me préciser ses souvenirs ou ajouter un élément. En outre, une correspondance a été entretenue avec Zohra Mejri, fille de la militante Simone Lellouche, qui m'a transmis un enregistrement de sa mère. Françoise Valensi-Maarek, fille de Lina Boccara épouse Valensi, a interrogé Hafsia Ben Zakour, militante des années 1960, afin de m'aider dans mes recherches. Aussi, les personnes rencontrées m'ont donné accès à des archives privées, familiales ou personnelles : des photographies, quelques documents officiels, quelques lettres, des documents divers — notes de souvenirs, contribution à un colloque, discours prononcé lors d'un enterrement, etc. Khalil Zouiten, fils de l'une des dirigeantes d'une organisation féminine proche du parti détient d'intéressantes photographies retraçant la complicité et les voyages des dirigeantes de cette association, qu'il m'a autorisée à utiliser.

Le corpus oral, iconographique et documentaire recueilli auprès de témoins constitue un ensemble très précieux en ce qu'il est le fruit de rencontres humaines et de la disponibilité, de l'accueil, de l'intérêt et de la confiance de toutes ces personnes. Ces entretiens, qui

²⁵⁴ Voir d'ailleurs le film de Samuel Bigiaoui, *68, mon père et les clous*,

²⁵⁵ Danièle Voldman, « Définitions et usages », *Cahier de l'IHTP*, n°21, novembre 1992 [en ligne] ; Dominique Veillon, « Technique de l'entretien historique », *Cahier de l'IHTP*, n°21, novembre 1992 [en ligne].

témoignent des activités d'une minorité de militantes et découlent des liens existant entre l'ensemble de ces individus, donnent donc accès à une part seulement des phénomènes de la période qu'ils couvrent. Néanmoins, d'autres sources s'ajoutent à ce corpus mémoriel. Des entretiens ont été menés avec quelques militant-e-s par une équipe de chercheurs et de chercheuses de Tunisie dans les années 1990, aujourd'hui conservés à l'Institut supérieur d'histoire du mouvement national (ISHMN) à l'Université de La Manouba. Il existe en outre trois témoignages publiés : l'un retrace l'histoire du parti communiste pendant la Seconde guerre mondiale avec une certaine distance, alors que les deux autres sont des autobiographies²⁵⁶. De plus, les ouvrages récemment publiés pour rendre hommage à des militants communistes et à une militante de l'UFT contiennent des informations biographiques et des reproductions de documents qui ont valeurs de sources, dont la plupart émanent des organisations en elles-mêmes, mais d'autres, privées, transcrivent émotions, postures, anecdotes²⁵⁷. À préciser que je n'ai pas pu procéder à une lecture fouillée de la biographie de Cherifa Saadaoui rédigée par l'autrice Sa'adia Ben Salem en raison de ma mauvaise connaissance de la langue arabe²⁵⁸ — un manque compensé par un entretien mené avec Cherifa Saadaoui elle-même. En plus des entretiens menés avec Béatrice Slama, je puise des éléments dans le moyen-métrage que lui a dédié Hejer Charf²⁵⁹. Le film réalisé par Nadia El Fani, fille de communistes, contient quant à lui des témoignages d'enfants de militant-e-s — dont j'ai rencontré la plupart — abordant la thématique de la transmission des idéaux²⁶⁰.

Les sources mémorielles, et les entretiens en particulier, doivent être traité-e-s avec « la même sympathie critique » que tout autre type de sources, mais comportent toutefois des biais qui leur sont propres²⁶¹. Tout d'abord, la construction d'un récit de soi *a posteriori* comporte le risque de « l'illusion biographique », c'est-à-dire celui d'une narration prenant les traits d'« un ensemble cohérent », lisse, suivant un ordre chronologie allant vers « une finalité »²⁶². Cependant, et comme les personnes interrogées par Pierre-Jean Le Foll-Luciani²⁶³, les témoins entendus n'ont pas produit de discours de cet ordre. Nos entrevues ont beaucoup pris la forme de discussions, de réflexions partagées à partir de souvenirs souvent épars ou peu valorisés par les enquêté-e-s eux et elles-mêmes. Ceci doit au fait qu'aucun-e ne s'est présenté-e à moi comme un « grand témoin » persuadé de l'importance de sa

²⁵⁶ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie. Souvenirs et documents (1939-1943)*, L'Harmattan, Paris, 2001 ; Nadia Gallico-Spano, *Mabrúk. Ricordi di un'inguaribile ottimista*, AM&D Edizioni, Cagliari, 2005 ; Maurizio Valenzi, *J'avoue que je me suis amusé*, L'Harmattan, Paris, 2014.

²⁵⁷ Mohamed Ennafaa, op. cit. ; Litza Valenzi, *Qualcosa su mia madre*, Fondazione Valenzi, Napoli, 2013 ; Fathi Bel Haj Yahia et Hichem Abdessamad (dir.), op. cit. ; Neila Jrad, op. cit. ; Khadija Ben Miled Laouani, *Nabiha Ben Miled et l'Union des Femmes de Tunisie*, Arabesques éditions, Tunis, 2019.

²⁵⁸ Sa'adia Ben Salem, شريفة الدّالي السّعداوي (*Chriḥa Ad-dālī As-sa'adāwī*) (en arabe), Al-itihād al-watani li-l-mara'a at-tūnsiā, Tūnis, s.d.

²⁵⁹ Hejer Charf, *Béatrice, un siècle*, Nadja Productions, 2018.

²⁶⁰ Nadia El Fani, op. cit.

²⁶¹ Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Hachette, Paris, 1983, page 9.

²⁶² Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, pages 69-72.

²⁶³ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, op. cit., page 29.

participation aux phénomènes étudiés ; davantage, toutes et tous doutaient de l'importance et de l'intérêt de leur récit²⁶⁴. On comprend que les enfants de militantes, bien qu'ils et elles aient été témoins de beaucoup d'éléments racontés, se sentent illégitimes à parler d'engagements dont ils et elles n'ont pas été parties prenantes. Pourtant, leurs récits donnent accès à des informations biographiques sensibles — origines familiales, traits de caractère, goûts de leurs mères, etc. —, et renseignent sur ce que leurs mères leur ont transmis. Les militantes, et là encore de la même manière que les témoins qu'a rencontrés Pierre-Jean Le Foll-Luciani²⁶⁵, ne cherchaient quant à elles pas à prouver quoi que ce soit — en raison de leur âge et du recul sur leurs parcours, mais aussi peut-être de la difficulté à dire « je » pour parler d'un engagement au sein d'un mouvement politique pensé d'abord comme collectif et, j'y reviendrai, en raison des rapports sociaux de sexe.

Cependant, les témoignages oraux comme écrits constituent des récits par lesquels s'opère une mise en scène de soi²⁶⁶. Les témoignages publiés, en particulier, transcrivent les façons dont les auteurs et autrice souhaitent se présenter au monde : ces mémoires prennent les traits d'une narration construite suivant un objectif déterminé — faire démonstration de sa participation au mouvement communiste, procéder à un devoir de mémoire. Par ailleurs si les entretiens ne sont pas ceux de « grands témoins », ils se déroulent dans une situation particulière d'énonciation durant laquelle l'enquêté-e tâche de répondre à la demande de l'enquêteur ou de l'enquêtrice de se positionner en tant qu'actrice, acteur ou témoin oculaire de phénomènes passés²⁶⁷. La situation d'entretien invite donc les femmes interrogées à se présenter comme militantes — bien que, on le verra dans la suite de la thèse, elles font part de différents degrés d'engagement. Ainsi, l'un et l'autre type de témoignages transcrivent les façons dont les personnes concernées se présentent elles-mêmes dans une situation donnée²⁶⁸.

Comme l'affirment les spécialistes du sujet Philippe Joutard et Hélène Wallenborn, les sources orales permettent d'interroger les rapports qu'entretiennent et la discipline, et la société avec le passé²⁶⁹. Je retiens un intérêt central de ces sources : donner accès non à une histoire uniquement centrée sur les institutions ou sur le factuel, mais donner accès à *des* histoires d'univers de sens et de sensibilités²⁷⁰. Les aléas de la mémoire vive entrent en contradiction avec la tendance rationalisante de la discipline historienne, ce qui explique, comme l'explique le risque d'illusion biographique, que les sources orales aient longtemps

²⁶⁴ Danièle Voldman, art. cit.

²⁶⁵ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, op. cit., page 29.

²⁶⁶ Philippe Joutard, op. cit., pages 239-240 ; Pascal Galvani, Danielle Nolin, Yves de Champlain et Gabrielle Dubé (coord.), *Moments de formation et mise en sens de soi. Actes du 17e Symposium du Réseau Québécois pour la Pratique des Histoires de Vie*, Pohénégamook, septembre 2010, L'Harmattan, Paris, 2011.

²⁶⁷ Julien Grard, « Devoir se raconter. La mise en récit de soi, toujours recommencée », Alban Bensa et Didier Fassin (dir.), *Les politiques de l'enquête*, La Découverte, Paris, 2008, pages 143-163.

²⁶⁸ Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Les éditions de minuit, Paris, 1973, pages 238-240.

²⁶⁹ Ibid., pages 8-9 ; Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, Éditions Labor, Bruxelles, 2006, pages 63-100.

²⁷⁰ Philippe Joutard, op. cit., page 241.

fait l'objet de suspicion²⁷¹. Il s'agit alors de souligner les multiples façons dont ce passé est perçu par les personnes interrogées. Ces témoignages transmettent les « petits faits vrais »²⁷² qui alimentent les existences, tout autant que les traces des événements²⁷³ qui comptent pour les « cœurs » plutôt que pour « la raison »²⁷⁴. S'appuyer sur les « propres mots » des militantes permet aussi d'accéder à des éléments que les archives partisanses et, surtout, que les archives de surveillance ne peuvent transcrire, relevant du quotidien, du matériel, de l'intime, parfois de l'indicible²⁷⁵. Ces sources, puisqu'elles ont pour centre la subjectivité de la personne interrogée et traduisent une façon de se présenter, ouvrent une compréhension des sites d'identification, des appartenances profondes, de la perception du monde social, des temporalités variées, des façons dont l'engagement a été imprégné ou non au quotidien et, ainsi, des phénomènes ayant trait à la construction de soi²⁷⁶, sur lesquels je reviendrai plus loin. L'objet n'est pas ici d'atteindre les raisons psychologiques à la construction de la mémoire²⁷⁷, mais de comprendre les manières dont les engagements de ces femmes ont façonné leurs existences et, dans une plus petite mesure, celles de leurs enfants. Qu'est-ce qui est retenu par les militantes ? Quels souvenirs comptent dans le récit qu'elles font d'elles-mêmes ? Qu'est-ce que les enfants de militantes ont gardé en mémoire des engagements de leurs mères ? Qu'est-ce que ces engagements ont eu comme impact dans les façons d'être et de vivre de ces enfants, et de ces militantes ?

Bien que les personnes rencontrées n'aient pas souhaité prouver quoi que soit, leurs témoignages et leurs prises de paroles en elles-mêmes servent bien l'administration de la preuve d'une réalité particulière : des femmes ont agi, ont milité, se sont engagées pour le communisme. Historiquement, la constitution de sources orales a en effet d'abord servi à retracer des histoires alternatives, celles des « sans-voix » absent-e-s des récits officiels ou des histoires écrites à partir des documents du pouvoir et, lorsque ces « sans-voix » étaient interrogé-e-s, à pallier leur mise au silence²⁷⁸. Comme l'ont montré nombre de chercheurs et de chercheuses depuis les années 1980, cette approche est donc entre autres heuristique pour écrire l'histoire des femmes — lorsque les femmes ne sont pas absente des sources, la parole

²⁷¹ Philippe Joutard, op. cit., pages 168-169.

²⁷² Ibid., page 168.

²⁷³ Arlette Farge, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n°38, mars 2002, pages 67-78.

²⁷⁴ Hélène Wallenborn, op. cit., pages 77-79.

²⁷⁵ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, op. cit., page 28.

²⁷⁶ Philippe Joutard, op. cit., page 180 ; Habib Kazdaghli, « Approches biographiques et histoire contemporaine de la Tunisie », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXXVII, CNRS Éditions, 1998, pages 549-561 ; Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle... », art. cit. ; Julien Gard, op. cit., pages 143 et 160.

²⁷⁷ Pour une approche de ce type dans le cas de la mémoire familiale de la guerre d'Algérie, voir Raphaëlle Branche

²⁷⁸ Philippe Joutard, op. cit., pages 7-9 ; Hélène Wallenborn, « Les attitudes de l'historien face aux témoins », *Sonorités*, n°4, mai 2002, pages 25-34.

ne leur est souvent pas directement donnée²⁷⁹. On remarque, de plus, que les témoignages publiés sont en majorité ceux d'hommes, de même que les ouvrages en hommage concernent des militants — à part l'ouvrage publié sur Nabiha Ben Miled, militante de l'UFT. Aussi, l'accès à l'intime et au quotidien que permet la menée d'entretiens ouvre des pistes de compréhension des effets du genre et de la domination masculine : que l'on obtienne plus d'informations sur les femmes lorsque l'on s'intéresse davantage au quotidien qu'aux grands phénomènes politiques signale la division sexuelle des tâches, des espaces et du pouvoir²⁸⁰. Cette approche questionne aussi les espaces d'élaboration du politique, qui s'est jouée ailleurs que lors des réunions partisans ou des débats parlementaires ; elle interroge donc la frontière entre public et privé et invite à la dépasser²⁸¹. Enfin, les entretiens aident à compenser le déséquilibre des sources imprimées entre la période coloniale et la période suivant l'indépendance, puisqu'ils concernent aussi la fin des années 1950 et le début des années 1960.

De plus, la capacité des témoignages à « atteindre l'expérience subjective » comporte un intérêt essentiel dans le cas des femmes, puisqu'elle permet de les restituer à leur place de sujets pensants et agissants²⁸². À ce titre, les entretiens menés sont empreints d'une retenue à reconnaître l'importance des engagements. Seule Béatrice Slama n'a pas manifesté une retenue de cet ordre, en raison sans doute du fait qu'elle avait déjà été interrogée à plusieurs reprises à propos de son engagement dans le cadre d'un film réalisé par Hejer Charf — mais aussi, peut-être, en raison du féminisme qu'elle défendait depuis les années 1970²⁸³. Je l'ai déjà écrit, cette retenue découle possiblement de la difficulté à dire « je » pour restituer l'histoire d'un mouvement politique pensé comme un corps collectif, mais elle provient aussi, peut-être, de la difficulté qu'ont les personnes interrogées à reconnaître la place qu'ont occupé les femmes. Il est en effet remarquable que les hommes interrogés sont nettement plus affirmatifs que les femmes à propos de leur engagement et de leur militantisme ; de plus, si les femmes parlent des hommes au cours des entretiens, les hommes ne les évoquent jamais.

Bien qu'elles temporisent parfois leurs actions au prétexte qu'elles n'ont rien fait de plus que leurs camarades²⁸⁴, les militantes interrogées se présentent dans le même temps comme ayant été révoltées. Si, comme les militantes rencontrées par Sophie Lhenry, et

²⁷⁹ Lilia Labidi, « Lutte des femmes... », art. cit. ; Sylvie Vaan de Castelee-Schweitzer et Danièle Voldman, « Les sources orales pour l'histoire des femmes », Michelle Perrot (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Rivages, Paris-Marseille, 1984, pages 59-70 ; Danièle Voldman et Laurent Douzou, « Sources orales et histoires des femmes en France : deux expériences », Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb. Culture matérielle et vie quotidienne*, Centre de publication universitaire, Tunis, 2000, pages 333-346 ; Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Les sources orales et l'histoire des femmes et du genre... », op. cit., pages 211-212.

²⁸⁰ Sylvie Vaan de Castelee-Schweitzer et Danièle Voldman, op. cit. ; Habib Kazdaghli, « Introduction. Pour une histoire du souvenir », Habib Kazdaghli (dir.), op. cit., pages 7-13.

²⁸¹ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Les sources orales et l'histoire des femmes et du genre... », op. cit., page 219.

²⁸² Ibid., page 215.

²⁸³ Hejer Charf, op. cit.

²⁸⁴ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Les sources orales et l'histoire des femmes et du genre... », op. cit., page 219.

comme la plupart des enquêtés-e-s, elles cherchent par là à donner du sens à leurs trajectoires — l'un des effets de l'illusion biographique —, se présenter sous l'angle de la rébellion met aussi en avant leur singularité, et leur engagement en lui-même²⁸⁵. Aussi, ce phénomène rend compte du fait que, comme les communistes sur lesquelles Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau ont travaillé, ces femmes ont eu besoin, au cours de ces entretiens, de rappeler leur position de sujet, sans doute en raison du fait qu'elle soit « toujours socialement menacée »²⁸⁶. Se pose donc la question des façons dont ces femmes ont négocié avec les rapports sociaux dans leurs existences mais, aussi, au sein du parti — leur position de militante a-t-elle été acceptée, valorisée, reconnue ? En outre, que des enfants de militantes insistent sur la force de caractère de leurs mères et sur leurs aptitudes à déjouer les canons du genre renseigne sur le fait qu'ils et elles intègrent cette façon de concevoir leurs mères à leurs propres récits ; ceci suggère aussi la nécessité à rappeler qu'elles ont bien été des actrices conscientes de leurs actes, ce qui suppose peut-être que cette position ne leur était pas complètement reconnue par le parti, ou ne l'a pas été par la suite par leurs ancien-ne-s camarades.

Les entretiens et les archives mémorielles constituent un corpus précieux et important. Ces sources nécessitent néanmoins d'être articulées à l'ensemble des sources disponibles, afin de retracer les formes prises par les engagements et la diversité des trajectoires. Pour ce faire, j'utilise la prosopographie comme outil.

La prosopographie comme outil révélateur des parcours

Écrire l'histoire des engagements de femmes en partant de ce que l'on sait des femmes elles-mêmes implique d'utiliser la prosopographie. Méthode de biographie collective, elle est envisagée comme une pratique socio-biographique, c'est-à-dire qu'elle croise approche par la biographie²⁸⁷ et histoire sociale, et articule donc histoires de vie et analyse des rapports sociaux²⁸⁸. Si les définitions varient, toutes s'accordent pour affirmer que la prosopographie vise à porter attention et aux individus et à révéler les structures des groupes sociaux, politiques etc. dont ils font partie, en posant comme question fondamentale : qui compose tel groupe²⁸⁹ ? Inspirée de l'interactionnisme, l'analyse des « trajectoires militantes », c'est-à-dire des parcours d'engagement au-delà des seules carrières dans la hiérarchie du parti, invite à prendre en compte leurs origines sociales, les motivations à l'engagement, les luttes dans

²⁸⁵ Sophie Lhenry, « Militantisme, féminisme et agency : qui de l'œuf ou de la poule ? Analyse sociologique des carrières militantes de femmes exilées », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 117-135.

²⁸⁶ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes... », op. cit., page 97.

²⁸⁷ Daniel Bertaux, « L'approche biographique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, juillet-décembre 1980, pages 197-225 ; Franco Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Téraèdre, Paris, 2013.

²⁸⁸ Claire Lemercier et Emmanuel Picard, « Quelle approche prosopographique ? », Laurent Rollet et Philippe Nabonnaud (dir.), *Les uns et les autres. Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 2012, pages 605-630 ; Christophe Le Digol, op. cit., pages 227-228 ; Guillaume Roubaud-Quashie, art. cit.

²⁸⁹ Christophe Le Digol, op. cit., pages 227-230.

lesquelles elles s'investissent, et tout ce qui compose leurs existences en plus de leur militantisme²⁹⁰.

Cependant, le fait que les individus étudiés soient membres d'un groupe se fait parfois indépendamment du sentiment d'appartenance²⁹¹. Tel est le cas des 183 militantes étudiées, dont l'appartenance à la catégorie « femmes » résulte d'une assignation. De plus, ces 183 femmes militent entre 1921 et 1963 sans être toutes engagées à la même période et avec les mêmes personnes ; elles évoluent cependant toutes dans le groupe qu'est, si ce n'est toujours le parti communiste, celui d'individus engagés collectivement pour le communisme et convaincues par le communisme — un groupe changeant mais toujours rattaché au même cadre qu'est le parti. Le « groupe » étudié relève donc davantage de la catégorie d'analyse ; je privilégie l'expression « cohorte »²⁹² pour désigner l'ensemble des militantes dont les trajectoires sont étudiées. La prosopographie est ici utilisée comme un outil — ma thèse n'est pas une prosopographie en tant que telle.

D'une part, elle permet de réunir les biographies des femmes et d'en étudier les similarités, les différences, tout en reconnaissant leurs singularités. D'autre part, la prosopographie sert à réinsérer ces biographies dans les mobilisations, les tensions sociales et les réalités matérielles qui les imprègnent. Ce faisant, suivant la méthode classique de la prosopographie, j'ai constitué une base de données²⁹³ comptant l'ensemble des 183 militantes, permettant de réunir et de classer les informations collectées de façon systématique malgré un corpus de sources caractérisé par ses lacunes et sa diversité²⁹⁴. Adopter une telle démarche permet de plus de mobiliser l'ensemble des sources à ma disposition et de les croiser les unes avec les autres. Une version simplifiée de cette base de données se trouve en annexe²⁹⁵ ; elle se compose de dix-huit entrées mêlant à la fois Etat-civil, position sociale et parcours d'engagement : le nom, le prénom, les dates de naissance et de décès, les lieux de naissance et de décès, leur(s) adresse(s), la nationalité, l'assignation raciale ou la communauté religieuse à laquelle elle est socialement associée ; le milieu social d'où elle provient ou les professions exercées par leurs parents, l'emploi exercé par elle-même, son statut marital (nom de l'époux, date de mariage), la profession de leur époux, son nombre d'enfants ; la période à laquelle chaque femme milite, l'organisation ou les organisations où elle est engagée, le(s) rôle(s) joué(s) dans ces organisations, puis deux dernières colonnes indiquant si son conjoint est communiste, et si des membres de sa famille sont communistes. Je reviens ci-dessous sur le choix de ces entrées, et sur ce que signalent ces données. Les entrées choisies ne peuvent pas être remplies dans le cas de toutes les militantes — je n'ai pu trouver le prénom de telle ou telle, ou ne connaît pas l'adresse d'une autre, etc. Selon les informations que j'ai pu collecter,

²⁹⁰ Olivier Filleule, « Proposition pour une analyse processuelle... », art. cit. ; Claude Pennetier et Bernard Pudal, « Le 'sujet' communiste... », op. cit., page 11.

²⁹¹ Christophe Le Digol, op. cit., pages 229-230.

²⁹² Olivier Filleule, « Proposition pour une analyse processuelle... », art. cit.

²⁹³ Claire Lemercier et Emmanuel Picard, op. cit., pages 617-620.

²⁹⁴ Claire Marynowar, op. cit., pages 52-55.

²⁹⁵ Voir annexe I.

la régularité de leur mention dans les sources, et les rôles qu'elles jouent dans les espaces d'engagement, les informations à leur propos sont plus nombreuses ou plus détaillées.

La prosopographie permet de s'appuyer sur ces parcours pour tracer l'histoire des engagements communistes au prisme des femmes qui y militent et du genre. La base de données seule ne permet cependant pas de réinsérer ces femmes dans les structures sociales, politiques et idéologiques dans lesquelles elles évoluent, avec lesquelles elles négocient peut-être, dont elles s'accommodent sans doute ; elle ne permet pas de saisir ces trajectoires dans leurs complexités, dans leur dimension sensible. Les notices biographiques seules, de même, donnent peu de détails sur les rapports sociaux, et réintègrent peu les individus dans les contextes complexes dans lesquels se déroulent leur existence²⁹⁶. Je n'en propose d'ailleurs pas ici ; je compte cependant les donner à lire dans un autre espace dédié à l'approche biographique, en continuant à alimenter le *Dictionnaire* dit du *Maitron* dont l'importance est considérable pour exhumer des trajectoires²⁹⁷. L'index permet d'accéder aux éléments biographiques ; la première mention d'une femme dans la thèse, notamment, est toujours accompagnée d'éléments basiques (prénom et nom, dates de naissance ou de décès, nationalité, assignation raciale), puis les autres données biographiques apparaissent au cours du raisonnement. Le récit historique permet de mettre en évidence les complexités. J'y analyse notamment les rapports sociaux qui imprègnent leurs existences, avec lesquels elles composent peut-être, qu'il s'agisse du genre, mais aussi de la classe sociale et de la race ; j'étudie leurs parcours selon une définition plus large que leur engagement politique lui-même. Ce faisant, ma thèse tâche d'approcher les phénomènes qui se nouent à l'échelle du groupe, et à l'échelle des individus.

Présentation de la base de données (1). Situer les militantes : mondes sociaux et espaces d'engagement

Cette base de données démarre par l'identification des militantes selon leurs noms — nom de naissance et nom de mariage, ce dernier étant d'un usage le plus courant dans les sources (colonne 1) — et leurs prénoms (colonne 2). Suivent d'autres informations renvoyant à l'État-civil — leur date de naissance et de décès (colonne 3), c'est-à-dire des informations renseignant sur la large période à laquelle elles se sont engagées, sur leur âge au moment de leur engagement. Leurs lieux de naissance et de décès (colonne 4) ainsi que leur(s) adresse(s) (colonne 5) permettent de les localiser davantage — et de déterminer notamment si elles sont nées en Tunisie, dans quel quartier ou quelle ville elles habitent et si elles sont restées vivre en Tunisie.

Si les informations sur les lieux permettent aussi de les situer socialement — à condition d'être analysées —, les entrées suivantes servent de façon plus évidente une étude de leurs positions sociales. C'est le cas de leur nationalité (colonne 6), ainsi que du statut

²⁹⁶ Claire Lemercier et Emmanuel Picard, op. cit., pages 608-612.

²⁹⁷ Élise Abassade, « Denise Slama » et « Marcelle Slama », et contributions à « Roberte Cabrit épouse Bigiaoui », « Béatrice Saada épouse Slama » et « Eliska Coquus épouse Louzon », *Le Maitron* en ligne.

ethico-religieux auquel elles sont assignées (colonne 7). Cette assignation est soit donnée par les sources, soit obtenue par déduction à partir du nom et de la nationalité. En outre, il arrive que l'assignation seule soit connue, sur laquelle se fonde l'hypothèse à propos de la nationalité — une femme désignée par « musulmane » dans les sources est Tunisienne, puisque cette assignation, quand elle ne s'accompagne pas de précision renvoyant à la nationalité, désigne des Tunisien-ne-s. Au-delà de la seule assignation, le groupe religieux auquel ces femmes sont associées est aussi pris en compte — par exemple, une femme du groupe de la communauté *grāna* sera notée comme israélite bien qu'elle ne soit pas juridiquement associée à la catégorie « israélites ». La colonne suivante concerne les professions ou l'absence de profession des parents et le milieu social d'origine (colonne 8). Les données venant ensuite concernent les professions exercées par les femmes (colonne 9), leur statut marital (colonne 10) et les emplois exercés par leurs maris (colonne 11). Ces quatre dernières colonnes permettent particulièrement de raisonner à propos de leur environnement social, financier, culturel — tout comme leur adresse (colonne 5) et, dans une certaine mesure, leur nombre d'enfants (colonne 12). Il s'agit notamment de percevoir la grande diversité des parcours, et d'interroger la mesure dans laquelle ces femmes représentent socialement, ou non, la population de Tunisie.

La suite du tableau concerne plus directement leurs engagements. La période durant laquelle chaque femme milite est renseignée (colonne 13) — parfois imprécise, elle est aussi à quelques reprises seulement la date donnée par l'unique source qui la mentionne. L'entrée suivante liste les espaces d'engagement où ces femme militent (colonne 14) — toutes, on l'a vu, s'engagent pour le communisme, et je suppose donc que la très grande majorité d'entre elles font au moins partie du parti communiste. La colonne suivante, la plus conséquente, consiste en de courtes notices retraçant les rôles militants qu'elles jouent, et permet notamment d'observer les carrières militantes (colonne 15). On le voit, et comme je le précisais plus haut, la plupart des militantes qu'il a été possible de repérer jouent des rôles notables dans les directions des organisations où elles s'engagent. Les espaces et les périodes où les femmes s'engagent sont observé-e-s afin de définir quels sont ces espaces d'engagement, et afin de définir les mobilisations qui y sont portées. J'étudie les raisons pour lesquelles des femmes s'investissent dans un espace, et les raisons à leur investissement en faveur de ces mobilisations. Je questionne notamment la proportion et les formes de pluri-engagement et, donc, d'investissement dans différents espaces de militantisme²⁹⁸, ainsi que les effets du pluri-engagement sur les carrières militantes. Aussi, s'il s'agit, on l'a vu, de situer les ramifications entre les différentes organisations de la nébuleuse communiste, il s'agit aussi d'étudier *qui* relie les organisations les unes aux autres.

Présentation de la base de données (2). Des trajectoires de militantes : intimité, subjectivités et engagement

²⁹⁸ Julian Mischi, op. cit., pages 245-248.

Comme le défendent notamment Claude Pannetier et Bernard Pudal, il s'agit non seulement d'analyser les positions sociales et les positions occupées au sein du groupe communiste mais, aussi, les processus individuels subjectifs qui se jouent au travers des expériences d'engagement²⁹⁹. L'intérêt porté aux trajectoires et à l'appartenance communiste appelle en effet à évaluer la place qu'occupent l'engagement et le militantisme dans les vécus, l'importance qui leur est donnée, et leurs effets sur les trajectoires³⁰⁰. L'objectif est bien de comprendre les modalités et les effets de l'appartenance à cette nébuleuse politique, et les modalités et les effets de l'« entrée en communisme ».

Pour ce faire, et afin d'exhumer au mieux les existences de ces 183 femmes, je m'intéresse aux phénomènes individuels intimes. En premier lieu, les raisons et les motivations à l'engagement, lorsqu'elles sont connues ou peuvent faire l'objet d'hypothèses, signalent les attentes projetées dans la participation aux activités communistes. Ce qui précède l'entrée en communisme ouvre aussi des pistes vers la socialisation politique des femmes étudiées avant qu'elles ne militent³⁰¹. Quelles conditions sociales, quelles sociabilités ou quels événements favorisent l'engagement³⁰² ? Ces conditions sociales et ses sociabilités dépendent-elles du genre³⁰³ ? L'engagement découle-t-il toujours d'une politisation préalable ? Ces interrogations sont notamment alimentées des informations relatives aux colonnes 16 et 17, concernant les engagements de leurs époux et des membres de leurs familles ; la « politisation dans ou par l'intime » se fait par l'intégration de convictions au contact de proches³⁰⁴ — qui peuvent, en outre, être des ami-e-s ou des personnalités marquantes dans les trajectoires. Ces informations ne pouvant pas être conceptualisées de manière systématique, et risquant, en étant annoncées de cette manière, d'atténuer l'agentivité des femmes, j'ai fait le choix de ne pas constituer de colonne relative aux personnes qui influent dans la décision de s'engager. Par ailleurs, s'intéresser aux objectifs des militantes permet de sonder leur dimension de genre, et les effets sociaux de leur engagement à ce titre : le militantisme est-il en lui-même une preuve de l'autonomie de ces femmes, ou participe-t-il à leur recherche d'autonomie ?

Ensuite, les pratiques menées permettent parfois, on l'a vu, de supposer le degré d'adhésion — qui renseigne sur la manière dont l'engagement est envisagé par les militantes. En troisième lieu, le quotidien des pratiques est étudié pour déterminer la place temporelle,

²⁹⁹ Claude Pannetier et Bernard Pudal, « Le 'sujet' communiste... », op. cit., pages 9-15.

³⁰⁰ Julie Pagis, *Les incidences biographiques du militantisme en mai 68 : une enquête sur deux générations familiales : des « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales (Vitruve et Ange-Guépin)*, thèse de doctorat en sociologie dirigée par Gérard Mauger, EHESS, 2009 ; Sophie Lhenry, art. cit. ; Catherine Leclercq et Julie Pagis, « Les incidences biographiques de l'engagement », *Sociétés contemporaines*, 2011/4 (n°84), pages 5-23.

³⁰¹ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes... », op. cit., pages 96-98.

³⁰² Olivier Ihl, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, 2002/2 (Vol. 52), pages 125-144.

³⁰³ Lucie Bargel, « Socialisation politique », Catherine Achin et Laure Bereni (dir.), *Dictionnaire genre et science politique*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2013, pages 468-480.

³⁰⁴ Anne Muxel, « La politisation dans ou par l'intime », Anne Muxel (dir.), *La vie privée des convictions*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2013, pages 13-21.

physique et émotionnelle que l'engagement prend dans les existences. Je m'appuie aussi à ce titre sur les rôles qu'elles jouent dans les organisations (colonne 15) ; les rôles dans la hiérarchie ne transcrivent cependant pas systématiquement l'importance de l'investissement, puisqu'une militante de base peut être considérablement impliquée au quotidien. J'interroge aussi les manières dont la temporalité de l'engagement s'articule avec d'autres temporalités — vie de famille, vie professionnelle — et le poids des rapports de genre et de la distribution sexuelle des tâches.

Ce faisant, et en quatrième lieu, je questionne si et comment le militantisme imprègne d'autres domaines des vies de ces femmes et, donc, les façons dont l'intimité s'imbrique (ou non) avec et dans l'engagement, et l'inverse. J'analyse les relations entre les communistes et la nature de celles-ci en mettant en évidence liens de camaraderie, d'amitié, d'amour, de famille. Il s'agit d'interroger l'existence de réseaux, c'est-à-dire de liens entre différentes organisations mais, surtout, de liens entre différents individus agissant pour le communisme³⁰⁵. Les relations de camaraderie et d'amitiés nécessitent un développement conséquent et n'ont pas fait l'objet de colonnes dans la base de données ; en revanche l'environnement le plus immédiat, plus succinct, y apparaît au travers de l'entrée concernant l'engagement communiste de leurs époux (colonne 16) et des membres de leurs familles (colonne 17).

Bien que ces femmes ne composent pas toutes un même groupe dont elles ont conscience de faire partie, des questions de l'ordre de l'appartenance se posent. D'abord, toutes accomplissant des gestes dépositaires d'une intention, elles savent qu'elles sont au nombre des individus qui agissent pour le communisme. J'analyse ainsi les dynamiques de constitution du collectif et de développement du sentiment d'appartenance à ce groupe spécifique³⁰⁶, prises dans leurs nuances — de quelle manière une femme convaincue mais agissant en-dehors des cadres du parti strict, appartient-elle à ce collectif ? Se posent alors des questions relatives à l'imprégnation des normes, des valeurs, des codes, des pratiques militantes qui régissent le groupe et qui fondent l'appartenance à celui-ci, et des questions relatives à la participation à la sociabilité au sein du groupe — et, donc, relatives à la socialisation dans et par le groupe³⁰⁷. J'évalue en quoi la culture partagée par les militant-e-s et la socialisation politique infusent la quotidienneté — un phénomène décelable au travers de l'éducation donnée aux enfants de militant-e-s. Cette dernière thématique ne peut toutefois être réellement abordée qu'à partir des entretiens et, donc, pour la période allant de la fin des années 1930 aux années 1960 seulement. Lorsque cela est possible, je cherche à déterminer comment le parti et les communistes bâtissent une identité collective — une façon de présenter le groupe au monde³⁰⁸. Le genre féminin est-il intégré à cette identité de parti ? Par

³⁰⁵ Pierre Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, Paris, 2004.

³⁰⁶ Rogers Brubaker, « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4/2001 (n° 139), pages 66-85, pages 78-79.

³⁰⁷ Julian Mischi, op. cit., pages 218-221.

³⁰⁸ Nathalie Ethuin, « Formation des militants et identité communiste », *Nouvelles fondationS*, 2006/2, n°2 [en ligne] ; Christian Lazzeri, « Identité constituante, identité constituée. Identité collective et groupe social », *Terrains/Théories* [en ligne], 3/2015.

ailleurs, comment s'exprime le sentiment d'appartenance collective des militant-e-s ? Les questions relatives au développement d'un réseau d'affinités entre les communistes invitent en outre à interroger si le parti forme une communauté à la fois affective et politique³⁰⁹, et à quels moments de son histoire il prend cette forme. Je cherche ainsi à déceler les émotions et les affects qui déclenchent le sentiment d'appartenance, le suscitent, et qui fédèrent la création d'un groupe soudé caractérisé par des relations dépassant la camaraderie³¹⁰. Ces questionnements et l'éventuelle capacité des communistes à bâtir un « monde du contact » invitent notamment à interroger la portée qu'a l'engagement à transformer les façons dont les rapports sociaux sont vécus entre les militant-e-s et à transformer leur nature même.

Les entretiens permettent aussi d'approcher des phénomènes relevant de l'« identité » — au sens où ce terme polysémique désigne les processus d'appartenance, de reconnaissance, de façons d'être au monde, de vécus intimes³¹¹. Puisqu'ils permettent d'approcher les vécus subjectifs, ils ouvrent une compréhension de la conscience de soi qu'a la personne interrogée en tant que sujet par l'investissement du « je »³¹². Menés des décennies après la période d'engagement, les entretiens transcrivent certes sans doute une construction identitaire et subjective *a posteriori*. Ils donnent toutefois accès à des éléments signalant la fabrique au long cours du sujet — celui-ci étant en perpétuelle construction³¹³. On l'a vu, s'y discerne alors l'impact de l'engagement dans les définitions subjectives³¹⁴. Ceci permet de souligner les processus de production de soi en tant que sujet par l'engagement et, donc, la subjectivation par l'adhésion aux mots d'ordre communiste, le militantisme et l'appartenance au groupe³¹⁵. Par ailleurs, certaines pratiques racontées ou perceptibles dans d'autres sources, à condition d'être restituées dans leur contexte, signalent ce qui s'est joué à l'époque de l'engagement et du militantisme en termes de positionnement subjectif. L'agentivité, notamment, revient souvent à opérer une performance de sa position sociale, et donc à en faire sienne³¹⁶. Entretiens et analyse des pratiques compensent ainsi partiellement le très faible nombre de sources produites par les militant-e-s sur elles et eux-mêmes pendant cette période — les « ego-documents »³¹⁷. Des phénomènes relevant de la conscience de soi en tant que militantes, en tant que communistes, mais aussi en tant que femmes, se perçoivent alors.

³⁰⁹ Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1994, page 23.

³¹⁰ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, op. cit., pages 286-289.

³¹¹ Rogers Brubaker, art. cit.

³¹² Alain Badiou, *Théorie du sujet*, Seuil, Paris, 1982 ; Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle... », art. cit..

³¹³ Alain Badiou, op. cit.

³¹⁴ Martine Leibovici, « De Ricoeur à Foucault : en finir avec l'herméneutique de soi ? », *Tumultes* n°43, 2014/2, pages 107-121.

³¹⁵ Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, Gallimard, Paris, 1998, pages 112-125 ; Étienne Tassin, « Subjectivation versus sujet politique. Réflexions à partir d'Arendt et de Rancière », *Tumultes* 2/2014 (n° 43), pages 157-173 ; Federico Tarragoni, « Du rapport de la subjectivation politique au monde social », *Raisons politiques*, 2016/2 (n°62) [en ligne].

³¹⁶ Lois McNay, op. cit., pages 1-30 ; Azadeh Kian, « Structures d'oppression et stratégies de résistance. La réinvention de soi dans un contexte de contraintes concrètes », *Tumultes*, 2014/2 (n°43), pages 123-138.

³¹⁷ Claude Pannetier et Bernard Pudal, « Le 'sujet' communiste... », op. cit., page 10.

J'évalue notamment la place qu'occupe l'assignation de genre dans la fabrique du sujet communiste. L'appartenance communiste a-t-elle pour conséquence une redéfinition identitaire ?

S'intéresser aux trajectoires des femmes engagées pour le communisme en Tunisie revient à contribuer à remédier à une triple absence et mise au silence : celles des communistes et celles des femmes dans une grande part de l'historiographie, et celles des militantes dans une grande part des sources et des travaux publiés.

Ces recherches participent ainsi à renouveler une historiographie marquée par le nationalisme et la focalisation sur la construction de la nation tunisienne. Elles visent à une histoire du communisme en Tunisie sous l'angle de ses militant-e-s à partir des militantes, par la mise en lumière des activités qu'elles mènent, en les réintégrant aux places qu'elles jouent. Elles soulignent aussi la construction et l'utilisation du genre féminin par le parti, par la nébuleuse communistes, et par les militantes. Surtout, elles visent à restituer la dimension politique des parcours de ces 183 femmes, et à restituer leurs positions de sujets conscients, agissants — à écrire les trajectoire de femmes sujets politiques.

CORPUS BIBLIOGRAPHIQUE

Comme le signalent déjà les références et les notes données jusqu'à présent, je m'appuie sur un corpus bibliographique à la croisée de cinq principaux courants riches de renouvellements : l'histoire des femmes en Tunisie, l'histoire de la Tunisie dont celle de la situation coloniale, l'histoire et la sociologie des engagements et du militantisme au prisme du genre, et la socio-histoire des engagements communistes.

L'histoire des femmes en Tunisie. De l'historiographie féministe à l'historiographie du genre

Si l'histoire des femmes en Tunisie est un champ peu développé, elle est riche de quelques productions notables et connaît un renouvellement depuis l'utilisation de l'outil du genre³¹⁸.

En Tunisie, comme en France et ailleurs dans le monde, les premières publications sur les femmes sont le fait de chercheuses féministes souhaitant remédier aux silences de l'histoire. Ainsi, à partir du tournant 1970-1980, certaines de ces universitaires tunisiennes ont questionné les statuts juridiques en analysant les rapports entre femmes, pouvoir et

³¹⁸ Dalenda Larguèche, « En Tunisie », *Clio. Femmes, genre, histoire*, 9/1999 [en ligne] ; Dalenda Larguèche, « Femmes et sciences sociales en Tunisie », Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb...*, op. cit., pages 383-392 ; Christelle Taraud, « Les femmes, le genre et les sexualités dans le Maghreb colonial (1830-1962) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 33/2011, pages 157-191.

politique³¹⁹, d'autres ont exhumé des existences de femmes en lutte jusqu'alors laissées dans l'ombre³²⁰. Ma thèse se situe dans le prolongement de ces recherches pionnières ; elle suit notamment le sillon tracé par des travaux majeurs pour restituer l'histoire de femmes engagées pour le communisme : les articles de Noura Borsali sur les militantes des organisations féminines, les ouvrages de Ilhem Marzouki sur le même thème, et celui publié par une équipe de recherches à partir des entretiens menés avec des militantes de ces organisations³²¹. Ce dernier travail, en particulier, se fonde sur une approche par la biographie. Mes recherches s'enrichissent aussi de publications concentrées sur la vie matérielle et culturelle des femmes, sous-champ à s'être saisi du prisme du genre à la fin des années 1990³²² à la faveur, notamment, du travail de Dalenda Larguèche, à l'origine du premier Master du Maghreb consacré aux femmes et au genre³²³. Ces travaux apportent un éclairage nécessaire en continuant à souligner la présence des femmes, et en analysant la construction des identités sexuées.

Le but des premières chercheuses, tracer une généalogie inspirante pour le mouvement féministe autonome des partis politiques, né au tournant 1970-1980³²⁴, explique que leurs travaux intègrent les femmes communistes à la problématique d'une historicité des engagements dans les collectifs féminins, et non à l'échelle de leur parti politique. Si ce phénomène perdure de nos jours, les travaux plus récents ouvrent les approches par une prise en compte des rapports sociaux³²⁵. En outre il s'agit, encore aujourd'hui, de faire la lumière sur la participation des femmes à l'histoire³²⁶. Toutefois, on l'a vu, seule Rim Lajmi a

³¹⁹ Souad Chater, op. cit. ; Malika Horchani-Zamiti, « Les Tunisiennes, leurs droits et l'idée qu'on s'en fait », *Peuples Méditerranéens*, Janvier-Juin, n°22-23, 1983 ; Emna Ben Miled, « Femme et identité socio-politique à partir d'une relecture d'Ibn Khaldun », *Revue tunisienne des sciences sociales*, n°88-91, 1987, pages 143-215 ; Zeineb Cherni-Ben Saïd, « La femme tunisienne et l'indépendance », *IBLA*, vol. 50/159, 1987, pages 115-134 ; Aziza Dargouth Medimegh, *Droits et vécu de la femme en Tunisie*, L'Hermès, Lyon, 1992.

³²⁰ Lilia Labidi, « Lutte des femmes contre la répression », *IBLA*, vol. 47/157, 1984, pages 249-279 ; Ilhem Marzouki, « Le voile des colonisées. Tunisie 1924-1936 », *IBLA*, vol. 51/161, 1988, pages 59-89 ; Lilia Labidi, *Les origines du mouvement féministe en Tunisie — جذور الحركة النسائية بتونس*, Tab'at thaniyat ma'a isafi, Tunis, 1990, pages 56-63 ; Lilia Labidi (dir.), op. cit.

³²¹ Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie... », art. cit. ; Noura Borsali, « L'Union Musulmane des Femmes de Tunisie... », art. cit. ; Noura Borsali, « L'Union des Jeunes filles de Tunisie... », art. cit. ; Ilhem Marzouki, *Féminisme et politique...*, op. cit. ; Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit. ; Habib Kazdaghli (dir.), op. cit.

³²² Dalenda et Abdelhamid Larguèche, op. cit. ; Souad Bakalti, op. cit. ; Susan Waltz, « Politique et sens de l'efficacité parmi les femmes tunisiennes », Rahma Bourqia, Mounira Charrad et Nancy Gallagher (dir.), *Femmes, culture et société au Maghreb. Tome II : Femmes, pouvoir politique et développement*, Afrique-Orient, Casablanca, 1996, pages 141-160 ; Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb...*, op. cit. ; Colette Barrouk-Sarfati, *L'image de la femme tunisienne, 1890-1955*, Thèse de doctorat d'études hébraïques dirigée par Ephraïm Riveline, Département, Université Paris 8, 2004 ; Elisabeth Campagna-Paluch, *Le mythe de l'Isola delle Femmine, ou Les identités masculine/féminine à travers une famille sicilienne émigrée en Tunisie*, Thèse de doctorat d'anthropologie sociale dirigée par Françoise Duroux, Département d'Etudes féminines, Université Paris VIII, octobre 2005 ; Dalenda Larguèche (dir.), *Femmes en ville...*, op. cit.

³²³ « Mastère de recherche en Genre, Culture et Société de la Faculté des Lettres des Arts et des Humanités de la Manouba », <http://www.fim.rnu.tn> ; Marie Verdier, « On nous fait croire que la situation des femmes a changé ! », *La Croix* [en ligne], 24/10/2017.

³²⁴ Lilia Labidi, « Lutte des femmes contre la répression... », art. cit.

³²⁵ Voir, par exemple, Loes Debuysere, op. cit. ; Selima Kebaili op. cit.

³²⁶ Sophie Bessis, *Les valeureuses. Cinq Tunisiennes dans l'histoire*, Elyzad, Tunis, 2017.

consacré ses travaux à l'engagement des femmes dans des partis politiques³²⁷, une approche à laquelle ma thèse contribue.

Histoire sociale de la Tunisie et histoire impériale

Ce faisant, mes recherches s'inscrivent dans le champ récent du renouvellement des recherches sur la Tunisie. Depuis le milieu des années 2000 et principalement depuis la révolution de 2011, en effet, chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales proposent des études des usages des populations, de la fabrique des identités politiques et sociales et des phénomènes sociaux, à partir des marges de la société et d'une analyse des rapports de pouvoir³²⁸. Ce renouvellement, et en se plaçant dans la continuité de travaux pionniers interrogeant la construction du pouvoir nationaliste³²⁹, étudiant les populations politiquement minoritaires³³⁰ ou d'autres mouvements politiques que le nationalisme³³¹ — dont des travaux de féministes cités précédemment —, contrebalance une historiographie focalisée sur la construction de la nation, et bat notamment en brèche le récit officiel. Ce nouveau champ prend en compte les marges de manœuvre des individus étudiés, bien que l'*agency* ne soit pas toujours un outil explicitement employé.

Si ce renouvellement doit notamment à la révolution de 2011, il doit aussi, pour ce qui concerne les études de la période coloniale, aux modifications que connaît l'histoire des situations coloniales depuis une vingtaine d'années. Le regain d'intérêt pour la période coloniale en France à la fin des années 1990 doit notamment à la diffusion des *Subaltern Studies* et des *Colonial Studies* — développées outre-atlantique depuis les années 1970-1980³³². Les études les plus récentes appliquent à nouveaux frais la « situation coloniale »³³³ pour comprendre la colonisation comme un système de domination complexe et multiple, reliant structurellement la métropole aux territoires qu'elle domine. Ce système impérial se caractérise par la circulation d'humains, de pratiques, de savoirs et, donc,

³²⁷ Rim Lajmi, art. cit. ; Rim Lajmi, op. cit.

³²⁸ Ghazi Hamdi, op. cit. ; Martino Oppizzi, op. cit. ; Nessim Znaïen, op. cit. ; Gabriele Montalbano, op. cit. ; Sarra Zaïed, op. cit. ; Mathilde Zederman, art. cit. ; Habib Kazdaghli, « Le carré des "libres penseurs" du cimetière municipal de Tunis », *Observatoire des Religions et de la Laïcité*, Université Libre de Bruxelles [en ligne], 10/02/2021.

³²⁹ Michel Camau, op. cit. ; Hélé Béji, op. cit. ; Claude Liauzu (dir.), op. cit.

³³⁰ Abdelkrim Allagui et Habib Kazdaghli (dir.), *Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie, Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999.

³³¹ Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier...*, op. cit. ; Claude Liauzu, *Militants, grévistes et syndicats...*, op. cit. ; Hassine Raouf Hamza, op. cit. ; Mustapha Kraïem, op. cit.

³³² Christelle Taraud, art. cit.

Je n'évoque pas ici les *Post-Colonial Studies* en raison de leur dimension généralement trop discursive, malgré un postulat de départ séduisant hérité des *Subaltern Studies*. Voir Emmanuelle Sibeud, « Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2004/4 (n°51-4bis), pages 87-95.

³³³ Georges Balandier, art. cit. ; Isabelle Merle, art. cit., page 211.

d'influences mutuelles entre ces différents espaces — mutuelles, mais inégales³³⁴. Ce point de vue est notamment utile lorsqu'il s'agit d'analyser un parti politique lié à un parti métropolitain.

Ce renouvellement apporte un regard neuf sur les catégories, loin d'être figées et monolithiques, dont la construction est étudiée avec minutie pour mettre en évidence les politiques de différenciation qu'elles servent, les projets de domination qu'elles soutiennent, ainsi que leurs effets en termes de construction du pouvoir colonial et des nations colonisatrices³³⁵. En ce qui concerne précisément la Tunisie, comme je l'ai exposé plus haut et comme le montre l'historienne Mary D. Lewis, la distinction « colonisés »/« colonisateurs », s'il y a bien un sens, ne revêt qu'une partie de la réalité d'une société faite de statuts et de dominations enchevêtré-e-s³³⁶. Par ailleurs, Ann Laura Stoler et Frederick Cooper, au nombre des chercheurs et chercheuses ayant impulsé le nouveau tournant de l'histoire impériale, préviennent du risque de la reproduction de ces catégories et du manichéisme qu'elles charrient³³⁷. Comme le proposent M'hamed Oualdi et Isabelle Grangaud, il est impérieux de les historiciser³³⁸. Le concept « monde du contact », présenté précédemment, s'insère dans ces nouvelles approches³³⁹. On voit bien, ce faisant, que ce tournant résulte d'un nouvel intérêt porté aux positions sociales et aux interactions et, donc, suit une orientation d'histoire sociale — l'expression « sociétés coloniales » est désormais volontiers employée³⁴⁰.

Ainsi, de l'étude des processus de pouvoir et de leurs effets résultent des travaux se concentrant sur le fonctionnement du pouvoir colonial et sur l'ordre politique et social qui en dépend, à considérer comme un « ordre colonial des choses »³⁴¹. Les recherches considérant les ordres coloniaux observent les pratiques répressives et les mécanismes de pouvoir, pour mettre en exergue les procédés utilisés pour maintenir ces ordres, et les conséquences sur les

³³⁴ Ann Laura Stoler et Frederick Cooper, op. cit. ; Jane Burbank and Frederick Cooper, op. cit. ; Pierre Singaravélou (dir.), *Les empires coloniaux, XIXe-XXe siècle*, Éditions Points, Paris, 2013.

³³⁵ Ann Laura Stoler, "Colonial Archives and the Arts of Governance", *Archival Science* 2, 2002, pages 87-109 ; Ann Laura Stoler et Frederick Cooper, op. cit., pages 17-33 ; Emmanuelle Saada, « La loi, le droit et l'indigène », *Droits*, 1/2006 (n° 43) [en ligne] ; Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, La Découverte, Paris, 2007 ; Jane Burbank and Frederick Cooper, op. cit. ; Violaine Tisseau, « La politique à l'égard du métissage à Madagascar (1896-1945) », Martine Spensky (dir.), *Le contrôle du corps des femmes dans les Empires coloniaux. Empires, genre et biopolitiques*, Karthala, Paris, 2015, pages 207-229.

³³⁶ Mary Dewhurst Lewis, op. cit.

³³⁷ Ann Laura Stoler et Frédérick Cooper, op. cit., pages 69-79.

³³⁸ M'hamed Oualdi et Isabelle Grangaud, art. cit.

³³⁹ Emmanuel Blanchard et Sylvie Thénault, art. cit.

³⁴⁰ Isabelle Surun (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires, 1850-1960*, Atlande, Paris, 2012, pages 46-50.

³⁴¹ Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain. Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton University Press, Princeton and Oxford, 2009, page 20.

populations³⁴². Les propositions du Groupe de recherches sur les ordres coloniaux (GROC), dont je fais partie, s'inscrivent dans cette perspective³⁴³. Si la nature de l'ordre politique et social renseigne sur les rapports de pouvoir, elle permet aussi de déceler ce qui fait désordre³⁴⁴ — un postulat heuristique pour étudier des militantes anti-colonialistes dans une société patriarcale et coloniale.

Cette lecture à partir des positions sociales implique de décortiquer les rapports de classe, étudiés de longue date, mais aussi les rapports de race³⁴⁵ et de genre. L'histoire des femmes dans les colonies, travaillée depuis les années 1980³⁴⁶ mais ayant souffert du faible intérêt pour la colonisation avant la décennie 1990, s'est aussi considérablement enrichie depuis la percée du genre. Cet outil permet ainsi l'étude des façons dont les identités de sexe se sont construites en situation coloniale et à l'échelle impériale, et leur articulation avec d'autres rapports sociaux³⁴⁷. Il met en exergue le rôle de ces identités de sexe dans le contrôle des populations, et notamment des populations colonisées, et son rôle dans la construction des projets politiques, mais aussi dans les résistances et dans la fabrique du nationalisme, des nations et des États³⁴⁸.

Le genre des mobilisations

³⁴² Ann Laura Stoler, art. cit. ; Emmanuel Blanchard, *Encadrer des « citoyens diminués ». La police des Algériens en région parisienne*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jean-Marc Berlière, Université de Bourgogne, 2008 ; Samia El Mechat, « Les libertés publiques à l'épreuve du Protectorat en Tunisie (1884-1940) », Samia El Mechat (dir.), *Les administrations coloniales XIXe-XXe siècles. Esquisses d'une histoire comparée*, PUR, Rennes, 2009 [en ligne] ; Emmanuel Blanchard, « Introduction. Ordre colonial », *Genèses*, 1/2012 (n° 86), pages 2-7 ; Martin Thomas *Violence and Colonial Order. Police, Workers and Protest in the European Colonial Empires, 1918-1940*, Cambridge University Press, New York, 2012 ; Jean-Pierre Bat et Nicolas Courtin (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIXe-XXe siècles*, PUR, Rennes, 2012.

³⁴³ « (Dé)construire les archives coloniales », Journée d'études organisée par des membres du GROC et les Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, 27 et 28 juin 2019 ; « Surveiller les populations colonisées en métropole. Chantier d'archives, archives en chantier », Journée-atelier organisée par des membres du GROC et les AN, Pierrefitte-sur-Seine, 11 mars 2021 ; podcast animé par des membres du GROC, « Des Colonisations », hébergé par *Spectre* (<http://www.spectre.org>).

³⁴⁴ Martin Thomas, *Empires of Intelligence. Security Services and Colonial Disorder after 1914*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 2008.

³⁴⁵ Emmanuelle Saada, « Un racisme de l'expansion. Les discriminations raciales au regard des situations coloniales », Didier et Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, La Découverte, Paris, 2006, pages 55-71 ; Ann Laura Stoler, *La chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, La Découverte / Institut Émilie du Châtelet, Paris, 2013.

³⁴⁶ Yvonne Knibiehler et Régine Goutalier, *La Femme au temps des colonies*, Éditions Stock, Paris, 1985.

³⁴⁷ Anne Hugon (dir.), *Histoire des femmes en situation coloniale. Afrique et Asie, XXe siècle*, Karthala, Paris, 2004 ; Nassima Mekaoui-Chebout,

³⁴⁸ Elizabeth Thompson, *Colonial Citizens. Republican Rights, Paternal Privilege, and Gender in French Syria and Lebanon*, Columbia University Press, Columbia, 1999 ; Mrinalini Sinha, « Refashioning Mother India : Feminism and Nationalism in Late-Colonial India », *Feminist Studies*, vol. 26, fall 2000, n°3, pages 623-645 ; Julia Clancy-Smith, « L'École rue du Pacha, Tunis : l'éducation de la femme arabe et 'la plus grande France' (1900-1914) », *Clio*, 2000, n°12, pages 33-55 ; Sonia Dayan-Herzbrun, « Féminisme et nationalisme dans le monde arabe », Fatou Sow (dir.), *La recherche féministe francophone*, Karthala, Paris, 2009, pages 243-253 ; Nupur Chaudhuri, « Femmes indiennes entre nationalisme et féminisme, des années 1880 à 1947 », *Clio*, 33/2011 [en ligne] ; Nassima Mekaoui, « La domesticité coloniale en Algérie : la 'fatma', une 'bonne de papier' 'indigène' au XXe siècle », *Le Carnet de l'IRMC*, n°18, septembre-décembre 2016, pages 5-8 ; Augustin Jomier, « 'Des perles dans leur coquillage' ? Les femmes et la réinvention du patriarcat dans l'Algérie coloniale (1882-1962) », *Hawwa*, vol. 17, 2-3/2019, pages 318-343 ; Claudine Guiard, « Être féministe en contexte colonial dans l'Algérie des années 1930. Les militantes de l'Union française pour le suffrage des femmes », *Revue historique*, 2015, n°673, pages 125-148 ; Myriam Paris, op. cit. pages 195-202.

Le genre permet aussi de percevoir la construction et la reproduction des identités et des catégories de sexe dans et par l'investissement militant³⁴⁹. Mes recherches se nourrissent en effet de travaux plus éloignés de mon sujet d'étude, tâchant eux aussi d'opérer une analyse à partir des individus en se concentrant sur le rapport entre genre, pratiques militantes et mobilisations collectives.

Certaines recherches analysent les manières dont le genre est employé à des fins revendicatives par les femmes mobilisées³⁵⁰ ; d'autres se penchent sur les conséquences intimes du genre des mobilisations, et sur l'agentivité des militant-e-s — dont l'expression sert parfois des phénomènes émancipateurs, comme lorsque les femmes prennent conscience des oppressions similaires qu'elles vivent eu égard à leur genre³⁵¹. Des publications mettent en exergue la persistance du patriarcat dans ces espaces, et la masculinité intrinsèque de certaines organisations, ainsi que la division sexuée des tâches militantes et l'inégalité des attributions au prisme du genre³⁵². De plus, le genre permet d'apporter une nouvelle lecture aux espaces d'engagement entre femmes et à ceux dans lesquels s'engagent des femmes ne se revendiquant pas du féminisme, afin de les considérer comme des sites implicites ou explicites de défense des intérêts des femmes, voire de considérer leurs activités comme relevant du féminisme en actes³⁵³. Ces perspectives sont particulièrement riches pour la présente thèse, traitant d'un mouvement politique et de militantes rejetant le féminisme, tout en défendant l'égalité entre les sexes.

Genre et socio-histoire des mouvements communistes

Le regain de l'histoire sociale par une approche « par le bas » et par une prise en compte des rapports sociaux irrigue aussi le champ des études sur le communisme, et notamment sur le communisme en France. Comme je l'ai présenté plus haut, chercheuses et chercheurs privilégient désormais une analyse des trajectoires et des pratiques par la socio-histoire³⁵⁴. Il s'agit alors de mettre en évidence les dynamiques d'intégration des militant-e-s

³⁴⁹ Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), op. cit.

³⁵⁰ Valérie Pouzol, *Clandestines de la paix. Israéliennes et Palestiniennes contre la guerre*, Éditions Complexe, Paris, 2008.

³⁵¹ Catherine Achin et Delphine Naudier, art. cit.

³⁵² Patricia Roux, Céline Perrin, Gaël Pannatier et Valérie Cossy, art. cit.

³⁵³ Laure Bereni, art. cit.

³⁵⁴ Bernard Pudal, op. cit. ; Marc Lazar, « L'invention et la désagrégation de la culture communiste... », art. cit. ; Marc Lazar, « Le parti et le don de soi... », art. cit. ; Jacques Girault (dir.), op. cit. ; Julian Mischi, op. cit. ; Paul Boulland, op. cit. ; Claude Pannetier et Bernard Pudal (dir.), op. cit. ; Allison Drew, *We are no longer in France. Communists in colonial Algeria*, Manchester University Press, Manchester and New-York, 2014 ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, op. cit. ; Guillaume Roubaud-Quashie, *Les jeunes communistes en France (1944-fin des années 1970)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Michel Pigenet, Université Paris 1, 2020 ; Dimitri Manassis, *Les secrétaires régionaux du Parti communiste français, du tournant antifasciste à l'interdiction du parti (1934-1939)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jean Vigreux, Université de Bourgogne Franche-Comté, 2020 ; Julian Mischi, *Le Parti des communistes. Histoire du parti communiste de 1920 à nos jours*, Hors d'atteinte, Marseille, 2020 ; Eloïse Dreure, « Moscou-Paris-Alger, naissance et affirmation du Parti communiste algérien, 1920-1945 », thèse de doctorat d'histoire en préparation dirigée par Jean Vigreux, Université Bourgogne Franche-Comté.

au corps du parti, et celles de production de subjectivités communistes, et leurs particularités³⁵⁵. En outre, les mouvements communistes des colonies font désormais l'objet d'analyses dédiées et sont lus à l'aune du paradigme impérial — à noter, toutefois, une sur-représentation de l'Algérie³⁵⁶ —, un point de vue notamment irrigué par une lecture de l'internationalisme des partis communistes comme un espace d'influences, et non comme un seul lien de subordination à l'URSS³⁵⁷. Toutes ces recherches mettent en lumière l'agentivité des militant-e-s — sans, là non plus, systématiquement utiliser cet outil. En s'inspirant de ces travaux, mes recherches participent à renouveler le champ d'étude du communisme en Tunisie, peu nourri depuis une trentaine d'années et d'abord concentré sur l'histoire politique du parti³⁵⁸.

Cette nouvelle approche par le prisme des trajectoires invite à étudier les positions occupées par les militant-e-s dans les partis communistes et les positions sociales des militant-e-s. À ce titre, l'outil du genre est de plus en plus employé ; si quelques chercheuses ont publié sur les femmes du PCF depuis les années 1980³⁵⁹ et que Christine Bard, notamment, travaille depuis longtemps sur les relations entre mouvements communiste et féministe³⁶⁰, le genre renouvelle les perspectives. Certains de ces travaux récents s'intéressent aux façons dont l'URSS et les mouvements communistes ont défini le genre et l'ont utilisé à des fins politiques, aux manières dont les militantes s'en sont saisi. Ils interrogent notamment relations entre revendications en faveur des femmes, parti et féminisme³⁶¹. D'autres analysent la place occupée par les militantes dans les partis communistes et le rôle que leur assignation au genre féminin joue en ce sens³⁶². D'autres encore articulent les deux perspectives³⁶³. Mes recherches, qui visent à mettre en évidence des trajectoires de femmes, la construction du genre féminin et l'impact du genre dans les parcours militants, se nourrissent considérablement de ces travaux.

³⁵⁵ Claude Pennetier et Bernard Pudal (dir.), op. cit.

³⁵⁶ Allison Drew, op. cit. ; Benoît Trépied, op. cit. ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, op. cit. ; Alain Ruscio, *Les communistes et l'Algérie*, La découverte, Paris, 2019 ; Pascale Barthélémy, op. cit. ; Myriam Paris, op. cit. ; Eloïse Dreure, op. cit. ; Sonia Mhedhbi-Soret, op. cit.

³⁵⁷ Sabine Dullin et Brigitte Studer, art. cit.

³⁵⁸ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit. ; Leïla Ben Temime, op. cit. ; Hassine Raouf Hamza, art. cit. ; Béchir Tlili, op. cit. ; Habib Kazdaghli, op. cit. ; Mustapha Kraiem, op. cit. ; Hassine Raouf Hamza, op. cit.

³⁵⁹ Renée Rousseau, *Les femmes rouges. Chronique des années Vermeersch*, Albin Michel, Paris, 1983 ; Dominique Loiseau, op. cit. ; Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femme communistes... », op. cit.

³⁶⁰ Christine Bard, « À la recherche des diversités féministes dans le Dictionnaire », Michel Dreyfus, Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule (dir.), *La part des militants*, Les éditions de l'atelier, Paris, 1992, pages 243-255 ; Christine Bard, « Lutte féministe pour le communisme ou lutte communiste pour le féminisme ? 1917-1927 », *Actes du colloque « Femmes et communistes »...*, op. cit., pages 111-127. Voir aussi Michèle Riot-Sarcey, « Restituer le sens commun du féminisme et du communisme », *Actes du colloque « Femmes et communistes... »*, op. cit., pages 25-34 ; Isabelle Vahé, *Ibid.*, pages 47-58 ; Saliha Boussedra, « Féminisme et communisme : une association stratégique décisive », <http://www.causecommune-larevue.fr>, n°2, 2018.

³⁶¹ Elizabeth A. Wood, *The Baba and the Comrade. Gender and Politics in Revolutionary Russia*, Indiana University Press, Bloomington and Indianapolis, 1997 ; Sandra Fayolle, op. cit. ; Sandra Fayolle, art. cit. ; Olivia Lluadríguez, op. cit. ; Brigitte Studer, op. cit. ; Brigitte Studer, art. cit. ; Pascale Barthélémy, art. cit. ; Pascale Barthélémy, op. cit. ; Darya ; Myriam Paris, op. cit.

³⁶² Claude Pennetier et Bernard Pudal, « La part des femmes... », op. cit. ; Paul Boulland et Julian Mischi, art. cit.

³⁶³ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, art. cit.

DES MILITANTES COMMUNISTES : RÔLES, GENRE ET ENGAGEMENT SAISIS PAR LES TRAJECTOIRES. PROBLÉMATIQUE ET PLAN DE LA THÈSE

Axes de la problématique

Mes recherches placent en leur cœur les trajectoires des femmes engagées en faveur du communisme en Tunisie. Elles interrogent, au travers de ces parcours, la possibilité d'un engagement communiste au féminin à travers trois lignes principales découlant et reprenant les nombreuses questions formulées jusqu'à présent.

Tout d'abord, les militantes communistes sont situées et identifiées par le repère des rôles, activités, paroles, gestes qui relèvent du militantisme communiste. Combien de femmes s'engagent ? Combien sont-elles à la direction ? J'observe la proportion de femmes en fonction de la chronologie ainsi que les activités qu'elles mènent au parti et dans sa nébuleuse, en les lisant dans le contexte plus large de l'engagement des femmes. Peut-on parler d'une division sexuelle du travail militant ? La domination masculine régit-elle les façons dont les rôles hiérarchiques et les pratiques militantes sont distribué-e-s ? Je reprends aussi l'un des questionnements de Ilhem Marzouki : leur engagement et leur militantisme sont-ils en eux-mêmes des actes de subversion de l'ordre sexuel³⁶⁴ — au parti, et d'un point de vue de la société ?

Il s'agit aussi d'évaluer les rapports entre engagement des femmes pour le communisme, places qu'elles occupent, investissement politique des femmes en général, discours et pratiques circulant dans la société concernant les femmes, ainsi que discours et pratiques prévus par le parti communiste en direction des femmes. Quelle place les « femmes » en tant que catégorie politique ont-elles dans la rhétorique et les activités de la nébuleuse communiste ? Ces discours et ces pratiques communistes à propos des femmes sont lu-e-s au prisme du genre pour déterminer la définition de la féminité qu'ils et elles charrient ; j'analyse, aussi, les façons dont les militantes utilisent ou non le genre dans leurs mobilisations. Est-il possible d'être militante, et de répondre aux injonctions faites aux femmes eu égard aux rapports sociaux de sexe ? Des modalités sont-elles appliquées pour permettre aux femmes de s'engager malgré la division sexuelle des tâches au quotidien ?

À ces deux premiers axes s'articule un troisième, prenant en compte l'échelle individuelle des militantes. Les raisons — intimes, conjoncturelles — pour lesquelles ces femmes militent sont évaluées. L'engagement est appréhendé comme un élément de leurs trajectoires personnelles, afin de comprendre si et en quoi l'intime et le politique s'imbriquent. Il s'agit aussi d'analyser le parti communiste et sa nébuleuse sous l'angle des relations nouées entre les communistes pour déterminer si se forme, plus qu'un groupe politique, une communauté d'appartenance, et de qui cette communauté se compose. Le parti forme-t-il une contre-société à l'image de l'idéal internationaliste, anti-colonialiste, égalitaire qu'il défend ? Ma thèse questionne aussi la portée de l'engagement à soutenir ou déclencher des procédés relevant de la subjectivation. Les militantes se vivent-elles comme des sujets

³⁶⁴ Ilhem Marzouki, *Femmes d'ordre ou désordre de femmes ?*, Noir sur Blanc éditions, Tunis, 1999, page 15.

communistes au féminin ? La production d'une conscience de soi en tant que communiste soustrait-elle les militantes à la pesanteur des rapports sociaux de race, de classe, de sexe ? Les militantes se construisent-elles une identité de genre différente des canons sociaux ?

Plan de la thèse

Les résultats de ces recherches sont organisés en trois parties.

La première concerne l'ensemble de la période traitée, et chacun de ses deux chapitres suit un plan thématique. Elle trace une toile de fonds des engagements des militantes au travers d'une lecture méthodologique des sources à partir du genre. D'une part, elle met en exergue la dimension genrée de la plupart des sources ; de l'autre, elle souligne l'intérêt de l'outil du genre pour déceler les indices du militantisme des femmes, et pour appréhender ces indices comme des preuves de leurs convictions. Le premier chapitre prend pour point de départ le corpus de sources le plus important, les archives de surveillance, qui, articulées à d'autres sources, permettent de dresser un tableau presque complet de la période et de soulever la nature de l'ordre social et politique dans lequel ces femmes évoluent. Il questionne la mesure dans laquelle les activités et les convictions de ces militantes du désordre sont transcrites. Tel que le souligne le deuxième chapitre, ces militantes sont toutes assignées à un même groupe social de sexe, comme le signalent le traitement particulier que les sources imprimées, en particulier, réservent aux femmes. Afin de dépasser le contenu genré des sources, de restituer la place de militantes de ces femmes, et de proposer une vision d'ensemble de leurs trajectoires tout en restituant leur diversité, ce second chapitre dessine ensuite un portrait de groupe.

Les parties 2 et 3 suivent la temporalité des parcours et sont organisées selon un plan chronologico-thématique. La seconde partie décrit la période comprise entre la naissance du groupe communiste, au tournant 1920-1921, et les quelques mois précédant le début de la Seconde guerre mondiale, en 1939. Elle démontre en quoi l'évolution de la présence des femmes doit tout à la fois à de fortes convictions les poussant à militer malgré la quasi-absence de femmes dans les espaces d'engagement politique, qu'aux orientations du parti communiste et, notamment, à ses orientations à propos des questions relatives aux femmes. Le chapitre 3 fait état de la présence immédiate de femmes parmi les rangs communistes, et des rôles qu'elles jouent dans la construction du jeune parti. Il met en regard cette présence à l'application ou non du programme d'organisation des femmes prévu par Moscou et questionne les rapports qu'entretiennent le parti et ces militantes au mouvement féministe et aux revendications féministes. Le chapitre 4 montre que les femmes sont toutefois très peu nombreuses à s'investir par la suite — entre 1922 et 1930. Il interroge autant les conditions personnelles favorables à l'engagement de ces femmes que les relations entre orientations du parti et présence féminine. Ce faisant, il met en évidence le caractère exceptionnel de l'engagement de ces quelques militantes. Il est remarquable que, lorsque le parti prend en compte « les femmes » comme catégorie politique à la faveur du Front populaire et de la lutte

contre le fascisme, les militantes sont plus nombreuses ou plus visibles parmi ses rangs, comme l'expose le chapitre 5. Bien qu'aucune n'occupe de poste décisionnaire, elles participent à la vie d'un groupe politique qui prend les traits d'une petite communauté soudée par des affinités et par une lutte portant les communistes corps et âmes.

Dès lors, et comme le montre la troisième partie, les rangs communistes sont toujours caractérisés par la présence de femmes, dont plusieurs militent durant de nombreuses années. Pendant la guerre, entre 1939 et 1943, elles sont une trentaine à participer à la survie du parti dans un contexte de répression particulièrement intense retranscrit par le chapitre 6. En mettant en risque leurs existences au profit d'une lutte considérée comme impérieuse, elles mettent aussi parfois en jeu les représentations de genre et la distribution sexuelle des tâches, bien que les activités du parti clandestin répondent à une répartition classique des rôles. Elles confirment et légitiment la participation de femmes aux activités communistes, un phénomène perceptible aux chapitres 7 et 8 tous deux consacrés à une même période comprise entre la fin de la guerre, en mai 1943, et l'interdiction du parti communiste par le gouvernement de la République tunisienne, en janvier 1963. Tout d'abord, le chapitre 7 localise les positions qu'occupent ces militantes dans la nébuleuse communiste : plus nombreuses qu'autrefois, elles remplissent aussi plus souvent des postes décisionnaires. Ce chapitre montre cependant qu'elles sont toujours soumises à leur assignation de genre, qui détermine notamment leurs carrières militantes et les contours des espaces où beaucoup d'entre elles s'investissent. Néanmoins, hommes comme femmes participent à la fabrique d'un groupe d'appartenance où se déroulent des contacts entre individus différemment assignés, comme le montre le chapitre 8. Le parti comme les organisations féminines qui lui sont liées développent une définition du genre féminin proche des canons classiques ; en s'en saisissant, les militantes inventent toutefois des façons de militer innovantes. Par ailleurs, la culture et les relations qui transforment le groupe communiste en communauté favorisent des procédés d'identification et de subjectivation politique, et certaines femmes exercent des pratiques et vivent des bouleversements subjectifs qui brouillent les définitions classiques des rapports sociaux de sexe.

Première partie : Femmes et militantes. Le contenu généré des sources au prisme des femmes et de leurs engagements (1921-1963)

Après notre première rencontre, à la fin du mois de juin 2015, Béatrice Slama s'est attelée à lire le mémoire que j'avais rédigé durant la seconde année du Master, et dont elle était, déjà, l'une des protagonistes¹. Béatrice, une fois cette lecture faite, tout en étant d'emblée d'une chaleureuse bienveillance, maintenue tout du long des trois années durant lesquelles ont duré nos échanges, insista sur un point : pourquoi les femmes, dans ce premier travail, apparaissaient-elles à plusieurs reprises comme ayant été conduites à s'engager au parti communiste sous l'effet d'une incitation extérieure ? Selon elle, témoin direct de ce qui s'était déroulé au parti, à Tunis, entre 1941 et 1963, il n'y avait rien de plus faux que de dépeindre les militantes comme des suiveuses, des personnalités éthérées ou des femmes sous influence. Si la socialisation par imprégnation et les relations entre les militant-e-s informent bien une partie des trajectoires étudiées², Béatrice Slama soulevait indirectement un im-pensé de taille, résultant d'une première analyse des archives opérée sans recul. Les femmes y sont en effet décrites comme des militantes moins actives que les hommes ; leurs convictions politiques y sont absentes, ou apparaissent, entre les lignes, avec moins de prégnance que celle des hommes. La remarque de l'ancienne militante m'invitait, alors, à scruter les matériaux à ma disposition pour prendre en compte leur dimension sexuée et genre afin d'analyser les procédés qu'ils contenaient, dont je n'avais d'abord pas mesuré le poids. Des références bibliographiques fondamentales m'avaient déjà convaincue de reconnaître la dissymétrie sexuelle de la plupart des sources et invitait à débusquer les femmes³ qui s'y nichent bien souvent « en creux »⁴. S'est alors ajoutée à cette première démarche une autre dont l'origine doit, ainsi, à Béatrice : de quelles façons les sources consultées décrivent-elles les militantes ?

¹ Élise Abassade, *Femmes et militantes en Tunisie (1939-1956)*, Mémoire de Master 2 d'histoire dirigée par Anne-Laure Dupont et Catherine Mayeur-Jaouen, Université Paris IV, 2015. Voir l'introduction.

² Les chapitres des parties 2 et 3 prennent en compte ces données.

³ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Éditions du Seuil, Paris, 1989, pages 42-43 ; Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, Paris, 1998 ; Laure Ortiz, « La question de l'apparition des femmes dans l'histoire », Irène Corradin et Jacqueline Martin (dir.), *Les femmes sujets d'histoire*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 1999, pages 19-32, pages 21 et 26 ; Michelle Perrot, « Faire l'histoire des femmes : bilan d'une expérience », Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris, 2001, pages 229-244, page 231 ; Michelle Perrot, « Avant-propos. Le silence des sources », Françoise Blum (dir.), *Genre de l'archive. Constitution et transmission des mémoires militantes*, Collectif des centres de documentation en histoire, Paris, 2017, pages 5-9.

⁴ Lilia Labidi, جذور الحركة النسائية بتونس

(*L'origine du mouvement féministe en Tunisie*), Tab'at thaniyat ma'a isafi, Tunis, 1990, page 61.

Cette première partie porte une attention particulière au langage en tant que lieu d'énonciation des rapports de pouvoir⁵. Elle suit en cela ce qu'a montré l'historienne Joan W. Scott dans le cas du genre⁶ — signe d'un pouvoir qui s'exprime notamment par le langage⁷. Ces deux chapitres cherchent, aussi, à mettre en évidence ce que l'on perçoit des formes d'expression des militantes : les femmes prennent-elles la parole, agissent-elles ou plus exactement, parole et gestes sont-elles-ils restitué-e-s⁸ ? Comment ? A-t-on accès à ce qui relève de l'agentivité ou, autrement dit, à une conscience d'agir⁹ en tant que militante ? Ce faisant, cette première partie interroge ce que les sources disent des femmes étudiées, les manières dont elles l'expriment, et les conséquences matérielles que ces manières supposent. Par conséquent, elle propose une toile de fonds de l'histoire des parcours de ces militantes.

Le premier chapitre met en exergue la nature des dynamiques sociale dans lesquelles sont insérées les militantes par l'intermédiaire de l'étude de la teneur de l'ordre politique et social. Celle-ci est rendue visible par les archives résultant de la surveillance exercée sur les communistes et par quelques autres types de documents qui, lorsqu'elles et ils sont étudié-e-s à l'aune du genre, font émerger des indices des trajectoires des militantes. Ce chapitre souligne en quoi le regard de la police comme celui porté par le parti communiste rendent compte d'un monde social clivé et hiérarchisé où sexe et race, en particulier, jouent un rôle moteur. Toutefois, alors que les archives de surveillance permettent de déceler les traces du militantisme exercé par des femmes, les pratiques qu'elles transcrivent se passent d'une appréciation de genre afin d'exercer un contrôle extensible à l'ensemble de la population. Néanmoins, et comme le soulève le second chapitre, les militantes sont toutes assignées à une même catégorie — « les femmes » —, et sont alors socialement étiquetées à des représentations fondées sur le sexe et le genre, les rendant dépendantes de rapports sociaux

⁵ Erwing Goffman, *L'arrangement des sexes*, La Dispute, Paris, 2002 [1977], page 51 ; Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes éditions, Paris, 1991, pages 35-36 ; Françoise Thébaud, « Sexe et genre », Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 2005, pages 57-66, page 64 ; Françoise Collin, « Différence, indifférence des sexes », Annie Bidet-Mordrel (coord.), *Les rapports sociaux de sexe*, Actuel Marx, PUF, Paris, 2010, pages 152-167, page 156 ; Natacha Chetcuti et Luca Greco, « Théories féministes, théories linguistiques et enjeux catégoriels », Natacha Chetcuti, Luca Greco (dir.), *La face cachée du genre*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2012 [en ligne] ; Matthieu Renault, « Peau blanche, masques blancs. Frantz Fanon et la blancheur », Sylvie Laurent et al. (dir.), *De quelle couleur sont les blancs ?*, La Découverte, Paris, 2013, pages 141-150, page 147 ; Michel Agier, « Le maléfice de la race et le corps de l'indésirable », *Communications*, 2016/1 (n°98) [en ligne] ; Émilie Devriendt, Michèle Monte et Marion Sandré, « Analyse du discours et catégories 'raciales' : problèmes, enjeux, perspectives », *Mots. Les langages du politique*, 116/2018 [en ligne]. Voir aussi, dans une perspective linguistique dépassant le cadre de cette thèse, Luce Irigaray, « Importance du genre dans la constitution de la subjectivité et de l'intersubjectivité », *Langages*, n°111, vol. 27, 1993, pages 12-23.

⁶ Joan W. Scott, « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, n°5, vol. 91, 1986, pages 1053-1075. Voir la version française : Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, vol. 37-38, 1988, pages 125-153.

⁷ Roland Pfefferkorn, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Éditions Page deux, Lausanne, 2012, pages 65-66.

⁸ Gayatri Chakravorty Spivak, *Can the Subaltern Speak ?*, Columbia University Press, New-York, 2010 [1988], et voir la version française : Gayatri Chakravorty Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Éditions Amsterdam, Paris, 2009, et voir son analyse : Anne Castaing, « Penser la différence : du féminisme et de la postcoloniale », *Le Carreau de la Bulac* [<http://bulac.hypotheses.org>], 10 octobre 2013 ; James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Éditions Amsterdam, Paris, 2008, page 44.

⁹ Monique Haicault, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 11-24.

hiérarchiques inégalitaires¹⁰. Les termes de la grande majorité des sources évoquant les femmes rendent compte d'un traitement différentiel et, par ce traitement particulier, les militantes sont associées à leur genre, un processus ayant pour effet récurrent de les invisibiliser ou d'amenuiser la portée politique de leurs gestes et de les objectiver. Pour dépasser cette seule catégorisation, ce chapitre propose alors, en les considérant non comme seules tributaires ou représentantes de leur sexe, mais comme des sujets militants des activités qu'elles mènent, de les réunir au sein d'un portrait collectif les associant à une même catégorie partisane. Ce faisant, les considérer comme telles les réinsèrent dans le faisceau de phénomènes sociaux qui traversent leurs parcours, et souligne la dimension marginale qui ressort de leurs trajectoires : marginalisées car femmes, les militantes sont aussi marginalisées au sein du parti communiste, et beaucoup de celles dont les parcours sont suffisamment renseignés composent une minorité vis-à-vis de la population dans son ensemble, et de la population féminine en particulier.

¹⁰ Olivier Fillieule et Patricia Roux, « Avant-propos », Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009, pages 5-9, page 6 ; Hourya Bentouhami-Molino, *Race, cultures, identités. Une approche féministe et postcoloniale*, PUF, Paris, 2015, page 165 ; Magali Bessone et Daniel Sabbagh, « Introduction. Les discriminations raciales : un objet philosophique », Magali Bessone et Daniel Sabbagh (dir.), *Race, racisme, discriminations. Anthologie de textes fondamentaux*, Hermann Éditeurs, Paris, 2015, pages 5-44, pages 7 et 19-20 ; Federico Tarragoni, « Du rapport de la subjectivation politique au monde social », *Raisons politiques*, 2016/2 (n°62) [en ligne].

Chapitre 1. Sur la piste de militantes du désordre

Pour l'anthropologue tunisienne Lilia Labidi, qui a travaillé sur la place des femmes dans la lutte pour l'indépendance : « les femmes sont absentes de la plupart des documents qui traitent de l'histoire nationale [...]. Si quelques-unes sont par bonheur évoquées, elles doivent cette présence aux documents d'archive de la police coloniale »¹. En suivant cette piste et en tâchant d'en évaluer la validité dans le cas des femmes qui militent en faveur du parti communiste, ce chapitre mêle interrogation sur la capacité des sources à révéler ou non des éléments sur des femmes, questionnements à propos des relations entretenues entre le pouvoir et les communistes, et appréhension de la teneur de l'ordre social et politique dans lequel les militantes évoluent. Il cherche d'abord à déterminer si et pourquoi ces documents de surveillance permettent d'avoir accès à leurs propos et à leurs gestes, et à évaluer la mesure dans laquelle ces femmes sont à considérer comme des militantes du désordre politique. Pour ce faire, s'il se fonde en premier lieu sur les archives de la surveillance, les plus nombreuses et les plus prolixes du corpus, il les croise quand cela est possible avec les documents produits par les communistes — tracts et affiches recueilli-e-s par la police mais, aussi, presse et quelques brochures.

Dès la naissance de la Fédération tunisienne de la SFIC, en janvier 1921² — appelée Parti communiste de Tunisie dès 1934 par souci d'autonomie vis-à-vis du PCF³, avant de prendre officiellement le nom de Parti communiste tunisien en 1947⁴, tout en étant lié au parti métropolitain jusqu'en 1956⁵ —, les agents de la Sûreté collectent un nombre conséquent d'informations à propos des activités menés par ce groupe politique et des individus qui le fréquentent. Notes courantes et comptes-rendus de synthèse alimentent un savoir policier à propos des activités des communistes de manière presque constante, mais avec des pics d'intensité qui répondent aux exigences des diverses répressions à leur rencontre — en 1922, en 1925, en 1934, entre 1939 et 1943, puis au début des années 1950. La période 1952-1963 ne peut, toutefois, être traitée à complète égalité avec la période précédente. Le parti est en effet réprimé de 1951 à 1955 et, de ce fait, les informations à son propos diminuent⁶. Ses activités sont de nouveau ralenties après l'indépendance et, de plus, les archives de

¹ Lilia Labidi, « Lutte des femmes contre la répression », *IBLA*, vol.47/157, 1984, pages 249-279, page 256. Voir aussi Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Éditions du Seuil, Paris, 1989, page 42 ; Michelle Perrot, « Faire l'histoire des femmes : bilan d'une expérience », Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris, 2001, pages 229-244, page 231.

² Leila Ben Temime, *La Fédération communiste de Tunisie, 1921-1922. Un effort précoce de tunisification*, Mémoire de Master d'histoire dirigé par Madeleine Rebérioux, Paris 8, 1976, page 1 ; Mustapha Kraiem, *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale*, Institut supérieur du Mouvement national, Tunis, 1997, pages 40-41.

³ Mohieddine Hadhri, *L'URSS et le Maghreb*, L'Harmattan, Paris, 1985, page 58.

⁴ CADN 1TU/1V/1862, projet des statuts du PCT, novembre 1947.

⁵ Mustapha Kraiem, op. cit., page 112.

⁶ Il est toutefois possible qu'un grand nombre d'informations aient à cette époque plutôt été classées dans les dossiers du Cabinet civil, s'intéressant particulièrement aux individus, dont les archives ne sont pas encore inventoriées. Voir l'introduction.

surveillance postérieures au protectorat ne sont pas consultables⁷. Ce chapitre propose donc une réflexion prenant en grande partie appui sur les documents de la police coloniale, bien que la teneur de l'ordre politique ayant suivi l'indépendance puisse être esquissée.

Les communistes, en réaction à ces vagues de répression, maintiennent une culture du secret et, de façon générale, les documents produits par le parti — dont la presse est la plus nombreuse — restent discrets à propos des parcours des militant-e-s. Ils donnent cependant à voir des gestes, dans une mesure discutée ici, et rendent compte d'un point de vue politique et de la manière qu'a le parti de se présenter au monde. En revanche, les documents de surveillance se font les reflets des visées et des interprétations de la police⁸. Rédigés par la Sûreté pour l'appareil administratif, ils sont porteurs du point de vue du pouvoir, et laissent entrevoir le « sens commun » de ce dernier qui, sans jamais être énoncé en tant que tel, détermine en filigrane ce que la police traque, donc ce qui fait potentiellement désordre⁹. Les agents de police défendent des normes élaborées par des « entrepreneurs de morale » — ici, la Résidence générale —, leurs notes donnent alors à voir ces normes, les usages du temps et les rapports sociaux¹⁰, qui s'éclairent de leur confrontation avec la documentation communiste. Est notamment interrogée la portée de ces archives policières en tant que documentation restituant les « politiques de différenciation » afférentes aux situations coloniales¹¹. De plus, James C. Scott a mis en évidence l'existence du « texte caché », s'exprimant discrètement ; si sa conception vise à montrer la portée politique des gestes de subalternes en-dehors des codes des groupes politiques organisés, ce qui n'est pas le cas ici, elle est utile pour comprendre que la surveillance policière s'exerce en tout sens aux fins d'intercepter des opinions que les communistes dissimuleraient et distilleraient discrètement¹². Cette traque policière permet alors que l'on saisisse le sens de ce « texte caché », que l'on identifie les façons dont le communisme est intégré dans des pratiques éloignées des codes de protestation classiques, que l'on suggère les façons dont le communisme est vécu intimement, et que l'on repère les auteur-e-s de ce que piste la Sûreté. Tandis que les archives du parti communiste sont peu prolixes, les archives de la Sûreté permettent davantage d'approcher des paroles et des gestes qui, restitué-e-s pour leur portée dangereuse, affleurent¹³. Il s'agira d'appréhender si la somme

⁷ Lilia Blaise, « Les archives, l'autre chantier de la justice transitionnelle », *Inkyfada* [en ligne], 10/10/2015.

⁸ Emmanuel Blanchard, *Encadrer des « citoyens diminués ». La police des Algériens en région parisienne*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jean-Marc Berlière, Université de Bourgogne, 2008, pages 449-451.

⁹ Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain. Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton University Press, Princeton and Oxford, 2009, page 21.

¹⁰ Howard S. Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985 [1963], pages 171-180 et 203.

¹¹ Jane Burbank and Frederic Cooper, *Empires in World History: Power and the Politics of Difference*, Princeton University Press, Princeton, 2010.

¹² James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance*, Éditions Amsterdam, Paris, 2008, pages 26-28 et 206.

¹³ Ranajit Guha, « The Prose of Counter-Insurgency », Ranajit Guha et Gayatri Chakravorty Spivak (ed.), *Selected Subalter Studies*, Oxford University Press, New York - Oxford, 1988, pages 45-87 ; Arlette Farge, op. cit., pages 13-14 et 18. Comment l'ont proposé, dans le cas du PCF, Françoise Gicquel, « La préfecture de police face aux mouvements communistes en région parisienne (1916-1944) », et Émilie Charrier et Damien Richard, « Les archives de la Sûreté nationale », *Actes de la Journée d'études « Archives et communisme(s) : l'avant-guerre (1919-1943), 11 juin 2009*, Publications des Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, 2016 [en ligne].

d'informations policières disponible donne à voir l'intention des militant-e-s¹⁴, pour déterminer si elle signale l'existence de modes d'agentivité¹⁵ et si elle donne accès aux formes d'expression des femmes engagées au parti¹⁶.

Un premier point montre que, bien que leurs buts ne soient pas les mêmes, policiers et communistes emploient des termes similaires pour décrire les foules et les individus. En analysant d'abord la nature du désordre que traque la police, il réinsère d'abord le parti communiste dans le paysage de la surveillance locale et impériale, et montre que les résultats des visées sécuritaires constituent un matériau précieux pour identifier les communistes. Tandis que certains des termes employés renvoient au genre, d'autres renvoient aux positions juridiques ; catégories d'usage, ces termes rendent compte du contenu non seulement du désordre politique mais, aussi, des normes sociales en cours — notamment sous le protectorat, mais quelques pistes sont esquissées à partir des sources disponibles pour la période suivant l'indépendance. Le second point se resserre sur les archives les plus nombreuses du corpus pour déterminer ce que piste la police, dont les documents contiennent une multitude d'indices à propos des parcours des militant-e-s. Les informations réunies par la Sûreté permettent bien de déceler la présence de femmes au parti communiste, les critères de l'exercice de la surveillance visant à un contrôle le plus large possible.

I Une grammaire quotidienne de la différenciation

Afin d'explorer ce que les archives disent des femmes engagées au parti communiste, cette première partie examine ce que ces documents expriment du fonctionnement social, politique, normatif en cours. Elle expose d'abord les différences entre les entités productrices d'archives étudiées ici — la police, le parti communiste. Toutes deux utilisent des termes permettant d'éclairer les façons dont le pouvoir se distribue et certains éléments du fonctionnement de la société. Une interprétation de ces termes en tant que marqueurs de différenciation¹⁷ permet d'évaluer leur contenu et les processus qu'ils renferment¹⁸. Leurs usages, toutefois, suivent des buts différents : tandis que la Sûreté cherche à cerner tout risque de déstabilisation de l'ordre, les communistes tâchent de valoriser leurs propres activités et leurs succès auprès des populations. Les termes employés, d'un côté comme de l'autre, néanmoins, donnent la mesure de la force structurante du genre, et de la force structurante des

¹⁴ Jacques Guilhaumou, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 25-34.

¹⁵ Lois McNay, *Gender and Agency. Reconfiguring the Subject in Feminist and Social Theory*, Polity Press, Cambridge, 2000, pages 1-30 et pages 155-156 ; Ann Laura Stoler, op. cit., page 47 ; Monique Haicault, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 11-24.

¹⁶ Gayatri Chakravorty Spivak, « Can the Subaltern Speak ? », Cary Nelson, Lawrence Grossberg (ed.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, 1988, pages 271-313.

¹⁷ Joan W. Scott, « La différence comme catégorie utile d'analyse historique », *Raisons politiques*, 2008/3 n°31, pages 105-113.

¹⁸ Comme le propose, dans le cas des discriminations raciales, Magali Bessone et Daniel Sabbagh, « Introduction. Les discriminations raciales : un objet philosophique », Magali Bessone et Daniel Sabbagh (dir.), *Race, racisme, discriminations. Anthologie de textes fondamentaux*, Hermann Éditeurs, Paris, 2015, pages 5-44.

positions juridiques des individus, qui recouvrent des processus d'assignation racialisants et racisants¹⁹.

1. Un parti contestataire, une police politique

A. ORDRE ET DÉSORDRE POLITIQUE

La Fédération tunisienne de la SFIC naît d'un éclatement de la SFIO. En 1908, soit trois ans après la création de cette dernière en métropole, un premier groupe qui lui est rattaché se constitue en Tunisie. S'il se structure et se renforce suffisamment pour devenir une fédération du parti entre 1910 et 1911, les succès du pacifisme et du mouvement ouvrier après la Première guerre mondiale lui donnent les moyens d'apparaître de façon plus soutenue sur la scène politique²⁰. Une majorité de sa centaine de membres accepte le principe de rupture avec la IInde Internationale lors de son congrès de février 1920²¹ puis, en décembre, vote l'adhésion immédiate à la III^e Internationale avant même la tenue du Congrès de Tours, organisé à la fin du mois de décembre de cette année²². Au retour des neuf délégués présents à Tours, la scission des socialistes est consommée²³. Depuis 1919, en effet, une grande partie des adhérents de la fédération tunisienne de la SFIO s'est orientée vers une dimension révolutionnaire sous la houlette de Robert Louzon (1882-1976)²⁴. Militant socialiste actif à la CGT, en métropole, il s'installe en Tunisie avec son épouse vers 1912, avant d'adhérer à la section de Tunis de la SFIO en 1919²⁵. Dès le 27 janvier 1921, la majorité des ancien-ne-s socialistes — des fonctionnaires français-e-s — et les membres dynamiques — étudiants et lycéens français et tunisiens — d'une Jeunesse communiste avant-gardiste, créée en mai 1920, se fédèrent autour de l'adhésion aux vingt-et-une conditions de la nouvelle Internationale²⁶. Son chef de file et secrétaire général, Robert Louzon, assure la direction de

¹⁹ Sarah Mazouz, *La République et ses autres. Politiques de l'altérité dans la France des années 2000*, ENS Éditions, Paris, 2017, pages 5-6.

²⁰ SFIO, *L'encyclopédie socialiste*, 1912, page III-6. La mention de cette source et ces précisions doivent à une discussion menée avec Quentin Gasteuil, qu'il en soit remercié ; Béchir Tlili, *Nationalismes, socialisme et syndicalisme dans le Maghreb des années 1919-1934. Tome 2*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1984, pages 129-133.

²¹ Claude Liauzu, *Naissance du salariat et du mouvement ouvrier en Tunisie à travers un demi-siècle de colonisation*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par André Nouschi, Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, 1977, page 431.

²² Habib Kazdaghli, « Le voyage de mars 1921 en Tunisie : la tournée du militant », *Hespéris Tamuda*, Vol. XXXV, 1997, pages 61-66, page 62.

²³ Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs tunisiens dans l'anticolonialisme, 1919-1956 », *Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie*, Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999, pages 217-238, page 220.

²⁴ Laszlo J. Nagy, « Débuts du communisme en Algérie et en Tunisie : contribution à l'histoire des activités politiques de Charles-André Julien après le Congrès de Tours », *Hespéris Tamuda...*, op. cit., pages 147-152, page 148.

²⁵ Colette Chambelland, « Robert Louzon », *Le Maitron* en ligne.

²⁶ Mustapha Kraiem, *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale*, Institut supérieur du Mouvement national, Tunis, 1997, pages 40-41.

L'Avenir social, organe de presse socialiste passé au communisme en février 1921²⁷. La Fédération tunisienne de la SFIC, d'abord active à Tunis, s'étend timidement, entre 1921 et 1922, aux villes de sa banlieue, puis dans des villes de l'intérieur et du sud jusqu'à être présente dans une quinzaine de localités²⁸.

Le 3 mars 1921, par le biais d'un article de *L'Avenir social*, le parti communiste associe la fin du protectorat à l'affranchissement des classes laborieuses. De ce fait, la Fédération communiste est le premier groupe politique de Tunisie à revendiquer la fin du régime colonial²⁹ et, dès lors, les autorités tâchent d'en surveiller les activités. Les communistes se savent observé-e-s, comme en témoigne l'affichette placardée sur la porte du local d'impression du parti, en 1928, sur laquelle, sur fond de faucille et de marteau, est inscrite au crayon rouge la mention « Sachez que nous mourrons à notre poste : lors d'une bataille de rue ou en prison ! »³⁰. Celle-ci est dédiée « à Clapier » : commissaire exerçant à Tunis, il est affecté à la surveillance des activités politiques jugées séditionnelles, et ce dès la création de cette mission au cours de l'année 1921³¹. La surveillance s'exerce alors particulièrement envers les communistes, mais aussi envers les nationalistes. En février 1920 naissait le parti nationaliste du Destour, revendiquant une refonte du protectorat par l'application d'une constitution (*dustūr* en arabe)³². À partir de 1918 et de la montée des mouvements critiquant l'impérialisme, en effet, la surveillance dans les empires coloniaux français et britannique s'efforce de pister la contestation interne, et toute activité politique risquant de nuire à l'autorité coloniale est alors perçue comme relevant de la subversion³³. En ce qui concerne le communisme, l'inquiétude qui lui est relative, prégnante depuis l'année ayant suivi la révolution d'octobre 1917, tient à la crainte d'un renversement du pouvoir. La surveillance policière en métropole en est largement irriguée dès lors³⁴, ainsi que la surveillance policière à l'échelle impériale, préoccupée d'une déstabilisation politique « à

²⁷ « Louzon a été arrêté à Tunis avant-hier », *L'Humanité*, 13/02/1922, page 1 ; Ali Mahjoubi, *Les origines du mouvement national en Tunisie (1904-1934)*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1982, page 303.

²⁸ Leila Ben Temime, op. cit., pages 2-5 ; Claude Liauzu, op. cit, page 436. Voir annexe II.

²⁹ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne. Éléments pour une étude des mouvements sociaux et nationaux », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n°35, 1974/13, pages 875-884, page 877.

³⁰ CADN 1TU/701/94, placard communiste, 28/11/1928.

³¹ Ghazi Hamdi, *Les lieux de sociabilité dans la ville de Tunis à l'époque coloniale. Ville européenne et cosmopolitisme, 1881-1939*, Thèse de doctorat de Sciences du Patrimoine dirigée par Leila Blili et Odile Moreau, La Manouba - Montpellier III, 2013, page 207.

³² Roger Casemajor, *L'action nationaliste en Tunisie*, MC-Éditions, Carthage, 2009, page 61.

³³ Martin Thomas, *Empires of Intelligence. Security Services and Colonial Disorder after 1914*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 2008, pages 16-18 ; Charles Fourniau et Patrice Morlat, « Mouvement national et appareils répressifs en Indochine (1885-1930) », Chantal Chanson-Jabeur, Alain Forest et Patrice Morlat (dir.), *Colonisations et répressions*, Les Indes savantes, Paris, 2015, pages 109-131, pages 117-123 ; Bénédicte Brunet-La Ruche, « Discipliner les villes coloniales : la police et l'ordre urbain au Dahomey pendant l'entre-deux-guerres », *Criminocorpus* [en ligne], janvier 2012 ; Claire Marynowar, *Être socialiste dans l'Algérie coloniale*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marc Lazar, IEP de Paris, 2013, pages 49-52.

³⁴ Françoise Gicquel, op. cit.

revers » à partir des colonies, telle que l'a préconisée Lénine³⁵. En Algérie, la Sûreté tient aussi l'appartenance à la SFIC puis au PCA comme critère de surveillance, puisqu'y militer signifie risquer de porter atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'État français³⁶. En Indochine également, les autorités exercent leur surveillance sur toute personne soupçonnée d'être communiste³⁷. La traque du communisme devient, à partir du tournant 1918-1921, une rengaine de la surveillance impériale³⁸.

Les fonds des archives du Protectorat témoignent de la dimension politique qu'acquiert la surveillance au début des années 1920. Si des décrets visant à contrôler les réunions publiques et les associations ont été publiés entre 1888 et 1905 — imposant une autorisation préalable pour toute réunion politique ou religieuse, ainsi que pour la création d'une association³⁹ —, les partis politiques n'ont pas fait l'objet d'une surveillance spécifique, et aucun dossier postérieur à 1921 ne répond à l'application d'une démarche de surveillance systématique. Ainsi les anarchistes, pourtant premiers et premières militant-e-s politiques jugé-e-s séditeux et séditeuses et à faire l'objet d'une systématisation de l'information de la part de la police en métropole, sont absent-e-s des registres de la Sûreté de Tunis, et seul un carton, empli de documents datés de 1892 à 1910, fait état de la présence de « libres-penseurs » et d'« anarchistes » en Tunisie⁴⁰, sans que celle-ci n'ait fait l'objet d'une surveillance spécifique en raison, sans doute, de leur petit nombre. Il en est de même pour les « Jeunes Tunisiens », alors que leurs activités, menées entre 1908 et 1911, dérangent le pouvoir au point qu'elles soient interdites⁴¹. La SFIO, par ailleurs, n'attire l'attention des autorités que de manière épisodique et seulement à partir de la transformation de la Sûreté en organe de surveillance politique. Peu étendue — elle passe de quelques dizaines de membres dans les années 1920 à environ 300 au début des années 1930, pour atteindre le chiffre sans précédent d'environ 800 en 1937, qui décroît par la suite —, elle ne revendique pas un bouleversement des structures de pouvoir⁴², et n'est de toute évidence pas considérée comme éminemment dangereuse pour l'ordre politique, au contraire du Destour, des mouvements relevant du panislamisme, et de la Fédération tunisienne de la SFIC⁴³. Entre 1921 et 1922, la confusion entre parti du Destour et Fédération de la SFIC dont font preuve et le mode de

³⁵ CADN 1TU/1/V/3287, Paul Marty, *L'Islam et le communisme*, Académie des Sciences coloniales, décembre 1937. Cette brochure, diffusée par le MAE aux officiers des Affaires indigènes et des Renseignements en Tunisie, bien que datant de 1937, articule les inquiétudes dont elle fait part à une analyse historique du mouvement communiste international. Voir également les rapports reçus et classés par le MAE comme, par exemple, 55CPCOM/35, rapport du bureau du contrôle des étrangers, 24/11/1924.

³⁶ Éloïse Dreure, « Être communiste en Algérie dans les années 1920 et 1930 », *Cahiers d'Histoire, Revue d'histoire critique*, 140/2019 [en ligne].

³⁷ Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, op. cit., pages 111-112.

³⁸ Martin Thomas, op. cit., pages 73-105.

³⁹ Élie Fitoussi et Aristide Benazet, *L'Etat tunisien et le Protectorat français. Histoire et organisation (1525-1931)*, Librairie Arthur Rousseau, Paris, 1931, page 806.

⁴⁰ CADN 1TU/1/V/1202.

⁴¹ CADN 1TU/1/103. Les renseignements sur les groupements politiques avant 1919 doivent probablement être rangés pêle-mêle dans les dossiers « affaires politiques ».

⁴² Bechir Tlili, op. cit., pages 129-165.

⁴³ Martin Thomas, op. cit., pages 17 et 35.

classement de l'information, et Charles Monchicourt, un ancien administrateur du protectorat dont les conseils alimentent la politique menée au début des années 1920⁴⁴, illustre bien l'inquiétude profonde d'une collusion politique pour renverser le pouvoir⁴⁵.

L'évolution de la Sûreté au début des années 1920, si elle répond à la naissance des partis communiste et nationaliste, puise dans plus d'un siècle de pratiques policières en métropole⁴⁶ et s'accorde à la forme que prend l'organisation de la police en Tunisie. Depuis le début du XIXe siècle, la police française doit informer le gouvernement de tous les comportements et avis permettant d'évaluer l'opinion publique pour pister les comportements qui relèvent du délit politique⁴⁷. Les renseignements récoltés et compilés sont de ce fait perçus comme des informations préalables nécessaires au maintien de l'ordre politique, dont la collecte est dictée par une logique d'anticipation⁴⁸. La Sûreté de Tunis tâche de faire de même. Les renseignements qu'elle obtient, comme ceux qui participent à maintenir la domination française dans d'autres espaces colonisés, irriguent au jour le jour⁴⁹ un mode de gouvernement peu stable et une « domination sans hégémonie »⁵⁰. Le protectorat justifiant son existence par la garantie de l'ordre social et politique en Tunisie⁵¹, la structuration de la police joue un rôle central dans l'imposition et le maintien du pouvoir français. Dès 1882, la France prend le contrôle de la direction du service des villes et organise une police municipale dans toutes les communes⁵². En raison des risques de soulèvement des populations expropriées au bénéfice de la colonisation des terres, la police municipale est rattachée à la Sûreté, créée en 1897⁵³ après avoir été fondée en 1853 en métropole⁵⁴. L'objectif de créer un corps de police pensé comme pragmatique, permettant la centralisation et la hiérarchisation des hommes et des informations, se réalise en 1900 avec la création d'un commissariat central, à Tunis, par lequel la Sûreté locale est directement reliée au gouvernement du protectorat⁵⁵. L'organisation de la police en Tunisie s'inspire largement du centralisme en

⁴⁴ Elizabeth Mouilleau, op. cit., pages 185-194.

⁴⁵ Charles Monchicourt, *La Tunisie après la guerre (1919-1921). Problèmes politiques*, Publications du Comité de l'Afrique française, Paris, 1922, pages 277-278.

⁴⁶ Jean-Marc Berlière, « Police et renseignement », Pierre Lacoste (dir.), *Le Renseignement à la française*, Economica, Paris, 1998, pages 9-28, pages 20-21.

⁴⁷ Céline Braconnier, « Traquer le politique : le repérage policier à la fin du XIXe siècle », *Espace Temps*, 2001, 76-77, pages 124-138, page 125.

⁴⁸ Voir, dans le cas de la France métropolitaine, Jean-Marc Berlière, op. cit., page 18 et Arlette Farge, op. cit., pages 9-11 ; et dans le cas d'une situation coloniale, David Arnold, *Police Power and Colonial Rule. Madras 1859-1947*, Oxford University Press, New Delhi, 1986, page 185.

⁴⁹ Martin Thomas, op. cit., pages 2, et 25-32.

⁵⁰ Emmanuel Blanchard et Joël Glasman, « Introduction générale. Le maintien de l'ordre dans l'empire français : une historiographie émergente », Jean-Pierre Bat et Nicolas Courtin (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIXe-XXe siècles*, PUR, Rennes, 2012, pages 11-41, pages 13-16.

⁵¹ Annie Deperchin et Farid Lekeal, « Le protectorat, alternative à la colonie ou modalité de colonisation ? Pistes de recherche pour l'histoire du droit », *Clio@Thémis* [en ligne], n°4, 2011. Voir l'introduction.

⁵² Elie Fitoussi et Aristide Benazet, op. cit., pages 469-471.

⁵³ Ahmed Kassab et Ahmed Ounaies, *Histoire générale de la Tunisie, vol. IV : L'Époque contemporaine (1881-1956)*, Sud Éditions, Tunis, 2010, page 354.

⁵⁴ Jean-Marc Berlière et Martin Vogel, art. cit.

⁵⁵ Elie Fitoussi et Aristide Benazet, op. cit., page 471.

cours à Lyon, Marseille et Paris, faisant de l'État le premier décisionnaire de l'orientation policière ; toutefois, son fonctionnement ne dépend pas des municipalités ou des préfetures, mais directement de la Sûreté, elle-même d'abord reliée à la Résidence générale, et non à l'Intérieur⁵⁶. La Résidence générale en réfère pour sa part au ministère des Affaires étrangères, à qui elle transmet ses synthèses sur la situation politique. La Sûreté générale sollicite parfois la Sûreté de Tunis, et notamment lorsque des informations intéressent sa propre mission ; à l'inverse, Tunis écrit à Paris lorsque ses enquêtes impliquent une connaissance d'événements ayant lieu en métropole. Dès la naissance de la Sûreté, le protectorat lui accorde une part non négligeable de son budget, jusqu'à 15% à la veille de l'indépendance. De façon concomitante, ses effectifs ne cessent de croître : les agents de police sont plus de 1000 en 1920, et plus de 5000 en 1956⁵⁷ — c'est-à-dire que le protectorat compte un agent pour, respectivement, 2100 et moins de 750 habitant-e-s. Les informations relatives aux partis, groupements et personnalités politiques sont classées dans les fonds courants de la Sûreté ; d'autres, s'intéressant principalement aux individus, sont centralisées au sein du service des « renseignements généraux », actif dès le début des années 1920. S'il ne semble pas aussi structuré que le service du même nom institué en métropole en 1911⁵⁸, il répond à une même mission de traque des dissident-e-s politiques et participe pleinement à faire de la Sûreté un organe de police politique. On y trouve quelques dossiers thématiques sur des groupements et des associations et, principalement, des dossiers individuels sur les personnalités jugées subversives. Il répond en effet à l'importance que donne la police à l'identification des individus, centrale dans les techniques de surveillance françaises à partir du tournant des XIXe et XXe siècles⁵⁹. Il est particulièrement actif durant la Seconde guerre mondiale, période par excellence de suspicion et de traque.

La Sûreté locale représente l'organe de contrôle par excellence d'une police gérée comme celle d'un État. Elle détient non seulement des attributions relevant de la police administrative et de la police judiciaire, mais également des attributions spéciales : le contrôle de la détention d'armes, la surveillance des débits de boissons, des jeux de hasard, de la presse, des associations, des attroupements, des réunions publiques, du déplacement des étrangers, et exerce la mission du contre-espionnage⁶⁰. Son chef, nommé par décret, répond avant 1922 et après 1933 aux orientations du Secrétaire général du gouvernement tunisien, français⁶¹. Entre 1922 et 1933, s'il est supprimé, la fonction qu'il exerçait, inchangée, passe

⁵⁶ Numa F. Léal, *L'organisation de la police en Tunisie*, H. Chacornac éditeur, Paris, 1910, pages 60 et 81-83.

⁵⁷ Ahmed Kassab et Ahmed Ounaies, op. cit., page 355.

⁵⁸ Jean-Marc Berlière et Martin Vogel, « Aux origines de la police politique républicaine », *Criminocorpus* [en ligne], janvier 2008.

⁵⁹ Ilse About, « Les fondations d'un système national d'identification policière en France (1893-1914) », *Genèses*, 2004/1 (n°54) [en ligne] ; Gérard Noiriel, « L'identification des personnes », Xavier Crettiez et Pierre Piazza (dir.), *Du papier à la biométrie. Identifier les individus*, Presses Sciences Po., Paris, 2006, pages 29-39, page 35.

⁶⁰ Elie Fitoussi et Aristide Benazet, op. cit., page 478.

⁶¹ Samia El Mechat, « Le secrétariat en Tunisie ou la reconversion coloniale d'un État 'protégé' (1883-1955) », *Bulletin de l'IHTP*, 2007, n°87, pages 40-51, page 42.

sous l'autorité du directeur général de l'Intérieur⁶². Cette centralisation perfectionnée déleste en partie la métropole des charges d'administration et, en réduisant les intermédiaires, répond au souci d'économie des bâtisseurs du protectorat ; elle répond donc à la définition même de cette tutelle imprécise, indirecte, et peu onéreuse. Par ailleurs l'armée, dépendante pour sa part du ministère compétent, ne joue le rôle d'organe de surveillance qu'à partir de la Seconde guerre mondiale et d'un maintien important de contingents sur le territoire tunisien — de 1943 à 1956, et jusqu'en 1961 à Bizerte⁶³ — ; elle se préoccupe avant tout de la propagande anti-militariste parmi ses troupes.

Une centralisation aussi poussée est précoce et singulière à l'échelle de l'empire colonial français. En Algérie voisine, conquise bien avant la Tunisie, l'organisation de la police répond aux mêmes tendances — instauration d'un commissariat central et de commissariats municipaux dès les années 1830, et de la Sûreté générale en 1884 — mais, étant un département, le processus d'étatisation de sa police se fait parallèlement à celui de la France métropolitaine, dans les années 1930⁶⁴. La police des colonies d'AOF se centralise également dans les années 1930, et ce bien que la Sûreté y officie depuis 1918⁶⁵. Les forces de police d'Indochine, pour leur part, sont organisées dans le sillage de la pacification des territoires imposée après de violentes conquêtes, et la Sûreté est instituée en 1917. Comme en Tunisie, elle est placée sous l'autorité immédiate de la Résidence générale⁶⁶. En Tunisie, participent en outre à la surveillance du territoire les contrôles-civils, créés en 1884, chargés de rendre compte de la situation dans leur localité et qui, à partir de 1920, deviennent une véritable source de renseignements politiques⁶⁷. En plus d'être les dépositaires de l'information des gendarmeries, les contrôleurs-civils encadrent étroitement les Caïds, maîtres des circonscriptions administratives pré-existant au protectorat en charge de faire appliquer les lois aux sujets du Bey mais, aussi, de transmettre des informations sur la vie sociale et politique au gouvernement⁶⁸. L'instauration d'un tel maillage de surveillance et le développement d'une police centralisée, sous les apparences d'une légère « greffe » sur le système autochtone, s'insèrent ainsi dans le développement d'un appareil administratif puissant⁶⁹. Cette administration indirecte et économe confère au pouvoir français local

⁶² Élie Fitoussi et Aristide Benazet, op. cit., pages 470-471.

⁶³ Noureddine Dougui, « La crise de Bizerte : le choc de deux stratégies complexes », Noureddine Dougui (dir.), *Les relations tuniso-françaises au miroir des élites (XIXe-XXe siècles). Actes du colloque organisé à la Manouba les 2 et 3 décembre 1994*, Publications de la Faculté des Lettres, Manouba, 1997, pages 211-226.

⁶⁴ Valentin Chémery, « Contrôler le quotidien. Les rapports journaliers du commissariat de police central à Alger en 1860 », *Page 19*, n°2/printemps 2014, pages 97-112, pages 98-109 ; Sylvie Thénault, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internement, assignations à résidence*, Odile Jacob, Paris, 2012, pages 9-17.

⁶⁵ Bénédicte Brunet-La Ruche, op. cit. ; Romain Tiquet, « Un policier français dans l'Empire. Pierre Lefuel, dernier directeur de la Sûreté voltaïque (1959-1960) et pionnier du Service de coopération technique internationale de police (SCTIP) », *Histoire, économie et société*, 2013/4 [en ligne].

⁶⁶ Charles Fourniau et Patrice Morlat, op. cit., pages 110-118 ; Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *Indochine, la colonisation ambiguë*, La Découverte, Paris, 2001, pages 111-112.

⁶⁷ Elisabeth Mouilleau, *Fonctionnaires de la République et artisans de l'Empire. Le cas des contrôleurs civils en Tunisie (1881-1956)*, L'Harmattan, Paris, 2000, pages 31-76, 170-173, 181-182.

⁶⁸ Ahmed Kassab et Ahmed Ounaies, op. cit., pages 316-317 et 322.

⁶⁹ Samia El Mechat, op. cit., pages 40-42.

d'importants pouvoirs, puisque les décisions à propos du maintien de l'ordre et du contrôle des populations lui reviennent en premier lieu⁷⁰.

En dépit du fait que le ministère des Affaires étrangères et la Résidence générale sont préoccupé-e-s par le communisme⁷¹, la Résidence générale traite avec une relative autonomie, et ce depuis 1921, ce que Charles Monchicourt évalue comme l'un des « problèmes politiques » auquel les autorités françaises en Tunisie doivent faire face⁷². Alors que les envois de Tunis recèlent des informations minutieuses, le ministère des Affaires étrangères ne sollicite la Résidence générale qu'à de rares occasions jugées urgentes et préconise peu d'orientations. Les envois d'informations par Tunis dépendent par ailleurs de l'appréciation du Résident général quant à l'importance des renseignements que lui transmet la Sûreté et ne sont pas équivalents tout du long de la période étudiée. Toutefois, les dossiers du ministère des Affaires étrangères ne contiennent aucun document à propos des répressions lancées à l'encontre des communistes. De plus, les fonds de la Résidence générale ne contiennent que quelques notes ou lettres épisodiques envoyées depuis Paris. Témoigne en outre de cette autonomie, ou de cette solitude, le fait que la diplomatie minimise l'activité des communistes en Tunisie en regard de celle des militant-e-s d'autres colonies, et particulièrement de l'Algérie et de l'Indochine⁷³. Ainsi, comme l'analyse Martin Thomas, les renseignements envoyés en métropole n'ont pas conféré plus de pouvoir aux autorités du protectorat⁷⁴.

Le peu de directives que comportent les documents envoyés par Paris invite à affirmer que la teneur de la politique menée par Tunis à l'égard du communisme résulte pour beaucoup d'un accord tacite avec les Affaires étrangères. Ainsi en septembre 1924, le ministre sermonne le Résident général Lucien Saint pour l'imprécision dont il fait preuve ; ce dernier lui affirme ne jamais déroger à « la ligne de conduite prescrite »⁷⁵. La Résidence générale applique une politique implicite et le ministère des Affaires étrangères, si besoin, oriente ou redirige. Parmi les rares échanges, la réponse du ministère des Affaires étrangères à la lettre du Résident général datée du 25 septembre 1924, envoyée en pleine répression du mouvement ouvrier sur place, informe quant aux lignes de démarcation que dessine la diplomatie métropolitaine entre « éléments sagement libéraux » et communistes, « anti-français »⁷⁶. De la même manière, quelques notes rédigées par la police tunisienne opposent explicitement patriotisme et engagement communiste ; en 1930, une militante est « suspecte au point de vue national »⁷⁷. L'inquiétude à propos de ce que l'on peut estimer être des délits d'opinion à la cause nationale

⁷⁰ Annie Deperchin et Farid Lekeal, art. cit.

⁷¹ Martin Thomas, op. cit., pages 73-76 et 262.

⁷² Charles Monchicourt, op. cit., page 276.

⁷³ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/S/6, note, 22/05/1944.

⁷⁴ Martin Thomas, op. cit., page 78.

⁷⁵ MAE 74CPCOM/67-68, lettre du Résident-général au ministère des Affaires étrangères, 25/09/1924.

⁷⁶ MAE 74 CPCOM/67-68, lettre du Résident-général au ministre des Affaires étrangères, 25/09/1924 ; lettre du ministre des Affaires étrangères au directeur adjoint des affaires politiques et commerciales, 27/09/1924.

⁷⁷ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Robert Louzon », note, 12/02/1922 ; 1TU/126/37, rapport du commissaire de police de Bizerte au contrôleur-civil de Bizerte, 20/08/1927 ; 1TU/701/2/137, dossier « Mme Herman », note, 05/06/1930 ; dossier « Diana Gallico », note du 10 juillet 1941 (d'après le PV du 1er juillet 1941).

transparaît dans la majorité des archives de police consultées, sans qu'elle soit toujours explicite, puisque l'action de surveillance du protectorat cherche à maintenir en priorité les « droits et pouvoirs de la République française en Tunisie »⁷⁸. La Sûreté locale autant que le ministère des Affaires étrangères décrivent les activités des communistes comme dynamiques, protéiformes, tentaculaires, tendant à l'hypocrisie aux fins de servir leurs propres visées — la subversion de l'ordre et la prise de pouvoir — et ce comme le fait la police française dans le cas du PCF⁷⁹. Les documents de la Sûreté de Tunisie répondent de ce fait à la conception du communisme en tant qu'« ennemi intérieur » élaborée par les services de renseignement français et notamment par l'armée, dont la genèse remonte aux premiers temps de la naissance du mouvement ouvrier⁸⁰. La catégorie relevant de l'« anti-France » se perpétue à l'échelle impériale⁸¹.

Toutefois, les visées poursuivies par les Affaires étrangères et par le protectorat ne sont pas similaires. Le ministère des Affaires étrangères porte son inquiétude en direction des mouvements internationaux risquant de porter préjudice à la souveraineté française hors du territoire métropolitain et, pour ce faire, croise documents du parti métropolitain, rapports reçus de Moscou, et tout renseignement informant de près ou de loin quant à l'activité communiste en Tunisie. Il classe ces informations, lorsqu'elles traitent de la Tunisie, au sein de dossiers généraux traitant de la « propagande bolchéviste » de la sous-série « affaires musulmanes » de sa série « Afrique » — c'est-à-dire le Maroc et la Tunisie — puis, à partir de 1944, dans des registres plus précis, qui traitent de la « situation politique en Tunisie » et des « affaires tunisiennes et marocaines ». Son mode de classement, certes géographique, met en évidence la dimension impériale de son analyse⁸². Progressivement, les modes de classement se font plus précis et, à partir de l'après Seconde guerre mondiale, les documents qui traitent du communisme dépendent de dossiers dédiés parmi ceux concernant les « partis politiques ». Bien que ce dispositif traduise une configuration des affaires diplomatiques davantage politique — et ce dans un ordre mondial alimenté par la crainte à grande échelle de la pénétration du communisme —, les dossiers qui en résultent sont peu fournis⁸³. La Sûreté générale, pour sa part, se préoccupe du territoire métropolitain.

En revanche, la Résidence générale et la Sûreté locale interprètent la souveraineté française à défendre comme celle qui s'impose en Tunisie. Si les informations envoyées à Paris servent à instruire la mission impériales du ministère, la Résidence générale et la Sûreté

⁷⁸ Samia El Mechat, « Les libertés publiques à l'épreuve du Protectorat en Tunisie (1884-1940) », Samia El Mechat (dir.), *Les administrations coloniales, XIXe-XXe siècles. Esquisses d'une histoire comparée*, PUR, Rennes, 2009 [en ligne]

⁷⁹ Frédérick Genevée, « Police, collaboration et anticommunisme. L'exemple du fichier de police d'Ivry (1939-1945) », *Cahiers d'Histoire*, septembre-juillet 1996, n°64, pages 93-109, pages 101-104.

⁸⁰ Françoise Gicquel, op. cit. ; Nicolas Texier, « 'L'ennemi intérieur' : l'armée et le PCF de la Libération aux débuts de la guerre froide », *Revue historique des armées*, 269/2012 [en ligne].

⁸¹ MAE 55CPCOM/19 note secrète, 11/06/1922 ; 74CPCOM/67-68, note du ministre des affaires étrangères au directeur adjoint des affaires politiques et commerciales, 27/09/1924 ; Emmanuel Blanchard et Joël Glasman art. cit., page 11 ; Pierre Brocheux, « L'implantation du mouvement communiste en Indochine française : le cas du Nghe-Tinh (1930-1931) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1977, 24-1, pages 49-77, page 75.

⁸² Martin Thomas, op. cit., pages 73-76.

⁸³ MAE 25QO/44, 45, 47, 258.

tâchent en premier lieu de maintenir le protectorat français. C'est non la propagande soviétique à l'échelle de l'empire, mais la lutte contre le protectorat dont se prévaut le parti communiste qui le fait apparaître comme un groupe dangereux⁸⁴, tel qu'en témoigne la répression qui le frappe immédiatement⁸⁵. Par la suite, son agenda politique connaît des fluctuations, qui seront analysées en détail au cours des parties 2 et 3. Il fait notamment passer le mot d'ordre d'indépendance au second plan entre la seconde moitié des années 1930 et la seconde moitié des années 1940, et ne préconise jamais une rupture nette avec la France, puisqu'il désire une association fondée sur le modèle fédéraliste soviétique avec cette dernière, à condition que le socialisme triomphe⁸⁶. Anti-impérialiste et anti-capitaliste, il demande, et jusqu'à la marche à l'indépendance, la fin du protectorat⁸⁷. Pour nuancer l'analyse de Martin Thomas, dont le travail résulte d'une lecture des seuls documents de surveillance envoyés en métropole, et selon lequel la police se préoccupe d'un « communisme chimérique »⁸⁸, il semble plutôt que l'activité de la Sûreté réponde à une logique double. En tâchant de maintenir l'ordre, elle recense toute trace de l'activité du groupe communiste, tout en se rassurant et en rassurant le ministère quant à la faiblesse de sa portée⁸⁹, comme le font les administrateurs à propos des risques d'insurrection paysanne en Inde colonisée⁹⁰. Ce faisant, en visant à protéger l'ordre politique, l'activité de la police en Tunisie participe à la fabrication d'un récit administratif justifiant le bien-fondé du régime de protectorat.

Bien que les archives de surveillance post-1956, du fait de leur indisponibilité⁹¹, ne puissent rendre compte de la façon dont le régime issu de l'indépendance perçoit le parti

⁸⁴ Mustapha Kraïem, op. cit., page 10.

⁸⁵ Voir les chapitres 3 et 4.

⁸⁶ René Gallissot, « Mouvement ouvrier et mouvement national : communisme, question nationale et nationalisme dans le monde arabe », René Gallissot (coord.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Les éditions ouvrières, Paris, 1978, pages 9-56 ; Hassine Raouf Hamza, « Le PCT et la question nationale (1943-1956) », René Gallissot (coord.), op. cit., pages 231-263 ; Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme en Tunisie de la « libération » à l'indépendance (1943-1956)*, Université de Tunis I, Tunis, 1994, page 129. Voir par exemple « Il faut remplacer le Protectorat », *L'Avenir de la Tunisie*, 12/07/1947, page 1.

⁸⁷ Voir, dans l'ordre chronologique des faits : Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne... », op. cit., pages 875-884 ; Leïla Ben Temime, op. cit., pages 22-37 et pages 70-74 ; « Revendications immédiates du Parti communiste », *L'Avenir social*, 07/11/1936, page 1 ; Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire de Tunisie : 1936-1938 », *Mediterrán tanulmányok*, n°4, 1990, pages 35-44, pages 40-42 ; Paul Sebag, *Communistes de Tunisie, 1939-1943. Souvenirs et documents*, L'Harmattan, Paris, 2001, pages 41-48 ; Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme...*, op. cit., pages 193-194 et 219 ; « Il faut briser le cadre du protectorat », *L'Avenir de la Tunisie*, 05/06/1947, page 1 ; « Les signatures pour l'appel de Stockholm », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/05-02/06/1950, page 1 ; Mustapha Kraïem, op. cit., page 237 ; Gilbert Naccache, « Le mouvement Perspectives et une des trajectoires qui y ont conduit », Abdeljelil Temimi (dir.), *Le rôle politique et culturel de Perspectives et des Perspectivistes dans la Tunisie indépendante. Séminaires de la Mémoire Nationale et Histoire du temps présent. Tome III*, Publications de la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information, Tunis, septembre 2008, pages 25-48, page 32 ; Mohamed Ennafaa, « Pour l'élection d'une assemblée constituante », *L'Avenir de la Tunisie*, 28/10-03/11/1955, page 1.

⁸⁸ Martin Thomas, op. cit., page 95.

⁸⁹ Voir, par exemple, MAE 25QO/258, note, 07/12/1949. La Résidence générale conclut un rapport détaillé en affirmant que le PCT est « le plus faibles des trois partis communistes d'Afrique du Nord ».

⁹⁰ Ranajit Guha, art. cit., pages 53-68.

⁹¹ Sarah Ben Hamadi, « L'ouverture des archives de la police politique en Tunisie, ce n'est pas pour demain », *HuffPost Maghreb*, 03/10/2013 [en ligne] ; Houda Ben Hamouda, « L'accès aux fonds contemporains des archives nationales de Tunisie : un état des lieux », *L'année du Maghreb*, 10/2014, pages 41-48.

communiste, il est certain que celui-ci tâche d'observer et de contrôler les activités du parti. D'une part, son système policier est l'héritier de la Sûreté française⁹² ; de l'autre, le parti conteste, dès les élections de 1956, la sur-représentation politique du Néo-Destour⁹³. Témoignent des ambitions de Habib Bourguiba d'étouffer ce mouvement l'interdiction de son organe de presse en octobre 1956⁹⁴, et l'interdiction progressive de ses activités⁹⁵. Il est finalement éradiqué, comme tous les partis politiques différents de l'unique parti au pouvoir, en janvier 1963⁹⁶. Ainsi, et tout du long de son histoire, le parti communiste de Tunisie demeure un parti contestant le pouvoir en place, quotidiennement surveillé, et régulièrement réprimé.

B. PRATIQUES POLICIÈRES ET IDENTIFICATION DES COMMUNISTES

Les renseignements classés comportent certes quelques informations envoyées par les contrôleurs-civils et les Caïds, mais résulte surtout du travail minutieux des agents de police dont les résultats sont envoyés par le commissariat central à la Résidence générale. Étant donné le rôle central que joue la police dans l'exercice du protectorat, les agents de police sont de véritables garants du maintien de la tutelle imposée par la France ; ils traquent toute activité n'allant pas dans le sens exact de celui du protectorat. Fort nombreuses, les archives de surveillance rendent compte du fait que la police de Tunisie constitue bien, comme la police métropolitaine, « l'administration la plus paperassière et la plus bavarde »⁹⁷. Ceci résulte de sa logique de collecte par anticipation, par crainte de négliger un événement déterminant mais, aussi, de l'importance donnée à l'identification des personnes, au profit de laquelle tout indice renvoyant à des individus est traqué et consigné⁹⁸. De surcroît, cette prolifération d'informations justifie l'existence en elle-même d'une police politique⁹⁹. L'agent de police remplit des pages qu'il ne saurait laisser vierges par zèle, par flatterie personnelle, ou par tendance à appliquer la *doxa* selon les impératifs implicites d'une socialisation professionnelle l'incitant à valoriser le service dans lequel il exerce, ainsi que le projet colonial de la République¹⁰⁰.

⁹² Myriam Ben Salem, « L'histoire de la police politique en Tunisie. De Bourguiba à Ben Ali, la gauche et les islamistes se disputaient les prisons », *Le Quotidien*, 09/03/2011, <http://fr.ossin.org>.

⁹³ « Toute la vérité sur les élections du 25 mars », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/03-05/04/1956, page 1.

⁹⁴ Sa publication cesse après la parution du numéro du 19/10-01/11/1956.

⁹⁵ Extrait de *Et-Tali'a* du 25/02/1958, *L'Espoir. Étudiants communistes tunisiens*, avril 1966, page 1 ; Roger Bismuth, « Ma vie militante de 1942 à 1964 », Abdelkrim Allagui et Habib Kazdaghli (dir.), *Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie. Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999, pages 291-295, page 295.

⁹⁶ AD93 261/J7/ADN/58, coupure de *L'Unita*, 09/09/1964.

⁹⁷ Charles Schmidt, « Une source de l'histoire contemporaine. Le Fonds de la Police générale aux Archives nationales », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 4, n°5, 1902, pages 313-327, page 314.

⁹⁸ Gérard Noiriel, op. cit., page 35 ; Carlo Ginzburg, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, novembre 1980, pages 3-44, pages 35-37.

⁹⁹ Romain Ducoulombier, op. cit. ; Jean-Marc Berlière, « Archives de police/Historiens policés ? », op. cit., page 65.

¹⁰⁰ Charles Schmidt, op. cit., pages 313-314 ; Emmanuel Blanchard, op. cit., pages 337-338.

On connaît toutefois peu de choses du profil des agents. La majorité d'entre eux sont Français, bien que les Tunisiens représentent un bon tiers de l'ensemble du corps policier¹⁰¹. Les inspecteurs et les commissaires — hauts gradés de la hiérarchie — sont recrutés sur concours à condition de détenir le certificat d'études¹⁰². Ce faisant, il est certain que les candidats aux postes de simples agents de police n'ont pas besoin de ce diplôme — mais doivent au moins savoir lire et écrire. De plus, l'activité d'informateurs, bien qu'épisodique, est attestée. Dans les années 1920, deux militants rendent régulièrement des comptes à la police¹⁰³ ; en 1925, un jeune homme, Salah Baccar, ancien militant, instruit la police des activités du parti communiste et du Destour — après avoir eu affaire à la police en 1922 en raison de son militantisme, comme le laisse supposer un document contenu dans son dossier¹⁰⁴. La surveillance est moins importante par la suite jusqu'à ce que, dans les années 1950, un membre (tunisien) du comité central consente à devenir informateur en réponse, également, à des menaces policières¹⁰⁵.

Le mode de classement des archives de la Sûreté suit une double logique. En premier lieu, les informations qui nous intéressent sont classées dans des dossiers thématiques : la surveillance des « Activités communistes » ou de la « propagande bolcheviste » fait l'objet de l'ouverture de dossiers spécifiques à partir de l'automne 1921. Des informations sur le parti communiste figurent également dans des dossiers relatifs aux « partis » ou « courants politique », mais sont toujours précisément désignées, en marge ou sur la couverture de la pochette dans laquelle elles sont classées, comme relevant du « communisme ». À partir de 1939 et de l'accroissement de la surveillance et de la suspicion relative au communisme, les informations sont presque systématiquement classées dans des dossiers spécifiques. En outre, la police est attentive au rôle que jouent les communistes dans d'autres organisations, sans toutefois compter celles-ci dans son classement relatif aux « activités communistes »¹⁰⁶, et ce afin d'évaluer la portée du mouvement. L'ensemble de ces dossiers contient principalement des rapports et des notes synthétisant les informations obtenues par le biais d'enquêtes menées par des agents de police présents sur le terrain, assistant aux réunions et aux assemblées publiques ainsi que, dans les années 1920, aux réunions se déroulant dans des cafés dont ils se font passer pour clients¹⁰⁷. Les informateurs, pour leur part, sont insérés dans le groupe militant et transmettent à la police des éléments obtenus lors des réunions ou des échanges privé-e-s. Les agents de police alimentent également ces dossiers thématiques par quelques documents produits par le parti communiste — tracts, affiches — généralement récoltés directement dans les rues, ainsi que de revues de presse. Si ces informations ont pour vocation d'évaluer les contours du groupe et les activités menées et, donc, d'appréhender le

¹⁰¹ Ahmed Kassab et Ahmed Ounaies, *op. cit.*, page 355.

¹⁰² AN F/7/15032, extrait du JO tunisien du 31/01/1946.

¹⁰³ Leila Temime, *op. cit.*, page 10.

¹⁰⁴ CADN 1TU/701/101, dossier « Salah Baccard, indicateur », 1922-1925.

¹⁰⁵ Entretien avec Béatrice Slama

¹⁰⁶ Voir, par exemple, CADN 1TU/701/1/138, pochette « Amis de l'URSS ».

¹⁰⁷ Ghazi Hamdi, *op. cit.*, pages 208-209.

« texte public » du parti communiste — le discours et les activités s'exprimant au grand jour et renseignant sur ses orientations¹⁰⁸ —, elles visent surtout à repérer *qui* sont les animatrices et animateurs de ce courant.

En effet et en second lieu, la Sûreté, et ce dès avant la création d'un mode de classement thématique, recense des informations au sein de dossiers individuels déjà évoqués, classés dans les fonds du service des renseignements généraux. Comme le montre Romain Ducoulombier dans le cas des communistes de métropole, la Sûreté élabore progressivement des catégories suspectes pour y classer les individus menant des activités politiques jugées dangereuses, révélatrices de la permanence du souci de les identifier¹⁰⁹. Dès la naissance du groupe communiste, ainsi, des dossiers sont ouverts au nom de toute personne soupçonnée de le fréquenter. Seuls les dossiers constitués avant 1943 sont, toutefois, consultables aujourd'hui. On y trouve des notes et des rapports informant quant à l'État-civil des personnes surveillées, ainsi qu'aux activités menées en faveur des mots d'ordre communistes. Ces éléments sont réunis par la Sûreté par le biais du recoupement d'informations auprès d'autres services administratifs, ainsi que d'enquêtes menées par des agents se rendant dans les lieux fréquentés par les individus visés — au point que les individus surveillés peuvent parfois en avoir connaissance¹¹⁰. Les policiers prennent parfois les personnes surveillées en filature, et surtout durant la Seconde guerre mondiale, période de répression intense, comme nous le verrons¹¹¹. Les rédacteurs des notices que ces dossiers comportent se fondent de plus sans doute sur des éléments apportés par les informateurs. Ainsi, et comme en France, l'identification des personnalités jugées capables de déstabiliser le pouvoir se fait prioritairement par l'intermédiaire d'agents présents physiquement sur le terrain¹¹². De plus, les dossiers individuels contiennent, de temps à autres, des documents personnels interceptés ou perquisitionnés, ainsi que des déclarations enregistrées au cours d'instructions. En outre, la police prend en considération des informations provenant de nombreuses sources, qu'il s'agisse de rumeurs ou de dépositions d'individus extérieurs à la Sûreté — et notamment, là encore, durant la Seconde guerre mondiale, période de forte répression et de délations récurrentes¹¹³.

La tendance de la police à prendre en note une multiplicité de données pour collecter tout indice du désordre de façon anticipée, sa recherche scrupuleuse d'éléments permettant l'identification des personnes, ainsi que sa nécessité à justifier sa mission par une rédaction prolifique, ont pour conséquence le report sans recul d'informations recueillies de façon

¹⁰⁸ James C. Scott, *op. cit.*, pages 16-25.

¹⁰⁹ Romain Ducoulombier, « La surveillance politique : comment lire les archives de police sur le Parti communiste français ? », *ANR PAPRIK@2F*, 16 octobre 2014 [en ligne].

¹¹⁰ CADN 1TU/701/2/137, dossier « Mme Herman », rapport de surveillance de l'inspecteur Vuillemin, 24/05/1930 ; rapport, 08/08/1930.

¹¹¹ CADN 1TU/701/123 (volume nominatif), dossier « Robert Meïmon », rapport d'une filature exercée le 10, le 13 et le 28 octobre 1940.

¹¹² Gérard Noiriél, *op. cit.*, page 35.

¹¹³ Voir, par exemple, CADN 1TU/701/135 (volume nominatif), dossier « Mme Nizet », rapport, 06/06/1940. Mme Nizet est accusée par un tiers de chantier « L'Internationale » à son domicile, avec ses enfants.

boulimique et conservées sans tri ni critique¹¹⁴. La diversité des informations et leur imprécision rendent malaisée l'utilisation de ces archives ; néanmoins, elles permettent de déterminer quels comportements et quelles revendications font désordre pour le pouvoir, ainsi que de faire émerger des individus et de mettre en évidence une grande diversité de comportements. La difficulté à repérer, dans les archives, les critères de la construction des dossiers — pour quelle raison telle ou telle personne est considérée comme communiste ? — suggère que des informations circulent par d'autres canaux que les notes courantes, et que les agents de police détiennent une connaissance précise du groupe surveillé. Nombre d'éléments échappent en effet à la mise par écrit et bruits de couloir, discussions à l'oral ou téléphoniques¹¹⁵, connaissance intime des dossiers, mais également routinisation des pratiques, transmission de normes par la hiérarchie ou imprégnation de normes diffuses par la socialisation à l'institution, ne peuvent être saisies par la seule lecture des archives¹¹⁶. La prolifération des documents et les lacunes quant aux critères pistés par la police brouillent la compréhension de la catégorie sécuritaire « communiste » mais, comme le montre le second point de ce chapitre, ses critères de construction sont décelables au travers de son contenu¹¹⁷.

Le pouvoir et le parti communiste suivent des ambitions antagonistes. Cependant, l'un et l'autre emploient des termes équivalents pour désigner les individus, dont l'analyse donne la mesure de la teneur de l'ordre social et politique en cours sous le protectorat, et ouvre des pistes à propos de celle de la période qui lui succède.

2. Désigner et compter : les signes des clivages sociaux

Les termes qu'utilisent policiers comme communistes pour décrire les assemblées et les individus charrient des réalités sociales. Ce second point identifie d'abord ces termes et met en évidence leur dimension catégorielle. Il met ensuite en évidence les différenciations sociales que ces catégories d'usage contiennent et signalent.

A. SÉMANTIQUE POLICIÈRE, SÉMANTIQUE COMMUNISTE ET CATÉGORISATION

Une très large part des activités communistes recensées et analysées dans cette thèse provient des notes et synthèses rédigées dans le cadre de la surveillance qu'exerce la Sûreté. Ces documents, et particulièrement ceux décrivant des assemblées, témoignent d'abord d'une obsession pour les chiffres. Beaucoup d'entre eux débutent par une description de la foule semblable à celle faite le 26 mai 1950, selon laquelle une délégation de l'Union des Femmes de Tunisie, une organisation féminine proche du parti¹¹⁸, est formée d'« une quinzaine de

¹¹⁴ Jean-Marc Berlière, *op. cit.*, page 14 ; Ann Laura Stoler, *op. cit.*, page 21.

¹¹⁵ CADN 1TU/1/V/1708, rapport du commissaire de Mateur au commissaire central, 18/06/1935.

¹¹⁶ Emmanuel Blanchard, *op. cit.*, pages 449-450.

¹¹⁷ Céline Braconnier, *art. cit.*, page 125.

¹¹⁸ Voir le chapitre 7.

femmes européennes et musulmanes »¹¹⁹. Les exemples sont légion. Cette obsession pour la composition des foules ouvre l'hypothèse d'un intérêt particulièrement orienté envers l'évaluation de l'opinion public, que nous étayerons par la suite. De plus, compter les communistes n'est pas une opération aisée pour la Sûreté, point sur lequel nous reviendrons, et elle tâche alors d'évaluer la portée du mouvement, au gré de notes, pour pallier l'absence de données précises.

Ces termes, renvoyant aux catégories juridiques, à la nationalité et au genre, servent aussi à la description d'individus précis, inconnus des autorités. Ainsi, ni l'informateur ni la Sûreté ne parviennent à identifier la jeune femme « musulmane » et les deux femmes « indigènes » présentes aux réunions communistes des 23 et 25 avril 1922¹²⁰. Si le terme « musulmane » est peut-être prononcé par un-e communiste lors de la première réunion¹²¹, l'adjectif « indigènes » employé dans la note du 26 avril semble, lui, avoir été choisi par le commissaire Clapier ou par l'informateur en présence. Le terme « indigène », au contraire de l'Algérie voisine, n'a aucune acception législative, et constitue une expression d'usage de l'administration pour désigner les sujets du Bey tunisien — et bien que son usage soit proscrit en 1935, il perdure durant les quelques années suivantes, autant au sein des commissariats qu'au sein du service des renseignements généraux, et au sein de l'armée jusque dans les années 1950¹²². Au même titre que le terme « Arabe » parfois usité — jusqu'en 1939, pour des raisons impossibles à déterminer¹²³ —, le mot « indigène » désigne généralement les mêmes individus que les termes « musulmans/musulmanes » mais, parfois, les « israélites » sont qualifié-e-s ainsi, selon des modalités qu'il n'est pas possible d'interpréter¹²⁴.

Les expressions « israélites » et « musulmans/musulmanes », pour leur part, ont une acception juridique : elles servent à qualifier les sujets du Bey dont le statut personnel dépend des tribunaux religieux pré-coloniaux¹²⁵. En revanche, le terme « Européen/Européenne » rassemble la grande diversité de personnes de nationalité de pays européens, dépendantes uniquement des tribunaux civils. À partir de 1937, les rédacteurs des notes de police emploient à quelques occasions les termes « Tunisiens/Tunisiennes », sans que les qualificatifs « israélites » et « musulmans/musulmanes » ne disparaissent pour autant¹²⁶. Ces termes-ci, comme « Français/Françaises » et « Italiens/Italiennes », utilisés à plusieurs reprises mais non régulièrement, désignent la nationalité des personnes observées. Ces

¹¹⁹ CADN 1TU/2/V/706, transcription d'un message téléphonique, 26/05/1950.

¹²⁰ CADN 1TU/1/V/1700, note de Clapier, 24/04/1922 ; 1TU/701/94 (volume thématique), rapport de Clapier, 26/04/1922.

¹²¹ Voir le chapitre 3.

¹²² François Arnoulet, *Résidents-généraux de France en Tunisie, ces mal-aimés*, Narration éditions, Marseille, 1995, page 9. Voir, par exemple, CADN 1TU/701/1/138, note, 02/06/1939 ; SHD 2H213, note, 05/02/1946.

¹²³ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/1697-2, note, 28/11/1921 ; 1TU/126/46, note, 28/08/1927 ; 1TU/1/V/1708, note, 07/04/1934 ; 1TU/701/1/138, note, 12/06/1939.

¹²⁴ Voir, par exemple, CADN 1TU/701/1/138, notes, 08/11/1937 ; 1TU/1/V/2784, note, s.d., avril 1947 (par déduction).

¹²⁵ Mary Dewhurst Lewis, *Divided Rule*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 2014, page 37.

¹²⁶ CADN 1TU/701/2/99, dossier « Marcel Jacquinot », note, 08/06/1937. Puis employé par la suite de façon irrégulière dans les notes consultées en 1939, et de 1943 à 1952.

qualificatifs à l'emploi imprécis comportent un « signifiant flottant »¹²⁷, oscillant entre prétendue ethnie, communauté religieuse et communauté nationale. Ils renvoient à des statuts juridiques — sauf pour le terme « indigènes », qui sert à remplacer « israélites » et « musulman-e-s ». Ils participent d'une sémantique pour cerner les populations, ainsi observées au prisme d'un catalogage¹²⁸. La police et l'armée usent donc de qualificatifs juridico-« ethnico-religieux »¹²⁹ pour qualifier des anonymes afin de décrire une situation à des fins de surveillance, et de permettre d'identifier potentiellement les individus observés. Ils servent aussi toutefois à désigner des personnes identifiées, mais ce en de rares occasions. Dans ce cas, leur usage ne dépend pas seulement de l'appréciation des agents de police, mais aussi de recherches d'informations administrative. Ainsi en 1922, la police dresse une liste distinguant les communistes identifié-e-s entre « Européens » et « indigènes »¹³⁰. Cette distinction permet d'interpréter les traits de crayon ajoutés à la note dactylographiée du 9 octobre 1921, soulignant en deux couleurs distinctes, soit bleu, soit rouge, les personnes qui assistent à une réunion communiste qui a eu lieu la veille¹³¹. Toutefois, les individus identifiés ont davantage tendance à être qualifiés selon leur nationalité. Cette préférence donnée à ce critère donne la mesure de la place prépondérante qu'elle occupe dans les mécanismes d'identification policière depuis le XIXe siècle. En Tunisie, qualificatifs juridico-ethnico-religieux tout comme nationalité renvoient donc aux législations de statut personnel dont dépendent les administré-e-s, pré-existant au protectorat¹³².

Les termes « femmes » et équivalents renvoient quant à eux au genre et signalent l'importance centrale de celui-ci dans la distribution des positions sociales — et, donc, un fonctionnement social reposant sur le système sexe/genre¹³³. Pour la police et pour les communistes, l'utilisation de ce type de termes vise donc à décrire la composition des foules mais, aussi, à préciser l'identité des individus. Comme le montre le troisième point de cette première partie, toutefois, les termes renvoyant au genre désignent principalement des femmes.

Les termes étudiés constituent les opérateurs d'une logique d'identification et indiquent ainsi quels critères renvoient à la position sociale des individus. La fréquence de

¹²⁷ Habib Belaïd, « Logique ethnique et logique coloniale à travers les associations en Tunisie entre les deux guerres », Jacques Alexandropoulos, Patrick Cabanel (dir.), *La Tunisie mosaïque. Diasporas, cosmopolitisme, archéologies de l'identité*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, pages 199-210, page 200

¹²⁸ Valentin Chémery, « Contrôle partout ? Contrôle nulle part ? Usages historiques du contrôle social », *Hypothèses*, 2017/1 n°20, pages 177-187, page 184 ; Ann Laura Stoler, *La chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, La Découverte / Institut Émilie du Châtelet, Paris, 2013, pages 55-64 et 260.

¹²⁹ Selon l'expression employée à propos des Algériens surveillés à Paris, Emmanuel Blanchard, op. cit., pages 322-323, et des communistes surveillés en Algérie, Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser'. Les militantes communistes algériennes entre assignations sexuées et subversion des rôles de genre (1944-1965) », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne].

¹³⁰ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), liste, s.d., 1922 (par déduction).

¹³¹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 09/10/1921.

¹³² Anne-Sophie Bruno, « Les identités nationales à l'épreuve de la décolonisation et de la migration. Identités administratives et identités perçues des migrants de Tunisie en France, de 1956 à la fin des années 1960 », *Revue française des affaires sociales*, 2007/2 [en ligne].

¹³³ Voir l'introduction.

leur emploi en fait des catégories d'usage, outils et instances productrices de la distribution de ces positions et de la hiérarchisation qui les sous-tend.

B. DES CATÉGORIES D'USAGE DIFFÉRENTIELLES

L'utilisation des qualificatifs juridico-ethnico-religieux dans les documents de surveillance à usage interne au service de la Sûreté qui, si besoin, peuvent être transmis à la Résidence générale, indique qu'ils font sens pour l'appareil de pouvoir ; cette taxinomie est également employée dans des documents produits par les échelons supérieurs de la hiérarchie de l'appareil d'État¹³⁴. Les archives de police, à la fois reflets et instances productrices de éléments qui président à l'exercice de la surveillance, se font reflets des réalités sociales¹³⁵. L'emploi de ces termes dans la presse de toute sensibilité, sur l'ensemble de la période, est un indice de sa participation au langage courant¹³⁶. Des militantes, interrogées sur leur parcours des années plus tard, insistent sur la division quotidienne — à l'école, dans les relations, dans la ville de Tunis même — entre les trois groupes juridico-ethnico-religieux¹³⁷. Albert Memmi, dans son roman autobiographique *La Statue de sel*, relate un même découpage des mondes sociaux¹³⁸. De même, on trouve, parmi les archives disponibles transcrivant les termes du parti communiste, qu'il s'agisse de documents internes au parti ou de documents à vocation de diffusion publique, des procédés de désignation catégorielle équivalents. En 1922, la Fédération tunisienne de la SFIC distingue sa section « européenne » de sa section « indigène »¹³⁹ car militent, dans cette dernière, des Tunisiens arabophones¹⁴⁰. À partir de 1945, alors qu'il tâche de s'implanter parmi les populations¹⁴¹, il préfère employer des termes associés au statut juridique et, par exemple, au début des années 1950, il compte des cellules de « femmes musulmanes »¹⁴². Il utilise aussi, à l'occasion, des qualificatifs renvoyant à la nationalité¹⁴³. En 1951, par exemple, son organe de presse se félicite de l'adhésion au parti de « trois travailleurs tunisiens et trois femmes »¹⁴⁴. Il est ici à noter que les catégories renvoyant

¹³⁴ Emmanuel Blanchard, op. cit., pages 318-327 ; voir les fonds des Archives nationales et du MAE.

¹³⁵ Emmanuel Blanchard et Joël Glasman, op. cit., page 34

¹³⁶ Hassan El Annabi, « L' 'Autre' à travers le journal *La Tunisie française*. La sangsue, l'Abruti et le Chinois de l'Europe (1892-1900) », *Cahiers de la Méditerranée*, 66/2003, pages 321-332 ; Fayçal El Ghoul, « Le Français de Tunisie et l'Autre dans les années 1920-1930 », *Cahiers de la Méditerranée*, 66/2003, pages 349-365 ; voir par exemple *Le Petit matin*, 9 janvier 1929 ; *L'Avenir social*, 1er février 1920, 26 avril 1925, 13 mars 1937, 19 janvier 1956 ; *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, etc. ; *Tunis socialiste*, 22 mai 1953, etc. ; Habib Belaïd, op. cit., pages 199-294.

¹³⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Saada épouse Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Juliette Saada épouse Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana (Tunis), 21/04/2017 ; entretien réalisé avec Fatma Ben Bechir par téléphone, 24/05/2018, et Tunis, 09/03/2019. Voir également ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, 10 et 11/02/1993 ; entretien réalisé avec Jacques Bellaïche par Habib Kazdaghli, Paris, 31/08/1994.

¹³⁸ Albert Memmi, *La Statue de sel*, Gallimard, Paris, 1972 [1953].

¹³⁹ Leila Ben Temime, op. cit., pages 12-14.

¹⁴⁰ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit., page 434.

¹⁴¹ Voir le chapitre 7.

¹⁴² « De nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/01/1951, page 2.

¹⁴³ Voir, par exemple, Hassen Saadaoui, « Le tiers colonial », *L'Avenir social*, 26/12/1936, page 1.

¹⁴⁴ « Les adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 12-19/05/1951, page 2.

aux catégories professionnelles et aux classes sociales sont surtout utilisées par les communistes, membres d'un parti défendant les travailleurs et les travailleuses. La Sûreté, au contraire, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons, en fait peu de cas. Les communistes emploient aussi des expressions renvoyant à la structuration juridique des individus, qui disparaissent néanmoins lorsque son organe de presse est de nouveau publié en décembre 1955, après avoir été interdit durant trois ans. À cette époque, le PCT s'efforce de se tunisifier¹⁴⁵ et cherche à participer à la dynamique en faveur de l'indépendance. Il n'utilise alors plus que des termes renvoyant à la nationalité¹⁴⁶.

Ces qualificatifs recouvrent une réalité sociale différentielle : ils désignent la position qu'occupe chacun-e au sein d'un système social et politique hiérarchique¹⁴⁷. Au fondement de ce découpage se croisent statuts personnels religieux, nationalité et classe sociale ; à la tête de la hiérarchie sociale se trouvent les Français-e-s, favorisé-e-s par le protectorat, puis les autres « Européens », puis les Tunisien-ne-s¹⁴⁸. Le maintien de la souveraineté française repose sur un principe de distinction et de division, qui s'exprime journalièrement¹⁴⁹ — Tunisien-ne-s et Français-es n'occupent pas les mêmes places dans la distribution du pouvoir puisqu'ils et elles n'ont pas les mêmes droits, comme le montre l'introduction. En ce qui concerne précisément les délits politiques, le régime des lois relatives au désordre politique ne dépend néanmoins pas de la position juridique ou de la nationalité de chacun-e : les tribunaux consulaires ont été abolis et, à partir de 1926, de surcroît, les tribunaux français sont seuls juges de tous les délits politiques¹⁵⁰. Cependant, ces catégories revêtent des réalités différentes et signalent la dualité des façons dont la population est contrôlée à ce titre. Ainsi, à partir de l'application, le 14 octobre 1884, de la loi de 1881 sur la liberté de presse, la juridiction relative aux libertés publiques s'accompagne de mesures d'exception spécifiques à la Tunisie : aménagée selon les conjonctures pour garantir le maintien de la prépondérance française et de l'ordre colonial, elle se fait dès lors double et, alors que la population française jouit de lois libérales, la population tunisienne est prioritairement visée par les mesures restrictives. En outre, le décret du 15 avril 1934 à propos de l'internement administratif fait du gouvernement français le seul décisionnaire de la liberté individuelle des Tunisien-ne-s¹⁵¹. Par

¹⁴⁵ Voir le chapitre 8.

¹⁴⁶ Voir, par exemple, « Les femmes tunisiennes veulent voter », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/12-05/01/1956, page 1.

¹⁴⁷ Voir l'introduction.

¹⁴⁸ Abdesslem Ben Hamida, « Cosmopolitisme et colonialisme. Le cas de Tunis », *Cahiers de l'Unité de Recherche Migrations et Sociétés*, n°8, décembre 2002 [en ligne] ; dans le cas des Italien-ne-s, voir Gabriele Montalbano, *Les Italiens de Tunisie : la construction de l'italianité dans un contexte colonial français (1896-1918)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Gilles et Pécout et Nicola Labanca, EPHE - Università di Firenzze, 2018 ; dans le cas des israélites *grâna*, voir Martino Oppizzi, *Les juifs italiens de Tunisie pendant le fascisme (1921-1943)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci et Nicola Labanca, Université Paris 8 - Università di Firenze, 2017. Voir l'introduction et le chapitre 2.

¹⁴⁹ Mary Dewhurst Lewis, op. cit., pages 2-12.

¹⁵⁰ Habib Belaïd, « La prison civile à Tunis à l'époque coloniale : incarcération et résistance », Chantal Chanson-Jabeur, Alain Forest et Patrice Morlat (dir.), *Colonisations et répressions*, Les Indes savantes, Paris, 2015, pages 255-268, page 256.

¹⁵¹ Samia El Mechat, « Les libertés publiques... », art. cit.

ailleurs la désignation en tant qu' « israélite » revêt également une acception précise dans le cas du régime de Vichy ; nous y reviendrons.

Ces catégories d'usage rendent donc compte de la dimension inégalitaire de la juridiction. Les colonisé-e-s pâtissent de cette dernière afin d'être plus aisément contrôlé-e-s par un pouvoir qui, on l'a vu, s'exerce sans hégémonie. En effet, comme exposé en introduction, les Français-e-s, pourtant dominant-e-s dans l'architecture sociale, ne représentent jamais plus de 5% d'une population en majorité composée de Tunisien-ne-s « musulmans/musulmanes » — dont beaucoup sont de condition pauvre et vivent dans les zones rurales¹⁵². La distinction différentielle entre les populations, outil du maintien de la prépondérance française, sert donc aussi à prémunir le protectorat des contestations politiques de la part de l'essentiel de la population.

Les catégories juridiques sont abolies à l'indépendance au profit d'une définition nationale de la collectivité¹⁵³, mais les différenciations perdurent au-delà : en consacrant l'islam comme religion officielle de la République tunisienne, promulguée en 1957, Habib Bourguiba fait des israélites des exceptions¹⁵⁴. Témoin, de plus, du prolongement de ces assignations figées par la situation coloniale le départ massif des israélites entre 1956 et les années 1970¹⁵⁵.

En utilisant des termes renvoyant au genre, policiers et communistes participent à produire et reproduire les catégories sociales afférentes et, ainsi, le système sexe/genre¹⁵⁶. Ces termes, d'usage courant, ne sont ni une spécificité policière, ni une spécificité du protectorat, et perdurent après l'indépendance, comme en rend compte, par exemple, la publication du Code du statut personnel, en 1957, prévoyant une série de lois dédiée aux « femmes »¹⁵⁷. La juridiction en termes de délits politiques ne distingue toutefois pas ces deux catégories de sexe — bien que, nous le verrons, la justice ne s'applique en pratique pas de la même façon aux femmes, souvent considérées comme moins militantes¹⁵⁸. Hommes et femmes n'occupent cependant pas des positions sociales similaires, comme l'expose l'introduction et, en ce qui nous concerne ici, leurs usages des espaces politiques ne sont pas similaires. Bien que, nous le verrons, l'investissement politique des femmes évolue au cours du temps, il n'est pas équivalent à celui des hommes — détenteurs du droit de vote sur toute la durée de l'époque

¹⁵² Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie, 1922, 1924*, pages 2-3 ; Maurice Wolkowitsh, « L'émigration des Français de Tunisie », *Annales de géographie*, 1959, Volume 68, numéro 367, pages 253-257, page 256 ; Paul Sebag et al., *Enquête sur les salariés de la région de Tunis*, PUF, Paris, 1956.

¹⁵³ Anne-Sophie Bruno, op. cit.

¹⁵⁴ André Nahum, « L'Exil des Juifs de Tunisie : l'échec d'une continuité », *Pardès*, « L'exclusion : des juifs des pays arabes », 2003/1, n°34 [en ligne].

¹⁵⁵ Voir le chapitre 8.

¹⁵⁶ Françoise Héritier, op. cit., pages 20-23 ; Natacha Chetcuti et Luca Greco, « Théories féministes, théories linguistiques et enjeux catégoriels », Natacha Chetcuti, Luca Greco (dir.), *La face cachée du genre*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2012 [en ligne] ; Erwing Goffman, *L'arrangement des sexes*, La Dispute, Paris, 2002 [1997], pages 41-50. Voir l'introduction.

¹⁵⁷ Juliette Bessis, « Femmes et politique en Tunisie », Christiane Souriau (dir.), *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 1980, pages 219-234, pages 219-220.

¹⁵⁸ Voir les chapitres 2 et 6.

considérée, plus mobiles dans l'espace public, plus souvent scolarisés et exerçant plus souvent un métier salarié, ils sont très largement majoritaires dans les espaces d'engagement politique. En utilisant des termes renvoyant au genre, communistes et policiers font état de la division de la société en deux catégories de sexe mais, aussi, signalent donc une réalité différentielle.

Des termes similaires sont couramment employés par la police et par les communistes et font ainsi figure de catégories, qui signalent les façons dont la société est structurée. Bien qu'ils ne soient pas utilisés pour les mêmes raisons par la police et par les communistes, l'usage de ces termes participent d'une vision des rapports sociaux fondée sur une croyance en la nature — de race, de genre.

3. Une lecture du réel sous-tendue par la naturalisation des rapports sociaux

Agents de police comme communistes décrivent le monde qui les entourent à partir des catégories à leur disposition. En quoi ces catégories renvoient-elles à une appréciation des corps et, de ce fait, en quoi recouvrent-elles des phénomènes de production de la race et du genre ? Il s'agit ici, en suivant la perspective proposée par Delphine Naudier et Éric Soriano à partir des travaux de la sociologue Colette Guillaumin¹⁵⁹, non de hiérarchiser la race et le genre, mais de les combiner pour mettre en évidence leur participation à une dynamique de naturalisation du réel, en restituant les différences de leurs effets et de leurs usages par les communistes et les policiers.

A. DES PROCÉDÉS RENVOYANT À LA NATURE

Genre, qualificatifs juridico-ethnico-religieux mais aussi nationalité, en présidant à la catégorisation des individus, sont au fondement de la grille d'intelligibilité et de la Sûreté, et des communistes. Ce point tâche, en partant des usages de ces termes à des fins de description, d'étudier en quoi leur utilisation quotidienne charrie des représentations fondées sur une prétendue nature, et sur une perception différentielle de celle-ci¹⁶⁰.

Selon quelles modalités les agents qualifient-ils les inconnu-e-s, et de quels critères usent-ils ? De même, selon quelles opérations les communistes désignent-ils-elles les populations en présence à leurs événements ? Les documents policiers consultés à propos des anonymes sont, pour leur grande majorité, des notes de renseignements d'une ou de deux pages qui, courtes, synthétiques, n'exposent que des informations jugées essentielles, récoltées *in situ* par un agent de police ou par un indicateur. Leur forme, leur contenu et leurs conditions de production suggèrent qu'elles se fondent, pour une large part, sur l'observation

¹⁵⁹ Delphine Naudier et Éric Soriano, « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Cahiers du genre*, 2010/1, n°48, pages 193-214.

¹⁶⁰ Colette Guillaumin, « 'Je sais bien mais quand même' ou les avatars de la notion 'race' », *Le genre humain*, n°1, 1981, pages 55-64, page 56.

et sur l'écoute. Une note datant de septembre 1943, dans laquelle son rédacteur rend compte de son indécision quant à l'accent « juif » de jeunes hommes en pleine conversation, invite à croire que la catégorisation des membres du public des meetings correspond aux langues et aux modulations linguistiques entendu-e-s¹⁶¹. Il n'est cependant pas aisé pour un informateur de déceler de tels indices parmi des foules de centaines de personnes et, de plus, l'usage d'une langue ne renseigne pas nécessairement sur l'appartenance supposée d'un individu à telle ou telle catégorie puisque, par exemple, la jeune fille du 23 avril 1922 s'exprime en français, bien qu'elle soit identifiée comme musulmane¹⁶². Dans le même ordre d'idée, les communistes ne peuvent réellement embrasser le détail des 900 personnes présentes à son meeting de 1937 parmi lesquelles se trouvent « de nombreux indigènes »¹⁶³. Il est à noter que ce meeting constitue le seul événement faisant l'objet d'une telle remarque. La vue semble, alors, être le sens dont les agents font le plus usage pour qualifier les foules et les individus. Aucun commentaire n'est donné sur le contenu des aspects observés.

Une note de police datant d'octobre 1945 en fournit cependant un indice. Parmi une foule de sept cent-cinquante personnes, l'informateur distingue cinquante militaires¹⁶⁴. Un tel repérage découle très certainement de la jauge de l'ensemble de la foule, de laquelle cinquante individus se démarquent par le port d'un uniforme. Les procédés de surveillance constituent les témoignages d'un effort de contrôle par le pouvoir, et les critères — diffus et invisibles — employés par la Sûreté relèvent de signes de reconnaissance érigés comme marqueurs sociaux¹⁶⁵. De même, les « musulmanes » sont parfois décrites par leur vêtement et, lors du meeting communiste du 25 mai 1948 auquel assistent environ deux cents quatre-vingts personnes, l'informateur repère « quatre musulmanes voilées »¹⁶⁶ ; le 8 février 1951, « trois musulmanes voilées » sont parties prenantes d'un petit groupe de communistes réuni au port de La Goulette¹⁶⁷. Le « voile » dont il est question désigne selon toute probabilité un *sefseri*, ample pièce de tissu rectangulaire dont certaines femmes tunisiennes des régions urbanisées se recouvrent entièrement pour évoluer hors de leurs foyers¹⁶⁸, qu'elles soient « musulmanes » ou « israélites »¹⁶⁹. Toutefois, un guide touristique datant de 1923, avec un mépris certain pour ces vêtements, rend compte des usages des jeunes femmes juives de Tunis qui, dès cette époque, auraient abandonné le *sefseri* de leurs aïeules — abandon dont l'auteur du guide, mêlant exotisme et érotisation à des fins marchandes patronnées par les gouvernements coloniaux d'Algérie et de Tunisie, traduit en « bonheur », suggérant son

¹⁶¹ CADN 1TU/1/V/2780 et 2781, note, 29/09/1943.

¹⁶² CADN 1TU/1/V/1700, rapport de Clapier, 24/04/1922.

¹⁶³ « Le meeting contre la vie chère », *L'Avenir social*, 07/02/1937, page 1.

¹⁶⁴ CADN 1TU/1/V/2MI777, note, 02/10/1945.

¹⁶⁵ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, page 159.

¹⁶⁶ CADN 1TU/1/V/1862, note, 26/05/1948.

¹⁶⁷ CADN 1TU/2/V/307, note, 09/02/1951.

¹⁶⁸ Henry de Montety, *Femmes de Tunisie*, Mouton & Co, La Haye, 1958, pages 102-103.

¹⁶⁹ Maherzia Amira-Bournaz, *C'était Tunis 1920*, Cérès Éditions, Tunis, 1993, page 24.

plaisir de pouvoir admirer l'allure et le corps des jeunes femmes¹⁷⁰. Les femmes répondant au statut personnel musulman ne sont néanmoins pas toutes vêtues ainsi au moment de rédaction de la note, en 1951 : l'une des militantes de l'UFT porte une jupe et une veste en novembre 1950¹⁷¹. Ainsi, si ces vêtements sont utilisés par la Sûreté comme les marqueurs de ce qui est alors présenté comme une appartenance, ils ne constituent pas un élément suffisant pour comprendre comment les individus sont classés.

D'autres indices prélevés parmi les phrases protocolaires des archives de Surveillance suggèrent la dimension imprécise des catégorisations. Le ton de la note du 7 avril 1934 est prudent : « [j'ai] remarqué également quatre ou cinq jeunes filles, qui m'ont paru être des israélites », écrit son rédacteur¹⁷². Cette citation traduit une indécision et la souplesse des catégories d'usage. Puisqu'elles ne font que « paraître israélites », ces jeunes filles ne portent vraisemblablement pas de marqueurs évidents permettant de les renvoyer à la catégorie à laquelle elles sont assignées. L'appréciation de l'observateur se porte selon toute vraisemblance sur l'ensemble de l'apparence des jeunes filles étiquetées ; leur mises vestimentaires, leur allure, leur physique peuvent faire sens pour les catégoriser et les distinguer parmi la foule. Aucun élément ne permet d'affirmer que les dynamiques qui président à une telle catégorisation répondent à des consignes données aux agents de police. Ce faisant, la catégorisation opérée se fonde en grande partie sur leur appréciation et, donc, sur leur sens commun : apparaît ainsi leur « capital d'autochtonie », leur savoir diffus, et peut-être conscientisé, relatifs aux rapports sociaux qui traversent et modulent les terrains sur lesquels ils exercent leur activité¹⁷³.

L'appréciation policière, qui se prétend objective, révèle parfois son absurdité comme, lorsqu'en juin 1937, un informateur inséré parmi « 200 auditeurs dont 1/4 de musulmans » affirme qu'« on y notait un très petit nombre de Français d'origine »¹⁷⁴ — comment les agents de police remarquent-ils le contenu des papiers d'identité en un coup d'œil jeté sur une foule de corps ? Les erreurs d'appréciation témoignent également de la malléabilité des catégories. Les communistes procèdent sans doute de la même manière lorsqu'ils et elles précisent que des « femmes musulmanes » en nombre prennent part à leurs activités publiques, tel le congrès du parti organisé en octobre 1950 dont « l'une des travées est presque entièrement occupée par des femmes musulmanes, au nombre de soixante environ »¹⁷⁵ — à moins qu'elles ne soient connues de la direction du parti, une information impossible à prouver compte tenu de la disparition de ses archives. Les modalités d'appréciation du genre, puisque le genre

¹⁷⁰ Jean Du Taillis, *Le tourisme automobile en Algérie-Tunisie*, Guide Dunlop publié sous le haut patronage de Mr le Gouvernement général de l'Algérie et de Mr le Résident général de France à Tunis, Éditions des Guides du tourisme automobile, Paris, 1923, pages 257-258.

¹⁷¹ Photographie, *L'Avenir social*, 07/11/1950, page 2.

¹⁷² CADN 1TU/1/V/1708, note, 07/04/1934.

¹⁷³ Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 16, n°63, 2003, pages 121-143, pages 121 et 143. Merci à Vincent Bollenot de m'avoir fait connaître cette notion.

¹⁷⁴ CADN 1TU/701/2/99 (volume nominatif), dossier « Marcel Jacquinet », note, 14/06/1937.

¹⁷⁵ « Notre congrès », *L'Avenir de la Tunisie*, 04-17/11/1950, page 2.

prend pour fondement les différences biologiques et impose des marqueurs de différence — comportement, vêtements, etc. —, dépendent aussi d'une appréciation des corps¹⁷⁶.

Ces signes que, d'après les communistes mais surtout d'après la police, porteraient les corps, sont connotés d'une prétendue appartenance : ils relèvent bien de stigmates¹⁷⁷ ou de marques d'une assignation¹⁷⁸ à l'une ou l'autre des catégories de genre ou juridico-ethnico-religieuse. Les considérer comme des stigmates ou des marques permet, ainsi, de mettre en évidence les phénomènes dont ils sont les signes¹⁷⁹. L'utilisation de ces catégories indique qu'elles ont valeur de description ; considérées comme rationnelles, elles font passer pour objectifs les éléments sur lesquelles elles se fondent¹⁸⁰. En érigeant en aspects observables des éléments présentés comme relevant de différences entre les individus, ces faits de langage donnent la mesure du contenu de la norme. Par ces procédés discursifs, marqueurs quotidiens de la différence, la Sûreté et les communistes présentent bien des constructions sociales comme relevant de l'évidence, du bon sens, du banal, du naturel¹⁸¹. Ces procédés correspondent alors à ce qu'Erving Goffman nomme la « routine des rapports sociaux »¹⁸².

Puisque ces procédés sont censés désigner des réalités observables, et que les statuts juridico-ethnico-religieuses servent à distinguer et à hiérarchiser les populations, tout comme le genre, l'emploi et le contenu de ces termes sont parties prenantes de deux processus historiques, la racialisation et la sexuation du social. Le premier, processus de construction de la race, prend appui sur des éléments physiques considérés comme porteurs de différences fondées sur le lignage¹⁸³. Le second correspond au processus de construction du genre ; fondé lui aussi sur des différences perçues, il est confondu avec le sexe biologique¹⁸⁴. Ainsi, dans le cas de la race, ce que Georges Balandier avançait pour les colonies s'applique bien dans le cas

¹⁷⁶ Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté-femmes Éditions, Paris, 1992, page 91 ; Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe*, Gallimard, Paris, 1992, page 34.

¹⁷⁷ Erving Goffman, *Stigmate*, Les éditions de Minuit, Paris, 1975 [1963], page 13.

¹⁷⁸ Kwame Anthony Appiah, « Race, culture, identité : des relations mal comprises », Magali Bessone et Daniel Sabbagh (dir.), op. cit., pages 45-71, page 65. Pour une analyse du stigmate en situation coloniale, voir Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, La Découverte, Paris, 2007, et Violaine Tisseau, *Être métis en Imerina (Madagascar) aux XIXe-XXe siècles*, Éditions Karthala, Paris, 2017.

¹⁷⁹ Clyde Plumauzille et Mathilde Rossignaux-Méheust, « Le stigmate ou 'la différence comme catégorie utile d'analyse historique' », *Hypothèses*, 2014/1 17, pages 215-228, page 222.

¹⁸⁰ Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain...*, op. cit., page 22.

¹⁸¹ Colette Guillaumin, op. cit., page 171 ; Magali Bessone et Daniel Sabbagh, op. cit., page 21 ; Thomas Laqueur, op. cit., page 151. Pour une analyse similaire dans un cas différent, voir Charlotte Gobin, *Genre et engagement : devenir « porteur-e de valises » en guerre d'Algérie (1954-1966)*, Thèse de doctorat d'Histoire dirigée par Sylvie Schweitzer, Université Lyon 2, 2017, pages 225-226.

¹⁸² Erving Goffman, *Stigmate...*, op. cit., pages 11-12.

¹⁸³ Voir l'introduction. Magali Bessone et Daniel Sabbagh, op. cit. ; Sarah Mazouz, *Race, anamosa*, Paris, 2020, pages 48-53.

¹⁸⁴ Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes éditions, Paris, 1991, pages 13 et 44 ; Roland Pfefferkorn, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Éditions Page deux, Lausanne, 2012.

de la Tunisie¹⁸⁵, confirmant l'analyse d'Albert Memmi¹⁸⁶ : les positions sociales des individus ont une acception raciale et reviennent, donc, à des procédés d'assignations racialisantes¹⁸⁷, dont l'existence éclaire la connotation raciste de la distinction sur laquelle se fonde l'architecture du pouvoir. Cette grammaire de la différence fondée sur la race et le genre participe d'une manière de percevoir le réel et, donc, d'une définition d'un « ordre des choses » perçue au travers d'un sens commun irrigué par ces deux catégories, alors opératrices de la définition de l'ordre social¹⁸⁸.

Police comme communistes regardent le monde au travers d'un « écran colonial »¹⁸⁹ principalement racial mais, également, au travers d'un écran genré. Ces deux catégories, race et genre, et les processus qui leur sont afférents révèlent des procédés de domination, de hiérarchisation et d'altérisation : tandis que la race sert d'abord à désigner les colonisé-e-s, le genre sert, lui, à désigner les femmes.

B. RACE ET RACISATION DES COLONISÉ-E-S

Communistes et surtout policiers n'utilisent pas les catégories d'assignation racialisantes pour toutes les couches de la population. Ce point tâche de démontrer que l'usage de ces catégories, puisqu'elles servent avant tout à désigner les colonisé-e-s, qu'ils ou elles soient « israélites » ou « musulmans/musulmanes », relève de la racisation et, donc, de la production et du maintien de groupes dominés sous prétexte de leur lignage¹⁹⁰. Cette sous-partie met alors en évidence le contenu des principales catégories de la déviance, et d'importantes catégories de ralliement qu'utilisent les communistes.

L'opération permanente de catalogage à laquelle s'adonne la Sûreté rend compte de son goût pour la taxinomie, mais cette catégorisation ne sert pas qu'à classer. Elle révèle une obsession policière pour les positions sociales de chacun-e, et constitue l'un des opérateurs de la création, du maintien et de la distribution de ces positions¹⁹¹. Le regard policier se fait clinique : il rationalise pour lisser, figer, et la place assignée à chaque individu participe d'une organisation du multiple afin de rendre ce multiple cohérent, simplifiant le réel aux fins de la surveillance et du contrôle¹⁹². Comme dans le cas du commissariat central d'Alger étudié par

¹⁸⁵ Georges Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Les Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, 1951, pages 44-79, pages 76-79.

¹⁸⁶ Albert Memmi, *Portrait du colonisé, Portrait du colonisateur*, Gallimard, Paris, 1957 [première édition], 1985, pages 89-93.

¹⁸⁷ Sarah Mazouz, *La République...*, op. cit., pages 5-6.

¹⁸⁸ Ann Laura Stoler, *La chair de l'empire...*, op. cit., page 22 ; Thomas Laqueur, op. cit., page 42.

¹⁸⁹ Mary Louise Pratt, *Imperial Eyes. Travelling Writing and Transculturation*, Routledge, London and New-York, 1992.

¹⁹⁰ Voir l'introduction. Sarah Mazouz, *Race...*, op. cit., page 49. Voir Colette Guillaumin, « Caractères spécifiques de l'idéologie raciste », *Cahiers internationaux de sociologie*, volume 53, juillet-décembre 1972, pages 247-274 ; Colette Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, IDERIC, Nice, 1972, pages 7-8 et 15-18.

¹⁹¹ Ann Laura Stoler, *La chair de l'empire...*, op. cit., page 260. Voir, pour le cas métropolitain durant les années 1910, Laurent Dornel, « Les usages du racialisme. Le cas de la main-d'oeuvre coloniale en France pendant la Première Guerre mondiale », *Genèses*, n°20, 1995, pages 48-72, pages 63-66.

¹⁹² Michel Foucault, op. cit., page 201.

Valentin Chémery, la naturalisation des rapports sociaux décrite ci-avant révèle le contrôle social quotidien que la police cherche à imposer aux corps¹⁹³. Ce faisant, le regard porté par la police sur les individus surveillés, puisqu'il préside à la construction des catégories de la déviance¹⁹⁴, permet d'envisager de quoi cette déviance est composée. De plus, l'étiquetage des ennemis potentiels répond systématiquement à un procédé d'altérisation¹⁹⁵ qui, ici, participe de la hiérarchisation sociale et raciale sur laquelle se fonde l'architecture du pouvoir colonial.

Les documents qui nous intéressent contiennent, pour une large part d'entre eux une appréciation partielle des foules. Par exemple, lors d'un meeting qui a lieu à Bizerte le 3 avril 1938, la Sûreté ne qualifie qu'une minorité des « 200 personnes » présentes, soit « 50 indigènes et 40 femmes »¹⁹⁶. Il apparaît ainsi impossible d'estimer dans quelle mesure exacte les foules assistant aux meetings ou aux réunions sont composées d'« Européens/Européennes », d'« Italiens/Italiennes », de « musulmans/musulmanes » ou d'« israélites », puisque ces foules ne sont pas toujours décrites dans leur ensemble. L'usage de ces catégories doit sans doute, comme l'induit l'absence de tout critère de catégorisation dans les archives de police, à l'appréciation de l'agent en présence, ayant besoin de produire un rapport consistant à l'aide des catégories dont il dispose, cherchant à souligner ce qui fait sens pour un service de surveillance pistant ce qui déroge à l'ordre politique.

La focalisation sur la présence d'« indigènes » ou de « musulmans/musulmanes », et d'« israélites » est constante sur l'ensemble de la période considérée. En 1921, Charles Monchicourt affirme que « la III^e Internationale de Moscou a recommandé à ses adeptes de France d'intensifier l'action révolutionnaire chez les musulmans de nos colonies en vue de déterminer les soulèvements nationaux »¹⁹⁷. Plusieurs rapports insistent aussi sur les tentatives de propagande parmi les « israélites » et sur l'importance de leur nombre dans les rangs du PCT¹⁹⁸. Cette focalisation rend certes compte d'une attention particulière en direction des Tunisiens et des Tunisiennes et, selon l'historien Pierre-Jean Le Foll-Luciani, dont le travail porte sur les militant-e-s communistes juifs algériens et juives algériennes, les « israélites » sont perçu-e-s comme les relais de l'URSS dans toute l'Afrique du Nord, et font l'objet d'un antisémitisme larvé¹⁹⁹. L'utilisation de ces termes suggère en effet l'inquiétude quant à l'émergence des masses « indigènes » dans les mouvements sociaux, que la Sûreté s'efforce de surveiller et de contrôler pour garantir le maintien de l'exercice du pouvoir français depuis

¹⁹³ Valentin Chémery, « Contrôler le quotidien. Les rapports journaliers du commissariat de police central à Alger en 1860 », *Page 19*, n°2/printemps 2014, pages 97-112, page 109.

¹⁹⁴ Valentin Chémery, « Contrôle partout ? Contrôle nulle part ? Usages historiques du contrôle social », *Hypothèses*, 2017/1 n°20, pages 177-187, pages 178 et 184.

¹⁹⁵ Martin Thomas, op. cit., page 77.

¹⁹⁶ CADN 1TU/701/2/99, dossier « Marcel Jacquinet », 04/04/1938.

¹⁹⁷ Charles Monchicourt, op. cit., page 277.

¹⁹⁸ CADN 1TU/1/V/1708, note, 05/07/1934, note, 22/10/1943, 1TU/1/V/2784, dossier sur l'activité communiste, s.d., 1946 ou 1947 ; AN AG/« (1)/284, rapport du général Mast au ministre des Affaires étrangères, 24/07/1944.

¹⁹⁹ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1934-1965)*, PUR, Rennes, 2015, page 57.

l'après la Première guerre mondiale²⁰⁰. L'appareil sécuritaire du protectorat constitue le lieu d'énonciation d'inquiétudes qui peuvent être interprétées comme les moteurs et les résultats de la surveillance et de l'anticipation de potentielles contestations de l'ordre colonial, alors situées en ligne de mire des administrateurs²⁰¹. Ainsi, plutôt que de décrire finement des foules observées de façon systématique, cette opération de désignation constante témoigne d'une attention particulière envers certains groupes de populations, frappés d'un soupçon lié à leur prétendue race. Ces procédés induisent une hiérarchisation dans l'*a priori* sécuritaire, qui répond, alors, au sens commun des agents.

Le contenu des documents envoyés à Paris et la courante différenciation opérée par la Sûreté donnent de plus la mesure de son inquiétude vis-à-vis d'une jonction entre des éléments distincts de population que le parti chercherait « à unir dans un mécontentement commun »²⁰². Se niche entre les lignes de ces documents la peur de l'union entre « israélites », « musulmans/musulmanes » et « Européens/Européennes » : la Sûreté craint que le communisme pénètre une population colonisée majoritairement unie contre le protectorat. L'intérêt qu'elle porte à quelques reprises à ce qu'elle estime comme les signes d'une « hostilité » entre les différentes catégories de populations en général et au sein du groupe communiste en particulier, s'il dénote du souhait d'anticiper et d'empêcher de violents affrontements — qui ont parfois lieu et mettent à mal la tranquillité sociale dont le protectorat se présente comme le garant²⁰³ — doit alors être compris en ce sens²⁰⁴. Elle s'inquiète de ce fait, tout du long de la période étudiée, de la compatibilité entre islam et communisme, et de la possible collusion du parti communiste avec le parti nationaliste du Destour²⁰⁵. Charles Monchicourt, dès 1921, considère la Fédération tunisienne de la SFIC comme l'un des appuis du parti du Destour, une « phalange », une « secte » dont l'intérêt n'échappe pas à ce dernier²⁰⁶. La Sûreté la confond en effet avec le groupe constitutionnaliste durant les années 1920²⁰⁷ et, par la suite, les fonds d'archives mélangent, jusqu'en 1925-1926, groupes destourien et communiste — alors que la SFIC, pourtant, forme un parti politique à part entière. L'amalgame des autorités paraît compréhensible, puisque les communistes affirment d'emblée leur sympathie à l'égard du mouvement constitutionnaliste²⁰⁸.

Par la suite, les modes de classement se précisent, mais l'inquiétude demeure²⁰⁹ malgré les fluctuations de la politique des communistes à l'égard du Destour. De 1928 à 1935, en vertu de la stratégie « classe contre classe », les communistes témoignent à ce dernier une

²⁰⁰ Laszlo J. Nagy, op. cit., page 148.

²⁰¹ Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain...* op. cit., page 21 ; Ranajit Guha, art. cit., page 46.

²⁰² MAE 25QO/47, télégramme du Résident général Mast au général des armées Catroux, 13/11/1944.

²⁰³ Voir l'introduction.

²⁰⁴ CADN 1TU/1/V/1701 note, 21/05/1925 et 1TU/1/V/2780-2781 note, 25/07/1944 ; AN F/7/14981, note, 28/09/1934.

²⁰⁵ Martin Thomas, op. cit., pages 93 et 103-104.

²⁰⁶ Charles Monchicourt, op. cit., pages 277-278.

²⁰⁷ Élisabeth Mouilleau, op. cit., page 173.

²⁰⁸ Voir le chapitre 3.

²⁰⁹ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933 ; 1TU/1/V/2784, note, 29/03/1947.

hostilité déclarée²¹⁰, avant de tâcher de tisser des liens pour répondre à une nouvelle tactique d'union. Le parti communiste abandonne cette perspective face au refus des nationalistes²¹¹ et en raison de la prééminence de la lutte contre le fascisme²¹². Le mépris qu'il développe à l'égard de tout mouvement nationaliste s'estompe finalement au profit de nouveaux efforts à partir de 1946²¹³. Cette anticipation policière d'un mouvement d'insubordination généralisé suggère l'importance du maintien de la prépondérance française et, donc, elle met en exergue la dangerosité estimée du contact racial, perçu comme une potentielle source du désordre colonial²¹⁴. Alors que l'observation et la désignation des classes sociales est l'une des facettes de l'appréciation du danger en métropole²¹⁵, les catégories juridiques — nationalité et race — tiennent une place centrale en Tunisie. Ce faisant, la police n'accorde qu'un intérêt très réduit aux statuts professionnels.

Lorsque des catégories racialisantes et racisantes sont employées par les communistes, une visée différente de celle de la police y est injectée. La dénomination même de la section « indigène » de la Fédération tunisienne, active en 1922, répond à l'ambition de rallier la population majoritaire²¹⁶. En 1935, un tract appelant « les travailleurs arabes juifs et européens » à s'unir en faveur d'un « front unique révolutionnaire »²¹⁷ rend compte du postulat internationaliste du groupe communiste. À partir des années 1940, la race ne lui sert plus qu'à souligner la présence de « femmes musulmanes », comme en 1949²¹⁸. L'utilisation de cette catégorie lui permet de valoriser la présence de telles femmes parmi ses rangs et au sein du mouvement communiste au-delà du parti, et ce à partir de l'année 1946²¹⁹, soit lorsqu'il amorce sa tunisification, tâche de se rapprocher des nationalistes et abandonne le principe d'union française, en 1947²²⁰ et, de façon générale, s'efforce, quoi que timidement,

²¹⁰ Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier en Tunisie. Crises et mutations (1931-1939)*, Éditions du CNRS, Paris, 1978, page 43 ; voir le chapitre 4.

²¹¹ Jean-François Martin, *Histoire de la Tunisie contemporaine. De Ferry à Bourguiba, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1993, page 130.

²¹² Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier...*, op. cit., page 67 ; voir le chapitre 5.

²¹³ Hassine Raouf Hamza, « Le PCT et la question nationale... », op. cit., pages 248-263 ; voir le chapitre 7.

²¹⁴ De la même manière, pour l'Algérie, voir Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens...*, op. cit., pages 61-80.

²¹⁵ Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Perrin, Paris, 2007 [1958], pages 519-522.

²¹⁶ Leila Ben Temime, op. cit., pages 72-74.

²¹⁷ CADN 1TU/1/V/1707-1708, tract, 02/03/1935.

²¹⁸ « La vie de notre parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-31/07/1949, page 2.

²¹⁹ Jacqueline Sebag, « Notre magnifique congrès », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, pages 3-4, page 3 ; « Pour un front unique contre le colonialisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/11/1946, page 1 ; « Notre congrès », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/04/1946, page 1 ; « Une allocution de Ali Djerad », *L'Avenir de la Tunisie*, 02/08/1947, page 1 ; « La vie de notre parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-31/07/1949, page 3 ; « Pour que tous nos enfants aillent à l'école. Les cahiers de l'Union des Femmes se couvrent de signatures », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/08-09/09/1949, page 3 ; « Sauvage agression policière », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-08/10/1949, page 2 ; « Le congrès du PCT », *L'Avenir de la Tunisie*, 04/11-17/11/1950, pages 1-2, page 2 ; « De nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/01/1951, page 1 ; « Les adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 07-13/04/1951, page 1.

²²⁰ Mustapha Kraïem, op. cit., page 252 ; Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme...*, op. cit., pages 98 et 151-215. Voir le chapitre 8.

de compter des femmes parmi ses rangs²²¹. Ainsi, comme la police, les communistes emploient en priorité la race pour désigner les colonisé-e-s mais, au contraire de celle-ci, cet usage vise à défendre des revendications égalitaires et décrire leur parti comme un groupe politique inscrit localement. Nous verrons cependant au chapitre 8 que le traitement particulier qu'il réserve aux « femmes musulmanes », s'il traduit son fort souhait de les approcher, renseigne quant à une perception empreinte d'extériorité.

Les documents produits par les communistes, en outre, comme nous l'avons déjà évoqué, contiennent des termes renvoyant au statut professionnel et aux classes sociales, dans des proportions plus importantes que ceux de la police. Ces dénominations sont mêlées à l'envi avec celles renvoyant à la race et à la nationalité, comme en rend compte le tract de 1935 cité précédemment. Les chapitres 4 et 8 mettent d'ailleurs en évidence le fait que le prolétariat est d'abord associé aux musulmans et aux musulmanes. Ces documents, à destination du public, vitrines de la politique des communistes, ne disent certes rien d'un usage de ces termes par les militant-e-s au quotidien. Quelques indices nous en donne toutefois un aperçu. En 1922, au cours d'une réunion, une militante attire l'attention de ses camarades sur la propagande à mener auprès des « israélites », et regrette que le parti n'organise pas de cours théoriques pour les « indigènes ». Barrau, le secrétaire général, surenchérit pour souligner le peu d'instruction de la « masse indigène », alors difficilement accessible, mais à considérer comme « plus utile » le jour venu de la révolution²²² — en raison de son nombre, sans aucun doute. Ces expressions doivent peut-être à l'agent de police alors en présence ; s'ils sont véritablement prononcés par cette femme, ils visent toujours à tâcher d'ouvrir le parti à la population majoritaire, et témoignent d'un usage régulier de ces catégories. Dans les années 1950, néanmoins, les membres du parti, qui forme un véritable groupe social, apprennent à leurs enfants à ne pas désigner les individus par les termes renvoyant à une catégorie de cet ordre²²³. À partir de 1955, de surcroît, comme nous l'avons vu, les communistes ne font plus usage, dans leurs documents à destination du public, d'expressions renvoyant à la structuration de la société, et leur préfèrent des expressions renvoyant à la nationalité. Ce phénomène rend compte de l'adaptation de leur langage public à un nouvel ordre politique, et témoigne, là encore, de la dimension raciale de la structuration juridique du protectorat.

Au contraire des documents produits par le parti communiste, des notes de police emploient la race et la nationalité pour désigner des individus identifiés, et ce pour cerner la portée dangereuse de leurs activités. Renata Herman, une militante, fait l'objet de la rédaction de nombreuses notes entre le mois de mai et le mois d'octobre 1930, qui témoignent de l'importance donnée à sa nationalité — italienne²²⁴. L'analyse de Mary Dewhurst Lewis, qui démontre en quoi la politique du protectorat se fonde en grande partie sur l'anxiété du maintien de la prépondérance française en regard des autres puissances européennes, abonde

²²¹ Voir le chapitre 7.

²²² CADN 1TU/701/94, note, 25/11/1922.

²²³ Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016 ; voir le chapitre 8.

²²⁴ CADN 1TU/1/V/1708, rapport du commissaire spécial Filippi, avril 1933.

dans le même sens que le sentiment qu'exhalent les archives de Sécurité des années 1920 et 1930²²⁵. En effet, si une telle recherche poussée à l'égard de la nationalité de cette femme dépend probablement du souhait de l'identifier, elle peut être comprise à l'aune de l'inquiétude quant à l'élément italien en raison de la crainte des conséquences de l'impérialisme fasciste sur la Tunisie depuis les déclarations de Mussolini durant l'année 1923²²⁶. De façon générale, la stratification sociale, raciale et nationale de la société coloniale confirme que la nationalité participe d'un mode de classement par des inquiétudes démographiques et relatives au maintien du pouvoir français. La nationalité est toutefois souvent mentionnée parmi les informations personnelles d'un individu surveillé sans sembler revêtir un enjeu sécuritaire. Elle est employée à une seule reprise de façon évidente pour souligner un comportement jugé remarquable dans le cadre des activités communistes : le 8 janvier 1945, la Sûreté signale « la propagande menée par une Tunisienne, Mlle Daraj, pénétrant les milieux féminins musulmans »²²⁷. La mention de sa nationalité permet de souligner sa capacité à interagir avec ces « milieux ». Cette note fait écho à l'anxiété prégnante de voir le PCT se muer en parti de masses — a fortiori à une époque où il connaît une audience sans précédent. Là encore, cet usage de la nationalité doit être distingué de celui employé parmi les informations rapportant l'État civil des personnes surveillées²²⁸, et prend davantage une acception raciale.

Au contraire de la nationalité, la race sert prioritairement à désigner les anonymes mais est, à quelques occasions, employée pour qualifier des individus caractérisés. En 1922, ainsi, la liste des communistes « Européens » et « indigènes » dressée par la police²²⁹ vise sans aucun doute à déterminer la portée du communisme parmi les populations, mais constitue une exception qui doit, peut-être, à l'appréciation de l'agent de police en charge de la rédaction de cette liste. La race apparaît de nouveau pour désigner des individus identifiés entre 1939 et 1943. En novembre 1939, par exemple, un communiste convoqué par la police de Sfax est considéré comme un « israélite tunisien », une expression reprise par le préfet, alors directeur des services de sécurité, lorsqu'il s'adresse au résident général²³⁰. Il est probable que le choix d'expressions de ce type dépende des rédacteurs de ces documents, puisque peu d'archives emploient les termes « israélites », « juifs » ou « juives » avant 1940 ; il dénote sans doute d'un antisémitisme assumé dès avant la publication des lois antisémites en novembre 1940 et en juin 1941²³¹. Avec l'imposition de ces lois, l'étiquetage devient ce que Colette Zytnicki nomme un « fait de gestion » servant une politique discriminatoire aux fins de cibler les « israélites », faisant l'objet de restrictions et d'interdictions — leur

²²⁵ Mary Dewhurst Lewis, op. cit., pages 3-14.

²²⁶ Béchir Tlili, *L'antifascisme en Tunisie (1939)*, Société tunisienne des arts graphiques, Tunis, 1981, page 7.

²²⁷ CADN 1TU/2860-2861, note, 08/01/1945.

²²⁸ Voir par exemple CADN 1TU/1/V/1869, note, 28/02/1945.

²²⁹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), liste, s.d., 1922 (par déduction).

²³⁰ CADN 1TU/701/70 (volume thématique), lettre du directeur de la sûreté au résident général, 28/11/1939.

²³¹ Colette Zytnicki, « La politique antisémite du régime de Vichy dans les colonies », Jacques Cantier, Éric Jennings (dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, Odile Jacob, Paris, 2004, pages 153-176, pages 155-158.

dénomination seule témoigne d'un souhait de les repérer comme tel-les²³². Par exemple, un document dresse la liste d'employés « israélites » d'une entreprise, rédigée par un employé de la Sûreté au vu, très probablement, de les en exclure²³³. Cette tendance à noter la judéité des individus surveillés par la Sûreté s'est quelque peu prolongée par la suite, bien que le régime de Vichy puis le régime nazi — sur lequel il ne reste aucune archive à propos de la Tunisie — aient pris fin. Sa prolongation peut d'une part s'expliquer par la probable faible modification des attributions de postes de la Sûreté malgré les changements de régimes, et par la diffusion d'un antisémitisme tenace via des normes diffuses au sein du service même, en dépit des départs et des recrutements²³⁴. La race et la nationalité sont alors soulignées dans le cas d'individus identifiés dans, certes, les contextes précis d'une angoisse démographique, et d'un antisémitisme institutionnalisé ou généralisé.

La race sert à désigner des individus précis, mais non connus des autorités, aux fins de souligner la portée subversive de leurs activités. Trois exemples de cet ordre témoignent de l'inquiétude quant à la capacité de femmes à interagir avec les populations. Se déplaçant souvent aux côtés de Ali Jrad, secrétaire-général du PCT, une certaine « Aziza » aurait pour tâche de « faire de la propagande communiste dans les milieux féminins musulmans de la capitale et des principaux centres de l'intérieur » au mois de janvier 1946²³⁵. De la même manière, l'intérêt porté à une femme se déplaçant en moto sur le territoire cherche à évaluer la portée de son activité de diffusion parmi les « femmes musulmanes »²³⁶. Cette archive renseigne quant à ce que les autorités pistent, puisque l'armée s'intéresse à cette femme « qui ne serait pas une musulmane » en raison de sa connaissance de la langue arabe et de sa capacité à demander « aux musulmanes » de faire adhérer les hommes de leur entourage au PCT, et de s'inscrire à l'UFT. Cette femme est toutefois qualifiée de « juive tunisoise ». Également, les « femmes musulmanes » qui vont de maison en maison inquiètent les autorités parce qu'elles cherchent à « recruter des adhésions au Parti communiste »²³⁷. Ces trois notes et celle concernant Hafida Darraj, citée précédemment²³⁸, indiquent l'intérêt policier porté sur la propagande communiste réalisée auprès de « femmes musulmanes » par des femmes en capacité de communiquer avec elles, à une époque où les mouvements de contestation du protectorat gagnent en influence, et où les femmes tendent à pénétrer l'espace public²³⁹. L'inquiétude relative à la percée du communisme au sein des « milieux musulmans » date de la naissance du parti communiste²⁴⁰ et renseigne quant à l'anxiété de voir ces mots-d'ordre se

²³² Colette Zytnicki, op. cit., pages 154-155.

²³³ CADN 1TU/701/2/184, dossier « Odette Uzan », note, 02/04/1940.

²³⁴ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 21/09/1945.

²³⁵ SHD 2H224, note, 03/01/1946.

²³⁶ SHD 2H224, note, 21/02/1946.

²³⁷ CADN 1TU/1/V/2784, note, 11/04/1947.

²³⁸ CADN 1TU/2860-2861, note, 08/01/1945.

²³⁹ Voir le chapitre 7.

²⁴⁰ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », note de Clapier au secrétariat général du gouvernement tunisien, 16/02/1922 ; CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

répandre parmi la population majoritaire et, comme nous le verrons plus loin, dans l'espace public en général.

Ainsi, le « principe de différence » sert à la police à rationaliser et à contrôler, et les colonisé-e-s en premier lieu, comme l'ont montré Elizabeth Kolsky dans le cas de l'Inde²⁴¹ et Ann Laura Stoler dans le cas des Indes néerlandaises²⁴². Cet usage de catégories propres aux colonisé-e-s à des fins de pister la déviance signale le glissement opéré, sous le protectorat, entre les statuts juridiques tunisiens renvoyant au statut personnel, pré-existant au protectorat, et une acception raciale de ces statuts, désignant alors des groupes racisés.

C. LE GENRE EST FÉMININ

L'usage de la race, certes fluctuant, sert en priorité à désigner les colonisé-e-s ; le genre, pour sa part, sert principalement à désigner un autre groupe dominé socialement, les femmes.

La description des foules par la Sûreté dépend rarement d'une grille de lecture précisant la binarité du genre. En effet, sur soixante-dix notes de la Sûreté qui désignent des « femmes », des « dames » ou des « jeunes filles » parmi les personnes assistant à des meetings, des réunions ou des manifestations qui ont lieu entre 1922 et 1951, seules huit d'entre elles contiennent le terme « hommes » — soit moins de 12% des notes considérées. Ce mot, renvoyant à la catégorie de genre masculin, n'est, dans ces cas-là, jamais employé sans être associé aux termes « femmes » ou « dames ». Si deux notes font état de l'emploi du terme « hommes » sans que l'ensemble de la foule ne soit décrit, il sert à désigner une minorité numérique — l'assemblée étant composée d'adhérentes d'une organisation féminine²⁴³. Bien que la désignation de femmes ne soit pas systématique, l'importance du nombre d'archives comportant le terme « femmes » empêche toutefois d'interpréter ces mentions comme incidentes. Pourquoi les femmes ont-elles davantage tendance à être désignées et comptées que les hommes ? En dépit de l'existence de quelques exemples démontrant que certains rédacteurs de notes ont considéré les femmes comme étant des « personnes » parmi d'autres²⁴⁴, la grande majorité des notes distingue les « femmes » des « auditeurs ». Le système sexe/genre répondant à un système binaire, il est aisé de déterminer comment la composition totale des foules est appréhendée par la Sûreté : qui cherche à compter les individus socialement considérés comme des hommes présents aux assemblées où des femmes sont étiquetées procède par soustraction — sauf dans le cas des 12% de notes où figure le terme « hommes ». La présence des hommes, au contraire, est généralement suggérée par des termes génériques prétendument neutres. Ainsi pour la police, le critère de

²⁴¹ Elizabeth Kolsky, « Codification and the Rule of Colonial Difference : Criminal Procedure in British India », *Law and History Review*, vol. 23, 2005, pages 631-683.

²⁴² Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain...*, op. cit., pages 35-45.

²⁴³ ANT PFC/MN/0053 4, note, 30/05/1945 ; CADN 1TU/2/V/706, note, 13/03/1950.

²⁴⁴ Voir le chapitre 2.

genre, au contraire du critère de race et de la nationalité, présente une constante linéarité et sert à désigner en premier lieu des femmes.

Pour les communistes décrivant leurs assemblées et leurs meetings par voie de presse, les qualificatifs renvoyant au genre soulignent principalement la présence de femmes, mais peuvent également être employés pour décrire la présence d'hommes parmi les foules²⁴⁵. Lorsque le genre féminin est employé par les communistes, son usage n'est ni systématique, ni toujours le même : il sert parfois à susciter l'empathie, l'approbation et l'adhésion et, souvent à partir de 1945, à se féliciter de la présence de femmes, et particulièrement des musulmanes — ce qui renseigne quant à son souhait d'englober toutes les catégories de population, et quant à la faible présence de femmes parmi ses rangs²⁴⁶. Toutefois, cette désignation n'est pas systématique, comme le signale son absence de la description d'un meeting, en 1948, alors que des femmes apparaissent sur une photographie accompagnant l'article²⁴⁷. La catégorie « femmes », comme la catégorie « ouvriers », ou « jeunes » revêt le sens d'un groupe social que le parti cherche à toucher, et qui doit être politisé par les communistes, seul-e-s à même de défendre ses intérêts, comme le montrent en particulier les chapitres 3, 5, 7 et 8. Les femmes sont considérées comme une catégorie sociale à part entière lorsque le parti s'intéresse à leur cas et élabore des mécanismes d'organisation précis. De plus, quelques mentions rendent compte de l'importance donnée à cette catégorie lorsque les femmes visées n'exercent pas de profession, tel l'encart de *L'Avenir de la Tunisie* daté de 1949, selon lequel « 4 ouvriers, 2 femmes musulmanes, 1 institutrice »²⁴⁸ ont rejoint les rangs du parti — à moins qu'il ne cherche, comme nous l'avons dit précédemment, à insister sur la présence de « femmes musulmanes ». Les « femmes » sont le seul groupe social défendu par les communistes à revêtir une dimension genrée. Il existe, à la fin des années 1930, une « cellule des femmes communistes »²⁴⁹ et une « Union des Jeunes Filles »²⁵⁰, dont les activités sont analysées au chapitre 5 ; cette dernière est fondée à nouveaux frais en 1945, après qu'ait été créée une « Union des Femmes » l'année précédente²⁵¹, puis que des « cellules de femmes »²⁵² et une « section des femmes »²⁵³ — « musulmanes », aspect sur lequel nous reviendrons au chapitre 7 — soient actives entre la fin des années 1940 et les

²⁴⁵ Voir par exemple « Malgré les interdictions policières avec les femmes du monde entier les femmes de Tunisie ont célébré dignement la journée internationale », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-24/03/1948, page 2 ; « Rapport du festival de la jeunesse à Budapest », *L'Avenir de la Tunisie*, 09-23/09/1949, page 2.

²⁴⁶ Voir par exemple « À Pékin. Les femmes de Tunisie seront présentes », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1949, page 2 ; « Notre congrès », *L'Avenir de la Tunisie*, 04-17/11/1950, pages 1-2 ; « Notre meeting à Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/01-03/02/1956, pages 1-2.

²⁴⁷ Photographie, *L'Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, page 1.

²⁴⁸ « La vie de notre parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-31/07/1949, page 2.

²⁴⁹ Carmen Langelotti, « 23 ans après... les femmes et la guerre », *L'Avenir social*, 31/07/1937, page 2.

²⁵⁰ Madeleine G., « La jeune fille et son rôle social », *L'Avenir social*, 02/01/1937, page 1 ; entretien réalisé avec Béatrice Saada épouse Slama, Fontenay-sous-Bois, 28/06/2015.

²⁵¹ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXe siècle*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1993, page 94.

²⁵² ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

²⁵³ « La section des femmes musulmanes de Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 21-27/04/1951, page 2 ; « La section communiste des femmes musulmanes de Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 21-28/06/1951, page 2.

années 1950²⁵⁴. Aucune organisation ne comporte, ni dans son appellation, ni dans son contenu, un caractère masculin explicite. L'existence de ces instances féminines répond certes à une stratégie, et au fait que les femmes sont considérées, par les communistes, comme membres d'un groupe social opprimé par le capitalisme, mais n'interroge pas les oppressions liées au genre, comme le montrent les chapitres 3 à 8. En 2016, Juliette Bessis propose un contre-point permis par des décennies de recul en affirmant ironiquement : « mais les hommes, c'est tout le monde ! »²⁵⁵. Cette phrase suggère l'évidence d'une norme partisane qui, prétendument neutre, est en réalité masculine.

Les notes de police, porteuses de procédés implicites, soulignent également, mais différemment, un aspect remarquable lorsqu'elles désignent des femmes et, au contraire des archives des communistes, selon des procédés que l'on retrouve systématiquement. Avant 1944-1945, la mention de « femmes » est parfois adjointe de termes qui détonent du ton neutre de la note, renvoyant à la surprise ou à la volonté de mettre en évidence le caractère notable de leur présence. Par exemple, un document daté du 15 septembre 1944 fait état de la présence de 200 personnes à une réunion de propagande, dont une « majorité d'israélites, parmi lesquels on pouvait remarquer la présence de nombreuses femmes »²⁵⁶. En outre, la dernière place généralement réservée aux femmes au sein des listes catégorisant les foules en présence peut être interprétée comme le signe d'un étonnement. Le terme « femmes » apparaît fréquemment au cours de la période comprise entre 1944 et 1951, et particulièrement au cours de la période 1949-1951, soit lorsque les activités du PCT se diversifient, que nombre de meetings sont tenus et surveillés, et à une époque où les femmes sont plus nombreuses à être et présentes dans l'espace public qu'auparavant²⁵⁷. Les documents de la Sûreté, à la fois reflets et instances productrices des usages, renseignent, sous couvert de banalité, sur les rapports sociaux. Si les femmes échappent parfois à la mise par écrit des agents de police, les archives policières renseignent sur la plus grande importance de la mobilisation féminine après la guerre²⁵⁸. La surprise des agents de police traduit ainsi la non-mixité sexuelle qui caractérise beaucoup d'espaces sociaux ; seules quelques femmes travaillant dans des secteurs mixtes — usines, bureaux, etc. — côtoient quotidiennement des hommes²⁵⁹. Ce phénomène fournit de plus un élément de compréhension d'un contexte politique dans lequel les femmes demeurent, encore, peu visibles ; la présence régulière de femmes aux événements communistes dépeint alors le parti communiste comme un espace bienveillant où elles peuvent s'investir, et comme l'un des opérateurs d'une participation politique féminine plus importante. Autrement dit, la présence des hommes est trop banale pour être spécifiée.

²⁵⁴ Voir le chapitre 7.

²⁵⁵ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

²⁵⁶ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 15/09/1944.

²⁵⁷ Souad Bakalti, « Formation professionnelle et travail féminin dans la Tunisie au temps de la colonisation », Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb. Culture matérielle et vie quotidienne*, Centre de publication universitaire, Tunis, 2000, pages 297-318. Voir les chapitres 7 et 8.

²⁵⁸ Voir le chapitre 7.

²⁵⁹ Voir les chapitres 4, 5 et 7.

En outre, elles sont décrites de la sorte, et non sous des termes renvoyant à la neutralité même lorsque les assemblées sont entièrement composées de femmes. Alors que la Sûreté ne marque plus son étonnement de voir des femmes parmi les rangs des assemblées communistes après la guerre, elle continue cependant à les désigner spécifiquement, et ce même lorsque seules des femmes assistent aux meetings. Ainsi, en Tunisie, bien que les femmes soient plus nombreuses qu'avant-guerre, la police comme les communistes, en continuant à souligner leur participation aux assemblées, rendent compte de sa dimension exceptionnelle eu égard aux sphères d'engagement politique. Néanmoins, que leur présence soit soulignée par la police à l'aide de termes renvoyant au genre et fasse parfois l'objet d'étonnement renseigne aussi sur l'altérisation dont elles font les frais. L'historienne Michelle Perrot, dans l'introduction de *l'Histoire des femmes en Occident*, reprise par Emna Ben Miled dans un essai sur l'histoire des femmes en Tunisie, affirme que la présence des femmes dans le domaine public est vécu « comme un désordre » par les hommes, « d'Hérodote aux modernes commissaires de police »²⁶⁰. Pour l'historienne Ludivine Bantigny, la surprise contenue dans les archives de police donne la mesure du caractère socialement subversif de la présence des femmes, et ce alors que la situation spatio-temporelle de son objet d'étude, l'année 1968 en France, est celle d'une insertion des femmes aux domaines du politique plus étendue et plus courante qu'autrefois²⁶¹. Le signalement de leur présence signale que cette présence déroge aux codes sociaux ; s'ajoute aussi à l'idée d'un étonnement policier coloré de normes sociales l'éternelle anxiété de voir le communisme se muer en parti de masse. En effet, avec l'obtention du droit de vote en 1945, les femmes françaises deviennent une véritable force politique ; toutefois, et comme en Algérie²⁶², la police qualifie de façon systématique des femmes « israélites » ou « musulmanes ». Race et sexe s'entremêlent pour attester de l'inquiétude fondamentale que la majorité de la population — dont les femmes — soit convaincue par le communisme, et ne soit sources de trouble.

De même, les quelques fois où le genre sert à informer quant à l'identité de personnes déjà connues de la Sûreté, il souligne principalement la présence de femmes²⁶³. Au contraire des hommes, certaines notes de renseignements, telle celle du 13 mai 1945, indiquent que des « femmes » siègent parmi les « orateurs », alors qu'elles sont personnellement identifiées par l'agent de police²⁶⁴. Dans le même ordre d'idée, l'usage des titres « Madame » — parfois « dame » — et « Mademoiselle », par lequel transparaît le genre féminin, est régulier et correspond à une désignation particulière dont les hommes ne font pratiquement jamais les frais, puisque les mentions du terme « Monsieur » sont épisodiques et ne deviennent jamais

²⁶⁰ Emna Ben Miled, *Les Tunisiennes ont-elles une histoire ?*, Tunis, 1999, page 24.

²⁶¹ Ludivine Bantigny, « Le genre de l'événement : féminin/masculin en mai-juin 1958 », Ludivine Bantigny, Fanny Bugnon et Fanny Gallet (dir.), *« Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ? »*. *Le genre de l'engagement dans les années 1968*, PUR, Rennes, 2017, pages 199-212, page 210.

²⁶² Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser'... », op. cit.

²⁶³ Voir par exemple CADN 1TU/1/V/1700, note, 15/09/1924 à propos d'Ahmed Ben Miled, « jeune homme de 22 ans ».

²⁶⁴ CADN 1TU/1/V/1930, note, 13/05/1945.

systematiques pour nommer un individu en particulier²⁶⁵. Les militants sont en effet généralement désignés par leur prénom et leur nom, ou par leur seul nom. L'usage de ces titres témoigne, dans certains cas, de la méconnaissance de la Sûreté quant à l'identité complète des femmes surveillées. Un titre du type est parfois précisé en vue d'une enquête poussée afin de faciliter les recherches quant à la femme considérée, et d'éviter d'inutiles efforts en direction de femmes dont le nom de famille serait un nom de naissance²⁶⁶. Il est néanmoins souvent employé alors que les femmes sont identifiées²⁶⁷. La police n'est certes pas la seule instance à user de ce procédé sémantique courant, que l'on retrouve également dans les journaux communistes, dans lesquelles les militantes nommées voient parfois leurs noms assortis de leur statut marital²⁶⁸. Son usage témoigne ainsi d'un « bon sens » social, selon lequel les femmes ne peuvent être distinguées des hommes autrement qu'en précisant leur sexe par l'emploi d'un titre de cet ordre. Cette tendance à la négligence de l'identité des personnes surveillées de la part d'un service visant à contrôler les potentiel-le-s agitateurs et agitatrices étonne, et rend compte, comme nous le verrons au chapitre suivant, d'une appréhension particulière des femmes.

Cette sémantique renseigne sur les normes sociales, selon lesquelles la présence d'homme relèverait d'une évidence telle qu'elle ne nécessite pas d'être soulignée. Avec Colette Guillaumin qui, dans l'introduction de son ouvrage *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature* donne justement l'exemple d'un rapport de police à propos de militant-e-s communistes, en France, les archives considérées font bien état d'une désignation spécifique non du genre, mais des femmes²⁶⁹. Plus précisément, l'emploi d'une catégorie renvoyant au genre ne sert qu'à désigner les femmes. Puisque le genre « signifie des rapports de pouvoir »²⁷⁰, la sémantique policière, issue d'un usage courant de la langue, renseigne quant à une hiérarchisation des sexes et, donc, quant à une altérisation des femmes, et à une représentation androcentrée du social et de l'engagement politique²⁷¹. La désignation spécifique dont les femmes font les frais les figurent comme des exceptions, des écarts à la norme. Ce procédé linguistique, en opérant un glissement du genre vers les femmes, alors présentées comme tributaires de leur catégorie de sexe, décrit les femmes comme « fondamentalement femmes » et, donc, comme fondamentalement tributaires de la nature, et fondamentalement autres²⁷².

Race et genre donnent la mesure des normes de hiérarchisation du social. Au contraire de la race, employée de façon changeante mais visant d'abord à souligner l'*a priori* dont sont

²⁶⁵ Charlotte Gobin, op. cit., pages 244-246.

²⁶⁶ CADN 1TU/701/2/137, dossier « Mme Herman », note, 28/05/1930, et note s.d., 1930.

²⁶⁷ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), liste, s.d., 1922 (par déduction) ; 1TU/2V/307, note, 13/11/1950.

²⁶⁸ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/2804, coupure de *L'Avenir de la Tunisie*, 19/03/1949.

²⁶⁹ Colette Guillaumin, *Sexe, race...*, op. cit., page 10.

²⁷⁰ Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », Joan W. Scott, *Le genre de l'histoire*, Cahiers du GRIF, Paris, 1988, pages 125-153, page 150.

²⁷¹ Charlotte Gobin, op. cit., page 248. Le chapitre 2 revient sur ce regard androcentré.

²⁷² Colette Guillaumin, *Sexe, race...*, op. cit., page 10.

frappé-e-s les colonisé-e-s — généralement anonymes —, le genre s'utilise selon un continuum, et désigne en premier lieu les femmes. L'analyse des faits de langage policiers et communistes donne la mesure d'un ordre social qui repose, en partie, sur des différenciations d'ordre racial et de genre. Apparaissent, alors, des femmes ; la police, toutefois, est plus à même de restituer leurs gestes, leurs paroles et leurs parcours pour la quasi-totalité de la période étudiée.

II Des militantes du désordre parmi d'autres ? Une surveillance policière extensive et non-générée

Ce point montre en quoi la surveillance permet de faire émerger des femmes et les activités qu'elles mènent — bien que l'on y retrouve quelques archives produites par le parti communiste. En revanche, le parti demeure discret sur ses militant-e-s, et valorise particulièrement celles et ceux qui occupent des postes dirigeants — tandis que l'anonymat protège les militant-e-s de base, la visibilité protège les militant-e-s occupant des postes de direction. La Sûreté piste, quant à elle, on l'a vu, tout élément informant le risque d'un désordre politique, voire d'une déstabilisation ou d'un renversement du pouvoir : elle se focalise sur les gestes menés dans l'espace strict du militantisme, mais est particulièrement vigilante au débordement dans l'espace public. Autrement dit, elle cherche principalement à débusquer le « texte caché » de celles et ceux qui défendent le communisme, et à empêcher qu'il ne s'exprime au grand jour. Puisqu'elle tâche de déceler l'expression du communisme dans ces manifestations les plus ténues, elle cherche à contraindre les marges de manœuvre des militant-e-s. Par un effet de miroir, ses archives rendent compte de ces marges de manœuvre et des pratiques du militantisme quotidien.

1. Contrôler l'ensemble des communistes

A. « COMMUNISTE », UNE CATÉGORIE POLICIÈRE BRICOLÉE AU JOUR LE JOUR

La mission principale de la Sûreté consiste, on l'a vu, à enregistrer toute activité potentiellement porteuse d'un désordre pour l'ordre public et, donc, pour l'intérêt national — colonial. La catégorie « communiste » sert notamment à justifier des modes de classement de l'information mais, dans la majorité des cas, les personnes ne sont pas individuellement désignées comme « communistes », et les informations à leur propos sont simplement classées au sein d'un dossier relevant des « activités communistes ». Toutefois, rien n'est explicitement dit, dans les archives consultées, des mécanismes de la construction de la catégorie policière « communiste ». L'autonomie — ou l'isolement — avec laquelle la Résidence générale traite ce « problème politique » rend d'autant plus malaisé de débusquer les critères employés sur le terrain par les agents de la Sûreté pour interpréter les gestes observés comme relevant d'une appartenance au communisme. Lorsqu'ils qualifient les personnes surveillées, ils utilisent des termes variés et différents de ceux du langage courant

du communisme : ainsi « camarade » n'est jamais utilisé, et « militant-e » est très rarement écrit. Sur les 149 femmes nommées dans les dossiers relatifs aux activités communistes, ou identifiées individuellement comme communistes par la Sûreté — et jamais par l'armée — entre 1921 et 1955, seules neuf femmes sont signalées comme « militante »²⁷³. Il n'y a cependant pas lieu de conclure que seules ces neuf femmes ont une activité notable au sein du PCT, puisque le terme « militant » est également très peu employé pour caractériser les hommes. L'irrégularité de son utilisation dans le temps tout autant que son emploi plus systématique entre 1939 et 1940, ainsi que la récurrence de sa présence au sein de certains dossiers individuels, indiquent que ce terme est employé selon le bon vouloir des rédacteurs des notices. Il est également d'usage dans quelques cas en tant que terme générique pour qualifier un groupe de communistes non caractérisé-e-s²⁷⁴. Bien qu'il apparaisse la plupart du temps parmi les documents contenus dans les dossiers personnels des militant-e-s, il ne sert pas à décrire un important degré d'investissement, et ne peut de ce fait pas être utilisé comme indicateur pour repérer les femmes actives au sein du parti.

Alors que la Sûreté, sans distinguer sympathisant-e de militant-e, recense toute information bonne à prendre, le taux d'investissement transparaît, certes peut-être imparfaitement, du recoupement des archives²⁷⁵. D'autres étiquettes, telles que « communiste convaincue »²⁷⁶, « membre influent »²⁷⁷, « fervente propagandiste de la doctrine communiste »²⁷⁸, « militante très active »²⁷⁹, « communiste notoire »²⁸⁰, « bons communistes »²⁸¹ donnent la mesure d'un investissement dynamique sans que celui-ci ne soit instruit et justifié par des détails, des notes, des preuves. Les raisons de l'emploi du terme « dirigeant » sont également difficiles à saisir. Entre 1940 et 1941, leur rôle supposé de « dirigeants » justifie les poursuites de deux militants²⁸² ; en juillet 1943, une demande d'enquête est formulée pour potentiellement arrêter les « dirigeants » afin de mettre fin aux

²⁷³ Il s'agit de Mme Lavergne (ANT Série E 550 30/15, dossier « Lavergne », note, 17/02/1922), Renata Chuilé ép. Herman (CADN 1TU/701/1/137, dossier « Mme Herman », note, 18/09/1930, et note, 10/06/1939), Jeanne Susini (CADN 1TU/701/70 (volume thématique), note, 28/11/1939) Charlotte Mathillon ép. Joulain (CADN 1TU/701/2/122, note, 08/04/1940), Marcelle Slama (CADN 1TU/701/172 (volume nominatif), note, 11/04/1940), Antoinette Ferrer ép. Branchi (CADN 1TU/701/2/41, dossier « Branchi », note, 09/10/1940), Marthe Cuny ép. Jacquinet (CADN 1TU/701/2/99, dossier « Jacquinet », note, 04/06/1942), Litza Cittanova ép. Valensi (CADN 1TU/1/V/2782-2783, note, 23/10/1946), Marcelle ou Myriam Arbib (CADN 1TU/1/S/2540, note, 26/03/1953).

²⁷⁴ Voir, par exemple, CADN 1TU/701/1/138, note, 16/10/1940.

²⁷⁵ Voir l'introduction pour un développement concernant le choix du terme « militant-e » comme catégorie d'analyse, et voir le chapitre suivant.

²⁷⁶ CADN 1TU/701/107 (volume nominatif), dossier « Odette Lebas », note, s.d.

²⁷⁷ CADN 1TU/701/2/99, dossier « Marcel Jacquinet », note, 03/10/1940 ; 1TU/701/107 (volume nominatif), dossier « Odette Lebas », note, s.d.

²⁷⁸ CADN 1TU/701/1/138, note, 10/02/1936.

²⁷⁹ CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

²⁸⁰ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 17/02/1922 ; 1TU/1/V/1700, s.d., mai 1922 (déduction) ; 1TU/701/2/24, dossier « Jacob (Jacques) Bellaïche », note, 04/12/1941 ; 1TU/2/V/308-309, note, 29/01/1952.

²⁸¹ CADN 1TU/701/98 (volume thématique), note, 01/04/1940.

²⁸² CADN 1TU/701/79 (volume nominatif), dossier « Ruggero Gallico », note, 16/08/1940, et dossier « Loris Gallico », note, 05/12/1941.

réunions communistes non déclarées²⁸³ ; en 1946 et en 1952, des listes de « dirigeants » sont établies²⁸⁴ ; en novembre 1951, les « dirigeants habituels » du PCT sont arrêtés après une manifestation²⁸⁵. Rarement utilisé pour qualifier les militant-e-s individuellement, il est généralement utilisé pour qualifier un petit groupe de personnes de manière générique, et rien n'est dit des critères qui permettent à la Sûreté d'évaluer le statut, au sein des organisations communistes, des personnes surveillées. Il est à supposer que ses agents utilisent des listes des communistes occupant des postes directeurs possiblement obtenues via des informateurs²⁸⁶ — d'autant que, dans les années 1950, période durant laquelle les données sont les plus précises, un membre du comité central joue ce rôle —, mais celles-ci sont peu nombreuses parmi les archives. Ainsi la lecture de ces dernières rend délicate l'évaluation des membres du comité central du PCT, du comité directeur, d'une section ou d'une cellule sur le temps long. En dépit de la rare utilisation du terme « dirigeant », son emploi rend compte d'une vive inquiétude, et notamment à partir de 1940. Il désigne, en outre, peu de femmes : sur les 111 militantes — sur 184 identifiées — apparaissant dans les archives de la Sûreté, seules cinq d'entre elles sont qualifiées comme telles²⁸⁷. Puisqu'elle ne donne pas la mesure exacte des places qu'occupent les femmes au sein des organisations communistes ou proches du PCT, cette rareté suggère qu'un nombre important d'éléments échappe à la mise en fiche et, peut-être, à la conservation²⁸⁸.

La recherche que mènent les agents de la Sûreté doit aussi à leurs difficultés à compter les communistes. La police parvient, en 1922 alors que le parti comporte peu de membres, à dresser une liste des adhérent-e-s présumé-e-s²⁸⁹ — et vraisemblablement une autre, évoquée dans une note datée d'avril 1930²⁹⁰, qui n'a pas été retrouvée. L'ambition de chiffrer n'est toutefois tentée qu'à quelques reprises, en 1930, en 1937, en 1943 et en 1944, en 1949 et en 1952²⁹¹. Tandis que l'une d'elles est rendue possible par le très petit nombre de membres présumé-e-s en 1930²⁹², une autre de ces évaluations, en 1937, est seulement donnée à titre indicatif parmi les documents relatifs à un militant, ce qui signale alors son imprécision²⁹³. Les

²⁸³ CADN 1TU/1/1862, note, 23/07/1943.

²⁸⁴ CADN 1TU/1/V/2784, liste, s.d., 1946 (par déduction), et 1TU/2/V/790, rapport, 18/06/1952.

²⁸⁵ CADN 1TU/2/V/307, note, 03/11/1951.

²⁸⁶ CADN 1TU/2/V/306, notes, s.d., 1951 (déduction), 25/10/1952 et 18/04/1953.

²⁸⁷ Il s'agit de Roberte Bigiaoui (CADN 1TU/701/50, dossier « Roberte Bigiaoui », note, 14/06/1939), Gladys Adda ou Gilda Saada et Rachel Dana (CADN 1TU/1/V/2mi905, note, 03/06/1949), Edmée Nizet et Marguerite Dumont (CADN 1TU/2/V/308-309, note, 08/04/1952).

²⁸⁸ Seul un petit nombre de femmes accèdent en effet à des postes de direction, mais ce nombre est supérieur aux seules informations données par la Sûreté. Cette hiérarchie, en outre, ne donne pas la mesure du dynamisme et de l'investissement des femmes. Tout l'objet de la thèse consiste en effet à faire émerger les femmes qui animent le parti ou les organisations qui en sont proches.

²⁸⁹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, s.d., mars, avril ou mai 1922 (déduction).

²⁹⁰ CADN 1TU/1/V/1708, note, 04/04/1930.

²⁹¹ ANF F/7/14981, rapport, 09/07/1930 ; CADN 1TU/2/V/2780-2781, note, 26/11/1943 ; ANF AG/3(1)/284, rapport sur l'activité du PCT entre septembre 1943 et mai 1944, 28/05/1944 ; MAE 25QO/258, rapport, 28/02/1949 ; CADN 1TU/2/V/790, rapport, 18/06/1952.

²⁹² AN F/7/14981, rapport, 09/07/1930.

²⁹³ CADN 1TU/701/2/28, dossier « Eugène Bessis », note du commissaire spécial au Directeur de la Sûreté, 15/02/1937.

informations que détient la Sûreté sont en effet parcellaires. En 1949, bien qu'elle ait en sa possession une liste détaillée des dirigeants des cellules émanant sans doute du parti, celle-ci ne contient pas l'ensemble de leurs membres²⁹⁴. Un rapport rédigé au mois de juin 1952, après centralisation des informations des contrôleurs-civils entre mars et avril²⁹⁵, reconnaît que la supposition lui est seule possible, la Sûreté ne détenant que les noms des 1350 adhérent-e-s connu-e-s de ses services²⁹⁶ — et bien qu'ils et elles soient peu nombreux et nombreuses au regard des plusieurs centaines de milliers d'adhérent-e-s de l'autre parti politique le plus surveillé, le Néo-Destour²⁹⁷. Puisqu'elle tâche d'identifier les animateurs et les animatrices du désordre potentiel, ces difficultés impliquent d'autant plus de recueillir toute information jugée utile.

Les mécanismes de construction de cette catégorie, impalpable, peuvent toutefois être extraits de l'analyse du contenu de la surveillance²⁹⁸. Selon Howard S. Becker, la police, instance de défense de la morale, est davantage concernée par la mission de faire respecter les lois que par le contenu de celles-ci²⁹⁹. Ainsi, au même titre que les agents de police parisiens du XIXe siècle³⁰⁰, les membres de la Sûreté de Tunis n'encombrent pas leurs notes de mentions des lois. Plutôt que de pister l'infraction, la police procède en un enregistrement anxieux de toute activité politique comportant un caractère menaçant pour l'ordre qui, si ses nuances changent au cours du temps, a pour ligne de force le maintien de la souveraineté française. Les renseignements compilés, une fois envoyés au Secrétariat général du gouvernement tunisien et, donc, à la Résidence générale, peuvent être employés par cette dernière qui, en vertu de lois et de décrets, décide d'interdire la tenue des activités jugées préjudiciables pour l'ordre. Les informations personnelles obtenues par la Sûreté, de plus, permettent alors perquisitions et arrestations. La Résidence générale, forte des renseignements de la Sûreté, active son pouvoir législatif ; la police, au contraire, ne fait jamais explicitement référence à des textes de lois dans ses notes d'informations puisqu'elles ont pour vocation d'instruire des enquêtes internes et, ne nécessitant pas une mise en perspective, ne précisent ni les motifs, ni la nature des délits politiques recherchés. L'absence de référence aux textes officiels suggère que les agents de la Sûreté — et les informateurs avec lesquels ils collaborent —, face à un flou législatif déléguant de fait le rôle d'évaluation de la norme aux pouvoirs publics, soient conduits par une appréciation dépendante du service dans lequel ils exercent, en partie constituée de normes hiérarchiques impossibles à saisir. Les agents de la Sûreté élaborent ainsi, comme dans le Paris du XIXe siècle, des critères de construction d'une catégorie d'usage propre, fruit d'un « bricolage » entre les normes législatives, la nature des

²⁹⁴ CADN 1TU/1/V/2785-2786, rapport, septembre 1949.

²⁹⁵ CADN 1TU/2/V/308-309, lettres de contrôleurs-civils à l'Inspecteur général des contrôles-civils, du 15/03/1952 au 08/04/1952.

²⁹⁶ CADN 1TU/2/V/790, rapport, 18/06/1952.

²⁹⁷ André Nouschi, « La crise de 1930 en Tunisie et les débuts du Néo-Destour », *Revue des Mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1970/8, pages 113-123 ; Ahmed Kassab et Ahmed Ounaies, op. cit., page 407.

²⁹⁸ Céline Braconnier, op. cit., page 125.

²⁹⁹ Howard S. Becker, op. cit., pages 179-180.

³⁰⁰ Céline Braconnier, op. cit., page 132.

missions de police, les pratiques parfois informelles des agents, et un fonctionnement institutionnel reposant sur l'appréciation subjective et la prolifération d'informations³⁰¹. Le contenu de la catégorie « communiste » se niche dans le filigrane de documents s'efforçant de collecter des informations, outils de la recherche scrupuleuse des animateurs et des animatrices d'un désordre potentiel, donnée courante de la surveillance politique impériale³⁰². Du « bricolage » policier découle donc la constitution d'un savoir quasi-perpétuellement alimenté.

B. CONSIGNER SANS RÉPRIMER. LES ÉLÉMENTS DU SAVOIR POLICIER

1) Une présence communiste

Les événements réunissant plusieurs personnes — meetings et réunions —, parce qu'ils facilitent la présence d'un indicateur, et parce qu'ils constituent les espaces d'expression du programme communiste, sont particulièrement surveillés.

Les réunions privées, où s'élabore l'agenda du parti, attirent particulièrement l'attention de la Sûreté entre 1921 et 1922³⁰³. Les rendez-vous dans des cafés sont présentés comme des réunions malgré leur apparence informelle, par une police bien renseignée ; leur interdiction en janvier 1922 illustre le caractère éminemment politique qu'y décèle la Résidence générale d'après les renseignements collectés par ses agents³⁰⁴. En outre, l'année suivante, la police préfère, plutôt que de recenser des informations personnelles à propos d'une institutrice française nommée Mme Haïs, mettre en évidence sa fréquentation des réunions de la Fédération communiste dans les cafés de la ville³⁰⁵. Lorsque les personnes qui y assistent ne sont pas identifiées, leur participation même justifie le déclenchement d'une enquête à leur rencontre, telle qu'en témoigne l'ouverture du dossier personnel de Lydia Yostine après qu'elle ait assisté à la première réunion où apparaissent des communistes recensé-e-s par la police³⁰⁶. Lorsqu'elles sont identifiées, leurs noms sont scrupuleusement notés. Ainsi, cette surveillance détaillée permet de révéler la présence de quelques femmes dans les rangs du parti.

À cette période, d'autres réunions ont lieu dans des locaux loués par le parti afin, en premier lieu, d'accueillir un public en pleine expansion, dépassant alors le premier noyau des

³⁰¹ Ibid., pages 125-129.

³⁰² Ann Laura Stoler, "Colonial Archives and the Arts of Governance", *Archival Science* 2, 2002, pages 87-109 ; Martin Thomas, op. cit., pages 73-105.

³⁰³ ANT Série E, 550 30/15, dossier « Joly », rapport de Clapier, 20/04/1921 et dossier « Famille Raimbault », rapport de Clapier, 22/06/1921 et note, 11/11/1921 ; CADN 1TU/701/94 (volume thématique), notes, 09/10/1921, 17/02/1922, 26/04/1922 et 28/11/1922 (deux notes différentes) ; 1TU/1/V/1697, notes, 05/12/1921, 23/01/1922, 04/02/1922 ; 1TU/1/V/1697-2, notes, 14/11/1921, 28/11/1921 ; 1TU/1/V/1700, notes, 03/10/1921, 17/10/1921, 31/10/1921, 10/12/1921, 11/04/1922, 24/04/1922 ; Leila Ben Temime, op. cit., page 10 ; Ghazi Hamdi, op. cit., page 210.

³⁰⁴ Ghazi Hamdi, op. cit., page 210. Voir le chapitre 3 et voir l'annexe III. 1.

³⁰⁵ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), notes de Clapier, 28/11/1922 et 28/11/1922 (document différent du précédent).

³⁰⁶ ANT Série E 550 30/15, dossier « Yostine », note du commissaire Clapier, 14/03/1921.

militant-e-s ; ces rendez-vous permettent de contourner la loi demandant une autorisation préalable pour les réunions, et les refus des tenanciers de brasseries et de cafés. Ces mesures accompagnent la répression lancée à l'encontre des communistes, les obligeant à exercer leurs activités dans la discrétion mais qui, par une surveillance policière accrue, les rend plus visibles aux yeux de la Sûreté, et ce d'autant que le commissariat central reçoit des renseignements donnés par deux adhérents de la Fédération ayant endossé les rôles d'indicateurs³⁰⁷. De même, quatre femmes s'y rendent pour assister à des réunions entre l'hiver et le printemps 1922³⁰⁸. Entre 1921 et 1923, la fréquentation des réunions sert donc à instruire des enquêtes et à étiqueter comme communistes les personnes qui y assistent. Les communistes, au contraire, dans leurs publications, demeurent muettes et muets sur leur contenu et sur les personnes en présence par souci de discrétion. Cet intérêt vis-à-vis des réunions communistes peut d'abord s'expliquer par leur dimension restreinte, favorisant l'identification. En outre, le mode de classement de la Sûreté est strictement d'ordre individuel, avant que ne soient ouverts des dossiers dédiés aux « activités communistes » à l'automne 1921. De ce premier mode opératoire découle éventuellement une pratique devenue routinière, focalisée sur les gestes individuels. Par la suite, la fréquentation des réunions, certes notifiée, ne sert plus à ouvrir des enquêtes³⁰⁹. Ce mode d'interprétation s'estompe — en raison, peut-être, de la cessation des activités des informateurs de 1921, ou des changements de poste au sein de la Sûreté — et le caractère de la fréquentation des réunions comme premier critère de suspicion se dilue. Cet effacement accompagne de plus une fréquentation plus soutenue des événements organisés par les communistes.

La police s'intéresse également aux événements d'ampleur plus importante. Sa préoccupation tient, d'une part, au fait que le mouvement communiste en organise régulièrement, et surtout à partir des années 1930 et, de l'autre, au fait que ces événements recèlent un double intérêt — celui de pouvoir apprécier le contenu de son programme, et celui de pouvoir identifier aisément les membres des tribunes, présenté-e-s au public. Comme dans le cas des réunions privées, la police tâche de chiffrer le nombre de personnes en présence et, de ce fait, donnent la mesure de la présence de femmes. Ainsi, en mai 1925, et pour la première fois, la Sûreté remarque des femmes — une « trentaine » — parmi une assemblée réunie sous les auspices d'un groupe lié au parti — le syndicat d'obédience communiste —, composée de 700 ouvriers³¹⁰. La présence des femmes à ce type d'assemblées est à comprendre à l'aune d'une tendance plus générale de leur pénétration progressive de la sphère publique, à laquelle concoure le mouvement communiste, comme le montrent les chapitres 5 et suivants. Toutefois, en raison du ralentissement des activités du parti et de la faible présence de femmes parmi ses rangs, aucune femme n'est remarquée à des événements de ce type durant près d'une dizaine d'années. Les modalités de notation de la Sûreté demeurent

³⁰⁷ Leila Ben Temime, *op. cit.*, page 134.

³⁰⁸ Voir les chapitres 3 et 4.

³⁰⁹ Jusqu'en 1943, du moins, puisque les dossiers individuels datant des années suivantes ne sont pas encore inventoriés.

³¹⁰ CADN 1TU/1/V/1701, note, 16/05/1925.

inchangées par la suite, et la quasi-totalité des notes et des rapports à propos des assemblées communistes comportent, dans leurs premiers paragraphes, une phrase courte donnant un ordre de grandeur de la foule, avant de la décrypter de façon plus détaillée. Si des « femmes » n'apparaissent plus dans les notes de la Sûreté à propos des événements communistes jusqu'en 1934³¹¹, leur mention s'accroît à partir de 1944 et, sur les soixante-dix réunions ou meetings où des femmes sont remarquées entre 1922 et 1951, cinquante-et-une se déroulent entre 1944 et 1951, soit près de 73%. De manière générale, la période 1944-1951 concentre 65% de la totalité des réunions et des meetings que décrit la Sûreté entre 1921 et 1951 : le PCT, sorti grandi de la Seconde guerre mondiale, vise désormais à toucher les masses — et ses événements sont régulièrement décryptés et consignés. Les femmes, en outre, évoluent plus volontiers dans l'espace public et sont davantage politisées à partir du milieu des années 1940³¹².

Les notes de police permettent en outre de mesurer la présence nouvelle de « femmes musulmanes » au sein du mouvement communiste après la guerre ; l'hypothèse selon laquelle des femmes « musulmanes » ont assisté à des réunions précédemment sans avoir fait l'objet d'une qualification par la Sûreté est à rejeter : au regard de l'apparition très fréquente des termes « indigènes » et « musulmans » pour désigner les hommes, des femmes estimées comme appartenant à ces catégories juridiques auraient selon toute vraisemblance été qualifiées de cette manière avant 1944³¹³. Par la suite, le nombre de femmes est toujours plus faible que la totalité des personnes formant les assemblées, tel qu'à celle qui a lieu le 16 février 1948 à Tunis, où ne se rendent que les titulaires d'une carte d'adhésion, et où la Sûreté note la présence de « 500 personnes, parmi lesquelles une centaine de femmes dont huit musulmanes »³¹⁴. Le mélange entre les individus relevant de catégories différentes s'élabore aussi lors de réunions féminines. Ce n'est qu'avec la création des deux organisations féminines d'obédience communiste d'après-guerre, l'Union des femmes de Tunisie, fondée en 1944 et l'Union des jeunes filles de Tunisie créée l'année suivante³¹⁵, ne réunissant que des femmes³¹⁶, que les femmes forment la majorité des auditoires de certains meetings, tous organisés par ces organisations. Compte tenu du peu d'archives décrivant leurs activités, il y a lieu de croire que la non-mixité de ces assemblées ne donne pas la possibilité aux agents de police d'y assister de façon systématique. Quelques notes, pourtant, renseignent quant à leurs activités à partir de l'année 1948 ; ainsi, par exemple, à la fin du mois de juin 1950, l'UFT organise une « soirée récréative » à laquelle un informateur — ou peut-être une informatrice ? — est vraisemblablement présent-e parmi « 300 jeunes filles et femmes musulmanes pour la

³¹¹ CADN 1TU/701/104 (volume thématique), rapport de l'inspecteur Lacroix, 11/06/1936. Voir les chapitres 4 et 5.

³¹² Voir le chapitre 7.

³¹³ CADN 1TU/1/V/1862, note, 24/01/1944.

³¹⁴ CADN 1TU/1/V/1862, note, 17/02/1948.

³¹⁵ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXe siècle*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1993, page 94.

³¹⁶ Voir le chapitre 7.

plupart »³¹⁷. Les informations policières suggèrent ainsi que les femmes, et *a fortiori* celles que la police considère comme étant « musulmanes », ont davantage tendance à se rendre aux meetings de ces deux organisations non-mixtes qu'à des meetings organisés par d'autres associations — en raison de leur engagement en faveur de l'une des deux organisations de femmes, et/ou de la non-mixité de l'auditoire, des hypothèses que nous développerons par la suite. Les archives de la Sûreté ne permettent toutefois pas d'apprécier systématiquement la présence des femmes : l'informateur présent à la conférence organisée par le parti en mai 1943 ne paraît pas avoir remarqué de femmes dans la foule, alors que les orateurs usent des termes « Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs » pour s'adresser à l'auditoire³¹⁸. L'appréciation des agents de police, si elle donne une idée de la participation de femmes aux événements du parti et renseigne sur la transgression, ou du moins la surprise, qu'elle suscite, ne peut donc pas tenir lieu d'indication d'une grande exactitude quant à la présence ou à l'absence de femmes. De même, si le parti communiste valorise la présence de femmes à ses événements à partir de 1946³¹⁹, puisque celle-ci tient à son audience inédite, et à son souhait de s'inscrire parmi les populations et d'attirer l'élément féminin, elle est possiblement exagérée. Elle rend toutefois compte d'une présence féminine accrue parmi ses rangs, comme nous le verrons au cours du chapitre 7.

Les décrets qui prennent comme objet la pénalisation des réunions illustrent le fait que la Sûreté les perçoit comme des événements potentiellement porteurs de désordre politique. L'interdiction que les cafés accueillent des réunions politiques, prononcée en 1922, répond à la loi sur les réunions politiques et religieuses pour lesquelles une autorisation préalable est de rigueur qui, appliquée sur l'ensemble de la période, prévoit également que s'y trouve un agent de police visant à relever tout discours portant atteinte aux « bonnes mœurs », et tout « trouble à l'ordre public »³²⁰. Avec la « provocation à la haine », ce dernier est également compté au nombre des « crimes et délits politiques » dont une série de décrets appliquée le 29 janvier 1926, soit quelques mois après les attaques lancées à l'encontre du mouvement syndical et du Parti communiste, prévoit la répression. Sans concerner directement les réunions, ces décrets beylicaux entérinent l'obsession du maintien d'un ordre public, d'abord politique puisqu'il s'agit d'empêcher cris, chants séditieux, excitation à la haine ou au mépris du gouvernement et, de façon générale, toute « agitation politique »³²¹. En 1935, s'ajoute à ces dispositions la restriction de la liberté de réunion³²². Ces décrets — ou « lois scélérates », comme les appellent les communistes — restreignent les libertés politiques durant dix ans, jusqu'à leur

³¹⁷ CADN 1TU/2/V/706, note, 30/06/1950.

³¹⁸ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 19/10/1943.

³¹⁹ « Pour un front unique contre le colonialisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/11/1946, page 1 ; « Notre magnifique congrès », *L'Avenir de la Tunisie*, 04-17/11/1950, page 2 ; « La conférence nationale pour la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/01/1952, page 2 ; « Notre meeting à Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/01-03/02/1956, page 1.

³²⁰ Élie Fitoussi et Aristide Benazet, op. cit., pages 804-806.

³²¹ CADN 1TU/1/V/1709, décret, 29/01/1926.

³²² Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie, 1881-1939 », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Éditions du CNRS, Paris, 1971, pages 933-955, page 936.

suppression en 1936³²³. Le 15 juillet 1937 toutefois, est publiée une série de lois visant à juguler l'action des « associations et des groupements poursuivant un but politique » caractérisée par l'interdiction des défilés, de la constitution de milices et de la détention d'armes³²⁴. Son contenu renseigne quant à une inquiétude prioritairement dirigée envers les insurrections armées, qu'elles soient fascistes ou communistes. Parmi ces lois, l'une interdit « les réunions publiques et autres manifestations ayant un caractère politique »³²⁵. Le 6 septembre 1939, les réunions et les manifestations sont interdites³²⁶. En juillet 1941, l'amiral Esteva, Résident général du régime vichyste, rend illégales « toutes les conférences ou réunions organisées par des partis politiques ou par des formations similaires »³²⁷. Si ces décrets demeurent des lois d'exception, ils donnent la mesure de ce qui préoccupe la Sûreté et pallient l'invisibilité de directives hiérarchiques au sein des archives. Ils illustrent le « bricolage » opérés les agents de police, et mettent en exergue l'attention policière portée envers le déploiement du politique dans l'espace public.

Les personnes citées dans les documents de la police traitant des réunions et des meetings sont reconnues par l'agent de la Sûreté, ou sont connues de l'informateur s'il y a lieu. Dans le premier cas, l'agent de police reconnaît physiquement les individus ; dans le second, l'informateur ne transmet probablement que les informations qu'il juge essentielles, à moins que seules les informations concernant les individus considérés comme séditieux ne soient conservées par la Sûreté. Dans l'un et l'autre cas, l'évocation de ces personnes déjà connues des autorités suggère que leur mention revêt une importance immédiate, ou sert la logique d'anticipation policière. Toutefois, au contraire de la fréquentation des réunions privées à propos desquelles la Sûreté détient des informations dans les années 1920, la simple fréquentation des assemblées ne paraît pas avoir été érigée comme critère justifiant le déclenchement d'une démarche de surveillance individuelle. À partir des années 1930, les meetings réunissent militant-e-s et sympathisant-e-s en nombre plus important. La simple présence à des réunions de ce type ne constitue ainsi pas le signe premier d'un futur comportement potentiellement dangereux. Les modes d'évaluation de qui est communiste demeurent toutefois flous, et président à la réaction de notes des dynamiques que l'écrit ne signale pas. Ainsi, le 16 avril 1944, lors d'un meeting communiste à Sousse, la Sûreté remarque Mme Jallet parmi 250 personnes³²⁸, alors qu'elle n'apparaît auparavant dans aucune des notes de police, et n'est par la suite plus surveillée. Est-elle reconnue en raison de sa notoriété, peut-être due à sa profession d'institutrice ? en raison de sa participation au Comité

³²³ Pierre Mamet, *Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jacques Berque, École Pratique des Hautes Études, 1966, page 86.

³²⁴ ANT 550/15, liste des décrets beylicaux relatifs aux associations et aux groupements à but politique publiés entre 1936 et 1938.

³²⁵ ANT 550/15, lettre du Résident général aux contrôleurs civils, 31/08/1937.

³²⁶ Samia El Mechat, « Les libertés publiques... », op. cit.

³²⁷ CADN 1TU/1/V/1869, télégramme du Résident général l'Amiral Esteva, au Directeur des Services de Sécurité, 31/07/1941.

³²⁸ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 17/04/1944.

France combattante de la localité, peut-être déjà connue de la Sûreté³²⁹ ? ou en raison d'un militantisme communiste connu des agents, sans qu'il n'apparaisse dans les documents consultés avant cette date ? Les caractères elliptique et dispersé des documents consultés empêchent d'affirmer que la Sûreté utilise de façon méthodique la recension des noms des personnes remarquées aux meetings. Un seul exemple, datant de l'époque de la répression menée à l'encontre des communistes entre 1939 et 1943, alors contraint-e-s de poursuivre leurs activités dans l'illégalité et traqué-e-s par les autorités, donne la mesure de l'importance conférée à la participation à une réunion publique : la simple participation de Michel Joulain aux meetings figure au nombre des informations contenues dans la fiche des renseignements rédigée par la Sûreté le 7 août 1942³³⁰, permet son identification en tant que communiste, et sert à justifier les accusations dont il fait les frais³³¹. Néanmoins, les très probables suppression et perte de documents, la rareté des commentaires sur leurs conditions d'écriture, leur ton protocolaire, et l'indisponibilité des dossiers individuels postérieurs à 1943 empêchent d'appréhender la mesure dans laquelle la participation à des meetings est considérée par la police comme une activité séditeuse en tant que telle, et qui peut servir à identifier les militant-e-s communistes. Lorsqu'une tribune est constituée — après 1922, les réunions étant alors davantage structurées —, la composition de celle-ci fait l'objet d'une prise en note précise, comme en rendent compte les exemples, pléthoriques. Les assemblées de cet ordre constituent les vitrines publiques du Parti, dont les membres siégeant à la tribune se présentent à l'auditoire dans un souci de transparence allant de pair avec une ambition de massification. Il est alors aisé, pour un agent de la Sûreté présent dans l'assistance, de lister les noms de ces individus, dont la présence à la tribune suppose un investissement a priori plus fort et évident que celui de l'auditoire. Ce procédé renseigne par ailleurs sur la poursuite d'une activité policière largement alimentée par la recherche d'identification des personnes.

La police n'accorde toutefois pas d'intérêt aux positions occupées au cours de ces réunions. Par exemple, le dossier de Marie Raimbault ne comporte aucune note la décrivant comme une présidente régulière de réunions, alors que celui-ci est connu de *La Tunisie française*, journal conservateur, qu'utilise la Sûreté pour alimenter le dossier personnel de Marie Raimbault, sans l'analyser³³². Une seule prise de parole à un meeting a pour conséquence l'ouverture d'un dossier, et concerne de plus une militante socialiste fréquentant les communistes. Ainsi, le document le plus ancien du dossier au nom de la socialiste Roberte Bigiaoui relate sa prise de parole lors d'une réunion publique de l'Union départementale de la CGT, résultant de la fusion de la CGTU et de la CGT³³³, à laquelle participent des syndicalistes des deux tendances au mois de juin 1936³³⁴. Aucune information ne permet d'affirmer que le dossier est ouvert en juin 1936 mais, quelle que soit la date de sa création, ce

³²⁹ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, s.d., 1944 ?

³³⁰ CADN 1TU/701/100 (volume nominatif), dossier « Michel Joulain », fiche de renseignements, 07/08/1942.

³³¹ Paul Sebag, op. cit., page 173.

³³² ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », coupure de *La Tunisie française*, 24/04/1922.

³³³ Effective en juin 1935. Juliette Bessis, *Les fondateurs*, page 8.

³³⁴ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », note, 22/06/1936.

document, peut-être prélevé dans les dossiers de la Sûreté à une date ultérieure, est le plus ancien à revêtir une importance suffisante dans le cadre de la centralisation des informations à propos de Roberte Bigiaoui. En outre, le militantisme ne justifie aucunement une poursuite à l'encontre d'une personne ayant siégé à la tribune d'une réunion ou d'un meeting.

Par ailleurs et de façon générale, certain-e-s militant-e-s, pourtant connu-e-s du service de renseignements, ne font pas l'objet d'un dossier des renseignements généraux. Tel est le cas de Julia Lebas, pourtant active militante des années 1930-1940 — un dossier à son nom figure cependant, peut-être, parmi le fonds non encore classé du CADN. Sa première mention dans les archives remonte à mars 1935 ; bien qu'elle ne paraisse pas avoir suscité l'ouverture d'un dossier, cette intervention semble toutefois avoir constitué le premier élément qui permet à la Sûreté de la reconnaître par la suite³³⁵. Également, sa jeune soeur Odette Lebas est identifiée par la Sûreté après avoir participé à la même réunion. Celle-ci, pourtant moins investie que son aînée, fait l'objet d'une enquête individuelle³³⁶. Les dossiers ne sont pas exhaustifs ; en dépit de plusieurs notices d'informations suggérant que les personnes surveillées sont repérées pour leurs convictions politiques avant l'ouverture de leur dossier, les documents faisant état de ces premières observations n'ont pas pu être trouvés parmi les volumes d'archives consultés³³⁷. Le parti et les organisations qui lui sont liées, de leur côté, se félicitent de la tenue des manifestations de rue, qu'il s'agisse de défilés démonstratifs³³⁸ ou de protestation³³⁹, expressions de leurs opinions et du dynamisme de leur mouvement dans l'espace public. Les militant-e-s sont toutefois rarement nommé-e-s, et leur désignation sert aussi à dénoncer la violence de la police et des autorités³⁴⁰. Toutefois, et sans doute en raison du fait que le mouvement communiste tâche, après la guerre, de valoriser la présence de femmes parmi ses rangs, des femmes défilantes sont données à voir parmi la foule³⁴¹ ou en tant qu'unique composante de la manifestation³⁴².

2) *Des propos radicaux... sans conséquence ?*

Les informations à propos des meetings et des réunions instruisent certes le savoir policier relatif aux pratiques militantes et à l'identité des militant-e-s, mais la Sûreté s'intéresse davantage au contenu des propos qu'aux positions hiérarchiques qu'ils traduisent. De façon générale, les femmes sont peu nombreuses à être décrites en tant qu'oratrices par la police comme par les communistes. Il est certain, du côté des communistes, que le report des

³³⁵ CADN 1TU/1/V/1708, note, 04/03/1935.

³³⁶ CADN 1TU/701/107, dossier « Odette Lebas ».

³³⁷ Voir, par exemple, CADN 1TU/701/2/41, dossier « Antoinette Branchi », note, 03/06/1940.

³³⁸ Voir, par exemple, Jacqueline Sebag, « Notre magnifique congrès », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 3-4. Pour une étude détaillée des manifestations, voir le chapitre 7 et le chapitre 8.

³³⁹ Voir, par exemple, Photographie, « Une vue du cortège », *L'Avenir social*, 25/09/1937, page 1.

³⁴⁰ Voir, par exemple, « Sauvage brutalité policière », *L'Avenir de la Tunisie*, 08-21/04/1950, page 1.

³⁴¹ Voir, par exemple, « Les manifestations du 2 septembre », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-08/10/1949, page 1.

³⁴² Voir, par exemple, « À Tunis et à Kairouan plus de 2000 femmes manifestent contre une politique de famine », *L'Avenir de la Tunisie*, 13/12/1947, pages 1-2.

paroles transcrit, certes, une volonté politique mais, aussi, les positions hiérarchiques au sein du mouvement communiste, puisque le parti ne décrit que les réunions publiques, au cours desquelles les orateurs et les oratrices sont prévu-e-s comme tel-le-s. Ce faisant, et comme le montre l'ensemble de la thèse, les femmes n'occupant que rarement des postes de direction, elles apparaissent peu dans la documentation du parti — le chapitre suivant, en outre, analyse le fait que lorsqu'elles apparaissent, elles sont souvent associées au genre féminin. Le fait que la police note que des femmes prennent la parole lors d'un meeting suggère, de la même manière, une activité militante importante, ou que ces femmes occupent un poste de direction — plus aucune femme ne prend la parole depuis la scène d'un meeting entre 1922 et 1945³⁴³. Toutefois, leur report par la police dépend toujours, quel que soit le cadre militant d'énonciation, de l'intérêt sécuritaire que les discours contiennent, et non des positions hiérarchiques. Ainsi, en novembre 1922, Mme Haïs, présente à une réunion privée, voit ses propos rapportés alors qu'elle attire l'attention de ses camarades sur la propagande à mener auprès des « israélites », et regrette que le parti n'organise pas de cours théoriques pour les « indigènes »³⁴⁴ : l'agent de police ou l'informateur, dans le contexte de la crainte de la montée de l'élément « indigène », source d'inquiétude pour les autorités depuis peu³⁴⁵, juge probablement opportun de transcrire sa prise de parole.

Par ailleurs, en dépit de la présence régulière de Marie Raimbault aux réunions, une seule note de police relaie une intervention de sa part lorsque, le 8 mai 1922, cinq militant-e-s se retrouvent un soir au café de la Place aux Chevaux de Tunis³⁴⁶. Marie Raimbault, seule femme, y évoque son fils, alors objet de poursuites pour la publication d'un article³⁴⁷, comme illustraiton de la répression que subit la Fédération³⁴⁸. L'absence d'un report systématique des propos de Marie Raimbault signifie que le contenu des notes de la Sûreté n'est pas exhaustif et, dans ce cas précis, les paroles reportées par l'indicateur de police également présent à la réunion donnent des informations quant à une affaire judiciaire en cours. Il est également envisageable qu'en dépit de leur présence à la tribune, les femmes, comme les hommes, ne prennent pas toujours la parole et, malgré la précision des détails donnés au cours des cinq pages qui constituent la note de la Sûreté décrivant un meeting organisé par le parti et des organisations qui lui sont proches, à Tunis, en novembre 1945, auquel assistent 700 personnes, seules quatre interventions sont consignées³⁴⁹. Au contraire, la note à propos du meeting des syndicats de tendance communiste du 12 mai 1946, auquel participe une sympathisante communiste, présente à la tribune parmi 16 orateurs et oratrices, spécifie que cette dernière intervient, au même titre que six hommes. Le rédacteur de la note ne rapporte

³⁴³ Voir le chapitre 7.

³⁴⁴ CADN 1TU/701/94, note, 25/11/1922.

³⁴⁵ Laszlo J. Nagy, op. cit., page 148.

³⁴⁶ CADN 1TU/1/V/1700, rapport du commissaire central Farfal, 10/05/1922.

³⁴⁷ Pierre Soumille, « Une citation de Jean Jaurès sur une tombe à Tunis », *Bulletin de la société d'études jaurésiennes*, janvier-mars 1971, n°40, pages 34-35, page 34.

³⁴⁸ Ali Mahjoubi, op. cit., page 303.

³⁴⁹ CADN 1TU/1/V/1930, note, 20/11/1945.

toutefois que trois prises de parole. Le report de la première, venant d'un orateur qui « s'efforça de donner une couleur politique à son intervention », vise probablement à connoter le meeting syndical d'une teneur politique. L'évocation de la seconde ne précise que la langue utilisée, l'arabe littéraire, et répond probablement à l'inquiétude constante de voir le PCT se muer en parti de masse. La troisième, en « arabe parlé », n'est résumée qu'aux fins de décrire les « quelques remous » qu'elle déclenche, et la sortie, par le service d'ordre, de quelques personnes présentes dans la salle pour avoir pris la défense de l'UGTT, syndicat nationaliste en compétition avec le syndicat de tendance communiste, l'USTT. De plus, les orateurs des deux derniers discours consignés, Belhassen Khiari et Ali Jrad, occupent des postes de direction, et sont à ce titre connus des services de renseignements. Pour le rédacteur de la note, les discours précédant les leurs « roulèrent sur la nécessité de détruire les vestiges du fascisme en Tunisie »³⁵⁰ ; leur contenu, probablement jugé très général, n'attire guère l'attention de l'informateur en présence, ou du rédacteur qui prend en note ses observations.

Avant 1949, les prises de paroles des femmes lorsque les tribunes sont mixtes ne sont jamais rapportées. À partir de 1949, la police porte un intérêt plus aigu aux événements publics organisés par les communistes, particulièrement nombreux entre 1949 et 1950. L'attention de la Sûreté est en effet redoublée par les efforts que le parti met en oeuvre pour se muer en mouvement débordant les seuls cadres du parti et tâchant notamment de toucher les milieux nationalistes, et ce en période de guerre froide, en prônant un anti-impérialisme pacifiste³⁵¹. Ainsi, autant les meetings communistes, à l'ampleur restreinte, semblent ne pas avoir inquiété outre mesure la police, autant les meetings réunissant plusieurs groupes politiques « démocratiques » sont précisément surveillés, et ce d'autant que ces réunions publiques sont le lieu de l'expression de critiques explicites à l'encontre du régime de protectorat. Cette hypothèse esquisse les raisons qui poussent la Sûreté à consigner certaines allocutions prononcées lors de meetings, alors considérés comme événements porteurs d'un désordre politique — par la diffusion massive du communisme parmi la population — et immédiat — par le caractère radical de leur contenu. La dimension lacunaire des archives empêche de procéder en une comparaison systématique entre les informations contenues dans les archives de la Sûreté et celles relayées par la presse communiste.

Un événement, toutefois, est rapporté par la police, d'une part, et par l'organe de presse communiste, d'autre part. Le croisement de ces deux sources permet d'esquisser les aspects sur lesquels la Sûreté se focalise. Ainsi le 11 mars 1949, l'UFT tient un meeting à l'occasion de la Journée internationale des femmes au palais des Sociétés françaises. Selon la Sûreté, 150 personnes s'y rendent mais, malgré une note rédigée une semaine auparavant, anticipant la tenue de ce meeting, et le travail de revue de presse accompli pour alimenter sa pochette « Journée mondiale de la femme », la note datée du 12 mars est concise, et l'unique page dactylographiée ne rend compte que de quelques informations. Elle ne mentionne que les éléments de décor de la salle, le programme artistique qui y est présenté, et les femmes qui

³⁵⁰ CADN 1TU/1/V/1930, note, 13/05/1946.

³⁵¹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 203.

y prennent la parole. Elle ne s'appesantit pas sur le contenu de leurs discours, si ce n'est sur celui de l'une des dirigeantes de l'UFT, Ouassila Jaballah, qui « montra les ruines et les drames provoqués par la guerre, [et] s'attaqua au colonialisme qui ruine le pays. Il faut réagir, il faut l'indépendance »³⁵². De son côté, l'article de *L'Avenir de la Tunisie* décrit le meeting avec enthousiasme et valorise, en les nommant, ses animatrices³⁵³. Cette tendance, qui n'est pas propre au seul parti communiste, est valable pour l'ensemble des meetings décrits par l'organe de presse, puisqu'en personnalisant ses animateurs et ses animatrices, il se présente au lectorat comme un mouvement politique incarné dans des individus. Ce procédé est en outre partie intégrante de la production et de la reproduction du groupe communiste qui, dans sa conjugaison au féminin, se décèle notamment pour la période 1943-1963, comme le met en évidence le dernier chapitre de cette thèse. Il apparaît, de façon évidente, que la police et les communistes n'insistent pas sur les mêmes aspects du meeting. Rédigé par une femme, l'article focalise son propos sur une rhétorique pacifiste et maternaliste, à l'image de la politique de l'UFT dont il cherche à véhiculer une image positive et sympathique³⁵⁴. La Sûreté de son côté s'inquiète des déclarations indépendantistes prononcées. En effet, bien que *L'Avenir* l'évoque de façon implicite, il y a tout lieu de croire que Ouassila Jaballah prononce un discours allant dans le sens de la lutte contre le protectorat, celle-ci étant de nouveau une revendication centrale du mouvement communiste depuis 1946-1947³⁵⁵ ; peut-être l'organe de presse cherche-t-il à demeurer discret quant à ses intentions, des articles — et non des résumés de meetings — ayant déjà faits l'objet de poursuite, comme nous le verrons. Ce faisant, son fonctionnement interagirait avec les modalités répressives, comme interagit celui du PCF, tel que l'a analysé l'historien Romain Ducoulombier³⁵⁶. Le numéro de la semaine précédente, néanmoins, qui annonçait la tenue de ce meeting, affirmait que « la lutte pour la paix en Tunisie, c'est en même temps la lutte pour la libération de la Tunisie », sans évoquer toutefois explicitement la fin du protectorat. Cet article est d'ailleurs soigneusement prélevé par la Sûreté et conservé aux côtés des informations à propos de cet événement³⁵⁷. La Sûreté comme *L'Avenir* exagérant les informations ici décrites, leur comparaison ne permet pas de broser un tableau complet du meeting.

Le mouvement communiste valorise son « texte public » au travers de ses militant-e-s. Par ailleurs, si la présence aux réunions et à la tribune des meetings, ainsi que les prises de paroles, sont notées par la Sûreté, elles ne font pas l'objet de commentaire ou de poursuite. Ce « texte public » prononcé dans des cadres spécifiques n'est donc pas ce qui préoccupe le plus la Sûreté.

³⁵² CADN 1TU/1/V/2mi905, note, 12/03/1949 et l'intégralité de la pochette « Journée mondiale des femmes ».

³⁵³ CADN 1TU/1/V/2804, coupure de *L'Avenir de la Tunisie*, 19/03/1949.

³⁵⁴ Voir le chapitre 8.

³⁵⁵ Voir les chapitres 7 et 8.

³⁵⁶ Romain Ducoulombier, « Le PCF et la répression : le concept d'interaction », *ANR PAPRIK@2F*, 17 mars 2014 [en ligne].

³⁵⁷ CADN 1TU/1/V/2804, coupure de *L'Avenir de la Tunisie*, 05/03/1949.

2. Le bon sens et la loi

La Sûreté se préoccupe surtout de la possibilité que les mots d'ordre communistes débordent dans l'espace public. Les procédés qu'elle emploie à ce titre visent à contrôler la diffusion du « texte public » mais aussi à déceler le « texte caché » des militant-e-s, qu'ils révèlent alors.

A. SOURIRE, MÉDAILLE, PROTÈGE-CAHIER ET CHANSON : LES INDICES CONCRETS D'UNE ADHÉSION AU COMMUNISME

Le 16 février 1922, le commissariat central de Tunis reçoit une note du commissariat de Zaghouan à propos de Robert Louzon qui, avec sa compagne, vivait dans cette localité une dizaine d'années plus tôt. Le rédacteur de la note s'étonne qu'un homme qu'il connût si « pondéré » se révèle être un « révolutionnaire » puisque « rien, dans son attitude, n'aurait fait présumer un changement si brusque dans ses idées »³⁵⁸. Il est en effet question d'attitude : l'existence de quelques documents contenant des informations relatives à des domaines dépassant les lieux partisans révèle l'importance qui leur est conférée. En effet, en plus de l'enregistrement de la présence et de la participation active à une réunion ou à un meeting, la Sûreté relève des gestes, des comportements et des traces matérielles. Ces informations, contrairement à celles recueillies lors des meetings, sont souvent commentées, employées comme justification pour l'étiquetage des individus en tant que « communistes », et utilisées pour lancer des poursuites. Si la majorité de ces indices s'exprime hors des cadres du militantisme, un détail consigné dans une note relative à une réunion de la Fédération organisée le 10 avril 1922 mérite toutefois d'être éclairé en premier. Eliska Louzon y participe en tant que secrétaire-générale, comme le sait la police³⁵⁹. Après qu'un dirigeant ait pris la parole pour affirmer que le communisme réclame certes une constitution, mais également la liberté et l'abolition du capitalisme, le rédacteur de la note précise que « Mme Louzon sourit »³⁶⁰. Cette courte phrase constitue le préliminaire au passage relatif à la prise de parole de cette dernière ; aucun indice ne permet d'en expliquer la mention, et rien n'est dit de ce à quoi ce sourire renvoie. Il peut toutefois être interprété comme le souhait d'avoir voulu signifier, par l'esquisse d'une attitude comportementale, l'adhésion d'Eliska Louzon à la doctrine communiste, à une période où la Sûreté amorce une enquête à son encontre. Toutefois, cette note, la seule restituant la présence et l'intervention de cette femme à une réunion, ne figure pas au nombre des documents qui alimentent son dossier individuel et, comme nous le démontrons ici, parce qu'elle ne suppose pas un débordement des mots d'ordre communistes au-delà des cercles partisans. En effet, et au contraire, l'attitude d'une

³⁵⁸ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », note, 16/02/1922.

³⁵⁹ Voir le chapitre 4.

³⁶⁰ CADN 1TU/1/V/1700, note, 11/04/1922.

femme hors du cadre d'une réunion, Mme Barrau, suscite une enquête à son propos. L'informateur remarque et décrit cette femme attendant l'ouverture de la première séance du procès de Robert Louzon, épouse de l'un des dirigeants de la Fédération, qui « ne cessait, paraît-il, de montrer, ostensiblement, son mouchoir brodé de rouge et d'étaler sa poitrine qu'elle avait décoré [sic] de la médaille de Lénine »³⁶¹. Ce document, le plus ancien des deux notes rassemblées pour constituer le dossier personnel de Mme Barrau, est érigée en preuve puisqu'elle permet à la Sûreté d'inscrire la mention « communiste » sur la couverture du dit dossier. Pour la police, les convictions politiques de Mme Barrau apparaissent au travers de sa manière de se présenter au monde et du caractère « ostensible » de son attitude, faisant de son comportement corporel le canal d'expression de son engagement politique.

L'attention portée sur les détails comportementaux cesse cependant après 1922 — sans pour autant s'accompagner de l'abandon de la recherche d'identification des personnes. Cet intérêt porté aux détails du comportement, puis sa disparition, peuvent s'expliquer par le caractère individuel du premier mode de classement des activités communistes, en 1921 ; en outre, l'observation des comportements peut avoir été le fait d'un informateur en particulier et, avec la cessation de ses activités ou un changement de ses modalités de surveillance, la mention des détails comportementaux s'estompe. La promulgation du décret du 29 janvier 1926 inventant le « délit de murmure », certes supprimé en 1935³⁶², rend toutefois compte de l'importance qu'elle confère à tout type de comportement, ce texte de loi prévoyant la pénalisation de propos tenus dans un cadre privé³⁶³. Une attention de cet ordre irrigue de nouveau une note durant la Seconde guerre mondiale, alors que le PCT est interdit depuis octobre 1939³⁶⁴. Mme Nizet, après avoir été signalée comme membre « du groupe sectaire du Bardo³⁶⁵ (communiste !) », fait l'objet d'une enquête³⁶⁶. Le 6 juin 1940, un rapport en résume les résultats pour infirmer les suppositions précédentes, tout en notant le communisme de ses enfants, et en précisant : « depuis la guerre des voisins ont entendu fréquemment chanter 'L'Internationale' [à son] domicile »³⁶⁷. Ce document suggère l'importance donnée à tout détail servant à alimenter la surveillance et l'éventuelle répression à l'encontre des communistes, et donne la mesure de l'appréciation de la police à propos de ces détails. Chanter « L'Internationale » apparaît ici non comme le signe d'une activité répréhensible en soi, mais comme l'indice évident d'un engagement, ou d'une sympathie en faveur du communisme.

Ces détails, témoins de l'étendue du spectre d'une surveillance attentive aux traces indiciaires d'un engagement partisan, renseignent quant à un intérêt porté aux marqueurs discrets des convictions. Dès 1922, la Sûreté s'intéresse à des éléments matériels,

³⁶¹ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Barrau ».

³⁶² Mohieddine Hadhri, op. cit., pages 65-66.

³⁶³ Samia El Mechat, « Les libertés publiques... », op. cit.

³⁶⁴ Voir le chapitre 6.

³⁶⁵ Localité de la banlieue proche de Tunis.

³⁶⁶ CADN 1TU/701/135 (volume nominatif), dossier « Mme Nizet », note, 25/05/1940.

³⁶⁷ CADN 1TU/701/135 (volume nominatif), dossier « Mme Nizet », rapport, 06/06/1940.

potentiellement utilisés dans la propagation des idées communistes. Parmi les documents réunis au sein du dossier individuel du militant Hassen Saadaoui, une note rédigée le 15 mai 1926 fait état de la fabrication, par ses soins, d'étuis à cigarettes gravés de la faucille et du marteau, et cette information fait partie des éléments servant à instruire la dangerosité de ce militant communiste³⁶⁸. Vingt-cinq ans plus tard, la Sûreté s'inquiète de la détention de protèges-cahiers portant les « insignes communistes » par quelques élèves d'un collège de Tunis, qui auraient été distribués par des membres du PCT. En l'absence d'une identification de ces dernières ou derniers, l'enquête ne peut être poursuivie³⁶⁹. La Sûreté, en pointant ces signes quasi-insaisissables, canaux de diffusion de la propagation du communisme, ou indices de la réussite de celle-ci, fait montre de son inquiétude d'endiguer la visibilité matérielle de l'existence du mouvement communiste en Tunisie et ce, en particulier, lors des périodes où les militant-e-s et le parti sont réprimé-e-s.

Ces éléments d'instruction d'enquête signalent l'attention policière portée en direction des diverses manifestations du « texte caché » des communistes. Ces informations ne donnent toutefois pas lieu à des poursuites judiciaires, mais elles renseignent sur l'inquiétude orientée en direction des attitudes des communistes dans l'espace public.

B. DES PROPAGANDISTES DANS L'ESPACE PUBLIC

1) Des paroles subversives

Plusieurs informations à propos de paroles prononcées hors des espaces temporels et physiques de l'activité militante sont données à lire et rendent compte de l'importance que la Sûreté leur confère. Le 3 mars 1922, Mme Vallet, à laquelle la police ne s'est jusqu'alors pas intéressée, fait l'objet d'une note classée dans un dossier thématique à propos des activités communistes, pour avoir prononcé des propos ensuite rapportés à la Sûreté. Elle aurait affirmé, lors d'un échange privé dans une rue de Tunis : « le gouvernement nous oblige à parler à nos élèves, dans nos cours, des bienfaits de la République. Nous le faisons. Mais moi, je n'oublie jamais à la fin de la leçon de leur dire que nous sommes les victimes du régime que nous subissons »³⁷⁰. Mme Vallet est soupçonnée d'être communiste à la suite de cette déclaration, à propos de laquelle l'agent de police en charge de la note la qualifiait « d'exaltée » — alors que, le 23 mai de la même année, une note la dédouane d'une quelconque occupation politique³⁷¹. Il est également possible que l'information sur son adhésion à la SFIC soit connue en-deçà des documents policiers, et ne soit pas rendue visible par les archives. La rédaction d'une note à propos de sa déclaration signifie bien l'intérêt que lui accorde la Sûreté, mais rien n'est dit ni des raisons qui la motive à la surveiller, ni du « régime » dénoncé par Mme Vallet. Sa profession, institutrice, permet toutefois d'envisager

³⁶⁸ CADN 1TU/701/2/3, dossier « Hassen Saadaoui », note, 15/05/1926.

³⁶⁹ CADN 1TU/2/V/308-309, note, 15/11/1951.

³⁷⁰ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 03/03/1922.

³⁷¹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 23/05/1922.

la teneur de l'inquiétude policière³⁷². En effet les enseignant-e-s, investi-e-s d'une mission sociale, servent de relais de l'idéologie républicaine qui, dans le cas des régions de l'Empire français, prend une coloration coloniale³⁷³. De la même manière, en 1922 et en 1938, une institutrice et une professeure sont sévèrement critiquées pour leurs activités partisans dans la presse conservatrice, reflet certes excessif, mais éclairant sur les inquiétudes des défenseurs de l'ordre colonial³⁷⁴. En mars 1953, deux documents de la Sûreté font état d'une vive inquiétude à propos de la « propagande insidieuse, au travers de certains leçons ou devoirs au cours desquels la doctrine communiste s'insinue » et de la diffusion de textes et d'appels du parti³⁷⁵. Il est certes facile, pour la police, de surveiller des professeur-e-s, instituteurs, institutrices et étudiant-e-s, mais il est certain qu'elle s'inquiète d'une diffusion de la doctrine communiste dans le corps enseignant, et parmi les élèves.

Le décret du 29 janvier 1926 prévoit la punition de deux types délits politiques, la « provocation à la haine » et le « trouble à l'ordre public », dont l'imprécision permet d'englober une grande multiplicité de comportements³⁷⁶. Ainsi, outre le cas antérieur de Mme Vallet, toute parole peut être considérée comme l'une ou l'autre, jusqu'à la suppression de ce décret en 1935. Cette juridiction d'exception renseigne quant à l'attention particulière portée à l'encontre des déclarations et des publications mais, après 1935, les paroles servent davantage à instruire une enquête qu'à justifier une punition. Ainsi, dans le courant de l'année 1940, la police ouvre un dossier au nom de Charlotte Joulain après qu'un individu non renseigné a rapporté que celle-ci, au cours d'une conversation privée dans une rue de Tunis, a qualifié l'armée d' « école de voyous et de criminels »³⁷⁷. Tout propos interprété comme une « diffamation [...] de l'armée de terre, de mer ou de l'air, des corps constitués » est compris comme une infraction selon l'article 30 de la loi du 29 juillet 1881³⁷⁸ — et, *a fortiori*, toute parole considérée comme anti-militariste peut, en ces temps de guerre, donner lieu à la rédaction d'une note de police. La guerre du Rif, de plus, a laissé planer la crainte d'une jonction entre mouvement communiste anti-colonialiste et mouvement anti-militariste³⁷⁹. Depuis 1939 et l'interdiction du Parti, en outre, l'appartenance à ce dernier tombe sous le coup de la loi³⁸⁰. Charlotte Joulain n'est cependant pas inquiétée par les autorités à cette

³⁷² CADN 1TU/701/94 (volume thématique), liste, s.d., 1922 (par déduction).

³⁷³ Julia Clancy-Smith, « L'École rue du Pacha, Tunis : l'éducation de la femme arabe et 'la plus grande France' (1900-1914) », *Clio*, 2000, n°12, pages 33-55 ; Driss Abbassi, « Enseigner aux indigènes la 'mission civilisatrice' et l'identité de l'Afrique du Nord », Gilles Boyer, Pascal Clerc et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *L'école aux colonies, les colonies à l'école*, ENS Editions, Lyon, 2013, pages 69-82.

³⁷⁴ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Raimbault », coupure de *La Tunisie française*, 24 avril 1922 ; CADN 1TU/701/50, dossier « Roberte Bigiaoui » ; voir le chapitre 2.

³⁷⁵ CADN 1TU/1/V/790, note, 13/03/1953.

³⁷⁶ CADN 1TU/1/V/1709 2mi244, « textes et décrets relatifs aux crimes et délits politiques », décret, 29/01/1926.

³⁷⁷ CADN 1TU/701/2/122, dossier « Mathillon, veuve Joulain », notes, 10/03/1940 et 05/04/1940.

³⁷⁸ Xavier Agostinelli, « Diffamation, injure et provocation à la discrimination raciale », *LEGICOM*, 2002/3 (n°28) [en ligne].

³⁷⁹ Martin Thomas, op. cit., pages 94-95.

³⁸⁰ Émilie Charrier et Damien Richard, « Les archives de la Sûreté nationale : disparité des lieux de conservation, continuité des fonds ? », *Actes de la Journée d'études « Archives et communisme(s) : l'avant-guerre (1919-1943) »*, 11 juin 2009, Publications des Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, 2016 [en ligne].

époque : alors que cette simple phrase prononcée au détour d'une rue peut tout à fait donner lieu à une punition, elle est seulement utilisée en indice justifiant l'ouverture d'une enquête individuelle qui, dans le cas d'un manquement, permettrait d'alimenter une accusation. Les paroles des femmes ne sont pas seules à faire l'objet d'une recension en tant qu'indice de leur adhésion au communisme. Le 4 août 1925, un certain Mr Bath aurait « tenu des propos [...] de nature à démontrer clairement ses sentiments communistes »³⁸¹. Les autorités s'inquiètent que, « très imbu des idées qu'il professe », il use de sa profession de chef cantonnier pour les diffuser auprès de ses ouvriers. En outre, cette anecdote est assortie, dans les documents policiers, des réactions qu'elle déclenche, et une note de la Sûreté rédigée à la fin du mois d'août — dont la date prouve la mesure dans laquelle la police est restée attentive, pendant près d'un mois, à cette affaire — s'étonne qu'une simple phrase soit considérée comme preuve d'une adhésion au communisme³⁸². Unique trace d'un doute à propos de paroles prononcées dans l'espace public qui, traditionnellement dans les archives, suffisent à porter un soupçon envers une personne, cette note esquisse des pratiques fondées sur l'incertitude, sur la jauge rendue possible par le dialogue entre les agents et sur la dimension hasardeuse de l'enquête, c'est-à-dire sur des éléments qui échappent à l'archive.

Dans l'état actuel des fonds du CADN, les conséquences de la seule présence de militant-e-s parmi des cortèges sur les dossiers de surveillance ne peuvent être connues, puisque la plupart des manifestations de rue du parti ou auxquelles participent des communistes n'ont lieu qu'après la Seconde guerre mondiale. En 1934-1935 toutefois, alors que le Résident général déclenche une intense répression à l'encontre du Destour et du parti communiste³⁸³, les manifestations attirent l'attention de la Sûreté. Ainsi, en 1941, la mention « a souvent été vu en tête des manifestations » instruit le dossier de Maurice Joly, socialiste anciennement communiste³⁸⁴. L'absence d'une autre mention de ce type suggère que la participation aux manifestations, du moins avant 1943, est soit peu courante, soit peu notée par la Sûreté. Les cris et les slogans lancés durant les manifestations de rue sont également consignés par les agents de la Sûreté à partir de la fin des années 1940 en raison, peut-être, du caractère plus massif des événements de ce type. Au même titre que les déclarations faites durant les meetings, les notes comportent seuls les cris ou slogans jugés radicaux, tels que « vive l'indépendance, à bas le colonialisme, vive la Tunisie indépendante et libre » crié durant une manifestation organisée par plusieurs associations, dont des associations communistes, en février 1951³⁸⁵. Peu nombreux, les documents faisant état de cris et de slogans ne font part que de paroles anonymes. Informateurs et agents de police, face à des foules denses, peinent probablement à évaluer d'où émanent de telles phrases, et il est en outre envisageable qu'un nombre plus important de notes se trouve peut-être dans les dossiers

³⁸¹ CADN 1TU/1/V/1704, note, 05/08/1925.

³⁸² CADN 1TU/1/V/1704, note, 27/08/1925.

³⁸³ Mustapha Kraiem, *La Tunisie des années trente. Tome 2 : Mouvement national et Front populaire*, Institut supérieur d'histoire du mouvement national, Tunis, 1996, page 140 ; AN F/7/14981, coupure de *L'Humanité*, 13/05/1935. Voir le chapitre 5.

³⁸⁴ CADN 1TU/701/2/100, dossier « Maurice Joly », janvier 1941.

³⁸⁵ CADN 1TU/2/V/307, note, 25/02/51.

individuels plutôt que dans les dossiers généraux relatifs aux « activités communistes », et comportent des paroles prononcées par des militant-e-s connu-e-s de la Sûreté — hypothèse que seule la lecture des dossiers du CADN non inventoriés permettra d'étayer. La rareté des documents ne permet pas de conclure que les slogans criés durant les manifestations n'attirent pas l'attention de la Sûreté, ni que les cortèges sont rarement traversés de propos radicaux. La presse communiste est bien plus prolixe à propos des manifestations, parfois interdites, ou qui donnent lieu à des échauffourées avec les forces de l'ordre, à des arrestations, voire à une dissimulation aux yeux des passant-e-s par les agents de police — autant d'événements peut-être exagérés à des fins politiques, mais suggérant la portée subversive de la manifestation pour les autorités. La stricte notation de ces paroles par la police donne également la mesure, en dépit de leur rareté, de l'importance qu'elles représentent pour la Sûreté. La manifestation, en effet, vise à porter des convictions politiques dans l'espace urbain et participe alors de l'expression du « texte public » du parti communiste ; réunissant les militant-e-s et les sympathisant-e-s lors d'un moment militant moins calibré que les meetings, offrant des possibilités d'anonymat, elle constitue également une brèche vers le « texte caché », exprimé spontanément pour fédérer les foules, pour créer l'assentiment, voire une insubordination collective³⁸⁶. Bien que ces informations soient consignées, elles ne font pas l'objet de poursuites, à la différence de la propagation des mots d'ordre communistes par voie écrite, dont la diffusion est plus large et plus évidente.

2) Une propagande écrite soumise à la loi

La Sûreté se préoccupe, tout du long de la période considérée, de la diffusion et du contenu des écrits communistes. Robert Louzon, par exemple, est accusé en mars 1922 d'avoir, d'une part, attisé « la haine des races » et, de l'autre, porté atteinte aux sacro-saints « droits et pouvoirs de la République française en Tunisie » pour la publication d'une chanson écrite par le militant Abderrahman El Kéfi, et d'une brochure³⁸⁷. Cette première accusation se réfère à quelques textes épars, peu employés par la justice en métropole, et n'est intégrée au corpus de loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 qu'en 1939³⁸⁸. La référence à cette loi suffit à pénaliser³⁸⁹ et, ce faisant, une telle accusation vise à déplacer le sens du texte pour transmuier son propos révolutionnaire en incitation au désordre racial, opposé à un ordre colonial, politique et public dont le protectorat se veut le garant. Elle déconsidère, de surcroît, le discours d'un groupe politique internationaliste opposé au racisme. La seconde accusation, en vertu de ce même corpus de lois, s'applique sur des communistes tout du long de la période étudiée — et, entre 1926 et 1935, est étendu à « toute agitation politique », écrite ou

³⁸⁶ Olivier Fillieule, Danielle Tartakowsky, *La manifestation*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2013, page 18 ; James C. Scott, op. cit., pages 31-32.

³⁸⁷ Voir le chapitre 4.

³⁸⁸ Xavier Agostinelli, op. cit.

³⁸⁹ Élie Fitoussi et Aristide Benazet, op. cit., page 804.

orale³⁹⁰. Selon l'une des principales missions de police, la Sûreté s'efforce de pister tout ce qui peut potentiellement déroger à la loi de 1881 relative à la liberté d'expression qui, appliquée en Tunisie en 1884, prévoit la restriction de toute incitation écrite à la violence et au désordre³⁹¹. Les articles en eux-mêmes, lorsqu'ils sont interprétés comme des atteintes à la sécurité intérieure et au pouvoir du protectorat, peuvent servir à déclencher des poursuites à l'encontre de leurs rédacteurs et de leurs rédactrices. La publication des journaux communistes fait l'objet non seulement de censures ponctuelles, mais aussi d'interdiction totale, entre 1922 et 1923³⁹², puis entre 1925 et 1936³⁹³, entre 1938 et 1943³⁹⁴, entre 1953 et 1955³⁹⁵, puis en 1956³⁹⁶ — en raison, cette fois-ci, de la censure du régime présidé par Habib Bourguiba, illustrant son rapide tour dictatorial, confirmé, en ce qui concerne la presse, par une loi restrictive, publiée en 1959, soumettant sa publication à la discrétion de l'appareil du pouvoir³⁹⁷. De façon générale, la presse fait l'objet d'une attention soutenue et tient une place prééminente dans la politique de restrictions des libertés publiques que le protectorat mène, en fonction des conjonctures, aux fins de faire taire les contestations et, particulièrement, les contestations des Tunisien-ne-s ou des groupes prenant leur défense³⁹⁸. Pour le parti, en outre, la presse constitue une courroie de transmission quasi-quotidienne de ses activités auprès de ses militant-e-s, mais vise également à élargir sa portée, puisque, malgré les difficultés financières et les interdictions répétées, il tâche de publier son journal.

La Sûreté collecte et conserve de nombreux tracts communistes qui, concis et vindicatifs, souvent imprimés dans le cas de luttes circonscrites, représentent pour la police, en premier lieu, des indices éloquents des activités du parti et des organisations qui lui sont liées. Davantage que la presse, ils constituent des canaux de diffusion de demandes précises, dont la population — alphabétisée — prend connaissance dans l'immédiat. En outre, comme les journaux, les informations jugées délictueuses qu'ils comportent peuvent donner lieu à des poursuites, qui se réfèrent à l'ensemble des lois qui prévoient la punition des atteintes au pouvoir du protectorat. En août 1934, par exemple, un agent de police rapporte que des tracts ont été jetés dans la cour du Lycée Carnot³⁹⁹. À cette période, la Sûreté considère la distribution de tracts comme l'indice d'un regain d'activité de la part du PCT après la

³⁹⁰ Ibid., page 805 ; Ali Mahjoubi, op. cit., page 415 ; CADN 1TU/1/V/1709 2mi244, dossier « textes et décrets relatifs aux crimes et délits politiques », décret, 29/01/1926.

³⁹¹ Samia El Mechat, « Les libertés publiques... », op. cit.

³⁹² Claude Liauzu, « La naissance d'une presse... », op. cit., page 879.

³⁹³ Ali Mahjoubi, op. cit., page 407.

³⁹⁴ Voir *L'Avenir social*, 22/04/1938, après lequel sa publication cesse ; CADN 1TU/1/V/1862, note, 26/05/1944 ; Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 77.

³⁹⁵ Comme en témoignent les collections consultées, qui cessent au numéro daté du 08/02/1952, et reprennent au 28/10-03/11/1955.

³⁹⁶ Comme en témoignent les collections consultées, qui cessent au numéro daté de la quinzaine 19/10-01/11/1956.

³⁹⁷ Sophie Bessis, ; Hanène Chaâbane « La presse d'opposition en Tunisie, entre liberté, censure et autocensure : le cas d'Attariq Al Jadid », *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, 2010/62, pages 30-34, page 31.

³⁹⁸ Samia El Mechat, « Les libertés publiques... », op. cit.

³⁹⁹ CADN 1TU/701/95, note, 24/08/1934.

répression dont il fait les frais à partir d'avril 1934 ; la remontée de ces informations à Paris, à qui la Sûreté de Tunis envoie pourtant un assez petit nombre de documents en regard de ceux qui y sont produits, témoigne de l'intérêt qu'y est porté⁴⁰⁰. De la même manière, la Sûreté se concentre sur la distribution des tracts durant la guerre en raison de la dimension indicielle que leur impression et leur diffusion comportent à propos du dynamisme renouvelé de communistes désormais réduit-e-s à la clandestinité⁴⁰¹. Les militant-e-s chargé-e-s de la distribution sont toutefois rarement identifié-e-s et, lorsqu'ils ou elles le sont, la possibilité de mener une enquête poussée pour remonter les fils de l'impression des tracts n'a rien d'évident. Ainsi, en mars 1952, alors que la police sait qu'Éliane Aubert distribue des tracts à Ferryville en incitant les passant-e-s à lutter contre la souveraineté française, une enquête ne peut être menée faute d'informations suffisantes concernant le moyen de locomotion utilisé⁴⁰². L'activité même de distribution, ici assortie d'une activité pouvant être estimée comme une incitation à outrager les pouvoirs publics, attire davantage l'attention de la Sûreté que le contenu du tract — qui n'est d'ailleurs vraisemblablement pas porté à sa connaissance. La Sûreté note avec attention les informations à propos des militant-e-s qui distribuent des tracts sans forcément les inculper, faute de preuves suffisantes⁴⁰³. La note relative à Éliane Aubert est donc une exception, puisque la teneur des tracts paraît généralement avoir été étudiée avec précision par les agents de la Sûreté et, lorsque l'identité des militant-e-s chargé-e-s de leur diffusion est connue, leur contenu même représente une infraction⁴⁰⁴. Si la Sûreté s'intéresse à son cas en raison de la répression ténue, mais efficace, que connaît le PCT depuis la fin de l'année 1951, elle porte son attention, non véritablement sur la distribution de tracts en soi, mais sur ses propos critiques à l'égard du gouvernement français, donnant un sens bien radical au papier donné aux passant-e-s. Il s'agit pour la Sûreté, à la différence de la Seconde guerre mondiale où le simple fait d'être communiste est répréhensible, non de réprimer l'activité de distribution de tracts, mais d'être en mesure de prévenir tout débordement. En 1935, et comme durant la guerre, période de répression intense, la police inculpe des communistes pour avoir distribué des tracts⁴⁰⁵. Ainsi les tracts communistes, et particulièrement les tracts en langue arabe, parce qu'ils sont « répandus dans les milieux indigènes »⁴⁰⁶ font l'objet d'une attention soutenue sur l'intégralité de la période et peuvent servir, en cas d'inquiétude majeure, à justifier des punitions tâchant d'endiguer la propagation du communisme.

Les archives consultées comportent également des placards concis et une quinzaine d'affiches, parfois directement prélevé-e-s des murs sur lesquels ils et elles ont été collé-e-s.

⁴⁰⁰ AN F/7/14981, notes, 24/11/1934, 29/01/1935, 22/03/1935 et 10/09/1935.

⁴⁰¹ CADN 1TU/701/98, note s.d., 1940 ou 1941 (par déduction).

⁴⁰² CADN 1TU/2/V/306, note, 22/03/52.

⁴⁰³ CADN 1TU/1/V/2784, rapport, s.d., 1947 (par déduction).

⁴⁰⁴ Voir, par exemple, CADN 1TU/701/97, rapport, 04/03/35 ; 1TU/1/V/2780-2781, note, 21/09/45, et note, 22/10/45.

⁴⁰⁵ CADN 1TU/1/V/1708, notes, 22/06/1935, 27/07/1935, 19/09/1935.

⁴⁰⁶ AN F/7/14981, notes, 03/07/1933 et 22/03/1935.

Le traitement qui en est fait par la police renseigne quant à l'inquiétude que ces documents revêtent. Au début du mois de mars 1930, par exemple, le directeur de la Sûreté publique ordonne de « faire lacérer » des affiches des Jeunesses communistes collées sur les murs de Tunis⁴⁰⁷, et la violence de son injonction renseigne quant au caractère éminemment séditieux de laisser de tels placards au vu et au su de la population. Les affiches, support textuel mais également imagé, peuvent en effet être compréhensibles pour l'ensemble de la population. Elles ont la particularité de demeurer, du moins provisoirement, dans l'espace de la rue, et ce de façon répétitive, puisque plusieurs affiches sont généralement apposées. Propagande concrète, elles impriment le « texte public » d'un parti contestataire sur les murs de la ville, et ont pour vocation de faire prendre conscience des injustices, de susciter l'indignation, voire l'adhésion au Parti. Objet collé par un-e anonyme dans l'espace quotidien qu'elle subvertit, elle prend un tour collectif. Toutefois, l'anxiété vis-à-vis de ce mode de propagande paraît s'être réduit à partir de 1939 — néanmoins, la consultation des dossiers non inventoriés permettrait peut-être d'infléchir cette supposition. Leur pause n'est toutefois pénalisée qu'à une seule reprise — dans le cas du militant Hédi Moknine, en 1927, pour avoir collé de petites affiches sur des murs, à Bizerte⁴⁰⁸. En revanche, le 1er octobre 1943, alors que le PCT est toujours interdit⁴⁰⁹, un militant et une militante subissent une enquête policière pour avoir collé des papillons dans les rues de Tunis, sans être appréhendé-e-s par la police en raison, sans doute, de leur contenu peu subversif, demandant simplement la libération d'un militant alors détenu⁴¹⁰. L'affiche en tant que telle, en tant que support quotidien, retient donc davantage l'attention que ses modes de diffusion. Ce faisant, l'attention à la presse, aux tracts et aux affiches communistes portée non seulement par la Sûreté, mais également par les ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur, témoigne de l'anxiété de voir le politique déborder dans l'espace public, et du souhait d'en empêcher la diffusion. Le parti, tout du long de la période considérée, utilise certes de façon soutenue le mode de propagande écrite, mais cette inquiétude doit aussi aux lois qui, élaborées en métropole, restreignent ces moyens d'expression. En Tunisie, en effet, l'analphabétisme demeure extrêmement majoritaire tout du long de la période étudiée⁴¹¹. Ce faisant, la juridiction d'exception en cours entre 1926 et 1935 permet de pallier le vide juridique à propos de la propagande orale, et ce alors que le parti s'y efforce — et notamment en 1922⁴¹², et à partir de l'après-guerre⁴¹³. Lorsqu'elle est appliquée, toutefois, le parti est peu actif⁴¹⁴.

Les inscriptions, en revanche, sont punies à plusieurs reprises. En effet, la Sûreté se préoccupe des phrases apposées sur les murs des villes, qu'elle interprète selon la catégorie

⁴⁰⁷ CADN 1TU/1/V/1707, note, 04/03/1930.

⁴⁰⁸ CADN 1TU/126/37, procès-verbal, 19/03/1927. Les dossiers non inventoriés du CADN permettront, peut-être, d'augmenter la liste des accusations.

⁴⁰⁹ CADN 1TU/2/V/304, brochure de renseignements, s.d., 1950 (par déduction).

⁴¹⁰ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 01/10/43.

⁴¹¹ Voir le chapitre 2.

⁴¹² Voir le chapitre 3.

⁴¹³ Voir les chapitres 7 et 8.

⁴¹⁴ Voir les chapitre 4 et 5.

hybride qu'est « l'inscription séditieuse » et qui, selon la loi du 29 juillet 1881, au contraire d'autres modes d'expression de l'opinion politique, renvoie explicitement à une infraction⁴¹⁵. La police prend alors en note ces inscriptions souvent anonymes, qu'elle classe dans les dossiers relatifs aux « activités communistes » en fonction de leur contenu. Bien que peu nombreuses, les notes relatives aux inscriptions témoignent de la permanence d'une norme policière à ce propos, ainsi que des inquiétudes qu'elles suscitent. Le rapport de 1947, après avoir rapidement évoqué la dissolution du PCT en 1939 des suites de la signature de l'accord germano-soviétique, fait récit des activités menées dans la clandestinité. Une fois le PCT reconstitué dans l'illégalité sur une ligne anti-hitlérienne, « les murs se couvrent d'inscriptions »⁴¹⁶. La mention d'une telle information dans un rapport largement focalisé sur les poursuites appliquées à l'encontre des communistes durant la guerre, et qui demeure très synthétique en dépit d'un nombre de pages bien supérieur aux habituelles notes, suggère l'importance que la Sûreté lui confère. En témoignent deux affaires. En février 1941, une note préfectorale informe la Résidence-générale de l'arrestation de trois hommes accusés d'être les auteurs d'« inscriptions à la peinture rouge, de 40 centimètres de haut » sur plusieurs murs de Tunis⁴¹⁷. Celles-ci donnaient à lire aux passant-e-s les termes, en italien, « *A Basso il fascismo* » (« à bas le fascisme »). Au moins l'un d'entre eux, Marco Vaïs, est condamné à deux mois de prison et à 500 francs d'amende pour « inscriptions séditieuses », sans que les articles de lois se référant à sa peine ne soit mentionnés⁴¹⁸. Au contraire, la condamnation de David Hayat pour « inscriptions séditieuses » en novembre de la même année est justifiée par le décret beylical du 1er septembre 1939, selon lequel les organisations communistes avaient été dissoutes⁴¹⁹. Le contexte dans lequel sont arrêtés Marco Vaïs et David Hayat suggère que la Sûreté s'est particulièrement préoccupée de leur cas en raison de la répression portée à l'encontre des communistes — qui composent la majorité du mouvement antifasciste⁴²⁰. L'intérêt pour les inscriptions séditieuses est toutefois constant sur l'ensemble de la période considérée, et ce bien qu'elles ne fassent pas systématiquement l'objet de poursuites. Pour Céline Braconnier, les inscriptions jugées « séditieuses » sont davantage enregistrées par la police en raison de leur caractère public que pour leur contenu⁴²¹. À la différence des tracts, des affiches ou des papillons collés sur les murs, les inscriptions représentent une colère spontanée risquant de prendre la tournure d'un « acte charismatique » porteur de soulèvement généralisé⁴²². Ce faisant, bien que l'ensemble de la population ne puisse en prendre conscience, elles représentent formellement une atteinte au pouvoir de par leur forme même et, de surcroît, peuvent être pénalisées en vertu d'une loi dédiée. Seules quelques informations

⁴¹⁵ Céline Braconnier, op. cit., page 127.

⁴¹⁶ CADN 1TU/1V/2784, rapport, s.d., 1947 (par déduction selon le classement et le contenu).

⁴¹⁷ CADN 1TU/701/2/184, dossier « Marco Vaïs », note du préfet de Tunis à la Résidence-générale, 17/02/1941.

⁴¹⁸ CADN 1TU/701/2/184, dossier « Marco Vaïs », extrait du registre d'écrou, 17/05/1941.

⁴¹⁹ CADN 1TU/701/94 (volume nominatif), dossier « David Hayat », ordre de citation directe du commandement supérieur des troupes de Tunis au tribunal militaire de Tunis, 22/11/1941.

⁴²⁰ Voir le chapitre 5.

⁴²¹ Céline Braconnier, op. cit., page 127.

⁴²² James C. Scott, op. cit., pages 216-239.

sont interprétées selon des textes de loi et celles-ci, en outre, le sont dans des contextes de répression à l'encontre du PCT.

Les agents de la Sûreté de Tunis exercent donc des pratiques répondant davantage à leur bon sens qu'à des normes juridiques⁴²³.

C. LES TRACES IMPERCEPTIBLES DU COMMUNISME

1) Réseaux et relations

Ce dernier phénomène explique que des éléments a priori très éloignés d'indices d'adhésion au communisme dans l'espace public ou de potentielles pratiques délictueuses soient surveillés, telles les fréquentations inter-personnelles, dont la connaissance est le signe du « capital d'autochtonie » policier. La surveillance des fréquentations des militant-e-s sert à instruire des enquêtes à propos de personnes soupçonnées d'exercer des activités communistes, et la fiche de renseignements de Robert Louzon, par exemple, est assortie de la mention « fréquente les communistes de toute nationalité » l'un des éléments justifiant la tenue de son interrogatoire en temps qu'« individu suspect »⁴²⁴. Ce type d'information alimente également les données courantes à propos des activités communistes puisque, en 1951, une note fait état de la fréquentation dix ans auparavant, par Suzanne Attal, du « milieu étudiant à tendance communiste » duquel faisait partie son mari Alberto Bensasson⁴²⁵. Il permet également de soupçonner une adhésion au communisme : les documents des renseignements généraux invitent à penser que le dossier personnel de Mme Barrau a été ouvert *ex nihilo* en raison du port d'une médaille à l'effigie de Lénine ou d'un mouchoir rouge et, quoi que l'hypothèse d'une attention presque comique à des détails de la sorte ne doive pas être écartée, elle peut être tempérée par le fait que l'informateur sache qu'elle est l'épouse de Barrau, dirigeant communiste connu des autorités⁴²⁶. Les fréquentations personnelles des militant-e-s représentent, de plus, des objets d'inquiétude et, en 1940, la police se préoccupe de la diffusion des « opinions communistes » du couple Jacquinet par l'intermédiaire de leur femme de ménage, dont la profession donne accès à de nombreux foyers — à une époque où le gouvernement s'inquiète particulièrement de la diffusion des mots d'ordre d'un PCT interdit⁴²⁷. En évaluant les fréquentations des membres du PC, la police anticipe aussi les éventuelles entraves qu'elle peut apposer à l'activité des militant-e-s et, ainsi, en 1930, elle envisage de réitérer les pressions sur Paulette Martin pour faire cesser l'action de « propagande » qu'elle mène auprès de ses relations⁴²⁸. Les

⁴²³ Céline Braconnier, op. cit., pages 126-127.

⁴²⁴ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », note, s.d., 1922 (par déduction).

⁴²⁵ CADN 1TU/1/S/2540, note, 02/08/1951.

⁴²⁶ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Barrau », note, 20/03/22 ; CADN 1TU/1/V/1697, note, 15/02/22 ; 1TU/1/V/1700, note, 11/04/1922, note, 24/04/1922 ; 1TU/701/94 (volume thématique), note, 14/02/1922, note, 26/04/1922... ; Leïla Temime, op. cit.

⁴²⁷ CADN 1TU/701/2/75, dossier « Marthe Cuny épouse Jacquinet », note, 30/03/1940.

⁴²⁸ CADN 1TU/701/2/183, dossier « Paulette Martin », note, 20/08/1930.

fréquentations permettent en outre à la Sûreté d'apprécier l'étendue du réseau du mouvement communiste, comme en témoigne l'intérêt qu'elle porte en direction de toute association où militent des communistes. En 1939, par exemple, elle s'intéresse particulièrement aux Auberges de jeunesse, où sont inscrit-e-s plusieurs jeunes communistes⁴²⁹ ; toute personne inscrite au registre de cette organisation est susceptible de voir s'ouvrir un dossier à son nom⁴³⁰. Tel qu'analysé précédemment, l'absence de commentaire et de la mention systématique du qualificatif « communiste » suggère qu'il est toutefois possible que l'ouverture des dossiers découle d'un soupçon porté en amont à l'individu ainsi classé, dont la trace est imperceptible dans les archives conservées jusqu'à aujourd'hui.

Les mécanismes dont use la Sûreté pour tirer les fils des fréquentations des militant-e-s n'émergent qu'à la faveur de quelques notes. L'unique document contenu dans le dossier au nom de Suzanne Chemla ne dit en effet rien des raisons de l'ajout de la mention, au crayon et non datée, « chez laquelle se tenaient des réunions communistes »⁴³¹. Le dossier d'un autre militant, Jacques Bellaïche, les suggère toutefois : en octobre 1940, un rapport du préfet restituait succinctement son parcours et son militantisme et le préfet y rapporte, parmi d'autres informations, la tenue de « réunions de propagande » dans « un petit magasin de modes [...] appartenant à Mlle Chemla, communiste notoire » quelques mois après le début de la guerre⁴³². Par recoupement des informations, en suivant les fils des liens entre les militant-e-s, la Sûreté parvient à étendre sa surveillance à davantage d'individus. Seule la période de la Seconde guerre mondiale, cependant, permet d'esquisser des pratiques policières qui demeurent implicites dans la majorité des archives. En effet, l'agent chargé de traquer Robert Meïmon en janvier et en octobre 1940 identifie et nomme aisément les personnes liées de près ou de loin au PCT fréquentées par ce dernier en raison de la filature dont il fait l'objet⁴³³. Une fois ces relations mises en évidence, la police tâche de surveiller les faits et gestes de toutes les personnes prises dans la toile de la surveillance. Au moindre mouvement, elle les étiquette comme communistes et, si besoin, les réprime. Durant cette période, de surcroît, la police use de pratiques violentes, allant de l'interrogatoire à la torture, sans que la moindre archive n'en témoigne, aux fins d'évaluer la portée des activités communistes et d'en identifier les auteur-e-s⁴³⁴. Derrière cette traque via les liens inter-personnels plane la possibilité d'un « coup de filet », comme celui qui, en novembre 1941, déclenche l'arrestation de dix militants identifiés comme tels grâce à la surveillance portée sur leurs activités d'avant-guerre⁴³⁵. L'expression « coup de filet » est parlante : l'ensemble de la prise remonte au

⁴²⁹ Voir le chapitre 6.

⁴³⁰ CADN 2TU/5/18, note, 16/10/1940.

⁴³¹ CADN 1TU/701/2/61, dossier « Suzanne Chemla », carte d'adhésion aux AJ, 1939.

⁴³² CADN TU/701/2/24, dossier « Jacob (Jacques) Bellaïche », rapport du préfet à l'officier de la justice militaire à Alger, 16/10/1940.

⁴³³ CADN 1TU/701/123 (volume nominatif), dossier « Robert Meïmon », rapport d'une filature exercée le 10, le 13 et le 28 octobre 1940.

⁴³⁴ Paul Sebag, op. cit., page 77 ; Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie*, Editions Karthala, Paris, 1981, pages 314-315.

⁴³⁵ Paul Sebag, op. cit., page 58.

moyen de quelques cordes. La connaissance intime qu'ont les agents de la Sûreté des fréquentations des militant-e-s, alimentée en permanence, demeure prête à être activée pour pallier au risque latent, diffus et lancinant du désordre. La police, ainsi, procède à des enquêtes, des filatures, à une observation minutieuse des agissements, recoupées afin de surveiller un nombre toujours plus important de personnes, et adjointes à une connaissance détaillée des dossiers. En effet, bien que ces pratiques ne soient visibles que pour la période de la Seconde guerre mondiale, elles sont couramment employées, et *a fortiori* durant les périodes de répression — en témoignent, par exemple, les notes précises à propos des déplacements de Mme Louzon entre décembre 1922 et février 1923⁴³⁶. Cette possibilité de remonter les fils du maillage de militant-e-s fournit un éclairage pour l'ensemble de la période étudiée, et permet alors de comprendre les modalités intrinsèques de la focalisation de la Sûreté sur tel ou tel individu. En outre, l'intérêt porté aux relations invite à étudier plus avant les relations amicales, filiales, familiales et de camaraderie, qui seront analysées dans la suite de la thèse.

2) *Des sentiments communistes*

Les observations précédentes signalent la grande plasticité des critères de classement de la Sûreté. Toute personne qui, par son comportement ou ses activités, semble avoir un rapport quelconque avec le parti ou avec la défense de son idéologie, risque d'être enregistrée dans les dossiers relatifs au « communisme ». Le degré d'investissement des personnes mentionnées ne peut être compris que par le recoupement de ces diverses informations, relevant du détail ou de l'activité partisane, allant du port d'un mouchoir rouge à la diffusion d'un appel communiste dans un établissement. Plus que de renseigner sur le contenu de la catégorie politique « communiste » employée par la Sûreté, les informations collectées donnent la mesure de la persistance du processus de catégorisation⁴³⁷. Ce faisant, le caractère brumeux de cette catégorie sert à étendre le spectre de la surveillance.

Qu'est-ce qui permet à l'agent en charge de la rédaction de la note à son propos de considérer Mme Vallet comme une « exaltée »⁴³⁸ ? Sa participation à un événement culturel suffit-elle à considérer Julia Lebas comme « communiste convaincue »⁴³⁹ ? Quelles pratiques militantes Lina Valensi, « fervente propagandiste de la doctrine communiste »⁴⁴⁰, a-t-elle ? De quoi sont faites les « opinions communistes » de Marthe Cuny épouse Jacquinot, et comment s'expriment-elles⁴⁴¹ ? L'emploi de tels termes en apparence irrévocables — dont ne sont pas exempts les hommes — peut être compris comme la réponse à une norme d'écriture diffuse, ainsi qu'au souhait de correspondre aux attentes de la hiérarchie. Un agent de police se doit en

⁴³⁶ CADN 1TU/701/114, dossier « Mme Louzon », notes du 23/12/1922 au 03/02/1923.

⁴³⁷ Ann Laura Stoler, *La chair de l'empire...*, op. cit., page 25.

⁴³⁸ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Vallet », note, 03/03/1922.

⁴³⁹ CADN 1TU/701/107 (volume nominatif), dossier « Odette Lebas », note, s.d.

⁴⁴⁰ CADN 1TU/701/1/138, note, s.d., 1936 (par déduction).

⁴⁴¹ CADN 1TU/701/2/75, dossier « Cuny épouse Jacquinot », note, 30/03/1940.

effet de réussir à débusquer des « communistes convaincus », des « dirigeants » et autres « propagandistes ». Cette sémantique renseigne quant à un discernement policier plus intuitif que factuel, peu à même de répondre à l'exigence de la mise en preuves. Il s'agit bien de sonder les sentiments des personnes surveillées afin d'empêcher la propagation de leur idéologie, et d'éviter l'expression d'un délit d'opinion ; la police traque toute trace d'une adhésion profonde au communisme, d'une conviction ancrée dans les esprits et dans les corps.

Cette traque de toute activité potentiellement porteuse de désordre montre bien l'ambition policière de déceler l'infrapolitique du communisme, entre autres. Elle signale que les démarches policières visent à réduire les marges de manœuvre des militant-e-s en sondant leurs sentiments politiques mêmes ce qui, par un effet inversé, rend compte du fait que la Sûreté reconnaît bien une agentivité aux personnes surveillées⁴⁴². Si les modes de surveillance s'appliquent aux hommes comme aux femmes, la restitution des faits et gestes politiques des militantes bute cependant sur la sur-détermination du genre dans les mécanismes de description de leurs activités, qu'analyse le chapitre suivant.

Les informations contenues dans la documentation produite la Sûreté et les quelques documents produits par le parti — affiches, tracts, et surtout presse — rendent compte de deux manières de percevoir le réel. Alors que la première contient des éléments recueillis en raison de leur caractère indiciaire, la seconde renvoie à un discours politique. Toutes deux transcrivent néanmoins une appréhension du monde fondée sur un sens commun qui, renfermant des processus de différenciation, se caractérise notamment par une grille d'intelligibilité irriguée par la race et par le sexe. Communistes et agents de police utilisent en effet la race, selon des modalités néanmoins différentes, et aux fins de servir des ambitions antagonistes. La catégorie d'usage du genre, si elle donne à voir des femmes, leur est presque exclusivement réservée — les communistes, certes, usent de ces procédés moins systématiquement mais, comme nous le verrons au chapitre suivant, associent les gestes militants, lorsqu'ils sont tributaires du genre, aux femmes.

Ces deux types d'archives donnent aussi la mesure de faits militants, et notamment de ceux de femmes. Les documents policiers, notamment, offrent une entrée vers l'infrapolitique du militantisme communiste. Ils permettent de situer et de restituer les trajectoires de militant-e-s et, parfois, d'entendre leurs voix. Les comportements relevés par la Sûreté, dont la diversité renseigne quant à une attention portée à des faits dépassant le strict cadre des activités militantes, révèlent l'ambition policière de surveiller un mouvement politique contestataire afin d'en maîtriser la portée, et de contrôler un potentiel désordre colonial. Les

⁴⁴² Ces conclusions ont notamment été éclairées de la Journée d'étude « Surveiller les populations colonisées en métropole (XVIIIe-XXe siècles) » tenue le 11 mars 2021, organisée par les Archives nationales, et par Quentin Gasteuil, Martino Sacchi, Margo Stemmelin et moi-même en tant que membres Groupe de recherches sur les ordres coloniaux (GROC).

informations consignées apparaissent comme les critères d'une norme politique construite au gré des enquêtes, qui préside à l'exercice de pratiques implicitement contenues dans le fil des archives. La mise en écrit, dictée par l'anxiété — voire la paranoïa — d'un désordre politique et, au pire, du renversement du protectorat, témoigne davantage d'une recension boulimique que de la digestion de détails⁴⁴³. L'imprécision n'empêche pas les autorités d'exercer un contrôle direct sur les individus suspectés, surveillés afin de traquer les éventuelles menaces et d'être en mesure de les punir en cas d'écart à la loi. Au contraire, elle permet justement d'exercer une surveillance très étendue, et elle restitue de surcroît la diversité des expressions du militantisme. Ainsi, hommes et femmes sont surveillé-e-s selon des critères — obscurs et malléables — semblables⁴⁴⁴. Certes, les archives policières transcrivent surtout les usages policiers et renseignent quant aux normes en cours, mais contiennent entre leurs lignes l'esquisse de l'agentivité politique des militant-e-s, quel que soit leur genre. Au-delà des seuls modes de classement de l'information, lorsque les communistes prennent la parole en public, distribuent des tracts, portent une médaille à l'effigie de Lénine, et ce *a fortiori* dans un contexte de surveillance permanente de leurs activités, ils et elles agissent dans un but politique bien déterminé et, ce faisant, donnent à voir leur intention et la conscience qu'ils et elles ont de leur position politique⁴⁴⁵.

La police rend *a priori* visible le fait que des gestes militants soient accomplis par des femmes ; toutefois, alors que les mécanismes de surveillance ne sont pas tributaires du genre, le contenu de cette surveillance transcrit un traitement différentiel, qui se joue également du côté des communistes. De plus, aux fins d'approcher l'agentivité des militantes, il convient de restituer leurs positions de sujets politiques, que les archives étudiées ici ne cherchent pas à mettre en évidence.

⁴⁴³ Claire Marynowar, op. cit., page 51.

⁴⁴⁴ Arlette Farge, op. cit., page 13.

⁴⁴⁵ Jacques Guilhaumou, art. cit.

Chapitre 2. Les militantes derrière le genre : « de la marge au centre »

Les militantes dont les trajectoires ont été réunies et retranscrites ont pour principaux points communs d'être impliquées en faveur du communisme, et de faire partie d'une même catégorie de genre¹. Pour mettre en évidence les singularités de leurs parcours, un glissement est opéré entre leur position de minorité sociale, notamment due à leur genre, et la position centrale qui leur est accordée en tant que personnages principaux de ce présent travail. Il s'agit de faire passer les femmes « de la marge au centre », comme y invite la sociologue féministe bell hooks dans l'ouvrage éponyme renversant les perceptions en plaçant au centre de l'analyse les femmes noires et/ou des classes prolétaires aux États-Unis². En ce qui concerne cette thèse, les femmes sont marginalisées par le parti comme par le pouvoir, et se trouvent en situation marginale au regard de l'ensemble de la société. Membres d'une minorité sociale car femmes, les militantes, du point de vue du groupe partisan, sont numériquement minoritaires et n'occupent que rarement des postes élevés dans la hiérarchie ; aussi, beaucoup de leurs trajectoires diffèrent de la situation de la plupart des femmes du reste de la société.

Quels effets l'assignation de genre a-t-elle dans les sources ? Comment restituer les parcours en dépassant les seules catégorisations ? Comment faire apparaître les positions de sujet qu'occupent ces femmes ? Il s'agit, d'abord, d'évaluer le contenu de la catégorie « femmes » pour préciser de quoi est faite cette assignation de sexe. Une première partie analyse dans quelle mesure le genre informe le traitement que police et communistes réservent aux femmes, et montre en quoi le genre participe à brouiller la compréhension de leurs parcours. La seconde et la troisième parties proposent de dépasser les seules attributions de genre³ afin de les considérer, comme les communistes de métropole étudiées par Dominique Loiseau et Geneviève Dermejian, en tant que « militantes à part entière »⁴. Pour ce faire, un portrait collectif est présenté dans une perspective diachronique. D'abord, la seconde partie expose leur position au parti et les situe au prisme de la race et de la nationalité. La troisième affine encore l'analyse en appréhendant leurs trajectoires au prisme des évolutions historiques que connaît la situation des femmes : beaucoup de militantes, puisqu'elles bénéficient de ces modifications mineures, ont des profils sociologiques bien éloignés de ceux de la majorité de la population. Ce portrait collectif en deux volets éclaire la diversité comme les ressemblances de leurs trajectoires, et soulève la dimension marginale de leur situation au sein du parti communiste, comme celle d'une grande part d'entre elles par rapport à l'ensemble de la population féminine.

¹ Voir l'introduction.

² bell hooks, *De la marge au centre. Théorie féministe*, Cambourakis, Paris, 2017. Version originale : bell hooks, *Feminist Theory : From Margin to Center*, South End Press, Boston, 2000 [1984].

³ Laure Ortiz, « La question de l'apparition des femmes dans l'histoire », Irène Corradin et Jacqueline Martin (dir.), *Les femmes sujets d'histoire*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 1999, pages 19-32, page 26.

⁴ Geneviève Dermejian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes », Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009, pages 94-113, page 103.

I Négligence et réduction au genre : des femmes rendues transparentes par les archives

Un article de Colette Guillaumin met en évidence la transparence dont les femmes font les frais dans les productions médiatiques, littéraires, discursives, etc. : elles sont, souvent, négligées et jugées avec désintérêt ; au contraire, lorsqu'elles sont observées et décrites, elles sont réduites à leur genre, sont décrites comme ses seules tributaires et sont dépeintes comme des êtres de nature⁵. Ces analyses, développées à propos de la France des années 1970, valent aussi dans le cas des façons dont les militantes communistes de Tunisie sont appréhendées ou justement ignorées dans beaucoup de sources utilisées. Un premier point met en évidence le fait que cette invisibilité résulte du regard que police comme communistes portent sur la société et sur les femmes. Le second point souligne les processus langagiers qui naturalisent ces dernières, quand ils ne les privent pas de leur intention politique.

1. Des femmes invisibles

A. UN REGARD ANDROCENTRÉ

Moins de 41% de la totalité des notes de police consultées dépeignant des assemblées tenues entre 1921 et 1951 contiennent les termes « femmes », « dames », « jeunes femmes » ou « jeunes filles ». Une lecture de l'implicite des archives permet de déceler des indices de la participation de femmes dans vingt-sept documents sur les cent-trois ne désignant pourtant pas d'individus de genre féminin. La présence de femmes affleure dans leur dénomination lorsque la Sûreté les a déjà identifiées. Ainsi, et particulièrement entre 1921 et 1922, des membres des auditoires des réunions ou des meetings connues par la Sûreté sont désignées par les termes « Madame » ou « Mademoiselle », suivis de leur nom de famille — voire du prénom de leur époux — sans que la présence de « femmes » ne soit précisée. La catégorie d'analyse — et non d'usage — du genre fait émerger deux autres types d'indices de leur présence. En premier lieu, le prénom comporte, souvent, une dimension genrée. Bien qu'il soit rarement usité par les agents de la Sûreté pour désigner des personnes parmi une foule, il permet de repérer les femmes, sans que celles-ci ne soient désignées en tant que telles dans les archives. Le 14 juillet 1945, par exemple, une organisation de résistance dont font partie un grand nombre de communistes⁶ tient un meeting à Tunis à l'occasion de la fête nationale française. Alors que la Sûreté distingue une majorité d'israélites et « un assez grand nombre de musulmans » parmi les 1200 personnes présentes, et ne désigne aucune « femme », des individus socialement présentées comme femmes par leurs prénoms siègent à la tribune du

⁵ Colette Guillaumin, « De la transparence des femmes. Nous sommes toutes des filles de vitrières », *Questions féministes*, n°4, novembre 1978, pages 51-54.

⁶ Voir le chapitre 7.

meeting⁷. En second lieu, l'appartenance des individus repérés à l'UFT ou à l'UJFT, deux organisations strictement féminines, lorsqu'elle est notée par la police, comme le 14 juillet 1945, suggère que des femmes se trouvent parmi les foules. Ainsi, des femmes ont participé à des réunions ou à des meetings sans que la Sûreté ne les mentionne. Comme nous l'avons vu, pourtant, leur présence sert à évaluer la portée du communisme dans l'opinion publique, et étonne. Peut-être l'appréciation des foules dépend-elle de l'agent en présence ; ce faisant, les femmes sont à l'occasion diluées par des expressions génériques, « personnes », « auditeurs », qui ne renseignent *a priori* pas sur le genre de l'assistance. Il n'y a toutefois pas lieu de conclure que tous les événements communistes sont suivis par des femmes, et celles-ci sont possiblement absentes de plusieurs d'entre eux pour des raisons que nous développerons au cours des chapitres suivants. Au même titre que dans la France du XVIIIe siècle, les agents de police évoquent les femmes de façon implicite, ou ne précisent pas leur présence ce qui, selon Clara Chevalier, renvoie à la fois à une impossibilité de reconnaître aux femmes leur part de violence, et à une façon de taire la violence populaire en général⁸ — des phénomènes sur lesquels nous reviendrons au cours du second point de cette première partie. Les communistes, pour leur part, invisibilisent la présence féminine à une occasion seulement : en février 1922, en réponse à la critique prononcée par un journal anti-communiste, l'organe de presse affirme qu'Eliska Louzon n'a jamais participé à une réunion d'aucune sorte⁹. Cette dernière, pourtant, a rempli durant quelques mois le rôle de secrétaire générale par intérim du parti et a, en conséquence, pris part à des assemblées. *L'Avenir social*, alors que le parti a été considérablement réprimé les semaines précédentes, cherche peut-être à la protéger, ou à correspondre aux normes sociales¹⁰. Par la suite, nous considérons que les communistes, cherchant à faire démonstration du caractère fédérateur de leur parti et de leur idéologie, précisent lorsque des femmes participent à leurs événements.

Les mémoires publiées par des dirigeants communistes, retraçant la période de la Seconde guerre, négligent le détail de l'activité des femmes : Paul Sebag ne les évoque qu'à de très minces reprises, et ne donne aucun élément précis pour décrire leurs gestes¹¹, tandis que Maurizio Valensi ne mentionne que succinctement le soutien que lui apporte son épouse¹². Tous deux ont pourtant bénéficié de la chaîne d'entr'aide animée en grande partie par des femmes, investies au secours des prisonniers et des militant-e-s vivant dans l'illégalité, comme le montre le chapitre 6. De surcroît, les trois témoignages oraux d'hommes écoutés, traitant d'une période allant des années 1930 aux années 1960, quant à eux, font carrément l'impasse sur la présence des femmes parmi les cercles communistes, et ce alors

⁷ CADN 1TU/1V/2860-2861, rapport, 16/07/1945.

⁸ Clara Chevalier, « Des émeutières passées sous silence ? L'invisibilisation de la violence des femmes au prisme du genre (Paris, 1775) », Coline Cardé et Geneviève Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, La découverte, Paris, 2017 [2012], pages 106-118, pages 107 et 113.

⁹ « La Tunisie française », *L'Avenir social*, 26/02/1922, page 1.

¹⁰ Voir les chapitres 3 et 4.

¹¹ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie, 1939-1943. Souvenirs et documents*, L'Harmattan, Paris, 2001, pages 132 et 165-183.

¹² Maurizio Valenzi, *J'avoue que je me suis amusé*, L'Harmattan, Paris, 2014, pages 48-50

que leurs propres épouses militent au parti¹³. Les femmes, au contraire, évoquent les hommes pour leur implication mais, également, pour les liens qu'elles partagent avec eux¹⁴. La négligence des hommes, comme le montreront le chapitre 6 et les suivants, ne signale toutefois ni une division sexuelle stricte du travail militant les empêchant de mesurer l'activité des femmes, ni une inactivité de la part de ces dernières. On observe que les communistes, dans leur presse, transcrivent les discours d'hommes comme ceux de femmes prononcés lors de meetings. La police, au contraire, porte un intérêt moins important aux paroles prononcées par des femmes qu'à celles des hommes et ce alors que, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, elle s'intéresse assez peu aux positions hiérarchiques — et les femmes remplissent peu de rôles directeurs. En effet, une étude sérielle des archives de la Sûreté permet de dégager la tenue de vingt-sept meetings à la tribune desquels participent des hommes et des femmes, entre 1943 et 1951 seulement — puis, au cours de l'année 1951, les meetings communistes ou organisés en partie par des communistes subissent nombre d'interdictions. Les notes de la Sûreté rapportent des discours prononcés par les femmes dans quatorze cas sur vingt-sept, soit une proportion d'un peu plus de 50%. Sur neuf des treize autres cas, les femmes siégeant à la tribune ne prennent peut-être pas la parole, quoi que cela soit surprenant ; sur les quatre cas restant sur ces treize cas, il est certain que les femmes prononcent des discours, mais que ceux-ci ne sont pas rapportés — pour, en partie peut-être, des raisons liées à leur contenu, hypothèse sur laquelle nous reviendrons au second point de cette première partie de chapitre.

Sur l'ensemble de la période considérée, les militantes sont rarement décrites dans les notes de police. Leurs dossiers personnels sont peu fournis : leurs gestes sont peu sujets à commentaires, et plusieurs exemples montrent que la police fait peu de cas à des femmes pourtant connues pour leurs occupations militantes. En 1940, par exemple, alors qu'un rapport de la Sûreté désigne Charlotte Mathillon veuve Joulain et son fils Michel comme « de bons communistes militants »¹⁵, Charlotte Joulain est peu surveillée¹⁶.

B. LES HOMMES AU TRAVERS DES FEMMES

La négligence de la Sûreté à l'égard des femmes se traduit par des procédés faisant des hommes les sujets centraux des notes. Par exemple, en juin 1951, la Sûreté désigne des femmes par leurs noms et leurs prénoms ; toutefois, deux autres femmes dont il est question

¹³ ISHMN, entretien réalisé avec Jacques Bellaïche par Habib Kazdaghli, Paris, 31/08/1994 ; entretien réalisé avec Georges Attal par Habib Kazdaghli, Paris, 08/09/1994 ; entretien réalisé avec Maurice Nizard par Habib Kazdaghli, Paris, 08/09/1994.

¹⁴ Nadia Gallico-Spano, *Mabrúk. Ricordi di un'inguaribile ottimista*, AM&D Edizioni, Cagliari, 2005, pages 74-220 ; ISHMN, entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 10-11/02/1993 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama par Habib Kazdaghli, Fontenay-Sous-Bois, 31/08/1994 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama par Leila Adda et Claude Nataf, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996 ; entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 2015-2018 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Chrifa Saadaoui, Tunis, 07/12/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana (Tunis), 21/04/2017 ; entretien réalisé par téléphone avec Fatma Ben Bechir, 24/05/2018 et à Tunis, 09/03/2019.

¹⁵ CADN 1TU/701/98, rapport, 01/04/1940

¹⁶ CADN 1TU/701/2/122, dossier « Mathillon veuve Joulain ».

dans cette même note, présentes à la réunion aux côtés de leurs maris, sont dé-personnifiées et désignées sous le vocable « son épouse », associé aux noms complets de leurs conjoints¹⁷. Malgré les recherches à son propos, Renata Chuili est de nouveau citée au cours d'un rapport de police en tant que « femme Herman » en avril 1933¹⁸. En novembre 1939, Yolande Oliviero épouse Valensi, pourtant estimée comme communiste active, est placée en seconde place vis-à-vis d'un époux-sujet¹⁹. La régularité de ce procédé sur l'ensemble de la période révèle un continuum dans les représentations appliquées aux femmes. S'il y a d'abord lieu de supposer qu'il découle d'un investissement masculin plus visible, cette hypothèse est à nuancer puisque plusieurs femmes sont identifiées et surveillées en raison d'une implication importante. Les exemples, nombreux, gagnent à être interprétés comme le signe discursif d'une vision courante selon laquelle l'homme représente la première personne à identifier, et se trouve accompagné de « son » épouse-accessoire²⁰. L'historienne Dominique Lagorgette, qui s'est notamment attelée à analyser les insultes faites aux femmes politisées dans une perspective diachronique, qualifie ce procédé sémantique de « génitif social », faisant de l'homme le possesseur de la femme — soit une manière de suggérer la dépendance d'une femme vis-à-vis d'un homme, et la tutelle exercée par ce dernier sur elle²¹.

La réciproque a été peu relevée dans les archives de police. En 1939, un communiste, cette fois, évoque l'époux de Suzanne Bensasson épouse Attal ; bien que cette dernière soit la partie valorisée du complément sujet, l'information importante est déplacée sur son mari²². De fait, toutefois, Suzanne Attal épouse Bensasson n'a jamais adhéré au PCT — ce qui ne l'empêche pas d'agir en faveur de ce dernier²³. En faisant l'objet d'une remarque en 1954, « la dame Lumineau » est intrinsèquement présentée comme femme, mais la note à son propos fait des « époux Lumineau » une entité : contrairement aux exemples précédents, elle n'est pas présentée comme accessoire de son mari²⁴. Les agents de police ont-ils pris acte de la possibilité d'un investissement actif de la part de femmes ? Deux notes, respectivement datées de 1949 et de 1951, en associant explicitement des hommes à des femmes, vont en effet dans le sens de cette hypothèse²⁵. Ces militantes communistes, Roberte Bigiaoui et Gladys Adda, ont toutes deux des postes à responsabilité, l'une au sein de la CGT, l'autre au

¹⁷ CADN 1TU/2/V/307, note, 02/06/1951.

¹⁸ CADN 1TU/1/V/1707, rapport, avril 1933.

¹⁹ CADN 1TU/701/70, note, 28/11/1939.

²⁰ Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté-femmes Éditions, Paris, 1992, page 91 ; Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe*, Gallimard, Paris, 1992, pages 9-10.

²¹ Dominique Lagorgette, « La violence des femmes saisie par les mots », Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir.), op. cit., pages 472-487, page 481 ; Clara Chevalier, op. cit., page 115 ; Charlotte Gobin, *Genre et engagement : devenir « porteur-e de valises » en guerre d'Algérie (1954-1966)*, Thèse de doctorat d'Histoire dirigée par Sylvie Schweitzer, Université Lyon 2, 2017, pages 249-252. Voir aussi Dominique Lagorgette, « À qui la faute ? la femme révoltée, monstre pour le droit et le bon père de famille », *Jurisprudence*, 2011, pages 143-155 ; Dominique Lagorgette, « La ou les pétroleuses ? Du politique au sexuel, et retour », Natacha Chetchuti et Luca Greco (dir.), *La face cachée du genre*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2012 [en ligne].

²² CADN 1TU/701/70, PV d'audition de Roger Berrebi, 23/11/1939.

²³ Voir le chapitre 6.

²⁴ CADN 1TU/1/S/2540, note, 12/07/1954.

²⁵ CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, 05/04/1949 ; 1TU/2/V/308-309, note, 30/03/1951.

sein du parti²⁶. Gladys Adda et son mari sont par ailleurs surveillé-e-s en raison d'une action menée de front dans la ville d'origine de la première, justifiant qu'elle soit le sujet actif de la note. Un autre exemple montre toutefois que le « génitif social » continue d'être employé à cette époque : que Marcelle Arbib soit d'abord considérée comme la « sœur du militant communiste Edmondo Arbib »²⁷ peut certes comporter, comme dans d'autres cas précédents, un intérêt heuristique pour les agents souhaitant identifier des femmes encore inconnues de leur service, mais aucun homme n'est traité de manière équivalente. Le génitif « sœur de » lui est attribué dans la majorité des notes à son propos entre 1950 et 1953, et ce bien qu'elle fasse montre d'une activité certaine, puis soit repérée comme secrétaire d'une cellule sfaxienne²⁸.

Si le parti, comme nous le verrons au cours des chapitres suivants, accorde peu d'intérêt aux questions relatives aux femmes et ne comporte qu'un nombre très réduit de femmes parmi ses rangs et ses instances de direction, sa négligence et celle de ses militants se traduit souvent par les silences évoqués plus haut. Paul Sebag, toutefois, dans l'ouvrage publié des décennies après son expérience au sein du parti, utilise, lui aussi, le procédé du « génitif social », associant systématiquement les femmes à leurs époux, à leurs fils ou à leurs frères²⁹ — et jamais le contraire. Ce procédé apparaît bien comme étant d'usage courant ; de ces mémoires, source majeure pour les recherches menées, ainsi que des archives de police, émane ainsi une impression qu'il est facile de prendre pour argent comptant. Ce biais suggère que leurs engagements découlent nécessairement d'une influence masculine — ce qui, selon Béatrice Slama, n'a rien d'automatique³⁰. Nous verrons dans la suite de ce chapitre et au cours des chapitres suivants que, bien que des femmes adhèrent en effet à la suite de leurs époux ou de leurs frères, cette tendance ne peut être généralisée.

Plus précisément, la police s'intéresse souvent aux femmes afin d'obtenir des informations sur des hommes. En dépit du fait que Marie Raimbault détient un rôle d'importance déjà connu par les autorités, une seule note rapporte des paroles qu'elle a prononcées, et celles-ci concernent son fils³¹. Elle ne fait pas, de plus, l'objet de l'ouverture d'un dossier, et les informations à son propos sont mélangées à celles concernant son fils au sein d'une même pochette, intitulée « Famille Raimbault ». Les exemples sont nombreux. Des activités de femmes sont plus régulièrement prises en note par la Sûreté à partir de l'après Seconde guerre mondiale, c'est-à-dire quand des femmes ont une implication politique plus visible, mais des procédés similaires sont parfois employés. Ainsi, en août 1951, le commissariat de Sfax liste des informations à propos de plusieurs personnalités liées au PCT, dont Edmondo Arbib³². Les informations relatives à ce dernier ne comportent aucune mention

²⁶ Voir le chapitre 7.

²⁷ CADN 1TU/2/V/307, note, 27/02/1950.

²⁸ CADN 1TU/1/S/2540, note, 18/04/1953.

²⁹ Paul Sebag, op. cit., pages 167-169, 172-173, 175-176.

³⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015. Voir l'introduction de la première partie.

³¹ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », note, 10/05/1922.

³² CADN 1TU/1/S/2540, note, 02/08/1951.

d'une femme de sa famille, alors que sa sœur Marcelle Arbib est connue de la police depuis le mois de février 1950³³. Les imprécisions concernant le prénom de cette militante — Marcelle ou Myriam — donnent la mesure de l'absence d'une véritable investigation policière et, à la seule date à laquelle cette femme est nommée pour elle-même sans être associée à son frère, le rédacteur de la note use d'un troisième prénom, Marianne, probablement erroné³⁴. Beaucoup de recherches policières à l'égard des femmes font la part belle aux hommes. Ceux-ci sont certes plus nombreux que les femmes au parti, et les rôles d'importance sont principalement détenus par les hommes, comme nous le verrons ; cela étant, comme le montre le premier chapitre, la police cherche à recueillir le plus d'informations possible sur les communistes. De ce fait, il est certain que les femmes font l'objet d'un traitement différentiel teinté de négligence : alors que la police voit les hommes et les perçoit si évidemment comme hommes qu'il n'y a pas besoin de les genrer, elle regarde au travers des femmes pour y voir les hommes³⁵.

La Sûreté utilise des procédés par lesquels transparait le peu d'intérêt qu'elle accorde aux femmes, tandis que la négligence du parti se traduit par ses silences. Un regard androcentré alimentent ces deux perceptions, contraignant alors la lecture de leurs faits et gestes, et de leurs marges de manœuvre.

2. Des femmes sentimentales ou stratèges : genre et stéréotypes

A. DES FEMMES RÉDUITES AU GENRE

En avril 1946, *L'Avenir de la Tunisie* rapporte les propos que prononce Simone Vaïs lors du dernier congrès du PCT, alors que d'autres prises de paroles ne sont pas transcrites. Son discours a pour objet l'organisation des femmes³⁶. Comme le montre le chapitre 7, l'intérêt qui lui est porté témoigne de l'effort du parti en direction des femmes depuis 1944, certes mince, mais inédit de par ses effets. Ce faisant, le peu de cas accordé par la police aux discours de femmes s'explique, peut-être, par leur contenu même. Les interventions prononcées par les dirigeantes de l'UFT ne comportent peut-être pas suffisamment d'intérêt aux yeux de l'agent présent au meeting communiste du 19 novembre 1945 auquel assistent 700 personnes³⁷ : au vu de leurs attributions, leurs discours traitent sans doute des activités de leur organisation et, de ce fait, des activités de femmes et de questions sociales³⁸. Sur les

³³ CADN 1TU/2/V/307, note, 27/02/1950.

³⁴ CADN 1TU/1/S/2540, note, 26/03/1953.

³⁵ Colette Guillaumin, « De la transparence des femmes... », op. cit., page 53.

³⁶ « Magnifique accueil de H. Saadaoui et G. Poropane de retour du congrès de la CGT », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3.

³⁷ CADN 1TU/1/V/1930, note, 20/11/1945.

³⁸ Voir les chapitres 7 et 8.

quatorze cas recensés de meetings aux tribunes mixtes, durant lesquels les paroles féminines sont rapportées par la police, seules trois notes font état de discours prononcés par des femmes pour la période 1943-1948 ; leur report tient à des raisons inexplicables, puisque ces discours sont prononcés au nom de l'UFT, comme ceux qui ne sont pas transcrits au meeting de novembre 1945. La grande majorité des discours non retranscrits concerne la période précédente, puisque la description de tous les meetings par la suite, sauf deux, pour des raisons inconnues, comporte des propos prononcés par des femmes. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la police, inquiète d'une pénétration du communisme rendue plus prégnante par l'accroissement du mouvement communiste au-delà des cercles du parti, recense sans doute plus volontiers le contenu des meetings, quel qu'en soit le contenu. Il n'est ainsi pas possible de conclure sur le principe d'un intérêt policier faible pour les discours relatifs aux femmes.

Il est certain, en revanche, qu'agents de la Sûreté comme communistes associent les sujets de revendications relatifs aux femmes à des femmes. Sur l'ensemble des notes de police, une seule fait état de discours prononcés par des hommes à ce propos³⁹. Pour les communistes, également, seules les femmes sont décrites comme traitant de ces sujets. L'inverse, associer les femmes aux discours relatifs aux femmes, est aussi valable, et le parti valorise les propos des militantes lorsqu'ils concernent l'organisation des femmes, comme le montre l'exemple de Simone Vaïs, précédemment cité. Cette militante, alors qu'elle est présentée comme « membre du comité central », ne discourt qu'à propos des femmes et est, au passage, encensée comme un « modèle de femme communiste »⁴⁰. L'ambition communiste de présenter les femmes comme les véhicules des questions à leur propos prend un sens encore plus explicite dans le cas des meetings, occasions de montrer au public que le mouvement communiste s'incarne au sein d'individus. Il est aussi éloquent que la première femme à signer un article dans *L'Avenir social*, en janvier 1937 seulement, « Madeleine G. », traite de l'organisation des femmes au sein d'une association féminine⁴¹. Sur l'ensemble de la période considérée, une seule militante du parti est décrite, dans la documentation communiste, lorsqu'elle se prononce sur un sujet différent de celui des femmes⁴² — Roberte Bigiaoui, fameuse syndicaliste passée du socialisme au communisme pendant la Seconde guerre mondiale⁴³. L'organe de presse communiste souligne toutefois, et ce alors qu'elle ne milite pas dans une organisation féminine⁴⁴, une déclaration qu'elle aurait prononcée, lors du procès de trois militants, à propos des femmes et du pacifisme⁴⁵.

³⁹ ANT Série E carton 550 30/15 dossier « Joly », rapport de Farfals, 21/12/1921.

⁴⁰ Voir le chapitre 8.

⁴¹ Madeleine G., « La jeune fille et son rôle social », *L'Avenir social*, 02/01/1937, page 1.

⁴² « Les cahiers de la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/03/1949, page 1 ; « À la maison des syndicats », *L'Avenir de la Tunisie*, 29/07-12/08.1950, page 2.

⁴³ Voir les chapitres 5, 6, 7 et 8.

⁴⁴ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui (son fils), Paris, 24/03/2014.

⁴⁵ « Le procès du 6 avril », *L'Avenir de la Tunisie*, 08-21/04/1950, page 1.

Ainsi le parti — et la police par un effet de miroirs — fait des questions relatives aux femmes l'une des seules préoccupations des femmes, comme en métropole, où le privé et les domaines féminins leur sont associés⁴⁶. De ce fait, les femmes apparaissent comme les représentantes de leur sexe. Si ces phénomènes répondent, comme nous le verrons au cours de la thèse, à une stratégie politique, ils rendent compte d'une perception restrictive des rôles que les femmes peuvent endosser, et participent, là encore, à les rendre transparentes⁴⁷. Ces rôles, en outre, sont considérés comme secondaires. Ainsi, à l'occasion de son mariage, *L'Avenir* évoque Soad Abdelkrim, mais aucun détail n'est donné à son propos — alors qu'elle milite activement au sein du PCT, et qu'elle dirige l'une des deux organisations féminines proches de ce dernier⁴⁸ ; son époux Mohamed Jrad est, lui, cité en tant que « membre du bureau politique du Parti et directeur d'*Et-Taliaa*⁴⁹ »⁵⁰. Ce traitement particulier témoigne de la valeur accordée aux positions au sein du mouvement communiste, et du fait que les organisations annexes restent secondaires pour l'appareil du parti — les femmes, qui n'occupent que rarement des postes décisionnaires en dehors d'organisations féminines de ce type, demeurent très généralement en-dehors des instances directrices⁵¹. La réticence de Juliette Bessis à appréhender le militantisme des femmes comme un militantisme irrigué par les positions de genre⁵² rend certes compte de l'im-pensé que représente le genre pour les communistes — et bien que les femmes militent au sein d'organisations féminines — mais signale aussi, peut-être, son refus d'être principalement associée, de nouveau, à la féminité.

B. UNE FÉMINITÉ PAR ESSENCE

1) Des êtres de sentiments

Le parti traduit le genre féminin sous des accents classiques, en faisant des femmes des parangons du pacifisme et des questions sociales, liées entre elles par la fibre maternelle ; il les considère implicitement d'abord comme des êtres dominées par leurs sentiments⁵³. Ce phénomène, qui procède d'un glissement du genre vers les femmes et défend une vision naturaliste de ces dernières, participe du même mécanisme analysé au chapitre 1, à considérer comme une manière de traiter les femmes comme des écarts à la norme⁵⁴. Nous verrons au cours de la thèse que cette stratégie essentialiste peut toutefois être un levier dans leurs parcours et leurs carrières militantes.

⁴⁶ Dominique Loiseau et Geneviève Dermenjian, op. cit., page 103.

⁴⁷ Colette Guillaumin, « De la transparence des femmes... », op. cit., page 54.

⁴⁸ Voir le chapitre 7.

⁴⁹ L'organe de presse du parti en langue arabe.

⁵⁰ « Nos joies », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1949, page 3.

⁵¹ Comme le montre, en particulier, le chapitre 7. Voir le chapitre 1.

⁵² Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁵³ Voir les chapitres 5 et 8.

⁵⁴ Colette Guillaumin, *Sexe, race...*, op. cit., page 10 ; Colette Guillaumin, « Pratique de pouvoir et idée de Nature (2). Le discours de la Nature », *Questions féministes*, n°3, mai 1978, pages 5-28, pages 10-19.

La police, à plusieurs occasions, décrit également des femmes comme dictées par leurs sentiments. En affirmant que Mme Millieux et Marthe Jacquinot ont suivi les opinions de leurs époux, les documents à leur propos font de leur devoir conjugal le fil directeur de leurs gestes en faveur du parti et, donc par extension, font de leur activité politique le résultat de seuls sentiments amoureux. De même, la maigre enquête réalisée à propos de Paulette Martin prétend qu'une réunion est « provoquée » par elle aux seules fins d'obtenir la réintégration de son amant au Parti communiste⁵⁵. Bien que ces mentions directes soient rares, la répétition de procédés équivalents sur le temps long, et l'absence de leur usage pour décrire les comportements d'hommes, permettent d'affirmer qu'ils contiennent des stéréotypes⁵⁶ qui affilient les femmes à l'affect, aux émotions, c'est-à-dire à la nature, et non à la raison — et, intrinsèquement, à l'intuition, à l'illogisme, ainsi qu'à des valeurs associées à la fonction procréatrice et maternelle, pensée comme instinctive⁵⁷.

Qu'ils apparaissent à plusieurs reprises au sein de notes rédigées sans recul ni réflexion informe alors quant à leur reconduite par les documents de police et, ainsi, informe sur une partie du « sens commun » sur lequel se fondent les agents de la Sûreté. Les documents de la police étant à la fois producteurs et reflets des réalités sociales, ils signalent que ces stéréotypes participent à la structuration des rapports sociaux⁵⁸, comme en rend compte la stratégie communiste mise en place à différentes époques. Des sources imprimées aux origines et aux visées variées témoignent de la dimension courante de cette perception — qui, prenant appui sur le système sexe-genre, est en cours dans nombre de sociétés⁵⁹ —, dont voici quelques exemples. En 1919, *La Tunisie martyre*, pamphlet d'un groupe nationaliste tunisien sur lequel nous reviendrons au chapitre 3, considère les jeunes femmes comme des « natures délicates », « aisément impressionnables » dont la « sensibilité » risque d'être facilement empoisonnée⁶⁰. À la fin des années 1930, la presse réactionnaire décrit les opinions de Roberte Bigiaoui, alors socialiste et à la tête par intérim de l'union locale de la CGT, comme des « désirs » et sa pugnacité comme des « colères »⁶¹. Elle l'estime être « vibrante

⁵⁵ CADN 1TU/701/2/183, dossier « Paulette Martin », note de l'inspecteur Trivie, 20/08/1930, et note du commissaire divisionnaire, 21/08/1930.

⁵⁶ Erwing Goffman, *L'arrangement des sexes*, La Dispute, Paris, 2002 [1977], page 51.

⁵⁷ Damien Boquet et Didier Lett, « Les émotions à l'épreuve du genre », *Clio*, 2018/1 (n°47), pages 7-22, page 8 ; Nicole-Claude Mathieu, op. cit., pages 43-61.

⁵⁸ Emmanuel Blanchard et Joël Glasman, « Introduction générale. Le maintien de l'ordre dans l'empire français : une historiographie émergente », Jean-Pierre Bat et Nicolas Courtin (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIXe-XXe siècles*, PUR, Rennes, 2012, pages 11-41, page 34.

⁵⁹ Françoise Héritier, *Masculin/Féminin. Tome I : La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris, 2012 [1996], pages 205-208 ; Nicole-Claude Mathieu, « Homme-culture et femme-nature ? », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 1973, 13-3, pages 101-113 ; Colette Guillaumin, « Pratique de pouvoir... », op. cit., pages 20-24 ; Erwing Goffman, op. cit., pages 44-51 ; Mrinalini Sinha, « Refashioning Mother India : Feminism and Nationalism in Late-Colonial India », *Feminist Studies*, vol. 26, fall 2000, n°3, pages 623-645 ; Elizabeth Thompson, « Le mouvement féminin et l'essor de l'État-providence colonial en Syrie (1920-1946) », *Clio*, 33/2011 [en ligne] ; Yannick Ripa, « De l'ordre naturel des sexes à la nature des femmes », *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe* [en ligne], 2016 ; voir l'intégralité de *Clio*, 2018/1 (n°47).

⁶⁰ Abdelaziz Tha'âlbi, *La Tunisie martyre*, Dar al-Gharb al-Islami, Tunis, 1985 [1919], pages 54-55.

⁶¹ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », « Les colères de la Pasionaria », coupure de *La Presse*, 13/07/1938.

d'esprit guerrier et de mystique de lutte de classes »⁶², « nerveuse »⁶³, et la surnomme « la Pasionaria »⁶⁴, non en hommage à la fameuse militante communiste Dolores Ibárruri (1895-1989), mais pour mettre en exergue la dimension émotionnelle de son engagement⁶⁵. Ces journaux, soigneusement découpés et au nombre des documents que la Sûreté rangent dans ses dossiers, irriguent à n'en pas douter la perception qu'ont les agents de Roberte Bigiaoui⁶⁶. Par ailleurs, des années 1930 aux années 1980, les organisations féminines de toutes les tendances, en Tunisie, fondent leurs activités sur des préoccupations sociales et caritatives⁶⁷. Ainsi, bien que ces archives signalent une même conception naturaliste des femmes, les ambitions diffèrent et, alors que les organisations féminines, les communistes et les nationalistes tâchent de valoriser les femmes pour les faire participer à leurs activités ou défendre leurs revendications, la police et la presse conservatrice les disqualifient.

2) Des êtres de pulsion. Disqualification et dénégation de la subjectivité militante⁶⁸

En décrivant les activités de certaines femmes comme les résultats de leurs seules inclinaisons émotionnelles, voire passionnelles, les policiers réduisent et tempèrent la dimension politique de leurs gestes⁶⁹. En étant souvent désignées par le procédé du génitif social, elles sont intrinsèquement décrites comme étant assujetties à des hommes, et non maîtresses de leurs décisions⁷⁰. La configuration d'une femme aidante et davantage investie en raison de son attachement amoureux, certes envisageable, est ici simplifiée : de la même manière que les archives judiciaires étudiées par l'historienne Odile Goerg, les documents

⁶² Je souligne. CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », Francis Mury, « Une femme régente l'union locale des syndicats tunisiens », coupure de *La Presse*, 20/07/1938.

⁶³ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », coupure de *Le Cri de Tunis*, 26/08/1938.

⁶⁴ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », « Les colères de la Pasionaria », coupure de *La Presse*, 13/07/1938, « Le départ de notre Pasionaria ! », coupure de *La Presse*, 03/08/1938, et coupure de *Le Cri de Tunis*, 26/08/1938.

⁶⁵ Voir, à propos de la persistance de ce stéréotype à l'époque contemporaine, Henri Boyer et Tetiana Kotsyuba Ugryn, « Pasionaria. Du mythe au stéréotype... en passant par les médias », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 98/2012. Le pseudonyme « Pasionaria » traduit aussi la place que prend cette représentation du féminin dans la façon dont est considérée la militante basque espagnole. Dolores Ibárruri mobilise d'ailleurs souvent le registre maternel pour appeler les femmes à participer à la lutte, comme le montre Mónica Moreno-Seco, « Parti communiste et féminisme. De l'antifascisme à la transition démocratique en Espagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2/2015, n° 126, pages 133-146.

⁶⁶ Ce mythe, aussi employé en métropole des années plus tard, demeure tenace sur le temps long, comme le montre Fanny Bugnon, *Les « amazones de la terreur ». Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe*, Payot & Rivages, Paris, 2015, page 137.

⁶⁷ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 25-208. Voir les chapitres 5, 6, 7 et 8.

⁶⁸ Bien que les notes de police analysées ci-dessous s'échelonnent de 1921 à 1946 seulement, il n'y a pas à conclure que les stéréotypes à propos des femmes cessent après 1946, puisque tous les documents policiers, excepté celui daté de cette année-ci, proviennent de dossiers personnels — le classement des dossiers du CADN postérieurs à 1943 permettrait, probablement, d'augmenter la liste. En outre, ces exemples ne peuvent être tenus pour anecdotiques, puisque leur existence sur le temps long indique un continuum dans les représentations qui sous-tendent la description de femmes, et puisque des phénomènes équivalents sont employés par la presse.

⁶⁹ Fanny Bugnon, op. cit., pages 82-83.

⁷⁰ Fanny Bugnon, op. cit., pages 81-84.

policiers privent les femmes de leur capacité à défendre des opinions⁷¹. Il n'est pas étonnant que la Sûreté tâche de disqualifier les militant-e-s observé-e-s, mais aucun mécanisme de cet ordre n'est employé pour un homme. La presse fait de même : en se moquant de Roberte Bigiaoui, elle utilise le registre émotionnel pour déconsidérer son engagement et ses prises de position, et ce à une époque où elle endosse un rôle d'ampleur à la CGT. La dimension politique de leurs gestes individuels est abaissée, déconsidérée par l'emploi du registre émotionnel, de la même manière qu'elle sert à minimiser, par exemple, les activistes de la Commune de Paris⁷², l'investissement des femmes en faveur des indépendantistes algérienne-s en métropole⁷³ et des militantes de la gauche révolutionnaire française dans les années 1970⁷⁴.

Plus précisément, dans ces cas-là, les femmes sont circonscrites à leurs corps sexués, vecteurs des émotions qui dicteraient leurs comportements. Dans les années 1920, la police perçoit les femmes proches de la SFIC comme agitées et démonstratives : Mme Vallet est une communiste « exaltée »⁷⁵ ; pire, Mme Barrau « ne cessait [...] de montrer ostensiblement son mouchoir brodé de rouge et d'étaler sa poitrine qu'elle avait décoré [sic] de la médaille de Lénine »⁷⁶. Ces notes décrivent les femmes comme des êtres de pulsion ne pouvant s'empêcher d'afficher leurs sentiments politiques dans l'espace public, affichage qui, dans le cas de Mme Barrau, se fait les seins dardés en avant, selon une interprétation sexualisant son corps et hystérisant son comportement⁷⁷. Pour la police, ce sont également des sentiments politiques que Paulette Martin diffuserait par le biais d'une « propagande des plus acharnées » réalisée par une sexualité quasi-nymphomane⁷⁸. Si les communistes, dans leurs publications, n'évoquent jamais ce genre de sujets, des militants de cette période ont confié à Habib Kazdaghli se souvenir de Paulette Martin comme d'une source de jalousie⁷⁹. Plutôt que de se remémorer ses activités militantes, pourtant suggérées par cette affaire⁸⁰, les hommes du parti, comme la police, se focalisent sur son attitude et sur son enveloppe corporelle. De ce fait, transparait, de ces souvenirs, une acception quotidienne classique du genre féminin, alors associé à la compétition, à la sexualité, à la beauté, etc., et non à l'action politique. Il est à noter que les relations sexuelles ou amoureuses entre les militant-e-s préoccupent sans doute la direction du groupe communiste, bien que le détail de cette préoccupation ne puisse être

⁷¹ Odile Goerg, « Femmes adultères, hommes voleurs ? La 'justice indigène' en Guinée », *Cahiers d'Etudes africaines*, 187-188/2007 [en ligne].

⁷² Dominique Lagorgette, « La ou les pétroleuses... », art. cit.

⁷³ Charlotte Gobin, op. cit., page 362.

⁷⁴ Fanny Bugnon, op. cit., page 148.

⁷⁵ ANT Série E 550 30/15, dossier « Vallet », note, 03/03/1922.

⁷⁶ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Barrau », note, 20/03/1922.

⁷⁷ Dominique Lagorgette, « La violence des femmes... », op. cit., page 483.

⁷⁸ CADN 1TU/701/2/183, dossier « Paulette Martin », note de l'inspecteur Trivie, 20/08/1930. L'inspecteur y écrit : « la plupart de ceux qui fréquentent [Paulette Martin] et qui la suivent le font avec l'espoir d'obtenir ses faveurs... qu'elle prodiguerait d'ailleurs assez facilement, paraît-il ».

⁷⁹ Courriel de Habib Kazdaghli,

⁸⁰ Voir le chapitre 5.

analysé que pour la période 1943-1963⁸¹. La presse de droite, elle aussi, se focalise sur le corps de Roberte Bigiaoui, sa « bouche rose » et sa blondeur⁸². Elle y apparaît comme une « élégante silhouette »⁸³ dont la féminité est rappelée de façon désobligeante par la formule la qualifiant d' « agitatrice en jupon »⁸⁴. Ces articles acharnés hystéricisent eux aussi l'attitude de cette militante qui, « trop emballée », « toute vibrante », « agitée » et « ardente », pousse des « cris aigus et acides » ou fait entendre des « gémissements et des imprécations »⁸⁵. Le sous-entendu sexuel n'est jamais loin ; la syndicaliste « manie la cravache avec ardeur sinon avec adresse » pour répondre à son « courroux sadique »⁸⁶. L'inquiétude est relative à l'« influence inexplicable » exercée par cette femme, et à son métier, professeure, potentiel canal de propagande⁸⁷. Si, comme vu au précédent chapitre, la Sûreté piste toute trace de l'adhésion au communisme, jusqu'aux attitudes et aux émotions, aucun fait de langage associant un individu à son corps ne décrit un homme : dans l'état actuel des recherches menées, lorsque le corps paraît, il est féminin⁸⁸. Qu'elles ne parviennent pas à contrôler leurs affects, comme Mme Barrau, ou qu'elles s'en servent, comme Paulette Martin, elles sont soumises à leurs émotions, à leurs pulsions et à leurs corps.

Des archives de police transparaissent aussi des jugements moraux dépréciateurs mettant en exergue le caractère déviant du fait de se montrer en public — comme Mme Barrau — ou de fréquenter des hommes⁸⁹. Paulette Martin est décrite comme une tentatrice stratège, selon un poncif que l'on retrouve, en métropole, de la fin du XIXe siècle aux années 1970⁹⁰. L'absence de sa mention dans les notes courantes et la minceur de son dossier personnel, adjointes aux allégations à son propos, dressent le portrait négatif d'une femme seulement animée par le calcul, la séduction — voire la nymphomanie —, usant de ses charmes pour le compte de son parti, dont la force de persuasion dépendrait strictement de son

⁸¹ Voir le chapitre 8.

⁸² CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », coupure de *La Tunisie française*, 19/08/1937, « Les colères de la Pasionaria », coupure de *La Presse*, 13/06/1938, « Le départ de notre Pasionaria ! », coupure de *La Presse*, 03/08/1938, coupure de *Le Cri de Tunis*, 26/08/1938 et Bobette, « C'est nous qu'on commande ! Mme Bigiaoui et les soldats », coupure de *La Presse*, 01/09/1938.

⁸³ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », coupure de *La Tunisie française*, 19/08/1937.

⁸⁴ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », Francis Mury, « Une femme régente l'union locale des syndicats tunisiens », coupure de *La Presse*, 20/07/1938, coupure de *Le Progrès de Tunis*, 24/11/1938.

⁸⁵ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », « Les colères de la Pasionaria », coupure de *La Presse*, 13/06/1938, Francis Mury, « Une femme régente l'union locale des syndicats tunisiens », coupure de *La Presse*, 20/07/1938, « Le départ de notre Pasionaria ! », coupure de *La Presse*, 03/08/1938, Bobette, « C'est nous qu'on commande ! Mme Bigiaoui et les soldats », coupure de *La Presse*, 01/09/1938.

⁸⁶ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », « Les colères de la Pasionaria », coupure de *La Presse*, 13/06/1938.

⁸⁷ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », Francis Mury, « Une femme régente l'union locale des syndicats tunisiens », coupure de *La Presse*, 20/07/1938 ; voir aussi le chapitre 1.

⁸⁸ Cette piste nécessiterait, pour être amenée plus avant, de procéder à un dépouillement de l'ensemble des dossiers personnels de militant-e-s communistes, qui n'a pu être fait dans le cadre de cette thèse où, bien qu'un nombre certain de dossiers d'hommes aient été dépouillés, les dossiers relatifs aux femmes ont été privilégiés.

⁸⁹ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser'. Les militantes communistes algériennes entre assignations sexuées et subversion des rôles de genre (1944-1965) », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne] ; Emmanuel Blanchard et Joël Glasman, op. cit., page 34 ; Charlotte Gobin, op. cit., pages 252-259.

⁹⁰ Fanny Bugnon, op. cit., page 145 ; Dominique Lagorgette, « La violence des femmes... », op. cit., page 476.

corps et de ses appétences à la luxure, exactement comme le remarque Fanny Bugnon dans un cas tout différent⁹¹. Seize ans plus tard, une dénommée « Gladys » utiliserait également son corps par intérêt politique dans un contexte où le parti communiste voit son audience grandir depuis la fin de la guerre, et où la Sûreté s'intéresse à la progression de l'UFT et de l'UJFT⁹² :

La juive dite Gladys l'une des meneuses du parti vient fréquemment [...]. La Gladys qui a un fils de six ans et pas de mari a ses grandes et ses petites entrées dans le bureau de Mr. Chedly [un *cheikh* de la localité] où elle demeure fort longtemps, au grand dam des visiteurs qui font indéfiniment antichambre. Par lui elle obtient autorisation, bons, semoule, huile, etc.⁹³.

L'attention portée à cette femme répond probablement à l'inquiétude de voir le communisme toucher les milieux beylicaux, très implantés dans la région de Hammam-Lif dont il est question, et *a fortiori* à une époque où le PCT soutient le retour du bey Moncef⁹⁴, destitué par la Résidence générale en mai 1943⁹⁵. Cette militante fait les frais d'un traitement descriptif juxtaposant une assignation de race et un jugement à l'encontre de ses agissements, proféré aux détours de sous-entendus sexuels. Le qualificatif « juive » vise peut-être à apporter un maximum d'informations à propos d'une femme que le rédacteur de la note ne peut identifier, comme le suppose le premier chapitre ; cela étant, associé à son prénom et à l'article « la », qui donne à sa désignation une connotation péjorative, il acquiert une dimension négative et stigmatisante. Les informations relatives à son fils et à son célibat peuvent également être données afin de la cerner, mais sont parties prenantes de la tonalité méprisante de la note qui, sous couvert de lister des détails informatifs, exprime un moralisme larvé et un probable antisémitisme — peut-être corollaire de pratiques vichystes encore en cours, comme en Algérie⁹⁶. Qu'elle que soit la source des informations à propos de « Gladys » et de Paulette Martin, peut-être obtenues par un agent peu renseigné ou par un informateur jaloux, le crédit que leur porte la Sûreté renseigne quant à une interprétation de leurs activités sous l'unique angle de la luxure, quant à une focalisation sur leurs corps, et quant à une perception de ceux-ci comme sexualisés et porteurs d'une féminité dangereuse. Leur sexualité est lue comme incontrôlable et source d'un désordre potentiel. Ces corps féminins, puisqu'ils sont les canaux de sentiments que la Sûreté tâche d'endiguer, deviennent objets de suspicion, en tant que potentiels transmetteurs du désordre politique et sexuel.

Toutefois, la Sûreté réduit les activités de ces femmes à des affaires de mœurs. L'ensemble des procédés décrits dépolitise leurs activités : ces discours, tout en reconnaissant une portée dangereuse à leurs gestes et à leurs paroles, les neutralisent politiquement — et

⁹¹ Fanny Bugnon, op. cit., pages 81-104.

⁹² Voir le chapitre 7.

⁹³ CADN 1TU/1/V/2782 et 2783, note, 09/12/1946.

⁹⁴ SHD 2H224, article de Ali Djerad censuré, devant paraître dans *L'Avenir de la Tunisie* du 03/08/1946 ; CADN 1TU/1/V/2784, note, 22/02/1947.

⁹⁵ Grégoire Madjarian, *La question coloniale et la politique du Parti communiste français, 1944-1947. Crise de l'impérialisme colonial et mouvement ouvrier*, François Maspero, Paris, 1977, page 77.

⁹⁶ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe...' », op. cit.

homogénéise un groupe « femmes », puisqu'elles seraient traversées des mêmes tendances stéréotypées sur le temps long. Cette démarche répond sans doute au souhait policier de les contrôler ; dans tous les cas, cette neutralisation par le genre leur refuse une position de sujet politique, et rend compte, alors, des normes sexuées appliquées aux femmes investies en faveur d'activités considérées comme subversives — et, de ce fait, de la dimension transgressive de leur engagement⁹⁷.

Comme l'ont mis en évidence Arlette Farge et Michelle Perrot dans le cas d'autres types d'archives produites par le pouvoir, les archives du renseignement en Tunisie, bien qu'elles fassent partie des rares documents officiels où des femmes sont mentionnées⁹⁸, sont sexuellement dissymétriques⁹⁹. Les communistes, de leur côté, négligent les femmes ou, tout en valorisant des activités de militant-e-s, associent les gestes présentés comme féminins à des femmes qui, ainsi, sont uniquement perçues comme tributaires de leur genre.

Les militantes sont perçues au travers d'un biais androcentré reproduisant la division sexuelle des tâches¹⁰⁰ et allant jusqu'à, parfois, sombrer dans le stéréotype. Pour dépasser cette perception les réduisant à leur genre et les associant à une catégorie englobante peu à même de restituer leurs singularités et la dimension militante de leurs parcours, la seconde partie de ce chapitre présente un portrait collectif, résultat de l'articulation entre les différentes sources disponibles et de l'importance accordée à leurs gestes, perçus comme autant de traces de leurs engagements et de leurs intentions.

II Portrait de groupe de marginales (1). Des minoritaires au parti, une cohorte diversifiée

Considérer les femmes étudiées comme des militantes permet de répondre à l'ambition d'aller au-delà des réductions au genre de beaucoup d'archives du parti, les allégations et le défaitisme de la police¹⁰¹, afin de restituer leurs gestes, et leurs paroles assourdies¹⁰². Pour ce faire, les sources dont il a principalement été question jusqu'alors sont analysées de façon à en extraire les activités, même très ponctuelles, des femmes étudiées, et à leur conférer toute leur

⁹⁷ Fanny Bugnon, op. cit., page 145 ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser...' », op. cit. ; Charlotte Gobin, op. cit., pages 361-362.

⁹⁸ Voir le chapitre 1.

⁹⁹ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Éditions du Seuil, Paris, 1989, page 42 ; Michelle Perrot, « Faire l'histoire des femmes : bilan d'une expérience », Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris, 2001, pages 229-244, page 231 ; Michelle Perrot, « Avant-propos. Le silence des sources », Françoise Blum (dir.), *Genre de l'archive. Constitution et transmission des mémoires militantes*, Collectif des centres de documentation en histoire, Paris, 2017, pages 5-9.

¹⁰⁰ Françoise Héritier, op. cit., pages 208-209.

¹⁰¹ Romain Ducoulombier, « De la minorité de gauche au premier communisme français : construire l'histoire et les archives de la scission de Tours », *Archives et communisme(s) : l'avant-guerre (1919-1943)*, Publication des Archives nationales, 2016 [en ligne].

¹⁰² Gayatri Chakravorty Spivak, « Can the Subaltern Speak ? », Cary Nelson, Lawrence Grossberg (ed.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, 1988, pages 271-313 ; Anne Castaing, « Penser la différence : du féminisme et de la postcoloniale », *Le Carreau de la Bulac* [en ligne], 10 octobre 2013.

importance. Les informations qui en sont tirées sont, aussi, articulées aux entretiens menés et aux témoignages publiés qui, eux, en tant que récits de soi, rendent compte de l'intention des militantes et de leur conscience d'elles-mêmes en tant qu'engagées politiques¹⁰³. Cette démarche, méthode employée pour l'ensemble de cette thèse, sert ici précisément d'outil pour esquisser un portrait de groupe. Loin de dresser une typologie, elle cherche à dépasser la seule catégorie « femmes » pour souligner et les ressemblances, et les singularités des trajectoires des militantes.

Résultat synthétique de l'analyse des informations classées dans la base de données¹⁰⁴, ce portrait collectif en deux volets (II et III) restitue les parcours dans le champ pluriel du collectif militant, de la population en général, et de la part féminine de cette dernière. Plusieurs informations n'ont cependant pas pu être transformées en variables, comme les raisons d'engagement, difficilement décelables et seulement connues pour quelques militantes, l'âge au moment de l'entrée au parti, les relations entre les militant-e-s, les réseaux constitués et la durée d'engagement. On ne trouve, en outre, qu'une esquisse des origines familiales et du détail des conditions de vie appréhendées au travers de leur niveau d'instruction, des professions qu'elles exercent et de la situation professionnelle de certains de leurs époux. Aussi, les différents espaces de militantisme, qui ne sont pas non plus énoncés ici, impliquent d'être restitués dans leur contexte. Ces informations complètes, lorsqu'elles sont disponibles ou donnent lieu à être interprétées, font parties des analyses proposées par les chapitres suivants.

Les informations présentées dans cette seconde partie mettent en exergue la position marginale des militantes au sein du parti, d'une part, et, d'autre part, par rapport au reste de la société. Le premier point se concentre sur l'échelon du parti et fait état du caractère minoritaire du nombre de femmes en son sein et de la faiblesse de leurs attributions. Le second analyse leurs positions sociales à partir de leurs assignations juridico-ethnico- raciales pour déterminer si la cohorte étudiée diffère de la population, à l'image de ce qu'ont défendu Mustapha Kraïem et Hassine Raouf Hamza pour l'ensemble du parti communiste¹⁰⁵. La troisième grande partie (III), corrélée à cette seconde grande partie (II), tâche pour sa part de situer socialement les militantes. L'ensemble de ce portrait de groupe souligne l'éloignement de ces femmes d'avec la majorité de la population féminine de Tunisie, les tendances historiques qui réunissent beaucoup des parcours de cette cohorte étendue dans le temps, et esquisse les singularités de chaque trajectoire.

¹⁰³ Sylvie Vaan de Castele-Schweitzer et Danièle Voldman, « Les sources orales pour l'histoire des femmes », Michelle Perrot (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Rivages, Paris-Marseille, 1984, pages 59-70 ; Danièle Voldman, « Définitions et usages », *Cahier de l'IHTP*, n°21, 1992 [en ligne] ; Jacques Guilhaumou, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 25-34. Voir l'introduction.

¹⁰⁴ Voir annexe I.

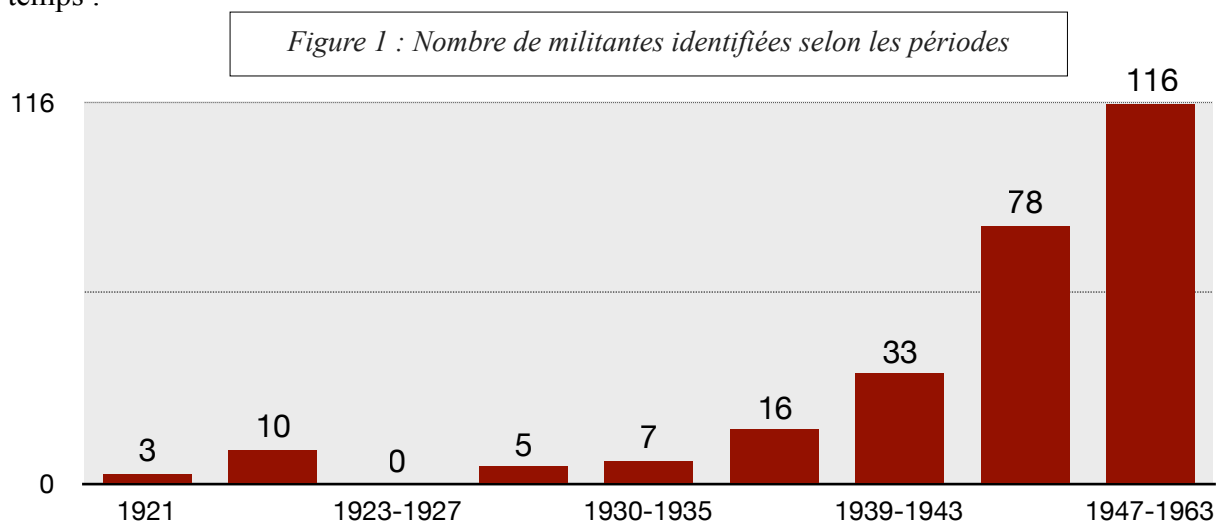
¹⁰⁵ Mustapha Kraïem, op. cit., pages 48-50 ; Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 92-101 et 294-296.

1. Les femmes, les minoritaires du parti

A. UNE MINORITÉ NUMÉRIQUE... EN EXPANSION

Les recherches accomplies dans le cadre de cette thèse ont permis d'identifier 183 femmes qui ont été à un moment ou un autre militantes communistes en Tunisie. Pour évaluer leur répartition dans le temps, les dates ou périodes durant lesquelles des femmes apparaissent dans les sources consultées ont été retenues pour réaliser la figure ci-dessous (fig.), sans qu'il soit toutefois possible d'évaluer systématiquement le nombre d'années passées au sein du parti communiste. Les chiffres donnés par cette figure, par ailleurs, correspondent bien aux militantes qui ont été identifiées et ne représentent sans doute pas la réalité des effectifs : en 1937, ainsi, si seules quinze femmes ont été identifiées, entre soixante et quatre-vingts sont adhérentes d'une organisation de jeunesse féminine liée au PCT, sans qu'il ne soit possible de déterminer si toutes adhèrent au parti — leur jeune âge, notamment, les contraint d'adhérer plutôt à cette organisation de jeunesse¹⁰⁶. De même, en mai 1948, une militante affirme, lors d'une réunion, que 250 femmes tunisiennes sont membres du PCT¹⁰⁷, dont font aussi partie au moins trente-trois femmes non identifiées entre juillet 1949 et janvier 1956¹⁰⁸. Si le nombre des parcours relevés n'est sans doute pas à l'image du nombre de femmes réellement engagées, le fait de pouvoir identifier des femmes rend bien compte de la présence des militantes. Le petit nombre de ces parcours signale la difficulté à réunir des informations sur les communistes, et particulièrement sur les femmes. Ainsi ces chiffres donnent, non un ordre de grandeur, mais une estimation.

On observe notamment une augmentation du nombre de femmes au fur et à mesure du temps :



¹⁰⁶ Voir le chapitre 5.

¹⁰⁷ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

¹⁰⁸ « La vie de notre parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-31/07/1949, page 3 ; « La vie de notre parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 28/01-10/02/1950, page 3 ; « Les adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/04-05/05/1950, page 2 ; « 120 nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/01/1951, page 2 ; « De nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 31/03-06/04/1951 ; « 136 nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 07-13/04/1951, page 3 ; « 23 adhésions recueillies cette semaine » *L'Avenir de la Tunisie*, 21-27/04/1951, page 3 ; « Les adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 12-19/05/1951, page 2 ; Encart, *L'Avenir de la Tunisie*, 21-28/06/1951, page 2 ; « De nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 19-26/01/1956, page 1.

Par souci de clarté et en raison de son imprécision et de sa dimension lacunaire, le nombre total de communistes n'apparaît pas sur cette figure. Les quelques données chiffrées disponibles permettent néanmoins de souligner, dans l'état actuel des connaissances, le caractère minoritaire de la présence des femmes. En 1922, le parti compte entre 186 et 200 adhérent-e-s¹⁰⁹ ; en 1928, d'après le représentant du PCF en Tunisie, le parti réunit 156 membres¹¹⁰ ; deux ans plus tard, en raison de la répression, le nombre d'adhérent-e-s a considérablement baissé et en réunit une dizaine ou une quinzaine¹¹¹ — et, à cette date précise, seules quatre femmes émergent des archives, avant que trois autres n'y apparaissent pour la période 1930-1935¹¹². En 1937, fort des succès qu'il recueille pendant le Front populaire, le PCT rassemble entre 350 membres d'après le PCF¹¹³, 600 selon la Sûreté¹¹⁴, et 800 d'après d'autres informations policières¹¹⁵ ; ses effectifs diminuent de nouveau durant la guerre, alors que les communistes sont traqué-e-s par les autorités ; environ quatre-vingt-dix personnes maintiennent les activités du parti illégal¹¹⁶. L'après-guerre ouvre une période de succès sans-présent au parti : entre la fin de l'année 1943 et 1944, la police suppose qu'il compte de 2570¹¹⁷ à 2670¹¹⁸ membres, tandis que Hassine Raouf Hamza évaluent leur nombre, en 1945, entre 2000 et 2500¹¹⁹ ; entre 1948 et 1949, 3000 personnes, selon le PCT, y sont inscrit-e-s¹²⁰ ; en 1950, une enquête policière estime à 3728 le nombre d'adhérent-e-s, un chiffre que Mustapha Kraiem affirme être excessif, au contraire de celui obtenu par deux autres enquêtes réalisées entre 1952 et 1953, selon lesquelles 1500 cartes d'adhésion environ auraient été placées¹²¹ ; en juin 1952, pourtant, la Sûreté suppose que le PCT réunit entre 3000 et 4000 membres, une évaluation qu'elle considère elle-même comme imprécise et

¹⁰⁹ Leila Ben Temime, *La Fédération communiste de Tunisie : 1921-1922. Un effort précoce de tunisification*, Mémoire d'histoire dirigé par Madeleine Rebérioux, Université Paris 8, 1976, page 13 ; CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, s.d., mars, avril ou mai 1922 (déduction).

¹¹⁰ Mustapha Kraiem, op. cit., page 120.

¹¹¹ AN F/7/14981, rapport, 09/07/1930.

¹¹² Voir le chapitre 5.

¹¹³ Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs tunisiens dans l'anticolonialisme 1919-1956 », *Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie, Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999, pages 217-238, page 232.

¹¹⁴ CADN 1TU/701/2/28, dossier « Eugène Bessis », note du commissaire spécial au Directeur de la Sûreté, 15/02/1937.

¹¹⁵ Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier en Tunisie. Crises et mutations (1931-1939)*, Éditions du CNRS, Paris, 1978, page 74.

¹¹⁶ Paul Sebag, op. cit., page 155.

¹¹⁷ CADN 1TU/1/V/2780-2781, rapport, novembre-décembre 1943.

¹¹⁸ AN AG/3(1)/284, rapport sur l'activité du PCT entre septembre 1943 et mai 1944, 28/05/1944.

¹¹⁹ Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme en Tunisie de la « libération » à l'indépendance (1943-1956)*, Université de Tunis I, Tunis, 1994, page 82.

¹²⁰ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

¹²¹ Mustapha Kraiem, *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale*, Institut supérieur du Mouvement national, Tunis, 1997, pages 340-343.

excessive¹²². Par la suite, le parti connaît une nouvelle vague de répression ; la police ne s'intéresse plus au détail des effectifs d'un parti décapité. Il est remarquable que l'augmentation du nombre de femmes suit la croissance que connaissent les effectifs du PCT jusqu'en 1947-1948. Malgré l'imprécision des données obtenues, on observe que le nombre de femmes continue d'augmenter après 1947, alors que les effectifs du PCT stagnent voire décroissent à partir de cette période¹²³ — les nouvelles recrues féminines n'ont certainement pas toutes adhéré en 1947¹²⁴.

Des militants s'investissent en faveur du communisme sur la quasi-totalité de la période étudiée. Les périodes choisies ne correspondent pas parfaitement aux périodes abordées par chaque chapitre, mais ont été choisies afin de mettre en exergue l'augmentation progressive des femmes. Les dates d'entrée en militantisme n'étant généralement pas connues, les dates de présence parmi les archives et les sources consultées ont été retenues. Des femmes rejoignent ainsi le parti dès sa naissance. Par la suite, les trois premières militantes se trouvent rejointes par sept autres, puis la période comprise entre 1923 et 1927, au contraire, est celle d'une véritable pénurie. Leur nombre remonte entre 1927 et 1929¹²⁵, et particulièrement entre 1930 et 1935 — les militantes sont des personnalités différentes de la période précédente. À partir de 1936 et, surtout, de 1937, les femmes sont désormais plus nombreuses qu'auparavant¹²⁶. La période de la guerre, si elle est le cadre de la complète désorganisation du PCT, fonctionne aussi comme un vecteur d'engagement¹²⁷. Cette augmentation du nombre de militantes à partir de 1937 doit, en partie, à l'accroissement du type de sources disponibles pour documenter la période débutant à la toute fin des années 1930. Ainsi, la possibilité de rencontrer des militantes et des enfants de militantes de cette période confèrent à l'époque comprise entre cette date et 1963 une plus grande densité. Ce type de sources, faisant appel à la mémoire, ne permet cependant pas de dater aussi finement que les notes de police et l'ensemble des archives consultées dans les centres de consultation publique. Seul l'immédiat après-guerre émerge de façon précise — les souvenirs de cette période très marquante étant vifs. La séparation entre 1946 et 1947 a été retenue en raison de la dimension plus lente de l'augmentation des effectifs à partir de cette dernière année, jusqu'à leur baisse à partir de la répression de 1952¹²⁸. Contrairement aux années précédentes, par ailleurs, des militantes engagées depuis la fin des années 1930 apparaissent, dans les sources consultées, sur une période plus étendue et, ce faisant, militent alors sur le temps long. L'existence même de ces sources privées et orales rend compte de l'augmentation du nombre de militantes. En outre, comme nous l'avons évoqué, des militant-e-s de cette période ont rédigé leurs mémoires, en grande partie en raison de leur engagement en faveur de

¹²² CADN 1TU/2/V/790, rapport, 18/06/1952.

¹²³ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 277-317.

¹²⁴ Voir les chapitres 7 et 8.

¹²⁵ Voir le chapitre 4.

¹²⁶ Voir le chapitre 5.

¹²⁷ Voir le chapitre 6.

¹²⁸ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 277-317.

l'antifascisme et durant la Seconde guerre mondiale¹²⁹. Comme nous le verrons au cours de la thèse, les fluctuations du nombre de militant-e-s suivent les différentes périodes de répression du parti. Enfin, le parti communiste s'adresse aux femmes de façon inégale sur l'ensemble de la période considérée, et l'accroissement du nombre de militantes à partir de la fin des années 1930 se fait en parallèle du développement d'une politique qui leur est adressée¹³⁰. Cette tendance participe autant qu'elle est permise par l'augmentation progressive de l'engagement des femmes dans la sphère publique¹³¹ dont nous donnerons quelques raisons par la suite, mais nous verrons, toutefois, qu'elle est remarquable par sa précocité, et par l'activité et le dynamisme dont font preuve les militantes communistes¹³².

B. LE DIFFÉRENTIEL DE GENRE DES ATTRIBUTIONS DE DIRECTION

Minoritaires dans le parti, les femmes sont aussi minoritaires au sein de la hiérarchie du parti. Bien que, comme nous le verrons dans les chapitres suivants, l'organisation du parti connaisse des modifications sur l'ensemble de la période, en fonction de son développement et des moments de répression qu'il connaît, il conserve une forme pyramidale et, donc, un groupe de direction. Celui-ci prend généralement la forme du bureau politique, dont fait partie le secrétariat, instance de direction la plus haute de la hiérarchie. Le bureau, seule instance de direction décisionnaire, est élu par le comité directeur. Ce comité, en tant qu'organe d'une fédération de la SFIC, puis PCF, puis en tant que comité d'un parti à part entière à partir de 1935-1936 ou 1939¹³³, est nommé par l'ensemble des délégué-e-s des régions, sections et cellules. Il chapeaute ces trois échelons, à qui il fait appliquer la politique élaborée par le bureau¹³⁴. Au vu des informations trouvées, seuls les résultats concernant les comités directeurs permettent de dresser un portrait presque complet de la période considérée :

¹²⁹ Paul Sebag, op. cit. ; Maurizio Valenzi, op. cit. ; Nadia Gallico-Spano, op. cit.

¹³⁰ Voir les chapitres 5 à 8.

¹³¹ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 35-60 et 95-127 ; Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1996, pages 69-111 ; voir l'intégralité de l'ouvrage de Habib Kazdaghli (dir.), *Mémoire de femmes. Tunisiennes dans la vie publique*, MC-éditions, Tunis, 1993.

¹³² Voir les chapitres 3 à 6.

¹³³ CADN 1TU/701/306, brochure *Le Parti communiste de Tunisie*, s.d., 12/04/1947 ; Paul Sebag, op. cit., pages 11.

¹³⁴ Annie Kriegel, « Structures d'organisation et mouvement des effectifs du PCF entre les deux guerres », *International Review of Social History*, vol. 11, n°3, 1966, pages 335-361, pages 335-336 ; Parti communiste de Tunisie, *Les formes d'organisation et de travail du Parti*, éditions Liberté, Alger, 1945, pages 8-17 ; Parti communiste Tunisien, *Règlement intérieur du Parti communiste tunisien adopté par le VIème congrès national (29-30-31 décembre 1957)*, pages 3-8.

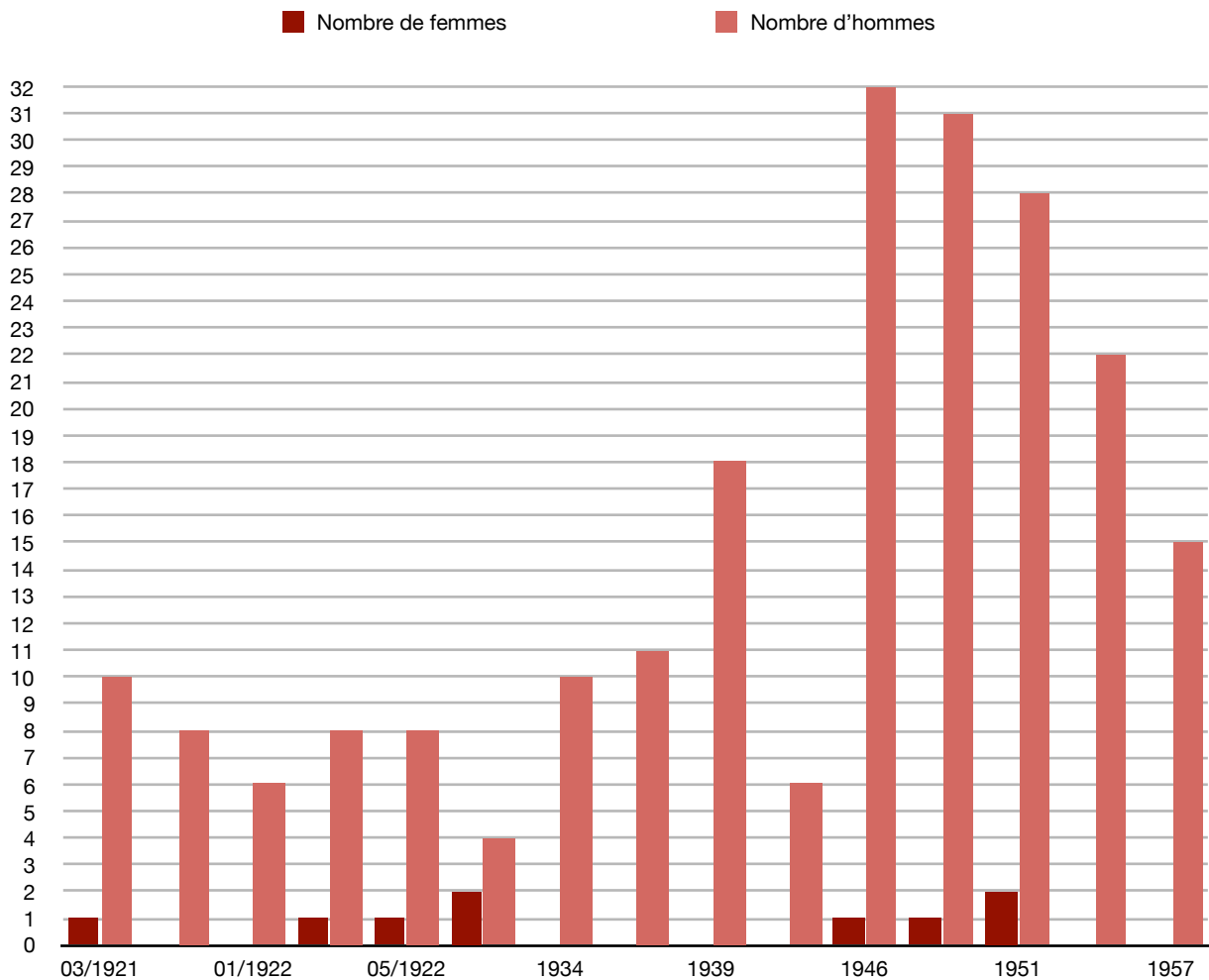


Figure 2 : Composition des comités centraux selon le genre

Au total, sept femmes sont nommées au comité central : Marie Raimbault en mars 1921 et en mai 1922¹³⁵, Eliska Louzon en février 1922, deux femmes non identifiées en 1928¹³⁶, Simone Vaïs quelques mois en 1946, Gladys Adda entre 1948 et 1956, et Cherifa Saadaoui entre 1951 et 1956¹³⁷. Aucune information n'ayant été trouvée à propos du comité central entre 1928 et 1934, et le parti subissant alors une nouvelle répression¹³⁸, on peut supposer que ces organes de direction n'ont pas été constitués formellement. Aussi, bien que son septième congrès ait lieu en 1962, aucune source disponible ne rend compte d'une élection d'un comité central¹³⁹. Par ailleurs la totalité des membres du comité directeur n'est pas toujours connue et, ainsi, pour les années 1928 et 1944, seule la composition des bureaux peut être donnée (indiquée

¹³⁵ Voir le chapitre 3.

¹³⁶ Voir le chapitre 4.

¹³⁷ Voir le chapitre 7.

¹³⁸ Voir les chapitres 4 et 5.

¹³⁹ Daniela Melfa, *Rivoluzionari responsabili. Militanti comunisti in Tunisia (1956-93)*, Carocci editore, Roma, 2019, page 173.

par un (b) sur la figure), ce qui suppose l'inexistence d'un comité central¹⁴⁰. Pour l'année 1939, en outre, si le nombre d'individus du comité est connu¹⁴¹, seuls les six membres de son bureau, tous des hommes, peuvent être identifiés¹⁴² — et, ce faisant, bien que la présence de femme soit peu probable, le doute est permis quant à une part féminine de ce-dit comité directeur¹⁴³. Ainsi, des femmes sont présentes dans la moitié seulement des organes de direction formés identifiés. Leur part est encore plus réduite dans le cas des bureaux et des secrétariats. Cette donnée n'apparaît pas pour des raisons de lisibilité du graphique : Marie Raimbault est membre du premier bureau élu en mars 1921 puis d'un bureau illégal en mai 1922¹⁴⁴, Eliska Louzon y siège en février 1922, et les deux femmes non identifiées en 1928. En février 1922, pour la seule fois de l'histoire du parti communiste entre 1921 et 1963, une femme, Eliska Louzon, est secrétaire et dirige, de ce fait, la Fédération — par intérim¹⁴⁵. Par la suite, plus aucune femme ne siège au secrétariat et, après 1928, plus aucune femme ne siège au bureau¹⁴⁶.

Les femmes composent donc une minorité des membres du comité directeur sur l'ensemble de la période considérée. Leur présence s'y fait systématique entre 1948 et 1956 non compris, soit à une période où jamais autant de femmes n'ont milité au PCT ; cependant, les membres du comité central sont plus nombreuses et nombreux que jamais et, ainsi, la proportion de femmes est plus réduite qu'au cours des périodes précédentes. Les informations manquent toutefois pour déterminer si elles occupent des postes directeurs aux échelons inférieurs sur l'ensemble de la période, et des données ne peuvent être avancées que pour l'année 1948, au cours de laquelle un peu plus de 5% des postes de responsables de cellules et sections sont occupés par des femmes¹⁴⁷. D'après les chiffres du premier graphique, les militantes composent, en outre, moins de 4% de l'ensemble — mais peut-être davantage. Les incertitudes concernant les chiffres empêchent de calculer une proportion fiable de femmes accédant au comité central par rapport au nombre total de femmes. De plus, les résultats exposés ici recouvrent une partie de la réalité seulement, puisque, comme le met en évidence l'introduction, les militantes les plus actives et celles détenant des attributions sont plus visibles que les militantes de base. On peut, alors, supposer que la proportion de militantes ayant accédé au comité directeur au regard de l'ensemble des femmes investies en faveur du communisme est encore plus réduite que celle qui se dégage des deux graphiques ci-dessus, les femmes étant peut-être plus nombreuses que les seules femmes identifiées. Toutefois, la proportion de femmes au sein du comité central, en 1948 — près de 4% — et au sein des échelons inférieurs correspond à peu près à la proportion de militantes identifiées pour la

¹⁴⁰ Voir le chapitre 4.

¹⁴¹ Hassine Raouf Hamza, *op. cit.*, page 97 ; Mustapha Kraiem, *op. cit.*, page 197.

¹⁴² Paul Sebag, *op. cit.*, page 14.

¹⁴³ Voir le chapitre 6.

¹⁴⁴ Voir le chapitre 3.

¹⁴⁵ Voir le chapitre 4.

¹⁴⁶ Voir les chapitres 5 à 7.

¹⁴⁷ Voir le chapitre 7.

période 1947-1963. On remarque, de plus, que pour les années précédentes, la proportion de femmes au sein du comité central dépasse leur proportion parmi les militants. De façon générale, elles y sont plus souvent absentes que présentes. L'irrégularité de leur présence parmi les organes de direction, et le faible nombre de femmes qui y ont accès doit donc aussi à leur faible présence parmi les rangs militants. Toutefois, et alors que l'époque 1936-1944, pourtant marquée, comme nous le verrons, par un militantisme féminin visible, n'est pas celle de l'entrée de femmes au comité central. On remarque néanmoins que la proportion de militantes qui endossent des rôles hiérarchiques est plus importante, au regard de leur nombre total, que les hommes. Mais pourtant, si ce n'est en 1922, et en raison d'une situation exceptionnelle¹⁴⁸, aucune n'entre jamais au secrétariat politique ; la montée dans la hiérarchie supposant un investissement actif, les femmes pâtissent, donc, comme nous le verrons, d'un traitement inégalitaire non précisément explicite, mais qui façonne les pratiques militantes et la distribution des tâches.

Les femmes composent une minorité à deux niveaux à l'échelle du parti. D'une part, elles forment une minorité numérique, mais leur nombre croît au fur et à mesure du temps. De l'autre, seule une poignée d'entre elles occupent des sièges au sein du comité central. Si leur poids y demeure minime, et si leur présence ne suit pas leur augmentation, l'un et l'autre dépassent en proportion le nombre total de militantes identifiées au parti. Les militantes représentent, de plus, une minorité à l'échelle de l'ensemble de la société tunisienne.

2. Les militantes, des reflets imparfaits des populations au prisme de la nationalité et de la race

A. UNE COMPOSITION DIVERSIFIÉE

La nationalité et la race constituent des critères d'identification d'importance inégale tout au long de la période considérée, dans le langage courant et pour l'administration du protectorat, puis de la République tunisienne. La nationalité de 121 femmes est connue sur les 183 femmes identifiées dans le cadre de ces recherches. Deux remarques nécessitent d'être posées. D'une part, les 250 Tunisiennes qui, d'après l'une des militantes cherchant peut-être à glorifier son parti lors d'une réunion, sont membres du PCT en 1948¹⁴⁹, n'ont pas été identifiées et ne sont pas prises en compte. D'autre part, quelques militantes changent de nationalité et apparaissent deux fois, comme les sœurs Gilda et Béatrice Saada, de famille tunisienne naturalisée française, qui prennent la nationalité tunisienne en, respectivement, 1953 et 1956¹⁵⁰. Simone Bellaïche s'engage au PCT lorsqu'elle est Tunisienne, en 1939, et

¹⁴⁸ Voir le chapitre 4.

¹⁴⁹ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

¹⁵⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2015 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

devient Française en 1942 par mariage¹⁵¹ ; Diana Gallico, Italienne, devient Française en épousant Paul Sebag en 1944¹⁵².

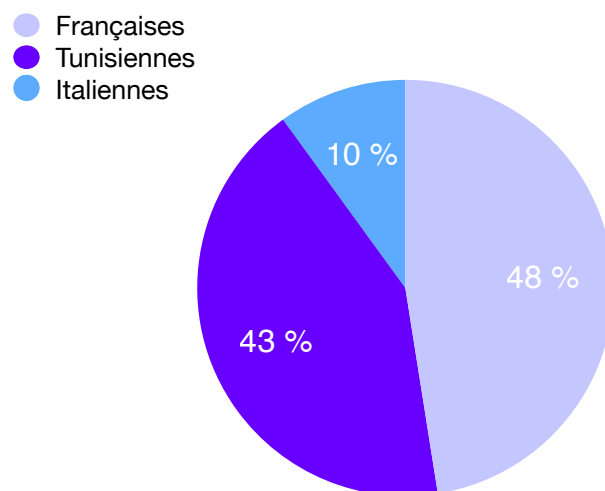


Figure 3 : Composition de la cohorte au prisme de la nationalité (lorsqu'elle est connue)

Cette figure expose trois aspects principaux. La diversité de la composition de la cohorte étudiée est, d'abord, remarquable. Nous verrons toutefois que celle-ci n'est pas valable pour l'ensemble de la période et qu'elle augmente au cours du temps, puis diminue à partir des années 1950, on le verra : avant les années 1937-1938, la très grande majorité des militantes sont Françaises ; à partir de 1939, le parti communiste compte des Tunisiennes en nombre inédit et en expansion et, à partir de 1945, des Tunisiennes assignées musulmanes. Cette diversité fait écho à celle du parti communiste dans son ensemble pour toute la période considérée, bien qu'elle en diffère, des Tunisiens musulmans militant dès 1921 et tout du long de la période¹⁵³. Les chapitres suivants mettent en évidence le caractère exceptionnel de cette diversité au regard des cloisonnements de la société.

En second lieu, ce graphique met en évidence la présence d'Italiennes. Celles-ci militent principalement durant la seconde moitié des années 1930 afin de lutter contre le fascisme et, après 1943, la grande majorité d'entre elles quittent la Tunisie pour l'Italie¹⁵⁴. Toutes sauf une sont nées en Tunisie. Comme annoncé en introduction, la population italienne compose une part si importante de la population dite « européenne » que, depuis l'imposition du protectorat, la France est préoccupée de garantir sa prépondérance vis-à-vis des Italien-ne-

¹⁵¹ Voir le chapitre 6.

¹⁵² Entretien réalisé avec Renée Sebag, Villejuif, 29/02/2016.

¹⁵³ Leila Ben Temime, op. cit., pages 9-15 ; Claude Liauzu, *Passeurs de rives. Changements d'identité dans le Maghreb colonial*, L'Harmattan, Paris, 2000, pages 90-92 ; Mustapha Kraiem, op. cit., Mustapha Kraiem, « Mouvement communiste, question nationale et société coloniale en Tunisie », *Revue d'histoire maghrébine*, n°89-90, vol. 25, mai 1998, pages 107-118, page 114 ; Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 353 ; Sarra Zaïed, *Le langage du nationalisme : partis politiques, discours et mobilisations en Tunisie coloniale (1906-1956)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Olivier Bouquet, Université de Paris, 2020, pages 228-232.

¹⁵⁴ Voir les chapitres 5 et 6.

s, d'abord plus nombreuses et nombreux que ses ressortissant-e-s jusqu'à ce que, en 1931, les proportions s'inversent¹⁵⁵.

En troisième lieu, les Françaises sont majoritaire tandis que les Tunisiennes sont moins nombreuses. Toutes les Françaises ne sont pas originaires de métropole : sur les 57 identifiées, 12 sont nées en métropole et ont migré en Tunisie, alors que 18 sont nées en Tunisie. De plus, la nationalité française a été obtenue par naturalisation dans 11 cas — cinq Tunisiennes israélites, deux Italiennes devenues françaises, et quatre femmes d'origine algérienne, israélites¹⁵⁶, de nationalité française en vertu du décret Crémieux¹⁵⁷. La proportion de Françaises et de Tunisiennes identifiées ne correspond pas à la répartition des populations au prisme de la nationalité. En effet, alors que les militantes françaises sont majoritaires, les Françaises représentent une minorité en Tunisie. En 1921, les Français-e-s sont 54 476 pour 1 937 824 Tunisien-ne-s, sur une totalité de 2 093 939 habitant-e-s¹⁵⁸ : les Français-e-s composent moins de 3% de la population globale, alors que les Tunisien-ne-s en représentent plus de 92%. Bien que le nombre de Français-e-s augmente, ils et elles sont, d'après le recensement de 1936, 108 068 tandis que les Tunisien-ne-s sont chiffré-e-s à 2 395 108¹⁵⁹ — les Français-e-s composent un peu plus de 4%, et les Tunisien-ne-s près de 92% de l'ensemble de la population. À la veille de l'indépendance, en 1956, l'immense majorité des 3 800 000 habitant-e-s est, là encore, tunisienne¹⁶⁰. La proportion de militantes tunisiennes identifiées est donc inférieure à celle des populations. Bien que, jusqu'aux années suivant la guerre, la cohorte étudiée présente des caractéristiques fort différentes de cette réalité démographique, on ne peut réellement conclure, 250 adhérent-e-s tunisiennes n'ayant pu être identifiées, et les Tunisiennes adhérent en nombre bien plus important qu'auparavant après-guerre.

Compte tenu des catégories de race qui séparent les Tunisiennes en deux groupes, et compte tenu du fait que les Tunisiennes soient les plus nombreuses dans l'ensemble de la population féminine en Tunisie, la sous-cohorte des Tunisiennes mérite d'être analysée de près.

B. MUSULMANES ET ISRAÉLITES : UNE PROPORTION DIFFÉRENTE DE CELLE DES POPULATIONS

¹⁵⁵ Henri De Montety, « Les Italiens en Tunisie », *Politique étrangère*, 1937, Volume 2, n°5, pages 409-425, pages 409-411.

¹⁵⁶ CADN 1TU/701/70, PV, 22/11/1939 ; 1TU/1/V/2780-2781, note, 01/10/1943 ; 1TU/1/S/2540, note, 02/08/1951 ; 1TU/2/V/790, note, 13/03/1953 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2015 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016 ; Courriel de Zohra Mejri, 13/01/2016 ; document rédigé par Béatrice Slama, septembre 2015 ; Juliette Bessis, *Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956)*, L'Harmattan, Paris, 1985, pages 109-110.

¹⁵⁷ Emmanuelle Saada, « La loi, le droit et l'indigène », *Droits*, 1/2006 (n° 43) [en ligne].

¹⁵⁸ Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1922, pages 2-3.

¹⁵⁹ Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1939, pages 2-3.

¹⁶⁰ Souad Chater, *La femme tunisienne. Citoyenne ou sujet ?*, Maison tunisienne de l'Édition, Tunis, 1975, page 112.

Si l'ensemble de la population est juridiquement et administrativement divisé en groupes, seules les ressortissant-e-s tunisien-ne-s connaissent une subdivision eu égard à leur appartenance religieuse¹⁶¹. Pour certaines, les catégories auxquelles elles sont assignées sont données par les archives de police, tandis que d'autres résultent d'une analyse à partir des prénoms et des patronymes¹⁶², ou d'informations données par Béatrice Slama¹⁶³. Il n'a pas été possible d'apprécier l'assignation juridico-ethnico- raciale et/ou l'environnement ou l'origine religieuse des autres femmes, si ce n'est celui de Roberte Bigiaoui, de Julia Lebas et de Clelia Barresi, toutes trois de familles d'origine chrétienne — mais, contrairement aux deux autres, Clelia Barresi a été élevée dans une ambiance laïque¹⁶⁴. Comme le reconnaît Béatrice Slama, son investissement dans la cellule du lycée Alaoui, où elle enseignait, et dans une section de la partie européenne de Tunis implique qu'elle ait fréquenté une majorité d'Européennes et d'israélites¹⁶⁵. En revanche Gladys Adda, décédée en 2008 soit avant que ne démarrent les recherches accomplies dans le cadre de cette thèse, arabophone, fréquentait des cellules de femmes musulmanes¹⁶⁶ et aurait, sans doute, eu des informations à ajouter. Une analyse en fonction des statuts ethnico-juridico-religieux connus permet d'avancer les résultats suivants pour les 51 militantes de nationalité tunisienne sur les 121 militantes dont la nationalité est connue :

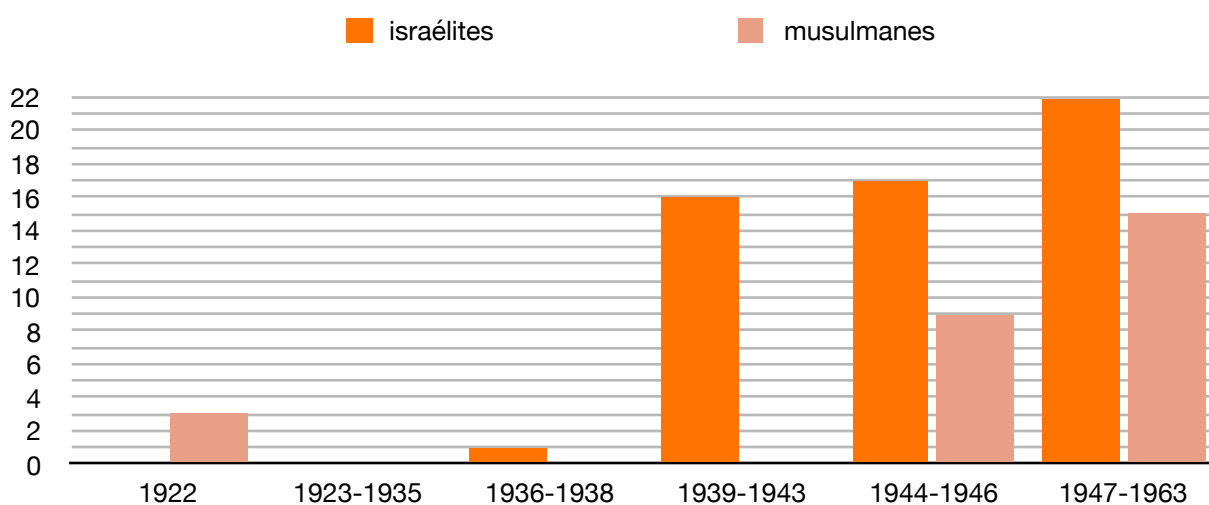


Figure 4 : Composition de la sous-cohorte des Tunisiennes au prisme de la catégorie ethnico-juridico- raciale selon les époques

¹⁶¹ Voir le chapitre 1.

¹⁶² Charles Zarka et Claude Hagège, op. cit. ; Paul Sebag, *Les noms des juifs de Tunisie. Origines et significations*, L'Harmattan, Paris, 2002.

¹⁶³ Document rédigé par Béatrice Slama, septembre 2015 ; tableau des militantes réalisé par mes soins et complété par Béatrice Slama, juin-septembre 2015 ; entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2015, 18/11/2015 et 28/06/2016.

¹⁶⁴ Entretien réalisé avec Claude Nataf, Paris, 18/03/2014 ; entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui (le fils de Roberte Bigiaoui), Paris, 24/03/2014 ; Rim Ladjmi, « Italienne di Tunisi, dette 'Le Tunisine' : destini incrociati, storie di vita e di militanza tra Tunisia, Francia e Italia », Laura Faranda (dir.), *Non più a sud di Lampedusa : Italiani in Tunisia tra passata e presente*, Armando Editore, Roma, 2016, pages 69-83, pages 71-72.

¹⁶⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2015.

¹⁶⁶ ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

Ce graphique illustre l'augmentation totale du nombre de Tunisiennes au fur et à mesure du temps, et le tournant que représente, à cet égard, la période 1939-1943, comme pour l'ensemble des femmes (fig. 1). Des Tunisiennes ne militent pas sur l'ensemble de la période, au contraire des Françaises : trois apparaissent succinctement en 1922, puis une milite en 1936. Leur nombre croît à partir de la Seconde guerre mondiale, et ce jusqu'en 1963. D'abord minoritaires, elles deviennent de plus en plus nombreuses, jusqu'à représenter la moitié des effectifs entre 1947 et 1963 — sur quatre-vingt militantes dont l'autre moitié est composée de Françaises¹⁶⁷.

Ces évaluations permettent d'avancer l'hypothèse d'une plus forte tendance des Tunisiennes à militer à partir de 1939. L'immédiat après-guerre, tournant dans l'augmentation du nombre total de femmes, marque aussi un tournant dans la présence des femmes assignées à la catégorie « musulmanes », comme s'en souviennent les militantes engagées au début des années 1940¹⁶⁸. Les musulmanes, absentes depuis plus de vingt ans dans les rangs du PCT, maintiennent dès lors leur présence, qui se renforce au fur et à mesure du temps. On observe par ailleurs que les israélites sont systématiquement plus nombreuses que les musulmanes, à part à une occasion, en 1922¹⁶⁹. Les militantes de nationalité tunisiennes étudiées sont donc, dans leur très grande majorité, israélites. Leur part diverge de la proportion globale d'israélites parmi la population tunisienne qui, en 1921, en représentent 2,5%, et très légèrement moins en 1936. Les musulman-e-s composent le reste de la population tunisienne, c'est-à-dire 1 889 388 en 1921, et 2 265 750 en 1936¹⁷⁰, soit une très large majorité alors que, en revanche, les musulmanes sont minoritaires dans la cohorte analysée — 20, donc 11% des 183 femmes identifiées.

Avant d'aborder les raisons des modifications de cette cohorte au cours du temps, précisons que la nationalité et les catégories ethno-juridico-religieuses ne donnent pas entièrement la réalité des vécus et des trajectoires des militantes. Si le détail des origines sociales est donné par la thèse lorsqu'il est connu, il paraît nécessaire de poser ici des précisions concernant la judaïcité, puisque, de façon générale, beaucoup de femmes issues de familles israélites militent au sein du parti communiste. Les militantes israélites de toute nationalité sont en effet au moins 64 sur les 183 femmes identifiées, soit 35%, contre un peu plus de 11% de militantes musulmanes. On remarque un écart entre le nombre d'israélites et leur proportion dans la population dans son ensemble, puisque les israélites de toute nationalité en représentent, environ, entre 3 et 4% entre 1921 et 1956¹⁷¹. Cet élément de leur identité peut renvoyer à des pratiques religieuses et culturelles, à une ascendance assumée ou

¹⁶⁷ Voir le chapitre 7.

¹⁶⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2015 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

¹⁶⁹ Voir le chapitre 3.

¹⁷⁰ Régence de Tunis, Protectorat français, op. cit., 1922 et 1939, pages 2-3.

¹⁷¹ Les recensement ne sont pas entièrement fiables, et les israélites sont, sans doute, plus nombreux et nombreuses que cela, mais restent minoritaires au sein des populations, voir Jacques Taïeb, « Évolution et comportement démographique des Juifs de Tunisie sous le protectorat français (1881-1956) », *Population*, Volume 37, n°4, 1982, pages 952-958, pages 955-956.

à une assignation, pour des raisons liées aux trajectoires personnelles développées au cours des chapitres 5, 6 et 7. De plus, la communauté israélite est divisée en deux groupes, la communauté *grāna* et la communauté *twānsa*, dont les habitudes sont peu mêlées¹⁷². Comme nous l'avons vu, la judaïcité, bien qu'elle prenne le sens d'une assignation quotidienne, ne revêt celui de statut juridique que si sa porteuse est Tunisienne. Les mécanismes de distinction sociale et les désignations quotidiennes relatives à la religion juive ne sont, ainsi, pas rendues visibles par la seule analyse de la nationalité et des statuts juridiques. Les quelques militantes naturalisées, ainsi, bien qu'elles soient de nationalité française, sont quotidiennement associées à la communauté israélite.

L'augmentation des militantes musulmanes doit, comme celle de l'ensemble des militantes, aux succès recueillis par le parti après-guerre et à sa stratégie renouvelée à l'égard des femmes. Cette augmentation est aussi le résultat du processus de tunisification amorcée par la direction du parti à partir de 1945-1946¹⁷³.

Seule une proportion minoritaire d'entre les militantes identifiées est composée de Tunisiennes, et de Tunisiennes musulmanes en particulier, alors que ces dernières composent la large majorité des femmes de Tunisie. Ainsi, la composition de la cohorte rejoint les analyses de Moustapha Kraiem et de Hassine Raouf Hamza à propos des organes de direction du parti¹⁷⁴. Mais la plus grande visibilité des militantes ayant joué des rôles d'importance au parti ainsi que les informations données par les militantes interrogées — principalement des femmes assignées israélites intellectuelles de condition bourgeoise — ne permettent pas de conclure en une moindre part des Tunisiennes musulmanes pour l'ensemble des membres du parti.

La croissance du nombre de femmes en général, des Tunisiennes en particulier à partir de la Seconde guerre mondiale, et des musulmanes à partir de l'immédiat après-guerre est néanmoins indéniable et remarquable. Cette évolution est le résultat de la politique du parti mais, aussi, de phénomènes sociaux qui dépassent cette seule politique.

III Portrait de groupe de marginales (2) : des militantes exemplaires de modifications sociales mineures

L'augmentation du nombre de militantes communistes, et de Tunisiennes en particulier, est à mettre en corrélation avec l'augmentation de la présence des femmes dans les espaces d'engagement politique tout du long de la période considérée. On le verra, les formes d'action du militantisme impliquent d'avoir une pratique de l'espace public dont les rues constituent le principal terrain, mais qui ont aussi pour cadres les lieux de réunions et de

¹⁷² Voir l'introduction.

¹⁷³ Voir les chapitres 7 et 8.

¹⁷⁴ Mustapha Kraiem, op. cit., pages 48-50 ; Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 92-101 et 294-296.

discussions, dont la fréquentation nécessite qu'elles soient mobiles dans l'espace urbain¹⁷⁵, d'abord espace vécu de sociabilités masculines¹⁷⁶. Les premières femmes à circuler à Tunis sont des travailleuses de condition modeste, des prostituées, des vendeuses de rues, israéliennes et musulmanes¹⁷⁷. À partir de la fin du XIXe siècle, en raison de la progression de l'enseignement et de l'imposition d'un mode de vie et d'une politique de l'espace urbain inspirée des usages français, des Européennes de la haute ou de la petite bourgeoisie ont une fréquentation régulière de ses rues¹⁷⁸. Par la suite et progressivement, davantage de femmes circulent dans les rues.

Cette plus forte mobilité dans l'espace public au fur et à mesure du temps est notamment permise par deux variables : la fréquentation des écoles et l'accès à l'emploi. Les données avancées ici sont circonscrites à la ville de Tunis où, comme nous le verrons plus loin, vivent et militent une très large majorité des femmes étudiées. Contrairement à la majorité de la population féminine, les militantes dont les trajectoires sont étudiées sont, pour la plupart, alphabétisées et diplômées, et exercent un emploi. Leurs parcours témoignent des modifications que vit la population féminine, et signalent dans le même temps qu'elles appartiennent à une frange minoritaire de cette population dans son ensemble. Ainsi, les informations disponibles, et malgré le peu de travaux permettant de décrire la composition de la société tunisienne, donnent des éléments pour situer socialement et culturellement les militantes étudiées.

1. Instruites et diplômées malgré une politique scolaire inégalitaire. Scolarisation, formations et origines sociales

La scolarisation des filles se fait à plusieurs vitesses, à l'image de la politique différentielle appliquée en fonction des catégories. De plus, elle présente des inégalités territoriales : si l'on trouve quelques écoles dans les campagnes, seules les villes sont dotées d'établissements scolaires en nombre et d'établissements permettant que les enfants et les adolescent-e-s poursuivent leur scolarité au-delà du primaire¹⁷⁹. Pourtant, d'après le recensement de 1946, et alors que les villes augmentent et que les activités se diversifient, plus des 3/4 de la population exerce une activité agricole et vit, de ce fait, dans les zones

¹⁷⁵ Juliette Bessis, « Femmes et politique en Tunisie », Christiane Souriau (dir.), *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 1980, pages 223-226.

¹⁷⁶ Leïla Ammar, *La rue à Tunis, réalités, permanences et transformations : de l'espace urbain à l'espace public, 1835-1935*, Thèse d'architecture de l'Université Paris 8 dirigée par Pierre Pinon, 2007, page 251. Voir aussi, dans le cas de l'Algérie voisine, Omar Carlier, « Le café maure, lieu de sociabilité et instance politique », Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour et Sylvie Thénault (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, 2014, pages 412-415, page 412.

¹⁷⁷ Souad Bakalti, op. cit., pages 174 et 190-194 ; Dalenda et Abdelhamid Larguèche, *Marginales en terre d'Islam*, Cérès Productions, 1992, Tunis, page 170.

¹⁷⁸ Leïla Ammar, op. cit., pages 252-258.

¹⁷⁹ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 119-156.

rurales. La très grande majorité de cette population agricole se compose de Tunisien-ne-s assigné-e-s à la catégorie « musulmans »¹⁸⁰.

Ce faisant, les parcours scolaires des militantes signalent leurs origines sociales — sans toutefois pouvoir les décrire finement, aspects qui seront, quand cela est possible, exposés dans la suite de la thèse. Par leur instruction et les origines qu'elles transcrivent dans beaucoup de cas, la plupart des militantes se distinguent de la grande majorité de la population féminine.

A. DES MILITANTES SACHANT LIRE ET ÉCRIRE PARMİ UNE POPULATION MAJORITAIREMENT ANALPHABÈTE

Le niveau d'instruction élémentaire — savoir lire, écrire, compter — est notamment perceptible au travers de la scolarisation des militantes dans les écoles primaires. Les Françaises d'âge scolaire sont, dans leur majorité, et comme les garçons, scolarisées depuis le début du XXe siècle dans des écoles primaires privées ou publiques françaises¹⁸¹. Comme en métropole, des écoles primaires publiques pour fillettes françaises s'ouvrent en nombre à partir de la promulgation des décrets Jules Ferry, entre 1881 et 1882. Les programmes diffèrent en fonction des sexes dans les domaines des travaux manuels et de l'éducation physique : morale sociale et sexuelle, puériculture et activités associées aux domestiques sont réservées aux filles¹⁸². L'inscription y est obligatoire pour les seules Françaises. Les écoles primaires publiques accueillent donc toutes les classes sociales, bien que la population française soit en grande partie constituée de membres de la petite bourgeoisie (fonctionnaires, employé-e-s) et de la bourgeoisie possédante¹⁸³. De plus, les membres des classes ouvrières vivent dans des conditions toujours plus confortables que celles des autres catégories nationales et raciales en vertu du « tiers-colonial »¹⁸⁴.

En revanche les Italien-ne-s, en moyenne plus pauvres que les Français-e-s, composent la majorité des catégories ouvrières européennes¹⁸⁵. On compte cependant une part non négligeable d'Italien-ne-s de la moyenne et haute bourgeoisie, dont font généralement partie

¹⁸⁰ P. Marthelot, « Les populations agricoles et leurs problèmes », Ouvrage collectif, *Niveaux de vie liés à l'agriculture*, PUF, Paris, 1956, pages 7-20, page 7.

¹⁸¹ François Arnoulet, « L'enseignement congréganiste en Tunisie aux XIXe et XXe siècles », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1994/72, pages 26-36 ; Benoît Gaumer, *L'organisation sanitaire en Tunisie sous le Protectorat français (1881-1956)*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 2006, page 21.

¹⁸² Françoise et Claude Lelièvre, *Histoire de la scolarisation des filles*, Nathan, Paris, 1991, pages 87 et 95-109.

¹⁸³ Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien : de ses origines à l'indépendance », *Le Mouvement social*, n°89/octobre-décembre 1974, pages 85-108, page 86 ; Serge La Barbera, *Les Français de Tunisie (1930-1950)*, L'Harmattan, Paris, 2006 ; Martine Coryn-Sahli, *Le peuple français de Tunisie sous le Protectorat*, thèse de Doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2014.

¹⁸⁴ Pierre Mamet, *Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jacques Berque, École pratique des Hautes Études, 1966, page 40.

¹⁸⁵ Henri de Montety, art. cit. ; David Lambert et Christophe Giudice, « Tunis 1881-1945 : un archipel de sociabilités européennes en milieu colonial », Laurent Fourchard, Odile Goerg et Muriel Gomez-Perez (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2009, pages 151-170 ; Gabriele Montalbano, *Les Italiens de Tunisie : la construction de l'italianité dans un contexte colonial français (1896-1918)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Gilles et Pécout et Nicola Labanca, EPHE - Università di Firenze, 2018, pages 8, 20, 97-103, 136-200...

les membres de la communauté juive *grāna*¹⁸⁶. Les fillettes italiennes, moins scolarisées que les Françaises, sont toutefois en majorité inscrites dans les écoles, qu'il s'agisse d'établissements italiens ou français¹⁸⁷.

Les familles israélites ont la possibilité d'inscrire leurs enfants dans les écoles ouvertes par l'Alliance israélite universelle, une fondation privée basée à Paris, active en Tunisie depuis 1878 et qui, entre 1882 et 1883, fonde trois établissements réservés aux filles, puis d'autres par la suite¹⁸⁸. La France s'appuyant en partie sur la communauté israélite, et surtout *twānsa*, pour asseoir sa légitimité, un grand nombre de familles désireuses de bénéficier des ressorts d'ascension sociale dont se vante la puissance colonisatrice, inscrivent leurs enfants, dont leurs filles, dans les établissements publics français. De ce fait, des fillettes israélites sont scolarisées dès l'ouverture des écoles, et notamment lorsqu'elles sont issues de familles bourgeoises — des secteurs du commerce, des affaires, ou des secteurs libéraux —, de plus en plus nombreuses. Les familles des classes plus pauvres, qui restent les plus nombreuses, ont aussi tendance à inscrire leurs enfants dans les écoles publiques. Le nombre de filles scolarisées va croissant¹⁸⁹.

La scolarisation des fillettes de confession musulmane connaît en revanche des évolutions plus lentes et moins marquées. En 1881, soit l'année de signature du traité du Bardo, seules trois musulmanes sont inscrites dans une école catholique privée et, par la suite, le nombre de filles scolarisées augmente très progressivement. La plupart d'entre elles sont issues des catégories bourgeoises, instruites et férues de culture intellectuelle, et leur nombre demeure faible — en 1885, elles représentent 0,3 % des fillettes inscrites à l'école, soit une proportion infime¹⁹⁰. En raison de l'influence des réformistes ; et à part quelques familles libérales¹⁹¹, la plupart des familles musulmanes désireuses de scolariser leurs filles — des familles des classes moyennes ou plus aisées — sont rétives à envoyer leurs filles dans les écoles de langue française. Elles leur préfèrent les écoles réservées aux fillettes musulmanes, qu'elles soient dirigées par des fondations privées, comme la première du type ouverte à Tunis en 1900, ou qu'elles soient publiques, comme celles qui ouvrent à partir de 1908¹⁹². Jusqu'aux années 1960, les fillettes qui se rendent l'école sont dans leur majorité issues des familles des catégories allant de la petite bourgeoisie à l'aristocratie urbaine, c'est-à-dire d'une

¹⁸⁶ Martino Oppizzi, *Les juifs italiens de Tunisie pendant le fascisme (1921-1943)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci et Nicola Labanca, Université Paris 8 - Università di Firenze, 2017 ; Gabriele Montalbano, op. cit., pages 22, 85-93, 133-147...

¹⁸⁷ Christophe Giudice, art. cit. ; François Arnoulet, art. cit.

¹⁸⁸ Jellal Abdelkafi, *La Médina de Tunis*, Presses du CNRS, Paris, 1989, page 68 ; Julia Clancy-Smith, « L'éducation des jeunes filles musulmanes en Tunisie : missionnaires religieux et laïques », Florence Rochefort (dir.), *Le pouvoir du genre. Laïcités et religions*, PUM, Toulouse, 2007, pages 127-143, page 131 ; Charles-André Julien, « Colons français et Jeunes-Tunisiens (1882-1912) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Année 1967, Volume 54 n°194, pages 87-150, page 112.

¹⁸⁹ Claude Hagège et Bernard Zarca, « Les Juifs et la France en Tunisie. Les bénéficiaires d'une relation triangulaire », *Le Mouvement social*, 2001/4 n°197 [en ligne].

¹⁹⁰ Souad Bakalti, op. cit., pages 132-150 ; Souad Bakalti, « Formation professionnelle et travail féminin dans la Tunisie au temps de la colonisation », Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb. Culture matérielle et vie quotidienne*, Centre de publication universitaire, Tunis, 2000, pages 297-318, pages 303-304.

¹⁹¹ Maherzia Amira-Bournaz, *C'était Tunis 1920*, Cérès Éditions, Tunis, 1993, pages 49-51.

¹⁹² Julia Clancy-Smith, « L'éducation des jeunes filles musulmanes en Tunisie... », op. cit., pages 127-128 et 142.

petite minorité de la population tunisienne. Les Tunisien-ne-s musulman-e-s composent en effet la grande majorité des classes populaires de condition paysanne ou, dans un moindre part, ouvrière — ils et elles représentent environ la moitié des travailleurs et travailleuses du secteur ouvrier en 1931¹⁹³. D'après une enquête réalisée sur un échantillon d'une centaine de familles de la région de Tunis, en 1955, et alors que la pauvreté recule quelque peu au fur et à mesure du temps, les musulman-e-s forment toujours la part de population la plus prolétaire, vivant dans les conditions les plus terribles¹⁹⁴.

Le faible taux de scolarisation des filles doit aussi à l'absence de politique scolaire efficace de la part de l'administration coloniale, et malgré une demande accrue de la part de la population — bourgeoise, principalement¹⁹⁵. L'éducation des filles, bien qu'elle apparaisse, au début du XXe siècle, comme un sujet politique nouveau pour les réformistes en Tunisie¹⁹⁶, n'est jamais une priorité ni pour ces derniers, ni pour le gouvernement français. Sous le régime colonial, les écoles primaires publiques pour filles musulmanes, où elles apprennent le français et l'arabe, dispensent un enseignement dominé par les travaux manuels, censé offrir l'ouverture vers un métier, au contraire des autres écoles¹⁹⁷, et à l'image des établissements mis sur pied en métropole à destination des catégories populaires¹⁹⁸. Il faut attendre 1944 pour que l'enseignement féminin connaisse des modifications avec l'ouverture des écoles privées musulmanes de filles — passées sous direction de l'Instruction publique cette même année —, et le remplacement des premières écoles pour fillettes musulmanes par les « écoles franco-arabes de filles » publiques, calquées sur les mêmes écoles pour garçons en activité depuis 1908, où sont inscrits enfants européens et enfants tunisiens — qui ne suivent toutefois pas exactement le même programme¹⁹⁹. Ces nouvelles écoles dispensent un enseignement plus proche que celui que reçoivent les garçons, et un enseignement en français offrant une instruction générale équivalente à celle que reçoivent les fillettes françaises. En plus de proposer un programme considéré comme moderne car tourné vers la métropole, elles recueillent leurs succès du fait qu'elles sont davantage fréquentées par des fillettes issues des classes populaires et des classes moyennes que les autres écoles, où se rendent une majorité de Françaises, généralement bien plus bourgeoises que la plupart des Tunisiennes²⁰⁰.

¹⁹³ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie, 1881-1939 », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Éditions du CNRS, Paris, 1971, pages 933-955 ; Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien... », art. cit., pages 85-86.

¹⁹⁴ Paul Sebag, *Enquête sur les salariés de la région de Tunis*, PUF, Paris, 1956, pages 24-25, 51-58, 64-71 et 74-75.

¹⁹⁵ Paul Sebag, *La Tunisie. Essai de monographie*, Éditions sociales, Paris, 1951, pages 180-183 ; Nourreddine Sraïeb, « L'idéologie de l'école en Tunisie coloniale (1881-1945) », *Revue des Mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1993/68-69, pages 239-254, page 240.

¹⁹⁶ César Benattar, El Hadi Sebāï et Abdelaziz Ettéalbi (Tha'ālbi), *L'esprit libéral du Coran*, Ernest Leroux, Paris, 1905, pages 12-19 ; Abdelaziz Tha'ālbi, *La Tunisie martyre*, Dar al-Gharb al-Islami, Tunis, 1985 [première édition 1919], pages 54-55 ; Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., page 169. Voir le chapitre 3.

¹⁹⁷ Souad Bakalti, « Formation professionnelle... », op. cit., page 302.

¹⁹⁸ François et Claude Lelièvre, op. cit., pages 95-98.

¹⁹⁹ Nourreddine Sraïeb, art. cit., pages 243-245.

²⁰⁰ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 128-132 ; Maherzia Amira-Bournaz, op. cit., pages 47-50.

Les écoles primaires réservées aux fillettes musulmanes restent cependant les plus nombreuses. En plus de satisfaire, comme les autres écoles primaires, à une répartition des matières enseignées en fonction du genre, ces établissements, sous couvert de permettre aux jeunes élèves d'apprendre un métier, garantissent au gouvernement la formation d'une main-d'œuvre féminine. Chaque école a pour charge de s'assurer de la vente des objets fabriqués par les élèves²⁰¹. De plus, ces écoles ne dérogent pas à l'essence du protectorat dont le maître-mot, l'association, constitue un principe fort commode pour maintenir les dépenses à bas niveau. Il assure le gouvernement d'une bonne entente avec les populations et lui permet de conserver sa main-mise, et pérennise le cloisonnement entre les populations, le mélange étant source d'inquiétude²⁰². En effet, les programmes de ces écoles se placent dans la continuité de la forme d'enseignement qui, préexistant à l'installation du protectorat, se faisait par l'intermédiaire de maîtresses-ouvrières musulmanes (*mo'allmat*), dispensant une instruction de base aux jeunes filles de 5 à 12 ans directement à leur domicile²⁰³. Une telle forme d'enseignement suppose une mobilité dans l'espace moindre que celle qu'implique l'inscription à l'école. De l'avis de Habib Kazdaghli, ces (timides) initiatives « ne dérangent pas l'ordre établi par les décisions de la société (patriarcale) » et « ont évité de poser les problèmes qui risquaient de susciter l'incursion de la femme dans la rue »²⁰⁴.

De façon générale, une énorme proportion d'enfants musulman-e-s est laissée hors de l'école : en 1946-1947, seuls 10% des enfants de nationalité tunisienne d'âge scolaire y sont inscrits, contre 84% des enfants européens. Si la présence à l'école d'enfants musulmans en général, et de filles en particulier, croît au cours du temps, leur nombre par rapport au chiffre total de la population demeure donc faible²⁰⁵. Malgré le développement des écoles de filles et le maintien du système d'enseignement à domicile après l'installation du protectorat, les filles sont encore plus lésées que les garçons²⁰⁶. Les écoles en comptent peu : les musulmanes représentent un quart de l'ensemble des élèves fillettes en 1954²⁰⁷. En termes de proportion par rapport au nombre total de musulmanes d'âge scolaire, les chiffres sont encore plus explicites : en 1946, 3% sont inscrites en primaire, contre 15% des garçons. Bien que leur nombre augmente, elles sont, dix ans plus tard, soit à l'indépendance, seulement 13% à avoir accès à l'école, pour 33% des garçons²⁰⁸. 76% des Tunisiennes sont illettrées en 1945²⁰⁹ et, en

²⁰¹ Souad Bakalti, « Formation professionnelle... », op. cit., page 302.

²⁰² Voir le chapitre 1.

²⁰³ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 200-201.

²⁰⁴ Habib Kazdaghli, « L'éducation de la femme dans la Tunisie coloniale : représentations et moyens mis en oeuvre », Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb...*, op. cit., pages 319-329, page 328.

²⁰⁵ Chadli Tarifa, op. cit., pages 150-152.

²⁰⁶ Mme Collinet de la Salle, « L'évolution de la condition féminine à Tunis depuis 1939 », *Femmes diplômées*, n°98, 1976, pages 9-11 ; Souad Bakalti, « Formation professionnelle... », op. cit., pages 303-304 ; Julia Clancy-Smith, op. cit. ; Hatem Karoui, « Fallières en Tunisie, ou la chronique d'un calme qui annonçait la tempête », <http://espacemanager.com>, 1er avril 2013.

²⁰⁷ Habib Kazdaghli, « L'éducation de la femme... », op. cit., page 326.

²⁰⁸ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 169-170. Les chiffres de la population scolarisable ne sont pas disponibles avant 1946.

²⁰⁹ Benoît Gaumer, op. cit., page 21.

1956, 96% des musulmanes sont analphabètes — et près de 85% de la population musulmane dans son ensemble²¹⁰. En outre, on l'a vu, la plupart des fillettes scolarisées font partie des catégories aisées²¹¹. Il faut attendre que la République tunisienne déploie un programme d'ampleur pour que la moitié des enfants soit scolarisée au niveau primaire, après 1960²¹². En 1990-1991, 73% des filles de 6 à 14 ans sont scolarisées, contre près de 82% des garçons²¹³.

Au vu de la composition de la cohorte au prisme de la nationalité et de la race (fig. 3 et fig. 4), il est presque certain que la plupart des militantes, et bien que les parcours de toutes ne soient pas documentés à ce titre, détiennent au moins une instruction élémentaire et savent, donc, lire et écrire — en français. Il est de plus avéré que, parmi les vingt militantes musulmanes identifiées, dix ont reçu une instruction de base, dont neuf une instruction en français²¹⁴. La dixième, Cherifa Daly épouse Saadaoui, détient une instruction en arabe reçue à domicile par des professeuses embauchées par son mari²¹⁵. Le doute subsiste pour quelques-unes des dix autres militantes. Saïda Ben Mohamed est signataire d'un article de l'organe de presse communiste²¹⁶ ; cependant, au vu de la pratique courante de l'emploi d'un prête-nom pour valoriser la présence de musulman-e-s parmi les rangs du parti après-guerre²¹⁷, il est possible qu'elle ne l'ait, en réalité, pas rédigé, et qu'elle ne sache pas lire ni écrire. L'extraction populaire de Moufida Jabeur, fille d'un fabricant de *chechia*²¹⁸, suggère qu'elle n'a pas été envoyée à l'école, où se rendent principalement les filles de la bourgeoisie — mais rien n'est certain, d'autant que son père était communiste et, de ce fait, en principe favorable à l'éducation de toutes et tous. Les tremblements de l'écriture de Ouassila Jaballah suppose qu'elle a des difficultés à écrire le français²¹⁹ — mais elle peut toutefois savoir le lire, et être lettrée en arabe. Par ailleurs, il est certain que deux femmes sont illettrées²²⁰. Pour les autres femmes, le doute perdure.

²¹⁰ Chadli Tarifa, « L'enseignement du premier et du second degré en Tunisie », *Population*, 26/1, 1971, pages 149-180, page 152.

²¹¹ Habib Kazdaghli, « L'éducation de la femme... », op. cit., page 329.

²¹² Chadli Tarifa, op. cit., page 158.

²¹³ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., page 171.

²¹⁴ Il s'agit de Soad Jrad (Abdelrkim), Fatma Jellouli,

CADN 1TU/2/V/307, coupure du *Petit Matin*, 06/03/1951 ; 1TU/2/V/790, note, 13/03/1953 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2015 ; entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016 ; entretien réalisé par téléphone avec Fatma Ben Becher, 24/05/2018 ; Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 364 ; Khadija Ben Miled Laouani, *Nabiha Ben Miled et l'Union des Femmes de Tunisie*, Éditions Arabesques, Tunis, 2019, page 38.

²¹⁵ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

²¹⁶ Saïda Ben Mohamed, « Des femmes musulmanes préparent la fête de 'l'Avenir' », *L'Avenir de la Tunisie*, 04/05/1946, page 3.

²¹⁷ Voir le chapitre 8.

²¹⁸ Document rédigé par Béatrice Slama, septembre 2015.

²¹⁹ CADN 1TU/2/V/706, motion de l'UFT à la résidence générale, 25/03/1950.

²²⁰ Il s'agit de Monjia Mouldi et Tijania Trabelsi.

Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 42 ; ISHMN, entretien avec Béatrice Slama réalisé par Leila Adda et Claude Nataf, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996.

Si l'instruction primaire suppose l'origine sociale des militantes, elle en donne toutefois un tableau imparfait. En effet Cherifa Saadaoui détient une instruction de base alors qu'elle provient d'un milieu très modeste où les fillettes ne se rendent pas à l'école. L'acquisition de cette instruction résulte de la démarche de son époux, communiste lui aussi, persuadé de la nécessité que les femmes soient éduquées²²¹. C'est, donc, davantage la scolarisation en primaire qui renseigne sur le milieu d'origine. Il est toutefois difficile d'appréhender de quel milieu social précis sont originaires beaucoup des militantes. La détention de diplômes en donne un aperçu plus évident.

B. DIPLÔMES, FORMATIONS SECONDAIRES ET FORMATIONS SUPÉRIEURES : LES INDICES DES ORIGINES SOCIALES

Soixante-douze femmes de la cohorte, soit une part importante des militantes (40%), ont poursuivi leurs études au-delà de l'enseignement primaire. Cette variable les distingue encore de la population féminine et renseigne, davantage que l'instruction primaire, quant à leurs milieux sociaux d'origine ; elle compense en partie le fait que toutes les trajectoires ne sont pas renseignées au titre des origines sociales.

Le nombre de filles décroît à mesure qu'augmente le niveau d'études. Comme en métropole, l'enseignement secondaire ne concerne qu'une minorité des élèves des deux sexes — 10% à la veille de la Seconde guerre mondiale — où, en 1885, les premiers cours d'enseignement primaire supérieur sont institués pour préparer le brevet élémentaire et le brevet supérieur ouvrant la voie au lycée²²². Ne s'y rend qu'une petite frange de la population féminine, d'autant que l'enseignement primaire supérieur féminin se développe lentement²²³. En Tunisie, le premier établissement réservé aux cours secondaires, le lycée Armand-Fallières, aussi appelé lycée de la rue de Russie, ouvre ses portes en 1915 à Tunis. Il prépare au baccalauréat, ouvert aux filles depuis 1902²²⁴ mais auquel elles ne sont formées officiellement qu'à partir de 1924²²⁵. À la différence de l'enseignement élémentaire, l'enseignement secondaire est payant et, de ce fait, est davantage réservé aux jeunes filles des classes bourgeoises de toutes les catégories. Si les filles en général sont moins scolarisées dans les classes de ce type que les garçons, les musulmanes en particulier demeurent très minoritaires dans l'enseignement primaire supérieur et dans l'enseignement secondaire sur toute la période considérée. En 1904, seules deux musulmanes fréquentent les classes secondaires, puis trois en 1914, puis 30 en 1940²²⁶. Les directions des établissements et les

²²¹ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

²²² Antoine Léon et Pierre Roche, *Histoire de l'enseignement en France*, PUF, Paris, 2003 [1967], pages 101 et 148.

²²³ Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple : l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2011, pages 271-306.

²²⁴ Françoise et Claude Lelièvre, op. cit., page 128.

²²⁵ Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, op. cit., page 145.

²²⁶ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 150-154 ; Habib Kazdaghli, « L'éducation de la femme... », op. cit., page 237.

familles les orientent plus volontiers vers l'enseignement secondaire technique où, en 1954, elles représentent 50% des jeunes filles scolarisées, contre 14% pour le secondaire général²²⁷.

De ce fait, les femmes sont très peu nombreuses à poursuivre leurs études au niveau supérieur, et ce d'autant que la Tunisie ne dispose pas d'un établissement de ce type avant que l'Institut des Hautes études de Tunis ne soit ouvert en 1945²²⁸. Au début des années 1920, Tawhida Ben Cheikh, la première bachelière tunisienne, et la première musulmane à poursuivre des études — en métropole — bénéficie du soutien financier d'une famille française bourgeoise la prenant en affection. Comme elle, la plupart des jeunes de toutes les catégories nationales et raciales qui poursuivent leurs études à son époque ou par la suite, en métropole ou en Algérie, sont issu-e-s de familles aisées ou sont assisté-e-s par des personnalités pouvant les prendre en charge le temps de leurs études²²⁹. Dans leur totalité, les étudiant-e-s de nationalité tunisienne représentent, en 1946-1947, 6% de la population²³⁰ ce qui, comme l'affirme l'historien Paul Sebag, signale le privilège social qu'est l'accès aux études supérieures, le système des bourses n'étant pas développé²³¹. Les jeunes femmes sont, là encore, les moins bien loties, bien que le nombre d'étudiantes augmente. En 1952 l'Institut des Hautes études est fréquenté par cinq musulmanes seulement²³².

Et pourtant, parmi les dix militantes musulmanes ayant reçu une instruction élémentaire, six ont poursuivi leurs études au-delà du primaire, soit la majorité. En effet, au vu de leurs professions, institutrices, trois d'entre elles sont au moins détentrices du brevet élémentaire, obtenu au collège²³³. Elles ont par la suite poursuivi leur apprentissage au sein de l'École normale d'institutrices, installée à Tunis, ou de l'École d'application technique qui lui est affiliée. Cette dernière, seul établissement où les musulmanes se rendent en plus grand nombre avant la Seconde guerre mondiale, moins prestigieuse, demande un niveau moindre et prépare ses élèves à être maîtresses de travaux pratiques. À partir des années 1950, dans le cas où elles ont été formées à l'École normale d'institutrices, et ont suivi les cours de sa section unilingue — française —, elles doivent avoir obtenu le baccalauréat. En revanche, si elles étaient inscrites en section bilingue, elles ont passé le Diplôme d'études générales, de moindre importance²³⁴. Quoi qu'il en soit, elles font partie de la très petite minorité de Tunisiennes, et de musulmanes en particulier à avoir accompli des formations aussi poussées. L'une d'elles, Belbel Hachani, fait en effet partie d'une famille de la très haute bourgeoisie proche du

²²⁷ Chadli Tarifa, op. cit., page 152.

²²⁸ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 155-165.

²²⁹ Julia Clancy-Smith, « From Household to Schoolroom », Patricia Lorcin and Todd Shepard (ed.), *French Mediterraneans : Transnational and Imperial Histories*, University of Nebraska Press, Nebraska, 2016, pages 200-231, pages 217-219.

²³⁰ Chadli Tarifa, op. cit., page 152.

²³¹ Paul Sebag, *La Tunisie...*, op. cit., page 183.

²³² Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 155-165.

²³³ Il s'agit de Soad Abdelkrim, Dalila El Biskri et Belbel Hachani. CADN 1TU/2/V/307, coupure du *Petit Matin*, 06/03/1951 ; 1TU/2/V/790, note, 13/03/1953 ; Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 367.

²³⁴ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 153-156.

pouvoir²³⁵ ; les parcours scolaires des deux autres supposent qu'elles appartiennent elles aussi aux classes bourgeoises musulmanes, peu nombreuses. Par ailleurs une quatrième, Fatma Jellouli, issue de la grande bourgeoisie, suit une scolarité élémentaire au sein de l'école des Sœurs Blanches. Cette congrégation fondée par le cardinal Lavignerie, administrateur du vicariat de Tunis entre 1881 et 1892²³⁶, fait partie des structures catholiques qui prennent en charge l'instruction des fillettes musulmanes. Son école est ouverte à Carthage en 1925²³⁷. Fatma Jellouli est donc au nombre des quelques fillettes musulmanes inscrite dans une école catholique française²³⁸. Elle intègre ensuite le lycée Armand Fallières d'où elle sort avec le baccalauréat au début des années 1950, et suit des études supérieures²³⁹. Deux autres sont, elles aussi, bachelières et étudiantes, étant donnée leur inscription à l'Institut des Hautes études au début des années 1950²⁴⁰. Il n'a en revanche pas été possible de déterminer le niveau scolaire de l'une de ces dix femmes instruites, dont le parcours est discuté au chapitre 3. Ainsi, les trajectoires de ces militantes musulmanes divergent de l'ensemble de la population féminine musulmane puisqu'elles les situent dans les catégories de la moyenne à la haute bourgeoisie.

Plusieurs d'entre les 119 militantes non-musulmanes ont elles aussi poursuivi leurs études au-delà de l'enseignement primaire. Cinq militantes ayant fréquenté le collège, elles sont possiblement diplômées du brevet²⁴¹. Huit femmes, employée et dactylographes, détiennent au moins ce même diplôme²⁴², tout comme vingt-six autres militantes, institutrices, directrice d'école primaire et infirmière²⁴³. De même, quatre militantes étant passées par le

²³⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/05/2016.

²³⁶ Jellal Abdelkafi, *La Médina de Tunis*, Presses du CNRS, Paris, 1989, page 67.

²³⁷ François Arnoulet, op. cit., pages 28-29.

²³⁸ Julia Clancy-Smith, « L'éducation des jeunes filles musulmanes... », op. cit., page 142.

²³⁹ Entretien réalisé par téléphone avec Fatma Ben Becher, 24/05/2018.

²⁴⁰ Il s'agit de Manoubia El Amri et Zakia Harmel. CADN 1TU/2/V/790, note, 13/03/1953.

²⁴¹ Il s'agit de Eliska Louzon (Coquus), Denise Sfez (Dana), Vera Disegni, Simone Mejri (Guez), Eugénie Ennafaï (Foata). Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; conversation entre Simone et Zohra Mejri enregistrée et transmise par cette dernière, 04/01/2016 ; Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 78 ; Rim Ladjmi, op. cit., page 80.

²⁴² Il s'agit de Gladys Adda (Scialom), Marie et Donia Cancilieri, Suzanne Jrad (Meïmon), Gilda Khiari (Saada), Marcelle Slama, Jeanne Susini, Rachel Zuili. Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017 ; CADN 1TU/2/V/98, note, s.d., 1940 (déduction), 1TU/701/172, dossier « Marcelle Slama », note, 07/03/1940 ; SHD 2H134, note, 22/04/1950 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

²⁴³ Il s'agit de Suzanne Bensasson (Attal), Marcelle Boutboul, Ginette Durieux (Bismuth), Lucienne Flory, Pia Guez, Mme Hais, Daisy Hayat, Germaine Hayat, Marthe Jacquinet (Cuny), Georgette Jallet, Suzanne Jrad (Meïmon), Alfreda Joly (Auzépy), Mme Lavergne, Julia Lebas, Anne-Lise Lumineau (Élias), Paulette Martin, Mme Milliex, Sabine Nizard (Narboni), Marie-Rose Nizet, Anna Poropane (Hanck), Marcelle Sac (Vatry), Simone Sillam, Ginette Souve, Marie Raimbault (Bernard), Mme Rouzaud, Mme Vallet, Renée Viollet (Bastide). ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », liste des communistes « européens », 20/02/1922 ; CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 25/11/1922 ; 1TU/126/46, note, 19/05/1928 ; 1TU/701/2/183, dossier « Paulette Martin », notes, 20/08/1930 et 21/08/1930 ; 1TU/1/V/1707-1708, note, 18/06/1935 ; 1TU/701/123, dossier « Albert Meïmon », note, 09/01/1939 ; 1TU/701/1/138, note, s.d., 1940 ou 1941 (déduction) ; 1TU/701/2/106 dossier « Marthe Cuny », note, 14/04/1940 ; 1TU/2/V/2496, note, 25/12/1943 ; 1TU/1/S/2540, note, 02/08/1951 ; 1TU/2/V/790, note, 13/03/1953 ; Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 44 ; document rédigé par Béatrice Slama, septembre 2015.

lycée, elles ont nécessairement le brevet et ont, peut-être, obtenu le baccalauréat²⁴⁴. Il est certain que vingt-trois femmes ont ce dernier diplôme²⁴⁵. Parmi celles-ci, à noter que quatre ont grandi et suivi leur scolarité en métropole²⁴⁶, où le nombre de filles scolarisées dans le secondaire, certes encore faible à l'époque où elles sont inscrites au lycée — sans doute entre les années 1900 et 1930 —, est supérieur à celui qui a cours en Tunisie²⁴⁷. Comme le signalent les informations données précédemment sur le développement de l'instruction en Tunisie, les parcours scolaires dépassant le primaire suggèrent leurs origines bourgeoises. Toutefois, les quelques informations à ce propos nuancent le tableau en mettant en évidence le panel des origines entre très petite bourgeoisie désargentée et aristocratie — une grande part de ces femmes provient de la petite bourgeoisie²⁴⁸. Les militantes israélites et Européennes sont moins éloignées de la moyenne de leur catégorie d'assignation que ne le sont les militantes musulmanes les plus instruites, la population *twānsa*, italienne et française comportant, on l'a vu, une part non négligeable de membres des classes appartenant à la bourgeoisie.

Soixante-six militantes ont prolongé leur scolarité par des formations professionnelles — employées de bureau, cadres, sages-femmes, pharmaciennes, infirmières et enseignantes sont nécessairement passées par des filières de ce type, tout comme les ouvrières spécialisées²⁴⁹. Les militantes dans ce cas représentent donc plus de 36% de l'ensemble de la

²⁴⁴ Il s'agit de Gladys Azria, Celila Barresi, Daisy Fain et Xavière Nizet. Mustapha Kraiem, op. cit., page 29 ; Rim Ladjmi, op. cit., page 74 ; CADN 1TU/701/135, dossier « Mme Nizet », rapport, 06/06/1940.

²⁴⁵ Il s'agit de Delia Attal (Cittanova), Odette Bellaïche, Juliette Bessis (Saada), Roberte Bigiaoui (Cabrit), Esther Boutboul, Huguette Chemla, Jacqueline Dambourgès, Éliane Gallico (Hassid), Micheline Guez, Laurette Hanoun, Noëlle Levigne, Jeanne Michard (Laporte), Paulette Nataf, Daisy Nizard, Diana Sebag (Gallico), Béatrice Slama (Saada), Denise Slama, Nadia Spano (Gallico), Georgette Taïeb (Brühl), Rachel Uzan, Lucette Valensi (Chemla), Litz Valenzi (Cittanova).

Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016 ; entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016 ; Martine Coryn-Sahli, *Le peuple français de Tunisie sous le Protectorat*, thèse de Doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2014, page 317.

²⁴⁶ Il s'agit de Roberte Bigiaoui (Cabrit), Noëlle Levigne, Jeanne Michard (Laporte) et Georgette Taïeb (Brühl).

²⁴⁷ Françoise et Claude Lelièvre, op. cit., pages 128-131.

²⁴⁸ Archives départementales des Ardennes, État-civil de Marie Elisa Coquus ; ISHMN, entretien réalisé avec Gladys Adda par Souad Triki, Tunis, 11/02/1993 ; entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Renée Sebag, Villejuif, 29/02/2016 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016 ; entretien réalisé avec Fatma Ben Becher, Tunis, 09/03/2019 ; Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda », Dalenda Larguèche (dir.), *Femmes en ville*, Editions de l'Université Manouba, Tunis, 2005, pages 55-74 ; Leila El Houssi, Leila El Houssi, « Viaggio nell'emigrazione femminile della sponda sud del Mediterraneo. Due donne borghesi e comuniste a Tunisi : Nadia Gallico (Spano) et Litzia Cittanova (Valenzi) », Stefano Luconi e Mario Varricchio (a cura di.), *Lontane da casa. Donne italiane e diaspora globale dall'inizio del Novecento a oggi*, Centro Altrettalia sulle Migrazioni Italiane, Torino, 2015 [en ligne] ; Rim Lajmi, « Italiane di Tunisi, dette 'Le Tunisine' : destini incrociati, storie di vita e di militanza tra Tunisia, Francia e Italia », Laura Faranda (dir.), *Non più a sud di Lampedusa : Italiani in Tunisia tra passata e presente*, Armando Editore, Roma, 2016, pages 69-83. Voir annexe I.

²⁴⁹ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 153-167 et 201-203 ; Benoît Gaumer, op. cit., page 154. Voir, aussi, dans le cas de la métropole, Delphine Gardéy, op. cit. ; Odile Montazeau et Jeanne Bethuys, « Histoire de la formation des sages-femmes en France », support de cours 2011-2012, Université médicale virtuelle francophone [en ligne].

cohorte dans sa totalité, et près de 77% des militantes qui exercent un emploi. Les femmes qui ont suivi des formations sont pourtant, au regard des évaluations apportées, minoritaires en Tunisie. Si ces informations suggèrent que ces femmes sont issues des classes de la petite à la haute bourgeoisie, leurs trajectoires professionnelles ne dépendent pas uniquement de leurs origines sociales et, à ce titre, le militantisme joue parfois un rôle notable. En effet, les femmes qui changent de professions militent durant la période comprise entre 1939 et 1963 et exercent, à un moment de leur trajectoire, des responsabilités dans la hiérarchie du parti. À titre de comparaison, le militantisme qui est accompli au parti communiste métropolitain en fait un espace d'apprentissage et de formation pour celles et ceux qui y jouent des rôles notables²⁵⁰, comme l'est le parti durant, au moins, les années 1943 à 1963. Dans le même ordre d'idée, Gladys Adda n'a pas de profession lorsqu'elle adhère au parti, en 1944²⁵¹, entre à la Société tunisienne des Banques lors de la création de cette première banque nationale, en 1958, pour y occuper un poste de direction, et où elle connaît une riche carrière jusqu'à sa retraite en 1981²⁵². L'investissement communiste participe sans doute à amorcer ou poursuivre une carrière professionnelle, hypothèse alimentée par le modèle d'émancipation féminine développé par le PCT, au cœur duquel se place le travail, présenté aux chapitres suivants²⁵³.

Bien que des évolutions marquent la scolarisation féminine au cours de la période considérée, elles restent mineures. En proportion, les militantes identifiées, dont beaucoup sont détentrices d'une instruction et de diplômes, dépassent largement l'ensemble de la population féminine à ce titre.

En outre, en plus d'esquisser leurs origines, il est possible d'appréhender les milieux sociaux dans lesquels plusieurs évoluent au moment de leur militantisme, dont les caractéristiques sont là aussi éloignées de celles de la majorité de la population.

2. Travailleuses, bourgeoises et citadines : des situations sociales à la marge

Si les parcours scolaires signalent les origines familiales, les professions exercées, les lieux de résidence ainsi que la profession des époux traduisent des situations sociales et culturelles qui, dans le cas de beaucoup de militantes, diffèrent elles aussi de celles de la grande majorité de la population.

²⁵⁰ Paul Boulland, *Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne (1944-1974), Tome 1*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jean-Louis Robert, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2011, pages 372-391.

²⁵¹ Voir les chapitres 6, 7 et 8.

²⁵² Archives de Leila Adda, CV de Gladys Adda, septembre 1992.

²⁵³ Voir, notamment, les chapitres 3, 5 et 8.

A. DES TRAVAILLEUSES PARMIS UNE POPULATION FÉMININE EXERÇANT PEU DE PROFESSIONS SALARIÉES

Presque majoritaires à exercer une professions, les militantes sont sur ce plan également assez différentes de la population féminine. Là encore, le fait qu'elles travaillent et la nature de leurs professions transcrivent les évolutions historiques que connaissent les conditions de vie des femmes en Tunisie, bien que celles-ci touchent, comme la scolarisation, une minorité des femmes. Les femmes qui exercent un emploi salarié au cours de leur parcours militant représentent près de 48% de l'ensemble de la cohorte :

Étudiantes et lycéennes	Sans emploi	Avec emploi	Information manquante
10	8	86	80

Tableau 1 : *Activité ou absence d'activité professionnelle*

Ces militantes participent à l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail au fur et à mesure du temps. La mobilité des femmes s'accroît par leur inscription à l'école, ainsi que par les occupations professionnelles se déroulant hors du foyer, qu'elles sont de plus en plus nombreuses à mener. Beaucoup d'entre elles nécessitent au moins une instruction élémentaire — postes dans les bureaux et les administrations, les usines, les boutiques, les établissements scolaires. Toutefois, ces changements ne concernent qu'un petit nombre de femmes. En 1922, 5% des Européen-ne-s exerçant une activité sont des femmes, soit seulement 9,6% de la population européenne féminine de plus de vingt ans, puis 10% en 1929 pour une population bien supérieure²⁵⁴.

On ne trouve pas de chiffres officiels dans le cas des populations tunisiennes, en raison, vraisemblablement, de l'importance que les autorités confèrent aux questions démographiques au sein de la catégorie des « Européens ». À partir du recensement de 1931, les données sur l'emploi ne sont plus recueillies et seules des approximations peuvent être avancées dans le cas des Tunisiennes. Les Tunisiennes de confession israélite suivent des modifications similaires à celles des Européennes à partir des années 1910-1920, et sont un peu plus visibles dans les rues²⁵⁵, un phénomène qui accompagne l'émergence d'une petite proportion d'entre elles à exercer une profession déclarée²⁵⁶. Si les musulmanes de la

²⁵⁴ Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1925, pages 8-10 ; Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1927, pages 10-11 ; Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1929, pages 7-9.

²⁵⁵ Jean Du Taillis, *Le tourisme automobile en Algérie-Tunisie*, Guide Dunlop publié sous le haut patronage de Mr le Gouvernement général de l'Algérie et de Mr le Résident général de France à Tunis, Éditions des Guides du tourisme automobile, Paris, 1923, pages 257-258. L'auteur de ce guide touristique, en se réjouissant de la présence de jeunes femmes « israélites » dans les rues de Tunis par une description colonialiste, orientaliste et machiste, signale cette présence.

²⁵⁶ Claude Hagège et Bernard Zarca, art. cit.

bourgeoisie circule plus volontiers dans une ville aux usages modifiés au tournant 1920-1930, elles s'y rendent encore peu en raison du scandale social potentiel que représente leur sortie dans les rues, celles-ci étant encore surtout fréquentées par les femmes des catégories populaires²⁵⁷. De plus, l'entrée des femmes musulmanes dans le monde du travail déclaré est moins rapide que celle des autres femmes. Cette réalité s'explique par la lenteur de la progression de leur instruction et par la frilosité des familles à les voir sortir à l'extérieur pour la raison évoquée précédemment mais, aussi, par les rigidités de beaucoup des employeurs et employeuses de l'administration et du commerce, colorées de racisme, ne pouvant envisager qu'une musulmane interagisse avec la clientèle²⁵⁸. Les trente-trois premières institutrices musulmanes sont diplômées en 1933, les premières employées de bureaux exercent leurs activités dans les années 1950, comme les couturières et les vendeuses dans l'habillement²⁵⁹. En 1980, soit à une époque bien plus tardive que celle considérée par ces recherches, et en dépit d'une progression au fur et à mesure du temps, seulement près de 13% des Tunisiennes actives exercent un emploi dans les secteurs de productions déclarés²⁶⁰. Quelques femmes assignées musulmanes sont, aussi, domestiques.

La plupart des métiers exercés par les femmes, et en particulier par les musulmanes, échappent au système salarial et, donc, aux quelques données chiffrées disponibles — une réalité qui n'est pas spécifique à la Tunisie²⁶¹. Les métiers artisanaux se déroulant à domicile persistent, comme, notamment, les métiers de la confection. Néanmoins ces derniers, sources d'une production facilement exportable et très demandée, sont progressivement intégrés au système du salariat, et notamment *via* les écoles professionnelles créées par l'administration du protectorat. De ce fait, en 1952, la Tunisie compte 2500 artisanes du tapis déclarées, dont au moins 200 travaillant en ateliers. Certaines femmes exercent diverses activités informelles ayant pour cadre l'espace de la rue — vendeuses, employées de *hammam*²⁶², mais aussi prostituées²⁶³. Comme l'affirme l'historien Nessim Znaïen, le nombre de travailleuses non déclarées, et notamment dans le secteur agricole et, donc, hors des villes, est sans doute important compte tenu du faible niveau de vie²⁶⁴. Il est donc presque certain que les professions salariées, et les professions des secteurs secondaire et tertiaire sont occupées par une minorité des femmes qui exercent une activité rémunératrice et, de façon plus générale, il est certain que ces fonctions sont occupées par une minorité de l'ensemble des femmes de Tunisie.

²⁵⁷ Leïla Ammar, *op. cit.*, page 258 ; Maherzia Amira-Bournaz, *op. cit.*, page 27.

²⁵⁸ Henri de Montety, *Femmes de Tunisie*, Mouton & Co, La Haye, 1958, page 136.

²⁵⁹ Souad Bakali, *La femme tunisienne...*, *op. cit.*, pages 200-203.

²⁶⁰ Annie Goldman, *Les combats des femmes*, Casterman, Paris, 1996, pages 29-31.

²⁶¹ Sylvie Schweitzer, « Les enjeux du travail des femmes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002/3 (n°75) [en ligne] ; Margaret Maruani et Monique Meron, « Le travail des femmes dans la France du XXe siècle », *Regards croisés sur l'économie*, 2013/1 (n°13) [en ligne].

²⁶² Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, *op. cit.*, pages 174-200.

²⁶³ Christelle Taraud, *La prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Payot & Rivages, Paris, 2003.

²⁶⁴ Nessim Znaïen, *Les raisins de la domination. Histoire sociale de l'alcool en Tunisie à l'époque du protectorat (1881-1956)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Pierre Vermeren, Université Paris 1, 2017, page 90.

Les professions exercées par les militantes dont l'activité est connue se répartissent comme suit²⁶⁵ :

Propriétaire terrienne	1
Secrétaire-médicale	1
Sage-femme	1
Professeures de piano (leçons privées)	2
Cuisinières	2
Pharmaciennes	2
Domestiques	3
Infirmières	3
Cadres du secteur public	3
Gérantes ou propriétaires d'un commerce	4
Employées de commerce	6
Ouvrières	9
Employées de bureau ou d'administration	14
Professeures	18
Institutrices	26

*Tableau 2 :
Professions des
militantes exerçant
une activité
rémunératrice*

Faute de précision, il est difficile d'évaluer si Marcelle Allard, qui milite vers 1925²⁶⁶, est ouvrière ou employée d'administration dans une usine²⁶⁷ — elle a été comptée comme ouvrière. De même Lisette Lumbroso, engagée au parti après-guerre²⁶⁸, employée dans un secteur inconnu²⁶⁹, a été comptée comme employée de bureau en raison de leur important nombre. Six femmes ont exercé divers métiers avant de passer d'autres formations, et ont été comptées plusieurs fois²⁷⁰. La trajectoire de l'une d'elles, Juliette Bessis, signale la dimension masculine et patriarcale de beaucoup de secteurs et du rapport qu'entretiennent certaines familles au travail, deux réalités sans doute fortement répandues au vu du faible nombre de

²⁶⁵ La propriété terrienne n'est pas à proprement parler un emploi, mais correspond à une activité rémunératrice.

²⁶⁶ Voir le chapitre 4.

²⁶⁷ CADN 1TU/1/V/1701, note, 16/05/1925.

²⁶⁸ Voir le chapitre 7.

²⁶⁹ Document rédigé par Béatrice Slama, septembre 2015.

²⁷⁰ Il s'agit de : Roberte Bigiaoui (Cabrit), professeure de littérature française exerçant l'activité d'avocate quelques années avant de réintégrer le secteur de l'instruction ; Laurette Hanoun, successivement employée dans une bibliothèque et professeure de la section antiquité de l'école des Beaux-Arts ; Suzanne Jrad (Meïmon), successivement professeure privée de pianos, dactylographe, secrétaire-médicale, infirmière, et cadre supérieure de la Banque nationale agricole ; Gilda Khiari (Saada), successivement dactylographe et directrice de l'Institut du nutrition et de technologie alimentaire ; Sabine Nizard (Narboni), successivement employée des potes, institutrice et professeure de littérature française ; et de Juliette Bessis (Saada) dont le cas est discuté ci-après.

Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/02/2014 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017. CADN 1TU/1/V/2784, note, 11/10/1949, 1TU/2/V/790, note, 13/03/1953 ; Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., pages 109-110.

femmes qui exercent un emploi. Cette militante, engagée durant la guerre et jusqu'à l'interdiction du PCT en 1963²⁷¹, d'abord téléphoniste, devient professeure d'histoire-géographie. Son entrée jeune dans le monde du travail, avant qu'elle soit diplômée, doit à la perte de son père durant son enfance, un véritable « drame ». L'affaire de celui-ci est reprise par l'un de ses oncles, à Gabès, qui, rapidement, ne subvient plus aux besoins de sa famille, alors installée à Tunis. Dès qu'elle a terminé sa scolarité, Juliette est alors obligée de pourvoir à ses besoins²⁷².

Quatre aspects principaux se dégagent de ce tableau. En premier lieu, la grande majorité de ces professions se place en continuité des occupations domestiques — nourrir, élever, éduquer, soigner — et relève donc du domaine professionnel féminin. On remarque, néanmoins, qu'une femme occupe la profession d'avocate, que trois militantes occupent des postes d'importance au sein d'administrations — le ministère de l'Agriculture et deux banques nationales²⁷³ —, et que quatre sont propriétaires d'une boutique. En plus de celles-ci, une cuisinière, Marie Schembri, tient un restaurant à Ferryville²⁷⁴ ; si nous ne disposons pas d'information précise sur le secteur de la restauration, il est avéré que la propriété de commerces ayant trait à la brasserie, et ce secteur en général sont, comme en métropole, des domaines majoritairement masculins, et ont même été épisodiquement interdits aux femmes dans certaines municipalités à la fin du XIXe siècle²⁷⁵. Ginette Portal, la seconde cuisinière, pour sa part, tient un restaurant privé à son domicile²⁷⁶ et ne déclare sans doute pas son activité.

En corollaire, et en deuxième lieu, les professions exercées par les militantes correspondent à celles exercées par une minorité de femmes en Tunisie : aucune femme ne travaille au champ, aucune n'est artisanne, et très peu sont domestiques. Les classes les plus populaires sont, donc, faiblement représentées. On compte toutefois des ouvrières. Les professions les plus représentées supposent des positions sociales allant des classes de la petite bourgeoisie — institutrices — voire de la très petite bourgeoisie tendant vers les classes plus modestes — employées de commerce, de bureau, d'administration²⁷⁷ — à la moyenne bourgeoisie — professeures. Ce panel ne comprend ainsi ni les classes très populaires ni la haute bourgeoisie. Troisièmement, la répartition des militantes au prisme du domaine professionnel ne recoupe pas les informations disponibles sur la répartition des femmes en général parmi les secteurs de l'emploi salarié : les employées sont moins nombreuses que les institutrices, alors que ces dernières sont minoritaires parmi les femmes qui travaillent.

²⁷¹ Voir les chapitres 6, 7 et 8.

²⁷² Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

²⁷³ Archives de Leila Adda, CV de Gladys Adda, septembre 1992 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

²⁷⁴ Encart, *L'Avenir de la Tunisie*, 27/01-03/03/1951, page 2.

²⁷⁵ Nessim Znaien, op. cit., pages 143-145, 161 et 228.

²⁷⁶ Document rédigé par Béatrice Slama, septembre 2015.

²⁷⁷ Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien... », art. cit., page 87.

Quatrièmement et en effet, ce tableau met en évidence la forte présence d'enseignantes dans les rangs du parti, qui composent 50% des militantes qui travaillent, et plus de 23% de l'ensemble des militantes identifiées. La présence des institutrices se maintient tout du long de la période considérée, comme en rend compte la figure ci-dessous, articulant les professions occupées aux époques traitées par les chapitres suivants (fig. 5). Les femmes qui exercent des professions différentes au long de leurs existences, citées précédemment, apparaissent plusieurs fois. Chaque écart, pour chaque période, représente une militante.

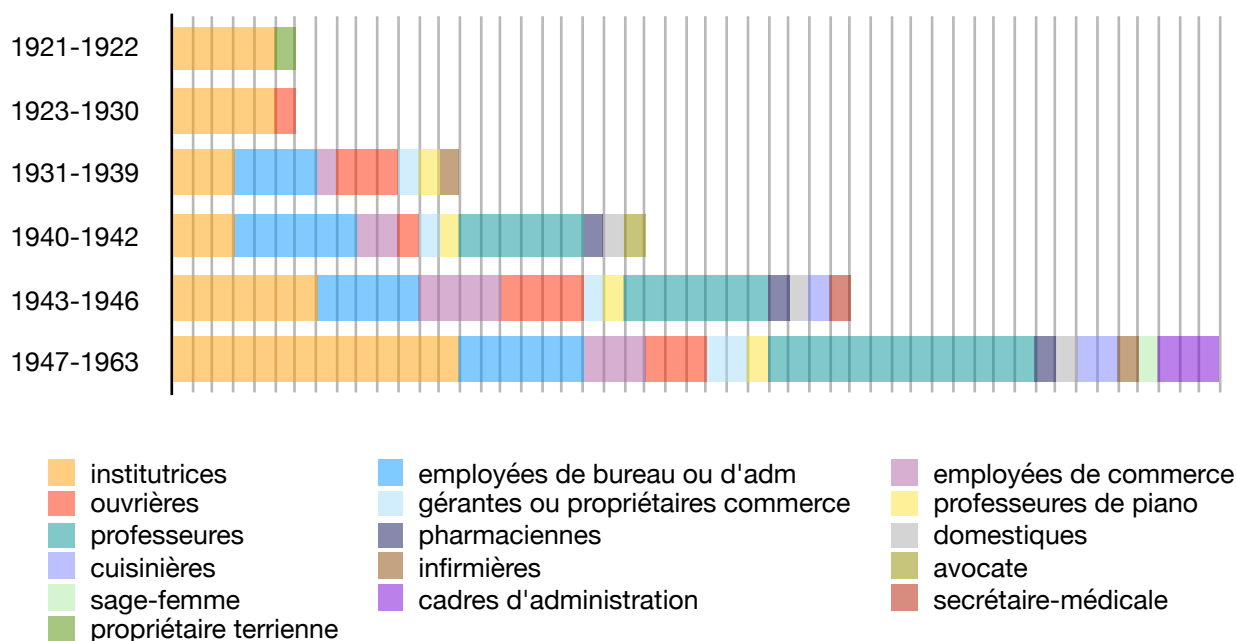


Figure 5 : Répartition des professions des militantes selon les périodes

La sur-représentation des institutrices et leur présence tout du long des époques considérées, autant que la forte présence de professeures doivent, sans doute, comme l'a montré Dominique Loiseau dans le cas des dirigeantes de l'Union des Femmes françaises — une organisation féminine proche du PCF —, aux facilités de rédaction, d'expression, et au temps dont elles disposent pour s'investir au parti²⁷⁸. S'il est possible, dans le cadre de cette thèse, d'évaluer la dimension pratique du militantisme pour les années 1943-1963 seulement, il est en effet certain que l'implication partisane nécessite de la disponibilité²⁷⁹. En outre, les pratiques militantes sont en grande partie fondées sur l'écrit, la lecture, et la capacité oratoire, à part à la fin de l'année 1921, et dans quelques cellules dans les années 1950 et 1960²⁸⁰. Ces données expliquent, de plus, que la plupart des militantes identifiées soient instruites et diplômées. Par ailleurs, en métropole, le milieu enseignant, et notamment dans le secteur de

²⁷⁸ Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, Paris, 1996, page 59.

²⁷⁹ Les chapitres 7 et 8 abordent l'articulation entre disponibilité et genre. Le nombre d'enfants étant très peu renseigné, il ne peut être employé comme une variable stable pour informer la disponibilité des femmes.

²⁸⁰ Voir les chapitres 4, 7 et 8.

l'enseignement élémentaire, est, dès l'après Première guerre mondiale, sensible à l'influence du parti communiste, en raison de son pacifisme, de son engagement syndical et de sa proximité avec les catégories populaires²⁸¹ — un phénomène qu'il a été possible de mettre en exergue dans le cas de la naissance du groupe communiste en Tunisie²⁸². En outre, le parti communiste, au début de l'année 1921, est créé par des personnalités issues des secteurs de l'enseignement et de la petite fonction publique, deux domaines d'activités, avec celui de l'artisanat et du commerce, auxquels sont rattaché-e-s la plupart des militant-e-s identifié-e-s²⁸³. Bien qu'il ne puisse être abordé pour les années suivantes, ce phénomène perdure vraisemblablement au vu du nombre d'institutrices et de professeures qui militent tout du long de la période considérée.

La figure 5 signale aussi la diversification de la physionomie du groupe militant féminin. Cette ouverture suit toutefois imparfaitement celle du parti communiste en général dont les organes de direction et, sans doute, la composition totale ont tendance à s'ouvrieriser à partir des années 1930 — dans une petite proportion, et non le secrétariat, instance de direction suprême²⁸⁴. Dans le cas des femmes, le nombre d'ouvrières demeure mineur — celles-ci étant peu nombreuses, de manière générale, en Tunisie. Les employées, quant à elles, occupent une place non négligeable presque constante, à l'image de la population féminine travailleuse. Les employées de bureau, cependant, sont plus nombreuses que les employées du secteur de la vente. On imagine que, comme en métropole, ces métiers se sont progressivement féminisés — en France, alors que 28% du personnel des services publics administratifs étaient des femmes, elles en représentent 44% en 1931. De même, la profession de dactylographe, exercée par beaucoup de militantes communistes en Tunisie, née à la fin du XIXe siècle et dès lors en plein essor en métropole, est emblématique du travail au féminin qui, tout en nécessitant une formation, s'ouvre à un panel de catégories sociales plus large à partir des années 1920 et devient, alors, un vecteur d'ascension sociale²⁸⁵. Employées de bureau et ouvrières militent au parti à partir du début des années 1930, soit à une période où elles sont plus nombreuses qu'autrefois à exercer ces professions et où, de façon générale, davantage de femme travaillent. De plus, durant cette période, le parti communiste gagne en envergure et développe une politique dirigée vers les femmes, qu'il renouvelle après la guerre²⁸⁶. Des professeures, pour leur part, militent à partir de la période 1940-1942 ; avec l'augmentation progressive de l'instruction des filles et leur progression scolaire augmente tout à la fois le nombre de postes d'enseignantes du secondaire, et les possibilités d'accès à celles-ci. Est aussi remarquable l'apparition des cadres durant la dernière période traitée, soit

²⁸¹ Jacques Girault, « Le communisme et les enseignants en France (années 1920-début des années 1960) », Jacques Girault (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, pages 207-218.

²⁸² Voir le chapitre 3.

²⁸³ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 45-49.

²⁸⁴ Ibid., pages 92-96.

²⁸⁵ Delphine Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau 1890-1930*, Belin, Paris, 2002, pages 62-65, 76 et 78-87.

²⁸⁶ Voir les chapitres 5, 7 et 8.

à une époque, l'après-guerre, qui, comme en métropole, correspond au tournant après lequel davantage de femmes qu'autrefois montent les échelons dans les hiérarchies des administrations²⁸⁷, en raison de l'augmentation de leur instruction et de la démocratisation progressive des formations, ainsi que de la valorisation dont elles font l'objet — pour susciter leur embauche à des fins économiques, mais aussi dans la lignée des modifications politiques de leur statut, les Françaises ayant désormais le droit de vote et la gauche ayant accès au pouvoir²⁸⁸. De plus, de façon générale, le nombre de femmes qui exercent un emploi croît après la guerre en raison, sans doute, de la baisse du niveau de vie et de la pénurie de main-d'œuvre²⁸⁹.

Alors que le nombre total de militantes augmente (fig. 1), de plus en plus d'entre elles exercent des professions (fig. 5), comme augmente, de façon générale, le nombre de femmes à travailler. Cette croissance est notamment le résultat de l'augmentation de la scolarisation de fillettes et de jeunes femmes. Toutefois, la cohorte de militantes représente, au titre de la scolarisation, on l'a vu, mais aussi de l'exercice de professions, une part mineure de l'ensemble de la population.

Leurs situations sociales, renseignées en partie par leurs professions, sont complétées par les informations relatives aux professions exercées par quelques-uns des époux et à leurs lieux de résidence.

B. INTELLECTUELLES CITADINES DE CLASSES BOURGEOISES

L'environnement social de quelques militantes est éclairé par les professions des époux, connues dans 59 des cas — soit bien moins de la moitié de la cohorte. Il convient d'abord de signaler que, sur les 183 militantes identifiées, 114 sont mariées. Parmi les huit autres femmes à ne pas être connues comme mariées, seules Laurette Hanoun et Julia Lebas font du célibat un sacerdoce²⁹⁰, tandis que, possiblement, Renata Chuili, appelée Herman du nom de son compagnon, ne serait pas mariée à ce dernier²⁹¹. Marcelle Slama, pour sa part, a bien épousé un homme, mais en divorce, puis vit par la suite en couple sans être mariée²⁹². La plupart des militantes vivent donc selon la norme conjugale la plus socialement répandue. Les professions exercées par les époux des 59 militantes se répartissent comme suit :

²⁸⁷ Françoise Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, La découverte, Paris, 2008, pages 83-84.

²⁸⁸ Linda L. Clark, *The Rise of Professional Women in France. Gender and Public Administration since 1830*, Cambridge University Press, Cambridge, 2006 [2000], pages 272-302.

²⁸⁹ Françoise Battagliola, op. cit., page 84.

²⁹⁰ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

²⁹¹ CADN 1TU/701/2/137, dossier « Mme Herman », rapport, 08/08/1930.

²⁹² CADN 1TU/701/172, dossier « Marcelle Slama », note, 07/03/1940 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2015.

- Avocats
- Juge
- Médecins
- Ingénieurs
- Professeurs
- Instituteurs
- Fonctionnaires non définis
- Pharmacien
- Chefs de service
- Propriétaires ou gérants d'un commerce
- Représentant de commerce
- Employés d'administration ou de bureau
- Ouvriers
- Artisan
- Peintres
- Propriétaires terriens

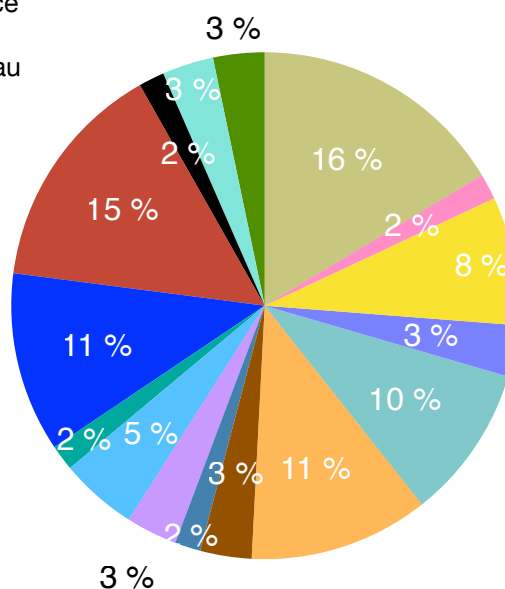


Figure 6 : Professions exercées par les 59 époux dont la profession est connue

Ces informations alimentent l’hypothèse d’un petit nombre de communistes appartenant aux classes populaires : bien que les ouvriers et l’artisan représentent 17% des 59 époux, davantage d’entre eux exercent des professions nécessitant d’accomplir de grandes études, ou des professions d’employés qui, en tout, en composent 69%. Aussi, les professions intellectuelles représentent plus de la moitié des effectifs, comme elles composent une grande majorité des métiers des militantes.

Par ailleurs, les membres des couples exercent généralement des professions peu éloignées socialement. Ainsi Suzanne Meïmon, qui donne des leçons de musique, puis devient dactylographe, puis secrétaire-médicale puis infirmière, épouse Ali Jrad, d’origine modeste, exerçant diverses professions artisanes et ouvrières, avant d’obtenir des postes d’employés mieux rémunérés²⁹³. Béatrice Slama, professeure de littérature, est mariée à un médecin²⁹⁴. Seules quelques trajectoires diffèrent de ce phénomène de proximité sociale, et présentent un déséquilibre genré au détriment des femmes. Robert Abita, le mari de Suzanne Bokobza, elle-même employée dans l’habillement, est gérant du « Fantasio », un café de la ville européenne

²⁹³ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; Neila Jrad, *Ali Jrad, communiste tunisien... entre mémoire et histoire*, Arabesques éditions, Tunis, 2019, pages 21-28.

²⁹⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2015.

de Tunis, situé rue Charles de Gaulle²⁹⁵. Gilda Dana est employée²⁹⁶ dans le café-pâtisserie « Chez les nègres », sis avenue de Paris, à Tunis, dont son mari Vittorio Bembaron est propriétaire²⁹⁷. Eugénie Foata, pour sa part, épouse Mohamed Ennafaa, un professeur de lettres classiques, alors qu'elle est commise d'administration aux PTT²⁹⁸. Paulette Martin, institutrice, prend pour mari un ingénieur²⁹⁹. Alors que Delia Cittanova n'exerce pas d'emploi, puis devient institutrice, son époux Georges Attal est, lui, avocat³⁰⁰. Un seul exemple présente possiblement un cas contraire : l'époux de Mme Milliex, institutrice, est employé dans une entreprise fermière³⁰¹ — mais celui-ci y a, peut-être, un poste haut placé.

En plus des informations relatives aux professions exercées par les militantes, les données à propos des professions des époux de 59 d'entre elles confirment que beaucoup des femmes de la cohorte appartiennent à des catégories de la petite à la grande bourgeoisie. En effet parmi elles, beaucoup sont des intellectuelles aux revenus confortables. On l'a vu, la grande majorité de la population ne vivent pas des situations sociales similaires, puisque la plupart des habitant-e-s de Tunisie sont pauvres et illettré-e-s tout du long de la période considérée.

Les lieux de résidence renseignent également sur les situations des militantes. Ils sont renseignés dans les cas de 150 militantes identifiées, soit une majorité de la cohorte des 183 militantes. Comme le montrent l'annexe II et le tableau ci-dessous (tableau 3), la plupart d'entre elles vivent dans la région de Tunis (dont les localités sont de teinte rouge dans le tableau). Ont été pris en compte les neuf changements d'adresse en Tunisie lorsque les femmes sont militantes, qui ont presque tous pour destination Tunis — à part l'un, ayant Sousse pour ville d'installation et Tunis pour ville de départ, un second, de Jemmal à Sfax, et un troisième de Tunis à La Marsa (en banlieue de Tunis).

²⁹⁵ CADN 1TU/1/V/2785-2786, note, 24/10/1948.

²⁹⁶ Document rédigé par Béatrice Slama, septembre 2015.

²⁹⁷ CADN 1TU/701/2/24, dossier « Victor Bembaron », note, 04/12/1941.

²⁹⁸ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

²⁹⁹ Courriel de Habib Kazdaghli, 27/02/2019.

³⁰⁰ Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

³⁰¹ CADN 1TU/126/46, note, 19/05/1928.

Tunis	105
Ferryville	17
Sfax	8
Bizerte	5
La Marsa	4
Le Bardo	4
La Goulette	3
Sousse	3
Salammbô	2
Carthage	2
Hammam-Lif	2
Le Kef	2
Mateur	2
Djedeïda	1
El Aouina	1
Jemmal	1

Tableau 3 : Lieux de résidence des 150 militantes dont le lieu de résidence est connu

Les militantes habitant la région de Tunis sont largement majoritaires, puisqu'elles sont au nombre de 122 sur l'ensemble des 150 femmes dont la localité de résidence est connue. De plus, Djedeïda et El Aouina, petites localités rurales, se trouvent respectivement à une vingtaine et une dizaine de kilomètres de la capitale, où militent vraisemblablement les militantes concernées³⁰². Jemmal est pour sa part près de Monastir, et la militante qui y vit milite par la suite à Sfax. En plus de Tunis, centre névralgique de la vie politique et économique, Sousse, Sfax, Ferryville et Bizerte correspondent aux centres urbains où le parti est le plus présent sur l'ensemble de la période considérée, et surtout les trois dernières — d'autant que les deux dernières appartiennent à un même échelon régional du parti communiste³⁰³. En outre, Sfax, Sousse et Bizerte sont les trois autres plus grandes villes, et celles où se trouvent des établissements d'enseignement secondaire, tout comme Tunis³⁰⁴, un phénomène qui explique en partie la sur-représentation des militantes détenant au moins une instruction primaire.

³⁰² Voir les chapitres 3 et 4.

³⁰³ CADN 1TU/126/37, note, 10/05/1927 ; 1TU/126/46, note, 19/05/1928 ; 1TU/1/V/2804-2805, note, 05/04/1949 ; 1TU/1/V/2785-2786, rapport, août 1949 ; 1TU/2/V/308-309, notes, 28/03/1952, 04/04/1952 et 08/04/1952. Claude Liauzu « La presse ouvrière européenne en Tunisie, 1881-1939 », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Éditions du CNRS, Paris, 1971, pages 933-955, pages 934-935 ; Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 73-74 ; Mustapha Kraïem, op. cit., pages 101 et 279 ; Ahmed Ben Miled, *M'hamed Ali. La naissance du mouvement ouvrier tunisien*, Éditions Salammbô, Tunis, 1984, page 27 ; Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 12. Voir l'annexe II.

³⁰⁴ Régence de Tunis, Protectorat français, op. cit., 1939, page 6 ; Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., page 150.

Toutes les militantes vivent dans des zones urbaines ou très proche d'une grande ville, et la plupart vivent donc dans des villes d'importance. Pourtant, d'après le recensement de 1946, tandis que l'exode rural a eu tendance à augmenter durant les années précédentes, les rurales et les ruraux représentent plus de 78% des 3 231 000 habitant-e-s³⁰⁵. De plus, Tunis est de loin l'espace géographique où vivent le plus de militantes, alors que seule une faible proportion de la population y demeure — 171 676 pour 2 093 939 habitant-e-s au total en 1921, 219 578 pour 2 698 313 habitant-e-s en 1936, soit environ 8%, et 410 000 en 1956 pour environ 3 800 000 habitant-e-s sur l'ensemble du territoire, soit moins de 11%³⁰⁶. Par ailleurs, pour articuler ces données avec celles avancées sur la nationalité (fig. 3) et la race (fig. 4), bien que le nombre d'Européen-ne-s vivant à Tunis augmente jusqu'en 1956, il est avéré que les musulman-e-s forment la majorité de la population tunisoise tout du long de la période considérée³⁰⁷. De ce fait, la cohorte ne représente, là non plus, pas l'ensemble de la population. Toutefois, les femmes des catégories « européennes » et « israélites » suivent à ce titre les grandes tendances de leurs groupes d'assignation, puisque la grande majorité des Européen-ne-s et des israélites vivent dans les zones urbaines³⁰⁸.

Vivre en ville, et particulièrement à Tunis ou dans sa proche banlieue, leur donne accès aux principaux services, mais aussi aux loisirs qui se développent dans les espaces urbains à partir du XIXe siècle. Beaucoup émergent à la faveur du déploiement des pratiques bourgeoises en cours en métropole — fréquentation des terrasses de cafés, des débits de boissons, des restaurants, des théâtres³⁰⁹. La fréquentation des cafés et des débits de boissons tend, certes, à être pratiquée par un nombre croissant d'individus issus de classes sociales variées. Néanmoins, d'après l'enquête de 1955 citée précédemment, les familles tunisoises pauvres de Tunis ont des loisirs différents et moins onéreux : elles lisent quelques fois le journal — quand leurs membres sont instruit-e-s —, écoutent la radio possédée par 30% des foyers, et se rendent parfois au cinéma³¹⁰. En effet le cinéma, en plein essor, est le loisir par excellence dont profitent toutes les classes sociales³¹¹. Ainsi, les militantes, dont beaucoup ont des revenus confortables et/ou partagent leur foyer avec un homme touchant un salaire conséquent, peuvent profiter de l'ensemble des espaces de loisirs ; lorsqu'elles n'appartiennent pas aux catégories bourgeoises, elles peuvent au moins se rendre au cinéma et écouter la radio. Les militantes qui possèdent davantage d'argent ont aussi accès aux

³⁰⁵ P. Marthelot, op. cit., page 7.

³⁰⁶ Régence de Tunis, Protectorat français, op. cit., 1922, pages 2-3 ; Régence de Tunis, Protectorat français, op. cit., 1939, pages 2-3 ; Paul Sebag, *Tunis...*, op. cit., pages 429 et 548 ; Maurice Wolkowitsh, « L'émigration des Français de Tunisie », *Annales de géographie*, 1959, Volume 68 numéro 367, pages 253-257, page 256.

³⁰⁷ Paul Sebag, *Tunis...*, op. cit., pages 280, 429 et 548.

³⁰⁸ Abdesslem Ben Hamida, « Cosmopolitisme et colonialisme. Le cas de Tunis », *Cahiers de l'Unité de Recherche Migrations et Sociétés*, n°8, décembre 2002 [en ligne] ; David Lambert et Christophe Giudice, art. cit.

³⁰⁹ Leïla Ammar, op. cit., pages 461-579 ; Ghazi Hamdi, *Lieux de sociabilité dans la ville de Tunis à l'époque coloniale : ville européenne et cosmopolitisme (1881-1939)*, thèse de doctorat de Sciences du Patrimoine, Université de La Manouba (Tunis) et Université de Montpellier III, dirigée par Leïla Blili et Odile Moreau, 2013.

³¹⁰ Paul Sebag et al., op. cit., pages 70.

³¹¹ Morgan Corriou, *Un nouveau loisir en situation coloniale : le cinéma dans la Tunisie du Protectorat (1896-1956)*, thèse de doctorat d'Histoire dirigée par Omar Carlier, Université Paris 7, 2011 ; ; Morgan Corriou, « Cinéma et urbanité à Tunis sous le protectorat français », *L'Année du Maghreb*, 12/2015 [en ligne]

boutiques de disques, aux bibliothèques et aux librairies qui satisfont les femmes aux appétences intellectuelles et désireuses d’approfondir leur culture — dont beaucoup, comme Gladys Adda et Béatrice Slama, qui témoignent de leurs pratiques de ces lieux, détiennent au moins une instruction primaire³¹². Au moins deux librairies de Tunis, La Cité des livres à la fin des années 1930, et La librairie de l’Avenir à la fin des années 1940, sont tenues par des communistes³¹³. Elles fournissent des ouvrages qui participent à une culture commune entre les communistes, et font figure d’espaces de sociabilités intellectuelles entre les militant-e-s. De plus, on verra que les pratiques culturelles que développe la nébuleuse communiste après-guerre se fondent pour beaucoup sur le théâtre, le débat à propos de lectures, le cinéma, autant de divertissements se déroulant principalement dans les espaces urbains, et dont profitent alors les militantes vivant et militant dans ces espaces-ci quelle que soit leur situation sociale³¹⁴. Nous verrons dans la suite de la thèse, quand cela est possible, le détail des occupations et des habitudes culturelles des militantes. Si leur quotidien ressemble à celui des autres habitant-e-s de Tunis aux situations sociales similaires — sauf dans sa dimension militante —, il diffère, tout comme les autres aspects précédents, de celui d’une population vivant majoritairement dans les espaces ruraux où ce type de loisirs n’a pas cours. En outre, vivre à Tunis, lieu nodal du militantisme communiste, leur facilite l’accès aux espaces militants³¹⁵ — locaux du parti, lieux de réunions — et aux pratiques qui s’y déroulent — réunions régulières, participation aux cortèges, distribution des tracts et des journaux, collage d’affiches, etc.

La présence au parti de militantes lettrées, travailleuses et bourgeoises, proportionnellement bien plus nombreuses qu’au sein de la société, s’explique selon quatre pistes. En premier lieu, ce phénomène est à l’image de la plupart des individus qui dirigent le parti. La composition des organes de direction recouvre sans doute imparfaitement la composition des rangs, impossible à déterminer, mais répond toutefois à l’impossibilité du parti de s’implanter parmi les masses : bien qu’il attire des ouvriers et des ouvrières, il séduit beaucoup d’intellectuel-le-s et de personnes évoluant dans des catégories sociales supérieures aux classes populaires³¹⁶. Ce phénomène doit en partie aux pratiques militantes, qui se fondent pour une large part sur un rapport soutenu à l’écriture et à la lecture. En second lieu, le parti communiste demeure un parti citoyen, et se développe particulièrement dans la région de Tunis³¹⁷, on l’a vu, où vivent et militent la très grande majorité des femmes dont les trajectoires sont discutées. Cependant, comme il l’a déjà été dit, ces informations ne

³¹² Lilia Labidi, « La ville dans l’itinéraire de Gladys Adda... », op. cit. ; Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena ‘Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960’ », Paris, printemps 1981 ; entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 et 23/05/2018.

³¹³ CADN 1TU/701/123, dossier « Robert Meïmon », rapport, 15/01/1940 ; « Pour vous, femmes », Nelly, « Conseils de lecture », *L’Avenir de la Tunisie*, 20/12/1947, page 3 ; « Ce qu’il faut lire », *L’Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, page 2.

³¹⁴ Voir le chapitre 8.

³¹⁵ Voir annexe III.

³¹⁶ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 92-99 et 293-296.

³¹⁷ Ibid., pages 279-280.

recouvrent sans doute qu'une partie de la réalité du militantisme des femmes : les sources employées donnent d'abord accès aux femmes ayant joué des rôles notables, dont les occupations militantes impliquent qu'elles aient du temps et de la disponibilité.

Troisièmement, l'importante présence de femmes lettrées répond au fait que le parti communiste est, sur l'ensemble de la période considérée, un parti subversif et révolutionnaire. L'engagement des femmes en politique, comme le montrent en détails les chapitres suivants, reste peu évident — jusqu'à l'après-guerre où, désormais, la présence des femmes devient plus systématique, mais reste minoritaire³¹⁸. S'il n'est pas nécessaire que les femmes soient lettrées et de condition bourgeoise pour accomplir des gestes de cet ordre, l'instruction et l'évolution dans un milieu intellectuel et/ou bourgeois facilitent la prise de conscience qui mène à l'engagement. On remarque en effet que la plupart des autres femmes engagées dans les mouvements politiques ou associatifs proviennent de milieux bourgeois et détiennent une instruction³¹⁹. L'investissement en politique, et particulièrement au sein d'un parti révolutionnaire décrié par le pouvoir et régulièrement réprimé, suppose une possibilité, un désir et une capacité à transgresser les normes.

Et ce d'autant que, quatrièmement, le parti communiste ne s'intéresse qu'épisodiquement au recrutement des femmes et à leurs revendications, un phénomène supposant que seule une minorité de femmes ont connaissance de son existence, et que seule une minorité de femmes bien décidées se dirige vers lui. Bien que les femmes représentent un enjeu dont le parti se saisit à partir de la seconde moitié des années 1930³²⁰, il ne développe des techniques adaptées aux conditions quotidiennes et aux rapports sociaux avec lesquelles la majorité des femmes sont aux prises — que sont la création d'espaces de militantisme non-mixtes, l'emploi de l'oral lors des réunions de cellules, et l'élaboration de pratiques de propagande spécifiques — qu'à partir de l'après Seconde guerre mondiale³²¹. Au contraire, le parti communiste se focalise sur des enjeux que sa direction estime être plus généraux — l'indépendance, l'antifascisme, et les luttes liées au travail — alors que seule une minorité de femmes exercent des emplois —, et particulièrement celles des secteurs ouvriers, où sont surtout employés des hommes³²².

Alors que l'instruction et l'accès à l'emploi augmentent, ces phénomènes ne concernent directement qu'une faible proportion de femmes en Tunisie ; toutefois, ces modifications progressives sont sans doute visibles à l'échelle de la ville, et permettent peut-être que les quelques femmes concernées représentent des exemples à suivre pour d'autres

³¹⁸ Voir le chapitre 7.

³¹⁹ Noura Borsali, « L'Union Musulmane des Femmes de Tunisie en 1937 », *Le Maghreb*, n°125, 4 novembre 1988, pages 19-24 ; Ilhem Marzouki, « 1937 : naissance de la première organisation féminine en Tunisie », *Le Maghreb*, n°125, 4 novembre 1988, page 25 ; Ilhem Marzouki, « Le voile des colonisées. Tunisie 1924-1936 », *IBLA*, vol. 51/161, 1988, pages 59-89 ; Souad Triki, « Nabihha Ben Miled, un itinéraire singulier », Habib Kazdaghli (dir.), op. cit., pages 31-42 ; Alia Baccar, *Râfia Bornaz. Militante tunisienne sous le protectorat français*, Nirvana, Tunis, 2012 ; Rim Gtari, *L'égalité des femmes en Tunisie : histoire et incertitudes d'une révolution légale*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2015, page 82 ;

³²⁰ Voir le chapitre 5.

³²¹ Voir les chapitres 7 et 8.

³²² Voir les chapitres 3 à 6.

jeunes filles alors plus enclines à sortir de chez elles et à s'intéresser au monde politique, autant qu'ils influencent peut-être des parents et des époux à insister sur l'instruction faite à leurs filles et femmes. Par ailleurs, si les femmes instruites ont certainement plus de facilités à s'investir en politique que les autres femmes, la présence accrue de femmes au cours du temps doit, aussi, à des conjonctures personnelles, aux événements qui les marquent et les décident à s'engager, aux exemples des femmes qui entrent progressivement sur cette scène, et aux dispositifs mis en place par les partis politiques et les associations souhaitant intégrer des femmes. La suite de la thèse détaille ces données : une analyse à l'échelle des trajectoires permet de mettre en évidence les traits que la profession ou le niveau d'études ne renseignent pas entièrement. De plus, le détail des trajectoires met en évidence leurs grandes singularités, en dépit des tendances fortes mises en exergue.

Pour beaucoup lettrées, citadines, exerçant un emploi, les militantes donnent des exemples parlants des modifications sociales que connaissent les conditions de vie des femmes au fur et à mesure du temps, mais ces modifications restant mineures, leurs trajectoires diffèrent de celles de la plupart des femmes de Tunisie. Souvent intellectuelles, vivant dans des conditions confortables, d'extraction bourgeoise, elles font partie d'une petite minorité. Sur une échelle plus détaillée, les militantes européennes diffèrent peu de la moyenne de leur groupe d'assignation ; les israélites représentent de façon exemplaire la génération qui, à partir des années 1920, s'alphabétise dans son ensemble et suit des modifications sociales assez similaires à celles des Européennes ; les musulmanes, en revanche, font pour beaucoup d'entre elles partie d'une très petite minorité des femmes de leur groupe d'assignation.

Les militantes du parti communiste se trouvent dans une position marginale selon trois dimensions. Elles sont, d'abord, du fait de leur sexe, rendues transparentes. Presque invisibles, elles apparaissent en creux dans les archives policières comme dans les archives produites par le parti communiste. Lorsqu'elles font l'objet d'un intérêt, elles sont bien souvent regardées sous le prisme du genre. Des caractéristiques relevant de celui-ci leur sont attribuées et, dans certains cas, la police les associe à des stéréotypes eu égard à leur sexe. Leurs communes désignation et qualification par la catégorie « femmes » produite par le pouvoir et par les communistes, pensée comme tributaire du genre, en font les membres d'une catégorie sociale assignée et infériorisée en vertu de leur sexe.

Leur faible poids au sein du groupe partisan constitue la deuxième facette de leur position minoritaire. Leur faiblesse numérique s'accompagne de la petitesse du nombre de femmes à détenir des attributions dans les organes de direction principaux — et seule une femme, lors d'une occasion exceptionnelle, siège au secrétariat, quelques mois de l'année 1922. En outre, les militantes dont les trajectoires sont suffisamment renseignées mettent en évidence la position marginale de la cohorte au regard de l'ensemble de la population. Les

informations disponibles quant à la nationalité et à l'assignation raciale supposent en effet que la cohorte ne représente pas la majorité des femmes de Tunisie — majoritairement de nationalité tunisienne et assignées musulmanes. Un grand nombre de militantes, de surcroît, sont lettrées, et exercent une profession salariée, deux variables qui témoignent, certes, des modifications que connaissent le taux de scolarisation et d'emploi des femmes, mais rendent compte qu'elles appartiennent à une petite partie de la population féminine, cette dernière dans son ensemble étant peu touchée par ces modifications. La plupart d'entre ces militantes, de façon corollaire, vivent en ville, et une immense proportion demeure à Tunis, au contraire de la grande majorité de la population. Une grande part d'entre elles appartiennent à des milieux sociaux bourgeois.

En mettant en évidence cette situation marginale à trois niveaux, les analyses de ce chapitre ont opéré un glissement en dépassant les seules assignations de genre qui leur sont attribuées. Selon cette même démarche, les femmes dont les trajectoires sont documentées dans le cadre de cette thèse sont bien considérées comme des militantes. Cette stratégie est poursuivie au cours des deux parties suivantes à l'aune d'un raisonnement suivant la chronologie des parcours ; elle permet alors de restituer ces trajectoires à l'échelle du cadre partisan, et de souligner leurs singularités.

Conclusion de la première partie : Les militantes au centre

Les femmes étudiées dans le cadre de cette thèse s'engagent toutes en faveur d'un parti contestataire. Si l'ensemble de leurs trajectoire se caractérise par sa diversité, ces militantes partagent une même assignation au genre féminin.

Cependant elles sont évaluées par le pouvoir comme de potentielles actrices du désordre, tout comme le sont leurs camarades masculins. L'analyse des pratiques et du contenu de la surveillance dont ils et elles font les frais met au jour la teneur de l'ordre et du désordre politiques. Aussi, l'articulation de cette analyse à l'étude d'autres sources produites à la période considérée, et notamment des sources partisans, rend compte d'une partie de la teneur de l'ordre social. Ce dernier se fonde sur la différenciation entre les individus au prisme, notamment, de la race et du sexe. Bien que le genre ne soit pas un critère présidant à l'exercice de la surveillance policière et n'informant pas sa forme, les seuls individus surveillés à être associés au genre sont les femmes ; de la même manière, lorsque le genre apparaît explicitement au sein des archives partisans, il sert à décrire des activités menées par des femmes, ou à s'adresser à elles. Au contraire des hommes, les femmes sont sujettes à une assignation de genre. Celle-ci s'exprime par la dimension genrée des désignations et des modalités de description à propos des femmes. Ces procédés, particulièrement visibles dans les archives de police, trouvent un écho dans les autres sources employées et, ce faisant, les femmes apparaissent comme tributaires de leur sexe. Ainsi les femmes sont rendues invisibles, sont masquées derrière le genre, sont associées à ce que le genre revêt — séduction, mais aussi, le plus souvent, faible implication et dissimulation derrière les hommes —, et voient la portée et la dimension politique de leurs gestes atténuées.

Les considérer comme des militantes permet alors de dépasser cette assignation et les faits de langage qui en découlent. La démarche défendue ici, les prenant en compte en tant que sujets politiques, invite à les apprécier comme les membres d'une même cohorte d'analyse et, ce faisant, d'employer les informations à leur propos comme des données scientifiques. Ce faisant, les informations à leur propos contenues dans la documentation policière et dans les sources partisans composent autant d'indices de leurs trajectoires. En plus de la dimension minoritaire qu'implique leur statut social en tant que femmes, deux autres facettes de leur posture marginale sont, alors, soulignées. Peu nombreuses et peu décisionnaires au sein du parti communiste, elles y jouent des rôles minoritaires. De plus, et bien que leur présence soit permise par des changements sociaux, la cohorte de militantes, dont peu sont musulmanes, et pour beaucoup lettrées et exerçant un emploi, ne représentent pas les femmes de Tunisie.

Beaucoup des détails de leurs trajectoires ne peuvent toutefois être transformés en données servant à esquisser un portrait collectif. Pour retracer leurs parcours de façon plus fine, et pour analyser, aussi, l'articulation entre engagement militant, positions sociales de genre et positions de genre au sein du parti, les façons dont ce dernier utilise ou non le genre, et celles dont le genre est produit ou reproduit, ou non, voire infléchi, par le militantisme, les deux parties suivantes prennent pour trame un déroulé chronologique.

Deuxième partie : L'arrière-garde de l'avant-garde ? Des militantes isolées aux groupes féminins à la marge du parti (1921-1939)

La période ici étudiée incarne le passage « de la militante aux foules féminines »¹. Cette expression, empruntée à l'historienne Dominique Godineau, ayant travaillé sur l'engagement des femmes durant la Révolution française, revêt ici le sens de l'évolution de la présence féminine au sein du parti communiste de Tunisie durant les dix-huit premières années de son existence, de sa création en 1921 jusqu'à la veille de la Seconde guerre mondiale.

La Fédération tunisienne de la SFIC voit le jour entre janvier et février 1921 sur instigation d'un petit groupe de révolutionnaires². Dès lors, le groupe communiste se structure, croît, puis reflue, se dissimule, avant d'émerger de nouveau. Révolutionnaire, il est le premier parti à revendiquer l'indépendance, s'investit dans des luttes syndicales d'ampleur entre 1924 et 1925, puis dans la mouvance antifasciste et en faveur du Front populaire, durant les années 1930 ; il tâche, malgré les vagues de répression régulières qu'il subit, d'exister sur la scène politique. En outre, il défend, dès son existence, le principe d'égalité entre les sexes, et donne une définition novatrice de l'émancipation des femmes. La présence des femmes, d'abord perlée et inégalement répartie dans le temps, doit à l'investissement de quelques militantes, puis prend une forme plus visible lorsque des femmes s'engagent au sein de collectifs féminins constitués durant la seconde moitié des années 1930.

Cette seconde partie évalue la place qu'occupent les femmes au sein de ce mouvement d'avant-garde, en tant que militantes, et en tant que catégorie politique. Elle tend à évaluer en quoi la petitesse et les fluctuations de l'engagement de femmes durant près de vingt ans, les modulations de l'intérêt du parti pour les « femmes » en tant que catégorie, et les stratégies politiques des communistes — défendre l'indépendance et les intérêts des « indigènes », affirmer le parti comme un parti ouvrier, prendre part au Front populaire et au mouvement antifasciste — sont corrélées. De plus, alors que les questions relatives au statut social des femmes s'élaborent et imprègnent le monde politique — et particulièrement tunisois³ —, l'entrée des femmes en politique, c'est-à-dire au sein d'un monde dominé par les hommes⁴, ne relève pas de l'évidence. L'engagement de ces militantes ou leurs démonstrations d'un désir d'engagement, et *a fortiori* au sein d'un parti révolutionnaire et honni par le régime, signalent alors de façon prégnante leur force de caractère et leurs convictions. Convictions dont il

¹ Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses*, Perrin, Paris, 1988, page 287.

² Voir le chapitre 1.

³ Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1996, pages 43-80 et 103-111.

⁴ Béchir Tlili, *Nationalismes, socialisme et syndicalisme dans le Maghreb des années 1919-1934. Tome 2*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1984, page 130.

s'agit, autant que faire ce peut, d'évaluer le degré malgré des sources peu diversifiées et donnant peu accès à leurs ressentis et à la dimension politique de leurs activités⁵.

Un premier chapitre suit les traces des premières femmes investies au sein d'un groupe communiste en création. Il met en évidence la présence de militantes dès la naissance du parti, et cherche à déterminer le rôle qu'elles ont joué dans son organisation. Il interroge l'application du « travail parmi les femmes », c'est-à-dire du programme qui, prévu par Moscou, contient les revendications et l'action à mener pour organiser les femmes dans le cadre du communisme. Il met en perspective ce programme à l'aune des quelques traces laissées par ces premières militantes. En quoi le tout jeune groupe communiste constitue, ou non, un espace d'investissement bienveillant pour ces dernières, et un espace de défense de revendications qui leur seraient propres — voire un parti « féministe », selon une définition qui sera questionnée ?

Le chapitre suivant tend à mettre en lumière les parcours des femmes investies par la suite, soit à partir de 1922, et jusqu'en 1930, et décèle les causes de leur très petit nombre. Alors que quelques femmes, en 1922, sont dissimulées derrière les rôles d'épouses soutenantes que la police leur confère et qu'elles ont adopté du fait de la répression, la rhétorique prolétarienne conjuguée au masculin et le désintérêt de la Fédération communiste pour les questions relatives aux femmes apparaissent comme des éléments d'explication à une présence féminine très faible jusqu'en 1930, et même inexistante entre 1923 et 1927.

Le chapitre 5, consacré aux années 1930, met en lumière l'articulation entre présence féminine et déploiement du milieu communiste en mouvement de masses, et en milieu où s'entrecroisent intimité et politique. Si, du long de cette décennie, les associations constituent des espaces plus souples que le parti et où l'engagement des femmes est davantage possible, le Front populaire donne l'occasion à la nébuleuse communiste de créer des catégories politiques dédiées, cadres à l'élaboration d'espaces militants au féminin. Les militantes investissent ces espaces et ces catégories, et se trouvent alors parties prenantes d'un groupe politique au féminin, mais aussi d'un collectif affinitaire mixte fondé sur un commun engagement contre la guerre et le fascisme.

⁵ Voir les chapitres 1 et 2.

Chapitre 3. Les premières militantes, le féminisme et le « travail parmi les femmes » (1921-1922)

« De tout ce que nous venons de dire résulte la tâche immédiate des partis communistes : étendre l'influence du parti et du communisme aux vastes couches de la population féminine de leur pays [...] pour en faire de véritables combattantes pour l'affranchissement total de la femme ».

Alexandra Kollontai, rapport présenté lors du Troisième Congrès de l'Internationale communiste avant son adoption, juillet 1921¹.

« Le communisme s'est répandu parmi les jeunes filles musulmanes instruites [...]. Communiste convaincue, elle n'a peur de rien et c'est pour cela qu'elle n'a pas craint de venir assister à la réunion [...]. La plupart des jeunes filles musulmanes sont prêtes à faire le même sacrifice ».

Propos d'une « jeune fille musulmane » rapportés par la Sûreté lors d'une réunion de la Fédération tunisienne de la SFIC à Tunis, avril 1922².

En juillet 1921, un programme d'action relatif au « travail parmi les femmes » est édicté par la III^e Internationale, comme le signale le premier extrait cité en exergue. Il a pour ambition d'être appliqué localement par tous les partis communistes. En restituant les jeux d'échelle entre prérogatives locales, injonctions soviétiques et logiques impériales, et en analysant la naissance de la Fédération tunisienne de la SFIC à l'aune du genre, ce chapitre propose d'interroger si cette dernière prend en charge des questions relatives aux sexes. Pour ce faire, il évalue l'impact de ces textes en Tunisie, et tâche d'identifier la mesure dans laquelle cette Fédération élabore une conception de ce programme soviétique alors que, dès sa première année d'existence, ses activités sont d'abord dictées par la revendication de l'indépendance. À partir de ces interrogations, il met en évidence les relations entre Tunis, Paris et Moscou, et la mesure dans laquelle les orientations révolutionnaires défendues par la Fédération tunisienne signalent qu'elle ait connaissance, se conforme et suive les directives soviétiques en dépit de sa dépendance organique vis-à-vis des organes centraux de la SFIC, en métropole. Si ce chapitre propose d'analyser les bases de la politique communiste à l'égard des femmes afin de déterminer quelle en est la traduction en Tunisie, il a d'abord pour ambition de pister les traces de ses premières militantes. Quelle place les femmes peuvent-elles occuper, théoriquement et en pratique, à la Fédération tunisienne à sa naissance ? Peut-on parler, comme le fait l'historienne Christine Bard dans le cas de la métropole, d'une « lutte féministe pour le communisme » alliée à une « lutte communiste pour le féminisme »³ ?

L'analyse la naissance de la Fédération au prisme de l'égalité entre les sexes, objet de la première partie, éclaire les trajectoires des trois premières femmes à avoir fréquenté le

¹ Alexandra Kollontai, *La révolution, le féminisme, l'amour et la liberté*, Textes choisis et présentés par Patricia Latour, Le Temps des cerises, Montreuil, 2017, page 128.

² CADN 1TU/1V/1700, note du commissaire spécial Clapier, 24/04/1922.

³ Christine Bard, « Lutte féministe pour le communisme ou lutte communiste pour le féminisme ? 1917-1927 », *Actes du colloque « Femmes et communistes. Histoire mouvementée, histoire en mouvement »*, Paris, 11 et 12 mai 2001, Association de recherche « Femmes et communistes : jalons pour une histoire », Paris, 2002, pages 111-127.

groupe communiste. Les gestes qu'elles accomplissent invitent à décrypter les nuances de ce que prévoit la IIIe Internationale à l'égard des femmes, pour à re-considérer les relations entre féminisme et marxisme, et féminisme et communisme. Une seconde partie restitue les minces indices d'une politique communiste tunisienne dirigée vers les femmes, à laquelle s'articule un « féminisme » qu'il s'agit de définir. Elle mesure, alors, le degré d'application du « travail parmi les femmes » dans une Fédération surtout préoccupée de ses revendications anti-impérialistes.

I La scission au prisme de l'égalité entre les sexes

Alors que la SFIO et la SFIC constituent les deux seuls partis politiques à revendiquer l'égalité entre les sexes et à accueillir des femmes intéressées par le féminisme, le contenu de la politique à mener en direction des femmes apparaît comme un point de divergence minoré, au même titre que la question coloniale. En outre, si le féminisme apparaît d'abord comme un pont entre SFIO et SFIC, son articulation avec le marxisme, le socialisme et le communisme n'a rien d'évident.

1. De la SFIO à la SFIC : points de divergence et points de jonction

A. DES FEMMES DE PART ET D'AUTRE DE LA SCISSION

1) *La SFIO, une « voix des femmes » en Tunisie*

Alors que Tunis est en ébullition politique depuis la fin de la Première guerre mondiale⁴, une lecture en termes de genre met en exergue la dimension masculine des groupes et des partis politiques du début des années 1920. Il est certes possible que les historien-ne-s aient employé des sources vides d'informations quant à la présence de femmes, ou que leur regard n'ait pas été attentif aux « creux » où les femmes se logent⁵. De toute évidence, de surcroît, la ville de Tunis et la vie politique qui s'y déroule se caractérisent par leur caractère masculin. D'une part, alors que groupes et partis investissent de plus en plus les rues du centre-ville « européen » et que les cafés, à la faveur du développement de la radio et de la presse après la Première guerre mondiale, deviennent des espaces de circulation de l'information, de débat et de réunion⁶, les rues du Tunis des années 1910-1920 sont marquées

⁴ Béchir Tlili, *Nationalismes, socialisme et syndicalisme dans le Maghreb des années 1919-1934. Tome 2*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1984, page 130.

⁵ Voir l'introduction.

⁶ David Lambert et Christophe Giudice, « Tunis 1881-1945 : un archipel de sociabilités européennes en milieu colonial », Laurent Fourchard, Odile Goerg et Muriel Gomez-Perez (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2009, pages 151-170 ; Ghazi Hamdi, *Les lieux de sociabilité dans la ville de Tunis à l'époque coloniale : ville européenne et cosmopolitisme (1881-1939)*, Thèse de doctorat en Sciences du Patrimoine dirigée par Leïla Blili et Odile Moreau, Université La Manouba-Tunis et Montpellier III, 2013, pages 195-206.

par leur non-mixité sexuelle. Les lieux de divertissement urbains et, de manière générale, l'espace dit « public », demeurent l'apanage des hommes⁷. D'autre part et conjointement, les femmes sont exclues du domaine officiel de la politique.

En avril 1919, *L'Avenir social*, l'organe de presse de la SFIO en Tunisie, donne pourtant à lire, au coin de sa seconde page, un article intitulé « La voix des femmes »⁸. L'auteur-e, qui écrit sous le pseudonyme Fémina, entrevoit un avenir « social » caractérisé par l'égalité entre les femmes et les hommes. Il ou elle y décrit la « Cité idéale, cité de paix et de lumière » à l'édification de laquelle la création de ce journal participerait :

Main d'aristocrate unie à celle du prolétaire, main d'ouvrier unie à celle de l'intellectuel, main de l'homme jointe à celle de la femme, unis non seulement dans ce geste d'amour qui ne rapproche que les sexes, mais dans cette reconnaissance réciproque d'égalité qui confond les coeurs et les cerveaux.

Fémina poursuit en déclinant la devise nationale française, et insiste particulièrement sur l'égalité, qui « ne sera point une formule interdite à cette moitié de l'humanité qu'on appelle trop galamment le beau sexe et dont la chaîne, parfois dorée, est soigneusement dissimulée sous les “respectueux hommages” ». Que l'auteur-e soit un homme ou une femme, son pseudonyme féminin, ainsi que la teneur et le titre de son article cherchent à faire entendre une tonalité féminine, et donnent à lire un souhait d'égalité entre les sexes, pour inviter les femmes à intégrer la fédération tunisienne de la SFIO. Cette dernière, d'abord agrégat de socialistes formé en 1908, on l'a vu, organise son premier congrès fédéral entre 1910⁹ et 1911¹⁰, et son organe de presse, *L'Avenir social*, paraît chaque semaine à partir du 9 mars 1919¹¹. En plus du socialisme, d'autres sensibilités animent la vie politique tunisienne et, bien que seul un petit nombre de discours politiques évoquent les femmes, le point de vue des réformistes, l'opinion du pouvoir, ainsi que celle de la droite radicale française diffèrent de celui exprimé par l'intermédiaire de Fémina.

La SFIO, née en miroir de l'émergence du groupe réformiste, constitue, avec ce dernier, l'un des principaux viviers politiques du tournant des années 1920¹². En 1905, d'abord, trois hommes dont Abdelaziz Tha'ālbi (1876-1944), l'un des futurs fondateurs du parti du Destour, en 1920, publient à Paris *L'esprit libéral du Coran*¹³. Cet ouvrage constitue la première pierre de la création du groupe qui, en 1907, reprend à son compte l'appellation

⁷ Leïla Ammar, *La rue à Tunis, réalités, permanences et transformations : de l'espace urbain à l'espace public, 1835-1935*, Thèse d'architecture de l'Université Paris 8 dirigée par Pierre Pinon, 2007, pages 260-465 ; Omar Carlier, « Le café maure, lieu de sociabilité et instance politique », Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour, Abderrahmane Bouchène et Sylvie Thénault (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, La Découverte, Paris, 2014, pages 412-415.

⁸ Fémina, « La voix des femmes », *L'Avenir social*, 14/04/1919, page 2.

⁹ SFIO, *L'encyclopédie socialiste*, 1912, page III-6.

¹⁰ Béchir Tlili, *Socialistes et Jeunes-Tunisiens à la veille de la Grande guerre (1911-1913)*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1974, page 44.

¹¹ Béchir Tlili, *Nationalismes, socialisme...*, op. cit., page 139.

¹² Ibid., pages 129-167.

¹³ César Benattar, El Hadi Sebaï et Abdelaziz Ettéalbi, *L'esprit libéral du Coran*, Ernest Leroux, Paris, 1905.

« Jeunes-Tunisiens », d'abord employée par la presse française cherchant à critiquer ces jeunes hommes formés dans les écoles françaises, et qui demande la publication d'une constitution (*dustūr*)¹⁴. Il se présente comme une nouvelle exégèse du texte sacré et, dans la même optique que d'autres essais datant de la renaissance arabe, la *Nahḍa*¹⁵, il propose d'interpréter l'Islam comme une civilisation porteuse de modernité¹⁶. « La » femme, pour participer à ce processus de modernisation, doit voir sa condition évoluer¹⁷ ; les auteurs prônent qu'elle sorte de son foyer à visage découvert, et qu'elle soit instruite¹⁸. Bien qu'elle ait été portée par l'Égyptien Rifā'a at-Tahtāwī (1801-1873) dès 1872 dans son ouvrage *L'Émancipation de la femme musulmane*¹⁹, la demande de l'extension de l'instruction aux filles demeure novatrice dans un contexte où seul un pourcentage infime de fillettes musulmanes se rend à l'école²⁰. Cette revendication est d'ailleurs le cœur des deux pages — sur deux-cents — concédées par Ahmed Sakka et Abdelaziz Tha'ālbi aux femmes dans l'ouvrage *La Tunisie martyre*²¹ qui, publié en 1919 et diffusé aux parlementaires français et à différents organes de presse dans le monde, demande la refonte du protectorat par la mise en place d'une monarchie constitutionnelle²². Si ses auteurs déplorent « l'empoisonnement » de la sensibilité des jeunes filles par l'enseignement dans les écoles françaises publiques — les écoles primaires réservées aux filles musulmanes, créées en 1909²³ — et revendiquent la mise en place d'un « cadre principalement arabe » à leur instruction, c'est parce que « la femme est la gardienne de la famille, la conservatrice de la société »²⁴.

De même, la majorité des défenseurs de l'instruction des filles, en France, à la fin du XIXe siècle, interprètent leur accès à l'éducation non comme la porte de leur entrée dans la vie publique, mais comme la meilleure manière de politiser le foyer : les femmes étant réduites au rôle de médiatrices et d'éducatrices, mères avant tout, leur instruction a vocation à éduquer « des hommes républicains »²⁵. En Tunisie, le protectorat, produit de l'idéologie républicaine, tend à « 'faire naître' la civilisation française au sein des familles musulmanes » par l'intermédiaire des femmes éduquées dans les écoles françaises²⁶. Il souhaite imposer une formule novatrice se gardant de « l'erreur si ancienne et si dangereuse de la politique

¹⁴ Béchir Tlili, *Socialistes et Jeunes-Tunisiens...*, op. cit., pages 16-34.

¹⁵ Anne-Laure Dupont, « Nahda, la renaissance arabe », *Manière de voir*, 2009/8, n°106, pages 28-30.

¹⁶ César Benattar et El Hadi Sebaï et Abdelaziz Ettéalbi, op. cit., pages 3-5.

¹⁷ Souad Chater, *La femme tunisienne. Citoyenne ou sujet ?*, Maison tunisienne de l'Édition, Tunis, 1975, page 68.

¹⁸ César Benattar, El Hadi Sebaï et Abdelaziz Ettéalbi, op. cit., pages 11-19.

¹⁹ Rifā'a at-Tahtāwī, *L'émancipation de la femme musulmane*, Éditions Al-Bouraq, Beyrouth, 2000.

²⁰ Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1998, page 40.

²¹ Abdelaziz Tha'ālbi, *La Tunisie martyre*, Dar al-Gharb al-Islami, Tunis, 1985 [1919].

²² Béchir Tlili, *Nationalismes, socialisme...*, op. cit., pages 140-150.

²³ Souad Bakalti, op. cit., page 145.

²⁴ Abdelaziz Tha'ālbi, op. cit., pages 54-55.

²⁵ Françoise et Claude Lelièvre, *Histoire de la scolarisation des filles*, Nathan, Paris, 1991, page 109.

²⁶ Julia Clancy-Smith, « L'École rue du Pacha, Tunis ; l'éducation de la femme arabe et 'la plus grande France' (1900-1914) », *Clio*, 12/2000, pages 33-55, pages 43-44.

d'assimilation » — évoquant l'Algérie voisine —, comme l'exprime Gaston Valran (1857-1943), auteur prolifique de traités de pédagogie et d'études coloniales, et correspondant du ministère de l'Instruction publique. Sont alors proposés des modes d'instruction séparés consacrant la dichotomie entre les catégories de populations pour éviter leur mélange. Les projets éducatifs, certes mineurs, ont pour ambition de faire des femmes les pivots de la « mission éducatrice et civilisatrice » que la France s'est arrogée²⁷. Le discours de la droite radicale française en Tunisie, représentée dans les années 1919 et 1920 par les animateurs du journal *La Gazette*, devenue *La Voix française* en mars 1920, offre une version exagérée de cette perception des femmes. Elle fait en effet de la stricte division sexuelle des tâches l'un des éléments de son programme²⁸ et, en cherchant à « rénover l'âme française », elle défend l'idée d'une famille homogène d'un point de vue racial²⁹.

Bien que réformistes et colonialistes partagent une même définition de « la » femme comme vecteur de civilisation, et que ces similitudes rendent compte d'une interprétation essentialiste des rôles des femmes — que reprennent à l'envi les nationalismes de part le monde³⁰ —, leurs ambitions diffèrent. *L'esprit libéral du Coran* et *La Tunisie martyre*, comme l'éclairent les travaux à propos des nationalistes de pays soumis aux impérialismes européens, Égypte, Palestine³¹, Syrie-Liban³² et Inde³³, cherchent à intégrer les femmes au développement d'une identité « différente mais moderne », pour reprendre les termes de Mrinalini Sinha³⁴, à même de résister à l'entreprise coloniale dans son versant culturel. Ce faisant, ces nationalistes utilisent pour cadre la répartition sexuelle des tâches, alors considérée comme fondement de la société, et proposent de définir les femmes, pour les inciter à participer à l'entreprise politique, comme des « mères de la nation »³⁵. En fondant l'émancipation des femmes sur des rôles de genre traditionnels et sur la fonction de génitrice et d'éducatrice, les mouvements réformistes font démonstration d'un phénomène à considérer, pour reprendre les termes d'Augustin Jomier, lui-même inspiré des travaux d'Elizabeth Thompson à propos du mandat français en Syrie et au Liban³⁶, comme étant de l'ordre de

²⁷ Gaston Valran, « La femme française et la femme musulmane », *Le Musée social*, Annales, n°3, mars 1913, pages 41-60, pages 45-50.

²⁸ Béchir Tlili, op. cit., *Tome 1*, pages 256 et 273.

²⁹ Fayçal El Ghoul, « Le Français de Tunisie et l'Autre dans les années 1920-1930 », *Cahiers de la Méditerranée*, 66/2003, pages 349-365.

³⁰ Julia Clancy-Smith, art. cit., page 45 ; voir l'ensemble du numéro de *Clio* où cet article est publié.

³¹ Sonia Dayan-Herzbrun, « Féminisme et nationalisme dans le monde arabe », in Fatou Sow (dir.), *La recherche féministe francophone*, Karthala, Paris, 2009, pages 243-253.

³² Leyla Dakhli, « Beyrouth-Damas, 1928 : voile et dévoilement », *Le Mouvement social*, 2010/2 (n°231) [en ligne].

³³ Nupur Chaudhuri, « Femmes indiennes entre nationalisme et féminisme, des années 1880 à 1947 », *Clio*, 33/2011 [en ligne].

³⁴ Mrinalini Sinha, « Refashioning Mother India : Feminism and Nationalism in Late-Colonial India », *Feminist Studies*, vol. 26, fall 2000, n°3, pages 623-645, page 624.

³⁵ Julia Clancy-Smith, art. cit., page 42.

³⁶ Elizabeth Thompson, *Colonial Citizens. Republican Rights, Paternal Privilege, and Gender in French Syria and Lebanon*, Columbia University Press, Columbia, 1999, et notamment pages 113-169 ; Elizabeth Thompson, « Le mouvement féminin et l'essor de l'État-providence colonial en Syrie (1920-1946) », *Clio*, 33/2011 [en ligne].

la réinvention du patriarcat³⁷, ou comme ce que Mrinalini Sinha estime relever de la reconstitution d'une logique de genre³⁸ — et ce d'autant que, dans le cas ici présenté, seuls des hommes s'expriment. Les réformistes restent alors muets quant à la participation des femmes à la politique — sans la condamner pour autant, au contraire de la droite française³⁹.

La SFIO constitue le seul groupe politique de l'époque à faire entendre une revendication d'égalité entre les sexes et à être favorable à la participation des femmes à la vie politique. En se présentant comme la porte-parole d'une revendication au féminin, Fémina s'inscrit dans l'histoire longue des relations entre socialismes et égalité des sexes, remontant à l'émergence des « premiers socialismes » au début du XIXe siècle⁴⁰. En France, à la suite de la parution de l'ouvrage d'August Bebel (1840-1930), *La femme et le socialisme*, première théorie politique plaçant les femmes au centre de son analyse⁴¹, différents groupes de femmes se revendiquant du socialisme voient le jour dans les années 1880⁴². Près de vingt ans plus tard, la journaliste allemande Clara Zetkin (1857-1933) obtient, lors du Congrès fondateur de la IIe Internationale, à Paris, que les socialistes reconnaissent le rôle des femmes dans la vie économique et les incluent dans la plus vaste question de la lutte des classes⁴³. Alors que la SFIO admet le principe du vote des femmes en 1906, elle ne se mobilise pourtant pas de façon significative, et seule sa section féminine, fondée en 1913, cherche à défendre en pratique l'extraction de la femme de ses uniques fonctions de ménagère et de mère de famille⁴⁴. En outre, en dénonçant l'incompatibilité du féminisme « bourgeois » — compris comme un mouvement focalisé sur l'extension du droit de vote au détriment d'une pensée en termes de classe — et des thèses socialistes en 1908, Zetkin rompt l'équilibre des femmes socialistes, qui se divisent alors progressivement entre tenantes de la lutte des classes, pacifistes, et féministes réformistes participant à la mobilisation de 1914⁴⁵. Fémina termine son article en louant la future lutte que mèneraient « les militants du Parti (je voudrais pouvoir dire aussi les militantes ; elles viendront pour peu qu'on les y convie) »⁴⁶, conclusion permettant d'affirmer qu'aucune section de ce type n'existe en Tunisie, et renseignant quant au faible nombre, si ce n'est à l'absence, de femmes dans les rangs de la SFIO. En France, le parti compte 1500

³⁷ Augustin Jomier, « 'Des perles dans leur coquillage' ? Les femmes et la réinvention du patriarcat dans l'Algérie coloniale (1882-1962) », *Hawwa*, vol. 17, 2-3/2019, pages 318-343.

³⁸ Mrinalini Sinha, art. cit., page 626.

³⁹ Fayçal El Ghoul, art. cit., page 284 ; ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », coupure de *La Tunisie française*, 03/05/1922.

⁴⁰ Michèle Riot-Sarcey, art. cit., pages 362-378.

⁴¹ Richard Stites, *The Women's Liberation Movement in Russia. Feminims, Nihilism and Bolshevism, 1860-1930*, Princeton University Press, Princeton, 1990, page 238.

⁴² Charles Sowerwine, *Les femmes et le socialisme*, Presses de la fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1978, pages 20-85 ; Marilyn French, *From Eve to Dawn, a History of Women in the World. Volume 4 : Revolutions and Struggles for Justice in the 20th Century*, The Feminist Press, New-York, 2008, page 24.

⁴³ Clara Zetkin, « La lutte pour la libération des femmes », Discours prononcé au Congrès fondateur de la IIe Internationale, 1899, disponible sur <http://www.secoursrouge.org>.

⁴⁴ Charles Sowerwine, op. cit., page 154.

⁴⁵ Christine Bard, art. cit., pages 111-112.

⁴⁶ Fémina, « La voix des femmes », *L'Avenir social*, 14/04/1919, page 2.

femmes en 1914, soit environ 2% de la totalité des adhérent-e-s⁴⁷. Elles sont, de plus, peu visibles, et s'expriment rarement hors de la section féminine⁴⁸.

En Tunisie, alors que quatre articles de *L'Avenir social* publiés entre 1919 et 1920 évoquent des femmes investies dans les sphères publiques⁴⁹, leurs gestes ont pour cadre non la SFIO en tant que telle, mais deux espaces militants où sont engagé-e-s des socialistes. Le premier, le syndicat de l'Enseignement primaire, qu'évoque Fémina, naît en métropole en 1912⁵⁰ d'une scission de l'Amicale de l'enseignement primaire⁵¹. Il adhère, en 1919, à la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs publics de France et des colonies, rattachée à la CGT⁵², dont une Union départementale, active en Tunisie depuis 1911⁵³, est proche de la SFIO⁵⁴. Fémina, dans son article, suggère que l'égalité entre les sexes est l'une des revendications du syndicat, que défend aussi la Fédération à laquelle il appartient⁵⁵. En outre, l'encart qu'il fait publier dans l'organe de presse de la SFIO le 1er mai 1919, s'il ne traite pas explicitement des femmes, exprime la participation de deux femmes à son bureau : alors que l'une en est une simple membre, une Française originaire de métropole, Marie Bernard épouse Raimbault, née en 1877⁵⁶, y occupe le poste d'importance de secrétaire aux côtés de deux hommes⁵⁷.

En second lieu, *L'Avenir social* évoque à deux reprises le Groupe féministe universitaire. Officiellement créé, à Tunis, au printemps 1918, composé d'instituteurs et d'institutrices, il appartient à la Fédération féministe universitaire⁵⁸ qui, fondée en France en 1908, est fière de compter « des groupements dans tous les départements, et jusqu'aux colonies » en 1919⁵⁹. Cette dernière fait de la lutte en faveur de l'égalité entre les institutrices et les instituteurs⁶⁰ la première pierre à la conquête de « l'émancipation de la femme » contre

⁴⁷ Christine Bard, art. cit., page 112.

⁴⁸ Michelle Perrot, « 1914 : Great Feminism Expectations », Helmut Gruber and Pamela Graves (ed.), *Women and Socialism, Socialism and Women. Europe between the Two World Wars*, Berghahn Books, New-York - Oxford, 1998, pages 25-46, page 38.

⁴⁹ Fémina, « La voix des femmes », *L'Avenir social*, 14/04/1919, page 2 ; « Le groupe féministe universitaire », *L'Avenir social*, 27/04/1919, page 2 ; « Venez faire pointer vos cartes syndicales », *L'Avenir social*, 01/05/1919, page 3 ; J.-F. Raspail, « Le mouvement féministe. Programme du groupe féministe de Tunisie », *L'Avenir social*, 16/05/1920, page 2. Merci à Saoussen Nighaoui pour ses recherches à Tunis.

⁵⁰ « Venez faire pointer vos cartes syndicales », *L'Avenir social*, 01/05/1919, page 3.

⁵¹ Claude Liauzu, *Naissance du salariat et du mouvement ouvrier en Tunisie à travers un demi-siècle de colonisation*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par André Nouschi, Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, 1977, page 476.

⁵² Jacques Girault, « L'histoire du syndicalisme chez les instituteurs jusqu'à la Seconde guerre mondiale. Essai de bilan », *Histoire de l'éducation*, n°5, 1979, pages 1-17, page 7.

⁵³ Claude Liauzu, « Les syndicats en Tunisie au temps du cinquantenaire », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n°12, 1973, pages 1031-1044, page 1032.

⁵⁴ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit., page 477.

⁵⁵ Jacques Girault, art. cit., page 7.

⁵⁶ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, s.d., 1922 (par déduction).

⁵⁷ « Venez faire pointer vos cartes syndicales », *L'Avenir social*, 01/05/1919, page 3.

⁵⁸ Marthe Bigot, « Deux nouveaux groupes féministes » *L'Action féministe*, avril-mai-juin 1918, page 1.

⁵⁹ Jane Meo, « Chez les institutrices », *L'Humanité*, 19/05/1919, page 2.

⁶⁰ « Le congrès des institutrices féministes à Bordeaux », *L'Humanité*, 18/08/1913, page 6.

« tous les asservissements »⁶¹. Le 27 avril 1919, le Groupe féministe universitaire de Tunis relaie le compte-rendu de son assemblée générale, organisée trois jours auparavant⁶². Les efforts pour « obtenir de la conférence de la Paix une charte internationale de la femme » qu'il évoque renvoient sans doute à ceux menés par la Ligue française pour le droit des femmes afin d'ouvrir la Conférence de la Paix, prévue à Paris en mai, à des commissions féminines, et d'y faire appliquer une « Charte des femmes »⁶³. Ce texte, dont les fondements reposent sur une vision naturaliste des fonctions féminines, « créatrices, éducatrices, protectrices de la race » et « ennemies par nature de la violence », défend la participation des femmes à la vie publique et, notamment, l'égalité des salaires⁶⁴. En saluant cette entreprise, le Groupe féministe universitaire de Tunis se fait le défenseur de revendications similaires, mais a une perception moins essentialiste des femmes, et son programme place en son coeur l'extension des « droits civils et politiques » afin que les femmes deviennent les « égales des hommes »⁶⁵.

Cette demande accompagne le projet de loi d'extension du droit de vote aux femmes alors en discussion à l'Assemblée, puis accepté à la majorité le 8 mai grâce au concours, notamment, du député René Viviani (1863-1925), ancien Président du conseil et ministre, l'un des animateurs de la Ligue. En 1922, le projet est finalement rejeté par le Sénat⁶⁶. Le Groupe féministe universitaire prône également des réformes d'hygiène publique et de protection de la mère et de l'enfant ; il plaide de plus en faveur de l'égalité des programmes scolaires pour les deux sexes, rejoignant ainsi les revendications du syndicat de l'Enseignement. *L'Avenir social* et *L'Humanité* font certes montre d'un intérêt pour l'émancipation des femmes, mais celui-ci demeure limité, et les articles de *L'Humanité* ne paraissent qu'à la faveur des débats autour de l'extension du droit de vote. En métropole, la SFIO est toutefois animée par quelques femmes, dont plusieurs féministes affirmées, séduites par ses revendications de principe en faveur de l'égalité entre les sexes⁶⁷. En Tunisie aussi, le parcours d'une femme fait de la SFIO un parti irrigué de personnalités investies en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, Ahmed Ben Miled (1902-1994), alors jeune socialiste en 1919, se souvient que se compte, dans les rangs de son parti, Marie Raimbault, la militante du syndicat de l'Enseignement précédemment nommée⁶⁸ ; cette femme est, aussi, membre du Groupe féministe universitaire. Selon *La Tunisie française*, organe réactionnaire de défense des intérêts de la colonie française publié depuis la fin du XIXe siècle et détracteur des individus

⁶¹ Marthe Bigot, « Deux nouveaux groupes féministes » *L'Action féministe*, avril-mai-juin 1918, page 1.

⁶² « Le groupe féministe universitaire », *L'Avenir social*, 27/04/1919, page 2

⁶³ Ligue des droits des femmes, *Cinquante ans de féminisme*, Paris, 1921, page 19.

⁶⁴ « Tribune féministe. Une charte internationale de la femme », *L'Humanité*, 17/04/1919, page 2.

⁶⁵ « Le mouvement féministe. Programme du groupe féministe de Tunisie », *L'Avenir social*, 16/05/1920, page 2

⁶⁶ Michèle Riot-Sarcey, art. cit., page 374.

⁶⁷ Charles Sowerwine, op. cit., pages 129 et suivantes.

⁶⁸ Ahmed Ben Miled, *M'Hamed Ali. La naissance du mouvement ouvrier tunisien*, Éditions Salammbô, Tunis, 1984, page 19.

considéré comme porteurs de désordre⁶⁹, Marie Raimbault serait présidente de cette organisation féminine⁷⁰.

2) *Lydia Yostine et Marie Raimbault, des communistes à la conférence sur « Le Féminisme »*

Au contraire des quelques rares articles retraçant, certes en filigrane, l'investissement de femmes dans le giron de la SFIO, *L'Avenir social* devenu communiste après la scission, amorcée depuis février 1920 mais consommée en décembre suivant, après le congrès de Tours, demeure muet quant à l'implication de femmes au sein de la SFIC. La Sûreté, en s'intéressant de près aux activités des communistes, révèle en revanche l'activité de deux femmes. Malgré leurs différends, communistes et socialistes se réunissent le 9 mars 1921 au Café de France⁷¹ — qui, situé sur la très animée avenue de France par laquelle débute la ville « européenne »⁷², accueille régulièrement les membres de la SFIO⁷³. Parmi la petite dizaine de personnes en présence, la police repère une femme, nommée Lydia Yostine, qu'elle surveille dès lors en raison des liens qu'elles tissent avec le président de la réunion, André Julien : une fois la réunion terminée, Lydia Yostine est raccompagnée par ce dernier jusqu'à son domicile, devant lequel il et elle discutent durant deux heures⁷⁴. Historien connu par la suite sous le nom de Charles-André Julien (1891-1991), professeur à Oran, délégué permanent de la SFIO en Afrique du Nord en février 1920⁷⁵, il se trouve à Tunis pour y réaliser une tournée de conférences et préparer son intervention au IIIe congrès de l'Internationale à propos de la question coloniale, prévu à Moscou en juillet 1921⁷⁶. Partisan de la IIIe Internationale mais opposé à l'éclatement de la SFIO, il interprète son voyage comme une manière de réconcilier réfractaires au congrès de Tours et communistes, et participe à quatorze réunions et meetings, dont sept ont lieu à Tunis, et huit prennent la forme de conférences⁷⁷. L'une d'elle, organisée le 11 mars 1921 au Palais des Sociétés françaises,

⁶⁹ Hédi Saïdi, *Rapports colons-colonisés en Tunisie, 1880-1919. L'exemple de Dar Elbey (Enfidha)*, Librairie Farjallah, Sousse, s. d. (thèse soutenue en 2003), page 146.

⁷⁰ ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », coupure de *La Tunisie française*, 03/05/1922.

⁷¹ ANT Série E 550 30/15, dossier « Yostine », note du commissaire Clapier, 14/03/1921.

⁷² Feriel Ben Mahmoud et Michèle Brun, *Tunisie. Un siècle d'images (1857-1956)*, Éditions Place des Victoires, Paris, 2012, page 126.

⁷³ Ghazi Hamdi, op. cit., page 221 ; Ahmed Ben Miled, op. cit., page 19.

⁷⁴ ANT Série E 550 30/15, dossier 2466 « Yostine », note de Clapier, 16/03/1921.

⁷⁵ Jean-Pierre Biondi et Gilles Morin, *Les anticolonialistes (1881-1962)*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1992, page 114.

⁷⁶ Claire Marynowar, « La fabrique algérienne d'une politique coloniale socialiste », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2016/3, pages 37-51, page 40.

⁷⁷ Habib Kazdaghli, « Le voyage de mars 1921 en Tunisie : la tournée du militant », *Hespéris Tamuda*, Vol. XXXV, 1997, pages 61-66, pages 63-65.

situé avenue de Paris, en plein centre-ville⁷⁸, à laquelle assiste Lydia Yostine⁷⁹, a pour thème « Le Féminisme »⁸⁰ et se déroule sous les auspices du Groupe féministe universitaire⁸¹. Bien que le contenu précis des discussions n'ait pu être trouvé parmi les archives consultées, il semblerait que les thèmes de l'égalité en droit et de l'insertion des femmes dans la vie politique, abordés au travers de l'exemple soviétique⁸², aient été choisis en raison de leur caractère peu subversif aux yeux des autorités⁸³, mais également de leur dimension consensuelle pour les partisan-e-s des deux Internationales, puisque la SFIC défend l'égalité entre les sexes, comme la IIe Internationale⁸⁴. En dépit du fait qu'à l'issue de cette conférence, Julien parvient à réunir socialistes et communistes au Café de France autour d'une discussion sur la situation du parti aux lendemain du congrès de Tours, les clivages ne sont pas surmontés⁸⁵. Cette conférence constitue peut-être aussi l'occasion de célébrer la Journée internationale des ouvrières, nouvelle tradition instaurée quelques jours plus tôt par le parti bolchévique d'après une idée de Clara Zetkin et qui, dès lors, devient la journée internationale de lutte pour l'affranchissement des femmes⁸⁶. Cette journée, suivant les déclarations introductives de Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine (1870-1924), dont Zetkin est une proche conseillère, vise à poursuivre la lutte en faveur d'une intégration complète des femmes à la vie sociale. Celle-ci implique leur extraction du foyer et des seules tâches domestiques⁸⁷ et, donc, leur entrée dans l'espace public et politique.

Lydia Yostine, née le 11 août 1888 en Russie, est devenue française par son mariage avec le médecin Étienne Burnet, né en 1873 dans le département de la Marne⁸⁸. Les époux Burnet ont quitté Alger pour Tunis en 1920⁸⁹, où Étienne Burnet remplit le rôle de sous-directeur de l'institut Pasteur, principal lieu de recherches médicales de la ville⁹⁰. Il et elle

⁷⁸ Bâtisse emblématique de la gouvernance et de la vie politique du protectorat, elle sert aussi de cadre à des rassemblements associatifs et festifs à partir de la première décennie du XXe siècle. Voir Paul Sebag, op. cit., page 147 ; Charles-André Julien, « Colons français et Jeunes-Tunisiens (1882-1912) », *Revue française d'outre-mer*, Année 1967, Volume 54, n°194, pages 87-150, page 100 ; David Lambert et Christophe Giudice, art. cit., page 169.

⁷⁹ ANT Série E 550 30/15, dossier « Yostine », note de Clapier, 14/03/1921.

⁸⁰ ANT Série E 550 30/15, dossier 2466 « Yostine », note de Clapier, 14/03/1921.

⁸¹ Habib Kazdaghli, art. cit., page 65 ; ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », coupure de *La Tunisie française*, 03/05/1922.

⁸² ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », coupure de *La Tunisie française*, 03/05/1922.

⁸³ Habib Kazdaghli, art. cit., page 63 ; Daniel Goldstein, *Libération ou annexion. Aux chemins croisés de l'histoire tunisienne, 1914-1922*, Maison tunisienne de l'Édition, Tunis, 1978, page 388.

⁸⁴ Brigitte Studer, « Communisme et féminisme », *Clio*, n°41, pages 139-152, page 139.

⁸⁵ Habib Kazdaghli, art. cit., page 65.

⁸⁶ Liliane Kandel et Françoise Picq, « Journée des femmes : le mythe des origines », 1982, <http://archivesdufeminisme.fr>

⁸⁷ Vladimir Illitch Lénine, « Discours de la journée internationale des ouvrières », *Pravda*, 8 mars 1921, version française disponible sur <http://www.marxists.org>.

⁸⁸ ANT Série E 550 30/15, dossier « Yostine », notes du commissaire Clapier, 10/03/1921 et 14/03/1921.

⁸⁹ ANT Série E 550 30/15, dossier « Yostine », note du commissaire Clapier, 16/03/1921.

⁹⁰ Jean-Pierre Dedet, *Les Instituts Pasteur d'outre-mer : cent vingt ans de microbiologie française dans le monde*, L'Harmattan, Paris, 2000, page 70 ; Benoît Gaumer, op. cit., page 26.

sont domicilié-e-s au numéro 20 de la rue des Teinturiers⁹¹, une rue du sud-est de la *medina* proche des remparts, donnant sur l'avenue Bab Jdid, et sont de ce fait parmi les rares Européen-ne-s à vivre dans la partie ancienne de Tunis⁹². Lydia Yostine n'exerce vraisemblablement pas de profession. Le commissaire Clapier ⁹³ne donne aucune information quant à la sensibilité politique de Lydia Yostine à cette date — ainsi, peut-être est-elle proche de la SFIO, partisane de l'adhésion à la IIIe Internationale ou, comme André Julien, se trouve-t-elle à l'intersection des deux tendances. Sa tentative pour assister au procès des inculpés communistes se déroulant un an plus tard, auquel ne sont présent-e-s que des membres de la SFIC, constitue toutefois un élément permettant de la situer parmi le groupe communiste en 1922⁹⁴. Lydia Yostine, quelles que soient ses convictions en 1921, est néanmoins l'une des premières femmes à fréquenter le groupe communiste de Tunisie. La conférence du 11 mars se déroulant sous les auspices du seul groupe féministe de Tunisie auquel, comme vu précédemment, prennent part des femmes, il y a fort à parier que d'autres femmes que Lydia Yostine y assistent.

Marie Raimbault est de celles-là et, de surcroît, elle préside la conférence en qualité de présidente du Groupe féministe⁹⁵. Cette ancienne socialiste est membre du tout premier noyau communiste⁹⁶. Elle y joue d'emblée un rôle d'ampleur, et accepte d'être nommée au sein du premier bureau lors du congrès de Ferryville, présidé par André Julien, le 27 mars 1921, consacrant l'existence du groupe communiste en tant que Fédération de la SFIC⁹⁷. La Fédération s'étend dès lors à une quinzaine de localités autour de Tunis, mais aussi au nord et bien plus loin au sud du pays⁹⁸. Du fait de son rôle de trésorière d'une fédération, Marie Raimbault fournit, sans doute, un travail de tenue de comptes et de gestion des dépenses — pour l'organisation des réunions, etc. —, et participe, comme ses dix camarades du bureau, à l'organisation de l'activité des sections communistes sur le territoire, elles-mêmes groupant des cellules, pour faire appliquer la politique du Comité directeur et, ainsi, assurer la liaison avec les adhérent-e-s⁹⁹. La Sûreté ne la repère pourtant pour la première fois que le 21 juin 1921¹⁰⁰, alors qu'elle assiste à une réunion à L'Oasis, un café du centre de la ville

⁹¹ ANT Série E 550 30/15, dossier « Yostine », note du commissaire Clapier, 14/03/1921.

⁹² Voir l'annexe III. 1.

⁹³ Voir le chapitre 1.

⁹⁴ ANT Série E 550 30/15, dossier « Yostine », note, 20/03/1921.

⁹⁵ ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », coupure de *La Tunisie française*, 03/05/1922.

⁹⁶ Leila Temime, *La Fédération communiste de Tunisie : 1921-1922. Un effort précoce de tunisification*, Mémoire d'histoire dirigé par Madeleine Rebérioux, Université Paris 8, 1976, page 9 ; Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit., page 478 ; Mustapha Kraïem, *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale*, Institut supérieur du Mouvement national, Tunis, 1997, page 48.

⁹⁷ « Le congrès fédéral », *L'Avenir social*, 31/03/1921, page 1.

⁹⁸ Leila Ben Temime, *La Fédération communiste de Tunisie, 1921-1922. Un effort précoce de tunisification*, Mémoire de Master d'histoire dirigé par Madeleine Rebérioux, Paris 8, 1976, pages 2-5 ; Claude Liauzu, op. cit., page 436. Les villes dont il est question sont La Goulette, Sousse, Sfax, Bizerte, Ferryville, Kairouan, Gabès, Menzel Temime, Nabeul, Monastir, Mahdia, Mejez el Bab, Mateur, Béja, Tadjerouine, Thala, Jerba. Voir l'annexe II.

⁹⁹ Annie Kriegel, « Structures d'organisation et mouvement des effectifs du PCF entre les deux guerres », *International Review of Social History*, vol. 11, n°3, 1966, pages 335-361, page 335.

¹⁰⁰ ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », note, 22/06/1921.

« européenne » où se réunissent régulièrement les communistes¹⁰¹, puis note par la suite sa présence à plusieurs réunions dans différents cafés, où elle est la seule femme¹⁰². Son fils Maurice Rimbault, également l'un des premiers communistes¹⁰³, est remarqué par la Sûreté au mois de mars 1921, alors qu'il vend *L'Avenir social* dans les rues de Tunis en compagnie de son camarade Ahmed Ben Miled¹⁰⁴. Tous deux élèves du Lycée Carnot et adhérents de la Jeunesse socialiste depuis 1919¹⁰⁵, ils transforment cette dernière en Jeunesse communiste dès le 20 mai 1920, faisant de ce groupe l'avant-garde du mouvement communiste de Tunisie, qu'ils continuent à animer jusqu'à sa dissolution en février 1921¹⁰⁶. Aucune information ne permet d'évaluer qui, de la mère ou du fils, est d'abord convaincu-e par le communisme, ou si leur entrée en communisme a été concomitante. Originnaire de métropole, devenue institutrice en 1898, Marie Rimbault est affectée en Tunisie en 1902 ; elle vit et travaille d'abord à Zaghouan, en 1904, puis à Sfax en 1910, avant d'emménager à Tunis en 1914¹⁰⁷ où elle dirige, en 1922 du moins, l'école de filles de Bab Aloua¹⁰⁸. Cette femme et les deux autres instituteurs secrétaires du syndicat de l'Enseignement précédemment évoqués, Maurice Joly (1886-?)¹⁰⁹ et Henri-Claudius Vieilly (1886-?)¹¹⁰, également socialistes français ayant opté pour la IIIe Internationale, participent de la forte tendance des enseignant-e-s à se diriger vers le communisme¹¹¹. Après la Première guerre mondiale, les instituteurs et les institutrices deviennent les relais de transmission d'une mémoire pacifiste. En outre, dès 1914, les syndicalistes ont refusé de rejoindre l'Union sacrée proclamée par le gouvernement français, et le ralliement de la SFIO à celle-ci¹¹² a sonné comme une trahison vis-à-vis de sa vocation révolutionnaire. Une large part des socialistes a alors donné sa préférence à la nouvelle Internationale¹¹³. Syndicaliste de la CGT et membre de la SFIO, Marie Rimbault est sans doute pacifiste ; elle défend de plus l'égalité entre les sexes, puisqu'elle milite au syndicat de l'Enseignement et au Groupe féministe universitaire. Sa présence à la conférence du 11 mars

¹⁰¹ Ghazi Hamdi, op. cit., page 222. Voir l'annexe III. 1.

¹⁰² ANT Série E 550 30/15, « Famille Rimbault », voir par exemple note, 11/11/1921. Voir le chapitre 1.

¹⁰³ René Gallissot, « Sur les débuts du communisme en Tunisie et en Algérie. Socialisme colonial et rupture révolutionnaire », Ouvrage collectif, *Mélange d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Les Éditions ouvrières, Paris, 1976, pages 101-111, page 107.

¹⁰⁴ ANT Série 3 550 30/15, « Famille Rimbault », note, 19/03/1921.

¹⁰⁵ Ahmed Ben Miled, op. cit., page 19.

¹⁰⁶ Mustapha Kraïem, op. cit., page 40.

¹⁰⁷ Merci à Danielle Laguillon Hentati pour ces informations. Voir *Bulletin officiel de l'instruction publique en Tunisie*, 10/12/1904, 1906, 1910, 1914.

¹⁰⁸ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), liste des communistes européens, s.d., 1922 (déduction).

¹⁰⁹ Mohammed Sbitli, op. cit., volume II, page 103.

¹¹⁰ Ibid., page 170 ; « Henri-Claudius Vieilly », *Le Maitron* en ligne.

¹¹¹ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit., page 478.

¹¹² Jacques Girault, art. cit., pages 5-7

¹¹³ Romain Ducoulombier, « De la minorité de gauche au premier communisme français : construire l'histoire et les archives de la scission de Tours », *Archives et communisme(s) : l'avant-guerre (1919-1943)*, Publication des Archives nationales, 2016 [en ligne] ; Romain Ducoulombier, « Mythe et réalités de l'influence bolchevique en France », ANR Paprik@2F (*Portail archives politique recherches indexation Komintern et Fonds français*), anrpaprika.hypotheses.org, 9 avril 2014.

1921 en qualité de présidente du Groupe, alors qu'elle est déjà communiste, fait ainsi de ce principe une permanente de sa trajectoire politique entre SFIO et SFIC. Celui-ci est pourtant l'un des éléments différemment formulés par la SFIC et la SFIO.

B. L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES, POINT DE RUPTURE OU QUESTION NÉGLIGÉE ?

Selon Jacques Girault, la question de l'organisation des femmes « apparaît centrale pour les militants qui pensent que le choix de la nouvelle voie s'impose », puisque la SFIC cherche à se positionner en rupture d'avec les « difficultés anciennes du socialisme » à propos des femmes¹¹⁴. Si la radicalité des positions de Zetkin est l'une des causes de l'éclatement des féministes de France au début du XXe siècle, certaines de celles-ci, sans rejeter le féminisme, reprochent à la SFIO une « sympathie feinte » en faveur des femmes et, en raison de leur déception à ce propos et de leur pacifisme, ont adhéré en majorité à la IIIe Internationale¹¹⁵. Les questions relatives à l'émancipation juridique, économique et sociale des femmes n'apparaissent toutefois pas parmi les vingt-et-une conditions établies lors du IIe congrès de l'Internationale communiste, en juillet-août 1920. Seul un article des statuts prévoit l'organisation d'un secrétariat du mouvement féminin international, mais n'en donne pas le détail¹¹⁶. Pourtant, ces questions font l'objet de l'intérêt des Bolchéviques puisque, en 1919, est instituée la Section féminine du comité central du parti, appelée *Zhenotdel*¹¹⁷. Le congrès de Bakou a, en outre, affirmé l'articulation des questions relatives aux « femmes d'Orient » à la celle de l'impérialisme, en prônant la nécessité que les zones sujettes aux velléités coloniales mettent en place les conditions d'accès à leur égalité complète avec les hommes, aux professions, et en soulevant l'importance de constituer des comités féminins — sans donner lieu à des résolutions¹¹⁸. Jacques Girault met en évidence la faible occurrence des termes associés aux femmes et au féminin au sein des textes présentant les orientations stratégiques votées au congrès de Tours, et le peu de cas réservé aux femmes. Toutefois, le septième des huit points de la résolution découlant du congrès s'intitule « L'organisation des femmes et des jeunes » et, de ce fait, les femmes sont associées à la réponse formulée à la plainte des jeunes d'être les « parents pauvres » des organisations ouvrières¹¹⁹. Le prolétariat féminin, considéré comme « la partie la plus déshéritée du prolétariat » nécessite, pour être organisé, de faire l'objet d'une propagande particulière ; l'attention pour les femmes, certes focalisée sur les femmes travailleuses, doit être traduite en pratique, comme le préconise le

¹¹⁴ Jacques Girault, « Femmes et valeurs féminines dans le discours du Congrès de Tours », *Actes du colloque « Femmes et communistes »...*, op. cit., pages 35-45, pages 40-41.

¹¹⁵ Christine Bard, art. cit., pages 111-116.

¹¹⁶ Jean-Jacques Marie, « De Lénine à Staline, la section féminine du Komintern », Christine Fauré (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Les Belles Lettres, Paris, 2010, pages 591-613, page 596.

¹¹⁷ Cyliane Guinot, « Les Bolcheviks et le 'travail parmi les femmes' », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°41, 2015/1, pages 53-62, page 57.

¹¹⁸ Ian Birchal, « Un moment d'espoir : le congrès des peuples d'Orient de Bakou en 1920 », <http://www.contretemps.eu>, 2012.

¹¹⁹ Jacques Girault, « Femmes et valeurs féminines... », art. cit., pages 40-42.

Zhenotdel¹²⁰. *L'Humanité* du 31 décembre 1920, de plus, rend compte des débats tenus la veille en omettant la demande formulée par un militant d'adjoindre au manifeste une phrase à propos des femmes¹²¹. Jacques Girault explique cette quasi-absence des discours par, en partie, une très faible présence féminine et, sur les neuf femmes identifiées parmi les 370 délégué-e-s de Tours¹²², aucune ne vient de Tunisie, puisque les représentants de la SFIO tunisienne sont des hommes¹²³. La SFIC, depuis Paris, ne formule aucune revendication et ne prévoit aucun plan d'action en direction des femmes avant son premier congrès national, tenu à Marseille en décembre 1921, sur lequel nous reviendrons. La Fédération tunisienne de la SFIC, de son côté, ne formule vraisemblablement aucune revendication à propos des femmes et de l'égalité des sexes durant les premiers mois de son existence.

La question coloniale est, au contraire, d'emblée saisie et par la IIIe Internationale, et par la Fédération tunisienne de la SFIC. Pour André Julien, alors délégué SFIO de l'Afrique du Nord, les communistes de France et la majorité des communistes d'Algérie et de Tunisie se préoccupent peu de la question coloniale et des indigènes¹²⁴ ; au contraire, pour l'ancien militant Ahmed Ben Miled, la question coloniale est au coeur des discussions des membres de la SFIO de Tunisie entre 1919 et 1921¹²⁵. Pour les historiens René Gallissot, Claude Liauzu et Alain Ruscio elle constitue, en Tunisie, non un point central des débats, mais un point de divergence avec les socialistes¹²⁶. La huitième des vingt-et-une conditions stipule :

Tout parti appartenant à la IIIe Internationale a pour devoir de dévoiler impitoyablement les prouesses de 'ses' impérialistes aux colonies, de soutenir, non en paroles mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies, d'exiger l'expulsion des colonies des impérialistes de la métropole, de nourrir au coeur des travailleurs du pays des sentiments véritablement fraternels vis-à-vis de la population laborieuse des colonies et des nationalités opprimées et d'entretenir parmi les troupes de la métropole une agitation continue contre toute oppression des peuples coloniaux¹²⁷.

En septembre 1920, soit quelques semaines après que la question nationale et coloniale ait été érigée comme condition d'adhésion, le premier congrès se fondant sur les thèmes suggérés par celle-ci est organisé à Bakou. Il cherche à fédérer les « peuples » des régions à majorité

¹²⁰ Christine Bard and Jean-Louis Robert, « The French Communist Party and Women 1920-1939 : from 'Feminism' to 'Familialism' », Helmut Gruber and Pamela Graves (ed.), op. cit., pages 321-347, page 328.

¹²¹ « La fin du congrès », *L'Humanité*, 31/12/1920, page 1.

¹²² Jacques Girault, « Femmes et valeurs féminines... », art. cit., page 43.

¹²³ Lenka Bokova, op. cit., page 11.

¹²⁴ Alain Ruscio, *Les communistes et l'Algérie*, La découverte, Paris, 2019, pages 33-35.

¹²⁵ Ahmed Ben Miled, op. cit., page 19.

¹²⁶ René Gallissot, « Mouvement ouvrier mouvement national : communisme, question nationale et nationalismes dans le monde arabe », René Gallissot (coord.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Cahiers du Mouvement social, n°3, Les éditions ouvrières, Paris, 1978, pages 9-56, page 37 ; Claude Liauzu, *Militants, grévistes et syndicats. Études du mouvement ouvrier maghrébin*, Cahiers de la Méditerranée, Nice, 1979, pages 60-61 ; Alain Ruscio, op. cit., page 34.

¹²⁷ Citation extraite de Jean-Pierre Biondi et Gilles Morin, *Les anticolonialistes (1881-1962)*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1992, pages 112-113.

musulmane de Russie, d'Asie centrale et du Caucase¹²⁸, afin que celles soumises aux visées impérialistes des pays européens se soulèvent¹²⁹. « L'Orient » est décrit comme un espace privilégié d'alliance entre partis communistes et mouvements nationalistes — à condition que ceux-ci soient révolutionnaires¹³⁰ — dont le congrès de Bakou, avec ses 1891 délégué-e-s et observateurs issus de régions variées, donne à voir une définition large et imprécise. Celle-ci situe en son cœur l'Azerbaïdjan, premier bastion communiste en Asie centrale¹³¹ ; elle peut au besoin s'étendre à l'Afrique du Nord, puisqu'André Julien la représente¹³², et qu'il est question d'unir les organisations révolutionnaires du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, de Libye, d'Égypte, d'Arabie et des Indes¹³³. L'Université des peuples d'Orient, fondée à Bakou des suites du congrès, a en effet pour ambition de former les futurs cadres de l'Asie centrale et du sud, mais aussi des régions de l'Asie mineure, de l'est de la Méditerranée et du nord de l'Afrique¹³⁴. Toutefois, la Russie soviétique reste focalisée sur le Moyen-Orient, en raison de sa proximité géographique et des enjeux politiques — soulèvements et velléités impérialistes européennes — que cette zone revêt mais, également, de la méconnaissance des questions maghrébines¹³⁵, le tout pouvant s'expliquer également par l'eurocentrisme des dirigeants soviétiques¹³⁶. La Russie se présente comme le modèle à atteindre, situé aux confluent d'un Occident capitaliste et d'un Orient « arriéré », selon une vision contraire à l'égalité affichée par Moscou entre toutes les Républiques soviétiques. Cette représentation fait écho à celle diffusée et soutenue par les premiers marxistes¹³⁷ que les tenants des études postcoloniales estiment être une forme d'orientalisme¹³⁸. Pourtant, Karl Marx s'est détaché d'une telle conception pour abandonner l'idée d'un colonialisme diffuseur de progrès social¹³⁹. En outre, l'effort scientifique accru en direction de la connaissance des populations et des langues au sud et au sud-est de la Russie soviétique traduit « l'Orient » comme étant d'abord asiatique et

¹²⁸ Edith Chabrier, « Les délégués au Premier congrès des peuples d'Orient (Bakou, 1er - 8 septembre 1920) », *Cahiers du Monde russe*, 26-1, 1985, pages 21-42, pages 21-22.

¹²⁹ René Gallissot, « Mouvement ouvrier mouvement national... », art. cit., page 25

¹³⁰ Ibid., page 23.

¹³¹ Edith Chabrier, op. cit., page 22.

¹³² Jean-Pierre Biondi et Gilles Morin, op. cit., page 114.

¹³³ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit., page 432.

¹³⁴ Sabine Trebinjac, « L'Université communiste des travailleurs de l'Orient à Moscou, une machine idéologique », Michel Espagne, Svetlana Gorshenina, Frantz Grenet, Shahin Mustaphayev, Claude Rapin (dir.), *Asie centrale. Transferts culturels le long de la Route de la soie*, Vendémiaire, Paris, 2016, pages 617-630, page 620.

¹³⁵ Mohieddine Hadhri, *L'URSS et le Maghreb*, L'Harmattan, Paris, 1985, pages 15-23.

¹³⁶ Sabine Dullin et Brigitte Studer, « Communisme + transnational. L'équation retrouvée de l'internationalisme au premier XXe siècle », *Monde(s)*, 2016/2 (n°10) [en ligne].

¹³⁷ Béchir Tlili, *Socialistes et Jeunes-Tunisiens...*, op. cit., page 12. Voir également Maxime Rodin, *Marxisme et monde musulman*, Seuil, Paris, 1972.

¹³⁸ Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, Paris, 1997, page 180 ; Kolja Lindner, « L'eurocentrisme de Marx : pour un dialogue du débat marxien avec les études postcoloniales », *Actuel Marx*, vol. 48, n° 2, 2010, pages 106-128, page 107.

¹³⁹ Ibid., pages 108-122.

musulman¹⁴⁰. Ainsi, si l’Afrique du Nord fait partie de la conception essentialiste de Bakou, aucun texte de l’Internationale ne fait mention d’une ligne d’action anti-coloniale au Maghreb jusqu’en 1922¹⁴¹. Le congrès de Bakou, en outre, n’a ni véritable écho, ni suite¹⁴². Il symbolise cependant, malgré une vision orientaliste et donc différentialiste des capacités d’action en fonction des zones géographiques, l’intérêt que la IIIe Internationale porte aux zones non-européennes — à une époque où le président Wilson ne lance son appel au « droit des peuples » qu’aux pays européens —, selon lequel les peuples colonisés, loin d’être de simples victimes immobiles, sont porteurs de changement social¹⁴³.

La IIIe Internationale propose les jalons de l’élaboration d’un projet anti-colonial, alors que la IIe, après que des tensions l’aient traversée avant la Première guerre mondiale¹⁴⁴, ne lui en donnait aucune¹⁴⁵. La politique coloniale de la SFIO se borne à la création de fédérations dans les colonies et elle institue, en 1918, une commission coloniale¹⁴⁶ n’ayant laissé aucune trace¹⁴⁷. En novembre 1919, et pour la première fois, soit plus de dix ans après la création de la fédération tunisienne de la SFIO, les socialistes de Tunisie votent une déclaration de principe quant à leur « politique indigène », selon laquelle : « La Tunisie est de fait un pays sous domination de la France. L’intervention ni l’occupation ne créent des droits ; elles imposent des devoirs »¹⁴⁸. En effet, les socialistes de métropole et des colonies dénoncent les exactions commises dans l’Empire français tout en acceptant le fait colonial¹⁴⁹. L’année suivante, la publication des positions des socialistes de Tunisie au sein de la brochure *Ce que la Tunisie demande à la France*¹⁵⁰ doit davantage au jeu politique qu’à un intérêt véritable : plus nuancée que la déclaration de 1919, elle vise à concilier revendications socialistes et réformistes afin de répondre à *La Tunisie martyre* et au programme du Destour¹⁵¹. Tout en projetant une « collaboration entre les individus de toutes races » et l’égalité (au masculin) entre Français et Tunisiens, elle évacue la question de la constitution et

¹⁴⁰ Roger Portal, « Orientalisme soviétique et Extrême-Orient », *Politique étrangère*, 13-4, 1948, pages 329-340, page 335.

¹⁴¹ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit., page 432.

¹⁴² Habib Kazdaghli, « La IIIe Internationale et le monde colonial », Communication de la Journée d’étude « Approches transnationales de l’histoire de l’Internationale communiste » de la Fondation Gabriel Péri, 6 mars 2019.

¹⁴³ Sabine Dullin et Brigitte Studer, art. cit.

¹⁴⁴ Quentin Gasteuil,

¹⁴⁵ Jean-Pierre Biondi et Gilles Morin, op. cit., page 112 ; Bchir Mouldi, « *L’Humanité* » et la Tunisie, 1904-1914, Mémoire de maîtrise d’histoire dirigé par Madeleine Rebérioux et René Gallissot, Université Paris 8, 1975, pages 3-4.

¹⁴⁶ Jean-Pierre Biondi et Gilles Morin, op. cit., page 120.

¹⁴⁷ Quentin Gasteuil,

¹⁴⁸ Béchir Tlili, *Nationalismes, socialisme...*, op. cit., page 155.

¹⁴⁹ Jacques Le Gall, *La question coloniale dans le mouvement ouvrier en France (1830-1962)*, Les Bons caractères, Pantin, 2013, page 44.

¹⁵⁰ André Duran-Angliviel, *Ce que la Tunisie demande à la France*, édition préfacée par Marius Moutet et Ahmed Essafi, SFIO, Tunis, 1921 [1920 pour la première édition].

¹⁵¹ Béchir Tlili, *Nationalismes, socialisme...*, op. cit., pages 161-162.

de la création d'un parlement¹⁵². En Tunisie comme en Algérie, la défense d'une idéologie que l'historien René Gallissot qualifie de « socialisme colonial »¹⁵³, fortement teintée de paternalisme, répondant à une « mission » à laquelle la France serait en devoir de répondre, peut s'expliquer par la position de colons occupée par certains socialistes¹⁵⁴ et par une forte croyance en l'assimilation — selon laquelle les « indigènes » ne sont pas suffisamment éduqué-e-s pour prétendre à l'autonomie¹⁵⁵. Pour éviter qu'une telle lacune en termes de politique coloniale perdure, les dirigeants soviétiques s'en remettent à la SFIC pour prendre en main les partis communistes des colonies françaises¹⁵⁶. Pourtant, et alors qu'elle fait l'objet d'une des conditions d'adhésion à la IIIe Internationale, la question coloniale est succinctement et tardivement abordée au congrès de Tours et, minorée malgré les injonctions formulées par Moscou, elle n'y fait pas l'objet d'une résolution¹⁵⁷. De peu de poids dans la décision d'adhésion à la nouvelle Internationale, elle n'en est pas moins révélatrice des clivages entre partisan-e-s et réfractaires à cette dernière¹⁵⁸ — et particulièrement en Tunisie.

Pour Claude Liauzu, la SFIC représente une alternative au « socialisme colonial » d'une SFIO dont elle cherche à se démarquer¹⁵⁹. Alternative constituée progressivement, et non noeud de divergence précédant la naissance du groupe communiste puisque, alors que des socialistes se déclarent favorables au bolchévisme dès la naissance de la IIIe Internationale, en 1919, et que l'assistance du congrès socialiste de février 1920 se prononce à l'unanimité en faveur de la rupture avec la IIe Internationale, les dirigeants de la SFIO adoptent les déclarations de principe évoquées ci-avant¹⁶⁰. Une politique coloniale ne s'élabore en effet qu'à la suite de la création de la SFIC et, trois mois après la création officielle de sa Fédération tunisienne, le terme « indépendance » apparaît dans son organe de presse¹⁶¹. Si ce mot revêt d'abord le sens de l'émancipation des classes laborieuses, celle-ci ne peut se faire dans le cadre du protectorat¹⁶². En faisant de la lutte contre l'impérialisme colonial un élément de déstabilisation du capitalisme, la Fédération prend au mot la 8ème condition ; premier parti politique de Tunisie à proposer une solution révolutionnaire à la question coloniale, elle fait également figure d'exception à l'échelle du monde communiste, et à celle de l'empire français. L'histoire de l'évolution des partis socialiste et communiste en Tunisie présente ainsi une nette différence d'avec celle des partis d'Algérie, où la répartition des militant-e-s entre

¹⁵² André Duran-Angliviel, op. cit., pages 22 et 115-118.

¹⁵³ René Gallissot, « Sur les débuts du communisme en Tunisie et en Algérie... », op. cit., page 103.

¹⁵⁴ Jacques Le Gall, op. cit., pages 44-45.

¹⁵⁵ Éloïse Dreure, « Être communiste en Algérie dans les années 1920 et 1930 », *Cahiers d'Histoire, Revue d'histoire critique*, 140/2019 [en ligne] ; Bchir Mouldi, op. cit., page 4.

¹⁵⁶ Mohieddine Hadhri, op. cit., page 16.

¹⁵⁷ Jacques Le Gall, op. cit., page 43.

¹⁵⁸ Claire Marynowar, art. cit., page 39 ; Jean-Pierre Biondi et Gilles Morin, op. cit., page 120.

¹⁵⁹ Claude Liauzu, *Militants, grévistes et syndicats...*, op. cit., page 60.

¹⁶⁰ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...* op. cit., pages 427-432.

¹⁶¹ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne. Éléments pour une étude des mouvements sociaux et nationaux », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1974/13, n°35, pages 875-884, page 880.

¹⁶² Leila Ben Temime, op. cit., page 75.

SFIO et SFIC ne recoupe pas tout à fait le clivage entre politiques coloniales réformiste et révolutionnaire¹⁶³. La grande majorité des communistes d'Algérie, sondée par André Julien via un questionnaire qu'il présente à Moscou en juillet 1921, refuse d'envisager un soulèvement « indigène », et persiste à défendre l'assimilation et à rejeter le nationalisme¹⁶⁴ — en somme, d'après Claire Marynower, spécialiste du socialisme en Algérie, « rien n'a[...] vraiment changé depuis le passage de la SFIO à la SFIC »¹⁶⁵. En outre, si Julien assimile communistes de Tunisie et d'Algérie, aucune trace d'un questionnaire équivalent pour la Tunisie n'a été trouvée ; ses allégations se fondent sur un court voyage réalisé alors que la Fédération tunisienne est en train de se constituer. À l'image de « l'intérêt platonique que portent aux colonies les communistes de France » qu'il pointe à Moscou¹⁶⁶, ses déclarations, raccourcies et mises de côté lors du congrès de Moscou, n'ont aucun effet sur la politique menée depuis Paris¹⁶⁷. Alors que la IIIe Internationale constitue un nouveau pôle idéologique de rassemblement des projets et des luttes anticolonialistes et anti-impérialistes¹⁶⁸, elle ne parvient ni à intégrer l'Afrique du Nord, ni à susciter un intérêt immédiat à ce propos de la part de la SFIC. À cet égard, par le développement progressif d'une politique anti-coloniale, la Fédération tunisienne se place, dès sa naissance, à l'avant-garde du mouvement communiste.

Bien que l'égalité entre les sexes soit, en principe, défendue par la Fédération tunisienne de la SFIC, et que deux femmes y évoluent dès sa première année d'existence, rien n'est d'abord dit, ni à Moscou, ni à Tours, ni à Tunis, des principes défendus et des modalités d'organisation des femmes. Par la suite, cependant, la IIIe Internationale statue sur l'action à mener.

2. Le « travail parmi les femmes », une méthode et un programme d'émancipation des femmes pour les partis communistes

A. UNE DÉFINITION HÉRITÉE DE LA POLITIQUE BOLCHÉVIQUE ET SOVIÉTIQUE

L'adoption, en juillet 1921, des « Thèses pour la propagande parmi les femmes » par la IIIe Internationale résulte du travail accompli par le *Zhenotdel*, qui a élaboré leur contenu à son image¹⁶⁹. Organisation administrative complexe créée à la fin de l'année 1919, il répartit

¹⁶³ Claire Marynower, art. cit., page 40.

¹⁶⁴ Habib Kazdaghli, art. cit., page 62

¹⁶⁵ Claire Marynower, *Être socialiste dans l'Algérie coloniale*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marc Lazar, IEP de Paris, 2013, page 242.

¹⁶⁶ Alain Ruscio, op. cit., page 34.

¹⁶⁷ Laszlo J. Nagy, « Débuts du communisme en Algérie et en Tunisie : contribution à l'histoire des activités politiques de Charles-André Julien après le Congrès de Tours », *Hespéris Tamuda*, op. cit., pages 147-152, page 151.

¹⁶⁸ Sabine Dullin et Brigitte Studer, art. cit.

¹⁶⁹ Jean-Jacques Marie, art. cit., pages 593-599.

ses prérogatives sur trois volets : les institutions sociales, les programmes éducatifs et politiques en direction des femmes, et la propagande parmi elles, afin d'éduquer les femmes, de modifier leurs conditions d'existence et de les faire participer aux affaires économiques de l'État¹⁷⁰. Avant sa création, lors du premier congrès de la nouvelle internationale, en mars 1919, l'émancipation féminine avait déjà été érigée comme position de principe, mais celle-ci se caractérisait par sa petitesse, et restait focalisée sur la nécessité d'une lutte commune entre les ouvriers et les ouvrières¹⁷¹. L'adoption de cette déclaration résulte de l'acceptation du texte rédigé par Alexandra Kollontaï (1872-1952), entre autres première femme élue au comité exécutif soviétique, ministre des Affaires sociales en 1917 et membre du comité central du parti bolchévique entre 1917 et 1918¹⁷². La constitution promulguée après que, le 25 octobre 1917, les Bolchéviques aient renversé le gouvernement provisoire installé après la chute du Tsar, en février précédent, fait, déjà, preuve d'une « modernité surprenante en matière de droit des femmes » en affirmant leur égalité en droits avec les hommes, et en proposant la réalisation de leur sortie de l'ignorance et de l'assujettissement¹⁷³. L'émancipation des femmes vise à être réalisée concrètement par l'instauration d'une série de lois égalitaires promulguées jusqu'en 1920, à la suite de celles de 1917 — telles que l'obtention du droit de vote, le droit à l'avortement, le droit au divorce, pour lesquelles Kollontaï s'investit activement¹⁷⁴. L'adoption de son texte en 1919 vient couronner le travail accompli avec Inessa Armand (1874-1920) en faveur de l'implication des femmes au sein de structures spécifiques : alors qu'elles siègent toutes deux dans les plus hautes sphères de l'État soviétique, en novembre 1918, elles organisent la conférence pan-russe des ouvrières, réunissant 1147 déléguées et, devant sa réussite, le Comité central du parti bolchévique leur demande de créer des « commissions d'agitation et d'organisation parmi les ouvrières »¹⁷⁵. Le document transformé en principe par la IIIe Internationale, cependant, n'est focalisé que sur le rôle d'éducatrice que doit remplir la femme. L'absence d'indication quant aux modalités et aux pratiques à mettre en œuvre en direction des femmes légitime alors l'inaction des dirigeants soviétiques sur place et en direction des partis de part le monde¹⁷⁶. Mais, quelques mois plus tard, Lénine impulse la création du *Zhenotdel* afin d'organiser les femmes sous le régime soviétique, auquel prennent part Kollontaï et Armand. Celui-ci, en revanche, étend les prérogatives et les activités liées aux femmes¹⁷⁷.

En janvier 1920, la lettre envoyée par Inessa Armand à tous les partis se reconnaissant de la IIIe Internationale affirme que l'égalité en droits ne saurait être une finalité. Il insiste sur

¹⁷⁰ Cyliane Guinot, art. cit., pages 57-59.

¹⁷¹ Jean-Jacques Marie, art. cit., pages 592-593.

¹⁷² Patricia Latour, « Préface », Alexandra Kollontaï, op. cit., pages 5-22, pages 12-15.

¹⁷³ Cyliane Guinot, art. cit., page 53.

¹⁷⁴ Brigitte Studer, « La femme nouvelle », Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflow, Roland Lew, Claude Pennetier, Bernard Pudal et Serge Wolikow (dir.), *Le siècle des communismes*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2000, pages 377-387, page 378.

¹⁷⁵ Cyliane Guinot, art. cit., pages 55-56.

¹⁷⁶ Jean-Jacques Marie, art. cit., page 593.

¹⁷⁷ Cyliane Guinot, art. cit., pages 57-59.

la nécessité d'entraîner les femmes dans la lutte générale contre l'impérialisme, condition de leur émancipation pleine et entière, en les organisant comme le fait le *Zhenotdel*. Bien qu'une conférence internationale des femmes communistes ait lieu à Moscou du 30 juillet au 6 août 1920, soit en même temps que le second congrès de la IIIe Internationale, les partis non russes manifestent peu d'enthousiasme à l'égard de l'organisation des femmes. En revanche, un an après cette première conférence, huit femmes, dont Kollontaï et Zetkin, en organisent une seconde. Grâce à cet événement et au travail accompli, le troisième congrès de la IIIe Internationale, qui se déroule à Moscou du 22 juin au 12 juillet 1921, intègre des questions relatives aux femmes et, de ce fait, les érige en programme pour les partis communistes¹⁷⁸. Les « Thèses pour la propagande parmi les femmes », restituées par Kollontaï le 8 juillet, sont constituées d'un long rapport visant à « renforcer le travail parmi le prolétariat féminin ». L'Internationale prévoit dès lors que soit amorcé un travail de propagande et d'organisation en direction des femmes, à l'image de la politique déjà en cours en Russie. Celui-ci a pour ambition de les intégrer dans « les rangs du prolétariat organisés pour le communisme »¹⁷⁹.

B. « TOUT ADVERSAIRE DE LA IIIE INTERNATIONALE EST UN ENNEMI DE L'AFFRANCHISSEMENT DE LA FEMME »¹⁸⁰ : ENTRE ORGANISATION DES FEMMES ET REJET DU FÉMINISME BOURGEOIS

Ce faisant, les Thèses prennent les traits d'un programme d'action spécifique visant à organiser les femmes dans le sein même des partis communistes. L'Internationale communiste, en promulguant ses Thèses, approuve la dénonciation des erreurs des « féministes bourgeoises » en leur opposant la nécessité de l'inclusion des femmes dans la lutte des travailleurs¹⁸¹. Pour l'historienne Elizabeth A. Wood, l'intérêt précocement porté par les Bolchéviques aux questions féminines découlait pour partie, déjà, de leur inquiétude de voir les femmes captées par d'autres groupes politiques, et notamment par les socialistes et les féministes, considéré-e-s comme négligeant-e-s à l'égard des intérêts des classes laborieuses¹⁸². Comme évoqué précédemment, Zetkin a déjà condamné le féminisme « bourgeois », c'est-à-dire le mouvement ne cherchant qu'à étendre les droits politiques aux femmes des catégories possédantes. Comme Clara Zetkin, Alexandra Kollontaï et les autres membres du *Zhenotdel* héritent des conceptions marxistes à propos des femmes et, en les opposant aux mouvements féministes qui leur sont contemporains, rejoignent les positions déjà défendues par August Bebel, selon lequel « les femmes qui s'occupent du mouvement féminin bourgeois ne comprennent pas la nécessité d'un [...] changement radical »¹⁸³. Le texte adopté par la IIIe Internationale en juillet 1921 se déclare de ce fait « énergiquement »

¹⁷⁸ Jean-Jacques Marie, art. cit., pages 593-599.

¹⁷⁹ Alexandra Kollontaï, op. cit., pages 124-132.

¹⁸⁰ Ibid., page 132.

¹⁸¹ Alexandra Kollontaï, op. cit., pages 212-213.

¹⁸² Elizabeth A. Wood, *The Baba and the Comrade. Gender and Politics in Revolutionary Russia*, Indiana University Press, Bloomington and Indianapolis, 1997, page 31.

¹⁸³ Auguste Bebel, op. cit., page 31.

opposé à toute organisation féminine séparée. Les partis communistes sont en effet présentés comme les seules forces en capacité d'appuyer « les initiatives ayant pour but la libération de la femme, la reconnaissance de son égalité personnelle et complète et son affranchissement véritable » et de transformer les femmes en « de véritables combattantes pour l'affranchissement total de la femme ». En fustigeant le féminisme et sa seule revendication en faveur du droit de vote, elle souhaite porter atteinte à la IIe Internationale et résume les éventuels rapports des ouvrières avec ce mouvement « bourgeois » comme une stratégie réformiste et une trahison des classes laborieuses. Davantage, l'Internationale communiste s'oppose à l'existence d'une « question 'spécialement féminine' ». Si les travailleuses, et notamment les ouvrières, sont présentées comme le cœur de son propos, les méthodes définies visent à permettre l'union de toutes et de tous, prémisses nécessaires à l'établissement du communisme. La IIIe Internationale établit donc un programme visant à un bouleversement complet des structures sociales : « les femmes doivent toujours se rappeler que leur esclavage a toutes ses racines dans le régime bourgeois. Pour en finir avec cet esclavage, il faut passer à un ordre social nouveau »¹⁸⁴.

Le journal réactionnaire *La Tunisie française*, en reprochant à André Julien d'avoir encensé les possibilités qu'ont les femmes russes de se marier et de divorcer à loisir lors de la conférence du 11 mars 1921¹⁸⁵, se fait le relais involontaire des thèses soviétiques selon lesquelles la famille, espace de production et de reproduction de la division sexuelle du travail, constitue la cellule initiale de l'assujettissement des femmes¹⁸⁶. Les analyses personnelles d'Alexandra Kollontaï érigent spécifiquement l'émancipation des femmes comme l'une des conditions à une révolution de la vie quotidienne, et présente l'inégalité des sexes comme une circonstance de la possession des femmes par les hommes, favorisée par la société bourgeoise¹⁸⁷. En prônant leur instruction et leur accès au monde du travail, la IIIe Internationale défend la nécessité d'alléger les femmes des tâches ménagères afin qu'elles participent à la vie sociale¹⁸⁸. Kollontaï comme l'Internationale reprennent les thèses marxistes en défendant et l'autonomie économique de la femme, et son accès au travail comme une garantie de son émancipation¹⁸⁹. Ces deux critères permettent à la fois son intégration consciente à l'appareil de production, et la suppression de sa dépendance à l'égard de la famille¹⁹⁰. Ainsi, les avancées soviétiques en matière de droit des femmes, précoces au regard de la situation internationale, représentent un enjeu fondamental dans la remise en cause de la propriété privée¹⁹¹. En plaçant le travail au cœur de son analyse, la politique

¹⁸⁴ Alexandra Kollontaï, op. cit., pages 126-133.

¹⁸⁵ ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », coupure de *La Tunisie française*, 03/05/1922.

¹⁸⁶ Brigitte Studer, « Communisme et féminisme », art. cit., page 143.

¹⁸⁷ Alexandra Kollontaï, op. cit., pages 241-263.

¹⁸⁸ Ibid., page 130.

¹⁸⁹ Yvonne Dumont, *Les communistes et la condition de la femme. Étude de la commission centrale du travail du Parti communiste français parmi les femmes*, Éditions sociales, Paris, 1971, page 139.

¹⁹⁰ Alexandra Kollontaï, op. cit., page 130.

¹⁹¹ Saliha Boussedra, « Féminisme et communisme : une association stratégique décisive », <http://www.causecommune-larevue.fr>, n°2, 2018.

préconisée par Moscou infléchit aussi les codes classiques du genre puisque les femmes ont, comme les hommes, une fonction productrice — et non seulement reproductrice. En faisant des femmes des êtres capables, la IIIe Internationale les intègre dans la lutte contre le capital et, de ce fait, les intègre à la vie politique — à condition qu'elles soient organisées dans le cadre du communisme. Pour intégrer les femmes à tous les échelons du parti, dans les syndicats et dans les coopératives, et pour lutter contre les préjugés à leur encontre, il est prévu que soient créées des sections centrales féminines. Rattachées au Secrétariat International féminin, à Moscou, elles forment des « organes de travail » reliés aux partis.

Malgré le fait que tous les partis communistes soient concernés par ces injonctions, les Thèses les répartissent en trois catégories : les partis des pays sous régime soviétique, les partis des pays capitalistes, et les partis des pays « économiquement arriérés (l'Orient) ». Ceux de la première catégorie, exemplaires, doivent intégrer les femmes à toutes les étapes de la transition vers le socialisme. Ceux de la seconde catégorie doivent quant à eux préparer les femmes à la révolution à venir. La troisième catégorie étant formulée selon la même sémantique que celle employée lors du congrès de Bakou, elle correspond aux régions à majorité musulmane et, notamment, aux régions soumises aux velléités impérialistes capitalistes — et, donc, elle englobe vraisemblablement la Tunisie. Elles répondent à une « instruction spéciale », selon laquelle les femmes doivent d'abord atteindre le même niveau de culture et de formation professionnelle que les hommes. Une méthode de propagande à domicile en direction des femmes au foyer et des artisanes est par ailleurs souhaitée¹⁹².

De façon générale, les Thèses proposent une définition des femmes en tant que catégorie spécifique contenant une conception naturaliste. Elles prévoient des méthodes adaptées aux femmes, puisqu'elles composeraient pour la plupart des « masses inertes [...] non affranchies des conceptions bourgeoises, de l'Église et des préjugés »¹⁹³ — c'est-à-dire de potentielles forces anti-révolutionnaires. Pour les Soviétiques, les femmes, estimées comme peu éduquées, doivent être amenées au même niveau de politisation que les hommes ; leur appétence prétendument naturelle à la paix et à des conditions de vie décentes en font en outre des propagandistes de choix¹⁹⁴. Il s'agit de faire des femmes, moins instruites et jusqu'alors exclues du politique, des personnalités conscientes et capables de mener la lutte au même titre que les hommes. Le texte adopté par la IIIe Internationale insiste, à plusieurs reprises, sur la maternité comme « fonction sociale » qu'une nouvelle organisation de la société permettrait de remplir, sans énoncer de mesures concrètes¹⁹⁵. En 1919, toutefois, Lénine préconisait que soient ouvertes des crèches pour permettre aux femmes d'exercer leur emploi¹⁹⁶. Dès le début des années 1920, la Russie soviétique exacerbe la différence entre les hommes et les femmes : plus que de modifier les rapports de genre, il s'agit de remodeler les attitudes et les comportements des femmes afin de les faire correspondre aux attentes de la société issue de la

¹⁹² Alexandra Kollontai, *op. cit.*, pages 132-153.

¹⁹³ *Ibid.*, pages 126-128.

¹⁹⁴ Elizabeth A. Wood, *op. cit.*, pages 38-39.

¹⁹⁵ Alexandra Kollontai, *op. cit.*, pages 133-134.

¹⁹⁶ Yvonne Dumont, *op. cit.*, page 140.

révolution. La femme ne peut plus être perçue comme une simple servante. Elle se meut en « femme nouvelle », travailleuse exemplaire assumant conjointement, activement et consciemment ses dispositions considérées comme naturelles — la domesticité, la maternité¹⁹⁷. Si cette conception et ce programme proposent une modification des codes classiques du genre en attribuant aux femmes une fonction productrice, elle ne les démet pas de leur fonction reproductrice. Ambivalente, cette politique oscille entre refus des « particularismes » risquant de nuire aux intérêts des classes populaires, perçus comme universels, et méthodes d'organisation dédiées aux femmes afin de les intégrer dans un combat plus large. Puisque sont prévus des modes d'organisation spécifiques à leur situation de femmes, il s'agit bien de les intégrer à la lutte des hommes. Élaborée à l'image de cette politique, les méthodes programmatiques d'organisation des femmes adoptée par l'Internationale obligent les partis communistes à une double exigence : dissoudre la lutte des femmes dans la lutte contre l'exploitation capitaliste et, donc, dans la lutte des hommes, et, pour ce faire, se conformer aux réalités matérielles de division sexuelle du travail — c'est-à-dire à des représentations classiques du genre féminin¹⁹⁸.

Bien que le « féminisme bourgeois » soit condamné par la IIIe Internationale en juin 1921, cette dernière porte des revendications égalitaires et novatrices. Tout en souhaitant intégrer les femmes au combat plus large de la lutte des classes, elle diffuse une représentation spécifique du genre féminin. En Tunisie, dès avant l'adoption de ces Thèses programmatiques, la tenue de la conférence sur le « Féminisme » réunissant communistes et socialistes, ainsi que la trajectoire de Marie Raimbault, constituent les premiers indices d'une adéquation possible entre engagement féministe et engagement communiste. Par la suite, des demandes similaires à celles de Moscou sont formulées par la Fédération, mais celles-ci se font ténues et difficilement repérables.

II Traces indiciaires du « travail parmi les femmes » en Tunisie

À partir des rares éléments que contiennent les activités menées par les communistes de Tunis après l'adoption des Thèses, cette seconde partie y évalue le contenu et l'application, ou non, du « travail parmi les femmes ». Elle analyse sa résonance avec les parcours des premières militantes ; leurs gestes comme les termes employés, et notamment le terme « féminisme », invitent à interroger la souplesse des relations entre communisme et féminisme, pour reconsidérer leurs rapports et leur intrication. La minceur des indices des questions relatives aux femmes donne, alors, la mesure de sa dimension minoritaire en regard de la question de l'indépendance.

¹⁹⁷ Lynne Atwood, *Creating the New Soviet Woman. Women's Magazines as Engineers of Female Identity, 1922-1953*, MacMillan Press LTD, London, 1999, pages 3, 11, 52 et 64.

¹⁹⁸ Michel Garbez, *La question féminine dans le discours du Parti communiste français*, PUF, Paris, 1980, pages 303-310.

1. L'émancipation des femmes de Moscou à Marseille, en passant par La Goulette

A. ALFREDA AUZÉPY ÉPOUSE JOLY, UNE FEMME À LA TRIBUNE DU CONGRÈS DE LA GOULETTE

Près d'un an après la scission et neuf mois après l'élection d'un premier bureau directeur, à Ferryville, le groupe communiste de Tunisie organise son premier congrès officiel¹⁹⁹. Le commissaire Clapier, en charge de la rédaction de deux des trois rapports de police décrivant ce congrès²⁰⁰, note que, le 18 décembre 1921, quarante-cinq communistes dont « deux dames » se réunissent à La Goulette²⁰¹, ville de la banlieue de Tunis abritant un important port, où vivent principalement des personnes de condition modeste²⁰². Dès 9 heures, les participant-e-s sont conduit-e-s dans « un grand café au bord de la plage » où les accueille Robert Louzon, le secrétaire de la Fédération, avant que Maurice Joly soit élu président du congrès. La Sûreté surveille ce dernier qui, on l'a vu, est membre du syndicat de l'Enseignement, est un ancien socialiste passé au communisme en mars 1921²⁰³ arrivé en Tunisie depuis la métropole en 1904²⁰⁴. Son épouse, Alfreda Auzépy, également institutrice, est l'une des deux femmes identifiées parmi la foule du congrès mais, au contraire de son époux, elle ne fait pas l'objet d'une enquête dédiée²⁰⁵. Le couple demeure, en 1922, à La Goulette²⁰⁶, dont l'école primaire est dirigée par Maurice Joly²⁰⁷, délégué de la section communiste locale au cours dudit congrès²⁰⁸. Bien que les premiers locuteurs de ce dernier critiquent les « Jeunes-tunisiens », et que la Fédération décide la cessation de la publication de leurs écrits dans *L'Avenir social*, Tha'ālbi est éconduit non pour son appartenance politique, mais en raison de l'ouverture stricte du congrès aux adhérent-e-s de la Fédération²⁰⁹. Ainsi, Alfreda Joly est de toute évidence au nombre des premières femmes à militer en faveur du communisme en Tunisie. Elle est en outre, dans l'état actuel des connaissances, la première femme de Tunisie à prendre la parole devant un public aussi nombreux et mixte, puisqu'aucune trace d'un tel événement n'a été décelée avant 1924²¹⁰. De même, l'une des premières femmes communistes est l'« institutrice de La Goulette » repérée par la police

¹⁹⁹ Mustapha Kraïem, op. cit., pages 40-41.

²⁰⁰ Les numéros de *L'Avenir social* compris entre février 1921 et janvier 1922 n'ont pas été trouvés ni parmi les archives du CADN, ni parmi celles des ANT, ni à la BNT.

²⁰¹ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », rapport de Clapier, 19/12/1921.

²⁰² Paul Sebag, *Tunis, histoire d'une ville*, L'Harmattan, Paris, 1998, page 359.

²⁰³ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », note, 30/03/1921.

²⁰⁴ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », rapport de Clapier, 19/12/1921.

²⁰⁵ CADN 1TU/701/2/100, dossier « Joly », note, 26/09/1940. Voir le chapitre 1.

²⁰⁶ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », liste des communistes « européens », 20/02/1922.

²⁰⁷ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », rapport de Clapier, 19/12/1921.

²⁰⁸ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », rapport de Clapier, 20/12/1921.

²⁰⁹ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », rapport de Clapier, 19/12/1921.

²¹⁰ Souad Bakalti, op. cit., page 69. Voir le chapitre 4.

parmi l'assistance²¹¹. Son signalement nébuleux, par Clapier, et le manque d'indice à propos d'une militante de ce profil rendent impossible son identification. Peut-être, cependant, s'agit-il d'une certaine Mme Vallet, bien que la police l'évacue de son champ de suspicion l'année suivante²¹². Il est de plus envisageable que l'informateur fasse erreur, et qu'il s'agisse de Marie Raimbault, directrice d'école à Tunis qui, alors trésorière de la Fédération, a de fortes chances de participer à ce congrès. En outre, cette seconde femme est possiblement Mme Lavergne, enseignante à Tunis et non à La Goulette²¹³ désignée par la police comme communiste dès le mois de mars 1921, à la fin duquel elle passe une après-midi avec André Julien avant que celui-ci ne retourne en Algérie²¹⁴. Aucune information personnelle à son propos n'a pu être trouvée. Pourtant, aux dires d'une Sûreté négligente à son endroit, elle prend part à plusieurs réunions communistes ayant lieu au Café de Paris, ou Paris-Bar, entre 1921 et 1922²¹⁵, et fait partie des communistes « européens » listé-e-s par la police à la fin de l'année 1922²¹⁶.

Au cours de la première séance du congrès, Maurice Joly demande aux huit membres seulement « qui [ne sont] pas fondateurs » de quitter la salle, afin que le noyau constitutif — donc composé de trente-sept personnes — délibère sur l'activités des sections²¹⁷. La note de la Sûreté est peu claire quant à la composition de la séance de l'après-midi, à laquelle participe Alfreda Joly²¹⁸. De ce fait, il est impossible de déterminer si cette femme et l'« institutrice de La Goulette » font partie du petit groupe à l'origine de la naissance de la Fédération. Alfreda Joly étant, en outre, la compagne du président de séance, il y a fort à parier qu'elle participe au déjeuner. De plus, faisant partie de la petite poignée de congressistes à monter à la tribune²¹⁹, et prenant la parole lors d'un congrès d'une telle importance, elle remplit probablement un rôle de déléguée. En conséquence, elle occuperait alors un statut directeur au sein d'une cellule. La seconde séance débute par son allocution, après que son époux, de nouveau président des débats, a « attiré l'attention des communistes sur le féminisme et sur son utilité pour le parti communiste » sans que de détail ne soit donné. Selon le commissaire Farfals :

La dame Joly a fait ensuite l'historique du rôle joué par la femme jusqu'à ce jour ; elle engage les assistants à faire tout leur possible pour amener au communisme leurs femmes et leurs enfants. M. Louzon a appuyé à son tour les paroles prononcées par M. et Mme

²¹¹ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », rapport de Clapier, 19/12/1921.

²¹² CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 23/05/1922.

²¹³ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), liste des communistes, s.d., fin 1922 (par déduction).

²¹⁴ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Lavergne », note, 30/03/1921.

²¹⁵ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Lavergne », 17/02/1922.

²¹⁶ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), liste des communistes, s.d., fin 1922 (par déduction).

²¹⁷ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », rapport de Clapier, 19/12/1921.

²¹⁸ ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », rapport de Farfals, 21/12/1921.

²¹⁹ La Sûreté n'est pas précise quant au nombre total d'orateurs-trices, dont elle ne nomme que quatre personnes. ANT Série E carton 550 30/15, dossier « Joly », rapports de Clapier, 19/12/1921 et 20/12/1921, et rapport de Farfals, 21/12/1921.

Joly sur l'utilité des femmes au sein du parti. "Il faut, dit-il, attirer à nous les femmes, même les femmes de mauvaise vie qui peuvent nous être très utiles"²²⁰.

Le commissaire réserve moins d'une dizaine de lignes de son rapport aux trois prises de parole à propos des femmes. Au contraire, la préparation du premier congrès de la SFIC, prévu à Marseille en décembre suivant, les questions relatives aux impôts, ainsi que celles concernant la trésorerie du parti, y prennent davantage de place. Il est possible, d'une part, que les déclarations relatives aux femmes durent moins de temps que ces dernières. De l'autre, l'indicateur en charge de la collecte d'informations leur accorde peut-être moins d'importance, comme le suggère les termes qu'il emploie, qui en minimisent la portée en colorant ces discussions d'une dimension utilitariste péjorative ; cette note dépeint alors les communistes comme cherchant à tout crin à renforcer le nombre de leurs adhérent-e-s. En outre, il est envisageable que l'agent de police ait accordé peu d'attention à ce discours en raison certes de son contenu, mais également du fait qu'il soit prononcé par une femme. La teneur de cette unique prise de parole féminine suggère de plus que le parti fasse de cette femme une représentante de son sexe eu égard à son genre²²¹ ce qui, certes, lui confère une responsabilité mais qui, en l'absence d'autre source l'évoquant, paraît alors, dans l'état actuel des connaissances, être la seule qu'elle endosse. Puisque Alfreda Joly cherche à insister sur le rôle des femmes en faveur du communisme, elle vante probablement leurs capacités d'action politique en narrant peut-être les grèves de 1917²²² ou quelques autres éléments de l'histoire immédiate de la Russie. L'évocation des « femmes de mauvaise vie » par Robert Louzon, pour sa part, se situe possiblement dans la lignée de la conférence d'André Julien, au cours de laquelle il avait affirmé que les prostituées étaient en majorité membres de la classe ouvrière²²³ et, de ce fait, on le suppose, nécessitaient d'être défendues et d'être intégrées à la lutte. Si tel est le cas, cette citation rejoint bien la déclaration d'Alfreda Joly et suggère la valeur accordée à l'entrée des femmes au sein de la Fédération, mais suppose, de plus, la valeur accordée aux questions concernant les femmes.

B. LE FÉMINISME DES COMMUNISTES DE TUNISIE

Pourquoi Maurice Joly utilise-t-il le terme « féminisme », alors que les Thèses condamnent celui-ci ? Il est certes d'abord envisageable que le militant ne le prononce pas, et que son emploi doive au rédacteur du rapport ou à l'indicateur dont il tire ses informations, l'utilisant par commodité. Si ce terme a véritablement été prononcé par Maurice Joly, il n'est probablement pas le signe de la méconnaissance des textes de la IIIe Internationale de la part des communistes de Tunisie. À La Goulette, Maurice Joly lit « un mémoire provenant du siège du parti à Paris »²²⁴ : il est ainsi presque certain que, bien que les premiers temps de

²²⁰ ANT Série E carton 550 30/15 dossier « Joly », rapport de Farfals, 21/12/1921.

²²¹ Voir le chapitre 1.

²²² Liliane Kandel et Françoise Picq, art. cit.

²²³ Leila Ben Temime, op. cit., page 38.

²²⁴ ANT Série E carton 550 30/15 dossier « Joly », rapport de Farfals, 21/12/1921.

l'existence de la Fédération communiste de Tunisie se caractérisent par des relations peu suivies avec les communistes de métropole²²⁵, les instances centrales de SFIC aient envoyé quelques textes et recommandations. En outre, l'appui donné au recrutement des femmes à La Goulette résonne avec le — maigre — statut énoncé lors des débats du congrès de Tours, où se trouvaient six futurs communistes de Tunisie. Selon ce statut, on l'a vu, insistance doit être faite sur le recrutement et les modes d'organisation des jeunes et des femmes²²⁶. En appuyant sur l'« utilité » des femmes et sur l'intérêt de les amener au communisme, les communistes de Tunisie suggèrent, de plus, la connaissance qu'ils et elles ont de la nécessité d'engager dans leur parti le « travail parmi les femmes », théoriquement prescrit à tous les partis communistes. Leurs déclarations ne peuvent en effet se fonder sur des textes directifs de la SFIC, puisque celle-ci ne statue sur les modes d'organisation des femmes qu'au cours du congrès de Marseille, qui a lieu entre le 25 et le 31 décembre 1921²²⁷, soit une semaine après le congrès de La Goulette.

De surcroît, le contenu du terme « féminisme » va dans le même sens que le « travail parmi les femmes ». Loin de qualifier un mouvement séparé visant uniquement à obtenir l'égalité des droits, il désigne plutôt l'intérêt que revêtent les questions féminines pour que des femmes adhèrent à la Fédération et soient, donc, intégrées à la lutte que mènent les hommes. Ainsi, l'utilisation du terme « féminisme » n'entre pas nécessairement en contradiction avec la III^e Internationale. Auparavant, déjà, le maintien de l'adjectif « féministe » dans l'intitulé du Groupe féministe universitaire, proche de la SFIO, malgré les dissensions entre socialistes en Europe et la condamnation du féminisme « bourgeois » par Zetkin du temps de la II^e Internationale, ne saurait être de la négligence ou le résultat d'une méconnaissance de ces conflits. Le journal *L'Humanité* même, en 1919, qualifie l'une de ses tribunes de « féministe »²²⁸. En effet, la SFIO est traversée par plusieurs tendances et, puisque le terme revêt différentes acceptions, son emploi ne signifie pas nécessairement un rejet du socialisme. L'utilisation du « féminisme » comme prétexte à la tenue de l'une des conférences proposées pour réunir les socialistes et les communistes de Tunisie en mars 1921 abonde en ce sens, autant qu'elle renseigne quant à la dimension consensuelle du terme pour les socialistes comme pour les communistes. Davantage, le « féminisme » désigne, au cours de cette conférence, la législation accordant des droits aux femmes depuis la révolution de 1917. Ces lois y sont présentées comme des mesures d'affranchissement, et, par conséquent, l'emploi de ce terme alimente l'hypothèse selon laquelle le « féminisme » peut être interprété, en Tunisie, comme équivalent au « travail parmi les femmes » ou, du moins, en accord avec celui-ci. À La Goulette, Alfreda Joly et Robert Louzon préconisent que les femmes rejoignent les rangs du parti communiste, et donnent alors à penser que la présence de celles-ci constitue un enjeu — comme le formulent les Thèses de juillet. En les considérant comme « utiles », les

²²⁵ René Gallissot, « Sur les débuts du communisme en Tunisie et en Algérie... », art. cit., pages 108-109.

²²⁶ Jacques Girault, « Femmes et valeurs féminines... », art. cit., page 42.

²²⁷ « Le Congrès de Marseille a pris fin », *L'Humanité*, 31/12/1921, page 1.

²²⁸ Voir par exemple « Tribune féministe. Une charte internationale de la femme », *L'Humanité*, 17/04/1919, page 2.

deux militant-e-s suggèrent leur désir de les intégrer à la préparation de la révolution et, de ce fait, traduisent leur estime envers leurs capacités politiques. Les femmes sont ainsi considérées implicitement comme des personnalités à même d'être préparées à la révolution, admises à participer à la lutte générale contre le capital — ce que Kollontaï et l'Internationale défendent — et, donc, à l'activité politique en faveur du communisme. L'exposé d'Alfreda Joly, particulièrement, cherche certainement à contrecarrer les éventuelles réticences de ses camarades à voir des femmes s'engager — ce que les Thèses considèrent comme des « préjugés ». Toutefois, si Maurice Joly évoque, peut-être, l'égalité entre les sexes, rien n'est vraisemblablement dit de l'aspect genré de l'oppression des femmes.

Selon Claude Liauzu, les communistes de Tunisie n'ont pas une approche fine des débats d'idées secouant l'Internationale communiste avant 1922, année durant laquelle, pour la première fois, un communiste de Tunisie se rend à Moscou²²⁹. Cependant, la teneur même de la conférence sur le féminisme organisée en mars 1921 suggère que les socialistes et les communistes de Tunisie ont au moins une connaissance synthétique du contenu de la politique bolchévique et soviétique à l'égard des femmes, et en vantent les mérites. Les communistes de Tunisie ont de plus connaissance des textes votés lors du premier congrès national de la SFIC, à Marseille, à la fin du mois de décembre suivant, auquel se trouvent deux délégués nommés lors du congrès de La Goulette²³⁰. Ces derniers participent aux discussions et aux votes des résolutions²³¹, et sont alors en capacité de raconter l'événement à leurs camarades après leur retour à Tunis. En février 1922, de plus, la Sûreté note l'existence d'un « dossier revenu du congrès de Marseille »²³². Ce dernier, probablement composé du compte-rendu de l'événement, a été soit transmis par un militant qui s'y trouvait, soit envoyé par la SFIC. Sous pression d'une IIIe Internationale désolée de sa négligence à propos des questions relatives aux femmes, la SFIC a en effet décidé d'intégrer des débats en ce sens à son premier congrès²³³. Bien que Clara Zetkin se soit réjouie, dans les colonnes de *L'Humanité*, de la tenue d'une première conférence nationale des femmes durant celui-ci²³⁴, aucun numéro de l'organe de presse ne fait état d'un tel événement. Les questions relatives aux femmes donnent néanmoins lieu à une résolution. Alors que ce texte n'est pas considéré comme une thèse, au contraire de six des huit textes adoptés au total, et n'occupe que la sixième place, il comporte autant de pages que les premières décisions²³⁵. En précisant « l'action à mener auprès des femmes », il répond aux exigences du Komintern. Il cherche à se démarquer de la tendance selon laquelle « la politique n'est pas l'affaire des femmes » et

²²⁹ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit., page 448.

²³⁰ ANT Série E carton 550 30/15 dossier « Joly », rapport de Clapier, 20/12/1921.

²³¹ « Les votes du congrès. La composition des organismes centraux », *Le Bulletin communiste*, 05/01/1922, page 816.

²³² CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 14/02/1922.

²³³ Christine Bard, « Lutte féministe pour le communisme... », art. cit., page 123.

²³⁴ Clara Zetkin, « Salut international », *L'Humanité*, 26/12/1921, page 1.

²³⁵ « Résolution sur l'action à mener auprès des femmes », PCF, « Thèses adoptées par le premier congrès national du PCF, Marseille — 25-30 décembre 1921 », *Le Bulletin communiste*, numéro spécial, 14/02/1922, pages 18-20.

propose non seulement d'adopter le « principe d'égalité totale entre les deux sexes », mais également de l'exprimer par des modalités pratiques : instituer des comités et un secrétariat féminins, et ouvrir tous les échelons du parti aux femmes. De même que les textes adoptés à Moscou en juin 1921, cette résolution statue sur le travail à fournir en direction des femmes par la mise en place d'organes dédiés et leur organisation au sein des organes du parti, tout en faisant état de motivations ambivalentes : si la SFIC défend sans réserve l'égalité entre les sexes, elle justifie sa préoccupation en direction des femmes par leur spécificité — à comprendre comme un caractère contre-révolutionnaire latent —, nécessitant prise en charge et éducation politique. En concluant par l'amendement précisant qu'« on attirera les femmes au Parti en les intéressant dans la plus large mesure à la propagande antimilitariste »²³⁶, elle se fait le relai d'une représentation naturaliste des femmes, en leur associant des sentiments caractérisés — la douceur, le pacifisme —, comme en Russie soviétique²³⁷. Ainsi, comme les Thèses, la résolution adoptée à Marseille considère certes les femmes comme une catégorie de genre spécifique, mais nie la dimension genrée de l'oppression. La SFIC souhaite s'imposer comme la seule organisation politique en capacité d'accompagner les femmes dans la conquête de l'égalité, et ce « même dans le régime actuel », selon une logique matérialiste préconisant de ne pas attendre la révolution²³⁸. Ce texte participe ainsi à la recherche de rupture d'avec le passé, donc de la SFIO, qui n'a jamais précisé quelles actions concrètes mener²³⁹ : « seul le communisme [...] est capable d'assurer à la femme la véritable libération ». Le congrès de Marseille ne revient toutefois pas sur le « féminisme » et ne propose pas de s'y opposer. Insistance est faite sur le recrutement féminin, jusqu'alors timide, et les militants sont notamment incités à faire entrer au parti leurs épouses et leurs filles²⁴⁰. Une semaine auparavant, à La Goulette, Alfreda Joly proposait déjà que les communistes agissent en ce sens. On voit, alors, que la Fédération tunisienne se fonde sur les dispositions soviétiques avant même que les organes centraux de la SFIC ne s'en saisissent.

Alors que le règlement accompagnant la carte de tout-e adhérent-e datant d'au moins 1922 comporte une section « Organisation des femmes communistes » prévoyant de créer une commission féminine²⁴¹, aucune trace de la mise sur pied d'une telle instance n'a été trouvée en Tunisie. Il est vrai que la SFIC, en France, demeure presque imperméable aux injonctions de Moscou et, si son Secrétariat féminin est créé à la suite du congrès de Marseille, en 1922, il n'exerce qu'une activité mineure, circonscrite à l'organisation de quelques conférences et à la publication, à partir du mois de novembre 1922 seulement, d'un journal bi-mensuel²⁴². La critique qui lui est émise ainsi qu'à d'autres sections européennes constitue d'ailleurs le cœur de l'unique et très rapide évocation du « travail parmi les femmes » par Lénine, lors du IVe

²³⁶ « Résolution sur l'action à mener auprès des femmes... », op. cit., pages 19-20.

²³⁷ Elizabeth A. Wood, op. cit., pages 38-39.

²³⁸ « Résolution sur l'action à mener auprès des femmes... », op. cit., page 18.

²³⁹ Christine Bard and Jean-Louis Robert, art. cit., page 322.

²⁴⁰ « Résolution sur l'action à mener auprès des femmes... », op. cit., page 18.

²⁴¹ CADN 1TU/1V/1708, carte du militant Mohamed Ben Sadok datant de 1922, 04/04/1930.

²⁴² Christine Bard, « Lutte féministe pour le communisme... », art. cit., page 123.

Congrès de l'IC, à la fin de l'année 1922²⁴³. En outre, rien ne peut être dit, ni pour la France, ni pour la Tunisie, du nombre de femmes dans les rangs communistes entre 1921 et 1922, et d'une éventuelle augmentation de celui-ci. La composition des bureaux centraux de la SFIC et de sa Fédération tunisienne renseignent, toutefois, quant à leur ouverture aux femmes. La SFIC compte entre 10 et 15% de femmes dans son Comité central entre 1920 et 1921²⁴⁴, tandis que la présence seule de Marie Raimbault, élue trésorière en mars 1921, fait monter la part féminine du bureau exécutif de la Fédération tunisienne à 11%²⁴⁵. À cet égard, elles constituent des groupes politiques novateurs autant en France²⁴⁶ qu'en Tunisie — où, vraisemblablement, aucun parti politique ne donne de place dirigeante à une femme à cette époque²⁴⁷. Elles précèdent en outre la IIIe Internationale puisque, dès avant juillet 1921, des femmes occupent des postes de direction. Néanmoins, l'instance décisionnaire élue à l'issue du congrès de La Goulette, en décembre 1921, composé de huit membres, ne comporte aucune femme²⁴⁸. Marie Raimbault, par la suite, continue cependant à endosser des rôles d'importance au sein de la Fédération et fait partie de la Commission exécutive de la section de Tunis, c'est-à-dire sa section « européenne »²⁴⁹, nommée comme telle en raison de l'utilisation régulière de la langue française, à laquelle appartiennent aussi deux Tunisiens²⁵⁰. Elle occupe de nouveau une place dirigeante au sein du bureau — clandestin cette fois-ci — au cours de l'année 1922, aux côtés de huit hommes²⁵¹.

C. L'ENGAGEMENT, UN DÉPASSEMENT DE L'ORDRE SOCIAL SEXUÉ

Marie Raimbault semble être une femme autonome forte de ses convictions communistes. Selon la Sûreté son époux, Pierre Raimbault, instituteur à Sousse de passage à Tunis en avril 1922, « vivrait, depuis assez longtemps, séparé de sa femme, dont il ne partagerait pas les opinions politiques »²⁵². Ainsi, au contraire des suppositions de Leila Ben Temime, l'époux de Marie Raimbault n'est vraisemblablement pas communiste²⁵³. De plus, cette note fait pressentir une partie de la personnalité de Marie Raimbault. Cette femme a pris en charge l'éducation de son fils en s'émancipant de la cellule du couple, à une époque où le divorce n'est pas légion ; elle aurait aussi assumé ses convictions, quitte à s'opposer, peut-

²⁴³ Jean-Jacques Marie, art. cit., pages 600-601.

²⁴⁴ Christine Bard and Jean-Louis Robert, art. cit., page 323 ; Claude Penetier et Bernard Pudal, « La part des femmes, des femmes à part », Claude Penetier et Bernard Pudal (dir.), *Le sujet communiste*, PUR, Rennes, 2014, pages 165-189, page 167.

²⁴⁵ Calcul réalisé à partir de Leila Ben Temime, op. cit., page 9.

²⁴⁶ Christine Bard and Jean-Louis Robert, art. cit., page 323.

²⁴⁷ Aucune étude historique n'a toutefois, jusqu'à présent, été réalisée à ce propos. Voir l'ensemble de l'ouvrage de Béchir Tlili, op. cit., où aucune femme n'est mentionnée.

²⁴⁸ ANT Série E 550 30/15, dossier « Joly », note de Farfals, 21/12/1921.

²⁴⁹ ANT Série E 550 30/15, « Famille Raimbault », note, 10/10/1921.

²⁵⁰ Leila Ben Temime, op. cit., pages 9-12.

²⁵¹ ANT Série E 550 30/15, « Famille Raimbault », note, 16/05/1922.

²⁵² ANT Série E 550 30/15, Dossier « Famille Raimbault », note de Clapier, 26/04/1922.

²⁵³ Leila Ben Temime, op. cit., page 131.

être, à celles de son mari. En outre Marie Raimbault, en jouant des rôles de décision au sein de la Fédération tunisienne de la SFIC, transgresse, comme d'autres militantes, en métropole²⁵⁴, un ordre politique duquel les femmes sont exclues.

Sa simple participation aux réunions va également dans ce sens, puisque les réunions de la Fédération ne cherchent pas à s'adapter à la réalité du cloisonnement des sexes et demeurent peu incitatives pour les femmes. Celles-ci se déroulent, entre 1921 et le début de l'année 1922, dans des cafés de la partie « européenne » de Tunis, comme celles des autres groupes politiques, à tel point qu'en janvier 1922 la Résidence générale interdit aux tenanciers des établissements du centre-ville d'accepter la tenue de toute assemblée de ce type²⁵⁵. Des femmes prennent part, on l'a vu, à quelques-unes de ces réunions. Seule Marie Raimbault est toutefois remarquée régulièrement parmi l'assistance en raison, sans doute, du statut d'importance qu'elle joue. Sa présence n'est pas systématique, puisqu'elle ne participe qu'à cinq assemblées sur les douze qui ont lieu dans divers cafés entre octobre 1921 et février 1922²⁵⁶. La fréquentation des cafés, dont les premiers sont ouverts dans la *medina*, rythme la vie des Tunisois²⁵⁷ depuis l'importation de ce breuvage par des réseaux marchands ottomans, au XVI^e siècle²⁵⁸. Étant un prolongement de la rue, elle-même domaine des hommes, les cafés de Tunis constituent le premier degré des sociabilités masculines²⁵⁹, comme en Algérie voisine, où seuls quelques établissements tolèrent la présence de courtisanes ou de danseuses durant les fêtes²⁶⁰, ainsi qu'en métropole où, jusqu'au début du XX^e siècle, la présence féminine se limite à celle de la caissière et, dans certains cas, de prostituées²⁶¹. La fréquentation des cafés conserve sa dimension masculine avec le changement de modes de consommation, de formes et d'usages des établissements qu'engendre la création d'une ville « européenne » à partir de 1881 — la naissance de la terrasse, l'accroissement du nombre de cafés, le développement d'un mode de vie « à la parisienne » particulièrement prégnant à partir de 1910²⁶². Aiment à s'y rendre Européens et Tunisiens, bien que classe sociale et nationalité jouent un rôle important dans la répartition des hommes entre les divers cafés, bars et brasseries²⁶³. On l'a vu, les cafés deviennent des espaces d'échanges et d'imprégnation des informations, alors conjointement investis par les membres des partis politiques et par des

²⁵⁴ Geneviève Dermejian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes », Olivier Fillieule, Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009, pages 94-113, page 104.

²⁵⁵ Ghazi Hamdi, op. cit., page 210. Voir ANT Mouvement national, 17/2, « notes et rapports de police sur les activités politiques, suspects dans les cafés, les restaurants, les bars et les souks » ; « Régime d'Empire, régime de frousse ! », *L'Avenir social*, 22/01/1922, page 2.

²⁵⁶ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 09/10/1921 1TU/1/V/1697, notes, 05/12/1921, 23/01/1922, 04/02/1922 ; 1TU/1/V/1697-2, notes, 14/11/1921, 28/11/1921 ; 1TU/1/V/1700, notes, 03/10/1921, 17/10/1921, 31/10/1921, 10/12/1921 ; ANT Série E 550 30/12, « Famille Raimbault », note, 11/11/1921 ; Ghazi Hamdi, op. cit., page 210.

²⁵⁷ Ibid., pages 175-180.

²⁵⁸ Moktar Ladjmi et Françoise Gallo, *L'Orient des Cafés*, [documentaire télévisé], 52mn, 2013 [2000].

²⁵⁹ Ghazi Hamdi, op. cit., page 40.

²⁶⁰ Omar Carlier, art. cit.

²⁶¹ Pascal Marmet, *Le roman du café*, Éditions du Rocher, Paris,

²⁶² Christophe Giudice et David Lambert, art. cit., page 163.

²⁶³ Serge La Barbera, *Les Français de Tunisie*, L'Harmattan, Paris, 2007, page 84.

agents de la Sûreté²⁶⁴. Ils tiennent ainsi lieu des foyers de naissance de l'opinion dite « publique »²⁶⁵. La présence de femmes dans les cafés de la partie « européenne » de la ville n'a donc rien d'évident. Marie Raimbault, ancienne socialiste habituée aux réunions de ce type, insérée dans un monde professionnel, donc mobile dans l'espace urbain, et fréquentant un syndicat mixte, sans percevoir ces pratiques comme allant de soi, les interprète sans doute comme possibles. De même, on suppose que Mme Lavergne, également institutrice et seconde femme à se rendre à ces réunions, conçoit la possibilité d'être présente au café parmi une majorité d'hommes.

Les quelques femmes qui transgressent ces normes sont étiquetées par la police, au sein d'une liste qu'elle rédige en 1922, comme faisant partie de la catégorie des « Européens ». La Fédération réunit certes des individus évoluant dans des cercles sociaux variés — fonctionnaires, petits employés, quelques ouvriers —, mais également des « indigènes » et des « Européens » — c'est-à-dire des Tunisiens et des Français-e-s —, comme le souligne cette liste, qui applique une distinction entre les communistes présumé-e-s²⁶⁶. Alors que la grande majorité de sa direction est composée de Français-e-s cherchant à politiser des sympathisants « indigènes », la Fédération peut être appréciée comme l'un des rares espaces de « contact » d'une société coloniale clivée²⁶⁷. La ville même est caractérisée par une répartition des espaces sociaux, au sein de laquelle s'entrecroisent race et classe sociale²⁶⁸. Le Destour étant composé d'« indigènes » des catégories bourgeoises, et la SFIO fréquentée par des fonctionnaires Français-e-s et quelques avocats Tunisiens défenseurs de l'assimilation, la Fédération communiste constitue le seul parti politique du type²⁶⁹. Les réunions dans les cafés permettent quelques contacts entre hommes et femmes, mais les interactions entre catégories raciales qu'elles supposent se conjuguent surtout au masculin. En effet, aucune femme « indigène » n'y est repérée, alors que des hommes assignés à cette catégorie y assistent. Si peu de musulmans fréquentent la ville « européenne » pour leurs loisirs, les musulmanes, dont un faible nombre travaille hors de chez elles, et alors que les sorties des bourgeoises dans les rues sont rares et ritualisées²⁷⁰, sont sans doute très peu nombreuses à s'y rendre. Les cafés où se déroulent les réunions de la Fédération de la SFIC, de plus, accueillent une clientèle si ce n'est riche, du moins acceptée en raison de l'aspect correct de sa tenue²⁷¹. De fait les militantes qui les fréquentent, Marie Raimbault, Lydia Yostine, Mme Lavergne, proviennent de milieux européens de condition bourgeoise, première

²⁶⁴ Ghazi Hamdi, op. cit., page 206.

²⁶⁵ Omar Carlier, art. cit., page 413.

²⁶⁶ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), liste, s.d., 1922 (par déduction).

²⁶⁷ Mary Louise Pratt, « Arts of the Contact Zone », *Profession*, 1991, pages 33-40 ; Mary Louise Pratt, *Imperial Eyes. Travelling Writing and Transculturation*, Routledge, London and New-York, 1992, page 4 ; Emmanuel Blanchard et Sylvie Thénault, « Quel 'monde du contact' ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le Mouvement social*, 2011/3, n°236 [en ligne] ; voir l'introduction.

²⁶⁸ Abdesslem Ben Hamida, « Cosmopolitisme et colonialisme. Le cas de Tunis », *Cahiers de l'Unité de Recherche Migrations et Sociétés*, n°8, décembre 2002 [en ligne] ; voir le chapitre 2.

²⁶⁹ Ahmed Ben Miled, op. cit., page 23.

²⁷⁰ Maherzia Amira-Bournaz, *C'était Tunis 1920*, Cérès Éditions, Tunis, 1993, pages 27-30.

²⁷¹ Ghazi Hamdi, op. cit., pages 180-183.

frange de la population dont les femmes ont, depuis le XIXe siècle, une pratique de loisir de l'espace urbain — en se promenant le long de ses avenues²⁷², en profitant de ses parcs avec leurs enfants²⁷³. Le caractère masculin de ces réunions explique en partie la faible présence des femmes et à celles-ci, et parmi les rangs de la Fédération. En fréquentant les cafés où se tiennent les assemblées, et ce alors que la Fédération n'élabore aucune politique à leur endroit, les militantes font preuve de leur force de caractère et de convictions politiques importantes. Par conséquent, et comme l'éclairent les phénomènes en cours en métropole²⁷⁴, ces femmes, en s'engageant en politique et, de ce fait, en évoluant au sein d'espaces sociaux associés à la masculinité, enfreignent non seulement l'ordre politique, mais aussi l'ordre social. En témoigne le fait que l'engagement politique et le rôle de présidente d'une réunion intersyndicale de Marie Raimbault apparaissent insupportables pour le quotidien conservateur *La Tunisie française* qui, en 1922, demande son renvoi en métropole²⁷⁵. Cette femme, directrice d'une école primaire, Officier de l'ordre académique depuis 1914 et membre du Conseil de l'Instruction publique depuis 1920²⁷⁶, trésorière d'un syndicat, présidente d'un groupe féministe, militante socialiste puis communiste, est une figure de la vie sociale tunisoise, ou du moins du milieu enseignant. Qu'une femme aussi insérée socialement se permette de transgresser les limites ne peut être toléré.

Sans annuler les pistes énoncées précédemment à propos de l'emploi du terme « féminisme » lors du congrès de La Goulette, l'hypothèse d'un usage signalant une sensibilité politique assumée s'impose aussi. La place prépondérante occupée par le Groupe féministe universitaire dans la tenue de conférence sur le « féminisme » de mars 1921, à laquelle se sont rendu-e-s socialistes et communistes, suggère en effet que la Fédération tunisienne SFIC approuve l'activité de ce groupe et, sans doute, que d'autres militant-e-s communistes y soient engagé-e-s. Le « féminisme » focalisé sur le droit de vote symbolise l'hypocrisie socialiste, mais des revendications se réclamant du féminisme sont portées, en France, par des femmes séduites par la IIIe Internationale²⁷⁷. Alors que les dirigeantes socialistes demeurent dans leur grande majorité au sein de ce que Léon Blum appelle la « vieille maison », d'autres socialistes, des pacifistes, des défenseuses du mouvement ouvrier et des féministes radicales ont, elles, choisi la IIIe Internationale²⁷⁸. Ainsi, selon Christine Bard et Isabelle Vahé, la SFIC est marquée dans ses premiers temps par le militantisme de

²⁷² Leila Ammar, op. cit., pages 252 et 257.

²⁷³ Ghazi Hamdi, op. cit., pages 104-105.

²⁷⁴ Geneviève Dermejian et Dominique Loiseau, art. cit., page 104.

²⁷⁵ ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », coupures de *La Tunisie française*, 24/04/1922 et 03/05/1922.

²⁷⁶ Merci à Danielle Laguillon Hentati pour ces informations. Voir *Journal officiel de la République française*, juillet 1914 ; *Bulletin officiel de l'Instruction publique*, 1914 et 1920.

²⁷⁷ Christine Bard and Jean-Louis Robert, art. cit., page 328.

²⁷⁸ Charles Sowerwine, op. cit., page 218.

féministes qui revendiquent un double engagement²⁷⁹. En outre d'autres féministes, sans adhérer à la SFIC, en sont des compagnonnes de route, telle Gabrielle Duchêne²⁸⁰. En 1919, elle crée la section française de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (LIFPL), où s'engagent des femmes socialistes, puis trotskistes et communistes²⁸¹. Ainsi, en métropole, la présence de féministes radicales dans les rangs de la SFIC, et au sein du mouvement communiste élargi, n'est pas vécue comme une opposition frontale aux dispositions prévues à Moscou en matière d'émancipation des femmes. Marie Raimbault, de par sa vie personnelle, mais également de par sa participation active à la conférence de mars 1921, est sans doute favorable à ce que Brigitte Studer nomme les « avant-gardes culturelles », notamment défendues par Alexandra Kollontai, par lesquelles, en Europe, hommes et femmes tentent de mettre en pratique les changements de la vie quotidienne promis par la révolution²⁸². Son parcours induit qu'elle se soit orientée vers le communisme en raison, et comme certaines militantes de France, de la résolution proposée des questions à propos de l'émancipation des femmes, dont la SFIO s'est peu saisie. Quoi qu'il en soit, son parcours rend compte de la souplesse des relations entre féminisme et communisme à la naissance de la Fédération tunisienne. Bien qu'aucun document ne permette de savoir si son engagement au sein du Groupe féministe perdure à partir du moment où elle occupe des postes d'importance à la Fédération de la SFIC, ses revendications en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ne sauraient s'être subitement émoussées. En outre, la proximité entretenue entre la SFIO, le Groupe féministe et le syndicat de l'Enseignement exposée précédemment rend envisageable que d'autres hommes et d'autres femmes passé-e-s au communisme se revendiquent du féminisme — comme, sans doute, Maurice et Alfreda Joly.

Si l'engagement en faveur de l'égalité des sexes croise le premier communisme en Tunisie, cet entremêlement est davantage le fait de trajectoires individuelles que d'une politique spécifique. En effet, malgré les indices que signalent le congrès de La Goulette, la Fédération tunisienne de la SFIC n'évoque qu'à une seule occasion l'engagement des femmes, ne traite pas explicitement de leur émancipation et, malgré le plan fixé à Marseille, ne met pas en pratique une politique dédiée au recrutement féminin. Par la suite, et malgré quelques traces de la présence de femmes supposant une timide application du « travail parmi les femmes », la question coloniale se fait prépondérante dans l'activité des communistes.

²⁷⁹ Christine Bard, « À la recherche des diversités féministes dans le *Dictionnaire* », Michel Dreyfus, Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule (dir.), *La part des militantes*, Les éditions de l'atelier, Paris, 1992, pages 243-255, page 246 ; Isabelle Vahé, « Quelques trajectoires de féministes radicales au PCF dans la première moitié des années 1920 », *Actes du colloque « Femmes et communistes »...*, op. cit., pages 47-58.

²⁸⁰ Michel Dreyfus, Nicole Racine, « Gabrielle Duchêne », *Le Maitron* en ligne.

²⁸¹ Michel Dreyfus, « La ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté », *Cahiers du féminisme*, n°18, décembre 1981-janvier 1982, pages 47-50, page 47.

²⁸² Brigitte Studer, art. cit., page 145.

2. Une question des femmes suppléée par la question coloniale

A. L'INDÉPENDANCE SANS LES FEMMES

Alfreda Joly n'est pas comptée au nombre des communistes connu-e-s par la Sûreté au 30 décembre 1921 — la seule femme étant Marie Rimbault²⁸³ : peut-être la police ne fait-elle pas grand cas de ses déclarations, ou peut-être Alfreda Joly n'exerce-t-elle pas une activité suffisamment notable pour être repérée par les agents de l'État²⁸⁴. Sa présence à La Goulette, de plus, on l'a vu, sert peut-être uniquement à appuyer le discours communiste en direction des femmes. Aucune publication communiste en Tunisie ne pose, semble-t-il, la question concrète de l'émancipation des femmes, et bien qu'Ahmed Ben Miled, alors contributeur régulier de *L'Avenir social*, se souvienne de l'intensité des activités de publications de ce parti qui, sans subside, vit grâce à la créativité de ses membres²⁸⁵. Dès octobre 1921, le comité directeur de la Fédération tunisienne décide en effet de publier une presse en langue arabe pour accompagner l'effort d'ouverture en direction des « indigènes »²⁸⁶. Celui-ci, amorcé dès sa naissance, doit en partie à la radicalité des positions de Robert Louzon, selon lequel l'émancipation des peuples coloniaux ne peut être que l'œuvre même de ces derniers²⁸⁷, et à l'importance donnée à la 8e condition. Ainsi, les questions locales commandent les activités de la Fédération, dont la base est largement composée de Tunisiens²⁸⁸. L'emploi du même vocable que l'administration coloniale, qui ne recouvre cependant pas tout à fait le même sens puisque des Tunisiens participent à la section « européenne », traduit la quotidienneté de la racialisation²⁸⁹ et le paternalisme afférent à la fois à celle-ci et à l'héritage de l'euro-centrisme marxiste²⁹⁰ qui s'expriment à l'égard des sympathisants tunisiens. On l'a vu, les membres de cette section, soit une majorité d'« Européens » en réalité membres de l'organe directeur de la région de Tunis, ont en effet pour but de politiser les sympathisants arabophones. Cette division revêt cependant un sens pratique, car la section « indigène » déploie des activités en *derja* tunisienne à l'aide, notamment, de propagande orale²⁹¹ ; de plus, les réunions se déroulent simultanément en français et en arabe²⁹². Ces efforts signalent le souhait qu'à la direction du parti d'amener à la

²⁸³ Mustapha Kraïem, op. cit., page 45.

²⁸⁴ Voir les chapitres 1 et 2.

²⁸⁵ Ahmed Ben Miled, op. cit., page 118.

²⁸⁶ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire... », art. cit., page 876.

²⁸⁷ Ahmed Ben Miled, op. cit., page 116.

²⁸⁸ Leila Temime, op.cit., pages 12-14.

²⁸⁹ Voir le chapitre 1.

²⁹⁰ Kolja Linder, art. cit., pages 107-122.

²⁹¹ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit., page 434.

²⁹² Sarra Zaïed, *Le langage du nationalisme : partis politiques, discours et mobilisations en Tunisie coloniale (1906-1956)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Olivier Bouquet, Université de Paris, 2020, pages 222-231.

tunisification²⁹³. En outre, le comité directeur s'ouvre, en février 1922, à deux Tunisiens²⁹⁴. Le premier journal en langue arabe publié par les communistes, paru le 23 octobre 1921, *Habib El Oumma*²⁹⁵, dont le titre est traduit par Ahmed Ben Miled par « L'ami de la nation »²⁹⁶, mais qui peut également être entendu comme « L'ami de la communauté » — comprise comme étant « la collectivité », voire « le peuple » —, est suspendu au bout de trois semaines de publication. Cette décision répond à un article critiquant la supériorité des salaires des fonctionnaires français par rapport à ceux de leurs homologues tunisiens²⁹⁷. Après que les imprimeurs aient reçu l'ordre de ne plus éditer la presse communiste, et que l'imprimeur habituel de la Fédération ait subi les intimidations de la police, Robert Louzon se procure des caractères de plomb arabes et français et une presse²⁹⁸. Il installe son atelier dans le quartier Halfaouine, rue Souki Bel Kheir²⁹⁹, et supervise l'édition des journaux, tandis que le tramnot, syndicaliste de la CGT et militant communiste Mokhtar Ayari (1897-?) en gère la publication³⁰⁰. Ces journaux en arabe, vindicatifs, peuvent atteindre 3000 exemplaires par numéro³⁰¹ — à titre d'exemple, le quotidien francophone le plus populaire, *La Dépêche tunisienne*, est tiré à 35 000 exemplaires³⁰². Le succès obtenu par ces feuilles communistes, pour l'obtention desquelles une file d'attente se forme parfois devant les kiosques³⁰³, pousse le gouvernement à publier, le 4 janvier 1922, un arrêté frappant d'interdiction tout journal en arabe ou en hébreu à connotation révolutionnaire³⁰⁴.

Pour contourner ces difficultés, la Fédération tunisienne de la SFIC fait paraître, à la mi-janvier 1922, *Magella*³⁰⁵, surnommée la « brochure rouge » en raison de la couleur de sa couverture³⁰⁶. Rédigée par les militants Mahmoud Bourguiba et Mohamed Belhassin, publiée sous la responsabilité de Robert Louzon³⁰⁷, elle pose, en arabe, la « question tunisienne et sa résolution par le communisme », et constitue en un « rapport exposant les malheurs et les fléaux apportés par la politique financière française dans ce pays, les iniquités et les violations de droit commise par elle durant trente à quarante années... » sous les traits de revendications

²⁹³ Leila Temime, op. cit., pages 2-3.

²⁹⁴ Ibid., page 12.

²⁹⁵ Pour une analyse de ce journal, voir Sarra Zaïed, op. cit., pages 210-218.

²⁹⁶ Ahmed Ben Miled, op. cit., page 116.

²⁹⁷ Daniel Goldstein, op. cit., page 391.

²⁹⁸ Ahmed Ben Miled, op. cit., page 117.

²⁹⁹ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne... », art. cit., page 877.

³⁰⁰ Mohammed Sbitli, op. cit., volume II, pages 9-10.

³⁰¹ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne... », art. cit., page 878.

³⁰² Serge La Barbera, *Les Français de Tunisie (1930-1950)*, L'Harmattan, Paris, 2006, page 115.

³⁰³ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne... », art. cit., page 878.

³⁰⁴ Charles Monchicourt, *La Tunisie après la guerre (1919-1921). Problèmes politiques*, Publication du Comité de l'Afrique française, Paris, 1922, page 277.

³⁰⁵ *Al-masāla at-tūnisiyya*, Tunes, 1922. Un exemplaire se trouve à la MSH de Dijon et un autre est conservé aux AN sous la cote F/7/14981, pièce-jointe d'une lettre de la Sûreté au cabinet de la section d'études à Alger, 03/08/1932

³⁰⁶ Claude Liauzu, *Militants, grévistes et syndicats...*, op. cit., page 80.

³⁰⁷ Daniel Goldstein, op. cit., page 392.

anti-capitalistes³⁰⁸. De l'avis de Sarra Zaïed, cette forme d'organisation, comme celle des publications précédentes en langue arabe, vise à protéger les adhérents Tunisiens des attaques de la police³⁰⁹. Tirée à 2000 ou à 3000 exemplaires que « s'arrachent » les populations, selon la Sûreté, la brochure rouge s'inspire de *La Tunisie martyre*³¹⁰. À la différence de celle-ci, et pour la première fois dans une publication communiste en langue arabe, la brochure communiste emploie le terme *istiqlāl*, « indépendance ». Celle-ci est présentée comme une valeur défendue par le communisme, qu'elle articule avec l'internationalisme prolétarien, condition unique à l'égalité entre les travailleurs, quelle que soit leur nationalité³¹¹. Si ce terme est, comme dans *L'Avenir social*, toujours associé à la libération économique des masses asservies, il sert à revendiquer l'autonomie de la Tunisie vis-à-vis de la France, puisque l'indépendance — en tant que révolution socialiste — est présentée comme solution à la fin du capitalisme, lui-même dépendant du régime du protectorat³¹².

Il est possible que l'analyse de cette brochure par Claude Liauzu et ses collègues, effectuée en 1974 à une époque où les études féministes et féminines étaient rares, ait fait l'impasse sur des demandes ciblant les femmes ou l'égalité des sexes. Pour combler ce manquement, une lecture de *Magella* en termes de genre est ici proposée par la prospection des termes arabes signifiant « femme » et « femmes ». Ceux-ci n'apparaissent qu'au cours de deux pages³¹³, un constat auquel parvient également la linguiste Lenka Bokova³¹⁴. La première page souligne de façon imagée le parcours d'un paysan tunisien qui, malgré sa peine, ne connaît aucune reconnaissance ; « sa » femme l'aide pour les travaux des champs. Cette page-ci exalte la Russie soviétique en tant qu'État où le peuple serait souverain, et dont les travailleurs détiendraient les moyens de production, au contraire de la Tunisie. La seconde page évoque pudiquement les agressions sexuelles perpétrées sur des femmes par le directeur des finances, un événement à propos duquel aucune information n'a été trouvée dans les sources et la bibliographie consultées. Ce dernier sert de toute évidence de parangon des privilèges de la classe dominante. L'insistance du texte sur la vie de famille des femmes victimes de ces agressions — d'honorables mères — ajoute à sa dimension pathétique. Ces deux pages sont donc dénuées de revendications spécifiques en direction des femmes. Davantage, elles ne désignent pas les femmes d'une manière les renvoyant à une position d'actrices potentielles du changement social, mais usent d'images féminines aux fins d'alimenter un discours suscitant l'empathie et l'indignation. Les femmes y sont dépeintes comme des êtres opprimés sans que des solutions pratiques ne soient proposées ; en outre, la seconde évocation dépeint leur qualité de mères et d'épouses comme gageurs d'une existence

³⁰⁸ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne... », art. cit., page 877.

³⁰⁹ Sarra Zaïed, op. cit., pages 229-231.

³¹⁰ Mustapha Kraïem, op. cit., page 79 ; Claude Liauzu, *Militants, grévistes et syndicats...*, op. cit., page 80.

³¹¹ Lenka Bokova, op. cit., page 99.

³¹² Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire... », art. cit., page 881.

³¹³ *Al-masāla at-tūnisiyya*, 1922, pages 16 et 19. Merci à Sarra Zaïed pour sa traduction, qui enrichit, précise et complète une première traduction réalisée par moi-même.

³¹⁴ Lenka Bokova, op. cit., pages 89 et 119.

humble et honnête. La brochure féminise des sujets actifs à une seule occasion lorsqu'elle évoque les « ouvrières », « productrices » aux côtés de leurs camarades masculins³¹⁵, en accord avec les discours soviétiques faisant de leur accès à l'emploi le gage de leur émancipation, mais en réduisant leurs revendications à celles liées au travail et à l'ensemble des classes laborieuses. Pamphlet en faveur de la lutte des classes, de l'internationalisme et de l'indépendance, la « brochure rouge » propose une vision englobante des combats à mener. *Magella*, ainsi, correspond aux résolutions adoptées à Moscou, selon lesquelles il ne saurait y avoir de questions féminines séparée d'un programme politique global. En faisant l'impasse sur l'égalité entre les sexes, elle s'éloigne néanmoins du mot d'ordre défendu par le mouvement communiste mondial, dont les modes d'organisation ont été discutés lors du congrès de Marseille, tout en faisant fi des prises de parole d'Alfreda Joly, de son époux et de Louzon lui-même lors du congrès de La Goulette à propos du « féminisme ». Cette analyse donne alors à penser que les rapports sociaux de sexe relèvent du fait mineur pour les dirigeants communistes de Tunisie. Les numéros de *L'Avenir social* publiés entre l'hiver et le printemps 1922 ne contiennent par ailleurs que deux mentions de femmes. Un encart glorifie l'émancipation des femmes en Russie soviétique par leur accès à toutes les fonctions sociales, tout en insistant sur leur rôle maternel et en préconisant des allocations à chaque naissance³¹⁶ ; un article retrace succinctement la conquête de l'égalité en droits des femmes en Inde³¹⁷. S'ils témoignent d'un intérêt — mince ! — pour les questions relatives aux femmes et reprennent la définition soviétique de leur émancipation, ils ne disent rien des femmes de Tunisie.

La Fédération tunisienne se focalise donc, dès ses premiers mois d'existence, sur la question de l'indépendance ; ses discours novateurs circulent, trouvent écho parmi la population, et influent sur les pratiques, mais aussi sur le contenu du mouvement nationaliste³¹⁸. Cette tendance de la défense de l'indépendance doit davantage à l'orientation des communistes sur place qu'à un programme édicté par les organes centraux de la SFIC. Alors que l'Internationale communiste charge la SFIC et les autres partis communistes des pays impérialistes d'établir le contact avec les masses de « leurs » colonies en mars 1922, les communistes de métropole n'établissent pas de modèle d'organisation précis en direction de la Tunisie³¹⁹. Pourtant, le Comité d'études coloniales de la SFIC, créé à l'occasion du congrès de Marseille, vise à faire transiter les dispositions et directives données par Moscou de Paris aux colonies³²⁰. Il prend en charge, outre la Fédération tunisienne, toutes les fédérations communistes de l'empire colonial français³²¹. Les dispositions à ce sujet sont réunies au sein d'une simple « résolution » placée en dernière position des huit textes adoptés, comme les

³¹⁵ Ibid., page 90.

³¹⁶ « En Russie communiste », *L'Avenir social*, 15/01/1922, page 1.

³¹⁷ « Aux Indes, l'émancipation des femmes », *L'Avenir social*, 05/02/1922, page 1.

³¹⁸ Sarra Zaïed, op. cit., pages 244-247.

³¹⁹ Mohieddine Hadhri, op. cit., pages 24-26.

³²⁰ Emmanuelle Sibeud, art. cit.

³²¹ Jacob Moneta, *La politique du PCF dans la question coloniale (1920-1963)*, François Maspero, Paris, 1971, page 21.

questions relatives aux femmes, et au contraire des six autres textes. En cherchant à « gagner la sympathie des masses indigènes et [à] les éduquer en leur montrant que leurs maux ont la même cause que ceux de la classe ouvrière métropolitaine » pour « créer au plus tôt, aux colonies, un mouvement d'opposition, animé de l'esprit communiste »³²², elle répond à la 8e condition d'adhésion à l'Internationale. Si la première incise transcrit un paternalisme similaire à celui des communistes de Tunisie, elle traduit toutefois la dimension pédagogique que défend la SFIC. Plus court texte voté à Marseille, cette résolution se démarque des autres textes par son imprécision³²³ : sous couvert de « la complexité du problème colonial » et « de l'hétérogénéité des colonies », mais aussi d'un « ordre du jour trop chargé » symptomatiques du peu d'intérêt qui y est accordé, aucune décision claire sur la politique coloniale à mener n'est prise. La SFIC reconnaît certes sa méconnaissance du problème colonial, mais l'impute aux héritages de la IIe Internationale, également responsable de l'absence d'une culture révolutionnaire dans les colonies. De ce fait, est décrétée « l'inaptitude à peu près générale des indigènes à s'émanciper eux-mêmes »³²⁴. Cette déclaration est empreinte des habituels accents paternalistes mais, aussi, et bien que la SFIC cherche à se démarquer de la SFIO, elle témoigne du relent d'assimilationnisme et de hiérarchisation des populations, dont les discours socialistes mais aussi marxistes sont caractérisés. La définition de la politique coloniale, présentée comme dépendante de l'avancée des futurs travaux du Comité d'études coloniales, est alors conjuguée au futur.

Compte tenu de l'absence de l'élaboration d'une politique coloniale de la part de la SFIC, les orientations indépendantistes des animateurs et des animatrices de sa fédération tunisienne résultent davantage de leur conformité aux dispositions de Moscou qu'à celles de Paris. Le peu de liaison existant entre la SFIC et la Fédération tunisienne abonde dans le sens de cette hypothèse. Au contraire des relations entre le Comité d'études coloniales et la Fédération algérienne³²⁵, celles entre les communistes de Tunisie et de France restent « très lâches »³²⁶, et aucun document datant de cette époque n'a été trouvé parmi les archives des instances centrales de la SFIC. Ce manque d'intérêt peut s'expliquer par le petit nombre de cellules communistes dans la Régence, ainsi que par le statut de la Tunisie, protectorat et non département français. La composition de la Fédération tunisienne, formée d'une grande partie de révolutionnaires préoccupé-e-s de questions locales, ne motive sans doute pas le développement de liens entre les communistes de France et de Tunisie. Néanmoins, la dépendance de la Fédération tunisienne à l'égard de la centrale métropolitaine s'exprime notamment par le voyage de représentants du Comité d'études coloniales mais ceux-ci, par manque d'intérêt voire par ignorance des problématiques locales, se bornent à quelques

³²² Le comité d'études coloniales, « Résolution sur le communisme et les colonies », PCF, « Thèses adoptées par le premier congrès national du PCF, Marseille... », op. it., pages 22-23.

³²³ Claude Liauzu, *Histoire de l'anticolonialisme en France. Du XVIe siècle à nos jours*, Armand Colin, Paris, 2007, page 258.

³²⁴ Le comité d'études coloniales, op. cit., pages 22-23.

³²⁵ Éloïse Dreure, art. cit.

³²⁶ René Gallissot, « Sur les débuts du communisme en Tunisie et en Algérie... », art. cit., page 107.

déclarations et au dépôt de, peut-être, un peu d'argent³²⁷. La SFIC, aux prises entre une logique d'encadrement inscrite dans le paradigme impérial d'une part, et les directives du Komintern, de l'autre³²⁸, incapable de formuler une réponse à la question coloniale et de prendre en charge sa Fédération tunisienne, n'est ainsi en rien responsable du développement de la tendance indépendantiste en Tunisie. Par conséquent, bien qu'aucune source ne puisse en témoigner explicitement, les communistes de Tunisie suivent davantage les dispositions soviétiques que d'inexistantes orientations métropolitaines, comme le laissait déjà supposer le congrès de La Goulette.

B. CONCILIER QUESTION COLONIALE ET QUESTION DES FEMMES, OU FAIRE FACE À LA RÉPRESSION ?

1) Un parti durablement réprimé

Après l'interdiction des journaux révolutionnaires en arabe et en hébreu, et face aux chiffres de l'analphabétisme, les communistes développent une stratégie de diffusion et de propagande orales. Les réunions se multiplient, où anecdotes, contes et versets du Coran sont intégrés aux discours. La Fédération diffuse poèmes et chansons qui, à l'occasion, font l'objet de publication, telle la chanson écrite par Abderahman El Kefi, trouvée par la police lors de la perquisition opérée dans les locaux d'impression du parti rue Souki Bel Kheir, en février 1922³²⁹. Né à une date inconnue dans le sud de la Tunisie, militant actif, El Kefi écrit de nombreux textes politiques jusqu'à son décès au début des années 1930³³⁰. Il est de ceux qui contribuent à la presse communiste en langue arabe, et le journal *Habib El Oumma* publie ses poèmes provocateurs³³¹. La première ligne de la chanson trouvée par la police, « il n'y a de force et de puissance que dans les capitalistes », correspond en une reprise ironique de la *shahāda*, profession de foi islamique notamment prononcée au début de toute prière³³². Par ce texte, rédigé en *derja* tunisienne selon les codes d'une tradition poétique populaire et subversive, El Kefi vise à tourner en ridicule tous les détenteurs de pouvoir, qu'ils soient Français ou Tunisiens, civils ou religieux, pour appeler la population à se soulever contre toutes les oppressions, dont le colonialisme³³³. Le caractère irrévérencieux de sa chanson doit aussi à l'utilisation de l'expression populaire « *fi zebbi* »³³⁴ — absente d'une version d'abord

³²⁷ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit., page 433.

³²⁸ Emmanuelle Sibeud, art. cit.

³²⁹ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne... », art. cit., pages 877-879.

³³⁰ Mustapha Khayati, « Brèves remarques sur le poème libertaire : 'As-Sabr Lillah...' et son auteur », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°51, 1989, pages 137-142, pages 138-139.

³³¹ Daniel Goldstein, op. cit., page 389.

³³² Leila Temime, op. cit., pages 147-149.

³³³ Mustapha Khayati, art. cit., pages 139-140.

³³⁴ Qui peut être traduite littéralement par les termes « sur mon pénis », et équivaldrait au français « je m'en fous » ou « je les emmerde » ou, davantage, à l'expression « je m'en bats les couilles ». En 2016, cette chanson a été reprise par le groupe tunisien *Annava* afin de réactualiser cette tradition subversive dans le contexte suivant la révolution de 2011 [<https://www.youtube.com/watch?v=o--y3GsCjtU>]. Voir Rim Benrjeb, « Chants populaires, mémoire vivante de la résistance tunisienne », *Nawaat*, 23 mars 2018 [<http://nawaat.org>].

diffusée par écrit dont s'empare la Sûreté avant de la traduire³³⁵. La perquisition durant laquelle la police prend connaissance de ce texte fait suite à la diffusion de la « brochure rouge » en janvier 1922, saisie pour ne pas avoir été soumise au dépôt préalable prévu par la loi avant toute publication³³⁶. En raison du contenu de la chanson et de la brochure, qui remettent radicalement en cause la politique française en Tunisie, Robert Louzon est arrêté le 11 février³³⁷, et Abderrahman El Kefi et Enrico Costa, un autre militant soupçonné — à tort — d'être l'un des auteurs de la chanson, ainsi que de l'avoir diffusée sous la forme d'un tract, le sont trois jours plus tard³³⁸.

La Fédération tunisienne, privée de ses animateurs, se trouve en situation critique. Ainsi démarre la répression à l'encontre des communistes commandée par le Résident général Lucien Saint, pour qui « la guerre contre le communisme est déclarée »³³⁹. Elle s'intensifie et s'étend aux destouriens à partir du mois d'avril 1922, en raison de la grande manifestation de soutien populaire apportée au programme du Destour, lui-même soutenu par le bey Naceur, prenant les traits, le 5 avril, d'un défilé, alors que le président de la République doit se rendre prochainement en Tunisie³⁴⁰. Après avoir fait céder le souverain le 15 avril, il lance une vaste opération de répression à l'encontre des mouvements contestataires, contraignant la Fédération à réduire ses activités, jusqu'à ce qu'un arrêté du Premier ministre tunisien prononce, le 17 mai, sa dissolution³⁴¹. Il précède de trois jours l'appel pour la libération de la Tunisie et de l'Algérie lancé depuis Moscou³⁴² qui, provoquant de vives inquiétudes parmi la population française, légitime le maintien d'une telle mesure³⁴³. Cet appel résulte de la prise en main de la question coloniale par l'Internationale communiste face à l'inanité de la SFIC³⁴⁴. Néanmoins, au vu de la situation délicate dans laquelle se trouve la Fédération qui, le 5 juin³⁴⁵, cesse tout à fait ses activités, il n'est pas possible d'évaluer son incidence sur la conduite des communistes de Tunisie. En décembre suivant, cependant, Tahar Boudemgha déclare, au IV^e Congrès de la III^e Internationale auquel il assiste en tant que délégué³⁴⁶ : « il faut que les camarades français sachent une fois pour toutes qu'une révolution prolétarienne en France sera vouée à un échec tant que la bourgeoisie française tiendra sous son emprise les populations coloniales »³⁴⁷. En évoquant l'absence de politique coloniale de la SFIC, Tahar

³³⁵ Leila Temime, op. cit., pages 147-149.

³³⁶ Ibid., page 131.

³³⁷ « Louzon a été arrêté à Tunis avant-hier », *L'Humanité*, 13/02/1922, page 1.

³³⁸ Pierre Valentine, « Lettre de Tunisie. Autour d'un complot communiste », *Le Populaire*, 08/03/1922, page 2 ; Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne... », art. cit., page 883.

³³⁹ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit., page 457.

³⁴⁰ Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste*, Éditions Karthala, Paris, 1981, page 23.

³⁴¹ Ali Mahjoubi, *Les origines du mouvement national en Tunisie (1904-1934)*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1982, page 303.

³⁴² Mohieddine Hadhri, op. cit., page 29.

³⁴³ Leila Temime, op. cit., page 134.

³⁴⁴ Mohieddine Hadhri, op. cit., pages 31-32.

³⁴⁵ Leila Temime, op. cit., page 10.

³⁴⁶ René Gallissot, art. cit., page 101.

³⁴⁷ *Correspondance internationale*, novembre 1922, citée par Mohieddine Hadhri, op. cit., page 30.

Boudemgha se fait le porte-parole de la focalisation de la Fédération sur cette question. Cet homme, Tunisien, militant actif, est entré au comité directeur de la Fédération tunisienne après l'arrestation de Robert Louzon, en février 1922, en même temps qu'un second Tunisien, Mahmoud Bourguiba³⁴⁸. La présence d'un nombre accru de Tunisiens au sein de l'instance directrice, les efforts des communistes pour toucher la population tunisienne, et le choix d'envoyer Tahar Boudemgha à Moscou composent autant d'éléments prouvant l'importance donnée à la mixité raciale et nationale au sein de la Fédération. En revanche, seul un très petit nombre de femmes fréquente la Fédération, qui s'abstient d'élaborer un programme d'action pour en recruter et, à cette date, aucune femme ne siège au sein de son comité directeur. La mixité raciale et la tunisification du mouvement communiste sont bien privilégiées à la mixité sexuelle.

2) Une « jeune fille musulmane » au local de la Fédération

Dès avant les débuts de la répression de janvier 1922, les communistes, face à l'afflux d'auditeurs à leurs réunions, louent un local³⁴⁹. D'abord situé en banlieue de Tunis, au Bardo, puis dans le faubourg Halfaouine, rue de Mars³⁵⁰, les communistes investissent parfois le local d'impression du parti rue Souki Bel Kheir, également dans le quartier Halfaouine, avant de prendre leurs quartiers dans un appartement rue Ben Dhrif à partir de février 1922³⁵¹. Cette ruelle de Bab Souika, le faubourg situé au nord-ouest de la *medina*, se trouve dans un quartier populaire, tout comme le local précédent et le local d'impression du parti³⁵², et au contraire des lieux de réunion du Destour³⁵³. La Fédération, désireuse de toucher les masses « indigènes », privilégie peut-être un ancrage dans la ville « arabe » plutôt que dans la ville « européenne » et bourgeoise. Alors que la SFIC est privée de ses animateurs, plusieurs assemblées s'y tiennent jusqu'au mois de juin. Le dimanche 23 avril, une soixantaine de personnes s'y réunit. La Sûreté remarque parmi l'assemblée, composée d'une majorité d'« indigènes », la présence d'une « jeune fille musulmane voilée » invitée par le militant Tahar Ben Salem (1900-?)³⁵⁴. Elle prononce un discours en français, au cours duquel elle déclare « en substance » :

que le communisme s'était répandu parmi les jeunes filles musulmanes instruites ; qu'elle, la première [...] faisait de la propagande, en expliquant que le communisme avait pour but la liberté des nations et de fusionner les races en une seule [...] et que, dans son

³⁴⁸ Leila Temime, op. cit., page 12.

³⁴⁹ Ibid., page 42.

³⁵⁰ CADN 1TU/1/V/1700, rapport de Clapier, 20/01/1922.

³⁵¹ Robert Louzon, « Éditorial », *L'Avenir social*, 12/02/1922, page 1 ; CADN 1TU/1/V/1697, note de Clapier, 14/02/1922.

³⁵² Voir l'annexe III.1.

³⁵³ Leila Ben Temime, op. cit., page 42.

³⁵⁴ Mohammed Sbitli, op. cit., volume II, page 41.

école, la plupart des jeunes filles musulmanes étaient prêtes à faire le même sacrifice [qu'elle pour l'idéal communiste]³⁵⁵.

Cette jeune femme se met en scène en tant que représentante des musulmanes instruites. Faute de renseignement descriptif à son propos, il est difficile de déterminer si elle fréquente une école primaire, un établissement d'enseignement primaire supérieur, ou un établissement d'enseignement secondaire, mais la langue d'expression qu'elle choisit laisse supposer qu'elle soit inscrite dans un établissement français, qu'il soit privé ou public³⁵⁶. Elle est l'une des rares filles musulmanes à recevoir une instruction puisque, en 1909, moins de 10% des filles inscrites en primaire sont musulmanes — contrairement aux israélites et aux Européennes, scolarisées en grande majorité — et, en 1925, elles sont seulement une dizaine à fréquenter les établissements d'enseignement secondaire, soit 1,6% de la totalité des filles scolarisées³⁵⁷. En conséquence, son propos relève de l'exagération. Elle ajoute

que, communiste convaincue, elle n'avait peur de rien et que c'était pour cela qu'elle n'avait pas craint de venir assister à la réunion. Elle invite ensuite les assistants à persévérer dans leurs opinions disant que, la première, elle était prête à sacrifier sa vie pour l'idéal communiste et la liberté³⁵⁸.

Ses propos visent à démontrer ses motivations et sa détermination, tout en la présentant comme un modèle non seulement des jeunes femmes musulmanes instruites mais, également, pour l'ensemble de l'assistance. Elle donne la mesure de la force acquise par sa croyance, lui permettant alors de prendre la parole devant une assemblée, a fortiori composée d'hommes, dont elle est distancée par une « toile » derrière laquelle elle se trouve, la déroband aux regards, et sur laquelle nous reviendrons.

Qu'une jeune fille musulmane, donc Tunisienne, assiste à cette réunion communiste, peut d'abord s'expliquer par le succès obtenu par la SFIC depuis la tenue de ses réunions et la publication de ses journaux en arabe, mais sa présence constitue cependant une nouveauté. La liste des militant-e-s établie à la fin de l'année 1922 ne compte que six femmes, classées dans la catégorie des « communistes européens »³⁵⁹. Bien que la police, au vu de cette liste, ne recueille pas d'informations sur la jeune femme présente à la réunion du 23 avril, elle est de toute évidence la première Tunisienne à fréquenter la Fédération. Sa présence doit aussi au lieu où se déroule la réunion, c'est-à-dire un local fermé au public, situé dans un quartier aux abords de la *medina*. Au sein de cette dernière, et malgré les premiers déménagements vers des quartiers de banlieue, vivent encore des familles musulmanes bourgeoises³⁶⁰. Par ailleurs, on l'a vu, les femmes musulmanes se rendent peu, si ce n'est jamais, au sein de la ville

³⁵⁵ CADN 1TU/1/V/1700, note de Clapier, 24/04/1922.

³⁵⁶ Souad Bakalti, op. cit., pages 132-145.

³⁵⁷ Ibid., pages 145-150.

³⁵⁸ CADN 1TU/1/V/1700, note de Clapier, 24/04/1922.

³⁵⁹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), liste des communistes, s.d., fin 1922 (par déduction).

³⁶⁰ Jellal Abdelkafi, *La Médina de Tunis*, Presses du CNRS, Paris, 1989, pages 74-76 ; Christophe Giudice, « Diaspora italienne et identités urbaines à Tunis, XIXe-XXIe siècle », *Diasporas*, 28/2016 [en ligne] ; Christophe Giudice et David Lambert, art. cit., page 154.

européenne. Cette jeune femme, puisqu'elle est scolarisée, a sans doute l'habitude de se mouvoir dans les rues, et fait ainsi partie d'une très petite minorité de femmes musulmanes mobiles au quotidien ; à la fin de la réunion, comme le note la Sûreté, Tahar Ben Salem la raccompagne à son domicile.

Le local de la rue Ben Dhrif engage peut-être davantage les « indigènes » à se rendre aux réunions qu'à celles ayant lieu dans les cafés de la ville « européenne » aux mœurs bourgeoises que peu de Tunisiens fréquentent, et offre aux femmes un cadre plus intimiste que ses cafés, lieux de sociabilité et de loisir largement masculins. De plus, la mise en scène de cette réunion, à laquelle participe la toile tendue devant la jeune femme, aurait difficilement pu être réalisée dans la salle d'un café — ce qui, on le suppose, aurait nui à la dimension spectaculaire de sa prise de parole. Cette scénographie participe en effet de la force déclamatoire et persuasive de ses propos, les entourant de discrétion et d'une aura d'humilité et de moralité. S'il est envisageable que les communistes, dans un contexte d'importante répression préconisant la discrétion, cherchent à rendre anonyme cette jeune femme, pour l'historienne Juliette Bessis, avant la fin de la Seconde guerre mondiale « la tradition [...] interdit [aux femmes] la participation aux réunions publiques » en Tunisie³⁶¹. Le tissu tendu permet alors à cette jeune fille de prendre la parole sans contrevenir aux normes sociales. Sa présence constitue toutefois une transgression, dans la mesure où, comme en France³⁶², les espaces du politique sont majoritairement dominés par des hommes. Alfreda Joly, devant une assistance composée d'une trentaine à une cinquantaine de personnes, dont une écrasante majorité d'hommes, lors du congrès de La Goulette de décembre 1921 a, quant à elle, pris la parole des suites de la présentation de son époux et, si ce n'est cette dernière, aucune autre femme ne semble avoir exposé des positions politiques lors d'une assemblée communiste. Au contraire, cette jeune fille n'est pas épaulée par un homme et, par ailleurs, prend la parole en son nom, parle de son expérience subjective et met en scène sa propre existence. Aucune information ne permet de confirmer qu'une femme se soit rendue à une réunion au local d'impression de la rue Souki Bel Kheir durant l'année 1921 pour « dire en public les souffrances de ses sœurs », au contraire de ce qu'affirme, sans donner sa source, Claude Liauzu. En outre, il ne décrit pas précisément les « souffrances » qu'exprime la femme en question³⁶³. L'historien ayant fondé une partie de ses recherches sur des entretiens réalisés avec d'anciens militants, il est envisageable que cette anecdote soit au nombre des souvenirs de l'un d'entre eux, d'autant que la scène ressemble presque trait pour trait à celle du 23 avril 1922, à la différence de laquelle la femme se serait exprimée en arabe. S'il reste possible qu'une telle scène se produise à deux reprises, le fait qu'un tel événement soit transmis par un militant suggère sa dimension marquante et inédite. Dans l'état actuel des recherches, l'épisode narré par Claude Liauzu ne pouvant être précisément situé et étant possiblement le même que celui du 23 avril, la jeune femme présente à la réunion à cette date est la première

³⁶¹ Juliette Bessis, « Femmes et politique en Tunisie », Christiane Souriau (dir.), *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 1980, pages 219-233, page 224.

³⁶² Geneviève Dermejian et Dominique Loiseau, art. cit., page 104.

³⁶³ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...* op. cit., pages 434-435.

Tunisienne, et la première musulmane à participer à une réunion communiste mais, également, à prendre la parole en public lors d'un événement politique en Tunisie. Cette jeune femme précède en effet de deux ans Manoubia Ouertani, dont la performance à un meeting de la SFIO a été retenue par l'historiographie comme la première participation d'une musulmane à un débat public³⁶⁴. Si cet événement et l'anecdote rapportée par Claude Liauzu congruent, la jeune femme du 23 avril serait aussi la première musulmane du Maghreb à s'exprimer dans un tel cadre³⁶⁵. Quoi qu'il en soit, la Fédération tunisienne de la SFIC constitue bien le premier groupe politique de Tunisie à accueillir une femme musulmane et à permettre à celle-ci de prendre la parole en public, et *a fortiori* pour situer sa propre parole dans le contexte de la situation des femmes tunisiennes — qu'elles soient « instruites », ou qu'il s'agisse de « ses soeurs » en général.

Le 13 mai 1922, le commissaire Clapier rapporte une information donnée lors d'une réunion communiste tenue trois semaines après la venue de la jeune femme au local de la rue Ben Dhrif, permettant d'éclairer celle-ci. Le militant Tahar Ben Salem, secrétaire au Parquet, « aurait été surpris, en service, en train d'écrire un discours communiste que devait prononcer, dans une prochaine réunion, la jeune fille musulmane amenée une première fois par lui ». Une note manuscrite, en marge du texte de la note tapé à la machine, confirme l'information et rend compte du licenciement de Tahar Ben Salem des suites de cette affaire³⁶⁶. La venue de cette jeune femme à la réunion du 23 avril relève-t-elle alors du spectacle, voire de la mascarade ? S'agit-il réellement d'une « jeune femme musulmane instruite » préférant s'exprimer en français ? Faute d'information supplémentaire, il n'est pas possible de mesurer le degré d'investissement de Tahar Ben Salem dans la rédaction du second discours : prépare-t-il une prise de parole complète ? Propose-t-il à la jeune fille des jalons à son allocution ? Corrige-t-il un texte rédigé par elle-même ? De la même manière, rien n'est dit de la raison de la présence de cette jeune femme, qui peut avoir répondu à une directive du bureau de la Fédération, à l'initiative d'un militant, ou au souhait de l'intéressée. Quoi qu'il en soit, cette information, la préparation d'une seconde venue, le contenu et la théâtralisation de la prise de parole de la jeune fille incitent à questionner l'enjeu que sa présence revêt pour les communistes lors de la réunion du 23 avril. Après qu'un premier militant refuse de traduire son discours en *derja* pour des raisons impossibles à déterminer, un second militant s'essaye à l'exercice puis, par la suite, prend la parole et, selon la Sûreté :

[il affirme la nécessité que le communisme prépare] des jeunes filles telles que celle qui venait de parler, réclamant la liberté de penser, et montrer [au gouvernement] ce qu'est le cœur des femmes et des jeunes filles musulmanes aujourd'hui. Il invite ensuite les

³⁶⁴ Ilhem Marzouki, « Le voile des colonisées. Tunisie 1924-1936 », *IBLA*, vol. 51/161, 1988, pages 59-60 ; Mustapha Kraïem, *Pouvoir colonial et Mouvement national. La Tunisie des années 1930*, Alif, Tunis, 1990, pages 344 ; Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1996, page 63 ; Rim Gtari, *L'égalité des femmes en Tunisie : histoire et incertitudes d'une révolution légale*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2015, page 82 ; Leïla Tauil, *Féminismes arabes : un siècle de combat. Les cas du Maroc et de la Tunisie*, L'Harmattan, Paris, 2018, page 38. Voir le chapitre 4.

³⁶⁵ Claude Liauzu, *Passeurs de rive. Changements d'identité dans le Maghreb colonial*, L'Harmattan, Paris, 2000, page 90.

³⁶⁶ CADN 1TU/1V/1700, note du commissaire Clapier, 13/05/1922.

assistants à avoir du courage, à ne craindre ni le gouvernement ni la police et ajoute que c'est par l'union et la guerre sainte contre le gouvernement qu'ils pourront conquérir leurs droits.

Son allocution, applaudie, suit la ligne de celle prononcée par la jeune fille, et participe à l'ériger en modèle d'activiste. La mise en scène et l'importance donnée à la présence de la jeune femme peut être comprise comme l'un des éléments de la propagande orale mise en place par la Fédération pour pallier l'analphabétisme de ses sympathisants tunisiens qui, en mêlant contes, versets du Coran et anecdotes, vise aussi à montrer la compatibilité du communisme et de l'islam³⁶⁷. L'appel à la « guerre sainte » fait référence au *jihād* qui, outre une insurrection armée pour la défense de la foi, revêt en premier lieu la signification d'« effort sur soi-même en vue du perfectionnement moral ou religieux »³⁶⁸. Le militant, par l'emploi de ce terme, cherche à inscrire son discours dans un référentiel islamique. En outre la jeune femme, apparaissant « voilée », donc certainement vêtue du *sefseri* des Tunisiennes citadines — porté par quelques israélites³⁶⁹ mais souvent délaissé par les jeunes³⁷⁰, et porté par les musulmanes de tout âge³⁷¹ — signifie à l'auditoire, par son habillement-même, la catégorie de population à laquelle elle appartient, ou de laquelle elle souhaite montrer son appartenance. Quelques mois avant la réunion, l'organe de presse communiste publiait la tribune d'un avocat tunisien s'efforçant de montrer la solubilité du communisme dans l'islam³⁷², un petit article présentant le Caucase comme une province musulmane et communiste³⁷³, et quelques extraits de *L'esprit libéral du Coran* de Tha'ālbī³⁷⁴. La Fédération, groupe internationaliste demandant la fin du protectorat, a pour vocation de devenir un mouvement de masse et, donc, de persuader un grand nombre de membres de la population majoritaire, catégorisée comme musulmane. Selon Claude Liauzu, cette ambition de démontrer l'adéquation entre communisme et islam est notamment portée par Robert Louzon³⁷⁵. Le référentiel religieux vise à susciter l'adhésion et la cohésion tout en induisant une dimension morale dans la lutte communiste, qui représente donc le bien. Ce terme, de plus, peut faire référence au congrès de Bakou au cours duquel la IIIe Internationale a appelé au *jihād* des populations musulmanes sous tutelle contre les capitalistes anglais et français³⁷⁶, et la « brochure rouge » l'employait, également, dans même sens d'un soulèvement

³⁶⁷ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne... », art. cit., page 878.

³⁶⁸ Émile Tyan, « Djihād », *Encyclopédie de l'Islam*, Éditions Brill, Amsterdam, 2010 [en ligne].

³⁶⁹ Maherzia Amira-Bournaz, op. cit., page 27.

³⁷⁰ Jean Du Taillis, *Le tourisme automobile en Algérie-Tunisie, Guide Dunlop*, Ouvrage publié sous le haut patronage de Mr le Gouvernement général de l'Algérie et de Mr le Résident général de France à Tunis, Éditions des Guides du tourisme automobile, Paris, 1923, pages 257-258.

³⁷¹ Naima Karoui, « Femmes tunisiennes et espaces publics », Lilia Labidi (dir.), *Actes des 2èmes journées Aziza Othmana, « Participation des femmes à la vie publique »*, Édité par Lilia Labidi, Tunis, 1990, pages 63-71, page 65.

³⁷² Me. Aïachi, « Communisme et islamisme », *L'Avenir social*, 29/01/1922, page 1.

³⁷³ « Les communistes musulmans du Caucase », *L'Avenir social*, 15/02/1922, page 2.

³⁷⁴ « L'esprit libéral du Coran », *L'Avenir social*, 01/01/1921, page 2 et 15/01/1922, page 1.

³⁷⁵ Claude Liauzu, *Naissance du salariat...*, op. cit., page 445.

³⁷⁶ Ian Birchall, art. cit.

populaire³⁷⁷. En effet, en érigeant « la liberté des nations et de la fusion des races en une seule » comme point central de son activité de propagande, la jeune femme du 23 avril souligne l'importance donnée par les communistes à l'internationalisme, et à la lutte pour l'indépendance. De plus, la direction souhaite certainement rassurer les communistes et entretenir leur détermination alors que le parti a été fortement réprimé ; peut-être cherche-t-elle à poursuivre l'accroissement de la Fédération par le recrutement de nouveaux membres et à maintenir ses activités malgré son affaiblissement, voire d'initier son rebond. Présenter une jeune femme musulmane courageuse, lettrée et gagnée au communisme comme la courroie de transmission avec ses camarades de classe participe à faire démonstration du bien-fondé des revendications communistes : une telle mise en scène, en plus de sa force persuasive intrinsèque, cherche probablement à convaincre quant à la possibilité d'extension du communisme — qui, s'il touche une minorité, les « jeunes femmes musulmanes instruites », n'aura que peu de mal à se répandre parmi l'ensemble de la population. En outre, les jeunes musulmanes scolarisées sont issues de la population bourgeoise citadine³⁷⁸ et, ainsi, faire montre d'une telle pugnacité de la part d'une jeune fille instruite induit que le communisme commence à pénétrer les catégories possédantes. Les jeunes, de plus, font l'objet de l'attention de l'Internationale, dont la 7e condition d'adhésion concerne leur organisation et celle des femmes³⁷⁹ et, en Tunisie, les Jeunesses communistes ont joué un rôle de premier plan dans la création de la Fédération³⁸⁰. L'intégration de la lutte pour l'indépendance à un référentiel de masse est aussi à comprendre à l'aune de la forte popularité du Destour³⁸¹.

3) *Le recrutement des femmes, effort d'ouverture ou utilitarisme ?*

La présence de la jeune femme à la réunion du 23 avril vise aussi à préparer les militants à l'arrivée plus nombreuse de femmes parmi les rangs de la Fédération. Sa venue et le contenu de son discours correspondent aux prérogatives quant au « travail parmi les femmes ». De plus, la Fédération qui, en 1922, ne compte que six femmes, a fortiori « européennes »³⁸², cherche sans doute à recruter des femmes, et particulièrement des « musulmanes ». En conséquence, peut-être s'agit-il de les persuader de faire adhérer leurs épouses et leurs filles, tel que le préconisait Alfreda Joly quelques mois auparavant. Cette réunion a de toute évidence pour ambition de signifier aux militants qu'une femme peut participer aux activités du parti et faire preuve d'une volonté aussi importante si ce n'est supérieure à la leur, et ce tout en respectant les usages. La résolution adoptée par la SFIC à Marseille dépeint l'engagement en faveur du communisme comme un premier levier d'affranchissement, et le militantisme comme le vecteur de l'émancipation à venir. Ses

³⁷⁷ Daniel Goldstein, op. cit., page 392.

³⁷⁸ Saoud Bakalti, op. cit., pages 133, 145 et 150.

³⁷⁹ Jacques Girault, « Femmes et valeurs féminines... », art. cit., page 40.

³⁸⁰ Mustapha Kraïem, op. cit., page 40.

³⁸¹ Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste...*, op. cit., page 23. Voir le chapitre 4.

³⁸² CADN 1TU/701/94 (volume thématique), liste des communistes européens, s.d., 1922 (déduction).

militantes représentent des femmes tenaces et persuadées : « aux réunions, elles doivent prendre part aux discussions, oser donner leur avis tout haut [...]. Elles se feront un devoir de vaincre en elles la négligence, la frivolité ou la timidité. Elles auront le courage de défendre leurs opinions auprès d'une voisine ou d'une camarade »³⁸³. On l'a vu, les communistes développent le modèle de la « femme nouvelle » attendue par le socialisme, opposée à une figure passive et effacée reléguée à l'espace domestique. Utile à la classe ouvrière, elle possède une solide personnalité en faisant « un membre conscient, actif et jouissant de tous les droits de la collectivité, de la classe »³⁸⁴. Les communistes souhaitent en outre susciter l'adhésion consciente de femmes au-delà des cercles de leurs familles : selon la résolution votée à Marseille, les femmes, si besoin, « réclameront et prendront le droit de militer seules si cela est nécessaire »³⁸⁵. La SFIC vise à inciter les femmes à subvertir les tendances causées par leur éloignement de la vie politique, en les invitant à dépasser les limites de leur position sociale au profit du communisme. La jeune femme de la réunion du 23 avril 1922, en faisant démonstration de sa grande conviction, d'un fort désir d'action et de son autonomie, répond donc au modèle attendu de la militante communiste, personnalité forte et consciente, part active de la vie politique au profit de la lutte en faveur du communisme.

Deux jours après la réunion du 23 avril, « une femme et une jeune fille indigènes » assistent à une autre réunion rue Ben Dhrif à laquelle prend part, au total, une douzaine de personnes³⁸⁶. Barrau, l'un des militants les plus actifs, membre du bureau de la Fédération depuis le congrès de La Goulette³⁸⁷, tente d'abord de rassurer l'assistance vis-à-vis des mesures de répression, puis de susciter la verve de l'assistance afin de, dit-il, « manifester la haine que nous avons pour ce régime ! » lors de la prochaine venue du Président de la République en Tunisie. Par la suite, « la femme indigène » propose de remplacer Mokthar Ayari dans sa mission de propagande, ce dernier étant recherché par les autorités pour avoir diffusé un article péjoratif à l'égard du Président de la République³⁸⁸. La jeune femme affirme, en français : « à l'école, on nous faisait un épouvantail du communisme mais, maintenant, je sais qu'on nous a menti. Je demande instamment à être membre du parti et à être chargée de n'importe quelle mission, je la remplirai avec la meilleure volonté ». Ces deux femmes, au même titre que la jeune fille du 23 avril, font démonstration d'une importante détermination et, davantage, demandent à participer au plus tôt aux activités de la Fédération alors en difficulté. Leurs paroles ne font pas l'objet d'une mise en scène, contrairement à celles prononcées lors de la précédente réunion. L'absence d'un dispositif de cette sorte peut s'expliquer par trois hypothèses : par le faible nombre de participant-e-s, six fois moins nombreux et nombreuses, par le fait que la jeune fille soit accompagnée d'une femme plus âgée, mais également par le fait que la toile puisse avoir été tendue le 23 avril à la demande de

³⁸³ « Résolution sur l'action à mener auprès des femmes », op. cit., page 18.

³⁸⁴ Brigitte Studer, art. cit., page 145.

³⁸⁵ « Résolution sur l'action à mener auprès des femmes », op. cit., page 19.

³⁸⁶ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), rapport de Clapier, 26/04/1922.

³⁸⁷ « Barrau », *Le Maitron* en ligne.

³⁸⁸ Daniel Goldstein, op. cit., page 394 ; voir le chapitre 2.

l'oratrice. L'absence de tels préparatifs montre alors que la présence de femmes musulmanes n'est pas systématiquement rendue spectaculaire. En outre, cette simplicité vise peut-être à inaugurer la dimension habituelle de la présence des femmes, et notamment des musulmanes, que la réunion du 23 avril annonçait et dont elle était l'amorce. Cette réunion constitue, pour autant, l'une des premières dates à laquelle des femmes émettent le vœu de remplir un rôle au sein de la Fédération communiste, et la seconde à laquelle participent des musulmanes. Peut-être la Fédération, pour recruter les femmes, suit-elle les décisions prises par la SFIC à Marseille qui, traduisant les dispositions soviétiques, insistent sur le développement de moyens de propagande adaptés aux réalités matérielles des femmes — en proposant distribution de tracts sur les marchés, porte à porte³⁸⁹... Les prises de parole de ces deux femmes suggèrent néanmoins qu'elles ont été amenées au communisme par l'un de leurs proches, Mokhtar Ayari qui, en se faisant propagandiste des idées communistes parmi les femmes de son entourage, et sans doute de sa famille³⁹⁰, répond aux dispositions soviétiques et à la demande formulée par Alfreda Joly à La Goulette. Leur présence en ce lieu à la suite de celle de la jeune fille du 23 avril, si elle doit en partie, comme nous le verrons au chapitre suivant, à des circonstances exceptionnelles, alimente l'hypothèse selon laquelle le local représente un espace d'accueil rendant possible la présence de Tunisiennes musulmanes. Toutefois, les femmes qui assistent aux réunions communistes, comme nous l'avons vu, transgressent l'ordre social.

Barrau, à la suite des prises de parole de ces deux femmes, narre « quelques anecdotes sur des faits accomplis par des femmes pendant la Révolution ». Par son évocation du rôle des femmes lors d'une « Révolution » non précisée par le policier en charge de la note — la révolution russe de 1917 ou, peut-être, de la Révolution française —, le militant souligne, malgré l'absence de mise en scène, le caractère exceptionnel de la présence de ces deux femmes, qu'il cherche à inscrire dans une historicité révolutionnaire. Il les ramène au passage à la catégorie de genre à laquelle elles sont identifiées, alors qu'aucune revendication précise faisant des femmes une entité n'est formulée par la Fédération communiste de Tunisie. Au contraire de ces deux dernières femmes, la jeune fille du 23 avril, en se présentant publiquement comme une jeune femme musulmane, répond de plus à la résolution adoptée à Marseille à propos des colonies³⁹¹. Toutefois, indépendantiste et déjà composée d'un grand nombre d'« indigènes », la Fédération de Tunisie n'a pas attendu une hypothétique réponse française à la question coloniale. Qu'elle soit théâtralisée ou que la féminité de ses protagonistes soit soulignée, la présence de femmes musulmanes au local de la rue Ben Dhrif au printemps 1922 est toutefois mise en exergue par les communistes de Tunisie. Bien qu'elle réponde *a priori* à l'injonction de recruter des femmes et de recruter des indigènes, rien ne permet d'affirmer que la direction de la Fédération se soit véritablement saisie du « travail parmi les femmes ». Ainsi, aucun écho n'a été trouvé à l'un des articles que Paul Vaillant-

³⁸⁹ « Résolution sur l'action à mener auprès des femmes », op. cit., page 19.

³⁹⁰ Voir le chapitre 4.

³⁹¹ Le comité d'études coloniales, op. cit., page 23.

Couturier (1892-1937)³⁹² publie dans *L'Humanité* du 13 mai 1922, alors représentant du Comité d'études coloniales de la SFIC, publie de retour d'une tournée en Tunisie et en Algérie³⁹³. Sous le titre « L'esclavage de la femme arabe », il y critique le manque d'instruction des femmes indigènes. S'il expose surtout ses observations en Algérie, le rôle qu'il occupe au sein du Comité d'études coloniales et la critique qu'il formule — celle du maintien de l' « indigène » à l'état servile par l'État colonial — font de son article un implicite programme d'action³⁹⁴.

Le 30 mars 1922, une dizaine de communistes se réunit autour de ce dernier, Paul Vaillant-Couturier³⁹⁵, dont le déplacement en Tunisie tend à soutenir la Fédération alors réprimée³⁹⁶. Selon la police, Mokthar Ayari affirme, lors de ce rendez-vous, que les « youyous » poussés par des « femmes arabes » aurait la capacité « d'exciter » les hommes pour les pousser à la révolte. Afin d'appuyer son propos, une femme nommée Aïcha, domestique, est invitée à la conférence du lendemain, durant laquelle elle se prête à l'exercice en échange de 10 francs, une somme non négligeable³⁹⁷. À en croire cette note de police, sa présence vise certes à démontrer la nécessité que les rangs communistes comportent des éléments féminins, tout en relayant l'idée que la tâche principale incombant aux femmes relève de l'encouragement et du soutien aux hommes. Ces thèmes sont également ceux qui transparaissent de la prestation de la jeune femme du 23 avril et de la proposition que la femme formule deux jours plus tard. Ainsi la présence de femmes « musulmanes », si elle semble avoir fait l'objet d'un enjeu, est d'abord présentée comme utile à la détermination des hommes. De la même manière, la nécessité de recruter des femmes a été énoncée, au congrès de La Goulette, sous l'angle de l'utilitarisme. Alors que les femmes sont exclues des sphères publique et politique, ces propos constituent peut-être les seuls à pouvoir être entendus. En effet *La Tunisie française*, le quotidien anticommuniste défenseur des intérêts de la colonie française, présente Marie Raimbault comme une mère indigne et une fonctionnaire irresponsable exposant ses élèves à une idéologie néfaste en raison de ses occupations politiques, et considère qu'elle a présidé des réunions inter-syndicales « avec une violence qu'il est rare de rencontrer chez une femme »³⁹⁸. Un second article condamne brutalement le rôle d'assesseure qu'elle joue lors de l'une de ces réunions : « était-ce bien, là, la place d'une femme ? Nous ne le croyons pas »³⁹⁹. La réponse de Marie Raimbault, que le journal publie le 1er mai 1922, renseigne sur l'existence d'un troisième article de la même teneur daté

³⁹² Annie Burger, « Paul Vaillant-Couturier », *Le Maitron* en ligne.

³⁹³ René Gallissot, « Sur les débuts du communisme en Tunisie et en Algérie... », art. cit., page 107.

³⁹⁴ Paul Vaillant-Couturier, « L'esclavage de la femme arabe », *L'Humanité*, 13/05/1922, page 1 ; Alain Ruscio (dir.), *La question coloniale dans L'Humanité. Choix d'articles*, La Dispute, Paris, 2005, pages 81-84.

³⁹⁵ ANT Série E 550 30/15, dossier « Joly », note, 31/03/1922.

³⁹⁶ Daniel Goldstein, op. cit., pages 389 et 394.

³⁹⁷ Supérieure à la paye journalière d'un traminot français, voir Claude Liauzu, « Les traminots de Tunis au début du siècle », *Les cahiers de Tunisie*, n° 89-90, 1975, t. XXIII, page 157, cité par Christophe Giudice, art. cit.

³⁹⁸ ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », coupure de *La Tunisie française*, 24/04/1922.

³⁹⁹ ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », coupure de *La Tunisie française*, 03/05/1922.

d'avril⁴⁰⁰. Face à un tel acharnement, elle affirme n'avoir présidé aucune réunion inter-syndicale et, davantage, n'y avoir jamais pris la parole. Marie Raimbault tente certes de redorer son image — et de conserver son poste —, mais sa lettre ne défend pas le droit des femmes à accéder aux discussions politiques. Précédemment, en février 1922, en réponse à un article du même journal faisant la lumière sur le rôle joué par une femme nommée Eliska Louzon à la direction de la Fédération⁴⁰¹, *L'Avenir social* niait sa participation à toute réunion⁴⁰². Les communistes souhaitent-ils-elles protéger ces deux militantes, ou correspondre aux normes en vigueur ?

Des femmes militent à la Fédération tunisienne de la SFIC dès sa première année d'existence. La Fédération, en défendant le principe de l'égalité des sexes et en formant un cadre inédit dans lequel les femmes peuvent s'engager contre l'impérialisme et le capitalisme et en faveur de l'égalité des sexes, alors qu'elles sont exclues des sphères de discussions politiques, a valeur de groupe politique novateur. Elle constitue notamment le cadre à la participation de trois femmes musulmanes à deux de ses assemblées, alors que celles-ci sont composées d'hommes. Elle tient alors lieu, peut-être, du premier espace partisan de Tunisie à accueillir des femmes assignées à cette catégorie. Peu de militantes la fréquentent toutefois, et seules quelques Françaises lettrées, et notamment une socialiste féministe, Marie Raimbault, prennent assidûment part à ses réunions. Cette faible présence doit à l'absence de la formulation de revendication à leur propos, à l'absence et de l'élaboration d'un programme visant à en recruter, et alors que la IIIe Internationale statue sur l'action à mener en direction des femmes.

La Fédération se borne ainsi à appeler, timidement, à un effort de recrutement en direction des femmes ; de l'instrumentalisation dont elle fait preuve à l'égard des femmes musulmanes transparaît sa focalisation sur la question coloniale. Les communistes de Tunisie, en effet, suivent en ce sens davantage les orientations soviétiques que celles d'une SFIC peu attentive, et font de la lutte en faveur de l'indépendance leur principale prérogative. Ces analyses rejoignent alors les travaux décrivant le groupe communiste de ces premiers temps comme une fédération autonome dans ses orientations, en dépit de ses relations organiques avec la SFIC. Toutefois, les femmes ne sont pas intégrées à cette revendication inédite et majeure. Ce manque doit à la prétendue solubilité des luttes spécifiques au sein de la lutte des classes et au rejet de tout séparatisme énoncé-e-s par l'Internationale. En dépit du refus de les appréhender comme une catégorie spécifiquement opprimées, elles sont associées à leur catégorie de sexe et à une acception classique de celle-ci. Si les conclusions des travaux dépeignant les partis communistes comme les points de convergence de personnalités

⁴⁰⁰ ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », coupure de *La Tunisie française*, 01/05/1922.

⁴⁰¹ Voir le chapitre 4.

⁴⁰² « La Tunisie française », *L'Avenir social*, 26/02/1922, page 1.

convaincues par la lutte anti-capitaliste et anti-impérialiste⁴⁰³ et comme les cadres à la rencontre du communisme et du féminisme⁴⁰⁴ s'appliquent à la Fédération Tunisienne, la — faible — dimension féminine de ses rangs tient davantage à des femme prêtes à dépasser les conventions et à troubler l'ordre sexué, qu'à une politique spécifique.

À partir de 1922, derrière les gestes ténus de femmes auxquelles s'intéresse toujours peu la Fédération, et rendus d'autant plus ténus par des vagues successives, se dissimulent d'importantes convictions.

⁴⁰³ Sabrina Dullin et Brigitte Studer, art. cit.

⁴⁰⁴ Christine Bard, art. cit. ; Bernard Pudal et Claude Pannetier, *Le souffle d'octobre 1917*, Les éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, Ivry-sur-Seine, 2017, page 166.

Chapitre 4. Militantes de l'ombre, femmes dans l'ombre (1922-1930)

La Fédération communiste de Tunisie de la Section française de l'Internationale communiste (SFIC), si elle représente, dès sa naissance en 1921, un espace d'accueil bienveillant pour les femmes¹, ne comporte qu'un très petit nombre de militantes entre 1922 et 1930. Davantage, entre 1923 et 1927, soit durant une grande partie de la période traitée ici, aucune femme ne s'y investit². Ce chapitre propose, alors, d'analyser les raisons de cette participation féminine peu importante. Il est certain que la Fédération, particulièrement réprimée durant ces huit années — en 1922, tout d'abord, puis en 1925, par une seconde vague la laissant presque inexistante — ne peut décemment se préoccuper des affaires concernant ses modes de recrutement. Néanmoins, il s'agit d'interroger le rapport que la faible présence féminine entretient avec la négligence des communistes à propos des femmes, et d'analyser un agenda politique particulièrement préoccupé du mouvement ouvrier. Pourtant, les questions relatives au statut social des femmes et à leur place en politique irriguent de façon plus prégnante qu'auparavant le débat politico-médiatique³. Une poignée de femmes militent cependant au sein de la Fédération. L'acte d'engagement en soi et les activités menées révèlent alors les convictions dissimulées derrière leurs gestes, ténus et discrets, traces imperceptibles de leurs désirs d'investissement et de la dimension politique de ce qui est accompli dans ce cadre partisan. Il s'agit donc de mettre en évidence les phénomènes invitant ces quelques femmes à s'engager et, de ce fait, à transgresser l'ordre social et politique, puisque leur participation aux activités des groupements partisans et aux débats publics n'est, et malgré quelques nouveautés, ni massive, ni évidente.

En premier lieu, la première répression politique dont fait l'objet la Fédération, en 1922, crise faisant date dans l'histoire du jeune mouvement communiste de Tunisie, en étant interprétée à l'aune du genre, invite à dépasser les figures d'épouses dévouées contenues dans les documents de la Sûreté. Est alors mis en lumière le rôle majeur qu'une femme originaire de métropole joue à la Fédération communiste de Tunisie durant cette année-ci, rôle qui, s'il ne peut s'exprimer qu'en raison de la répression, se situe toutefois dans le prolongement de son propre parcours militant. Un second point fait de l'absence de militante entre 1923 et 1927, puis de la présence d'un très petit nombre de femmes parmi les contingents communistes de 1927 à 1930, le coeur de son propos, afin d'analyser les raisons de cette situation. Il interroge, d'abord, la dimension masculine d'une Fédération toujours rétive à s'intéresser aux femmes, et prioritairement investie en faveur d'un mouvement ouvrier d'ampleur, sans précédent — alors que seul un très petit nombre de femmes exerce un emploi. L'aveuglement du groupe communiste pour les questions relatives à l'émancipation des

¹ Voir le chapitre 3.

² Pour une vue d'ensemble de l'évolution du nombre de militantes sur l'ensemble de la période traitée, voir le chapitre 2.

³ Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1996, pages 48-67 et 70-73.

femmes et son manque d'intérêt à propos de leur recrutement perdurent à la fin des années 1920, le plaçant alors en marge d'une partie d'un débat soutenu par les groupes réformiste et socialiste ; cependant, un petit nombre de militantes convaincues s'engage activement, bien que discrètement, en sa faveur.

I Les militantes cachées derrière les épouses et les soutiens (1922-1923)

« Madame Louzon aurait entretenu certains membres du Parti de l'arrestation de son mari, à laquelle elle s'attendait d'ailleurs, en disant que cela ne l'affectait pas beaucoup, car elle savait le communisme très influent dans le monde entier »⁴.

Commissaire principal Clapier, Tunis, 15 février 1922.

Lors d'une période de répression, l'attention de la police, particulièrement soutenue, vise à contrôler voire à juguler l'activité communiste, et les gestes des militant-e-s s'en trouvent d'autant plus saisis, consignés et donnés à voir⁵. Les situations de crise, telle la répression politique, fonctionnent comme le révélateur des rapports sociaux⁶, puisque les rôles des hommes et des femmes se trouvent dévoilés dans leur complexité. Elles constituent, de plus, des discontinuités au sein desquelles la répartition de genre peut être bouleversée⁷. Entre 1922 et 1923, apparaissent alors des femmes, discrètes, dont les parcours diffèrent du petit nombre d'institutrices socialistes qui fréquentent la Fédération en 1921⁸, telle « Madame Louzon » qui, comme le transcrit le document cité en exergue, loin de remplir un simple rôle conjugal d'assistance, fait démonstration de ses opinions politiques. Ces femmes sont ainsi à considérer non comme des « épouses de militants », soutiens effectifs mais peu actifs⁹, mais comme des militantes ou potentielles militantes convaincues par le communisme.

1. La répression, moteur et révélateur de l'investissement de femmes

A. AIDES, RELAIS, REMPLAÇANTES. DES SOUTIENS DE CONVICTIONS

Le 13 février 1922, soit trois jours après l'arrestation de Robert Louzon, cinq communistes de Tunis — dont Barrau, Enrico Costa et Mokhtar Ayari — se réunissent dans

⁴ CADN, 1TU/1/V/1697, rapport de Clapier, 15/02/1922.

⁵ Romain Ducolombier, « La surveillance politique : comment lire les archives de police sur le Parti communiste français ? », *ANR PAPRIK@2F*, 16 octobre 2014 [en ligne].

⁶ Michèle Zancarini-Fournel, « Préface », Marc Bergère et Luc Capdevila (dir.), *Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, PUR, Rennes, 2006, pages 9-11, page 11.

⁷ Marc Bergère, « Conclusion », Marc Bergère et Luc Capdevila (dir.), *ibid.*, pages 159-163.

⁸ Voir le chapitre 3.

⁹ Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, Paris, 1996, pages 25-26.

un local avenue Bab Jdid¹⁰ où aucune autre réunion n'a eu lieu auparavant. Celle-ci a pour but de permettre aux militants de se retrouver dans un lieu discret puisque, la veille, Barrau introduisait la réunion ayant eu lieu rue Ben Dhrif en déclarant : « l'oeil de la police se trouve dans la salle »¹¹. Alors que des « traîtres » avaient été désignés et sommés de quitter les lieux, la minutie apportée aux informations contenues dans le document traitant de la réunion du 13 février que l'agent de police inséré dans le groupe n'est pas compté au nombre de ceux-ci. Ce rendez-vous est l'occasion de discuter des opérations policières effectuées dans le cadre de l'enquête faisant suite à l'arrestation de Louzon. D'après la décision du juge d'instruction, datant du 11 février 1922, quatorze perquisitions sont opérées simultanément ce jour dans douze domiciles, ainsi qu'au local de l'imprimerie de la Fédération, et au 3 rue Ben Dhrif. Les locaux visés sont ceux susceptibles de contenir « tous documents, tracts, journaux, brochures, imprimés et tout écrit de propagande communiste portant atteinte aux droits et pouvoirs de la République française en Tunisie ». Treize personnes sont soupçonnées d'avoir en leur possession de tels documents, parmi lesquelles seule une femme, Alfreda Joly, apparaît — et ce aux côtés de son époux¹². À la suite des perquisitions, seuls Enrico Costa et Abderrahman El-Kefi sont arrêtés le jour même de la réunion du 13 février¹³. Au cours de celle-ci, qui se déroule avant que les arrestations aient eu lieu, Barrau déclare :

La perquisition faite chez moi n'a donné aucun résultat. Ma femme avait fait disparaître les dossiers et les registres en ma possession ; elle les avait remis à Tahar [Boudemgha] ici présent. Madame Louzon a fait la même chose et le dossier revenu du congrès de Marseille se trouve actuellement en lieu sûr¹⁴.

Les gestes accomplis par ces deux femmes sont à considérer comme ceux d'« accompagnatrices », de « femmes cachées de militants » sans l'approbation, la compréhension et les efforts quotidiens desquelles l'investissement et les prises de risque de ces derniers ne peuvent être aussi important-e-s. Leurs gestes correspondent aussi, par extension, à des activités de soutien concrets en faveur de la Fédération qui, dans la sphère intime, demeurent ténues¹⁵. Que ces deux femmes n'apparaissent jusqu'alors pas dans les notes relatives aux activités des communistes ne signifie pas nécessairement qu'elles n'exercent aucune activité politique, mais renseigne quant à leur absence des réunions dans les cafés de la ville « européenne » en raison, peut-être, de leurs réticences à s'exprimer ou à apparaître dans un cadre aussi masculin que celui-ci¹⁶. En outre, le soutien affectif apporté au

¹⁰ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), rapport de Clapier, 14/02/1922.

¹¹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), rapport de Clapier, 13/02/1922.

¹² CADN 1TU/1/V/1697, copie d'un ordre du Tribunal de Tunis à destination des services de police, 11/02/1922.

¹³ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne. Études pour une étude des mouvements sociaux et nationaux », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1974/13, n°35, pages 875-884, page 885.

¹⁴ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), rapport de Clapier, 14/02/1922.

¹⁵ Dominique Loiseau, op. cit., pages 25-45.

¹⁶ Voir les chapitre 1 et 3.

militantisme des époux n'exclut pas la possibilité que les femmes soient elles-mêmes militantes à cette période¹⁷.

La répression ouvre une discontinuité dans la quotidienneté du déroulé des usages de la Fédération, dont le travail principal résidait jusqu'alors dans l'organisation de réunions dans des cafés, presque exclusivement fréquentés par des hommes. Cette brèche, par souci de discrétion, tend nécessairement à être comblée par des individus inconnus des services de police et, en outre, le nombre de documents, d'indices et de preuves des activités des mouvements politiques jugés subversifs s'accroît en période : émergent, alors, parmi les notes de police, des individus qui n'ont jusqu'alors pas attiré l'attention des autorités. Le dispositif sécuritaire éclaire des rôles joués par des femmes autant qu'il renseigne sur la répartition sexuelle du travail militant : ces femmes apparaissent dans ces documents à partir du mois de février 1922, ce qui implique possiblement qu'elles ne se sont pas aussi activement engagées auparavant et induit, donc, un différentiel de genre du militantisme, largement masculin. Il est aussi envisageable que la police ait jusqu'alors fait l'impasse sur l'investissement de Mme Barrau et de Mme Louzon¹⁸.

De plus, des femmes remplacent des militants indisponibles en cette période de crise. Le rapport du 14 février 1922 rédigé par le commissaire Clapier comporte, à la suite du résumé de la réunion tenue la veille, des informations à propos des activités de Mme Louzon. Au matin de ce jour, trois militants dont Ayari sont aperçus « aux abords de la prison » par un agent chargé de la surveillance des communistes, dans l'attente de Mme Louzon, qui se trouve à l'intérieur. Une fois sortie du bâtiment, où elle est demeurée trois-quarts d'heure, Mme Louzon leur déclare : « mon mari vous prie de dire aux camarades de tenir ferme, de n'avoir peur de rien, et de continuer vos réunions et vos travaux comme auparavant. Il ne faut pas que le Gouvernement croit que vous a[v]ez peur ». De plus, Robert Louzon, par l'intermédiaire de son épouse, leur conseille de ne pas organiser de manifestation, qui « donnerait des armes au gouvernement »¹⁹. Mme Louzon fait donc figure d'interface entre son mari et les trois militants, eux-mêmes en charge de transmettre les informations au reste des membres de la Fédération, et particulièrement aux « indigènes » risquant de connaître davantage de difficultés que leurs camarades. S'adressant indirectement à l'ensemble des militant-e-s, Mme Louzon cherche possiblement à demeurer discrète en raison de la surveillance tenace dont la Fédération fait l'objet ; il est par ailleurs envisageable qu'elle n'ait jamais fréquenté les communistes, avec qui elle ne semble pas, au vu des archives de police, avoir milité auparavant. Elle conclut son entrevue avec les deux militants à propos de la réunion du comité directeur prévue quelques jours plus tard, en imposant comme lieu de rendez-vous son domicile, à El Aouina, une localité à une dizaine de kilomètres de Tunis. Dès lors, Mme Louzon devient le relais des informations données par son mari et, plus que cela, le relais des tâches découlant de son rôle de secrétaire de la Fédération communiste, un rôle sans précédent pour une femme, sur lequel nous reviendrons.

¹⁷ Dominique Loiseau, op. cit., page 45.

¹⁸ Voir le chapitre 2.

¹⁹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), rapport de Clapier, 14/02/1922.

La répression s'intensifie au mois d'avril. Le 3 de ce mois, en effet, le bey Naceur (1855-1922), conseillé par un entourage lié aux milieux nationalistes²⁰, exige de Lucien Saint, le Résident général, qu'un programme de réformes en dix-huit points inspirées du programme du Destour soit appliqué et, notamment, que soit publiée une constitution²¹. Il menace d'abdiquer si son désir n'est pas exaucé et, deux jours plus tard, plusieurs milliers de personnes défilent jusqu'au palais royal d'Hammam-Lif en soutien à cette revendication inédite. Mais Alexandre Millerand, président de la République, doit prochainement accoster en Tunisie ; le 15 avril, Lucien Saint envoie un détachement militaire pour lui présenter un ultimatum, et le fait céder²². Il jugule dans le même temps l'ensemble des mouvements contestataires aux fins d'écraser toute voix dissidente²³. Au même titre que Mme Barrau et Mme Louzon, les deux femmes « indigènes » qui assistent à la réunion du 25 avril²⁴ connaissent un militant actif, et partagent ses opinions sans s'être investies jusqu'alors. Leur présence doit sans doute, là encore, aux modifications des habitudes de la Fédération, préférant désormais tenir ses réunions dans des lieux fermés, et non dans des cafés — et *a fortiori* puisqu'ils se trouvent dans la ville « européenne », où ne s'aventurent pas la grande majorité des musulmans²⁵. La femme, prenant la parole en premier, affirme, en effet, ne pas connaître le lieu de la retraite de Mokhtar Ayari, que dit également compter dans ses relations la jeune fille s'exprimant par la suite²⁶. Ce dernier, responsable des publications communistes en langue arabe²⁷, est pourchassé par la police depuis l'impression et la diffusion d'un article de *L'Avenir social*, daté du 16 avril 1922, qualifiant de « symbole de toutes les trahisons »²⁸ le président de la République, Alexandre Millerand, devant se rendre en Tunisie — et dont la visite a servi de prétexte à Lucien Saint pour écraser la « fronde beylicale » demandeuse de l'application du programme du Destour²⁹. Parmi les sept communistes mis en accusation, dont Maurice Raimbault, cinq Tunisiens, parmi lesquels Mokhtar Ayari, sont recherchés pour complot contre la sûreté de l'État³⁰. Le 25 avril, Barrau, avant que la femme ne prenne la parole, insiste sur la nécessité de remplacer « dans leur mission » les communistes détenus. Deux hommes se portent alors volontaires, puis la femme propose de succéder à Ayari dans

²⁰ Juliette Bessis, op. cit., page 23.

²¹ Maurice Guillot, *Des barcides aux fellagha : histoire de la Tunisie prolétaire*, Les éditions du scorpion, Paris, 1964, page 192.

²² Juliette Bessis, op. cit., page 23.

²³ Ali Mahjoubi, *Les origines du mouvement national en Tunisie (1904-1934)*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1982, page 302.

²⁴ Voir le chapitre 3.

²⁵ Leïla Ammar, *La rue à Tunis. Réalités, permanences et transformations : de l'espace urbain à l'espace public, 1835-1935*, Thèse d'architecture de l'Université Paris 8 dirigée par Pierre Pinon, 2007, page 258. Voir le chapitre 1.

²⁶ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), rapport de Clapier, 26/04/1922.

²⁷ René Gallissot, *Le Maghreb de traverse*, Éditions Bouchène, Aubervilliers, 2000, page 93.

²⁸ Paul Vaillant-Couturier, « L'arbitraire en Tunisie », *L'Humanité*, 24/04/1922, pages 1-2 ; Daniel Goldstein, *Libération ou annexion. Aux chemins croisés de l'histoire tunisienne, 1914-1922*, Maison tunisienne de l'Édition, Tunis, 1978, page 394.

²⁹ Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste*, Éditions Karthala, Paris, 1981, page 23.

³⁰ Daniel Goldstein, op. cit., page 394.

son rôle de propagande. La jeune fille affirme ensuite que « depuis que Mokhtar Ayari lui a expliqué ce qu'[est] le communisme, elle désir[e] adhérer au parti ». À la fin de la réunion, Barrau sollicite l'ouverture d'une souscription en faveur de ces deux femmes ; la somme de 90 francs leur est ensuite remise.

En outre, Mokhtar Ayari a pu se soustraire à la vigilance de la Sûreté après que des agents de police aient été éconduits de son domicile sous prétexte que sa femme était en train d'accoucher³¹. Tels Barrau et Robert Louzon, Mokhtar Ayari bénéficie du concours des membres de sa maisonnée, qui ont ainsi connaissance de ses activités politiques. Ces deux femmes sont certainement au nombre de celles et ceux-ci, puisqu'elles touchent une souscription. En effet, une demande équivalente de souscription lors d'une réunion communiste au profit d'un individu, en l'occurrence féminin et épouse d'un militant, n'a eu lieu que le 17 février 1922. La demande d'ouverture de celle-ci par Robert Louzon est transmise par son épouse qui, le 16 février, reçoit la visite, à son domicile, de Mokhtar Ayari et Mohamed Ben Hassin, un autre militant, afin de leur donner les dernières nouvelles obtenues de son mari³² ; cet entretien constitue, on le suppose, la réunion du comité directeur dont il avait été question deux jours auparavant. Ainsi le lendemain, soit trois jours après l'arrestation d'Enrico Costa et de Abderrahman El Kefi, une centaine de personnes se rassemblent au local de la rue Ben Dhri³³. Suivant les recommandations de Robert Louzon, de l'argent est récolté au profit de l'épouse d'El Kefi qui, en plus de devoir subir la détention de son mari, pâtit de difficultés avec les forces de l'ordre. Cet épisode renseigne quant au fait que les souscriptions ont tendance à être levées en faveur des membres de la famille des communistes détenus ou en situation illégale. Elles visent probablement à compenser la perte des revenus du membre de la famille absent, mais également à soutenir ses proches, matériellement et moralement. Mokhtar Ayari, secrétaire du syndicat l'Union départementale (UD) de la CGT des tramways³⁴, perçoit un salaire impossible à déterminer, mais devant probablement être supérieur à celui d'un employé du tramway. Selon Claude Liauzu, un traminot tunisien perçoit la somme journalière de 4,50 francs en 1919 — contre 7 francs pour un traminot français, et 5,95 francs pour un Italien³⁵. La somme de 90 francs équivaut ainsi au versement de vingt jours de travail d'un traminot tunisien. Une telle sollicitude répond à un principe de solidarité mais, également, on le suppose, à un souhait de cohésion des familles de communistes autour de la Fédération dont les membres, telles les deux femmes du 25 avril, représentent de potentielles nouvelles recrues. Ce souhait répond, de plus, aux résolutions votées à Moscou et à Marseille quant à l'utilité de faire venir les femmes au communisme. L'épouse d'El Kefi n'a pas assisté à la réunion durant laquelle une somme d'argent a été réunie à son profit, au contraire des deux femmes du 25 avril : son absence suppose qu'il n'est

³¹ Idem.

³² CADN 1TU/1/V/1697, note du commissaire Clapier, 18/02/1922.

³³ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note du commissaire Clapier, 18/02/1922.

³⁴ CADN 1TU/1/V/1697, note du commissaire Clapier, 04/02/1922.

³⁵ Claude Liauzu, « Les traminots de Tunis au début du siècle », *Les cahiers de Tunisie*, n° 89-90, 1975, t. XXIII, page 157, cité par Christophe Giudice, « Diaspora italienne et identités urbaines à Tunis, XIXe-XXIe siècles », *Diasporas*, 28/2016 [en ligne].

pas nécessaire de faire démonstration d'un investissement partisan, ou de prétendre à celui-ci, pour toucher l'argent récolté. De ce fait, ces deux femmes participent à la réunion non dans le seul but de percevoir la somme obtenue par la souscription, mais bien par conviction, comme en rendent compte leurs désirs de s'investir au sein de la Fédération. Il n'est en outre pas exclu que l'épouse d'Abderrahman El Kefi remplisse également le rôle d'épouse soutenante, ou partage ses convictions, comme le laisse supposer sa présence au procès de Robert Louzon, en mars 1922. Il en est peut-être de même d'une femme à propos de laquelle aucune autre information n'a été trouvée, Mlle Chenak, également remarquée par la police parmi la foule, et fiancée à un militant³⁶. Les relations qui lient la jeune fille du 25 avril à Mokhtar Ayari, notamment, sont suffisamment solides ou régulières pour que sa fréquentation prenne la dimension d'une éducation politique ou, du moins, d'une imprégnation. Mokhtar Ayari, en informant ses proches de ses activités et en tentant de les persuader du bien-fondé du communisme, a peut-être cherché à suivre la résolution votée au Congrès de Marseille et les vœux émis par Alfreda Joly lors du congrès de La Goulette³⁷. Compte tenu de la levée d'une souscription et de la connaissance qu'a l'épouse d'Ayari de son militantisme, il est donc envisageable qu'elle soit l'une des femmes présentes à la réunion sus-décrite. Elle est alors à compter au nombre de ces « épouses de militant », soutiens discrets mais essentiels.

B. UNE CRISE POLITIQUE TRANSFORMATRICE

Cette période de crise impliquant une importante discrétion, des tâches d'ampleur sont non seulement confiées à des femmes proches de militants mais, également, à des militantes non inquiétées par la police. La Fédération active le réseau formé par ses membres qui, entre 1921 et 1922, se déploie surtout à Tunis et dans les villes industrielles — Ferryville, Bizerte³⁸ —, entre la Fédération au sens strict et la fédération tunisienne de la Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU), d'obédience communiste, créée en 1922, soit un an après sa naissance en métropole³⁹. Étant implantée dans des secteurs de travail masculin, y militent, comme nous le verrons par la suite, seulement des hommes. En outre, et comme en rend compte le militantisme de Maurice Joly, d'Henri-Claudius Vieilly et de Marie Raimbault au sein de la CGT⁴⁰, des communistes militent également dans cette dernière. Quatre jours après la réunion du 13 février 1922, le commissaire Clapier rapporte les informations transmises par l'un des agents « chargé de la surveillance des communistes »⁴¹. Selon ce dernier, qui enquête physiquement dans les rues de Tunis à propos des personnes soupçonnées d'être membres de la Fédération, Mme Lavergne, citée au précédent chapitre, a été vue le 16 février 1922 devant

³⁶ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Barrau », note, 20/03/1922.

³⁷ Voir le chapitre 3.

³⁸ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie, 1881-1939 », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Éditions du CNRS, Paris, 1971, pages 933-955, page 953.

³⁹ Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien : de ses origines à l'indépendance », *Le Mouvement social*, n°89 / octobre-décembre 1974, pages 85-108, page 88.

⁴⁰ Voir le chapitre 3.

⁴¹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note de Clapier, 17/02/1922.

la porte du jardin de sa villa, « causant » avec deux personnes dont, vraisemblablement, Mokhtar Ayari ; après avoir reconnu l'agent de police, Mme Lavergne et les deux hommes coupent court à leur entretien. Alors que, d'après cette même note, Mme Lavergne fréquente les réunions du Café de Paris, aucun document consulté ne fait état de sa présence aux réunions dans les cafés de la ville « européenne » en 1921⁴². L'agent affirme qu'elle s'est récemment tenue « à l'écart des réunions du parti communiste dans le but, sans doute, de ne pas attirer sur elle l'attention de la police ». En tant qu'institutrice, dépositaire d'une mission donnée par l'État, elle souhaite possiblement s'engager de façon pondérée et silencieuse ; il est également envisageable que, comme les femmes dont il a été précédemment question, elle puisse s'investir à la faveur des bouleversements que connaît la Fédération, l'empêchant de tenir ses réunions dans les cafés, cadres qu'elle vit, peut-être, comme peu propices. « Il se pourrait que Mme Lavergne [...] » écrit l'agent, « détienne chez elles des documents que lui auraient apportés après les premières perquisitions, certains militants du parti » : cette femme, sur laquelle les services de Surveillance ne se sont pas appesantis jusqu'à présent, est dépeinte comme jouant un rôle discret mais néanmoins important, bien qu'elle ne soit vraisemblablement pas l'épouse d'un militant communiste. Elle fait certainement figure de militante de confiance dont l'investissement réservé est utilisé dans le contexte d'une situation d'urgence. De même Marie Raimbault, pourtant absente du bureau élu lors du congrès de La Goulette, en décembre 1921, refait son apparition à la direction de la Fédération. Elle milite au sein de ce que la police estime être le « comité secret » de la Fédération au printemps 1922⁴³, c'est-à-dire sa direction clandestine, formée après dissolution du 17 mai 1922, dont elle est la seule femme parmi huit hommes⁴⁴. Au mois de juin, André Berthon (1882-1968), député communiste de Paris, se rend à Tunis avec son épouse Amélie⁴⁵, chargé par le Comité d'études coloniales de reconstituer la Fédération⁴⁶. Celui-ci avait défendu, dès 1920, alors qu'il était encore socialiste, les démarches et les prises de position du Destour⁴⁷. Il croit en la nécessité que la Fédération communiste et ce s'unisse avec ce dernier et, préoccupé du sort des colonies, il interpelle les députés à propos de la liberté de la presse et des libertés politiques sur place⁴⁸. Son séjour invite les militant-e-s à espérer en la tenue de nouvelles activités et, en août, des tentatives de restructuration de la Fédération sont esquissées⁴⁹. La visite que lui rend Marie Raimbault dès son arrivée confirme la position dirigeante de cette femme au sein de la Fédération⁵⁰.

⁴² Voir le chapitre 3.

⁴³ ANT Série E 550 30/15, « Famille Raimbault », note, 16/05/1922

⁴⁴ Leila Temime, op. cit., page 12.

⁴⁵ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note et photographie, 07/07/1922.

⁴⁶ Jean Maitron et Claude Pannetier, « André Berthon », *Le Maitron* en ligne.

⁴⁷ Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme en Tunisie de la « libération » à l'indépendance (1943-1956)*, Université de Tunis 1, Tunis, 1994, page 73.

⁴⁸ Daniel Goldstein, op. cit., pages 389-395.

⁴⁹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 26/08/1922.

⁵⁰ ANT Série E 550 30/15, dossier « Famille Raimbault », note, 08/06/1922.

Cette crise répressive, de plus, fonctionne comme une force transformatrice de convictions politiques en actions concrètes. En émettant le souhait de participer énergiquement aux activités de la Fédération communiste, les deux femmes du 25 avril expriment une importante détermination. Si leur présence et leur motivation peuvent être comprises à l'aune des liens, probablement familiaux, qu'elles partagent avec Mokhtar Ayari, et donc d'une imprégnation au communisme par socialisation, leur engagement, comme celui de Mme Louzon, répond à l'indisponibilité des hommes. Ainsi la crise, comprise en tant qu'événement, et donc porteuse de l'ouverture « d'autres possibles »⁵¹, invite ces trois femmes à s'investir de façon active. Les solides intentions formulées par les deux femmes du 25 avril 1922 ne sauraient être comprises comme ayant été uniquement dictées par l'absence de Mokhtar Ayari. Les termes que la jeune femme emploie, notamment, cherchent à traduire sa conviction personnelle en un investissement matériel et physique, et sa prise de parole, dénuée de mise en scène, au contraire de celle de la jeune fille présente à une réunion deux jours plus tôt⁵², paraît éclore de façon spontanée⁵³. La transcription de son allocution par l'indicateur présent et son report par Clapier rendent compte de l'importance que la Sûreté lui confère et, donc, de la force qui s'en dégage⁵⁴. Mme Barrau et Mme Louzon, de leur côté, ont dissimulé des documents pouvant porter préjudice à leurs époux dans un contexte de répression, mais n'ont pas nécessairement pris d'initiative, puisque la retenue des documents leur a peut-être été demandée par leurs conjoints. Les rôles décisionnaires que remplissent leurs maris au sein du bureau de la Fédération, gourmands en termes d'énergie, d'investissement physique et moral et de charge horaire, suggèrent qu'elles ont connaissance de leurs activités dès avant les débuts de la répression. Bien que le partage des convictions ne puisse être tenu pour systématique dans la vie de couple⁵⁵, il est indéniable que ces deux femmes, en dissimulant ces documents, encouragent les convictions de leurs époux, dont les activités apparaissent essentielles au maintien du mouvement communiste à Tunis. Par extension, elles apportent alors une aide significative à la Fédération communiste. Ces deux femmes, certes accompagnatrices sensibles aux opinions politiques de leurs conjoints, partagent en outre sans nul doute leurs convictions. La volonté d'investissement des femmes ici citées ne peut être comprise comme le simple souhait de poursuivre l'activité politique d'un membre de leur famille, mais plutôt comme le résultat de l'articulation entre une situation de crise et leurs convictions personnelles. Il est envisageable que les conséquences de la répression sur l'un de leurs proches provoquent chez elles un sursaut, une indignation, peut-être à l'origine d'un désir de mettre en pratique leurs opinions politiques. Ce sursaut, en plus d'être motivé par la répression, est de plus peut-être incité par une politique particulière du bureau directeur de la Fédération, attentif à répondre aux modalités d'organisation des

⁵¹ Michèle Zancarini-Fournel, op. cit., page 10.

⁵² Voir le chapitre 3.

⁵³ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), rapport de Clapier, 26/04/1922.

⁵⁴ Voir le chapitre 1.

⁵⁵ Anne Muxel, « La politique et les proches. Faut-il avoir les mêmes idées pour s'aimer ? », Anne Muxel (dir.), *La vie privée des convictions*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2013, pages 75-95, page 85.

femmes, favorable à la présence de personnalités courageuses opposées à la figure d'une épouse impersonnelle et passive⁵⁶.

De plus, l'engagement d'une quatrième femme à partir de novembre 1922, nommée Mme Haïs, peut être interprété comme une extension des possibilités d'investissement des femmes que produit la répression. Le PC, après avoir été dissout le 17 mai 1922⁵⁷, tente de se restructurer dès la fin du mois d'août⁵⁸. La difficulté d'organiser leurs réunions⁵⁹, en raison, très probablement, de la perte du bail de la rue Ben Dhrif des suites de la répression, les oblige à renouer avec la pratique du rendez-vous au café. Le 24 novembre 1922, ainsi, onze personnes se retrouvent au Café de France parmi lesquelles la police note, pour la première fois, la présence de Mme Haïs, institutrice à Tunis⁶⁰. Selon les dires de la Sûreté, cette femme « prendrait part aux réunions communistes »⁶¹, alors qu'aucune mention n'en est faite avant le mois de novembre. Au contraire, son époux James Haïs est considéré, au printemps précédent, comme l'un des communistes les « plus actifs ». Pour cette raison, la Sûreté souhaite qu'il quitte la Tunisie⁶² ; son installation à Aurillac après l'obtention d'un nouveau poste, avant novembre 1922, découle-t-elle ainsi peut-être d'une démarche d'éloignement. En dépit de son séjour à Tunis en novembre 1922⁶³, James Haïs ne paraît pas avoir participé aux réunions communistes. Sa femme, en revanche, repérée par la Sûreté à cette période, assiste à une autre réunion en janvier 1923⁶⁴. Bien qu'il soit envisageable qu'elle ne participe pas à toutes les réunions communistes qui ont lieu entre novembre et janvier, sa présence à quelques-unes d'entre elles témoigne de son investissement. Si, par manque d'information, elle ne peut pas être considérée comme la remplaçante d'un homme, au contraire de Mme Louzon et des deux femmes du 25 avril 1922, elle s'est engagée des suites de l'éloignement de son époux, partie prenante de la répression de l'hiver 1922. Comme ces trois femmes, Mme Haïs vit certainement l'événement répressif et la restructuration du parti comme les déclenchements de l'expression de ses convictions. Elle est, davantage qu'un relais de son mari, une communiste suffisamment convaincue pour réunir une douzaine de militants à son domicile en janvier 1923⁶⁵. Elle représente ainsi l'une des animatrices de la restructuration d'un groupe communiste privé de son local et à la recherche de lieux propices à la tenue de ses réunions.

Le vide laissé par les hommes donne à des femmes, et notamment à des épouses de militants, la possibilité de s'engager, et cet investissement rend compte de leurs convictions

⁵⁶ Brigitte Studer, « Communisme et féminisme », *Clio*, n°41, 2015, pages 139-152, page 145. Voir le chapitre 3.

⁵⁷ Ali Mahjoubi, op. cit., page 303.

⁵⁸ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 26/08/1922.

⁵⁹ CADN 1TU/701/114, dossier « Mme Louzon », note, 23/10/1922.

⁶⁰ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 25/11/1922.

⁶¹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 28/11/1922.

⁶² CADN 1TU/1/V/1801-1802, note, 27/05/1922.

⁶³ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 23/11/1922.

⁶⁴ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 22/01/1923.

⁶⁵ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note, 22/01/1923.

politiques. Ainsi, en 1922, Mme Louzon devient la seconde femme à endosser une place de direction au sein de la Fédération, et la première — et la seule sur l'ensemble de la période étudiée dans le cadre de cette thèse⁶⁶ — à jouer un rôle d'une si grande importance. La surveillance dont elle fait les frais à partir de janvier 1922 révèle alors ce qui l'amène à occuper un tel statut en Tunisie.

2. Eliska Louzon, une militante d'envergure à la direction de la Fédération tunisienne de la SFIC

A. MARIE LOUZON, L'ÉPOUSE DISCRÈTE D'UN « AGITATEUR COMMUNISTE » À LA TÊTE DE LA FÉDÉRATION

En l'absence de la mention des noms des femmes du 25 avril, il n'a pas été possible de les identifier et de tracer les lignes de leurs parcours, à propos desquels les documents policiers sont muets par la suite. Mme Louzon, au contraire, fait l'objet d'une importante surveillance et de l'ouverture de deux dossiers de renseignements à son nom⁶⁷. La chronologie des documents réunis remonte au mois de février 1922⁶⁸. Avant la création de son premier dossier, Mme Louzon n'apparaît qu'épisodiquement au sein de celui concernant son époux qui, alimenté à partir du mois de janvier 1922, comporte la copie d'un rapport rédigé en juin 1914⁶⁹. Dans ce dernier, et pour la première fois, Mme Louzon est mentionnée, mais uniquement en tant que femme avec laquelle Robert Louzon vit à El Aouina, sans que l'informateur ne donne son identité. Le soupçon est, donc, d'abord porté à son encontre en raison de sa qualité d'épouse du dirigeant de la Fédération, un biais également utilisé en 1922 après que la première mesure de répression soit appliquée au mouvement communiste — qui, le 4 janvier 1922, voit ses publications en arabe interdites⁷⁰. Au cours de l'enquête menée sur le compte de son époux à la suite de cette première mesure, la police parvient à identifier Mme Louzon comme se nommant Marie Ida Crémère⁷¹. Bien que la police s'intéresse à Marie Louzon en propre dès la fin du mois de janvier 1922, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons, elle n'ouvre un dossier de renseignements à son propos qu'après l'épisode inaugurant le rôle majeur que joue cette femme à la Fédération communiste à partir du mois de février⁷². En effet, dans une note courante datée du 14 de ce mois, le commissaire Clapier

⁶⁶ Voir notamment les chapitres 5 et 7.

⁶⁷ Pour des raisons qu'il n'est pas possible de déterminer, deux dossiers ont bien été constitués par la Sûreté. L'un, demeuré à Tunis, conserve des documents rédigés entre février et décembre 1922, et un second, désormais conservé au CADN, est alimenté de documents datant du mois d'avril 1922 à février 1923.

⁶⁸ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Mme Louzon », note de Clapier, 17/01/1922.

⁶⁹ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Robert Louzon ».

⁷⁰ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne... », op. cit., page 877.

⁷¹ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Robert Louzon », notice de signalement, s.d., 1922 (par déduction).

⁷² ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », note, 16/02/1922.

rapporte en effet les propos qu'elle tient ce matin du même jour à deux militants aux abords de la prison de Tunis, où elle vient de rendre visite à son époux. Entre autres informations précédemment analysées, elle leur déclare : « dès aujourd'hui, je prends la place de mon mari qui m'a chargée de le remplacer »⁷³. Elle se trouve alors, et jusqu'au mois de mai, si ce n'est au début du mois de février 1923⁷⁴, à la direction de la Fédération.

En dépit du rôle essentiel que Marie Louzon joue à la tête du groupe communiste durant plusieurs mois, aucune référence n'est faite à son propos dans les productions composant la bibliographie traitant du mouvement communiste en Tunisie. Ahmed Ben Miled évoque seulement dans ses mémoires ses rhumatismes et ses appétences agricoles⁷⁵, tandis que Leila Temime, dont le mémoire s'efforce pourtant de retracer les parcours des premiers et des premières militant-e-s communistes de Tunisie, fait l'impasse sur cette femme. L'historienne déclare, d'ailleurs, que la fonction de secrétaire-général de la Fédération est remplie par Barrau dès l'arrestation de Robert Louzon⁷⁶. Cette lacune peut certes résulter d'une myopie historique vis-à-vis des femmes, mais également des conditions de conservation et d'ouverture des archives de la Sûreté : à la date à laquelle Leila Temime rédigeait son mémoire, les « fonds de Moscou » dans lesquels se trouvaient le dossier personnel de Marie Louzon n'avaient pas encore été restitués à la France⁷⁷. Le dossier demeuré à Tunis n'était, en outre, pas encore consultable.

Selon la police, le couple Louzon a d'abord vécu entre cinq et six mois de l'année 1912-1913 dans la ville de Zaghuan, à une trentaine de kilomètres au sud de Tunis⁷⁸, avant de s'installer à El Aouina⁷⁹, où Marie Louzon vit toujours entre 1922 et 1923. Aux dires d'Ahmed Ben Miled, qui fréquente Robert Louzon au début des années 1920, le couple serait venu depuis Tripoli, en Libye, dans le courant de l'année 1912, en raison des rhumatismes dont souffre Marie Louzon⁸⁰. Avec le développement du tourisme à la fin du XIXe siècle, la douceur du climat de la Régence est encensée pour ses vertus non seulement touristiques, mais également médicales⁸¹, et la Tunisie compte notamment des stations thermales recensées

⁷³ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), rapport de Clapier, 14/02/1922.

⁷⁴ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Mme Louzon », note, 03/02/1923.

⁷⁵ Ahmed Ben Miled, op. cit., page 115.

⁷⁶ Leila Temime, *La Fédération communiste de Tunisie, 1921-1922. Un effort précoce de tunisification*, Mémoire de Master d'histoire dirigé par Madeleine Rebérioux, Paris 8, 1976 [non publié], page 12.

⁷⁷ Sophie Coeuré, *La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Payot & Rivages, Paris, 2017 [2013].

⁷⁸ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), rapport du Chef du poste de police de Zaghuan, 16/02/1922. Ces informations, antérieures à l'année 1914, année durant laquelle il est fait mention pour la première fois de la compagne de Robert Louzon, n'ont pas été retrouvées et semblent avoir été recueillies en 1922.

⁷⁹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), rapport du Chef du poste de police de Zaghuan, 16/02/1922.

⁸⁰ Ahmed Ben Miled, op. cit., page 115.

⁸¹ Dendani Lassaad, « L'apparition de la vocation touristique de Tunis et de ses alentours (fin du XIXe - début du XXe siècle) », Colette Zytznicki, Habib Kazdaghli (dir.), *Le tourisme dans l'Empire français. Politiques, pratiques et imaginaires (XIXe-XXe siècles). Un outil de la domination coloniale ?*, Publications de la Société française d'histoire d'Outre-mer, Paris, 2009, pages 51-60, pages 52-53.

parmi celles pouvant soulager ce type d'affections⁸². En outre, Marie et Robert Louzon cherchent peut-être à s'éloigner des affrontements entre Italiens et Ottomans, se disputant la Libye depuis le mois d'octobre 1911⁸³. Robert Louzon acquière un premier terrain agricole dans la région de Zaghouan, en 1913⁸⁴, avant que le couple ne s'installe, l'année suivante, à El Aouina, à neuf kilomètres au sud de Tunis, dans une « petite propriété d'agrément »⁸⁵ d'aspect modeste, entourée d'un jardin⁸⁶. Robert devient alors propriétaire d'un second terrain dans cette localité⁸⁷, puis d'un troisième dans la région de la Siliana, près de la ville de Gaffour, à une centaine de kilomètres de Tunis, en 1919⁸⁸. En 1922, « c'est [l']épouse [de Robert Louzon] [...] qui s'occupe des travaux [à El Aouina] [...], lui étant constamment à Tunis pour ses affaires »⁸⁹. N'exerçant probablement pas d'emploi⁹⁰ pour, peut-être, des raisons de santé, Marie Louzon se trouve en charge de la gestion et de l'exploitation du terrain dont son mari est propriétaire. Témoigne possiblement de ses activités quotidiennes l'allée de palmiers plantée de sa main devant leur maison, qu'Ahmed Ben Miled cite comme dernier vestige de l'existence menée par le couple à El Aouina⁹¹.

Comme le montre le chapitre précédent, Robert Louzon s'investit en faveur du communisme dès l'année 1921. Marie Louzon, pour sa part, est dépeinte par la Sûreté comme une femme dépendante⁹² : elle aurait « suivi » son époux en Tunisie, et partagerait « entièrement [ses] opinions politiques »⁹³. Cependant, la position d'ampleur que son mari lui confie en 1922 ne saurait être celle d'une simple accompagnatrice-épouse dévouée. La veille du 14 février déjà, Barrau annonçait à une poignée de militants que les réunions préparatoires se tiendraient dès lors au domicile des Louzon⁹⁴, où seule Marie séjourne désormais, et que cette dernière remplacerait son époux⁹⁵. Il est évident qu'une telle décision découle d'un choix réfléchi opéré en amont. À partir des documents recueillis par la Sûreté pour, d'abord, alimenter l'enquête à propos de son époux, Marie Louzon se mue, de responsable placide

⁸² Émile Delacroix et Aimé Robert, *Les Eaux. Étude hygiénique et médicale sur l'origine, la nature et les divers emplois des eaux*, F. Savy Éditeur, Paris, 1865, page 162.

⁸³ Robert Mantran, « La Libye des origines à 1912 », Centre de recherches et études sur les sociétés méditerranéennes, *La Libye nouvelle, rupture et continuité*, CNRS Éditions, Aix-en-Provence, 1975, pages 15-32, pages 27-31.

⁸⁴ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », rapport d'un inspecteur de police de La Marsa, 12/02/1922.

⁸⁵ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », rapport, 26/01/1922.

⁸⁶ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », copie d'un rapport, juin 1914.

⁸⁷ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », rapport, 26/01/1922.

⁸⁸ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », rapport du chef du poste de police de Gaffour (signature illisible), 24/02/1922.

⁸⁹ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », note, 11/02/1922.

⁹⁰ Archives civiles de la mairie du X^{ve} arrondissement de Paris, acte de mariage de Robert Louzon et de Marie Coquus, 06/10/1908.

⁹¹ Ahmed Ben Miled, op. cit., page 115.

⁹² Voir le chapitre 2.

⁹³ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier Mme Louzon, note, s. d., mars ou avril 1922 (par déduction).

⁹⁴ CADN, 1TU/1V/1697, rapport de Clapier, 15/02/1922.

⁹⁵ CADN, 1TU/701/194 (volume thématique), rapport de Clapier, 14/02/1922.

d'une exploitation agricole et d'épouse discrète d'un « agitateur communiste »⁹⁶, en un individu doté d'une personnalité... et d'une trajectoire politique propres.

B. ELISKA BRUGNIÈRE, UNE ANARCHISTE INDIVIDUALISTE DÉFENSEUSE DE L'ÉMANCIPATION DES FEMMES DU PARIS DES ANNÉES 1890

En effet, le 26 janvier 1922, au détour de l'enquête réalisée sur son mari, la Sûreté de Tunis apprend, et sans doute avec surprise, que celle qu'elle pense se nommer « Ida Crémère » était autrefois « très connue à Paris pour ses idées anarchistes »⁹⁷. Le 16 février suivant, alors que Marie Louzon joue, depuis deux jours, un rôle de premier plan au sein de la Fédération communiste, Clapier s'inquiète désormais avec acuité de son ancienne fréquentation des « milieux anarchistes » parisiens⁹⁸. Quelques jours plus tard, l'inquiétude ayant gagné la Résidence générale, Lucien Saint lui-même qui, rappelons-le, manifeste un anti-communisme notable, sollicite instamment la Sûreté métropolitaine afin qu'elle lui communique tout renseignement à propos de cette femme⁹⁹. Sa demande, satisfaite le 6 mars¹⁰⁰, ouvre la piste de la restitution de la trajectoire de Marie Louzon.

Derrière le pseudonyme Marie Ida Crémère se dissimule Marie Elisa Coquus, née le 27 août 1866 à Attigny, petite commune des Ardennes françaises¹⁰¹. De père inconnu, elle a pour mère Constance Coquus, âgée de 20 ans et n'exerçant pas de profession à sa naissance¹⁰². Selon la Sûreté de Tunis, renseignée par Paris, Marie Elisa Coquus aurait, à une date incertaine, « épousé un sieur Brugnière. Elle le quitte peu après et devient la maîtresse de plusieurs anarchistes dont elle partage entièrement les idées »¹⁰³. Il est à remarquer que la police fait là encore de ses fréquentations intimes un élément explicatif de son implication politique¹⁰⁴. Cette interprétation genrée et exagérée prime, en outre, sur la recherche de réalité, puisque, parmi les deux seuls amants qui lui sont connus, et comme nous le verrons par la suite, un seul est véritablement militant anarchiste. Il est toutefois vrai que Marie Coquus, qui conserve son nom de mariage et se fait alors appeler Eliska Brugnière¹⁰⁵, fréquente les milieux libertaires de la fin du XIXe siècle. Le 1er novembre 1890, elle prend la parole lors d'une réunion publique à Troyes en compagnie de trois anarchistes parisiens pour affirmer le droit et le devoir des hommes ne répondant pas aux critères du suffrage censitaire

⁹⁶ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », lettre du Résident-général au ministre des Affaires étrangères, 25/02/1922.

⁹⁷ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Robert Louzon », note, 26/01/1922.

⁹⁸ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », note de Clapier au secrétariat général du gouvernement tunisien, 16/02/1922.

⁹⁹ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », lettre du Résident-général au ministre des Affaires étrangères, 25/02/1922.

¹⁰⁰ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Mme Louzon », note, 06/03/1922.

¹⁰¹ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier Mme Louzon, note s. d., mars ou avril 1922 (par déduction).

¹⁰² Archives départementales des Ardennes, État-civil de Marie Elisa Coquus.

¹⁰³ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier Mme Louzon, note, s. d., mars ou avril 1922 (par déduction).

¹⁰⁴ Voir le chapitre 2.

¹⁰⁵ ANT Série E 550 30/15, lettre du Résident-général au ministre des Affaires étrangères, 25/02/1922.

de participer au mouvement révolutionnaire¹⁰⁶. Cette même année, selon les informations diffusées par le journal satirique *Gil Blas*, obtenues par un contributeur vraisemblablement extérieur à l'équipe éditoriale, Eliska Brugnière, vivant alors sans doute dans la capitale, prend part à la scission de la Fédération des jeunesses révolutionnaires socialistes¹⁰⁷. Ainsi, dans le bistrot parisien où se retrouvent régulièrement les jeunes socialistes révolutionnaires, arrive, selon l'auteur de l'article, « le bataillon des amazones anarchistes, conduites par leur véritable chef de file, la superbe et solide Eliska », usant de leurs charmes pour faire passer à l'anarchisme une large fraction des jeunes hommes en présence. Pour l'auteur, cet épisode constitue l'indice du fait que « la femme [...] est absolument libre dans le monde anarchiste » en raison de la généralisation de l'union libre¹⁰⁸, défendu par les anarchistes comme une pratique émancipatrice, et en particulier pour les femmes, comme le sont la liberté sexuelle et le contrôle des naissances¹⁰⁹. S'y oppose le mariage, considéré comme un contrat économique consacrant une morale sexuelle bourgeoise, dont les femmes, objets de transaction, sont estimées comme les principales victimes¹¹⁰. Eliska Coqus, en dehors de cet événement, après avoir quitté son époux, le dénommé Brugnière, a pour compagnon l'anarchiste Paul Vincent Chabart (1867-1897)¹¹¹ et, peut-être simultanément, Gustave Boucher¹¹², homme de lettres et ethnographe (1863-1932)¹¹³. En conférant à Eliska Brugnière une place de choix dans son récit, l'auteur de l'article l'érige en modèle représentatif d'une femme indépendante vivant « en anarchiste »¹¹⁴.

Les activités d'Eliska Brugnière sont celles d'une militante anarchiste active. Elle participe au Cercle anarchiste international qui, créé en 1888, constitue le principal lieu de rencontres et d'échanges entre les militant-e-s parisien-ne-s¹¹⁵. Elle est de plus la seule femme parmi les trois personnes à imprimer à et gérer le journal *L'Anarchie*¹¹⁶, hebdomadaire publié entre 1890 et 1891 diffusant les théories de son fondateur Pol Martinet (1848-?)¹¹⁷, aux côtés duquel Eliska Brugnière a pris la parole lors de la conférence à Troyes sus-citée, organisée par

¹⁰⁶ « Réunion publique et contradictoire organisée par les groupes anarchistes de Troyes (1890) », affiche numérisée par la Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires, ficedl.info. Les trois anarchistes sont Paul Martinet, Pol Martinet et Gustave Leboucher.

¹⁰⁷ Yolande Cohen, *Les jeunes, le socialisme et la guerre*, L'Harmattan, Paris, 1989, pages 91-93.

¹⁰⁸ Un anarchiste, « L'amour libre », *Gil Blas*, 10/08/1892, page 1.

¹⁰⁹ Cécilia Varela, « Au-delà des normes ? 'L'amour libre' et la famille antiautoritaire (1880-1930) », *Mouvements*, 2015/2, n°82, pages 123-131, pages 123-124. Cet article argue toutefois que cette pratique sert aux hommes à disposer à loisir des corps des femmes.

¹¹⁰ Idem ; Voltairine de Cleyre, *Écrits d'une insoumise*, textes réunis et présentés par Normand Baillargeon et Chantal Santerre, Lux Éditeur, Montréal, 2018, pages 199-213.

¹¹¹ « Paul Vincent Chabart », *Dictionnaire des militants anarchistes* en ligne.

¹¹² CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier Mme Louzon, note, s. d., mars ou avril 1922 (par déduction).

¹¹³ « Gustave Boucher », notice auteur de la BNF.

¹¹⁴ Référence au titre de l'ouvrage de Céline Beaudet, op. cit.

¹¹⁵ Jean Maitron, Guillaume Davranche, « Alexandre Tennevin », *Le Maitron* en ligne.

¹¹⁶ « *L'Anarchie* (1890-1891) », fiche d'informations rédigée par la Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires, ficedl.info.

¹¹⁷ Guillaume Davranche, « Pierre Martinet », *Le Maitron* en ligne.

ce même journal¹¹⁸. De ce fait, Eliska Brugnière fait partie des premières et premiers anarchistes à se revendiquer de l'individualisme¹¹⁹ et, donc, à vivre selon leurs convictions sans attendre la révolution¹²⁰. Sa prise de parole lors de la réunion organisée en hommage à François Koenigstein, plus connu sous le pseudonyme Ravachol (1859-1892), le 2 juillet 1892, à Paris¹²¹, rend également compte de ses opinions individualistes. Cet homme, en effet, défend le vol et le détournement comme une juste répartition des richesses¹²² et s'adonne à la propagande par le fait lorsqu'il dynamite, en mars 1892, les immeubles où habitent deux membres du Parquet, afin de venger deux anarchistes condamnés à mort¹²³. La montée à la tribune d'Eliska Brugnière lors de cette réunion, alors qu'elle n'est pas signalée au nombre des orateurs, signale sa tendance à s'exprimer publiquement¹²⁴, comme l'indique en outre « la parole facile » que lui attribue la Sûreté de Tunis en 1922¹²⁵. Elle est, entre 1890 et 1893, régulièrement sollicitée pour participer à des événements publics¹²⁶.

La Sûreté de Tunis évoque aussi ses « antécédents judiciaires pour délits politiques » aux nombres des indices de ses convictions révolutionnaires¹²⁷. En effet, au cours de l'instruction de deux ouvriers arrêtés en avril 1891 à Paris pour avoir transporté des affiches¹²⁸, la police apprend que le dessin de celles-ci a été commandé par Eliska Brugnière¹²⁹. Intitulé « Armée coloniale »¹³⁰, ce placard antimilitariste, qui n'a pu être retrouvé, peut être interprété comme une critique à l'égard de l'expansion de l'empire colonial français. La loi publiée en 1857 autorise le recrutement des « indigènes »¹³¹ pour compenser l'état des armées françaises¹³² ; elle répond à des visées économiques, mais également stratégiques : les combattants recrutés sur place apparaissaient comme autant d'agents de la

¹¹⁸ « Réunion publique et contradictoire organisée par les groupes anarchistes de Troyes (1890) », affiche numérisée par la Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires, [ficedl.info](https://www.ficedl.info).

¹¹⁹ Guillaume Davranche et Jean Maitron, « Pol Martinet », *Le Maitron* en ligne. Voir également Gaetano Manfredonia, *L'individualisme anarchiste en France, 1880-1914*, thèse de Sciences politiques dirigée par Raoul Girardet, IEP de Paris, 1990.

¹²⁰ Anne Steiner, « Les militantes anarchistes individualistes : des femmes libres à la Belle Époque », *Amnis, Revue de civilisation contemporaine Europe/Amériques*, 8/2008 [en ligne].

¹²¹ Dominique Petit, « Eliska Coquus », *Dictionnaires des militants anarchistes* en ligne.

¹²² Jean Maitron, op. cit., pages 185-186.

¹²³ Jean Maitron, Guillaume Davranche, « Ravachol », *Le Maitron* en ligne.

¹²⁴ Dominique Petit, « Eliska Coquus », *Dictionnaire des militants anarchistes* en ligne.

¹²⁵ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », note de Clapier au secrétariat général du gouvernement tunisien, 16/02/1922.

¹²⁶ Dominique Petit, Élise Abassade, « Eliska Coquus », *Le Maitron* en ligne.

¹²⁷ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », note de Clapier au secrétariat général du gouvernement tunisien, 16/02/1922.

¹²⁸ « Condamnation d'anarchistes », *Le XIXe siècle*, 10/03/1892, page 3.

¹²⁹ « Anarchie et fumisterie, quelques condamnations », *Le XIXe siècle*, 14/01/1892, page 3.

¹³⁰ « Condamnation d'anarchistes », *Le XIXe siècle*, 10/03/1892, page 3.

¹³¹ Isabelle Surun et al. (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires, 1850-1960*, Atlande, Paris, 2012, page 77.

¹³² Chantal Antier, « Le recrutement dans l'empire colonial français, 1914-1918 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2008/2, n°230 [en ligne].

conquête française auprès des populations¹³³. Cette stratégie prend un sens encore plus prégnant depuis que, deux ans avant l'impression de ce placard, l'égalité entre Français et coloniaux à ce titre est consacrée¹³⁴. Bien qu'aucune production anarchiste à propos de la colonisation ne soit publiée avant 1900, Michel Bakounine en exprime une vision en 1871¹³⁵, en affirmant « ses sympathies pour toute insurrection nationale contre toute oppression », à condition qu'elle s'accomplisse dans l'intérêt des masses populaires et non dans le but de « fonder un État puissant »¹³⁶. Après avoir d'abord condamnée Eliska Brugnière à trois mois de prison¹³⁷ pour « provocation de militaires à l'insubordination et au meurtre de leurs officiers »¹³⁸, la cour, au mois de mars 1892, faute de preuve suffisante¹³⁹, l'acquitte¹⁴⁰.

Eliska Brugnière se présente de nouveau à la cour d'assises le 31 juillet 1892¹⁴¹ mais, cette fois-ci, du côté de la défense, pour plaider en faveur de l'anarchiste Marius Tournadre (1862-?)¹⁴² accusé de diffamation à l'encontre d'un administrateur d'arrondissement¹⁴³. Alors que les femmes sont privées d'accès au Barreau¹⁴⁴ — jusqu'au vote de la loi du 30 juin 1899¹⁴⁵ — Marius Tournadre paraît, selon l'expression péjorative de *Gil Blas*, « muni d'une avocate en jupons »¹⁴⁶. La présence d'Eliska Brugnière revient ainsi à une proclamation d'égalité entre les sexes. Eliska Brugnière, toutefois, se voit refuser le droit de plaider — en raison du rejet de l'appel¹⁴⁷, mais probablement aussi du fait qu'elle soit une femme. Puisqu'elle défend l'anarchisme individualiste, et au vu de ses pratiques, Eliska Brugnière considère l'émancipation des femmes comme une condition à l'émancipation de tous et de toutes¹⁴⁸. Eliska Brugnière, qui n'a vraisemblablement pas étudié le droit, détient une importante capacité oratoire précédemment mise en exergue. En outre, les attributions d'Eliska Brugnière au journal *L'Anarchie* indiquent qu'elle est alphabétisée ; davantage,

¹³³ Isabelle Surun et al. (dir.), op. cit., pages 78 et 190 ; Charles-Robert Ageron, « Qu'allions-nous faire, et qu'avons-nous fait, en Indochine ? », *Le Monde*, 26/08/1992 [en ligne].

¹³⁴ Chantal Antier, op. cit.

¹³⁵ René Berthier, « Bakounine, colonialisme et impérialisme », *Monde nouveau* [revue en ligne], 14/07/2017.

¹³⁶ Philippe Bouba, *L'anarchisme en situation coloniale : le cas de l'Algérie*, thèse d'Histoire dirigée par Michel Cadé et Hassan Remaoun, Université de Perpignan et Université d'Oran, soutenue en 2014 [non publiée], page 12.

¹³⁷ Élise Abassade, Dominique Petit, « Eliska Coquus », *Le Maitron* en ligne.

¹³⁸ « Anarchie et fumisterie, quelques condamnations », *Le XIXe siècle*, 14/01/1892, page 3.

¹³⁹ « Condamnation d'anarchistes », *Le XIXe siècle*, 10/03/1892, page 3.

¹⁴⁰ « Anarchistes », *La Croix*, 10/03/1892, page 3.

¹⁴¹ « L'affaire Tournadre », *Gil Blas*, 01/08/1892, page 3.

¹⁴² Rolf Dupuy, « Marius ou Jacques Tournadre », *Le Maitron* en ligne.

¹⁴³ « L'affaire Tournadre », *Gil Blas*, 01/08/1892, page 3.

¹⁴⁴ Anne-Laure Catinat, « Les premières avocates du barreau de Paris », *Mil neuf cent*, n°16, 1998, pages 43-56, page 44.

¹⁴⁵ Françoise et Claude Lelièvre, *Histoire de la scolarisation des filles*, Nathan, Paris, 1991, page 132.

¹⁴⁶ « L'affaire Tournadre », *Gil Blas*, 01/08/1892, page 3.

¹⁴⁷ Élise Abassade, Dominique Petit, « Eliska Coquus », *Le Maitron* en ligne.

¹⁴⁸ Anne Steiner, op. cit.

Clapier affirme, en 1922, qu'elle détient une « bonne instruction »¹⁴⁹. Elle fait alors partie des filles à avoir été scolarisées — 2 316 000 en 1876-1877 pour 2 400 000 garçons, sur une totalité de 9 216 000 enfants en âge d'aller à l'école¹⁵⁰. Exerçant le métier de sage-femme¹⁵¹, elle est l'une des 4 600 étudiantes formées à la « Maternité »¹⁵² entre 1804 et 1879¹⁵³. Pour l'historien Olivier Faure, dès le XIXe siècle, « les sages-femmes apparaissent [...] comme des agents de libération » de l'existence des femmes en facilitant l'accès aux soins ; elles représentent de plus un modèle, « par leur bagage culturel, aussi limité soit-il, par leur autonomie professionnelle », et un « exemple de liberté par rapport aux maris avec lesquels elles font plus jeu égal que quiconque »¹⁵⁴. Eliska Brugnière, peut-être, envisage alors l'exercice de sa profession comme une activité émancipatrice pour elle-même, et pour les femmes. En outre, Eliska Brugnière conduirait, en 1891, le fameux « bataillon des amazones anarchistes », c'est-à-dire des femmes défendant la liberté sexuelle et, en 1897, elle participe aux réunions d'un groupe féminin anarchiste fondé au printemps de cette même année¹⁵⁵.

L'auteur d'un article paru en première page du *Gil Blas* du 27 avril 1892, en choisissant de croquer les portraits d'Eliska Brugnière et de deux hommes anarchistes, fait de cette femme une personnalité exemplaire du courant qu'elle défend, et indique qu'elle est au nombre des libertaires publiquement connu-e-s¹⁵⁶. Alors que ses camarades masculins représentent deux versants de ce qui est décrit comme le modèle du militant d'envergure — l'un dépeint comme un théoricien nerveux, et l'autre comme un ouvrier sensible —, le portrait d'Eliska Brugnière concentre tous les traits de la critique couramment faite aux femmes investies en politique et, de ce fait, signale la subversion qu'elle revêt aux yeux de son rédacteur. Maintenu dans sa catégorie de sexe, elle voit ses activités réduites à des pratiques sexuelles débridées, tout en étant présentée comme une femme au genre trouble, car militante¹⁵⁷, et une « rassurante ménagère » peinant à se défaire de préjugés bourgeois, rappelant les caricatures ayant fait suite à la Commune de Paris selon lesquelles un danger larvé se niche en toute bonne épouse¹⁵⁸. Le quotidien généraliste *Le XIXe siècle* l'évoque

¹⁴⁹ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », note de Clapier au secrétariat général du gouvernement tunisien, 16/02/1922.

¹⁵⁰ Françoise et Claude Lelièvre, op. cit., page 85.

¹⁵¹ Élise Abassade, Dominique Petit, « Eliska Coquus », *Le Maitron* en ligne.

¹⁵² Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, *Naître à l'hôpital au XIXe siècle*, Belin, 1999, page 397.

¹⁵³ Odile Montazeau et Jeanne Bethuys, « Histoire de la formation des sages-femmes en France », support de cours 2011-2012, Université médicale virtuelle francophone, <http://campus.cerimes.fr>, pages 16-18.

¹⁵⁴ Olivier Faure, *Les sages-femmes en France au XIXe siècle : Les institutrices du système de santé ? Les nouvelles pratiques de santé. Acteurs, objets, logiques sociales*, Paris, Belin, 2005, pages 157-174, cité par Odile Montazeau et Jeanne Bethuys, op. cit.

¹⁵⁵ Dominique Petit, « Mary Huchet », *Le Maitron* en ligne.

¹⁵⁶ Francis Chevassu, « Nos artistes. Les anarchistes », *Gil Blas*, 27/04/1892, page 1.

¹⁵⁷ Fanny Bugnon, *Les « amazones de la terreur ». Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe*, Payot & Rivages, Paris, 2015, page 258.

¹⁵⁸ Dominique Lagorgette, « La ou les pétroleuses ? Du politique au sexuel, et retour », Natacha Chetchuti et Luca Greco (dir.), *La face cachée du genre*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2012 [en ligne].

également, en la dépeignant comme une « débordante compagne »¹⁵⁹ — expression à interpréter comme, là encore, un renvoi à son corps et à son genre.

À partir de 1893, Eliska Brugnière semble s'être tenue à distance de toute activité politique en raison, peut-être, de la violente répression que subit le mouvement anarchiste à la suite de la série d'attentats perpétrés entre 1892 et 1893¹⁶⁰. La police française s'intéresse de nouveau à elle au mois de juin 1896, alors qu'elle se rend à Niort et à Bordeaux sous le regard des policiers locaux, avertis de sa qualité d'anarchiste. Ils sont attentifs aux mouvements de cette femme de « 30 ans environ, grande, forte corpulence, [aux] teint pâle, yeux gris, cheveux châtons », dont ils ont une photographie en leur possession¹⁶¹. À peine arrivée à Niort, elle se met à la recherche de son conjoint, Gustave Boucher¹⁶², avec lequel elle vit « maritalement » dans le VI^e arrondissement parisien¹⁶³. Bien que ce dernier séjourne dans sa ville natale pour organiser le premier congrès de la Société d'ethnographie et d'arts populaires, le 28 juin¹⁶⁴, Eliska Brugnière rentre à Paris le 26 juin¹⁶⁵. Si Gustave Boucher est « nettement hostile » aux institutions, il n'est pas anarchiste¹⁶⁶ et, au contraire, quatre ans plus tard, il adhère à l'Action française, groupement situé à l'extrême-droite¹⁶⁷. Le départ précipité de la jeune femme constitue, peut-être, le signe d'une rupture amoureuse liée à leurs dissensions politiques. Eliska Brugnière, de son côté, se déclare comme anarchiste aux policiers de Niort qui la convoquent le 24 juin 1896¹⁶⁸. Personnalité forte et libertaire convaincue, que la police bordelaise n'hésite pas à critiquer en invoquant une morale sexuelle et sexuée — « de mœurs légères », elle se fait « remarquer par des allures excentriques » et « fume constamment la cigarette »¹⁶⁹ —, Eliska Brugnière n'est cependant pas surveillée par la suite. Elle est seulement signalée à Nice en 1899¹⁷⁰ puis, en 1902, à Paris¹⁷¹. À partir de

¹⁵⁹ « Anarchie et fumisterie, quelques condamnations », *Le XIX^e siècle*, 14/01/1892, page 3.

¹⁶⁰ Jean Maitron, op. cit., pages 265-266.

¹⁶¹ AN Fichier central de la Sûreté générale, 19940437/355, dossier « Eliska Coquus », rapport du commissariat de Bordeaux, 22/06/1896. Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹⁶² AN Fichier central de la Sûreté générale, 19940437/355, dossier « Eliska Coquus », lettre du Préfet des Deux-Sèvres à la Direction de la Sûreté générale, 24/06/1896.

¹⁶³ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier Mme Louzon, note, s. d., mars ou avril 1922 (par déduction).

¹⁶⁴ Notice BNF, « Société d'ethnographie et d'art populaire ».

¹⁶⁵ AN Fichier central de la Sûreté générale, 19940437/355, dossier « Eliska Coquus », lettre du Préfet de Niort au ministère de l'Intérieur, 26/06/1896.

¹⁶⁶ AN Fichier central de la Sûreté générale, 19940437/355, dossier « Eliska Coquus », lettre du Préfet des Deux-Sèvres à la Direction de la Sûreté générale, 24/06/1896.

¹⁶⁷ Laurent Joly, *Naissance de l'Action française*, Grasset, Paris, 2015, page 67.

¹⁶⁸ AN Fichier central de la Sûreté générale, 19940437/355, dossier « Eliska Coquus », lettre de la Préfecture des Deux-Sèvres au ministère de l'Intérieur, 24/06/1896.

¹⁶⁹ AN Fichier central de la Sûreté générale, 19940437/355, dossier « Eliska Coquus », notice individuelle rédigée par la préfecture de la Gironde, 25/06/1896. Cette description est à rapprocher des analyses avancées au chapitre 2.

¹⁷⁰ AN Fichier central de la Sûreté générale, 19940437/355, dossier « Eliska Coquus », télégramme de la préfecture de Paris au ministère de l'Intérieur, 28/11/1899.

¹⁷¹ AN Fichier central de la Sûreté générale, 19940437/355, dossier « Eliska Coquus », télégramme du préfet de police au ministère de l'Intérieur, 15/06/1902, et extrait d'un rapport du préfet de Paris au ministère de l'Intérieur, 21/11/1902.

1908, la Sûreté ne la remarque plus parmi les « milieux révolutionnaires de la capitale »¹⁷². Dès lors, et jusqu'en 1922, elle mène une existence échappant aux yeux des autorités. Elle ne renonce pas, pour autant, à des conceptions révolutionnaires.

C. LES LOUZON EN TUNISIE. COLONS... ET RÉVOLUTIONNAIRES

Eliska Coquus et Robert Louzon célèbrent leur mariage à la mairie du XVe arrondissement de Paris le 6 octobre 1908¹⁷³, quelques mois après que la police note l'absence de la première parmi les milieux révolutionnaires parisiens. Par la suite, la discrétion dont fait preuve Robert Louzon en Tunisie fait dire à la Sûreté du protectorat, qui loue sa pondération, qu'il ne manifeste « aucune idée révolutionnaire »¹⁷⁴, que son attitude durant la guerre est « très patriote », bref, que « rien, dans son attitude, n'aurait fait présumer un changement si brusque dans ses idées », c'est-à-dire son adhésion à la IIIe Internationale. Robert Louzon est pourtant inscrit, au moins en 1913, au « Carnet B »¹⁷⁵, l'instrument de surveillance regroupant révolutionnaires et antimilitaristes particulièrement subversifs aux yeux des autorités¹⁷⁶. Souhaite-t-il demeurer anonyme sur un territoire vierge de suspicion à son égard ?

Son parcours se caractérise en effet par un premier militantisme au sein du mouvement ouvrier syndicaliste révolutionnaire parisien¹⁷⁷. Celui-ci interprète la défense des classes travailleuses comme une lutte contre l'État¹⁷⁸, et Robert Louzon en est un animateur particulièrement actif. En décembre 1908, alors qu'il est ingénieur à la Société du Gaz¹⁷⁹, il est révoqué de sa fonction après avoir acheté, pour le compte de la CGT, l'immeuble de la rue de la Grange-aux-Belles, dans le Xe arrondissement de Paris, en 1906¹⁸⁰ ou en 1907, devenant dès lors la Maison des syndicats¹⁸¹. Robert Louzon participe aux activités de ce haut-lieu du syndicalisme parisien, jusqu'à ce que les arrestations du 31 juillet 1908 aboutissent au changement de direction de la CGT¹⁸², au sein de laquelle les révolutionnaires

¹⁷² AN Fichier central de la Sûreté générale, 19940437/355, note, 06/03/1922.

¹⁷³ Archives civiles de la mairie du XVe arrondissement de Paris, acte de mariage de Robert Louzon et de Marie Coquus, 6 octobre 1908.

¹⁷⁴ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », rapport du chef du poste de police de Zaghouan, 16/02/1922.

¹⁷⁵ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », rapport, 26/02/1922.

¹⁷⁶ Jean-Jacques Becker, *Le Carnet B. Les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Klincksieck, Paris, 1973, page

¹⁷⁷ Colette Chambelland « Robert Louzon », *Le Maitron* en ligne.

¹⁷⁸ Marco Gervasoni, « L'invention du syndicalisme révolutionnaire en France (1903-1907) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2006/1 [en ligne]. Voir aussi l'ensemble des contributions de ce numéro, consacré au syndicalisme révolutionnaire.

¹⁷⁹ Colette Chambelland, « Robert Louzon », op. cit. ; Danielle Tartakowsky et Joël Biard, *La Grange-aux-belles. Maison des syndicats, 1906-1989*, Creaphis, Paris, 2012, page 25.

¹⁸⁰ Colette Chambelland, « Robert Louzon », *Le Maitron* en ligne.

¹⁸¹ Danielle Tartakowsky, Joël Biard, op. cit., page 25.

¹⁸² Ibid., pages 29-30.

étaient majoritaires depuis 1901¹⁸³. Bien que son activité en soit considérablement ralentie, il contribue à *La Vie ouvrière*¹⁸⁴, l'organe de la tendance révolutionnaire du syndicalisme, fondé en 1909 par Pierre Monatte (1881-1960)¹⁸⁵. Aucune autre activité et aucune autre engagement ne lui sont connus avant qu'il adhère au groupe SFIO en Tunisie, en 1919¹⁸⁶, à laquelle il insuffle une orientation révolutionnaire orientant la naissance de la Fédération de Tunisie de la SFIC moins de deux ans plus tard, dont il est l'un des chefs de file¹⁸⁷. Ainsi, les périodes comprises entre 1912 et 1921 dans le cas de Robert, et 1908 et 1922 dans le cas d'Eliska, sonnent, *a priori*, comme celles de l'éloignement de leurs engagements en faveur d'un renversement de l'ordre social et politique. Il n'en est pourtant rien.

En choisissant d'être identifiée par le pseudonyme Marie Ida Crémère dès son arrivée à Tunis en août 1913¹⁸⁸, Eliska Coqus cherche sans doute à brouiller les pistes de son parcours aux yeux de la police. Si ses occupations quotidiennes tranchent avec ses activités militantes d'autrefois, elle ne s'est en réalité pas départie de ses convictions révolutionnaires. En 1914, en effet, le commissariat d'El Aouina se pique de curiosité à l'égard d'une carte postale envoyée d'Allemagne, en raison de la critique de l'État et de l'institution policière que représente son illustration, adressée à Hélène Lecadiu, séjournant chez le couple depuis la fin de l'année 1913¹⁸⁹. Sans que la police de Tunisie ne le sache, cette femme née en 1853 est une anarchiste parisienne¹⁹⁰. Au mois de mai 1905, elle devient la gérante du journal anarchiste *Le Libéraire*, fondé par Sébastien Faure (1858-1942) en 1895¹⁹¹, et succède ainsi aux fonctions d'Armand Matha (1861-1930)¹⁹². Eliska Brugnière, en 1896, passe les quelques jours durant lesquels elle séjourne à Bordeaux en compagnie de ce dernier¹⁹³ avant de rentrer à Paris où elle doit rejoindre le premier¹⁹⁴. Ainsi, Hélène Lecadiu et Eliska Brugnière ont fréquenté les mêmes cercles. En 1914, la présence d'Hélène Lecadiu dans la villa d'El Aouina qui, certainement, constitue le refuge amical où, âgée et souffrante, elle passe quelques mois¹⁹⁵, rend ainsi compte de la persistance de leurs liens. En outre, bien qu'aucun élément ne

¹⁸³ Ariane Miéville, « Entre anarchie et syndicalisme », *Le Congrès anarchiste international d'Amsterdam (1907). Anarchie & syndicalisme*, texte introduit par Ariane Miéville et Maurizio Antonioli, Nautilus - Éditions du Monde libertaire, Rennes - Paris, 1998, pages 7-88, page 34.

¹⁸⁴ Colette Chambelland, « Robert Louzon », *Le Maitron* en ligne.

¹⁸⁵ Colette Chambelland, « Pierre Monatte », *Le Maitron* en ligne.

¹⁸⁶ Colette Chambelland, « Robert Louzon », *Le Maitron* en ligne.

¹⁸⁷ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 73.

¹⁸⁸ ANT Série E 550 30/15, lettre du Résident-général au ministre des Affaires étrangères, 25/02/1922.

¹⁸⁹ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », copie d'un rapport de police, juin 1914.

¹⁹⁰ Rolf Dupuy, Guillaume Davranche, « Hélène Lecadiu », *Le Maitron, Dictionnaire du mouvement ouvrier / mouvement social* en ligne.

¹⁹¹ Jean Maitron, Guillaume Davranche, « Sébastien Faure », *Le Maitron* en ligne.

¹⁹² Jean Maitron, Guillaume Davranche, « Armand Matha », *Le Maitron* en ligne.

¹⁹³ AN, Fichier central de la Sûreté générale, 19940437/355, dossier « Eliska Coqus », notice individuelle rédigée par la préfecture de la Gironde, 25/06/1896.

¹⁹⁴ AN Fichier central de la Sûreté générale, 19940437/355, dossier « Eliska Coqus », rapport du commissariat de Bordeaux, 22/06/1922.

¹⁹⁵ D'après la nécrologie rédigée par l'anarchiste Claude Content à l'été 1916 dans *CQFD*, citée par Rolf Dupuy, Guillaume Davranche, « Hélène Lecadiu », *Le Maitron* en ligne.

permette de mesurer si Eliska Brugnière évolue toujours dans les milieux anarchistes après 1896, la présence de son amie en Tunisie, qui participe aux activités anarchistes parisiennes jusqu'en 1913, signale la survivance de ses opinions révolutionnaires. Pourtant, son mariage avec Robert Louzon, syndicaliste socialiste, suggère qu'elle se soit éloignée de ses premières conceptions. Eliska et Robert se sont toutefois certainement rencontrés au sein des milieux révolutionnaires parisiens du début du XXe siècle, où s'entrecroisent anarchisme et syndicalisme révolutionnaire, ce dernier puisant son origine dans les activités d'une fraction d'anarchistes faisant de l'organisation de la classe ouvrière le cœur de leur occupation politique¹⁹⁶. Certain-e-s individualistes, alors qu'une majorité est opposée au principe de l'organisation collective, sont séduits-e-s par le syndicalisme révolutionnaire à la notoriété grandissante, et rejoignent l'équipe du *Libertaire* en 1910¹⁹⁷ aux fins de participer à sa réorganisation sur les bases de cette doctrine¹⁹⁸. Hélène Lecadieu fait justement partie des membres de l'équipe éditoriale à défendre cette nouvelle orientation, et à accueillir favorablement les militant-e-s en rupture avec l'individualisme¹⁹⁹. Eliska Brugnière est, alors, certainement, au nombre des individualistes à s'orienter vers cette tendance. Eliska et Robert se rencontrent ainsi sans doute parmi cette nébuleuse parisienne plurielle de la fin de la première décennie du XXe siècle. Cette hypothèse se renforce du fait que deux des quatre témoins de leur mariage, en 1908, soient d'actifs syndicalistes fréquentant les mêmes espaces militants que Robert Louzon²⁰⁰, donnant bien à supposer que le couple partage un substrat politique commun.

Bien que les Louzon se concentrent, une fois installés-e-s en Tunisie, sur les activités de leurs propriétés agricoles, leurs occupations n'entrent pas en contradiction avec les convictions politiques présentées ci-avant et, davantage, sont possiblement pensées comme une application pratique de celles-ci. Les facilités d'installation des petits propriétaires français-e-s données par l'administration du protectorat qui, remontant aux années 1890²⁰¹, sont toujours d'actualité en 1912²⁰², les engagent probablement à choisir la Tunisie. Exploitant des hectares d'un territoire mis sous tutelle administrative et juridique par la France au titre de citoyen-ne-s français-e issu-e-s de métropole, et installés-e-s de façon

¹⁹⁶ Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France...*, op. cit., pages 265-275, 323 et 329-330 ; René Berthier, *L'anarcho-syndicalisme et l'organisation de la classe ouvrière*, Éditions du Monde libertaire, Paris, 2009, page 42 ; Ariane Miéville, « Entre anarchie et syndicalisme », introduction à *Le Congrès anarchiste international d'Amsterdam (1907). Anarchie & syndicalisme*, Nautilus/Éditions du monde libertaire, Rennes-Paris, 1998, pages 7-88.

¹⁹⁷ Guillaume Davranche, Dominique Petit, Anne Steiner, « Anna Mahé », *Le Maitron* en ligne.

¹⁹⁸ Jean Maitron, Guillaume Davranche, « Émile Dulac », *Le Maitron* en ligne.

¹⁹⁹ Rolf Dupuy, Guillaume Davranche, « Hélène Lecadieu », *Le Maitron* en ligne ; Jean Maitron, Guillaume Davranche, « Pierre Martin », *Le Maitron* en ligne.

²⁰⁰ Archives civiles de la mairie du XVe arrondissement de Paris, acte de mariage de Robert Louzon et de Marie Coquus, 6 octobre 1908 ; « Raymond Lafontaine », *Le Maitron* en ligne ; Justinien Raymond, « Étienne Pédron », *Le Maitron* en ligne.

²⁰¹ Hassan El Annabi, « L' 'Autre' à travers le journal La Tunisie française. La sangsue, l'Abruti et le Chinois de l'Europe (1892-1900) », *Cahiers de la Méditerranée*, 66/2003, pages 321-332, page 321 ; Yvette Katan Bensamoun et Rama Chalak, *Le Maghreb. De l'empire ottoman à la fin de la colonisation française*, Belin, Paris, 2010, pages 167-168 ; Jean Poncet, op. cit., pages 64-74.

²⁰² Eugène Brieux, *Tunisie*, Les Arts Graphiques, Vincennes, 1912, page 113.

espérée durable sur le territoire tunisien, Marie et Robert Louzon participent à l'entreprise de colonisation sous son versant agricole, qui assure le contrôle civil du territoire par la France²⁰³ et accroît le nombre de ses ressortissant-e-s²⁰⁴. Robert Louzon demeure cependant un propriétaire exploitant modeste au regard de la situation moyenne des colons français et des préoccupations des grandes fermes coloniales²⁰⁵. À El Aouina, où sont employés « deux ou trois ouvriers indigènes »²⁰⁶, sont peut-être mis en culture des céréales, quelques vignes et quelques oliviers, ou des fruits et légumes²⁰⁷ ; à Gaffour, et alors que les conditions de la région sont peu propices à l'agriculture²⁰⁸, Louzon fait travailler une douzaine de journaliers²⁰⁹ s'occupant sans doute de productions maraîchères et céréalières²¹⁰ en plus grande proportion qu'à El Aouina. Ses cultures, comme la majorité des productions, servent probablement au commerce local et, peut-être, à l'exportation²¹¹. Eliska Brugnière, anarchiste lettrée responsable d'un journal individualiste, a probablement connaissance de la littérature circulant parmi les cercles libertaires, prônant l'adéquation entre l'humain et la nature comme condition à la liberté²¹². Les individualistes sont de celles et de ceux qu'un retour à « l'esprit de nature » opposé à l'industrialisation et à l'ordre autoritaire séduit le plus, imprimant de sa marque leurs pratiques²¹³, et inspirant leur participation à la mise sur pieds de « colonies libertaires »²¹⁴ dont les premières voient le jour, en France métropolitaine, entre 1902 et 1907²¹⁵, décrites par plusieurs journaux²¹⁶ dont *Le Libertaire*²¹⁷. Si Eliska et Robert Louzon

²⁰³ Charles Lemire, *Le peuplement de nos colonies : concessions de terre*, A. Challamel, Paris, 1900, pages 115-116 ; Jean Poncet, op. cit., pages 171-180 ; Ahmed Kassab, « La colonisation agricole en Tunisie », *Internationales Jahrbuch für Geschichts- und Geographie-Unterricht*, Vol. 18 (1977/78), pages 237-242, page 238.

²⁰⁴ Paul Sebag, *Tunis. Histoire d'une ville*, L'Harmattan, Paris, 1998, pages 311 et suivantes. De 5 400 en 1891, les Français-e-s passent au nombre de 19 400 en 1911.

²⁰⁵ Ahmed Kassab, op. cit., pages 237 et suivantes.

²⁰⁶ CADN 1TU/701/114, dossier « Robert Louzon », note d'un inspecteur de police de La Marsa, s. d., février 1922 (par déduction).

²⁰⁷ Jean Poncet, op. cit., page 697.

²⁰⁸ Charles Monchicourt, *La région du Haut-Tell en Tunisie*, Armand Colin, Paris 1913 ; Ahmed Kassab, op. cit., page 239.

²⁰⁹ CADN 1TU/701/144 (volume thématique), dossier « Robert Louzon », rapport du poste de police de Gafour, 24/02/1922.

²¹⁰ Ibid., page 350

²¹¹ Jean Poncet., pages 101, 104, 106, 110, 118, 133, 222, 504-505, 530, 550, 697.

²¹² Arnaud Baubérot, « Chapitre 10 : anarchisme individualiste et réforme de vie », *Histoire du naturisme*, PUR, Rennes, 2004 [en ligne] ; Béatrice Giblin, « Élisée Reclus : un géographe d'exception », *Hérodote*, 2005/2, n°117 [en ligne] ; Christophe Brun, « Élisée Reclus ou l'émouvance du monde », *La Vie des idées*, 12 novembre 2014 [en ligne].

²¹³ Arnaud Baubérot, « Chapitre 8 : un naturisme millénariste », op. cit.

²¹⁴ « Quatre expériences de retour à la nature (3/4) : les clairières libertaires, une vie communautaire d'anarchiste en 1900 », *La Série Documentaire*, émission de Perrine Kervran diffusée sur France Culture, 03/01/2018 ; Anne Steiner, « Vivre l'anarchie ici et maintenant : milieux libres et colonies libertaires à la Belle Époque », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 133/2016 [en ligne].

²¹⁵ Jean Maitron, op. cit., page 382. La première à être créée par un Français — le gendre d'Élisée Reclus — est celle de Tarzout, en Algérie, en 1888 : voir Robert Randau, *Elisabeth Eberhardt : notes et souvenirs*, La boîte à documents, Paris, 1989 [1945 pour la première édition], page 38.

²¹⁶ Arnaud Baubérot, « Chapitre 9 : du millénarisme à l'utopie », op. cit.

²¹⁷ Anne Steiner, « Vivre l'anarchie ici et maintenant... », op. cit.

ne vivent pas selon les principes de vie communautaire, il et elle sont peut-être inspiré-e-s de ces théories et de ces expérimentations et de celles qui traversent les milieux socialistes, toutes défendant la juste répartition du travail fondée sur la culture de la terre comme outil du projet d'une société sans classe ni État²¹⁸. Eliska, sans emploi, et Robert, révoqué de sa profession d'ingénieur, cherchent possiblement, de plus, à développer une forme d'existence éloignée du modèle salarial. L'utilisation d'un pseudonyme par Eliska Louzon, par ailleurs, participe peut-être d'une volonté de se soustraire au contrôle étatique. Syndicaliste révolutionnaire membre de la SFIO depuis 1905, Robert Louzon, de son côté, a certainement connaissance des théories agraristes, souhaitant introduire la lutte des classes aux champs et appelant à la mise en commun des grandes propriétés et à la défense des petits exploitants, qui irriguent le socialisme français depuis la fin du XIXe siècle²¹⁹. Par la suite, les communistes reprennent ces mêmes principes, et la III^e Internationale des premiers temps les intègre²²⁰. De leur côté, bien que les anarchistes interprètent la tutelle exercée par les nations impérialistes comme relevant de la tyrannie, l'émigration dans les zones colonisées est regardée avec bienveillance à condition qu'elle serve à la diffusion des idéaux révolutionnaires et qu'elle soit conduite par un principe refusant toute exploitation²²¹. La colonisation des terres, si elle ne s'accompagne pas de spoliation et sert à la mise en valeur de terres non travaillées, n'a rien de condamnable²²². En outre, si la « brochure rouge » publiée par la Fédération tunisienne de la SFIC à la fin de l'année 1921, dont Robert Louzon est l'un des instigateurs, interprète la colonisation agricole comme une dépossession des terres²²³, elle dénonce l'État colonial et sa prise en charge politique des terres et, donc, l'impérialisme²²⁴, et non la propriété et l'exploitation agricoles en tant que telles. La Fédération communiste se présente comme l'organe de défense de l'égalité des droits²²⁵, critique les privilèges accordés aux Européen-ne-s — et notamment aux Français-e-s —, fustige la fermeture des débouchés aux Tunisiens et le « tiers colonial », ce surplus de 33% de salaire que touchent les ressortissant-e-s français-e-s depuis 1919²²⁶. La concession des terres symbolise, donc, l'inégalité entre « indigènes » et

²¹⁸ Nathalie Brémard, « Introduction : "Socialistes utopiques", les mal-nommés », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 124/2014 [en ligne] ; Ralph P. Locke, *Les Saint-Simoniens et la musique*, Mardaga, Liège, 1992, pages 189-210 ; Bernard Desmars, « Travailler chez les fouriéristes : du travail "attrayant" à la participation aux bénéfiques », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 124/2014 [en ligne] ; Friedrich Engels, « Description de colonies communistes surgies ces derniers temps et encore existantes », 1845, <http://www.marxists.org> ; Anne Steiner, « Vivre l'anarchie ici et maintenant... », op. cit.

²¹⁹ Édouard Lynch, « Les socialistes aux champs : réalisations et adaptations doctrinales au temps de l'agrarisme triomphant », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1995, 42-2, pages 282-291, pages 283-287.

²²⁰ Jean Vigreux, « La III^e Internationale et le monde paysan », communication au colloque

²²¹ Federico Ferretti et Philippe Pelletier, « Sciences impériales et discours hétérodoxes : Élisée Reclus et le colonialisme français », *L'Espace géographique* 1/2013 (Tome 42), pages 1-14, page 10-12.

²²² Béatrice Giblin, « Élisée Reclus et les colonisations », *Hérodote*, 2005/2 (n°117) [en ligne].

²²³ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne... », op. cit., pages 877 et 876.

²²⁴ Leila Temime, op. cit., page 61.

²²⁵ *Magella*, page 21. D'après Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne... », op. cit., page 877.

²²⁶ Abdesslem Ben Hamida, « Identité tunisienne et représentation de l'Autre à l'époque coloniale », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 66/2003, mis en ligne le 21 juillet 2005, consulté le 2 février 2016.

Français-e-s. Les communistes, de plus, défendent l'appropriation des moyens de production par les travailleurs et travailleuses. La « thèse sur la question agraire » contenue dans les comptes-rendus du congrès de Marseille de décembre 1921²²⁷, dont les dirigeants communistes de Tunisie détiennent une copie²²⁸, défend la collectivisation des terres et la petite propriété exploitante²²⁹, et postule que seule « la grande propriété capitaliste mise en valeur par les salariés » doit faire l'objet d'une expropriation puis d'une redistribution parmi les employé-e-s²³⁰. Avant la tenue du congrès de Marseille et à la veille du congrès de La Goulette, Robert Louzon, chargé de produire une étude sur la question agraire et coloniale pour le compte de la Fédération tunisienne, argue déjà que les grands domaines exploités par métayage et les grandes fermes coloniales doivent être exproprié-e-s après la révolution socialiste, au contraire des petites exploitations gérées par leurs propriétaires²³¹. *L'Avenir social* du 1er janvier 1922 contient un article traitant du « communisme agraire » allant dans ce sens, possiblement rédigé par Robert Louzon, appelant les communistes à s'intéresser aux campagnes et à opposer à la colonisation des terres un modèle collectiviste²³². Robert Louzon, propriétaire terrien modeste, n'a probablement pas le sentiment de participer à l'extension du capitalisme, et ce surtout que ses employés se disent « assez satisfaits »²³³ et « bien traités et payés conformément aux usages du pays »²³⁴.

D. ELISKA LOUZON, UNE DIRIGEANTE COMMUNISTE

Le rôle qu'endosse Eliska Louzon à partir du 14 février 1922²³⁵ doit certainement à la position d'épouse, facilitant les échanges avec Robert Louzon. Néanmoins, ce statut d'importance décisive répond à un capital militant²³⁶ acquis sur le temps long, reconfiguré par les modifications que ses conceptions ont connu. Il témoigne, alors, de ses solides convictions communistes. Elle remplit ce statut avec sérieux jusqu'à son départ pour Alger en mai suivant, où elle suit le procès de son mari²³⁷. Que les réunions préparatoires aient lieu à son domicile pour échapper à la surveillance policière²³⁸ rend compte de la confiance qui lui est accordée.

²²⁷ « Thèse sur la question agraire », *Le Bulletin communiste*, numéro spécial, 14 février 1922, pages 10-14.

²²⁸ Voir le chapitre 3.

²²⁹ Jean Vigreux, « Le Parti communiste français à la campagne, 1920-1964 », *Ruralia* [en ligne], 03 / 1996, mis en ligne le 1er janvier 2003, consulté le 14 janvier 2019.

²³⁰ « Thèse sur la question agraire »..., op. cit., page 11.

²³¹ Leila Temime, op. cit., pages 61-62.

²³² « Le communisme agraire », *L'Avenir social*, 01/01/1922, page 2.

²³³ CADN 1TU/701/114 (volume thématique), dossier « Robert Louzon », note d'un agent de La Marsa, 12/02/1922.

²³⁴ CADN 1TU/701/114 (volume thématique), dossier « Robert Louzon », rapport du poste de police de Gaffour, 24/02/1922.

²³⁵ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), rapport de Clapier, 14/02/1922.

²³⁶

²³⁷ CADN, 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Mme Louzon », note, 06/05/1922.

²³⁸ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note de Clapier, 15/02/1922.

De plus, elle préside une réunion tenue au local de la rue Ben Dhrif²³⁹. Par, peut-être, souci de discrétion, elle ne prend part, ensuite, qu'à deux assemblées²⁴⁰ — mais, toutefois, reçoit probablement les militant-e-s à son domicile sans que la police ne le sache. Eliska Louzon consacre une partie d'un quotidien déjà bien modifié par sa nouvelle attribution à des visites à la prison civile de Tunis. Eliska Louzon, par l'intermédiaire d'un employé de la prison, récupère des chansons écrites par Abderrahman El Kefi, confiées par la suite à Mokhtar Ayari afin qu'elles soient lues lors des réunions²⁴¹. Ces chansons, probablement écrites en *derja*, exhortant les communistes à s'unir, visent certainement à soutenir les militant-e-s inquiété-e-s par la répression. Les éditoriaux de *L'Avenir social* du mois de mars, en outre, sont signés du nom « Nuozol »²⁴², c'est-à-dire l'anagramme de « Louzon ». C'est certainement son épouse qui transmet à la rédaction du journal les textes rédigés en prison. Le soutien qu'elle prodigue à son époux participe en outre au maintien de la Fédération et, de ce fait, rend également compte de ses convictions personnelles. Elle assure également un soutien matériel aux détenus²⁴³, en leur faisant probablement parvenir de la nourriture et d'autres produits de première nécessité ou de confort. Le 20 avril 1922, la tentative d'Eliska Louzon pour rencontrer l'épouse du souverain, la beya²⁴⁴, alors que le procès de son époux s'est déroulé un mois auparavant, a probablement pour ambition d'intercéder en faveur de Robert. Le 18 mars, elle suit les séances du-dit procès, auquel assistent également les communistes les plus connu-e-s de la Sûreté²⁴⁵. Robert Louzon, accusé d'« excitation à la haine des races » et d'« attaques contre les droits et pouvoirs de la République française »²⁴⁶, est condamné à huit mois de prison et voit son procès renvoyé en appel à Alger²⁴⁷. Eliska Louzon y séjourne à partir du début du mois de mai 1922 afin d'assister à toutes les séances²⁴⁸. Robert Louzon, une fois son expulsion de Tunisie prononcée, demeure en prison jusqu'en août avant de rejoindre la France²⁴⁹ ; l'absence d'informations à propos de Mme Louzon dans les notes de la Sûreté à cette période, et son départ définitif de Tunisie en février 1923 donnent à penser qu'elle l'accompagne dans son exil.

Malgré les allégations du Résident général, selon lequel, ambitieuse, elle chercherait, « depuis l'arrestation de son mari, [...] à jouer un rôle personnel actif dans le parti

²³⁹ CADN 1TU/701/94 (volume thématique), note de Clapier, 18/02/1922.

²⁴⁰ ANT Série E 550 30/15, note de Clapier, 21/02/1922 ; CADN 1TU/1/V/1700, rapport de Clapier, 11/04/1922.

²⁴¹ ANT Série E 550 30/15, rapport de Clapier, 28/02/1922.

²⁴² Voir par exemple Nuozol, « Éditorial », *L'Avenir social*, 19/03/1922, page 1.

²⁴³ ANT Série E 550 30/15, note de Clapier, 28/02/1922.

²⁴⁴ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Mme Louzon », note, 21/04/1922.

²⁴⁵ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Barrau », note, 20/03/1922.

²⁴⁶ « Le procès de Louzon », *L'Avenir social*, 26/03/1922, page 1.

²⁴⁷ Ali Mahjoubi, *Les origines du mouvement national en Tunisie (1904-1934)*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1982, pages 302-303.

²⁴⁸ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Mme Louzon », note, 06/05/1922.

²⁴⁹ Colette Chambelland, « Robert Louzon », *Le Maitron* en ligne.

communiste »²⁵⁰, la teneur de ses activités rend compte de l'approbation dont elle bénéficie de la part du groupe communiste. En outre, si les informations quant à ses « antécédents judiciaires pour délits politiques », diffusées par des communistes²⁵¹, proviennent peut-être de militant-e-s cherchant à la desservir, il est permis de supposer qu'un tel passé subversif suscite l'admiration. Le 1er avril 1922, Paul Vaillant-Couturier apparaît au bras d'Eliska Louzon sur le chemin du port de La Goulette d'où il doit prendre un bateau pour Marseille, où les attendent dix personnes, parmi lesquelles l'informateur de police reconnaît les communistes actifs Mokhtar Ayari et Barrau — et l'épouse de ce dernier²⁵² qui, sans doute, défend des opinions communistes. Alors responsable du Comité d'études coloniales, le député communiste, après une tournée de propagande en Algérie durant le mois de mars²⁵³, termine ainsi son très court séjour en Tunisie²⁵⁴. La Fédération communiste de Tunisie compte certainement faire ses adieux à Paul Vaillant-Couturier par l'intermédiaire de quelques-un-e-s de ses militant-e-s ; qu'Eliska Louzon l'accompagne personnellement met en lumière certes sa qualité de secrétaire mais, davantage, le rôle d'interlocutrice du député qu'elle a probablement joué les jours précédents. Ses liens de bonne camaraderie avec les militant-e-s les plus actifs et active transparaissent en outre de deux faits rapportés par la Sûreté. Le 18 mars 1922, Eliska Louzon est accompagnée au procès de son époux, à Tunis, par Marie Raimbault²⁵⁵. Le 3 février suivant, cinq militant-e-s dont, encore une fois, Marie Raimbault, accompagnent Eliska Louzon au port de La Goulette avant son départ pour la métropole²⁵⁶.

L'inquiétude de la police et du Résident général à son propos rend compte de l'aura dont elle bénéficie. Ainsi, si le potentiel « rôle personnel » dont fait état Lucien Saint participe certainement d'une rhétorique persuasive visant à intéresser le ministre des Affaires étrangères au cas d'Eliska Louzon²⁵⁷ — et, par extension, au sort du protectorat²⁵⁸ —, il dénote de l'influence que la militante est en mesure d'exercer. La police dépeint Eliska Louzon comme une femme à l'identité incertaine et au passé subversif et, en lui attribuant « une bonne instruction », « la parole facile » et la connaissance de la langue arabe²⁵⁹ — à propos de laquelle aucune autre information n'a été trouvée dans le cadre de ces recherches de

²⁵⁰ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », lettre du Résident général au ministre des Affaires étrangères, 25/02/1922.

²⁵¹ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », note de Clapier au secrétariat général du gouvernement tunisien, 16/02/1922.

²⁵² ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », note, 01/04/1922.

²⁵³ René Gallissot, « Sur les débuts du communisme en Tunisie et en Algérie », Ouvrage collectif, *Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Les Éditions ouvrières, Paris, 1976, pages 101-111, page 107.

²⁵⁴ Paul Vaillant-Couturier, « L'arbitraire en Tunisie », *L'Humanité*, 24/04/1922, pages 1-2.

²⁵⁵ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Barrau », note, 20/03/1922.

²⁵⁶ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Mme Louzon », note de Clapier, 03/02/1923.

²⁵⁷ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », lettre du Résident général au ministre des Affaires étrangères, 25/02/1922.

²⁵⁸ Voir le chapitre 1.

²⁵⁹ ANT Série E 550 30/15, dossier « Mme Louzon », note de Clapier au secrétariat général du gouvernement tunisien, 16/02/1922.

thèse — fait état de la crainte qu'elle puisse amener les « indigènes » au communisme²⁶⁰. Il est ainsi noté que, bien qu'elle assiste simplement à la réunion du 10 avril 1922, elle prononce une allocution directive aux quinze militants présents pour conseiller aux « indigènes » de suivre le parti du Destour²⁶¹. Sa demande, pragmatique, s'inscrit dans le contexte de l'important soutien populaire à ce parti, comme en témoigne l'immense manifestation en soutien au programme du bey précédemment évoquée²⁶². Avant que Lucien Saint ne parvienne à faire céder le souverain, le 15 avril, l'espoir de la parution d'une constitution demeure vif, et les communistes, cherchant à suivre les aspirations populaires, appuient cette revendication, sans pour autant l'interpréter comme un absolu — au contraire de la destruction du capitalisme, comme le rappelle Barrau au cours de cette même réunion. Eliska Louzon demande toutefois aux militants de « rester fidèles au Parti communiste et d'être de vrais bolcheviks » ; après qu'elle ait affirmé que « seul le communisme [les] conduira à leur but », et qu'elle ait rappelé son souhait de voir Abderrahman El Kefi et son époux recouvrer la liberté, l'assistance l'applaudit chaleureusement²⁶³. Alors qu'aucune femme n'a jamais endossé de telles responsabilités, que le parti demeure majoritairement masculin et que les femmes sont exclues des sphères de décision et des cercles politiques, elle apparaît comme une militante d'envergure écoutée et respectée. Elle use des capacités oratoires acquises et éprouvées sur le temps long de son parcours militant afin, désormais, de servir le communisme ; sa force déclamatoire et la teneur de ses convictions résonnent au point qu'Ahmed Ben Miled, alors présent à la réunion, s'exclame vouloir consacrer « sa vie entière au communisme »²⁶⁴. Son allocution est bien celle d'une communiste convaincue, et répond en outre aux dispositions du congrès de Bakou et du Komintern, préconisant d'appuyer tout mouvement nationaliste contestant l'action du gouvernement en vue de voir la révolution se réaliser²⁶⁵. Ainsi, l'épisode du 14 février, aux abords de la prison, au cours duquel elle déclare à deux militants ne pas être affectée par l'arrestation de son époux, « car elle [sait] le communisme très influent dans le monde entier »²⁶⁶, peut être interprété comme l'expression de sa croyance dans l'idéal à laquelle l'invite le communisme. Elle transcrit, de plus, sa connaissance des réseaux organiques de la SFIC et, en effet, le 12 février, la Fédération de Tunisie a prévenu Paris de l'arrestation de Robert Louzon et des diverses perquisitions opérées par la police²⁶⁷. Près d'un an plus tard, alors qu'Eliska Louzon séjourne en métropole, un article publié dans *La Tunisie française* du 30 décembre 1922, selon lequel « Mme Louzon

²⁶⁰ Voir le chapitre 1.

²⁶¹ CADN 1TU/1/V/1700, rapport de Clapier, 11/04/1922.

²⁶² Juliette Bessis, op. cit., page 23.

²⁶³ CADN, 1TU/1/V/1700, rapport de Clapier, 11/04/1922.

²⁶⁴ CADN, 1TU/1/V/1700, rapport de Clapier, 11/04/1922.

²⁶⁵ Voir le chapitre 3.

²⁶⁶ CADN 1TU/1/V/1697, rapport de Clapier, 15/02/1922.

²⁶⁷ CADN 1TU/1/V/1697, rapport de Clapier, 15/02/1922 ; « Louzon a été arrêté à Tunis avant-hier », *L'Humanité*, 13/02/1922, page 1.

ne s'occupera pas, au cours de son séjour, de politique », renseigne quant au caractère connu et public du rôle qu'elle occupe au sein de la Fédération communiste²⁶⁸.

Eliska Louzon, dont la conviction dans le communisme se révèle en 1922, fait partie des quelques anarchistes français-e-s à avoir donné leur préférence à la IIIe Internationale, emporté-e-s par le « souffle de 1917 »²⁶⁹. On l'a vu, cette adhésion pour le communisme est certainement alimentée par un passage du côté du socialisme révolutionnaire. Aussi, amour-libriste et défenseuse de l'égalité des sexes à la fin du XIXe siècle, les « avants-gardes culturelles » au nombre desquelles se placent les thèses défendues par Alexandra Kollontaï²⁷⁰ l'ont certainement convaincue de s'orienter vers le parti révolutionnaire prenant en charge des questions relatives aux femmes et à l'égalité²⁷¹. En outre, le placard dont elle commande l'affiche en 1891 constitue peut-être le signe d'une sensibilité à l'égard des revendications anti-impérialistes la dirigeant vers le communisme. Ainsi, son parcours, comme celui de Marie Raimbault, donne à voir la multiplicité des composantes de la Fédération de Tunisie²⁷², et leur possible conjugaison au féminin²⁷³. Son époux étant un fervent défenseur de la IIIe Internationale dès sa naissance, une politisation par l'intime²⁷⁴ n'est en outre pas à exclure. Quoi qu'il en soit, le sérieux et la ténacité dont elle fait preuve la désignent comme une femme dotée de fortes capacités d'organisation, de réactivité et d'initiative supposant que son adhésion au communisme précède le mois de février 1922 — la survivance d'opinions révolutionnaires, analysée ci-avant, abonde en ce sens. Bien qu'elle n'ait vraisemblablement jamais milité auparavant aux côtés des communistes de Tunisie, peut-être s'est-elle engagée auparavant sans que la Sûreté ne puisse repérer ses gestes — en travaillant en amont à la tenue de réunions ou en conseillant son époux, par exemple —, ou peut-être ne souhaitait-elle pas participer aux réunions où seule une large majorité d'hommes se rend. Par ailleurs, qu'Eliska Louzon s'occupe de leur propriété pour permettre à son mari de se rendre à Tunis pour y exercer, entre autres, ses activités militantes constituerait, davantage que la dévotion d'une épouse soutenant, le signe de ses propres convictions, sous le versant discret d'accompagnante bienveillante. Eliska Louzon, individualité forte et active, soulevée contre l'exploitation par l'adhésion au communisme, répond au modèle de la « femme nouvelle » plébiscité²⁷⁵.

²⁶⁸ CADN 1TU/701/114 (volume nominatif), dossier « Mme Louzon », extrait de *La Tunisie française*, 30/12/1922.

²⁶⁹ Claude Penner et Bernard Pudal, *Le souffle d'octobre 1917. L'engagement des communistes français*, Les éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, Ivry-sur-Seine, 2017, pages 71-102.

²⁷⁰ Brigitte Studer, op. cit., page 145.

²⁷¹ Claude Penner et Bernard Pudal, op. cit., pages 165-166.

²⁷² Sabine Dullin et Brigitte Studer, « Communisme + transnational. L'équation retrouvée de l'internationalisme au premier XXe siècle », *Monde(s)*, 2016/2 (n°10) [en ligne].

²⁷³ Christine Bard, « Lutte féministe pour le communisme ou lutte communiste pour le féminisme ? 1917-1927 », *Actes du colloque « Femmes et communistes. Histoire mouvementée, histoire en mouvement »*, Paris, 11 et 12 mai 2001, Association de recherche « Femmes et communistes : jalons pour une histoire », Paris, 2002, pages 111-127.

²⁷⁴ Anne Muxel, op. cit., page 14.

²⁷⁵ Brigitte Studer, op. cit., page 145.

La Sûreté, dès le départ d'Eliska Louzon en mai 1922 pour Alger où elle suit le procès de son époux, ne donne plus d'information à son propos jusqu'à l'automne suivant. Dès qu'est prise la décision judiciaire d'expulsion de son époux vers la France, Eliska Louzon n'exerce plus d'activité au sein de la Fédération communiste, et séjourne alors en métropole²⁷⁶. De plus, les activités du groupe communiste se ralentissent du fait de l'intensification de la répression, en avril, et de sa dissolution, en mai, pour reprendre entre la fin de l'été et le début de l'automne²⁷⁷. À la mi-octobre, la police s'intéresse de nouveau à Eliska Louzon en raison de sa future venue en Tunisie²⁷⁸. Le 22 octobre, quelques membres du groupe communiste, bien diminué par la répression, se réunissent dans les locaux de l'imprimerie de *L'Avenir social* pour écouter la lecture d'une lettre écrite par Eliska Louzon, dans laquelle elle affirme détenir des instructions du comité directeur parisien à propos de la date du congrès de la Fédération de Tunisie, ainsi que le nom du représentant dudit comité directeur, informations qu'elle compte transmettre lors de son séjour à Tunis, prévu une quinzaine de jours plus tard. Si, pour la Sûreté, le « représentant pourrait être Mme Louzon elle-même »²⁷⁹, rien parmi les documents trouvés ne peut confirmer cette allégation, d'autant que le congrès fédéral n'a vraisemblablement pas lieu. Cette citation rend toutefois compte de la permanence de l'inquiétude policière à l'égard d'Eliska Louzon. Malgré cette dernière et la lettre écrite de sa main, aucun document ne permet d'évaluer quelles sont ses activités, et si elle se rend réellement en Tunisie à cette période. Elle y accoste en revanche le 23 décembre²⁸⁰. Après avoir passé un mois dans sa propriété pour en assurer la liquidation²⁸¹, elle fait « expédier [ses bagages] dans son pays d'origine (en Champagne, dit-on) », et quitte El Aouina pour un hôtel du centre-ville de Tunis²⁸². Que des communistes lui fassent leurs adieux au port de La Goulette, le 3 février 1923, laisse toutefois supposer qu'elle ait fréquenté la Fédération durant son court séjour et que, peut-être, elle ait continué à y jouer un rôle dont la police n'a pas connaissance. Les traces de son parcours se perdent, jusqu'à la publication de l'hommage rendu à Robert Louzon en 1976 dans la revue qu'il avait animée durant un quart de siècle, *La Revue prolétarienne* : « en 1935, Ita [Mamescasse] disparaît. Malgré une santé précaire, elle avait été pour Louzon un appui, attentive qu'elle était à la valeur fondamentale des êtres, plus importante à ses yeux que leurs opinions idéologiques »²⁸³. Au travers de ces lignes, Marie Elisa Coquus, Eliska Brugnière, Marie Ida Crémère, Eliska Louzon, malgré son parcours exceptionnel et le rôle d'ampleur qu'elle a joué à la Fédération, est figurée comme une accompagnatrice dévouée, sans opinion propre, citée par un pseudonyme, dénuée d'une existence personnelle. De son vivant, déjà, et comme il l'a été présenté au chapitre précédent,

²⁷⁶ CADN 1TU/701/114, dossier « Mme Louzon », notes de Clapier, 17/10/1922.

²⁷⁷ Voir le chapitre 3.

²⁷⁸ CADN 1TU/701/114, dossier « Mme Louzon », notes de Clapier, 17/10/1922 et 23/10/1922.

²⁷⁹ CADN, 1TU/701/114, dossier « Mme Louzon », note de Clapier, 23/10/1922.

²⁸⁰ CADN, 1TU/701/114, dossier « Mme Louzon », note de Clapier, 23/12/1922.

²⁸¹ CADN, 1TU/701/114, dossier « Mme Louzon », note de Clapier, 17/10/1922.

²⁸² CADN, 1TU/701/114, dossier « Mme Louzon », note de Clapier, 23/01/1923.

²⁸³ B. Giauffret, « L'oeuvre puissante d'un révolutionnaire ... », op. cit., page 2.

la négation de toute participation de « Mme Louzon » aux activités communistes formulée par *L'Avenir social* en réponse à *La Tunisie française*²⁸⁴, si elle cherche peut-être à protéger la secrétaire par intérim de la Fédération, ou à se conformer aux normes sociales, invisibilise la dimension politique de l'existence de cette militante d'envergure²⁸⁵.

Derrière les modèles de l'accompagnatrice et de la « femme cachée du militant » se nichent des militantes ou de potentielles militantes dont les convictions sont rendues perceptibles par un regard policier rendu d'autant plus scrutateur par la répression. La répression ouvre une brèche dans laquelle des femmes souhaitant s'investir au profit du communisme s'engagent. Le rôle qu'Eliska Louzon remplit de février à mai 1922, et peut-être jusqu'en février 1923, est alors interprété non seulement comme celui que la répression ou qu'un devoir conjugal lui dicte, mais également comme celui d'une anarchiste passée au communisme, forte d'un actif passé militant.

II De la pénurie de femmes à une présence féminine en pointillés (1923-1930)

À partir de 1923, la présence des femmes, jusqu'alors mineure, se fait encore plus ténue. Jusqu'en 1927, aucune femme ne milite à la Fédération communiste, puis seules de rares personnalités féminines à propos desquelles les informations demeurent perlées prennent part à ses activités. Néanmoins deux femmes, qui sont encore toutefois anonymes, endossent des rôles décisionnaires. Un premier point s'attache à déterminer si la Fédération tunisienne, entre 1923 et 1927, est, comme le PCF, un parti intrinsèquement masculin²⁸⁶ en partant tout à la fois de la prédominance de la lutte syndicale, et du désintérêt criant qu'elle manifeste pour les questions concernant les femmes et pour leur organisation au sein du parti. Un second point, focalisé sur les trois années suivantes, met en exergue, certes, la faible présence féminine, mais aussi les rôles notables qu'elles jouent, et postule ainsi que ces quelques militantes sont fortes de solides convictions ; de plus, l'une d'elle, du moins, transgresse les normes raciales et sexuelles.

1. Une Fédération au masculin (1923-1927)

A. UN DÉSINTÉRÊT ÉVIDENT POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX FEMMES

Après le départ d'Eliska Louzon pour la métropole, en février 1923, aucune femme n'émerge des archives consultées jusqu'en 1927. La Fédération communiste pâtit, certes, des

²⁸⁴ « La Tunisie française », *L'Avenir social*, 26/03/1922, page 1.

²⁸⁵ Voir aussi le chapitre 2.

²⁸⁶ Michel Garbez, « La question féminine dans le discours du Parti communiste français », Jacques Chevalier et al. (dir.), *Discours et Idéologie*, Paris, PUF, 1980, pages 301-393, page 306 ; Christine Bard and Jean-Louis Robert, op. cit., page 332.

conséquences de la répression de 1922, et son dynamisme s'épuise. Aucune trace de l'application du « travail parmi les femmes » n'a en outre été trouvée, et ce alors que la « question des femmes » a été posée en 1921²⁸⁷. Cette dernière ne fait jamais l'objet d'une formulation, si ce n'est celle, réduite à la dimension du travail salarié, que *L'Avenir social* publie en avril 1923²⁸⁸. Le mois suivant, l'organe de presse donne des informations quant à la « condition de la femme » dans les « Républiques soviétiques musulmanes », extraites d'une revue décriée par les communistes, mais publiées dans un but documentaire²⁸⁹ — puisqu'elles valorisent la participation des femmes à toutes les instances de la vie sociale et publique et leur accès au travail, et permet de vanter la compatibilité de l'islam et du socialisme. Ces deux articles, déjà fort concis et ne proposant aucune marge d'action concrète, de plus, et bien que le second cherche à inscrire le communisme dans un référentiel musulman, ne traite aucunement de la réalité locale de la Tunisie. Pourtant, le début de l'année 1924 est marqué par un événement qui, largement médiatisé, témoigne des bouleversements qui s'opèrent progressivement dans les milieux aisés et intellectuels de la capitale : le 15 janvier, se tient une soirée organisée par la SFIO, à Tunis, intitulée « Pour ou contre le féminisme »²⁹⁰. Manoubia Ouertani, une jeune musulmane lettrée issue de la bourgeoisie tunisoise²⁹¹, y prend la parole parmi une centaine de personnes, à visage découvert, pour démontrer que le Coran n'oblige en rien les femmes à demeurer recluses²⁹². Une telle façon de se présenter en public de la part d'une musulmane et une telle prise de position, *a fortiori* de la part d'une femme, constituent des actes novateurs et pionniers en Tunisie, inspirés²⁹³ de la performance publique, l'année précédente, au Caire, de l'Égyptienne Huda Cha'arawi (1879-1947), qui fonde à la même période la première organisation de lutte pour l'émancipation des femmes de l'histoire de son pays²⁹⁴. En 1922, déjà, en Syrie, quelques femmes avaient participé à une manifestation urbaine de soutien au mouvement nationaliste à visage découvert²⁹⁵. De ce fait, l'apparition de Manoubia Ouertani sans voilette de visage, davantage que le contenu de son allocution — reprenant les thèses déjà défendues par *L'esprit libéral du Coran*²⁹⁶ — retient davantage l'attention de ses contemporain-e-s. Démarre ainsi le débat politico-médiatique qui, certes réactualisé de façon épisodique, appose une marque tenace à la vie politique et sociale

²⁸⁷ Voir le chapitre 3.

²⁸⁸ Alexandra Kollontai, « L'affranchissement de la femme par le travail », *L'Avenir social*, 15/04/1923, page 2. Merci à Saoussen Nighaoui pour le partage de ces informations.

²⁸⁹ Joseph Castagne, « Dans les Républiques soviétiques musulmanes. La condition de la femme », *L'Avenir social*, 15/05/1923, page 1.

²⁹⁰ Souad Bakalti, op. cit., page 69.

²⁹¹ Rim Gtari, *L'égalité des femmes en Tunisie : histoire et incertitudes d'une révolution légale*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2015, page 82.

²⁹² CADN 1TU/126/31, pochette « féminisme musulman », Ève Nohelle, « Les femmes et l'école », coupure de *Tunis socialiste*, 24/04/1924.

²⁹³ Souad Bakalti, op. cit., page 69.

²⁹⁴ Sonia Dayan-Herzbrun, « Féministe et nationaliste égyptienne : Huda Sharawi », *Mil neuf cent*, 1998/16, pages 57-75, pages 57, 61 et 64-65.

²⁹⁵ Leyla Dakhli, « Beyrouth-Damas, 1928 : voile et dévoilement », *Le Mouvement social*, 2012/2, n°231 [en ligne].

²⁹⁶ Voir le chapitre 3.

tunisienne jusqu'à l'indépendance²⁹⁷. Au cours de l'année 1924, les partis politiques s'expriment et s'affrontent à ce propos : alors que le Destour se dit rétif à l'abandon d'un voile considéré comme le symbole d'une substantifique moelle tunisienne²⁹⁸, la SFIO le défend comme un acte de modernité et, donc, comme une prise de position féministe²⁹⁹.

La Fédération tunisienne demeure-t-elle en retrait du débat en raison de l'arrêt de la publication de son organe de presse faute de moyens suffisants entre juillet et octobre 1923, puis de novembre 1923 à mars 1924³⁰⁰ ? La teneur de l'unique positionnement public de la part d'un militant, Ahmed Ben Miled — dont le point de vue est publié par *Tunis socialiste* —, invite plutôt à lire dans le quasi-silence des communistes un franc désintéret pour un débat jugé hors de propos :

Comme il est douteux que l'homme accorde la liberté à son épouse de son plein gré, la Tunisienne doit elle-même conquérir cette liberté par le travail... comme l'ont fait les Turques. La libération de la musulmane dépend de son affranchissement économique³⁰¹.

Si la Fédération, par l'intermédiaire de l'un de ses plus actifs militants, rappelle le fondement de la représentation communiste de l'émancipation des femmes, elle évacue sans ménagement la nécessité d'un quelconque développement théorique et de prises de position médiatiques. Le texte péremptoire rédigé par Ahmed Ben Miled se passe, en outre, de proposer des mesures concrètes, signifiant le primat donné au mouvement ouvrier.

B. UN PARTI À L'OUVRIÉRISME MASCULIN

La Fédération tunisienne, comme tous les partis communistes, concentre l'essentiel de son activité autour de la lutte des classes, et place en son coeur les revendications liées au travail³⁰². De ce fait, et dans la lignée du syndicalisme révolutionnaire de son premier noyau, elle cherche à se lier aux organisations syndicales dès sa naissance mais, plus particulièrement, comme nous le verrons, à partir de 1924. La CGTU, d'envergure bien moins grande que la CGT, s'implante progressivement, à partir de 1922, à la poste et au sein des

²⁹⁷ Ilhem Marzouki, « Le voile des colonisées. Tunisie 1924-1936 », *IBLA* vol. 51/161, 1988, pages 59-89, pages 88-89 ; Naima Karoui, « Femmes tunisiennes et espaces publics », Ouvrage collectif, *Actes des 2èmes journées Aziza Othmana, Participation des Femmes à la vie publique*, Édité par Lilia Labidi, Tunis, 1990, pages 63-71 ; Sophie Bessis, avec Souhayr Belhassen, *Femmes du Maghreb : l'enjeu*, J.-C. Lattès, Paris, 1992, pages 7-8 ; Hafidha Chekir, *Le statut des femmes entre les textes et les résistances. Le cas de la Tunisie*, éditions Chama, Tunis, s.d., page 6.

²⁹⁸ Souad Bakalti, op. cit., page 70.

²⁹⁹ CADN 1TU/126/31, pochette « féminisme musulman », Ève Nohelle, « Les femmes et l'école », coupure de *Tunis socialiste*, 24/04/1924 ; Ève Nohelle, « Lettre aux dames musulmanes », coupure de *Tunis socialiste*, 01/07/1924 ; Mohamed Noomane, « La conférence à l'Essor », coupure de *Tunis socialiste*, 18/07/1924.

³⁰⁰ CADN 1TU/1/V/1699, notes, 25/09/1923 et 17/07/1924 ; la collection de *L'Avenir social* conservée à la BNT se caractérise par ces lacunes.

³⁰¹ Souad Bakalti, op. cit., page 71 (d'après *Tunis socialiste*, 17/01/1924).

³⁰² Christine Bard, « Lutte féministe pour le communisme et lutte communiste pour le féminisme (1917-1927) », pages 111-127, page 123. Voir les numéros de *L'Avenir social* de la période 1921-1924.

secteurs ouvriers dont, notamment, celui du chemin de fer³⁰³. Le prolétariat ouvrier constitue pourtant une minorité en Tunisie, concentrée dans les zones urbaines à Tunis et dans les localités qui lui sont proches, et dans les grands centres industriels et les ports de Ferryville et Bizerte³⁰⁴. On a vu, en outre, que le premier cercle de communistes est largement composé de syndicalistes de l'enseignement ; en 1922, par ailleurs, huit femmes, sans qu'il ne soit possible de déterminer si elles sont militantes ou sympathisantes de la Fédération, appartenant à une section syndicale, à Béja, participent à une souscription « pour les Russes » lancée par le parti³⁰⁵, mais aucune information ne peut être donnée à leur propos. Si l'absence d'une femme syndiquée parmi les documents consultés, et parmi les instances dirigeantes des syndicats³⁰⁶, ne fait pas valeur de preuve suffisante à l'absence des femmes parmi les rangs de la CGTU³⁰⁷, il est toutefois certain que peu de femmes y militent, puisque peu exercent un emploi salarié. Le recensement de 1921 ne rend compte que des chiffres des Européennes, dont celles qui travaillent représentent 5% de l'ensemble de la population européenne active, et 9,6% de l'ensemble des Européennes âgées de plus de vingt ans³⁰⁸. Aucun chiffre ne peut être donné pour les israélites, mais étant pour beaucoup citadines, scolarisées et, donc, mobiles dans l'espace urbain, et suivant des évolutions assez similaires à celles des Européennes³⁰⁹, une petite proportion d'entre elles travaillent sans doute. Les travailleuses musulmanes, pour leur part, également impossibles à évaluer faute de source, sont peu nombreuses, et la plupart exercent alors des activités échappant aux circuits du salariat — elles sont par exemple domestiques, spécialistes du mariage, vendeuses et magiciennes de rue et beaucoup, dans les zones rurales, travaillent aux champs³¹⁰. Par ailleurs, en ce qui concerne les Européennes, elles travaillent surtout dans le commerce, et beaucoup sont fonctionnaires, soit des catégories de profession où la CGTU n'est pas implantée. Les femmes sont, toutefois, une proportion importante à travailler dans le secteur de l'industrie, mais très peu dans les transports³¹¹, les secteurs de prédilection du syndicat de tendance communiste. En métropole, seules quelques femmes adhèrent à la CGTU, mais peu accèdent aux postes de direction et, en

³⁰³ Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien : de ses origines à l'indépendance », *Le Mouvement social*, n°89/octobre-décembre 1974, pages 85-108, page 88.

³⁰⁴ Claude Liauzu, op. cit., page 953.

³⁰⁵ « Les résultants de la souscription », *L'Avenir social*, 26/03/1922, page 1.

³⁰⁶ Voir l'index des noms dans Mohamed Sbitli, *Les militants syndicaux en Tunisie (1920-1939). Analyse de la population syndicale militante*, Tome 2, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Claude Liauzu, Université Paris VII, 1992.

³⁰⁷ Voir le chapitre 3.

³⁰⁸ Résultats obtenus à partir de Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie, 1922, 1924*, pages 8-10. La barrière des vingt ans ne représente pas l'âge à partir duquel les femmes travaillent, mais correspond à la seule limite d'âge pertinente qu'offre à voir le document.

³⁰⁹ Claude Hagège et Bernard Zarca, « Les Juifs et la France en Tunisie. Les bénéficiaires d'une relation triangulaire », *Le Mouvement social*, 2001/4, n°197, pages 9-28, pages 10-12.

³¹⁰ Souad Bakalti, op. cit., pages 174-204.

³¹¹ Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, op. cit., page 10.

outré, beaucoup d'entre elles sont institutrices³¹². La CGTU métropolitaine défend néanmoins les travailleuses et l'égalité des salaires³¹³ ce que, possiblement, au vu de la réalité de la présence féminine dans les secteurs du travail, reproduit le groupe de Tunisie — l'essentiel de son activité est toutefois dirigé vers les conditions de travail de l'ensemble de la population salariée, comme le montre la grève d'ampleur dans laquelle elle s'engage.

Cette grève fait suite à un mouvement de protestation lancé en mars 1924 à partir des docks du port de Tunis, avant de s'étendre à ceux de Bizerte, ainsi qu'à ses briqueteries et ses ateliers³¹⁴. Après une montée progressive de la contestation, elle prend forme entre août et septembre, et a pour ambition d'organiser les travailleurs au sein de syndicats et d'obtenir une augmentation des salaires³¹⁵. Après que des dockers se réunissent, en août, au sein du premier syndicat autonome, d'autres organisations du même genre sont constituées en octobre dans les secteurs du chemin de fer, des matériaux de construction, des manufactures liées aux textiles, et celui du blé — vendeurs au souk, ouvriers minotiers³¹⁶. Ahmed Ben Miled, Tahar Ben Salem et Mokhtar Ayari font partie des animateurs dynamiques de cette période, au cours de laquelle communistes et destouriens manifestent de concert³¹⁷, tandis que la CGT s'oppose à ce mouvement spontané³¹⁸. À cette période, de l'avis du Comité d'études coloniales, désormais appelé Commission coloniale³¹⁹, le syndicalisme représente le seul mode de propagande efficace et, en effet, résume-t-elle à propos des orientations de la Fédération tunisienne, « toute l'activité [des] camarades est dirigée en ce sens »³²⁰. Le mouvement de grève, malgré les arrestations et la violente répression policière, se prolonge et s'amplifie pour aboutir, au mois de décembre 1924, à la naissance de la Confédération Générale des Travailleurs Tunisiens, fondée sur une idée des communistes³²¹. M'hamed Ali El Hammi (1890-1928), non communiste, se saisit de l'opportunité offerte d'organiser les travailleurs tunisiens et, rapidement, devient le chef de file de cette première centrale syndicale tunisienne, bafouant alors la loi interdisant la constitution de syndicats en dehors des centrales métropolitaines³²². Les syndicalistes communistes font dès lors passer la défense

³¹² Laura L. Frader, « Femmes, genre et mouvement ouvrier en France aux XIXe et XXe siècles : bilan et perspectives de recherche », *Clio*, 3/1996 [en ligne].

³¹³ Christine Bard and Jean-Louis Robert, « The French Communist Party and Women 1920-1939 : from 'Feminism' to 'Familialism' », Helmut Gruber and Pamela Graves (ed.), *Women and Socialism, Socialism and Women. Europe between the Two World Wars*, Berghahn Books, New-York - Oxford, 1998, pages 321-347, page 337.

³¹⁴ Ahmed Ben Miled, *M'hamed Ali. La naissance du mouvement ouvrier tunisien*, Éditions Salammbô, Tunis, 1984, pages 27 et 79 ; Béchir Tlili, *Nationalismes, socialisme et syndicalisme dans le Maghreb des années 1919-1934, Tome 2*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1984, page 180.

³¹⁵ CADN 1TU/1/V/1700, rapport, 15/09/1924 et notes, 28/09/1924 et 02/10/1924.

³¹⁶ Pierre Mamet, *Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jacques Berque, École pratique des Hautes Études, 1966, pages 54-62.

³¹⁷ MAE 74 CPCOM/67-68, lettre du Résident général au ministre des Affaires étrangères, 18/10/1924.

³¹⁸ Pierre Mamet, op. cit., pages 50-52.

³¹⁹ Claude Liauzu, *Aux origines des tiers-mondismes. Colonisés et anticolonialistes en France (1919-1939)*, L'Harmattan, Paris, 1982, page 25.

³²⁰ AD93 517.1/7, rapport sur la situation actuelle en Tunisie, 1924.

³²¹ Béchir Tlili, op. cit., Tome 2, page 180.

³²² Ahmed Ben Miled, op. cit., pages 29 et 112.

des conditions de travail des « indigènes » au premier plan³²³. Celles-ci, certes défendues par les communistes depuis 1921, n'avaient pas été clairement énoncées par les syndicats, sous couvert de la défense de l'ensemble des travailleurs ; la CGTU, bien que dirigée par des Français, tâche alors de s'insérer plus avant au sein de la population tunisienne que ne le fait la CGT, d'influence socialiste³²⁴. Pour Claude Liauzu, « les rapports de travail — recrutement, hiérarchie des tâches, salaires — étant surdéterminés — comme tous les aspects de la vie sociale — par la situation coloniale et la barrière de couleur qu'elle institue, les tensions entre colons et indigènes traversent les syndicats »³²⁵. Les Tunisiens pâtissent en effet d'une inégalité de traitement vis-à-vis de leurs collègues Européens, mieux rémunérés pour une tâche similaire, une grille différentielle des salaires en fonction de la nationalité étant imposée³²⁶. On l'a vu, en outre, la faveur donnée aux Français-es depuis le début du protectorat est renforcée en 1919 par le « tiers colonial »³²⁷. Par conséquent, des syndicalistes communistes apportent leur concours à la CGTT, tels Mokhtar Ayari et Jean-Paul Finidori (1890-?), secrétaire de la Fédération, défenseur du syndicalisme révolutionnaire et proche de Robert Louzon³²⁸, qui ouvre les pages de *L'Avenir social*, dont il a la gestion, aux revendications portées par M'hamed Ali El Hammi³²⁹. Avec le soutien que les militants de la Fédération prodiguent à la CGTT, la lutte communiste en faveur des travailleurs s'inscrit localement, et se double d'une demande renouvelée en faveur de l'indépendance³³⁰. La participation au mouvement ouvrier correspond, alors, à une réponse à la 8ème condition d'adhésion que, déjà en 1921, la Fédération tunisienne tentait d'appliquer³³¹. Alors que la CGTT rompt avec la Fédération, la force de l'appui des communistes à cette première centrale autonome s'exprime par les poursuites dont Jean-Paul Finidori et Mokhtar Ayari font les frais lors de la répression lancée par les autorités à l'encontre du mouvement³³². Malgré les manifestations de protestation qui ont lieu durant l'année 1925, le protectorat parvient à faire taire les animateurs de ce mouvement, qu'il qualifie péjorativement et à grand renfort médiatique de « complot destouro-communiste ». Jean-Paul Finidori et Mokhtar Ayari sont condamnés à dix ans de bannissement du territoire, tout comme M'hamed Ali³³³.

Les animateurs communistes de cette période d'activité syndicale exceptionnelle ne sont que des hommes, et aucune femme communiste n'émerge des documents décrivant le

³²³ Claude Liauzu, « Les syndicats en Tunisie au temps du cinquantenaire », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n°12, 1973, pages 1031-1044, pages 1031-1033.

³²⁴ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne... », op. cit., page 952.

³²⁵ Claude Liauzu, *Colonisation : droit d'inventaire*, Armand Colin, Paris, 2004, page 245.

³²⁶ Christophe Giudice, op. cit.

³²⁷ Pierre Mamet, op. cit., page 40.

³²⁸ René Gallissot, « Jean-Paul Finidori », *Le Maitron* en ligne.

³²⁹ Juliette Bessis, op. cit., page 90.

³³⁰ Le Moujik (pseudonyme de Maurice Raimbault), « Nationalisme et communisme », *L'Avenir social*, 07/12/1924, pages 2-3.

³³¹ Voir le chapitre 3.

³³² Béchir Tlili, op. cit., *Tome 2*, page 182.

³³³ Ahmad Kassab et Ahmed Ounaies, *Histoire générale de la Tunisie, vol. IV : L'Époque contemporaine (1881-1956)*, Sud Éditions, Tunis, 2010, pages 388-389.

mouvement social. La contestation alors en cours, comme les syndicats qui l'appuient, a en effet pour origine des secteurs de travail surtout masculins. Ainsi, durant celle-ci, les communistes de Tunisie exhortent les « ouvriers » à adhérer à la Fédération³³⁴, catégorie à laquelle si, comme nous l'avons vu, des femmes peuvent s'identifier, elles restent peu nombreuses. Quatre femmes envoient néanmoins des souscriptions en faveur de la grève des dockers au début du mois de septembre 1924³³⁵. Si seule une femme, anonyme, affiche ses convictions politiques en la soutenant en tant que « communiste », l'importante place qu'occupent les communistes au sein de ce mouvement et la mention de ces femmes au sein de l'organe de presse du parti permettent d'envisager que Mlle Lucienne et Mlle D., deux autres signataires, soient sympathisantes de la Fédération. La quatrième signataire, Jeanne Maquarre, née et décédée à des dates inconnues, est une militante communiste parisienne³³⁶ transmettant alors, vraisemblablement, sa contribution depuis la métropole, où quelques nouvelles de la grève sont diffusées par *L'Humanité*³³⁷. Par conséquent, peut-être les trois autres femmes y vivent-elles également, aucune information n'ayant été trouvée à propos de Mlle Lucienne et de Mlle D. La prépondérance masculine, qui s'explique certes par les secteurs touchés, doit de plus sans doute à une possible réticence de la part des quelques femmes travaillant dans ces derniers ou de celles issues d'autres secteurs professionnels. Les milieux syndicaux restent dominés par les hommes car persiste, au quotidien, une séparation genrée des espaces sociaux³³⁸. Les femmes se déplacent toutefois plus volontiers dans les rues qu'au XIXe, pour profiter du parc du Belvédère avec leurs enfants³³⁹ et, comme auparavant, rendre visite à des amies ; Tunisiennes israélites et musulmanes vont au *hammam*³⁴⁰, domestiques et travailleuses informelles arpentent régulièrement les rues ; les femmes de condition modeste se rendent régulièrement au marché, tandis que les bourgeoises européennes fréquentent de temps à autre les théâtres³⁴¹. Leurs déplacements quotidiens dépendent donc d'abord de la répartition sexuelle des tâches, et sont associés à leurs occupations au sein du foyer. La faible mobilité des musulmanes dans l'espace urbain, moindre que celles des Européennes et des israélites³⁴², doit en effet sans doute pour beaucoup à la proportion minoritaire de leur présence à l'école et, donc, à l'inhabitude

³³⁴ Encart sans titre, *L'Avenir social*, 28/09/1924, page 3.

³³⁵ Encart sans titre, *L'Avenir social*, 07/09/1924, page 2.

³³⁶ *Lettre des 250* envoyée par deux-cent cinquante militant-e-s du PCF à l'IC, 25/10/1925, <http://www.marxists.org> ; « Jeanne Maquarre », *Le Maitron* en ligne.

³³⁷ Voir, par exemple, « En Tunisie. Les indigènes s'organisent et mettent en pratique la lutte de classe », *L'Humanité*, 30/08/1924, page 3 ; « Le crime de Bizerte. Une curieuse attitude », *L'Humanité*, 18/09/1924, page 1.

³³⁸ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXe siècle*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1993, page 83. Cette séparation n'est pas propre à la Tunisie : Erwing Goffman, *L'arrangement des sexes*, La Dispute, Paris, 1977.

³³⁹ Ghazi Hamdi, *Lieux de sociabilité dans la ville de Tunis à l'époque coloniale : ville européenne et cosmopolitisme (1881-1939)*, thèse de doctorat de Sciences du Patrimoine dirigée par Leïla Blili et Odile Moreau, Université de La Manouba (Tunis) et Université de Montpellier III, 2013, page 105.

³⁴⁰ Naima Karoui, op. cit., page 63.

³⁴¹ Ghazi Hamdi, op. cit., page 116.

³⁴² Leïla Ammar, op. cit., page 258.

d'arpenter les rues pour s'y rendre : en 1922, elles représentent près de 12% des filles et 15% des musulman-e-s scolarisé-e-s dans les écoles françaises³⁴³ et, alors que la tendance à leur entrée à l'école est en hausse constante, en 1946 seules 3% de l'ensemble des filles musulmanes en âge d'aller à l'école sont inscrites dans un établissement³⁴⁴.

De façon générale néanmoins, les femmes investissent toujours peu l'espace urbain³⁴⁵. Cette tendance doit notamment, selon Ilhem Marzouki, à la division sexuelle des tâches mais, aussi, aux réticences masculines de voir les femmes évoluer dans un espace qui est d'abord le leur — craignant, selon la sociologue, une dégénérescence de la société par un inflexionnement de la division des espaces³⁴⁶. En outre, circuler dans les rues est, pour les Tunisiennes, principalement le fait des femmes de condition modeste ; les hommes bourgeois n'apprécient pas que les femmes de leurs familles leur soient associées. Seules les travailleuses, en très petite minorité par rapport aux hommes, ainsi que les jeunes filles scolarisées, en minorité par rapport au nombre total de femmes, se déplacent régulièrement dans les rues de Tunis. Selon la sociologue Rabia Bekkat, à propos de l'ensemble du Maghreb, les déplacements accrus des femmes et le changement des raisons de ceux-ci participent d'une renégociation progressive de l'espace public, sans que celle-ci ne s'accompagne automatiquement de possibilités d'expression politique³⁴⁷. En effet, et comme en métropole, les femmes n'investissent toujours pas massivement les cafés³⁴⁸ mais, comme en témoignent les quelques réunions décrites au chapitre précédent et évoquées de nouveau au début de ce présent chapitre, elles commencent à fréquenter les espaces partisans politiques — mais non les espaces d'élaboration officielle, dont elles sont toujours exclues. En conséquence, peu formées politiquement, peu mobiles dans les rues, elles ne perçoivent pas la participation à une manifestation comme une pratique évidente.

L'engagement syndical, de surcroît, nécessite toujours, en Tunisie, d'être approuvé par l'époux, malgré l'annulation de cette loi en métropole en 1920³⁴⁹. Il est de ce fait conditionné par une bonne entente politique au sein du couple et par, sans doute, la familiarité du mari à l'égard des questions syndicales, ainsi que par le fait que ce dernier accepte que son épouse fréquente les réunions publiques où se trouvent une majorité d'hommes. Ainsi, seulement 30 employées — et non des ouvrières, selon la police —, aux côtés de 700 ouvriers, assistent à la réunion du 15 mai 1925 de la section syndicale de l'une des entreprises de l'arsenal, le port de

³⁴³ Résultats obtenus à partir de Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, op. cit., pages 126-127.

³⁴⁴ Souad Bakalti, op. cit., page 169. Les chiffres de la population scolarisable ne sont pas disponibles avant 1946.

³⁴⁵ Habib Kazdaghli, « L'éducation de la femme dans la Tunisie coloniale : représentations et moyens mis en oeuvre », Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb. Culture matérielle et vie quotidienne*, Centre de publication universitaire, Tunis, 2000, pages 319-329, page 322.

³⁴⁶ Ilhem Marzouki, art. cit., pages 66-67.

³⁴⁷ Rabia Bekkat, « Statut social des femmes, accès à l'espace et à la parole publique », Hannah Davis Taïeb, Rabia Bekkar, Jean-Claude David (dir.), *Espaces publics, paroles publiques au Maghreb et au Machrek*, L'Harmattan/Maison de l'Orient méditerranéen, Paris-Lyon, 1997, pages 83-90, pages 88-90.

³⁴⁸ Ghazi Hamdi, op. cit., page 182.

³⁴⁹ Juliette Bessis, *Les fondateurs*, page 9.

Ferryville, où la CGTU est majoritaire. Une militante de la CGTU émerge alors à cette occasion, puisqu'une dénommée Mlle Allard est nommée déléguée de celle-ci pour un événement qui n'est pas précisé³⁵⁰. Étant célibataire, elle peut militer sans l'assentiment d'un homme. Son appartenance syndicale suppose qu'elle soit adhérente ou du moins sympathisante de la Fédération et laisse planer la possibilité de sa participation aux grèves, dans lesquelles l'arsenal, où elle travaille, s'est engagé. Du côté du Destour, la Sûreté fait état de l'opinion favorable à ce parti de l'épouse d'une notabilité tunisoise, en 1923, d'ailleurs considérée comme jouant un rôle de propagande occulte auprès de son mari — et faisant ainsi les frais de la récurrente perception policière des femmes ayant des opinions politiques³⁵¹. Néanmoins, et bien que leurs positions sociales tendent à être nouvellement discutées dans les médias depuis la prestation de Manoubia Ouertani, aucune information quant à la présence de femmes parmi les rangs du parti Destour n'a pu être trouvée. La SFIO, en revanche, compte parmi ses militantes au moins cette femme, Manoubia Ouertani, Tunisienne musulmane. De plus, l'une des proches de la SFIO et, peut-être, l'une de ses militantes, est la Française métropolitaine Éva Duran-Angliviel (1880-1955), professeure d'anglais à Tunis depuis 1912, épouse d'Alexandre Fichet, fondateur de la fédération socialiste de Tunisie³⁵², connue de la presse sous le pseudonyme Ève Nohelle, par lequel elle signe des tribunes traitant des femmes dans *Tunis-socialiste*³⁵³.

Ce faisant, les articles de cette femme font de la SFIO le seul parti politique à défendre explicitement une conception de l'émancipation des femmes fondée sur l'égalité entre les sexes, perçue comme un gage de modernité³⁵⁴. Au contraire, la priorité donnée par les communistes de Tunisie au mouvement ouvrier laisse peu de place à des revendications autres que celles concernant le travail. Un paragraphe concernant le « recrutement féminin » parmi les éléments du programme que cherche à appliquer la Commission coloniale à cette période transcrit le peu d'intérêt accordé par les fédérations des espaces colonisés à cette question. Il affirme :

L'éducation féminine des indigènes reste complètement à faire. La tradition a voulu que chez eux la femme soit considérée comme quantité négligeable par rapport à l'homme. Le devoir du Parti est donc de propager partout l'égalité en droit et en devoir des deux sexes et de définir nettement le rôle de la femme dans la société communiste, pour mettre un terme aux calomnies grossières répandues sur la prétendue socialisation des femmes³⁵⁵.

³⁵⁰ CADN 1TU/1/V/1701, note, 16/05/1925.

³⁵¹ CADN 1TU/1/V/1699, note, 26/05/1923 ; voir le chapitre 2.

³⁵² Élie Cohen-Hadria, « Éva Fichet », *Le Maitron* en ligne ; Mustapha Kraiem, *Pouvoir colonial et Mouvement national. La Tunisie des années 1930*, Alif, Tunis, 1990, page 344.

³⁵³ Martine Coryn-Sahli, *Le peuple français de Tunisie sous le Protectorat*, thèse de Doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2014, page 303.

³⁵⁴ Voir, par exemple, CADN 1TU/126/31, pochette « féminisme musulman », Ève Nohelle, « Les femmes et l'école », coupure de *Tunis socialiste*, 24/04/1924.

³⁵⁵ AD93, 517.1/7, programme pour l'activité coloniale, s.d., 1924 (déduction).

Ces « calomnies » désignent certainement les rumeurs qui, de part le monde, dépeignent le communisme comme amoral³⁵⁶. En Tunisie, précisément, l'avortement et la sexualité libre sont associées par *La Tunisie française*, en 1921, à la destruction de la cellule familiale³⁵⁷, tout comme le défend plus tard, en 1937, une brochure rédigée par un agent de l'État à destination des services de renseignements³⁵⁸. Le PCF se contente néanmoins de rappeler l'importance du « travail parmi les femmes », et ne donne aucune directive claire à ce propos. Il a en outre beau jeu de formuler des critiques de ce type, lui-même ayant été, quelques années plus tôt, pointé par le Komintern pour son manque d'intérêt vis-à-vis de celui-ci³⁵⁹ et ne comptant, en 1924, que 4% de femmes parmi ses effectifs³⁶⁰. Cette mention, frisant avec la généralisation outrancière — les « indigènes » désignent un groupe non situé socialement et géographiquement — transcrit et la poursuite du paternalisme colonial du mouvement communiste mondial, et celle de la SFIC en particulier à l'égard des femmes arabes³⁶¹. L'importance accrue de la tendance à l'ouvriérisme, alors surplombante, fait écho au congrès mondial du Komintern, organisé en juillet 1924³⁶², prévoyant la « bolchevisation » des partis communistes — soit leur conformation au parti bolchevique par l'adoption stricte de son mode d'organisation, et de la doctrine marxiste-léniniste, désormais « vulgate » de l'Internationale communiste³⁶³ — afin, notamment, qu'ils acquièrent ou maintiennent une influence sur les masses³⁶⁴. Ce faisant, le dualisme que Marc Lazar présente comme « irréductible », opposant capitalisme et impérialisme, fauteurs de guerre et de malheurs, au socialisme, unique facteur de bonheur et d'émancipation, se renforce³⁶⁵.

Au PCF, la lutte des classes devient ainsi la priorité absolue³⁶⁶. Le mouvement ouvrier en général porte une charge masculine en raison de la faible présence des femmes dans les secteurs salariés en général et, plus précisément, dans lesquels il se déploie. De plus, le modèle de l'ouvrier diffusé par l'iconographie soviétique des années 1920, reprise à l'envi par les partis communistes, décline la classe ouvrière au masculin. Sont mises en évidence des valeurs rapportées à la masculinité — le courage, la force physique, l'abnégation, l'endurance, considérées par l'historien Jean-Jacques Marie comme les « mâles accents de

³⁵⁶ Yvon Quiniou, « La question morale dans le marxisme », *Autres temps*, 2000, n°68, pages 10-18, page

³⁵⁷ Voir le chapitre 3.

³⁵⁸ CADN 1TU/1V/3287, Paul Marty, *L'Islam et le communisme*, Académie des Sciences coloniales, décembre 1937.

³⁵⁹ Jean-Jacques Marie, op. cit., pages 601-603.

³⁶⁰ Christine Bard and Jean-Louis Robert, op. cit., pages 323.

³⁶¹ Voir le chapitre 3.

³⁶² Annie Kriegel, « Structures d'organisation et mouvement des effectifs du PCF entre les deux guerres », *International Review of Social History*, vol. 11, n°3, 1966, pages 335-361, page 335.

³⁶³ Marc Lazar, « L'invention et la désagrégation de la culture communiste », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1994, 44, pages 9-18, page 10.

³⁶⁴ Serge Wolikow, « L'organisation du PCF à ses débuts », *Nouvelles FondationS*, 2006/1, n°1 [en ligne].

³⁶⁵ Marc Lazar, op. cit., pages 10-11.

³⁶⁶ Christine Bard and Jean-Louis Robert, op. cit., page 328.

victoires inéluctables »³⁶⁷. Le militant par excellence est un homme, et ce d'autant que le modèle féminin plébiscité est celui d'une femme « honnête », travailleuse, de logique pratique, éloignée des codes bourgeois de la féminité — le maquillage, la mode, etc. — restant à l'écart des rues et des cafés où s'expriment le militantisme communiste en France³⁶⁸, mais aussi en Tunisie, comme nous l'avons vu. En métropole, ainsi, les formes que prend le mouvement ouvrier et la culture qu'il véhicule se caractérisent par leur dimension intrinsèquement masculine et virile³⁶⁹. En Tunisie, les représentations ouvrières s'adjoignent de représentations du monde agricole, part majoritaire du secteur du travail et les « paysans » sont, comme les ouvriers, des « frères »³⁷⁰. Si cette imagerie fait écho à celle diffusée par Moscou, elle retranscrit aussi une réalité et la conception communiste du travail, puisqu'elle place en son cœur le salaire, explique que la paysannerie ne se déploie qu'au masculin : les femmes, si elles participent aux travaux des champs, ne touchent généralement pas de rémunération³⁷¹. Cette symbolique, puisqu'elle ne prend pas en compte les femmes, associe toutefois implicitement les seuls hommes au travail productif et reprennent ainsi les codes classiques du genre. Les femmes ne sont en revanche pas associées au travail reproducteur, comme elles le seront au cours des prochaines années³⁷² ; elles sont tout bonnement absentes des préoccupations de la Fédération.

La dimension ouvriériste du communisme mondial des années 1920 permet donc d'interpréter l'absence de femmes dans les instances dirigeantes de la Fédération communiste en Tunisie. Dans le cas de la SFIC, en métropole, les femmes pâtissent de l'illégitimité due à leur sexe, auquel sont associées des valeurs éloignées du mouvement ouvrier, et qui les oblige à transgresser les normes sociales pour s'investir en politique³⁷³ ; au vu de leur absence des instances de direction, les femmes sont selon toute vraisemblance considérées de la même manière en Tunisie. Un tel traitement implicite, auquel s'ajoutent des pratiques intrinsèquement masculines répondant à des préoccupations dont la majorité des femmes, sans emploi, sont exclues, incitent sans doute peu les femmes à s'engager à la Fédération. Alors que les chiffres ne sont pas disponibles en Tunisie, cette interprétation masculiniste de la lutte

³⁶⁷ Jean-Jacques Marie, « De Lénine à Staline, la section féminine du Komintern », Christine Fauré (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Les Belles Lettres, Paris, 2010, pages 591-613, page 608.

³⁶⁸ Brigitte Studer, « La femme nouvelle », Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflow, Roland Lew, Claude Pennefier, Bernard Pudal, Serge Wolikow (dir.), *Le siècle des communistes*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2000, pages 377-387, pages 379-380.

³⁶⁹ Annie Kriegel, *Les communistes français*, Seuil, Paris, 1970, page 31.

³⁷⁰ CADN 1TU/126/46, note à propos d'un tract, 23/09/1927.

³⁷¹ Souad Bakalti, op. cit., page 188 ; Souad Chater, *La femme tunisienne. Citoyenne ou sujet ?*, Maison tunisienne de l'Édition, Tunis, Tunis, 1975, page 181.

³⁷² Voir le chapitre 5.

³⁷³ Claude Pennefier et Bernard Pudal, « La part des femmes, des femmes à part », Claude Pennefier et Bernard Pudal (dir.), *Le sujet communiste. Identités militantes et laboratoire du « moi »*, PUR, Rennes, 2014, pages 165-189, page 168.

des classes explique que, du côté du parti métropolitain, la part des femmes baisse de 4% en 1924 jusqu'à moins de 2% en 1926³⁷⁴.

La Fédération de Tunisie est masculine en raison de la faible importance numérique des femmes parmi ses rangs, et de l'orientation d'un discours et de pratiques qui ne s'adressent pas à celles-ci. Le mutisme des communistes à leur propos s'articule au primat donné au mouvement ouvrier, faisant du travail la seule caractéristique à travers laquelle peuvent être défendues des femmes, alors dissimulées derrière une lutte des classes déclinée au masculin. Par la suite, quelques femmes militent au sein de la Fédération, mais elles sont rendues peu visibles par le désintérêt toujours flagrant de la direction, et par les lois imposées par la répression.

2. Des militantes convaincues entre répression et négligence de la Fédération (1927-1930)

A. « UNE SEULE CAMARADE FEMME AU PARTI »³⁷⁵

Alors que seul un petit nombre de rapports de la Commission coloniale du PCF — presque inopérante — s'intéresse à la Fédération tunisienne³⁷⁶, trois documents datant de 1926 et 1927 déplorent la faiblesse de son influence³⁷⁷. Elle prendrait les allures d'une « secte » et devrait, pour pallier cet état de fait, chercher à attirer à elle « les meilleurs éléments [parmi les] ouvriers et [les] travailleurs indigènes »³⁷⁸, injonction révélant, là encore, le primat accordé au mouvement ouvrier. La SFIC critique aussi à deux courtes reprises la quasi absence de femmes au sein de sa fédération en Tunisie³⁷⁹. Ces remarques sont formulées quelques mois après la tenue d'une conférence du *Zhenotdel* à Moscou, rappelant l'importance de ces questions ; cette instance a déjà, en 1921, pointé le parti français pour son manque d'intérêt vis-à-vis du « travail parmi les femmes »³⁸⁰. La SFIC vise ainsi à impulser un recrutement féminin plus massif à une époque où les femmes représentent entre 2%³⁸¹ et 1% du total de ses effectifs³⁸², malgré les activités de sa commission féminine, rendue

³⁷⁴ Christine Bard and Jean-Louis Robert, op. cit., pages 323 et 328-329. De façon générale, le PCF connaît d'importantes désaffections et, en 1933, il compte un effectif moitié moins important qu'en 1925, voir Annie Kriegel, « Structures d'organisation... », op. cit., page 348.

³⁷⁵ AD93 517.1/35, rapport de la section coloniale sur la situation en Tunisie, 1927.

³⁷⁶ Claude Liauzu, *Histoire de l'anticolonialisme en France. Du XVIe siècle à nos jours*, Armand Colin, Paris, 2007, pages 259-273.

³⁷⁷ AD93 517.1/25, rapport sur l'activité de la section coloniale, 25 septembre-25 octobre 1926 ; rapport sur la situation dans les colonies nord-africaines et en Syrie, s.d., 1926 ou 1927 ; 517.1/35, rapport sur l'activité de la section coloniale, juin 1927.

³⁷⁸ AD93 517.1/25, rapport sur la situation dans les colonies nord-africaines et en Syrie, s.d., 1926 ou 1927.

³⁷⁹ AD93 517.1/35, rapport de la section coloniale sur la situation en Tunisie, s.d., 1927 ; rapport sur les femmes dans les régions, s.d., du « Travail parmi les femmes, 1927 ».

³⁸⁰ Jean-Jacques Marie, op. cit., pages 601-603. Voir le chapitre 3.

³⁸¹ Christine Bard and Jean-Louis Robert, op. cit., pages 328-329.

³⁸² AD93 517.1/35, rapport sur les femmes dans les régions, s.d., du « Travail parmi les femmes, 1927 ».

caduque par le manque de moyens et par le désintérêt progressif de Moscou à l'égard du *Zhenotdel*³⁸³. La participation très mineure des femmes est aussi, donc, valable pour la région tunisienne, où une seule femme³⁸⁴ sur les 141 femmes inscrites à la SFIC toute région confondue en serait adhérente en 1927 — et aucune en Algérie³⁸⁵. La Fédération tunisienne se trouve, depuis la répression de 1925, en situation de grande faiblesse inédite, puisqu'elle ne réunit que 40 membres — non nommé-e-s par la police — en 1928³⁸⁶. Le PCF n'aborde toutefois pas cette difficulté majeure, et impute la très faible présence féminine au désintérêt de la Fédération : « pas de commission féminine, aucun travail de commencer [sic] parmi les femmes. Jusqu'à ce jour rien n'a été entrepris pour cette région, malgré la demande faite par la section Coloniale centrale »³⁸⁷. Une quelconque demande formelle n'a pourtant pas été trouvée, à moins qu'il ne s'agisse des quelques remarques évoquées, ou de l'orientation programmatique constituée du règlement imprimé sur les cartes d'adhésion à la Fédération³⁸⁸, ou des orientations implicites portées par Paul Vaillant-Couturier à son retour de Tunisie³⁸⁹, ou d'un programme d'action possiblement édicté par André Berthon — ou de recommandations qui, peut-être, figuraient au nombre des papiers conservés par la Fédération de Tunisie elle-même, aujourd'hui détruits³⁹⁰. L'inexistence d'un organe de ce type en Tunisie dénote alors de son désintérêt vis-à-vis de la main d'oeuvre féminine, de la prolongation d'une négligence quant au programme d'action envers les femmes de la part de la Fédération locale et de la SFIC en métropole, et de la poursuite du peu d'intérêt qu'accorde cette dernière à son groupe en Tunisie.

Le rapport faisant état de l'adhésion d'une seule femme à la Fédération de Tunisie n'étant pas précisément daté, on peut formuler plusieurs hypothèses sur l'identité de cette communiste. En mars 1927, le ministère de la Marine se plaint auprès du ministère des Affaires étrangères des agissements de Louis Lemarchand, rapportés par un vice-amiral en poste à Ferryville³⁹¹. Selon les informations qu'il détient, ce communiste français métropolitain exerçant une propagande active en faveur de son parti alimente une agitation continue parmi les milieux ouvriers — et notamment parmi les Italiens, auxquels les détenteurs du pouvoir s'intéressent toujours de près pour des raisons de prépondérance. De surcroît, suprême tort, cet homme aurait injurié des sous-officiers dans un café de la ville³⁹². Cet événement, selon le vice-amiral, a également été le fait de sa compagne, nommée Gervaise Berthe, née le 28 août 1906 qui, vivant habituellement à Paris, l'a accompagné en

³⁸³ Jean-Jacques Marie, op. cit., pages 601-603.

³⁸⁴ AD93 517.1/35, rapport de la section coloniale sur la situation en Tunisie, 1927.

³⁸⁵ AD93 517.1/35, rapport sur les femmes dans les régions, s.d., du « Travail parmi les femmes, 1927 ».

³⁸⁶ AN F/7/13118, rapport, 23/06/1928.

³⁸⁷ AD93 517.1/25, rapport de la section coloniale sur la situation en Tunisie, 1927.

³⁸⁸ CADN 1TU/1/V/1708, carte de Mohamed Ben Sadok (datée de 1922), 04/04/1930.

³⁸⁹ Voir le chapitre 3.

³⁹⁰ Voir l'introduction.

³⁹¹ MAE 55CPCOM/23, lettre d'un vice-amiral de la Marine au ministre de la Marine, 25/03/1927 ; lettre du ministre de la Marine au ministère des Affaires étrangères, 21/04/1927.

³⁹² MAE 55CPCOM/23, lettre d'un vice-amiral de la Marine au ministre de la Marine, 25/03/1927.

Tunisie « uniquement pour les besoins de la propagande révolutionnaire »³⁹³. Étant communiste et originaire de métropole, cet homme est, peut-être, le militant de la SFIC qui, né en 1893, ancien commis de la mairie de sa ville, Brest, a quitté la région après avoir été radié de sa fonction en raison des mois passés en prison pour ses activités politiques³⁹⁴. Il aurait été envoyé en Tunisie par le PCF vers 1926 pour y exercer une activité de propagande et, dès son arrivée, fréquente régulièrement Robert Beck³⁹⁵. Bien que Louis Lemarchand, après avoir été arrêté à la fin du mois de mars, fasse des révélations sur l'organisation de la Fédération communiste, il ne cite aucunement Gervaise Berthe³⁹⁶ — mais peut-être s'agit-il de la protéger de la police. Cette femme, par la suite, n'intéresse ni la Sûreté, ni le ministère des Affaires étrangères, et disparaît des archives consultées. Peut-être quitte-t-elle la Tunisie ; son compagnon, Louis Lemarchand, rejoint la métropole à sa sortie de prison, en juillet 1927³⁹⁷. La Fédération communiste connaît ensuite, entre avril et juin, une nouvelle période d'intimidation réduisant considérablement ses activités, peu propice au recrutement de nouvelles et de nouveaux membres³⁹⁸. Au mois de juin 1927, de plus, aucune femme n'est citée par les autorités parmi les communistes les plus dynamiques³⁹⁹ mais, au vu des imprécisions de la police concernant les femmes, analysées au chapitre 2, le doute subsiste. Ainsi, peut-être Gervaise Berthe est-elle l'unique « camarade femme ». Puisque cette dernière, toutefois, vient de métropole, il est aussi envisageable qu'elle n'ait pas adhéré à la Fédération de Tunisie, mais soit membre de la Fédération métropolitaine.

Derrière la « camarade femme » évoquée par le PCF se dissimule peut-être Mme Salini qui, avec son mari, sont les « chers amis » auxquels Robert Beck (1897-1943)⁴⁰⁰ adresse une lettre proposant d'organiser une réunion avec d'autres militants en juillet 1927⁴⁰¹. Un mois plus tard, la police mentionne une seconde lettre récupérée lors de la perquisition du domicile du couple et affirme qu'elle traite de « l'agitation communiste »⁴⁰². Robert Beck, manoeuvre originaire de la région parisienne, a été l'un des responsables de la CGTT avant de devenir membre de la Fédération communiste en 1925⁴⁰³. Après avoir passé un an en prison pour distribution de tracts contre la guerre du Rif, en 1926⁴⁰⁴, il suit les recommandations de la section coloniale et tâche de ré-organiser la Fédération tunisienne affaiblie par la

³⁹³ MAE 55CPCOM/23, lettre d'un vice-amiral de la Marine au ministre de la Marine, 25/03/1927.

³⁹⁴ Georges-Michel Thomas, « Louis Lemarchand », *Le Maitron* en ligne.

³⁹⁵ Mustapha Kraïem, *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale*, Institut supérieur du Mouvement national, Tunis, 1997, page 107.

³⁹⁶ MAE 55CPCOM/23, rapport du commissaire de Bizerte au commissaire de Tunis, 31/03/1927.

³⁹⁷ MAE 55CPCOM/23, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de l'Intérieur, 02/07/1927.

³⁹⁸ Martin Thomas, *Empires of Intelligence. Security Services and Colonial Disorder after 1914*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 2008, page 99.

³⁹⁹ MAE 55CPCOM/23, extrait d'un rapport du Résident-général, 23/06/1927.

⁴⁰⁰ Claude Pennetier, « Robert Beck », *Le Maitron* en ligne.

⁴⁰¹ CADN 1TU/126/37, lettre de Robert Beck à Mr et Mme Salini, 14/07/1927.

⁴⁰² CADN 1TU/126/37, PV du commissariat de Bizerte, 18/08/1927.

⁴⁰³ Claude Pennetier, « Robert Beck », *Le Maitron* en ligne.

⁴⁰⁴ Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien : de ses origines à l'indépendance », *Le Mouvement social*, n°89, octobre-décembre 1974, pages 85-108, page 90.

répression⁴⁰⁵ — en touchant, d'après la police, un salaire de la part du PCF⁴⁰⁶. La teneur de son activité suggère, ainsi, qu'il contacte des personnes suffisamment convaincues par le communisme pour lui insuffler un nouveau dynamisme. La police estime que les Salini sont « communistes » mais, néanmoins, aucune information à propos de la femme n'est récoltée, alors que son époux fait au contraire l'objet d'une enquête⁴⁰⁷. Peut-être réussit-elle à échapper à la vigilance des autorités en menant des activités suffisamment discrètes ; peut-être, et malgré les incitations de Robert Beck, est-elle peu investie et, donc, peu sujette à la surveillance policière. Il est également envisageable que la Sûreté se préoccupe peu de ses gestes, comme elle se préoccupe peu des activités d'autres femmes sur l'intégralité de la période⁴⁰⁸. Ainsi, et en l'absence d'une quelconque autre mention, peu d'éléments peuvent être avancés à son propos au-delà du fait qu'elle partage sa vie avec un ouvrier maritime appelé Pierre Salini, et qu'elle réside dans une maison perquisitionnée en septembre 1927, sise dans la ville de Bizerte⁴⁰⁹. Cette ville ouvrière est, avec Tunis et Ferryville, l'un des trois grands centres urbains de l'activité syndicale et socialiste, mais également communiste⁴¹⁰, puisque les communistes dénoncés par le militant Louis Lemarchand en mars 1927 y militent⁴¹¹ et que, l'année suivante, elle est toujours le lieu d'une activité communiste importante⁴¹².

Bien que le PCF estime qu'une seule femme milite à la Fédération tunisienne, quelques indices laissent supposer que des femmes sont sympathisantes du mouvement communiste. En effet, vingt-cinq exemplaires de chaque numéro de *L'Ouvrière* sont diffusés en Tunisie⁴¹³. Ce journal bi-mensuel, dont la rédaction, l'impression et la diffusion constituent les seules activités régulières du Secrétariat féminin du PCF, créé en 1922 des suites du congrès de Marseille, est en effet adressée aux femmes, qu'il cherche à mobiliser⁴¹⁴. Ainsi, des femmes font-elles peut-être partie du lectorat des dix numéros distribués par les Jeunesses communistes et des douze déposés dans des lieux non-identifiés ; la section coloniale du PCF, en outre, considère que trois « abonnées » reçoivent régulièrement le journal⁴¹⁵ — dont, peut-être, l'unique « camarade femme ». Ainsi, malgré l'absence de mentions de femmes dans les archives de police et les regrets de la Commission coloniale, des femmes vivant en Tunisie sont convaincues par le communisme sans être nécessairement adhérentes de la Fédération. Ainsi en est-il peut-être de Mme Milliex, l'institutrice de Bizerte qui, selon la police, accepte d'héberger le représentant de la SFIC, Robert Beck, à l'automne 1927, au sein de l'école

⁴⁰⁵ Mohammed Sbitli, op. cit., Tome 1, page 251.

⁴⁰⁶ CADN 1TU/701/94, note du contrôle des étrangers, 20/02/1929.

⁴⁰⁷ CADN 1TU/126/37, rapport du commissaire chef de Bizerte au commissariat central, 20/08/1927.

⁴⁰⁸ Voir le chapitre 2.

⁴⁰⁹ CADN 1TU/126/37, note, 03/09/1927.

⁴¹⁰ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne... », op. cit., page 936 ; Daniel Goldstein, op. cit., page 385.

⁴¹¹ MAE 55CPCOM/23, rapport du commissaire de Bizerte au commissaire central, 31/03/1927.

⁴¹² CADN 1TU/701/94, lettre de Tahar Ben Salam à Zohardi, 09/01/1928.

⁴¹³ AD93 517.1/243, rapport de la section coloniale sur la situation en Tunisie, s.d., 1927.

⁴¹⁴ Christine Bard and Jean-Louis Robert, op. cit., page 328.

⁴¹⁵ AD93 517.1/243, rapport de la section coloniale sur la situation en Tunisie, s.d., 1927.

primaire où elle réside par seule dévotion pour son époux⁴¹⁶. Mme Milliex n'a en effet peut-être aucune idée de ce pourquoi elle héberge cet homme, mais son geste peut toutefois constituer le signe d'une sympathie pour le communisme. De plus, et alors que Mme Milliex reçoit une notification de la direction de l'Instruction publique lui intimant l'ordre de « se priver d'urgences des services du susdit Beck » — ce qui fait quitter l'école à celui-ci le 22 septembre 1927 —, elle l'accueille de nouveau à son retour en Tunisie après six mois d'absence, en mai 1928⁴¹⁷. Un autre élément s'ajoute aux indices de sa bienveillance pour le communisme. En 1929, en effet, Robert Beck reçoit, alors qu'il se trouve en métropole, le courrier qui lui est adressé en Tunisie grâce au concours de cette femme et de son mari, ainsi qu'à celui d'un autre couple, les Pauchot, ou Panchot⁴¹⁸. Cette information signale que les épouses soient tenues au courant de l'activité militante de leurs époux, comme l'étaient Mme Barrau et Eliska Louzon. La complicité silencieuse implique nécessairement que les épouses permettent, en pratique, à leurs maris de militer — en s'occupant davantage des enfants et du foyer —, et en prenant l'initiative d'activités de soutien ponctuelles⁴¹⁹. Les gestes partisans de femmes, s'ils prennent de telles formes, comme ceux des femmes de 1922, ont échappé à la vigilance policière autant qu'aux normes militantes de la Fédération. En ce cas, l'adhésion idéologique de Mme Milliex ne s'accompagne vraisemblablement pas d'un engagement formel ; étant institutrice et donc fonctionnaire, elle ne peut pas être la « camarade femme » de 1927 qui, selon le PCF, est « employée »⁴²⁰. Mme Milliex a cependant peut-être adhéré à la Fédération dans le courant de l'année après que le rapport de la section coloniale, non daté, ait été rédigé. Il ne peut non plus s'agir de Marthe Cuny épouse Jacquinot (1908-1967), également institutrice, arrivée en Tunisie cette même année depuis la métropole où elle militait au PCF, et qui adhère à la Fédération tunisienne à une date inconnue⁴²¹.

B. DES MILITANTES INVESTIES MALGRÉ LE DÉSENTÉRÊT TENACE DE LA FÉDÉRATION

Il est très vraisemblable que la très faible présence de femmes parmi les rangs de la Fédération soit en grande partie due à l'inexistence d'une propagande qui leur soit dédiée. À partir de 1927, le PCF, pour sa part, qui ne réunit plus que 1% de femmes, prend le parti de la non-mixité pour pallier la faible présence féminine au sein du mouvement communiste, et fonde l'Union fraternelle des femmes contre la guerre impérialiste — dont la dénomination renvoie, d'ailleurs, à un référentiel masculin. Ce faisant, il leur réserve explicitement une place tributaire d'une représentation essentialiste, liée à la défense de la paix et au soutien des

⁴¹⁶ CADN 1TU/126/37, notes, 07/09/1927, 27/09/1927, 26/11/1927.

⁴¹⁷ CADN 1TU/126/37, lettre du directeur général de l'Instruction publique et des Beaux-arts au Résident-général, 27/09/1927 ; 1TU/126/46, lettre du directeur général de l'Instruction publique et des Beaux-arts au Résident-général, 19/05/1928 ; 1TU/126/37, note, 27/11/1927.

⁴¹⁸ AN F/7/14981, note, 06/08/1929.

⁴¹⁹ Dominique Loiseau, op. cit., pages 31-33.

⁴²⁰ AD93 517.1/243, rapport de la section coloniale sur la situation en Tunisie, 1927.

⁴²¹ Dont il sera question dans la suite du chapitre. Juliette Bessis, *Les fondateurs*, op. cit., page

opprimé-e-s. À son grand dam, toutefois, elle ne réunit, en 1930⁴²² et en 1932, que 1500 membres. Elle ne sert ainsi pas d'opérateur d'engagement des femmes en faveur du parti, au sein duquel elles sont, à cette période, selon ce dernier, entre 1000 et 2000⁴²³ — sur un effectif total se chiffrant entre 20 000 et 25 000 en 1933 et en représentant donc, néanmoins, entre 4% au minimum, et 10% au maximum, soit une proportion supérieure à celle de 1927, croissance notamment due aux nouveaux succès que recueille, en général, le parti⁴²⁴. Les autorités ne remarquent aucune section de cette organisation en Tunisie⁴²⁵.

En dépit de l'absence d'une organisation féminine, quelques femmes jouent des rôles d'importance au sein du parti. En premier lieu, aux dires de la section coloniale, deux femmes font partie du bureau de la Fédération aux côtés de quatre hommes, en 1928. Toutes deux exercent la profession d'institutrices⁴²⁶. Aucune information précise n'a cependant été trouvée à propos de ces femmes, alors impossibles à identifier mais qui, néanmoins, sont les seules femmes à occuper un poste aussi important depuis 1922⁴²⁷. Si cette attribution répond sans doute à la pénurie générale de militant-e-s d'un groupe politique bien affaibli⁴²⁸, elle découle nécessairement de la forte confiance qui leur est accordée et de leur implication notable. Peut-être le militantisme de ces femmes s'est-il déployé avant 1928 sans que la police n'ait eu connaissance de leurs activités. La profession exercée par Mme Milliex et ses démonstrations de sympathie pour le communisme entre 1927 et 1928 invitent, aussi, à envisager qu'elle soit l'une de ces deux femmes et, de ce fait, ait bien été adhérente de la Fédération avant cette date. Au vu de l'absence de femmes, et des remarques — certes rapides — que formule la Commission coloniale à ce propos, il est possible, en outre, que la direction de la Fédération tâche de valoriser des femmes au sein de sa hiérarchie, comme le faisait le PCF à ses débuts⁴²⁹, bien qu'elles ne militent pas de longue date.

De plus, deux femmes qui, jusqu'alors, n'apparaissent pas dans les sources disponibles mais sont mentionnées dans des documents plus récents, remplissent peut-être ces fonctions. Les documents consultés sont en effet muets quant à l'implication d'une femme jusqu'à ce que, en février 1929, la Sûreté s'intéresse à une certaine Étienne Le Besoute, nommée la première de la liste de ce que les autorités estiment comme les « auxiliaires actifs » de Robert Beck, où apparaissent aussi cinq hommes⁴³⁰. Trois jours plus tard, est produit un rapport plus long et plus détaillé la décrivant « comme faisant plus particulièrement montre d'activité », au

⁴²² Christine Bard and Jean-Louis Robert, *op. cit.*, page 329.

⁴²³ AD93 517.1/80, rapport sur les femmes dans le mouvement révolutionnaire, s.d., 1932 (déduction).

⁴²⁴ Annie Kriegel, « Structures d'organisation... », *op. cit.*, page 348.

⁴²⁵ CADN 1TU/1/V/1705, dossier relatif à la propagande révolutionnaire intéressant les pays d'outre-mer, 31/12/1927.

⁴²⁶ Mohammed Sbitli, *op. cit.*, Tome 1, page 251. Mohammed Sbitli fait référence au compte-rendu d'une réunion de la section coloniale à laquelle participe Beck en 1928 et que la police aurait eu en sa possession — une archive qui n'a pas été trouvée, ou a échappé à ma vigilance.

⁴²⁷ Voir le chapitre 3.

⁴²⁸ Merci à Baptiste Mollard de m'avoir suggéré cette lecture.

⁴²⁹ Christine Bard and Jean-Louis Robert, *art. cit.*, page 323.

⁴³⁰ CADN 1TU/701/94, note du contrôle des étrangers, 20/02/1929.

même titre que ses cinq camarades, que les adhérent-e-s connu-e-s, et l'incluant « au nombre des personnes qui sont spécialement chargées d'exécuter les instructions du Parti en ce qui concerne la propagande en Tunisie »⁴³¹. L'envoi de ces deux documents à la Sûreté générale, à Paris, pour instruire les renseignements quant à la surveillance du PCF entre 1928 et 1929, donne la mesure de l'importance que lui confèrent la Sûreté de Tunis et les autorités métropolitaines⁴³². Étienne Le Bescoute ne fait néanmoins pas l'objet de l'ouverture d'un dossier individuel par la police qui, en outre, ne donne aucune information la concernant dans ses notes courantes. La négligence dont la Sûreté témoigne à son endroit peut d'une part s'expliquer par sa focalisation sur Robert Beck et, de l'autre, par la faible importance qu'elle accorde aux femmes soupçonnées d'être engagées au sein de la Fédération⁴³³. Étienne Le Bescoute détient pourtant un rôle notable, puisque la Fédération insiste sur le groupe de propagande dont elle fait partie :

Nous avons créé une section de propagande que nous avons équipée matériellement et moralement. Elle est encore jeune et ne renferme que peu de camarades. Tous les membres doivent encourager cette institution et l'assister d'une façon effective afin que son champ d'action s'étende et que son utilité grandisse⁴³⁴.

Au début de l'année 1929, le groupe communiste est alors partagé entre une tendance proche de la section coloniale du PCF, et une tendance favorable à un rattachement direct à la III^e Internationale en raison du cadre trop sévère que constitue le parti métropolitain, et de la dimension impérative et péremptoire de ses ordres⁴³⁵. Cette seconde orientation s'accorde aux injonctions de Moscou formulées lors du VI^e Congrès de l'Internationale communiste, en 1928, qui préconisent d'appliquer une politique coloniale localement, et rappellent que l'expulsion des impérialistes a valeur de libération nationale. De ce fait, le Congrès pour le Maghreb, qui a lieu quelques temps plus tard, a pour objectif de préparer la transformation des partis en sections autonomes des centrales métropolitaines⁴³⁶. La tendance selon laquelle les peuples coloniaux doivent être rendus maîtres des partis communistes est portée par Robert Beck. Principal animateur de la Fédération chargé de répondre à la demande du PCF de reconstituer la région tunisienne, il dissout la Fédération existante pour la remplacer par une Section autonome ; selon lui, la « politique tunisienne » à appliquer « ne peut pas être faite par le Parti communiste français »⁴³⁷. De ce fait, cette orientation radicale se révèle majoritaire au sein du groupe communiste en Tunisie et, bien qu'elle soit défendue par le PCF, ce dernier sermonne Robert Beck qui, du point de vue de la Section coloniale, aurait dû lui en référer et

⁴³¹ CADN 1TU/701/94, note du contrôle des étrangers, 23/02/1929.

⁴³² AN F/7/13118, rapports, 20/02/1929 et 23/02/1929.

⁴³³ Voir le chapitre 2.

⁴³⁴ AN F/7/13118, rapport (vraisemblablement rédigé par un-e communiste de Tunisie et intercepté par la police), s.d., début 1929 (par déduction).

⁴³⁵ AN F/7/14981, notes, 23/02/1929 et 16/03/1929.

⁴³⁶ Mohieddine Hadhri, op. cit., pages 47-55.

⁴³⁷ MAE 55CPCOM/28, rapport, 12/10/1929 et copie d'une réunion de la section coloniale adjointe à ce même rapport.

non mener une politique autonome⁴³⁸. Malgré ces tensions internes, la section de propagande de la Fédération tunisienne parvient à mener une activité suffisamment notable pour que la Sûreté s'en inquiète, et notamment, fidèle à son habitude, formule une inquiétude pour ce qui concerne son potentiel succès « parmi les indigènes »⁴³⁹. Étienne Le Bescoute qui, appelée « Mlle », ne serait pas mariée, réside à la gare de Djedeïda⁴⁴⁰, un village distant de Tunis de vingt-cinq kilomètres⁴⁴¹. L'existence d'une gare reliant cette petite localité à l'ensemble du réseau de voies de chemin de fer du nord de la Tunisie laisse supposer qu'Étienne Le Bescoute puisse se déplacer aisément pour le besoin de ses activités militantes, et rencontrer les cinq hommes qui, avec elle, exercent une activité de propagande, tous domiciliés dans des villes desservies par ce même réseau ferroviaire⁴⁴². En outre, alors que la police ne donne pas de précision sur sa profession, si elle en exerce une, son adresse permet de formuler l'hypothèse qu'elle soit garde-barrière. Toutefois, au vu du rôle militant qu'elle joue, elle est peut-être l'une des deux institutrices à faire partie de la direction de la Fédération en 1928. *L'Avenir social* étant interdit de publication depuis 1925, aucune source émanant de la Fédération elle-même ne peut être mobilisée pour donner davantage d'indication à propos de cette femme, de laquelle la police se désintéresse rapidement.

La Fédération persiste à ne formuler aucune revendication en direction des femmes. Pourtant, le 8 janvier 1929, à Tunis, se déroule une soirée organisée par la SFIO autour du thème « L'émancipation de la femme, pour ou contre »⁴⁴³. Après la soirée de 1924, elle constitue le second événement du genre en Tunisie et déclenche, également, une polémique médiatique⁴⁴⁴. Au cours de celle-ci, Habiba Menchari née Ben Jelleb (v. 1907-1961), socialiste issue de la grande bourgeoisie musulmane tunisoise⁴⁴⁵, comme l'est Manoubia Ouertani⁴⁴⁶, prend la parole, en français, à visage découvert, devant 500 à 600 personnes. Son intervention encourage les jeunes femmes à aller à l'école, clef de l'émancipation, et s'oppose au port du voile et à la polygamie. Une cinquantaine de femmes musulmanes assistent à cet événement, preuve de l'entrée progressive des femmes dans les sphères du politique⁴⁴⁷. Lettrée, Habiba Menchari exerce la profession de greffière au tribunal de Tunis et fait partie, de ce fait, de la très petite minorité de Tunisiennes musulmanes à avoir fait des études et à

⁴³⁸ Jacques Doriot, *Les colonies et le communisme*, Éditions Mouton, Paris, 1929, pages 39, 71, 91, 107-108 ; MAE 55CPCOM/28, copie d'une réunion de la section coloniale adjointe à un rapport, 12/10/1929.

⁴³⁹ AN F/7/14981, notes, 23/02/1929 et 16/03/1929 ; F/7/13118, notes, 20/02/1929 et 23/02/1929.

⁴⁴⁰ CADN 1TU/701/94, note, 20/02/1929.

⁴⁴¹ Georges Weill, « Les oliviers de Djédéïda. Une expérience agricole de l'Alliance israélite universelle en Tunisie (1895-1928) », Ariel Danan et Claude Nataf (dir.), *Juifs au Maghreb. Mélanges à la mémoire de Jacques Taïeb*, Éditions de l'Éclat, Paris, 2013 [en ligne].

⁴⁴² Tijani Azzani, *L'histoire du chemin de fer en Tunisie*, Communictions, Tunis, 2006.

⁴⁴³ Souad Bakalti, op. cit., page 72.

⁴⁴⁴ CADN 1TU/126/31, pochette « Féminisme musulman, 1924-1934 », coupures de *La Dépêche tunisienne*, *Le Petit Matin*, *La Tunisie française*, *Tunis socialiste*, janvier-avril 1929.

⁴⁴⁵ Sophie Bessis, *Les valeureuses. Cinq Tunisiennes dans l'histoire*, Elyzad, Tunis, 2017, pages 135-177.

⁴⁴⁶ Rim Gtari, *L'égalité des femmes en Tunisie : histoire et incertitudes d'une révolution légale*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2015, page 82.

⁴⁴⁷ Souad Bakalti, op. cit., page 72.

exercer un emploi ; encouragée par son époux à défendre ses opinions à propos des femmes, elle adhère à la SFIO à une date inconnue, après son mariage en 1925⁴⁴⁸. Cette soirée exceptionnelle n'est pas commentée ou discutée par les communistes dans les sources consultées, alors que les autorités s'y intéressent, comme en témoignent les sept coupures de presse archivées et réunies à ce propos⁴⁴⁹. La Fédération, il est vrai, se trouve privée de son organe de presse, tribune de son expression par excellence. De plus, elle ne souhaite peut-être toujours pas s'engager dans un débat probablement jugé stérile, puisqu'elle estime que l'autonomie économique est la seule condition à l'émancipation des femmes ; en outre, elle reste réfractaire à la SFIO⁴⁵⁰, et particulièrement en ces temps de défense de la perspective de « classe contre classe » qui, imposée par Moscou en 1928, se caractérise par une hostilité envers les mouvements jugés réformistes et bourgeois — dont les groupes nationalistes⁴⁵¹.

Par ailleurs, des suites du départ définitif de Robert Beck en 1929, la Fédération tunisienne se trouve de nouveau en situation d'inanité⁴⁵². Certes, sa faiblesse et les tensions qui la traversent sont trop préoccupantes pour envisager de porter des revendications, mais ne sauraient toutefois masquer un intérêt vraisemblablement tenace pour les questions relatives aux positions sociales des femmes, qui pénètrent pourtant les sphères publiques et politiques, et font débat, comme en rend compte l'intérêt que portent aux deux soirées de la SFIO leurs contemporains. En outre, comme nous l'avons vu, les femmes sont plus généralement scolarisées, plus incluses dans les sphères salariées, et investissent alors davantage, bien que timidement, les espaces de la rue⁴⁵³. En conséquence, et tel qu'en témoignent les parcours de Éva Fichet, Manoubia Ouertani, Habiba Menchari, de la note de la Sûreté faisant état de l'opinion destourienne d'une femme en 1923⁴⁵⁴, et des quelques femmes de la Fédération communiste, quelques-unes entrent au sein des partis politiques. Les trois femmes nommées militent à la SFIO, seul parti tâchant, à cette époque, de se saisir des questions relatives aux femmes, et aux musulmanes en particulier. Il propose une définition de leur émancipation qui, sans déroger à la répartition sexuelle des tâches, prône leur sortie du foyer, l'accès à l'école et à l'emploi conditionnée, et là réside le point de discorde, par l'abandon du voile⁴⁵⁵. Abandon que récusent toujours, comme en 1924, les constitutionnalistes et les membres des milieux religieux, l'interprétant comme un élément de l'appartenance à l'identité tunisienne

⁴⁴⁸ Sophie Bessis, op. cit., pages 138-157.

⁴⁴⁹ CADN 1TU/16/31, pochette « féminisme musulman », coupures de *Tunis-socialiste*, de *La Dépêche tunisienne*, du *Petit matin*, de *La Tunisie française*, 09/01/1929-02/04/1929.

⁴⁵⁰ AN F/7/13118, rapport, 23/02/1929.

⁴⁵¹ Claude Liauzu, *Histoire de l'anticolonialisme...*, op. cit., page 272 ; Céline Marangé, « Le Komintern, le Parti communiste français et la cause de l'indépendance algérienne (1926-1930) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2016/3, n°131 [en ligne].

⁴⁵² CADN 1TU/126/46, coupure de *La Tunisie française*, 18/04/1929 ; 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

⁴⁵³ Souad Bakalti, « Formation professionnelle et travail féminin dans la Tunisie au temps de la colonisation », Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb. Culture matérielle et vie quotidienne*, Centre de publication universitaire, Tunis, 2000, pages 297-318 ; Habib Kazdaghli, « L'éducation de la femme dans la Tunisie coloniale : représentations et moyens mis en oeuvre », Dalenda Larguèche (dir.), op. cit., pages 319-329 ; Leïla Ammar, op. cit., pages 257-258.

⁴⁵⁴ CADN 1TU/1/V/1699, note, 26/05/1923.

⁴⁵⁵ CADN 1TU/126/31, M. A Carrol, « Pour ou contre le voile », coupure de *Tunis socialiste*, 18/03/1929.

musulmane, pensée comme mise à mal par la présence française⁴⁵⁶. Habib Bourguiba, notamment, jeune militant du Destour, s'oppose de façon virulente aux prises de position de Menchari⁴⁵⁷. La fédération socialiste comporte, de plus, une section féminine⁴⁵⁸, information permettant de supposer que d'autres femmes y militent. Si des femmes occupent des postes d'importance au sein de la fédération communiste — les deux femmes du bureau politique, et Étienne Le Bescoute à la commission de propagande —, ses militantes sont très peu nombreuses et, au contraire de la SFIO, elle ne fait montre d'aucun intérêt à propos des questions les concernant. Peut-être est-elle trop préoccupée de son activité de propagande en direction des « masses indigènes » paysannes, ouvrières et étudiantes⁴⁵⁹, et de ses revendications anti-impérialistes et indépendantistes⁴⁶⁰ — dans lesquelles elle n'inclut pas les femmes.

C. LE MILITANTISME DE PAULETTE MARTIN, UN MILITANTISME DE TRANSGRESSION RACIALE ET GÉNÉRÉE

En août 1930, toutefois, la police s'intéresse à une demoiselle Paulette Martin, Française, institutrice intérimaire à Tunis, qui y organise et préside deux réunions, les 17 et 18 août 1930⁴⁶¹. La préoccupation de la Sûreté tient sans doute à sa position sociale, puisque Paulette Martin est la fille d'un haut-fonctionnaire du protectorat⁴⁶². Si l'intérêt qu'elle lui porte doit certes à l'objet de ces réunions, c'est-à-dire la réintégration de son conjoint Mokhtar Ben Salah El Kamel à la Fédération, il est surtout caractérisé des rumeurs à son encontre : la « propagande des plus acharnées »⁴⁶³ à laquelle elle s'exercerait prendrait la forme de « faveurs » prodiguées « assez facilement »⁴⁶⁴. Les militants de cette période, rencontrés par l'historien Habib Kazdaghli, se souviennent de Paulette Martin comme d'une source de jalousie sexuelle et amoureuse⁴⁶⁵. Comme le montre le second chapitre, allégations policières et réminiscences des militants rendent compte d'une déconsidération de la dimension militante des gestes de cette femme par l'association de celle-ci à des stéréotypes de genre, l'enfermant du même coup dans sa catégorie de sexe. L'interprétation de ces rumeurs au prisme du genre, cependant, met en exergue son investissement militant. Paulette Martin parvient en effet à rassembler, à deux reprises, une douzaine de communistes. Peu importe que sa force de persuasion tienne peut-être en partie à ses pratiques intimes ou à

⁴⁵⁶ CADN 1TU/126/31, « L'émancipation de la femme musulmane », coupure de *La Dépêche tunisienne*, 20/01/1929 ; « Les extrêmes se touchent... », coupure de *Tunis socialiste*, 27/01/1929.

⁴⁵⁷ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., page 72.

⁴⁵⁸ Sophie Bessis, op. cit., page

⁴⁵⁹ AN F/7/13118, rapport, 23/02/1929.

⁴⁶⁰ AN F/7/14981, affiche « Soutenez l'indépendance des colonies », s.d., 1927, rapport, 11/04/1929, et tract s.d., 1929.

⁴⁶¹ CADN 1TU/701/2/183, dossier « Paulette Martin », notes, 20/08/1930 et 21/08/1930.

⁴⁶² Courriel de Habib Kazdaghli, 09/10/2018.

⁴⁶³ CADN 1TU/701/2/183, dossier « Paulette Martin », note, 21/08/1930.

⁴⁶⁴ CADN 1TU/701/2/183, dossier « Paulette Martin », note, 20/08/1930.

⁴⁶⁵ Courriel de Habib Kazdaghli, 09/10/2018.

l'attrance qu'elle exerce, nul doute que cette femme détient une importante capacité à convaincre et à se faire écouter, puisque ces rendez-vous ont pour ambition de permettre la réintégration de son compagnon, et non d'aborder des questions politiques. De plus, dans le cas où Paulette Martin collectionnerait les amants et susciterait de la compétition entre les militants, ses réunions pour le compte de son conjoint n'ont que peu de chance de réunir autant de communistes. Avant de poursuivre plus avant l'analyse, il est à noter que sa relation avec Mokhtar Ben Salah El Kamel, Tunisien musulman, constitue l'une des rares du type, les unions dites « mixtes » n'étant pas nombreuses en Tunisie⁴⁶⁶. Témoigne de cette rareté l'inexistence d'une juridiction à ce propos⁴⁶⁷, au contraire de l'Indochine⁴⁶⁸. Le petit nombre de mariages mixtes doit à la ségrégation coloniale du quotidien mais, aussi, à la forte présence de femmes françaises, au contraire d'autres zones de l'empire colonial français. D'autres raisons plus profondes nécessitent d'être données. Pour Albert Memmi, le mariage dit « mixte », constitue un élément fondamental dans l'assimilation, et sert de levier lorsque le colonisé cherche à se fondre dans l'identité du colonisateur. Il fait alors figure d'une déclaration d'allégeance à la puissance colonisatrice⁴⁶⁹. Ainsi certain-e-s tenant-e-s de l'assimilation prônent une fusion qui serait profitable aux « indigènes » et, par conséquent, considèrent la civilisation française comme supérieure⁴⁷⁰. Albert Memmi note toutefois que les mariages de ce type ont notamment cours parmi les nationalistes ayant accompli leurs études en métropole, à la recherche de compagnes instruites⁴⁷¹. En réponse à ce phénomène, et témoignant des crispations qu'il produit, des dispositifs sont mis en place par une association sur laquelle nous reviendrons au prochain chapitre, l'Union musulmane des femmes de Tunisie, en 1936, pour soutenir matériellement les Tunisiens étudiant en métropole afin qu'ils ne se tournent pas vers des Françaises⁴⁷². Néanmoins les quelques mariages de ce type, s'ils sont mal considérés par les populations, sont tolérés lorsqu'ils fonctionnent selon le modèle du couple formé par un homme Tunisien et une femme Française⁴⁷³. Cet unique motif s'expliquerait par la réticence des Français à embrasser la religion de leurs conjointes⁴⁷⁴ ; en outre, l'entrée d'une Française au sein d'une famille musulmane est perçue par les cercles proches des autorités métropolitaines comme un vecteur pour « étendre » la « civilisation » française en élevant « de petits Français, le fez en plus »⁴⁷⁵. De plus, les traditions religieuses,

⁴⁶⁶ Henri de Montety, *Femmes de Tunisie*, Mouton & Co, La Haye, 1958, page 116.

⁴⁶⁷ Claude Liauzu, *Passeurs de rives. Changements d'identité dans le Maghreb colonial*, L'Harmattan, Paris, 2000, page 13.

⁴⁶⁸ Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, La Découverte, Paris, 2007, page 20.

⁴⁶⁹ Albert Memmi, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Gallimard, Paris, 1985 [1957], page 137.

⁴⁷⁰ Conseil national des femmes françaises, op. cit., pages 133-134.

⁴⁷¹ Albert Memmi, *Tunisie, An I. Journal tunisien 1955-1956*, CNRS Éditions, Paris, 2017, page 38.

⁴⁷² Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 79 et 248 ; Claude Liauzu, *Passeurs de rives...*, op. cit., pages 14-15 ; Martine Spensky, op. cit., page 38.

⁴⁷³ Conseil national des femmes françaises, *Compte-rendu des États-généraux du féminisme, 30-31 mai 1931*, Paris, 1931, page 134.

⁴⁷⁴ Henri de Montety, op. cit., page 116.

⁴⁷⁵ Conseil national des femmes françaises, op. cit., pages 134-135.

juives et musulmanes, considèrent que la réalisation d'une union mixte par une femme, qui transmet la religion, revient en une sortie de sa communauté⁴⁷⁶. De surcroît les enfants prennent la nationalité du père et, du fait d'un mariage entre une Tunisienne et un Français, deviendraient français-e-s⁴⁷⁷ — un phénomène sans doute socialement décrié, au regard des réflexions développées quant au maintien de l'identité tunisienne depuis le début du siècle⁴⁷⁸. La sociologue et anthropologue Martine Spensky estime que l'union d'une Tunisienne avec un Français renforcerait, dans les représentations, la position de domination, et ce d'autant que la législation française impose que la femme doive obéissance à son époux⁴⁷⁹. Ce faisant, le point de vue de Raphaëlle Branche à propos de l'Algérie coloniale, selon lequel chaque groupe désire préserver son quant-à-soi⁴⁸⁰, s'applique à la Tunisie, et notamment en ce qui concerne les femmes tunisiennes. Le propos de Claude Liauzu tempère toutefois celui d'Albert Memmi : il affirme que les unions de ce type donnent la mesure de la force de caractères des conjoint-e-s, de la force de leur amour, de leur désir de braver les interdits et, lorsqu'elles sont le fait de communistes, constituent des actes d'internationalisme en actes⁴⁸¹ — analyse que nous étayerons au cours du chapitre 8, ces phénomènes étant notamment visibles à partir de l'après Seconde guerre mondiale. Paulette Martin, par conséquent, bien que son couple réponde au modèle d'union « mixte » le plus accepté, transgresse un ordre colonial et communautaire.

L'épisode de ces deux réunions se déroule de plus à une période durant laquelle la Fédération tunisienne, déjà certes en situation délicate depuis la répression de 1925, pâtit du départ de Robert Beck, en 1929⁴⁸², la laissant sans dirigeant⁴⁸³. Ses difficultés se compliquent après les perquisitions du mois de mai 1930 aux domiciles de trois militants actifs — Ali Djerad, Mohamed El Gharbi et Édouard Mamou⁴⁸⁴ — : selon la police, « les membres semblent avoir perdu toute confiance dans le résultat de leurs entreprises », et l'activité du groupe se serait « éteinte » en août⁴⁸⁵. Paulette Martin réussit donc à organiser deux réunions alors que le contexte n'y est pas favorable. En outre, son investissement est tel que la Sûreté souhaite lui faire cesser ses activités, en passant par l'intermédiaire de son père, ou en invoquant la direction de l'Instruction publique dont elle dépend⁴⁸⁶. L'une des réunions qu'elle préside, de surcroît, se tient dans un bar, donc un établissement servant de l'alcool,

⁴⁷⁶ Claude Liauzu, *Passeurs de rives...*, op. cit., pages 14-15.

⁴⁷⁷ Emmanuelle Saada, op. cit., pages 28-29.

⁴⁷⁸ Voir le chapitre 3.

⁴⁷⁹ Martine Spensky, « Empires, genre et biopolitiques », Martine Spensky (dir.), *Le contrôle du corps des femmes dans les Empires coloniaux. Empires, genre et biopolitiques*, Karthala, Paris, 2015, pages 12-49, pages 37-38.

⁴⁸⁰ Raphaëlle Branche, « "Au temps de la France". Identités collectives et situation coloniale en Algérie », *Vingtième siècle*, 2013/1 [en ligne].

⁴⁸¹ Claude Liauzu, *Passeurs de rives...*, op. cit., page 15.

⁴⁸² CADN 1TU/126/46, coupure de *La Tunisie française*, 18/04/1929.

⁴⁸³ CADN 1TU/1/V/1707-1708, rapport, avril 1933.

⁴⁸⁴ CADN 1TU/701/170, note, 07/05/1930.

⁴⁸⁵ CADN 1TU/701/170, note, 09/08/1930.

⁴⁸⁶ CADN 1TU/701/2/183, dossier « Paulette Martin », notes, 20/08/1930 et 21/08/1930.

espace social où les femmes autres que les prostituées, et les danseuses employées, ont peu droit de cité⁴⁸⁷. Elle préside ces deux réunions, et occupe de ce fait une place que, jusqu'alors, seule Eliska Louzon, lorsqu'elle était secrétaire générale, avait endossée, et ce près de huit ans auparavant. Elle apparaît ainsi comme une femme exerçant une influence certaine, détentrice de convictions et d'une force de caractère suffisamment fortes pour transgresser les limites sociales grâce à son militantisme. Celles-ci transparaissent de sa simple présence au sein d'un parti négligeant et les questions relatives aux femmes, et les femmes elles-mêmes, et s'ajoutent aux transgressions amoureuses analysées ci-avant. Elle occupe ainsi, possiblement, un poste directeur, et pourrait être l'une des deux institutrices à siéger au sein du bureau politique en 1928. Elle n'est plus mentionnée, par la suite, dans les documents policiers relatifs aux activités communistes. Peut-être, et bien qu'elle parvienne à organiser des réunions, ne milite-t-elle pas assidûment ou, peut-être, la police accorde-t-elle peu de crédit à une femme qu'elle considère comme intéressée et séductrice. Elle ne fait de plus pas partie de la liste des militants — peut-être des dirigeants de cellule — trouvée chez Édouard Mamou lors de la perquisition de l'été 1930 au sein de laquelle ne sont nommés que des hommes⁴⁸⁸. Par ailleurs, la Fédération reste peu active, ce à tel point que la Sûreté de métropole affirme, en conclusion de son rapport de juillet 1931 à propos des communistes et des nationalistes : « il y a certes en Tunisie des communistes indigènes ou plutôt français, principalement parmi les ouvriers du port de Tunis, mais nulle part on ne trouve la trace d'un parti communiste possédant quelque influence sur les masses et susceptible de les entraîner à l'action »⁴⁸⁹. Ainsi, alors que le groupe communiste réunit quelques membres, ceux-ci sont surtout dockers et sont, donc, comme en 1924-1925, majoritairement des hommes.

Entre 1922 et 1930, la Fédération communiste comporte un très petit nombre de femmes. Dissimulées derrière leurs époux, invisibilisées par un groupe communiste cherchant à répondre aux normes sociales, ou faisant l'impasse sur les revendications les concernant du fait du peu d'intérêt qu'elles suscitent auprès de sa direction, elles demeurent des êtres transparents aux gestes ténus.

La répression que subit la Fédération en 1922, puisqu'elle constitue une brèche favorable à l'investissement des femmes, révèle la dissymétrie sexuelle de l'engagement militant autant que les convictions portées par celles qui parviennent à s'investir. De ce fait, apparaissent les activités presque imperceptibles d'accompagnatrices impliquées. Le rôle influent que joue Eliska Louzon durant quelques mois, à la faveur de la répression, permet de dépasser la position d'épouse de militant que la police lui confère et l'invisibilité dont elle fait les frais dans l'historiographie, pour restituer son parcours politique au long cours. Par la

⁴⁸⁷ Nessim Znaien, *Les raisins de la domination. Histoire sociale de l'alcool en Tunisie à l'époque du protectorat (1881-1956)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Pierre Vermeren, Université Paris 1, 2017, pages 339 et 503.

⁴⁸⁸ CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

⁴⁸⁹ AN F/7/14989, note, 15/07/1931

suite, la Fédération connaît une pénurie de femmes à laquelle elle ne cherche pas à remédier. Cette situation de quasi-absence, voire d'absence complète entre 1923 et 1927, s'explique par le primat accordé au mouvement ouvrier, par le virilisme intrinsèque de ce dernier, ainsi que par les conséquences de sévères répressions, mais également par le désintérêt de la Fédération aussi bien pour les questions relatives à l'émancipation des femmes que pour le recrutement féminin. Par conséquent, les quelques femmes qui participent aux activités de la Fédération à cette époque détiennent une importante force de caractère et défendent des idéaux solidement ancrés. L'une d'elles notamment, Paulette Martin, est solide d'une prestance indéniable, et d'un désir de subvertir les codes.

Alors que l'année 1930 sonne en effet celle d'un militantisme féminin plus conséquent, et plus visible, quelques femmes s'investissent non directement au sein d'une Fédération toujours peu intéressée par les questions relatives aux femmes, mais dans des organisations qui lui sont liées, plus souples et plus enclines à les accueillir.

Chapitre 5. Un mouvement de masse au féminin ? Instrumentalisation partisane et investissement des espaces du militantisme par les femmes (1930-1939)

Bien que seul un faible nombre de militantes prennent part au mouvement communiste jusqu'alors, et qu'aucune n'agisse en faveur du PCT au sens strict durant sept ans, jusqu'en 1937, les femmes prennent part à la dynamique d'ouverture que connaît le PCT et, de ce fait, à l'entrée progressive des femmes dans les espaces du politique. L'appel de Moscou, dès 1921, à « aller aux masses »¹ se renforce particulièrement avec l'élaboration de la stratégie « classe contre classe », en 1928, enjoignant les militant-e-s à fédérer un front le plus large possible en faveur de leur idéologie². Si l'importance donnée aux luttes liées au travail reste prégnante, le PCT cherche désormais à toucher la population le plus largement possible. Cette orientation, en outre, se renforce entre 1934³ et 1935⁴ pour unir un front antifasciste au-delà des barrières idéologiques. Les militantes, néanmoins, évoluent davantage au sein d'organisations annexes au parti. Elles apparaissent alors comme des espaces d'accueil davantage bienveillants à leur endroit, et des espaces où elles ont davantage le souhait de s'investir. L'étude des activités qu'elles mènent met en évidence l'existence de réseaux militants, et la participation de ces femmes à des sociabilités partisans au-delà du seul parti, deux phénomènes notamment visibles lors de la période qui s'ouvre à partir de 1936.

Le premier point de ce chapitre, à partir des parcours des rares femmes engagées au sein du mouvement communiste entre 1930 et 1935, met en exergue leur mobilisation au sein d'organisations parallèles et les raisons qui les y ont poussées. Le second point souligne les conséquences, pour les femmes, de l'évolution du désormais Parti communiste de Tunisie vers un véritable parti de masse à partir de 1936. Si elles militent certes toujours au sein d'organisations, celles-ci se souhaitent adressées spécifiquement aux femmes, et sont alors investies par quelques militantes ; en outre, ces dernières s'engagent également au sein du PCT. Un troisième point resserre l'analyse sur les militantes grâce à des sources privées et aux entretiens indisponibles. Leur existence même témoigne de cette présence féminine plus importante, et de l'investissement par celles-ci de ces structures d'engagement. Ce dernier point tend à montrer que le parti prend les traits d'un groupe d'individus reliés par des affinités, et à mettre en lumière les dynamiques qui sous-tendent l'engagement de jeunes femmes, certes d'abord militantes d'organisations non-mixtes, mais parties prenantes d'un collectif de jeunes animé-e-s par un même projet, l'antifascisme.

¹ Leila Ben Temime, *La Fédération communiste de Tunisie : 1921-1922. Un effort précoce de tunisification*, Mémoire d'histoire dirigé par Madeleine Reberieux, Université Paris 8, 1976, page 15.

² Claude Liauzu, *Aux origines des tiers-mondismes. Colonisés et anticolonialistes en France (1919-1939)*, L'Harmattan, Paris, 1982, page 39.

³ Bruno Groppo, « L'antifascisme dans la culture politique communiste », Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Cultures communistes au XXe siècle. Entre guerre et modernité*, La Dispute, Paris, 2003, pages 81-94, page 91.

⁴ Emmanuelle Sibeud, « La gauche et l'empire colonial avant 1945 », Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, La Découverte, Paris, 2005 [en ligne].

I Les organisations parallèles du parti, des brèches d'investissement pour les femmes (1930-1935)

À partir de 1930, les communistes créent des associations participant à leur stratégie pour toucher une plus grande proportion de la population au-delà des cercles partisans. Davantage, elles servent de relais à un parti bien affaibli par les répressions. Au contraire d'une Fédération communiste d'où elles demeurent absentes, encore peu préoccupée de revendications les concernant, s'y engagent plusieurs femmes, dont certaines jouent des rôles décisionnaires.

1. Un parti exsangue peu intéressé par les femmes

A. RENATA HERMAN ET LE SECOURS ROUGE INTERNATIONAL : UNE COMMUNISTE ACTIVE INVESTIE EN FAVEUR D'UNE ORGANISATION AUXILIAIRE

Cette absence peut s'expliquer par la fragilité d'une Fédération laissée exsangue par la répression des années précédentes⁵. Une femme, toutefois, concourt à la survie du mouvement communiste, sans militer en son sein au sens strict. Au printemps 1930, la police évalue le Secours Rouge International comme le véhicule de l'« action communiste » que sa « représentante », Renata Herman est censée mener depuis Tunis⁶. Cette organisation de masse, créée en 1922 par le Komintern, ouvre une section française active en 1925 ; elle a pour ambition d'assister les victimes des répressions politiques perpétrées dans le monde, de défendre l'URSS et les minorités nationales, et de soutenir les mouvements de libération des peuples coloniaux⁷. Elle participe de la stratégie de « front unique » imposée par Moscou en 1921 et ré-actualisée avec la période de bolchévisation, visant à unir les masses contre la bourgeoisie autour d'actions communes⁸. De ce fait, en octobre 1925, *La Bataille sociale*, l'hebdomadaire communiste syndicaliste rattaché à la CGTU, que dirige Jean-Paul Finidori⁹, appelle « tous les exploités organisés et sans parti » à adhérer au SRI, dont une section existe donc dès lors en Tunisie¹⁰. Bien que, de plus, quelques-uns des documents de la section métropolitaine aient été envoyés en Tunisie pour inciter au soutien des victimes de la guerre du Rif au Maroc¹¹ et pour attirer l'attention sur le centenaire « de l'asservissement de

⁵ Voir le chapitre 4.

⁶ CADN 1TU/1/V/1708, note, 16/05/1930. Voir sa photo en annexe IV.

⁷ Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français, 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Presses de Sciences Po., Paris, 2006, pages 27-29.

⁸ Serge Wolikow, *L'internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Éditions de l'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2010, page 65.

⁹ CADN 1TU/1/V/1704, signature du gérant, *La Bataille sociale*, 11/10/1925, page 2.

¹⁰ CADN 1TU/1/V/1704, « Prolétaires tunisiens adhérez au SRI », *La Bataille sociale*, 11/10/1925, page 1.

¹¹ CADN 1TU/701/94, s.d., 1928 (déduction).

l'Algérie »¹², des indices de son activité en Tunisie n'émergent qu'à partir de mai 1930. Selon les autorités, deux hommes auraient cherché à lui impulser un nouveau dynamisme afin de maintenir l'activité communiste en Tunisie¹³, voire à l'utiliser comme outil de reconstitution de la Fédération¹⁴. Les deux militants soupçonnés sont les Tunisiens musulmans Taïeb Dabbab, clerc d'avocat¹⁵, membre de la Fédération depuis 1924 et tout juste rentré du séjour qu'il a effectué à Paris après une détention de treize mois pour avoir distribué des tracts contre la guerre du Rif¹⁶, et Ali Jrad (1911-1976), exécutant divers professions artisanales et ouvrières en suivant des études en parallèle, passé du Destour à la Fédération, en 1928, après, selon Mustapha Kraiem, avoir été éduqué au marxisme en prison par Robert Beck¹⁷. Tous deux jouent tâchent de reconstituer le parti, composé d'un groupe que la Sûreté estime être réduit à une dizaine ou une quinzaine d'individus¹⁸.

En août, après plusieurs semaines d'une surveillance si intense que Renata Herman finit par en avoir connaissance¹⁹, elle est identifiée comme étant Renata Chuilli, née le 30 janvier 1908 en Italie, pays dont elle porte la nationalité²⁰. Conjointe d'un homme nommé Henri Herman, elle s'est installée avec ce dernier à Tunis en août 1929 après l'avoir rencontré à Paris et avoir vécu en sa compagnie à Alger, où elle exerçait la profession de vendeuse. Le couple est domicilié rue Sidi Abd El Hak, une ruelle de l'un des faubourgs modestes au nord de la *medina*²¹, soit l'un des quartiers où les Européen-ne-s ne sont pas majoritaires. Renata consacre son quotidien aux courses accomplies au marché et aux visites auprès des familles des directeurs de l'usine où son époux est employé comme manoeuvre²². Renata Herman reçoit la revue de la section française du SRI, *La Défense*²³ — dont le nombre d'abonné-e-s en Tunisie reste une inconnue —, malgré son interdiction en Tunisie depuis le 23 mars 1928²⁴. Elle participe aux réunions de l'association²⁵ et, davantage, en organise au moins une à son

¹² CADN 1TU/1/V/1708 tracts du SRI, s.d., 1930 (déduction).

¹³ CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

¹⁴ AN F/7/14981, rapport de la section d'études d'Alger, 23/05/1930.

¹⁵ AN F/7/14981, note, 05/09/1934.

¹⁶ Claude Pennetier, « Taïeb Dabbab », *Le Maitron* en ligne.

¹⁷ Mustapha Kraiem, « Mouvement communiste, question nationale et société coloniale en Tunisie », *Revue d'histoire maghrébine*, n°89-90, vol. 25, mai 1998, pages 107-118, pages 109 et 113. Sur le parcours de cet homme, voir également Neila Jrad, *Ali Jrad. Communiste tunisien... entre mémoire et histoire*, Éditions Arabesques, Tunis, 2019.

¹⁸ AN F/7/14981, rapport, 09/07/1930.

¹⁹ CADN 1TU/701/2/137, dossier « Mme Herman », rapport de surveillance de l'inspecteur Vuillemin, 24/05/1930 ; rapport, 08/08/1930.

²⁰ CADN 1TU/701/2/137, dossier « Mme Herman », rapport, 08/08/1930.

²¹ Voir l'annexe III. 1.

²² CADN 1TU/1/V/1708, note, 16/05/1930 ; 1TU/701/2/137, dossier « Mme Herman », notes, 30/05/1930 et 10/06/1939.

²³ CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

²⁴ Mustapha Kraiem, *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale*, Université de Tunis I, Tunis, 1997, page 136.

²⁵ CADN 1TU/701/2/137, dossier « Mme Herman », 17/05/1930 ; 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

domicile²⁶. Elle y fréquente une seconde femme, Mme Brochet, institutrice de Tunis, ainsi que Taïeb Dabbab, mais également Ahmed Ben Miled, Mahmoud Matéry et Chedly Khairallah, tous trois militants du Destour²⁷, et Hassen Saadaoui²⁸, syndicaliste communiste (env. 1900-1963)²⁹. Ce faisant, cette organisation, bien qu'elle réunisse des nationalistes, ne déroge pas à la perspective « classe contre classe », puisqu'elle se déploie au sein même du mouvement communiste et participe, de ce fait, à la lutte contre la bourgeoisie. Internationaliste et ouverte à toutes les tendances, elle fonctionne en outre comme un espace de contact entre des populations différemment assignées malgré les clivages coloniaux, car au moins Renata Herman et Chedly Khairallah, respectivement Européenne et Tunisien, tissent sans doute des liens de leurs quelques entrevues au domicile de la première pour, certainement, les besoins du SRI³⁰. La police s'inquiète en effet des nombreuses « relations dans les milieux indigènes » de cette femme³¹. En 1930, elle la considère comme une « communiste militante »³², lectrice et distributrice du journal algérien communiste *L'Étendard rouge*, auteure de tracts moqueurs tirés à l'occasion du congrès eucharistique de Tunis, au mois de mai de cette même année, et sait que Taïeb Dabbab est son « adjoint »³³. Cette femme est effectivement membre de la Fédération puisque, jusqu'en 1934, les postes à responsabilité du SRI ne peuvent être pourvus que par des communistes³⁴.

La Sûreté nourrit ainsi une préoccupation très localisée quant à la revivification de la Fédération communiste, qui chercherait à se reconstituer sous les traits du SRI, en raison de la possible collusion entre différentes sensibilités politiques s'y opérant, et de l'implantation d'un réseau d'espionnage en Afrique du Nord³⁵. Elle s'inquiète de ses velléités à pénétrer le mouvement nationaliste et à déclencher un soulèvement parmi la population majoritaire, et à chasser les impérialistes au profit de l'indépendance des pays arabes colonisés³⁶. Néanmoins, les activités du SRI et de Renata Herman demeurent limitées aux quelques réunions évoquées. En 1933, l'association se fait seulement connaître par la distribution d'un paquet de circulaires, que détournent d'ailleurs les autorités³⁷. Cette même année, Renata Herman impulse la création de la société des Amis du *Monde*, une revue littéraire fondée en métropole

²⁶ CADN 1TU/1/V/1708, note, 21/05/1930.

²⁷ CADN 1TU/701/2/137, dossier « Mme Herman », 17/05/1930 ; 1TU/701/1708, note, 21/05/1930.

²⁸ CADN 1TU/701/2, Carnet B/3, dossier « Hassen Saadaoui », *La Défense*, 26/10/1934 ; Neila Jrad, op. cit., page 56.

²⁹ CADN 1TU/701/2, Carnet B/3, dossier « Hassen Saadaoui », casier de police, 1922 ; entretien réalisé avec Chérifa et Tounès Saadaoui, El Menzah (Tunis), 07/12/2016.

³⁰ CADN 1TU 701/2/137, dossier « Henri Hermann », note, 08/08/1933.

³¹ CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

³² CADN 1TU/701/2/137, note, 25/09/1930.

³³ CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

³⁴ Axelle Brodiez, op. cit., page 30.

³⁵ AN F/7/14981, rapport de la section d'études d'Alger, 23/05/1930.

³⁶ CADN 1TU/1/V/1708, note, 29/11/1933.

³⁷ CADN 1TU/1/V/1708, note, 29/11/1933.

par le communiste Henri Barbusse³⁸ en 1928³⁹, mais ce groupe, presque inopérant, ne compte que quelques rares adhérents⁴⁰. Renata Herman est, à cette époque, toujours considérée comme une « militante très active » du SRI, qu'elle dirige toujours, d'après la police⁴¹, mais rien n'est dit du détail de ses activités, ainsi certainement peu dynamiques. En outre puisque, comme l'affirme Neila Jrad, la direction du SRI est plutôt remplie par Ali Jrad, l'enquête à propos de cette femme ne permet certainement pas de divulguer beaucoup d'informations à propos de cette organisation — Neila Jrad, de plus, ne trouve pas beaucoup de détails à ce propos parmi les papiers de son père Ali Jrad, qui avait l'habitude de détruire ses documents⁴².

Pourquoi une communiste convaincue telle que Renata Herman préfère-t-elle une organisation auxiliaire à la Fédération ? Cette dernière pâtit certes toujours de mesures répressives et, de ce fait, le SRI constitue l'un des rares espaces d'investissement possibles — mais peu actif. La Fédération demeure inopérante et, en 1932, alors que quelques revues en langue française éditées à Moscou ou à Paris sont envoyées en Tunisie, le Résident général Charles Manceron, nommé en 1929, poursuit la politique anti-communiste de son prédécesseur et en interdit la diffusion⁴³. Les communistes tentent par ailleurs d'écouler les stocks de leur « brochure rouge » éditée en 1922, sans succès apparent⁴⁴. À partir de 1933, les autorités s'inquiètent du regain de la propagande communiste en raison, notamment, de l'existence du SRI, pourtant vraisemblablement toujours peu actif⁴⁵. La Fédération gagne progressivement en dynamisme grâce au concours de nouveaux militants antifascistes, Italiens, se reconnaissant dans la doctrine communiste, et séduits par les quelques prises de position des publications communistes à l'encontre de Benito Mussolini, au pouvoir en Italie depuis 1922⁴⁶ ; la Jeunesse communiste se fait remarquer par quelques collages au point que la police a connaissance du fait que la Fédération occupe de nouveau un local, situé à l'entrée de la partie « européenne » de la ville, au 7 rue Souk-Arhas⁴⁷. Elle est en outre de nouveau traversée par des dissensions entre une tendance favorable à l'affiliation directe à l'Internationale et une tendance désireuse de conserver des relations organiques avec ce dernier⁴⁸. La première est majoritaire ; la Fédération, pour marquer son désir d'autonomie,

³⁸ CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

³⁹ Nicolas Météry, « Monde de Barbusse, le front populaire avant l'heure », Xavier Vigna, Jean Vigneux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté, expériences et territoires du Front populaire*, Éditions sociales, Paris, 2006, page 207-222.

⁴⁰ MAE 55CPCOM/29, lettre du Résident-général au ministre des Affaires étrangères, 24/05/1930 ; CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

⁴¹ CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

⁴² Neila Jrad, op. cit., page 56.

⁴³ AN 20010216/35/863, décrets beylicaux, 24/05/1932 et 28/06/1932.

⁴⁴ AN F/7/14981, note de la Sûreté générale à la section d'études à Alger 03/08/1932 et note du cabinet de la section d'études à Alger à la Sûreté générale, 24/08/1932.

⁴⁵ AN F/7/14989, rapport sur la situation du communisme en Tunisie, 28/03/1933.

⁴⁶ Mustafa Kraïem, *Le fascisme et les Italiens de Tunisie (1918-1939)*, Cérès, Tunis, 1987, pages 117-118 ; Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie*, Éditions Karthala, Paris, 1981, pages 67-69.

⁴⁷ CADN 1TU/1/V/1707-1708, note, 28/03/1934. Voir l'annexe III. 1.

⁴⁸ AN F/7/13118, copie d'un rapport de l'Université des peuples d'Orient à Moscou, s.d., 1933 (déduction).

prend le nom de Parti communiste de Tunisie⁴⁹ — officialisé en 1935 lors du congrès de l'IC⁵⁰. Elle ne s'intéresse toujours pas aux questions relatives aux femmes.

B. DES TRAVAILLEUSES CONTRE LES FEMMES

En métropole, le PCF maintient ses efforts en fondant la section féminine du Comité mondial contre la guerre et le fascisme. Organisation internationale rattachée au Komintern, créée en 1933, elle a pour objectif d'ouvrir des filiales à l'international, et remplace, en 1934, l'Union fraternelle des femmes⁵¹. Elle ne parvient néanmoins pas à accroître la proportion de femmes parmi les effectifs du PCF, qui demeure aussi faible, voire plus faible que les 0,6% totalisés en 1929⁵². Elle participe toutefois de l'ouverture du domaine de l'investissement politique, masculin, vers les femmes, et pérennise ainsi la possibilité d'un militantisme des femmes au sein de la nébuleuse communiste⁵³. À Tunis, un tract recueilli par la police, en juin 1934, déploie une rhétorique cherchant à fédérer les femmes du monde entier autour d'oppressions communes — l'exploitation « comme femmes et comme travailleuses » — et les exhorte à participer au rassemblement mondial des femmes prévu à Paris du 28 au 30 juillet suivant⁵⁴. Ce tract, puisqu'il constitue un « appel à [leurs] sœurs, les femmes de peuples opprimés », est prioritairement destiné aux zones hors de métropole et est ainsi distribué en Tunisie par la section féminine du Comité contre la guerre et le fascisme en connaissance de cause. De plus, la police intercepte un numéro du journal *Front mondial*, organe du Comité, qui évoque sa section féminine⁵⁵, et un des numéros de *Les femmes dans l'action mondiale*, organe de presse de ce dernier, est reçu par « certains » Tunisiens, sans que le chiffre ne soit donné⁵⁶. La police ne saurait négliger une organisation satellite du parti⁵⁷ et, ainsi, l'absence d'information à son propos renseigne sur l'absence de son existence formelle en Tunisie — hypothèse alimentée par le fait que la section française du Comité des femmes n'évoque jamais la Tunisie dans les pages de sa revue⁵⁸. La Fédération, puis PCT, ne s'entoure donc ni d'une commission, ni d'une quelconque association féminines en raison, sans doute, de sa faiblesse mais, également, d'un désintérêt toujours tenace. Or, la participation de Manoubia Ouertani puis de Habiba Menchari à deux réunions de la SFIO, médiatisée, a ouvert une voie plus large à l'intégration des femmes à la sphère publique — et 10% de femmes composaient

⁴⁹ Mohieddine Hadhri, *L'URSS et le Maghreb*, L'Harmattan, Paris, 1985, pages 57-58.

⁵⁰ CADN 1TU/701/306, brochure « Le Parti communiste de Tunisie », 12/04/1947.

⁵¹ Mercedes Yusta, « Réinventer l'antifascisme au féminin. La Fédération démocratique internationale des femmes et le début de la Guerre froide », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n°104, 2009, pages 91-104, page 93.

⁵² Brigitte Studer, « Communisme et féminisme », *Clio. Femmes, genre, histoire*, 2015/41 [en ligne].

⁵³ Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, Paris, 1996, page 52.

⁵⁴ CADN 1TU/1/V/1708, tract, 23/06/1934.

⁵⁵ CADN 1TU/1/V/1708, revue *Front mondial*, mars 1934.

⁵⁶ AN 19940500/186/63022, note, 18/12/1934.

⁵⁷ Voir le chapitre 1.

⁵⁸ *Les femmes dans l'action mondiale*, 1934-1939.

déjà l'assistance face auquel cette dernière a pris la parole⁵⁹. Une section de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté voit le jour vers 1930⁶⁰ et est présidée, en 1932 et en 1935 du moins, par Éva Fichet⁶¹. Cette Ligue, évoquée au chapitre 3, qui articule revendications pacifistes et revendications d'égalité entre les sexes, a été fondée en 1919 à Zurich⁶², juste avant que ne soit créée sa section française, où militent des femmes socialistes, communistes et trotskistes⁶³. Aucun indice de la participation de femmes communistes à celle-ci en Tunisie n'a été décelé alors que, Tunis étant une petite ville, la Fédération communiste a certainement connaissance des activités de la LIFPL. Ses membres doivent ainsi probablement savoir qu'en 1932, Éva Fichet accompagne la création de la première organisation de femmes tunisiennes, la Société des dames musulmanes, fondée pour venir en aide aux sinistré-e-s d'inondations. En 1932, en outre, le Destour comme le parti souhaitent s'attribuer le mérite de la jonction entre les militantes de la LIFPL et de Tunisiennes, musulmanes et bourgeoises, ayant organisé la fête annonçant la création de la Société des dames musulmanes. Cette « bataille de tutelle », comme la nomme Ilhem Marzouki, donne la mesure de l'enjeu que revêtent, pour les partis, les questions ayant trait aux femmes et à leur émancipation, ainsi que l'entrée, sur la scène politique, des femmes en tant que groupe organisé, et la place que ces partis peuvent occuper dans le développement d'une scène associative au féminin en prenant leur défense, voire en s'attribuant leurs décisions⁶⁴.

La Tunisie est aussi traversée des échos des mouvements féminins d'autres espaces géographiques. Les États-généraux du féminisme qui se déroulent en France, en 1931, sont consacrés aux questions coloniales ; y participe, au titre de jeune indigène moderne, érigée en exemple à suivre dans la voie d'un progrès pensé comme nécessairement venu d'Europe⁶⁵, Tawhida Ben Cheikh (1909-2010), première Tunisienne à étudier la médecine⁶⁶ — d'ailleurs incitée dans cette voie par Étienne et Lydia Burnet⁶⁷, celle-ci étant vraisemblablement membre de la Fédération communiste en 1921 et faisant preuve d'un intérêt particulier pour

⁵⁹ Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation (1881-1956)*, L'Harmattan, Paris, 1996, pages 72-74. Voir le chapitre 4.

⁶⁰ Mustapha Kraïem, *Pouvoir colonial et Mouvement national. La Tunisie des années 1930*, Alif, Tunis, 1990, page 344.

⁶¹ Souad Bakalti, op. cit., page 61 ; CADN 1TU/1V/1708, rapport sur les activités communistes, avril 1933 ; 1TU/1V/1704, lettre d'Éva Fichet pour la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté adressée au Résident-général, 30/03/1935.

⁶² Elsa Guerra, *Il dilemma della pace. Femministe e pacifiste sulla scena internazionale, 1914-1939*, Viella, Roma, 2014, page 55.

⁶³ Michel Dreyfus, « La ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté », *Cahiers du féminisme*, décembre 1981-janvier 1982, n°18, pages 47-50.

⁶⁴ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXe siècle*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1993, pages 50 et 68-71.

⁶⁵ Conseil national des femmes françaises, *Compte-rendu des États-généraux du féminisme, 30-31 mai 1931*, Paris, 1931, page 130.

⁶⁶ Yvonne Knibiehler et Régine Goutalier, *La Femme au temps des colonies*, Éditions Stock, Paris, 1985, pages 111-114.

⁶⁷ Julia Clancy-Smith, « From Household to Schoolroom », Patricia Lorcin and Todd Shepard (ed.), *French Mediterraneans : Transnational and Imperial Histories*, University of Nebraska Press, Nebraska, 2016, pages 200-231, page 218.

l'égalité entre les hommes et les femmes, sans toutefois fréquenter la Fédération par la suite⁶⁸. En outre, les activités du mouvement féminin en Égypte, en plein essor, sont relayées en Tunisie par voie de presse⁶⁹. La tenue du Congrès des femmes arabes à Haïfa et du Congrès des femmes d'Orient, en 1930 à Damas — qui revendique l'égalité juridique entre les sexes — est ainsi significative d'une tendance à la politisation des femmes dans le monde arabe et musulman⁷⁰. Ainsi, alors que l'ouverture de la sphère publique aux femmes, perceptible depuis la seconde moitié des années 1920⁷¹, prend un nouveau tour au tout début des années 1930⁷², la Fédération puis PCT demeure caractérisé-e par son désintérêt quant à l'organisation des femmes entre elles. Leur entrée sur la scène publique se fait en parallèle de discussions relatives à leur position sociale. Dans ce registre, la publication, cette même année 1930, de l'ouvrage de Tahar Haddad (1899-1935), *Notre femme dans la législation islamique et la société*, fait date. Ce pamphlet novateur propose l'émancipation juridique des femmes, leur inclusion dans la sphère du travail, la suppression du voile et de la polygamie ; il lui vaut de sévères critiques et son expulsion de l'université de la Zitouna. Dans le prolongement des débats initiés en 1924, la sortie de ce livre divise une effe la sphère médiatique et politique entre, d'une part, religieux, destouriens et colons, tenants d'une conservation des moeurs et, d'autre part, défenseurs et défenseuses de modifications des conditions sociales des femmes, dont les socialistes et la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté⁷³. Si des communistes, individuellement, assistent à une soirée organisée en l'honneur de Tahar Haddad⁷⁴, et alors que celui-ci a participé au mouvement syndical de la décennie 1920⁷⁵, aucun des documents de la Fédération consultés ne fait état ni de son ouvrage, ni de la polémique à son propos, ni d'un positionnement au sein de cette dernière. Privée de son organe de presse depuis 1925, elle ne dispose pas, certes, de grande possibilité d'expression, et ne détient pas, en 1930, de grande ressource militante, comme nous l'avons vu.

En outre, et comme en 1924 et en 1929⁷⁶, la conception qu'a le parti de l'émancipation des femmes demeure strictement associée au travail. Les communistes formulent des revendications contre l'impérialisme, pour « l'indépendance du peuple tunisien »⁷⁷ ou encore

⁶⁸ Voir le chapitre 3.

⁶⁹ Yvonne Knibiehler et Régine Goutalier, op. cit., page 275 ; Souad Bakalti, op. cit., page 72.

⁷⁰ Maurice Borrmans, *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours*, Mouton, Paris-La Haye, 1977, page 88 ; René Gallissot, art. cit., page 26 ; Sophie Bessis, *Les Arabes, les femmes, la liberté*, Albin Michel, Paris, 2007, page 28.

⁷¹ Voir le chapitre 4.

⁷² Souad Chater, *La femme tunisienne. Citoyenne ou sujet ?*, Maison tunisienne de l'Édition, Tunis, 1975, pages 67-79.

⁷³ Souad Bakalti, op. cit., pages 48-54 et pages 72-74.

⁷⁴ Courriel de Habib Kazdaghli, 11/10/2018.

⁷⁵ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne. Éléments pour une étude des mouvements sociaux et nationaux », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1974/13, n°35, pages 875-884, page 884.

⁷⁶ Voir le chapitre 4.

⁷⁷ CADN 1TU/1/V/1708, notes, 15/12/1933.

« l'indépendance de la Tunisie nationale »⁷⁸, ainsi qu'en faveur de l'antifascisme⁷⁹ — sur lequel nous reviendrons en détails —, pour la collaboration avec les nationalistes — sans réel succès⁸⁰, malgré la tenue d'une manifestation notable en janvier 1935⁸¹ — mais, aussi, en faveur de l'amélioration des conditions de travail⁸² et, notamment, dans le monde paysan⁸³. Ces dernières sont les seules à être conjuguées au féminin mais, cependant, de façon épisodique. Il est vrai que le mouvement syndical communiste, affaibli par la répression de 1925, compte, en 1930, 2000 adhérent-e-s⁸⁴. Il se renforce toutefois du gain de légitimité acquis par la publication du décret du 16 novembre 1932, autorisant les libertés syndicales en Tunisie, donnant, en outre, une existence légale à la CGTT⁸⁵. Ainsi, en juin 1934 seulement, trois papillons, que la police considère comme communistes, sont placardés sur un mur du centre-ville de Tunis, dont l'un donne à lire aux passant-e-s : « Vendeuses ! Dactylos ! Contre la concurrence éhontée entre Femmes et Hommes, unissez-vous dans l'action. À TRAVAIL ÉGAL SALAIRE ÉGAL »⁸⁶. Dans le même ordre d'idée, le tract « Lettre rouge aux employés », distribué au mois d'août suivant, mentionne « l'employée féminin », aux fins de mettre à bas la rumeur selon laquelle la baisse des salaires serait due au travail des femmes, et affirme à ses lecteurs — et non ses lectrices : « vous savez bien que c'est un mensonge, puisque cette femme c'est votre soeur ou votre épouse »⁸⁷. Il défend certes les femmes, mais s'adresse aux hommes. Les deux tracts cités, en transcrivant l'intérêt porté envers les travailleuses, rendent en effet compte de la présence de l'élément féminin parmi les secteurs du travail salarié, à Tunis, du moins. Au début des années 1930, seule une très petite minorité de femmes musulmanes accèdent à des professions salariées, en tant que maîtresses de travaux pratiques, institutrices, infirmières, et quelques-unes, paupérisées par la crise de 1930, louent leurs forces de travail à l'usine ou au champ⁸⁸. La présence féminine doit donc toujours surtout aux femmes des milieux européens et israélites, davantage citadines, et détentrices,

⁷⁸ Sarra Zaïed, *Le langage du nationalisme : partis politiques, discours et mobilisations en Tunisie coloniale (1906-1956)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Olivier Bouquet, Université de Paris, 2020, page 223.

⁷⁹ CADN 1TU/1/V/1708, note, 18/06/1934.

⁸⁰ CADN 1TU/1/V/1708, notes, 23/06/1934 et 04/07/1934, et tracts, 23/06/1934 et 27/12/1934.

⁸¹ Sarra Zaïed, op. cit., page 238.

⁸² CADN 1TU/1/V/1708, tract, 27/12/1934.

⁸³ Sarra Zaïed, op. cit., pages 223-225.

⁸⁴ Claude Liauzu, « Les syndicats en Tunisie au temps du cinquantenaire », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n°12, 1973, pages 1031-1044, pages 1031-1035 et 1037-1038.

⁸⁵ Pierre Mamet, *Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jacques Berque, École pratique des Hautes Études, 1966, page 86.

⁸⁶ CADN 1TU/1/V/1708, trois papillons, 11/06/1934.

⁸⁷ CADN 1TU/1/V/1708, tract, 18/08/1934.

⁸⁸ Souad Bakalti, op. cit., pages 150-201

dans leur majorité, d'une instruction rudimentaire⁸⁹, au contraire de la plupart des musulmanes⁹⁰, et sont donc plus mobiles dans l'espace public et plus susceptibles d'exercer un emploi. En 1946, seuls 3% des filles musulmanes sont scolarisées⁹¹. 76% des femmes musulmanes sont illettrées⁹² : outre les quelques filles des écoles prises en compte par les chiffres, certaines ont en effet été scolarisées dans des écoles de travaux manuels durant leur enfance mais sans, généralement, poursuivre leurs études⁹³. Échappent en outre aux circuits salariés et à leurs décomptes, certes déjà imprécis⁹⁴, les domestiques, les travailleuses informelles exerçant activités agricoles et travaux de couture et de broderies depuis leur domicile, dont la majorité sont musulmanes⁹⁵. Contrairement aux recensement précédents, celui effectué en 1931 ne donne pas les chiffres des femmes exerçant un emploi. En se fondant toutefois sur le recensement de l'année 1926, on obtient un taux de 10% d'Européennes de plus de vingt ans qui exercent un emploi salarié⁹⁶, c'est-à-dire une proportion légèrement supérieure au calcul effectué d'après le recensement de 1921, 9,6%, mais sur une population moins nombreuse⁹⁷. Les femmes correspondent, en outre, à une proportion équivalant presque à 10% de l'ensemble de la population européenne qui travaille⁹⁸. La présence de plus en plus soutenue des femmes dans les secteurs salariés accompagne l'accroissement de la ville qui, en 1935, a multiplié, en cent ans, sa surface par huit, et compte 220 000 habitant-e-s, contre 90 000 en 1860. En tant que place commerciale principale, elle concentre une large part des richesses, des services et des industries du

⁸⁹ Charles-André Julien, « Colons français et Jeunes-tunisiens (1882-1912) », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, 1967, volume 54, n° 194, pages 87-150, page 112 ; Françoise et Claude Lelièvre, *Histoire de la scolarisation des filles*, Nathan, Paris, 1991, page 87 ; Claude Hagège et Bernard Zarca, « Les Juifs et la France en Tunisie. Les bénéficiaires d'une relation triangulaire », *Le Mouvement social*, 2001/4, n°197, pages 9-28, pages 10-12 ; Benoît Gaumer, *L'organisation sanitaire en Tunisie sous le Protectorat français (1881-1956)*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 2006, page 21 ; Christophe Giudice, « Diaspora italienne et identités urbaines à Tunis, XIXe-XXIe siècle », *Diasporas*, « Scènes urbaines », 28/2016, pages 85-104.

Les Italien-ne-s sont toutefois moins scolarisé-e-s que les Français-e-s, puisque :

- en 1931, 44,2% des Italien-ne-s sont illettré-e-s, contre 26% de Français-e-s. Voir Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1931, page 14.
- en 1949, alors que 94% des enfants français-e-s vont à l'école, le taux d'enfants européens scolarisés monte à 77%. Voir Nourredine Sraïeb, art. cit., page 249.

⁹⁰ Mme Collinet de la Salle, « L'évolution de la condition féminine à Tunis depuis 1939 », *Femmes diplômées*, n°98, 1976, pages 9-11 ; Souad Bakalti, « Formation professionnelle et travail féminin dans la Tunisie au temps de la colonisation », Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb. Culture matérielle et vie quotidienne*, Centre de publication universitaire, Tunis, 2000, pages 297-318, pages 303-304 ; Julia Clancy-Smith, « L'éducation des jeunes filles musulmanes en Tunisie : missionnaires religieux et laïques », Florence Rochefort (dir.), *Le pouvoir du genre. Laïcités et religions*, PUM, Toulouse, 2007, pages 127-143 ; Hatem Karoui, « Fallières en Tunisie, ou la chronique d'un calme qui annonçait la tempête », <http://espacemanager.com>, 1er avril 2013.

⁹¹ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., page 161.

⁹² Benoît Gaumer, op. cit., page 21.

⁹³ Souad Bakalti, « Formation professionnelle et travail féminin... », art. cit., page 297.

⁹⁴ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne... », art. cit., page 948.

⁹⁵ Souad Bakalti, op. cit., pages 188-191.

⁹⁶ Résultats obtenus d'après Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1929, pages 7-10.

⁹⁷ Voir le chapitre 4.

⁹⁸ Résultats obtenus d'après Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1929, page 10.

protectorat⁹⁹. D'autres facteurs expliquent de plus une présence féminine plus importante parmi les syndicats. Comme durant la décennie précédente¹⁰⁰, et comme l'induit le tract qui leur est adressé, les hommes composent la majorité des secteurs où existent des syndicats rattachés à la CGTU, celle-ci comptant principalement des ouvriers de l'arsenal, du bâtiment, et des cheminots. En outre, bien qu'elle y soit faiblement implantée, elle compte des adhérent-e-s parmi les secteurs de la « basoche » — les métiers relevant de la justice —, des banques, des trams. Dans tous ces secteurs, des femmes, au moins, remplissent sans doute des postes d'employées de bureaux, courants, comme l'indique l'adresse aux « dactylos » précédemment citée. Si les Européennes sont sans doute, comme en France ou en Italie, absentes de l'industrie de gros oeuvre, elles sont nombreuses à travailler dans le secteur de l'industrie en général¹⁰¹ ; ainsi, dans les secteurs industriels de gros oeuvres et portuaires, comme à l'arsenal, où une femme est employée en 1928¹⁰², des postes administratifs peuvent être remplis par des femmes. En outre, un petit groupe de la Fédération postale adhère à la CGTU — et y travaillent des femmes¹⁰³. La boulangerie, par ailleurs, détenant un syndicat de la CGTU depuis avril 1934, compte sans doute des femmes parmi ses employées — les femmes étant nombreuses dans le secteur du commerce¹⁰⁴, comme le donne à voir l'appel des communistes aux « vendeuses ». Par ailleurs, un petit groupe rattaché à l'enseignement primaire — où travaillent des femmes, comme en rendent compte les parcours des militantes discutés depuis le chapitre 3 —, sans quitter la CGT, se déclare unitaire et, de ce fait, fréquente la CGTU¹⁰⁵. La CGT pour sa part, forte de 8000 adhérent-e-s en 1930, gagne en légitimité après la publication du décret de novembre 1932 et, à la fin de cette année-ci, comporte trente-sept syndicats, contre quarante-deux en 1931. Elle étend son spectre au-delà du monde ouvrier en prenant en compte l'enseignement, les emplois de bureaux, ainsi que ceux de la Fédération postale¹⁰⁶. Il est néanmoins difficile, en l'absence de source retraçant le profil des adhérent-e-s, de déterminer la proportion de femmes parmi les syndicats. Comme à la fin des années 1920, elles sont une poignée à être membres des bureaux de ces derniers — à Tunis, Sousse et Sfax¹⁰⁷. Puisque la grande majorité d'entre elles militent à la CGT, et qu'il

⁹⁹ Leïla Ammar, op. cit., page 555.

¹⁰⁰ Voir le chapitre 4.

¹⁰¹ Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1929, pages 9-10.

¹⁰² Mohamed Sbitli, op. cit., page 118.

¹⁰³ Mohamed Sbitli recense ainsi trois femmes employées des PTT dans la seconde moitié des années 1920 : Ibid., pages 48, 90, 113.

¹⁰⁴ Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1929, pages 9-10.

¹⁰⁵ Claude Liauzu, « Les syndicats en Tunisie au temps du cinquantenaire... », art. cit., page 1037. L'industrie demeure néanmoins un secteur minoritaire, et le prolétariat ouvrier est peu nombreux — il comprendrait, au début des années 1930, moins de 25000 sur une population active européenne inconnue, mais que Claude Liauzu estime bien supérieure à ce taux, et plus de 182000 Tunisien-ne-s pour une population active d'environ 578799, voir « La presse ouvrière européenne en Tunisie (1881-1939) », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Éditions du CNRS, Paris, 1971, pages 933-955, page 948.

¹⁰⁶ Claude Liauzu, « Les syndicats en Tunisie au temps du cinquantenaire... », art. cit., pages 1035-1036.

¹⁰⁷ Mohammed Sbitli, op. cit., pages 87, 90, 100, 129, 141, 154.

est difficile d'évaluer la mesure dans laquelle les membres de cette dernière revendiquent des opinions communistes, il est impossible de mesurer la proportion de femmes proches du PCT parmi les rangs syndicalistes. Ainsi seules deux femmes, parce qu'elles cumulent engagement communiste et engagement syndical, peuvent être appréhendées comme des syndicalistes communistes durant la première moitié de la décennie 1930. Maria Paci, Italienne née à une date inconnue, provient d'une petite commune de la région de Florence¹⁰⁸. Ouvrière d'une usine de pâtes alimentaires, elle milite conjointement à la Fédération et au syndicat CGTU des Céréaliers, dont elle est membre du bureau entre 1933 et 1935¹⁰⁹. Son époux, Natale Provvedi¹¹⁰ ou Proveddi, ouvrier lui aussi, est également communiste¹¹¹. En 1935, la communiste Marthe Jacquinot née Cuny (1908-1967), Française originaire de métropole arrivée en Tunisie après son mariage, en 1927¹¹², est élue à la Commission exécutive du syndicat des Instituteurs rattaché à la CGT¹¹³. Elle occupe cette place d'importance visant à appliquer la politique syndicale durant au moins cinq ans¹¹⁴. Son époux Marcel Jacquinot (1902-1985)¹¹⁵ est, lui aussi, instituteur et membre du PCT¹¹⁶.

Ces deux tracts défendent et l'égalité des salaires et l'entrée des femmes dans les secteurs du travail salarié, c'est-à-dire la définition communiste de l'émancipation des femmes née dans les années 1920¹¹⁷. Ils exhortent l'organisation commune des travailleurs et des travailleuses, seules figures féminines que la Fédération tunisienne peut mobiliser et défendre, selon le primat accordé au syndicalisme et la perspective « classe contre classe » en cours depuis 1928¹¹⁸. En dissimulant les femmes derrière les rôles de « soeur » et d' « épouse », il cherche à attirer l'attention des hommes en personnifiant son objet, et suggère en outre le culte de la famille qui accompagne la conformation des partis communistes au modèle stalinien développé depuis le tout début des années 1930, pensant séduire les populations en usant de motifs de genre classiques¹¹⁹. À cette période, le PCT n'applique pas la nouvelle orientation préconisée par la conférence nationale tenue par le PCF à Ivry à la fin du mois de juin 1934. Durant cette dernière s'opère un revirement de stratégie vers l'unité d'action antifasciste entre les partis politiques et entre les classes sociales et, donc,

¹⁰⁸ Lucia Caruso, « Donne e antifascismo in Tunisia tra il primo e il secondo dopoguerra », *La camera blu. Journal of gender studies*, vol. 11, 2015, n°13, pages 220-245, pages 227, 229 et 235. Merci à Gabriele Montalbano pour le partage de cette référence.

¹⁰⁹ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 126.

¹¹⁰ Lucia Caruso, art. cit., page 233.

¹¹¹ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 126.

¹¹² Jacques Girault, « Marthe Jacquinot née Cuny », *Le Maitron* en ligne.

¹¹³ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 89. Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹¹⁴ CADN 1TU/701/2/75, dossier « Mme Marcel Jacquinot née Cuny », note, 14/03/1940.

¹¹⁵ Jacques Girault, « Marcel Jacquinot », *Le Maitron* en ligne.

¹¹⁶ CADN 1TU/701/2/99, dossier « Marcel Jacquinot », note, 08/06/1937.

¹¹⁷ Voir le chapitre 3.

¹¹⁸ Michel Garbez, « La question féminine dans le discours du Parti communiste français », Jacques Chevalier et al. (dir.), *Discours et Idéologie*, Paris, PUF, 1980, pages 301-393, pages 306-307.

¹¹⁹ Brigitte Studer, « La femme nouvelle », Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflow, Roland Lew, Claude Pennetier, Bernard Pudal et Serge Wolikow (dir.), *Le siècle des communismes*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2000, pages 377-387, page 383.

un intérêt porté aux « masses » — soit la majorité de la population, selon une ambition de participer à l'exercice du pouvoir¹²⁰. Comme depuis sa naissance, la Fédération puis PCT ne s'intéresse donc aux femmes qu'à condition qu'elles s'insèrent dans la lutte des classes, en adéquation avec le discours de l'URSS, selon lequel l'émancipation juridique et politique dépend de la seule réalisation du socialisme. Bien que les travailleuses soient les seules figures féminines défendues, Maria Provvedi et Marthe Jacquinet n'occupent pas de poste d'importance au sein du parti au sens strict. Ainsi, et encore moins qu'en métropole où, en 1936, les femmes composent seulement 1% des organismes dirigeants du PCF¹²¹ — chiffre faible, mais dû à l'effort accompli par le PCF pour fédérer les femmes, au contraire d'un PCT exsangue — la direction du parti n'accorde pas d'intérêt à ses militantes qui, alors, s'investissent davantage au sein d'organisations parallèles. Ce faisant, du fait des positions qui leur sont socialement assignées, et du désintérêt que leur marque le PCT, elles endossent des positions notables. En effet, si quelques femmes s'investissent dans le champ public au travers de la Société des dames musulmanes, leurs activités se déroulent entre femmes, et se cantonnent au social, à la défense des opprimé-e-s — bref, à des activités se situant dans le prolongement de celles échues aux femmes au sein du foyer¹²². Leurs époux soutiennent leur engagement, puisque les femmes ne peuvent adhérer à un syndicat sans l'approbation de leurs maris¹²³. En dépit de cette inégalité, et alors que les femmes sont minoritaires parmi les cercles syndicaux et politiques et parmi les secteurs salariés, ces deux femmes endossent des rôles notables au sein de leurs syndicats. Fortes de leurs convictions et de la confiance qui leur est accordée, elles ont toutes deux pour tâche de faire la jonction entre la direction des syndicats et les adhérent-e-s et, de ce fait, fréquentent ces derniers et dernières, assistent aux réunions, et sont amenées à prendre la parole en public. Les usines de pâtes alimentaires étant, en 1908, toutes dirigées par des Italiens— et, dans les années 1930, celles de Sousse, du moins, le sont toujours¹²⁴ —, dont les ouvriers et ouvrières sont Italien-e-s¹²⁵, et la majorité du prolétariat ouvrier européenne étant majoritairement italienne¹²⁶, il y a lieu de penser que Maria Provvedi soit entourée de co-nationales et co-nationaux. Le monde ouvrier intègre bien des femmes mais, en France¹²⁷, comme en Italie¹²⁸, les activités et les formations sont

¹²⁰ Michel Garbez, op. cit., pages 306-307.

¹²¹ Bernard Pudal et Claude Penner, *Le souffle d'octobre 1917. L'engagement des communistes français*, Les éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, Ivry-sur-Seine, 2017, page 166.

¹²² Ilhem Marzouki, op. cit., pages 64-68.

¹²³ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 9.

¹²⁴ Jerfel Kamel, « Siciliens et maltais au XIXe et XXe siècles. Le cas de la ville de Sousse », *Mawarid*, n°18, 2013, pages 159-191, page 174.

¹²⁵ Merci à Gabriele Montalbano de m'avoir transmis ces informations. Voir CADN 1TU/1V/1200, note, 12/08/1908.

¹²⁶ Henri de Montety, « Les Italiens en Tunisie », *Politique étrangère*, 1937, Volume 2, n°5, pages 409-425, page 416.

¹²⁷ Maxime Parodi, « L'ouvrière n'est pas la femme de l'ouvrier », *Revue de l'OFCE*, n°90, juillet 2004, pages 85-94 ; Yannick Ripa, *Les femmes, actrices de l'Histoire : France, de 1798 à nos jours*, Armand Colin, Paris, 2010, pages 56-58 ; Xavier Vigna et Michelle Zancarini-Fournel, « Intersections entre histoire du genre et histoire ouvrière », *Clio*, 2013/38 [en ligne].

¹²⁸ Andrea Sangiovanni, « Masculinités ouvrières dans l'Italie du second XXe siècle », *Clio*, 2013/38 [en ligne].

caractérisées par la division sexuelle des tâches. Le secteur agro-alimentaire, prolongement des valeurs nourricières attribuées aux femmes et ne nécessitant pas de qualification¹²⁹, est surtout féminin¹³⁰. Un phénomène équivalent a sans doute lieu en Tunisie, également marquée par la sexuation des espaces sociaux. La position syndicale de Maria Provvedi lui donne certainement une légitimité à interagir avec les hommes, s'il y a des hommes dans cette usine, et avec les employé-e-s d'autres services que le sien — certes inconnu. Le milieu professionnel de Marthe Jacquinot, en revanche, puisque les écoles ne sont pas mixtes¹³¹, est féminin. Ses fréquentations sont françaises : les Italiennes, les Maltaises et les Tunisiennes israélites et musulmanes, si elles étudient à l'école normale d'institutrice, sont dans leur grande majorité destinées à être maîtresses de travaux pratiques — sauf huit Tunisiennes musulmanes qui, en 1933, reçues au concours dans les mêmes conditions que les Françaises, entrent en fonction à l'école Louise-Renée Millet¹³², première école de filles musulmanes ouverte en 1900, sise rue du Pacha, à Tunis¹³³. L'engagement syndical lui permet ainsi d'évoluer au sein d'un cadre également investi par des instituteurs. En outre, si rien ne permet d'écarter l'hypothèse selon laquelle Marthe Jacquinot milite aux côtés de quelques Tunisiens à qui la profession d'instituteur est ouverte — mais selon des modalités d'exercice différente de celles des enseignant-e-s français-e-s¹³⁴ —, le secteur enseignant de la CGT demeure dans sa grande majorité français, en raison de son inscription socialiste, de sa frilosité quant aux questions touchant l'égalité des salaires¹³⁵ et, comme, en général, le syndicalisme, de son encadrement confié à des Français-e-s¹³⁶. Maria Provvedi et Marthe Jacquinot, ainsi que Renata Herman, en s'engageant, enfreignent les normes de la non-mixité et du cloisonnement sexuel¹³⁷, comme durant les années précédentes, et comme en métropole¹³⁸. Elles transgressent de plus les positions occupées par les femmes et leur maintien dans la sphère domestique, rappelées par la polémique déclenchée par la publication de l'ouvrage de Tahar Haddad.

¹²⁹ Laure Machu, « Genre, conventions collectives et qualifications dans l'industrie française du premier XXe siècle », *Clio*, 2013/38 [en ligne].

¹³⁰ Yannick Ripa, op. cit., page 58.

¹³¹ Maherzia Amira-Bournaz, *C'était Tunis 1920*, Cérès Éditions, Tunis, 1993, page 37.

¹³² Souad Bakalti, op. cit., pages 154-155. En 1931, l'école normale compte 324 élèves Tunisiennes musulmanes sur une totalité de 593.

¹³³ Julia Clancy-Smith, « L'École rue du Pacha, Tunis : l'enseignement de la femme arabe et 'la plus grande France' (1900-1914) », *Clio*, 2000, n°12 [en ligne].

¹³⁴ Noureddine Sraïeb, « L'idéologie de l'école en Tunisie coloniale (1881-1945) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1993/68-69, pages 239-254, page 244.

¹³⁵ René Gallissot, *Le Maghreb de traverse*, page 95.

¹³⁶ Claude Liauzu, « Les syndicats en Tunisie au temps du cinquantenaire... », art. cit., pages 1043-1044.

¹³⁷ Maherzia Amira-Bournaz, op. cit., page 37 ; Naima Karoui, « Femmes tunisiennes et espaces publics », Lilia Labidi (dir.), *Actes des 2èmes journées Aziza Othmana, « Participation des femmes à la vie publique »*, Édités par Lilia Labidi, Tunis, 1990, pages 63-71, page 69 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, Tunis, 15/11/2016 ; entretien réalisé avec Béatrice Saada épouse Slama, Fontenay-sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris,.

¹³⁸ Christiane Demeulenaere-Douyère, « Un précurseur de la mixité : Paul Robin et la coéducation des sexes », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 18/2003, pages 125-132.

Renata Herman, n'exerçant pour sa part pas de profession, ne répond pas au modèle de la travailleuse et ne peut pas défendre ses convictions par la voie syndicale. La présence d'une seconde femme au SRI, Mme Brochet, permet de supposer que, comme en métropole, cette organisation attire l'élément féminin¹³⁹. Le SRI, en effet, présente certes l'avantage de la nouveauté vis-à-vis d'une Fédération communiste dominée par les hommes mais, bien qu'il soit presque inopérant en Tunisie, place au centre de ses préoccupations la lutte contre les violences et le soutien aux opprimé-e-s, c'est-à-dire des occupations ne dérogeant pas à la répartition sexuelle du travail. Ainsi, les résultats obtenus par des recherches menées à propos du PCF s'appliquent également pour la Tunisie : les femmes, moins formées politiquement que les hommes, sont davantage orientées par la direction vers les organisations parallèles, considérées comme plus souples et moins politiques que le parti strict, en raison du préjudice porté à leur rencontre eu égard à leur sexe¹⁴⁰. Renata Herman doit alors accepter « la part qui [lui] est dévolue »¹⁴¹ en demeurant assignée à sa position de genre.

C. PRISE EN COMPTE ET USAGE POLITIQUE DE LA MOBILISATION DES FEMMES PAR LE PARTI

En dépit de la très faible présence féminine parmi ses rangs et de l'absence d'activités qui soient adressées aux femmes, le PCT, à la toute fin de l'année 1934, diffuse un tract dirigé, en arabe, vers la population de Tunis en ces termes : « ô frères et sœurs [...] pour prouver votre volonté de faire aboutir vos revendications, coalisez-vous et venez manifester dans l'après-midi du 26 Ramadan [2 janvier 1935¹⁴²] [...] à la Kasbah [au Bardo] »¹⁴³. Pour la première fois, un terme renvoie au genre féminin sans appeler les travailleuses et, de ce fait, les femmes sont partie intégrante des secteurs que le parti cherche à toucher. On peut comprendre cette nouveauté à l'aune du fait qu'il souhaite mobiliser les populations dans leur très large part en faveur des militants communistes et destouriens détenus dans les camps du sud tunisien. Cet appel à prendre la rue est, en effet, le résultat d'un désir conjointement formulé par le PCT et le Néo-Destour¹⁴⁴, né d'une scission avec le Destour, en mars 1934¹⁴⁵. Bien que le PCT inquiète les autorités, les nationalistes bénéficient d'un élan de sympathie d'autant plus fort depuis la naissance du Néo-Destour et, de l'avis de l'historien André Nouschi, en raison de la crise économique sévissant cette même année, appauvrissant les éleveurs et les agriculteurs, part majoritaire de la population¹⁴⁶. L'appel commun des

¹³⁹ Christine Bard and Jean-Louis Robert, art. cit., page 329.

¹⁴⁰ Genevière Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes », Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009, pages 94-113, page 105.

¹⁴¹ Claude Penetier et Bernard Pudal, op. cit., page 168.

¹⁴² La date a été évaluée grâce à « Dernier jour du jeûne musulman », *Le Petit journal*, 06/01/1935, page 1.

¹⁴³ Je souligne. AN F/7/14981, traduction d'un tract, s.d., 1935 (déduction). En arabe : « *ikhwân wa akhwât* ».

¹⁴⁴ Sarra Zaïed, op. cit., page 238.

¹⁴⁵ Charles-André Julien, *Et la Tunisie devint indépendante... (1951-1957)*, Les Éditions Jeune Afrique, Paris, 1985, page 20.

¹⁴⁶ André Nouschi, « La crise de 1930 en Tunisie et les débuts du Néo-Destour », *Revue des Mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1970/8, pages 113-123.

communistes et des nationalistes répond à la nouvelle répression à l'encontre des partis politiques déclenchée par le nouveau Résident général, Marcel Peyrouton — nommé en juillet 1933¹⁴⁷. Elle débute en septembre 1934 par l'arrestation de douze destouriens¹⁴⁸, que suit celle de quatre communistes, interdits de séjour sur les territoires civils puis déplacés dans les territoires militaires du sud, pour impression et distribution de tracts¹⁴⁹. Au début du mois de septembre, les organes de presse néo-destourien et socialistes sont interdits¹⁵⁰ puis, le 5, la Résidence générale proclame l'état de siège¹⁵¹.

Le maintien de l'activité du PCT malgré cette répression doit notamment au soutien d'une militante de métropole. Alors que le PCT a souhaité marquer ses distances avec le PCF, comme nous l'avons vu précédemment, le séjour tunisien de Léo Wanner entre septembre et octobre 1934¹⁵² permet à ce dernier de renouer les liens avec sa région tunisienne. Mandatée par le PCF pour trouver un consensus, cette femme, née Léonie Berger (1886-?), représente la Ligue française contre l'impérialisme et l'oppression coloniale, fondée en 1927¹⁵³. Fort intéressée par l'Afrique du Nord¹⁵⁴ — au printemps précédent, elle avait déjà vanté l'« agitation révolutionnaire » en Tunisie à ses camarades de la Ligue réunis au cours d'un congrès à Paris¹⁵⁵ —, elle publie les résultats de son enquête dans *L'Humanité*¹⁵⁶ et, un an plus tard, en 1935, le rôle de la Commission coloniale du PCF est réaffirmé¹⁵⁷ après un an d'inactivité¹⁵⁸. La militante crée notamment, sous l'égide de la Ligue, un Comité d'aide aux victimes de la misère et de la répression en Tunisie¹⁵⁹ dont les appels sont relayés en France pour sensibiliser l'opinion aux nouvelles mesures qui s'abattent sur les communistes et les nationalistes¹⁶⁰. En dépit de la répression, le groupe communiste continue à mener une activité

¹⁴⁷ Charles-André Julien, op. cit., page 20.

¹⁴⁸ Martin Thomas, *Empires of Intelligence. Security Services and Colonial Disorder after 1914*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 2008, page 268 ; Mustapha Kraiem, *La Tunisie des années trente. Tome 2 : Mouvement national et Front populaire*, Institut supérieur d'histoire du mouvement national, Tunis, 1996, page 140.

¹⁴⁹ CADN 1TU/2/701, Carnet B/3, dossier « Hassen Saadaoui », note d'un agent au Chef du service des Renseignements généraux, 05/07/1934 ; CADN 1TU/701/97, rapport du commissaire de Bizerte au commissaire principal, 08/03/1935 ; CADN 1TU/1/V/1708, note, 19/09/1935 ; AN F7/14981, coupure de *L'Humanité*, 13/05/1935.

¹⁵⁰ Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire de Tunisie : 1936-1938 », *Mediterrán tanulmányok*, n°4, 1990, pages 35-44, page 35.

¹⁵¹ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne... », art. cit., page 942.

¹⁵² CADN 1TU/1/V/1708, note, 02/10/1934.

¹⁵³ Claude Liauzu, *Histoire de l'anticolonialisme en France. Du XVIe siècle à nos jours*, Armand Colin, Paris, 2007, page 272.

¹⁵⁴ Georges Oved et Michel Dreyfus, « Léo Wanner née Léonie Berger », *Le Maitron* en ligne.

¹⁵⁵ CADN 1TU/701/69, rapport sur la propagande révolutionnaire intéressant les pays d'Outre-mer, 18/06/1934.

¹⁵⁶ Mohieddine Hadhri, op. cit., page 58.

¹⁵⁷ René Gallissot, « Mouvement ouvrier, mouvement national : communisme, question nationale et nationalismes dans le monde arabe », René Gallissot (dir.), *Mouvement ouvrier, communisme, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Les éditions ouvrières, Paris, 1976, pages 6-56, page 38.

¹⁵⁸ Claude Liauzu, *Aux origines des tiers-mondismes...*, op. cit., page 32.

¹⁵⁹ CADN 1TU/2/V/96, télégramme du ministère des Affaires étrangères au Résident général, 10/12/1934.

¹⁶⁰ Georges Oved et Michel Dreyfus, « Léo Wanner née Léonie Berger », *Le Maitron* en ligne.

de propagande en distribuant ses tracts parmi la population¹⁶¹, en tenant des réunions restreintes¹⁶², et recrute de nouveaux militants — dans des proportions impossibles à évaluer —, jeunes et dynamiques¹⁶³.

Bien que le Résident général, alarmé par le tract cité précédemment, enjoigne la Sûreté et les contrôleurs civils de faire échouer toute manifestation¹⁶⁴, un événement de ce type, à en croire un tract communiste distribué quelques jours plus tard, a bien lieu à Tunis. Ce tract sollicite, là encore, les « frères et sœurs » à manifester le jour de l'Aïd — soit le 6 janvier 1935. Dans la lignée du tract distribué quelques jours plus tôt, il intègre les femmes à sa définition du « peuple tunisien », qu'il cherche à convaincre de la nécessité d'une « unité d'action des forces anti-impérialistes ». Il n'y évoque qu'un seul communiste parmi les exilés du sud ce qui, à en croire sa teneur et son objet — utilisant une fête musulmane pour mobiliser les populations, et adressé au « peuple tunisien »¹⁶⁵ — doit être Hassen Saadaoui, seul communiste tunisien à avoir subi une telle peine. Le PCT fait preuve d'une utilisation rhétorique des femmes égale à celle du PCF, confinant à la stratégie et répondant aux mêmes orientations que la centrale métropolitaine qui, à partir de juin 1934, tâche de s'intéresser aux « masses »¹⁶⁶. S'il se tourne depuis sa naissance vers la défense de la population tunisienne, il souhaite certainement lutter sur le même champ que le parti nationaliste, qui gagne en popularité. Il cherche alors sans doute à se faire le reflet des foules qui manifestent pour la libération des exilés destouriens, puisque la Société des dames musulmanes, notamment, participe à la protestation lancée immédiatement par le Néo-Destour¹⁶⁷. En effet, de façon inédite, dans le prolongement de leur entrée sur la scène publique, des femmes participent désormais à quelques protestations de rue¹⁶⁸. Le PCT fait preuve d'un effort — timide — pour s'accorder à ce phénomène ; ce tract revendique la nécessaire politisation des femmes dans le but de fédérer une majorité — et l'ensemble des groupes politiques — contre l'arrestation de plusieurs militants communistes, et non pour prendre leur défense en tant que telles. Par ailleurs, les femmes qui militent au sein de sa nébuleuse, certes minoritaires, occupent des postes centraux — Renata Herman, Maria Provvedi et Marthe Jacquinet étant respectivement responsables d'une organisation à partir de laquelle le mouvement communiste tâche de se revivifier, et d'instances du secteur syndical, l'un de ses domaines de prédilection. Tourné vers une nouvelle stratégie de séduction des masses, il ne peut, ainsi, plus être aveugle à l'investissement des femmes, à son intérêt pour le mouvement et, donc, aux processus qui le

¹⁶¹ AN F/7/149891 notes de la section d'études d'Alger, 24/11/1934 et 22/03/1935 ; CADN 1TU/1/V/1708, tracts, 19/12/1934, 21/01/1935, 16/02/1935, 02/03/1935, 29/03/1935 et 10/09/1935, et note, 27/07/1935.

¹⁶² CADN 1TU/1/V/1708, notes, 21/01/1935 et 27/04/1935.

¹⁶³ Maurizio Valenzi, *J'avoue que je me suis amusé*, L'Harmattan, Paris, 2014, pages 29-30 ; CADN 1TU/1/V/1708, note, 27/07/1935.

¹⁶⁴ CADN 1TU/1/V/1709, télégramme du Résident général aux contrôleurs civils et aux chefs de bureaux des affaires indigènes, 31/12/1934.

¹⁶⁵ CADN 1TU/1/V/1709, traduction d'un tract, 05/01/1935.

¹⁶⁶ Michel Garbez, op. cit., pages 306-307.

¹⁶⁷ Souad Bakalti, op. cit., page 91.

¹⁶⁸ Lilia Labidi, « Circulation des femmes musulmanes dans l'espace public et politique formel, le cas de la Tunisie en période coloniale », Lilia Labidi (dir.), op. cit., pages 19-43, pages 21-36.

permettent. Cependant, outre les trois femmes citées, toutefois, aucune autre militante n'émerge des archives consultées. En octobre 1934, un militant écrit au bureau politique à propos de la relation contractée entre son épouse et un autre militant durant son absence, afin que les dirigeants aient connaissance de cette affaire qui, aux dires de cet homme, serait une question « intérieure peut-être, mais politique quand même ». Bien qu'il y cite une femme, sa femme, suffisamment proche du PCT ou de certains de ses militants pour fréquenter l'un de ses membres, rien ne permet d'affirmer qu'elle soit militante¹⁶⁹. Cette absence d'information ne permet toutefois pas, comme le montre le chapitre 2, d'affirmer avec certitude que cette femme n'ait aucune implication politique, mais aucune donnée supplémentaire ne peut, dans l'état actuel des connaissances, être avancée. De plus, et alors que la manifestation à laquelle communistes et destouriens avaient appelé de leurs vœux se déroule bien à Tunis le 26 janvier 1935 et marque pour quelques heures le quotidien de capitale, privée de plusieurs de ses commerces ayant accepté de fermer leurs portes, les informations disponibles à propos de cet événement ne permettent pas d'évaluer si des femmes y prennent part¹⁷⁰.

Afin de mobiliser la population contre les mesures répressives et de répondre à la nouvelle orientation du PCF quant à l'intérêt porté envers l'ensemble de la population, le PCT s'adresse donc aux femmes, sans toutefois les considérer comme une catégorie politique aux revendications spécifiques. S'infléchit alors une tendance perceptible depuis 1930, selon laquelle la très faible présence des femmes au sein de la Fédération et leur tendance à s'orienter vers des organisations de masse doit en grande partie au désintérêt tenace de la direction pour leur recrutement et des revendications les concernant. Trois femmes militent également au sein d'une autre organisation de masse qui accorde, elle, une attention plus soutenue aux femmes, et participe à l'insertion des femmes dans les préoccupations du mouvement communiste.

2. Les « Amies » de l'URSS

A. RENÉE BASTIDE, UNE COMMUNISTE ACTIVE

En avril 1935, huit communistes écotent d'amendes et de peines allant de deux à quatre mois de prison¹⁷¹, jusqu'à l'interdiction de séjour en Tunisie durant cinq ans. Ils sont condamnés pour avoir transporté des tracts communistes appelant la population à manifester, le 1er mai, contre le protectorat¹⁷² qui, pour les autorités, incitent « à la haine et à la déconsidération du gouvernement »¹⁷³. En prend la défense le communiste Roger Taïeb,

¹⁶⁹ Merci à Habib Kazdaghli de m'avoir transmis une copie de cette archive. RGASPI 517.1/D829/111, lettre d'un militant au bureau politique du PCT, 16/10/1934.

¹⁷⁰ Sarra Zaïed, op. cit., page 238.

¹⁷¹ CADN 1TU/1/V/1708, notes, 03/10/1935 et 05/12/1935.

¹⁷² AN F/7/14981, note de la Sûreté de Tunis à l'État-major aux armées à Alger, 10/09/1935.

¹⁷³ CADN 1TU/1/V/1708, note, 03/10/1935.

avocat du SRI — le SRI, bien que Renata Herman n'apparaisse plus dans les archives à partir de 1933, existe donc toujours bel et bien. L'affaire est renvoyée¹⁷⁴ mais, par la suite, les décrets beylicaux du 25 mai et du 1er juillet 1935 amoindrissent les libertés politiques en restreignant la possibilité de réunion¹⁷⁵. En octobre, six communistes sont écroués à Alger¹⁷⁶. Ainsi, en quelques mois, la détention en prison ou l'exil dans le sud de la Tunisie aux côtés de Néo-Destouriens¹⁷⁷ prive le PCT de ses animateurs principaux. En septembre précédent, la police, cherchant à remonter les fils du maillage des communistes de Tunis afin de faire cesser la diffusion de tracts demandant la fin du protectorat et d'identifier leurs auteurs, fait arrêter, en pleine rue, trois militants. L'un d'entre eux, nommé Yves Pavoine, porte sur lui, entre autres documents lui portant préjudice, des lettres écrites de la main de la directrice d'une école primaire à Mateur, une petite localité du gouvernorat de Bizerte¹⁷⁸. Cette région est, avec celles de Tunis et de Ferryville, l'une des trois où le militantisme communiste est le plus actif¹⁷⁹. Cette femme, en juin 1935, en vertu des lois de 1883 et 1905 obligeant à déclarer au préalable la tenue d'une réunion publique¹⁸⁰, se présentait au contrôleur-civil de Bizerte comme étant Renée Viollet, veuve Bastide, née le 2 juin 1889 à Alger¹⁸¹. Le 3 juin, elle annonçait à Yves Pavoine la « belle et bonne nouvelle » de la tenue de la dite conférence à Mateur, et se réjouissait qu'elle ait lieu dans une salle d'une capacité de 150 places¹⁸². Au soir du 18 juin, cette conférence, présidée par Renée Bastide, propose à l'assistance d'écouter le récit de Michel Diana, un jeune ouvrier français habitant Bizerte, de retour d'URSS¹⁸³. En raison, certainement, de son objet, le contrôleur-civil décide d'interdire l'événement mais, bien que Renée Bastide, prévenue par le commissaire, obtempère et affirme l'annuler, il se déroule dans un local d'une ancienne école loué par les soins de la militante¹⁸⁴ devant une trentaine de personnes¹⁸⁵. Le séjour de Michel Diana, résumé sous des accents positifs le 18 juin — « tout sourit », selon ses dires, en URSS¹⁸⁶ —, résulte a été organisé par l'Association des Amis de l'URSS, une association culturelle fondée en URSS lors des festivités de commémoration du dixième anniversaire de la Révolution russe, en 1927¹⁸⁷. Elle accompagne

¹⁷⁴ AN F/7/14981, note de la Sûreté de Tunis à l'État-major aux armées à Alger, 10/09/1935.

¹⁷⁵ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne... », art. cit., page 942.

¹⁷⁶ AN F/7/14981, rapport de la Sûreté de Tunis, 24/10/1935, et rapport de la section d'études de l'État major aux armées, section d'Outre-mer, Alger, 25/10/1935.

¹⁷⁷ CADN 1TU/701/2/3, dossier « Hassen Saadaoui », lettre de Robert Planque à Hassen Saadou, 03/05/1935.

¹⁷⁸ AN F/7/14981, rapport de la section d'études de l'État major aux armées, section d'Outre-mer, Alger, 25/10/1935.

¹⁷⁹ Voir le chapitre 4.

¹⁸⁰ Élie Fitoussi et Aristide Benazet, *L'Etat tunisien et le Protectorat français. Histoire et organisation (1525 à 1931)*, Librairie Arthur Rousseau, Paris, 1931, page 806.

¹⁸¹ CADN 1TU/1/V/1708, rapport du commissaire de Mateur au commissaire central, 18/06/1935.

¹⁸² AN F/7/14981, lettre de Renée Bastide à Yves Pavoine, 03/06/1935.

¹⁸³ CADN 1TU/701/1/138, note, 19/06/1935.

¹⁸⁴ CADN 1TU/1/V/1708, rapport du commissaire de Mateur au commissaire central, 18/06/1935.

¹⁸⁵ CADN 1TU/701/1/138, note, 19/06/1935.

¹⁸⁶ CADN 1TU/701/1/138, note, 19/06/1935.

¹⁸⁷ Michel Dreyfus, art. cit., page 48.

la démarche pour faire de l'URSS le modèle par excellence du socialisme, caractéristique de la stalinisation des partis communistes et, en ce sens, elle cherche à diffuser une image positive — la « réalité » — du régime, en concentrant le principal de ses activités autour de l'organisation de voyages sur place et de la restitution de ceux-ci¹⁸⁸. Au cours de son voyage, Michel Diana a en effet eu pour tâche, au nom des Amis de l'URSS, de visiter un port de guerre, une prison, des Kolkhozes, des lieux de culte, la ville de Bakou et des crèches, tout en questionnant les personnes rencontrées afin d'évaluer leurs conditions de vie et de vérifier si règne, ou non, la misère et l'oppression¹⁸⁹, dans le but de mener une enquête « sur la vie du prolétariat russe »¹⁹⁰. L'association, dont une section est créée en France entre 1927 et 1928, ouvre une section en Tunisie en 1933¹⁹¹ sous l'impulsion de jeunes Italiens qui composent désormais le noyau actif de la Fédération communiste¹⁹². Selon la police, elle réunit, en juin 1935, 150 membres¹⁹³ « européens et indigènes » socialistes et communistes¹⁹⁴. En tant qu'organisation de masse de la nébuleuse communiste, c'est-à-dire d'une association parallèle visant à ouvrir le mouvement communiste au-delà des cercles du parti, elle a pour ambition de toucher une population la plus large possible — et de dépasser le seul cadre des membres des professions intellectuelles intéressé-e-s par la culture russe¹⁹⁵, comme en témoigne le voyage de Michel Diana, ouvrier ; elle se situe donc dans le prolongement de la perspective de front élargi déjà défendue par le SRI, et accrue par la nouvelle stratégie adoptée depuis juin 1934. La conférence du 18 juin 1935 constitue l'une des séances de témoignage de l'association dont fait en conséquence partie Renée Bastide. Le nombre de personnes à avoir voyagé en URSS dans ce cadre, dans l'état actuel des connaissances, monte à quatre individus entre 1934 et 1935¹⁹⁶. Son activité, qui prend aussi les traits de commémorations des grandes dates de l'histoire soviétique, et de discussions à propos de la culture soviétique, s'enrichit, à partir de l'année 1937 du moins, de projections de films¹⁹⁷, organisées par le russe Vladimir Tchernicheff¹⁹⁸. L'arrestation de trois des animateurs de l'association en avril 1935 est une réponse des autorités au dynamisme dont elle fait preuve, puisqu'elle constitue l'un des pôles de l'activité des communistes en ces temps de répression¹⁹⁹. Ainsi son bureau — où Yves Pavoine remplit la fonction de secrétaire — a la gestion, depuis son siège rue des Forgerons, à

¹⁸⁸ Rachel Mazuy, « Les 'Amis de l'URSS' et le voyage en Union soviétique. La mise en scène d'une conversion (1933-1939) », *Politix*, vol. 5, n°18, deuxième semestre 1992, pages 108-128, pages 108-110.

¹⁸⁹ CADN 1TU/701/1/138, rapport du commissaire de Bizerte au commissaire principal, 23/04/1935.

¹⁹⁰ CADN 1TU/701/1/138, tract des AURSS, s.d., avril 1934 (déduction).

¹⁹¹ CADN 1TU/1/V/1708, tract des AURSS, 06/12/1933 ; AN F/7/14989, liste des objets trouvés chez Yves Pavoine, s.d., 1935 (déduction).

¹⁹² Mustapha Kraiem, *Le Parti communiste tunisien...*, op. cit., page 129.

¹⁹³ CADN 1TU/701/1/138, note, 17/06/1935.

¹⁹⁴ CADN 1TU/701/1/138, note, 22/08/1934.

¹⁹⁵ Rachel Mazuy, op. cit., page 108.

¹⁹⁶ CADN 1TU/701/1/138 notes, 16/04/1934, 19/06/1935 ; 1TU/1/V/1708, note, 04/03/1935.

¹⁹⁷ CADN 1TU/701/104, notes, 10/12/1937 et 31/03/1938.

¹⁹⁸ CADN 1TU/701/1/138, note, 12/06/1939 ; 1TU/2/V/698, note, 30/01/1950.

¹⁹⁹ CADN 1TU/701/97, rapport, 08/10/1935.

Tunis, des cinq sections de Bizerte, Ferryville, Gafour, Monastir et Sousse, et tente d'ouvrir davantage de filiales²⁰⁰. L'énergie que Renée Bastide consacre à l'organisation d'une conférence à Mateur témoigne peut-être de sa tentative pour y monter une section, ou de sa volonté d'étendre les activités de la section de Bizerte, dont dépend sa ville de résidence.

Les cinq lettres que Renée Bastide adresse à Yves Pavoine, rédigées entre mai et septembre 1935, témoignent de toute évidence de son investissement dynamique au sein des Amis de l'URSS. Leur ton empreint d'affection et d'admiration pour le secrétaire de l'association, dont la « rouge aide » et les « sympathies » seraient, selon leur rédactrice, bénéfique aux « copains » qu'elle se propose de voir à Tunis²⁰¹, renseigne quant la relation de bonne camaraderie que Renée Bastide entretient avec Yves Pavoine, mais également avec Germaine, la compagne de ce dernier²⁰². De plus, les détails qu'elles contiennent et les gestes qu'elles suggèrent constituent les signes de son travail militant actif. Elle décrit, en pointillés, le rôle de transmission d'informations qu'elle occupe : elle demande à ce que plusieurs réunions soient organisées et, notamment, en vue de la conférence de Mateur, elle insiste pour s'entretenir avec Yves Pavoine à Tunis afin d'arrêter « définitivement le plan »²⁰³. De passage en France afin de prendre part aux festivités du 14 juillet à Marseille, elle décrit avec ce qu'elle vit avec un grand enthousiasme. Elle participe à leur préparation, à la vente des insignes au profit de l'association, ainsi qu'aux activités de la « Salle rouge » partagée entre les Amis de l'URSS et les socialistes, où se déroulent bal, concert et projection de films durant trois jours, et au défilé ; malgré le « bourgeoisisme » ambiant et en comparaison aux « tièdes pâles socialos », elle se réjouit de l'investissement de ses camarades, avec qui elle partage le bonheur — « ma surprise, mon enthousiasme, mon quoi pas de nom », écrit-elle — d'entendre l'Internationale jouée dans les rues²⁰⁴. Sans concession face aux socialistes et malgré la stratégie d'unité prônée depuis juin 1934, Renée Bastide révèle, par cette lettre, sa croyance dans le communisme. Elle écrit, encore, « l'âme étreinte d'une émotion intense [après une vibrant meeting], je me mets en route vers les camarades. Quand les masses de chez nous recevront-elles la Parole rouge ? ». Elle conclut par « unis dans un même sentiment de fraternité, je lève le poing avec vous », et y évoque « [leur] parti » — le PCT, sans aucun doute.

Elle restitue à Yves Pavoine quelques échanges avec ses camarades de France et, après qu'on lui affirme « sois tranquille — libérons d'abord la France, puis automatiquement les colonies seront libérées », elle s'oppose vivement à cette opinion : « elles n'apprécieront guère une libération qu'elles n'auront pas conquise par la lutte, qu'elles n'auront pour ainsi dire pas souhaitée ». Ce positionnement témoigne de sa conviction dans la nécessité de renverser le protectorat et, donc, de la radicalité de ses opinions qui, éloignées de celles du

²⁰⁰ AN F/7/14891, rapport, 28/05/1935, et lettre du secrétaire fédéral Yves Pavoine aux sections, s.d., 1935 (déduction).

²⁰¹ AN F/7/14898, lettre de Renée Bastide à Yves Pavoine, Mateur, 03/06/1935.

²⁰² AN F/7/14898, lettre de Renée Bastide à Yves Pavoine, Mateur, 20/05/1935.

²⁰³ AN F/7/14898, lettres de Renée Bastide à Yves Pavoine, Mateur les 03/06/1935 et 10/09/1935.

²⁰⁴ AN F/7/14898, lettre de Renée Bastide à Yves Pavoine, Marseille, 16/07/1935.

PCF, se rapprochent des orientations novatrices de la Fédération tunisienne des premiers temps, selon lesquelles la lutte des peuples coloniaux doit être menée par eux-mêmes²⁰⁵. Elle est en cela plus proche de l'Internationale communiste que de la Section coloniale du PCF²⁰⁶. La lettre datée du 25 juillet, par laquelle elle prévoit un rendez-vous avec Yves Pavoine pour lui conter le récit de son séjour en métropole, se termine par la mention « vivent les Soviets » ne laissant aucun doute sur la force de ses opinions²⁰⁷. Trois hypothèses peuvent être avancées pour expliquer qu'une femme aussi enthousiasmée par le communisme s'investisse au sein des Amis de l'URSS, et non du PCT au sens strict. Il est d'abord possible qu'au même titre que les femmes précédemment citées, elle échappe à la vigilance de la police, qui plus est à une époque où cette dernière est davantage préoccupée d'étouffer le PCT plutôt que de restituer finement ses activités, de toute façon peu dynamiques. Renée Bastide fréquente bien les membres du Parti communiste puisque, près d'un an plus tard, alors qu'elle est sans doute installée dans son pays de naissance, l'Algérie, le communiste tunisien Georges Adda (1916-2008)²⁰⁸, détenu à Alger pour outrage à agent²⁰⁹, sollicite la direction de la prison pour recevoir la visite de six personnes seulement, dont cette femme²¹⁰. En second lieu, l'association des Amis de l'URSS constitue un espace d'investissement pour les communistes, dont le parti est considérablement réduit. Elle présente l'intérêt de répondre explicitement et à la perspective « classe contre classe », puisqu'elle vise à fédérer les masses en faveur du communisme²¹¹, et à la stratégie d'unité d'action privilégiée depuis 1934. De ce fait, elle ouvre le mouvement communiste, bien affaibli par des vagues de répression successives. Elle occupe un local, dans la partie « européenne » de Tunis, au n°44 de la rue Lavigerie²¹².

B. UNE ASSOCIATION PROPICE À L'ENGAGEMENT DES FEMMES

En troisième lieu, le fort investissement de Renée Bastide au sein de l'association des Amis de l'URSS doit certainement au fait que cette dernière, comme le SRI, convainc davantage les femmes à s'engager que le parti. Certes, cette organisation jouit d'un fonctionnement plus souple que le PCT. Organisée en fédérations, et non en cellules, elle ne sollicite ses membres qu'à l'occasion de quelques réunions en vue de préparer des événements culturels et des voyages, et d'écouter des conférences²¹³. Sévit en outre, au sein du parti, une domination masculine persistante : aucune femme n'est pénalisée par la

²⁰⁵ Voir le chapitre 3.

²⁰⁶ Mohieddine Hadhri, op. cit., page 47.

²⁰⁷ AN F/7/14989, lettre de Renée Bastide à Yves Pavoine, Paris, 25/06/1935.

²⁰⁸ Habib Kazdaghli, « Georges Adda », *Encyclopedia of Jews in the Islamic World*, Brill, Leiden, 2010.

²⁰⁹ AN F/7/14981, rapport de la Sûreté de Tunis, 24/10/1935.

²¹⁰ Merci à Nadia Biskri de m'avoir transmis ces informations. Voir ANOM 1F/519, lettre du gouverneur général de l'Algérie au préfet d'Alger, Alger, 16/06/1936.

²¹¹ Rachel Mazuy, op. cit., page 109.

²¹² CADN 1TU/1/V/1708, note, 04/06/1935.

²¹³ CADN 1TU/1/V/1708, notes, 04/03/1935 et 04/06/1935 ; 1TU/701/1/138, notes, 16/04/1934, 22/08/1943, 19/06/1935, 23/04/1935 et 28/10/1937.

répression de 1935 qui, bien qu'elle ne touche pas nécessairement l'ensemble des membres actifs du PCT, donne la mesure d'une sur-représentation masculine parmi ceux-ci. Aucune femme n'apparaît parmi la liste des cinquante-deux communistes dont la biographie ou l'autobiographie a été rédigée en 1935²¹⁴. Cette démarche de la direction du PCT vise à présenter aux instances soviétiques les militants jugés capables de bénéficier d'un séjour d'études au sein de l'Université communiste des travailleurs d'Orient. D'abord Université des Peuples d'Orient de Bakou, fondée pendant le congrès qui s'est déroulé dans cette ville en 1920, elle ouvre à Moscou sous son nouveau titre en 1924. École d'administration soviétique s'adressant aux travailleurs des minorités nationales et des peuples colonisés, elle a pour vocation de former des dirigeants prêts à la révolution²¹⁵. Si tous les candidats de Tunisie ne sont pas cadres, beaucoup occupent toutefois des postes de direction, et tous sont des militants actifs et influents ; l'absence de femmes dans cette liste ne peut toutefois être réduite à l'absence de femmes parmi les membres les plus actifs, puisque l'Université n'accueille que de jeunes hommes²¹⁶. Cette dernière caractéristique induit que les femmes n'ont pas tendance à être cadres, ou à être valorisées lorsqu'elles le sont, et suggère que les directions des partis ne soient pas incitées à nommer des femmes qui, de toute évidence, ne pourront pas être formées politiquement en URSS. N'en bénéficie toutefois, en 1935 en tout cas, qu'un seul homme de Tunisie²¹⁷. Les femmes pâtissent d'une illégitimité qui, dans le cas d'une organisation de masse cherchant à ouvrir les rangs du mouvement communiste, leur porte nécessairement moins préjudice²¹⁸. En outre Renée Bastide étant institutrice, elle dispose de ressources suffisantes pour prendre la parole en public sans nécessité d'être formée ; bien que son activité se cantonne à celle d'une organisation parallèle, elle se trouve en capacité de jouer le rôle d'organisatrice et de présidente d'une conférence, un rôle jusqu'alors inédit.

Renée Bastide est accompagnée, lors de son arrivée parmi ce qu'elle considère comme un « essaim des [leurs] » à Marseille, par « une camarade responsable. Une camarade de Tunisie »²¹⁹, c'est-à-dire une militante des Amis de l'URSS. En mars 1935, deux autres femmes, nommées Julia et Odette Lebas assistent à une réunion de l'association organisée à Ferryville²²⁰. Ces deux soeurs, Françaises de culture catholique, respectivement nées le 23 mars 1896 et le 5 mai 1898²²¹, sont originaires de Bizerte²²². Julia Lebas exerce la profession

²¹⁴ RGASPI 495/265, liste nominative de l'inventaire.

²¹⁵ Sabine Trebinjac, « L'Université communiste des travailleurs de l'Orient à Moscou, une machine idéologique », Michel Espagne, Svetlana Gorshenina, Frantz Grenet, Shahin Mustaphayev et Claude Rapin (dir.), *Asie centrale. Transferts culturels le long de la Route de la soie*, Vendémiaire, Paris, 2016, pages 617-630, pages 620-622.

²¹⁶ Ibid., pages 625-626.

²¹⁷ RGASPI 495/265, dossier 27, « Antonio Iskolebario » (dont aucune autre trace n'a été trouvée dans les archives consultées).

²¹⁸ Claude Pennetier et Bernard Pudal, op. cit., page 168.

²¹⁹ AN F/7/14989, lettre de Renée Bastide à Yves Pavoine, de Marseille le 16/07/1935.

²²⁰ CADN 1TU/701/97, rapport du commissaire de Ferryville au commissaire principal, 04/03/1935.

²²¹ <http://www.geneanum.com>, relevé des naissances et des baptêmes catholiques en Tunisie.

²²² CADN 1TU/701/107 (volume nominatif), dossier « Odette Lebas », note, s.d.

d'institutrice²²³ tandis que sa cadette est dactylographe à la chambre de commerce²²⁴ ; toutes deux célibataires, elles vivent selon toute vraisemblance dans la région de Tunis à cette époque²²⁵. Elle sont de ce fait sympathisantes du mouvement communiste, mais seule Julia adhère au PCT en 1936²²⁶. Elles séjournent en URSS au début de l'année 1935²²⁷, puis l'aînée raconte leur voyage lors de la réunion des Amis de l'URSS organisée dans une salle de cinéma de Ferryville le 3 mars 1935 devant cent-cinquante personnes²²⁸. Celle-ci, en tant qu'institutrice, détient des capacités oratoires que n'a peut-être pas sa jeune soeur. L'association fournit, l'occasion à des membres de catégories sociales peu argentées de voyager, comme l'ouvrier Michel Diana, et offre aux bénéficiaires la possibilité de prendre la parole en public. Un tel acte de la part d'une femme devant une foule aussi nombreuse est, d'après l'analyse des archives disponibles, inédite au sein du mouvement communiste. Bien que la communication de Julia Lebas ne soit pas restituée par la police, le fonctionnement de l'association permet de supposer qu'elle se fait en son propre nom, puisqu'elle prend les traits d'un témoignage — positif — de ce que la Sûreté appelle un « voyage d'études », c'est-à-dire d'une expérience vécue. Elle est en outre la seule femme à s'exprimer en public dans le cadre du mouvement communiste depuis plus de dix ans puisque, jusqu'alors, seules Alfreda Joly, Marie Raimbault, Mme Haïs²²⁹, Eliska Louzon, et trois femmes « indigènes »²³⁰ ont prononcé une allocution en public. Renata Herman, toutefois, et bien qu'aucune archive n'en rende compte, étant présidente du SRI, a sans doute pris la parole lors d'au moins une réunion de l'association, mais celle-ci ne réunissant que quelques membres, l'auditoire n'a pu être très fourni. Ainsi, dans l'état actuel des connaissances, jamais une femme n'a pris la parole devant une assemblée aussi nombreuse au sein du mouvement communiste — Alfreda Joly, en 1921, s'étant adressée à quarante-cinq personnes²³¹. Cinq ans auparavant, Habiba Menchari ouvrait la voie en s'exprimant devant une assistance composée de 500 à 600 personnes²³². La prise de parole de Julia Lebas témoigne alors de l'évolution de la participation des femmes au domaine du politique, et fait de l'association des Amis de l'URSS un lieu bienveillant où les femmes peuvent s'investir²³³, comme en rend compte la présence de femmes à ses événements publics. Ainsi, pour la première fois depuis près de dix ans, la police remarque des femmes — « quatre ou cinq jeunes filles » — à un événement public organisé au sein du

²²³ CADN 1TU/701/97, rapport du commissaire de Ferryville au commissaire principal, 04/03/1935.

²²⁴ CADN 1TU/701/107 (volume nominatif), dossier « Odette Lebas », note, s.d.

²²⁵ Entretien réalisé avec Françoise Valensi, Paris, 06/04/2016.

²²⁶ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 97 ; CADN 1TU/701/107 (volume nominatif), dossier « Odette Lebas », note, s.d..

²²⁷ CADN 1TU/701/107, dossier « Odette Lebas », note, s.d.

²²⁸ CADN 1TU/701/97, rapport du commissaire de Ferryville au commissaire principal, 04/03/1935.

²²⁹ Voir le chapitre 3.

²³⁰ Voir le chapitre 4.

²³¹ Voir le chapitre 3.

²³² Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., page 72.

²³³ Laure Bereni et Anne Revillard, « Mouvement des femmes et sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*, n°85, 2012, pages 17-42, pages 18-24.

mouvement communiste, réunies, parmi trois cent quarante personnes, sous les auspices de l'association, en avril²³⁴. Cette organisation de masse permet au mouvement communiste de toucher aussi bien des hommes que des femmes et, en France également, des femmes participent aux voyages en URSS, alors qu'elles sont moins enclines à s'investir en politique que les hommes²³⁵. Julia Lebas, personnalité indépendante et intrépide qui, dans les années 1950, a l'habitude de voyager seule en France chaque été, sac au dos²³⁶, a-t-elle déjà peut-être ce genre de pratiques à l'été 1935 et pourrait être, alors, la « camarade responsable » de passage à Marseille²³⁷. Quoi qu'il en soit, elle s'investit activement au sein de l'association, telles qu'en témoignent deux nouvelles conférences de sa part sur l'URSS au début de l'année 1938²³⁸, et la position de trésorière-adjointe qu'elle occupe au bureau de l'organisation au moins à partir de janvier 1939²³⁹. Ce rôle-ci, particulièrement, ne saurait être confié à une personnalité peu engagée. Il en est de même pour sa soeur Odette qui, en 1938, remplit le rôle de secrétaire-adjointe de l'association²⁴⁰. Le voyage de Julia Lebas en URSS et les activités qu'elle accomplit au sein de l'association constituent ainsi des opérateurs de son engagement en faveur du communisme, jusqu'à son adhésion au PCT en 1936²⁴¹. L'association des Amis de l'URSS représente donc un lieu de politisation pour des femmes qui, invitées à voyager, à étudier, à préparer des conférences, à prendre la parole en public pour devenir des « militant[es] d'un type nouveau », endossent des rôles peu courants pour des femmes, qui les valorisent et les responsabilisent²⁴².

En France, ces voyageuses, lorsqu'elles sont chargées de rapporter les preuves d'un quotidien heureux et des positions occupées par les femmes en URSS, militent au nom de leur catégorie de genre²⁴³. Ce rôle de porte-paroles au féminin prend un sens d'autant plus prégnant à partir du début des années 1930, puisque Staline a décrété résolue la « question des femmes »²⁴⁴ — résolution qui, en conséquence, doit être colportée pour prouver l'efficacité du régime stalinien. Si la police de Tunisie n'a transcrit aucun témoignage de ce type de la part de Julia Lebas, une « causerie sur la femme en URSS » est prévue au local de l'association en juin 1935 devant un public de « plusieurs jeunes filles »²⁴⁵. Bien que l'informateur affirme que l'oratrice est une jeune femme, rien n'empêche de croire en l'imprécision du report de ses propos. Que cette femme soit, ou non, Julia Lebas, cette conférence prouve que les Amis de

²³⁴ CADN 1TU/1/V/1708, note, 07/04/1934.

²³⁵ Rachel Mazuy, op. cit., pages 114-115.

²³⁶ Entretien réalisé avec Françoise Valensi, Paris, 06/04/2016.

²³⁷ AN F/7/14989, lettre de Renée Bastide à Yves Pavoine, de Marseille le 16/07/1935.

²³⁸ CADN 1TU/701/104 note, 14/02/1938 ; 1TU/701/1/138, note, 22/02/1938.

²³⁹ CADN 1TU/701/123, rapport, 09/01/1939.

²⁴⁰ CADN 1TU/701/104 note, 07/03/1938.

²⁴¹ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 97.

²⁴² Rachel Mazuy, op. cit., page 128.

²⁴³ Ibid., page 124.

²⁴⁴ Mona Claro, « Interpréter et transformer ? La 'question des femmes' et la 'question sexuelle' dans les sciences sociales soviétiques », *Clio*, 41/2015, pages 41-64, page 51.

²⁴⁵ CADN 1TU/1/V/1708, note, 04/06/1935.

l'URSS tâchent de diffuser leur définition de l'émancipation des femmes et, en effet, de part le monde, les filiales de l'association insistent sur les droits des femmes²⁴⁶. Elles répondent de ce fait à la rhétorique et à l'iconographie soviétiques, faisant systématiquement apparaître, depuis le tournant des années 1930, côte à côte, un homme et une femme uni-e-s dans l'édification du socialisme²⁴⁷, à l'image de la sculpture *L'Ouvrier et la Kolkhoziennne* érigée au sommet du pavillon soviétique lors de l'Exposition universelle de Paris, en 1937²⁴⁸. Cette représentation des femmes comme actrices de la vie sociale est diffusée en Tunisie au moins parmi les lecteurs et les lectrices du journal des Amis de l'URSS, *Russie d'aujourd'hui*, puisque le carnet à souche trouvé par la police chez Yves Pavoine en septembre 1935 rend compte de la souscription d'abonnements — dans des proportions toutefois inconnues²⁴⁹. Au moins deux de ces numéros, puisqu'ils ont été interceptés par la police en 1933 et en 1934, ont circulé. Le premier, daté de novembre 1933, comporte un article affirmant, sans donner toutefois de détail : « la Révolution d'octobre a émancipé la femme »²⁵⁰. La livraison de septembre 1934, quant à elle, décrit une métallurgiste comme l'un des « brigadiers de choc » du socialisme²⁵¹. De même, la section tunisienne des Amis de l'URSS met en valeur les femmes comme éléments du monde social, tel qu'au cours du sketch donné en dernière partie de la réunion publique tenue à Tunis du 6 avril 1934 — dite intersyndicale mais en réalité pilotée par l'association —, lors duquel une femme et un homme qui, de l'apathie, passent à l'enthousiasme dès que le communisme se profile à l'horizon de la scène²⁵². L'URSS représente la patrie de l'émancipation des femmes et, en décembre 1933, en réponse à des propos anti-soviétiques prononcés lors d'une conférence, et relayés par voie de presse, l'association, après avoir longuement présenté les progrès économiques et les conditions de vie des ouvriers, compte « l'émancipation totale de la femme » parmi ses arguments, certes succinctement décrite — débarrassée de l'« esclavage ménager », des risques encourus par l'avortement illégal et du recours à la prostitution²⁵³. Lors de la réunion d'avril 1934, l'un des membres de son bureau, Charles Zarka, affirme : « la femme y est libre, elle est l'égal[e] de l'homme ; avec l'accroissement du machinisme, elle peut travailler, surveiller les machines sans se fatiguer ». Cette déclaration fait certes du travail, selon la définition du communisme, la preuve autant que l'outil de l'émancipation de « la » femme, mais dépeint cette dernière comme un être moins endurant que l'homme, et justifie sa capacité à travailler par la baisse de pénibilité qu'a acquis le labeur en usine. Michel Diana, pour sa part, est chargé de visiter, en URSS, des crèches, mises en place, selon les termes employés lors de la réunion des Amis de

²⁴⁶ Mónica Moreno-Seco, « Parti communiste et féminisme. De l'antifascisme à la transition démocratique en Espagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2/2015, n° 126, pages 133-146, page 135.

²⁴⁷ Brigitte Studer, « La femme nouvelle », art. cit., page 381.

²⁴⁸ Jean-Jacques Marie, art. cit., page 608.

²⁴⁹ AN F/7/14989, liste des objets trouvés chez Yves Pavoine, s.d., 1935 (déduction).

²⁵⁰ 1TU/701/96, *Russie d'aujourd'hui*, novembre 1933, page 3.

²⁵¹ CADN 1TU/1/V/1707, *Russie d'aujourd'hui*, septembre 1934, page 7.

²⁵² CADN 1TU/1/V/1708, rapport, 07/04/1934.

²⁵³ CADN 1TU/1/V/1708, tract des AURSS, 06/12/1933.

l'URSS préparant son voyage, « pour l'enfance et la femme »²⁵⁴. Si le mouvement communiste s'intéresse aux conditions de vie des femmes, il ne remet pas en question les rôles de genre et il s'agit, toujours²⁵⁵, de permettre aux femmes d'exercer un emploi, et d'accomplir leur mission maternelle. La rhétorique soviétique différencie les rôles féminins de ceux des hommes et associe les femmes à des auxiliaires, et ce particulièrement depuis le processus de stalinisation amorcé au début des années 1930, imposant un modèle féminin caractérisé par des valeurs maternelles, pacifiques et nourricières²⁵⁶. En Tunisie, le film soviétique *Les Amies*, réalisé en 1935 et projeté par les Amis de l'URSS à Tunis en avril 1938²⁵⁷, a certes pour héroïnes des personnages féminins, mais réduit leurs activités à celles d'infirmières pugnaces dévouées au soutien aux hommes, sans le secours desquels elles ne peuvent espérer de salut²⁵⁸. Dans le même ordre d'idée, le film *Femmes en révolte*, projeté devant au moins 600 personnes en tout, à Tunis le 30 mai 1939²⁵⁹ puis à Bizerte quinze jours plus tard, s'il dépeint des Ukrainiennes dignes qui résistent aux soldats de l'Armée blanche et contribuent au succès des Bolcheviks, en 1918, les maintient dans le rôle de mères dont le courage ne doit qu'à leur seul souhait de défendre leur foyer²⁶⁰. Ces deux films traduisent le tournant opéré vers 1934-1935 dans les représentations soviétiques : alors que les partis communistes diffusaient jusqu'à présent le modèle de l'ouvrière au sens pratique, éloignée des codes de la féminité classique considérés comme bourgeois, ils s'adressent désormais à une femme certes travailleuse, mais sachant également apprécier la culture et la mode, et s'épanouissant dans son rôle de mère — c'est-à-dire à une effigie tendant à toucher les « masses » et à dépasser les seuls cadres ouvriers²⁶¹. Bien qu'elle valorise un couple émancipé et un modèle féminin calqué sur le modèle soviétique sans interroger ni chercher à bouleverser la répartition sexuelle des tâches, l'association des Amis de l'URSS défend l'égalité entre les sexes, l'entrée des femmes sur le marché du travail et, de surcroît, une position sociale pleine et entière occupée par les femmes. Elle fait également figure d'un espace valorisant leur identité et se saisissant des questions relatives à leurs conditions de vie et à leurs droits, c'est-à-dire un « espace de la cause des femmes »²⁶². De ce fait, cette organisation et ses militantes participent à la dynamique d'ouverture du mouvement communiste vers les femmes, symbolisée par les tracts adressés aux « soeurs » précédemment évoqués.

²⁵⁴ CADN 1TU/701/1/138, note, 23/04/1935.

²⁵⁵ Voir le chapitre 3.

²⁵⁶ Brigitte Studer, « La femme nouvelle... », art. cit., page 379.

²⁵⁷ CADN 1TU/701/104, note, 09/01/1939.

²⁵⁸ « Les Amies », *Iconothèque russe et soviétique*, EHESS-CNRS, <http://iconotheque-russe.ehess>.

²⁵⁹ CADN 1TU/701/1/138, notes, 29/05/1939 et 30/05/1939.

²⁶⁰ CADN 1TU/701/104, note du commissaire de Bizerte au contrôle civil de Bizerte, 18/06/1939.

²⁶¹ Brigitte Studer, « La femme nouvelle... », art. cit., pages 379-383 ; Brigitte Studer, « Communisme et féminisme... », art. cit., page 146.

²⁶² Laure Bereni, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », Christine Bard (dir.), *Les féministes de la 2^{ème} vague*, PUR, Rennes, 2012, pages 27-41, pages 27 et 31-36.

La Fédération, puis PCT, de par son mépris à spécifier des revendications séparées de la lutte des classes, néglige les femmes et ses militantes, et ce alors même que les débats relatifs à leur émancipation irriguent le monde social et politique. En revanche, les femmes s'investissent au sein d'organisations de masse, où elles peuvent endosser des rôles décisionnaires et simplement militer sans être frappées du sceau de la double illégitimité dont elles pâtissent au sein du PCT. Ces phénomènes, qui s'amorcent progressivement en son sein, connaissent un tournant à partir de l'année 1936.

II L'union contre le fascisme, un vecteur d'engagement pour les femmes (1936-1939)

« Au lever du rideau, un groupe de jeunes gens et de jeunes filles en chemises rouges et pantalons ou robes bleus entonna 'L'Internationale' et le 'Salut au 17ème²⁶³' ».

Le Directeur de la Sûreté publique au Délégué à l'administration tunisienne, Tunis, 8 juin 1937²⁶⁴.

L'événement cité en exergue, organisé par la section communiste de Ferryville en l'honneur de l'anniversaire de la reconstitution du PCT, permise par le Front populaire, et auquel assiste 700 personnes dont une centaine de femmes, est significatif de la période qui s'ouvre en 1936, et ce à deux égards. S'il se déroule certes dans la « ville rouge » du protectorat, aux dires d'un communiste y prenant la parole, il transcrit, d'une part, l'augmentation du nombre de femmes parmi les rangs du parti en général. Il symbolise, d'autre part, et l'effort d'union qui s'y opère entre les populations, et la participation des femmes à celui-ci en tant que telles, et leur intégration en tant que catégories politique.

Le PCT est en effet traversé d'un nouveau souffle. Le succès qu'il connaît dès lors doit à sa restructuration, au cœur de laquelle se trouve l'antifascisme qu'il défend de façon explicite à partir de 1935. Cette stratégie, valorisée par l'élan porté par le Front populaire, lui donne l'occasion de sortir de sa léthargie²⁶⁵. Le PCT en appelle à l'union et, pour ce faire, exhorte toutes les catégories de population à rejoindre ses rangs. Les femmes peuvent se reconnaître au travers des catégories « jeunes », « jeunes filles » et « femmes » dont il use alors, et qu'incarnent des militantes.

1. Le Front populaire et l'antifascisme, des élans profitables au PCT

A. LE PCT DU FRONT POPULAIRE

²⁶³ Il soit sans doute s'agir de « Gloire au 17ème », une chanson antimilitariste composée par Montéhus en hommage à la révolte des vigneron du Languedoc auxquels se sont joints des soldats du 17ème régiment d'infanterie — mutins d'ailleurs par la suite incarcérés en Tunisie, à Gafsa —, en 1907. Voir Emmanuel Le Roy Ladurie, « 1907, le millésime de la colère », *L'Histoire*, n° 320, mai 2007, page 64.

²⁶⁴ CADN 1TU/701/2/99, dossier « Marcel Jacquinot », lettre du Directeur de la Sûreté au Délégué à l'administration tunisienne, 08/06/1937.

²⁶⁵ Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme en Tunisie de la « libération » à l'indépendance (1943-1956)*, Université de Tunis I, Tunis, 1994, page 74.

Le PCT, pourtant bien amoindri par la répression de 1935, parvient à maintenir l'existence de cinq cellules à Tunis, d'une cellule à Ferryville, d'une à Kairouan, et d'une à Menzel Bou Zelfa, tout en tâchant de développer les relations avec le Néo-Destour²⁶⁶. Ce dernier bénéficie d'un soutien populaire bien plus important, et ses exilés de retour des territoires du sud sont acclamés par des foules nombreuses, parmi lesquelles se trouvent des femmes. Pendant la détention des communistes aux côtés des nationalites, la stratégie d'union de la gauche s'est élaborée en métropole et, peu après leur libération, entre avril et mai 1936, le Front populaire remporte les élections²⁶⁷. Quelques temps avant cette victoire, des suites d'importantes manifestations nationalistes²⁶⁸, un climat de détente s'imposait en Tunisie de la révocation de Marcel Peyrouton. Son remplaçant, Armand Guillon, rétablissait les libertés confisquées par les « lois scélérates » de 1926²⁶⁹. Le parti socialiste reçoit l'autorisation de publier son journal le 17 mai et le PCT recouvre, en juin, la légalité²⁷⁰. Il s'investit, à la faveur de l'abandon de la stratégie « classe contre classe » en 1935²⁷¹, et afin de contrer le fascisme, au sein du Rassemblement populaire groupant la SFIO, le Parti radical et les centrales syndicales. Il se saisit dès lors de son slogan « pour le pain, la liberté, la paix », revendications auxquelles il adjoint « la terre » et « l'école »²⁷². Il confirme son appui total au gouvernement en participant au défilé du 14 juillet²⁷³. Dans la lignée des évolutions pointées jusqu'alors, des femmes « Européennes » et d'autres « voilées » prennent part à ce dernier et à celui de l'année suivante, ainsi qu'à celui du 1er mai²⁷⁴, témoignant de l'enthousiasme des populations pour le rassemblement des gauches. Le PCT profite de ce formidable élan d'union avec les socialistes qui, certes peu nombreux et nombreuses — estimé-e-s à 150 en 1925²⁷⁵, et à quelques centaines à cette époque — avaient déjà, en 1929, réussi à placer trois de leurs militants parmi les cinq élus de la ville de Tunis siégeant au Grand conseil²⁷⁶. En 1936, l'hebdomadaire communiste *L'Avenir social*, qui reparait dès novembre, est tiré à plus de 2000 exemplaires par numéros²⁷⁷ — chiffre qui, bien que le nombre de tirages durant les

²⁶⁶ CADN 1TU/701/97, rapport, 08/10/1935.

²⁶⁷ Mustapha Kraïem, *La Tunisie des années trente...*, op. cit., pages 106-108.

²⁶⁸ Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire... », art. cit., page 36.

²⁶⁹ Pierre Mamet, op. cit., page 89.

²⁷⁰ Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire... », art. cit., page 37.

²⁷¹ Emmanuelle Sibeud, art. cit.

²⁷² « Pour le pain, la terre, l'école, la liberté, la paix. Revendications immédiates du Parti communiste », *L'Avenir social*, 07/11/1936, page 1.

²⁷³ Mohieddine Hadhri, op. cit., page 65.

²⁷⁴ *Dictionnaire de la colonisation*, Larousse, Paris, page 207.

²⁷⁵ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie... », art. cit., page 946.

²⁷⁶ Aline Naura, « Les socialistes de Tunisie devant la crise de 1929 et ses conséquences politiques », *Le Mouvement social*, n°78, janvier-mars 1972, pages 65-93, page 66.

²⁷⁷ Claude Liauzu, *Militants, grévistes et syndicats. Études du mouvement ouvrier maghrébin*, Cahiers de la Méditerranée, Nice, 1979, page 83.

années précédentes ne soit pas connu, n'a pas été atteint par des publications communistes depuis la diffusion des journaux en arabe et de *Magella*, entre 1921 et 1922²⁷⁸.

Le Front populaire suscite des espoirs de réformes : en mai, d'importantes grèves se déclenchent et durent jusqu'en août²⁷⁹, au cours desquelles luttent, ensemble, 21000 Tunisiens et Européens²⁸⁰. L'activité politique et syndical se dynamise. Le meeting organisé par la SFIO le 14 juin 1936 dans le parc Gambetta, à Tunis, présidé par Éva Fichet, se déroule devant un public de 10 à 15000 personnes réunies pour célébrer la victoire du Front populaire, l'union des socialistes, des radicaux et des communistes²⁸¹, que symbolise le rassemblement syndical promis par la fusion de la CGTU avec l'Union départementale de la CGT décidée au congrès de la CGTU de février 1936, à Toulouse²⁸², pour fédérer le front antifasciste²⁸³. À titre d'exemple de l'importance de son succès, le Néo-Destour, très populaire, rassemble, selon un agent des renseignements, le double d'individus lors de son meeting de septembre²⁸⁴. Des femmes assistent au grand meeting syndical de juin, tandis que d'autres, musulmanes, y participent depuis les terrasses²⁸⁵. En outre, des femmes prennent sans doute part aux protestations qui, touchant certes particulièrement les domaines miniers et industriels, s'étendent également jusqu'aux professions employées où, comme nous l'avons vu, des femmes travaillent. Elles composent en effet la majorité du personnel du grand magasin Monoprix de Tunis, tel que le transcrit le dessin publié dans un journal, en avril, illustrant un article critiquant les conditions de travail des employé-e-s²⁸⁶, signe annonciateur de la grève qui se déclare dans l'établissement quelques semaines plus tard, et dure jusqu'en juin. À l'issue de celle-ci, « quelques dames » assistent à une réunion syndicale rassemblant un millier de personnes, résumant les revendications des divers secteurs passés par des grèves et, notamment, celles du Monoprix. Insistance y est faite sur la possibilité d'adhérer au Syndicat des Employés de Tunis « sans distinction de nationalité ni de sexe »²⁸⁷. Les grèves du printemps aboutissent à la signature des accords de la Kasbah, le 7 août 1936, qui statuent sur l'amélioration des conditions de travail, réduisent le temps de travail à quarante heures par semaines et introduisent les congés payés²⁸⁸. Quatre jours plus tard, un décret consacre la

²⁷⁸ Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne. Éléments pour une étude des mouvements sociaux et nationaux », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1974/13, n°35, pages 875-884, page 878.

²⁷⁹ Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien... », art. cit., page 93.

²⁸⁰ Abdesslem Ben Hamida, *Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne de la Tunisie*, thèse d'Histoire dirigée par André Nouschi, Université des lettres et des sciences humaines de Nice, 1978, page 64.

²⁸¹ Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire... », art. cit., page 38.

²⁸² Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien... », art. cit., page 93.

²⁸³ Abdesslem Ben Hamida, op. cit., page 65.

²⁸⁴ Roger Casemajor, *L'action nationaliste en Tunisie du Pacte Fondamental de M'hamed Bey à la mort de Moncef Bey (1857-1948)*, MC Éditions, Tunis, 2009 [1949 pour la première édition], page 96. La population totale de Tunis monte, selon le recensement de 1936, à 219578 individus : voir Paul Sebag, *Tunis. Histoire d'une ville*, L'Harmattan, Paris, 1998, page 429.

²⁸⁵ Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier...*, op. cit., page 78.

²⁸⁶ CADN 1TU/132/105, coupure de *La Cravache*, 04/04/1936.

²⁸⁷ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », note, 22/06/1936.

²⁸⁸ Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien... », art. cit., page 93.

liberté de la presse et la liberté d'association²⁸⁹ et, par la suite, plus d'une centaine de conventions collectives sont signées²⁹⁰.

En janvier 1937, une femme, nommée Rose Fitoussi, à propos de laquelle aucune donnée personnelle ne peut être avancée, fait partie du bureau du syndicat des Employés de Monoprix²⁹¹, information abondant dans le sens d'une forte présence féminine dans cet établissement. Elle renseigne de plus quant au fait que les femmes occupent davantage de rôles décisionnaires au sein des directions des syndicats, comme en rendent compte les parcours de dix-huit femmes, militant surtout à Tunis, mais aussi à Sousse et Sfax, employées d'administration ou de commerces, ou institutrices²⁹². La socialiste française métropolitaine Roberte Cabrit épouse Bigiaoui (1902-2002), notamment, professeure de Lettres, fervente militante de la CGT dont elle est, à cette date, secrétaire de l'Union locale de Tunis²⁹³, et grâce à laquelle l'Union départementale a pu se réorganiser²⁹⁴, est de toutes les protestations²⁹⁵. Elle anime la réunion du 22 juin sus-décrite, au cours de laquelle elle n'évoque, parmi les secteurs en grève, que le Monoprix, pour dénoncer les manoeuvres de son directeur, pour inciter les employé-e-s à ne pas signer le contrat qu'il leur propose, admettant le principe des congés payés, qu'elle estime hypocrite²⁹⁶ — et est sans doute, comme le donnent à croire le rôle qu'elle joue à la CGT et cette intervention, le personnage du dessin sus-évoqué qui, chevauchant un oiseau, propose une échelle de cordes aux employé-e-s de cet établissement en adressant un pied de nez à leur patron²⁹⁷. Elle est également au nombre des six personnes présentes sur la scène de l'événement du 14 juin²⁹⁸ et préside, en septembre suivant, un autre grand meeting syndical organisé sur l'esplanade du parc Gambetta devant 5000 personnes²⁹⁹ ; elle impressionne par sa prestance et sa pugnacité dans la défense des revendications des travailleurs et travailleuses au point qu'un agent de police lui-même affirme en être « saisi »³⁰⁰. En métropole, le Front populaire porte en lui l'espoir de la réalisation de l'égalité des sexes au sein du travail mais, également, de l'octroi du droit de vote aux femmes³⁰¹. La présence de la Ligue des femmes pour la liberté et la paix, citée au chapitre 3, et que préside d'ailleurs Roberte Bigiaoui, parmi les organisation membre du

²⁸⁹ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne... », art. cit., page 941.

²⁹⁰ Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien... », art. cit., page 93.

²⁹¹ « Le syndicat des employés (Monoprix) », *L'Avenir social*, 09/01/1937, page 1.

²⁹² Mohamed Sbitli, op. cit., pages 62, 85, 112-113, 117, 120, 122, 128-129, 140-142, 144, 147, 151, 163-164, 170.

²⁹³ Élise Abassade et Juliette Bessis, « Roberte Bigiaoui née Cabrit », *Le Maitron* en ligne.

²⁹⁴ « Albert Bouzanquet », *Le Maitron* en ligne.

²⁹⁵ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », notes, 22/06/1936, 10/07/1936, 23/07/1936 et 22/09/1936.

²⁹⁶ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », note, 22/06/1936.

²⁹⁷ CADN 1TU/132/105, coupure de *La Cravache*, 04/04/1936.

²⁹⁸ Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire... », art. cit., page 38.

²⁹⁹ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », note, 22/09/1936.

³⁰⁰ CADN 1TU/132/105, pochette « Grève de Monoprix, 1936-1938 », télégramme chiffré, 10/11/1937.

³⁰¹ Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, Paris, pages 356-359.

Rassemblement populaire³⁰², est à interpréter comme le signe de ce souhait d'égalité. Celui-ci, toutefois, ne fait pas l'objet de revendications explicites. *L'Avenir social*, qui ne reparait qu'en novembre 1936³⁰³, dirige ses revendications vers l'accroissement des libertés publiques et des prérogatives sociales, vers le remplacement de l'instance gouvernementale par une assemblée élue au suffrage universel, vers l'égalité des salaires — entre Tunisiens et Européens³⁰⁴ —, et vers « l'unité du peuple, l'unité démocratique contre les éléments impérialistes et fascistes »³⁰⁵. Si les femmes sont peut-être intégrées à ces demandes, l'organe de presse communiste ne les mentionne précisément qu'à la faveur de la dernière de ses « revendications immédiates », en appelant à l'ouverture de « maternités pour toutes les femmes »³⁰⁶. Comme auparavant, sur le modèle soviétique, les demandes à propos des femmes sont dissoutes jusqu'à l'invisibilité dans des revendications politiques générales, et ne sont sollicitées en tant que telles qu'en vertu du rôle de mère, érigé comme le cœur de leur place dans la société³⁰⁷. En janvier 1937, le programme du Front populaire pour la Tunisie témoigne d'une même perception³⁰⁸.

Les communistes, fidèles à une politique de la « main tendue » rendue d'autant plus prégnante par l'abandon de la perspective « classe contre classe », tentent de s'unir au Néo-Destour³⁰⁹, qui refuse³¹⁰. Ce dernier, bénéficiaire du dynamisme politique global, croit en l'application d'une politique coloniale par le gouvernement du Front populaire, dont le projet s'élabore sous le signe de l'assimilation³¹¹. En juin 1936, le Néo-Destour présente sa réforme du Grand conseil, allant dans le sens d'une représentation égalitaire des Français et des Tunisiens élus au suffrage universel par des électeurs lettrés³¹². Le PCT, quant à lui, revendique l'égalité politique entre les éléments tunisiens et européens, et une réforme politique majeure visant à dissoudre le Grand conseil et à le remplacer par une Assemblée populaire élue au suffrage universel³¹³, soit à éradiquer le régime du protectorat. Les visées du PCF s'expriment lors du congrès organisé à Arles, en décembre 1937, en présence d'un

³⁰² Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire... », art. cit., page 38.

³⁰³ Mohieddine Hadhri, op. cit., page 65.

³⁰⁴ « Pour le pain, la terre, l'école, la liberté, la paix. Revendications immédiates du Parti communiste », *L'Avenir social*, 07/11/1936, page 1.

³⁰⁵ Ali Djerad, « Pour l'unité », *L'Avenir social*, 14/11/1936, page 1.

³⁰⁶ « Pour le pain, la terre, l'école, la liberté, la paix. Revendications immédiates du Parti communiste », *L'Avenir social*, 07/11/1936, page 1.

³⁰⁷ Brigitte Studer, « La femme nouvelle... », art. cit., page 383.

³⁰⁸ « Programme du Front populaire de Tunisie », *L'Avenir social*, 24/01/1937, page 1.

³⁰⁹ CADN 1TU/701/197, rapport, 08/10/1935 ; Ali Djerad, « Pour l'unité », *L'Avenir social*, 14/11/1936, page 1.

³¹⁰ Jean-François Martin, *Histoire de la Tunisie contemporaine. De Ferry à Bourguiba, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1993, page 130.

³¹¹ Mohamed Lotfi Chaïbi, « La politique coloniale du Front populaire en Tunisie », Ouvrage collectif, *Les mouvements politiques et sociaux dans la Tunisie des années 1930. Actes du 3e séminaire sur l'Histoire du Mouvement national (17-19 mai 1985)*, Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Tunis, 1985, pages 549-557, page 549 ; Emmanuelle Sibeud, art. cit.

³¹² Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire... », art. cit., page 41.

³¹³ « Pour le pain, la terre, l'école, la liberté, la paix. Revendications immédiates du Parti communiste », *L'Avenir social*, 07/11/1936, page 1.

délégué du parti communiste de Tunisie, non nommé. Au cours de celui-ci, Maurice Thorez affirme le soutien de son parti à la revendication fondamentale qu'est « la libre disposition, le droit à l'indépendance », mais insiste plutôt sur l'union entre les peuples de métropole et des colonies en vertu de l'adage selon lequel « le droit au divorce ne [signifie] pas l'obligation de divorcer »³¹⁴. Rien n'est dit de l'autonomie politique des colonies ; le rassemblement doit s'opérer au profit de la France socialiste. Ainsi le PCT, eu égard à l'importance donnée au rassemblement des gauches et, aussi, à l'antifascisme, sur lequel nous reviendrons en détail au point suivant, se voit alors contraint d'abandonner ses revendications d'indépendance³¹⁵, comme le PCA³¹⁶. Les tentatives d'alliance ratées du PCT avec un Néo-Destour dès lors jugé réformiste se changent en hostilité³¹⁷.

La nouvelle CGTT, créée en 1936, formule également des attentes de réformes mais, bien vite, les confrontations des autorités avec les grévistes symbolisent la réalité d'une politique coloniale tiède allant dans le sens d'une prétendue mission républicaine, plutôt que dans celui de profonds changements associant les colonisé-e-s au débat politique³¹⁸. Le PCT, en outre, attaque la CGTT sous prétexte de la défense de l'union syndicale, et décentre l'importance donnée aux questions locales, dont la réalisation est désormais envisagée comme dépendante de la réalisation du socialisme en métropole³¹⁹.

Par ailleurs, la question de la représentativité politique des Tunisiens représente la pomme de discorde au sein du Rassemblement populaire qui, en raison de profonds désaccords entre socialistes et communistes, ne publie son programme pour la Tunisie qu'en janvier 1937. Il y propose la suppression du Grand conseil, mais prévoit le maintien de deux collèges distincts, l'un français, l'autre tunisien, projet qui mécontente les destouriens³²⁰, et ne dit rien de l'indépendance. Si, en août 1937, l'interdiction de la tenue de réunions publiques — reconduite par le décret du 28 juin 1938³²¹ —, la nouvelle répression lancée après la grande manifestation nationaliste du 8 avril 1938 et les violences du lendemain³²², imposant la dissolution du Néo-Destour³²³ et la mise au ban de *L'Avenir social*³²⁴, symbolisent les espoirs déçus et l'effondrement du Front populaire par la chute du gouvernement Léon Blum, en juin précédent³²⁵, cette période ne demeure pas moins un opérateur de dynamisme politique dont

³¹⁴ *La France du Front populaire et les peuples coloniaux*, Éditions du Comité populaire de propagande, Paris, 1938, pages 5-7.

³¹⁵ Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier...*, op. cit., page 68.

³¹⁶ Charles-Robert Ageron, « Le Parti communiste algérien de 1939 à 1943 », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 12/1986, pages 39-50, pages 39-40.

³¹⁷ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 75.

³¹⁸ Emmanuelle Sibeud, art. cit.

³¹⁹ Mustapha Kraïem, *La Tunisie des années trente...*, op. cit., pages 110-111, 253.

³²⁰ Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire... », art. cit., page 42.

³²¹ ANT 550/15, dossier « Réunions. Décrets et principes », lettre du Résident général aux contrôleurs civils, 31/08/1937 et décret, 28/06/1938.

³²² Mohieddhine Hadhri, op. cit., page 67.

³²³ Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien... », art. cit., page 97.

³²⁴ Voir *L'Avenir social*, 22/04/1938, après lequel la publication du journal cesse.

³²⁵ Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire... », art. cit., page 44.

profite le PCT. Comme en témoigne le peu d'intérêt porté aux questions relevant du poids des Tunisiens dans les décisions politiques et, encore davantage, des femmes, ce grand dynamisme doit à la priorité donnée à l'union contre le fascisme³²⁶.

B. LE FASCISME, ENNEMI PAR EXCELLENCE

Alors que les communistes de Tunisie évoquaient de temps à autres la question italienne pour dénoncer l'impérialisme capitaliste de Mussolini³²⁷, et que, dès juin 1934, le PCF statuait sur la priorité de l'unité d'action en faveur de l'antifascisme³²⁸, la lutte contre le fascisme devient la principale orientation du PCT en 1935³²⁹. L'IC, jusqu'alors muette à ce propos, précise sa posture lors d'un congrès tenu en 1934 des suites de l'accession d'Adolf Hitler au pouvoir, en 1933, et préconise désormais, pour lutter contre le nazisme et le fascisme, l'union avec d'autres forces politiques, qu'elles soient bourgeoises ou non³³⁰. En outre, l'antifascisme et la question italienne traversent la Tunisie depuis les années 1920 et l'accession au pouvoir de Benito Mussolini³³¹. L'importante présence italienne³³² s'accompagne d'une intense vie culturelle et politique orientée en direction de l'Italie et de ce fait, les Italien-ne-s, francs-maçons, anarchistes et socialistes, sont les premiers et les premières à se revendiquer de l'antifascisme dès les années 1920³³³. Parmi les antifascistes, certains se retrouvent dans le communisme et entrent au PCT dès 1932³³⁴. À partir de 1934, l'élément italien antifasciste détient une place de plus en plus centrale au sein du PCT³³⁵ qui, cette année-ci, lui ouvre son bureau³³⁶. En janvier 1935, de plus, un accord est signé entre la France et l'Italie. Celui-ci prévoit un nouveau statut pour les ressortissant-e-s italien-ne-s né-e-s en Tunisie, pouvant alors accéder à la nationalité française et, notamment, ouvrir plus facilement des écoles italiennes ; en échange, Benito Mussolini promet d'aider la France en cas d'agression allemande³³⁷. Le PCT tâche dans un premier temps de cumuler questions

³²⁶ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne... », art. cit., page 944.

³²⁷ Mustapha Kraiem, *Le fascisme...*, op. cit., page 117.

³²⁸ Michel Garbez, op. cit., page 312.

³²⁹ CADN 1TU/1/V/1708, journal *El Haqîqa (La Vérité)*, août 1935, page 2 ; Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste...*, op. cit., pages 67-72.

³³⁰ Mustapha Kraiem, *Le fascisme...*, op. cit., page 117.

³³¹ Martino Oppizzi, *Les juifs italiens de Tunisie pendant le fascisme (1921-1943)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci et Nicola Labanca, Université Paris 8 - Università Degli Studi di Firenze, 2017, pages 317-412.

³³² Mahmoud Seklani, *La population de la Tunisie*, Comité international de Coordination des Recherches nationales de Démographie (CICRED), Paris, 1972, pages 17 et 21.

³³³ Béchir Tlili, *L'antifascisme en Tunisie (1939)*, Société tunisienne des arts graphiques, Tunis, 1981, page 7 ; Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste...*, op. cit., pages 67-73.

³³⁴ Mustapha Kraiem, *Le Parti communiste tunisien...*, op. cit., page 127.

³³⁵ Béchir Tlili, *L'antifascisme...*, op. cit., page 137.

³³⁶ Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste...*, op. cit., page 184.

³³⁷ Henry de Montety, op. cit., page 422.

locales et lutte antifasciste sous la bannière de l'anti-impérialisme³³⁸, à l'image des débats en cours au sein du PCF³³⁹, jusqu'à ce que la lutte contre le fascisme, au tournant 1936-1937, prenne le pas sur les revendications tunisiennes³⁴⁰. Cette orientation répond aux directives du PCF formulée lors du congrès d'Arles³⁴¹, ainsi qu'à l'inquiétude déjà exprimée auparavant par Gabriel Péri (1902-1941) député communiste qui, de retour d'un voyage en Afrique du Nord, publie une série d'articles dénonçant les « ombres du fascisme » assombrissant cette zone et, notamment, insiste sur les velléités territoriales mussoliniennes et sur la propagande fasciste qui s'opère en Tunisie³⁴². Ce faisant, le PCF fait passer la question nationale au second plan et le PCT, peu de temps après s'être pourtant auto-qualifié de parti « de Tunisie », s'accorde à cette nouvelle tendance³⁴³, défendant notamment l'abandon du « divorce » évoqué précédemment, et « une collaboration fraternelle » avec la France³⁴⁴ — alors sacrée rempart contre la menace fasciste, comme l'affirme un article publié en 1939 dans *L'Humanité*³⁴⁵. À ce titre, le délégué du PCT présent au congrès du PCF à Arles, en décembre 1937, et alors que les revendications des peuples coloniaux font l'objet de plusieurs interventions, fait de son allocution une dénonciation de « la menace fasciste » en Tunisie³⁴⁶. L'antifascisme devient, comme en France³⁴⁷ et peut-être encore davantage en raison de la forte présence italienne et des succès de la propagande fasciste en Tunisie, l'une des valeurs de la culture militante communiste.

L'avènement du Front populaire consacre la participation des communistes au mouvement antifasciste déjà bien développé, et permet que leur soient ouverts les rangs de la *Lega Italiana dei Diritti dell'Uomo* (LIDU), la Ligue Italienne des Droits de l'Homme, liée à la SFIO, à la franc-maçonnerie et à la CGT³⁴⁸. Elle représente la principale force antifasciste, fondée à la fin des années 1920³⁴⁹. À partir de cette période, le mouvement antifasciste, qui réunit notamment des socialistes, des communistes et quelques anarchistes³⁵⁰, se déploie en

³³⁸ Ali Djerad, « L'unité du peuple », *L'Avenir social*, 14/11/1936, page 1 ; Ali Djerad, « La question nationale », *L'Avenir social*, 19/06/1937, page 1.

³³⁹ Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier...*, op. cit., page 67.

³⁴⁰ Fathi Ben Haj Yahia et Hichem Abdessamad, *Georges Adda. Militant tunisien*, Nirvana, Tunis, 2016, pages 21-23.

³⁴¹ Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier...*, op. cit., page 67.

³⁴² Gabriel Péri, *Ombres du fascisme sur l'Afrique du Nord*, Éditions du Comité populaire de propagande, Paris, 1938, pages 11-16.

³⁴³ Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier...*, op. cit., page 68.

³⁴⁴ Gabriel Péri, op. cit., page 3.

³⁴⁵ Paul-Laurent Darnar, « La Tunisie s'est prononcée contre un nouveau Munich », *L'Humanité*, 06/01/1939, Alain Ruscio (dir.), *La question coloniale dans "l'Humanité". Choix d'articles*, La Dispute, Paris, 2005, pages 182-185, page 184.

³⁴⁶ *La France du Front populaire...*, op. cit., pages 28-37.

³⁴⁷ Bruno Groppo, op. cit., pages 91-94.

³⁴⁸ Mustapha Kraiem, *Le fascisme...*, op. cit., pages 117-118.

³⁴⁹ Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste...*, op. cit., page 73.

³⁵⁰ Lucia Caruso, art. cit., page 223 ; Leila El Houssi, *Gli antifascisti italiani in Tunisia tra le due guerre*, 2008, page 195.

un front plus large³⁵¹. Il publie alors un journal nommé *L'Italiano di Tunisi*³⁵². La signature du traité du 1er novembre 1936 consacrant l'alliance entre Rome et Berlin convainc des « israélites »³⁵³ qui se reconnaissent non seulement dans la communauté *grāna*, mais également dans la communauté *twānsa*³⁵⁴, de se positionner à l'encontre du fascisme³⁵⁵. S'opposent à cette gauche unifiée les prépondérants — les colons —, cherchant à intimider le Résident général et, opposés aux protestations des travailleurs, déclenchent des affrontements, en février 1937, causant la mort de dix-sept lors d'une grève dans les mines³⁵⁶. Se manifestent en outre à son encontre les groupes d'extrême-droite, le Parti populaire français et le Parti social français, viscéralement anti-communistes³⁵⁷. De nombreux communistes sont présents lors des affrontements entre fascistes et antifascistes devant le cinéma Midi-Minuit, à Tunis, au cours de l'année 1937³⁵⁸. Ils sont suivis par l'assassinat du militant communiste antifasciste Giuseppe Miceli par des marins italiens fascistes, le 20 septembre, dans le local d'un organisation proche de la LIDU³⁵⁹. Ses funérailles, auxquelles participent 20 000 personnes, dont des socialistes, des communistes et des anarchistes³⁶⁰, prennent la forme d'un défilé de soutien au mouvement antifascisme, auquel fait écho par la suite une grève des dockers³⁶¹. Cet assassinat marque durablement les mémoires antifascistes, et représente une véritable rupture pour Nadia Gallico (1916-2008), membre du PCT depuis cette même année 1937³⁶². En janvier 1939, le frère de cette dernière, le militant communiste antifasciste Loris

³⁵¹ Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier...*, op. cit., page 111.

³⁵² Romain Rainero, « Observations sur les antifascistes italiens en Tunisie et la lutte politique du Néo-Destour », Ouvrage collectif, *Les mouvements politiques et sociaux dans la Tunisie des années 1930. Actes du 3e séminaire sur l'Histoire du Mouvement national (17-19 mai 1985)*, Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Programme national de recherche d'histoire du mouvement national, Tunis, 1985, pages 333-349, page 334.

³⁵³ Mustapha Kraiem, *Le fascisme...*, op. cit., page 118.

³⁵⁴ Voir le chapitre 2.

³⁵⁵ Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste...*, op. cit., page 190.

³⁵⁶ Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire... », art. cit., page 43.

³⁵⁷ Béchir Tlili, op. cit., *Tome 1*, page 243 ; Serge La Barbera, *Les Français de Tunisie (1930-1950)*, L'Harmattan, Paris, 2006, page 147 ; Ghazi Hamdi, *Lieux de sociabilité dans la ville de Tunis à l'époque coloniale : ville européenne et cosmopolitisme (1881-1939)*, thèse de doctorat de Sciences du Patrimoine, Université de La Manouba (Tunis) et Université de Montpellier III, dirigée par Leïla Blili et Odile Moreau, 2013, page 211.

³⁵⁸ CADN 1TU/701/79 (volume nominatif), dossier « Loris Gallico », note, 05/12/1941 ; 1TU/701/98, note du chef de la Sûreté au Commissaire central, 20/01/1942 ; Maurizio Valenzi, op. cit., page 33 ; Morgan Corriou, *Un nouveau loisir en situation coloniale : le cinéma dans la Tunisie du Protectorat (1896-1956)*, thèse de doctorat d'Histoire dirigée par Omar Carlier, Université Paris 7, 2011, page 287.

³⁵⁹ Martino Oppizzi, op. cit., pages 299 et 506 ; Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier...*, op. cit., page 111.

³⁶⁰ Lucia Caruso, art. cit., page 224.

³⁶¹ Martino Oppizzi, op. cit., page 506 ; Lucia Valenzi, *Italiani e antifascisti in Tunisia negli anni Trenta*, Liguori Editore, Napoli, 2008, page 29.

³⁶² Leïla El Houssi, « Viaggio nell'emigrazione femminile della sponda sud del Mediterraneo. Due donne borghesi e comuniste a Tunisi : Nadia Gallico (Spano) et Litta Cittanova (Valenzi) », Stefano Luconi e Mario Varricchio (a cura di.), *Lontane da casa. Donne italiane e diaspora globale dall'inizio del Novecento a oggi*, Centro Altreitalie sulle Migrazioni Italiane, Torino, 2015 [en ligne]. Voir sa photographie à l'annexe IV.

Gallico (1910-1985)³⁶³ se fait molester par des fascistes³⁶⁴. Le PCT est ainsi, de par ses positions et grâce aux jeunes hommes qui le composent, le parti politique le plus radical vis-à-vis de l'antifascisme. En outre, le soutien qu'apporte la SFIO à Loris Gallico par l'intermédiaire de l'un de ses plus fameux représentants, André Duran-Angliviel (1877-1964)³⁶⁵, témoigne de l'union qui s'opère contre le fascisme³⁶⁶.

Le Front populaire incite à de nouvelles adhésions³⁶⁷ : en 1937, les adhérent-e-s du PCT se comptent, principalement à Tunis, entre 350 selon le PCF³⁶⁸, 600 selon la police³⁶⁹ et 800, selon les estimations de Claude Liauzu. Ces chiffres, certes imprécis, sont bien supérieurs à l'effectif du début de l'année 1936 — neuf personnes actives, contre une centaine en 1937³⁷⁰. Ainsi, peut-être est-ce l'élan dont le Front populaire est porteur qui convainc Julia Lebas de s'engager au Parti communiste en 1936. Une autre jeune femme, Suzanne Bokobza, Tunisienne israélite née en 1921³⁷¹, milite en outre sans doute à Tunis à cette période, puisqu'elle occupe, en 1942, un rôle de cadre, nécessitant une expérience au sein du parti³⁷². Son engagement résulte, possiblement, de l'appel d'air dont profite le PCT. Il n'a pas été possible de repérer le local du parti mais, compte tenu de ses succès, il en existe probablement un à Tunis. Peut-être occupe-t-il encore son local de la rue Souk-Arhas ; peut-être occupe-t-il déjà le local du 14 rue des Tanneurs³⁷³, situé dans le même quartier — dans la ville « européenne » mais très près de la *medina*, propice à l'ouverture dont il se targue. On remarque en effet que les lieux de la vie militante qui, dans les années 1920, intégraient la *medina*, se déplacent désormais vers la ville « européenne »³⁷⁴ — en raison, sans doute, de l'abandon de la stratégie de tunisification, ainsi que des possibilités qu'a un militant, Jacques Bellaïche, agent immobilier, de louer des locaux³⁷⁵. Conséquence, ou cause, les militantes des

³⁶³ « Loris Gallico », *European Holocaust Research Infrastructure*, <http://portal.ehri-projet.eu>.

³⁶⁴ CADN 1TU/701/79, dossier « Loris Gallico », André Duran-Angliviel, « Mieux vaut prévenir les attentats fascistes », coupure de *Tunis socialiste*, 19/01/1939, et « Va-t-on laisser recommencer une affaire Miceli ? », coupure de *Tunis socialiste*, 20/01/1939 et note, 24/01/1939.

³⁶⁵ Élie Cohen-Hadria, « André Duran-Angliviel », *Le Maitron* en ligne.

³⁶⁶ CADN 1TU/701/79, dossier « Loris Gallico », André Duran-Angliviel, « Mieux vaut prévenir les attentats fascistes », coupure de *Tunis socialiste*, 19/01/1939, et « Va-t-on laisser recommencer une affaire Miceli ? », coupure de *Tunis socialiste*, 20/01/1939 et note, 24/01/1939.

³⁶⁷ Habib Kazdaghli, « Ivan Slama », *Encyclopedia of Jews in the Islamic World*, Brill, Leiden, 2010 ; Paul Sebag, *Communistes de Tunisie, 1939-1943. Souvenirs et documents*, L'Harmattan, Paris, 2001, page 31.

³⁶⁸ Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs tunisiens dans l'anticolonialisme 1919-1956 », *Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie, Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999, pages 217-238, page 232.

³⁶⁹ CADN 1TU/701/2/28, dossier « Eugène Bessis », note du commissaire spécial au Directeur de la Sûreté, 15/02/1937.

³⁷⁰ Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier...*, op. cit., page 74.

³⁷¹ CADN 1TU/2/V/307, note, 16/11/1948.

³⁷² Archives de Thérèse Sicherman, lettre de Juliette Bessis à la cousine de Thérèse, 08/07/2007. Voir sa photographie à l'annexe IV. Voir le chapitre 6.

³⁷³ CADN 1TU/701/1/138, PV de perquisition du local du PCT, 16/12/1939. Voir l'annexe III. 1.

³⁷⁴ Voir l'annexe III. 1.

³⁷⁵ CADN 1TU/701/1/138, note, 14/06/1935.

années 1930 habitent plus volontiers dans cette partie-ci de la ville que celles des années 1920.

Le parti, avec la perspective d'une participation des communistes au pouvoir, en métropole, développe sa stratégie de masse ; une Maison de la culture ouvre ses portes à Tunis au début de l'année 1936³⁷⁶, puis une seconde à Sfax cette même année³⁷⁷, et une troisième à Sousse au début de l'année 1937³⁷⁸. Cette organisation, fondée en métropole en 1934 par l'Association des Écrivains et des Artistes Révolutionnaires (AEAR), proche du PCF³⁷⁹, défend la perspective développée cette année-ci par ce dernier, tâchant de lier antifascisme et valorisation de l'héritage culturel français pour opposer une culture unitaire à l'influence du fascisme³⁸⁰. La première ouvre à Paris cette année-ci et, entre 1935 et 1936, une soixantaine d'autres Maisons voient le jour sur le territoire métropolitain³⁸¹. En faisant de la culture un élément d'émancipation politique du « peuple » à politiser, elles s'inscrivent dans l'essor de l'éducation populaire auquel est profitable le Front populaire³⁸². L'union que ce dernier préconise se fait concrète au sein de l'association en Tunisie, puisque communistes et socialistes — dont des membres de la CGT — participent à son dynamisme et vantent ses mérites³⁸³. Le bureau de l'association, en février 1937, est constitué de trois personnes que la Sûreté considère comme communistes ou proches du PCT, dont une femme, Lina Valensi, « fervente propagandiste de la doctrine communiste »³⁸⁴. Lina Boccara, Tunisienne israélite née le 20 mai 1908 en Tunisie, a épousé le militant communiste André Valensi vers 1936³⁸⁵, mais la date de son entrée en communisme demeure une inconnue. Occupant toutefois le poste d'importance de secrétaire-adjointe de l'association de la Maison de la culture en 1937, son engagement ne peut être très récent à cette date. La présence d'une femme au bureau de l'association peut être interprétée comme le signe d'une revivification de l'égalité entre les sexes à la faveur du Front populaire, mouvement cherchant à toucher les masses, et porteur de la réalisation de cette égalité. Les activités menées par les Maisons de la culture donnent un aperçu de ce que peuvent être les gestes militants quotidiens de cette femme. Si le nombre de membres n'est pas connu pour l'ensemble des Maisons, celle de Sousse groupe, en 1938,

³⁷⁶ AN 104AS/2, pochette « Sfax », lettre du secrétaire de l'association de la Maison de la culture René Blech au secrétaire de Sfax Robert Ladel, 13/03/1936.

³⁷⁷ AN 104AS/2, pochette « Sfax », lettre de Blech à Robert Ladel, 16/11/1936.

³⁷⁸ AN 104AS/2, pochette « Sousse », lettre de Blech au secrétaire de Sousse Robert Caulet, 13/03/1937 ; CADN 1TU/701/1/138, pochette « Maison de la culture », coupures de *Tunis-socialiste*, 20/11/1937 et 16/12/1937, et note du commissaire de Sousse au directeur de la Sûreté, 20/08/1938.

³⁷⁹ Philippe Poirrier, « Culture nationale et antifascisme au sein de la gauche française (1934-1939) », Serge Wolikow et Annie Bleton-Ruget (dir.), *Antifascisme et nation. Les gauches européennes au temps du Front populaire*, Dijon, EUD, 1998, pages 239-247, page 244.

³⁸⁰ Anne-Claudine Morel, page 142 ; Philippe Poirrier, op. cit., pages 239-244.

³⁸¹ Ibid., page 245.

³⁸² Guy Saez, « Politiques culturelles et éducation populaire. Interaction constante, constant malentendu », *L'Observatoire*, 2008/1, n°3 [en ligne].

³⁸³ CADN 1TU/701/1/138, coupure de *Tunis socialiste*, 20/11/1937 et note, 05/12/1938.

³⁸⁴ CADN 1TU/701/1/138, le commissaire spécial au chef du service de la Sécurité générale, 10/02/1937

³⁸⁵ Entretien réalisé avec Françoise Valensi épouse Maarek (sa fille), Paris, 06/04/2016.

soixante-dix personnes³⁸⁶. Les Maisons organisent des débats traitant d'actualité³⁸⁷, soutiennent la tenue de pièces de théâtre et de concerts³⁸⁸. Elles invitent des conférenciers et des conférencières discourant d'art pour promouvoir la culture française mais, soucieuses de proposer un programme intégré au local, elles tendent également à faire « remonte[r] à la surface la source souterraine de l'art tunisien dans ses diverses ramifications »³⁸⁹. Lina Valensi ne fait plus partie du bureau élu en mars 1937, présidé par le socialiste français originaire de métropole Albert Bouzanquet (1897-1971)³⁹⁰, leader de la section locale de la CGT³⁹¹. Outre une peintre dont l'orientation politique ne peut être déterminée, aucune femme ne participe alors aux bureaux des trois Maisons en Tunisie³⁹². Par ailleurs, les associations Radio-Liberté et Ciné-Liberté dépendent également des Maisons de la culture³⁹³. La première demeure inopérante et la seconde, animée par trois militants communistes, souhaite être une organisation ouvrière de production cinématographique ouverte à tous et à toutes³⁹⁴ mais, peu dotée financièrement, elle exerce une activité très faible³⁹⁵. Aucune femme n'émerge des minces informations recueillies par la police.

L'antifascisme et, conjointement, le fascisme connaissent un véritable tournant en 1938. En septembre de cette année-ci, les accords de Munich, conclus entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie, confirment l'annexion des Sudètes par Hitler³⁹⁶. Quelques semaines plus tard, le discours prononcé par le ministre des Affaires étrangères italien fait désormais officiellement de la Tunisie l'un des territoires revendiqué par le gouvernement fasciste, désireux de restaurer l'empire romain³⁹⁷. Le PCT est alors renforcé de l'envoi, par le PCI, des militants Georgio Amendola (1907-1980), figure notable du parti italien, et Velio Spano (1905-1964), tout juste rentré de la guerre d'Espagne, afin de fédérer le front antifasciste en Tunisie. Se constitue alors, en 1939, l'*Unione popolare italiana*, l'organisation antifasciste communiste italienne³⁹⁸. Par ailleurs, avec l'imposition des lois raciales en Italie, en 1938, et leur extension aux sujets italiens de Tunisie, des « israélites » s'engagent en plus grand nombre en faveur de l'antifascisme. Il est aussi à signaler que, sans s'investir contre le fascisme, bon nombre d'Italien-ne-s israélites jusqu'alors favorable au fascisme se sentent dès

³⁸⁶ CADN 1TU/701/1/138, note du commissaire de Sousse au directeur de la Sûreté, 20/08/1938.

³⁸⁷ CADN 1TU/701/1/138, coupure de *Tunis socialiste*, 29/10/1938.

³⁸⁸ CADN 1TU/701/1/138, coupure de *Le Petit matin*, 11/05/1937.

³⁸⁹ CADN 1TU/701/1/138, coupure de *Tunis-soir*, 16/11/1937.

³⁹⁰ « Albert Bouzanquet », *Le Maitron* en ligne.

³⁹¹ CADN 1TU/701/1/138, note, 02/03/1937.

³⁹² AN 104AS/2, pochette « Sfax », coupure de *Tunis-socialiste*, 25/03/1936 ; lettre de Robert Ladel à Audouit, 13/03/1937.

³⁹³ CADN 1TU/701/1/138, le commissaire spécial au chef du service de la Sécurité générale, 10/02/1937.

³⁹⁴ Morgan Corriou, op. cit., page 239.

³⁹⁵ CADN 1TU/701/1/138, coupure de *Tunis-soir*, 16/11/1937.

³⁹⁶ « Munich (accords de) », *Le Petit Robert des noms propres*, Les éditions du Robert, Paris, 1985.

³⁹⁷ Romain Rainero, « Préface », Béchir Tlili, *L'antifascisme...*, op. cit., pages 5-8, page 7.

³⁹⁸ Ibid., pages 7-9 et Béchir Tlili, ibid., page 140 ; Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste...*, op. cit., page 192.

lors trahi-e-s et abandonné-e-s par le régime de Mussolini³⁹⁹. L'antifascisme gagne bien du terrain en Tunisie et, au printemps 1939, 4000 personnes défilent à Tunis contre le fascisme⁴⁰⁰. Parmi celles-ci se trouvent probablement des femmes, profitant alors de la nouvelle possibilité de se saisir du répertoire d'action publique.

Le PCT fait désormais de l'union l'un des ses outils d'action principaux. Bien que le Front populaire constitue un opérateur de la participation des femmes, celles-ci privilégient toujours les organisations de masse — mais elles y sont toujours peu présentes. Sont également fondées des organisations qui, pour la première fois, leur sont spécifiquement adressées, où s'investissent des femmes.

2. Les catégories politiques au féminin, des outils stratégiques investis par les militantes

A. LES « JEUNES FILLES », UN ENJEU INÉDIT ENTRE MIXITÉ ET NON-MIXITÉ DE GENRE

1) Une composante d'une nouvelle force politique

Suzanne Meïmon (1920-2007) et Béatrice Saada (1923-2018), respectivement Tunisienne et Française naturalisée, qui adhèrent au PCT en 1940 et en 1941, approchent pour la première fois le mouvement communiste lors de leur adolescence, entre 1936 et 1937, en côtoyant des jeunes hommes et des jeunes femmes qui y militent⁴⁰¹. La jeunesse, puisqu'elle se compose des forces révolutionnaires à venir, est en effet l'un des éléments clefs du dispositif du Front populaire⁴⁰². Aussi la Maison de la culture de Sousse souhaite accueillir « jeunes gens, jeunes filles, adultes », et se présente comme un lieu où peut se « grouper la jeunesse dans une atmosphère de franche camaraderie et de culture intellectuelle »⁴⁰³. Témoigne des efforts dont la jeunesse fait l'objet l'implantation du Centre laïque des Auberges de jeunesse (CLAJ) non seulement en métropole, mais également en Tunisie. De création allemande, l'association essaime en Europe à partir de 1929⁴⁰⁴. Puisqu'elle propose d'éduquer à la paix, qu'elle se présente comme une réponse aux aspirations de loisirs en plein air des jeunes, et qu'elle se veut le lieu du dépassement des clivages sous le prétexte du

³⁹⁹ Martino Oppizzi, op. cit., pages 534, 540-543.

⁴⁰⁰ Béchir Tlili, *L'antifascisme...*, op. cit., page 138.

⁴⁰¹ Entretien réalisé avec Neïla Jrad (la fille de Suzanne Meïmon), Tunis, 15/11/2016 ; entretien réalisée avec Béatrice Saada épouse Slama, Fontenay-sous-Bois, 27/06/2015.

⁴⁰² Cécile Sanchez, « Pour conquérir les jeunes, faut-il faire moins de politique ? La jeunesse communiste sous le Front populaire », *Histoire@Politique*, 2008/1, n°4, [en ligne].

⁴⁰³ AN 104AS/2, pochette « Sousse », coupures de *La Voix régionale de Sousse*, date en partie illisible, 1938, et 06/04/1938.

⁴⁰⁴ Carole Christen et Laurent Besse, « Introduction. Retracer l'histoire de l'éducation populaire (1815-1945) », Laurent Besse et Carole Christen (dir.), *Histoire de l'éducation populaire, 1915-1945. Perspectives françaises et internationales*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2017, pages 11-32, pages 21-22.

partage d'une même jeunesse et d'une même communauté d'intérêts pour le voyage et la nature⁴⁰⁵, le Front populaire encourage ses activités⁴⁰⁶. Sur proposition d'un jeune tunisien israélite, Jacques Bellaïche (1913-?)⁴⁰⁷, le CLAJ ouvre une section en Tunisie en novembre ou en décembre 1936 au bénéfice des « jeunes gens et jeunes filles qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour satisfaire leur goût du voyage » et vise, comme en métropole, à leur faire découvrir les congés payés⁴⁰⁸. Depuis son siège à Tunis, le CLAJ ouvre cinq gîtes d'étapes à bon marché dans des localités situées à un maximum d'une soixantaine de kilomètres de Tunis — à Hammamet, Zaghouan, Aïn Draham, Djedeïda et Sidi Bou Saïd — sous l'oeil bienveillant du Résident général et de la Direction de l'Enseignement⁴⁰⁹. Un comité local est de plus monté à Sfax en mai 1937 pour organiser des sorties en groupes⁴¹⁰. Ses adhérent-e-s, toutefois, restent sans doute peu nombreux et nombreuses, comptes tenus de la prépondérance des secteurs indépendants de l'artisanat, de l'agriculture et du petit commerce⁴¹¹, privés de congés payés, et d'effets d'annonce circonscrits à la presse francophone — alors que la majorité de la population n'accède pas à l'école⁴¹², et que la majorité des enfants musulmans détenant une instruction rudimentaire ont été formés en arabe⁴¹³. Pour les communistes également, dès avant les années 1930, la jeunesse constitue la catégorie de population porteuse d'espoir par excellence⁴¹⁴. L'Internationale des jeunes voit le jour à Berlin en novembre 1919⁴¹⁵ et, en Tunisie, les Jeunesses communistes, fondées en mai 1920, jouent un rôle d'avant-garde dans la création de la Fédération communiste⁴¹⁶. Les Jeunesses communistes se maintiennent après leur dissolution en février 1921⁴¹⁷ et animent notamment une bibliothèque⁴¹⁸, mais l'organisation communiste, vraisemblablement rattachée

⁴⁰⁵ Bertrand Réau, « S'inventer un autre monde. Le Club Méditerranée et la genèse des clubs de vacances en France (1930-1950) », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 2007/5, n°170 [en ligne].

⁴⁰⁶ AN 20000003/1, communiqué de presse de la Fédération unie des auberges de jeunesse à l'occasion du bi-centenaire des congés payés, 1986.

⁴⁰⁷ ISHMN, entretien réalisé avec Jacques Bellaïche par Habib Kazdaghli, Paris, 31/08/1994.

⁴⁰⁸ CADN 1TU/701/1/138, coupure du *Petit Matin*, 03/12/1936.

⁴⁰⁹ CADN 1TU/701/1/138, coupure de *La Dépêche tunisienne*, 17/03/1937. Pour situer ces localités, se référer à la carte en annexe II.

⁴¹⁰ CADN 1TU/701/2/184, dossier « Alice Uzan », lettre de l'inspecteur de l'Enseignement primaire de la circonscription de Sfax à Alice Uzan, secrétaire des Auberges de la jeunesse à Sfax, 30/05/1937 ; 1TU/701/2/184, dossier « Alice Uzan », lettre du contrôle civil de Sfax à Alice Uzan et note de frais associée, 17/06/1937.

⁴¹¹ Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie... », art. cit., page 948 ; Ahmed Kassab, *Histoire de la Tunisie. L'époque contemporaine*, Société tunisienne de diffusion, Tunis, 1976, pages 99-196.

⁴¹² Nourredine Sraïeb, art. cit., page 249. Les chiffres ne permettent pas de dresser un tableau complet du taux de scolarisation mais celui-ci, alors que la tendance à la scolarisation est en hausse depuis le tournant 1910, monte à 94% d'enfants français contre 12% d'enfants tunisiens.

⁴¹³ Souad Bakalti, « Formation professionnelle... », art. cit., page 298.

⁴¹⁴ Guillaume Quashie-Vauclin, « La jeunesse dure longtemps. Quarante ans d'historiographie des organisations de jeunesse communistes françaises », *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, n°116-117, 2011 [en ligne].

⁴¹⁵ Cécile Sanchez, art. cit.

⁴¹⁶ Mustapha Kraïem, *Le Parti communiste tunisien...*, op. cit., page 40. Voir le chapitre 3.

⁴¹⁷ CADN 1TU/701/94, note, 17/02/1922

⁴¹⁸ CADN 1TU/1/V/1708, note, 04/03/1930 et brochures saisies par la police, s.d., 1930 (déduction).

à la Fédération des Jeunesses communistes de France depuis 1927⁴¹⁹, demeure inopérante⁴²⁰. L'année 1934 marque un regain d'intérêt des autorités pour les activités de propagande des Jeunesses communistes alors réorganisées⁴²¹, que dirige le jeune Maurice Sfez (1913-?), tunisien âgé de 21 ans, qui, en 1935, entre au bureau du PCT⁴²². Notamment, avec le ralliement de l'*Hachomer Hatzair* (Jeune garde), organisation scoute sioniste de gauche, en raison de l'intérêt que certains de ses membres portent à l'anticolonialisme⁴²³, le groupe communiste se voit renforcé de nouveaux membres, jeunes et déterminés⁴²⁴, dont une femme, Beya Hattab⁴²⁵, à propos de laquelle aucune information n'a pu être recueillie avant l'année 1948 où elle est, toujours, membre du PCT⁴²⁶. La police emploie dès lors le terme « jeunes » comme catégorie d'observation, et « jeunes gens », mais aussi « jeunes filles » sont remarqué-e-s, à partir de 1934, aux meetings du mouvement communiste⁴²⁷. En 1935, l'association des Amis de l'URSS fait de la jeunesse un sujet de discussion débattu entre jeunes⁴²⁸. Bien qu'aucune trace d'échanges entre les groupes communistes de France et de Tunisie n'ait été trouvée à ce propos, cette présence accrue découle selon toute vraisemblance de l'intérêt renouvelé du PCF pour la jeunesse depuis l'année 1934. Celle-ci répond à l'injonction de Moscou de fédérer les jeunes, associée à celle de former un front populaire touchant les classes moyennes, et cherche à peser contre l'influence des organisations socialistes et catholiques, mais également des influences fascistes⁴²⁹. En Tunisie, les jeunes et les enfants représentent une pièce-maîtresse de la propagande fasciste qui, en faveur d'efforts importants, occupe l'espace public⁴³⁰. Si, à partir des années 1930, la jeunesse se meut en fait social et politique de grande ampleur dont se saisissent les forces politiques, en métropole⁴³¹ comme en Tunisie⁴³², cette thématique se déploie particulièrement après la publication du décret beylical

⁴¹⁹ CADN 1TU/701/2/carnet B dossier « Hassen Saadaoui », carte d'adhérent à la Fédération des Jeunesses communistes de France, 1927.

⁴²⁰ CADN 1TU/1/V/1708, rapport, avril 1933.

⁴²¹ CADN 1TU/1/V/1708, note, 28/03/1934, tracts, décembre 1934 et s.d., 1934 (déduction) ; 1TU/1/V/1909, tract, s.d., 1935 (déduction).

⁴²² RGASPI 495/265, dossier 19, « Maurice Sfez ».

⁴²³ Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs... », art. cit., page 223.

⁴²⁴ RGASPI 495/265, dossier 2, « Léon Zana », et dossier 3, « Moïse Zarka ».

⁴²⁵ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 84.

⁴²⁶ Voir le chapitre 7.

⁴²⁷ CADN 1TU/1/V/1708, note, 07/04/1934.

⁴²⁸ CADN 1TU/1/V/1708, note, 04/06/1935.

⁴²⁹ Cécile Sanchez, art. cit.

⁴³⁰ Nadia Gallico-Spano, *Mabrúk. Ricordi di un'inguaribile ottimista*, AM&D Edizioni, Cagliari, 2005, page 110 ; Henri De Montety, « Les Italiens en Tunisie », art. cit., page 419 ; Christophe Giudice, « Diaspora italienne et identités urbaines à Tunis, XIXe-XXe siècle », *Diasporas*, 28/2016, pages 85-104, page 90.

⁴³¹ Cécile Sanchez, art. cit.

⁴³² Habib Belaïd, « Organisations de jeunesse et mouvements associatifs tunisiens (1930-1947) », Hélène d'Almeida-Topor, Catherine Coquery-Vidrovitch, Odile Goerg, Françoise Guitart (dir.), *Les jeunes en Afrique. Évolution et rôle (XIXe-XXe siècle)*, L'Harmattan, Paris, 1992, pages 254-270, page 254 ; CADN 1TU/1/V/1708, note, 28/03/1934 ; 1TU/701/1/138, note, 11/04/1934.

du 6 août 1936 qui, en assouplissant les normes juridiques, ouvre l'essor du mouvement associatif⁴³³.

À partir de novembre 1936, la jeunesse prend place au sein de l'organe de presse communiste, et « jeunes filles et jeunes gens » sont appelé-e-s à rejoindre la Jeunesse communiste⁴³⁴. Les communistes cherchent à en faire leur effigie :

Certaines personnes ne s'imaginaient sans doute les communistes qu'avec un couteau entre les dents ; grosse erreur, notre jeunesse communiste l'a prouvé, elle n'arborait que son plus beau sourire, et elle n'aspire qu'au bonheur, [à] la paix et [à] la liberté⁴³⁵.

La démarche de la politisation des jeunes sous le Front populaire répond à l'ambition de montrer le bien fondé de la réalisation du socialisme et, de ce fait, en août 1936, les organisations de jeunesse communiste et socialiste s'unissent pour donner naissance au Rassemblement de la Jeunesse de Tunisie⁴³⁶. Toutefois, outre le timide appel de la Jeunesse communiste lancé en janvier 1938 dans les colonnes de *L'Avenir social* pour que les Jeunesses socialistes participent à une excursion prévue dans les environs de Tunis⁴³⁷ — et dont il n'est pas possible d'évaluer la portée faute de source —, aucun article ne fait démonstration d'un effort de la JC en faveur d'une union concrète avec les socialistes. De plus, *L'Avenir* invite son lectorat à adhérer non à ce Rassemblement, mais à la JC, qu'il vante comme un phénomène de grande ampleur⁴³⁸. En 1938, la JC groupe cependant une petite centaine de jeunes seulement — en majorité israélites⁴³⁹ — alors que son équivalent métropolitain réunit déjà 30 000 membres en 1935⁴⁴⁰. Le local de sa section centrale, qui n'a pas pu être repéré précisément, se trouve à Tunis, où plusieurs cercles sont actifs ; une autre section est ouverte à Ferryville⁴⁴¹ et une troisième à Sousse⁴⁴². L'insistance apportée à la spécificité de la jeunesse vis-à-vis des « adultes »⁴⁴³ et le nouveau nom de l'organisation, « la » Jeunesse communiste, signalent les efforts fournis pour ériger cette dernière comme organisation par excellence — et même, avant-gardiste — de défense des intérêts des jeunes⁴⁴⁴. Elle a pour objectif de

⁴³³ Habib Belaïd, op. cit., pages 254-260.

⁴³⁴ « La jeunesse et l'école », *L'Avenir social*, 21/11/1936 ; « La conférence de la Jeunesse communiste de Tunisie », *L'Avenir social*, 12/12/1936, page 1.

⁴³⁵ « Pâques de nos jeunes à Ferryville », *L'Avenir social*, 03/04/1937, page 2.

⁴³⁶ « L'Union de la Jeunesse de Tunisie », *L'Humanité*, 14/08/1936, page 1.

⁴³⁷ « Union avec les jeunesses socialistes », *L'Avenir social*, 28/01/1938, page 2.

⁴³⁸ « La fête de l'Union musicale et théâtrale populaire à la bourse du travail », *L'Avenir social*, 07/02/1937, page 2 ; « Qu'est-ce que la jeunesse communiste ? », *L'Avenir social*, 13/03/1937, page 1.

⁴³⁹ Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs... », art. cit., page 232.

⁴⁴⁰ Christine Bard and Jean-Louis Robert, art. cit., page 330.

⁴⁴¹ « Pâques de nos jeunes à Ferryville », *L'Avenir social*, 03/04/1937, page 2.

⁴⁴² « La section de Sousse », *L'Avenir social*, 10/04/1937, page 2.

⁴⁴³ « La jeunesse communiste défend toutes les revendications des jeunes », *L'Avenir social*, 20/03/1937, page 2.

⁴⁴⁴ Jacques Bellaïque, « Notre jeunesse communiste au service de la jeunesse de Tunisie », *L'Avenir social*, 02/10/1937, pages 1-2.

politiser la jeunesse par le communisme⁴⁴⁵ en la préparant à « la lutte consciente contre tous leurs ennemis » car elle représente, par son dynamisme et ses aspirations pensées comme profondes, une force d'opposition au fascisme⁴⁴⁶. Toutefois, Georges Adda, secrétaire-général adjoint en charge de la jeunesse au sein du bureau du PCT depuis juin 1936⁴⁴⁷, et secrétaire-adjoint du Rassemblement de la Jeunesse de Tunisie depuis août 1936⁴⁴⁸, s'il est farouchement opposé au fascisme, est entré au PCT en 1933 ou 1934 en raison de la défense de l'anti-impérialisme⁴⁴⁹. Il privilégie une ligne politique de soutien aux nationalistes et souhaite, alors, parvenir à articuler revendications locales et lutte internationale contre le fascisme. Lassé de l'isolement de ses positions au sein du PCT, il s'exile en France en 1938⁴⁵⁰. L'importance donnée à la lutte antifasciste et la place centrale qu'occupe le groupe antifasciste italien au sein du PCT font de l'antifascisme la clef de voûte de l'activité de la JC. Celle-ci, comme en France, vise à réunir les jeunes antifascistes sur les fondements d'une organisation de masse⁴⁵¹. Puisque l'ensemble de la société se doit de participer à l'édification du socialisme, la définition du peuple se déploie dans une large dimension et, de ce fait, les « femmes », au pluriel, composent une catégorie de la stratégie d'union du PCF⁴⁵². Un même phénomène se déroule au sein du PCT qui, jusqu'alors, négligeait les femmes.

2) *L'Union des Jeunes Filles de Tunisie, une association non-mixte persuasive investie par des femmes*

Cependant, et bien que *L'Avenir social* mette en évidence la mixité sexuelle des groupes de jeunes qui s'animent au fil de ses pages, et sur laquelle nous reviendrons, un élément donne la mesure d'une présence féminine moindre par rapport à celle des jeunes hommes. En effet, l'article se félicitant de l'ouverture d'une cellule de la JC à Sousse considère les jeunes qui l'ont fondée comme « dignes de leurs frères de Tunis »⁴⁵³. Pourtant, une organisation rattachée à la JC, l'Union des Jeunes Filles de Tunisie, accueille les jeunes femmes désireuses de participer au mouvement communiste. Bien que sa première mention dans *L'Avenir social* date du début de l'année 1937⁴⁵⁴, les souvenirs de Béatrice Saada qui, à l'été 1936, rencontre la Tunisienne Denise Slama, israélite née à une date inconnue, adhérente de l'UJFT, permettent de formuler l'hypothèse d'une création plus ancienne⁴⁵⁵. *L'Avenir social* n'a sans doute pu rendre compte de la naissance de l'UJFT du fait de son interdiction

⁴⁴⁵ Cécile Sanchez, art. cit.

⁴⁴⁶ « Qu'est-ce que la jeunesse communiste ? », *L'Avenir social*, 13/03/1937, page 1.

⁴⁴⁷ Habib Kazdaghli, « Georges Adda... », op. cit.

⁴⁴⁸ « L'Union de la Jeunesse de Tunisie », *L'Humanité*, 14/08/1936, page 1.

⁴⁴⁹ Fathi Ben Haj Yahia et Hichem Abdessamad, op. cit., pages 21-22.

⁴⁵⁰ Ibid., pages 22-23.

⁴⁵¹ Jacques Bellaïche, « La Jeunesse », *L'Avenir social*, 11/09/1937, page 2 ; Cécile Sanchez, art. cit.

⁴⁵² Michel Garbez, op. cit., pages 312 et 335.

⁴⁵³ Je souligne. « La section de Sousse », *L'Avenir social*, 10/04/1937, page 2.

⁴⁵⁴ Madeleine G., « La jeune fille et son rôle social », *L'Avenir social*, 02/01/1937, page 1.

⁴⁵⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-sous-Bois, 27/06/2015. Voir sa photographie à l'annexe IV.

jusqu'en novembre 1936. Son équivalent métropolitain, l'Union des Jeunes Filles de France, voit le jour en 1935 et exerce ses premières activités en 1936⁴⁵⁶. L'absence d'une mention de la création de l'UJFT parmi les articles de *L'Humanité* et les rares archives de l'UJFF, ainsi que l'indisponibilité des journaux de cette dernière en raison de leur mauvais état⁴⁵⁷, rendent impossibles de déterminer la mesure dans laquelle la création de l'UJFT dépend ou non de directives métropolitaines, et d'évaluer si des liens organiques existent entre les deux organisations. Ainsi, l'hypothèse d'une initiative propre aux communistes de Tunisie ne peut être écartée. Les deux articles évoqués ci-dessus, et la longueur des trois articles de l'hebdomadaire communiste qui, entre janvier et mars 1937, incitent les jeunes femmes à adhérer à l'UJFT⁴⁵⁸, suggèrent que les adhésions des filles ne soient pas légion, et que cette organisation, comme son équivalent métropolitain, cherche à pallier la faible présence de jeunes filles parmi la JC.

L'initiative de la création d'une organisation séparée, l'UJFF, qui déclenche d'abord les réticences au sein des membres du PCF, fait écho à la permanence de la lacune du travail parmi les femmes, pointé par l'IC lors de son VIIe congrès, en 1935⁴⁵⁹, des suites duquel, deux ans plus tard, est remise sur pieds la Commission féminine⁴⁶⁰. Les créatrices de l'UJFF prennent alors le parti de la non-mixité pour y attirer les jeunes femmes⁴⁶¹. De même qu'en Tunisie⁴⁶², la norme sociale demeure celle du cloisonnement sexuel⁴⁶³ et, pour les jeunes filles, au coeur de celui-ci se niche la peur d'un désordre moral et, donc, d'une grossesse illégitime⁴⁶⁴. La non-mixité ne déroge pas au quotidien des jeunes filles ayant suivi une scolarité⁴⁶⁵ ; lorsqu'elles travaillent, les ouvrières et les employées — comme celles de Monoprix, évoquées plus haut, par exemple — ont certes des hommes pour collègues mais, au vu des normes sociales, les fréquentent sans doute peu. Cette organisation étant

⁴⁵⁶ Renée Rousseau, *Les femmes rouges. Chroniques des années Vermeersch*, Albin Michel, Paris, 1983, pages 14-16.

⁴⁵⁷ Olivia Lludriguez, *L'Union des Jeunes Filles de France. Fondation, évolutions et continuités d'une organisation de jeunesse féminine et communiste en région parisienne (1936-1949)*, Mémoire de Master 2 d'histoire dirigé par Isabelle Lespinet-Moret, Université Paris 1, 2017, page 24.

⁴⁵⁸ Madeleine G., « La jeune fille et son rôle social », *L'Avenir social*, 02/01/1937, page 1 ; « Aux jeunes filles », *L'Avenir social*, 27/02/1937, page 2 ; Yvonne Bernier, « Le fascisme contre la femme », *L'Avenir social*, 20/03/1937, page 1.

⁴⁵⁹ Michel Garbez, op. cit., page 317.

⁴⁶⁰ Dominique Loiseau, op. cit., page 46.

⁴⁶¹ Olivia Lludriguez, op. cit., pages 52-54.

⁴⁶² Maherzia Amira-Bournaz, op. cit., page 37 ; ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016. Si Henry De Montety, dans *Femmes de Tunisie*, Mouton & Co, La Haye, 1958, décrit les « femmes musulmanes » comme recluses et effarouchées sans étayer ou analyser son propos, son ouvrage a néanmoins valeur de témoignage de situations vécues et donne à voir, certes en l'exagérant, la non-mixité du quotidien, (voir page 91).

⁴⁶³ Sandra Fayolle, *L'Union des femmes françaises : une organisation féminine de masse du parti communiste français, 1945-1965*, Thèse de Science politique dirigée par Philippe Braud, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2005, page 33.

⁴⁶⁴ Anne-Marie Sohn, « Les 'relations filles-garçons' : du chaperonnage à la mixité (1870-1970) », *Travail, genre et sociétés*, 2003/1, n°9 [en ligne].

⁴⁶⁵ Maherzia Amira-Bournaz, op. cit., page 37.

strictement réservée aux filles et les rencontres avec les garçons se déroulant dans le seul cadre de « franche camaraderie » dont se félicite la JC, l'UJFT, comme l'UJFF⁴⁶⁶, participe au contrôle de la sexualité des jeunes femmes. Les deux articles incitant les jeunes femmes à adhérer à l'UJFT laissent supposer que les membres féminines de la JC soient orientées en direction de cette organisation non-mixte, présentée comme sa « section féminine »⁴⁶⁷. Comme Denise Slama, la française Sabine Narboni (1916-?), membre du PCT depuis 1936, employée des postes à cette époque, puis institutrice à partir d'une date inconnue, fait partie de l'UJFT⁴⁶⁸. Lina Boccara épouse Valensi racontait à sa fille Françoise des souvenirs de l'époque de son engagement au sein des jeunesses communistes, mais il n'est pas possible de déterminer si elle a milité à l'UJFT. Sa sœur Ilia, en revanche, militante du PCT, en était adhérente à ses débuts⁴⁶⁹. Sans doute le fonctionnement de l'UJFT, en rassurant les parents, permet que des jeunes femmes prennent part au mouvement communiste, et répond à la norme du séparatisme quotidien entre les hommes et les femmes⁴⁷⁰ — dans une perspective, là encore, d'extension en direction des « masses ».

La longueur des trois articles relatifs aux jeunes filles, précédemment évoqués, ainsi que le champ lexical de la persuasion qu'ils emploient, donnent la mesure de l'enjeu que revêt la participation des femmes au mouvement communiste. Le PCT, dans la perspective d'accès au pouvoir, ne peut se permettre de continuer à nier l'émergence des femmes dans la sphère publique. De même, le Néo-destour fait des femmes une composante de son auditoire et, dans le recueil de ses écrits publiés entre avril 1936 et avril 1937, lui-même publié vers, on le suppose, 1937 ou 1938, Habib Bourguiba insiste sur l'un des aspects du meeting ayant lieu en 1936 : « au premier plan, des femmes tunisiennes voilées écoutent avec attention les orateurs du Parti »⁴⁷¹. 1936 est également l'année de la naissance de l'Union musulmane des femmes de Tunisie (UMFT), première organisation féminine tenue par des Tunisiennes qui, née dans les réseaux proche de l'université théologique de la Zitouna, place en son cœur l'islam et la défense de la culture tunisienne et musulmane. Dirigée par des femmes de la bourgeoisie citadine, elle défend le modèle d'une femme instruite et versée dans les oeuvres sociales, apte à remplir le rôle d'épouses pour la jeune génération d'hommes ayant suivi des études. Elle représente la première organisation à attirer des femmes en nombre — dont Tawhida Ben Cheikh — et à prétendre jouer un rôle social parmi la population féminine⁴⁷². Cette même année 1936 est publiée la revue illustrée d'expression française *Leïla*, forum — en majorité masculin — des débats de l'intelligentsia tunisienne à propos du statut social des femmes.

⁴⁶⁶ Guillaume Roubaud-Quashie, « La sexualité des 'jeunes filles' communistes : du puritanisme à la libération ? Le cas de la région havraise de 1944 à 1975 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 20/2018 [en ligne].

⁴⁶⁷ « Aux jeunes filles », *L'Avenir social*, 27/02/1937, page 2 ; « Le meeting de Bizerte », *L'Avenir social*, 19/06/1937, page 2.

⁴⁶⁸ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., pages 109-110.

⁴⁶⁹ Entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016.

⁴⁷⁰ Renée Rousseau, op. cit., page 16 ; Claude Pannetier et Bernard Pudal, op. cit., page 183 ; Ilhem Marzouki, op. cit., page 83.

⁴⁷¹ Habib Bourguiba, *Le Destour et la France. Notes et documents depuis la chute de la dictature Peyrouton (avril 1936-avril 1937)*, Paris, s.d., page 67.

⁴⁷² Ilhem Marzouki, op. cit., pages 36-38 et 46-48.

Elle cherche à diffuser le modèle d'une femme moderne, instruite et mobile, demeurant proche de ce qui y est défini comme les éléments de son identité tunisienne et musulmane, et d'abord préoccupée de son mariage⁴⁷³. Cette revue onéreuse témoigne de l'évolution des représentations et des questions relatives aux rôles sociaux des femmes, du moins dans les milieux lettrés de Tunis ; ces discussions ne tendent pas à modifier les statuts sexués, et les rôles endossés publiquement par des femmes sont justement acceptés en raison de leur dimension féminine, sociale, caritative⁴⁷⁴. L'UJFT, pour sa part, si elle cherche bien à inciter les jeunes filles à s'engager en faveur du mouvement communiste pour contrebalancer la faible présence féminine, doit peut-être son existence, comme son équivalent en France, à l'impulsion de militantes elles-mêmes, et non de la direction du parti⁴⁷⁵. Quelle qu'en soit l'origine, mais particulièrement si celle-ci doit à une décision prise par des femmes, sa création répond aussi possiblement à l'activisme visible de militantes au sein du parti ou des organisations qui lui en sont proches avant 1936-1937, et ce de manière peut-être plus conséquente que ce que l'état actuel des recherches permet d'exposer.

L'Avenir social adresse aux jeunes filles des messages dédiés : « jeunes filles qui peinez, jeunes filles qui souffrez, unissez-vous, venez à nous, dans notre foyer des jeunes filles communistes ; votre lutte sera bien moins lourde »⁴⁷⁶ ou, encore, « nous, jeunes filles communistes, lançons un appel pressant à toutes les jeunes filles de Tunisie »⁴⁷⁷. Aucun article n'est en revanche dédié aux « jeunes hommes » : la dimension majoritairement masculine de « la » Jeunesse communiste demeure dans l'implicite. S'élabore le phénomène que Dominique Loiseau définit comme « l'invention de la jeune fille »⁴⁷⁸ qui, tout en répondant à l'enjeu conféré à la jeunesse, vise à faire des femmes un « personnage social »⁴⁷⁹. S'il semble bien qu'outre Tunis, d'autres localités accueillent des sections de l'organisation⁴⁸⁰, aucune information n'a été trouvée à propos de l'étendue géographique de l'association. En 1938, d'après un représentant du PCF séjournant alors en Tunisie, elle groupe 60 à 80 jeunes filles à Tunis. Ce chiffre s'avère conséquent au regard de la centaine de jeunes hommes qui militent dans l'organisation de jeunesse du PCT, et des 350 ou 600 adhérent-e-s de ce dernier⁴⁸¹. Toutes, néanmoins, ne sont sans doute pas communistes. Si ce n'est Denise Slama, peut-être Sabine Narboni, et peut-être Madeleine G., qui publie des articles relatifs à l'UJFT dans *L'Avenir social* mais à propos de laquelle aucune information n'a été décelée, aucune

⁴⁷³ Jelila Behi, « *Leïla* : un débat à ciel ouvert », Hafedh Boujmil (dir.), *Leïla, revue illustrée de la femme, 1936-1941*, Éditions Nirvana, Tunis, 2007, pages 127-142, pages 128-132.

⁴⁷⁴ Ilhem Marzouki, op. cit. pages 64-77.

⁴⁷⁵ Olivia Lludriguez, op. cit., pages 50-53.

⁴⁷⁶ Madeleine G., « La jeune fille et son rôle social », *L'Avenir social*, 02/01/1937, page 2.

⁴⁷⁷ « Aux jeunes filles », *L'Avenir social*, 27/02/1937, page 2 ; « Le meeting de Bizerte », *L'Avenir social*, 19/06/1937, page 2.

⁴⁷⁸ Dominique Loiseau, op. cit., page 46.

⁴⁷⁹ Michelle Perrot, « Préface », ibid., page 9.

⁴⁸⁰ « Visite de la ville arabe par une militante de l'UJFT », *L'Avenir social*, 01/04/1938, page 2 ; CADN 1TU/701/93, dossier « Yvette Haddad », carte d'adhésion à l'UJFT, 1939.

⁴⁸¹ Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs... », art. cit., page 232.

adhérente ne peut être identifiée dans les archives consultées jusqu'en 1939. En outre, si Suzanne Meïmon a dit à sa fille avoir fait partie de l'UJFT, la date de son adhésion demeure une inconnue — en 1937 ou 1938 selon toute vraisemblance, à l'époque à laquelle elle rencontre de jeunes communistes⁴⁸². Ainsi, en 1939, dans le contexte de dissolution des organisations communistes, l'attention portée par la police à l'UJFT fait émerger trois de ses membres, dont deux militantes actives. Yvette Haddad, couturière dont ni la date de naissance ni la nationalité ne sont connues, résidant à Tunis, adhère à l'UJFT, comme en atteste sa carte toute neuve, cette année-ci⁴⁸³. Yvonne Meïmon a sous sa charge la garde des meubles de l'AURSS au local de l'UJFT. De ce fait, elle active à l'UJFT, et occupe peut-être un rôle décisionnaire au sein de sa section de Tunis, ou de son bureau fédéral. Sœur aînée de Suzanne Meïmon⁴⁸⁴ née le 14 décembre 1911 à Tunis, de nationalité tunisienne, elle vit avec sa famille au 71, avenue de Paris. Issue d'une famille de la petite-bourgeoisie désargentée — sa mère est femme au foyer, tandis que son père, agent immobilier, a fait faillite⁴⁸⁵ —, lettrée, elle n'exerce alors pas de profession⁴⁸⁶. La Française Jeanne Susini, née le 27 novembre 1910 à Soccia, en Corse, résidant rue Flatters, à Tunis⁴⁸⁷, dactylographe à la Direction des tabacs, que la police considère comme une « militante communiste très active », remplit le rôle de secrétaire-générale de son bureau directeur⁴⁸⁸, ou de la section de Tunis⁴⁸⁹. Bien que ces informations soient minces, elles permettent d'appréhender les adhérentes de l'UJFT comme des femmes âgées de moins de trente ans, citadines, dont plusieurs exercent des professions d'employées. Cette organisation permet, ainsi, d'ouvrir le monde communiste de Tunisie à des femmes issues d'autres secteurs professionnels que les domaines ouvrier et de l'enseignement, les deux principaux viviers de militantes jusqu'alors⁴⁹⁰.

B. DES « FEMMES COMMUNISTES »

Non seulement les « jeunes filles » mais également les « femmes » sont appelées à entrer en communisme. En juillet 1937, et pour la première fois, un article de *L'Avenir social* emploie l'expression « femmes Communistes ». Il cherche à persuader les femmes en flattant leur force d'engagement, contre les « préjugés » des hommes, mais aussi des femmes peu à même d'accorder leur confiance aux « masses féminines »⁴⁹¹. Cet écrit fait exactement écho aux recommandations diffusées par Moscou un mois plus tôt via son bulletin officiel, déplorant « les survivances de l'attitude philistine, petite-bourgeoise, dédaigneuse envers les

⁴⁸² Entretien réalisé avec Neila Jrad, Tunis, 15/11/2016.

⁴⁸³ CADN 1TU/701/93, dossier « Yvette Haddad », carte d'adhésion à l'UJFT, 1939.

⁴⁸⁴ Paul Sebag, op. cit., page 176.

⁴⁸⁵ Entretien réalisé avec Neila Jrad, Tunis, 15/11/2016.

⁴⁸⁶ CADN 1TU/701/1/138, compte-rendu de l'audition de Yvonne Meïmon, 16h15, 16/12/1939.

⁴⁸⁷ CADN 1TU/701/70 (volume thématique), PV d'audition de Jeanne Susini, 26/11/1939.

⁴⁸⁸ CADN 1TU/701/70 (volume thématique), note, 28/10/1939.

⁴⁸⁹ CADN 1TU/701/93, dossier « Yvette Haddad », carte d'adhésion à l'UJFT, 1939.

⁴⁹⁰ Voir les chapitres 3 et 4 et le début de ce présent chapitre.

⁴⁹¹ Carmen Langelotti, « 23 ans après... les femmes et la guerre », *L'Avenir social*, 31/07/1937, page 2.

femmes » au sein des partis communistes. L'IC met en évidence le sentiment d'infériorité et d'illégitimité vécu par beaucoup de militantes communistes dans les partis communistes en général ; au vu du désintérêt voire du mépris dont elles font l'objet, affirme le bulletin, les femmes qui s'engagent et s'investissent font preuve d'une grande ténacité⁴⁹². La rédactrice de l'article publié en Tunisie, Carmen Langelotti, à propos de laquelle aucune information n'a été trouvée, fait de l'investissement des femmes le coeur de ce premier article et d'un second, daté d'octobre 1937⁴⁹³. Ses deux textes rendent compte de l'existence d'une cellule de femmes à Bizerte, au nom de laquelle elle écrit le dernier, dont elle fait en conséquence partie, et où elle occupe sans doute un poste de direction. En juin 1937, déjà, sa présence en tant qu'oratrice aux côtés de quatre hommes à la tribune d'une réunion communiste groupant 200 personnes laisse supposer qu'elle détient un tel poste⁴⁹⁴. En effet, la majorité des sept femmes à avoir pris jusqu'alors la parole lors de ce type d'événements occupaient des rôles dirigeants. Par ailleurs, après la performance de Julia Lebas, Carmen Langelotti est la première femme à s'être adressée à un public aussi nombreux dans le cadre du mouvement communiste. En janvier 1938, la cellule féminine de Bizerte existe toujours et comporte, au moins, quatre femmes⁴⁹⁵. Malgré la verve de Carmen Langelotti, l'appel de la militante communiste Yvonne Bernier — à propos de laquelle le mystère reste entier — en faveur de la création d'une « Union des femmes de Tunisie »⁴⁹⁶, aucune autre cellule féminine n'est repérable parmi les archives et les journaux consultés. Toutefois, les trois numéros de *L'Avenir social* qui, entre 1937 et 1938, comportent les termes « femmes communistes »⁴⁹⁷ témoignent de l'émergence de cette catégorie dans la rhétorique communiste, et d'une présence féminine valorisée comme telle au sein du PCT, et non uniquement au sein de l'UJFT.

Cette stratégie d'incitation permet, comme les appels aux jeunes filles et la création de l'UJFT, de contourner le peu d'intérêt qui était jusqu'alors accordé aux femmes au sein du mouvement communiste. Sans attendre ces appels, des femmes investissent le champ communiste, et la police repère des femmes parmi la foule des réunions publiques, telles à celles du 5 juin 1937 à Ferryville évoquée en exergue de la seconde partie de ce chapitre⁴⁹⁸. Marcelle Mettoudi, Marcelle Zuili et Mlle Nageotte, puisqu'elles sont citées par *L'Avenir social* à l'occasion de l'annonce de leurs mariages en tant que, respectivement,

⁴⁹² *L'Internationale communiste*, n°6, juin 1937, pages 574-575, citée par Claude Pennetier et Bernard Pudal, « La part des femmes, des femmes à part », Claude Pennetier et Bernard Pudal (dir.), *Le sujet communiste. Identités militantes et laboratoire du « moi »*, PUR, Rennes, 2014, pages 165-189, page 183.

⁴⁹³ Carmen Langelotti, « Les femmes communistes de Bizerte protestent contre l'assassinat de Miceli », *L'Avenir social*, 09/10/1937, page 1.

⁴⁹⁴ CADN 1TU/701/2/99, dossier « Marcel Jacquinot », lettre de Benoiton, commissaire divisionnaire de Bizerte, au Contrôleur-civil de Bizerte, 14/06/1937.

⁴⁹⁵ Photographie, *L'Avenir social*, 11/01/1938, page 1.

⁴⁹⁶ Yvonne Bernier, « Le fascisme contre la femme », *L'Avenir social*, 20/03/1937, page 2.

⁴⁹⁷ Carmen Langelotti, « 23 ans après... les femmes et la guerre », *L'Avenir social*, 31/07/1937, page 2 ; Carmen Langelotti, « Les femmes communistes de Bizerte protestent contre l'assassinat de Miceli », *L'Avenir social*, 09/10/1937, page 1 ; Photographie, *L'Avenir social*, 11/01/1938, page 1.

⁴⁹⁸ CADN 1TU/701/2/99, dossier « Marcel Jacquinot », lettre du Directeur de la Sûreté au Délégué à l'administration tunisienne, 08/06/1937.

« camarade »⁴⁹⁹, « sœur de camarade »⁵⁰⁰ et « fille de camarade »⁵⁰¹, militent au PCT ou en sont de proches sympathisantes. Entre la fin de l'année 1937⁵⁰² et le début de l'année 1938⁵⁰³, de plus, se constitue l'*Unione delle donne italiane*, l'Union des femmes italiennes, une organisation rattachée à la LIDU⁵⁰⁴ existant déjà depuis 1936, en France, où sont exilé-e-s nombre d'antifascistes⁵⁰⁵. Elle naît en réponse à la création de la Section féminine du Parti italien fasciste à une date imprécise, dans la seconde moitié des années 1930⁵⁰⁶, sur impulsion d'un petit groupe de femmes mené par la jeune Clelia Barresi (1922-1990). Cette dernière a pour père Giulio Barresi, président de la LIDU⁵⁰⁷. Dans le même temps, cette même année 1937, alors qu'elle a tout juste 15 ans, Clelia fait explicitement démonstration de ses opinions antifascistes en exhortant les femmes à rejoindre son organisation pour lutter contre le fascisme, par l'intermédiaire d'un article publié dans *L'Italiano di Tunisi*. Ce geste lui vaut d'être surnommée, par les services de renseignements italiens, « la Pasionaria de Tunisie ». Le domicile des Barresi, situé au 7, rue de Serbie, à Tunis, devient le siège de cette nouvelle organisation antifasciste féminine⁵⁰⁸. Bien que le Néo-Destour ne crée pas de section féminine officielle avant le début de l'année 1950⁵⁰⁹, quelques militantes fondent, entre 1937 et 1938, la Fédération destourienne féminine de Tunis et de sa banlieue, qui s'étend par la suite dans d'autres zones, mais dans des proportions inconnues⁵¹⁰. Des femmes militent donc au parti nationaliste, comme le prouve en outre un ouvrage publié en 1985⁵¹¹. Des femmes participent à la grande manifestation du 9 avril 1938 depuis les toits et les terrasses par leurs cris⁵¹², et quelques-unes, conduites par Chedlia Bouzguerrou (1917-2005) sur recommandations de son oncle, Habib Bourguiba, se mêlent à la foule⁵¹³. Aboutissement des espoirs déçus par la chute du Front populaire, cet événement suit la grande grève de la veille, encadrée par le Néo-Destour, en réaction à la répression sanglante de la manifestation du 8

⁴⁹⁹ Annonce, *L'Avenir social*, 18/02/1938, page 2.

⁵⁰⁰ Annonce, *L'Avenir social*, 09/04/1938, page 2.

⁵⁰¹ Annonce, *L'Avenir social*, 15/04/1938, page 2.

⁵⁰² Lucia Caruso, art. cit., page 233.

⁵⁰³ « L'Unione delle donne italiane », *L'Avenir social*, 11/03/1938, page 2.

⁵⁰⁴ Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste...*, op. cit., page 189.

⁵⁰⁵ Lucia Caruso, art. cit., page 233 ;

⁵⁰⁶ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 133.

⁵⁰⁷ Rim Lajmi, « Italiane di Tunisi, dette 'Le Tunisine' : destini incrociati, storie di vita e di militanza tra Tunisia, Francia e Italia », Laura Faranda (dir.), *Non più a sud di Lampedusa : Italiani in Tunisia tra passata e presente*, Armando Editore, Roma, 2016, pages 69-83, page 71.

⁵⁰⁸ Lucia Caruso, art. cit., pages 233-234.

⁵⁰⁹ Noura Borsali, « Ces femmes qui ont fait l'indépendance », *Réalités*, n°1054, 9 mars 2006, pages 14-25, page 20.

⁵¹⁰ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 94-95.

⁵¹¹ Lilia Chabbi-Labidi et Abdelkader Zghal, *Génération des années 30. La mémoire vivante des sujets de l'histoire*, C.E.R.E.S, Tunis, 1985.

⁵¹² Tahar Essafi, « Les femmes et la politique en Tunisie », *L'Égyptienne*, n°153, mars 1939, pages 28-30, page 28 ; Mustapha Kraïem, *Pouvoir colonial...*, op. cit., page 348.

⁵¹³ Alia Baccar, *Rafiâ Bornaz. Militante tunisienne sous le protectorat français*, Nirvana, Tunis, 2012, pages 101-102 ; Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., page 91.

janvier et à l'arrestation de quelques-uns de ses membres. Les protestataires, armés de bâtons, se lancent dans Tunis avant d'être violemment réprimés⁵¹⁴. Cette manifestation sans précédent marque un tournant dans l'histoire du mouvement nationaliste, désormais certain de sa portée et, conjointement, entérine la possibilité que des femmes prennent part aux protestations⁵¹⁵. En effet, le 22 novembre suivant, Bouzguerrou et trois autres jeunes femmes, dont sa sœur, se placent en première ligne du rassemblement organisé en l'honneur de l'arrivée en Tunisie d'Eirik Labonne, nouveau Résident général. L'une d'elles prononce une allocution radio-diffusée, au cours de laquelle, après des exclamations favorables à la France et au Résident général, elle demande la fin des privilèges, exige la libération des détenus et encense Bourguiba et le Néo-Destour. Les quatre jeunes femmes écoperont d'un procès, mais ne sont pas condamnées⁵¹⁶. Quelques mois plus tard, le 3 janvier 1939, les mêmes femmes purgent cette fois-ci de quelques semaines de prison pour avoir réservé un comité d'accueil du même acabit à Édouard Daladier⁵¹⁷, Président du conseil, au début de son voyage en Tunisie, à la tête d'un petit groupe composé de quatre hommes et de six autres femmes⁵¹⁸. Ainsi l'appel lancé aux femmes par la mouvance communiste et antifasciste participe d'une tendance générale à la mobilisation des femmes et à l'incitation de cette dernière par les partis politiques.

L'Unione delle donne italiane, d'abord peu étendue, parvient à réunir plusieurs femmes italiennes de sensibilité antifascistes. Si on y trouve quelques anarchistes et quelques femmes sans attache politique⁵¹⁹, les communistes sont les plus actives⁵²⁰. L'organisation exerce son activité sous la direction de son initiatrice, Clelia Barresi, qui fait partie, à la fin des années 1930, des « milieux communistes ». ⁵²¹ Deux autres communistes dirigent l'association, Maria Provvedi et Angela Caradonna — à propos de laquelle aucune information n'a pu être trouvée, si ce n'est le nom de son mari, Vincenzo Spada, communiste lui aussi. Ilia Boccara est, elle aussi, membre du bureau de l'organisation⁵²². Parmi ses militantes peuvent être identifiées Nadia et Diana (1919-2010) Gallico⁵²³, Gilda Meïmon (1916-?), toutes trois proches du PCT — et Nadia en est déjà militante depuis 1937⁵²⁴. Elda Allegra Zuili (?-2015)⁵²⁵ fait également partie de cette organisation. En dépit du fait que les

⁵¹⁴ Mustapha Kraiem, *La Tunisie des années trente...*, op. cit., pages 346-386.

⁵¹⁵ Nabih Ben Miled, que nous présenterons au chapitre 7, en fait un épisode fondateur dans son parcours politique, voir Souad Triki, « Nabih Ben Miled, un itinéraire singulier », Habib Kazdaghli (dir.), *Mémoire de femmes. Tunisiennes dans la vie publique*, MC éditions, Tunis, 1993, pages 31-43, page 35.

⁵¹⁶ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 92-94.

⁵¹⁷ Tahar Essafi, art. cit., page 29.

⁵¹⁸ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 94-95.

⁵¹⁹ Lucia Caruso, art. cit., pages 223

⁵²⁰ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 133-135 ; Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste...*, op. cit., page 189.

⁵²¹ CADN 1TU/701/15, dossier « Clelia Barresi », note, 26/04/1940

⁵²² Lucia Caruso, art. cit., pages 227 et 229.

⁵²³ Voir sa photographie à l'annexe IV.

⁵²⁴ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 111.

⁵²⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015.

services de renseignements italiens présents en Tunisie considèrent cette jeune femme comme « une intellectuelle de tendance socialiste-communiste »⁵²⁶, elle est possiblement déjà engagée au PCT, puisque Béatrice Slama se souvient d'elle comme d'une figure importante de celui-ci en 1940⁵²⁷. À partir de 1939, l'*Unione delle donne* remplit le rôle de section féminine de l'*Unione popolare*, l'organisation antifasciste communiste nouvellement créée⁵²⁸. Comme l'UJFT, l'*Unione delle donne* s'adresse aux femmes, qu'elle cherche à soustraire à l'influence du fascisme afin de participer à la lutte contre ce dernier.

C. SOUDÉES PAR LA NATURE. DES DOMAINES D'ACTIVITÉS RÉIFIANTS ET MOBILISATEURS

À la différence des revendications associées aux « jeunes », celles qui s'expriment en faveur des « jeunes filles » et des « femmes », formulées en direction d'un groupe sexué pensé comme une catégorie politique, comportent une dimension genrée. La brochure intitulée *L'Islam et le communisme*, rédigée en 1937 d'après une conférence du même nom donnée par un officier de l'Académie des Sciences coloniales puis transmise à la Sûreté de Tunisie, met en lumière l'intérêt renouvelé des communistes pour « la » femme. Elle fait état de revendications égalitaires, certes défendues implicitement depuis 1921, mais définit l'émancipation féminine défendue par les communistes comme opposée à la famille⁵²⁹. Le PCT est pourtant, à cette époque, très éloigné de ces conceptions. Un article signé de la militante Madeleine G., intitulé « La jeune fille et son rôle social », après un court paragraphe critiquant les mauvaises conditions dans lesquelles les travailleuses gagnent un « salaire de misère », s'empresse de faire la lumière sur le cœur de son propos :

Où sont donc les rêves d'avenir que toute jeunes encore elles avaient imaginés ; ne leur sera-t-il donc jamais possible de fonder un foyer, un foyer sain et honnête ? Mais pour avoir la possibilité de vivre modestement, pour procurer à leurs petits enfants un peu d'aisance et de bonheur, les jeunes mamans ont besoin d'argent⁵³⁰.

Les lectrices visées sont dépeintes comme partageant certes une même jeunesse, mais comme étant davantage liées par leur féminité. Celle-ci se caractérise par leur future maternité et par leur volonté d'assurer la sécurité de leurs foyers. Les femmes sont en effet associées à leurs époux et à leurs enfants :

Les femmes de Tunisie, qui connaissent elles aussi l'horreur de l'exploitation capitaliste, qui ont l'expérience de la misère du foyer, des longues années sans bonheur réel, avec l'éternelle menace du chômage pour elles-mêmes, pour leur mari, leurs enfants, les femmes de Tunisie doivent se grouper pour la lutte vers plus de bonheur⁵³¹.

⁵²⁶ Lucia Caruso, art. cit., pages 227 et 229.

⁵²⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015.

⁵²⁸ Lucia Caruso, art. cit., page 234.

⁵²⁹ CADN 1TU/1/V/3287, Paul Marty, *L'Islam et le communisme*, Académie des Sciences coloniales, décembre 1937.

⁵³⁰ Madeleine G., « La jeune fille et son rôle social », *L'Avenir social*, 02/01/1937, page 2.

⁵³¹ Yvonne Bernier, « Le fascisme contre la femme », *L'Avenir social*, 20/03/1937, page 2.

En investissant le statut d'épouse et la maternité comme caractéristiques principales de la féminité, les articles de l'organe de presse communiste dépeignent les femmes comme fédérées par leur capacité à enfanter et leur appétence à protéger leur foyer. Ils répondent à la représentation soviétique de la « femme nouvelle »⁵³² et à la nécessaire ouverture aux masses, ce que le PCF traduit par une préoccupation à l'égard du « panier de la ménagère »⁵³³.

Les enfants représentent ainsi l'une des thématiques de l'UJFT⁵³⁴ qui, pourtant adressée en priorité à des jeunes femmes célibataires, cherche à attirer l'attention des lectrices — et, à une seule reprise, des « pères » — sur le sort des enfants miséreux, puisqu'elle estime que « toutes les mères sont heureuses de pouvoir donner à leurs enfants une nourriture saine et abondante et de les couvrir de vêtements chauds »⁵³⁵. Selon une vision traditionnelle du genre associant la féminité à la nature, la mobilisation des femmes passe par les sentiments⁵³⁶. L'invocation de la fibre maternelle a pour ambition de susciter l'investissement des femmes en faveur d'oeuvres sociales, et les pelotes de laine, les tricots et les boîtes de lait trouvé-e-s par la police dans le local de l'UJFT en 1939 indiquent la dimension caritative des activités de ses adhérentes⁵³⁷. À titre d'exemple du succès recueilli par cette démarche, l'UJFT fait appel, en janvier 1938, « au bon cœur de toute mère, femme et jeune fille » pour récolter vêtements et argent en faveur des « petits enfants tunisiens »⁵³⁸ et, quelques semaines plus tard, se félicite des 2000 francs reçus à l'occasion d'un bal et des dons de vêtements lui permettant d'organiser une distribution auprès de familles déshéritées et de deux cent trente-neuf enfants de chômeurs à l'occasion de la fête de l'Aïd⁵³⁹. Auparavant, l'UJFT et la cellule des femmes communistes de Bizerte s'étaient investies en faveur des enfants espagnols en collectant argent et boîtes de lait en poudre ensuite envoyés en Espagne⁵⁴⁰. Ces actions de soutien constituent les premières démarches d'appui des communistes de Tunisie aux Espagnol-e-s souffrant des conséquences de la guerre civile, et qui se prolongent par la suite auprès des 4000 réfugié-e-s sur place⁵⁴¹. *L'Unione delle donne* participe aussi à une souscription en leur

⁵³² Brigitte Studer, « La femme nouvelle », art. cit., pages 383-384.

⁵³³ Michel Garbez, op. cit., page 312.

⁵³⁴ « Plus de 2000 francs recueillis par l'UJFT », *L'Avenir social*, 18/02/1938, page 2.

⁵³⁵ « Appel de l'UJFT », *L'Avenir social*, 07/02/1938, page 2.

⁵³⁶ Dominique Loiseau, « Les militantes de l'ombre : femmes de... », Michel Dreyfus, Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule (dir.), *La part des militants*, Les éditions de l'atelier, Paris, 1992, pages 257-268, page 268.

⁵³⁷ CADN 1TU/701/1/138, PV de perquisition, 9h, 16/12/1939.

⁵³⁸ « Un appel de l'UJFT », *L'Avenir social*, 28/01/1938, page 2

⁵³⁹ « Appel de l'UJFT », *L'Avenir social*, 07/02/1938, page 2 ; « Plus de 2000 francs recueillis par l'UJFT », *L'Avenir social*, 18/02/1938, page 2 ; « Distribution pour l'Aïd », *L'Avenir social*, 04/03/1938, page 3.

⁵⁴⁰ « Pour sauver les enfants espagnols, plus de 1000 boîtes de lait, plus de 1000 francs ont été recueillis », *L'Avenir social*, 25/12/1937, page 1 ; « Les Femmes Communistes de Bizerte ont apporté leur contribution dans l'aide aux enfants espagnols » (légende d'une photographie), *L'Avenir social*, 11/01/1938, page 1.

⁵⁴¹ Amira Aleya Sghaier, « Les réfugiés espagnols républicains en Tunisie en 1939 », *Le Mouvement social*, 1997, n°181, pages 31-53, pages 32-39.

faveur⁵⁴², mais l'UJFT s'investit particulièrement en organisant une exposition de photographies et d'affiches en soutien à l'Espagne républicaine⁵⁴³.

En décrivant les femmes comme les garantes de la stabilité matérielle du fait de leur rôle nourricier et maternel, les articles et les activités étudié-e-s ici associent, selon une vision classique reconduite par la rhétorique communiste de l'époque, la féminité au pacifisme⁵⁴⁴. Si Carmen Langelotti et Yvonne Bernier tâchent de convaincre les femmes du bien-fondé de la lutte contre le fascisme, celle-ci prend d'abord les traits d'une lutte contre la guerre, « c'est-à-dire la destruction du bonheur de la femme, la mort de son compagnon, de ses enfants, la ruine du foyer, la fin de tout »⁵⁴⁵. Clelia Barresi, dans l'article qu'elle publie en 1937, emploie une rhétorique similaire et s'adresse aux « compagnes, mères, épouses, soeurs » afin qu'elles se fédèrent contre la guerre et le fascisme⁵⁴⁶. Les militantes de l'*Unione delle donne*, en exerçant des activités culturelles mettant en scène le folklore italien pour se saisir des éléments de l'identité italienne accaparés par les fascistes⁵⁴⁷, utilise les rôles féminins d'animatrices sociales et de reproductrices du peuple pour mobiliser les femmes contre le fascisme et, de cette manière, les cantonne à ces rôles-ci⁵⁴⁸. Ce même rôle traditionnel de femmes-mères et, donc, d'éducatrices, est reconduit par les militantes de l'UJFT, qui proposent des cours de puériculture⁵⁴⁹. Les femmes sont flattées par des valeurs nourricières et d'empathie, appelées à prodiguer du soin, à éduquer, à reconforter des enfants, à protéger leur foyer bref, à accomplir des activités qui se placent dans la prolongation de celles de l'espace domestique⁵⁵⁰. Les articles de *L'Avenir* signés de femmes communistes, les activités de l'UJFT et de l'*Unione delle donne italiane*, au même titre que celles de l'UMFT et que les effigies diffusées par la revue *Leila*, réifient la position sociale des femmes en la réduisant à celle de mères championnes de la paix par essence, et les maintiennent alors dans un rôle naturalisé ; elles ne dérogent pas à la place dévolue aux femmes et à la répartition sexuelle des tâches, et ne remodelent pas la distinction sociale opérée entre les sexes⁵⁵¹. Les hommes, au contraire, s'ils sont certes associés à la catégorie des « travailleurs » contenant un sens genré implicite, ne sont jamais renvoyés à l'idée d'une essence partagée.

⁵⁴² CADN 1TU/701/15, dossier « Clelia Barresi », note, 26/04/1940.

⁵⁴³ Annonce, *L'Avenir social*, 07/02/1938, page 2.

⁵⁴⁴ Christine Bard and Jean-Louis Robert, art. cit., page 342.

⁵⁴⁵ Yvonne Bernier, « Le fascisme contre la femme », *L'Avenir social*, 20/03/1937, page 2.

⁵⁴⁶ Lucia Caruso, art. cit., page 234.

⁵⁴⁷ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 133 ; Rim Lajmi, art. cit., page 72 ; Lucia Caruso, art. cit., pages 234-235.

⁵⁴⁸ Fatima-Zohra Sai, *Mouvement national et question féminine : des origines à la veille de la guerre de libération nationale. Etudes et recherches sur les femmes algériennes*, CRIDSSH, Publication de l'Université d'Oran, Oran, 1984, page 13.

⁵⁴⁹ « Distribution de l'Aïd », *L'Avenir social*, 04/03/1938, page 2.

⁵⁵⁰ Armelle Lebras-Chopard, « Au-delà du genre ? Au-delà de la dichotomie public-privé », Pierre Muller, Réjane Senac-Slawinski et al. (dir.), *Genre et action publique : la frontière public-privé en question*, L'Harmattan, Paris, 2009, pages 201-214, page 206.

⁵⁵¹ Dominique Loiseau, « Les militantes de l'ombre : femmes de... », art. cit., page 268 ; Ilhem Marzouki, op. cit., pages 82-84 ; Armelle Lebras-Chopard, « Au-delà du genre ?... », art. cit., page 210.

Toutefois, la femme-mère actuelle ou en devenir revêt, aussi, la casquette de la travailleuse. En 1937, *L'Avenir social* publie un encart exhortant les jeunes travailleuses à adhérer à l'UJFT pour « obtenir de meilleures conditions de vie », pour « l'augmentation des salaires » et pour l'égalité de ceux-ci⁵⁵² — sans que la teneur de cette égalité ne soit précisée mais, qui on le suppose, vise à un même traitement pour les hommes comme pour les femmes, au même titre que durant les années précédentes. L'UJFT apporte de plus son soutien humain et financier à la nouvelle grève déclenchée dans les établissements Monoprix durant cinq jours entre la fin du mois de décembre et le début du mois de janvier 1938 en faveur de la hausse des salaires⁵⁵³. Elle met en avant les jeunes femmes qui y prennent part en exemples de la lutte à mener par « tout le prolétariat de Tunisie »⁵⁵⁴ et est fière de compter des grévistes parmi ses rangs, dont elle exclut une jeune femme qui a repris le travail⁵⁵⁵. Des adhérentes répondent à la prescription de l'UJFT en participant à l'occupation de la Bourse du travail de Tunis au bénéfice de sa transformation en « club populaire », et y envoient leurs dons — pain, conserves, sucre, oeufs, café, etc.⁵⁵⁶. Roberte Bigiaoui prend, avec Albert Bouzanquet, la tête du mouvement. La protestation, déconsidérée par les autorités des suites de la mort d'un agent de police, n'aboutit pas aux demandes escomptées⁵⁵⁷ et symbolise, de ce fait, la déception due à la fin du Front populaire. Les communistes défendent toujours le travail des femmes, mais celui-ci, non plus présenté comme vecteur d'émancipation sociale, est désormais estimé comme une nécessité face à une réalité matérielle difficile, que l'UJFT est en mesure d'améliorer. Le travail figure d'abord une source de subsistance mais, puisqu'il permet d'éviter que les jeunes filles ne se jettent « dans la débauche »⁵⁵⁸, il constitue également un moyen d'éviter la prostitution. De ce fait, l'UJFT se positionne, la encore, comme garante de la stabilité de la famille et de la sexualité des femmes. Le travail participe du dispositif persuasif employé par Yvonne Bernier pour fédérer les femmes autour de la lutte contre le fascisme — donc la guerre — et, en conséquence, il sert à dépeindre un modèle féminin fasciste négatif, opposé à la travailleuse accomplie :

Le fascisme est contre la femme parce qu'il veut faire d'elle un paria de toute activité productrice, paria du travail ; le fascisme est contre la femme parce que même quand elle travaille la femme est traitée comme un être inférieur à l'homme, payée meilleur marché que lui, c'est-à-dire plus exploitée que l'homme lui-même⁵⁵⁹.

De surcroît, « le fascisme est contre la femme » car il s'oppose à son bonheur, c'est-à-dire à son foyer, à l'époux, à l'enfant, à la vie. La recherche de cohésion en faveur de la lutte contre

⁵⁵² « Aux jeunes filles », *L'Avenir social*, 27/02/1937, page 2.

⁵⁵³ « Soutien aux grévistes », et « Solidarité aux grévistes », *L'Avenir social*, 29/12/1937, pages 1 et 2.

⁵⁵⁴ « Lettre du comité de grève des employés de Monoprix au Résident général », *L'Avenir social*, 05/01/1938, page 1.

⁵⁵⁵ « Soutien aux grévistes », *L'Avenir social*, 29/12/1937, page 1.

⁵⁵⁶ « La grève de Monoprix » *L'Avenir social*, 29/12/1937, page 2.

⁵⁵⁷ CADN 1TU/701/23 (volume nominatif), dossier « Roberte Bigiaoui », note, 26/10/1940.

⁵⁵⁸ Madeleine G., « La jeune fille et son rôle social », *L'Avenir social*, 02/01/1937, page 2.

⁵⁵⁹ Yvonne Bernier, « Le fascisme contre la femme », *L'Avenir social*, 20/03/1937, page 2.

le fascisme, qui se niche en filigrane de l'union préconisée par les communistes, lorsqu'elle se fait explicite, conjugue tous les éléments de la « femme nouvelle ». Les caractéristiques censément féminines sont alors valorisées — mère, épouse, championne de la paix, travailleuse heureuse — mais la figure de l'épouse-mère soutenante demeure surplombante, à peine dissimulée derrière la travailleuse qui combat « la misère et la mort » pour défendre son foyer⁵⁶⁰. La photographie des époux Marx publiée par *L'Avenir social* du 4 mars 1938 sur laquelle Jenny Marx, debout, en retrait, le regard dardé vers l'horizon lointain, a la main posée sur l'épaule de son compagnon assis, indolent, les jambes écartées, bravant l'objectif, apparaît alors comme une troublante figuration des rôles dévolus aux femmes⁵⁶¹. Le choix de la publication d'une telle photographie rend néanmoins compte du souhait des communistes de Tunisie de mettre en évidence la possibilité, voire la nécessité de la mobilisation des femmes.

Comme en France, les femmes sont d'autant plus intégrées à la démarche communiste sous le Front populaire que les revendications formulées en leur nom prennent les traits de demandes concrètes et quotidiennes, sociales, prolongement de celles de l'ensemble de la société qui, par conséquent, les confortent dans le rôle de la figure de la mère-nourricière⁵⁶². Il n'est pas question de défendre les femmes en tant que groupe opprimé, mais de valoriser un modèle féminin socialiste pour créer la cohésion contre le fascisme. Par conséquent, ces revendications sociales et non politiques s'expriment du fait de l'urgence de la lutte à mener. Cependant, bien qu'elles ne défendent pas les droits des femmes et les femmes en tant que catégorie spécifiquement opprimée, ces organisations constituent des « espaces de la cause des femmes »⁵⁶³. En effet leurs animatrices, et surtout celles de l'UJFT et de la cellule féminine de Bizerte, les présentent comme des instances de défense des intérêts des femmes — certes circonscrits au social et au soin, mais novateurs de part la mobilisation politique et collective qu'ils sous-tendent.

L'injonction est au cumul : « les femmes ne doivent pas se contenter d'être de bonnes épouses et de bonnes mères, elles doivent lutter elles aussi »⁵⁶⁴. Il s'agit bien, et comme l'induit le programme élaboré par Moscou en 1921, d'intégrer les femmes à la lutte menée par les hommes et, pour ce faire, le mouvement communiste s'adresse à elles en tant que représentantes de leur genre et leur réserve une place bien déterminée. Si les revendications aux noms des femmes s'élaborent selon une vision traditionnelle du genre, et si les activités des femmes ne dérangent pas les codes sociaux, le modèle qu'elles comportent s'oppose toutefois à une féminité passive reléguée dans un hors-champ a-politique. Le PCT et les antifascistes cherchent précisément à les convaincre du rôle social qu'elles ont à jouer et à injecter une dimension politique à celui-ci. La « femme nouvelle » promulguée par les communistes et, donc, par une grande partie des antifascistes, infléchit néanmoins légèrement

⁵⁶⁰ Brigitte Studer, « La femme nouvelle », art. cit., page 386 ; Yvonne Bernier, « Le fascisme contre la femme », *L'Avenir social*, 20/03/1937, page 2.

⁵⁶¹ Photographie, *L'Avenir social*, 04/03/1938, page 1.

⁵⁶² Michel Garbez, op. cit., page 335.

⁵⁶³ Laure Bereni, op. cit., pages 27 et 31-36.

⁵⁶⁴ Carmen Longelotti, « 23 ans après... les femmes et la guerre », *L'Avenir social*, 31/07/1937.

les codes d'une féminité sentimentale en mobilisant celle-ci. Ainsi Nadia Gallico se voit confier la rubrique relative aux enfants de *Il Giornale*⁵⁶⁵, l'organe de presse antifasciste communiste créé par Velio Spano et Georgio Amendola pour s'opposer à *L'Unione*, le journal fasciste. Son premier numéro est publié le 5 mars 1939⁵⁶⁶. Ruggero Gallico, l'un des frères aînés de Nadia, participe activement à la rédaction de ce journal aux côtés de ses deux fondateurs⁵⁶⁷. La militante, eu égard à sa féminité et à l'acception naturaliste de cette dernière, peut alors investir un rôle d'élaboration et de rédaction en faveur du mouvement communiste antifasciste, comme Yvonne Bernier, Madeleine G. et Clelia Barresi alors que, on l'a vu, peu de femmes écrivent dans la presse. Nadia Gallico se trouve alors contactée par la rédaction de *Noi Donne*, l'organe de presse de l'*Unione delle donne*, publié à Paris, afin que des conseils lui soient prodigués. Elle participe ainsi au petit réseau féminin antifasciste tissant son maillage entre la France, l'Italie et la Tunisie⁵⁶⁸, et se voit par-là confirmée dans sa position de militante — de femme militante, plus exactement. Ce faisant, la mobilisation des femmes au travers de leurs positions féminines dotent les militantes d'une marge de manoeuvre politique sans précédent.

L'UJFT, la cellule féminine de Bizerte et l'*Unione delle donne* et les femmes qui y militent participent non seulement à l'élaboration d'une catégorie politique au féminin mais, aussi, au vu de son investissement par des militantes, à l'émergence de figures politiques au féminin. La constitution des collectifs « jeunes filles » et « femmes », qui réifie leur position sociale et évacue toute dimension politique, se veut une réponse à la nécessité d'unir les populations en faveur du Front populaire et contre le fascisme. Ainsi, l'usage des codes de genre sert à mobiliser les femmes pour les intégrer à la lutte, un phénomène mettant en exergue l'implicite masculin du combat à mener, auquel les femmes ne peuvent participer qu'en occupant une place bien balisée. Ces organisations, cependant, constituent des cadres à l'investissement de femmes, comme le signale leur investissement par quelques militantes. Ce phénomène est contingent de la constitution d'une communauté soudée de camarades relié-e-s par un même engagement.

III De jeunes femmes investies au sein d'une « communauté rêvée » (1936-1939)

⁵⁶⁵ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 139.

⁵⁶⁶ Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste...*, op. cit., page 191.

⁵⁶⁷ Béchir Tlili, *L'antifascisme en Tunisie...*, op. cit., page 140.

⁵⁶⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 139.

En plus des cadre partisan favorables à l'engagement des femmes, et des conditions historiques et sociales qui le facilite, les sentiments, puisqu'ils se nouent à l'attrance politique⁵⁶⁹, jouent un rôle moteur dans l'investissement des militantes à partir de 1936. Ce point propose ainsi d'étudier les modes de socialisation à l'oeuvre afin d'évaluer les dynamiques qui le sous-tendent⁵⁷⁰, et ce que celui-ci permet de réaliser. L'étude des affects et des émotions partagées⁵⁷¹ permet d'analyser la mesure dans laquelle les principales et principaux animateurs-trices du mouvement communiste — les jeunes — prennent part à une « communauté rêvée », c'est-à-dire à une institution politique où peuvent se projeter et se réaliser les aspirations, dont le développement est permis par la création d'un tissu social où se mêlent militantisme et relations amicales et amoureuses⁵⁷². Un premier point met en exergue l'ouverture du monde social que permet leur engagement au sein du mouvement communiste et, ce faisant, l'infléchissement des barrières normatives de race, de classe et de genre. Le second point analyse l'importance que revêt les convictions antifascistes dans l'engagement, et comment le partage de valeurs communes aboutit à la constitution d'un maillage soudé.

1. Une ouverture du monde social

A. LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE, DES ESPACES DE COHÉSION PAR LA CAMARADERIE

Suzanne Meïmon fréquente de jeunes communistes à l'aube de ses 18 ans, avant d'adhérer officiellement au PCT deux ans plus tard, vers 1940. Elle a transmis à sa fille les souvenirs enjoués d'excursions, de promenades à bicyclette, de rires et de chansons, c'est-à-dire l'expérience positive d'une jeune femme au sein d'un groupe politique jovial et dynamique⁵⁷³. Comme les écrits de *L'Avant garde*, le journal de la Fédération des jeunesses communistes édité en métropole et reçu en Tunisie⁵⁷⁴, ceux de *L'Avenir social* concernant les jeunes placent en effet en leur cœur non des thèmes politiques, mais des thèmes liés aux loisirs⁵⁷⁵. Ils témoignent de l'effort général d'ouverture aux masses par une rhétorique se souhaitant populaire et positive, et par la valorisation d'activités distrayantes en capacité de

⁵⁶⁹ Yvon Quiniou, « Raisons et déraisons de l'engagement communiste », *Nouvelles FondationS*, 3/2006, n°3-4, pages 42-47.

⁵⁷⁰ Nathalie Ethuin, « Formation des militants et identité communiste », *Nouvelles fondationS*, 2006/2, n°2 [en ligne].

⁵⁷¹ Barbara H. Rosenwein, « Émotions en politique. Perspectives médiévistes », *Hypothèses*, 1, 2001, pages 315-324, pages 319 et 322 ; Damien Boquet, « Le concept de communauté émotionnelle selon B. H. Rosenwein », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre/BUCEMA* [En ligne], Hors-série n°5/2013.

⁵⁷² Michel Hastings, « Les filigranes du communisme française », Daniel Cefaï (dir.), *Cultures politiques*, PUF, Paris, 2001, pages 317-340, pages 326-335.

⁵⁷³ Entretien réalisé avec Neila Jrad, Tunis, 15/11/2016.

⁵⁷⁴ « Lisez *L'Avant-garde*, journal des jeunes », *L'Avenir social*, 08/05/1937, page 2.

⁵⁷⁵ Cécile Sanchez, art. cit.

toucher toutes les catégories sociales⁵⁷⁶. Le Néo-Destour, à cette même période, développe des pratiques similaires — peut-être inspirées des communistes, sur lesquelles les nationalistes calquaient leur répertoire d'action dans les années 1920⁵⁷⁷.

La JC sert de véhicule à cette définition d'une lutte quotidienne à mener, « pour une vie libre, paisible et heureuse » où le sport, les loisirs et les festivités occupent une place reconnue et valorisée ; elle se décrit comme une organisation palliant le manque de structures pour les jeunes, dont les activités englobent tous les aspects d'une vie jugée saine, « pour le plus grand bénéfice de leur[s] corps et de leur[s] esprit[s] »⁵⁷⁸. Le récit de ces activités est l'occasion de développer le modèle d'une jeunesse mixte désireuse de s'instruire, sportive et avide de grand air, exemplaire des réalisations que l'avènement du socialisme rendra possibles et qu'augurent les mesures du Front populaire⁵⁷⁹ dont, notamment, les congés payés et la « bienheureuse semaine de 40 heures »⁵⁸⁰. En se présentant comme l'initiatrice d'un quotidien à cette mesure, la JC défend une définition de l'« émancipation » caractérisée par « le travail dans la joie et le bonheur »⁵⁸¹. Si les jeunes hommes, dans leur grande majorité, travaillent, les jeunes filles, comme nous l'avons vu, et bien qu'il soit impossible de donner de chiffres, sont, au regard de la présence féminine mineure parmi les secteurs salariés, peu nombreuses à exercer un emploi. Le PCT fait donc preuve d'un calque des dynamiques métropolitaines qui, s'il séduit les jeunes militant-e-s dont les parcours apparaissent dans ce chapitre, reste un cadre peu susceptible d'attirer un grand nombre des jeunes filles de Tunisie. Il s'accorde toutefois à la féminisation des loisirs citadins à la faveur de l'ouverture de nombreux théâtres⁵⁸² et cinémas, que fréquentent les familles et de petits groupes d'amies⁵⁸³, et de quelques salons de thé où les femmes se rendent davantage qu'aux cafés, qui demeurent des espaces masculins⁵⁸⁴, féminisation qui, donc, se développe au sein d'espaces clos.

Les adhérent-e-s passent des journées où la détente s'allie à l'activité physique et culturelle, entre les discussions sous les arbres bordant la plage et les baignades lorsqu'elles se déroulent dans les environs de Tunis⁵⁸⁵, la participation à un bal après la visite des sources à Korbous, station thermale à une soixantaine de kilomètres de la capitale⁵⁸⁶ et, à une distance équivalente, les promenades aux pieds des montagnes dans les environs de Zaghouan puis les

⁵⁷⁶ « La fête de l'Union musicale et théâtrale populaire à la bourse du travail », *L'Avenir social*, 07/02/1937, page 2 ; Carole Christen et Laurent Besse, art. cit., page 23.

⁵⁷⁷ Sarra Zaïed, op. cit., pages 197-198 et 232-251.

⁵⁷⁸ « Qu'est-ce que la jeunesse communiste ? », *L'Avenir social*, 13/03/1937, page 1.

⁵⁷⁹ Fatia Terfous, « Sport et éducation physique sous le Front populaire et sous Vichy : approche comparative selon le genre », *Staps*, 2010/4, n°90 [en ligne].

⁵⁸⁰ « La fête de l'UJFT à Ferryville », *L'Avenir social*, 25/02/1938, page 1.

⁵⁸¹ Jacques Bellaïque, « Notre jeunesse communiste au service de la jeunesse de Tunisie », *L'Avenir social*, 02/10/1937, pages 1-2.

⁵⁸² Ghazi Hamdi, op. cit., pages 146 et 239.

⁵⁸³ Khaled, « Soirée de première au cinéma », *Leïla*, mai 1937, reproduit dans Hafedh Boujmil (dir.), op. cit., page 117.

⁵⁸⁴ Ghazi Hamdi, op. cit., page 182.

⁵⁸⁵ « Une excursion de la jeunesse au Bordj-Cedria », *L'Avenir social*, 12/06/1937, page 1.

⁵⁸⁶ « L'excursion du cercle Miceli », *L'Avenir social*, 28/01/1938, page 2.

danses au son de la musique d'un café en ville⁵⁸⁷. Les activités proposées les incitent au déplacement, comme nous le verrons, mais celles-ci s'adressent d'abord aux jeunes habitant-e-s de Tunis, tel qu'en témoigne l'annonce de la vente de billets pour une excursion, ayant pour seuls point de départ cette dernière et une ville de sa banlieue⁵⁸⁸. Les équipées peuvent monter à une centaine de jeunes⁵⁸⁹, transporté-e-s en bus — qui, en mars 1937, est « décoré de faucilles et marteaux »⁵⁹⁰. Dans le même sens, l'UJFT exhorte les jeunes filles à se rendre dans son « foyer » situé, en 1937, au 6 rue de Bône, à Tunis⁵⁹¹, dont l'appellation rend compte de la sympathie et de la camaraderie que ses animatrices cherchent à conférer à l'organisation. Les résultants de la perquisition opérée par la police dans son second local situé au 11 rue d'Alger, à Tunis, au matin du 16 décembre 1939⁵⁹², en vertu du décret du 6 octobre dissolvant le PCT et les associations qui lui en sont proches⁵⁹³, permettent d'imaginer les activités menées avant que les scellés ne soient apposés sur la porte. Si la machine à écrire, le papier et le matériel de bureau rendent compte de la tenue de séances de travail, le local sert également de lieu de rencontres et d'échanges : les objets listés par la police l'imprègnent d'une dimension conviviale, et invitent à imaginer des jeunes femmes qui, assises sur les deux bancs de la pièce, discutent tout en tricotant, passent des disques sur le phonographe mais, également, lisent et consultent des brochures. Les jeunes filles de l'UJFT organisent aussi des activités de plein air qui, tels des bals ou des excursions, cherchent à susciter la camaraderie⁵⁹⁴. *L'Unione della donne*, de même, organise des événements distrayants — fêtes, bals⁵⁹⁵.

Puisque le mouvement communiste tend à se développer pour toucher les masses, il se déploie en réseau. Le PCT, on l'a vu, chapeaute la JC et l'UJFT et ces trois organisations, de ce fait, forment un maillage. De façon éloquent, il est remarquable que les locaux du PCT et de l'UJFT se trouvent à quelques dizaines de mètres l'un de l'autre, permettant échanges et circulations. En outre, l'Association des amis de l'URSS loue un local rue de Bône, dans le même immeuble que celui où l'UJFT avait son premier foyer⁵⁹⁶, ce qui donne à croire que la nébuleuse communiste garde la main sur des locations⁵⁹⁷ — à l'aide, semble-t-il, du militant Jacques Bellaïche, agent immobilier⁵⁹⁸. En outre, *L'Unione delle donne* est corrélée au PCT

⁵⁸⁷ « La Belle équipe », *L'Avenir social*, 10/04/1937, page 1.

⁵⁸⁸ « L'excursion du cercle Miceli », *L'Avenir social*, 28/01/1938, page 2.

⁵⁸⁹ J. Azzopardi, « Une excursion de la Jeunesse », *L'Avenir social*, 08/05/1937, page 1.

⁵⁹⁰ « La Belle équipe », *L'Avenir social*, 10/04/1937, page 1.

⁵⁹¹ Madeleine G., « La jeune fille et son rôle social », *L'Avenir social*, 02/01/1937, page 2 ; « Maman ! Du lait ! », *L'Avenir social*, 11/12/1937, page 2.

⁵⁹² CADN 1TU/701/1/138, PV de perquisition, 9h, 16/12/1939.

⁵⁹³ CADN 1TU/1/S/102, extrait du JO tunisien, 04/08/1942.

⁵⁹⁴ « La fête de l'UJFT à Ferryville », *L'Avenir social*, 25/02/1938, page 1 ; « Le bal des cyclamens », *L'Avenir social*, 10/04/1938, page 1.

⁵⁹⁵ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 132-134 ; Lucia Carduso, art. cit., pages 234-235.

⁵⁹⁶ CADN 1TU/701/1/138, PV d'audition de Yvonne Meïmon, 20/09/1939.

⁵⁹⁷ Voir l'annexe III. 1.

⁵⁹⁸ CADN 1TU/701/1/138, note, 14/06/1935.

par leur commune appartenance au front antifasciste, et par les militantes qui se reconnaissent dans le communisme. Si, en l'absence de sources, la fréquence des relations militantes entre les membres des différentes organisations ne peut être saisie, il est avéré que la JC et l'UJFT se mélangent à quelques occasions, et que des militantes de l'*Unione delle donne* participent aux souscriptions en faveur des républicain-e-s espagnol-e-s, ce qui laisse supposer qu'elles fréquentent l'UJFT. L'existence d'un réseau au-delà des organisations de référence s'éclaire particulièrement par l'adhésion de plusieurs de leurs membres au CLAJ. Ainsi Nadia Gallico s'y inscrit en novembre 1938⁵⁹⁹, soit après être entrée à l'*Unione della donne* et avoir adhéré au PCT, et la secrétaire de cette dernière, Clelia Barresi, est un « membre actif » des Auberges de jeunesse⁶⁰⁰. Yvonne Meïmon, militante de l'UJFT, renouvelle son adhésion en mai 1939⁶⁰¹. Plusieurs communistes, dont les membres de la JC Michel Joulain⁶⁰², Robert Meïmon⁶⁰³, mais également une certaine Lucienne Flory⁶⁰⁴ ainsi que Suzanne Chemla, sont également adhérent-e-s du CLAJ. Cette dernière, modiste tunisienne (israélite) née le 8 février 1911, à Tunis, où elle vit toujours, rue Lafayette⁶⁰⁵, tient un petit magasin situé rue des Maltais, où se déroulent des réunions communistes, vers, certainement, 1938-1939⁶⁰⁶. Son magasin a sans doute été choisi en raison de la discrétion qu'il promet — n'étant pas un local politique —, et de sa proximité avec le local du parti — qu'il s'agisse de celui de la rue Souk-Arhas ou de la rue des Tanneurs. Non loin se situe également la librairie la Cité des livres⁶⁰⁷, où se réunissent des communistes de temps à autres, et particulièrement à l'hiver 1939-1940 — le parti est, alors, interdit, comme le retrace le chapitre suivant.

Cette tendance à l'adhésion des communistes au CLAJ répond possiblement à la volonté de noyauter l'organisation pour lui insuffler une orientation communiste⁶⁰⁸, mais ne peut se réaliser qu'en raison de la conjugaison des revendications défendues par cette dernière et par les organisations communistes. Cette proximité est telle que Jacques Bellaïche, à l'initiative de la naissance du mouvement ajiste en Tunisie afin de prendre part au développement de ce qu'il considère comme un mode de vie, adhère à la Jeunesse communiste après avoir rencontré de jeunes militants fréquentant les auberges⁶⁰⁹. La JC

⁵⁹⁹ CADN 1TU/701/79, dossier « Nadia Gallico », bulletin d'adhésion au CLAJ de Nadia Gallico, 11/11/1938.

⁶⁰⁰ CADN 1TU/701/15, dossier « Clelia Barresi », note, 26/04/1940.

⁶⁰¹ CADN 1TU/701/123, dossier « Yvonne Meïmon », bulletin de renouvellement d'adhésion au CLAJ de Yvonne Meïmon, 17/05/1939.

⁶⁰² CADN 1TU/701/100, dossier « Michel Joulain », bulletin de renouvellement d'adhésion au CLAJ de Michel Joulain, 1939.

⁶⁰³ CADN 1TU/701/123, dossier « Robert Meïmon », bulletin de renouvellement d'adhésion au CLAJ de Robert Meïmon, 03/07/1939.

⁶⁰⁴ CADN 1TU/701/1/138, note, s.d., 1940 ou 1941.

⁶⁰⁵ CADN 1TU/701/2/61, dossier « Suzanne Chemla », bulletin de renouvellement d'adhésion au CLAJ de Suzanne Chemla, 19/06/1939.

⁶⁰⁶ CADN 1TU/701/1/138, note, 16/10/1940.

⁶⁰⁷ Voir l'annexe III. 1.

⁶⁰⁸ CADN 1TU/701/1/138, rapport du directeur des services de sécurité au Résident-général, s.d., 1940 ou 1941 (déduction) ; rapport du directeur des services de sécurité à l'officier de la justice militaire à Alger, 16/10/1940 ; 1TU/701/2/24, dossier « Jacques Bellaïche », note, 16/10/1940.

⁶⁰⁹ ISHMN, entretien avec Jacques Bellaïche réalisé par Habib Kazdaghli, Paris, 31/08/1994.

cherche à réunir les jeunes « sous le signe de la camaraderie, de la joie d'être ensemble »⁶¹⁰ et, ainsi, Suzanne Meïmon prend part aux activités du groupe de jeunes communistes qu'elle fréquente en raison de la camaraderie qui s'en dégage⁶¹¹. De même, l'ambiance amicale du groupe de jeunes communistes que Béatrice Saada fréquente durant l'été 1936 la séduit immédiatement, et constitue l'un des éléments qui la convainquent de s'engager en faveur du communisme cinq ans plus tard⁶¹². Quelques un-e-s des communistes ajistes font faire leur carte à l'auberge de Sidi Bou Saïd et, tous et toutes vivant à Tunis, ils et elles la fréquentent certainement. Cette dernière, cinquième auberge ouverte par les ajistes, est inaugurée par un « bal » et des « surprises » le 30 mai 1937⁶¹³ ; quarante personnes en tout peuvent y profiter du « calme frais du golfe »⁶¹⁴. Ces éléments et les réminiscences de Suzanne Meïmon et de Béatrice Saada invitent à imaginer les jeunes communistes y profiter des bains de mer, danser, discuter de politique à la faveur des repas préparés ensemble, aux sons de « L'Internationale » entonnée en chœur. La fréquentation des jeunes communistes revient donc à intégrer un maillage militant, caractérisé par sa jovialité, certes restreint à un chiffre difficilement évaluable, et circonscrit à Tunis et à sa banlieue⁶¹⁵.

Sous le Front populaire, l'heure est à la communion ; le partage des loisirs vise à convaincre d'adhérer et à susciter la cohésion. Le CLAJ cherche à mettre les jeunes en situation de quasi-autonomie : sous le regard distancié des adultes tenant les locaux, ils et elles s'organisent collectivement sans qu'une figure de meneur ou de meneuse ne se démarque⁶¹⁶, choisissent leurs activités, participent ensemble à la préparation des repas⁶¹⁷. La JC, de son côté, se présente comme l'opérateur politique de la responsabilisation des jeunes. Elle exhorte la jeunesse à élaborer des moyens d'expression propres pour défendre ses revendications⁶¹⁸, la dote d'un potentiel d'autonomie, et se déploie comme espace de réalisation de cette autonomie via les activités proposées. Il en est de même au sein de l'UJFT. Celle-ci propose des « cours de français, d'arabe et de puériculture »⁶¹⁹ aux jeunes filles, certainement donnés par des adhérentes. Puisque l'UJFT se présente comme une association invitant la jeunesse à « combler les lacunes d'une Municipalité désœuvrée » et cherche à faire bénéficier les « musulmanes » de ses leçons⁶²⁰ alors que, dans les années 1930, seule une minorité de jeunes femmes accède à l'école, ces cours se proposent de pallier leur manque d'instruction⁶²¹. De ce fait, les jeunes filles sont invitées à se prendre en charge. La rhétorique

⁶¹⁰ J. Azzopardi, « Une excursion de la Jeunesse », *L'Avenir social*, 08/05/1937, page 1.

⁶¹¹ Entretien réalisé avec Neila Jrad, Tunis, 15/11/2016.

⁶¹² Entretien réalisé avec Béatrice Saada épouse Slama, Fontenay-sous-Bois, 27/06/2015.

⁶¹³ CADN 1TU/701/1/138, tract, mai 1937.

⁶¹⁴ CADN 1TU/701/1/138, coupure du *Petit matin*, 29/05/1937.

⁶¹⁵ Paul Sebag, op. cit., pages 13-14.

⁶¹⁶ CADN 1TU/701/1/138, coupure de *Le Petit matin*, 11/07/1938.

⁶¹⁷ CADN coupure de *Tunis socialiste*, 27/06/1938.

⁶¹⁸ « La jeunesse communiste défend toutes les revendications des jeunes », *L'Avenir social*, 20/03/1937, page 2.

⁶¹⁹ « Distribution pour l'Aïd », *L'Avenir social*, 04/03/1938, page 3.

⁶²⁰ « La fête de l'UJFT à Ferryville », *L'Avenir social*, 25/02/1938, page 1.

⁶²¹ Souad Bakalti, « Formation professionnelle et travail féminin... », art. cit.

du quotidien déployée par l'UJFT, si elle cherche à fédérer les jeunes filles, laisse supposer que les préoccupations journalières et matérielles constituent un sujet de discussion régulier. L'UJFT dit recevoir des lettres qui, lieux d'expression de la quotidienneté des jeunes filles, renseignent quant à l'entr'aide et l'échange au féminin que l'organisation permet⁶²². La JC également, en se présentant comme l'organisation de défense par excellence des intérêts des jeunes, fait des thématiques quotidiennes le coeur de ses revendications qui, on l'imagine, irriguent les conversations et les échanges entre les participant-e-s de ses événements enthousiasmants. Ainsi la camaraderie, l'exercice d'activités de loisirs et le partage d'expériences communes fédèrent des groupes unis autour d'intérêts jugés communs. Les communistes cherchent en somme à diffuser et à réaliser le modèle d'une « jeunesse nouvelle » politisée, robuste et travailleuse, à l'image de l' « homme nouveau » et de la « femme nouvelle ». Ces groupes se déploient comme espaces d' « entre-soi », c'est-à-dire comme cadres bienveillants de rencontres, d'échanges et d'activités publiques entre jeunes, et entre jeunes femmes⁶²³.

B. DES ORGANISATIONS DE « CONTACT » SOCIAL ET DE GENRE

Les organisations d'obédience communiste privilégient non le dépassement des divisions politiques, mais l'union entre les classes sociales et entre les races. Ce point propose d'interroger si celles-ci constituent des « espaces de contact » de la société coloniale, soit des mondes sociaux où individus de catégories différentielles se fréquentent malgré les divisions quotidiennes⁶²⁴. Les organisations féminines, fondées sur une prétendue nature communément partagée, ouvrent des possibilités d'interactions entre des femmes issues de milieux différents. Ainsi l'*Unione della donne*, en cherchant à grouper des femmes italiennes, permet que se rencontrent des femmes issues de mondes sociaux divers. Maria Provvedi, ouvrière détenant une culture très relative, sachant peut-être à peine lire et écrire⁶²⁵, y fréquente de jeunes étudiantes de conditions bourgeoises, comme Nadia et Diana Gallico, et Gilda Meïmon⁶²⁶. Nadia Gallico vit son engagement comme un grand changement dans ses relations, ouvrant son monde au-delà des jeunes filles des milieux bourgeois d'origine catholique de Tunis qu'elle côtoie dans sa prime jeunesse⁶²⁷. L'UJFT souhaite toucher un maximum de jeunes filles, et particulièrement, comme en témoigne la carte d'adhésion de l'organisation pour

⁶²² « Distribution de l'Aïd », *L'Avenir social*, 04/03/1938, page 2 ; « L'Unione delle donne italiane », *L'Avenir social*, 11/03/1938, page 2.

⁶²³ Catherine Achin et Delphine Naudier, « L'agency en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, 2/2013, n° 55 [en ligne].

⁶²⁴ Mary Louise Pratt, *Imperial Eyes. Travelling Writing and Transculturation*, Routledge, London and New-York, 1992, page 4 ; Emmanuel Blanchard et Sylvie Thénault, « Quel 'monde du contact' ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le Mouvement social*, 2011/3, n°236, pages 3-7, pages 3, 4 et 6.

⁶²⁵ Lucia Caruso, art. cit., page 229.

⁶²⁶ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 78-87, 108-110 et 132 ; entretiens réalisés avec Renée Sebag-Delanoue (fille de Diana Gallico), Paris, 13/02/2014 et Villejuif, 29/02/2016.

⁶²⁷ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 125.

l'année 1939, rédigée en français et en arabe⁶²⁸, de jeunes Tunisiennes musulmanes. De ce fait, elle insiste sur cette catégorie de population⁶²⁹. Les articles rédigés à leur propos usent d'une sémantique renvoyant à l'extériorité : les rédactrices évoquent « [leurs] sœurs musulmanes » qu'elles sont en devoir d'éduquer et de secourir, ce qui laisse suggérer qu'elles les perçoivent comme différentes d'elles-mêmes — et plus nécessiteuses⁶³⁰. Des relations, aux dires de l'UJFT, s'élaborent avec de jeunes « musulmanes » par l'échange de lettres⁶³¹ et par le biais de visites de militantes dans la *medina*⁶³². En dépit de ces efforts, aucun indice du militantisme d'une jeune femme musulmane parmi les rangs de l'UJFT n'a été trouvé. En outre, si ce n'est lorsqu'elles cherchent à rencontrer des musulmanes, les adhérentes ne se rendent vraisemblablement pas dans la *medina*, où aucune de celles dont les adresses connues ne vit. Les locaux de l'UJFT ne s'y trouvent pas non plus ; néanmoins, ils se situent dans un quartier qui jouxte la *medina*, à quelques mètres du local qu'occupait la Fédération communiste en 1934 — et qu'elle occupe peut-être encore. Cette localisation a peut-être été choisie afin de permettre une ouverture vers la *medina* afin que de jeunes Tunisiennes musulmanes se sentent à l'aise d'y entrer⁶³³.

Les communistes souhaitent mettre « en quarantaine la soi-disant haine des races »⁶³⁴ ; à la différence de la JC de métropole, qui insiste sur le mélange des classes, la JC de Tunisie vante l'union qui détruit « les barrières des préjugés haineux [...] sous couleur de race, de religion, de nation »⁶³⁵, et adapte donc le discours idéologique à la réalité de la société coloniale en opposant l'internationalisme à la racialisation des rapports sociaux. La JC se félicite de parvenir à grouper une centaine de jeunes lors d'une excursion durant laquelle « Arabes, juifs, italiens et français, jeunes filles et jeunes gens, se mêl[ent] les uns aux autres, sympathis[ent]. Leur jeunesse commune marquait leur union... »⁶³⁶. La société tunisienne est pourtant caractérisée par de forts clivages, puisant leur légitimité dans un appareil juridique divisant la population en catégories afin d'asseoir la prépondérance française, fondant une réalité quotidienne marquée par des cloisonnements, où s'entremêlent classes sociales et races⁶³⁷. Le parti socialiste défend une « fraternité des races » similaire⁶³⁸. De même, l'engouement des jeunes communistes pour le CLAJ s'explique probablement par l'unité des

⁶²⁸ CADN 1TU/701/93, dossier « Yvette Haddad », carte d'adhésion à l'UJFT, 1939.

⁶²⁹ Madeleine, « La Tunisienne doit se mettre au travail », *L'Avenir social*, 13/03/1937, page 2 ; « Distribution pour l'Aïd », *L'Avenir social*, 04/03/1938, page 3 ; « Visite de la ville arabe par une militante de l'UJFT », *L'Avenir social*, 01/04/1938, page 1.

⁶³⁰ « Visite de la ville arabe par une militante de l'UJFT », *L'Avenir social*, 01/04/1938, page 1.

⁶³¹ « Distribution de l'Aïd », *L'Avenir social*, 04/03/1938, page 2.

⁶³² « Visite de la ville arabe par une militante de l'UJFT », *L'Avenir social*, 01/04/1938, page 1.

⁶³³ Voir l'annexe III. 1.

⁶³⁴ « La grève de Monoprix » *L'Avenir social*, 29/12/1937, page 2.

⁶³⁵ J. Azzopardi, « Une excursion de la Jeunesse », *L'Avenir social*, 08/05/1937, page 1.

⁶³⁶ « Visite de la ville arabe par une militante de l'UJFT », *L'Avenir social*, 01/04/1938, page 1.

⁶³⁷ Voir l'introduction et le chapitre 3.

⁶³⁸ Du sous-titre de son organe de presse, *Tunis-socialiste*.

racés, mais également des classes sociales, que les séjours en auberges proposent de réaliser⁶³⁹ ; aux dires de son fondateur en Tunisie Jacques Bellaïche, des années plus tard, « il n'y a[...] pas de différence entre les uns et les autres »⁶⁴⁰ ce qui, à en croire la réalité quotidienne des rapports de race et la place jouée par le Front populaire dans le développement du mouvement ajiste, suppose qu'une dynamique équivalente à celle des organisations communistes y soit de mise. Leur démarche, traduction de l'égalité entre toutes et tous prônée par le PCT et le parti socialiste, en fait des « espaces de contact » ; le contact entre les races est toutefois surtout désiré, puisque les jeunes qui fréquentent ces deux organisations sont en majorité israélites⁶⁴¹ et qu'un seul musulman, Belhassen Khiari, militant communiste, est adhérent du CLAJ⁶⁴². Les israélites, scolarisé-e-s dans leur très grande majorité dans des écoles françaises⁶⁴³, peuvent en effet avoir connaissance des activités des organisations diffusées par voie de presse. En outre, ces mouvements de jeunesse sont inscrits dans les réseaux du Front populaire, du parti socialiste et du parti communiste, mouvances égalitaristes, attirantes pour les israélites de gauche, membres d'un groupe minoritaire souvent peu enclin-e-s à s'orienter vers des idéologies fondées sur une identité risquant de les étouffer⁶⁴⁴ — les partis Destour ne s'adressent qu'à la population musulmane⁶⁴⁵. Si ce « contact » caractérise une stratégie politique d'union sans grande réalité, il traduit le souhait des organisations de jeunesse communistes de les transcender par le collectif. Ainsi cette ambition, sans doute, comme le suppose Pierre-Jean Le Foll-Luciani pour l'Algérie⁶⁴⁶, fait de ces lieux de militantisme des espaces de respiration séduisants pour les jeunes qui ont les moyens de s'y investir, et notamment pour les israélites rétifs et rétives aux idéologies englobantes.

Les limites sociales se trouvent également émoussées par la mixité sexuelle. Béatrice Saada, lors de ses vacances de l'été 1936, rencontre un groupe de jeunes communistes auquel appartiennent de jeunes hommes mais, aussi, une jeune femme, Denise Slama, militante de l'UJFT⁶⁴⁷. Ni l'*Unione della donne*, ni la cellule des femmes de Bizerte, ni l'UJFT n'évoluent en vase clos, puisqu'elles organisent et participent à des excursions et des bals qui accueillent un public d'hommes et de femmes⁶⁴⁸, et la participation de Suzanne Meïmon aux activités des jeunes communistes témoigne de leur courante mixité⁶⁴⁹. Le lyrisme de *L'Avenir social* à ce

⁶³⁹ CADN 1TU/701/1/138, coupure de *Le Petit matin*, 11/07/1938 ; coupure de *Le Petit matin*, 22/05/1937.

⁶⁴⁰ ISHMN, entretien réalisé avec Jacques Bellaïche par Habib Kazdaghli, Paris, 31/08/1994.

⁶⁴¹ CADN 1TU/701/1/138, note du commissaire de La Goulette, 20/07/1940 ; Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs... », art. cit., page 232.

⁶⁴² ISHMN, entretien réalisé avec Jacques Bellaïche par Habib Kazdaghli, Paris, 31/08/1994.

⁶⁴³ Benoît Gaumer, op. cit., page 21 ; Claude Hagège et Bernard Zarca, art. cit., pages 9-28, pages 10-12.

⁶⁴⁴ Claude Liauzu, *Passeurs de rives. Changements d'identité dans le Maghreb colonial*, L'Harmattan, Paris, 2000, pages 86-87.

⁶⁴⁵ Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs... », art. cit., pages 217-218.

⁶⁴⁶ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1934-1965)*, PUR, Rennes, 2015, page 288.

⁶⁴⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Saada épouse Slama, Fontenay-sous-Bois, 27/06/2015.

⁶⁴⁸ « La fête de l'UJFT à Ferryville », *L'Avenir social*, 25/02/1938, page 1 ; « L'Unione delle donne italiane », *L'Avenir social*, 11/03/1938, page 2 ; « Mégrine », *L'Avenir social*, 01/04/1938, page 2.

⁶⁴⁹ Entretien réalisé avec Neila Jrad, Tunis, 15/11/2016.

propos transcrit donc une réalité, et garçons et filles se réunissent au cours de quelques activités de plein air sus-décrites⁶⁵⁰. Bien que la mixité réponde à la représentation communiste du peuple précédemment évoquée, elle ne se conjugue pas, au contraire de cette dernière, selon la rhétorique du couple : comme avancé précédemment, les associations de jeunesse butent contre les inquiétudes parentales, et la JC se doit alors de présenter ses activités comme celles de jeunes des deux sexes simplement réuni-e-s par une même communauté d'intérêts. La mixité de la JC lui confère une souplesse dont sont dénués les espaces habituels que fréquentent jeunes garçons et jeunes filles. Là encore, la teneur des pratiques du CLAJ se confond avec celle des activités des jeunes communistes, probablement séduit-e-s par la mixité réalisée au sein des auberges de jeunesse, où des dortoirs sont réservés aux jeunes filles, et où ces dernières comme les garçons peuvent profiter de l'ambiance amicale et d'activités agréables⁶⁵¹. Cet mélange novateur représente une bouffée de nouveauté pour Suzanne Meïmon et pour Béatrice Saada⁶⁵², d'autant qu'il s'accompagne de la possibilité d'endosser des rôles inédits.

C. UN INFLÉCHISSEMENT DES NORMES DE GENRE

En incluant les « jeunes filles » à l'élaboration de l'avenir, pour que l'ensemble de la société participe à l'édification du socialisme, la JC confère à ses activités un message égalitaire. Garçons comme filles participent aux tâches quotidiennes, et la JC décrit également les « jeunes gens et jeunes filles », lorsqu'ils sont réuni-e-s, sans différence notable⁶⁵³. Par ailleurs, une jeune fille, Alice Uzan, détient le poste de secrétaire du comité local des Auberges de Sfax⁶⁵⁴. Les jeunes communistes présentent un tableau au sein duquel les jeunes femmes existent et agissent par elles-mêmes. Béatrice Saada, par comparaison à la situation financière de sa mère et aux conditions de vie des domestiques, souhaite très jeune être la seule décisionnaire de son existence et ne la voir régie par quiconque, et surtout pas par un mari⁶⁵⁵. La formation puis l'exercice d'une profession — sténo-dactylo —, assouplissait déjà l'étau familial de Suzanne Meïmon, duquel elle s'extrait encore davantage par le militantisme. Celui-ci lui donne la possibilité de partir en excursions, de débattre, de discuter ou, autrement dit, lui permet d'investir d'autres rôles que les canons assignés aux filles dont sa famille se fait le relais, selon lesquels « la fille elle doit à tel âge se marier, faire des enfants, et puis c'[est] fini »⁶⁵⁶. De même, la jeune Vera Disegni (1921-2006), qui fréquente les militant-e-s

⁶⁵⁰ « La fête de l'UJFT à Ferryville », *L'Avenir social*, 25/02/1938, page 1 ; « Mégrine », *L'Avenir social*, 01/04/1938, page 2.

⁶⁵¹ CADN 1TU/701/1/138, coupure de *Tunis soir*, 24/03/1937 ; coupure de *La Dépêche tunisienne*, 17/03/1937 ; coupure de *Le Petit matin*, 29/05/1937.

⁶⁵² Entretien réalisé avec Béatrice Saada épouse Slama, Fontenay-sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, ; entretien réalisé avec Neïla Jrad, Tunis, 15/11/2016.

⁶⁵³ CADN 1TU/701/1/138, coupure de *Le Petit matin*, 11/07/1938.

⁶⁵⁴ CADN 1TU/701/2/184, dossier « Alice Uzan », lettre de l'inspecteur de l'Enseignement primaire de la circonscription de Sfax à Alice Uzan, secrétaire des Auberges de la jeunesse à Sfax, 30/05/1937.

⁶⁵⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁶⁵⁶ Entretien réalisé avec Neïla Jrad, Tunis, 15/11/2016.

durant sa jeunesse — sans qu'il ne soit possible de savoir si elle fait partie d'une organisation ou d'une autre —, perçoit son groupe de camarades comme un espace de respiration vis-à-vis des pesanteurs qu'elle ressent en tant que femme au sein de sa famille, dirigée d'une main de fer par un père autoritaire ; de ce fait, l'engagement en communisme constitue pour elle, selon l'analyse de Rim Lajmi, une source d'émancipation⁶⁵⁷.

L'activité politique dans un cadre non-mixte, également, permet aux jeunes femmes de franchir les limites des rôles qui leur sont assignés. Le regroupement féminin constitue un classique de la sociabilité féminine⁶⁵⁸, mais le militantisme lui confère une dimension publique⁶⁵⁹ et participe, comme le fait l'UMFT, au développement d'espaces féminins extérieurs aux foyers⁶⁶⁰. L'UJFT, l'*Unione delle donne* et la cellule féminine du PCT infléchissent les limites du monde social quotidien des femmes⁶⁶¹ à partir, justement, d'une légitimité conférée à la féminité de leurs activités. Elles se rendent à la rencontre de femmes « musulmanes » au sein d'une *medina* qu'elles connaissent vraisemblablement peu, partent en excursion avec l'UJFT et la Jeunesse communiste, se déplacent auprès de leurs « amis et sympathisants » pour recueillir des souscriptions et collecter vêtements et denrées⁶⁶². Comme en France métropolitaine⁶⁶³, bien que les occupations des organisations féminines se situent en prolongement de celles de l'espace domestique, en franchissant les limites physiques de ce dernier, en dehors duquel la majorité des femmes évoluent peu⁶⁶⁴, elles enfreignent l'interdit.

Comme Maria Provvedi et Suzanne Meïmon, travailleuses, ces femmes font partie d'une petite minorité féminine mobile dans l'espace urbain, déjà habituées à des déplacements réguliers. En effet, les jeunes militantes identifiées sont toutes passées par l'école primaire et le collège, ou fréquentent toujours ces établissements⁶⁶⁵. Clelia Barresi⁶⁶⁶ et les sœurs Gallico⁶⁶⁷, de plus, sont déjà incitées par leurs familles à exercer des activités de loisirs hors de l'espace domestique, comme le cinéma, l'équitation, ou les balades. Une jeune tunisienne israélite, Denise Dana (1920-?), qui commence à militer plus tard, vers 1941, rencontre un jeune communiste lors d'une excursion à bicyclette qu'elle mène avec des ami-e-s. Sa

⁶⁵⁷ Rim Lajmi, art. cit., page 81.

⁶⁵⁸ Leïla Ammar, *La rue à Tunis, réalités, permanences et transformations : de l'espace urbain à l'espace public, 1835-1935*, Thèse d'architecture dirigée par Pierre Pinon, Université Paris 8, 2007, pages 257-258.

⁶⁵⁹ Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes...*, op. cit., page 59.

⁶⁶⁰ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 82-84.

⁶⁶¹ Catherine Achin et Delphine Naudier, art. cit.

⁶⁶² « Visite de la ville arabe par une militante de l'UJFT », *L'Avenir social*, 01/04/1938, page 1 ; « Pour sauver les enfants espagnols, plus de 1000 boîtes de lait, plus de 1000 francs ont été recueillis », *L'Avenir social*, 25/12/1937, page 1 ; « Plus de 2000 francs recueillis par l'UJFT », *L'Avenir social*, 18/02/1938, page 1 ; « Distribution pour l'Aid », *L'Avenir social*, 04/03/1938, page 3.

⁶⁶³ Dominique Loiseau, « Les militantes de l'ombre... », art. cit., page 268.

⁶⁶⁴ Maherzia Amira-Bournaz, op. cit., page ; ISHMN, entretien réalisé avec Jacques Bellaïche par Habib Kazdaghli, Paris, 31/08/1994.

⁶⁶⁵ Rim Lajmi, art. cit., pages 71-73 et 81 ; entretien réalisé avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Neïla Jrad, Tunis, 15/11/2016. Pour une vue synthétique, voir le chapitre 2.

⁶⁶⁶ Rim Lajmi, art. cit., pages 71-72.

⁶⁶⁷ Entretien réalisé avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014.

famille, et notamment son père, a favorisé depuis l'enfance les appétences sportives de cette jeune fille dynamique. Son père a notamment choisi de faire naturaliser sa famille, devenant alors, de tunisienne, française, afin de garantir à ses filles une part équitable de son héritage — alors que les codes religieux imposent que les frères touchent davantage⁶⁶⁸. La mère de Nadia et Diana, de plus, est la première femme diplômée en pharmacie de l'Afrique du Nord, et ses filles souhaitent se former pour suivre son exemple et exercer la même profession⁶⁶⁹. De même, Béatrice a pour mère une des rares femmes de sa génération à avoir fréquenté le lycée⁶⁷⁰. Si la plupart d'entre elles bénéficient de conditions favorables au franchissement des normes de la répartition sexuelle des espaces, leurs gestes n'en demeurent pas moins des transgressions.

En outre, en s'engageant au sein d'organisations politiques, elles exercent des activités militantes que peu de femmes exercent. Par leur appartenance au PCT, Nadia et Diana Gallico, Gilda Meïmon et Clelia Barresi, certes chaperonnées par deux hommes, Velio Spano et Giorgio Amendola, forment un petit groupe d'étude de textes marxistes⁶⁷¹. Le dépassement de l'interdit de genre, pour ces jeunes femmes, réside aussi dans l'investissement des espaces publics. Elles prennent en effet part à des fêtes et des bals qui se déroulent dans l'espace urbain — dans des lieux clos⁶⁷² —, et participent ainsi à la féminisation du loisir déjà en cours depuis le début des années 1930. Elles occupent aussi les rues, puisque quelques-uns des événements ont lieu en plein air, et qu'elles y distribuent, de plus, des tracts⁶⁷³. Cette possession et cette politisation féminines de l'espace urbain revêtent un enjeu particulier pour l'*Unione della donna*. Ses militantes, tâchant de faire montre de l'articulation entre antifascisme et identité italienne — qu'elles incarnent donc au féminin —, détiennent un rôle nécessitant qu'elles se montrent dans l'espace public, et ce d'autant que la propagande fasciste s'y déploie⁶⁷⁴. En les invitant à la mobilité, ce type de pratiques participe à l'investissement féminin de la rue, tout en élargissant le champ de leurs pérégrinations au sein de la ville et, de ce fait, prend part à ce que la sociologue Naima Karoui nomme la « renégociation de l'espace urbain »⁶⁷⁵. Leur militantisme assouplit donc quelque peu les pesanteurs sociales de la société coloniale, et surtout les cloisons de genre de l'espace politique et de l'espace physique de la ville.

⁶⁶⁸ Entretien réalisé avec Catherine Sfez (sa fille), Paris, 24/03/2016.

⁶⁶⁹ Entretien réalisé avec Renée Sebag, Villejuif, 26/02/2016 ; Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 83.

⁶⁷⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2015.

⁶⁷¹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 134.

⁶⁷² « Pour sauver les enfants espagnols, plus de 1000 boîtes de lait, plus de 1000 francs ont été recueillis », *L'Avenir social*, 25/12/1937, page 1 ; « Plus de 2000 francs recueillis par l'UJFT », *L'Avenir social*, 18/02/1938, page 1.

⁶⁷³ « Le grand bal de la Jeunesse », *L'Avenir social*, 10/04/1937, page 2 ; « Plus de 2000 francs recueillis par l'UJFT », *L'Avenir social*, 18/02/1938, page 1 ; « La fête de l'UJFT à Ferryville », *L'Avenir social*, 25/02/1938, page 1 ; « L'Unione delle donne italiane », *L'Avenir social*, 11/03/1938, page 2 ; « Le bal des cyclamens », *L'Avenir social*, 10/04/1938, page 1 ; « Pour sauver les enfants espagnols, plus de 1000 boîtes de lait, plus de 1000 francs ont été recueillis », *L'Avenir social*, 25/12/1937, page 1.

⁶⁷⁴ Christophe Giudice, art. cit., page 90.

⁶⁷⁵ Naima Karoui, art. cit., pages 88-90.

Les organisations étudiées invitent leurs membres à sortir de leur monde social usuel, et suscitent l'appartenance au groupe. Elles apparaissent également comme les lieux de constitution d'un collectif affinitaire.

2. Une communauté antifasciste

A. IDENTIFICATION ET PARTAGE DE VALEURS COMMUNES

En filigrane du sentiment d'appartenance collective se niche l'identification individuelle et politique qui s'opère avec la rencontre de jeunes communistes. L'identification à celles et ceux-ci passe par la reconnaissance de soi dans un ensemble de façons d'être via les sentiments, et ce d'autant plus que la propagande communiste se déploie sous le signe de la défense du sensible — le loisir, le bonheur, le pacifisme. La toute jeune Béatrice Saada, qui passe son temps à lire, s'identifie à ces jeunes cultivé-e-s, drôles, ouvert-e-s d'esprit et avides de discussions et de connaissances⁶⁷⁶. Durant la seconde moitié des années 1930, comme durant les années précédentes, Françaises, juives et Italiennes sont toujours scolarisées dans leur majorité⁶⁷⁷. Au contraire, seule une minorité de jeunes Tunisiennes musulmanes est scolarisée puisque, si elles composent 22% de l'ensemble des fillettes inscrites dans les établissements scolaires en 1939⁶⁷⁸, seuls 3% de la totalité des fillettes en âge d'aller à l'école y accèdent en 1946⁶⁷⁹. Ce faisant, seules des jeunes femmes issues d'un milieu italien non-juif — comme Clelia Barresi⁶⁸⁰ — ou juif d'origine *grāna* — les sœurs Gallico⁶⁸¹, Vera Disegni⁶⁸² — ou qu'il se revendique de la communauté *twānsa* — Suzanne Meïmon et Yvonne Meïmon⁶⁸³, Gilda Meïmon⁶⁸⁴ —, ou soit mélangé — Béatrice Saada⁶⁸⁵ — ou algérien — Sabine Narboni⁶⁸⁶ —, parviennent à se reconnaître parmi ces jeunes lettré-e-s intellectuel-le-s. Elles vivent vraisemblablement toutes dans la partie « européenne » de Tunis ; les quelques militantes dont l'adresse est connue habitent dans les quartiers où vivent des Européen-ne-s et des israélites de la très petite à la haute bourgeoisie⁶⁸⁷. De surcroît, les sœurs Gallico⁶⁸⁸,

⁶⁷⁶ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁶⁷⁷ Benoît Gaumer, op. cit., page 21 ; Claude Hagège et Bernard Zarca, art. cit., pages 9-28, pages 10-12.

⁶⁷⁸ Souad Bakalti, « Formation professionnelle... », art. cit., page 304.

⁶⁷⁹ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., page 161.

⁶⁸⁰ Rim Lajmi, art. cit., pages 71-73.

⁶⁸¹ Entretien réalisé avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014.

⁶⁸² Rim Lajmi, art. cit., page 81.

⁶⁸³ Entretien réalisé avec Neila Jrad, Tunis, 15/11/2016.

⁶⁸⁴ Paul Sebag, op. cit., page 175.

⁶⁸⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁶⁸⁶ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., pages 109-110.

⁶⁸⁷ Voir l'annexe III. 1.

⁶⁸⁸ Entretiens réalisés avec René Sebag, Paris, 13/02/2014 et Villejuif, 29/02/2016.

Béatrice Saada⁶⁸⁹ et Clelia Barresi⁶⁹⁰ proviennent de milieux petits-bourgeois accordant une place non négligeable aux savoirs et où les femmes sont incitées à l'étude. Leurs pères, francs-maçons, croient à la nécessité d'instruire les filles, une revendication défendue par les loges métropolitaines depuis le XIXe siècle, auxquelles les leurs sont rattachées⁶⁹¹.

Béatrice côtoie déjà, à l'école primaire puis au collège, un milieu de Françaises éloigné du sien, mais ne les fréquente guère : hautaines, issues de classes plus bourgeoises que sa famille, elles ne l'invitent jamais chez elles. Le groupe communiste lui offre aussi d'autres possibilités de relations que celles qu'elle entretient avec les jeunes de son milieu d'origine, qu'en comparaison avec les militant-e-s elle trouve « futiles »⁶⁹², lui faisant penser, avec horreur et ennui, « quand je vais épouser l'un de ceux-là... »⁶⁹³. En fréquentant les communistes, Vera Disegni⁶⁹⁴ et Suzanne Meïmon⁶⁹⁵ trouvent un espace tolérant propice à l'éloignement d'un milieu familial qu'elles estiment pressurant. Béatrice fait de l'été 1936, a posteriori, le point de départ d'une possible réalisation de son profond mais indéfini désir d'absolu et de dépassement de soi⁶⁹⁶, qu'avait déjà alimentés, l'année scolaire précédente, les cours de littérature française de sa professeure Roberte Bigiaoui, militante syndicaliste et socialiste, qu'elle admire pour son aura, et dont les idéaux de justice et d'humanisme la touchent⁶⁹⁷. Par la suite, l'un des jeunes communistes lui transmet *L'Italiano di Tunisi*, organe de presse antifasciste⁶⁹⁸ ; elle lit d'autres journaux, forme son esprit critique puis, la découverte de la philosophie au lycée confirme, affirme-t-elle, cette « véritable remise en question de tout, de mon milieu, de ma petite vie quotidienne », qu'elle pense ensuite réaliser en adhérant au PCT⁶⁹⁹. Ce faisant, son engagement, comme certainement celui d'autres de ses futures camarades, doit à une immersion progressive au cours d'échanges informels et de lectures⁷⁰⁰. Puisque le communisme propose une « conversion » de la perception des choses par la croyance en une complète révision de ce que le politiste Michel Hastings nomme l'« ordinaire du monde »⁷⁰¹, les jeunes femmes qui s'en approchent puis s'engagent au sein du mouvement communiste pensent y étancher leur soif de changements quotidiens. Y

⁶⁸⁹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁶⁹⁰ Rim Lajmi, art. cit., pages 71-73.

⁶⁹¹ Cécile Auréjac, *Les femmes dans la franc-maçonnerie*, L'Hydre, Cahors, 2003, pages 59-64 et 121-127 ; Martino Oppizzi, op. cit., pages 391-392.

⁶⁹² Entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015 et 06/03/2016

⁶⁹³ ISHMN/cassette n°153, entretien réalisé par Leila Adda et Claude Nataf avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996.

⁶⁹⁴ Rim Lajmi, art. cit., page 81.

⁶⁹⁵ Entretien réalisé avec Neila Jrad, Tunis, 15/11/2016.

⁶⁹⁶ Archives personnelles de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981.

⁶⁹⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁶⁹⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁶⁹⁹ ISHMN/cassette n°153, entretien réalisé par Leila Adda et Claude Nataf avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996.

⁷⁰⁰ Nathalie Ethuin, art. cit.

⁷⁰¹ Michel Hastings, art. cit., pages 327-328.

adhérer leur donne alors, comme aux militant-e-s de métropole, un sentiment d'harmonie⁷⁰². Béatrice voit dans l'engagement en faveur de l'internationalisme prolétarien l'occasion de quitter, dit-elle des années plus tard, « cette bourgeoisie à laquelle j'appartenais [que je] rejetais, [que je] vomissais »⁷⁰³. Bien que ces toutes jeunes femmes ne soient pas familières du matérialisme historique, elles sont séduites par les jeunes communistes, pétri-e-s de la rationalité que propose le marxisme, et de l'espoir dans la réalisation d'un idéal moral qui donne du sens à l'existence⁷⁰⁴. Alors qu'il était jusqu'alors impossible d'évaluer les causes précises de l'engagement des militantes, celles qui entrent en communisme à partir de 1936 adhèrent, selon la typologie dressée par Annie Kriegel, de façon existentielle : le parti apparaît comme une structure d'accueil⁷⁰⁵. Ce bouleversement personnel peut avoir lieu car les jeunes filles qui fréquentent alors les communistes, dotées d'outils intellectuels leur permettant d'interroger leurs existences, se projettent dans les valeurs qu'ils et elles partagent, qu'elles en soient déjà convaincues ou qu'elles prennent conscience de l'importance qu'elles leur accordent, que sont l'échange d'idées, la culture, mais aussi la justice sociale et, particulièrement, l'antifascisme.

À partir de 1938-1939 notamment, plusieurs jeunes filles s'engagent dans les organisations liées au communisme en raison de convictions antifascistes déjà affirmées. Béatrice fait de ce dernier son premier positionnement politique : sa famille, dont une partie se reconnaît dans le fascisme, s'affronte au cours de débats virulents durant lesquels son père, franc-maçon, affirme sa haine du fascisme⁷⁰⁶. Clelia Barresi, on l'a vu, fait partie des « milieux communistes »⁷⁰⁷. Les sœurs Nadia et Diana Gallico ont, comme Clelia Barresi, reçu leurs convictions antifascistes de leur famille — père, mère et frères —, et font partie de l'*Unione della donna*. Suivant l'exemple de leurs frères aînés, elles adhèrent au PCT en, respectivement, 1937, et au tournant de l'année 1938-1939⁷⁰⁸. De même, l'engagement au PCT d'Elda Zuili, issue d'une famille antifasciste⁷⁰⁹, est certainement dicté par cette orientation. Suzanne et Yvonne Meïmon, bien qu'aucune information relative à leurs convictions politiques avant leur entrée dans le milieu communiste ne soit disponible, sont selon toute vraisemblance familiarisées avec le communisme — et donc l'antifascisme — défendu par leur frère aîné, Robert Meïmon (1916-?), militant syndicaliste et communiste depuis le début des années 1930⁷¹⁰. De même, Simone Bellaïche (1921-?), qui fréquente le

⁷⁰² Annie Kriegel, op. cit., page 81.

⁷⁰³ ISHMN/cassette n°153, entretien réalisé par Leila Adda et Claude Nataf avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996.

⁷⁰⁴ Yvon Quiniou, art. cit., pages 43-44.

⁷⁰⁵ Annie Kriegel, *Les communistes français*, Édition du Seuil, Paris, 1970, page 102.

⁷⁰⁶ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁷⁰⁷ CADN 1TU/701/15, dossier « Clelia Barresi », note, 26/04/1940.

⁷⁰⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit, pages 130-134 ; entretiens réalisés avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014, et Villejuif, 29/02/2016.

⁷⁰⁹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015.

⁷¹⁰ CADN 1TU/701/123, dossier « Robert Meïmon », notes, 09/01/1939 et 15/12/1941.

mouvement communiste à partir de 1938⁷¹¹, est probablement déjà imprégnée des convictions que défend son frère Jacques depuis 1936⁷¹². Pour Vera Disegni, au contraire, rejoindre les rangs du PCT revient à contrer le fascisme de son père⁷¹³. Le PCT représente, comme vu précédemment, le parti antifasciste par excellence et, en son sein, jeunes filles et jeunes hommes se disant italien-ne-s, particulièrement, font de l'antifascisme le cœur de leur engagement politique ; avec l'imposition des lois raciales en Italie, en 1938, qui s'étendent aux sujets italiens de Tunisie, des « israélites » s'y investissent en plus grand nombre⁷¹⁴. Nadia Gallico interprète l'engagement comme un impératif⁷¹⁵ ; le mouvement communiste propose de participer à une lutte exaltante de par sa nécessité impérieuse⁷¹⁶, et ce d'autant que la guerre gronde.

La dimension centrale de l'antifascisme dans les revendications communistes perdure et se renforce, comme en rend compte le congrès que le PCT organise à l'Ariana, localité proche de Tunis, les 20 et 21 mai 1939. Au profit de cette orientation, il demande désormais l'union stratégique avec la « démocratie française », sans pour autant abandonner des mesures visant à obtenir l'amélioration de vie des Tunisien-ne-s, et à faire évoluer le protectorat vers un régime démocratique et égalitaire⁷¹⁷. L'antifascisme, déjà partie prenante de la culture communiste en Tunisie, devient un opérateur d'engagement toujours plus fort, auquel s'ajoute le pacifisme anticapitaliste du PCT : s'investissent alors les Français-e de métropole Gaston Michard et Jeanne Laporte épouse Michard, arrivé-e-s ensemble en Tunisie autour de 1930, horrifié-e-s par la montée des fascismes. Il et elle partagent un commun pacifisme ; Jeanne, notamment, née à Bordeaux le 22 décembre 1891, professeure de physique-chimie, est terriblement marquée par le décès de son frère, appelé durant la guerre de 1914-1918⁷¹⁸. Les individus qui s'engagent au PCT partagent, donc, un ensemble d'attributs, c'est-à-dire une communalité⁷¹⁹. L'engagement, et sa dimension antifasciste en particulier, servent alors de fondements à la constitution d'un réseau affinitaire.

B. DES SOCIABILITÉS MILITANTES ET AFFECTIVES

⁷¹¹ CADN 1TU/701/123, dossier « Simone Bellaïche », bulletin de renouvellement d'adhésion au CLAJ de Simone Bellaïche, 23/06/1939.

⁷¹² ISHMN, entretien réalisé avec Jacques Bellaïche par Habib Kazdaghli, Paris, 31/08/1994.

⁷¹³ Rim Lajmi, art. cit., page 81.

⁷¹⁴ Martino Oppizzi, op. cit., pages 534 et 542-543.

⁷¹⁵ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 112.

⁷¹⁶ Karel Yon, « Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant. Militer en bandes à l'AJS-OCI », *Politix*, 2005/2, n°70, pages 137-167, page 164.

⁷¹⁷ Paul Sebag, op. cit., pages 11-13.

⁷¹⁸ Bruno Groppo, op. cit., page 91 ; entretien réalisé avec André Michard (leur fils), Paris, 15/06/2016.

⁷¹⁹ Rogers Brubaker et Frederick Cooper, « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4/2001, n°139, pages 66-85, page 79.

L'étude des sociabilités invite à percevoir les réseaux non comme les seuls agrégats de groupes politiques organiquement reliés, mais comme les résultats de relations⁷²⁰. L'affect joue en effet un rôle clef dans l'investissement. Si l'intrication entre relations affectives et militantisme représente une donnée classique de l'engagement politique⁷²¹, l'intronisation par un membre de la famille, toujours masculin, joue ici un rôle certain. Les femmes demeurent pour une large part non politisées, comme en témoigne l'effort fourni par les communistes pour les faire adhérer à leur cause. Par conséquent, peu d'espaces de politisation s'offrent à elles ; leur sensibilisation au politique se fait par imprégnation⁷²² du milieu qu'elles fréquentent et, donc, par la famille, et généralement par des hommes, davantage investis en politique. La tutelle bienveillante d'un homme de leur famille, par ailleurs, contient une charge rassurante alors que les relations des filles font l'objet d'une surveillance inquiète. Suzanne Meïmon s'identifie d'autant plus aux jeunes communistes qu'elle est intégrée au groupe par son frère aîné, Robert Meïmon⁷²³, comme l'est probablement leur soeur Yvonne. Béatrice Saada approche les communistes à l'été 1936 du fait de la présence dans le groupe de son cousin Maurizio Valensi (1909-2009), ravi de mécontenter leur famille en lui faisant découvrir le communisme⁷²⁴. Clelia Barresi, élevée par un antifasciste, s'investit sans réticence familiale au sein du parti antifasciste par excellence⁷²⁵. De même, les soeurs Diana et Nadia Gallico, pétries de l'antifascisme parental, adhèrent au PCT en 1939 à la suite de leurs deux frères aînés Loris et Ruggero (1914-?), après que le plus âgé leur ait proposé d'y prendre part⁷²⁶. Elles fréquentent déjà les camarades de leurs deux frères, tel leur ami d'enfance commun Paul Sebag (1919-2004), souvent invité dans la maison familiale rue de Lorraine pour discuter de politique avec Loris et Ruggero⁷²⁷. De même, l'engagement de Vera Disegni suit celui de ses deux frères Nino et Vittorio⁷²⁸, et Simone Bellaïche celui de son aîné Jacques⁷²⁹. Si aucun texte des années 1930 ne réactualise l'injonction faite aux hommes au début des années 1920 d'amener les femmes de leur entourage au communisme⁷³⁰, il est très vraisemblable que cette pratique soit toujours en cours, et davantage encore dans un contexte où l'union et la massification occupent une place centrale. De ce fait, des frères amènent leurs jeunes soeurs au communisme, phénomène faisant de plusieurs militants des relais, dont la

⁷²⁰ Omar Carlier, « Sociabilité : concept, objet, problème. Du salon de Mme Du Deffan aux terrains africains », Laurent Fourchard, Odile Goerg et Muriel Gomez-Perez (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2009, pages 7-38, page 24.

⁷²¹ Dominique Loiseau et Geneviève Dermenjian, art. cit., pages 93-94.

⁷²² On retrouve, ici, l'un des trois types d'adhésion dressés par Georges Lavau, *À quoi sert le Parti communiste français ?*, Fayard, Paris, 1981, pages 103-111, résumés par Marc Lazar, « Le parti et le don de soi », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1998, n°60, pages 35-42, page 35.

⁷²³ Entretien réalisé avec Neïla Jrad, Tunis, 15/11/2016.

⁷²⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁷²⁵ Rim Lajmi, art. cit., pages 71-72.

⁷²⁶ Entretien réalisé avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014.

⁷²⁷ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 129-131.

⁷²⁸ Rim Lajmi, art. cit., page 82.

⁷²⁹ Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs... », art. cit., page 226.

⁷³⁰ Voir le chapitre 3.

dimension masculine témoigne en outre d'une surreprésentation numérique et attributive des hommes. Toutefois, rien ne peut être avancé avec certitude et, peut-être, des sœurs cadettes développent-elles des convictions communistes avant leurs frères, sans pour autant s'engager.

Les relations se nouent et se renforcent d'autant plus que les convictions partagées par ces jeunes d'une même génération leur donnent le sentiment de faire partie d'un même groupe⁷³¹. Dans quelques cas, les relations qui se dessinent entre les militant-e-s renforcent la volonté d'engagement ; Béatrice Saada est d'autant plus convaincue par le communisme qu'il lui est expliqué par Silvano Bensasson, son « premier flirt »⁷³². Par ailleurs, des amitiés se nouent au sein de l'*Unione delle donne* entre les jeunes femmes qui s'intéressent au communisme⁷³³. De même, l'ambiance conviviale de la JC, de l'UJFT et de l'ensemble du réseau communiste, ainsi que les loisirs partagés, invitent au développement de relations amicales mais, aussi, amoureuses. Nadia Gallico, déjà admirative de l'investissement politique de ses aînés, perçoit encore davantage l'engagement comme un bouleversement à venir dans son existence lorsqu'elle tombe amoureuse du militant Velio Spano, rencontré pour la première fois en octobre 1938 alors qu'il se trouve au domicile familial pour discuter avec ses frères⁷³⁴. Denise Slama, membre de l'UJFT en 1936, y rencontre l'un des jeunes hommes de la JC, Henri Bismuth, avec qui elle entretient alors une relation sentimentale⁷³⁵. Sa sœur aînée, Marcelle Slama épouse Yadan (1910-?), qui côtoie également les communistes, séparée de son époux, se met en couple avec Georges Adda avant qu'elle et lui ne partent pour Paris, en 1938⁷³⁶. De même, Gilda Meïmon rencontre son futur époux Robert Meïmon vers 1938 ou 1939 par le biais du militantisme⁷³⁷ et Clelia Barresi, à partir de 1939⁷³⁸, fréquente le militant Silvano Bensasson⁷³⁹, son futur mari. On voit sur la figure V. 1. a. que la formation de couples lance de nouveaux ponts entre différents petits groupes de ce même cercle antifasciste, et notamment entre les militantes de l'*Unione delle donne* et les groupes de jeunes communistes. L'affect donne plus de poids au militantisme en le maintenant dans le groupe politique ; histoires d'amour et amitiés renforcent l'investissement en lui conférant une tonalité encore plus passionnelle⁷⁴⁰. En outre Simone Bellaïche, Diana et Nadia Gallico, Suzanne Meïmon participent d'autant mieux aux activités du mouvement communiste qu'elles partagent dès lors une nouvelle complicité avec leurs frères, ou que leur militantisme alimente leurs relations avec ceux-ci ; en entrant au PCT à la suite de leurs aînés, elles prennent des

⁷³¹ La figure en annexe V. 1. a. met en évidence l'intrication des différentes relations, avec un intérêt particulier porté aux relations amicales entre femmes.

⁷³² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁷³³ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 126 et 134.

⁷³⁴ Ibid., pages 126, 129, 132-133.

⁷³⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁷³⁶ CADN 1TU/701/172, dossier « Marcelle Slama », note, 07/03/1940. Voir sa photographie à l'annexe IV.

⁷³⁷ Meïmon est également son nom de jeune fille. Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 131-132 et 134.

⁷³⁸ Rim Lajmi, op. cit., page 73.

⁷³⁹ CADN 1TU/701/15, dossier « Clelia Barresi », note, 26/04/1940.

⁷⁴⁰ Ibid., pages 126 et 132.

engagements à leur égard⁷⁴¹. Plus généralement, et sans que les raisons d'investissement ou les personnes-relais ne puissent être connues, les militant-e-s se trouvent inséré-e-s dans un maillage où s'entrecroisent relations familiales et relations partisans. Par exemple, Silvano Bensasson a pour frères Alberto (1910-?) et Ferruccio (1913-?) Bensasson, rédacteurs assidus de *L'Italiano di Tunisi*, par lesquels il obtient certainement les numéros qu'il transmet à Béatrice Saada après l'été 1936⁷⁴². Marcelle et Denise Slama sont cousines du militant Ivan Slama⁷⁴³.

Dans la seconde moitié des années 1930, et particulièrement au tournant 1938-1939, se développe donc, à Tunis, un réseau communiste militant affinitaire, sous-tendu par le partage de valeurs communes articulé à des relations familiales, amicales et amoureuses. L'intrication entre cette connexité et la communalité, pointée ci-avant, forme alors groupalité — soit un sentiment d'appartenance à un groupe spécifique⁷⁴⁴. Parce que ce groupe se constitue autour de convictions partagées et profondes, ils prend les traits d'une communauté⁷⁴⁵ communiste antifasciste. De ce fait, les militantes de Tunisie croient en l'avenir que le parti tout à la fois promet et incarne, et prennent alors part à une « communauté d'espérance »⁷⁴⁶.

Entre 1930 et 1939, l'investissement communiste au féminin se transforme, de celui de quelques figures effacées et difficilement repérables, à l'engagement de militantes en plus grand nombre, fortes de leurs convictions antifascistes, visibles dans les rues de Tunis, et parties prenantes d'une véritable communauté affective et militante. Ce phénomène accompagne la mue progressive du PCT en parti de masses. Il passe alors d'un désintérêt à peine dissimulé à l'égard des femmes à la diffusion d'un modèle féminin naturalisé. Il fait preuve d'une ouverture stratégique à laquelle il intègre les femmes, dont profite des militantes qui participent alors, à l'émergence des femmes sur la scène politique tunisienne.

Si quelques femmes prennent part aux activités communistes avant 1936-1937, elles n'évoluent toutefois qu'au sein d'organisations de masse, et ne gagnent en opacité qu'à condition que leur présence serve une stratégie politique. Cet investissement leur permet néanmoins de diversifier leurs relations et leur ouvre de nouvelles possibilités, phénomène qui se renforce encore sous le Front populaire. Elles sont dès lors intégrées à la lutte — des hommes — en étant mobilisées sur des thèmes liés à leur genre. Si la distribution des rôles

⁷⁴¹ Bruno Duriez et Frédéric Sawicki, « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, 2003/3, n°63, pages 17-51, page 18.

⁷⁴² Paul Sebag, op. cit., page 168.

⁷⁴³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁷⁴⁴ Rogers Brubaker et Frederick Cooper, art. cit., page 79.

⁷⁴⁵ Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1994, page 23.

⁷⁴⁶ Marc Lazar, « L'invention et la désagrégation de la culture communiste », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1994, 44, pages 9-18, pages 11-13.

sexués n'en est pas modifiée et si le genre féminin prend des accents naturalistes, l'investissement, par les militantes, des nouvelles catégories « jeunes », « jeunes filles » et « femmes » leur permet d'adopter des rôles inédits et actifs. L'arrivée plus massive des femmes doit aussi pour beaucoup à l'antifascisme, fort opérateur de politisation pour de jeunes tunisois-e-s des milieux lettrés et petits bourgeois, en majorité italien-ne-s et/ou israélites. Elle peut certes se déployer à la faveur des cadres développés par les organisations proches du PCT, mais les dépasse toutefois, pour se fondre au sein d'une « communauté rêvée », genèse du groupe soudé qui fait vivre le parti durant les années suivantes.

Conclusion de la deuxième partie : Des militantes avant-gardistes

À la fin des années 1930, le parti communiste est en (petite) parti composé de femmes, mais la présence féminine s'est faite progressive et difficile. La Fédération tunisienne de la SFIC, puis Parti communiste de Tunisie à partir de 1934, s'est transformé-e, d'un groupe politique minoritaire et réprimé — en 1922, en 1925, en 1935 et en 1937 —, en un parti tâchant de toucher les masses ; si l'engagement des femmes accompagne et éclaire cette métamorphose, il présente des singularités.

L'analyse de l'année 1921-1922, en posant les fondements de la politique communiste en direction des femmes, rend compte à la fois du contenu théorique de celle-ci, valable pour l'ensemble de la période traitée par cette thèse, et du désintérêt d'une Fédération alors focalisée sur la question coloniale. Ce premier chapitre éclaire toutefois les parcours des premières militantes communistes, la rencontre entre communisme et féminisme, et permet d'affirmer que la Fédération représente, dès sa naissance, et une tribune de défense de l'égalité entre les sexes, et un espace d'investissement bienveillant pour les femmes. Elle développe une définition de l'émancipation des femmes qui, bien que située en prolongement des premiers mouvements féministes rattachés au socialisme, tout en rejetant le principe du féminisme, s'affirme de façon plus radicale et défend l'égalité juridique, mais aussi sociale, politique et, surtout, un accès équivalent au travail, point nodal de cette conception. La présence des femmes, cependant, doit davantage à cette jonction entre féminisme et communisme et à la volonté de lutter de ces militantes, qu'à l'application d'un programme de la part de la direction du groupe communiste. Par la suite, comme le montre le chapitre 2, l'importance de l'activité de plusieurs d'entre elles résulte de la répression de 1922. Le parti fait en effet montre de la poursuite d'un désintérêt à peine dissimulé pour les questions féminines, désormais subordonnées non à la lutte pour l'indépendance, mais au mouvement ouvrier, et ce bien que la sphère socio-politique soit irriguée de débats de plus en plus visibles relatifs à la place occupée par les femmes. Négligées en tant que catégorie politique et négligées en tant que communistes, les femmes s'orientent plus volontiers vers des organisations de masse, plus souples, où leur illégitimité se fait plus sourde, décrites par le chapitre 3. À partir de 1936-1937, notamment, la stratégie privilégiée par le PCT implique d'élaborer des figures politiques au féminin, propices à l'engagement plus massif de femmes mais qui se dirigent, là encore, plus volontiers vers des organisations secondaires. Néanmoins, le groupe communiste s'enrichit de la présence de jeunes femmes convaincues par l'urgence de la lutte antifasciste, qui composent, avec les hommes, un véritable groupe affectif et militant. L'investissement au sein de celui-ci contient ou promet des effets d'ouverture, voire d'émancipation, non seulement collectives, mais aussi individuelles, et notamment en termes de rapports sociaux de sexe.

Tout du long de la période considérée par cette première partie, le « travail parmi les femmes » est négligé par la Fédération, puis le Parti communiste, accordant son unique faveur à la lutte des classes — qui, selon les contextes, prend les traits de la lutte pour

l'indépendance, des luttes syndicales, de l'antifascisme —, et tâchant de correspondre aux réalités sociales et aux normes en cours. Ce faisant, les communistes de Tunisie, en miroir de la méthode élaborée à Moscou¹, et comme les communistes de l'Algérie voisine², et de France³ dont le groupe tunisien dépend en grande partie, n'élaborent aucunement de théorie et de mode d'action faisant des femmes un groupe spécifiquement opprimé eu égard au genre. De surcroît, les femmes sont faiblement intégrées à cette lutte primordiale. Elles sont perçues comme des travailleuses, puis une ligne maternaliste, comme dans l'ensemble du monde communiste, miroir d'une définition classique du genre féminin, émerge à partir des années 1930⁴. Comme en métropole, l'intérêt accordé aux femmes suit les stratégies élaborées par le parti qui, et seulement lorsqu'il tâche d'apparaître comme un mouvement de masse, dans les années 1930, prend en compte la nécessité de l'organisation des femmes⁵. Celles-ci sont, autrement, très peu nombreuses — voire absentes entre 1923 et 1927 —, et ce d'autant que, de façon générale, elles sont une minorité à se diriger vers les groupements politiques — un phénomène signalant l'aspect rare et subversif de l'engagement des femmes, bien que les questions relatives à leur émancipation soient discutées dans le débat public. De plus, la division sexuelle du travail militant se dissimule dans l'ombre portée de la négligence de la direction du groupe communiste vis-à-vis des femmes.

La présence de militantes ne saurait être la seule conséquence du bon vouloir de la direction du parti. Les raisons d'engagement et les modalités d'action se caractérisent par leur richesse et leur diversité, que les femmes soient des accompagnatrices et des épouses actives, ou des militantes qui se reconnaissent dans cette appellation. Toutes ces trajectoires témoignent de leurs croyances et de leurs opinions politiques, d'un investissement personnel et actif, et de leur force de caractère, quel que soit la durée ou le degré de leur investissement. Leur engagement s'inscrit aussi dans le contexte plus global de l'entrée progressive des femmes dans l'espace public et sur la scène politique ; de ce fait, elles profitent de la capacité d'accueil intrinsèque du parti communiste, cadre inédit à un investissement féminin, et lieu de jonction de revendications en faveur d'un renversement de l'ordre social. Celui-ci attire, alors, des féministes, une anarchiste de longue date, des ouvrières et des institutrices syndiquées, des femmes au caractère affirmé et, pour quelques-unes, aux pratiques de vie marginales. Les femmes de la nébuleuse communiste, durant cette petite vingtaine d'années, de par leurs

¹ Jean-Jacques Marie, « De Lénine à Staline, la section féminine du Komintern », Christine Fauré (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Les Belles Lettres, Paris, 2010, pages 591-613 ; Cyliane Guinot, « Les Bolcheviks et le 'travail parmi les femmes' », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2015/1, n°41, pages 53-62.

² Monique Gadant, « Les communistes algériens et l'émancipation des femmes », *Peuples méditerranéens*, n°48-49, juillet-décembre 1989, pages 199-228, page 201.

³ Christine Bard and Jean-Louis Robert, « The French Communist Party and Women 1920-1939 : from 'Feminism' to 'Familialism' », Helmut Gruber and Pamela Graves (ed.), *Women and Socialism, Socialism and Women. Europe between the Two World Wars*, Berghahn Books, New-York - Oxford, 1998, pages 321-347, pages 328-335.

⁴ Brigitte Studer, « La femme nouvelle », Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflow, Roland Lew, Claude Pennetier, Bernard Pudal et Serge Wolikow (dir.), *Le siècle des communismes*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2000, pages 377-387, pages 382-386.

⁵ Michel Garbez, « La question féminine dans le discours du Parti communiste français », Jacques Chevalier et al. (dir.), *Discours et Idéologie*, Paris, PUF, 1980, pages 301-393, pages 304-310.

fortes convictions et leur présence plus importante qu'ailleurs, en dépit des obstacles qui s'imposent à elles non seulement au sein de la société, mais aussi au sein de leur parti, bien qu'elles y soient peu nombreuses et se trouvent bien souvent placées à l'arrière-garde, font bien figures de militantes avant-gardistes. Avec les difficultés liées à la guerre, s'ouvre alors une nouvelle période sacrant la dimension désormais continue de l'engagement de femmes en faveur du communisme, et ce jusqu'à l'interdiction du PCT, en 1963. Si leurs trajectoires militantes sont toujours irriguées d'une conception classique du genre, elles jouent des rôles novaux et accomplissent des gestes inédits.

Troisième partie : Militer au féminin. Politisation des femmes, féminisation des modes d'action (1939-1963)

En février 1993, à une question de l'historienne Souad Triki à propos de la proportion de femmes au PCT entre les années 1940 et les années 1960, Gladys Scialom épouse Adda (1921-1995), militante engagée à Tunis à partir de 1944, répond : « on était assez nombreuses quand même hein, y'avait bien un tiers de femmes. Disons un quart de femmes. [...] Y'avait bien 25% de femmes à l'époque. Tu sais c'est un souvenir hein, c'est très vague »¹. Si les estimations de la militante évaluent à la hausse la part féminine des rangs du parti², elles indiquent une présence notable de femmes, et témoignent du fait que la tendance à l'augmentation de leur nombre se poursuit après 1938.

D'un point de vue de la méthodologie, la plus grande possibilité à identifier et situer des militantes doit à la plus grande diversité des sources disponibles, et notamment aux entretiens menés — avec des femmes investies entre le début des années 1940 et les années 1960³ et avec des enfants de militantes⁴ —, ainsi qu'aux archives privées, et aux archives de presse et administratives qui permettent de restituer les activités de deux organisations féminines proches du PCT — l'Union des Jeunes Filles de Tunisie (l'UJFT) et l'Union des Femmes de Tunisie (UFT), respectivement reconstituée et constituée en 1945 et en 1944⁵. Cette facilité plus importante à les localiser et à restituer leurs parcours d'une part et, de l'autre, le contenu des sources, rendent compte d'un phénomène jusqu'alors inédit : entre 1939 et 1963, la présence de femmes est inédite par son ampleur, et elle est permanente.

Les dynamiques de la fin des années 1930 se poursuivent pour gagner en complexité. D'abord, le déclenchement de la guerre et l'interdiction du PCT, à l'automne 1939, marquent une rupture. Si cette rupture ressemble à celle qu'avaient causées les périodes de répression des années 1920 et 1930⁶, elle s'en distingue par sa force, par le nombre de militantes investies et par les grands risques que ces militantes encourent. Ensuite, si le noyau actif du

¹ ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par Souad Triki, 10/02/1993.

² Voir les chapitres 2 et 7.

³ ISHMN, entretiens réalisés avec Gladys Adda par Souad Triki, 10 et 11/02/1993 ; ISHMN, entretiens réalisés avec Béatrice Slama par Habib Kazdaghli, 31/08/1994 et par Leila Adda et Claude Nataf, 08/01/1996 ; entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015, 27/06/2015, 18/11/2015, 18/01/2016, 13/02/2016, 28/06/2016, 23/05/2018 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017 ; entretiens réalisés avec Fatma Ben Bechir, par téléphone, 24/05/2018, et Tunis, 09/03/2019.

⁴ Entretiens réalisés avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014 et Villejuif, 29/02/2016 ; entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretiens réalisés avec Sophie Bessis, Paris, 05/03/2016 et 06/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016 ; entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016 ; entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016 ; discussion avec Samira Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁵ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXème siècle*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1993, page 94.

⁶ Voir les chapitres 3, 4 et 5.

PCT est en partie composé des militant-e-s antifascistes engagé-e-s depuis la fin des années 1930⁷, de nouvelles personnalités s'investissent. Deux sous-groupes principaux se dégagent : les femmes engagées pendant la guerre, dans leur très grande majorité âgées de moins de 25 ans, israélites de condition petite-bourgeoise, arrivées au PCT par antifascisme, ressemblant ainsi à bien des égards aux militantes de la fin des années 1930 ; les femmes engagées après la guerre, dont les trajectoires sont plus contrastées, arrivées au PCT par des canaux divers et dont font partie, de manière inédite, des musulmanes. Comme à la fin des années 1930, de plus, le PCT prend la forme d'un véritable milieu politique, avec ses codes et sa culture, ses solidarités ; il prend aussi la forme d'un groupe affectif. Cependant, ce groupe est nourri de relations dont la force et la durée sont davantage perceptibles qu'auparavant. En outre, les sources rendent compte de l'importance de la solidarité tissée pendant la période de la guerre, et du maintien d'un noyau dur de militant-e-s relativement stable à partir de 1946. Après la guerre, des militantes accèdent plus souvent et en plus grand nombre qu'auparavant à l'instance décisionnaire — celle-ci gagnant en importance et en autonomie vis-à-vis du PCF depuis 1939 et sa transformation, de comité fédéral, en comité central. Toutefois, aucune femme n'accède au bureau politique, contrairement à l'année 1922 qui, décidément, fait figure d'exception⁸.

Pourquoi des femmes s'engagent-elles de façon plus visible et plus active au parti entre 1939 et 1963 ? Dans quelle mesure cette présence plus nombreuse et (relativement) plus reconnue par la direction du PCT comporte-t-elle des enjeux relatifs à une certaine perception du genre féminin, et quelle est-elle ? L'élaboration et la menée de modes d'action spécifiques aux femmes constituent une tendance lourde de la période étudiée par les trois chapitres suivants. Par ailleurs, quelle place le genre entretient-il dans une distribution des rôles inédite à de nombreux égards ? Il s'agit alors d'interroger cette présence féminine et les rôles que les femmes occupent au prisme de la distribution sexuelle du travail militant. De plus, elle reflète une arrivée plus massive des femmes dans les sphères d'engagement associatives et partisans en Tunisie, tout en s'en distinguant par son ampleur et par les attributions de quelques militantes communistes. Là réside donc tout le sens du titre de cette troisième partie : si la présence de militantes résulte, d'une part, des modalités d'investissement dédiées aux femmes mises en place par le mouvement communiste et, d'autre part, d'une hausse générale des femmes dans la sphère politique, elle doit surtout aux décisions de femmes convaincues, prêtes à s'engager et à saisir les quelques opportunités qui leur sont proposées. Elles élaborent des manières de porter le communisme, entre les injonctions faites aux femmes et leurs désirs de militer.

Le chapitre 6 analyse les façons dont les femmes sont mises à l'épreuve durant la guerre, entre 1939 et 1943. L'épreuve est celle que connaissent les militantes, encourant de forts risques et vivant des souffrances morales et physiques ; si leurs camarades masculins connaissent aussi des difficultés, elles ne sont pas similaires à celles que traversent les

⁷ Voir le chapitre 5.

⁸ Voir le chapitre 4.

femmes. De plus, l'épreuve est aussi celle qui met en jeu voire bouleverse la catégorie « femmes » en ce qu'elle suppose en termes de positions dans le collectif militant et d'activités menées en son sein. Les chapitres 7 et 8 concernent pour leur part une même période allant de 1943 à 1963, étudiée sous deux angles thématiques.

Le chapitre 7 examine les positions qu'occupent et les militantes, et la catégorie politique « femmes » au sein du collectif. Bien plus nombreuses qu'auparavant, les militantes exercent en outre des activités d'une importance et d'une régularité inédites ; certaines, je l'ai déjà évoqué, accèdent au comité directeur, tandis que d'autres remplissent des rôles dans les directions des échelons inférieurs. Il s'agit, alors, de mettre en évidence les raisons à cette plus grande présence, tout à la fois sociales et inhérentes au fonctionnement du parti, et de souligner le poids du genre dans la distribution des positions et dans les carrières militantes⁹.

Le chapitre 8 se focalise aussi sur les espaces où la grande majorité des femmes militent en plus grand nombre — PCT, UJFT et UFT — pour étudier l'univers symbolique et pratique ainsi que le régime émotionnel¹⁰ sur lesquels repose le monde communiste en Tunisie. Ce dernier chapitre met donc en évidence la culture partagée par les militant-e-s, les différentes expressions de la participation des femmes au développement de cette culture, ainsi que les façons dont la définition du genre féminin y prend part — et est parfois subvertie. Le partage de cet univers a trois principales conséquences, conjointes : le développement d'un espace politique dont les codes et les interactions qui s'y déroulent le placent en position minoritaire au regard de l'ensemble de la société, faisant des militant-e-s les animateurs et animatrices de l'un des rares « mondes de contact » entre individus différemment assignés¹¹ ; la constitution et le maintien d'un groupe soudé aux airs d'entre-soi politique et affectif, dont les femmes font pleinement partie ; des procédés de subjectivation — c'est-à-dire de la production de sujets communistes¹² au féminin, reconduisant la distribution sexuelle des rôles tout en proposant une autre manière d'exister au sein de cette catégorie assignée.

⁹ Comme le font, dans le cas du PCF, Paul Boulland et Julian Mischi, « Promotion et domination des militantes dans les réseaux locaux du Parti communiste français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2/2015, n° 126, pages 73-86.

¹⁰ Marc Lazar, « L'invention et la désagrégation de la culture communiste », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1994, n°44, pages 9-18 ; Serge Bernstein, « L'historien et la culture politique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1992, 35, pages 67-77 ; Daniel Cefaï, « Expérience, culture et politique », Daniel Cefaï (dir.), *Cultures politiques*, PUF, Paris, 2001, pages 93-116.

¹¹ Emmanuel Blanchard et Sylvie Thénault, « Quel 'monde de contact' ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le Mouvement social*, 2011/3, n°236, pages 3-7.

¹² Claude Pennetier et Bernard Pudal (dir.), *Le sujet communiste. Identités militantes et laboratoire du « moi »*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2014.

Chapitre 6. Des femmes à l'épreuve de la guerre (1939-1943)

Nadia Gallico-Spano consacre à la Seconde guerre mondiale un chapitre entier de ses mémoires ; le titre de ce chapitre, « *I cinque anni che cambiarono la mia vita* », « Les cinq années qui ont changé ma vie », donne la mesure de l'importance que cette période revêt pour elle¹. Jusqu'en 1943, en plus de Nadia Gallico-Spano, trente-trois femmes identifiées par mes recherches, parmi une petite centaine de militant-e-s au total², dans l'ombre et malgré les risques encourus, tâchent de résister, de protéger leurs camarades et de maintenir l'existence du parti, interdit depuis octobre 1939.

En dépit du fait que peu d'affrontements se déroulent en Tunisie, la guerre y imprime une marque tangible. Celle-ci s'exprime par les difficultés matérielles dues à l'économie de guerre, les bombardements ponctuels mais traumatisants, mais aussi les lois raciales. Aux premières, datant de 1939, s'ajoutent celles qu'appliquent le gouvernement vichyste, au pouvoir à partir de juin 1940, à l'origine, aussi, de restrictions matérielles. Par la suite, en novembre 1942, la Tunisie est le lieu de l'installation d'une administration acquise au nazisme, conjointe à l'occupation du territoire par les armées allemandes et italiennes qui demeurent sur place jusqu'à la libération de Tunis par les armées alliées, en mai 1943³. Les communistes sont, durant ces quatre ans, poursuivi-e-s par les autorités et sujet-te-s à des amendes, des arrestations, des condamnations allant parfois jusqu'à la peine de mort⁴.

À partir des travaux prenant pour cadre la France métropolitaine, lisant les actes de résistance, la répression et l'occupation nazie au prisme du genre et faisant la lumière sur les rôles que jouent les femmes et les façons dont elles sont appréhendées par les institutions⁵, ce chapitre tâche, malgré les imprécisions dues à la clandestinité, de restituer les places que les femmes liées au PCT occupent en Tunisie. Cette analyse invite à dépasser la perception de leurs gestes en tant que ceux de petites mains ou d'auxiliaires secondaires, qui imprègne les

¹ Nadia Gallico-Spano, *Mabrúk. Ricordi di un'inguaribile ottimista*, AM&D Edizioni, Cagliari, 2005, pages 130-220.

² Paul Sebag, *Communistes de Tunisie, 1939-1943. Souvenirs et documents*, L'Harmattan, Paris, 2001, page 155.

³ Albert Memmi, *Journal de guerre 1939-1943*, édité et annoté par Guy Dugas, CNRS éditions, Paris, 2019 ; Chantal Metzger, *Le Maghreb dans la guerre*, Armand Colin, Paris, 2018, pages 71-83, 100-150, 168-170, 178-227 et 263-265 ; Itshaq Avrahami, « Les Juifs de Tunisie sous le régime de Vichy et sous l'occupation allemande, octobre 1940-mai 1943. L'attitude des autorités et de l'environnement », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2016/2, n°205 [en ligne] ; Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Hachette, Paris, 2010 [2002], pages 349-371 ; Serge La Barbera, *Les Français de Tunisie (1930-1950)*, L'Harmattan, Paris, 2006, pages 203-206, 233, 258-271 et 287-288 ; Robert Levy, *Les 180 jours de Tunis. Chronique d'un adolescent sous l'Occupation, novembre 1942-mai 1943*, L'Harmattan, Paris, 2004 ; Colette Zytznicki, « La politique antisémite du régime de Vichy dans les colonies », Jacques Cantier et Eric Jennings (dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, Odile Jacob, Paris, 2004, pages 153-176. Voir aussi le roman autobiographique d'Albert Memmi, *La statue de sel*, Gallimard, Paris, 1972 [1953].

⁴ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 140-218.

⁵ Laurent Douzou, « La Résistance, une affaire d'hommes ? », *Les Cahiers de l'IHTP*, octobre 1995, n°31 [en ligne] ; Catherine Lacour-Astol, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le Nord de la France*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2015.

mémoires des militants communistes de cette époque, Paul Sebag et Maurizio Valenzi⁶ ; une telle conception efface tout à la fois leurs subjectivités, leurs marges de manoeuvre et leurs convictions⁷. Au contraire, l'ouvrage de Nadia Gallico-Spano souligne les gestes menés par une poignée de femmes. À ces informations s'ajoutent les données puisées dans d'autres sources, éclairées par une analyse en termes de répartition genrée des rôles au sein du PCT, et en dehors. Témoignages, entretiens, archives personnelles permettent de resserrer précisément la focale sur le détail des trajectoires individuelles et de faire apparaître les activités de ces femmes et, ainsi, leur agentivité militante⁸.

De plus, ces sources permettent d'approcher les vécus intimes de cette période. La guerre est ici interprétée comme un événement, c'est-à-dire comme une rupture dans la vie politique, économique et sociale en Tunisie, dans l'activité du PCT mais, surtout, dans les existences personnelles ; elle met alors en évidence les rôles de genre et rend possible leur bouleversement⁹. Le caractère ténu des informations disponibles, qui résulte de la clandestinité, doit aussi aux espaces intimes dans lesquels les activités documentées s'accomplissent ; il s'agit alors d'étudier la place du genre dans cet enchevêtrement entre intime et politique, et dans la nature des activités militantes menées¹⁰. De plus, ce chapitre examine en quoi le genre, dans son acception classique, sert de ressource, tout autant que les positions occupées par les femmes brouillent justement les rôles de genre du fait de l'urgence de la situation. Au contraire des sources ne donnant pas accès aux activités des femmes, ce chapitre analyse les manières dont les corps se trouvent imprégnés du genre, comme ils subvertissent celui-ci en devenant des corps d'opposantes militantes, mais aussi comment les corps s'imprègnent des risques encourus. Il étudie ainsi le rapport entretenu entre corps, genre, militantisme et situation d'urgence. Des femmes utilisent ce à quoi renvoient leurs corps à des fins stratégiques, des phénomènes signalant que le genre est incorporé, et qu'il imprègne les façons dont les corps sont perçus¹¹. Leurs corps sont aussi des corps en

⁶ Paul Sebag, op. cit., pages 132 et 165-183 ; Maurizio Valenzi, *J'avoue que je me suis amusé*, L'Harmattan, Paris, 2014, pages 48-50. On remarque, de plus, que seules quelques pages sont consacrées aux femmes.

⁷ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser'. Les militantes communistes algériennes entre assignations sexuées et subversion des rôles de genre (1944-1965) », *Le Mouvement social*, 2016/2, n°255 [en ligne].

⁸ Monique Haicault, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre » et Jacques Guilhaumou, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 11-24 et pages 25-34.

⁹ Michèle Zancarini-Fournel, « Préface », Marc Bergère et Luc Capdevila (dir.), *Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, PUR, Rennes, 2006, pages 9-11 ; Marc Bergère, « Conclusion », *Ibid.*, pages 159-163.

¹⁰ Geneviève Verdo, « Transformer le monde ou les rapports sociaux de sexe ? », Karine Bergès, Diana Burgos-Vigna, Mercedes Yusta-Rodrigo, Nathalie Ludec (dir.), *Résistantes, militantes, citoyennes. L'engagement politique des femmes aux XXe et XXIe siècles, mondes hispanophones*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2015, pages 247-251, page 250.

¹¹ Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe*, Gallimard, Paris, 1992, pages 34-42 ; Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté-femmes Éditions, Paris, 1992, pages 91-97 ; Teresa de Lauretis, *Théorie queer et cultures populaires*, La dispute, Paris, 2007, pages 20, 40 et 61 ; Roland Pfefferkorn, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Éditions Page deux, Lausanne, 2012, page 71 ; Monique Haicault, art. cit.

souffrance, des corps mis en danger, et des corps forts des convictions d'opposition qu'ils portent¹².

La trame tissée des indices individuels fait la lumière sur la similarité des engagements de ces femmes, ainsi que sur les relations qu'elles partagent. Elle met donc en exergue l'existence d'un réseau, en partie fondé sur le maillage tissé à la fin des années 1930 et dont les femmes sont de véritables animatrices ; celles dont les activités sont régulièrement citées ont joué des rôles marquants, mais la parcimonie des archives rend difficile de déterminer si elles se situent au cœur de ce maillage. Ce chapitre, plus que de restituer le détail des positions occupées au sein de ce réseau, souligne les singularités des parcours de ces femmes et, donc, leurs subjectivités, la force de leur implication politique, et les conséquences de cette implication d'une grande dangerosité sur leurs vies, dans leurs dimensions aussi bien morales que corporelles.

Ainsi, la guerre et la clandestinité mettent à l'épreuve et les individus par les risques qu'elles impliquent, et les rôles dévolus au statut de genre féminin, bien que ceux-ci servent souvent de fondements aux activités menées. L'interprétation de cette période à l'aune du genre restitue la dimension indispensable des activités des femmes, permettant la survie du PCT et de ses membres, et restitue, aussi, la dimension politique de ces activités. La première partie prend comme point de départ l'inégalité des mesures policières et judiciaires¹³ pour mettre en exergue l'appréciation différentielle des activités de la part de la police, la division sexuelle des rôles, mais aussi du vécu de la répression. Le fait que ces femmes échappent en partie à la surveillance et aux punitions permet justement, comme en métropole, qu'elles puissent s'investir¹⁴. De ce fait, la seconde partie de ce chapitre met en évidence les formes que prennent l'engagement de ces femmes, et montre que leurs gestes compensent l'absence des hommes. Derrière ces trente-trois silhouettes se dessinent des investissements permanents et des bouleversements physiques et intimes qui infléchissent, sans les modifier tout à fait, les normes de genre. Ces engagements marquent les existences et l'intimité de ces femmes d'une coloration certes militante, mais aussi d'une coloration d'urgence.

I La répression, miroir déformant de l'investissement des femmes

Entre octobre 1939 et mai 1943, période durant laquelle le PCT est interdit, des femmes pâtissent de la répression exercée par les autorités à l'encontre des communistes. Celle-ci les touche cependant différemment qu'elle ne touche les hommes. Dans quelle mesure cette différence de traitement reflète-t-elle à la fois une inégalité de l'appréhension des autorités en fonction du genre, et les rôles mineurs qu'occupent les femmes au PCT ?

¹² Laurent Douzou, art. cit. ; Giuliana Parotto et Giangiacomo Vale, « Corps politique, corps médial », *Médium*, 4/2007 (N°13), pages 105-112.

¹³ Catherine Lacour-Astol, op. cit., pages 63-125.

¹⁴ Renée Rousseau, *Les femmes rouges. Chronique des années Vermeersch*, Albin Michel, Paris, 1983, page 20.

Un premier point décrit les modalités de la répression politique, qui s'accroît progressivement, au travers des peines encourues par les militant-e-s. Un second point démontre que la plupart des femmes ne subissent pas les mesures de coercition de plein fouet mais, à partir de 1940, comme le montre le troisième point, quelques-unes d'entre elles font l'objet de peines de prison — moindres que celles des hommes. Les effets de ces mesures esquissent cependant les gestes de ces femmes investies en faveur du PCT malgré une répression féroce.

1. Violence et croissance de la répression politique

A. L'INTERDICTION DU PCT

Le 24 août 1939, les communistes de Tunisie apprennent que, la veille, l'URSS et l'Allemagne nazie ont signé un pacte¹⁵. En tâchant de circonscrire la menace allemande et d'assurer son influence sur une partie de la Pologne, Staline fait fi de la ligne antinazie et antifasciste qui, privilégiée par l'URSS depuis 1935, avait été intégrée par les partis communistes. Il justifie cette alliance par un positionnement pacifiste, et l'érige en stratégie anti-impérialiste face aux menaces capitalistes¹⁶. En l'absence des numéros de *L'Avenir social*, interdit depuis 1938, la ligne officielle du PCT ne peut être retranscrite. Paul Sebag se remémore l'hébétéude des communistes : « la nouvelle était si inattendue, que d'abord on ne voulut pas y croire. Mais elle ne tarda pas à être confirmée et il fallut en convenir : l'in vraisemblable était vrai »¹⁷. L'opinion de la Sûreté, selon laquelle le PCT tâche de montrer « que le pacte de non-agression russo-allemand apporte une réelle contribution à la paix » et que les communistes se tiennent prêts, en cas d'agression allemande, à remplir leurs devoirs et à rejoindre le front, permet d'affirmer que, comme le PCF et le PCA, le PCT s'efforce de montrer la justesse des positions soviétiques en préconisant la défense contre Hitler¹⁸. En interne toutefois, les communistes de France comme d'Algérie reçoivent la nouvelle entre circonspection et effarement, et débattent âprement pour reconnaître dans ce pacte une alliance de non-agression¹⁹. La prise de position immédiate d'*Il Giornale*, l'hebdomadaire

¹⁵ Mustapha Kraiem, *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale*, Institut supérieur du Mouvement national, Tunis, 1997, page 201.

¹⁶ Bernard Pudal et Claude Pannetier, *Le souffle d'octobre 1917. L'engagement des communistes français*, Les éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, Ivry-sur-Seine, 2017, page 12 ; René Gallissot, « Mouvement ouvrier, mouvement national : communisme, question nationale et nationalismes dans le monde arabe », René Gallissot (coord.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Les éditions ouvrières, Paris, 1978, pages 9-56, page 33.

¹⁷ Paul Sebag, op. cit., page 15.

¹⁸ ANT 550/27, lettre du directeur de la sûreté au résident général, 01/09/1939 ; Danielle Tartakowsky, *Une histoire du PCF*, PUF, Paris, 1982, pages 45-46 ; Charles-Robert Ageron, « Le PCA de 1939 à 1943 », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 1986, n°12, pages 39-50, page 42.

¹⁹ Bernard Pudal et Claude Pannetier, op. cit., page 12 ; Bruno Groppo, « L'antifascisme dans la culture politique communiste », Jean Vigneux et Serge Wolikow (dir.), *Cultures communistes au XXe siècle. Entre guerre et modernité*, La Dispute, Paris, 2003, pages 81-94, page 91 ; William Sportisse, entretiens avec Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Le Camp des oliviers. Parcours d'un communiste algérien*, PUR, Rennes, 2012, page 81.

communiste antifasciste, en faveur d'une « fidélité inconditionnelle au pays du socialisme, au Parti communiste de l'URSS, au camarade Staline » témoigne du dévouement sans faille d'une partie des militant-e-s de Tunisie à l'URSS²⁰. Aux dires de Paul Sebag, bien que l'anti-impérialisme prime, la ligne antifasciste, qu'à peine trois mois plus tôt le congrès de l'Ariana avait officiellement définie comme lutte principale, n'est toutefois pas abandonnée²¹. Des communistes italiens et tunisiens, pourtant non mobilisables, se présentent aux bureaux de recrutement une fois la guerre déclenchée — en septembre 1939 — en signe de leur haine d'Hitler et du fascisme²². Le PCT, écartelé entre sa fidélité à Moscou et ses positions antifascistes, se trouve plongé dans une « position impossible »²³.

À la suite de la publication des articles de Giorgio Amendola et de Velio Spano dans *Il Giornale* du 24 août 1939, leur journal est frappé d'interdiction. La LIDU les expulse²⁴. L'Union départementale des syndicats réserve le même sort aux communistes de sa Commission administrative²⁵. Elle suit ainsi la décision de la CGT de métropole d'éloigner tout dirigeant qui ne condamnerait par le pacte germano-soviétique, prise à la suite de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne, le 3 septembre, et de la jonction des armées soviétiques et nazies en Pologne²⁶. À la suite du décret-loi du 26 septembre publié par Paris, le décret beylical du 6 octobre 1939 interdit toute organisation rattachée à la IIIe Internationale, et menace de peines allant d'amendes pouvant monter jusqu'à 5000 francs à l'emprisonnement durant un an à cinq ans quiconque diffuserait des opinions communistes²⁷. Les cinq cents militant-e-s du mouvement communiste — dont près de trois-cents vivent à Tunis — sont alors empêché-e-s d'exercer, légalement, la moindre activité²⁸. Depuis le congrès de l'Ariana, le comité central du PCT, exclusivement masculin, se composait d'un bureau directeur formé des trois membres du secrétariat, Ali Jrad, Victor Aubert et Georges Scemama, ainsi que de Hassen Saadaoui, Georges Poropane et Ferdinand Pauser²⁹, et de

²⁰ Paul Sebag, op. cit., page 17, citation extraite de Giorgio Amendola, *Lettere a Milano. Ricordi e documenti, 1939-1945*, Editori riuniti, Roma, 1973, page 6.

²¹ Ibid., pages 17-18.

²² CADN 1TU/701/79, dossier « Loris Gallico », note, 11/09/1939 ; Paul Sebag, op. cit., page 18.

²³ Mustapha Kraiem, op. cit., page 200 ; voir le chapitre 5.

²⁴ Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie*, Éditions Karthala, Paris, 1981, page 193.

²⁵ Paul Sebag, op. cit., page 19 ; Mustapha Kraiem, op. cit., pages 200-201 ; ANT 550/27, lettre du directeur des services de sécurité au résident général, 24/10/1939.

²⁶ Danielle Tartakowsky, op. cit., pages 46 et 48 ; « Une déclaration de la Confédération Générale du Travail », *Le Populaire*, 19/09/1939, page 1.

²⁷ Danielle Tartakowsky, op. cit., page 46 ; Paul Sebag, op. cit., page 19 ; ANT 550/27, arrêté, 13/11/1939.

²⁸ CADN 1TU/701/98, note, s.d., 1941 (déduction) ; Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs tunisiens dans l'anticolonialisme, 1919-1956 », *Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie, Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999, pages 217-238, page 233.

²⁹ Paul Sebag, op. cit., page 14.

douze autres personnes³⁰ dont seuls Abderrahman Attia, Mustapha El Meddeb, Loris Gallico et Georges Valensi ont été identifiés. Le 6 octobre, ce comité central est dissout³¹.

B. L'EXTENSION DU SPECTRE DE LA RÉPRESSION ENTRE « RÉVOLUTION NATIONALE » ET NAZISME

Le PCT, certes premier groupe politique à subir la répression, n'est pas le seul. Au début du mois de juin 1940, en recouvrant ses anciennes fonctions de Résident général, Marcel Peyrouton, nommé par Philippe Pétain, nouveau chef du gouvernement français, officialise l'exercice de l'autorité vichyste en Tunisie³². Alors que l'appel en faveur de la poursuite du combat lancé par le général Charles De Gaulle depuis Londres le 18 juin 1940 résonne en Tunisie, la répression touche désormais tout groupe politique ou toute personne réfractaires à l'armistice signée le 22 juin suivant³³. La répression s'intensifie particulièrement après l'arrivée de l'amiral Jean-Pierre Esteva, envoyé en Tunisie sur ordre de Pétain pour y prendre les fonctions de Résident général le 28 juillet 1940. Homme de poigne fidèle à la hiérarchie, il répond à toutes les directives vichystes, qui transitent par le délégué général du gouvernement en Afrique du Nord, en poste depuis le 5 septembre 1940, tâchant de prévenir toute agression armée et de maintenir le loyalisme à l'égard du maréchal Pétain³⁴. Non seulement l'activité des communistes, mais celle des membres de l'ensemble du mouvement antifasciste, dont les anarchistes, et celle des syndicalistes de l'Union départementale, ainsi que des gaullistes et des socialistes ayant défendu leur attachement à la « France démocratique », est prétexte à arrestations³⁵. En outre, le 13 août 1940, une première loi interdisant les sociétés secrètes dissout le Grand Orient et la Grande loge³⁶. Les loges italiennes avaient été supprimées durant les années 1920 sous couvert de l'affiliation du Grand Orient d'Italie au fascisme, avant que ses membres antifascistes ne se rapprochent des structures francs-maçonniques françaises, auxquelles appartenaient déjà nombre d'antifascistes³⁷. Se développe et se fédère par ailleurs une nébuleuse d'extrême-droite diffusant l'idéologie pétainiste, la « Révolution nationale », qu'incarne particulièrement la Légion française des Combattants, créée en août 1940 pour soutenir le maréchal Philippe Pétain³⁸. La Légion

³⁰ Mustapha Kraiem, op. cit., page 97.

³¹ CADN 1TU/701/98, note, 23/05/1939.

³² Amira Aleya Sghaier, « Les réfugiés espagnols républicains en Tunisie en 1939 », *Le Mouvement social*, n°181, 1997, pages 31-53, page 51.

³³ Serge La Barbera, op. cit., pages 203-206.

³⁴ François Arnoulet, *Résidents-généraux de France en Tunisie... ces mal-aimés*, Narration éditions, Marseille, 1995, pages 173-174 ; Serge La Barbera, op. cit., page 233 ; Chantal Metzger, op. cit., pages 109-110.

³⁵ Serge La Barbera., pages 285-286 ; Élie Cohen-Hadria, *Du protectorat français à l'indépendance tunisienne, souvenirs d'un témoin socialiste*, Cahiers de la Méditerranée, Nice, 1976, pages 164-165.

³⁶ Julien Fouquet, « La répression anti-maçonnique dans les colonies », Jacques Cantier et Eric Jennings (dir.), op. cit., pages 195-209, page 202 ; Claude Nataf, « Les Juifs et la franc-maçonnerie en terre coloniale : le cas de la Tunisie », *Archives juives*, 2010/2, vol. 43 [en ligne].

³⁷ Martino Oppizzi, *Les juifs italiens de Tunisie pendant le fascisme (1921-1943)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci et Nicola Labanca, Université Paris 8 - Università Degli Studi di Firenze, 2017, pages 391-392.

³⁸ Serge La Barbera, op. cit., pages 258-271 ; Chantal Metzger, op. cit., page 113.

française des Combattants se meut, l'année suivante, en parti unique³⁹, tandis que, à partir du 31 juillet 1941, toute conférence ou réunion organisée par d'autres groupes politiques est interdite⁴⁰.

La répression gagne encore en intensité sous le régime nazi. Les espoirs suscités par le débarquement des armées alliées à Alger, Oran et Casablanca au début du mois de novembre 1942 s'effondrent en effet bien vite : les armées italiennes et allemandes, chassées de l'Algérie et du Maroc, occupent Tunis après leur arrivée en Tunisie le 9 novembre. Les nazis, appuyés par le gouvernement du protectorat, vichyste, exercent leur autorité jusqu'au 8 mai 1943⁴¹. La Kommandantur prend ses quartiers dans un immeuble en plein centre-ville, sur l'avenue de Paris⁴². Un Ministre plénipotentiaire allemand, Rudolf Rahn, gouverne aux côtés du Résident général⁴³. Walter Rauff, commandant de la SS, notamment connu pour avoir mis au point les camions à gaz et vanté pour sa pourchasse des juifs et juives en Égypte, dirige la division de la Gestapo, la police politique, traquant les groupes ou les individus exerçant une activité politique opposée au régime⁴⁴. Comme nous le verrons par la suite, des déportations de personnalités politiques s'organisent, et toute voie dissidente est étouffée au profit de l'idéologie nazie⁴⁵.

La répression politique, débutée par l'interdiction du PCT, en 1939, s'amplifie au fur et à mesure du temps. De 1939 à 1943, ce faisant, et comme nous le verrons en détails par la suite, les communistes sont traqué-e-s, surveillé-e-s, parfois emprisonné-e-s, et torturés. Les femmes, néanmoins, vivent la répression différemment que ne la vivent les hommes.

2. Une répression qui tourne autour des femmes

A. SURVEILLER SANS PUNIR

1) Des femmes appréhendées par la police

Une fois le décret du 6 octobre 1939 appliqué, la police cherche à pister toute dérogation à celui-ci. Le 18 octobre 1939, selon ses habitudes, elle dresse une liste des

³⁹ CADN 1TU/1/V/1869, rapport, mai 1944 ; Chantal Metzger, op. cit., pages 113-115.

⁴⁰ CADN 1TU/1/V/1869, télégramme de l'Amiral Esteva, Résident-général, au Directeur des Services de Sécurité, 31/07/1941.

⁴¹ Chantal Metzger, op. cit., pages 168-170 et 223-227

⁴² Itshaq Avrahami, « Les communautés juives de Tunisie sous l'occupation allemande : les aspects financiers », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2016/2, n°205 [en ligne].

⁴³ Paul Sebag, op. cit., page 117.

⁴⁴ Jacob Oliel, « Les camps de vichy en Afrique du Nord (1940-1944) », *Revue d'histoire de la Shoah*, 2013/1, n°19 [en ligne].

⁴⁵ Chantal Metzger, op. cit., pages 183-197.

communistes actifs mais, parmi la vingtaine de noms listés, aucune femme n'apparaît⁴⁶. Bien qu'aucune femme ne fasse partie des instances de direction du PCT avant le 6 octobre 1939, des femmes militent au sein des organisations de masse, où elles sont non seulement actives mais en assurent également la direction, tel que le mettent en évidence le chapitre 5 et les informations données par les opérations policières décrites au point précédent. La liste contient pourtant uniquement les noms d'hommes qui militent au sein d'organisations de ce type ; la police accorde peut-être moins de crédit à l'engagement féminin⁴⁷. En septembre, l'association des Amis de l'URSS, avant même la publication du décret de novembre prévoyant la liquidation des biens mobiliers et immobiliers des organisations communistes, se voit contrainte de fermer son local — en raison, probablement, du pacte germano-soviétique⁴⁸. Sur instruction de la secrétaire des AURSS, Julia Lebas, la militante de l'UJFT Yvonne Meïmon déplace les meubles qui s'y trouvent au siège de sa propre organisation, elle-même prohibée⁴⁹. Le 16 décembre, les locaux du PCT et de l'UJFT sont perquisitionnés et mis sous séquestre en présence de Ali Jrad, secrétaire-général du PCT, et de Jeanne Susini, secrétaire-générale de l'UJFT⁵⁰. Ces mesures tiennent à l'inquiétude policière que survive un militantisme communiste sous-terrain. Bien que les perquisitions n'offrent aucun indice d'une activité récente, une direction illégale — composée de Ali Jrad, Velio Spano et Georges Scemama — s'est en effet constituée immédiatement après la suspension du parti⁵¹, et continue à diffuser tracts et journaux — *L'Avenir social* et *Et-Tali'a* (« L'Avant-garde ») — par lesquels elle s'oppose à la guerre et à l'impérialisme⁵². L'enquête qui révèle ces premières activités illégales annonce la répression qui, bientôt, s'abat sur le parti clandestin, d'abord vécue par ricochet par les femmes.

Cette affaire a pour origine la lecture d'un texte par l'ex-secrétaire de la section communiste de Sfax, un jeune homme nommé Roger Berrebi, dit « Kid », s'adressant à deux militaires casernés dans sa ville. Le document en question justifiait la défense de l'entrée des troupes soviétiques en Pologne⁵³. La police, d'après les aveux de « Kid », remonte jusqu'à Alberto Bensasson, militant communiste de Tunis évoqué au chapitre précédent⁵⁴. S'ensuivent une perquisition à son domicile et au domicile d'un couple, les Valensi, et, entre le 23 et le 26 novembre, les auditions d'Alberto Bensasson et de quatre autres personnes, dont deux femmes. La police convoque d'abord Yolande Valensi née Oliviero et son époux Georges Valensi, en raison de la saisie de documents à leur domicile — tract et cartes d'adhésion —,

⁴⁶ CADN 1TU/701/2/99, dossier « Marcel Jacquinet », liste, 18/10/1939.

⁴⁷ Voir le chapitre 3.

⁴⁸ ANT 550/27, arrêté, 13/11/1939.

⁴⁹ CADN 1TU/701/1/138, dossier « Les Amis de l'URSS », déclaration de Yvonne Meïmon, 20/09/1939.

⁵⁰ CADN 1TU/701/1/138, dossier « Les Amis de l'URSS », PV de la perquisition au siège de l'UJFT, 16/12/1939, et PV de la perquisition au siège du PCT, 16/12/1939.

⁵¹ CADN 1TU/701/70, PV d'audition de Alberto Bensasson, 25/11/1939.

⁵² Paul Sebag, op. cit., pages 21-24 ; Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme en Tunisie de la « libération » à l'indépendance (1943-1956)*, Université de Tunis I, Tunis, 1994, page 163.

⁵³ CADN 1TU/701/70, lettre du directeur de la sûreté au résident général, 28/11/1939.

⁵⁴ Paul Sebag, op. cit., pages 25 ; CADN 1TU/701/70, PV de l'audition de Roger Berrebi, 23/11/1939.

dont une lettre transmise par Roger Berrebi, contenant des plaintes à propos de l'inactivité des partis communistes algérien et tunisien⁵⁵. Robert Desriaux, l'auteur de la lettre, également convoqué, que Georges Valensi qualifie de « sympathisant », est en réalité un membre actif du PCA et de la section algérienne des Amis de l'URSS, et se trouve alors en Tunisie en raison de la mobilisation armée⁵⁶. Georges Valensi s'empresse d'affirmer avoir déchiré cette lettre après en avoir parlé à sa femme, et cette dernière n'ajoute aucune information⁵⁷. Malgré son silence et son implication vraisemblablement inexistante, celle-ci a de toute évidence des liens avec le PCT. Elle est en effet certainement l'auteure de la lettre signée « Yolande » adressée à Robert Meïmon, militant actif nommé au chapitre précédent, et trouvée par la police au domicile d'Alberto Bensasson⁵⁸. De surcroît, la police s'intéresse d'autant plus à Georges et Yolande Valensi qu'elle les considère comme « les personnalités les plus marquantes du Parti communiste tunisien »⁵⁹. Les archives sont pourtant dénuées de toute trace de Yolande Valensi avant cette date : la Sûreté détient cependant peut-être des informations qui n'apparaissent pas dans ses notes, mais l'absence de cette femme dans ses registres abonde dans le sens d'un amalgame entre elle et son époux. Alors que Yolande Valensi n'a vraisemblablement commis aucun tort si ce n'est celui d'habiter avec son conjoint, auquel la police s'intéresse en premier chef, elle se trouve touchée par l'enquête, et sommée d'attendre de longues heures au commissariat jusqu'au déroulement de son audition à une heure du matin⁶⁰. Ce phénomène, que l'on retrouve à d'autres occasions, comme le montre le chapitre 2, est certes dû à la réalité de la répartition du travail militant, selon laquelle seuls des hommes occupent des rôles décisionnaires mais, également, au faible intérêt de la police pour les femmes. Néanmoins, le fait que son époux discute avec elle de la lettre fait de Yolande Valensi, au moins, une épouse soutenant à l'implication discrète et à l'intérêt certain pour le PCT, et si ce n'est une militante active. De la même manière, Suzanne Bensasson, l'épouse d'Alberto, joue un rôle qui ne peut être simplement associé à de la dévotion d'épouse, et d'autant moins en ces temps d'illégalité des activités communistes. C'est ainsi cette femme qui, de la part de son conjoint, transmet à Roger Berrebi le document par lequel démarre l'enquête, lors d'un séjour à Sfax⁶¹. Celle-ci, née Attal en 1918, jeune institutrice française mariée à Alberto depuis le mois de juillet 1939, se trouvait alors dans cette ville pour y rendre visite à ses parents⁶². Son père, avocat influent dans cette localité, a mal accepté son union avec ce communiste⁶³ — élément qui permet d'affirmer que Suzanne Bensasson a connaissance de l'engagement de son mari

⁵⁵ CADN 1TU/701/70, PV de Georges Valensi, 24/11/1939, et lettre du directeur de la sûreté au résident général, 28/11/1939.

⁵⁶ Nora Benallègue-Chaouia, « Robert Desriaux », *Le Maitron* en ligne ; CADN 1TU/701/70, lettre du directeur de la sûreté au résident général, 28/11/1939.

⁵⁷ CADN 1TU/701/70, PV de Georges Valensi, 24/11/1939 et PV de Yolande Valensi, 25/11/1939.

⁵⁸ CADN 1TU/701/70, PV de la perquisition au domicile d'Alberto Bensasson, 25/11/1939.

⁵⁹ CADN 1TU/701/70, lettre du directeur de la sûreté au résident général, 28/11/1939.

⁶⁰ CADN 1TU/701/70, PV de Yolande Valensi, 24/11/1939.

⁶¹ CADN 1TU/701/70, PV de Roger Berrebi, 23/11/1939 et PV de Alberto Bensasson, 25/11/1939.

⁶² CADN 1TU/701/70, PV de Alberto Bensasson, 25/11/1939.

⁶³ CADN 1TU/1/S/2540, dossier « Université nouvelle », note, 20/02/1945.

dès avant de l'épouser, et que l'accomplissement de son geste n'a certainement rien d'innocent. De surcroît, Georges Valensi nomme une troisième femme, Jeanne Susini, l'exsecrétaire de l'UJFT, pour lui avoir transmis les deux ordres du jour du Syndicat de l'administration des Tabacs, où cette dernière milite vraisemblablement⁶⁴. L'audition d'Alberto Bensasson révèle aussi la participation de Jeanne Susini à la rédaction d'un autre document saisi par la police lors d'une visite au domicile de l'intéressé, se rapportant à la lettre lue par Roger Berrebi aux deux soldats. Après que Jeanne Susini et Alberto Bensasson aient écouté une émission de Radio-Moscou au domicile de ce dernier à propos des troupes soviétiques en Pologne, la jeune femme l'a transcrite puis dactylographiée. Alberto Bensasson reconnaît écouter régulièrement cette fréquence avant de faire part de ses analyses à quelques amis par voie de lettre⁶⁵ et, ainsi, ce document a sans aucun doute servi de base à la rédaction de celui envoyé à Roger Berrebi. Jeanne Susini, interrogée par la police, affirme avoir simplement répondu à la demande de « Mr Bensasson » et ne plus avoir en mémoire les détails de cet épisode — qui s'est pourtant déroulé cinq jours auparavant⁶⁶. Elle n'aurait, de ce fait, pas de responsabilité dans la décision prise.

Que sa déclaration soit véridique n'enlève rien au fait que Jeanne Susini et Alberto Bensasson aient collaboré. Cet épisode répressif révèle bien que des femmes exercent toujours des activités en faveur du communisme mais, plus encore, souligne un aspect inédit : des femmes sont suffisamment suspectées d'avoir pris part à un événement répréhensible pour être directement confrontées à la police. Si cette nouvelle donnée doit peut-être à une implication plus visible qu'autrefois au sein du mouvement communiste, dans la lignée des phénomènes observés pour les années 1930, elle suit de près les deux événements après lesquels des femmes proches du Néo-Destour ont été arrêtées et jugées, en novembre 1938 et en janvier 1939⁶⁷. Les convocations de la police, ce faisant, y font sans doute écho. Ainsi, peut-être la Sûreté envisage-t-elle plus facilement qu'autrefois que des femmes accomplissent des activités à connotations politiques. Cette affaire renseigne cependant sur la répartition du travail militant : aux hommes les rôles de décision, aux femmes l'exécution pratique des directives. Les femmes se trouvent alors prises dans les filets de la surveillance en raison de l'intérêt policier d'abord porté en direction des hommes. Il est toutefois possible que cette situation ne soit pas généralisable à l'ensemble du PCT au sein duquel, peut-être, les femmes jouent des rôles décisionnaires, et que cette répartition doive autant à l'appréciation qu'à la police du corps militant, encore empreinte d'une acception genrée. En effet Jeanne Susini, au contraire de Suzanne Bensasson et de Yolande Valensi, doit rester à disposition de la police, mais cette femme, pourtant considérée comme assistante d'Alberto Bensasson et « communiste très active », n'écope d'aucune peine, au contraire de son camarade, rédacteur du document lu aux militaires de Sfax et à l'origine de son envoi, condamné à deux ans de prison pour « diffusion de propagande d'inspiration étrangère » en vertu du décret du 3 août

⁶⁴ CADN 1TU/701/70, PV de Georges Valensi, 24/11/1939.

⁶⁵ CADN 1TU/701/70, PV de Alberto Bensasson, 25/11/1939.

⁶⁶ CADN 1TU/701/70, PV de Jeanne Susini, 26/11/1939.

⁶⁷ Voir le chapitre 5.

1939⁶⁸. Elle n'a en effet pas participé à la rédaction dudit document, mais a seulement tapé à la machine une base de travail. Suzanne Bensasson, en revanche, a directement contribué à la diffusion de cette lettre. Toutes deux auraient pu, de plus, être accusées de faits de complicité. Ce traitement différentiel entre Jeanne Susini et Alberto Bensasson, et particulièrement entre les époux Bensasson, rend compte d'une analyse policière peu approfondie à propos des femmes, et rejoint les résultats avancés au chapitre 2. En exemptant ces deux femmes de punition, la police et la justice évacuent la dimension militante de leurs gestes, réduisent leurs activités à celles d'accompagnatrices ayant suivi des ordres, et les considèrent, implicitement, comme des êtres dénuées de conscience politique — un phénomène qui les protège, et dont les femmes peuvent se servir à des fins stratégiques, comme nous le verrons plus loin.

La répression s'intensifie et, entre la fin du mois de janvier et le début du mois de février 1940, Ali Jrad, son cousin Mohamed Jrad et Hassen Saadaoui sont placés en résidences surveillées pour avoir diffusé un numéro illégal de *L'Avenir social* malgré l'avertissement de la Sûreté lors de la convocation de quelques communistes à la fin de l'année 1939 — épisode que relate Paul Sebag d'après un mémoire inédit conservé parmi ses archives personnelles, fini d'être rédigé en 1945⁶⁹. Le PCT se trouve dès lors décapité⁷⁰. Par la suite, les mesures répressives continuent à frapper des communistes. Sur ordre du ministre de l'Intérieur, le 20 mars 1940, Marcelle Slama et Georges Adda, qui se trouvaient alors à Paris depuis 1938, sont expulsé-e-s à destination de la Tunisie⁷¹. Cette décision, qui découle de la surveillance dont fait l'objet le couple, habitant au 7 rue de Troyon, dans le 17^{ème} arrondissement, est prise en raison du fait que « ces protégés français [...], membres militants de l'ex Parti communiste, continuent à participer très activement à la propagande clandestine de cette organisation dissoute »⁷². Marcelle Slama ne subit pas le même sort que son compagnon qui, dès son arrivée en Tunisie, est placé en résidence surveillée à Zaghouan⁷³. Georges Adda est certes connu comme un propagandiste influent en raison de ses antécédents mais, si la police parisienne s'intéresse particulièrement à lui, elle décrit Marcelle Slama comme « active propagandiste des théories communistes » et sait qu'elle occupait le poste de secrétaire d'une cellule parisienne avant l'interdiction du PCF⁷⁴.

2) *Des femmes connues des autorités*

Entre décembre 1939 et janvier 1940, la filature dont fait l'objet Robert Meïmon met en évidence la poursuite des relations entre les communistes connu-e-s des autorités, dont des

⁶⁸ CADN 1TU/701/70, lettre du directeur de la sûreté au résident général, 28/11/1939 ; Paul Sebag, op. cit., page 25.

⁶⁹ Paul Sebag, op. cit., pages 25-26.

⁷⁰ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 75.

⁷¹ CADN 1TU/701/172, dossier « Marcelle Slama », note, 09/04/1940 ;

⁷² CADN 1TU/701/172, dossier « Marcelle Slama », lettre de l'inspecteur général des services de police criminelle de Paris au directeur de la sûreté de Tunis, 24/04/1940 ; AN 19940432/38, dossier « Georges Adda »,

⁷³ CADN 1TU/701/172, dossier « Marcelle Slama », note, 11/04/1940 ; Paul Sebag, op. cit., page 26.

⁷⁴ AN 19940432/38, dossier « Georges Adda », note, 22/01/1940.

femmes, telles que Jeanne Susini et Yolande Valensi, familière de la librairie de Tunis La Cité des livres, située au n°19 rue d'Alger⁷⁵, où ont l'habitude de se rendre les communistes — pour, peut-être, y discuter ou y organiser des réunions discrètes. Mme Pauser, l'épouse du militant Ferdinand Pauser, est alors identifiée par la police parmi les communistes⁷⁶. Le 30 mars, un rapport affirme qu'il existe un groupe réuni autour du militant Édouard Cohen, composé de trois femmes, Jeanne Susini, Mme Pauser et Mlle Cancilieri, employées de la manufacture des Tabacs, et habitantes du 22, rue Flatters, à Tunis⁷⁷. D'autres documents confirment bien que Jeanne Susini et Mme Pauser vivent rue Flatters, mais, alors que la première habite en effet au numéro 22, la seconde occupe un appartement du numéro 26⁷⁸. Lucie Marie Pauser, née Cancilieri (1909-?) a pour jeune sœur Donia Marie Cancilieri (1910-?), mais il n'est pas possible de déterminer si la « Mlle Cancilieri » du 30 mars est cette dernière ou bien Mme Pauser. Par ailleurs, les dates de naissance des deux sœurs, selon lesquelles elles seraient nées à seulement 5 mois d'intervalle, sont probablement erronées, à moins qu'elles n'aient pas la même mère⁷⁹. Quoiqu'il en soit, ces femmes font peut-être partie d'un même groupe, hypothèse alimentée, dans le cas où Donia Cancilieri serait suspectée par la police en mars, par les liens familiaux qu'elle partage avec Lucie Pauser. Aucun élément supplémentaire n'est donné sur leur activité. L'arrestation d'Édouard Cohen un mois plus tard pour la diffusion d'un numéro de *L'Avenir social*, alors que les femmes susnommées sont exemptées de toute démarche policière et judiciaire, donne à voir qu'elles n'ont pas rempli de rôle suffisamment notable aux yeux de la police⁸⁰. Cette dernière les inclut toutefois à la liste de la vingtaine de « communistes de Tunisie ayant fait preuve d'une activité particulière » dressée à une date incertaine, probablement à la fin du mois de mars 1940⁸¹.

Y figure également Marthe Cuny épouse Jacquinot, citée au chapitre 5. La police s'y intéresse d'abord en raison des activités qu'elle mène au profit des réfugié-e-s espagnol-e-s — dont le détail, outre le fait d'héberger une femme, ne sont pas connus —, et cette surveillance lui permet d'affirmer qu'elle « professe des idées communistes »⁸². Une note fait de plus état de sa candidature au bureau de l'Union locale des syndicats — en tant que représentante du Syndicat des instituteurs — et informe quant à son refus de signer la motion anti-soviétique de la CGT⁸³. Ne commettant aucun délit, elle n'est pas inquiétée par les autorités à ce

⁷⁵ Frantz Fanon, *Écrits sur l'aliénation et la liberté*, textes réunis, introduits et présentés par Jean Khalfa et Robert Young, La Découverte, Paris, 2015, page 89. Voir l'annexe III. 2.

⁷⁶ CADN 1TU/701/123, dossier « Robert Meïmon », rapport, 15/01/1940.

⁷⁷ CADN 1TU/701/98, rapport, 30/03/1940.

⁷⁸ CADN 1TU/701/70, PV de Jeanne Susini, 26/11/1939 ; 1TU/701/2/50, dossier « Lucie Cancilieri », note, 26/12/1941.

⁷⁹ CADN 1TU/701/98, liste, s.d., 1940 (par déduction) ; 1TU/701/2/50, dossier « Lucie Cancilieri », note, 26/12/1941.

⁸⁰ Paul Sebag, op. cit., pages 169-170.

⁸¹ CADN 1TU/701/98, liste, s.d., 1940 (par déduction).

⁸² CADN 1TU/701/2/75, dossier « Mme Marcel Jacquinot », notes, 14/03/1940 et 30/03/1940.

⁸³ CADN TU/701/2/75, dossier « Mme Marcel Jacquinot », note, mars 1940.

moment-ci. De même, cette surveillance étendue révèle, le 1er avril, les opinions communistes de Charlotte Mathillon épouse Joulain, dénoncée par « une personne digne de foi » pour avoir eu en sa possession une machine ronéotype qui, depuis sa salle à manger, servait à son fils Michel à imprimer des tracts « quelques temps avant la mobilisation ». La police a désormais connaissance du fait que cette femme, née en métropole, à Angers, le 23 mars 1895, veuve, arrivée en Tunisie au début des années 1930, d'abord à Gabès, puis à Tunis depuis 1933, où elle tient une mercerie-bonneterie⁸⁴, partage les opinions politiques de son fils, déjà connu des autorités⁸⁵. En mai suivant, un dossier est ouvert au nom de « Mme Nizet », institutrice à l'école du Bardo, en raison de ses sympathies pour le communisme⁸⁶. Cette femme, nommée Marguerite Dumont, milite en effet au PCT dans les années 1950⁸⁷ mais, à cette date, rien ne peut être avancé avec certitude. Le domicile familial, où le voisinage aurait entendu chanter à plusieurs reprises « L'Internationale », est aussi occupé par ses quatre enfants, dont deux, selon la police, sont communistes — son fils et l'une de ses filles. Cette dernière, selon la Sûreté, se nommerait Xavière, alors lycéenne à Armand-Fallières⁸⁸ ; d'après Béatrice Slama, qui fréquente cette famille par la suite, Xavière n'est pourtant pas communiste⁸⁹. La jeune fille visée par la police serait ainsi plus volontiers l'une de ses deux soeurs, Michèle ou Marie-Rose, qui s'engagent au PCT après-guerre mais qui, durant cette période, n'exercent selon toute vraisemblance pas d'activité particulière⁹⁰.

À partir de cette date, plus aucune note de la police ne concerne de femmes, outre la synthèse de renseignements compilée à propos de Roberte Cabrit épouse Bigiaoui pour une raison inconnue, et qui conclut en l'absence d'une quelconque activité de la part de la socialiste⁹¹. Cette femme, il est vrai, inquiète les autorités depuis la seconde moitié des années 1930 du fait de son engagement syndical⁹². Cette rareté est, en premier lieu, peut-être due à des pratiques policières se passant d'une prise en note régulière du fait d'une répression extensive. En outre, les documents rédigés durant l'occupation nazie ont disparu. On trouve toutefois les indices d'une surveillance à l'endroit de quelques-unes de ces femmes, mais celle-ci, néanmoins, ne donne pas lieu à leur arrestation. Juliette Saada (1925-2017)⁹³ fait en effet l'objet d'une filature au cours de l'année 1942⁹⁴ et, de même, Nadia Gallico-Spano

⁸⁴ CADN 1TU/701/98, rapport, 01/04/1940. Voir le chapitre 2 à propos de ses propos anti-militaristes.

⁸⁵ CADN 1TU/701/100, dossier « Michel Joulain », note, 14/09/1936 ; 1TU/701/2/122, dossier « Charlotte Mathillon veuve Joulain », note, 05/04/1940. Voir sa photographie à l'annexe IV.

⁸⁶ CADN 1TU/701/135, dossier « Mme Nizet », note, 25/05/1940.

⁸⁷ CADN 1TU/2/V/308-309, note, 08/04/1952.

⁸⁸ CADN 1TU/701/135, dossier « Mme Nizet », note, 25/05/1940.

⁸⁹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

⁹⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Emna Belhaj Yahya, El Menzah, 24/10/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Saada épouse Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁹¹ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », note, 22/07/1942.

⁹² CADN 1TU/701/23, notes et coupures de journaux diverses, 1936-1939.

⁹³ Voir sa photographie à l'annexe IV.

⁹⁴ Archives de Thérèse Sichertman, lettre de Juliette Bessis à la cousine de Thérèse, 08/07/2007.

retranscrit dans ses mémoires la désagréable sensation d'être suivie⁹⁵. Juliette Saada est, en réalité, confondue avec sa camarade Delia Cittanova⁹⁶, dont l'époux Georges Attal se trouve, alors, dans la clandestinité. Ni l'une ni l'autre ne sont surveillées en raison de leurs activités communistes, mais bien pour localiser un dirigeant⁹⁷. Dans le même ordre d'idée, alors que Nadia Gallico-Spano exerce une activité militante permanente, elle n'est inquiétée par la police qu'à une seule occasion, deux aspects sur lesquels nous reviendrons et, de ce fait, la surveillance dont elle fait l'objet a sans doute pour objectif de débusquer son époux Velio Spano, alors dans l'illégalité⁹⁸. Les agents, focalisés sur la poursuite des dirigeants dans la clandestinité, et cherchant, par l'intermédiaire des femmes, à les débusquer, demeurent aveugles quant à la dimension politique de leurs activités, ces femmes n'étant, d'après leurs connaissances, pas des dirigeantes. Ce faisant, la surveillance exercée sur les femmes sert, surtout, à appliquer des mesures punitives aux hommes et, de ce fait, rend compte de la distribution des rôles décisionnaires mais, aussi, du peu de crédit qu'accorde encore la police aux activités menées par les femmes. En troisième lieu, l'activité de femmes, si elle ne s'est pas tarie, comme nous le verrons, s'est faite discrète. En outre, sans subir directement la répression, la plupart des femmes en pâtissent.

C. LES EFFETS INDIRECTS DE LA RÉPRESSION

Si la police ne perçoit pas toujours la dimension politique de leurs activités, les femmes vivent les affres de la répression de manière indirecte, comme en métropole⁹⁹, une dimension mise en lumière par l'attention accordée aux vécus et aux ressentis individuels. En plus de l'anxiété permanente du fait de la guerre et des bombardements dont souffre Tunis à partir du printemps 1940¹⁰⁰ et, surtout, durant l'occupation allemande¹⁰¹, les hommes comme les femmes qui exercent des activités en faveur du communisme, ou sont proches de militant-e-s, vivent dans l'inquiétude quotidienne de se faire arrêter, emprisonner, torturer. Ainsi Yolande Valensi et Jeanne Susini craignent-elles certainement de se faire inculper. Béatrice Saada épouse Slama, citée au cours du précédent chapitre, militante depuis 1941¹⁰², se remémore encore des décennies plus tard les souvenirs marquants de ses « mille tours et retours » dans les rues de Tunis occupée par les nazis, en 1943, puisque, dit-elle, « ma seule préoccupation était de ne pas être suivie »¹⁰³. L'angoisse de cette dernière se comprend d'autant mieux que, sous le régime nazi, imposé en novembre 1942, les israélites, sans être au

⁹⁵ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 203.

⁹⁶ Voir sa photographie à l'annexe IV.

⁹⁷ Archives de Thérèse Sicherman, lettre de Juliette Bessis à la cousine de Thérèse, 08/07/2007.

⁹⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 151.

⁹⁹ Catherine Lacour-Astol, op. cit., page 74.

¹⁰⁰ Albert Memmi, op. cit., pages 40-86.

¹⁰¹ Paul Sebag, op. cit., pages 121-123.

¹⁰² Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹⁰³ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 6.

courant des massacres perpétrés en Europe, et bien qu'ils et elles ne doivent pas porter l'étoile jaune, sont traqué-e-s et passibles d'arrestation — les femmes, toutefois, ne doivent pas se soumettre au Service de travail obligatoire¹⁰⁴. Si l'ensemble de la population s'appauvrit considérablement du fait de la captation des denrées par le Haut-commandement des forces de l'Axe¹⁰⁵, les israélites, jugé-e-s responsables de la guerre, sont sommé-e-s de payer des amendes sous prétexte d'aider les victimes des bombardements alliés de décembre 1942. En l'absence de directive berlinoise à propos d'une déportation massive et systématique, les membres de la communauté juive de Tunisie échappent au génocide¹⁰⁶ mais, le 9 décembre 1942, une grande rafle est orchestrée dans plusieurs régions pour pourvoir au STO¹⁰⁷ et, à Tunis, cent personnalités sont prises en otage par la Kommandantur, et sommées de recruter 3000 hommes¹⁰⁸. Dans les camps de travail, les conditions de vie sont désastreuses, et beaucoup y décèdent¹⁰⁹. Dès 1940, de surcroît, depuis l'imposition des lois raciales en Tunisie, les juifs et les juives vivent un quotidien caractérisé par la stigmatisation discriminante. Le « statut des juifs » prévu par la loi du 3 octobre 1940, excluant les israélites de la fonction publique, faisant de l'ascendance juive un critère discriminant et obligeant à des recensements, est appliquée en Tunisie le 30 novembre 1940. De même, le texte excluant les israélites des professions libérales, intellectuelles, et des métiers du spectacle, prend effet en Tunisie le 22 août 1941, soit deux mois après sa publication en métropole, le 2 juin¹¹⁰. Le caractère tardif des dates d'application s'expliquerait par les freins que le Bey Moncef tente d'imposer. En juin 1942, il rappelle publiquement que sa protection s'exerce sur l'ensemble de la population de la régence, sans pour autant pouvoir s'opposer aux rafles et aux arrestations¹¹¹. Néanmoins, les deux lois de 1942, prévoyant notamment l'expropriation des biens et amplifiant les restrictions professionnelles, sont appliquées le 12 mars de cette année-ci. En outre, l'application tardive et la — petite — souplesse de ces lois raciales, imposant notamment le critère religieux et non racial pour les protégé-e-s, en Tunisie comme au Maroc, découlent du souhait du gouvernement colonial de conserver ses relations avec la communauté israélite, l'un des pôles de l'influence française¹¹², à celui de maintenir la paix civile, mais aussi à son dégoût anticipé de devoir prendre la défense des israélites en cas de heurts au sein des populations¹¹³. Les Italiennes et Italiens israélites, donc la majorité des

¹⁰⁴ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 6 ; Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 203 ; Colette Zytnicki, op. cit., pages 153-176 ; Chantal Metzger, op. cit., pages 195-197.

¹⁰⁵ Paul Sebag, op. cit., pages 123-124.

¹⁰⁶ Chantal Metzger, op. cit., pages 191-195.

¹⁰⁷ Paul Sebag, *Histoire des Juifs de Tunisie des origines à nos jours*, L'Harmattan, Paris, 1991, pages 238-240.

¹⁰⁸ Itshaq Avrahami, « Les Juifs de Tunisie... », op. cit.

¹⁰⁹ Albert Memmi, « Journal d'un travailleur forcé », op. cit., pages 87-186 ; Jacob Oliel, op. cit.

¹¹⁰ Alia Kassab, *Les intellectuels juifs d'Afrique du Nord face à l'indépendance, 1948-1962*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paris VII, dirigé par Claude Liauzu, 1998, page 17 ; Colette Zytnicki, pages 155 et 158.

¹¹¹ Abdelkrim Allagui, *Juifs et Musulmans en Tunisie, des origines à nos jours*, Éditions Tallandier, Paris, 2016, page 106.

¹¹² Martino Oppizzi, op. cit., pages 615-616.

¹¹³ Colette Zytnicki, op. cit., pages 162-163.

membres de la communauté *grāna*, échappent à une application systématique des discriminations en vertu de l'insistance du consul italien, jouant un jeu diplomatique stratégique, mais sont, néanmoins, concerné-e-s par le « statut des juifs » et vivent, comme les autres israélites, un quotidien marqué par la méfiance, la discrimination humiliante, et la crainte¹¹⁴. L'angoisse qui saisit Béatrice Saada en février 1943, lorsque la Gestapo opère une perquisition au domicile de son compagnon, Ivan Slama, rue d'Épernay, où elle loge également, en est d'autant plus grande. Elle se souvient de cet épisode avec émotion plus de soixante-dix ans plus tard :

Alors qu'il y avait des papiers du Parti, enfin bon, ça a été affreux. Mon mari était blême, et moi je m'en rappelle j'étais très bien, je les ai faits entrer et tout, mais mes mains tremblaient et je ne pouvais pas l'empêcher, donc je prenais mes mains comme ça et tout pour qu'on ne voit pas que je... enfin bon [silence]. Enfin vous savez, enfin j'avais [seulement] vingt ans¹¹⁵.

Bien que Béatrice Saada, engagée depuis peu au parti, soit moins inquiétée que son mari, militant de longue date toujours actif, elle partage avec lui l'enfer de cet épisode, qu'elle subit donc physiquement. Béatrice Saada et Ivan Slama, en couple¹¹⁶, sont par la suite séparé-e-s du fait de l'envoi d'Ivan en camp de travail. Cette décision sanctionne ce dernier après la découverte d'une radio, d'un vélo, et de *La question nationale* de Staline. Les autorités leur permettent cependant de célébrer leur mariage mais, le lendemain de celui-ci, le 15 février, Ivan Slama est sommé de quitter Tunis pour Bizerte¹¹⁷. Béatrice craint pour elle-même et pour son époux, mais aussi pour les camarades passé-e-s dans la clandestinité, qu'elle ravitaille alors. Jusqu'à la fin de la guerre, en mai 1943, le quotidien de la plupart des femmes étudiées est non seulement marqué par l'angoisse de leur propre arrestation mais, aussi, que leurs proches ne soient emprisonné-e-s. Comme le défend l'historienne Catherine Lacour-Astol, qu'elles partagent ou acceptent, ou non, l'engagement politique de leurs frères, fils, époux, compagnons, amis — et, plus rarement, des femmes de leur entourage —, plusieurs femmes affrontent « l'annonce ou la scène de leur arrestation »¹¹⁸. Nadia Gallico-Spano décrit le choc que lui provoque l'arrestation de son frère Ruggero, fin mars 1940, poursuivi pour la même raison qu'Édouard Cohen¹¹⁹. Huit mois plus tard, elle fait face, à cinq heures du matin, à des policiers armés la sommant d'ouvrir la porte de la maison de Carthage qu'elle occupe. Après une perquisition, ils arrêtent son ami Maurizio Valenzi. Son effroi s'alimente du fait que se trouve en outre, dans cette maison, Velio Spano, qu'elle a épousé le 31 mai 1939, activement recherché par la police et condamné à mort par contumace — mais qui parvient à s'échapper par une fenêtre¹²⁰. En conséquence de l'arrestation de Maurizio, son épouse Litza Cittanova

¹¹⁴ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 46-47 ; Martino Oppizzi, op. cit., pages 620-632.

¹¹⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹¹⁶ Voir la photographie de Béatrice et Ivan à l'annexe V. 2.

¹¹⁷ Habib Kazdaghli, « Ivan Slama », *Encyclopedia of Jews in the Islamic World*, Brill, Leiden, 2010.

¹¹⁸ Catherine Lacour-Astol, op. cit., page 74.

¹¹⁹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 144-145 ; Paul Sebag, op. cit., page 26.

¹²⁰ Ibid., pages 164-166.

(1917-2006) s'en trouve éloignée, alors que leur premier enfant vient de naître¹²¹. Delia Cittanova (1919-2003), sa jeune soeur, doit pour sa part supporter l'absence de Georges Attal, alors dans la clandestinité, qu'elle a épousé en décembre 1941¹²². La solitude dans laquelle elle vit son accouchement, à la fin de l'année 1942, la marque sans doute fortement, comme le suggère l'évocation de cet épisode par Béatrice Slama dans le discours qu'elle prononce lors des obsèques de son amie¹²³.

Lorsque ces femmes ont des enfants, l'absence des hommes les projettent dans une réalité matérielle rendue encore plus difficile par les privations liées à la guerre. À celles-ci, qui n'occupaient pas de poste de direction avant l'interdiction du PCT, incombe la tâche de s'occuper des enfants et ce, donc, en raison de la division sexuelle du travail militant. Elles se trouvent en outre désormais seules à devoir assurer leurs propres besoins et ceux de leurs familles. Après que Mussolini a déclaré la guerre à la France, le 10 juin 1940, le gouvernement décide de regrouper les Italiens de Tunisie politisés au camp de Sbeitla, dans le sud de la Tunisie, véritable prison à ciel ouvert pour ces 30 000 fascistes et antifascistes — et où ne se trouvent que des hommes, ce qui témoigne, là encore, de l'appréhension qu'ont les autorités du politique¹²⁴. L'arrestation de Velio Spano prive Nadia de son amour et de son aide, alors qu'elle vient d'accoucher de leur première fille, Paola ; elle se trouve obligée de travailler à la pharmacie familiale malgré les contraintes de l'allaitement¹²⁵. De même, après les arrestations du 28 novembre 1941, Clelia Barresi épouse Bensasson, seulement âgée de dix-neuf ans, enceinte, tient alors une épicerie, seule — avec l'aide, parfois, de ses voisines « musulmanes »¹²⁶. Lorsqu'elles sont juives et exercent l'une des professions interdites par les lois raciales de 1940 et de 1941, comme Sabine Narboni et Litza Valensi, toutes deux enseignantes de nationalité française¹²⁷, elles se trouvent alors empêchées de pratiquer leur activité rémunératrice¹²⁸. De plus, la séparation des proches cause une vive douleur, comme le suggère la lettre qu'envoie Gilda Meïmon au directeur des services de sécurité afin de rendre visite à son époux détenu dans le camp de concentration du Kef, en janvier 1942, dont la seule phrase « voici presque deux mois que je n'ai vu mon mari » contient toute sa tristesse — et ce d'autant qu'elle vit une grossesse difficile¹²⁹. Gilda Dana, dont le mari Victor Bembaron se trouve interné au même camp, écrit au Résident général être « dans l'angoisse »¹³⁰. Nadia,

¹²¹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 147 ; Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 169.

¹²² Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

¹²³ Archives de Thérèse Sicherman, discours de Béatrice Slama aux obsèques de Delia Cittanova, 30/10/2003.

¹²⁴ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 145-146 ; Amira Aleya Sghaier, op. cit., page 51.

¹²⁵ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 136 et 145-147.

¹²⁶ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 168 ; Rim Lajmi, op. cit., page 73.

¹²⁷ Juliette Bessis, *Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956)*, L'Harmattan, Paris, s.d., pages 109-110 ; Lucia Valenzi, *Qualcosa su mia madre*, Fondazione Valenzi, Napoli, 2013, page 7.

¹²⁸ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 169 et 177.

¹²⁹ CADN 1TU/701/123, dossier « Albert Robert Meïmon », lettre de Gilda Meïmon au directeur de la Sûreté, 21/01/1942.

¹³⁰ CADN 1TU/701/2/24, dossier « Victor Bembaron », lettre de Gilda Bembaron au Résident général, 24/12/1941.

sans Velio, assistée de sa mère, prend en charge une famille marquée par la répression au point que Paola, lorsque sa grand-mère lui explique que son grand-père est décédé, en juillet 1942, déclare placidement : « ah ! il est en prison »¹³¹.

S'ajoutent à ces peines et ces anxiétés les tourments relatifs aux conditions de détention de leurs proches¹³². En avril 1940, Nadia et sa soeur Diana, ainsi que leurs parents et leur frère Loris, s'inquiètent de la dureté de l'incarcération de Ruggero¹³³. De plus, le camp de Sbeilta, où les antifascistes sont conduits en juin suivant, est une véritable fournaise à ciel ouvert, où les conditions d'hygiène, désastreuses, augurent des épidémies¹³⁴. Maurizio Valenzi se remémore le jour du mois de décembre 1941 durant lequel son épouse se présente à la prison civile de Ferryville, où il a été transféré après un séjour dans un camp de concentration, au Kef : « Litza me regarde fixement, elle voit un homme pâle, marqué par les privations. Nous avons peu de temps, nous parlons sans arrêt. Elle en oublie le message secret [de la direction clandestine du PCT] ». Quelques jours plus tard, après que Maurizio a subi les premiers interrogatoires, il parvient à dire à Litza que la police française leur inflige, à lui et à leurs camarades, des décharges électriques aux fins de les faire parler. Litza, par la suite, prend connaissance avec horreur et stupéfaction de la nouvelle de sa tentative de suicide — avant d'apprendre qu'il s'agit d'un terrible stratagème pour échapper aux tortures dont l'atrocité va croissante¹³⁵. Les conséquences de la répression s'encaissent sans doute d'autant plus douloureusement que les femmes convaincues par le communisme y voient une atteinte non seulement aux hommes de leur entourage, mais aussi à leurs convictions et à leurs espoirs. L'angoisse est telle que Litza, lorsqu'est prononcée la sentence de son mari, exulte qu'il soit condamné à perpétuité : loin d'être « folle », contrairement à ce que suppose un policier témoin de la scène, la jeune femme se réjouit que Maurizio ne soit pas condamné à mort. Cependant, la réaction de Litza Valenzi, aussi due à sa certitude de la victoire contre le fascisme¹³⁶, témoigne de ses convictions, et bien que les mesures répressives n'en rendent pas compte. Pourtant, Maurizio ne consacre que quelques lignes de ses mémoires à l'activité de sa femme durant la guerre¹³⁷ ; si ce phénomène donne à voir les rapports sociaux de sexe et suggère les façons dont les femmes sont perçues par les militants — petites mains, soutiens naturels —, il doit sans doute à la construction de soi qu'opère le militant dans son récit de vie, préférant se valoriser lui-même que reconnaître à son épouse l'importance de ses actes — une construction androcentrée et sans doute emprunte de virilisme, hypothèse qu'une étude précise de son ouvrage permettrait de vérifier.

¹³¹ Nadia Gallico-Spano, *op. cit.*, page 195.

¹³² *Ibid.*, page 166.

¹³³ *Ibid.*, page 149.

¹³⁴ *Ibid.*, pages 145-146.

¹³⁵ Maurizio Valenzi, *op. cit.*, pages 48-50.

¹³⁶ Lucia Valenzi, *op. cit.*, page 10.

¹³⁷ Maurizio Valenzi, *op. cit.*, pages 48-50.

La répression, puisqu'elle ne touche pas une grande partie des femmes, révèle qu'elles exercent des activités subalternes, alors que seuls les hommes jouent des rôles décisionnaires. Elle met aussi en lumière et la poursuite en la croyance de leurs idéaux, et la participation de femmes à la continuation des activités du PCT. Qu'elles soient convoquées par la police, surveillées, ou vivent les angoisses de la répression exercée sur leurs proches, leurs gestes ne sont pas perçus ou reconnus dans leur dimension militante et, ce faisant, elles subissent une répression environnante cherchant, en premier lieu, à toucher les hommes. Certaines, néanmoins, en pâtissent de plein fouet, et ce à partir de l'été 1940.

3. Les mesures punitives au prisme du genre

A. LES PEINES ENCOURUES, REFLETS DES ATTRIBUTIONS HIÉRARCHIQUES ?

Le général de division De Lescazes, commandant le territoire de Tunisie [...] attendu que les nommées Branchi Antoinette épouse de Ferrer Félix, née le 5/7/1904 à Grossetto-Prougua (Corse), sans profession [...] ont fait l'objet, à la date du 1er juin 1940, d'un arrêté d'éloignement du territoire du secteur de Bizerte [...] [décide] qu'il convient de les placer en résidence forcée à Tunis avec obligation de se présenter à la Gendarmerie [tous les jours], pour les empêcher de nuire à la sûreté de l'État¹³⁸.

Antoinette Branchi épouse Ferrer est la seule femme à être connue des autorités comme militante communiste à Ferryville, et ce depuis février 1939¹³⁹. Cette mesure en fait la première femme communiste de Tunisie à subir directement la répression à l'encontre du PCT depuis son interdiction en octobre. Aucun détail n'est donné quant aux motifs de la punition qui lui est appliquée mais, l'origine de ce document — l'État-major de l'armée, se fondant sur la décision du préfet de la Marine — permet d'affirmer que les autorités cherchent à éloigner cette femme des territoires militaires du nord-est de la Tunisie. Cette décision est ainsi à rapprocher de l'affaire Louis Lemarchand, présentée au chapitre 5, et à comprendre à l'aune de l'attention soutenue et permanente des autorités quant au risque de l'« excitation à la désobéissance » des militaires par la propagande révolutionnaire — *a fortiori* plus importante en ces temps de guerre, puisque le gouvernement craint la défection des soldats¹⁴⁰. En ce début juin 1940, la Résidence générale se prépare, de plus, à recevoir le nouveau représentant de la France en Tunisie, Marcel Peyrouton, déjà connu pour avoir dirigé la sévère répression de 1935 — et qui ne tarde pas à faire arrêter n'importe quel Italien —, nommé par Philippe Pétain, désormais chef du gouvernement français¹⁴¹. Eirik Labonne cherche, peut-être, dans l'attente de l'arrivée de son remplaçant, à faire démonstration de sa rigueur, ou à éviter toute agitation politique qui risquerait de porter préjudice à sa propre réputation.

¹³⁸ CADN 1TU/701/2/41, décision du commandement du territoire, État-major, 03/06/1940.

¹³⁹ CADN 1TU/701/98, note, 13/02/1939.

¹⁴⁰ Voir, par exemple, CADN 1TU/126/37, note, 11/03/1926 ; 1TU/701/2/24, dossier « Jacob (Jacques) Bellaïche », note, 04/12/1941.

¹⁴¹ Amira Aleya Sghaier, op. cit., page 51.

Ainsi, cette mesure témoigne selon toute vraisemblance de la dangerosité d'Antoinette Branchi qui, au moins jusqu'en mai 1942, séjourne en résidence surveillée et se rend, deux fois par semaine, au commissariat de son quartier, à Tunis¹⁴². De ce fait, la police la surveille intimement au point de pouvoir affirmer — non sans un jugement moral épargné aux hommes¹⁴³ — qu'elle « conserve toujours ses idées avancées, mais ne s'extériorise guère [...]. La susnommée semble de moeurs légers, elle aurait [...] un jeune ami que [l'agent n'a] pu identifier »¹⁴⁴. Peut-être vit-elle son éloignement comme une ouverture puisque, selon la police, elle ne rend pas visite à son mari lors de l'un de ses déplacements autorisés à Ferryville, alors que toute entrevue serait sans doute notée, ce dernier étant également militant¹⁴⁵. Par ailleurs, étant donné le fait que Antoinette Branchi pâtit de cette mesure d'éloignement en raison de son militantisme, que l'un des membres du bureau du PCT élu en 1939 se nomme Georges Poropane¹⁴⁶, et que l'épouse de ce dernier, Anna, milite après la guerre¹⁴⁷, il est envisageable qu'une autre femme, nommée Mme Poropane née Hanck, également visée par cette mesure sur décision du 4 juin, soit communiste. S'il s'agit bien d'Anne Poropane, elle est née, selon Béatrice Slama, entre 1910 et 1920, et exerce la profession d'infirmière¹⁴⁸. Elle est exemptée de cette peine en raison de « sa situation familiale » — sans qu'aucun élément ne soit donné¹⁴⁹. Cette mesure d'éloignement, de toute évidence, annonce le durcissement de la répression, et ouvre le bal des condamnations qui touchent des femmes.

La répression gagne en intensité après la prise de fonction de Jean-Pierre Esteva à la Résidence générale, à l'été 1940¹⁵⁰. Le 9 novembre suivant, les autorités vichystes frappent l'Union départementale des syndicats d'interdiction en raison de la publication d'un manifeste affirmant son attachement à la « France démocratique », rejetant l'armistice¹⁵¹. Roberte Bigiaoui, socialiste active, syndicaliste reconnue, fait partie de sa commission administrative depuis 1936¹⁵². Secrétaire-adjointe, elle remplace alors Albert Bouzanquet, mobilisé, à son poste de secrétaire¹⁵³. À la fin de l'année 1940, se sachant indésirable en Tunisie, elle cherche

¹⁴² CADN 1TU/701/2/41, rapport, 30/06/1940 et note, 01/05/1942.

¹⁴³ Voir le chapitre 2.

¹⁴⁴ CADN 1TU/701/2/41, rapport, 30/06/1940.

¹⁴⁵ CADN 1TU/701/98, liste, s.d., 1940 ou 1941 (déduction) ; 1TU/701/2/41, note, 08/09/1941.

¹⁴⁶ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 177-178.

¹⁴⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

¹⁴⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

¹⁴⁹ CADN 1TU/701/2/41, note, 04/06/1940.

¹⁵⁰ François Arnoulet, *Résidents-généraux de France en Tunisie... ces mal-aimés*, Narration éditions, Marseille, 1995, pages 173-174 ; Serge La Barbera, op. cit., page 233 ; Chantal Metzger, op. cit., pages 109-110.

¹⁵¹ Abdesslem Ben Hamida, *Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne de la Tunisie*, Thèse de 3ème cycle dirigée par André Nouschi, Université des lettres et des sciences humaines de Nice, 1978, pages 53-54.

¹⁵² Claude Liauzu, *Militants, gréviste et syndicats. Études du mouvement ouvrier maghrébin*, Cahiers de la Méditerranée, Nice, 1979, page 60 ; CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », voir par exemple coupure de *La Tunisie française*, 19/08/1937, coupure de *Le Progrès de Tunis*, 24/11/1938.

¹⁵³ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », notes, 17/04/1939 et 27/10/1939.

à obtenir un poste en métropole, puis est relevée de ses fonctions le 15 mars 1941¹⁵⁴. Outre ses activités syndicales, la critique qu'elle formule dans un numéro de *Tunis socialiste* publié à une date inconnue à l'égard de l'armistice et du régime pétainiste, et le contenu des émissions qu'elle anime sur la fréquence Radio-Tunis, lui portent préjudice¹⁵⁵. Elle est remise à la disposition du gouvernement français en raison de son « activité extra professionnelle » par modification, un an plus tard, de l'arrêté du mois de mars 1941¹⁵⁶. Son affectation à Nice malgré sa révocation des cadres de l'enseignement revient à une double interdiction — celle de son séjour en Tunisie, et celle de l'exercice de sa profession. D'autres syndicalistes sont également exclu-e-s de leurs fonctions professionnelles et syndicales, tel-le-s les enseignant-e-s communistes Marthe et Marcel Jacquinet, membres de la commission exécutive du Syndicat des instituteurs, expulsé-e-s en France, mais aussi Albert Bouzanquet, qui passe alors dans la clandestinité¹⁵⁷. De plus, le 27 juin 1940, cinq jours après la signature de l'armistice, la police pénètre dans une brasserie de Sousse pour interrompre une réunion clandestine groupant vingt-deux personnes, à peine commencée. Le commissaire divisionnaire relate qu'« à ce moment là Mlle Choulant, Directrice de l'école supérieure de jeunes filles et communiste notoire, prononçait une allocution qu'elle arrêta à mon apparition »¹⁵⁸. Louise Choulant, française née en 1888, syndiquée de la CGT, sympathisante socialiste et non communiste, prend part à cette réunion de la Ligue française des droits de l'homme pour participer à la poursuite de la lutte contre Hitler en Tunisie, et ce malgré l'armistice¹⁵⁹. Bien que l'enquête insiste sur ses activités syndicales — connues *en infra* par la police, puisque les archives consultées ne l'évoquent pas avant cette fameuse réunion —, sur le rôle clef qu'elle joue durant cette réunion dont elle est la première oratrice, et qu'elle soit accusée de « manifestation au cours d'une réunion non autorisée », Louise Choulant, n'ayant pas organisé ledit événement, est relaxée¹⁶⁰. Cette affaire suggère, là encore, une répartition des rôles militants entre les hommes et les femmes — qui dépasse d'ailleurs le seul PCT — mais, également, un traitement policier différentiel. Louise Choulant, toutefois, est par la suite révoquée des cadres de l'enseignement¹⁶¹. Les autorités, cherchant à déceler l'influence gaulliste en Tunisie, arrêtent, entre janvier et novembre 1942, cinquante-trois partisan-e-s de

¹⁵⁴ CADN 1TU/701/23, lettre de Roberte Bigiaoui à l'un de ses collègues de métropole, 07/11/1940 et note, 30/11/1940 ; AN F/17/26328, dossier de carrière de Roberte Bigiaoui, note de l'Inspecteur général de l'Éducation nationale au Directeur de l'enseignement secondaire à Vichy, 18/12/1940 et arrêtés du Secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse à Vichy, 17/03/1941.

¹⁵⁵ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., pages 41-42 ; Élise Abassade, Juliette Bessis et Jacques Girault, « Roberte Bigiaoui », *Le Maitron* en ligne.

¹⁵⁶ E-mail de Béatrice Slama, 29/06/2015 ; AN F/17/26328, dossier de carrière de Roberte Bigiaoui, arrêté du Secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse à Vichy, 10/03/1942 et lettre du Secrétaire d'État à l'Éducation et à la Jeunesse au Secrétaire d'État au Travail à Vichy, 13/03/1942.

¹⁵⁷ E-mail de Béatrice Slama, 29/06/2015 ; Élie Cohen-Hadria, op. cit., page 156.

¹⁵⁸ CADN 1TU/701/2/64, lettre du commissaire divisionnaire de Sousse au directeur des services de sécurité, 28/06/1940.

¹⁵⁹ CADN 1TU/701/2/64, PV d'audition de Louise Choulant, 29/06/1940 et PV de Charles Cannedon, 28/06/1940.

¹⁶⁰ CADN 1TU/10/1940, lettre de Genoud à Bouzanquet, 28/10/1940 et lettre du commissaire divisionnaire au directeur des services de sécurité, 21/12/1940.

¹⁶¹ Élie Cohen-Hadria, op. cit., page 156.

De Gaulle, dont trois femmes¹⁶², que les communistes rencontrent en prison¹⁶³. Des socialistes réfractaires à l'armistice, dont le parti n'est pas directement inquiété par la répression, doivent demeurer dans la clandestinité, et particulièrement les israélites¹⁶⁴. Au moins l'un d'eux, Raoul Meïmon, frère de Robert et Suzanne Meïmon, avocat investi en faveur des communistes et des antifascistes, franc-maçon et israélite, est incarcéré à cette période en vue d'être déporté¹⁶⁵ — mais échappe à l'enfer en étant libéré, comme les autres détenu-e-s politiques, sur décision exceptionnelle des autorités juste avant l'arrivée des armées italiennes et allemandes, comme nous le verrons plus loin.

Comme en France, la répression passe par l'intermédiaire d'un tribunal d'exception¹⁶⁶, la section spéciale du tribunal militaire, instaurée par le gouvernement acquis à Pétain¹⁶⁷. Son activité s'assortit, en octobre 1941, de sessions spécialement dédiées aux communistes¹⁶⁸. Auparavant, à une date qu'il n'a pas été possible de déterminer, l'amiral Esteva charge le commissaire Pierre Marty (1900-1948), de faire cesser les activités politiques. Pierre Marty est un ancien militant d'Action française¹⁶⁹. Pour Paul Sebag, il exerce sa violence pour « frapper le PCT à la tête et [...] le mettre définitivement hors de combat »¹⁷⁰. Il n'hésite pas à user de la torture lors de ses interrogatoires, marquant les communistes de traumatisants souvenirs. En résultent le décès de deux d'entre eux, désespérés d'avoir prononcé des révélations, Antoine Di Mercurio (1915-1942), qui se jette sous un train, et Eugenio Cavia (1905-1943) qui, après avoir subi des sévices insupportables, se défenestre¹⁷¹.

Des femmes affiliées au PCT se voient infliger des peines, moindres que celles des hommes, au travers desquelles se dessinent les rôles qu'elles occupent. Le 2 mars 1942, la Sûreté rédige une note résumant les décisions prises par le Tribunal maritime de Bizerte le 28 février précédent à propos de communistes. Une seule femme, « Mlle Gallico », y apparaît, en dernière place, pour la condamnation à un an de prison et à 1200 francs d'amende qui lui est infligée¹⁷². Sa peine est la moins élevée des sept listées — 2 ans de prison pour l'un, 5 ans pour un autre, 20 ans de travaux forcés pour un troisième, et les travaux forcés à perpétuité pour les trois premiers hommes. À en croire le panel des condamnations, et l'identité des trois hommes qui subissent les plus lourdes — Robert Meïmon, Paul Sebag et Maurizio Valenzi, membres de la direction illégale —, elles correspondent au degré de responsabilités des prévenu-e-s. Diana Gallico est en effet seulement accusée d'avoir eu en sa possession un tract,

¹⁶² Ibid., pages 285-286.

¹⁶³ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 179.

¹⁶⁴ Élie Cohen-Hadria, op. cit., pages 164-165.

¹⁶⁵ Neïla Jrad, *Ali Jrad. Communiste tunisien... entre mémoire et histoire*, Éditions Arabesques, Tunis, 2019, page 354. Voir aussi CADN 1TU/701/123, dossier « Raoul Meïmon ».

¹⁶⁶ Danielle Tartakowsky, op. cit., page 51.

¹⁶⁷ Voir par exemple CADN 1TU/701/79, dossier « Ruggero Gallico », note, 28/03/1942.

¹⁶⁸ Juliette Bessis, op. cit., page 314.

¹⁶⁹ Albert Memmi, *Journal de guerre...*, op. cit., page 213.

¹⁷⁰ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 62.

¹⁷¹ Ibid., pages 61-66 et 169-170 ; Maurizio Valenzi, op. cit., pages 48-51.

¹⁷² CADN 1TU/701/79, dossier « Diana Gallico », note, 02/03/1942.

découvert par la police lors d'une perquisition opérée dans la villa de Kheireddine qu'elle occupait avec sa soeur aînée et son beau-frère ; sa condamnation relève des décrets punissant la détention de tracts d'origine étrangère « de nature à nuire à l'intérêt national », et ne la considère ainsi pas comme communiste¹⁷³. Nadia, en outre, est condamnés à six mois de détention à la suite de la découverte de documents écrits de sa main — mais est finalement laissée en liberté en raison de ses responsabilités familiales, décision judiciaire témoignant d'une perception genrée de la famille, puisqu'aucun homme ne fait l'objet d'une telle souplesse¹⁷⁴.

Ces deux jeunes femmes, pourtant familières du groupe des communistes de Tunis depuis 1938-1939 et au sein duquel leurs deux frères aînés sont particulièrement actifs, sont inconnues de la police en tant que communistes avant qu'elles ne soient appréhendées par elle, à la fin du mois de juin 1941¹⁷⁵. Elles s'investissent pourtant en faveur du PCT et ce particulièrement, selon toute vraisemblance, au cours de cette même année 1941. Depuis l'été 1940, le PCT connaît un nouveau dynamisme. Il est certes privé des membres de sa direction illégale, à l'exception de Velio Spano, libéré du camp de Sbeitla comme tous les Italiens quelques temps après le 17 juin, jour de la signature de l'armistice avec l'Italie, mais d'anciens militants se trouvent toujours en liberté¹⁷⁶. Une première réunion s'organise alors, et le petit groupe composé de Velio Spano, Robert Meïmon, Ferdinand Pauser et Maurizio Valenzi, qui s'en tiennent à la ligne anti-impérialiste préconisée par l'URSS, décident de réorganiser le parti¹⁷⁷. En mettant sur pieds des groupes d'études composés de trois personnes¹⁷⁸, le PCT s'assure de convaincre les personnes restées fidèles au communisme. Aux dires de Paul Sebag, ces groupes d'études, qui prennent progressivement forme à Tunis à partir de cet été-ci, se composent « d'hommes », « pour la plupart [...] d'âge compris entre vingt et trente ans qui étaient venus au communisme à l'époque du Front populaire, [...] désireux d'approfondir leur connaissance du marxisme-léninisme »¹⁷⁹. Le jeune homme qu'il est alors n'y remarque pas la présence de femmes — ou l'homme qu'il devient et qui, dans ses mémoires, n'évoque les femmes qu'au travers des hommes, ne l'envisage-t-il *a posteriori* pas, ou plus ? Comme en France¹⁸⁰, toutefois, des femmes participent bien à ces groupes d'études, telles Lisette Lumbroso, livournaise¹⁸¹ née à Tunis en 1919, et Béatrice Saada future épouse Slama¹⁸². Diana Gallico, à en croire les révélations prononcées par Ferdinand Pauser

¹⁷³ CADN 1TU/701/79, dossier « Diana Gallico », nomenclature d'après le PV du 01/07/1941, 10/07/1941.

¹⁷⁴ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 172.

¹⁷⁵ CADN 1TU/701/79, dossier « Diana Gallico », lettre du directeur des services de sécurité au résident général, 03/07/1941.

¹⁷⁶ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 29 ; Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 148.

¹⁷⁷ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 29-31 ; Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 153.

¹⁷⁸ En France, également, des groupes de trois sont mis sur pieds. Aucune information quant à une directive de la part du PCF n'a été trouvée. Renée Rousseau, op. cit., page 21.

¹⁷⁹ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 32.

¹⁸⁰ Renée Rousseau, op. cit., page 21.

¹⁸¹ Document rédigé par Béatrice Slama, septembre 2015.

¹⁸² Entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 et 28/06/2016.

sous la torture, en janvier 1942, fait également partie de l'un d'entre eux¹⁸³. Ces groupes d'études, au sein desquels se trouve toujours une personne en lien avec la direction illégale du parti, ont pour vocation de former les militant-e-s en vue de la reprise des activités du PCT¹⁸⁴. Béatrice se souvient de lectures de textes de Marx et de discussions qui ont lieu, par souci de discrétion, lors de promenades dans Tunis¹⁸⁵. Si la réunion que tient le PCT en avril 1941 après quelques mois de travail d'études se déroule selon toute vraisemblance entre hommes, et indique, ainsi, qu'aucune femme n'occupe de rôle dirigeant, des femmes participent à la reconstruction du PCT avant cette date. La profusion de détails qu'offrent les mémoires de Nadia Gallico-Spano donne à penser qu'elle ait en effet, si ce n'ait participé à l'un de ces groupes d'études, du moins pris part à cette période de réorganisation, comme l'affirme Béatrice Slama des années plus tard, en plongeant dans les souvenirs de l'année 1941, durant laquelle elle commence à militer¹⁸⁶. Par ailleurs, selon Renée Sebag, la fille de Diana Gallico, cette dernière aurait été cadre du PCT — ce qui permet d'envisager qu'elle soit au moins formée comme cadre, puisque se constituent, à partir d'avril 1941, dix « groupes de cadres », dont chaque membre est lié à deux personnes extérieures à ces derniers, et dirige donc un petit groupe de trois, soit de ce qui est appelé, en employant un terme russe renvoyant, on le suppose, à l'URSS, une *troïka*¹⁸⁷. Il est toutefois envisageable, aux dires Béatrice Slama, que Ferdinand Pauser ait justement préféré donné le nom d'une militante exerçant une activité peu importante¹⁸⁸. En revanche, Béatrice suppose qu'Elda Zuili épouse Bensasson, dont elle se remémore la présence parmi la nébuleuse communiste qu'elle fréquente dès 1941, soit cadre, ce qui implique qu'elle prenne part à un groupe d'études avant le mois d'avril¹⁸⁹. Béatrice considère en effet Elda, à qui elle a été « confiée » à son entrée au PCT, comme une figure importante du groupe communiste¹⁹⁰. Béatrice suppose, en outre, au vu des souvenirs de leur implication, que Litza et Delia Cittanova épouses Valensi et Attal soient également cadres¹⁹¹. À partir de 1942, de plus, les sources disponibles font émerger de nouvelles figures féminines, qui s'investissent au sein de groupes d'étude, telles Simone Bellaïche¹⁹² et Juliette Saada, qui appartiennent au même, dirigé par Suzanne Bokobza, ce qui implique que cette dernière soit cadre, et milite donc déjà avant cette période¹⁹³. Georgette Brühl, dite Yoyo, une Française de

¹⁸³ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 171 ; entretien réalisé avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014.

¹⁸⁴ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 32-33.

¹⁸⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁸⁶ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 153-155 ; note à propos de mon mémoire de Master 2 rédigée par Béatrice Slama, page 112.

¹⁸⁷ Entretien réalisé avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014 ; Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 49.

¹⁸⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁸⁹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015. Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹⁹⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015.

¹⁹¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁹² Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹⁹³ Archives de Thérèse Sichertmain, lettre de Juliette Bessis à la cousine de Thérèse, 08/07/2007.

métropole née en 1884, arrivée en Tunisie en 1934, s'engage elle aussi au sein du PCT, à une date toutefois incertaine, pour défendre ses opinions antifascistes¹⁹⁴.

La justice décide la confusion des peines de Diana Gallico et, le 11 juin 1942, le Tribunal militaire de Tunis la condamne à dix-huit mois de prison, 1000 francs d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour¹⁹⁵. Entre juillet et septembre 1942, la police arrête Litza Cittanova épouse Valensi, Sabine Narboni, Gilda, Suzanne et Yvonne Meïmon « sous l'inculpation de menées de nature communiste »¹⁹⁶. Toutes les cinq sont emprisonnées au fort militaire de Sidi Kacem pour avoir écrit des adresses sur des enveloppes contenant des journaux communistes, un mode de diffusion choisi par la direction du PCT pour réduire la dangerosité des actions menées par les militant-e-s. Les soupçons de la police se portent en direction de ces femmes dont elle connaît l'écriture par interception des lettres rédigées à leurs proches emprisonnés¹⁹⁷. Il semblerait, de plus, d'après Suzanne Meïmon, qu'elle-même, sa sœur Yvonne, Gilda Meïmon et Sabine Narboni aient été dénoncées¹⁹⁸. Quoi qu'il en soit, les résultats de l'instruction, face à la ferme dénégalation des prévenues, et demeurant imprécis quant à la réalité des actes commis, ne permettent pas de formuler des accusations. Les cinq femmes sont toutefois emprisonnées dans l'attente de leur procès — qui n'arrivera pas, celles-ci étant libérées en novembre suivant¹⁹⁹. Jusqu'à la libération alliée, aucune femme ne fait l'objet d'une peine supérieure à deux ans de prison ; les hommes, au contraire, pâtissent de condamnations allant de la prison aux travaux forcés, jusqu'à la condamnation à mort²⁰⁰. Des décennies plus tard, Suzanne Meïmon évoque à sa fille un interrogatoire de deux heures mené en pleine nuit, « avec une mise en scène très particulière » — sur laquelle elle ne revient jamais en détails²⁰¹. L'acharnement dont fait preuve la police rend compte de sa connaissance du fait que des femmes évoluent parmi l'organisation clandestine. Cependant, l'impossibilité qu'ont les agents de mettre en évidence les formes de leur implication témoigne du fait que ces femmes n'occupent pas de poste de direction. Aucune femme ne participe en effet à la réunion du 15 novembre 1942 à laquelle prennent part ceux que Paul Sebag appelle les « meilleurs militants » — dix-neuf hommes²⁰².

Cette réunion peut se tenir en raison de la libération de la majorité des détenu-e-s politiques : après l'arrivée des fascistes et des nazis à Tunis, le 9 novembre 1942, le gouvernement pétaniste décide — pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons par la suite —, d'une part de transférer les détenu-e-s politiques italien-ne-s à Alger, dont Diana Gallico et, d'autre part, de libérer les détenu-e-s politiques français-e-s et tunisien-ne-s, dont Litza

¹⁹⁴ Martine Coryn-Sahli, *Le peuple français de Tunisie sous le Protectorat*, thèse de Doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, avril 2014, page 606.

¹⁹⁵ CADN 1TU/701/79, dossier « Diana Gallico », compte-rendu d'audience, 11/06/1942.

¹⁹⁶ CADN 1TU/701/98, note, 31/08/1942.

¹⁹⁷ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 80-81.

¹⁹⁸ Neila Jrad, op. cit., page 354.

¹⁹⁹ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 80-81.

²⁰⁰ Pour une vue d'ensemble des condamnations, voir Ibid., pages 165-183.

²⁰¹ Neila Jrad, op. cit., page 354.

²⁰² Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 115.

Valensi, Suzanne, Gilda et Yvonne Meïmon, Sabine Narboni et Simone Vaïs²⁰³. Aucune d'entre elles ne participe à la réunion sus-citée. Pourtant, comme il l'a été précisé, des femmes prennent une part active aux activités du PCT, et des femmes assistent à au moins deux autres réunions. Ainsi Nadia Gallico Spano et Elda Zuili épouse Bensasson sont présentes à celle qui se déroule à l'été 1942 dans la villa de Kheireddine louée par Marco Vaïs²⁰⁴. En outre des femmes, parmi lesquelles au moins Nadia Gallico Spano, Béatrice et Juliette Saada, prennent part à la conférence décisive organisée par la direction sous couvert des festivités du nouvel an, dans la nuit du 31 décembre 1942 au 1er janvier 1943, au cours de laquelle sont exposés les fondements du programme du PCT élaboré depuis 1941²⁰⁵. La participation à cette fausse fête, qui vise aussi à faire la lumière sur la composition d'un parti clandestin dont les membres ne connaissent que les deux camarades de leur groupe, rapproche les communistes et participe de la fabrique du sentiment d'appartenance. Ainsi, la présence de femmes témoigne de leur implication. Toutefois, et bien que des femmes occupent des rôles de cadres, aucune ne joue de rôle au sein de la direction et, de ce fait, aucune ne prend de décision. Cependant, la difficulté qu'a la police à apprécier les activités des cinq femmes susnommées et, donc, l'impossibilité qu'a la justice à prouver et à formuler juridiquement les délits commis, si elle doit à l'absence de preuve suffisante, doit aussi à leur teneur même. Les femmes ne sont en effet pas accusées d'avoir conçu le contenu des documents, mais d'avoir participé à leur diffusion. Cette teneur, logistique, résulte, sans nul doute, de la répartition des tâches militantes, due à la division sexuelle du travail militant, sur laquelle nous reviendrons en détails, elle-même due à la répartition des rôles dans la hiérarchie, puisqu'aucune femme n'occupe de statut décisionnaire. La police et la justice se trouvent alors aux prises avec l'impossibilité d'apprécier la dimension infra-politique des activités menées, c'est-à-dire leur portée de résistance discrète, menée en coulisses, différente des formes expressives et explicites de la subversion²⁰⁶. De plus, comme le suppose le point suivant, l'institution judiciaire ne parvient pas à prendre en compte la portée politique de ces gestes parce qu'ils sont commis par des femmes, qu'elle considère difficilement comme des militantes.

B. DES CONDAMNATIONS GENRÉES

Le système judiciaire fait montre de sa difficulté à apprécier les délits commis par des femmes comme relevant du politique. Cette affirmation tient à quatre éléments : la récente mise en place d'un régime pénitentiaire réservé aux femmes inculpées pour des raisons politiques, la différence des peines appliquées aux hommes et aux femmes, le traitement réservé à l'une de ces femmes lors de son procès, et l'incarcération de femmes pour exercer une pression sur les hommes de leur entourage.

²⁰³ Ibid., pages 107-113.

²⁰⁴ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 197-199.

²⁰⁵ Ibid., page 215 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

²⁰⁶ James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Éditions Amsterdam, Paris, 2008, pages 33-34, 42 et 214-216.

En premier lieu, le régime pénitentiaire réservé aux détenues politiques et, donc, le secteur dédié au sein de la prison n'est créé qu'au printemps 1942. Diana Gallico, après son entrée à la prison civile de Tunis, le 4 mars 1942, passe quinze jours aux côtés de prisonnières de droit commun²⁰⁷. Les détenues politiques sont ensuite déplacées dans un quartier de fortune : la communiste et les trois gaullistes sont enfermées dans l'infirmerie, et les fascistes, dont le nombre n'est pas connu, dans le cellier, soit dans des espaces non prévus à cet effet²⁰⁸. Les femmes composent, de manière générale, une minorité des détenu-e-s condamné-e-s de l'ensemble des prisons de Tunisie. Entre décembre 1939 et le 1er mai 1940, elles sont 34, c'est-à-dire qu'elles représentent moins de 4% de l'ensemble des détenu-e-s, ainsi qu'une minorité presque équivalente des détenu-e-s placé-e-s en maisons d'arrêt, soit 47, tandis que les hommes sont au nombre de 911²⁰⁹. En 1939, elles sont, au total, 345, alors que les hommes sont 9413²¹⁰, et représentent donc 3,7 % des détenu-e-s. Leur proportion, minime, a toutefois augmenté avec le temps puisque, au cours de l'année 1922, les 177 incarcérées²¹¹ composent 2,2% des détenu-e-s. La nature de leurs délits et la durée de leur incarcération n'est pas renseignée par les sources consultées.

L'histoire de l'incarcération des femmes en Tunisie remonte à un temps plus ancien. Les prisonnières sont, durant la seconde moitié du XIXe, encore moins nombreuses qu'au XXe siècle mais, selon Abdelhamid Larguèche, leur détention est corrélée à leur fréquentation de l'espace public, où s'accomplissent la grande majorité des délits et des crimes. De ce fait, l'augmentation, même mineure, de leur nombre, renseigne quant à leur usage des rues. À cette époque-ci, la grande majorité d'entre elles sont condamnées pour des actes de débauche, pour des désordres liés à la prostitution, et pour de petits délits renseignant sur leur très faible niveau de vie²¹². Témoigne de la criminalisation progressive des délits féminins la création, à la fin du XVIIIe siècle, de Dar 'Adel, une institution fonctionnant comme une prison, réservée aux femmes²¹³ ; ce système d'incarcération au féminin s'affine lorsque, en 1862, est instauré un décret obligeant à ce que les femmes soient emprisonnées dans des secteurs réservés²¹⁴ et, ce faisant, obligeant chaque établissement pénitencier à créer des pavillons pour femmes²¹⁵. Les lieux d'emprisonnement réservés aux femmes existent en Tunisie depuis une époque difficile à dater, remontant à une époque lointaine. La première du type, Dar Joued, est une institution des zones urbaines où les détenues, condamnées par le *qadi*, le juge en charge des

²⁰⁷ Archives de Renée Sebag, lettre de Diana Gallico à ses parents, 25/03/1942.

²⁰⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 179.

²⁰⁹ CADN 1TU/1/V/2466, rapport, s.d., 1940 (par déduction).

²¹⁰ Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1939, page 47.

²¹¹ Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1922, page 73.

²¹² Dalenda et Abdelhamid Larguèche, *Marginales en terre d'Islam*, Cérès Productions, Tunis, 1992, pages 137-155.

²¹³ Christelle Taraud, *La prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Payot & Rivages, Paris, 2003, page 365.

²¹⁴ Dalenda et Abdelhamid Larguèche, op. cit., page 143.

²¹⁵ Christelle Taraud, op. cit., page 365.

domaines relevant du statut personnel musulman, relèvent donc des tribunaux musulmans, et non des tribunaux civils. Pensé comme un espace de régulation de la vie conjugale, fonctionnant comme instrument de contrôle de la morale et des comportements des femmes, Dar Joued est un lieu de réclusion où demeurent, pour une durée indéterminée, les femmes jugées récalcitrantes dans une affaire de couple — lorsqu'elles demandent le divorce, ou refusent d'épouser un mari choisi pour elles, par exemple²¹⁶. En 1881, la première véritable prison féminine est inaugurée²¹⁷. Les détenues communistes séjournent en effet dans un quartier réservé, vraisemblablement encadré par des gardiennes, c'est-à-dire des femmes²¹⁸.

S'il existe des modes d'enfermement réservé depuis de nombreuses années, les femmes sont donc, dans leur très grande majorité, incarcérées pour des crimes et délits relevant du droit commun ou du domaine de la juridiction religieuse, et l'institution carcérale est ainsi peu familière de la condamnation au féminin pour d'autres motifs. La dimension inédite de l'incarcération de détenues politiques et, donc, la création de la catégorie, doit aussi à la difficulté du système judiciaire à considérer les actes commis par des femmes comme étant de nature politique. Alors que des femmes ont déjà été incarcérées pour des actes commis en faveur d'un parti politique, en janvier 1939²¹⁹ — à des peines courtes, allant de quinze jours à un mois de détention —, elles ne bénéficient pas du régime politique et sont, de ce fait, emprisonnées et considérées selon les mêmes conditions que les autres détenues²²⁰.

En second lieu, la tendance toute relative à la condamnation des femmes pour des motifs politiques est mise en évidence par la comparaison de la peine que subit Simone Bessis épouse Vaïs avec celle d'un homme. Au début du mois de juillet 1942, cette dernière, Tunisienne israélite née à Tunis en 1919, n'exerçant pas de profession, rejoint Diana Gallico en prison pour purger une peine de deux ans de détention prononcée par le tribunal civil à la suite des révélations prononcées sur son compte et sur celui de son mari, Marco Vaïs, par Ferdinand Pauser, militant soumis à la torture²²¹. Ces nouvelles condamnations résultent de l'accroissement de la répression, réponse à l'action ouverte d'un PCT qui, comme le PCF, est rendu d'autant plus dynamique par la reconsidération de sa politique des suites de l'agression de l'URSS par Hitler, le 22 juin 1941 ; dès lors, ainsi, la priorité est à la défense de la patrie du socialisme²²², l'antifascisme autrefois contraint s'articule de nouveaux aux aspirations des communistes de Tunisie, qui voient, de plus, confirmer les orientations décidées au cours des conférences d'avril et du début du mois de juin selon lesquelles la lutte contre l'impérialisme

²¹⁶ Dalenda et Abdelhamid Larguèche, op. cit., pages 89-92 et 97-98 ; Dalenda Larguèche, « Dar Joued ou l'oubli de la mémoire », Fanny Colonna et Zakya Daoud (dir.), *Être marginal au Maghreb*, Éditions du CNRS, Paris, 1993, page 156.

²¹⁷ Christelle Taraud, op. cit., page 366.

²¹⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 179.

²¹⁹ Voir le chapitre 5.

²²⁰ Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1996, page 94.

²²¹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 186.

²²² Danielle Tartakowsky, op. cit., page 51.

prend les traits de la conquête de l'indépendance²²³. La défense de l'URSS et la lutte contre les régimes pétainiste et hitlérien, mais également contre la collaboration, constituent cependant les thèmes principaux des journaux en français et en arabe, dont la rédaction, l'impression et la diffusion bénéficient du nouvel entrain dont font preuve les communistes²²⁴. Leur propagande discrète, s'exprimant surtout par la diffusion de quelques tracts et journaux — mais aussi via des inscriptions sur les murs —, se déploie particulièrement à Tunis et à Bizerte, puis à Sousse dans un second temps, en 1942²²⁵. Le nombre de personnes à agir dès 1941, à Tunis, augmente, et parmi elles se trouvent des femmes — à propos desquelles nous reviendrons, puisqu'elles échappent et à la police, et à la justice. La raison de l'inculpation de Simone Vaïs n'a pas été trouvée mais, d'après Paul Sebag, son arrestation et sa condamnation à deux ans de prison résultent de son implication dans la diffusion d'un numéro de *L'Avenir social*²²⁶.

Au contraire de Diana Gallico, une comparaison — imprécise en raison de la difficulté d'avoir accès aux archives judiciaires — avec la condamnation similaire dont fait l'objet un homme suppose un traitement judiciaire spécifique. En 1941, en effet, Henri Garçonnet est également accusé de la diffusion d'un numéro de *L'Avenir social* mais écope, lui, de cinq ans de prison. Cependant, la plus forte peine infligée à Henri Garçonnet doit peut-être au tribunal qui le condamne, c'est-à-dire le tribunal maritime de Bizerte, sans doute plus sévère que le tribunal civil en raison des risques de propagande parmi le personnel de l'Arsenal de Ferryville, où le militant a diffusé le journal communiste²²⁷. De ce fait, Simone Vaïs a sans doute été accusée de faits moins graves que ne l'a été Henri Garçonnet, mais cette supposition induit, là encore, l'aspect genré de la répartition des responsabilités au sein du PCT. Il est, aussi, envisageable que Simone Vaïs bénéficie de circonstances atténuantes du fait qu'elle soit enceinte et en train d'allaiter son enfant, de la même manière que Nadia Gallico Spano, en 1941, échappe à la détention²²⁸. Cette hypothèse s'alimente de la conception vichyste des femmes — et ce d'autant que Simone Vaïs est jugée par la section spéciale du tribunal militaire, instaurée expressément par Vichy — selon laquelle la tendance à l'assignation des femmes au social, et donc au travail reproducteur et au foyer, se fait d'autant plus prégnante²²⁹. L'appréciation du tribunal en charge du jugement de Simone Vaïs doit aussi, certainement, au faible nombre de femmes punies pour des actes politiques, qui rend compte de la dimension encore exceptionnelle de l'implication politique des femmes. Néanmoins, cette différence de traitement et ce faible nombre en lui-même supposent que l'institution

²²³ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 41-48.

²²⁴ Ibid., pages 49-53.

²²⁵ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 4 ; Serge La Barbera, op. cit., pages 287-288.

²²⁶ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 168.

²²⁷ CADN 1TU/701/79, dossier « Diana Gallico », note, 02/03/1942 ; Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 173.

²²⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 176.

²²⁹ Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, Paris, 1996, page 19 ; Francine Muel-Dreyfus, *Vichy et l'éternel féminin*, Seuil, Paris, 1996, pages 123-134.

judiciaire fasse preuve d'une appréciation différentielle similaire à ce qui se déroule en métropole à la même période : tandis que les hommes sont davantage évalués comme les sujets conscients des activités pour lesquelles ils sont condamnés, les femmes, au contraire, sont plutôt considérées comme des complices appliquant des ordres²³⁰. Jusqu'alors en effet, dans l'état actuel des recherches, les autorités n'ont eu connaissance qu'à une seule occasion du fait qu'une femme ait joué un rôle décisionnaire dans un parti politique, en l'occurrence la Fédération communiste de Tunisie, et ce très épisodiquement, à l'hiver 1922²³¹. Du fait d'une présence féminine quasi-nulle dans les organes de direction depuis 1921, les rôles les moins visibles sont occupés certes par des hommes mais, aussi, par des femmes. Leurs activités sont de plus, comme nous le verrons par la suite, rendues encore plus discrètes par le climat qu'impose la répression politique. Ce jugement différentiel fait en outre écho à leur privation de droits politiques, un état de fait les maintenant dans une situation de mineures, en faisant des êtres irresponsables de leurs actes et choix politiques. En minimisant la portée infra-politique du geste commis par Simone Vaïs, c'est-à-dire son caractère de résistance, bien que son geste soit discret, menée sciemment²³², le tribunal civil en atténue la portée militante, et réduit la dimension consciente et réfléchie de son rôle... en raison de son sexe.

Cette hypothèse s'alimente du troisième élément exposé ici, soit le traitement réservé à Diana Gallico lors de son procès. Organisé par la Section spéciale du tribunal militaire de Tunis, il se déroule le 11 juin 1942 et juge aussi sa soeur Nadia et l'époux de cette dernière, Velio Spano. Diana est inculpée, pour rappel, pour le port d'un tract dans son sac, et pour avoir été dénoncée comme membre de l'organisation clandestine. Lors de l'audience, le juge la qualifie de « pétroleuse et tricoteuse »²³³. Si la description de Velio Spano comme un vagabond ayant abandonné son épouse contient également une dimension de genre — selon laquelle les hommes subviennent aux besoins de leur foyer —, elle ne remet pas en doute l'intention politique du militant et, justement, la valorise. Au contraire, Diana Gallico, par un vocabulaire usuel pour décrire les femmes en résistance, tirant son origine de, respectivement, la Commune de Paris, en 1871, et de la Révolution française, en 1789, voit son individualité niée en étant associée à des groupes féminins impersonnels et dépolitisés. Son engagement est réduit à des tempéraments, eux-mêmes associés à la cuisine et au tricot, c'est-à-dire au domestique. Comme l'a montré l'historienne Dominique Lagorgette, cette association au domestique transcrit la peur d'une violence politique féminine se nichant dans le quotidien²³⁴. Ainsi, et comme le fait la police dans le cas de plusieurs femmes²³⁵, en usant de stéréotypes

²³⁰ Catherine Lacour-Astol, op. cit., page 69.

²³¹ Voir le chapitre 3.

²³² James C. Scott, op. cit., pages 26, 33 et 199-217.

²³³ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 184.

²³⁴ Dominique Lagorgette, « La violence des femmes saisie par les mots. 'Sorcière', 'Tricoteuse', 'Vésuvienne', 'Pétroleuse' : un continuum toujours vivace ? », Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, La découverte, Paris, 2017, pages 472-487, pages 476, 479 et 486.

²³⁵ Voir le chapitre 2.

associant le féminin au registre émotionnel et domestique, la justice vide l'investissement de Diana de son intention politique²³⁶.

La quatrième dimension du fonctionnement genré de l'appareil judiciaire, cette fois-ci durant la période d'occupation nazie, transparaît de l'incarcération de trois nouvelles femmes au début de l'année 1943 non pour leur propre implication politique, mais pour exercer une pression sur des hommes de leur entourage. Lors de l'arrivée des armées allemandes et italiennes, au début du mois de novembre 1942, les détenu-e-s politiques bénéficient soit d'une libération, lorsqu'ils et elles sont de nationalité française et tunisienne, soit d'un transfert en Algérie, lorsqu'ils et elles sont de nationalité italienne. Les autorités prennent ces mesures exceptionnelles, visant à soustraire les prisonniers et prisonnières à l'autorité nazie, en réponse à des demandes formulées par des membres de leurs familles, sur lesquelles nous reviendrons. À partir du mois de janvier 1943 néanmoins, soit deux mois après que les nazis aient imposé leur tutelle militaire et politique, deux nouvelles femmes, Delia Attal et Simone Joulain, sont arrêtées et envoyées à la prison civile de Tunis, et Charlotte Joulain est incarcérée à la prison militaire²³⁷. La répression s'intensifie considérablement de l'imposition du régime nazi, le 15 novembre, et, d'emblée, les journaux de langue française d'informations généralistes — *La Dépêche tunisienne*, *Le Petit Matin*, *Tunis soir* — sont interdits et remplacés par des journaux acquis au nazisme²³⁸. La présence nazie et fasciste s'accompagne d'une propagande à destination des populations musulmanes mêlant antisémitisme et haine de la France — dont la portée, certes minoritaire, séduit quelques membres du Néo-Destour, parti sur lequel les Allemands espèrent s'appuyer²³⁹, et dont le journal relaie les communiqués du Haut-commandement allemand²⁴⁰. Si des déportations massives et systématiques n'ont pas lieu, des transferts individuels de personnalités politiques ont cours, et notamment des israélites²⁴¹. Parmi les quatre francs-maçons déportés en Allemagne en 1942 figure un socialiste, Serge Moati, qui, contrairement aux deux autres hommes juifs, l'un, Benjamin Lévy, assassiné à Auschwitz, et l'autre, David Goldzeiguer, mort d'épuisement lors de son transfert, rentre sain et sauf en Tunisie²⁴². Parmi les autres socialistes opposé-e-s à l'armistice, Eva Nohelle épouse Fichet et quelques-uns de ses camarades sont déporté-e-s en février 1943²⁴³. Alors qu'Eva Fichet reste en France, le sympathisant socialiste Victor Cohen-Hadria,

²³⁶ Dominique Lagorgette, op. cit., page 483 ; Charlotte Gobin, *Genre et engagement : devenir « porteur-e de valises » en guerre d'Algérie (1954-1966)*, Thèse de doctorat d'Histoire dirigée par Sylvie Schweitzer, Université Lyon 2, 2017, pages 361-362.

²³⁷ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 142.

²³⁸ Chantal Metzger, op. cit., pages 183-195.

²³⁹ Ibid., pages 198-204 ; Juliette Bessis, op. cit., pages 210-225 et 315 ; Albert Memmi, *Journal de guerre...*, op. cit., pages 42-43.

²⁴⁰ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 119.

²⁴¹ Chantal Metzger, op. cit., page 197.

²⁴² Claude Nataf, op. cit. ; Férid Boughedir, *Villa Jasmin*, téléfilm réalisé pour France 3, 2008 (d'après le roman de Serge Moati fils, *Villa Jasmin*, Le livre de poche, Paris, 2005).

²⁴³ ISHMN, entretien réalisé par Habib Kazdaghli avec Lucienne Cohen-Hadria, Paris, 30/08/1994 ; Élie Cohen-Hadria, op. cit., pages 164-165.

israélite, relâché à Paris où il se fait arrêter par la Gestapo, est envoyé en Allemagne où il périt gazé²⁴⁴.

Delia Attal, Simone Joulain et Charlotte Joulain sont, pour leur part, incarcérées aux fins de faire céder leurs proches, respectivement époux, frère et fils, Georges Attal, Jacques Bellaïche et Michel Joulain — étant aussi l'époux de Simone Bellaïche depuis l'année 1942 —, alors passés dans la clandestinité. Le motif de leur incarcération contient de façon prégnante une dimension genrée. Catherine Lacour-Astol observe que l'occupant nazi, en France, procède de la même façon sur les proches de militants²⁴⁵. Si les proches inquiété-e-s par la police alors dirigée par les Allemands sont, en Tunisie également, des hommes comme des femmes, aucun homme n'est arrêté en lieu et place de son épouse, de sa fille ou de sa soeur. Ce phénomène révèle, là encore, les différences des modalités des rôles militants entre les hommes et les femmes. S'y lit en outre une représentation sexuée du militantisme, puisque la police s'intéresse en premier chef aux hommes, rejoignant les observations de Catherine Lacour-Astol, selon laquelle la répression participe de la fabrique d'un discours viril, et est irriguée d'une perception genrée de la répartition des tâches — l'homme, en tant que protecteur du foyer, serait alors plus enclin à se livrer si sa femme, sa soeur ou son enfant se trouvent pris-e-s en otage²⁴⁶. Un cas nécessite toutefois d'être signalé. À partir d'une date incertaine, probablement après la décision de son exclusion de Tunisie en mars 1942, Roberte Bigiaoui, connue comme syndicaliste aux diatribes révolutionnaires, vit dans la clandestinité²⁴⁷. Sous l'occupation allemande, entre décembre 1942 et janvier 1943, la nébuleuse d'extrême-droite, et particulièrement le Parti populaire français, se renforce de militants venus du Maroc et de l'Algérie. Ce dernier, organisé en milice, concourt dès lors aux services des renseignements allemands²⁴⁸. Des membres de ce parti s'emparent de la mère de Roberte et de sa fille âgée d'une douzaine d'années, Nicole, pour les remettre à la police aux fins de persuader la militante de se livrer²⁴⁹. La diffusion d'un tract communiste stigmatisant la possible incarcération de la petite-fille de Charles Péguy, dont Roberte avait épousé le fils lors d'un premier mariage, incite les autorités à ne rien tenter et à libérer les deux femmes²⁵⁰. Cet épisode constitue cependant une exception — mais il est certain que cette militante syndicaliste préoccupe les autorités depuis les années 1930²⁵¹. En dépit de ce seul exemple, la tendance demeure celle de l'arrestation de femmes pour exercer une pression sur les militants. Celle-ci rend compte, là encore, du fait que les femmes sont peu évaluées comme des militantes à part entière, puisque ces trois femmes ne sont pas condamnées pour leur implication personnelle — peut-être discrète et peu prouvable —, mais bien pour

²⁴⁴ Élie Cohen-Hadria, « Victor Cohen-Hadria », *Le Maitron* en ligne.

²⁴⁵ Catherine Lacour-Astol, op. cit., page 72.

²⁴⁶ Catherine Lacour-Astol, op. cit., page 73.

²⁴⁷ E-mail de Béatrice Slama, 29/06/2015.

²⁴⁸ Chantal Metzger, op. cit., pages 187 et 217.

²⁴⁹ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; e-mail de Béatrice Slama, d'après un entretien téléphonique avec Claude Nataf, 30/06/2015.

²⁵⁰ Entretien réalisé avec Claude Nataf, Paris, 18/03/2014.

²⁵¹ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », note, 22/06/1937.

atteindre un homme de leur entourage. En outre, aucune des femmes incarcérées entre 1942 et 1943 ne subit de torture. Certes, les femmes n'occupent pas de rôles dirigeants, mais l'absence de tels traitements renseigne-t-elle, elle aussi, sur une acception genrée de la responsabilité politique ? La police rechigne-t-elle à les torturer pour cette même raison d'irresponsabilité féminine, ou en raison d'une sacralisation du corps féminin, ou bien de la dimension virile de la traque des activistes politiques ?

En dépit du fait qu'elles soient peu punies et que la répression les touche indirectement, et malgré l'amnésie peu reconnaissante de Paul Sebag et de Maurizio Valenzi, des femmes se mobilisent en faveur de la poursuite des activités du PCT. Les modalités de la répression et les décisions de justice, si elles résultent en partie de représentations sexuées, reflètent la réalité de la répartition du travail militant et de la domination masculine au sein du PCT — prolongement d'un phénomène visible depuis le début de cette thèse. Les peines infligées, bien que largement fondées sur une représentation canonique de l'engagement partisan, laissent toutefois entrevoir ce qui se dissimule derrière les attributions hiérarchiques. Les activités qu'exercent des femmes dès 1940 mettent en lumière une distribution des attributions au prisme du genre, rendue apparente par les modalités de la répression ; elles témoignent toutefois d'une marge d'action plus étendue qu'autrefois au sein du PCT.

II Des engagements intimes et quotidiens. Division classique des tâches et imprégnation de la lutte

Au-delà des attributions hiérarchiques, se discernent des gestes tracés dans l'ombre et la force d'un engagement des consciences et des corps, impérieux et total, dont il s'agit d'interroger les formes. Dans quelle mesure et comment ces femmes, pour la plupart en liberté ou peu inquiétées par les autorités voire inconnues de la police, compensent-elles l'absence des hommes ? En quoi les positions de genre sont-elles reconfigurées ou employées à des fins stratégiques ? Dans quelle mesure et pourquoi leur engagement est-il un véritable choix de vie²⁵² ? Comment les marque-t-il jusque dans leur quotidienneté et dans leurs corps ?

Une première sous-partie démontre que la dimension urgente de l'engagement et l'absence des hommes invitent des femmes à s'engager. Elles prennent part à la lutte et investissent alors le domaine militant sans modifier la répartition sexuelle du travail partisan. Néanmoins, un second point montre que ces femmes usent de ressorts de la féminité et, qu'en s'investissant, elles recomposent les statuts de genre. Le genre modèle en effet les corps, tout comme les modèlent l'engagement et les risques encourus. Investies quotidiennement en faveur du quotidien, ces militantes voient leurs existences profondément modifiées, imprégnées de leurs engagements jusqu'à un niveau intime et physique.

²⁵² Bruno Groppo, op. cit., page 91.

1. L'urgence comme moteur

A. UNE SITUATION RISQUÉE FAVORABLE À LA PRÉSENCE ET À L'ACTIVITÉ DES FEMMES

Bien que l'apparition des femmes dans les rangs du PCT ne date pas de la guerre, elle se fait plus importante qu'autrefois. Leur présence plus active l'est surtout à partir du tournant 1940-1941, lorsque le PCT tâche de se reconstituer. La situation de clandestinité, de répression et d'effort en faveur de la réorganisation du parti ouvre une brèche dans lesquelles des femmes peuvent s'insérer, et ce alors qu'elles n'occupaient auparavant aucun rôle décisionnaire. L'interdiction du PCT et la répression qui s'ensuit sont à considérer comme un événement, en ce qu'il induit une rupture révélatrice des rapports sociaux, mais induit aussi « d'autres possibles »²⁵³. La surveillance accrue et le devoir de mémoire auquel les militant-e-s dont les souvenirs sont publiés ont choisi de s'adonner, caractéristiques du fait que cette période de répression représente un événement, rendent plus visibles non seulement les femmes, mais également leurs gestes.

La présence des femmes répond aux efforts mis en place pour redonner vie au parti dans la clandestinité à partir de l'été 1940. La reconstitution du PCT implique une complète discrétion qui, pour être réalisée, commande de recruter parmi le réseau affinitaire préexistant à la clandestinité qui, alors, fait l'objet d'une réactivation²⁵⁴. Les résultats de la filature dont fait l'objet Robert Meïmon, en octobre 1940, sont à ce titre éclairants puisque, le 10 de ce mois, il est aperçu en compagnie de sa soeur Yvonne et de trois autres personnes alors qu'il se rend chez Charlotte Joulain — déjà communiste en 1939, et dont le fils Michel prenait activement part au PCT avant d'être mobilisé²⁵⁵. Les femmes comme les hommes sont invité-e-s à rejoindre la nébuleuse communiste lorsqu'ils et elles ne sont pas inquiété-e-s par la police et, donc, qu'ils et elles n'occupaient pas de poste de direction avant l'interdiction du PCT. En effet Yvonne Meïmon, certes connue des autorités, n'a jamais été appréhendée par la police pour une activité répréhensible. Puisqu'aucune femme ne jouait un tel rôle jusqu'alors, toutes celles que la police n'a pas appréhendées avant l'été 1940 sont susceptibles de contribuer à la reconstruction du PCT. Ainsi non seulement Charlotte Joulain et Yvonne Meïmon, mais également Gilda et Suzanne Meïmon, respectivement épouse et soeur de Robert Meïmon, déjà engagées avant guerre, prennent part aux activités du PCT — participation rendue visible par l'arrestation dont elles font les frais plus tard, en juillet 1942²⁵⁶. De même, s'investissent alors Diana Gallico, sa soeur Nadia, Sabine Narboni, Simone Bellaïche, mais aussi Denise Slama²⁵⁷.

²⁵³ Michèle Zancarini-Fournel, « Préface », Marc Bergère et Luc Capdevila (dir.), *Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, PUR, Rennes, 2006, pages 9-11. Voir le chapitre 4.

²⁵⁴ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 32-33.

²⁵⁵ CADN 1TU/701/100, dossier « Michel Joulain », note, 14/09/1936 ; 1TU/701/2/122, dossier « Charlotte Mathillon veuve Joulain », note, 05/04/1940.

²⁵⁶ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 29.

²⁵⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

Pour se reconstituer, le PCT créé et maintient des groupes d'études, vivier de futur-e-s activistes, et élabore, donc, une stratégie visant à étendre son réseau au-delà des militant-e-s pour toucher des sympathisant-e-s²⁵⁸. Les lois de la clandestinité rendent difficile d'évaluer le moment précis du début de l'investissement des individus et de distinguer qui, outre les membres de la direction illégale, fait partie des militant-e-s en charge du recrutement, du vivier de militant-e-s en veille, ou des individus nouvellement recruté-e-s. Il est en outre impossible de savoir si l'ensemble des femmes étudiées ici participe à des groupes d'études et, ainsi, Nadia Gallico n'évoque-t-elle jamais sa participation à un tel groupe dans ses mémoires. Elle défend pourtant le communisme, assiste son mari dans ses tâches militantes et, selon les souvenirs de Béatrice Slama, participe concrètement à la réorganisation du parti, bien que les détails de cette participation ne puissent être connus, mais revenaient sûrement en la lecture de textes et en leur discussion puis leur modification, en la liaison avec les membres — sans qu'elle assiste pour autant aux réunions d'avril et de juin²⁵⁹. Que Paul Sebag ait tant de difficultés à désigner les femmes en général comme « militantes » et à les qualifier autrement qu'à l'aune de génitifs sociaux, constitue peut-être le symptôme d'un état de fait — c'est-à-dire la reconnaissance comme étant suffisant le rôle d'accompagnatrices rempli par les épouses de militants actifs et reconnus comme tels. Ce rôle, néanmoins, implique un investissement intense et quotidien, et suggère donc une forte volonté de lutter²⁶⁰.

L'absence de sources suffisantes, et la difficulté à se saisir d'informations si volatiles et intimes, rendent malaisé de déterminer le moment, s'il y a un moment précis, durant lequel un individu décide de s'investir. Qu'elles participent ou non à des groupes d'étude, des femmes proches de militants évoluent dès lors au sein du mouvement communiste qui, depuis les années 1937-1939, se compose en grande partie de liens familiaux²⁶¹. Les femmes dans ce cas sont légion : Simone Bessis, qui épouse Marco Vaïs en 1940 ; Litza Cittanova, l'épouse de Maurizio Valenzi, sa soeur Delia Cittanova, l'épouse de Georges Attal ; Denise Dana, l'épouse de Max Sfez ; Elda Zuili, l'épouse de Ferruccio Bensasson ; Vera Bellaïche (1919-2011), l'épouse de Jacques Bellaïche²⁶² ; Mireille Medam²⁶³, sœur des militants Charles et Lucien Medam²⁶⁴ — française née en Algérie le 30 mars 1923²⁶⁵ à propos des activités de laquelle aucune information n'a été trouvée —, et Lina Lumbroso, juive tunisienne née à Tunis vers 1925, sœur d'un sympathisant, militante active depuis 1943, dont

²⁵⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 161.

²⁵⁹ Note à propos de mon mémoire de Master 2 rédigée par Béatrice Slama, page 114.

²⁶⁰ Dominique Loiseau, « Les militantes de l'ombre : femmes de... », Michel Dreyfus, Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule (dir.), *La part des militants*, Les éditions de l'atelier, Paris, 1992, pages 257-268. Voir également l'introduction et les chapitres 3 et 4.

²⁶¹ Voir annexe V. 1. a. et b.

²⁶² Note de Habib Kazdaghli, Mohamed Ennafaa, *Chronique saharienne*, MC-Éditions, Tunis, 2011, page 302, et Habib Kazdaghli, « Introduction », *Ibid.*, pages 7-21, page 21.

²⁶³ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 105 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

²⁶⁴ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 167-169 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ;

²⁶⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015 ; CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 01/10/1943.

le détail de l'activité n'est pas connu²⁶⁶. Leur participation constitue de toute évidence le signe de la confiance qui peut leur être accordée et, donc, de leurs profondes convictions politiques, ou du moins de leurs sympathies pour le communisme. Les sources disponibles, cependant, ne permettent pas de préciser les moments où la grande majorité de ces femmes s'engagent, et seule la date d'entrée en communisme de Vera Bellaïche, en 1941, est connue²⁶⁷. Au vu du rôle de cadre de Elda Bensasson, il est à supposer qu'elle milite au parti dès avant 1940 — mais rien ne peut être affirmé avec certitude. De même, aux dires de Béatrice Slama, très amie avec Delia Cittanova par la suite, celle-ci commence à fréquenter les communistes avant de se mettre en couple avec Georges Attal — et, donc, avant 1940 — attirée peut-être par l'exemple de ce dernier, qu'elle connaît depuis l'enfance et qui a adhéré en 1938, et par celui de son beau-frère Maurizio Valenzi²⁶⁸. Au contraire, Litza Cittanova, Denise Dana et Simone Bessis n'auraient pas, selon les sources disponibles, été intéressées par le communisme avant de rencontrer leurs conjoints²⁶⁹. Que dire en outre de Vera Bellaïche, qui adhère au PCT durant la même période que celle de son mariage²⁷⁰ ?

Si les dirigeants sont des hommes, et si certains militants de longue date ont probablement intégré leurs proches au réseau actif, présomptueux et erroné serait de conclure que l'arrivée des femmes ne répond qu'à l'influence exercée par les hommes. Plus juste serait l'expression de « politisation dans ou par l'intime »²⁷¹. De plus, dans un contexte où l'engagement politique des femmes reste encore très marginal, se mettre en couple avec un militant suppose, pour ces femmes, qu'elles puissent militer par la suite. Quelques femmes s'engagent en effet en politique, et les détenues communistes de la prison civile fréquentent trois femmes gaullistes, et quelques femmes fascistes se trouvent également en détention²⁷². La SFIO compte également trois femmes parmi ses rangs, Roberte Bigiaoui et Éva Nohelle épouse Fichet, déjà citées, et la sœur de Simone Bessis épouse Vaïs, Lucienne épouse Cohen-Hadria — ainsi que Louise Choulant parmi ses sympathisant-e-s²⁷³. Les épouses de communistes s'assurent en outre, au vu du dynamisme de leurs maris, d'approcher les cercles actifs du parti²⁷⁴. Ainsi, Litza Cittanova épouse Valensi a, selon sa fille Lucia, « adhéré au Parti sans réserve, de façon totale »²⁷⁵. De même, pour Catherine Sfez, l'engagement de sa mère Denise Dana épouse Sfez ne peut pas correspondre en un simple comportement suiveur

²⁶⁶ Document de Béatrice Slama rédigé à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015.

²⁶⁷ Note de Habib Kazdaghli, Mohamed Ennafaa, op. cit., page 302.

²⁶⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

²⁶⁹ Rim Lajmi, op. cit., pages 76-78 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; ISHMN, entretien réalisé par Habib Kazdaghli avec Lucienne Bessis épouse Cohen-Hadria, Paris, 30/08/1994.

²⁷⁰ Note de Habib Kazdaghli, Mohamed Ennafaa, op. cit., page 302.

²⁷¹ Anne Muxel, « La politisation dans ou par l'intime », Anne Muxel (dir.), *La vie privée des convictions*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2013, pages 13-21, page 13.

²⁷² Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 179.

²⁷³ Élie Cohen-Hadria, op. cit., pages 88-89 et 156 ; ISHMN, entretien réalisé par Habib Kazdaghli avec Lucienne Cohen-Hadria, Paris, 30/08/1994.

²⁷⁴ Merci à Aliénor Cadiot de m'avoir proposé cette interprétation.

²⁷⁵ Rim Lajmi, art. cit., page 78.

— Max Sfez milite depuis plusieurs années — mais bien en une décision délibérée répondant à des orientations profondes²⁷⁶. Si Lucienne Bessis épouse Cohen-Hadria fait remonter l'engagement en communisme de sa soeur Simone à son mariage avec le militant d'envergure Marco Vaïs en 1940, elle affirme néanmoins que cet investissement demeure un choix personnel²⁷⁷. Les époux déjà engagés peuvent en effet éveiller une conscience politique et un souhait d'investissement, ou contribuer à confirmer les questions politiques que se posent les femmes²⁷⁸. L'extension du maillage sous-terrain de l'organisation communiste s'étend au-delà de relations d'une telle proximité, puisque s'investissent également des jeunes femmes qui ne sont ni les épouses ni les sœurs de militants, Suzanne Bokobza — probablement engagée depuis plus longtemps —, Lisette Lumbroso, Béatrice Saada — certes cousine de Maurizio Valenzi, mais qui fréquente d'autres communistes, comme Henri Bismuth et André Hagège, rencontrés en 1936 —, Juliette Saada, elle-même cousine de cette dernière, ainsi que Éliane Hassid et Claudine Hayat — à propos desquelles, dont Béatrice se souvient des silhouettes à cette période, rien n'a été trouvé²⁷⁹ — et Yoyo Brühl²⁸⁰. Les difficultés dans lesquelles se trouve le PCT nécessitent en effet de toucher un nombre le plus large possible de personnalités de confiance et, de ce fait, hommes comme femmes sont invité-e-s à participer à ses activités clandestines.

Toutes ces femmes, Tunisiennes israélites, Françaises et Italiennes, soit membres des catégories de population les plus scolarisées, ont eu accès à l'école primaire et secondaire²⁸¹. Se prolonge ainsi le phénomène observé pour la seconde moitié des années 1930, selon lequel le PCT attire des jeunes femmes dotées d'outils intellectuels²⁸². Si la scolarité de Vera Disegni s'interrompt, des femmes à propos desquelles des informations précises sont disponibles ont eu pour visée d'accomplir des études supérieures²⁸³. Litza et Delia Cittanova, après avoir obtenu leur baccalauréat au lycée de jeunes filles Armand Fallières, rejoignent Paris en 1938 pour satisfaire l'ambition de devenir respectivement professeure d'italien²⁸⁴ et assistante sociale — mais doivent rentrer à Tunis suite au déclenchement de la guerre²⁸⁵. Béatrice Saada cherche à être professeure d'italien²⁸⁶. Denise Dana souhaite être infirmière — mais voit ses

²⁷⁶ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

²⁷⁷ ISHMN, entretien réalisé par Habib Kazdaghli avec Lucienne Cohen-Hadria, Paris, 30/08/1994.

²⁷⁸ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes », Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009, pages 94-113, page 96.

²⁷⁹ Entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 et 28/06/2016 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; liste de militantes (document de complément à mon mémoire de Master 2) rédigée par Béatrice Slama.

²⁸⁰ Voir l'annexe V. 1. b.

²⁸¹ Liste de militantes (document de complément à mon mémoire de Master 2) rédigée par Béatrice Slama. Voir également Paul Sebag, *Les noms des juifs de Tunisie. Origines et significations*, L'Harmattan, Paris, 2002.

²⁸² Voir le chapitre précédent et, également, le chapitre 3.

²⁸³ Rim Lajmi, art. cit., page 80.

²⁸⁴ Lucia Valenzi, op. cit., page 7.

²⁸⁵ Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

²⁸⁶ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

désirs contraints par la guerre²⁸⁷. Les femmes qui approchent le PCT à partir de 1940 font donc ainsi partie d'une frange très minoritaire de femmes, tunisoises, non seulement lettrées mais actives, exerçant ou comptant exercer des professions dans des secteurs nécessitant de faire des études. De plus, comme le met en évidence le chapitre précédent, les représentations sociales et les mises en pratique des rôles dévolus aux femmes changent, et ces dernières, on l'a vu, s'expriment plus volontiers — quoi qu'encore de façon marginale — dans l'espace du politique.

De surcroît, et au même titre que les sœurs Gallico²⁸⁸, la possibilité que les nouvelles recrues de la nébuleuse communiste ont d'accomplir des études induit qu'elles proviennent de milieux les incitant à exercer des activités extérieures au foyer et à évoluer au sein d'espaces divers. Le père de Denise Dana, commerçant en tissus de la petite-bourgeoisie, un homme fantasque, attiré par la nouveauté, fait découvrir à ses filles les voyages, la culture picturale et divers loisirs ; leur mère soutient en outre cette ouverture et parvient, après que son époux ait rechigné à accepter que Denise suive des cours d'équitation auxquels elle l'avait inscrite, à lui faire accepter que sa fille exerce une telle activité. Denise, sportive, passe son temps entre la plage et les excursions à vélo avec ses sœurs et ses ami-e-s²⁸⁹. De même Litza et Delia, les sœurs Citannova, très proches l'une de l'autre, dont le père, consul-honoraire de Finlande, est franc-maçon, grandissent dans une ambiance bourgeoise et tolérante. Leur mère, dès leur jeune âge, leur désigne les femmes professeures qui passent devant les fenêtres de l'appartement familial situé en face du Lycée de Jeunes filles Armand-Fallières et les érige en exemple, les incitant à étudier et à exercer une profession aux fins d'être indépendantes²⁹⁰. Leur père, malgré son ouverture d'esprit, n'a jamais approuvé le choix politique de ses filles et leur éloignement du modèle bourgeois²⁹¹. Les biographies des femmes engagées à partir de 1939 présentent de fortes parentés avec celles des militantes d'avant-guerre, elles aussi lettrées. Par ailleurs, dans le cas de Béatrice au moins, l'adhésion effective au communisme est en grande partie intellectuelle : acquise aux textes marxistes, la jeune femme fait de son engagement la conjugaison des idéaux socialistes et de l'ouverture du monde que lui avaient promis ses cours de philosophie au lycée²⁹². Témoigne de la dimension intellectuelle de son engagement le pseudonyme qu'elle souhaite porter durant la période de la clandestinité, « Inessa », en hommage à la femme politique bolchevique Inessa Armand²⁹³. L'appartenance franc-maçonne du père des sœurs Citanova, comme celle du père de Béatrice, mais aussi de Clelia Barresi, imprègne probablement leur adolescence d'une sensibilité antifasciste et d'une

²⁸⁷ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

²⁸⁸ Voir le chapitre 5.

²⁸⁹ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

²⁹⁰ CADN 1TU/701/1/140, liste, s.d., 1942 (déduction) ; Rim Lajmi, op. cit., page 74 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

²⁹¹ Lucia Valenzi, op. cit., page 8.

²⁹² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

²⁹³ ISHMN, entretien réalisé par Leila Adda et Claude Nataf avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996. Voir le chapitre 3.

incitation à s'instruire²⁹⁴. Dans les cas où le milieu familial de ces jeunes femmes lettrées n'ait pas favorisé la mixité, comme celui de Simone Bessis épouse Vaïs, l'engagement les invite, comme l'ont invitées les jeunes femmes qui rencontrent les communistes quelques temps avant la guerre, à évoluer dans un espace mixte — incitation porteuse de changements et d'ouverture²⁹⁵.

Si hommes et femmes prennent part au maintien du PCT pour une même raison — leur invisibilité aux yeux de la police —, une telle présence féminine, en regard des périodes précédentes, constitue un fait remarquable. La rupture induite par la répression, la clandestinité et la réorganisation du PCT ouvre la possibilité que des femmes non seulement s'engagent, mais s'investissent physiquement pour combler les vides laissés par l'absence des hommes. Un tel investissement ne saurait néanmoins se réaliser sans que ces femmes ne soient porteuses de fortes convictions, qui s'expriment pour répondre à l'urgence.

B. S'ENGAGER POUR « NE PAS ÊTRE UN SPECTATEUR PASSIF DE L'HISTOIRE EN TRAIN DE SE FAIRE »²⁹⁶

En prononçant, lors d'une conférence, les mots contenus dans le titre ci-dessus, Béatrice Slama a cherché à exprimer *a posteriori* les sentiments qu'elle développait en s'engageant au sein du PCT, en 1941, après avoir renoué avec les communistes rencontré-e-s en 1936. S'il est impossible d'évaluer le degré des convictions politiques de ces femmes, le désir d'investissement partagé par toutes s'éclaire par l'analyse des émotions communes²⁹⁷. Bien que certaines femmes s'engagent dès avant 1939, la période de la guerre confère en effet à la lutte en faveur du communisme le sens nouveau d'une urgence historique.

En premier lieu, l'urgence est politique, puisqu'il s'agit de maintenir et de défendre une idéologie menacée et considérée comme juste. La lutte constitue d'abord, de la signature du pacte germano-soviétique à l'agression de l'URSS par les armées hitlériennes, en juin 1941, en la défense de la patrie de la paix et du socialisme. Ils et elles souhaitent lutter contre la guerre, et ce peut-être a fortiori lorsque son déclenchement marque les existences individuelles, comme celle de Diana Gallico, déjà investie certes, qui peut-être s'engage-t-elle d'autant plus que les hostilités la contraignent de renoncer à ses études de pharmacie à Rome et à Paris²⁹⁸. De même, l'arrêt brutal des études de Denise Dana et Delia Cittanova les marque profondément²⁹⁹. L'expérience de l'exode depuis Paris que connaît Delia, bien qu'elle en rit

²⁹⁴ Voir le chapitre 5.

²⁹⁵ ISHMN, entretien réalisé par Habib Kazdaghli avec Lucienne Cohen-Hadria, Paris, 30/08/1994 ; voir le chapitre 5.

²⁹⁶ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 3.

²⁹⁷ Christophe Traïni et Johanna Siméant, « Introduction », Christophe Traïni (dir.), *Émotions... mobilisation !*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2009, pages 11-37, pages 29-30.

²⁹⁸ Entretien réalisé avec Renée Sebag, Villejuif, 29/02/2016.

²⁹⁹ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

des années plus tard, participe-t-elle peut-être de sa haine de la guerre³⁰⁰. Une partie des communistes, aux dires de Paul Sebag mais, également, d'après les souvenirs de Béatrice Slama et de Catherine Sfez — la fille de Denise Dana épouse Sfez —, conservent de plus leurs fortes convictions antifascistes qui, comme durant la période 1936-1939, jouent un rôle important dans la décision de s'investir³⁰¹. Béatrice adhère au PCT alors que celui-ci se fait non plus le seul relais de l'antifascisme, mais du pacifisme anti-impérialiste ; sur les conseils de son futur mari, Ivan Slama, alors qu'elle rédige l'autobiographie de rigueur demandée par la direction avant son adhésion formelle, en juillet 1942, elle contient son ardeur, et s'interdit de justifier son engagement par ses sentiments antifascistes³⁰². Sa cousine Juliette Saada adhère également sous la dictée de son « engagement profond », l'antifascisme et l'antinazisme³⁰³. Au même titre que pour la seconde moitié des années 1930, la majorité de la nébuleuse communiste est composée d'« israélites », directement touché-e-s par le racisme du fascisme et du nazisme. Toutefois une française d'origine catholique, Roberte Bigiaoui, rejoint le PCT à une date incertaine entre 1941 et 1942 pour lutter « contre Vichy, contre les fascistes, contre le patronat »³⁰⁴. Élevée dans une ambiance proche du christianisme social l'ayant amenée au pacifisme³⁰⁵, elle défend le pacte germano-soviétique et prend position contre l'exclusion des cadres communistes de l'Union locale de la CGT³⁰⁶. Avec la signature de l'armistice et l'invasion de la France, ses positions changent pour s'orienter vers un fort souhait de résister³⁰⁷ — qui, comme nous l'avons vu précédemment, causent sa révocation des cadres de l'enseignement³⁰⁸. La SFIO, résignée à ne rien tenter, la déçoit. Un tract communiste déposé dans sa boîte aux lettres la convainc alors de prendre contact avec le PCT, qui lui apparaît plus radical³⁰⁹, et dont elle a déjà fréquenté certains militants à la CGT, dont Ferdinand Pauser, qui y assurait la fonction de secrétaire-générale avant l'exclusion des communistes en 1939³¹⁰. Elle rencontre Maurice Nizard, membre de la direction clandestine et, dès lors, sans se déclarer comme telle et en maintenant l'illusion de son adhésion à la

³⁰⁰ Archives de Thérèse Sicherman, discours de Béatrice Slama aux obsèques de Delia Cittanova, 30/10/2003.

³⁰¹ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 15-24 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

³⁰² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

³⁰³ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

³⁰⁴ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui (son fils), Paris, 24/03/2014.

³⁰⁵ Entretien réalisé avec Claude Nataf, Paris, 18/03/2014 ; CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », Roberte Bigiaoui, « Quand c'était nous qu'on commandait », coupure de *Tunis-socialiste*, 31/08/1938.

³⁰⁶ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 41.

³⁰⁷ E-mail de Béatrice Slama, 29/06/2015.

³⁰⁸ CADN 1TU/701/23, lettre de Roberte Bigiaoui à l'un de ses collègues de métropole, 07/11/1940 et note, 30/11/1940 ; AN F/17/26328, dossier de carrière de Roberte Bigiaoui, note de l'Inspecteur général de l'Éducation nationale au Directeur de l'enseignement secondaire, 18/12/1940 ; Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., pages 41-42.

³⁰⁹ E-mail de Béatrice Slama, d'après un entretien téléphonique avec Claude Nataf, 30/06/2015.

³¹⁰ CADN 1TU/701/23, dossier « Roberte Bigiaoui », notes, 17/04/1939 et 27/10/1939.

SFIO, elle milite au PCT³¹¹. La date de son adhésion officielle demeure obscure³¹² mais, aux dires de Béatrice Slama, celle-ci, qui doit certainement poser problème à la direction du PCT — puisque Roberte est socialiste — remonte très certainement à 1942³¹³. Peut-être se trouve-t-elle déjà dans la clandestinité lorsqu'elle prend contact avec les communistes, puisqu'elle tâche de se soustraire à la décision des autorités de l'envoyer en métropole depuis mars 1942³¹⁴. Roberte Bigiaoui, comme les autres militant-e-s, sont déterminé-e-s à s'opposer au régime pétainiste, puis à l'occupation nazie, soit à un ordre des choses qui leur paraît monstrueux³¹⁵. Des décennies après son engagement, Béatrice Slama exprime ce qu'elle estime être l'une des raisons de son fort investissement : « en ces jours sombres et incertains [...] la direction du Parti clandestin sembl[e] nous ouvrir l'avenir »³¹⁶. L'adhésion au PCT lui apparaît comme la possibilité de « faire triompher un monde de justice », c'est-à-dire de contribuer à l'avènement du socialisme³¹⁷. Pour sa part, Neila Jrad, la fille de Suzanne Meïmon, voit dans les souvenirs transmis par sa mère durant son enfance « une grande part de rêve »³¹⁸. Catherine Sfez se remémore des récits parentaux emprunts de romantisme³¹⁹. La défense du communiste et la défense de l'antifascisme portent en elles l'espoir de transformations sociales, et d'autant plus lorsque, à partir de juin 1941, l'URSS se présente de nouveau comme un rempart à l'impérialisme.

En second lieu, et surtout, l'urgence de la mobilisation prend un sens quotidien. L'antifascisme et le communisme constituent des moteurs d'un changement radical, et ce surtout à partir de l'imposition du gouvernement acquis à Vichy en Tunisie en 1940, puis de l'arrivée des armées fascistes en Tunisie en novembre 1942 — et ce, comme en France occupée³²⁰. Il s'agit d'abord, pour les communistes, de maintenir localement l'idéologie qu'ils et elles défendent, au profit de l'avènement d'un ordre nouveau. L'engagement en faveur du communisme revient au maintien du parti qui incarne les espoirs partagés, afin de continuer à en diffuser la doctrine. L'engouement de Béatrice Saada se lit dans la densité de l'autobiographie qu'elle rédige afin d'adhérer — dont les quarante ou cinquante pages, contre les deux ou trois pages habituelles, lui valent d'être jugée « trop enthousiaste »³²¹. Catherine Sfez,

³¹¹ Entretien réalisé avec Claude Nataf, Paris, 18/03/2014 ; ISHMN, entretien réalisé par Habib Kazdaghli avec Lucienne Cohen-Hadria, Paris, 30/08/1994.

³¹² Élie Cohen-Hadria, op. cit., page 169.

³¹³ E-mail de Béatrice Slama, d'après un entretien téléphonique avec Claude Nataf, 30/06/2015.

³¹⁴ AN F/17/26328, dossier de carrière de Roberte Bigiaoui, arrêté du Secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse à Vichy, 10/03/1942 et lettre du Secrétaire d'État à l'Éducation et à la Jeunesse au Secrétaire d'État au Travail à Vichy, 13/03/1942.

³¹⁵ Bruno Groppo, op. cit., pages 82 et 88.

³¹⁶ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, pages 4-5.

³¹⁷ ISHMN, entretien réalisé par Leïla Adda et Claude Nataf avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996.

³¹⁸ Entretien réalisé avec Neila Jrad, Tunis, 15/11/2016.

³¹⁹ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

³²⁰ Bruno Groppo, op. cit., page 93.

³²¹ Entretien réalisée avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/05/2015.

abreuvée durant son enfance par les récits de cette période, s'étonne que ses parents aient risqué leurs vies « pour du papier ! » — tracts, journaux³²². Les militant-e-s, si pénétré-e-s de leurs convictions et de l'urgence de leur lutte, n'ont pas conscience du caractère peut-être dérisoire de leurs activités, comme l'affirme Béatrice Slama, avec le recul permis par les années :

Notre action était anonyme, unilatérale. Nous ne savions pas par qui ni comment elle était reçue. C'était un geste hautement symbolique : risquer notre existence (surtout pendant l'occupation allemande) pour affirmer cette existence, pour affirmer l'existence du Parti³²³.

L'investissement, quelles qu'en soient la teneur et la forme, comporte de forts risques, puisque, depuis l'automne 1939, l'appartenance même au parti est condamnée. Les hommes et les femmes vivent dès lors sous la chape d'une potentielle arrestation — voire de mauvais traitements, de tortures, dont les communistes en liberté ont écho par leurs camarades détenus. Avec l'imposition des lois raciales sous Vichy en novembre 1940 et en août 1941, juifs et juives français-e-s et tunisien-ne-s, stigmatisé-e-s et privé-e-s de leurs postes lorsque ceux-ci participent aux métiers du spectacle, aux professions publiques et libérales, désormais victimes d'un antisémitisme administratif, pâtissent de l'angoisse permanente de mauvais traitement, d'arrestations et de l'envoi en Europe — sans qu'ils et elles ne sachent précisément ce qu'une telle déportation augure³²⁴. Les risques qui planent impliquent une défense d'autant plus déterminée de la cause menacée et ce surtout durant la période d'occupation nazie, entre novembre 1942 et mai 1943. Alors que les risques sont d'autant plus grands, les communistes s'investissent dans la lutte contre la propagande nazie, quotidienne³²⁵.

L'urgence se vit aussi intimement. Avant d'adhérer officiellement au PCT, Béatrice et Juliette Saada admirent toutes deux les jeunes communistes qu'elles fréquentent, et ce d'autant qu'ils et elles mettent en jeu « leur liberté, leur vie »³²⁶. Béatrice trouve un sens dans cette lutte et interprète le PCT comme un espace qui lui permet d'aller au-delà de considérations individuelles, au profit, dit-elle, « d'une aventure collective qui me dépass[e] »³²⁷. Elle perçoit l'engagement comme la possibilité d'« être utile, [de] servir la société »³²⁸. L'investissement comporte une dimension existentielle, au point que les individus

³²² Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

³²³ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 4.

³²⁴ Colette Zytnicki, op. cit., pages 153-176. Voir, aussi, Albert Memmi, *Journal de guerre...*, op. cit., et notamment pages 72-86 et 269-279.

³²⁵ Chantal Metzger, op. cit., pages 190-193 ; Albert Memmi, *Journal de guerre...*, op. cit., pages 42-43.

³²⁶ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 2 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

³²⁷ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 2.

³²⁸ ISHMN, entretien réalisé par Leila Adda et Claude Nataf avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996.

impliqués parmi la nébuleuse communiste se confondent avec leur lutte dans un combat contre la mort. Ainsi, et malgré la répression, le PCT continue à s'opposer au fascisme à coups de journaux et de tracts et d'inscriptions sur les murs de Tunis, et ce, probablement, d'autant plus que la majorité de ses membres, israélites, subissent les mesures raciales imposées en 1940 et en 1941³²⁹. Ainsi la révocation des cadres de l'enseignement de Sabine Narboni, institutrice, et de Litza Valensi, professeure d'italien³³⁰, les marque d'une détermination à la lutte encore plus grande³³¹. L'urgence est également celle de la survie des camarades, comme les mémoires de Nadia Gallico-Spano le donnent à lire³³². Des relations, d'une part, pré-existent à l'entrée en communisme et, certainement, l'influent. Ainsi Delia Cittanova, la soeur de Litza Cittanova, elle-même mariée au militant Maurizio Valenzi, connaît de longue date le militant Georges Attal, mais également les soeurs Gallico³³³. D'autre part, des liens entre communistes pré-existent à l'interdiction du PCT puis à sa reconstruction dans la clandestinité, comme il l'a été signalé au chapitre précédent. D'autres, encore, se renforcent où se créent au sein de la nébuleuse communiste. Comme il l'a été dit à plusieurs reprises, et comme le met en évidence la figure V. 1. b. située en annexe, des couples se forment — Béatrice Saada et Ivan Slama, Sabine Narboni et Maurice Nizard³³⁴, Lina Lumbroso et André Zérah³³⁵, Juliette Saada et Aldo Bessis, Simone Bellaïche et Michel Joulain³³⁶, Yoyo Brühl et Roger Taïeb³³⁷. En outre, de fortes amitiés se tissent — par exemple, entre Juliette Saada, Delia Cittanova et Simone Bellaïche, entre Béatrice et tous et toutes les camarades qu'elle ravitaille, entre Suzanne Meïmon, Nadia Gallico et toutes les femmes avec lesquelles elle partagent leurs activités³³⁸. Les liens affectifs qui soudent les personnes investies au sein de la nébuleuse communiste renforcent leur engagement, au même titre qu'à la fin des années 1930, mais à la différence de laquelle les relations de cette période-ci sont soudées par les risques partagés.

Trois sous-catégories se dégagent ici : les femmes qui ont adhéré au PCT avant 1939 ; les femmes qui prennent part à des groupes d'études ; les femmes qui apparaissent à partir de 1940 sans forcément adhérer au PCT. Dans ce dernier cas, c'est-à-dire celui des épouses de dirigeants, autrefois absentes des cercles du parti, il est difficile de déterminer ce qui, de

³²⁹ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 245.

³³⁰ Ibid., pages 169 et 177.

³³¹ Leila El Houssi, « Viaggio nell'emigrazione femminile della sponda sud del Mediterraneo. Due donne borghesi e comuniste a Tunisi : Nadia Gallico (Spano) et Litza Cittanova (Valenzi) », Stefano Luconi e Mario Varricchio (a cura di.), *Lontane da casa. Donne italiane e diaspora globale dall'inizio del Novecento a oggi*, Centro Altrettaliale sulle Migrazioni Italiane, Torino, 2015 [en ligne].

³³² Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 130-220.

³³³ Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

³³⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

³³⁵ Document rédigé par Béatrice Slama, septembre 2015.

³³⁶ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

³³⁷ Martine Coryn-Sahli, op. cit., page 606.

³³⁸ Archives de Thérèse Sicherman, lettre de Juliette Bessis à la cousine de Thérèse, 08/07/2007 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Sophie Bessis (la fille de Juliette Bessis), Paris, 06/03/2016 ; entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015, 28/06/2016 ; entretien réalisé avec Neil Jrad, Tunis, 15/11/2016 ; Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 425.

l'affect ou de la croyance dans le communisme, convainc les femmes de s'investir, et la difficulté même à démêler cet enchevêtrement l'éclaire. Si Litza Cittanova qui, avant guerre, ne milite pas au parti, a pour première activité de solliciter la Résidence générale pour demander la libération de son mari Maurizio Valenzi et de ses camarades communistes antifascistes du camp de Sbeitla, en juin 1940, tout en préparant conjointement leur potentielle évasion, elle agit certes par amour mais, également, pour défendre des convictions politiques qu'elle partage avec son époux, certes sans faire partie du groupe communiste de toute façon dissout³³⁹. Elle assure par la suite la liaison entre Maurizio et la direction illégale du PCT³⁴⁰. Ainsi, et de façon générale, convictions politiques et affect s'entremêlent, puisque le ravitaillement ou le soutien prodigué aux camarades et aux conjoints reviennent à assurer la survie du parti, et inversement. Par la suite en outre, toutes ces femmes sont imprégnées de communisme et, dorénavant et déjà, Béatrice Slama les estime comme militantes au moment de la guerre³⁴¹.

Les activités menées servent l'idéologie du parti et le groupe, mais l'investissement factuel relève du choix personnel³⁴². Davantage, la justesse de la lutte et sa dangerosité, qui s'exprime en pratique par la répression et la clandestinité, confèrent à l'entrée en communisme le sens d'un événement individuel et, même, d'un événement existentiel — peut-être rendu d'autant plus prégnant par la jeunesse de la plupart des communistes³⁴³. Il séduit de jeunes filles lettrées, avides d'absolu et d'une existence aventureuse et exaltante, qui décident de s'engager en raison de l'urgence revêtue par la lutte. Deux femmes interrogées, Béatrice Slama et Juliette Bessis, se présentent volontiers comme des personnalités rebelles. Les femmes questionnées, encore un demi-siècle après leur engagement, ressentent certes le besoin de revendiquer leur statut de sujet en raison du fait que, selon les chercheuses Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, auteures de travaux sur les itinéraires de femmes communistes en France, celui-ci soit socialement menacé³⁴⁴. Réfléchir a posteriori sur leur engagement invite volontiers à les considérer comme révoltées ; plus précisément, en ce qui concerne ces femmes, le fait de se décrire en révolte témoigne de la connaissance qu'elles ont de la dimension exceptionnelle de leur engagement en regard de la société, et des filles de leur entourage. Catherine Sfez, Neila Jrad et Sophie Bessis dépeignent leurs mères de cette façon³⁴⁵.

³³⁹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 147-148 ; Maurizio Valenzi, op. cit., page 43.

³⁴⁰ Ibid., page 48.

³⁴¹ Entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 et 28/06/2016 ; diverses notes à propos de mon mémoire de Master 2 rédigées par Béatrice Slama.

³⁴² Olivier Fillieule, « Devenirs militants », *Sciences humaines*, 144, décembre 2003 [en ligne] ; Catherine Lacour-Astol, op. cit., page 21 ; Claude Liauzu, *Passeurs de rive. Changements d'identité dans le Maghreb colonial*, L'Harmattan, Paris, 2000, page 9.

³⁴³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015. Voir, dans le cas de la France et de l'Algérie : Arnaud Spire, « 'J'ai chevauché l'Histoire. J'étais au Parti Communiste' », *Nouvelles Fondations* 3/2006, n°3-4, pages 49-53 ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1934-1965)*, PUR, Rennes, 2015, pages 249-252.

³⁴⁴ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, art. cit., page 97.

³⁴⁵ Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 05/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

Un investissement si risqué, de fait, rend nécessairement compte de leurs forts souhaits de bouleversements. Bien que le PCT ait développé des espaces et des catégories favorables à l'engagement des femmes à partir de 1937, leur entrée en militantisme n'est pas une donnée évidente, puisqu'elles sont privées de tout droit politique et du statut d'individu, et soumises à des injonctions normatives peu propices à les encourager à aller dans un tel sens. Litza Cittanova, avant de participer aux activités du PCT, fréquente volontiers sa tante Caroline, un modèle de femme libre de ses choix³⁴⁶. En faisant le choix de s'engager en faveur du communisme, elle se place en porte-à-faux d'avec la classe sociale de la bourgeoisie *grāna* dont elle est issue³⁴⁷, de même que sa soeur Delia. De jeune fille bien élevée, aimant jouer du piano, elle devient une activiste du monde social et politique³⁴⁸. Pour Vera Disegni, Suzanne Meïmon et Béatrice Saada, du moins, l'engagement fonctionne comme un sursaut, puisqu'il découle d'une prise de conscience : en fréquentant les communistes avant d'adhérer, ces jeunes femmes perçoivent l'entrée en militantisme comme une possibilité de se réaliser et, donc, comme un espace de respiration vis-à-vis des injonctions faites aux femmes³⁴⁹. Même si plusieurs de ces jeunes filles, telles Clelia Barresi ou les soeurs Gallico, bénéficient du soutien de leurs familles, que les soeurs Cittanova, Béatrice Saada et Denise Dana proviennent de milieux au sein desquels les femmes ont la possibilité d'étudier et de mener des activités dans l'espace public, un investissement si risqué, passible de mort, et *a fortiori* au sein d'un groupe mixte, fait de leur décision un choix empreint d'une forte détermination à lutter et à dépasser les conventions, et donc, peut-être, comme l'indice d'un souhait d'émancipation en tant que femmes³⁵⁰, tel que le suppose également Leila El Houssi, au moins dans les cas de Nadia Gallico et de Litza Cittanova³⁵¹. De même, le désir de Béatrice Saada d'endosser un pseudonyme en hommage à Inessa Armand se nourrit peut-être de sa connaissance plus ancienne de la trajectoire politique de la bolchevique, notamment à l'origine de lois novatrices concernant les femmes, et à la tête de la Section féminine du comité central du parti à Moscou, le *Zhenotdel*³⁵². Quoi qu'il en soit, et bien qu'il soit impossible d'évaluer précisément le degré de convictions politiques de l'ensemble des femmes, et de déterminer précisément les phénomènes qui poussent les épouses autrefois absentes des cercles communistes à rejoindre la lutte, la décision de s'impliquer pour maintenir l'existence du parti et des individus qui le composent, sans forcément passer par la participation à un groupe d'étude et l'adhésion formelle au PCT, témoigne d'une grande volonté de combattre.

³⁴⁶ Lucia Valenzi, op. cit., page 14 ; Rim Lajmi, « Italiene di Tunisi, dette 'Le Tunisine' : destini incrociati, storie di vita e di militanza tra Tunisia, Francia e Italia », Laura Faranda (dir.), *Non più a sud di Lampedusa : Italiani in Tunisia tra passata e presente*, Armando Editore, Roma, 2016, page 75.

³⁴⁷ Leila El Houssi, art. cit.

³⁴⁸ Lucia Valenzi, op. cit., pages 7-8.

³⁴⁹ Voir le chapitre précédent ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

³⁵⁰ Laurent Douzou, art. cit. ; Catherine Lacour-Astol, op. cit., pages 21 et 350.

³⁵¹ Leila El Houssi, art. cit.

³⁵² Voir le chapitre 3.

Par les reconfigurations qu'il implique, l'événement ouvre une porte par laquelle les femmes peuvent s'engouffrer. En prenant le parti de rejoindre une lutte si risquée, ces jeunes femmes font démonstration d'une forte détermination. L'urgence de la lutte à mener constitue un sursaut, une invitation à transcender les conventions. Pour reprendre en substance les termes de Béatrice Slama, ces femmes deviennent actrices d'un combat immédiat, impérieux, collectif, risqué et dangereux. Celui-ci prend une dimension quotidienne avec laquelle les femmes composent jusque dans leur intimité physique, et parfois au détriment des rôles classiques de genre.

2. Ressorts féminins, recomposition des rôles de genre et corporéité de la lutte

L'engagement des femmes — majoritairement des épouses de militants actifs — vise surtout à recréer une quotidienneté aux militant-e-s incarcéré-e-s ou passé-e-s dans la clandestinité. Ce faisant, leurs gestes sont empreints d'une ambivalence entre reconduite de la division sexuelle des tâches et emploi de celle-ci à des fins stratégiques. En outre, ils imprègnent leur quotidien d'une dimension militante centrale, qui leur fait jouer des rôles politiques actifs et indispensables et les marquent physiquement et moralement.

A. UN MILITANTISME QUOTIDIEN AU PROFIT DU QUOTIDIEN

1) *Des rôles dévolus aux femmes ? Entre partage des tâches et stratégie*

Les hommes sont mobilisés sur le front à trois reprises : entre le déclenchement de la guerre et l'armistice, puis de janvier à mai 1943 en tant que volontaires prêts à se battre contre les armées alliées, et à partir du débarquement allié ce même mois de mai, pour rejoindre les forces de libération³⁵³. La mobilisation ne concerne certes d'abord que les Français, mais des Italiens et des Tunisiens se présentent toutefois aux bureaux de recrutement qui, après le débarquement allié, s'ouvrent à tous³⁵⁴. La guerre contient ainsi une charge intrinsèquement virile : le feu n'est pas une affaire de femmes³⁵⁵. Bien que tous les hommes ne participent pas aux combats, et que la mobilisation cesse durant trois ans, la guerre maintient le partage entre deux sexes, pensé comme indiscutable, et la répartition de genre qui y est associée. La Tunisie, en outre, devient, en novembre 1942, un front stratégique où se heurtent armées

³⁵³ Daniel Rivet, *op. cit.*, pages 350-360 ; Chantal Metzger, *op. cit.*, pages 71-83, pages 100-150 et pages 178-223 ; Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, *op. cit.*, pages 121-125 ; Albert Memmi, *Journal de guerre...*, *op. cit.*, page 184.

³⁵⁴ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, *op. cit.*, page 18 ; Chantal Metzger, *op. cit.*, pages 263-265.

³⁵⁵ Luc Capdevila, « La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 12/2000 [en ligne] ; Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman, « Être ou ne pas être un homme, une femme », Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman (dir.), *Sexes, genre et guerres (France, 1914-1945)*, Payot & Rivages, Paris, 2010, pages 10-38, page 11.

alliées et forces de l’Axe ; ces dernières occupent matériellement le territoire jusqu’en mai 1943³⁵⁶. Le partage des tâches en fonction du genre, en outre, colore les discours relayés par l’URSS³⁵⁷. De ce fait, et comme nous l’avons démontré précédemment, la situation dans laquelle se trouve le PCT contient une dimension de genre, puisque les dirigeants ou les militants actifs — des hommes — sont emprisonnés ou dans la clandestinité, alors que des femmes, militant-e-s de base et/ou inconnues des autorités, demeurent libres de leurs mouvements — toutes au moins dans un premier temps. En raison de cette division des tâches genrée, mais aussi de son actualisation du fait de la guerre, les femmes de la nébuleuse communiste dont il est ici question exercent des activités liées au quotidien. Elles visent d’abord à soutenir matériellement les hommes et les quelques femmes emprisonné-e-s ou caché-e-s, soit à leur permettre de conserver une quotidienneté vivable ; toutefois, elles ont d’abord lieu pour compenser l’absence des dirigeants — en l’occurrence, tous des hommes. De plus, bien que toutes les femmes ne s’investissent pas uniquement au profit du quotidien, ces tâches sont l’apanage de certaines d’entre elles, et non d’hommes.

Les gestes les plus réguliers auxquels s’adonnent des femmes prodiguent un soutien logistique. Ce sont en effet les femmes proches des militant-e-s incarcéré-e-s qui leur transmettent de quoi alléger leurs peines. Diana Gallico reçoit ainsi régulièrement les visites de sa soeur et de sa mère, à qui elle demande d’apporter petits objets et vivres simples³⁵⁸. Certes son père, souffrant, peut difficilement lui rendre visite, et ses deux frères sont alors également en détention. Toutefois, ces gestes comportent une dimension de genre évidente, puisqu’ils s’inscrivent dans le rôle nourricier et soignant prétendument féminin, prolongement des activités au sein du foyer et de la cellule familiale. Nadia Gallico et sa mère Ketty Sinigaglia, sympathisante du communisme, s’arrangent, de concert avec la famille du mari de Simone Vaïs, pour faire parvenir à cette dernière alors enceinte, chaque semaine, des provisions — entorse à la règle en échange de laquelle la gardienne de prison se voit pourvue d’exemplaires de la revue *Marie-Claire*³⁵⁹. La difficulté de démêler l’enchèvement entre relations affectives et convictions politiques témoigne justement de cet enchèvement, qui irrigue en filigrane l’ensemble des activités des femmes. Le montre l’exemple des activités d’un groupe de femmes constitué à la fin du mois de novembre 1941. À la suite du « coup de filet » du 28 novembre 1941, Jacques Bellaïche, Victor Bembaron, Silvano Bensasson, Loris et Ruggero Gallico, Robert Meïmon et Maurizio Valenzi sont internés au camp du Kef. Les femmes qui en sont proches, Vera Bellaïche, Gilda Dana épouse Bembaron, Clelia Barresi épouse Bensasson, Nadia Gallico, Ketty Sinigaglia épouse Gallico — la mère de Loris, Ruggero, Nadia et Diana —, Gilda Meïmon épouse Meïmon, Litza Cittanova épouse Valenzi,

³⁵⁶ Chantal Metzger, op. cit., pages 175-227 ; « 2ème Guerre Mondiale. Les grandes batailles », *L’Histoire*, hors-série n°8, vol. 3, 2014, pages 123-135.

³⁵⁷ Brigitte Studer, « La femme nouvelle », Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflow, Roland Lew, Claude Pennetier, Bernard Pudal et Serge Wolikow (dir.), *Le siècle des communismes*, Les éditions de l’atelier, Paris, 2000, pages 377-387, pages 383-385.

³⁵⁸ Archives de Renée Sebag, lettres de Diana Gallico à ses parents, 01/03/1942, 18/03/1942, 25/03/1942 et 01/04/1942.

³⁵⁹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 179.

mais aussi Elda Zuili — l'épouse de Ferruccio Bensasson, le frère de Silvano — se mobilisent pour leur faire parvenir des vivres, des vêtements, des médicaments, envoient des requêtes à la Résidence générale allant dans le sens d'une amélioration de leurs conditions de détention et pour tâcher de les voir en sollicitant une sortie du camp³⁶⁰. Simone Joulain transmet à son frère Jacques Bellaïche, incarcéré au camp du Kef, des colis emplis de vivres et de livres, au même titre que le fait Gilda pour son mari Robert Meïmon — et, selon toute vraisemblance, elles préparent leurs colis de concert³⁶¹. Ce groupe de femmes a notamment pour ambition de faire transférer les détenus à Tunis afin de les voir plus régulièrement, mais aussi, très probablement, afin de maintenir le lien entre les membres du PCT. Les gestes quotidiens des femmes sont parfois explicitement politiques puisque, lors de leurs visites en prison, Litza Cittanova et Gilda Meïmon font office de relai entre leurs maris et la direction illégale du parti. Les messages prennent parfois la forme de paroles codées et, lorsque tel est le cas, hommes comme femmes les font parvenir³⁶². D'autres informations sont transmises via les vivres que les femmes apportent, tel un message dissimulé par Gilda Meïmon dans un thermos de café³⁶³. Ainsi, si la division genrée des tâches n'est jamais modifiée, elle est employée dans un but stratégique. La direction, en confiant des tâches d'ampleur aux femmes parce qu'elles sont femmes, use des symboles à quoi renvoie la féminité — la douceur, la gentillesse, la naïveté, le désir de prodiguer du soin aux proches³⁶⁴ — et, de ce fait, leur emploi même renseigne quant à l'existence de ces normes. Témoignent de ces représentations les dires de Maurizio Valenzi, selon lesquels Litza parvient à obtenir un entretien avec lui alors qu'il se trouve à l'hôpital après avoir avalé une boîte de pilules laxatives pour échapper aux tortures, parce qu'elle « est blonde, gracieuse »³⁶⁵. De même, rendent compte de l'intrication entre représentations de genre et stratégie l'envoi de messages codés à la direction du PCT de la part des détenus, par l'intermédiaire des lettres transmises par Robert Meïmon à son épouse Gilda Meïmon³⁶⁶.

La féminité, dans ce qu'elle comporte de représentations sociales, et donc la faible inquiétude qu'elle revêt pour les autorités — qui, comme nous l'avons vu, punissent moins les femmes que les hommes qui, de fait, occupent des rôles plus importants que les femmes — est à envisager comme élément expliquant que des femmes remplissent la mission hautement dangereuse d'assurer le ravitaillement des clandestin-e-s. En effet, Nadia Gallico-Spano affirme que les femmes — et surtout les épouses de militants — ont pour mission, entre autres

³⁶⁰ Ibid., page 167 ; CADN 1TU/701/2/24, dossier « Jacob (Jacques) Bellaïche », note, 27/12/1942 (erreur de la part du rédacteur de la note, 1941 selon toute vraisemblance).

³⁶¹ CADN 1TU/701/24, dossier « Jacob (Jacques) Bellaïche », lettre de Jacques Bellaïche à sa soeur Simone, 08/01/1942.

³⁶² Maurizio Valenzi, op. cit., page 48.

³⁶³ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 179.

³⁶⁴ Catherine Lacour-Astol, op. cit., pages 102 et 104 ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser'... », op. cit. ; Charlotte Gobin, op. cit., pages 263-270.

³⁶⁵ Maurizio Valenzi, op. cit., page 49.

³⁶⁶ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 90.

activités pour maintenir l'organisation, de pourvoir à leurs besoins matériels³⁶⁷. De même Paul Sebag se souvient que des femmes — une fois n'est pas coutume de sa part — se consacrent aux besoins quotidiens des seize hommes et des six femmes caché-e-s à Tunis à partir de novembre 1942³⁶⁸. Des hommes se trouvent dans la clandestinité avant cette période : Velio Spano depuis 1940, Georges Attal, Michel Joulain, Maurice Nisard, Michele Rossi depuis janvier 1942. De plus, Jacques Bellaïche, Ferruccio Bensasson, Loris Gallico, Khemaïs El-Kaabi des suites de leurs évasions datant respectivement de mai 1942, d'avril 1942, d'août 1942, et du début de l'année 1942 — et dont les trois dernières ont lieu avec le concours la direction du parti³⁶⁹. Dès le 16 novembre 1942 en effet, après que le protectorat a annoncé sa fidélité à Vichy et son désir de collaborer avec les armées en présence depuis le 9 novembre, l'ensemble des communistes tâche de se dissimuler aux yeux des autorités³⁷⁰. Tous et toutes doivent redoubler de discrétion et de vigilance, et particulièrement celles et ceux qui sortent de prison. Ivan Slama, en outre, se soustrait à l'obligation de demeurer en camp de travail en passant aussi dans l'illégalité quelques semaines après qu'il y soit envoyé, en février 1943. Béatrice Slama, dans un premier temps, partage sa mission de ravitaillement avec Robert Abita : tous les quatre jours, après qu'elle a fait le plein de provisions, ce dernier rend visite aux militant-e-s illégales et illégaux. Puis, rapidement, afin de réduire les risques, Béatrice accomplit seule cette mission. Robert Abita militait certes au PCT avant son interdiction ; les allées et venues de Béatrice dans l'immeuble où se trouve son appartement bombardé, rue de Sparte, apparaissent en outre peu soupçonneuses : au rez-de-chaussée de son bâtiment se cachent successivement Jacques Bellaïche, Georges Attal, Suzanne et Gilda Meïmon, Sabine Narboni et Maurice Nizard. Elle ravitaille aussi les militants qui séjournent dans un autre appartement loué par ses soins rue des Tanneurs, bénéficiant d'un document attestant l'identité de son propriétaire, suisse germanophone, placardé sur sa porte d'entrée et tenant place de sauf-conduit. S'y cachent Maurice Zarka, Jean-Yves Nizet et son époux Ivan Slama. Béatrice vit également dans cet appartement³⁷¹. Elda Zuili épouse Bensasson et Denise Dana épouse Sfez assurent elles aussi le ravitaillement de camarades³⁷².

Les tâches domestiques revenant aux femmes selon la division classique des rôles de genre, les déplacements de femmes avec des couffins remplis de nourriture ne revêtent en effet rien de surprenant. Selon l'historienne Rim Lajmi, les femmes mettent à profit le rôle qui leur est socialement attribué. Ainsi sa position de femme et d'épouse respectable des beaux quartiers de Tunis permet à Vera Disegni épouse Boccara d'héberger Georges Attal et Michele Rossi au domicile conjugal, aux besoins desquels elle subvient, sans éveiller de soupçon³⁷³. Ces activités, irriguées à la fois d'une répartition sexuée du travail militant et du travail

³⁶⁷ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 175.

³⁶⁸ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 128 et 132.

³⁶⁹ Ibid., pages 165, 168, 171, 174, 176 et 179.

³⁷⁰ Ibid., page 127.

³⁷¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

³⁷² Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 132.

³⁷³ Rim Lajmi, op. cit., pages 69-83, page 82.

domestique, et de l'emploi de celle-ci à des fins politiques, composent des modes de désobéissance³⁷⁴ par lesquels s'expriment la résistance menée à bas bruits, en-dehors des codes classiques de l'action partisane de toute façon empêchée — c'est-à-dire que ces femmes mènent des gestes en infra-politique³⁷⁵.

2) *Le quotidien militant au féminin*

Leur quotidien est empreint d'une dimension militante prenant des formes diversifiées. Si les activités de soutien contiennent une charge indéniablement militante, qui s'articule aux affects, les femmes accomplissent aussi des gestes partisans. En effet, bien que seules quelques épouses accumulent des préoccupations variées, les femmes en général — parmi lesquelles des épouses — participent aux activités du parti. Plusieurs d'entre elles, sans qu'il ne soit possible de les identifier sauf Nadia Gallico Spano, assurent la liaison entre les différent-e-s militant-e-s par le biais de rendez-vous secrets³⁷⁶. Béatrice Saada puis Slama, de 1942 à 1943, transmet des papiers et des messages clandestins aux autres membres du groupe³⁷⁷. Juliette Saada en fait de même³⁷⁸. Les femmes prennent en outre part à la diffusion des mots d'ordre communistes. Ainsi, en 1942, Nadia Gallico participe à glisser *L'Avenir social* dans les boîtes aux lettres — selon des modalités imprécises : le fait-elle concrètement ou transmet-elle les paquets de journaux ? À en croire le chef de leur accusation, Gilda, Suzanne, Yvonne Meïmon, ainsi que Sabine Narboni et Litza Cittanova épouse Valensi concourent pour leur part à l'envoi postal du journal³⁷⁹. Elles distribuent des tracts et des journaux dans les rues durant l'occupation allemande, comme le font Nadia Gallico Spano et les cinq femmes communistes emprisonnées de septembre à novembre 1942 qui, une fois passées dans la clandestinité, s'investissent de nouveau en faveur du parti³⁸⁰. Cette activité comporte de très forts risques, tel celui de se faire prendre en chasse par les forces de police, à l'exemple de quelques communistes qui parviennent à s'échapper grâce au concours de passant-e-s³⁸¹, et d'autant plus pour des militantes déjà connues des autorités. Lorsqu'elles font partie d'un groupe de trois, une troïka, elles prennent régulièrement part à des séances de travail et prévoient les activités à mener, comme le fait Roberte Bigiaoui³⁸². Juliette Saada, dès son adhésion formelle, se voit assigner un rôle d'importance — qui, selon ses dires, jetant un voile de discrétion sur son détail, revient en « une tâche difficile »³⁸³. Béatrice Slama,

³⁷⁴ Catherine Lacour-Astol, op. cit., page 102.

³⁷⁵ James C. Scott, op. cit., pages 33-44.

³⁷⁶ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 203.

³⁷⁷ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 5.

³⁷⁸ Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016.

³⁷⁹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 206.

³⁸⁰ Neïla Jrad, op. cit., page 355.

³⁸¹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 215.

³⁸² E-mail de Béatrice Slama, 29/06/2015.

³⁸³ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

dissimulée sous le pseudonyme « Gertrude » — à son grand dam, alors qu'elle souhaite se faire appeler « Inessa »³⁸⁴ — colle, avec ses camarades, des affiches dans les rues de Tunis et, profitant des bombardements, applique des inscriptions sur les murs de la ville, dont une reste à sa mémoire : « pas une goutte d'huile, pas un grain de blé pour Hitler »³⁸⁵.

Aucune trace de la participation de femmes à l'élaboration du contenu des tracts, des affiches ou des articles n'a toutefois été trouvée ; petites mains, elles n'ont pas de poids décisionnaire. En outre, aucune d'elle ne prend part, semble-t-il, au seul réseau de résistance, tenu par des ouvriers de Ferryville autour du militant syndicaliste communiste Louis Azzopardi (1904-1970)³⁸⁶, transmettant des informations militaires aux Alliés de l'arrivée des armées allemandes jusqu'à leur départ en mai 1943³⁸⁷. Les femmes participent néanmoins à certaines réunions, comme il l'a été précisé précédemment. Ainsi, Nadia Gallico se trouve parmi les communistes assemblé-e-s le 7 mai 1943 lorsque leur parvient la nouvelle de l'arrivée prochaine des troupes alliées à Tunis³⁸⁸. Si les marges d'engagement des femmes se déploient à la faveur de la situation de répression et de clandestinité, puisque les femmes investissent des rôles actifs en raison de l'absence des dirigeants — des hommes —, elles sont configurées par cette situation même, leur offrant des espaces d'action politique inédits de par leur dimension nécessaire à la survie du PCT. Toutes, au travers des activités évoquées, en participant à des groupes d'études puis à des troïka pour organiser leurs actions, en assurant des activités de liaison, en contribuant à la diffusion de la propagande communiste, en soutenant leurs époux ou en ravitaillant leurs camarades dans la clandestinité, et bien que leurs gestes se situent en prolongement des activités domestiques, endossent des rôles actifs en faveur d'un groupe politique alors que, jusqu'en 1939, les tâches des femmes se cantonnaient pour beaucoup à des activités sociales et culturelles perçues comme féminines — et ce également au sein du mouvement communiste. Suzanne Bokobza dirige même l'un des groupes d'étude durant l'année 1942³⁸⁹.

En accomplissant les gestes indispensables à la survie du PCT, les femmes et particulièrement les épouses voient leurs existences radicalement modifiées, comme l'affirme Béatrice Slama à propos de la période qui suit le passage de son mari dans la clandestinité, à la fin du mois de février 1943, et qui dure jusqu'à l'arrivée des Alliés à Tunis, le 8 mai suivant :

Ma vie, pendant ces deux mois, commençait à 6 heures du matin, devant les portes encore fermées du Marché central. On ne trouvait presque plus rien. Il fallait être parmi les

³⁸⁴ ISHMN, entretien réalisé par Leila Adda et Claude Nataf avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996.

³⁸⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 4.

³⁸⁶ Claude Liauzu, « Louis Azzopardi », *Le Maitron* en ligne.

³⁸⁷ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 166.

³⁸⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 218.

³⁸⁹ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; archives de Thérèse Sicherman, lettre de Juliette Bessis à la cousine de Thérèse, 08/07/2007.

premiers pour ramener surtout des petits pois et des artichauts. En général pleins de charançons que Jean-Yves Nizet nous invitait à manger pour avoir des protéines³⁹⁰.

De l'opinion de Lucia Valenzi, fille de Maurizio et de Litza, le stalinisme du PCT implique une rigidité et un sacrifice total en sa faveur³⁹¹. Ce faisant, l'investissement de ces femmes transcrit leur attachement au parti mais, de surcroît, il doit au sentiment d'urgence analysé précédemment, ainsi qu'à la situation matérielle qu'impose la guerre au quotidien. Une grande partie du quotidien de ces femmes tournent autour de la collecte des vivres, tâche peu aisée en raison des restrictions dû à l'économie de guerre, puisque les produits de premières nécessités sont soumis à un rationnement déjà drastique sous Vichy, et rendu encore plus sévère sous l'occupation nazie. Paul Sebag, à l'aide des exemplaires de *L'Avenir social* illégal conservés parmi ses archives personnelles, liste ainsi les produits de première nécessité qui, dès décembre 1942, sont rationnés par le Haut-Commandement des forces de l'Axe, soit le tabac, l'huile, le sucre, la viande, les légumes et le savon³⁹². Les populations subissent des privations terribles — desquelles découle une sous-alimentation causant la mort de 600 à 700 personnes³⁹³. Les femmes dont la tâche est de pourvoir aux besoins des clandestin-e-s se dévouent à la difficile collecte des rares produits de consommation. Elles doivent en outre assurer les distributions au cours de visites à leurs camarades, et accomplissent pour cela des allers et retours non seulement réguliers et pénibles mais surtout risqués, les obligeant à arpenter Tunis — de la « ville européenne » à la « ville arabe » — tout en tâchant de ne pas être suivies³⁹⁴.

Avant même que la clandestinité s'impose à la majorité des communistes, les allées et venues des femmes auprès de leurs maris détenus impliquent une dépense d'énergie phénoménale, non seulement psychique mais également physique. Ainsi, durant la fin de l'année 1941, Litza Cittanova fait régulièrement la navette entre Tunis et Bizerte pour voir son époux Maurizio Valenzi, et lui transmettre les messages de la direction du PCT malgré une maladie qui l'épuise ; elle maigrit considérablement. Le soutien prodigué aux époux impose de plus ajustements et compromis et, de ce fait, Delia Cittanova abandonne ses projets d'études dès que son mari Georges Attal passe dans la clandestinité, en janvier 1942, soit quelques jours après leur mariage³⁹⁵. Béatrice Saada, malgré son militantisme actif, continue à donner des cours d'italien à l'école de jeunes filles attenantes au couvent de Khaznadar — jusqu'à ce que la clandestinité la contraignent à y renoncer³⁹⁶. L'angoisse se fait permanente et imprègne les intimités : s'ajoutent à leurs activités journalières, éreintantes, les anxiétés permanentes décrites précédemment, en faisant les victimes indirectes d'une

³⁹⁰ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 6.

³⁹¹ Lucia Valenzi, op. cit., page 10.

³⁹² Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 123.

³⁹³ Chantal Metzger, op. cit., page 197.

³⁹⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 128-130.

³⁹⁵ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 172.

³⁹⁶ Ibid., page 210.

répression cherchant d'abord à toucher les hommes. Nadia Gallico Spano, sur le point d'accoucher, s'inquiète du fait que, malgré la promesse que son mari Velio Spano lui a faite, ce dernier demeure absent³⁹⁷. Dans ses mémoires, rédigées des décennies plus tard, la militante fait trancher son ressenti de l'époque avec ce qu'elle considère comme étant de la désinvolture de la part de son époux, un procédé transcrivant toute la pénibilité de son quotidien cumulatif durant la guerre³⁹⁸. Il est également à rappeler que les épouses de militants emprisonnés ou passés dans la clandestinité, en plus des activités de liaison et de ravitaillement auxquelles elles se consacrent et de leurs inquiétudes, doivent continuer à s'occuper de leurs enfants, lorsqu'elles en ont, et trouver les ressources nécessaires à leur propre survie.

3) Solidarités politiques, solidarités féminines

Qu'elles accumulent, ou non, diverses activités, toutes les femmes — comme les hommes — voient leur quotidien bouleversé par la dimension militante et risquée qu'il revêt alors. Il peut se déployer en ce sens grâce au soutien d'un maillage militant, affectif et solidaire resserré, où des femmes, compte tenu des tâches qu'elles mènent, occupent des positions nodales. C'est bien ce maillage qui permet au PCT illégal de poursuivre ses activités tout en protégeant les clandestin-e-s.

Les femmes interagissent non seulement avec les deux camarades de leur troïka, lorsqu'elles sont membres de l'un de ces petits groupes clandestins, mais également avec une multiplicité d'acteurs et d'actrices : elles assurent la liaison avec des militant-e-s en transmettant des directives, elles ravitaillent et, donc, sont en lien non seulement avec les clandestin-e-s, mais aussi avec leurs logeurs et logeuses. De plus, pour ce faire, elles organisent des souscriptions auprès de leurs camarades et familles, et auprès des sympathisant-e-s³⁹⁹. En outre, Roger et Ginette Chemla n'hésitent pas à accueillir une réunion à leur domicile⁴⁰⁰, et le café-pâtisserie « Chez les nègres », situé au 25 de la rue de Paris, dont le communiste Vittorio Bembaron a la propriété avec sa mère⁴⁰¹, et où travaille son épouse Gilda née Dana⁴⁰², est l'un des lieux où les communistes se réunissent⁴⁰³. Enrico Boccara et Vera Disegni épouse Boccara font de leur demeure un lieu de refuge⁴⁰⁴. De même, Jeanne Michard et son mari hébergent de temps à autres des militant-e-s, comme le fait Denise Slama⁴⁰⁵. Des sympathisant-e-s politiques hébergent également des communistes, telle une

³⁹⁷ Ibid., page 168.

³⁹⁸ Ibid., page 190.

³⁹⁹ Ibid., page 124 ; Rim Lajmi, op. cit., page 82.

⁴⁰⁰ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 197.

⁴⁰¹ CADN 1TU/701/2/24, dossier « Victor Bembaron », note, 04/12/1941.

⁴⁰² Document rédigé par Béatrice Slama, septembre 2015.

⁴⁰³ Martino Oppizzi, op. cit., page 496. Voir l'annexe III. 2.

⁴⁰⁴ Rim Lajmi, op. cit., pages 81-83.

⁴⁰⁵ Entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

ancienne socialiste chez qui Suzanne Meïmon, Gilda Meïmon et Sabine Narboni trouvent affection et soutien⁴⁰⁶.

La location d'appartements de la part de communistes inconnu-e-s des autorités, comme Béatrice, constitue l'une des stratégies mises en place par la direction illégale. De ce fait, Hamadi Jellouli loue une maison de la « ville arabe ». Procède de la même manière Ivan Slama au début de l'année 1942 pour offrir à la disposition des clandestin-e-s trois villas contiguës de la localité de Kheireddine, en banlieue de Tunis⁴⁰⁷. Dans l'une d'elle, où se cache Velio Spano, est stocké une machine ronéotype servant à imprimer les journaux communistes en arabe et en français⁴⁰⁸. Une autre villa de la *medina* est en outre prêtée par une famille préférant quitter une Tunis susceptible d'être bombardée⁴⁰⁹. Béatrice Slama peut compter sur la solidarité non seulement de camarades, mais aussi de sympathisant-e-s pour déposer ses couffins remplis de vivres avant qu'elle ne les remette aux clandestin-e-s à des heures où les rues sont peu fréquentées. La mère de Béatrice, de plus, sans être sympathisante, est un point d'appui précieux, et l'aide à accomplir ses tâches en lui donnant un peu de l'argent qu'elle récupère en vendant ses bijoux⁴¹⁰. La mère de Nadia et Diana Gallico, Ketty Sinigaglia, qui ne cache en revanche pas son attirance pour le communisme, assiste sa fille Nadia au quotidien dès qu'elle le peut en s'occupant de ses filles, en la rassurant, en l'accompagnant au Tribunal, en lui prodiguant conseils et soutien matériel lorsqu'elle décide de passer dans la clandestinité⁴¹¹. Hamadi Jellouli, un militant actif, met à contribution sa soeur Zohra qui, sympathisante, accepte de tricoter des pull-overs pour les clandestin-e-s, et leur met régulièrement de la nourriture de côté⁴¹². Ce réseau constitue de plus un ressort à des menées collectives entre femmes, comme en rend compte l'action commune que cherchent à mettre en place Litza Valensi et Nadia Spano en faveur de l'évasion de leurs camarades italiens, en juin 1940, mais aussi l'organisation des femmes proches des détenus du camp du Kef à la fin de l'année 1941⁴¹³.

La figure V. 1. b. en annexe met en évidence les relations fortes dans lesquelles sont inscrites les femmes et, si elle prend en compte les amitiés des hommes les plus repérables dans les sources, elle se concentre sur les relations développées et maintenues par les femmes. Les solidarités revêtent un sens militant et affectif. Paul Sebag, militant et vieil ami de la famille Gallico, demeure près de Nadia lors de son second accouchement, en décembre 1941, et prévient le père de la nouvelle-née, Velio Spano, alors absent lors de cet événement⁴¹⁴. En

⁴⁰⁶ Neila Jrad, op. cit., page 355.

⁴⁰⁷ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 129 ; Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 195 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁴⁰⁸ Habib Kazdaghli, « Ivan Slama », *Encyclopedia of Jews in the Islamic World*, Brill, Leiden, 2010.

⁴⁰⁹ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 129.

⁴¹⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁴¹¹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 97, 146, 169, 180, 184, 195, 198, 205, 207, 209-211 et 220.

⁴¹² Entretien téléphonique réalisé avec Fatma Jellouli épouse Ben Bechir (leur soeur), 24/05/2018.

⁴¹³ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 147 ; CADN 1TU/701/2/24, dossier « Jacob (Jacques) Bellaïche », note, 27/12/1942 (erreur de la part du rédacteur de la note, 1941 selon toute vraisemblance).

⁴¹⁴ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 168.

outré, Juliette Saada épouse Bessis se rappelle avoir permis que des rencontres se déroulent à son domicile entre Delia Cittanova et son époux Georges Attal, où ce dernier voit notamment pour la première fois sa fille Thérèse⁴¹⁵. Des relations militantes et affectives se développent également entre les femmes. Dans ses mémoires, Nadia Gallico Spano suggère les relations de soutien qui les lient entre elles. Qu'elles vivent ou non des situations similaires, leur engagement commun les rapprochent. La militante se remémore les démonstrations d'amitiés et l'aide matérielle prodiguées par Vera Disegni épouse Boccara, Suzanne Meïmon, Simone Bellaïche épouse Joulain, Georgette (dite Yoyo) Brühl épouse Taïeb, Ginette Chemla — l'épouse de Roger Chemla —, Juliette Saada, Éliane Hassid — la fiancée de son frère Ruggero⁴¹⁶. Nadia peut en outre compter sur Béatrice Saada, prévenante, alors professeure d'italien à l'école attenante au couvent de Khaznadar où la jeune femme, sa mère et ses filles trouvent refuge durant un mois au cours de l'année 1942. Béatrice, durant cette période d'isolement, la visite et la tient au courant des nouvelles⁴¹⁷. Les épreuves communes qu'elles traversent renforcent en outre l'amitié entre Litza et Nadia. Au début de l'année 1942, Nadia Gallico Spano et sa soeur Diana rendent régulièrement visite à Gilda Meïmon, à peine sortie de couches, privé de son époux⁴¹⁸. Clelia Barresi épouse Bensasson, que les soeurs Gallico ont connue avant 1939 lorsqu'elles militaient toutes trois à *L'Unione della donna*, accueille Diana à son domicile, alors que celle-ci est pourtant recherchée par la police, et l'entoure d'une sympathie sans réserve malgré les risques encourus⁴¹⁹. Par la suite, elle écrit régulièrement à Diana alors incarcérée, et lui envoie son affection et quelques vivres. Les lettres que Diana écrit à ses parents témoignent de plus de l'amitié soutenante de Simone Joulain, Litza Valensi et Elda Bensasson, et Diana s'enquière des enfants de ses amies⁴²⁰. Les naissances détiennent une forte place au sein de l'ouvrage rédigé par Nadia Gallico-Spano qui, affirme-t-elle, symbolisent alors « le triomphe de la vie sur la mort, la victoire du futur sur la tragédie actuelle »⁴²¹. Elles lient en outre les femmes entre elles, fédérées par une commune capacité à enfanter et par leur rôle de mères. L'amitié se lit au travers du prénom commun que portent deux des filles de Nadia et de Simone Vaïs, Paola⁴²². Se développent donc des relations de solidarité et d'amitié au féminin, entre des femmes qui partagent une forte confiance, attentives les unes aux autres, au point qu'Elda Bensasson allaite Anita, la fille de Simone Vaïs, à partir du moment où cette dernière est incarcérée, en mai 1942. Denise Sfez allaite à son tour la seconde fille de Simone Vaïs, Paola⁴²³. Ces femmes passent du temps

⁴¹⁵ Archives de Thérèse Sicherman, lettre de Juliette Bessis à la cousine de Thérèse, 08/07/2007.

⁴¹⁶ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 173.

⁴¹⁷ Ibid., pages 209-210.

⁴¹⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 167.

⁴¹⁹ Ibid., page 168.

⁴²⁰ Archives de Renée Sebag, lettres de Diana Gallico à ses parents, 25/03/1942 et 01/04/1942.

⁴²¹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., citation traduite de l'italien, page 186.

⁴²² Ibid., pages 143 et 215.

⁴²³ Rim Lajmi, op. cit., pages 82-83.

ensemble, leurs enfants se fréquentent, comme le donnent à voir les photographies datant de cette période⁴²⁴.

Par le développement de ce maillage militant et par leurs activités journalières, ces femmes cherchent, en somme, à recréer un quotidien vivable, sans rechigner à lui conférer une dimension politique, qui s'articule alors aux intimités. Comme le signalent les co-allaitements décrits et les activités décrites jusqu'à présent, leur engagement se joue physiquement. Leurs corps sont marqués par les souffrances que certaines traversent, par les risques encourus et par l'angoisse, mais également par le dépassement auquel leur investissement politique invite.

B. SOUFFRANCES ET TRANSCENDANCE : LA LUTTE DES CORPS

La lutte se joue aussi dans les corps des femmes, les transmuant en corps d'opposantes politiques. Certaines vivent des épreuves particulièrement douloureuses sans coup férir, témoignant là aussi de leurs convictions, et attestant des conséquences psychiques et physiques qu'implique le militantisme si dangereux de femmes risquant jusqu'à leurs vies⁴²⁵. Certaines utilisent ce à quoi renvoie leur corps en termes de féminité au profit de la lutte ; elles endossent alors des postures combattives, qui bouleversent les représentations de genre.

1) Prison et clandestinité. Corps contraints, corps de militantes

Diana Gallico, dont le ressenti durant son incarcération est rendu accessible par les lettres qu'elle écrit à sa famille, tâche d'utiliser le temps passé en prison pour étudier ; malgré cela, elle perd bien vite l'appétit, et bien qu'elle s'efforce de faire de la gymnastique pour se maintenir en forme⁴²⁶. Il est aisé, au vu des informations données précédemment à propos des vivres transmises par les épouses de militants et par les familles, et par l'intermédiaire des lettres de Diana, d'imaginer son anxiété et son ennui, l'attente des lettres des proches qui ne viennent pas si souvent, les quelques visites, la petite cour de la prison — toutefois suffisamment éclairée pour avoir le loisir d'y brunir — malgré les mots rassurants par lesquels son frère Ruggero, qui la croise de temps à autres, tente de rassurer leur famille⁴²⁷.

Si l'expérience de la prison demeure douloureuse pour les hommes comme pour les femmes, ces dernières vivent toutefois des difficultés qui leur sont propres. Ainsi Simone Vaïs attend un enfant lorsque la Section spéciale du tribunal militaire de Tunis la condamne à deux ans de prison, le 3 juillet 1942⁴²⁸. Elle vit donc sa grossesse entre les murs d'une cellule de fortune, l'infirmerie de la prison civile de Tunis. Ses conditions d'incarcération sont pour le moins mauvaises malgré les vivres transmises par Nadia Gallico épouse Spano et la famille de

⁴²⁴ Voir l'annexe V. 2.

⁴²⁵ Laurent Douzou, art. cit.

⁴²⁶ Archives de Renée Sebag, lettres de Diana Gallico à ses parents, 01/03/1942, 18/03/1942, 25/03/1942 et 01/04/1942.

⁴²⁷ CADN 1TU/701/79, dossier « Ruggero Gallico », lettre de Ruggero Gallico à ses parents, 01/08/1942.

⁴²⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 176.

son mari : une fois sa fille née, elle ne peut l'allaiter faute de ressources physiques nécessaires⁴²⁹. Simone Joulain et Delia Attal, emprisonnées toutes deux en janvier 1943, passent leur détention aux côtés de leurs enfants en bas âges, Pierre et Thérèse, respectivement âgé-e-s de quelques semaines et de trois mois⁴³⁰. Sur la photographie ci-dessous (fig.), prise quelques jours après leur sortie de prison en mai 1943, alors que Thérèse est, elle, en pleine santé, sa mère a perdu du poids⁴³¹ :



Figure 7 : photographie de Delia et Thérèse Attal à leur sortie de prison, mai 1943 (archives de Béatrice Slama).

⁴²⁹ Rim Lajmi, op. cit., page 82.

⁴³⁰ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 167 et 169.

⁴³¹ Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

De cette photographie transparaissent les privations, mais aussi le soin prodigué à la petite fille et l'amour de Delia pour Thérèse. Elle renvoie aux sacrifices des deux mères au profit de leurs enfants, à l'allaitement difficile, et même extrême dans le cas de Simone Joulain, en très mauvaise santé, qui sort de prison le 20 avril 1943 sur avis médical en raison du dépérissement de son fils. Cette image évoque aussi aux gestes de solidarité de la part des détenues de droit commun s'occupant de Thérèse et la faisant sortir dans la petite cour pour aider sa mère qui, comme Simone, est privée de promenades⁴³². Sont-ce les difficultés connues en prison qui paraissent au travers de l'expression butée, presque défiante, de la petite Thérèse, et de celle de Delia, indéfinissable, entre la peine, la réserve, le soulagement et la fierté, capturées par cette photographie ?

Aux difficultés liées à la détention s'ajoutent les interrogatoires réguliers auxquels la police soumet Simone et Delia aux fins de débusquer respectivement leurs frère et époux, Jacques Bellaïche et Georges Attal⁴³³. De plus, le rôle maternel assigné aux femmes confère à leur détention une dimension de genre la rendant d'autant plus pénible. En effet, les deux femmes s'inquiètent pour la santé de leurs enfants qu'elles doivent prendre en charge malgré les carences, la fatigues, l'angoisse, la peur. Cela étant, la présence de sa fille, certainement inquiétante pour Delia, représente une ressource. Sur les conseils du surveillant-chef de la prison civile, Delia décide en effet de garder Thérèse auprès d'elle... afin d'échapper au projet du commissaire Pierre Marty d'organiser sa déportation en France. Delia étant juive et communiste, cette déportation aurait sans doute eu pour conséquence son envoi dans un camp en Allemagne et, possiblement, sa mort⁴³⁴. Comme dans les cas précédemment cités, ce à quoi renvoie la féminité est ici employé comme ressort de protection. En outre, si les conditions d'incarcération de Simone Vaïs sont certainement douloureuses et si sa condamnation originelle prévoit qu'elle passe deux ans en prison et, donc, implique qu'elle y accouche, ni Simone Joulain ni Delia Attal ne savent à quelle date et si elles seront remises en liberté. Peut-être imaginent-elles élever leurs enfants en prison durant plusieurs années. L'amitié qui se tisse entre elles à laquelle s'ajoutent une complicité politique mais aussi une complicité liée à la présence de leurs enfants et à leur rôle de mères, leur permet de ne pas sombrer dans le désespoir⁴³⁵.

De plus, leur pugnacité et la poursuite de leur engagement par la suite suggèrent la force donnée par l'espoir promis par le communisme⁴³⁶. Il en est de même pour Diana Gallico, que l'expérience de la prison a cependant atteinte au point de lui faire préférer, ensuite, un activisme communiste discret, en retrait. Elle épouse, toutefois, le militant Paul

⁴³² Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 167 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

⁴³³ Archives de Thérèse Sicherman, lettre de Juliette Bessis à la cousine de Thérèse, 08/07/2007.

⁴³⁴ Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016 ; Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 142.

⁴³⁵ Archives de Thérèse Sicherman, lettre de Juliette Bessis à la cousine de Thérèse, 08/07/2007.

⁴³⁶ Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016 ; voir par exemple CADN 1TU/1/V/1785-2786, rapport, août 1949. Voir les chapitres 7 et 8.

Sebag en 1944, et continue à fréquenter le groupe communiste⁴³⁷. Elle a, en plus des longs mois passés à Tunis, connu cinq mois d'incarcération à Constantine après le transfert des détenu-e-s italien-ne-s en Algérie, le 12 novembre 1942, où le régime vichyste qui s'y maintient malgré la présence américaine préfère laisser les antifascistes en prison⁴³⁸. Alors que ses camarades masculins rejoignent le fort de Lambèze, où les conditions de détention sont extrêmement pénibles, le sort réservé à Diana témoigne là encore de la différence des peines appliquées entre les hommes et les femmes⁴³⁹. Elle est toutefois reconnue comme militante antifasciste. L'État-major américain, à la mi-mars 1943, demande sa sortie de prison afin de la faire participer aux émissions de radio que la Section de la guerre psychologique des forces alliées émet à destination de l'Italie⁴⁴⁰. Jusqu'en 1944 et son retour à Tunis, elle participe ainsi, avec les fameux militants antifascistes Maurizio Valenzi, Ruggero Gallico, Marco Vaïs et Silvano Bensasson à la propagande américaine contre le fascisme⁴⁴¹.

La clandestinité oblige hommes comme femmes à vivre dans des conditions d'une grande difficulté. Privé-e-s de possibilités de circuler, dépendant-e-s de ravitaillements extérieurs, privé-e-s de visite outre celles des camarades chargées de leur apporter des vivres, éloigné-e-s de leurs proches avec qui les communications ne peuvent avoir lieu, anxieux et anxieuses des bombardements et d'être découvert-e-s, arrêté-e-s et potentiellement déporté-e-s, ils et elles ont souvent, de plus, l'obligation de changer de « planque », comme Gilda et Suzanne Meïmon — obligation impliquant une discrétion totale au cours d'un déplacement augurant de forts risques⁴⁴². Amitiés, soutien et solidarités qui se déploient entre les clandestin-e-s sont d'un grand secours. La co-habitation peut avoir un dénouement heureux, comme dans le cas de Sabine Narboni et Maurice Nizard, qui se mettent alors en couple⁴⁴³. Une planque est aussi le lieu de la rencontre amoureuse entre Suzanne Meïmon et Ali Jrad, que la première résume plus tard ainsi : « c'est à partir de ce moment que les bombardements me faisaient peur pour lui, et pour moi »⁴⁴⁴.

La clandestinité fait toutefois vivre aux femmes des difficultés particulières. Nadia, d'abord, qui se soustrait à une potentielle arrestation au cours de l'année 1942 en se réfugiant dans le couvent de l'école où elle a été scolarisée, se trouve contrainte d'emmener avec elle non seulement sa mère, également inquiétée par la police, mais aussi ses filles. En effet, leur père Velio se trouve également en cavale... et la division sexuelle des tâches et du travail

⁴³⁷ Entretien réalisé avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014.

⁴³⁸ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 148.

⁴³⁹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 205.

⁴⁴⁰ Archives de Renée Sebag, certificat d'emploi de Diana Gallico par la Section de la guerre psychologique du quartier général des forces alliées à Alger, 27/04/1943 ; entretien réalisé avec Renée Sebag, Villejuif, 29/02/2016.

⁴⁴¹ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 148.

⁴⁴² Ibid., pages 128-132 ; Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 215 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁴⁴³ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 131-132 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁴⁴⁴ Neila Jrad, op. cit., page 355.

militant assignent à Nadia la tâche de s'occuper de leurs enfants⁴⁴⁵. Ainsi, alors qu'elle pâtit des conséquences induites par la clandestinité, elle s'inquiète, de surcroît, de la situation de sa famille.

Les difficultés propres aux femmes se jouent aussi dans leurs corps. Simone Vaïs, toujours enceinte lorsqu'elle sort de prison en novembre 1942, se voit contrainte de vivre les derniers jours de sa grossesse dans l'illégalité. Son accouchement, que Nadia Gallico Spano estime comme l'un des moments les plus marquants, angoissants et difficiles de la période de clandestinité, doit se dérouler dans la plus complète discrétion, et ce d'autant que l'appartement où il doit avoir lieu se trouve dans un immeuble également occupé par des fascistes et des pétainistes⁴⁴⁶. Tout est organisé par ses camarades — sans nul doute une majorité de femmes, puisqu'elles se trouvent en liberté : un médecin communiste est dépêché, l'appartement prêté par Denise et Max Sfez est stérilisé, et tout y est prévu pour répondre aux besoins de la mère et de son bébé⁴⁴⁷. Robert Levy, témoin de la période de la guerre à Tunis, vit dans le même immeuble que celui où se déroule l'accouchement ; il relate cet événement épique et fort risqué pour démontrer la dureté des conditions de vie sous l'occupation nazie⁴⁴⁸.

Un dernier épisode figure toute la difficulté qu'impliquent la clandestinité et les risques encourus par les communistes, autant qu'il met en exergue les difficultés propres aux femmes, et les fortes convictions de celles-ci. Entre 1942 et 1943, Roberte Bigiaoui a déjà donné sa préférence au communisme et tâche de se soustraire aux autorités nazies en vivant dans la clandestinité. À la sortie d'une réunion de son groupe après l'heure du couvre-feu, une patrouille allemande prend en chasse cette femme et une personne non identifiée. Leur course éperdue dans les rues de Tunis, en voiture, se termine par un accident. Celui-ci lui provoque une fausse-couche⁴⁴⁹. Épisode anxigène, très risqué, physiquement douloureux et tragique, il est en outre dangereux d'un point de vue sanitaire puisque, étant donnée sa situation de clandestinité, Roberte Bigiaoui ne peut pas se rendre dans une clinique ou à l'hôpital — le réseau du PCT lui dépêche peut-être un médecin, comme il en trouve un pour l'accouchement de Simone Vaïs. Malgré ces souffrances, et tout comme leurs camarades incarcérées, les femmes vivant dans la clandestinité continuent à militer au sein du mouvement communiste⁴⁵⁰.

Qu'elles soient incarcérées, obligées de se soumettre à la clandestinité ou impliquées en liberté, toutes les femmes dont il est ici question risquent leurs existences et, donc, leur intégrité physique et psychique, un phénomène mettant en évidence la dimension extrême de la situation de guerre pour les communistes. En particulier, les femmes qui subissent la prison comme celles qui subissent les lois de la clandestinité voient leurs corps imprimés par les

⁴⁴⁵ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 209-211 ; note à propos de mon mémoire de Master 2 rédigée par Béatrice Slama, page 146.

⁴⁴⁶ ISHMN, entretien réalisé par Habib Kazdaghli avec Lucienne Cohen-Hadria, Paris, 30/08/1994.

⁴⁴⁷ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 215.

⁴⁴⁸ Robert Levy, op. cit., page 86.

⁴⁴⁹ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014.

⁴⁵⁰ Voir les chapitres suivants.

risques et la lutte. De ce qu'elles traversent et de ce que vivent leurs corps transparait, là encore, leur forte volonté, que l'on discerne aussi des usages stratégiques que certaines font de la dimension genrée des corps.

2) *Jouer de l'incorporation du genre*

Le 11 juin 1942, lors du procès de Nadia Gallico Spano, son avocat, le communiste Roger Taïeb, n'hésite pas à invoquer « l'humanité » du juge : il pointe le fait qu'en cas de condamnation, la mère emmènera son nourrisson à ses côtés en prison. De ce fait, Nadia est laissée en liberté⁴⁵¹. Ce à quoi renvoie la féminité est donc ici utilisé ; dans la plupart des cas d'épisodes du même type, les femmes elles-mêmes usent de la féminité comme ressource persuasive à des fins pratiques. La féminité est détournée et, plus précisément, se fait le lieu de performances — c'est-à-dire que ce à quoi elle renvoie est employé consciemment⁴⁵².

Ainsi les femmes groupées en faveur des détenus du camp du Kef adressent leurs requêtes aux autorités en tant qu'épouses et mères de famille. Les lettres trouvées parmi les archives, provenant de trois femmes différentes, contiennent les mêmes ressorts sémantiques — sans que cela ne doive remettre en question de probablement réelles souffrances vécues, mais suppose, par contre, qu'elles se soient coordonnées, et toutes trois affirment n'avoir aucune idée des raisons d'internement de leurs proches. Elles y déploient des ressorts de persuasion liés aux sentiments. Ketty Sinigagli écrit au Résident général afin qu'il puisse « permettre à une Mère de mieux embrasser ses enfants » ; si elle évoque également ce « père qui a été gravement malade » et demande une visite afin de pouvoir entretenir ses fils de son état de santé, elle se positionne ici comme sujet maternel⁴⁵³. Les parents de Victor Bembaron provoquent également les sentiments du Résident général en usant de la position de père de famille et d'époux qu'endosse leur fils, mais il et elle ne se mettent pas en scène comme ne le font des femmes, qui coulent leurs subjectivité dans les rôles de mères et d'épouses⁴⁵⁴. En effet, Gilda Bembaron, Gilda Meïmon et Lucie Pauser en appellent à la sollicitude des autorités en usant de leurs positions d'épouses anxieuses⁴⁵⁵. Lucie Pauser ne fait a priori pas partie du groupe de femmes réuni en faveur des condamnés du Kef mais elle est, comme les deux Gilda, l'épouse de l'un des communistes — et, de surcroît, militait elle-même, comme nous l'avons vu. La similitude entre leurs lettres, envoyées à une même période — la fête de Noël 1941 — donne à croire que les trois femmes se sont concertées. Tandis que Lucie Pauser

⁴⁵¹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 185.

⁴⁵² Monique Haicault, art. cit.

⁴⁵³ Terme souligné par Ketty Gallico. CADN 1TU/701/79, dossier « Loris Gallico », lettre de Ketty Gallico au Résident général, 21/12/1941.

⁴⁵⁴ CADN 1TU/701/2/24, dossier « Victor Bembaron », lettre des parents de Victor Bembaron au Résident général, 26/12/1941.

⁴⁵⁵ CADN 1TU/701/2/24, dossier « Victor Bembaron », lettre de Gilda Bembaron au Résident général, 24/12/1941 ; 1TU/701/123, dossier « Albert Meïmon », lettre de Gilda Meïmon au directeur des services de sécurité, 21/01/1942 ; 1TU/1/V/1852, lettre de Mme Pauser à l'amiral Esteva, 25/12/1941.

joue la carte de l'épouse naïve persuadée de l'innocence de son conjoint⁴⁵⁶, Gilda Bembaron insiste sur les conséquences pratiques de l'absence de son mari puisque, dit-elle, une visite serait bénéfique, « me trouvant en difficulté pour ses affaires, et seule avec mon enfant »⁴⁵⁷. Elle cherche ici à émouvoir son interlocuteur en invoquant, comme Ketty Gallico, sa position de mère, cette fois-ci non de mère affectueuse, mais de mère esseulée et fragile.

Dans le même ordre d'idée, Gilda Bembaron et Gilda Meïmon insistent sur les risques physiques incombant à leurs corps maternels pour demander à ce que la visite accordée à leurs époux ne se déroule non au camp, mais dans la ville du Kef. Ainsi la première affirme-t-elle qu'une ascension jusqu'au camp avec son enfant de huit mois dans les bras lui serait physiquement préjudiciable⁴⁵⁸. La seconde, aux fins d'obtenir une même faveur, insiste sur sa grossesse difficile et sur les risques qu'un tel trajet comporterait dans le déclenchement d'un avortement⁴⁵⁹. Ces deux femmes cherchent certainement à s'éviter de fournir des efforts pénibles après leur long voyage de Tunis jusqu'au Kef, ville située à 175 km de la capitale ; peut-être souhaitent-elles réunir les conditions nécessaires à une visite moins surveillée et plus agréable que ne le laisse supposer une entrevue au camp — et peut-être supposent-elles pouvoir plus facilement transmettre à leurs époux les messages de la direction. Lucie Pauser formule une demande exactement similaire en mettant en évidence l'existence de son fils, âgé de douze ans⁴⁶⁰. Un séjour hors du camp serait certainement profitable aux hommes qui y sont enfermés ; si court soit-il, ne permettrait-il pas, en outre, une éventuelle évasion, comme celle à laquelle parvient Jacques Bellaïche au moins de mai 1942 alors qu'il est transféré à Tunis pour y recevoir des soins et parvient à se soustraire à la vigilance de ses gardes⁴⁶¹ ? En usant de tels ressorts, ces femmes font appel au sens commun — ressorts qui, justement, donnent la mesure de l'existence de ce sens commun. Cette utilisation de la féminité a cependant peu d'échos : seule Gilda Bembaron obtient l'autorisation de rendre visite à son époux au mois de mars 1942 seulement⁴⁶².

Ces performances donnent ainsi accès à l'agentivité féminine et militante de ces femmes : ces procédés, appuyés sur les codes du genre, donnent la mesure de la conscience qu'elles ont de leur position dont elles font une puissance d'agir⁴⁶³. Ces usages n'ont pas pour ambition de brouiller les normes et, tout au contraire, s'appuient sur celles-ci, mais à des fins non passives : les militantes utilisent leur genre selon des objectifs spécifiques pour exploiter

⁴⁵⁶ CADN 1TU/1/V/1852, lettre de Lucie Pauser à l'amiral Esteva, 25/12/1941.

⁴⁵⁷ CADN 1TU/701/2/24, dossier « Victor Bembaron », lettre de Gilda Bembaron au directeur des services de sécurité, s.d., décembre 1941 (déduction).

⁴⁵⁸ CADN 1TU/701/2/24, dossier « Victor Bembaron », lettre de Gilda Bembaron au Résident général, 24/12/1941.

⁴⁵⁹ CADN 1TU/701/123, dossier « Albert Meïmon », lettres Gilda Meïmon au directeur des services de sécurité, 30/12/1941 et 21/01/1942.

⁴⁶⁰ CADN 1TU/1/V/1852, lettre de Lucie Pauser à l'amiral Esteva, 25/12/1941.

⁴⁶¹ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 167.

⁴⁶² CADN 1TU/701/2/24, dossier « Victor Bembaron », note, 17/03/1942.

⁴⁶³ Monique Haicault, art. cit. ; Jacques Guilhaumou, art. cit.

le potentiel des situations dans lesquelles elles se trouvent, et exercer, ainsi, leur activité de façon infra-politique⁴⁶⁴.

L'infra-politique et l'agentivité sont particulièrement visibles dans les cas où les femmes se servent du genre dans des cas d'urgence imminente. Sans brouiller les normes que signalent ces gestes, les femmes qui s'adonnent à ces pratiques élaborent un emploi transgressif de leur genre, qui transforme les normes en éléments de subversion politique. Nadia Gallico, convoquée au commissariat pour exercer une pression sur son époux, en juin 1941, suit les conseils de son frère Loris et prétend faire un malaise — elle est alors enceinte. Elle peut ainsi rentrer chez elle⁴⁶⁵. Au début du mois de mars 1943, Béatrice participe à l'évasion d'Ivan du camp de Bizerte. En prenant pour prétexte la profession de ce dernier, médecin, elle se présente avec une autre femme devant le camp, déguisée en infirmière et, de façon « très simple », son époux monte dans la voiture où elles se trouvent⁴⁶⁶. Ce costume, associé à une profession féminine, sert ici de déguisement. Des femmes emploient aussi explicitement les stéréotypes associés à la féminité, telle Gilda Meïmon qui, lors d'un entretien au commissariat après que son thermos, en s'ouvrant, ait fait choir le message secret qu'il contenait, se borne à expliquer en détails les façons dont elle prépare le café pour son époux tout en donnant le biberon à son bébé⁴⁶⁷. En jouant la mère préoccupée et la femme naïve, elle parvient alors à se soustraire à un danger potentiel et à éviter à son époux une punition⁴⁶⁸. Simone Joulain, en octobre 1942, emploie également sa position d'épouse. Pour tromper la vigilance de la police, Michel Joulain et Elda Bensasson, arrêté-e-s alors qu'il et elle souhaitaient se rendre à une réunion communiste à laquelle il et elle étaient en retard, se font passer pour un couple adultère ; Simone, tempêtant, joue si bien le rôle de la femme trompée et jalouse que la police remet ses deux camarades en liberté⁴⁶⁹. Nadia Gallico-Spano raconte que, lors des visites aux prisonniers, les femmes amènent leurs enfants ; en usant probablement de leurs qualités de mères et d'épouses, elles parviennent parfois à persuader les matons de laisser passer les enfants embrasser leurs pères... ce qui leur permet de faire passer quelques messages⁴⁷⁰. Béatrice Saada, avant de passer dans la clandestinité en mars 1943, cache les documents qu'elle a pour tâche de transmettre parmi ses sous-vêtements, rangés dans un meuble : elle sait qu'en cas de perquisition, la police aurait des réticences à fouiller ses affaires personnelles, démarche rendant compte là aussi d'une utilisation de la naïveté et de la pudeur associées à la féminité et, en effet, lors de la perquisition dont elle fait les frais en novembre 1943, elle parvient à détourner l'attention des agents de la Gestapo en ouvrant d'elle-même les tiroirs de sa commode et en exposant ses effets intimes⁴⁷¹.

⁴⁶⁴ James C. Scott, *op. cit.*, pages 16 et 33-44.

⁴⁶⁵ Nadia Gallico-Spano, *op. cit.*, page 157.

⁴⁶⁶ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

⁴⁶⁷ Nadia Gallico-Spano, *op. cit.*, page 179.

⁴⁶⁸ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe'... », *op. cit.* ; Charlotte

⁴⁶⁹ Nadia Gallico-Spano, *op. cit.*, pages 197-199.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, pages 177-178.

⁴⁷¹ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 5.

Ces gestes procèdent du déguisement de message par un emploi stratégique des codes ; ils mettent en évidence autant la posture subalterne de ces militantes, car femmes, et leur intention infra-politique. De plus, bien que rien ne prouve que la subversion des normes de la féminité soit comprise et employée à dessein de renégocier les relations de pouvoir du genre, ces gestes, résultats conscients de l'emploi d'une posture subalterne, ont pour effet une redistribution discrète des rôles, puisque la féminité sert des activités sortant des rôles attendus⁴⁷². Un dernier épisode mérite d'être relaté. Bien que ses détails demeurent imprécis, et qu'il ne relève pas de l'infra-politique, sa protagoniste principale, Denise Sfez utilise également des ressorts liés à la féminité pour tenter d'agir en faveur de son mari. Au début du mois d'avril 1943, Max Sfez se fait arrêter pour avoir distribué *Il Soldato italiano*, une brochure que les communistes diffusent parmi l'armée italienne afin d'y exercer une propagande anti-militariste et antifasciste⁴⁷³. Denise Sfez, déterminée à sauver son mari, approche le juge en charge de l'affaire. Lors d'un entretien en privé, elle lui offre ce que, plus tard, elle dit être à sa fille un « stylo ». Cette dernière, Catherine Sfez, interprète cet objet comme un symbole. Sans qu'il ne soit possible de déterminer la réalité de l'affaire, il semble bien que Denise Sfez ait usé de séduction aux fins d'influencer ce juge. Au lieu d'être condamné à mort, Max Sfez écope alors d'une peine de vingt-quatre ans de prison⁴⁷⁴. Il doit toutefois pour ce faire être envoyé en Italie, transfert qui, à n'en pas douter, risque d'aboutir à sa déportation en Allemagne ; les bombardements empêchent, par deux fois, son départ de Tunisie, où arrivent de surcroît, le 7 mai 1943, les forces alliées⁴⁷⁵.

3) *Le courage des convictions : des corps de combat*

Juliette Saada rencontre les communistes par l'intermédiaire de sa cousine Béatrice vers 1940-1941. En 1942, alors qu'elle ne fait pas encore partie du PCT et ne fréquente que quelques-uns de ses membres, dont son futur mari, Aldo Bessis, elle est envoyée rencontrer Velio Spano pour, se rappelle-t-elle des décennies plus tard, « voir à quoi je ressemblais, si j'étais courageuse, si j'étais très courageuse [rires] »⁴⁷⁶. Le courage, le sacrifice pour un monde meilleur, l'abnégation sont des valeurs entretenues par les communistes de Tunisie, de la même manière qu'elles le sont en France⁴⁷⁷. Nadia Gallico Spano, lorsqu'elle se mobilise activement pour persuader les autorités de soustraire les détenu-e-s politiques aux armées fascistes et nazies qui entrent à Tunis en novembre 1942, fait démonstration de sa combattivité. Suivant les conseils de son époux, elle se rend à la Résidence générale afin de solliciter le gouvernement français ; par chance, elle y croise un haut-fonctionnaire, époux

⁴⁷² James C. Scott, op. cit., pages 169, 174 et 207.

⁴⁷³ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., pages 137-139 et 180.

⁴⁷⁴ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁴⁷⁵ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 180.

⁴⁷⁶ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁴⁷⁷ Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010, page 268.

d'une femme gaulliste, Stella Caze de Caumont, qui partage sa cellule avec sa jeune sœur, Diana Gallico⁴⁷⁸. Bien que Pierre Lafond, un second fonctionnaire alors présent, n'évoque que les antifascistes et critique les communistes, Nadia obtient néanmoins de sa part l'accord du transfert des Italien-ne-s en Algérie⁴⁷⁹. Elle se rend ensuite dans les bureaux de la Sûreté et parvient à obtenir une entrevue avec le directeur de la prison civile, qu'elle réussit à convaincre du rôle qu'il peut jouer pour sauver les détenu-e-s⁴⁸⁰. Peut-être la militante en appelle-t-elle, durant ces entretiens, aux sentiments en usant de sa condition de sœur de trois militant-e-s incarcéré-e-s, ou de mère isolée.

La démarche de Nadia pour obtenir le transfert des Italien-ne-s, et la libération des Français et des Tunisien-ne-s, est en outre appuyée par d'autres événements. Albert Bessis, vice-président de la section tunisienne du Grand Conseil et père du communiste Aldo Bessis, est lui aussi reçu par Pierre Lafond lui promettant d'en parler au Résident général⁴⁸¹. En outre, des détenus eux-mêmes ont envoyé une délégation auprès du surveillant-chef de la prison civile pour l'avertir du danger qu'ils et elles couraient⁴⁸². La socialiste Lucienne Cohen-Hadria, de son côté, lors d'un entretien avec le commissaire principal de Tunis, tâche d'attirer l'attention des autorités sur les risques qu'encourent les communistes juifs et juives alors incarcéré-e-s ; si elle agit pour protéger sa soeur Simone Vaïs, emprisonnée, son geste signale aussi sa sympathie politique pour le parti antifasciste par excellence⁴⁸³.

Nadia Gallico Spano fait démonstration d'une pugnacité particulière : Pierre Lafond affirme à Albert Bessis qu'elle l'a « secoué comme un prunier »⁴⁸⁴. Qu'elles usent ou non de leur féminité, les femmes dont il est ici question investissent des comportements risqués par lesquels transparaissent leur force de caractère. Ceux-ci résultent de l'intrication entre souhaits de préserver leur famille et leurs enfants, si elles en ont, décisions d'amoureuses, et forte croyance dans le bien fondé de leurs actions. Ainsi, Nadia et Diana Gallico, lors de leur procès, en juin 1942, n'hésitent pas à rappeler leurs convictions antifascistes, et ce alors que de telles déclarations risquent d'aggraver les sanctions dont elles font les frais : alors que Nadia pointe, au travers de l'exemple de son époux, le courage des antifascistes, Diana, de son côté, profite du procès pour critiquer les revendications territoriales et la politique agressive du gouvernement fasciste⁴⁸⁵.

Durant toute cette période, courage et abnégation sont des vertus que doivent saisir les hommes comme les femmes. De ce fait, le refus de Juliette Bessis de reconnaître une quelconque spécificité au courage des femmes, des décennies plus tard, signale deux phénomènes. D'une part, il témoigne d'une valeur partagée par les deux sexes et, donc, de

⁴⁷⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 202 ; Paul Sebag, op. cit., page 94.

⁴⁷⁹ Ibid., page 202.

⁴⁸⁰ Ibid., page 203.

⁴⁸¹ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie...*, op. cit., page 110.

⁴⁸² Ibid., page 109.

⁴⁸³ ISHMN, entretien réalisé par Habib Kazdaghli avec Lucienne Cohen-Hadria, Paris, 30/08/1994.

⁴⁸⁴ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 203.

⁴⁸⁵ Ibid., page 185.

l'indifférenciation des convictions et des risques encourus, malgré les différences de genre, impliquant elles-mêmes des différences d'attribution et d'activités. Hommes comme femmes font preuve d'un immense courage et risquent leurs existences. De l'autre, son refus peut être interprété comme le souhait d'être appréhendée à la même enseigne que les militants masculins et, donc, de l'inégalité de traitement et de reconnaissance que subissent les femmes⁴⁸⁶. On l'a vu, en outre, les femmes emploient les rôles attribués à la féminité. De plus, la distribution des tâches domestiques a pour conséquence des souffrances particulières aux femmes ; les corps ne subissent pas les risques de la même manière, comme le montre, par exemple, les difficultés d'allaiter.

Les espoirs entretenus et le courage chevillé aux corps permettent aux communistes de tenir : la réaction de Litza Valenzi lorsqu'est annoncée la condamnation de son mari, narrée précédemment, témoigne bien de la force que lui prodigue sa croyance en la réussite du combat contre le fascisme⁴⁸⁷, qui la transporte alors au-delà de ses peurs. La proposition formulée à Béatrice au cours de l'année 1941 de faire partie d'un groupe d'études clandestin ne peut que découler d'une appréciation de sa ténacité⁴⁸⁸. Béatrice et Juliette — et, sans nul doute, d'autres militant-e-s — tirent de la fierté de la confiance qui leur est accordée par ces personnes qui les impressionnent. Elles décident alors de s'engager formellement, l'une en juillet 1942 alors que les premières arrestations ont déjà eu lieu, l'autre en janvier 1943 après que, faisant fi du danger, les communistes ont organisé une réunion sous couvert d'une fête de réveillon dans un appartement de la partie « européenne » de Tunis⁴⁸⁹. En s'engageant, ces jeunes femmes répondent aux promesses d'exaltation immédiate auxquelles invite la participation à la lutte commune. En militant, elles n'hésitent pas à donner à leurs activités les traits de comportements dangereux. En rend compte l'admiration que porte Gilda Saada à sa sœur aînée Béatrice, la conduisant quelques années plus tard à s'engager à son tour⁴⁹⁰. De même, Gladys Scialom est impressionnée par Béatrice, son amie — avec l'oncle de laquelle elle est mariée — comme par toutes et tous les communistes qu'elle rencontre par son intermédiaire avant d'adhérer au PCT en 1944. Gladys Scialom affirme avoir pensé, durant la guerre : « mais ce n'est pas possible que je continue à mener cette vie futile alors qu'il y a des gens qui risquent leur vie parce qu'ils ravitaillent des condamnés à mort »⁴⁹¹. Transportée, Béatrice Slama traduit ce à quoi l'amènent les gestes forts qu'elle accomplit comme de l'inconscience, lui permettant d'endosser des rôles risqués, comme lorsqu'elle fait évader son mari du camp de travail de Bizerte en mars 1943⁴⁹². Après la guerre, le courage laisse place à

⁴⁸⁶ Comme les militantes en métropole rencontrées par Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, op. cit., page 97.

⁴⁸⁷ Lucia Valenzi, op. cit., page 10.

⁴⁸⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁴⁸⁹ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 2 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁴⁹⁰ Entretien réalisé avec Gilda Saada épouse Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁴⁹¹ Gladys Adda, « Je reste optimiste », Habib Kazdaghli (dir.), *Mémoire de femmes. Tunisiennes dans la vie publique*, MC-éditions, Tunis, 1993, pages 51-77, pages 54-55.

⁴⁹² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

la fierté, dont les enfants de militant-e-s sont abreuvé-e-s. Enfant et adolescente, Lucia Valenzi a comme élément de son environnement direct le cadre que ses parents ont accroché dans l'entrée de leur domicile, contenant une autorisation d'entrevue de Maurizio au parloir, obtenue par Litza⁴⁹³. Pour Catherine Sfez et Neila Jrad, leurs parents sont de véritables héros et héroïnes⁴⁹⁴.

Les comportements adoptés peuvent aussi les amener à « la lisière de leur sexe », selon l'expression de Luc Capdevila pour décrire la limite des rôles de genre qu'atteignent les femmes, en métropole, en accomplissant des actes de résistance⁴⁹⁵. Les souvenirs de Gladys Scialom témoignent de la transgression à laquelle le militantisme amène Béatrice Saada, se faisant traiter de « putain » par sa tante, outrée qu'une si jeune femme sorte de chez elle durant la nuit — pour, en réalité, ravitailler ses camarades⁴⁹⁶. Le père de Béatrice supporte difficilement un tel comportement, et sa mère, bien qu'elle sache quelles sont ses activités militantes, craint qu'elle ne se compromette avec un homme⁴⁹⁷. Béatrice est encore traversée, plus de cinquante ans plus tard, de la possibilité du scandale qu'induit sa présence, sur demande du PCT, dans une villa louée à Kheirreddine par Ivan Slama aux fins de servir de cache aux activités communistes au début de l'année 1942. En s'exposant dans la véranda donnant sur rue avec Ivan la prenant par les épaules, elle participe à donner l'illusion que la maison est une garçonnière — elle n'est pas encore mariée ! Pour cette jeune femme surveillée par sa famille, dans un contexte où la mixité fait craindre le désordre sexuel, un tel comportement est d'une audace sensationnelle. Béatrice cherche en outre à montrer à Ivan qu'elle est libre, courageuse, prête à dépasser les conventions en faveur de ses idéaux, bref, qu'elle n'est pas, dit-elle, « une bourgeoise »⁴⁹⁸. De même, le coup d'éclat de Denise Sfez le 8 mai 1943 la transporte à la limite des rôles assignés aux femmes. Du fait de l'arrivée des troupes alliées, juchée sur un tank américain, pourtant apanage de la guerre et, donc, comportant une dimension virile, elle se fait conduire devant la prison civile où est incarcéré son époux aux fins de l'en faire sortir — mais, Max étant déjà libre, elle trouve sa cellule vide⁴⁹⁹. Si elle endosse ici le rôle visible d'une épouse protectrice de l'homme aimé, elle se présente également à qui la voit, et à son mari, comme défenseuse de sa doctrine, c'est-à-dire comme militante.

La période 1939-1943 est caractérisée de bouleversements intimes pour ces femmes. Bien que ceux-ci soient plus délicats à approcher que les traces tangibles de leurs activités, il est évident que l'urgence de l'engagement se mêle à la vie personnelle ; cette période est à la

⁴⁹³ Lucia Valenzi, op. cit., page 7.

⁴⁹⁴ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁴⁹⁵ Luc Capdevila, « La mobilisation des femmes... », op. cit.

⁴⁹⁶ Gladys Adda, op. cit., page 54.

⁴⁹⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/01/2016.

⁴⁹⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁴⁹⁹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015. Cet épisode est aussi raconté de la même manière, exceptée l'anecdote du tank, dans « Le 7 mai 1943, Tunis était libéré », *Femmes d'Algérie*, n°11, deuxième quinzaine de mai 1944, page 6.

fois celle de la formation de couples, de la naissance d'enfants, mais également du développement d'amitiés fortes, soudées par la lutte et les difficultés communes qu'implique la répression. Les conséquences de cette période en tant que moment décisif dans la constitution d'un groupe communiste en Tunisie sont davantage visibles par la suite. Ces cinq années doivent être comprises comme celles de l'élaboration de l'engagement politique de la plupart des jeunes femmes entrées en communisme entre 1938 et 1941. Leurs existences sont, désormais, liées à l'investissement communiste, et au groupe des communistes⁵⁰⁰. Les militantes plus anciennes, par ailleurs, comme les soeurs Denise et Marcelle Slama, continuent à militer. En 1944, un groupe de femmes, majoritairement composé d'Italiennes, quitte la Tunisie pour l'Italie : Litza Valensi, Nadia Spano, Elda Bensasson, Éliane Hassid — l'épouse de Ruggero Gallico —, Clelia Bensasson⁵⁰¹. Diana Gallico choisit de demeurer en Tunisie après avoir épousé Paul Sebag le 27 mai de cette année-ci⁵⁰² ; Gilda Bembaron, de même, reste à Tunis, où elle vit rue de Grèce, et continue à travailler, avec son époux Vittorio, au café-pâtisserie « Chez les nègres »⁵⁰³. Simone Vaïs repousse son départ à 1946⁵⁰⁴. D'après la lettre transmise au général Charles Mast, qui a remplacé l'amiral Esteva le 10 mai 1943 après le départ des armées allemandes et italiennes, la décision des militant-e-s qui rejoignent l'Italie a pour ambition,, disent-ils-elles, de « poursuivre notre lutte et nos activités contre le fascisme et l'hitlérisme dans la guerre de libération aux côtés des Alliés »⁵⁰⁵. Litza Valenzi⁵⁰⁶ et Nadia Gallico-Spano poursuivent leur trajectoire politique au sein du Parti communiste italien, où cette dernière notamment connaît une carrière d'ampleur⁵⁰⁷. Les amitiés perdurent par-delà la Méditerranée et par-delà les années⁵⁰⁸.

Entre 1939 et 1943, trente-quatre femmes soutiennent et maintiennent les activités du PCT clandestin. Pour autant, les rares femmes à être appréhendées par la justice pâtissent de peines plus faibles que celles des hommes. Le traitement policier, judiciaire, mais aussi celui

⁵⁰⁰ Entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015, 27/06/2015, 18/11/2015, 28/06/2016, 23/05/2018, et divers échanges par téléphones et par mail, 2015-2018 ; entretien réalisé avec Renée Sebag, Villejuif, 29/02/2016 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016 ; entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Neïla Jrad, Tunis, 15/11/2016.

⁵⁰¹ CADN 1TU/1/V/2362, lettre des militants antifascistes au général Charles Mast, 14/03/1944.

⁵⁰² Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 225 ; entretien réalisé avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014.

⁵⁰³ CADN 1TU/1/V/2785-2786, note, 11/09/1948 ; entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016.

⁵⁰⁴ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁵⁰⁵ CADN 1TU/1/V/2362, lettre des militants antifascistes au général Charles Mast, 14/03/1944.

⁵⁰⁶ Lucia Valenzi, op. cit., pages 11-13.

⁵⁰⁷ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 221 et suivantes.

⁵⁰⁸ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 425 ; entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015, 27/06/2015, 18/11/2015, 28/06/2016 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, 02/03/2016 ; entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

que leur réserve leurs camarades masculins dans leurs mémoires renseigne quant à un regard genré, mais témoigne également du fait que les femmes ne jouent aucun rôle de décision au parti. Militantes de l'ombre, elles agissent discrètement au-delà des attributions hiérarchiques. Elles occupent, certes, les seules places qui leur sont permises, et colmatent alors l'absence des dirigeants, incarcérés ou passés dans la clandestinité. Leurs gestes n'en sont pas moins indispensables à la survie du parti, dont elles nourrissent et protègent les membres passé-e-s dans l'illégalité. Ils rendent également compte de leurs fortes convictions, et du réseau soudé qui se renforce, dont les femmes sont des animatrices centrales.

Bien que leurs activités ne dérogent pas aux codes de la répartition sexuelle, elles colorent leurs existences de militantisme. Ce faisant, les gestes accomplis et les postures endossées par les femmes leur font déborder les rôles attribués socialement aux femmes et brouillent parfois les codes de genre. En s'impliquant physiquement et en rusant pour mener à bien leurs activités, ces militantes s'extraient de la place jusqu'alors attribuée aux femmes et au genre féminin. Elles investissent des positions fortes et font corps avec la lutte ; leurs corps, apeurés, affaiblis, meurtris, sont ceux d'opposantes politiques n'hésitant pas à se mettre physiquement en risques pour mener à bien leurs missions politiques. Elles se dépassent au profit d'une lutte collective qui impriment leurs vies de ses pigments, puisque le PCT clandestin se meut en véritable espace social, où s'enchevêtrent amours, amitiés, militantisme, dans la continuité de ce qui se développait déjà avant 1939.

Avec l'arrivée des Alliés en mai 1943, une période d'espoir sans précédent débute pour les communistes. Les militantes de cette période douloureuse qui restent vivre en Tunisie participent, alors, à la restructuration du PCT, où elles occupent une place plus visible qu'autrefois.

Chapitre 7. Place accordée, place occupée. Rôles et statuts militants d'une minorité en expansion (1943-1963)

En 1946, et pour la première fois depuis 1928, une femme, Simone Bessis épouse Vaïs, accède au comité directeur du parti¹. Depuis la fin de la guerre, une période d'allégresse s'est ouverte pour les militant-e-s investi-e-s entre 1939 et 1943² et, dès lors et jusqu'à l'interdiction durable du parti par le gouvernement mené par Habib Bourguiba, en janvier 1963³, les rangs du PCT se caractérisent par une présence féminine permanente et en expansion, allant jusqu'aux organes de direction⁴.

En questionnant l'affirmation de Hassine Raouf Hamza, pour qui les femmes occupent certes des postes, mais se trouvent « le plus souvent confinées dans des rôles tout à fait "secondaires" »⁵, ce chapitre localise les rôles et les positions des militantes pour mettre en évidence les espaces où elles s'investissent. Les sources disponibles pour cette période, et notamment les entretiens, permettent de restituer plus précisément qu'autrefois les modalités d'adhésion et les carrières militantes. Ce faisant, une analyse de ce type invite aussi à questionner les relations entretenues entre les différents espaces d'investissement des femmes. De plus, ce chapitre interroge la mesure dans laquelle la présence continue des femmes signale la normalisation de leur intégration aux activités du mouvement communiste et à la hiérarchie du PCT. J'évalue ici en quoi cette possible normalisation dépend du genre, pour déterminer si, comme en France et en Algérie à la même période, les militantes sont intégrées et promues en tant que représentantes de leur sexe et, pour ce faire, je m'inspire notamment de l'article de Pierre-Jean Le Foll-Luciani à propos des militantes communistes en Algérie⁶. Ce chapitre questionne le rôle d'une double dynamique, équivalente à celle pointée par l'historienne Claudine Guiard sur un autre terrain : les places que les femmes occupent doivent tout à la fois à une attribution de rôles due à leur sexe, et à leur fort investissement⁷.

Ce chapitre prend pour point de départ les trois années comprises entre l'arrivée des Alliés en Tunisie et l'accession de Simone Vaïs au comité directeur. Cette première partie cherche à mettre en exergue les raisons de la désormais visible présence des femmes parmi les rangs et au sein de la hiérarchie du PCT, et met en lumière les espaces militants où s'engagent les femmes dans l'immédiat après-guerre. Ce point-ci restitue, aussi, le concours des femmes

¹ « Des hommes en qui la Tunisie peut avoir confiance », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3.

² Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, pages 6-7.

³ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounès Saadaoui (sa fille), El Menzah, 07/12/2016.

⁴ Pour une vue d'ensemble, voir le chapitre 2.

⁵ Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme en Tunisie de la « libération » à l'indépendance (1943-1956)*, Université de Tunis I, Tunis, 1994, page 89.

⁶ Paul Boulland et Julian Mischi, « Promotion et domination des militantes dans les réseaux locaux du Parti communiste français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2/2015, n° 126 [en ligne] ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser'. Les militantes communistes algériennes entre assignations sexuées et subversion des rôles de genre (1944-1965) », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne].

⁷ Claudine Guiard, « La place des Européennes dans la colonisation de l'Algérie (1830-1939). Place impartie, place occupée », *Sextant*, n°25, 2008, pages 129-140.

à la renaissance du parti et aux succès qu'il connaît. La seconde partie détermine en quoi le genre informe les positions militantes occupées par les femmes au sein de la nébuleuse communiste. Il montre d'abord en quoi la création d'organisations non mixtes résulte d'une démarche de la part du PCT et en quoi, paradoxalement, cette initiative signale son relatif désintérêt pour les questions les concernant. Il tâche, aussi, de déterminer si et comment le genre influe sur les carrières et sur la perception qu'a le parti de ses militantes⁸.

I L'après-guerre, une période charnière pour l'investissement des femmes (1943-1946)

La plupart des militantes investies entre 1939 et 1943 contribuent à la restructuration de leur parti. Elles sont rejointes par de nouvelles recrues qui, elles aussi, concourent aux succès que recueille le PCT, autant que leur présence doit à ces succès. Le militantisme des femmes sur le temps long, une nouveauté, confère à quelques communistes une légitimité notamment tirée de leur investissement durant la période de la guerre, leur permettant d'endosser des rôles militants d'une envergure plus importante qu'autrefois, et des postes directeurs.

1. « Au parti, il y a[...] des filles »

Jacques Zerah, auteur de la phrase utilisée comme titre ci-dessus, entre au PCT après la libération alors qu'il est jeune homme. Cette remarque, dont il fait part dans son roman auto-biographique, traduit une présence féminine évidente⁹. Celle-ci, inédite de par sa visibilité, doit à la sortie de la clandestinité du PCT et aux succès qu'il connaît, au maintien des engagements de la période précédente, comme à l'arrivée de nouvelles militantes.

A. « TOUS [ET TOUTES] À ONZE HEURES AU PASSAGE ! ». MAI 1943 : LES COMMUNISTES, LES MILITANTES ET LA LIBÉRATION

Le 7 mai 1943, comme le raconte Nadia Gallico-Spano, un petit groupe de communistes dont elle fait partie tient une réunion dans un appartement lorsque leur parvient la nouvelle de l'arrivée des Alliés aux portes de Tunis¹⁰. Béatrice Slama, quant à elle, se souvient s'être trouvée, ce même jour, aux côtés des camarades qu'elle ravitaille, caché-e-s dans l'appartement de la rue des Tanneurs où elle vit également. L'un d'entre elles et eux,

⁸ Le contenu même du genre féminin est, pour sa part, analysé par le chapitre 8.

⁹ Jacques Zerah, *L'horizon lumineux*, Éditions Amalthée, Nantes, 2017, page 209.

¹⁰ Nadia Gallico-Spano, *Mabrúk. Ricordi di un'inguaribile ottimista*, AM&D Edizioni, Cagliari, 2005, page 218.

Jean-Yves Nizet, risque une sortie dans les rues, puis remonte bien vite, se jetant dans les bras de Béatrice et des autres, criant de joie : « ils sont là ! »¹¹.

Malgré l'ouverture de bureaux de recrutement en Tunisie en janvier 1943, les troupes de l'Axe, en l'absence de renfort et de ravitaillement, sont demeurées numériquement faibles¹². Incapables de résister aux armées alliées présentes sur le sol tunisien depuis novembre 1942, organisées et renforcées par les troupes états-uniennes débarquées en février 1943¹³, leur défaite, inévitable à partir du mois d'avril, est consacrée par l'entrée des Alliés à Tunis entre le 7 et le 8 mai¹⁴. Les communistes passent l'après-midi du 7 mai et la nuit suivante à préparer tracts et banderoles en langue française et en langue arabe, qui sont ensuite collés et suspendues dans les rues de Tunis¹⁵. Quelques un-e-s d'entre elles et eux marquent les murs de l'inscription « Tous à onze heures au Passage » pour inciter la population à se rendre sur la place principale du quartier de la partie « européenne » de ce nom le lendemain¹⁶. Le 8 mai, alors, l'ensemble de la ville exprime son enthousiasme en occupant les rues, comme le relate l'écrivain André Gide séjournant à Tunis¹⁷. Se réunit précisément au Passage, donc, « une foule qui délir[e] de bonheur »¹⁸ et déambule jusqu'à l'avenue Jules Ferry¹⁹. Les communistes, par conséquent, sont les premières et les premiers à avoir appelé à la célébration de la libération²⁰.

Lors de ce rassemblement massif, Ali Jrad, secrétaire du PCT, et Hamadi Jellouli, représentant de la Jeunesse communiste, prennent la parole. Hamadi Jellouli préfère porter la *chechia* — bonnet de feutre populaire — plutôt que le *fez* de l'élite lettrée, choix que, selon Nadia Gallico-Spano, ont appuyé ses sœurs. Celles-ci, dont Zohra, qui avait aidé les clandestin-e-s en fournissant pulls et nourriture pendant la guerre, l'approuvent-elles avant son départ pour la manifestation, ou au cours de celle-ci ? Nadia Gallico-Spano ne le précise pas²¹. En outre, aucune source ne permet d'évaluer précisément si des femmes en nombre participent à l'événement. Des femmes se trouvent toutefois parmi la foule en liesse, telles Béatrice Slama et Nadia Gallico-Spano, qui relatent cet épisode²², aux côtés sans doute des

¹¹ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 7.

¹² Chantal Metzger, *Le Maghreb dans la guerre*, pages 221 et 226.

¹³ « 2ème Guerre Mondiale. Les grandes batailles », *L'Histoire*, hors-série n°8, vol. 3, 2014, pages 132-134.

¹⁴ Chantal Metzger, op. cit., pages 223-227.

¹⁵ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 7 ; Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 218 ; note de Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, page 156.

¹⁶ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 7.

¹⁷ Chantal Metzger, op. cit., page 227.

¹⁸ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 7.

¹⁹ ISHMN entretien réalisé par Habib Kazdaghli avec Jacques Bellaïche, Paris, 31/08/1994.

²⁰ Note de Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, page 156.

²¹ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 218.

²² Idem ; archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, page 7.

camarades avec qui elles ont partagé l'expérience de la guerre. Au cours de cette manifestation, les communistes distribuent un long tract reprenant les « Buts de guerre du peuple tunisien » définis par le PCT au cours des années précédentes²³. Ce tract revendique l'établissement des libertés démocratiques et de lois sociales, la participation des « masses » à l'exercice du pouvoir, l'instauration de l'égalité entre les habitant-e-s, et souhaite « l'adoption de toute mesure propre à assurer la dignité nationale du peuple tunisien, notamment par la reconnaissance de fait de la langue arabe comme langage officielle ». Néanmoins, les communistes désirent que soit réalisée la « collaboration fraternelle de [leur] peuple avec le prolétariat et le peuple français, en vue de l'égalisation de fait du niveau de vie et du développement social et culturel des deux peuples », au détriment d'une revendication indépendantiste²⁴. La conférence des trois partis communistes d'Afrique du Nord, tenue à Alger du 20 au 22 août suivant, scelle cette orientation²⁵.

Au sortir de la guerre, les communistes tâchent de poursuivre la publication de leurs journaux²⁶ ; *L'Avenir social* paraît toujours dans l'illégalité, jusqu'à ce que, le 28 août 1943, sorte en kiosque son premier numéro non clandestin depuis 1938²⁷. Le général Charles Mast, chargé par Charles De Gaulle d'occuper le poste de Résident général en lieu et place de l'amiral Esteva dès le débarquement allié, s'efforce néanmoins d'empêcher l'activité du PCT. Fidèle à la politique frileuse de Charles de Gaulle à l'égard des communistes — potentiel-le-s rivales et rivaux²⁸ — et craignant une collusion entre le Néo-Destour et le PCT²⁹, il propose d'empêcher la reconstitution du parti ou d'en interdire l'accès aux Tunisien-ne-s³⁰. En septembre, il fait arrêter son secrétaire général, Ali Jrad, en raison d'une tournure de phrase perçue comme une injure par les membres du Comité français de libération nationale³¹, à qui il était demandé plus de papier pour publier *L'Avenir* — Mast ayant fourni une quantité bien inférieure à la quantité demandée³². Son internement est immédiatement critiqué par les communistes et leurs alliés³³ ainsi que par vingt-sept députés communistes de métropole élus en 1936 — puis déchus en 1940 et libérés en 1943³⁴. Une telle réaction fait craindre à la

²³ Nadia Gallico-Spano, op. cit., pages 151-152.

²⁴ CADN 1TU/1/S/6, copie des « Buts de guerre du peuple tunisien », s.d., 1943 (déduction).

²⁵ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 127.

²⁶ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 219.

²⁷ CADN 1TU/1/V/1862, note, 26/05/1944 ; Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 77.

²⁸ Danielle Tartakowsky, *Une histoire du PCF*, PUF, Paris, 1982, pages 52-54.

²⁹ AN AG/3(1)/284, lettres de Mast à de Gaulle, 28/09/1943 et à l'Ambassade de France à Alger, 05/02/1944.

³⁰ AN AG/3(1)/284, lettre de Mast à de Gaulle, 28/09/1943.

³¹ AN AG/3(1)/284, note, 22/09/1943.

³² AN AG/3(1)/284, lettre de Ali Jrad aux Présidents et membres du CFLN à Alger, 16/09/1943.

³³ CADN 1TU/1/V/2780-2781, lettre ouverte à Monsieur le Général Mast, s.d., septembre 1943 (déduction).

³⁴ AN AG/3(1)/284, lettre des vingt-sept députés communistes français aux Présidents du CFLN à Alger, 29/09/1943.

police des remous à Tunis³⁵. Face à la protestation populaire, témoignant là encore des succès du parti, Ali Jrad est finalement relâché³⁶.

Le PCT tient son congrès de restructuration les 6 et 7 novembre suivants³⁷, soit quelques jours avant la promulgation du décret du 10 novembre le rendant à la légalité³⁸. S'y trouve notamment Ambroise Croizat (1901-1951), alors présent en Tunisie — jusqu'à l'été 1944 — pour aider à la réorganisation de l'Union des syndicats³⁹ et du parti⁴⁰. Au cours de ce congrès, la dimension centrale de la collaboration avec « le peuple de France » est confirmée. Les revendications phares de 1936, qu'étaient l'institution d'une assemblée et de municipalités élues au suffrage universel, sont abandonnées au profit d'une simple demande d'épuration du Grand conseil et des conseils municipaux alors en place. Au printemps 1944, ce que l'historien Hassine Raouf Hamza nomme le « métropolocentrisme » du parti se durcit encore : est consacrée l'alliance avec la « France nouvelle » patrie où le socialisme à venir par la victoire électorale du PCF mettrait à bas, nécessairement, les relations impérialistes — un projet qui domine le discours et les pratiques communistes jusqu'en 1948 dans l'empire colonial français⁴¹. Cette revendication de liens fédéralistes répond au modèle de l'URSS, ainsi que l'affirme Roger Bismuth, un militant de l'époque⁴². Comme au Maroc et en Algérie, quoi que durant un temps beaucoup plus court⁴³, ce désir s'incarne dans la nouvelle politique coloniale française. Ses premiers jalons, énoncés par Charles de Gaulle lors de la conférence de Brazzaville au début de l'année 1944, écartent toute autonomie des colonies mais prévoient, pour empêcher toute influence américaine, des réformes allant dans le sens d'un assouplissement du statut de sujet impérial — par l'abolition du travail forcé, le développement et l'ouverture de l'enseignement, et l'ouverture des emplois administratifs aux colonisés, et des formulations imprécises promettant la participation progressive des peuples coloniaux à la gestion des affaires de leurs États⁴⁴. Entre 1943 et 1945, de ce fait, en miroir de ce qu'applique le PCF en accord avec le PC d'URSS, les communistes de Tunisie font de l'éradication des vestiges du régime vichyste, du nazisme, du fascisme et de la guerre le cœur de leur champ d'actions.

³⁵ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 04/10/1943.

³⁶ Meriem Dabbab, « Ali Jrad », *Le Maitron* en ligne.

³⁷ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 127.

³⁸ CADN 1TU/2/V/304, brochure de renseignements, s.d., 1950 (par déduction).

³⁹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 78.

⁴⁰ AN AG/3(1)/284, note, 28/05/1944.

⁴¹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 127-130.

⁴² Roger Bismuth, « Ma vie militante de 1942 à 1964 », Abdelkrim Allagui et Habib Kazdaghli (dir.), *Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie, Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999, pages 291-295, page 291.

⁴³ Abdelkhalq Berramdane, *Le Maroc et l'Occident (1800-1974)*, Karthala, Paris, 1987, page 89 ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1934-1965)*, PUR, Rennes, 2015, page 123.

⁴⁴ Grégoire Madjarian, *La question coloniale et la politique du Parti communiste français, 1944-1947. Crise de l'impérialisme colonial et mouvement ouvrier*, François Maspero, Paris, 1977, page 49.

Avant même son premier congrès, le parti est déjà en mesure de tenir un meeting qui, organisé à la mi-octobre 1943 autour d'une conférence d'Ambroise Croizat, concentre un fort nombre de participant-e-s, montant à près d'un millier dans la salle et à autant à l'extérieur. L'adresse des orateurs, « Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs », indique que des femmes se trouvent dans le public. De plus, des « jeunes filles » y recueillent les fruits d'une collecte au profit des « patriotes de France »⁴⁵ — les Résistant-e-s de métropole, sans doute. À la suite de ce premier meeting, des femmes prennent régulièrement part aux événements publics communistes⁴⁶. Des femmes remplissent parfois des rôles militants durant ces événements et, ainsi, lors du meeting organisé en l'honneur du vingtième anniversaire de la mort de Lénine, en janvier 1944, de « jeunes filles » portant des brassards rouges jouent le rôle d'ouvreuses⁴⁷. En novembre précédent, la Sûreté remarque que le nouveau local des Jeunesses communistes, situé au 51 rue de Naples, est fréquenté chaque jour à partir de 17h par « des jeunes gens et quelques jeunes filles en majorité israélites »⁴⁸. En décembre de la même année 1943, en outre, un groupe de jeunes filles, là encore — « israélites » aux yeux de la police — est aperçu distribuant « le journal clandestin communiste de langue arabe », *Et-Tālia 'a*, à Tunis⁴⁹. Ces jeunes femmes sont-elles des militantes de la période de la guerre, telles Béatrice Slama et Juliette Bessis qui, au cours de cette période, distribuent régulièrement la presse de leur parti dans les rues de Tunis, ou sont-elles de nouvelles recrues, comme Gilda Saada, qui accompagne souvent sa sœur Béatrice au cours de ses missions de diffusion⁵⁰ ?

B. L'INVESTISSEMENT DE MILITANTES AGUERRIES

Outre Béatrice Slama et Juliette Bessis, toutes deux membres de la section du centre-ville de Tunis⁵¹, d'autres militantes investies durant la guerre accomplissent des gestes prouvant le prolongement de leur engagement. Mireille Medam, au début du mois d'octobre 1943, est arrêtée par la police pour avoir distribué des tracts dans les rues de Tunis avec son camarade André Hagège⁵². Deux mois plus tard, la police s'inquiète de la propagande menée par « Mme Valensi » — Litza Cittanova épouse Valenzi — auprès des jeunes institutrices et surveillantes de l'école supérieure des jeunes filles de Montfleury où elle enseigne l'italien, les incitant à lire les ouvrages de Karl Marx et à participer aux réunions communistes⁵³. Marcelle Slama, rentrée d'Algérie après le 8 mai 1943, où elle vivait en compagnie de

⁴⁵ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 19/10/1943.

⁴⁶ Voir le chapitre 1.

⁴⁷ CADN 1TU/1/V/1862, note, 23/01/1944. Voir aussi, par exemple, CADN TU/1/V/2780-2781, note, 11/10/1944.

⁴⁸ CADN 1TU1/V/2780-2781, note, 16/11/1943. Voir l'annexe III. 1.

⁴⁹ CADN 1TU/1/V/2780-2781, rapport, novembre-décembre 1943.

⁵⁰ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁵¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016.

⁵² CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 01/10/1943.

⁵³ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 01/12/1943.

Georges Adda en résidence surveillée, se fait appréhender par la police en octobre 1945⁵⁴. Si les raisons de son arrestation demeurent inconnues, il y a fort à parier qu'elle distribuait des tracts communistes comme les deux femmes arrêtées en même temps qu'elle⁵⁵. Sa soeur Denise Slama participe à au moins deux réunions d'une cellule de La Marsa, en novembre 1943 puis en janvier 1944⁵⁶. Selon les souvenirs de Béatrice Slama, Georgette Taïeb dite « Yoyo » donne les insignes communistes au local du 22 rue des Tanneurs, à Tunis, et milite activement⁵⁷.

D'autres encore, et bien que leurs activités ne puissent être restituées, poursuivent leur trajectoire au sein du PCT. Par ailleurs, Béatrice Slama se souvient de la Française Germaine Lépidi, qu'elle considère comme un « pilier » du PCT, c'est-à-dire d'une militante connue pour son ancienneté⁵⁸ — elle n'apparaît toutefois jusqu'alors pas parmi les sources consultées. Lisette Lumbroso et Lina Lumbroso continuent également à militer au PCT⁵⁹. Anna Poropane qui, peut-être, est la « Mme Poropane » à avoir subi une mesure d'éloignement administrative en 1940⁶⁰, est également membre du PCT à cette période⁶¹. Sabine Narboni ne renonce pas plus à ses opinions communistes que Suzanne Meïmon et Suzanne Bokobza. De plus, toutes trois articulent engagement communiste et intimité puisque, depuis la fin de la guerre, elles ont épousé des militants d'envergure — Maurice Nizard, secrétaire-adjoint du parti pour la première, Ali Jrad, secrétaire du PCT pour la seconde, et Robert Abita pour la dernière⁶². Les convictions de Denise Slama et de Lina Lumbroso, nommées précédemment, transparaissent aussi du fait qu'elles se soient également mariées à des militants à la fin de la guerre⁶³. D'autres femmes investies durant la guerre telles Diana Gallico, Denise Sfez, Simone Joulain et Charlotte Joulain, si elles militent davantage dans les organisations féminines, sur lesquelles nous reviendrons, continuent à prendre leur carte au parti et à être mobilisées en faveur du mouvement communiste⁶⁴. Il en est de même pour Marie-Rose, la soeur de Jean-Yves Nizet qui, possiblement, militaient déjà au PCT au début des années 1940, alors qu'elle

⁵⁴ CADN 1TU/1/V/2782-2783, transcription d'une conversation téléphonique entre Georges Adda et un autre militant non identifié, 12h45, 21/10/1945.

⁵⁵ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 22/10/1945.

⁵⁶ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 18/11/1943 ; 1TU/1/V/2780-2781, note, 17/01/1944.

⁵⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

⁵⁸ Note de Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, page 180.

⁵⁹ Document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015.

⁶⁰ Voir le chapitre 6.

⁶¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

⁶² Jacques Girault, « Maurice Nizard », *Le Maitron* en ligne ; « Les intellectuels de Tunis envoient leur salut à Joseph Staline », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-27/01/1950, page 3 ; Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; Suzanne Abita, « Femmes au travail. Dans le demi-jour des sacheries... », *L'Avenir de la Tunisie*, 21/09/1946, page 3 ; CADN 1TU/2/V/308-309, s.d., 1951 (déduction).

⁶³ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 18/11/1943 ; document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015. La dimension intime et affective du groupe communiste est étudiée au chapitre suivant.

⁶⁴ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris ; entretien réalisé avec Françoise Valensi, Paris, ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

était lycéenne⁶⁵. Julia Lebas, qui n'a selon toute vraisemblance pas été active durant la période de la clandestinité, fait aussi partie des anciennes militantes et, en octobre 1945, elle est membre d'une cellule de la section communiste de la banlieue nord de Tunis⁶⁶. Selon Béatrice Slama, elle est une « militante d'envergure » toute aussi investie que Marthe Jacquino⁶⁷. Gilda Bembaron, si elle ne milite pas activement, ne peut être étrangère au rôle que continue à jouer le café-pâtisserie « Chez les nègres » dont son époux Vittorio a la propriété, et où elle travaille⁶⁸. S'y déroule une réunion publique du PCT aux frais de l'établissement en janvier 1945 et, à partir de ce dernier, les mots d'ordre du parti sont transmis par voie téléphonique, à l'automne 1948, du moins⁶⁹. Lina Valensi, de son côté, comme son époux Georges, s'éloigne du PCT, mais en demeure une compagne de route⁷⁰.

Pour ces militantes, et notamment pour celles ayant été actives durant la guerre, la libération sonne l'ouverture de grands espoirs pour la réalisation de leurs idéaux⁷¹ : elles reconduisent leurs engagements et, antifascistes, farouchement opposées au nazisme, elles continuent à mener les luttes pour lesquelles elles s'étaient investies auparavant. Beaucoup ont, de plus, personnellement souffert de la répression vichyste et ont été touchées par les restrictions imposées, *a fortiori* lorsqu'elles sont « israélites »⁷². Charlotte Joulain, notamment, vient de perdre son fils Michel. Sorti de la clandestinité en mai 1943, il s'est immédiatement porté volontaire pour entrer aux Forces françaises libres commandées par le général de Gaulle, aux côtés des Spahis d'Afrique. Le 23 ou le 24 août 1944, alors qu'il combattait en faveur de la libération de Paris, un obus le frappe⁷³. Cette terrible perte participe certainement à convaincre Charlotte Joulain de s'investir en faveur de la poursuite de la guerre contre l'Allemagne et contre les conséquences du conflit et du nazisme en s'engageant à l'Union des Femmes de Tunisie (UFT) créée au printemps 1944 sur demande de la direction du PCT⁷⁴. Elle en est d'abord nommée vice-présidente, puis en devient présidente à partir du mois de décembre suivant, au moins⁷⁵.

⁶⁵ Document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015. Voir le chapitre 6.

⁶⁶ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 11/10/1945.

⁶⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

⁶⁸ Document rédigé par Béatrice Slama, septembre 2015.

⁶⁹ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 17/01/1945 ; 1TU/1/V/2785-2786, note, 11/09/1948.

⁷⁰ Entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016.

⁷¹ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », printemps 1981, pages 7-8 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

⁷² Voir le chapitre 6.

⁷³ « Michel Joulain », <http://www.francaislibres.net> ; « Il y a cinq ans, Michel Joulain, secrétaire des JC, tombait devant Paris », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/08-09/09/1949, page 2.

⁷⁴ CADN 1TU/1/V/ note, 16/06/1944 ; Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXe siècle*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1993, page 94.

⁷⁵ CADN 1TU/1/V/1869, tract, 17/11/1944 ; « Magnifique meeting des ménagères organisées dans l'UFT », *Le Travailleur de Tunisie*, 10/12/1944, page 2.

L'UFT cherche à réunir des femmes opposées au nazisme afin de les faire participer à l'effort pour terminer la guerre au nom de « l'arrière »⁷⁶. L'Union des Femmes françaises (UFF), son équivalent en métropole, créée au même moment⁷⁷ dans le prolongement des comités féminins de Résistance⁷⁸, répond aux mêmes objectifs. Aucune trace d'une quelconque directive du PCF pour que le PCT fonde une organisation similaire n'a toutefois été trouvée. Depuis les années 1930, le PCT n'est certes plus une fédération subordonnée au PCF, mais ce dernier exerce toujours sa tutelle. Si le PCT fonctionne comme une entité juridique autonome, il suit la ligne politique élaborée en métropole puisqu'il reçoit conseils et orientations de la part de la Commission coloniale jusqu'à l'indépendance⁷⁹. Selon Béatrice Slama, et bien qu'elle ne puisse établir sous quelle forme différente de l'envoi de journaux, des liens relient l'UFF et l'UFT⁸⁰. Cette dernière accueille certes une dirigeante de métropole en 1952⁸¹, mais n'est pas une section de l'UFF, au contraire d'autres groupes équivalents des colonies⁸². De même, l'Union des Jeunes Filles de France (UJFF) échange certainement avec l'Union des Jeunes Filles de Tunisie (UJFT)⁸³. Le journal de l'organisation de métropole reprend d'ailleurs trait pour trait un roman-photo d'abord publié en Tunisie⁸⁴. De plus, l'UJFT correspond sans doute avec la Jeunesse communiste de France, dont elle reçoit la revue⁸⁵, et à laquelle Béatrice Slama participe au congrès, à Paris, en 1946⁸⁶. L'UJFT, fondée à nouveaux frais au début de l'année 1945 après avoir disparu en 1939, cherche elle aussi à éradiquer les vestiges de la guerre⁸⁷. Comme nous le verrons précisément par la suite, l'UJFT et l'UFT constituent les organisations de masse féminines du parti, de la même manière que les autres Unions féminines proches des PC de par le monde⁸⁸. Simone Vaïs, qui a elle-même pâti

⁷⁶ « Chronique de la femme, l'UFT vous parle... », *Victoire*, 05/04/1945, page 2.

⁷⁷ Renée Rousseau, *Les femmes rouges. Chronique des années Vermeersch*, Albin Michel, Paris, 1983, page 21.

⁷⁸ Dominique Loiseau, *Femmes et militantisme*, L'Harmattan, Paris, 1994, page 54.

⁷⁹ Mustapha Kraïem, op. cit., pages 196 et 280-281.

⁸⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/05/2018.

⁸¹ CADN 1TU/2/V/706, motion de l'UFT de Ferryville, 22/02/1952.

⁸² Myriam Paris, *Nous qui versons la vie goutte à goutte. Féminismes, économie reproductive et pouvoir colonial à La Réunion*, Dalloz, Paris, 2020, pages 182-187.

⁸³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/05/2018.

⁸⁴ « Quand nous marierons-nous ? », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 3 ; « Quand nous marions-nous ? », *Filles de France*, 05/06/1946, pages 3-4,

⁸⁵ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁸⁶ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

⁸⁷ « Le coin de la femme. Bravo les jeunes filles ! », *Le Travailleur de Tunisie*, 18/02/1945, page 2.

⁸⁸ Voir, par exemple, Sandra Fayolle, *L'Union des femmes françaises : une organisation féminine de masse du parti communiste français, 1945-1965*, Thèse de Science politique, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, dirigée par Philippe Braud, 2005 ; Élise Abassade, *Les militantes communistes au Liban*, Mémoire de Master 1 d'Histoire dirigé par Anne-Laure Dupont et Catherine Mayeur-Jaouan, Paris IV, 2013 ; Olivia Lluadríguez, *L'Union des Jeunes Filles de France. Fondation, évolutions et continuités d'une organisation de jeunesse féminine et communiste en région parisienne (1936-1949)*, Mémoire de Master 2 d'histoire dirigé par Isabelle Lespinet-Moret, Université Paris 1, 2017 ; Dominique Loiseau, « L'Union des Femmes françaises pendant les Trente Glorieuses : entre 'maternalisme', droit des femmes et communisme », *Le Mouvement social*, 2018/4 (n°265) [en ligne] ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, art. cit. ; Pascale Barthélémy, *Françaises et Africaines. Une rencontre improbable (1944-1962). Volume 1*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches proposé par Odile Goerg, Université Paris-Diderot, 2019, pages 105-166 ; Myriam Paris, op. cit., pages 182-183.

directement de la répression, entre au bureau de l'UFT à la fin de l'année 1944 ou au début de l'année 1945 pour y occuper la place de vice-présidente⁸⁹, avant d'être nommée secrétaire-générale lors du congrès de l'organisation, en août ; Simone Joulain, qui a accouché quelques temps avant le décès de son époux Michel, à l'été 1944, s'investit pour sa part au sein de l'UJFT, dont elle est élue membre du bureau en décembre 1945⁹⁰. Ainsi, malgré les expériences douloureuses de la clandestinité, les difficultés matérielles et les souffrances personnelles liées à la guerre et afin, peut-être, de les transcender, ces femmes continuent à militer.

C. L'ARRIVÉE DE NOUVELLES MILITANTES

Les possibilités d'identifier un plus grand nombre de militantes qu'autrefois témoignent de la croissance du PCT. De plus, la plus grande diversité des statuts sociaux et des professions qu'autrefois est un autre aspect remarquable de cette période — des femmes musulmanes, notamment, apparaissent alors dans les rangs du parti. La présence plus soutenue de femmes et cette plus grande hétérogénéité signalent l'accroissement du PCT. Elles doivent, en outre, à d'autres variables. Tout d'abord, certaines femmes entrent possiblement au PCT par la voie syndicale. Ensuite, et par ailleurs, l'adhésion de certaines de ces femmes est à comprendre à l'aune du militantisme de personnes qui leur sont proches. En outre, il s'agit d'interroger l'impact de la rhétorique communiste adressée aux femmes sur ces nouvelles adhésions qui, certes explicables par des phénomènes sociaux et politiques, résultent toutes d'une décision forte et personnelle.

1) Un signe de l'accroissement du PCT

Au contraire des jeunes femmes non identifiées présentes aux meetings, qui peuvent être d'anciennes militantes, les « quelques femmes musulmanes » que la Sûreté relève parmi la foule d'un événement tenu à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Lénine, en janvier 1944⁹¹, à condition qu'elles soient réellement « musulmanes »⁹², sont nécessairement des sympathisantes ou des militantes arrivées après la guerre. Aucune femme assignée comme telle n'a en effet ouvertement fréquenté les cercles communiste depuis 1922. De même, les « jeunes filles musulmanes » qui assistent, parmi 250 personnes, à une conférence organisée par le PCT, à Sfax, tout comme les femmes « musulmanes » à propos desquelles l'armée de terre rédige une note, en 1946, pour la « propagande communiste » qu'elles exercent⁹³, sont, si elles sont adhérentes, de nouvelles recrues. Derrière ces silhouettes anonymes se trouvent

⁸⁹ « Au meeting de l'UFT... », *Le Travailleur de Tunisie*, 11/02/1945, page 2.

⁹⁰ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 96-97.

⁹¹ CADN 1TU/1/V/1862, note, 24/01/1944.

⁹² Voir le chapitre 2.

⁹³ CADN 1TU/2/V/2496, note, 08/07/1944 ; SHD, 2H212, notes, 03/01/1946 et 06/02/1946.

peut-être des femmes dont les noms apparaissent ci-après ; il est également envisageable qu'elles soient des militantes dont il n'a pas été possible de retracer les parcours⁹⁴.

Simone Chemla, que la police appréhende en août 1943 pour affichage de tracts antifascistes dans les rues de Tunis, et que la justice condamne en raison du caractère communiste de ces derniers, est selon toute vraisemblance une nouvelle militante⁹⁵ — à moins qu'il ne s'agisse de Suzanne Chemla, la modiste qui accueillait les réunions communistes dans son magasin à la toute fin des années 1930⁹⁶. En 1944, l'Italienne Delila Majaji, couturière née en 1911, épouse d'un Tunisien convertie à l'islam, ainsi que la Tunisienne musulmane Monjia Mouldi, née Djouir en 1921, militent au PCT⁹⁷. Selon Béatrice Slama, ces deux femmes font partie des membres les plus « assidues »⁹⁸. Le 21 octobre 1945, la Tunisienne israélite Suzanne Slama, âgée de 19 ans, est arrêtée par la police alors qu'elle distribuait des tracts dans le centre-ville de Tunis⁹⁹. Cette première mention de son nom et son jeune âge donnent à croire qu'elle ne militait pas, elle non plus, durant la période de la guerre. À la même période, la Française Jacqueline Dambourgès, née à Paris le 12 juillet 1917, professeure d'éducation physique de nationalité française, entre au PCT¹⁰⁰. Béatrice se souvient également de Ginette Chemla, certes rapidement expulsée du PCT par la suite, à propos de laquelle aucune autre information n'a été trouvée¹⁰¹, et de Paulette Nataf épouse Bismuth, puis épouse Noguérol puis épouse Piollet qui, bien qu'elle s'éloigne du PCT après 1948¹⁰², est toujours considérée par la police comme communiste cinq ans plus tard — peut-être reste-t-elle proche du PCT ou continue-t-elle à prendre sa carte. Tunisienne israélite née en 1919, vivant à Tunis, elle y exerce la profession d'enseignante dans un collège¹⁰³. Béatrice se remémore également l'arrivée à la section du centre-ville de Tunis, où elle milite aussi, de Paola Soria épouse Samama, une pharmacienne italienne, de Suzette Sitruk, Tunisienne israélite alors âgée d'une vingtaine d'années¹⁰⁴. Béatrice amène au parti Tijania Trablesi, Tunisienne musulmane, sa femme de ménage¹⁰⁵. Si la grande majorité des femmes dont il est ici question militent à Tunis, des femmes s'investissent également dans d'autres villes,

⁹⁴ Voir l'introduction et les chapitres 1 et 2.

⁹⁵ CADN 1TU/1/V/1862, lettre de Virgile Barel, député à Alger, à Monsieur Massigli, Commissaire aux affaires étrangères à Alger, 20/08/1943.

⁹⁶ Voir le chapitre 6.

⁹⁷ CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, s.d., 1949 (déduction) ; 1TU/2/V/307, note, 16/11/1948. Voir leurs photographies à l'annexe IV.

⁹⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁹⁹ CADN 1TU/1/V/2782-2783, transcription d'une conversation téléphonique entre Georges Adda et un autre militant, 12h45, 21/10/1945 ; 1TU/1/V/2780-2781, note, 22/10/1945.

¹⁰⁰ CADN 1TU/2/V/790, rapport, 13/03/1953 ; document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015. Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹⁰¹ Liste de militantes rédigée par Béatrice Slama, juin 2015.

¹⁰² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

¹⁰³ CADN 1TU/2/V/790, note, 13/03/1953.

¹⁰⁴ Document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015. Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹⁰⁵ ISHMN entretien réalisé avec Béatrice Slama par Leila Adda et Claude Nataf, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996. Voir sa photographie à l'annexe IV.

comme le suggèrent l'engagement des lycéennes Gladys Azria et Daisy Fain, membres des JC à Sfax en 1944¹⁰⁶, à propos desquelles aucune autre information n'a pu être décelée.

L'habitude policière à l'auto-persuasion rassurante ne doit pas masquer la réalité que la Sûreté pointe en cherchant à la minimiser, et que ces nouvelles recrues signalent, c'est-à-dire l'accroissement territorial du PCT¹⁰⁷. Le nombre d'adhérent-e-s, de 500 en 1939 — puis à une centaine de militant-e-s pendant la guerre —, passe à, selon la police, 2570 à la fin du mois de novembre 1943¹⁰⁸, puis à 2670 six mois plus tard¹⁰⁹. Hassine Raouf Hamza, qui estime ces chiffres excessifs, ramène plutôt le nombre d'adhérent-e-s à 2000 ou 2500 en 1945¹¹⁰. Entre 1943 et 1945 se créent dix-sept sections regroupant, en tout, soixante dix-huit cellules ; à Tunis et dans sa banlieue proche, quarante-huit cellules sont actives et cinq à La Goulette, près de Tunis, onze le sont à Ferryville, cinq à Bizerte, cinq à Sfax, et quatre à Mateur¹¹¹. Chaque cellule réunit *a minima* un bureau composé de quatre personnes et, *a maxima*, en théorie, quinze membres¹¹², mais, au vu des chiffres policiers et de l'estimation de Hassine Raouf Hamza, les cellules comportent forcément un nombre d'adhérent-e-s supérieur à ce maximum¹¹³. Fort de ce nouvel élan, et afin de correspondre à son ambition de représenter les populations locales, le PCT renomme son organe de presse *L'Avenir de la Tunisie* en mars 1944¹¹⁴.

L'accroissement du nombre de cellules et l'engagement de nouvelles recrues doivent aux succès politiques dont bénéficie le PCT entre 1943 et 1946. Ceux-ci répondent en partie à l'aura politique recueillie par le communisme à l'échelle internationale, les victoires de l'Armée rouge et les faits de résistance des membres du PCF, ainsi qu'à la poursuite des activités des communistes durant la guerre¹¹⁵. En effet, après mai 1943, les populations pauvres et des classes moyennes, très touchées par les conséquences de la guerre, du régime de Vichy et de l'occupation allemande, sont séduites par le PCT. Il représente la seule force politique à avoir maintenu une propagande anti-pétainiste et anti-hitlérienne et à avoir défendu les intérêts quotidiens de ces couches sociales¹¹⁶. Les espoirs des militant-e-s de

¹⁰⁶ Mohamed Kraiem, *Feuillets d'une vie. Du mouvement syndical au gouvernement*, L'Or du temps, Tunis, 2013, page 29.

¹⁰⁷ Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel », René Gallissot (coord.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Les éditions ouvrières, Paris, 1978, pages 265-292, page 285.

¹⁰⁸ CADN 1TU/1/V/2780-2781, rapport, novembre-décembre 1943.

¹⁰⁹ AN AG/3(1)/284, rapport sur l'activité du PCT entre septembre 1943 et mai 1944, 28/05/1944.

¹¹⁰ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 83.

¹¹¹ Mustapha Kraiem, op. cit., page 322.

¹¹² Parti communiste de Tunisie, *Les formes d'organisation et de travail du Parti*, éditions Liberté, Alger, 1945, page 8.

¹¹³ Puisque $78 \times 15 = 1170$. À titre d'exemple du décalage entre la réalité et le plan d'organisation qu'espère appliquer le PCT, une cellule de Sfax comporte en moyenne, pour l'année 1952, trente-cinq membres — et, dans les centres miniers du sud, une cellule réunirait en moyenne quatre-vingts personnes, voir CADN 1TU/2/V/790, rapport, 18/06/1952.

¹¹⁴ AN AG/3(1)/284, rapport sur l'activité du PCT entre septembre 1943 et mai 1944.

¹¹⁵ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 78-79 ; Mustapha Kraiem, *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale*, Université de Tunis I, Tunis, 1997, pages 321-322.

¹¹⁶ Ibid., page 321 ; Jacques Zerah, op. cit., pages 198-199.

Tunisie sont alimentés par la sympathie populaire, perceptible par l'affluence du public à ses événements, mais aussi des victoires électorales. À la suite des élections municipales, en mai 1945, puis des élections de l'Assemblée constituante en octobre suivant, le PCF devient la première force politique de métropole. Son nombre d'adhérent-e-s grimpe également en flèche, mais dans des proportions bien plus spectaculaires que dans le cas du PCT¹¹⁷. En décembre, des élections législatives sont organisées en Tunisie pour constituer les nouvelles sections françaises et tunisiennes du Grand conseil et un groupement de gauche, l'Union démocratique, dont font partie des socialistes et des radicaux et où le PCT tient une place majoritaire, liée à la France combattante, se présente à la section française¹¹⁸. L'Union démocratique obtient dix sièges sur cinquante-trois, dont six sont pourvus par des communistes¹¹⁹, et un communiste participe désormais à la section tunisienne¹²⁰. Le PCT profite, de plus, d'un vide politique laissé par le Néo-Destour, alors réprimé¹²¹, et son audience résulte des efforts qu'il mène à partir de 1943. La Sûreté accorde toutefois assez peu de crédit à un mouvement politique dont la « grande activité » de l'après mai 1943 se solde rapidement par un « échec »¹²². Cependant, et encore en 1945, « jamais l'influence du Parti n'a été aussi grande », comme s'en félicite la direction du PCT¹²³. Cette croissance répond à et accompagne sa stratégie pour toucher la majorité des populations¹²⁴.

De façon générale, l'entrée des femmes dans les partis politiques reste cependant marginale ; l'augmentation du nombre de militantes au PCT s'explique nécessairement par d'autres variables structurelles que par les succès que recueillent le parti.

2) *Communisme et syndicalisme : une articulation renouvelée et un militantisme féminin notable*

En octobre 1943, la police dresse une liste des communistes élu-e-s à l'Union des syndicats, au sein de laquelle apparaît une femme jusqu'alors absente des sources consultées, nommée Esther Chelly¹²⁵. Si aucune autre information n'a été trouvée sur elle, les maigres indices contenus dans cette note de police signalent l'articulation entre syndicalisme et communisme, et précisément dans le cas des parcours de femmes. En effet, Eugénie Foata,

¹¹⁷ Danielle Tartakowsky, op. cit., page 58.

¹¹⁸ Arfaoui Khemaïs, *Les élections politiques en Tunisie de 1881 à 1956. Colonialisme et libertés publiques*, L'Harmattan, Paris, 2011, page 62 ; CADN 1TU/1/V/2783, transcription d'une conversation téléphonique entre Roberte Bigiaoui et Gouraud, 9h20, 21/10/1945.

¹¹⁹ Mustapha Kraiem, op. cit., page 322

¹²⁰ Arfaoui Khemaïs, op. cit., pages 62-63.

¹²¹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 78-79 ; Mustapha Kraiem, op. cit., pages 321-322.

¹²² CADN 1TU/1/S/6, note, 22/05/1944.

¹²³ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 3.

¹²⁴ Juliette Bessis, art. cit., page 285.

¹²⁵ CADN 1TU/1/V/2838, note, 26/10/1943.

Française originaire de Corse (1924-2015)¹²⁶, commise d'administration à Tunis, fait partie du comité syndical du ministère de l'Agriculture où elle travaille en 1944¹²⁷. Elle adhère au PCT cette même année¹²⁸. La Tunisienne israélite Irène Douïeb, née aux alentours des années 1910-1920, dont Béatrice Slama se souvient dans l'immédiat après guerre¹²⁹, est pour sa part ouvrière couturière. Syndiquée à la CGT, elle s'y investit suffisamment pour en être nommée déléguée lors de la colonie de vacances des filles des travailleurs organisée à l'été 1945¹³⁰. Valentine Gandus, Tunisienne israélite, ouvrière du textile, est quant à elle membre du syndicat des ouvriers et des employés de son secteur professionnel en 1944, l'année de son adhésion au PCT. La Française Étienne Bartoli, que Juliette Bessis fréquente au sein des cercles du PCT à partir de 1945, est quant à elle téléphoniste au PTT. Elle appartient au bureau du syndicat de la Poste centrale de Tunis de 1944 à 1948¹³¹.

Les communistes tenant une place prépondérante au sein de l'Union des syndicats, il est fort probable que l'engagement de ces femmes au PCT découle de leur engagement syndical. En effet, la plupart des trente-deux syndicats que l'Union parvient à refonder à la fin du mois d'octobre 1943 est, selon une note de la police, proche du communisme¹³². Cette même note fait état de l'appartenance communiste de dix des quatorze membres du premier bureau de l'Union depuis la libération. Si la militante de la période de la guerre Suzanne Bokobza, élue en tant que membre-asseur, ne fait pas partie de cette liste, elle est pourtant toujours communiste¹³³. Elle remplit le rôle de secrétaire administrative de la section CGT de Tunis de 1944 à 1948, et est responsable du Syndicat de l'habillement¹³⁴. Au cours des élections du bureau de l'Union des syndicats, en mars 1944, en effet, les communistes, pour la première fois, obtiennent la majorité des postes. Georges Poropane, ancien membre du bureau politique du PCT élu lors du congrès de l'Ariana, en 1939¹³⁵, occupe alors le statut de secrétaire de la centrale syndicale¹³⁶ et Roberte Bigiaoui, militante syndicaliste d'envergure passée au communisme pendant la guerre, fait dès lors partie de sa Commission exécutive¹³⁷.

Il est en outre possible que l'engagement au PCT de ces femmes ait précédé leur engagement syndical mais, quoi qu'il en soit, leurs parcours renseignent quant à l'intrication entre engagement syndical et engagement communiste, certes déjà effective depuis les années

¹²⁶ Habib Kazdaghli, « Le carré des "libres penseurs" du cimetière municipal de Tunis », *Observatoire des Religions et de la Laïcité*, Université Libre de Bruxelles [en ligne], 10/02/2021 ; Tweet de Jounaidi Abdeljaoued, 17/03/2015.

¹²⁷ Juliette Bessis, *Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956)*, L'Harmattan, Paris, s.d., page

¹²⁸ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016. Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹²⁹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

¹³⁰ Belhassen Khiari, « La colonie des enfants de travailleurs », *Le Travailleur de Tunisie*, 28/08/1945, page 1.

¹³¹ Juliette Bessis, op. cit., pages 31 et 56.

¹³² CADN 1TU/1/V/2838, note, 26/10/1943.

¹³³ Voir le chapitre 6.

¹³⁴ Juliette Bessis, op. cit., page 44.

¹³⁵ Paul Sebag, op. cit., page 14.

¹³⁶ Mustapha Kraiem, op. cit., page 322.

¹³⁷ Juliette Bessis, op. cit., page 42.

1920, mais qui se fait désormais prégnante dans les parcours militants de plusieurs femmes. Elle reflète, de plus, le plus grand nombre de femmes à exercer des professions salariées.

Le syndicalisme n'est pas l'unique voie d'adhésion au PCT.

3) Admiration et convictions. S'engager par imprégnation affinitaire

L'entrée de plusieurs nouvelles recrues résonne avec le militantisme de leurs proches. Gilda Saada, la jeune soeur de Béatrice, entre d'abord à la Jeunesse communiste au cours de l'année 1943 ou de l'année 1944, avant de pouvoir adhérer au PCT après le 20 septembre 1945, lorsqu'elle atteint les 18 ans¹³⁸. Gilda justifie en partie son engagement, encore des années plus tard, par l'admiration qu'elle voue à sa sœur aînée, Béatrice, qui, malgré les grands risques encourus, militait avec dynamisme durant la guerre¹³⁹. De même, Gladys Scialom adhère en 1944 dans le sillage de Béatrice, qu'elle fréquente volontiers avant et durant la guerre, et dont elle rencontre le compagnon, Ivan Slama¹⁴⁰. L'investissement de Fatma Jellouli, jeune sœur de Zohra et Hamadi Jellouli, découle certes de son adhésion aux revendications du PCT, mais s'articule à son souhait de rendre hommage à son frère aîné¹⁴¹, décédé tragiquement lors d'un accident survenu le 8 mai 1945¹⁴². Alors trop jeune pour entrer au PCT, elle adhère, cette même année de deuil, à l'UJFT¹⁴³. D'autres femmes, peut-être, adhèrent elles aussi par imprégnation, telle deux militantes tunisoises, Claudette épouse Sammut, née dans la décennie 1920, fille d'un communiste, et la Française Mireille Ferris¹⁴⁴, dont peut-être un membre de la famille est communiste¹⁴⁵. Laure Medam, une jeune femme âgée de 17 ans arrêtée le 21 octobre 1945 en même temps que Marcelle Slama et Suzanne Slama¹⁴⁶, est la jeune sœur des militant-e-s Charles, Lucien et Mireille Medam¹⁴⁷. Les sœurs Ada et Elèctre Hayat, israélites tunisiennes, ont pour oncle et tante deux communistes, Gino Darmon et Claudine Hayat¹⁴⁸. Gabrielle Bigiaoui, dite Baby, qui milite peut-être à la section nord de Tunis, est la soeur de Georges Bigiaoui, l'époux de Roberte Bigiaoui, fort sympathisant du communisme¹⁴⁹.

¹³⁸ Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹³⁹ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

¹⁴⁰ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016. Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹⁴¹ Entretien réalisé par téléphone avec Fatma Ben Becher, 24/05/2018.

¹⁴² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁴³ Entretien réalisé par téléphone avec Fatma Ben Becher, 24/05/2018.

¹⁴⁴ Document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015.

¹⁴⁵ CADN 1TU/701/2/100, dossier « François Ferris », liste de communiste, 26/12/1941.

¹⁴⁶ CADN 1TU/1/V/2782-2783, transcription d'une conversation téléphonique entre Georges Adda et un autre militant, 12h45, 21/10/1945 ; 1TU/1/V/2780-2781, note, 22/10/1945.

¹⁴⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

¹⁴⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

¹⁴⁹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015 ;

Deux sœurs d'un militant tunisien juif, Benjamin Tahar (1917-1963), collaborateur de *L'Avenir*¹⁵⁰, dont Béatrice ne se rappelle plus les prénoms, entrent à la section du centre-ville de Tunis vers 1944 ou 1945. De même Germaine Hayat, de nationalité française, née aux alentours de 1925 et exerçant la profession d'institutrice, est la sœur du militant Raymond Hayat¹⁵¹. L'absence de toute information à propos de la date d'engagement de ce dernier empêche toutefois d'évaluer si celui-ci a une influence sur Germaine. Par ailleurs, l'arrestation de Marcelle Slama, Suzanne Slama et Laure Medam est transmise à la rédaction de *L'Avenir de la Tunisie* par Daisy Nizard, la sœur de l'actif militant Maurice Nizard¹⁵². Ce geste transcrit sans doute la sympathie pour le communisme de la jeune fille — née le 6 avril 1918 — et confirme les souvenirs de Béatrice Slama, selon laquelle elle fréquente la nébuleuse communiste de l'après-guerre¹⁵³ — c'est-à-dire avant d'être étiquetée comme militante par la police, en 1953¹⁵⁴.

Par ailleurs, un grand nombre de nouvelles recrues sont les épouses de militants, mais il n'a pas été possible de déterminer si certaines choisissent d'entre en communisme avant de se marier. Ainsi, le mystère demeure dans le cas de Claudette Sammut. Puisqu'aucune information n'a été trouvée quant à la durée de l'engagement de son époux, Louis, ouvrier métallurgiste¹⁵⁵, et que Claudette a grandi dans un environnement familial communiste, rien ne peut être dit quant au rôle que son mariage joue dans son entrée au PCT. De même, une femme que rencontre Béatrice, dont le patronyme est Boutboul, possiblement prénommée Esther, est mariée à un communiste de Sousse, ville où elle exerce la profession d'enseignante¹⁵⁶, mais aucune donnée n'a été trouvée à propos de son mari. Germaine Hayat épouse certes un militant, Georges Hayat¹⁵⁷, mais leur mariage se déroule à une date inconnue, peut-être après l'entrée en communisme de cette femme.

Bien qu'il ne soit pas possible d'estimer le rôle, ou non, que jouent les époux dans l'engagement des femmes, il est plausible que certains incitent leurs conjointes à participer à la renaissance du PCT. Ainsi, si Cherifa Daly, Tunisienne musulmane née en 1929, est imprégnée dès sa prime jeunesse des réunions communistes se déroulant au domicile familial, son père étant lui-même communiste, son mariage avec l'un des camarades de ce dernier, Hassen Saadaoui, en 1945, lui permet, après deux ans de participation fluctuante aux activités du PCT, de se sentir plus libre de militer de façon régulière. Elle adhère officiellement au mouvement en 1945 — à l'UJFT, semble-t-il, étant donné son jeune âge, où elle occupe un

¹⁵⁰ Juliette Bessis, op. cit., pages 132-133.

¹⁵¹ Document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015.

¹⁵² CADN 1TU/1/V/2782-2783, transcription d'une conversation téléphonique entre deux hommes non identifiés, 12h30, 21/10/1945.

¹⁵³ Document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015.

¹⁵⁴ CADN 1TU/2/V/790, rapport, 13/03/1953.

¹⁵⁵ Paule Masson, « Famille Sammut. Trois générations de femmes en cuisine », *L'Humanité*, 28/12/2018 [en ligne]. D'après les renseignements donnés par Béatrice Slama et Thérèse Sicherman quant aux qualités de cuisinière et au parcours biographique de Claudette Sammut, cet article la concerne sans aucun doute.

¹⁵⁶ « Nos joies », *L'Avenir de la Tunisie*, 03-14/12/1948, page 4 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

¹⁵⁷ Document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015.

poste au bureau des foyers de Tunis¹⁵⁸ avant d'adhérer à l'UFT quelques années plus tard¹⁵⁹. Le militantisme des époux peut ainsi fonctionner comme un déclencheur. Ce phénomène rend en outre compte de la dimension encore peu évidente que revêt l'engagement politique et de sa dimension transgressive, autant que de l'importance qu'y joue la mobilité au quotidien et l'instruction reçue, supposant de plus grandes possibilités de se mouvoir dans l'espace public — Cherifa Saadaoui a appris à lire et à écrire l'arabe grâce à des professeuses sollicitées par son époux¹⁶⁰. Les cas de Gladys Scialom et de Gilda Saada permettent d'envisager que le prestige des communistes prend une dimension intime mais, également, que d'autres femmes ont pour modèles des militantes du fait des risques vécus durant la guerre.

La présence active de ces dernières parmi les rangs du PCT sorti de l'illégalité constitue possiblement un élément incitatif, faisant alors du parti un lieu d'investissement possible pour d'autres femmes, et pour les femmes en général.

4) L'Union des Femmes de Tunisie et l'Union des Jeunes Filles de Tunisie, des viviers de nouvelles recrues ?

Alors que Gladys Scialom épouse Adda déclare se souvenir que les femmes ont tendance à adhérer au PCT après avoir milité au sein de l'UFT¹⁶¹, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure elle permet, ainsi que l'UJFT, de recruter de nouvelles militantes. Certes, bien que l'UFT et l'UJFT, auxquelles appartiennent des militantes communistes, ne soient pas intégrées au PCT et dépendent de leurs propres subsides obtenus via les adhésions, les fêtes qu'elles organisent et quelques subventions¹⁶², elles lui sont idéologiquement et historiquement liées. La création de l'UFT est confiée à des militantes du PCT par la direction de ce dernier, et les communistes représentent les membres les plus actives¹⁶³ et la majorité de son bureau¹⁶⁴ — composé, en août 1945, outre de Hafida Darraj, non-communiste, vice-présidente, de Charlotte Joulain, présidente, et de Simone Vaïs, secrétaire-générale¹⁶⁵. L'une des premières missions que la direction du PCT confie à Béatrice Slama après la guerre, dit-elle, consiste à créer l'UJFT aux côtés d'une Française et d'une Tunisienne musulmane dont les identités lui échappent¹⁶⁶. Selon Juliette Bessis, en revanche, la direction du PCT la convoque elle-même, ainsi que Simone Joulain, Germaine Hayat, et une jeune socialiste dont

¹⁵⁸ Archives de Sophie Bessis, photographie du congrès local des foyers de Tunis de l'UJFT, 1945.

¹⁵⁹ Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹⁶⁰ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounès Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

¹⁶¹ ISHMN entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 10/02/1993.

¹⁶² Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie en 1944 », *Le Maghreb-Tunis*, n°122, 14 octobre 1988, pages 19-24, page 2 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015. Pour l'octroi de subventions, voir : « L'UFT est reçue aux Affaires sociales et au Grand Conseil », *L'Avenir de la Tunisie*, 28/12/1946, page 3.

¹⁶³ CADN 1TU/1/V/2860-2861, note, 08/01/1945.

¹⁶⁴ Voir annexe VI.

¹⁶⁵ « Au meeting de l'UFT... », *Le Travailleur de Tunisie*, 11/02/1945, page 2.

¹⁶⁶ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

elle ne se souvient plus du nom¹⁶⁷. Quoi qu'il en soit, il est certain que, comme l'UFT, l'UJFT est fondée et immédiatement animée par des communistes¹⁶⁸. Si la tête de l'UFT compte dès ses débuts quelques femmes que les recherches accomplies ne permettent pas d'estimer comme communistes¹⁶⁹, et si l'UFT comme l'UJFT cherchent à recruter des femmes d'autres sensibilités politiques — socialistes, radicales-socialistes, « patriotes tunisiennes », ou femmes « sans parti »¹⁷⁰ —, les militantes communistes y sont les plus actives à leur naissance.

Ainsi, le premier comité directeur de l'UFT élu, né en février 1945, se compose en grande partie de militantes communistes¹⁷¹. De même, la plupart des membres du premier comité directeur élu de l'UJFT sont communistes¹⁷² ; ses trois principales dirigeantes, Eugénie Foata, Fatma Jellouli et Béatrice Slama, sont toutes trois communistes¹⁷³. La jeune Tunisienne Zeiza Taïeb, future Gisèle Halimi (1927-2020)¹⁷⁴, entre à l'UJFT sans devenir communiste. Influencée par l'admiration qu'elle porte à son oncle Jacques Taïeb, militant communiste¹⁷⁵, elle associe cette organisation au PCT¹⁷⁶, et on imagine donc que ces deux entités apparaissent aux populations qui ont connaissance de leur existence comme des groupes cultivant leur proximité. En outre, elles accueillent aussi des femmes d'autres sensibilités politiques mais sympathisantes du communisme. En effet, l'une des jeunes femmes présentes sur la photographie des déléguées du congrès des foyers de Tunis semble être Nabihia Ben Abdallah¹⁷⁷ épouse Ben Miled (1919-2009) — une hypothèse qu'il conviendrait d'étayer, l'engagement de cette femme à l'UJFT n'étant pas évoqué par sa fille Khadija. Tunisienne musulmane issue de la bourgeoisie, mariée à Ahmed Ben Miled depuis 1935¹⁷⁸, cette femme, lettrée, s'engage dès sa jeunesse en faveur de l'UMFT, dont elle est l'une des premières animatrices¹⁷⁹. Bien qu'elle soit proche des idées nationalistes depuis son soutien apporté aux manifestants du 8 avril 1938¹⁸⁰, qu'elle côtoie le réseau de son époux

¹⁶⁷ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

¹⁶⁸ Pour voir l'ensemble de la composition des comités directeurs, se référer à l'annexe VI.

¹⁶⁹ CADN 1TU/1V/1869, note, 15/11/1944 ; Ilhem Marzouki, op. cit., page 96.

¹⁷⁰ « Au 3ème congrès de l'UFT », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/06/1946, pages 1-3, page 3.

¹⁷¹ « Le coin de la femme. Bravo les jeunes filles ! », *Le Travailleur de Tunisie*, 18/02/1945, page 2.

¹⁷² Le comité directeur, « Éditorial », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 1-2, page 2.

¹⁷³ Jacqueline Sebag, « Des lendemains qui chantent », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 3-4, page 3. Tandis que Béatrice et Eugénie sont adhérentes, Fatma, alors âgée de 14 ans, doit attendre sa majorité pour adhérer officiellement au parti.

¹⁷⁴ Sandrine Garcia, « Gisèle Halimi », *Le Maitron* en ligne.

¹⁷⁵ Martine Coryn-Sahli, *Le peuple français de Tunisie sous le Protectorat*, thèse de Doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2014, page 317.

¹⁷⁶ Gisèle Halimi, *Le lait de l'oranger*, Gallimard, Paris, 1988, page 75.

¹⁷⁷ Souad Triki, « Nabihia Ben Miled, un itinéraire singulier », Habib Kazdaghli (dir.), *Mémoire de femmes. Tunisiennes dans la vie publique*, MC-éditions, Tunis, 1993, pages 31-42, page 38.

¹⁷⁸ Entretien réalisé avec Khadija Ben Miled Laouani, Tunis, 13/05/2017.

¹⁷⁹ Noura Borsali, « L'Union musulmane des Femmes de Tunisie en 1937 », *Le Maghreb*, n°125, 4 novembre 1988, pages 19-24, page 21.

¹⁸⁰ Souad Triki, op. cit., page 35.

passé du PCT au Vieux-Destour mais toujours proche des communistes¹⁸¹ et accompagne à l'occasion ce dernier au cours d'activités publiques¹⁸², elle n'appartient à aucun parti politique¹⁸³. Par ailleurs, l'UFT comme l'UJFT sont liées organiquement à des organisations de masse du mouvement communiste mondial créées à la fin de l'année 1945, pour fédérer, autour de l'URSS, un mouvement antifasciste transnational¹⁸⁴. L'UFT adhère en effet immédiatement à la Fédération démocratique internationale des femmes¹⁸⁵, tandis que l'UJFT fait partie de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique dès 1946¹⁸⁶.

Étant dirigées par des femmes, tournées vers les femmes et liées non seulement au PCT, mais aussi à des organisations internationales, l'UFT et l'UJFT participent au « travail parmi les femmes » et à l'extension du mouvement communiste, aux échelons international et local. En renouant avec la politique féminine qu'il avait appliquée dans les années 1930, le mouvement communiste s'assure donc d'imprimer de sa marque la scène du caritatif féminin, sur laquelle l'UMFT, proche des milieux destouriens, composé en grande partie de femmes de la bourgeoisie, demeure la plus active¹⁸⁷. Les communistes détenant les postes les plus importants dès la naissance des Unions, elles-mêmes insérées au mouvement communiste mondial, et celles-ci étant ouvertes à d'autres sensibilités politiques, elles constituent des organisations de masse du PCT. En effet, lors de son congrès de décembre 1944, le PCT instaure officiellement le terme « amicales » pour désigner les organisations censées réunir les sympathisant-e-s, c'est-à-dire les individus n'étant « pas encore en état de remplir les conditions d'adhésion du Parti », et constituant alors chacune un « réservoir de nouveaux adhérents et même de nouveaux cadres »¹⁸⁸. Ainsi, l'objectif est certes d'élargir la nébuleuse communiste au-delà des seul-e-s militant-e-s du parti mais, aussi, de permettre au PCT de recruter des membres.

Toutefois, dans l'état actuel des recherches, seuls trois parcours répondent à cette volonté de recruter parmi les membres des organisations féminines. Belbel Hachani, jeune institutrice syndiquée, Tunisienne musulmane originaire de Hammam-Lif, issue d'une famille aristocratique et, de ce fait, plus proche des cercles beylicaux que des cercles communistes, milite activement à l'UJFT¹⁸⁹, dont elle est secrétaire entre 1946 et 1947¹⁹⁰, et par laquelle elle

¹⁸¹ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/12/1946.

¹⁸² CADN 1TU/2/V/307, note, 27/10/1951.

¹⁸³ Entretien réalisé avec Khadija Ben Miled Laouani, Tunis, 13/05/2017.

¹⁸⁴ Mercedes Yusta, « Réinventer l'antifascisme au féminin. La Fédération démocratique internationale des femmes et le début de la Guerre froide », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n°104, 2009, pages 91-104, page 91.

¹⁸⁵ « Le congrès international des femmes », *Femmes de Tunisie*, février 1946, n°7, pages 7 et 17.

¹⁸⁶ « Puissant meeting pour briser les chaînes du colonialisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 14/12/1946, page 1.

¹⁸⁷ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 64-78.

¹⁸⁸ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 16.

¹⁸⁹ CADN 1TU/1/V/2782-2783, note, 09/12/1946 ; CADN 1TU/1/V/2784, coupure de *Le Petit matin*, 02/04/1949 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁹⁰ Juliette Bessis, op. cit., page 83.

entre au PCT¹⁹¹. Neila Haddad (1932-?), pour sa part, est la soeur d'un militant communiste, l'un des dirigeants de l'USTT, qui lui fait connaître l'UFT¹⁹², dont elle est secrétaire entre 1955 et 1963¹⁹³, et par laquelle elle adhère au PCT à une date inconnue¹⁹⁴. Béatrice Slama, qui ne peut supporter les conditions dans lesquelles vivent les domestiques et le peu de considération que leur portent leurs patronnes, fait connaître l'UJFT à Tijania Trablesi, alors employée chez elle, avant de lui proposer d'adhérer au PCT¹⁹⁵. Sa démarche en deux temps renseigne sur une perception proche de celle de Gladys Adda et de la direction du PCT, selon laquelle l'UJFT constitue un vivier de militant-e-s potentiel-le-s.

À l'inverse, il est difficile de délimiter le premier espace d'investissement de Conchetta Tedesco épouse Azzopardi¹⁹⁶. En 1945, cette femme appartient à la direction élargie de l'UFT¹⁹⁷ et milite toujours au sein de cette organisation en 1950¹⁹⁸. Elle entre au PCT à une date inconnue, mais suffisamment ancienne en 1949 pour recueillir la confiance de ses camarades et être nommée au bureau de sa cellule, à Ferryville¹⁹⁹. Béatrice Slama se remémore aussi la présence au PCT, sans pouvoir la dater précisément, de Jacqueline Sebag, Tunisienne israélite membre du comité directeur de l'UJFT après son premier congrès, en décembre 1945²⁰⁰. Qu'elle ait épousé le militant Vittorio Disegni au printemps 1936, et qu'elle soit élue à un poste d'une telle importance à l'UJFT donnent à supposer qu'elle a adhéré au PCT avant 1945, ou qu'elle en soit proche à cette date²⁰¹. Dans le même ordre d'idée, Conchetta Azzopardi évolue possiblement au sein de la nébuleuse communiste avant son adhésion formelle au PCT, puisqu'elle est l'épouse de longue date de Louis Azzopardi, seul habitant de Tunisie à avoir reçu la médaille de la Résistance²⁰², militant communiste depuis de nombreuses années, membre du comité central du parti, et élu au Grand conseil de 1945 à décembre 1951²⁰³ pour la région nord²⁰⁴. Marcelle Bismuth née Tahar, mentionnée par *L'Avenir* à l'occasion de la naissance de son fils Ivan Messaoud en mai 1950, est sans doute membre du PCT à cette période, mais sa date d'adhésion n'est pas connue : y entre-t-elle des

¹⁹¹ ISHMN entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 10/02/1993 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015.

¹⁹² Khadija Ben Miled Laouani, *Nabiha Ben Miled et l'Union des Femmes de Tunisie*, Arabesques éditions, Tunis, 2019, page 39.

¹⁹³ Ilhem Marzouki, op. cit., page 99.

¹⁹⁴ ISHMN entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 11/02/1993. Voir sa photographie à l'annexe IV.

¹⁹⁵ ISHMN entretien réalisé avec Béatrice Slama par Leila Adda et Claude Nataf, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996.

¹⁹⁶ CADN 1TU/1/V/2785-2786, rapport, août 1948.

¹⁹⁷ Ilhem Marzouki, op. cit., page 96.

¹⁹⁸ CADN 1TU/2/V/307, note, 13/03/1950.

¹⁹⁹ CADN 1TU/1/V/2785-2786, rapport, août 1948.

²⁰⁰ Le comité directeur, « Éditorial », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 1-2, page 1.

²⁰¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; « Voeux », *Filles de Tunisie*, mai-juin 1946, n°5, page 16.

²⁰² CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 12/12/1944.

²⁰³ « Pour une assemblée nationale », *L'Avenir de la Tunisie*, 14/12/1951, page 1.

²⁰⁴ « À Ferryville la voix des élus communistes obtient d'importants succès », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/09-06/10/1950, page 2.

suites de son militantisme à l'UJFT, ou de son mariage avec Benjamin Tahar au printemps 1946, ou bien avant l'un et l'autre événement²⁰⁵ ? Saïda Ben Mohamed, pour sa part, Tunisienne musulmane née en 1922, étant conjointement secrétaire de l'UFT et secrétaire de la région de Tunis attentivement écoutée lors du 3ème congrès²⁰⁶, et militante du PCT applaudie lors du congrès de 1946²⁰⁷, il est difficile d'évaluer dans quel espace de militantisme elle s'est d'abord engagée. D'autres jeunes femmes, comme Fatma Jellouli, Tunisienne musulmane née en 1929, considèrent probablement l'UJFT comme le premier espace d'investissement en faveur du communisme, et la rejoignent en étant déjà convaincues²⁰⁸.

S'il est impossible de mesurer l'impact des Unions dans l'accroissement des rangs du PCT, il est certain que, en tant qu'organisations de masse, elles participent de l'extension de l'influence du mouvement communiste après la guerre. À partir de janvier et d'octobre 1945, et jusqu'en juin 1946 — pour des raisons inexplicables, possiblement financières, mais Béatrice Slama en doute²⁰⁹ —, l'UFT et l'UJFT publient *Femmes de Tunisie* et *Filles de Tunisie*, revues mensuelles puis bi-mensuelles dont il est possible de lire la vingtaine de pages à hauteur de 10 francs²¹⁰, soit à un prix relativement accessible, puisqu'une ouvrière touche à peu près 11 francs de l'heure²¹¹. Elles font connaître leurs activités via des articles écrits pour *L'Avenir de la Tunisie*, mais aussi pour *Le Petit Matin* ou d'autres journaux abondamment lus²¹². Depuis Tunis, elles créent rapidement des comités, non seulement dans les environs de cette ville et à Bizerte, mais aussi à Sfax, Ferryville, Tinja, Béja, Enfidaville, Mateur, Gabès et Jerba, ainsi que Kairouan et Sousse, ces deux derniers étant les plus dynamiques de province²¹³. Le nombre d'adhérentes s'avère impossible à évaluer, mais le tirage de leurs journaux à 5000 exemplaires en 1945 en donne une idée²¹⁴ ; Hassine Raouf Hamza, sans citer sa référence, avance le chiffre de 500 militantes à l'UFT entre 1945 et 1946²¹⁵. Par ailleurs, *Filles de Tunisie* fait de la publicité pour l'Université nouvelle, une association créée en 1944 pour organiser des conférences en invitant des personnalités du monde politique et culturel de

²⁰⁵ « La vie de notre Parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/04-05/05/1950, page 2 ; « Voeux », *Filles de Tunisie*, mai-juin 1946, n°5, page 16.

²⁰⁶ CADN 1TU/2/V/307, note, 16/11/1948 ; SHD 2H223, coupure de journal, s.d., 1946 (par déduction) ; « Au 3ème congrès de l'UFT », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/06/1946, pages 1-2, page 2.

²⁰⁷ « Vive le 2ème congrès du Parti communiste », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 2.

²⁰⁸ Entretien réalisé avec Fatma Ben Becher, Tunis, 09/03/2019.

²⁰⁹ Entretien réalisé par téléphone avec Béatrice Slama, 24/05/2018.

²¹⁰ Couverture, *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 1.

²¹¹ B. Slama, « Avec les jeunes ouvrières des établissements Carnaud », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, pages 8 et 11, page 8.

²¹² Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 49.

²¹³ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 96-97 ; ISHMN entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 10/02/1993 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

²¹⁴ La ville seule de Tunis compte plus de 220 000 habitant-e-s en 1936. Le journal francophone *La Dépêche tunisienne*, très lu, imprime 35 000 exemplaires par jour avant 1939, et davantage par la suite ; les journaux dont il est ici question doivent être considérés comme relevant de la presse à petit tirage.

²¹⁵ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 89.

gauche et s'insérant dans le panel des organisations proches du PCT²¹⁶. En dépit de ce fait, et de l'engagement au PCT auquel invite la fréquentation de celle-ci par le jeune Tunisien Gilbert Naccache (1939-2020) dans les années 1950²¹⁷, sa qualité d'espace propice à l'engagement communiste pour les femmes demeure, faute de source, comme celle de l'UFT et de l'UJFT, une hypothèse impossible à confirmer. Ne s'y engagent en effet que des compagnonnes de route du mouvement communiste, comme Lina Valensi, à Tunis, Suzanne Bensasson, membre-asseur du cercle de Sfax, Jacqueline Khayat épouse Bramli, secrétaire-générale de ce dernier, très proche du PCT²¹⁸, et des femmes que la police estime comme ne faisant « pas de politique »²¹⁹.

5) *L'engagement, un choix fort et personnel*

Tous et toutes sont invité-e-s à s'investir dans ce qui se présente comme le parti du peuple, s'adressant à « tous les travailleurs honnêtes, hommes et femmes, manuels et intellectuels »²²⁰. Ses militant-e-s croient aux possibilités de conquête du pouvoir²²¹ et leur parti, majoritaire à l'Union des syndicats depuis mars 1944, bénéficiaire de sympathies populaires et, comme nous le verrons plus loin, partie prenante des comités liés au gouvernement provisoire, intègre les femmes à sa rhétorique de masse, comme le fait le PCF²²². Cette orientation, si elle répond certes aux revendications d'égalité que le PCT a toujours portées, sans pour autant développer de politiques dédiées, est à comprendre à l'aune de l'extension du droit de vote aux Françaises adoptée le 21 avril 1944²²³, d'ailleurs obtenu en grande partie grâce au PCF, alors membre du gouvernement provisoire²²⁴. De façon plus générale, la période qui s'ouvre en 1943 se situe dans le prolongement d'une tendance progressive à la participation des femmes au jeu politique, abordée au cours des chapitres précédents. En témoigne et y participe la fondation à nouveaux frais des groupes féminins

²¹⁶ M.-R. Nizet, « Sur l'instruction des jeunes », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 14 ; « L'Université nouvelle », *Le Travailleur de Tunisie*, 24/12/1944, page 3 ; Encart de l'Université nouvelle, *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 14 ; Mustapha Kraiem, op. cit., page 319.

²¹⁷ Gilbert Naccache, *Qu'as-tu fait de ta jeunesse ? Itinéraire d'un opposant au régime de Bourguiba (1954-1979)*, Mots Passants-Éditions du Cerf, Tunis-Paris, 2009, page 25.

²¹⁸ Entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, ; CADN 1TU/1/S/2540, note, 02/08/1951 ; 1TU/1/S/2540, note, 02/08/1951 (différente de la précédente) ; document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015.

²¹⁹ CADN 1TU/1/S/2540, notes, 02/08/1951.

²²⁰ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 4.

²²¹ Mustapha Kraiem, op. cit., page 322.

²²² Michel Garbez, « La question féminine dans le discours du Parti communiste français », Jacques Chevalier et al. (dir.), *Discours et Idéologie*, Paris, PUF, 1980, pages 301-393, pages 314-319 ; Sandra Fayolle, « L'Union des Femmes françaises et les sentiments supposés féminins », Christophe Traïni (dir.), *Émotions... mobilisation !*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2009, pages 169-192, page 169.

²²³ Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes...*, op. cit., page 91.

²²⁴ Christine Bard, « Les usages politiques de l'histoire des femmes », Claire Andrieu, Marie-Claire Lavabre et Danielle Tartakowsky (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2006, pages 71-82, page 77.

proches du Néo-Destour²²⁵. Ce dernier et le PCT profitent notamment de l'entrée plus massive des israélites et des Européennes sur le marché du travail, ainsi que, dans une plus petite mesure, des musulmanes²²⁶. L'exercice d'une profession salariée hors du domicile augmente en effet la mobilité des femmes et suppose davantage de facilités à s'engager en faveur d'un groupe politique tendant à agir dans l'espace public. La croissance de ces deux partis bénéficie aussi de l'augmentation du taux de musulmanes instruites — certes en majorité issues des catégories bourgeoises²²⁷. En 1945, 24% de femmes musulmanes sont lettrées²²⁸ et, l'année suivante, 3% des filles en âge d'aller à l'école y sont inscrites — un chiffre ridicule mais bien supérieur à celui du début du siècle²²⁹. Ainsi Fatma Jellouli, originaire d'une famille bourgeoise, scolarisée dans un établissement primaire catholique privé réservé aux fillettes musulmanes, fait partie des rares jeunes filles à poursuivre des études secondaires²³⁰. La scolarisation offre à ces jeunes femmes des possibilités de mouvement, et facilite leur compréhension du monde qui les entoure. Leur mobilité supposée et leur instruction n'expliquent toutefois pas entièrement la progression du nombre de femmes musulmanes, puisque Mounjia Mouldi, par exemple, n'exerce pas d'emploi²³¹ et est illettrée — mais est mariée à un communiste qui, s'il n'est peut-être pas à la source de son engagement, la soutient sans aucun doute²³². De même Tijania Trabelsi est sans doute analphabète mais, étant employée de maison, elle est mobile dans l'espace public et, comme nous l'avons vu, elle entre au PCT par l'intermédiaire de Béatrice Slama.

Le PCT en lui-même, toutefois, n'élabore d'abord pas plus de pratique d'incitation à la mobilisation des femmes que le Néo-Destour, qui ne fonde officiellement de section féminine qu'en 1950²³³. Comme le montre la seconde partie de ce chapitre, les premières activités du PCT en ce sens datent de 1948 et, avant cette date, il se borne, lors de son meeting du 9 novembre 1943, par la bouche de son secrétaire Maurice Nizard, à vanter l'engagement de Marie-Claude Vaillant-Couturier durant la guerre en métropole²³⁴. Nadia Spano, elle-même communiste engagée entre 1939 et 1943, se trouve à la tribune de ce meeting, mais la police ne rapporte aucune parole relative aux gestes accomplis par cette militante et par ses

²²⁵ Noura Borsali, « Ces femmes qui ont fait l'indépendance », *Réalités*, n°1054, 9 mars 2006, pages 14-25, page 20.

²²⁶ Souad Bakalti, « Formation professionnelle et travail féminin dans la Tunisie au temps de la colonisation », Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb. Culture matérielle et vie quotidienne*, Centre de publication universitaire, Tunis, 2000, pages 297-318.

²²⁷ Habib Kazdaghli, « L'éducation de la femme dans la Tunisie coloniale : représentations et moyens mis en oeuvre », Dalenda Larguèche (dir.), op. cit., pages 319-329, pages 325-329.

²²⁸ Benoît Gaumer, *L'organisation sanitaire en Tunisie sous le Protectorat français (1881-1956)*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 2006, page 21.

²²⁹ Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1996, pages 161-169. Voir le chapitre 2.

²³⁰ Entretien réalisé avec Fatma Ben Becheur, Tunis, 09/03/2019.

²³¹ *Compte-rendu du Congrès mondial des Partisans de la paix, Paris-Prague, 20-25 avril 1949*, Paris, 1949, pages 684-685.

²³² Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 42.

²³³ Noura Borsali, « Ces femmes qui... », art. cit., page 20.

²³⁴ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 09/11/1943.

camarades durant les difficiles années précédentes. Qu'une femme prenne la parole en public, et *a fortiori* devant un public aussi nombreux et mixte, représente pourtant un événement puisque, outre Habiba Menchari, Manoubia Ouertani et Roberte Bigiaoui, aucune autre femme, selon toute vraisemblance, ne s'est adonnée à un d'exercice oratoire d'une telle ampleur en Tunisie jusqu'à présent²³⁵. La présence de Nadia Spano à la tribune, à en croire la note de police, n'est pourtant pas valorisée par le parti.

En métropole, l'extension du droit de vote aux femmes est justifiée par la participation des femmes à la Résistance et, donc, prend les traits d'une rétribution patriotique octroyée par le haut²³⁶ ; en Tunisie, une telle idéologie paternaliste du mérite se décline également, au sein de l'organe de presse de la CGT du moins²³⁷. De ce fait, la présence des femmes, certes en partie due à des évolutions sociales et à la capacité intrinsèque du PCT à les accueillir, doit pour beaucoup aux phénomènes personnels analysés ci-avant, ainsi qu'à la forte volonté des militantes.

Bien que le parti soit désormais accepté dans le jeu politique, il est toujours subversif et abondamment surveillé ; l'investissement au bénéfice d'une doctrine révolutionnaire, et particulièrement de la part de femmes, constitue toujours un acte remarquable. En témoignent les souvenirs de la désapprobation familiale gardés en mémoire par Juliette Bessis, Fatma Jellouli, Cherifa Saadaoui et Béatrice Slama, ceux que Denise Sfez, Gladys Adda et Suzanne Jrad ont transmis à leurs filles. Ainsi, les membres de la famille de Juliette Saada et de celle d'Aldo Bessis, son époux, regardent avec une indifférence teintée de rejet leur engagement²³⁸. La famille Dana, quant à elle, considère avec ironie le militantisme de Denise et de son mari Max Sfez²³⁹. Le père de Fatma Jellouli, haut dignitaire proche du pouvoir, désapprouve de façon silencieuse mais visible l'engagement de sa fille²⁴⁰. La famille Scialom réagit d'une manière équivalente à l'adhésion de Gladys²⁴¹. Les classes bourgeoises, dont ces femmes sont issues, demeurent en effet plutôt rétives au communisme²⁴².

Cela étant, et bien que le PCT recueille un certain succès auprès des classes moyennes, la famille de Suzanne Meïmon, moins argentée, s'oppose aussi au militantisme de la jeune femme. Tandis que sa mère le désapprouve sans rompre pour autant avec sa fille, deux de ses frères cessent, pour un temps, de lui adresser la parole²⁴³. Cherifa Daly quant à elle, originaire d'un milieu populaire, doit attendre d'être mariée à Hassen Saadaoui, syndicaliste

²³⁵ Ilhem Marzouki, op. cit., page 83.

²³⁶ Luc Capdevila, « La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 12/2000 [en ligne].

²³⁷ Marie Couette, « Lu de France. Les femmes vont voter », *Le Travailleur de Tunisie*, 17/12/1944, page 2 ; « Le coin de la femme », *Le Travailleur de Tunisie*, 28/01/1945, page 2.

²³⁸ Entretiens réalisés avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016 et 09/03/2016 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

²³⁹ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

²⁴⁰ Entretien réalisé par téléphone avec Fatma Ben Becher, 24/05/2018.

²⁴¹ ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 10/02/1993.

²⁴² Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 09/03/2016.

²⁴³ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

communiste, avant de pouvoir militer officiellement, en 1945²⁴⁴ — à l’UJFT, étant donné son jeune âge —, et ce alors que son propre père est communiste. Ce dernier exemple montre de manière explicite l’intrication entre genre et engagement politique, et surtout communiste, dans le contrôle social que vit Cherifa Daly et qui, certainement, irrigue aussi la désapprobation subie par les autres femmes précédemment nommées. Dans l’état actuel des connaissances, de plus, à part Aldo Bessis et Max Sfez, sur qui le regard de blâme prend seulement la forme d’une ironie dépréciatrice, les hommes ne vivent pas de phénomène équivalent. Suzanne Meïmon et Cherifa Daly, pour qui la répréhension prend des formes concrètes, proviennent de milieux sociaux peu argentés et de culture religieuse pratiquante, où les femmes sont moins incitées à sortir, à accomplir des études et à suivre leur propre voie que leurs quatre camarades. De façon générale, bien que la tendance soit à une participation plus forte des femmes dans les partis, les syndicats et les associations, cette participation demeure encore peu acceptée socialement, comme le résume Khadija Ben Miled Laouani, la fille de Nabiha Ben Miled²⁴⁵. On ne peut manquer de remarquer que ces cinq femmes proviennent de milieux israélites et musulmans. Les déplacements et l’engagement politique des femmes ne sont pas des données évidentes — et en métropole non plus²⁴⁶. En effet, les craintes du père de Béatrice Slama à l’égard de sa « vertu », en raison de la mixité en cours au PCT, rappellent celles des parents de jeunes communistes en métropole²⁴⁷. Ainsi, ces éléments invitent à formuler l’hypothèse d’un contrôle familial plus fort du côté des militantes tunisiennes en raison, peut-être, de la présence-même de leurs familles, de surcroît insérées dans un tissu social ; en revanche, les militantes originaires de métropole se sont *a priori* déplacées sans l’ensemble de leur parentèle. Par exemple, Eugénie Foata a coupé les ponts avec sa famille, dont la plupart des membres se trouvent en Corse²⁴⁸. Roberte Bigiaoui est seulement rejointe par sa mère, et celle-ci, tout en craignant pour la vie de sa fille, admire son investissement²⁴⁹.

Quels que soient les canaux par lesquels ces nouvelles adhérentes arrivent au PCT, leur engagement constitue une preuve d’autonomie, comme l’affirme l’historienne Juliette Bessis des années après avoir milité. Ce désir d’indépendance est particulièrement visible pour les jeunes femmes arrivant au PCT sans que leur environnement familial ne les y destine. Il s’agit pour Eugénie Foata — et probablement pour d’autres femmes, comme tel était le cas déjà dans les années 1930 — de prendre ses distances avec un milieu qu’elle rejette, conservateur et raciste²⁵⁰. Le PCT, au contraire, prône l’égalité entre toutes et tous et défend l’antifascisme. Sans qu’il ne représente une rupture drastique, l’engagement peut également accompagner une démarche d’autonomie. L’adhésion de Gladys Scialom participe des

²⁴⁴ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounès Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

²⁴⁵ Entretien réalisé avec Khadija Ben Miled Laouani, Tunis, 13/05/2017.

²⁴⁶ Dominique Loiseau, op. cit., pages

²⁴⁷ Guillaume Roubaud-Quashie, « La sexualité des ‘jeunes filles’ communistes : du puritanisme à la libération ? Le cas de la région havraise de 1944 à 1975 », *Revue d’histoire de l’enfance « irrégulière »*, 20/2018 [en ligne].

²⁴⁸ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

²⁴⁹ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-sous-Bois, 27/06/2015.

²⁵⁰ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

modifications qu'elle souhaite appliquer à son existence, liées à une prise de conscience à laquelle concoure sa rencontre avec des communistes lors de ses séjours à Tunis depuis sa ville de naissance et de résidence, Gabès, durant la guerre. Par comparaison avec elles et eux, « très riches intérieurement », son époux, avec lequel elle vit depuis sept ans, lui semble évoluer dans un milieu clos, qui ne lui apporte rien²⁵¹. Elle considère dès lors sa vie comme étant « futile »²⁵², et affirme, en parlant de Béatrice : « lorsque j'a[i] appris qu'elle ravitaillait les condamnés à mort, ma vie m'[est] devenue insupportable »²⁵³. Après la sortie de clandestinité de son amie, Gladys divorce malgré le scandale pressenti et les critiques de son entourage²⁵⁴ puis, en 1944, s'installe à Tunis, chez son père, et commence à militer au PCT²⁵⁵. Cherifa Saadaoui vit l'ère qui s'ouvre avec son mariage et son militantisme plus régulier aux côtés du parti et de l'UJFT, en 1945, comme celle de nouvelles possibilités de mouvement — sortir de chez elle, tisser des liens, appliquer en pratique ses idéaux²⁵⁶.

En plus des militantes de la période de la guerre, de nouvelles recrues s'investissent en faveur du communisme. Leur présence s'explique par les succès que connaît le PCT, mais doit aussi à leurs parcours de vie et à leurs désirs de s'engager, et non à la politique communiste en direction des femmes, faible bien que le PCT constitue toujours un espace d'accueil favorable aux femmes. Ces nouvelles recrues n'occupent d'abord pas de postes à responsabilité au sein de la hiérarchie du parti, au contraire des militantes aguerries dont l'investissement se voit récompensé.

2. Se faire une place. Des opportunités de carrières au PCT pour les militantes aguerries

Bien que les femmes sont peu valorisées pour leurs actions durant la guerre, seules les militantes de cette période endossent des statuts d'importance pour représenter leur parti au sein de l'organisation officielle de la Résistance d'une part, et au sein de la hiérarchie du PCT de l'autre. Comment expliquer ce phénomène alors que, jusqu'à présent, les femmes étaient quasiment absentes des postes à responsabilités ?

A. LA FRANCE COMBATTANTE, UN ESPACE D'INVESTISSEMENT POUR LES MILITANTES DE LA GUERRE

²⁵¹ Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda », Dalenda Larguèche (dir.), *Femmes en ville*, Éditions de l'Université de Manouba, Tunis, 2005, pages 55-74, page 59.

²⁵² ISHMN entretien de Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 10/02/1993.

²⁵³ Lilia Labidi, op. cit., page 57.

²⁵⁴ ISHMN entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 10/02/1993.

²⁵⁵ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

²⁵⁶ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounès Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016. Voir le chapitre 8 pour une analyse de la modification de la sociologie des militantes.

Les communistes déploient des activités principalement tournées vers l'éradication des vestiges du régime vichyste, du nazisme et du fascisme, et développent des stratégies d'action visant à faire concourir leur parti à l'exercice du pouvoir. Pour ce faire, le PCT tâche d'abord d'organiser un front commun avec le parti radical, la SFIO et les gaullistes²⁵⁷. Si la résistance aux occupants en Tunisie, au contraire de la métropole, n'a que très peu pris les traits de réseaux gaullistes — auxquels le PC n'a en outre pas participé —, une telle ambition vise à fédérer les groupes politiques et syndicaux hostiles à Vichy, aux fins d'éradiquer toute trace de sa politique et de permettre le retour du régime démocratique d'avant-guerre²⁵⁸, à l'image de celle du Conseil national de la Résistance, né le 15 juin 1943 en métropole²⁵⁹. Trois jours plus tard, se tient à Tunis une conférence du mouvement principal de la Résistance, l'ancienne France libre, désormais appelé France combattante²⁶⁰. Puisque cette conférence concerne l'adhésion à cette dernière, précise ses objectifs — la victoire contre Hitler et l'éradication du régime vichyste — et détermine qui en sont les membres, elle en constitue le moment fondateur en Tunisie. Parmi la centaine de personnes présente, dont dix femmes, la police reconnaît Roberte Bigiaoui — qui, comme nous le verrons par la suite, bien qu'elle n'apparaisse pas dans les archives durant plusieurs mois, s'y investit sans doute déjà. D'emblée, Paul Sebag occupe le rôle de secrétaire de son bureau directeur²⁶¹ ; les communistes sont appelé-e-s à participer aux activités de diffusion d'information de l'organisation, dont les mots d'ordre sont très proches de ceux des communistes — la libération des détenus politiques, l'unité française, l'épuration, un ravitaillement de bonne qualité²⁶². Paul Sebag, en tant que membre du premier bureau du comité local du Comité Français de Libération Nationale, institué en Tunisie le 27 octobre 1943 et dont fait dès lors partie la France combattante²⁶³, participe aux activités de cette nouvelle instance liée au CNR, créée le 3 juin après l'arrivée du général de Gaulle à Alger, ayant l'ambition de préparer le retour du régime politique d'avant-guerre et d'organiser un nouveau gouvernement en procédant à une épuration²⁶⁴. Après son premier congrès, en novembre 1943, tous les postes du protectorat sont occupés par des hommes qui lui sont affiliés, oeuvrant pour poser les fondements d'une nouvelle ère démocratique²⁶⁵. Bien que le premier bureau du CFLN en Tunisie soit composé uniquement d'hommes, des militantes communistes de la période de la guerre prennent part aux activités préparatoires de la France combattante.

²⁵⁷ Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 219.

²⁵⁸ Chantal Metzger, op. cit., pages 150-154.

²⁵⁹ Danielle Tartakowsky, op. cit., page 51.

²⁶⁰ CADN 1TU/1/V/2860-2861, note, 18/06/1943.

²⁶¹ CADN 1TU/1/V/1869, note, 05/07/1943.

²⁶² CADN 1TU/1/V/1862, coupure de *L'Avenir social*, s.d. (1943 par déduction), et note, 04/06/1943.

²⁶³ CADN 1TU/1/V/1869, décret du Général Mast, Résident-général, 27/10/1943.

²⁶⁴ Chantal Metzger, op. cit., pages 239-241.

²⁶⁵ CADN 1TU/1/V/1869, rapport, mai 1944.

Delia Attal et Béatrice Slama militent ensemble au sein du comité du quartier de Tunis-centre, entre 1943 et 1944²⁶⁶. Elles participent sans doute aux réunions et aux débats visant à orienter la politique de la France combattante en organisant l'épuration et la réorganisation du régime républicain²⁶⁷, et contribuent financièrement aux souscriptions dédiées à l'envoi d'armes, de vêtements, de vivres et de toute aide à destination des Résistant-e-s de métropole²⁶⁸ — souscriptions auxquelles elles invitent probablement en outre à participer, puisque leur succès répond à une activité de propagande et de diffusion²⁶⁹. En avril 1944, malgré la frilosité du général de Gaulle, le PCF obtient l'accord d'apparaître en tant qu'organisation politique en son sein et, de ce fait, de participer à l'échelon national à l'œuvre du gouvernement provisoire²⁷⁰... ce qui promet aux communistes de participer à l'exercice du pouvoir. À partir de cette période, les comités locaux ont pour objectif principal de préparer l'élection d'une Assemblée constituante, et le Comité national du CFLN se transforme en Gouvernement provisoire de la République française, en juin 1944²⁷¹. Ces deux femmes concourent donc au déploiement de l'influence communiste dans les réseaux de la France combattante. Delia Attal en fait le lieu d'une activité intense²⁷², comme l'illustre sa candidature déçue aux élections du bureau fédéral, entre le 18 et le 19 novembre 1944²⁷³. Elle continue à s'y investir et, en janvier 1945, elle est secrétaire de son comité de quartier²⁷⁴. Après les élections de novembre 1944, l'influence du PCT gagne en importance²⁷⁵. Le parti parvient à imposer le changement de nom de l'organisation qui, en décembre 1944, devient le Comité de Tunisie de la Libération Nationale²⁷⁶, et ce malgré les réticences au sein de la France combattante, et notamment celles de Charles Mast, Résident général et président d'honneur, rétif à ce que le groupe prenne une dénomination locale et à ce que les communistes y aient un poids décisif²⁷⁷.

Roberte Bigiaoui y est non seulement la femme, mais aussi la militante communiste la plus investie en faveur de la France combattante. Elle n'y évolue toutefois pas en tant que communiste mais sous sa casquette de syndicaliste, puisqu'elle en est nommée secrétaire après avoir été désignée par l'Union des syndicats pour la représenter²⁷⁸. Elle fait alors partie des quatre délégué-e-s — et est la seule femme du groupe — à être choisi-e-s pour assister au

²⁶⁶ Archives de Thérèse Sicherman, discours de Béatrice Slama aux obsèques de Delia Cittanova, 30/10/2003 ; CADN 1TU/1/V/2860-2861, note, s.d., novembre 1944 (déduction).

²⁶⁷ CADN 10TU/1/1, communiqué de France combattante, s.d., 1943 ou 1944 (déduction),

²⁶⁸ CADN 10TU/1/1, liste des principales souscriptions, s.d., 1943 ou 1944 (déduction)

²⁶⁹ CADN 10TU/1/1, carnet à souches (n°404 au n°503), s.d., 1943 ou 1944 (déduction).

²⁷⁰ Danielle Tartakowsky, op. cit., page 53.

²⁷¹ Pascal Cauchy, « Chapitre 1 : La France libérée (1944-1946) », *La IVe République*, Que sais-je, Paris, 2004 [en ligne].

²⁷² Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, .

²⁷³ CADN 1TU/1/V/2860-2861, bulletin de vote du congrès fédéral de la FC, s.d., novembre 1944 (déduction).

²⁷⁴ Encart sans titre, *Victoire*, 18/01/1945, page 2.

²⁷⁵ CADN 1TU/1/V/1869, note, 20/11/1944.

²⁷⁶ CADN 1TU/1/V/1869, coupure d'un journal non précisé, 18/11/1944. Voir le chapitre suivant.

²⁷⁷ CADN 1TU/1/V/1869, note, 12/12/1944. Voir le chapitre suivant.

²⁷⁸ CADN 1TU/1/V/1869, note, 12/12/1944.

Congrès des comités de Libération, à Paris, les 15 et 16 décembre 1944²⁷⁹. Puisqu'aucune information à propos de son départ n'a été trouvée, il est possible que, en raison de son désaccord face au refus des autorités de laisser partir Ali Jrad en tant que représentant du Comité de Tunisie du fait de sa nationalité tunisienne²⁸⁰, elle décide de rester en Tunisie — à moins que le Résident général, hostile au voyage du militant tunisien²⁸¹, ait empêché le départ des militant-e-s. Elle prend, par la suite, plusieurs fois la parole lors de réunions du Comité²⁸², et est de plus responsable du journal du Comité, *Victoire*²⁸³. Son fils suppose qu'elle est nommée présidente du Comité à une date inconnue²⁸⁴, mais aucune archive consultée ne permet de le confirmer.

En 1945, de plus, deux autres femmes communistes ayant traversé les épreuves de la guerre, Charlotte Joulain et Simone Vaïs, siègent aux tribunes de quelques meetings du Comité²⁸⁵. Elles y représentent l'Union des Femmes de Tunisie, dont les revendications et les activités, similaires à celles de la France combattante, défendent l'éradication du marché noir, l'organisation de l'épuration, la mise en place d'un ravitaillement plus conséquent, et l'envoi de colis aux soldats français et tunisiens présents sur le front européen²⁸⁶. Témoigne de la proximité entre les deux organisations la campagne menée par l'UFT en faveur de l'élection de l'Union démocratique aux élections législatives, un mouvement de gauche issu du Comité, et dont fait partie le PCT²⁸⁷. Au moins la section de l'UFT de Bizerte, de plus, naît sur l'impulsion de femmes membres du Comité de Tunisie²⁸⁸. L'UFT et la France combattante œuvrent de concert en faveur de la collecte d'effets à envoyer aux soldats²⁸⁹. L'UFT, cependant, porte des revendications plus radicales que celles du Comité, telle l'égalité des allocations versées aux veuves françaises et tunisiennes²⁹⁰.

De façon générale, des femmes prennent part aux activités de la France combattante, comme l'illustrent et l'existence de sections féminines²⁹¹, et l'étonnement de l'agent de police en charge de la rédaction d'une note relative à la réunion du 6 octobre 1945 face à un

²⁷⁹ CADN 1TU/1/V/1869, notes, 05/12/1944 et 12/12/1944.

²⁸⁰ CADN 1TU/1/V/1869, coupure d'un journal non précisé, s.d., décembre 1944 (déduction).

²⁸¹ CADN 1TU/1/V/1869, coupure d'un journal non précisé, 18/11/1944.

²⁸² CADN 1TU/ note, 19/09/1945, note, 02/10/1945,

²⁸³ CADN 1TU/1/V/2860-2861, note, s.d., 1944 (par déduction).

²⁸⁴ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014.

²⁸⁵ CADN 1TU/1/V/2860-2861, notes, 16/07/1945, 02/10/1945 et 05/10/1945 ; tract, s.d., novembre 1945 (déduction).

²⁸⁶ « Le magnifique meeting des ménagères organisées dans l'UFT », *Le Travailleur de Tunisie*, 10/12/1944, page 2 ; CADN 1TU/1/V/2860-2861, note, 16/07/1945 ; « L'UFT parraine une unité combattante », *Le Travailleur de Tunisie*, 13/03/1945, page 2.

²⁸⁷ Arfaoui Khemaïs, op. cit., page 62 ; CADN 1TU/1/V/2783, transcription d'une conversation téléphonique entre Roberte Bigiaoui et un autre militant non identifié, 9h20, 21/10/1945.

²⁸⁸ CADN 1TU/1/V/2860-2861, note, 19/01/1945 ; « La section de Bizerte de l'UFT », *Victoire*, 18/01/1945, page 2.

²⁸⁹ « La section de Bizerte de l'UFT », *Victoire*, 18/01/1945, page 2.

²⁹⁰ CADN 1TU/1/V/2860-2861, note, 16/07/1945.

²⁹¹ CADN 1TU/1/V/1869, notes, 26/07/1944 et 19/08/1944 ; « Tunis-centre. L'activité de notre section féminine », *Victoire*, 05/04/1945, page 3.

auditoire composé uniquement d'hommes²⁹². L'instance de la Résistance, de ce fait, apparaît comme un espace bienveillant envers l'investissement des femmes. La police, pourtant attentive à la percée des membres du PCT au sein de la France combattante, ne précise pas si les femmes qu'elle remarque à ses réunions sont, ou non, communistes. Elle empêche alors d'estimer qui, parmi les militantes de cette organisation, font partie des cercles communistes, et qui l'est parmi les femmes dont les noms apparaissent pour la première fois. Il n'est ainsi pas possible d'évaluer si les deux femmes repérées par la police pour avoir chanté « L'Internationale » lors d'une réunion à Mateur, en avril 1944²⁹³, évoluent dans les cercles communistes, puisqu'elles n'ont pas été identifiées comme communistes dans le cadre de cette thèse jusqu'alors, et n'apparaissent plus, par la suite, dans les sources utilisées.

En dépit de ces impossibilités, il est certain que les militantes communistes investies à la France combattante partagent toutes une même expérience de la guerre. À plusieurs reprises, des représentantes de l'UFT autres que Charlotte Joulain et Simone Vaïs siègent à la tribune des réunions et des meetings organisés par l'instance de la Résistance²⁹⁴ mais les archives disponibles ne rendent pas compte de leur adhésion communiste. Ainsi, les seules communistes identifiées à participer aux événements de la France combattante, Delia Attal, Roberte Bigiaoui, Suzanne Bokobza, Charlotte Joulain, Béatrice Slama et Simone Vaïs, ont vécu la répression politique. Opposées à Vichy, au fascisme et au nazisme, elles cherchent désormais à hâter la fin de la guerre et la victoire des Alliés, ainsi qu'à éradiquer les restes du pétainisme. Comme évoqué précédemment, leurs volontés sont sans doute renforcées par les difficultés et les angoisses vécues durant la période de la guerre. De plus, en cette période de reconstitution de leur parti et d'espoir dans la participation au pouvoir que promet leur place au sein de cette instance tâchant d'imposer à nouveau frais la démocratie d'avant-guerre, il paraît cohérent que seules des militantes aguerries et, donc, détentrices d'un savoir militant acquis ou éprouvé entre 1939 et 1943, et en lesquelles la direction peut placer sa confiance, s'engagent pour représenter les idéaux de leur parti au sein de l'organisation officielle de la Résistance. Roberte Bigiaoui jouit d'un certain prestige, comme en témoigne sa convocation par le Bey Moncef, quelque temps après la libération, désireux qu'elle certifie qu'il n'ait pas collaboré avec les pouvoirs vichyste et nazi²⁹⁵. Elle s'exprime avec force, sans s'appuyer sur un quelconque document écrit au préalable²⁹⁶ et, lors du congrès fédéral du Comité, les 18 et 19 novembre 1945, sa présentation du rapport politique de l'organisation est « écouté avec une attention soutenue »²⁹⁷. Par conséquent, sa participation à la France combattante permet certainement au PCT de tirer les bénéfices de son aura. Par ailleurs, en s'investissant de cette manière, Delia Attal, Suzanne Bokobza, Charlotte Joulain, Béatrice Slama et Simone Vaïs

²⁹² CADN 1TU/1/V/2860-2861, note, 06/10/1945.

²⁹³ CADN 1TU/1/V/1869, note, 12/04/1944.

²⁹⁴ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/2860-2861, notes, 16/10/1944 (deux notes différentes) ; 1TU/1/V/1869, note, 13/04/1945.

²⁹⁵ Entretien réalisé avec Claude Nataf, Paris, 18/03/2014.

²⁹⁶ Note de Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, page 163.

²⁹⁷ CADN 1TU/1/V/2860-2861, note, 20/11/1945.

bénéficient de nouvelles possibilités d'approfondissement de leur répertoire d'action militant — prendre la parole en public, diversifier leurs activités en faveur d'une organisation politique plus large que le seul PCT et où elles se font les portes-paroles de leurs idéaux.

B. L'INVESTISSEMENT PARTISAN DURANT LA GUERRE, UN GAGE DE LÉGITIMITÉ MILITANTE

Les militantes communistes investies dans la France combattante ont toutes contribué aux activités clandestines du PCT durant la guerre. De ce fait, cette expérience leur confère une légitimité nécessaire pour prendre part à l'instance officielle de la Résistance. Ainsi la France combattante — qui, du fait de la capitulation allemande, le 8 mai 1945, disparaît en novembre suivant, un mois après l'élection de l'Assemblée constituante²⁹⁸ — offre aux militantes aguerries la possibilité de poursuivre leurs carrières militantes et d'occuper des places fortes. Pourtant, faute de source, il n'est pas possible d'évaluer si toutes et tous les membres de cette organisation ont participé à la lutte contre Vichy. De plus, les communistes ne sont jamais valorisés pour leurs parcours militants et pour les activités qu'elles ont menées sous le régime pétainiste puis durant l'occupation nazie. La légitimité acquise demeure dans l'implicite et ne répond pas à une modalité systématique ; les places qu'occupent ces femmes doivent davantage à leur fort souhait de s'investir et à l'utilisation de leur capital et savoir militants.

Les 6 et 7 novembre 1943, à Tunis, 150 communistes se réunissent au cours de la première conférence du PCT afin d'organiser sa renaissance²⁹⁹. Bien que la police n'y note pas la présence de femmes, et que seuls des hommes — des dirigeants — prennent la parole, des femmes occupent des places fortes au sein du parti. Nadia Spano siège à la tribune de son premier meeting public, le 9 novembre 1943³⁰⁰ et est alors, on l'a vu, l'une des rares femmes à avoir occupé une place d'une aussi grande ampleur en Tunisie. Près d'un an plus tard, Simone Joulain joue un rôle d'une importance encore plus grande en présidant, aux côtés de trois hommes, un meeting se déroulant devant une foule de 1000 personnes³⁰¹. Elle est peut-être, aussi, la « Veuve Joulain » se tenant à la tribune du meeting organisé le 12 décembre suivant — à moins qu'il ne s'agisse de Charlotte Joulain ayant perdu son époux durant la Première guerre mondiale³⁰². Bien que ces femmes ne prennent pas la parole — ou que la police accorde peu de cas à leurs discours³⁰³ —, ces épisodes constituent les premiers événements publics au cours desquels des attributions valorisent des femmes en tant que militantes notables du mouvement communiste. Roberte Bigiaoui, syndicaliste d'envergure, familière des événements publics, intéresse davantage les autorités — ou prend réellement

²⁹⁸ Danielle Tartakowsky, op. cit., page 59.

²⁹⁹ CADN 1TU/1/S/6, note, 08/11/1943.

³⁰⁰ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 09/11/1943.

³⁰¹ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 11/10/1944.

³⁰² CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 12/12/1944.

³⁰³ Voir le chapitre 2.

plus volontiers la parole — ; elle siège à la tribune du meeting du 12 juin³⁰⁴ et préside, aux côtés de Maurice Nizard, celui qui a lieu quatre jours plus tard³⁰⁵.

La présence d'oratrices et de présidentes de séance aux meetings du mouvement communiste, certes inédite, reste cependant minoritaire par rapport à celle des hommes. Par ailleurs, aucune femme ne représente le PCT au sens strict lors d'un meeting auquel participent plusieurs organisations — au contraire de l'UFT et de leur syndicat d'appartenance. Au cours d'événements plus réduits, cependant, d'autres femmes occupent des places d'importance leur conférant alors le rôle de porte-parole de leur parti. Ainsi Denise Malignon préside la réunion tenue le soir du 16 novembre 1943 dans un café de La Marsa devant 150 personnes³⁰⁶ ; un tel rôle n'a, d'après les archives consultées, pas été rempli par une femme depuis 1930. Il suggère qu'elle endosse un statut d'importance au sein d'une cellule voire d'une section de La Marsa, sa localité de résidence, puisque, parmi les membres directeurs de ces deux instances, au moins trois personnes ont pour principale tâche d'organiser les adhérent-e-s³⁰⁷. Elle participe de nouveau à une réunion deux mois plus tard, sans la présider cette fois-ci, mais y prend la parole pour regretter le faible nombre de participant-e-s — trente personnes —, une déclaration témoignant de sa détermination à diffuser les mots d'ordre communistes³⁰⁸.

Le premier congrès du PCT se déroule à Tunis les 9 et 10 décembre 1944³⁰⁹. Plus de 200 délégué-e-s des sections et des cellules de l'ensemble de la Tunisie assistent à cette conférence décisive pour élire le nouveau comité central. Au contraire de la conférence de 1943, les membres du bureau politique ne sont pas seuls à s'exprimer, et une dizaine de personnes, dont Simone Vaïs, prennent la parole. Certes unique femme à monter à la tribune, son discours, à propos des « problèmes féminins » et des conditions de vie des ménagères, renseigne quant à la permanence de la division sexuelle du travail militant : la militante représente selon toute logique l'UFT, dont elle est peut-être déjà vice-présidente. Aucun détail n'est donné quant à la composition du nouveau comité central ; le bureau politique étant réélu à l'identique, aucune femme n'en fait partie³¹⁰. D'autres femmes prennent part à ce premier congrès, comme le montre la photographie conservée par Béatrice Slama et présentée en exergue de cette thèse³¹¹. On y reconnaît, en partant de la gauche, Simone Joulain et Béatrice Slama elle-même. Les deux femmes portant un *sefseri* sont, d'après Béatrice, Delila Majaji et Monjia Mouldi, deux femmes nommées précédemment, qui ont adhéré après la guerre. La femme, floue, au second plan, n'a pu être reconnue³¹². D'après la coupure de journal prélevée

³⁰⁴ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 13/06/1944.

³⁰⁵ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 16/06/1944.

³⁰⁶ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 18/11/1943.

³⁰⁷ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 10.

³⁰⁸ CADN 1TU/2780-2781, note, 17/01/1944.

³⁰⁹ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 13.

³¹⁰ CADN 1TU/1/V/2780-2781, coupure d'un article sans provenance, s.d., décembre 1944 (par déduction).

³¹¹ Voir la figure , page .

³¹² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 13/02/2016.

par la Sûreté, « un grand nombre de militants » assiste à cette conférence en plus des délégué-e-s³¹³, mais leur posture sérieuse et les instruments de travail disposés devant ces cinq femmes donnent à croire qu'elles sont au nombre des délégué-e-s élu-e-s.

Au vu des informations disponibles, les deux femmes portant le *sefseri* sur cette photographie sont les seules nouvelles recrues à pouvoir être considérées comme des militantes occupant des places fortes. En effet Louise Bokobza, « déléguée du PCT et représentante du journal *L'Avenir social* » en déplacement à Béja pour présider la traduction publique d'un article écrit en français par Ali Jrad devant une quarantaine de personnes, en janvier 1944³¹⁴, n'étant pas la suite plus nommée dans les archives consultées, étant absente des souvenirs de Béatrice Slama, et portant le même patronyme qu'une militante de la période de la guerre, Suzanne Bokobza, est possiblement cette dernière. « Mme Chemla » annonçant le programme au public présent à la soirée du 8 décembre 1944 organisée par les communistes à Tunis³¹⁵, est-elle Suzanne Chemla, la modiste qui accueillait les réunions communistes dans son magasin à la toute fin des années 1930 ? ou s'agit-il de Ginette Chemla, ou encore de Simone Chemla, adhérentes de l'après-guerre citées précédemment ? Les positions remarquables qu'occupent Delila Majaji et Mounji Mouldi répondent à la « carte musulmane » du parti³¹⁶, expression par laquelle la police désigne le souhait des communistes d'étendre leur influence parmi la population musulmane, un souhait incitant alors la direction et les militant-e-s à valoriser les membres répondant à cette catégorie d'entendement.

En effet, si le programme des communistes prône la collaboration avec « le peuple de France », il présente le PCT comme un parti local. En ce sens, le parti impulse un phénomène de tunisification, c'est-à-dire une dynamique défendant une présence plus soutenue de Tunisien-ne-s³¹⁷. Ainsi Gladys Scialom devient, en 1945 ou en 1946, secrétaire de sa cellule, un poste possiblement justifié par sa connaissance de l'arabe dialectal³¹⁸, lui permettant de communiquer aisément avec les adhérent-e-s. La tunisification passe toutefois surtout par la valorisation des musulman-e-s, une valorisation pensée, comme dans les années 1920, comme une condition à l'implantation du PCT parmi les classes populaires et au sein du groupe majoritaire³¹⁹. Cette stratégie participe de sa démonstration pour apparaître comme un parti préoccupé d'enjeux locaux, inséré sur le territoire, et non un « ennemi intérieur » dirigé par l'URSS³²⁰. En outre, en cette période d'après-guerre, le parti nationaliste par excellence, le Néo-Destour, gagne en popularité, et s'adresse aux musulman-e-s par une sémantique et des pratiques qui se réfèrent à un paradigme islamique, en les fusionnant avec des principes

³¹³ CADN 1TU/1/V/2780-2781, coupure d'un article sans provenance, s.d., décembre 1944 (par déduction).

³¹⁴ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 12/01/1944.

³¹⁵ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 12/12/1944.

³¹⁶ CADN 1TU/1/S/6, note, 22/05/1944.

³¹⁷ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 98.

³¹⁸ ISHMN entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 10/02/1993.

³¹⁹ Neila Jrad, *Ali Jrad. Communiste tunisien... entre mémoire et histoire*, Éditions Arabesques, Tunis, 2019, page 391.

³²⁰ Voir le chapitre 4.

politiques laïques³²¹. Ainsi, comme nous l'avons vu, deux Tunisiens musulmans, Ali Jrad et Hamadi Jellouli, représentent le PCT lors de l'événement célébrant la libération devant la foule dense réunie au Passage, en mai 1943³²². Déjà en 1939, Ali Jrad avait été nommé au poste le plus haut — secrétaire général —, mais les secrétaires étaient, à cette époque, tous Français³²³. Le comité directeur s'ouvre davantage aux Tunisiens en 1943, lorsque Maurice Nizard est nommé au secrétariat, et lorsqu'entrent dans les instances de direction de jeunes hommes récemment venus au communisme, tels Mohamed Ennafaa³²⁴ (1917-2007)³²⁵, professeur de lettres classiques, secrétaire de la section de Sfax³²⁶. Lors du congrès organisé en 1946, il entre au bureau politique, tandis que le secrétariat nommé se compose de trois Tunisiens et d'un Français³²⁷. La promotion de militants de nationalité tunisienne et assignés à la catégorie « musulmans » en particulier est bien l'une des caractéristiques du renouvellement des instances ; la participation à la guerre constitue, aussi, un gage de légitimité.

Jusqu'en 1946, l'éradication des vestiges de la guerre et du fascisme constitue la ligne politique principale du parti et, de ce fait, la participation aux activités clandestines est un élément de la rhétorique des communistes. Ainsi, le communiqué relatif à sa conférence de décembre 1944 insiste particulièrement sur la guerre, en louant pour leur courage les communistes de plusieurs pays, et surtout de France, et en rendant hommage aux « martyrs » — les militants locaux morts —, mais également aux soldats tombés au front³²⁸. Cette thématique, certes centrale, ne sert toutefois pas à valoriser les gestes des femmes, qui ne sont jamais évoqués. Si l'analyse élaborée par l'historien Michel Garbez à propos du PCF, selon laquelle la participation aux activités de résistance confèrent aux femmes la légitimité pour accéder à des postes à responsabilité³²⁹ se confirme pour la Tunisie, elle est à nuancer. En premier lieu, cette tendance n'est pas propre aux femmes et, bien que le comité central du PCT élu en avril 1946 s'ouvre à des hommes n'ayant pas participé aux activités illégales durant la guerre, ses membres à avoir milité à l'époque, en grand nombre, sont valorisés pour leur action³³⁰. On assiste, comme le pointe Hassine Raouf Hamza, à un rajeunissement des organes de direction au sein desquels les membres ayant adhéré pendant ou juste après la

³²¹ Hédi Nouira, « Le Néo-Destour », *Politique étrangère*, 1954, n°3, pages 317-334, pages 322-323 ; Mohamed El-Hedi Cherif, « Réformes et islam chez Bourguiba », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXXIII, 1994, pages 59-67, page 60.

³²² Nadia Gallico-Spano, op. cit., page 218.

³²³ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie, 1939-1943. Souvenirs et documents*, L'Harmattan, Paris, 2001, page 14.

³²⁴ Mohamed Ennafaa, *Il était une fois... un jeune révolté*, Publisud-Maghreb Diffusion, Paris-Tunis, 2000, page 145.

³²⁵ « Tunisie : l'opposition fait ses adieux au communiste Mohamed Nafaâ », <http://www.editoweb.eu>, 20 octobre 2007.

³²⁶ CADN 1TU/1/V/2780-2781, coupure d'un article sans provenance, s.d., 1944 (déduction).

³²⁷ « Des hommes en qui la Tunisie peut avoir confiance », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3.

³²⁸ CADN 1TU/1/V/2780-2781, coupure d'un article sans provenance, s.d., décembre 1944 (par déduction).

³²⁹ Michel Garbez, op. cit., page 318.

³³⁰ « Des hommes en qui la Tunisie peut avoir confiance », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3.

guerre ont une large place entre 1946 et 1951³³¹. Ce phénomène, qui s'accroît dans le temps, va de pair avec la confiance accordée aux militant-e-s en fonction du temps passé au sein du PCT. Elle est, ainsi, profitable aux femmes qui, comme nous l'avons vu, ont pour beaucoup adhéré pendant la guerre. On comprend alors que Charlotte Joulain qui, en 1939, imprimait des tracts avec son fils Michel, puis s'est faite emprisonnée sous Vichy, soit la seule candidate féminine de la liste dont font partie les communistes, l'Action démocratique et antifasciste, présentée pour élire les représentant-e-s Français-e-s des municipalités en avril 1946. Que sa photographie soit choisie pour figurer en Une à l'instar des quatre candidats communistes occupant de hauts postes au parti, et du fameux socialiste André Duran-Angiliviel, alors que la rédaction s'excuse « de ne pouvoir publier les photos de tous les candidats de la liste »³³², suppose que les communistes cherchent à valoriser sa participation — en raison, sans doute, de son expérience et des souffrances vécues durant la guerre. Cette démarche, de plus, comme le suppose la seconde partie de ce chapitre, répond à la possibilité qu'ont désormais les Françaises de voter.

En second lieu, cette tendance gagne à être articulée à l'importance donnée au militantisme sur le temps long. Ainsi Julia Lebas, bien qu'elle n'ait selon toute vraisemblance pas participé aux activités du PCT illégal, milite depuis la fin des années 1930 et, au moins en octobre 1945, est membre du bureau de la section de la banlieue nord de Tunis³³³. Comme toutes les femmes précédemment évoquées, Julia Lebas bénéficie nécessairement de la confiance de ses camarades et, en tant que cadre, elle dispose, en théorie, des qualités attendues par le PCT — fortes convictions, ténacité à la lutte, humilité, capacité d'analyse, intégration des normes d'organisation du parti³³⁴. La renaissance du PCT et la conquête du public, pour être réalisées, impliquent un engagement de militant-e-s investi-e-s et de confiance, et l'expérience militante sur le temps long, ou, autrement dit, le capital militant, est une ressource permettant de remplir des rôles hiérarchiques notables. L'une et l'autre hypothèse, à envisager conjointement, permettent d'affirmer que les femmes, désormais, s'engagent au cours de plusieurs années, sont formées politiquement et, de ce fait, bénéficient de possibilités d'endosser des rôles d'importance. Ces nouvelles opportunités sont également à comprendre dans la perspective plus large de la valorisation des femmes évoquée ci-avant. En outre, si cette nouveauté érode quelque peu la division sexuelle du travail militant jusqu'alors en cours, elle se situe dans le prolongement des phénomènes observés pour la période 1939-1943, et doit aussi à la pugnacité des militantes, pourtant peu valorisées, et aux places que certaines ont réussi à obtenir du fait de leur expérience de la clandestinité.

Lors du congrès du PCT tenu entre le 19 et le 21 avril 1946³³⁵, et pour la première fois depuis 1928, une femme, Simone Vaïs — militante de la période de la guerre —, accède à

³³¹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 91.

³³² « Bloquez vos voix sur la liste unique d'Action Démocratique et Antifasciste », *L'Avenir de la Tunisie*, 06/04/1946, page 1.

³³³ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 11/10/1945.

³³⁴ Parti communiste de Tunisie, op. cit., pages 13 et 17.

³³⁵ CADN 1TU/1/V/2784, rapport, avril 1947.

l'une des instances de direction les plus hautes. Davantage, Simone Vaïs est la première femme à faire partie du comité central puisque, en 1928, le comité était encore fédéral³³⁶. Son évocation, par l'organe de presse communiste, parmi les « hommes en qui la Tunisie peut avoir confiance » donne toutefois la mesure de la négligence portée à l'égard de cette présence féminine. De plus, Simone Vaïs ne fait pas partie des onze membres du bureau politique³³⁷, au contraire des deux femmes de 1928. Elle est toutefois la seule femme à endosser un rôle aussi important sur la scène tunisienne de son époque, puisque le Néo-Destour n'accueille des femmes au sein de son instance équivalente qu'en 1955³³⁸. En tant que membre du comité central et, donc, cadre intermédiaire de haut rang, Simone Vaïs a fait preuve des valeurs attendues et a intégré le fonctionnement du parti³³⁹. Sa formation, en outre, paraît suffisamment solide, et elle a accompli un travail suffisamment conséquent pour endosser des responsabilités de direction³⁴⁰ : elle a pour tâche essentielle de diriger l'activité politique du parti en appliquant le travail mené par le bureau politique et, donc, d'effectuer un travail de liaison constant avec les régions et les sections³⁴¹ — et de prendre régulièrement la parole en public. Elle abandonne vite ce poste, à regret, pour rejoindre quelques mois plus tard son époux en Italie³⁴². La participation à la guerre constitue bien un gage de légitimité, permettant à une femme d'atteindre l'une des instances de direction les plus hautes, et témoignant de son investissement actif sur le temps long et de la confiance qui peut lui être accordée.

Entre l'arrivée des Alliés, en mai 1943, et l'entrée de la première femme depuis 1928 dans une haute instance dirigeante et, plus précisément, l'entrée de la première femme au comité central, en avril 1946, le PCT s'enrichit d'une présence féminine inédite par son nombre, mais également par sa position au sein du parti. Si celle-ci doit à la conjugaison entre la reprise des engagements de militantes éprouvées et l'arrivée de nouvelles militantes, elle-même due aux succès recueillis par le PCT, à une politisation plus massive des femmes mais, aussi, à la forte volonté de ces militantes, seules les communistes de la période la guerre ont accumulé une légitimité suffisante pour accéder à des postes à responsabilités. Elles doivent ainsi leurs places fortes, sans précédent, à un militantisme actif sur le temps long — et bien

³³⁶ Voir le chapitre 4.

³³⁷ « Des hommes en qui la Tunisie peut avoir confiance », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3.

³³⁸ Maurice Borrmans, *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours*, Mouton & Co, Paris-La Haye, 1977, page 288.

³³⁹ Parti communiste de Tunisie, op. cit., pages 13 et 17.

³⁴⁰ Paul Boulland, *Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne (1944-1974), Tome 1*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jean-Louis Robert, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2011, pages 367-379.

³⁴¹ CADN 1TU/1/V/2540, statuts du Parti communiste tunisien en pièce-jointe de la lettre du commissaire principal de Sfax au contrôleur-civil de Sfax, 17/07/1948. Ces statuts, d'après la police, sont publiés à la seule fin de modifier le nom de l'ex-Parti communiste de Tunisie et valent, donc, on l'imagine, pour les années précédant 1948.

³⁴² Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

qu'elles n'en soient jamais félicitées. En outre, la création d'espaces réservés aux femmes leur donne la possibilité de déployer une marge de manoeuvre élargie au sein du PCT.

II S'investir en tant que femmes. Le genre, vecteur de maintien de la division sexuelle et moteur de montée dans la hiérarchie (1944-1963)

À partir de 1944 et de la création de l'UFT, le PCT déploie à nouveaux frais sa stratégie d'organisation des femmes entre elles. À quelles ambitions ou à quelles manques la création de ces espaces répond-elle ? Quelles sont les conséquences de l'investissement des militantes sur leurs au PCT ?

Un premier point étudie en quoi l'organisation des femmes entre elles répond tout à la fois au désinvestissement du PCT à propos des enjeux de recrutement des femmes et des revendications concernant leur quotidien, et au projet d'offrir un cadre propice à l'engagement des femmes. Le second point mesure les façons dont l'investissement au sein de ces espaces non mixtes confèrent aux femmes une légitimité militante. Certaines d'entre elles gravissent les échelons du parti et, de ce fait, érodent quelque peu la division sexuelle du travail militant. Néanmoins ce phénomène maintient et la hiérarchisation sexuelle, et la prééminence du genre dans la conception qu'a le PCT de ses militantes.

1. Une stratégie d'encadrement spécifique... ou la marque d'un désintérêt de la part du PCT

A. LES FEMMES, ÉLÉMENT DE DISCOURS RENOUVELÉ MAIS MINEUR D'UN AGENDA POLITIQUE CHANGEANT

1) Un parti abonné aux virages politiques

Gladys Scialom qui, en 1946, prend le nom de son époux Georges Adda, interrogée en 1993 à propos du nombre de femmes au PCT durant ses années d'engagement, avance la proportion d'un quart sur l'ensemble des membres de Tunis. Ce chiffre, bien qu'approximatif comme elle le reconnaît elle-même, rend compte de la permanence et de la visibilité de la présence féminine, à Tunis, du moins, de la seconde moitié des années 1940 à l'interdiction durable du PCT, en 1963³⁴³. Il est vrai que le parti, et bien que le Néo-Destour organise le triple des réunions mensuelles de ce dernier en 1946³⁴⁴, continue sa progression numérique après 1945. Malgré le peu d'informations chiffrées contenues dans les archives, quelques estimations peuvent être avancées. Le nombre de cellules passe ainsi de soixante-dix-huit en

³⁴³ ISHMN entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 11/02/1993.

³⁴⁴ CADN 1TU/1/V/2784, graphique élaboré par la Sûreté, 1946.

1945 à cent-sept en l'espace de trois ans. Seuls les effectifs de quelques-unes sont connus de la police : elles comptent de 7 membres à 85 membres, et en accueillent, pour la plupart, entre 15 et 30 membres³⁴⁵. Suivant ces quelques indices, le PCT réunirait, entre 1948 et 1949, *a maxima* 9095 adhérent-e-s et, *a minima*, 749 — soit, en moyenne, près de 5000 membres, chiffre certes excessif au vu de celui, 3000, qu'avance le PCT lui-même pour l'année 1948³⁴⁶. Un grand nombre de cellules, de ce fait, réunissent sans doute un nombre bien réduit d'adhérent-e-s. La Sûreté, de son côté, évalue le nombre d'adhérent-e-s à 3728 en 1950³⁴⁷. Deux ans plus tard, la Sûreté hésite entre 3000 et 4000 adhérent-e-s³⁴⁸. Selon Mustapha Kraiem, les deux enquêtes réalisées par la police en mars-avril 1952 et en 1953 présentent des résultats plus réalistes que les chiffres précédents et, selon celles-ci, le PCT compterait environ 1500 adhérent-e-s³⁴⁹. Malgré ces incertitudes, il est évident que le nombre d'adhérent-e-s a augmenté depuis l'immédiat après-guerre. Comme le remarque Hassine Raouf Hamza, toutefois, mais sans donner de chiffres que les sources utilisées dans le cadre de cette thèse ne permettent pas non plus d'avancer, les effectifs évoluent plus lentement à partir de 1947-1948. En raison de la popularité du Néo-Destour, de la répression déclenchée à partir de 1951 et, selon l'historien, de la composition du parti — formé pour majorité d'intellectuel-le-s israélites³⁵⁰ —, éloignée de la grande majorité de la population, le parti, à la veille de l'indépendance, se trouve considérablement affaibli³⁵¹.

Cette progressive désaffection doit aussi, et pour une large part, aux fluctuations de l'agenda politique du PCT. Le projet de collaboration avec la « France nouvelle » prend les traits de l'Union française, consacrée par la constitution de la IV^e République, promulguée en octobre 1946. D'après Sylvie Thénault, l'Union française est une formule fédéraliste et assimilationniste prévoyant l'adhésion libre entre les colonies et la métropole, et promettant l'égalité politique par la transformation des sujets en citoyens ; elle satisfait les partis de gauche³⁵². Le PCF, alors membre du gouvernement provisoire³⁵³, la défend en vertu de la confiance qu'il place dans la démocratie française, pensée comme seul cadre à l'émancipation des colonies³⁵⁴. Aux dires de Juliette Bessis, dans un article scientifique publié des années après son expérience au PCT, ce dernier diffuse, en miroir du PCF, un discours peu clair³⁵⁵.

³⁴⁵ CADN 1TU/1/V/2785-2786, rapport, septembre 1949.

³⁴⁶ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

³⁴⁷ Mustapha Kraiem, op. cit., pages 340-343.

³⁴⁸ CADN 1TU/2/V/790, rapport, 18/06/1952.

³⁴⁹ Mustapha Kraiem, op. cit., pages 343-353.

³⁵⁰ Voir le chapitre 8.

³⁵¹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 277-317.

³⁵² Sylvie Thénault, « La gauche et la décolonisation », *Histoire des gauches en France*, La Découverte, Paris, 2005 [en ligne].

³⁵³ Jacques Le Gall, *La question coloniale dans le mouvement ouvrier en France (1830-1962)*, Les Bons caractères, Pantin, 2013, page 103.

³⁵⁴ Alain Ruscio, « Introduction », Alain Ruscio (dir.), *La question coloniale dans "l'Humanité". Choix d'articles*, La Dispute, Paris, 2005, pages 9-16, page 13.

³⁵⁵ Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien : de ses origines à l'indépendance », *Le Mouvement social*, n°89, octobre-décembre 1974, pages 85-108, page 99.

En août 1946, déjà, le comité central du PCT, comme ceux des partis d'Algérie et du Maroc³⁵⁶, avait rappelé l'importance donnée à l'indépendance ; d'après Ali Jrad, prononçant alors le discours de clôture de la réunion, celle-ci, toutefois, est présentée comme compatible avec « une union librement consentie avec la République française »³⁵⁷. Le secrétaire général du parti reconduit en substance la formule qui, héritée du Front populaire, est employée par l'un des dirigeants du PCF : il s'agit, désormais, de constituer un front uni, cette fois-ci non contre le fascisme, mais contre l'impérialisme³⁵⁸.

Le PCT demande alors le retour du bey Moncef, destitué en 1943, et tâche de se rapprocher du Néo-Destour, sans succès³⁵⁹. Celui-ci, à la même période, s'il préfère également à une rupture nette l'idée originelle de l'Union française — une association d'États à égalité —, rejette rapidement cette dernière, lui apparaissant davantage comme une « communauté française » assimilationniste et comme un projet imprécis³⁶⁰. Le succès du congrès que le parti tient en août 1946 convainc les autorités françaises d'accorder plus de crédit aux revendications nationalistes et, à l'été 1947, face au refus des néo-destouriens Mahmoud El Materi (1897-1972) et M'hamed Chenik (1889-1976) de prendre part au gouvernement³⁶¹, elles se tournent vers un homme plus modéré, Mustapha Kaak (1893-1984). Les réformes mises en place — égalité numérique entre ministres Tunisiens et Français, ainsi que présidence du conseil par le grand-vizir, tout en restreignant l'action des ministres tunisiens par l'imposition de conseillers français — sont considérées, par le PCT, comme des tentatives de « replâtrage » du protectorat³⁶². L'alliance entre Jean Mons, le Résident général, et Mustapha Kaak est vivement déconsidérée par les communistes³⁶³. Si le PCT revendique l'indépendance et la mise sur pieds d'un Front « national » tunisien afin de fédérer les groupes politiques autour de la lutte contre l'impérialisme³⁶⁴, il défend toujours la réussite de l'Union française et, donc, une association entre États sur un modèle fédéraliste³⁶⁵. Quelques mois plus tard, en août 1947³⁶⁶, son projet politique gagne encore en ambiguïté : le Comité central du PCT présente un « projet de traité franco-tunisien » demandant certes la suppression du protectorat et la non-ingérence de la France dans les affaires tunisiennes, mais sans cette fois-ci évoquer l'indépendance³⁶⁷.

³⁵⁶ Abdelkhaleq Berramdane, *Le Maroc et l'Occident (1800-1974)*, Karthala, Paris, 1987, pages 89-90.

³⁵⁷ Neila Jrad, op. cit., page 431.

³⁵⁸ Mohieddine Hadhri, *L'URSS et le Maghreb*, L'Harmattan, Paris, 1985, pages 105-106.

³⁵⁹ Neila Jrad, op. cit., pages 432-433 et 448.

³⁶⁰ Hédi Nouira, art. cit., pages 326-327.

³⁶¹ Anissa El Materi Hached, *Mahmoud El Materi, pionnier de la Tunisie moderne*, Les Belles Lettres, Paris, 2011, page 208.

³⁶² Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 192-194.

³⁶³ « Pain plus cher pour les travailleurs », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-08/10/1949, page 1.

³⁶⁴ « Front unique contre le colonialisme ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/11/1946, page 1.

³⁶⁵ « Réussir l'Union française », *L'Avenir de la Tunisie*, 03/05/1947, page 1.

³⁶⁶ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 194.

³⁶⁷ MAE 25QO/47, « Projet de traité franco-tunisien présenté par le Parti communiste Tunisien », s.d., 1947 (déduction).

Avec le début de la guerre froide, en 1947, le PCF se lance dans une campagne d'opposition à la guerre d'Indochine et à la répression à Madagascar. Cette campagne et le soutien qu'il apporte à la grève de Renault-Billancourt justifient son exclusion du gouvernement en mai suivant³⁶⁸. Ses activités connaissent donc un tournant notable vers l'anticolonialisme, mais le projet d'Union française, certes assourdi au profit de revendications liées au travail, n'est pas abandonné pour autant³⁶⁹. De plus, en septembre 1947, naît le Kominform, organisation centralisée en théorie plus souple que l'Internationale communiste — le Komintern —, qu'elle remplace, mais fonctionnant en pratique comme une instance directive du fait de la guerre froide³⁷⁰. Si la défense de la paix est dès lors au cœur de la rhétorique de tous les PC, l'URSS, et comme depuis les années 1920³⁷¹, défend un discours relatif aux colonies. Elle envisage les zones colonisées comme des espaces de déstabilisation de l'impérialisme, et espère une fragmentation du bloc de l'ouest par des soulèvements locaux. Toutefois, dans ce contexte de guerre froide, les puissances impériales sont considérées comme des remparts aux velléités impérialistes américaines³⁷². Le principe d'union entre les colonies et la France est donc loin d'être piétiné par le PCF.

En Tunisie, cette ligne est adoptée par le comité central au début du mois de décembre 1947, puis confirmée lors du troisième congrès du PCT, en mai 1948³⁷³. L'abrogation du protectorat et la constitution d'un gouvernement tunisien sont dès lors de nouveau portées comme revendications fortes³⁷⁴ et, pour traduire cette orientation, le Parti communiste de Tunisie devient Parti communiste Tunisien en juillet 1948³⁷⁵. Néanmoins, et alors que, depuis août 1946, le PCT a précisé le sens de la « libération nationale », la priorité n'est toujours pas donnée à l'indépendance. Ainsi, le congrès de mai 1948 dénonce certes l'impérialisme, mais sa critique est dirigée vers les États-Unis³⁷⁶. En décembre 1947, déjà, les dispositions retenues faisaient du gouvernement français un valet « aux ordres des Américains »³⁷⁷. Au vu de ce nouvel agenda, né du contexte de guerre froide et d'une politique communiste mondiale dirigée contre les États-Unis et le bloc de l'ouest, la lutte pour la paix, entendue comme une lutte globale pour préserver l'URSS, patrie de la démocratie et de l'avenir, devient une ligne d'action centrale³⁷⁸. À ce titre, le PCT rejoint le Comité tunisien pour la paix, créé à la fin de

³⁶⁸ Jacques Le Gall, op. cit., pages 103-104.

³⁶⁹ Alain Ruscio, « Le PCF et la question coloniale, 1920-1962 », conférence du Cercle universitaire d'études marxistes, 09/05/2015 [en ligne].

³⁷⁰ Danielle Tartakowsky, *Une histoire du PCF*, PUF, Paris, 1982, page 64.

³⁷¹ Voir les chapitres 1 et 3.

³⁷² Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 179-181 ; Neila Jrad, op. cit., pages 444-445.

³⁷³ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 195.

³⁷⁴ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

³⁷⁵ CADN 1TU/1/V/2540, statuts du Parti communiste tunisien en pièce-jointe de la lettre du commissaire principal de Sfax au contrôleur-civil de Sfax, 17/07/1948.

³⁷⁶ CADN 1TU/1/V/1845-1846, note, juin 1948 ; « Le 31ème anniversaire de la Révolution socialiste d'octobre », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, pages 1-2, page 2.

³⁷⁷ Neila Jrad, op. cit., page 454.

³⁷⁸ « Le 31ème anniversaire de la Révolution socialiste d'octobre », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, pages 1-2, page 2 ; Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 203.

l'année 1948 par le communiste Ivan Slama et par Sliman Ben Sliman³⁷⁹, l'époux de Zohra Ben Slimane, qui en est le président à partir d'octobre 1949³⁸⁰. Au sein de celui-ci, rattaché au Mouvement mondial des partisans de la paix, né en 1947, favorable au désarmement, sympathisant de l'URSS³⁸¹, militent également des membres du Vieux-Destour et du Néo-Destour, des syndicalistes de toutes tendances³⁸², l'UTJD³⁸³ et des membres de l'UMFT³⁸⁴ et l'UFT et l'UJFT, ainsi que des personnalités sans attache partisane, comme Tawhida Ben Cheikh³⁸⁵. Cette organisation, tel que s'en félicite le PCT dans la brochure publiée en 1951³⁸⁶, participe de sa stratégie de constitution d'un Front national tunisien³⁸⁷. Cependant, à partir de 1948-1949 et de la rupture entre Staline et Josip Tito, les non-communistes prennent leurs distances d'avec le PCT en raison de son sectarisme et de sa politique kominformienne³⁸⁸.

Le récent traitement que propose Neila Jrad d'une affaire interne au PCT éclaire la ligne politique de l'époque. Au printemps 1948, son père, Ali Jrad, militant actif durant les vingt-deux années précédentes, secrétaire général charismatique élu et réélu depuis 1939, est brutalement exclu du PCT. Les raisons invoquées — et notamment, d'après les termes mêmes de la motion prononcée, « les positions politiques, fausses et provocatrices, la criminelle activité fractionnelle »³⁸⁹, soit la dépréciation de l'activité et de la politique du PCT, comme le traduit la police³⁹⁰ — masquent une dissension politique. Celle-ci est révélée par une lettre qu'Ali Jrad adresse aux membres du troisième congrès, en mai 1948, retrouvée par ses enfants parmi les quelques papiers qu'il avait décidé de ne pas détruire, et publiée dans son intégralité par sa fille Neila³⁹¹. Ali Jrad y revient sur ses positions, présentées comme une juste auto-critique de la politique du PCT. Il insiste particulièrement, en invoquant le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », sur la revendication d'indépendance. Les termes de celle-ci constituent la pomme de discorde. Ali Jrad, pour sa part, considère la lutte en faveur de l'indépendance de la Tunisie comme étant centrale, permettant la déstabilisation de l'impérialisme à l'échelle mondiale ; elle est, selon lui, obscurcie par une direction préférant nier l'impérialisme français au profit d'un programme d'action uniquement dirigé envers l'impérialisme américain. Ali Jrad, tout en rappelant la nécessité de l'union avec le prolétariat de France, regrette l'adhésion du PCT à l'Union française. Il dénonce, en outre, la présence

³⁷⁹ Habib Kazdaghli, « Ivan Slama... », op. cit.

³⁸⁰ Sliman Ben Sliman, *Souvenirs politiques*, Cérès productions, Tunis, 1989, pages 236 et 284.

³⁸¹ Jacques Le Gall, *La question coloniale dans le mouvement ouvrier en France (1830-1962)*, Les Bons caractères, Pantin, 2013, page 106.

³⁸² Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 224-225.

³⁸³ CADN 1TU/2/V/307, note, 08/06/1950.

³⁸⁴ ISHMN, entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, 11/02/1993.

³⁸⁵ « La conférence nationale pour la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/01/1952, page 1.

³⁸⁶ Parti communiste tunisien, op. cit., page 14.

³⁸⁷ « Front unique contre le colonialisme ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/11/1946, page 1.

³⁸⁸ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 212-213 ; Marie-Paule Canapa, « Le conflit entre le Kominform et la Yougoslavie », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 1973, 4-2, pages 153-172.

³⁸⁹ Neila Jrad, op. cit., page 535.

³⁹⁰ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

³⁹¹ Neila Jrad, op. cit., pages 521-534.

d'« éléments nuisibles hostiles à la cause nationale tunisienne » au sein du parti et, comme nous l'apprennent ses réponses au questionnaire qui lui est envoyé par le secrétariat, en 1955, Ali Jrad reproche à André Marty (1886-1956), dirigeant de la Commission coloniale à l'époque³⁹², d'être parvenu à persuader la direction d'adopter une ligne politique faisant de l'impérialisme américain l'ennemi fondamental, au détriment des revendications nationales des populations colonisées³⁹³. La direction du PCT, souhaitant sans doute taire sa frilosité quant au principe d'indépendance, préfère justifier l'exclusion d'Ali Jrad par des allégations imprécises et par son comportement en privé³⁹⁴.

Un revirement se fait sentir en 1949. En août, le parti exprime de nouveau son net désir de mettre fin au protectorat, d'appliquer l'ensemble des libertés démocratiques, et de faire élire un parlement et un gouvernement tunisiens³⁹⁵, puis fait de ces éléments la priorité de son programme, approuvé par le PCF³⁹⁶. Ces revendications contiennent un sens anticolonialiste clair, comme l'exprimait déjà Monjia Mouldi lors de la conférence de la paix, à Paris, en avril précédent :

Nous pointons notre index vers notre ennemi : le colonialisme français. Avec force et conviction, nous disons au monde entier que l'indépendance totale et sans condition est la seule garantie de Paix en Tunisie, en Algérie et dans tous les pays opprimés. Vive la Paix dans la Liberté !³⁹⁷

Un tel affinement de ses revendications permet au PCT de renforcer sa prétention à tisser des liens avec le Néo-Destour — sans réel succès, d'après un journal proche des opinions de ce dernier³⁹⁸ — qui, depuis sa naissance, appelle sans faillir à la restauration de la souveraineté nationale³⁹⁹. En 1950, le parti nationaliste adresse au gouvernement français un programme revendiquant l'indépendance, tout en prévoyant le maintien des relations franco-tunisiennes⁴⁰⁰. Le Comité central du PCT réuni entre le 10 et 11 juin 1950 publie, quant à lui, une résolution nommée « Pour libérer notre pays du joug colonial et pour sauver la paix : la lutte ». Celle-ci rappelle certes l'union nécessaire avec le peuple de métropole contre l'ennemi commun, l'« impérialisme français », mais précise : « notre peuple n'attend pas, même de ses meilleurs amis, qu'ils lui offrent la liberté sur un plateau [...]. Notre peuple doit compter avant tout sur lui-même, sur sa propre lutte et sur son union dans la lutte sur le sol national »⁴⁰¹. Il rompt avec le Néo-Destour, qui cherche pour sa part à négocier avec le

³⁹² Jean Maitron, Claude Pannetier, « André Marty », *Le Maitron* en ligne.

³⁹³ Neila Jrad, op. cit., pages 474-475.

³⁹⁴ CADN 1TU/1/V/1862, note, 26/05/1948.

³⁹⁵ « Sur le front du travail », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/08/1949, page 1.

³⁹⁶ Parti Communiste français, *Le drame tunisien !*, Éditions du PCF, Paris, 1952, pages 2 et 21-22.

³⁹⁷ *Compte-rendu du Congrès mondial des Partisans de la paix, Paris-Prague, 20-25 avril 1949*, Paris, 1949, pages 684-685.

³⁹⁸ CADN 1TU/1/V/2804-2805, coupure de *En-Nahda*, 07/04/1949.

³⁹⁹ Mohieddhine Hadhri, op. cit., pages 59-60.

⁴⁰⁰ Nouredins Sraïeb, « Le problème franco-tunisien... », art. cit., page 205-206.

⁴⁰¹ Neila Jrad, op. cit., page 497.

gouvernement français, et lance une campagne virulente contre les réformes imposées, qualifiées elles aussi de « replâtrage du protectorat »⁴⁰².

L'indépendance constitue alors le cœur et d'une brochure publiée à la veille du quatrième congrès du PCT⁴⁰³ et du congrès en lui-même, organisé en mai 1951⁴⁰⁴. La revendication de suppression du protectorat est ensuite portée à la section française du Grand conseil par Fernand Zermati, élu communiste⁴⁰⁵. Dans le même temps, le PCT maintient sa demande d'union avec le « peuple français » et continue à articuler son discours autour de la lutte en faveur de la paix et, donc, de la protection de l'URSS vis-à-vis des États-Unis⁴⁰⁶.

En octobre, M'hamed Chenik, à la tête du gouvernement depuis quelques mois, après que Kaak ait été contraint à démissionner sous la pression du Néo-Destour, face à l'immobilisme des autorités françaises, dépose un mémorandum, à Paris, revendiquant une complète souveraineté tunisienne par l'instauration d'un gouvernement et d'une assemblée nationale homogènes, et l'ouverture complète de la fonction publique aux Tunisiens. Devant l'inaction du gouvernement, une grève générale est lancée, en décembre, par le parti nationaliste et l'UGTT — la centrale syndicale proche du Néo-Destour, fondée en janvier 1946⁴⁰⁷. Cette grève est d'abord condamnée par les autres forces politiques. Après que les négociations soient rompues, le 15 de ce mois⁴⁰⁸, le PCT amorce un nouveau changement dans sa politique, et soutient le mouvement social en cours⁴⁰⁹.

Le 13 janvier 1952, Salah Ben Youssef (1907-1961) et Mohamed Badra, deux ministres néo-destouriens, mettent à exécution le plan d'internationalisation de la question tunisienne réfléchi depuis plusieurs mois⁴¹⁰, et se rendent à Paris pour soumettre aux Nations Unies une résolution exposant la nécessité de l'indépendance, froissant les dirigeants français⁴¹¹. Le PCT, dont le Comité central a approuvé le projet de dépôt d'une telle résolution à la fin du mois de décembre 1951⁴¹², appuie cette dernière par l'envoi d'un télégramme employant le langage onusien — en insistant sur le « droit des peuples à disposer d'eux-

⁴⁰² Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 216-219.

⁴⁰³ Parti communiste tunisien, *Pour une Tunisie libre et indépendante. Pour la paix, la terre et le pain. Trois années de lutte, mai 1948-mai 1951, du congrès de Ferryville au congrès de Tunis du Parti communiste Tunisien*, 1951.

⁴⁰⁴ « Au 4ème congrès du Parti communiste Tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 20-27/05/1951, page 1.

⁴⁰⁵ « À la section française du grand conseil face aux colonialistes déchaînés, seul le groupe communiste par la voix de Fernand Zermati déclare : 'il faut aboutir à la suppression de tout le régime du Protectorat' », *L'Avenir de la Tunisie*, 12-19/05/1951, page 1.

⁴⁰⁶ « Pour une assemblée nationale élue », *L'Avenir de la Tunisie*, 14/12/1951, page 1.

⁴⁰⁷ Abdesslem Ben Hamida, « Syndicats, affinités et solidarités de type traditionnel dans la Tunisie coloniale (1924-1956) », *Cahiers de la Méditerranée*, hors série n°6, 1982, Actes des journées d'études « Solidarités, affinités et groupements sociaux dans les pays méditerranéens (XVIe-XXe siècles) », Bendor, 8, 9 et 10 mai 1980, pages 91-114, page 92.

⁴⁰⁸ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages

⁴⁰⁹ « La grève », *L'Avenir de la Tunisie*, 28/12/1951, page 1 ; CADN 1TU/2/V/790, tract en pièce-jointe d'une note, 13/01/1952.

⁴¹⁰ CADN 1TU/2/V/307, note, 18/09/1951.

⁴¹¹ Noureddine Sraïeb, « Le problème franco-tunisien... », art. cit., page 210.

⁴¹² Mohamed Ennafaa, « Une importante décision du Comité central », *L'Avenir de la Tunisie*, 28/12/1951, page 2.

mêmes » et en demandant l'application réelle de la Charte des Nations Unies⁴¹³. S'ensuit une vaste opération de répression à l'encontre des nationalistes et des communistes analysée au chapitre suivant. En 1954, le PCT est d'abord favorable aux négociations qui, alors reprises, vont dans le sens de l'autonomie interne progressive définie par le président du Conseil, Pierre Mendès-France, dans son discours prononcé à Carthage le 31 juillet⁴¹⁴.

À l'automne, en accord avec la politique du PCF, le parti s'oppose finalement au gouvernement Mendès-France et revendique l'indépendance immédiate. Mais, moins d'un an plus tard, la direction du PCT se dit finalement favorable aux conventions signées entre le gouvernement français et les ministres néo-destouriens. Ce nouveau positionnement tient davantage de la résignation que du changement de ligne. Il répond en effet à l'accueil triomphal que réserve la population à Habib Bourguiba de retour de métropole, vise à pallier les risques de se placer en porte-à-faux de l'opinion publique et des discussions lancées par quelques militant-e-s, et suit le changement de politique du PCF lui-même⁴¹⁵.

En 1955, alors que les négociations en faveur de l'autonomie interne viennent d'être signées, le programme du PCT fait l'impasse sur l'union avec le peuple métropolitain pour se focaliser sur l'égalité des droits et la marche vers l'indépendance⁴¹⁶. L'année suivante, toutefois, lors de son Ve congrès, organisé deux mois après l'obtention de l'indépendance, en mars 1956, le PCT célèbre certes cette dernière, mais ne se départit pas de sa rhétorique d'union avec la France prolétaire. Il souligne la justesse de son point de vue, toujours aligné sur celui du PCF, et vante, de nouveau, la solidarité avec les classes laborieuses de métropole. En 1957 seulement, lors de son VIe congrès, tenu en décembre, la direction prononce son auto-critique. Pour la première fois, elle fait du parti une composante non de l'internationalisme, mais du patriotisme, et tient à marquer son détachement vis-à-vis du PCF qui, tout du long de l'histoire du groupe communiste local, et bien que leurs relations soient moins structurelles depuis les années 1930, n'a cessé d'influencer la politique menée en Tunisie. Le PCT amorce donc un tournant inédit, en grande partie dû au XXe congrès du PC soviétique, déclenchant la déstalinisation et faisant la lumière sur les atrocités commises par l'URSS sous Staline⁴¹⁷. Il en fallait au moins ainsi pour qu'Ali Jrad soit réintégré au parti, au cours de ce même congrès, soit près de dix ans après son exclusion, malgré ses demandes répétées⁴¹⁸. Par ailleurs, le PCT connaît une période de grande faiblesse : les communistes représentent moins de 2% des 97 députés élus en mars 1956 pour rédiger la constitution⁴¹⁹. Par la suite, et comme en rend compte le congrès organisé en 1962, le PCT tâche de diffuser

⁴¹³ « La question tunisienne est posée aux Nations Unies », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/01/1952, page 1.

⁴¹⁴ Victor Silvera, « Réflexions sur la crise des rapports franco-tunisiens », *Politique étrangère*, 23-2, 1958, pages 231-243, page 233.

⁴¹⁵ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 269-272.

⁴¹⁶ « Le programme du Parti communiste tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 11-17/11/1955, page 1.

⁴¹⁷ Daniela Melfa, *Rivoluzionari responsabili. Militanti comunisti in Tunisia (1956-93)*, Carocci editore, Roma, 2019, pages 37-39 ; Daniela Melfa, « Le communisme en Tunisie à l'ère de l'indépendance », Habib Kazdaghli (dir.), *La révolution d'Octobre et le monde arabe. Colloque des 21 et 22 novembre 2017*, Rosa Luxembourg Fondation, Tunis, 2020, pages 57-76, page 57.

⁴¹⁸ Neila Jrad, op. cit., page 507.

⁴¹⁹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 317.

sa définition du socialisme en opposition à celle prônée et mise en pratique par le Néo-Destour alors au pouvoir — un syncrétisme entre nationalisme arabe et socialisme, donnant à la classe bourgeoise le rôle d'avant-garde⁴²⁰.

2) *Les femmes, une composante spécifique du peuple*

En dépit du fait que son agenda politique fluctue, le PCT maintient une ligne claire en continuant à se présenter comme le défenseur des intérêts des dominé-e-s et, contrairement aux périodes précédentes, il intègre désormais les femmes au discours qu'il adresse au public.

À partir de 1946, son organe de presse relate, par quelques articles, les activités de l'UFT et, plus rarement, de l'UJFT — et, souvent, lorsque celles-ci accompagnent des actions du parti⁴²¹. Cette même année, une rubrique adressée aux femmes est créée au sein de ce journal. Sa petitesse et sa position, en troisième page, sa cessation entre août 1946 — soit après le vote en faveur de la constitution — et novembre 1947, puis son arrêt définitif en 1948⁴²², transcrivent le faible intérêt à propos des femmes, et l'usage qui en est fait à des fins politiciennes. Le principe de l'adresse spécifiquement dirigée vers les femmes est également appliqué par les journaux de deux organisations où le PCT est, comme vu précédemment, majoritaire, soit par *Victoire*, l'organe de presse de la France combattante⁴²³, et par *Le Travailleur de Tunisie*⁴²⁴, à une époque où les femmes sont appelées aux urnes. L'intérêt, certes mince, qu'il porte aux femmes répond sans doute à la possibilité qu'ont désormais les

⁴²⁰ Daniela Melfa, *Rivoluzionari...*, op. cit., pages 99-104.

⁴²¹ « Rassemblement magnifique des Femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/03/1946, pages 1-2 ; « Une motion de l'Union des Femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/07/1946, page 1 ; « Des loisirs saints pour nos jeunes filles », *L'Avenir de la Tunisie*, 10/05/1947, page 2 ; « Quand les femmes se rassemblent pendant le ramadan », *L'Avenir de la Tunisie*, 02/08/1947, page 1 ; B. S., « L'Union des jeunes filles et sa colonie d'Aïn Draham », et Marthe Jacquinet, « À la garderie de l'Union des Femmes de Tunisie. Dans la gaieté des jeux en commun », *L'Avenir de la Tunisie*, 16/08/1947, pages 2 et 3 ; G. A., « Après un mois en plein air adieux à la colonie ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/08/1947, page 2 ; « Pour la scolarisation de nos jeunes. L'Union des Femmes commence une grande campagne », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-31/07/1949, page 2 ; « Pour que tous nos enfants aillent à l'école. Les cahiers de l'Union des Femmes se couvrent de signatures », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/08-09/09/1949, page 2 ; « La campagne de l'instruction de l'UFT. Bientôt la rentrée des classes... (sauf pour 650 000 enfants) », *L'Avenir de la Tunisie*, 09-23/09/1949, page 1 ; Suzanne Abita, « À Pékin. Les femmes de Tunisie seront présentes », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1949, page 2 ; « Le Mouled de l'Union des Femmes », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-27/01/1950 ; Maurice Nizard, « Pour préparer la journée du 11 mars contre la guerre au Vietnam, signons les pétitions de l'Union des Femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 11-24/02/1950, page 1 ; Mohamed Ennafaa, « Après le magnifique succès de la journée de la jeunesse contre le colonialisme, le 8 mars, en Tunisie comme dans le monde entier, les femmes manifesteront pour la paix et la liberté », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 1 ; « Faites signer les pétitions de l'Union des Femmes de Tunisie contre la guerre du Vietnam », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/04-05/05/1950, page 1 ; « L'appel de Stockholm », *L'Avenir de la Tunisie*, 17-30/06/1950, page 1 ; « Aidez l'Union des Femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/02-01/03/1956, page 1.

⁴²² « La femme et l'enfant », *L'Avenir de la Tunisie*, 02/02/1946, 09/02/1946, 16/02/1946, 23/02/1946, 16/03/1946, 23/03/1946, 30/03/1946, 13/04/1946, 04/05/1946, 25/05/1946, 01/06/1946, 30/08/1946, page 3 ; « Pour vous femmes... », *L'Avenir de la Tunisie*, 08/11/1947, 22/11/1947, 06/12/1947, 20/12/1947, 01/05/1948, page 3.

⁴²³ « Chronique de la femme », *Victoire*, 05/04/1945, 24/05/1945, page 2.

⁴²⁴ « Le coin de la ménagère », *Le Travailleur de Tunisie*, 10/12/1944, 17/12/1944, 24/12/1944, 07/01/1945, page 2 ; « Le coin de la femme », *Le Travailleur de Tunisie*, 28/01/1945, 04/02/1945, 11/02/1945, 18/02/1945, 25/02/1945, 20/03/1945, 17/10/1945 et 31/10/1945, page 2.

Françaises de voter, mais également aux activités de l'UFT et de l'UJFT, nouvellement créées.

À partir de 1946 également, des silhouettes féminines sont intégrées à la symbolique picturale du parti. Celle-ci reprend toutefois les codes du couple⁴²⁵ que diffuse l'imagerie soviétique depuis les années 1930⁴²⁶, et ne représente jamais de femme seule, ou de groupes uniquement composés de femmes. De plus, cette présence féminine imagée n'est pas systématique et seuls deux hommes ont été dessinés pour illustrer la couverture de la brochure publiée à la veille du troisième congrès, en 1951⁴²⁷. Les membres du PCT ont également à cœur de valoriser la présence de femmes au sein des cellules⁴²⁸ et aux événements de leur parti⁴²⁹ — en décembre 1947, à titre d'exemple, *L'Avenir* se réjouit que les femmes composent le quart du public présent à un meeting de militant-e-s, afin de faire écho toutefois, peut-être, à la grande manifestation de femmes relayée dans ce même numéro⁴³⁰. Sa description de la foule en présence à l'occasion d'un meeting, composée de « Tunisoises et Tunisois », en novembre 1948⁴³¹, répond en effet à son ambition d'apparaître comme un parti politique où peuvent militer toutes et tous. Les femmes qui fréquentent les événements communistes, qu'elles soient militantes ou non, s'y rendent en outre peut-être d'autant plus volontiers que des femmes s'engagent activement et de manière visibles en faveur des mots d'ordre du PCT. En 1951, la brochure retraçant la lutte menée depuis son dernier congrès, tenu en 1948, fait apparaître les « femmes » comme une composante du « peuple » — parmi les « grévistes », « jeunes », « paysans », c'est-à-dire des catégories qui ne sont pas formées pour renvoyer directement au genre⁴³². Comme durant les années précédentes, et tel que le montre le chapitre 2, les qualificatifs de genre employés par le PCT ne servent qu'à désigner des femmes. La valorisation de la présence des femmes a notamment cours entre 1948 et 1951 en raison de l'ambition des communistes de participer à un vaste mouvement pour la paix, allant dans le sens d'une ouverture au plus grand nombre⁴³³ — et, comme nous le verrons au chapitre suivant, d'une définition essentialiste du genre féminin. La candidature de Charlotte

⁴²⁵ Voir annexe VII.

⁴²⁶ Voir le chapitre 5.

⁴²⁷ Parti communiste Tunisien, op. cit., page 1 (première de couverture).

⁴²⁸ « La conférence du PCT », *L'Avenir de la Tunisie*, 13/12/1947, page 1 ; CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948 ; « La vie de notre parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-31/07/1949, page 3 ; « 120 nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/01/1951, page 3 ; « De nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 31/03-06/04/1951, page 3 ; « 136 nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 07-13/04/1951, page 3 ; « 23 adhésions recueillies cette semaine » *L'Avenir de la Tunisie*, 21-27/04/1951, page 3 ; « Les adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 12-19/05/1951, page 2 ; Encart, *L'Avenir de la Tunisie*, 21-28/06/1951, page 2 ; « De nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 19-26/01/1956, page 1.

⁴²⁹ « Pour un front unique contre le colonialisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/11/1946, page 1 ; « Notre magnifique congrès », *L'Avenir de la Tunisie*, 04-17/11/1950, page 2 ; « La conférence nationale pour la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/01/1952, page 2 ; « Notre meeting à Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/01-03/02/1956, page 1.

⁴³⁰ « La conférence des communistes », *L'Avenir de la Tunisie*, 13/12/1947, page 2.

⁴³¹ « Les Tunisoises et Tunisois réunis le dimanche 14 novembre », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, page 1.

⁴³² Parti communiste Tunisien, op. cit., page 14.

⁴³³ CADN 1TU/2/V/308-309, reproduction d'un rapport du bureau politique diffusé dans les sections et les cellules, 05/04/1951.

Joulain aux élections municipales au début du mois d'avril, puis la nomination de Simone Vaïs au comité central deux semaines plus tard participent autant qu'elles prolongent cette nouvelle préoccupation accordée à la présence de femmes. Nous le verrons, deux autres femmes intègrent le comité central durant les années suivantes.

3) Les « femmes musulmanes », un nouvel élément de rhétorique

Cependant, les femmes dont la présence est soulignée aux événements du PCT sont « musulmanes ». Seul ce qualificatif employé pour décrire des femmes : les communistes ne désignent jamais d' « israéliques » ou d' « Européennes » dans leurs articles de presse⁴³⁴. *L'Avenir de la Tunisie* insiste sur l'intérêt que suscite aussi l'UFT chez les « femmes musulmanes »⁴³⁵. Les deux illustrations précédemment évoquées, si elles sont parties prenantes d'une stratégie renouvelée en direction des femmes, participent à diffuser des représentations renvoyant à des Tunisien-ne-s qui, nous le verrons, sont associées à la catégorie des musulmanes. La Une de *L'Avenir* du 25 mai 1946 présente deux couples, l'un aux têtes nues, l'autre dont l'homme porte une chéchia et la femme un *sefseri* et une voilette de visage. De même, sur le numéro daté de mai 1950 avancement, côte à côte, une femme revêtue d'un *sefseri* et un homme coiffé d'une chéchia. Dans le même ordre d'idée, des femmes musulmanes sont mises en évidence par des voies picturales sans être désignées comme « musulmanes », comme au sein des photographies de presse qui, datant de 1950 et de 1952 montrent, au premier plan, des femmes portant le *sefseri*⁴³⁶. En 1956, l'organe de presse est fier d'affirmer que, durant le meeting de la fin janvier, « plusieurs bancs [sont] occupés par des femmes voilées faisant dans la salle une grande tâche blanche »⁴³⁷ en faisant, là encore, appelle aux catégories d'entendement. La valorisation de la présence de telles femmes, puisqu'elle coïncide avec la tunisification de ses organes de direction, participe de ce phénomène. S'opère une superposition entre « Tunisiens/Tunisiennes » et « musulmans/musulmanes » — le *sefseri* étant généralement portée par des femmes musulmanes⁴³⁸ —, en vertu de la « carte musulmane » jouée par le PCT.

La tunisification de ses organes de direction s'amplifie au cours du temps. En 1948, Mohamed Ennafaa remplace Ali Jrad à la tête du secrétariat, de ce fait toujours menée par un Tunisien ; le bureau politique est alors composé, outre des quatre secrétaires, de quatre

⁴³⁴ « Notre congrès », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/04/1946, page 1 ; légende de la photographie illustrant « Front unique contre le colonialisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/11/1946, page 1 ; « Le congrès du PCT », *L'Avenir de la Tunisie*, 04/11-17/11/1950, pages 1-2, page 2.

⁴³⁵ « Pour que tous nos enfants aillent à l'école. Les cahiers de l'Union des Femmes se couvrent de signatures », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/08-09/09/1949, page 3.

⁴³⁶ Photographie sous-titrée « Un coin de la salle ardente et attentive », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, page 1 ; photographie d'une manifestation du 1er mai, *L'Avenir de la Tunisie*, 06-19 mai 1950, page 1 ; photographie « Un aspect de la salle durant la Conférence nationale pour la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/01/1952, page 1. Voir annexe VII.

⁴³⁷ « Notre meeting à Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/01-03/02/1956, page 1.

⁴³⁸ Voir le chapitre 1.

Tunisiens israélites et musulmans et de deux Français⁴³⁹. En 1951, une large majorité de Tunisien-ne-s, musulman-e-s et israélites, occupent les postes des organes de direction centraux, et un seul Français parmi quatre Tunisiens siège au secrétariat⁴⁴⁰. En mai 1956, soit après l'indépendance, le comité central élu lors du congrès est uniquement composé de Tunisiens, quelle que soit leur communauté⁴⁴¹, une modification précédant la publication du règlement intérieur de 1957, stipulant que seul-e-s les citoyen-ne-s tunisien-ne-s peuvent entrer au PCT⁴⁴². Cependant, cette orientation et les efforts pour toucher les populations musulmanes ne s'accompagnent pas, avant les années 1980, d'une formulation directe et d'un discours se saisissant en propre de la religion musulmane en Tunisie. Les communistes proposent davantage, implicitement, la définition d'une civilisation, d'une nation inclusive⁴⁴³, fondée sur une commune existence sur une terre, traduction des prédicats stalinien⁴⁴⁴. On remarque toutefois que les musulman-e-s sont de plus en plus nombreux-euses à être promu-e-s.

Un même phénomène de superposition entre tunisification et islam, implicite dans l'imagerie et dans la promotion des militant-e-s, se déploie aussi au gré de pratiques et de revendications politiques. Comme l'illustre la pleine page retraçant le congrès de 1946, les prises de parole des militant-e-s tunisien-ne-s musulman-e-s sont soulignées sans qu'ils et elles ne soient qualifié-e-s selon la catégorie ethnico-juridico-religieuse, telle celle de Saïda Ben Mohamed, indiquée en gros caractère — et bien que son discours ne soit pas retranscrit dans son intégralité⁴⁴⁵. Par ailleurs, l'organe de presse communiste valorise la prétendue préservation de la religion et de la culture musulmanes en URSS⁴⁴⁶ et en Chine⁴⁴⁷. Il va même jusqu'à vanter le maintien de structures religieuses au détriment de l'égalité dans l'héritage⁴⁴⁸. Son discours ne manque pas de contradiction, puisqu'il souligne, pourtant, l'égalité juridique et sociale des femmes soviétiques, et « même dans les pays musulmans d'Asie centrale »⁴⁴⁹. Il cherche sans aucun doute à concilier propagande communiste et entreprise pour rassurer les populations musulmanes, afin de les persuader de la compatibilité entre islam et socialisme — et, ce faisant, renoue avec une stratégie abandonnée depuis les années 1920⁴⁵⁰ — au détriment

⁴³⁹ CADN 1TU/1/V/1862, note, 19/05/1948.

⁴⁴⁰ CADN 1TU/2/V/306, note, 21/10/1952.

⁴⁴¹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 295.

⁴⁴² Parti communiste Tunisien, *Règlement intérieur du Parti communiste Tunisien adopté par le VIème Congrès National (29-30 et 31 décembre 1957)*, page 3.

⁴⁴³ Daniela Melfa, *Rivoluzionari...*, op. cit., pages 107-111.

⁴⁴⁴ Parti communiste de Tunisie, *Les communistes et la nation. École élémentaire, 3ème cours*, s.d. ; voir le chapitre 8.

⁴⁴⁵ « Vive le IIème Congrès du Parti Communiste Tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3.

⁴⁴⁶ « Sliman Ben Sliman de retour d'URSS », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/10-05/11/1950, page 1 ; « L'URSS salue la lutte des peuples coloniaux », *L'Avenir de la Tunisie*, 01/11/1951, page 1.

⁴⁴⁷ « Propos décousus », *L'Avenir de la Tunisie*, 22-28/06/1956, page 1.

⁴⁴⁸ Roger Taïeb, « Le Dr Sliman Ben Sliman a visité l'Ouzbékistan soviétique », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/10-05/11/1950, page 1.

⁴⁴⁹ « La révolution d'Octobre et les cultures d'Asie centrale », *L'Avenir de la Tunisie*, 06-16/11/1949, page 3.

⁴⁵⁰ Voir le chapitre 3.

d'un programme clair quant à la condition des femmes. Ceci signale encore le peu d'intérêt qu'il accorde aux questions liées aux femmes. On remarque, de plus, que la presse communiste adresse plus volontiers ses vœux à l'occasion des fêtes musulmanes qu'à celle de célébrations juives ou chrétiennes⁴⁵¹.

Sa stratégie ne recouvre pas nécessairement uniquement la catégorie musulmane et cherche, avant tout, à montrer sa dimension locale. Ainsi, bien qu'il ne s'en serve qu'à deux reprises, le personnage de Jeha, sollicité pour porter des dénonciations classiques du PCT — l'augmentation des prix, le manque d'école, le chômage, la cherté de la vie, l'impérialisme américain et la violence des dirigeants français⁴⁵² —, témoigne de sa volonté de s'inscrire dans un référentiel culturel quotidien et populaire. Ce personnage mythique, souvent fusionné avec le philosophe turc Nasr Eddin Hodja (1208-1284), est en effet le héros de contes courts humoristiques à morales, parfois absurdes, toujours éducatifs, qui parcourent le monde du Maroc à la Chine, jusqu'au sud de l'Égypte et de la Sicile. Ceux-ci sont portés à l'oral et à l'écrit par des musulman-e-s, surtout, mais aussi par des juifs et juives, et ce depuis le IX^{ème} ou le X^{ème} siècle⁴⁵³. Jeha est ici précisément Tunisien, puisqu'il est coiffé d'une *chechia* — et, ce faisant, il est implicitement désigné comme un musulman de condition modeste, bien que le référentiel religieux n'apparaisse jamais. Ces petites histoires, au cours desquelles Jeha, humble et rusé, triomphe toujours de plus puissant que lui⁴⁵⁴, ne peuvent manquer de plaire aux communistes, cherchant à dénoncer l'exploitation des plus faibles par le capitalisme. Ces procédés transcrivent autant qu'ils cherchent à renforcer une adhésion de militant-e-s tunisien-ne-s, et notamment musulman-e-s, plus importante qu'autrefois, désormais suffisamment formé-e-s pour faire partie des instances de direction.

L'intérêt renouvelé que porte le PCT à la langue arabe, renouant ainsi avec des pratiques datant de sa naissance et en cours au début des années 1930⁴⁵⁵, est également à comprendre comme l'un des dispositifs d'une stratégie dirigée envers la population majoritaire. À partir de 1944, les archives consultées relatent que des discours en arabe sont prononcés lors des événements communistes⁴⁵⁶ — sans que l'on sache d'ailleurs s'il s'agit de la *derja* ou de l'arabe littéraire. La visibilité de ce phénomène doit à l'accroissement des événements organisés par les communistes, que la police évalue comme des espaces

⁴⁵¹ Voir par exemple « Veillée pour le Ramadan », *L'Avenir de la Tunisie*, 21-28/06/1951, pages 3 ; « Aïd mabrouk pour l'Aïd es-seghir », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-12/07/1951, page 1.

⁴⁵² « Les actualités racontées par Jeha », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-07/10/1949 et 08-23/10/1949, page 1.

⁴⁵³ Marie-Christine Bornes-Varol, « Djoha juif dans l'Empire ottoman », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 77-78, 1995, pages 61-74 ; Jean Déjeux, « Djoha et la *nâdira* », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 77-78, 1995, pages 41-49, pages 41-43.

⁴⁵⁴ *Ibid.*, pages 45-47.

⁴⁵⁵ Voir les chapitres 3 et 5 ; Sarra Zaïed, *Le langage du nationalisme : partis politiques, discours et mobilisations en Tunisie coloniale (1906-1956)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Olivier Bouquet, Université de Paris, 2020, page 244.

⁴⁵⁶ CADN 1TU/1/V/2780-2781, note, 12/01/1944 ; 1TU/1/V/1862, note, 28/02/1949 ; 1TU/2/V/307, note, 25/02/1951 ; « Vive le II^{ème} Congrès du Parti Communiste Tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3 ; « La vie de notre parti. Préparation de la journée du 2 octobre », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-07/10/1949, page 2 ; « Au 4^{ème} congrès du Parti communiste Tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 20-27/05/1951, page 1.

d'expression fondamentaux du programme d'action du parti⁴⁵⁷, et aux efforts que produit ce dernier pour attirer les populations, permis par les succès recueillis depuis 1943. La mention de discours en arabe dans sa presse, ou la prononciation de discours en cette langue ne sont toutefois pas systématiques⁴⁵⁸. Le PCT défend l'instruction des enfants tunisiens en arabe⁴⁵⁹ et rejoint, ainsi, des revendications portées par le courant réformiste musulman depuis le début du XXe siècle⁴⁶⁰. À partir de 1949, soit lorsque l'indépendance stricte est de nouveau revendiquée, il demande, de plus, que cette langue soit élevée au rang de langue officielle⁴⁶¹.

Si, depuis sa naissance, le parti communiste diffuse régulièrement des tracts et journaux en arabe, il fournit, à partir de 1949, un effort nouveau dans la diffusion de textes théoriques. Il propose *Le marxisme et la question nationale et coloniale*, de Joseph Staline⁴⁶², alors que cet essai, paru en 1913, est diffusé en français parmi les rangs du parti depuis, au moins, le début des années 1940⁴⁶³. *Les principes du léninisme*, de Staline également, sont à leur tour disponibles l'année suivante⁴⁶⁴. En 1951, la brochure rédigée par la direction du PCT, *Trois années de lutte*, paraît en français et en arabe à la veille du troisième congrès⁴⁶⁵. Depuis la publication de *Magella* en 1922⁴⁶⁶, dans l'état actuel des connaissances, aucune brochure en arabe n'a été diffusée. D'une part, le début des années 1950 se caractérise de l'essor de la brochure, outil désormais utilisé par les communistes et par les nationalistes⁴⁶⁷. D'autre part, ces traductions visent, selon les termes de *L'Avenir* à propos de l'ouvrage *Le marxisme et la question nationale et coloniale*, à permettre aux « patriotes tunisiens » de mieux saisir les propos du communisme afin de « comprendre la politique nationale [du] parti et de rejoindre ses positions dans la bataille pour la liberté et la paix ». Ces textes sont publiés par les éditions de l'organe de presse communiste en arabe, *Et-Tali'a*, et annoncés comme ceux du « Parti communiste tunisien »⁴⁶⁸, deux éléments supposant que des communistes de Tunisie s'attellent à ces traductions et ne les reçoivent pas de Moscou — bien qu'aucune preuve n'a été trouvée. À partir de la libération, de plus, le parti sollicite régulièrement les autorités pour obtenir la légalisation de ce journal en langue arabe, autorisation qui ne lui est

⁴⁵⁷ Voir le chapitre 1.

⁴⁵⁸ « Importante session du Comité central du Parti Communiste Tunisien. Pour l'indépendance nationale et pour la paix pour les justes revendications des travailleurs », *L'Avenir de la Tunisie*, 07-20/10/1950, page 3 ; « Le 15 octobre, grand meeting à Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/10-03/11/1950, page 2 ; « Au 4ème congrès du Parti communiste Tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 20-27/05/1951, page 1.

⁴⁵⁹ « Pour l'enseignement en arabe », *L'Avenir de la Tunisie*, 09/03/1946, page 2 ; « Pour la scolarisation de nos jeunes », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-31/07/1949, page 2.

⁴⁶⁰ Voir le chapitre 1.

⁴⁶¹ « Sur le front du travail », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/08/1949, page 2.

⁴⁶² « La question coloniale et nationale en arabe », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/11-02/12/1949, pages 1-2, page 1.

⁴⁶³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois,

⁴⁶⁴ « Les principes du léninisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 18/11-01/12/1950, page 2.

⁴⁶⁵ « Trois ans de lutte », *L'Avenir de la Tunisie*, 21-27/04/1951, page 1.

⁴⁶⁶ Voir le chapitre 3.

⁴⁶⁷ Sarra Zaïed, op. cit., page 331.

⁴⁶⁸ « La question coloniale et nationale a paru », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/11-02/12/1949, page 3.

accordée qu'en 1947⁴⁶⁹. L'usage de la *derja* au sein de cellules de femmes « musulmanes », fondées entre la toute fin des années 1940 et le début des années 1950 — sur lesquelles nous reviendrons — afin que des femmes répondant à cette catégorie puissent participer aux activités du PCT⁴⁷⁰ donne à supposer qu'un même dispositif a cours dans d'autres cellules. Des tournées de propagande en langue arabe sont, en outre, réalisées⁴⁷¹. Si, comme l'a montré l'historienne Sarra Zaïed, les partis du Destour se sont inspirés des modes d'action du PCT, en distribuant des tracts et en collant des affiches, et si le parti communiste a, dès 1921, utilisé la *derja* comme l'arabe littéraire, le PCT du début des années 1950 s'inspire vraisemblablement des pratiques linguistiques d'un Néo-Destour très populaire ayant privilégié la langue arabe pour ses tracts, ses publications, ses communications en public⁴⁷². Nous verrons que malgré cet usage renouvelé de la langue arabe, le PCT conserve un fort usage du français et cherche à concilier bilinguisme, désir de tunisification et franco-centrisme⁴⁷³.

En faisant état de la présence de femmes « musulmanes », le PCT révèle un phénomène inédit tout en se donnant à voir comme un parti en capacité d'attirer des femmes issues de la majorité de la population. Il est toutefois à noter que le PCT ne met pas en évidence la présence d'hommes musulmans parmi ses rangs de façon explicite. Lorsque la catégorie faisant référence à l'islam et au statut juridico-ethnique est employée pour désigner des individus, elle sert exclusivement à qualifier des femmes. Le parti s'insère ainsi dans la tendance générale à la participation politique des femmes musulmanes — de Tunis, du moins —, en progression depuis les débats des années 1920, la fondation d'une association féminine musulmane en 1936, l'UMFT, les succès du Néo-Destour et la participation populaire aux événements de 1938⁴⁷⁴. Témoignent de ce phénomène la renaissance des sections féminines du Néo-Destour, disparues du fait de la guerre⁴⁷⁵, ainsi que la proximité que les dirigeants de ce parti tâchent d'entretenir et d'approfondir avec les dirigeantes de l'UMFT⁴⁷⁶. Si la présence de femmes musulmanes parmi les rangs du PCT doit à une tendance politique générale et, sans doute en partie, à la stratégie de valorisation dont fait preuve le parti, elle répond en outre à des phénomènes sociaux étudiés au chapitre suivant.

Si le PCT insiste, quoi que timidement, sur la présence des femmes et des femmes musulmanes en particulier, cette rhétorique ne s'accompagne pas d'un programme politique dédié.

B. LA RARETÉ DES ACTIONS ET DES REVENDICATIONS EN DIRECTION DES FEMMES

⁴⁶⁹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 103.

⁴⁷⁰ ISHMN entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

⁴⁷¹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 103.

⁴⁷² Sarra Zaïed, op. cit., pages 182, 187-189, 193, 204, 289-291 et 329.

⁴⁷³ Voir le chapitre 8.

⁴⁷⁴ Voir le chapitre 5.

⁴⁷⁵ Noura Borsali, « Ces femmes qui ont fait l'indépendance », *Réalités*, n°1054, 9 mars 2006, pages 14-25, page 20.

⁴⁷⁶ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 75-78.

Le parti ne se saisit en effet qu'épisodiquement de thématiques féminines. À partir de 1946, son organe de presse, de temps à autres, dénonce les conditions de vie des femmes ; fidèle aux habitudes communistes, il met en exergue non l'oppression eu égard à leur genre, mais à celle liée au travail⁴⁷⁷, et ce bien qu'il reprenne à son compte — à une seule occasion — le discours prononcé par Lénine en 1919, selon lequel « la » femme doit être extraite du travail « abrutissant » qu'elle exécute pour le ménage et la cuisine⁴⁷⁸. Ces prises de position demeurent toutefois rares.

Entre 1944 et le début de l'année 1946, l'organe de presse local de la CGT, alors dominée par les communistes, n'évoque qu'à deux reprises la nécessité de l'égalité des salaires, tout en vantant, toutefois, l'accès des femmes à l'égalité en droit⁴⁷⁹. Un article de *L'Avenir de la Tunisie* traitant d'un meeting organisé en mars 1949, en se faisant le relais du salut apporté par l'USTT, la centrale syndicale proche du PCT née de la réorganisation de l'union départementale de la CGT, en octobre 1946⁴⁸⁰, évoque les « travailleurs et travailleuses de Tunisie »⁴⁸¹. Cette mention, puisqu'elle fait démonstration de la prise en considération des femmes par l'USTT et par le PCT, témoigne de la persistance de la prépondérance donnée aux luttes liées au travail, mais aussi de l'accroissement de la part féminine dans les secteurs du travail salarié et dans les syndicats.

Des femmes et, pour ce qui nous intéresse, des militantes communistes militent en effet au sein des syndicats en plus grand nombre à partir de l'après-guerre, comme nous l'avons vu, mais aussi par la suite. Béatrice Slama adhère au syndicat de l'enseignement rattaché à l'USTT dès sa prise de poste au Lycée Alaoui, en 1948⁴⁸². L'active Roberte Bigiaoui, pour sa part, écrit nombre d'articles⁴⁸³, porte la voix de son syndicat au cours de nombreux meetings⁴⁸⁴ et d'un congrès international, à Paris⁴⁸⁵. Irène Douïeb, quant à elle, remplit le rôle de secrétaire du syndicat de la couture rattaché à l'USTT de 1946 à 1956⁴⁸⁶, et France Appietto-Alix, postière à propos de laquelle aucune information personnelle n'a été trouvée⁴⁸⁷, membre du bureau du syndicat des PTT prévoit, avec deux de ses camarades, de déclencher une grève à la Poste de Tunis en octobre 1948⁴⁸⁸. L'engagement syndical, loin s'en

⁴⁷⁷ Suzanne Abita, « Femmes au travail. Dans le demi-jour des sacheries... », *L'Avenir de la Tunisie*, 21/09/1946, page 3 ; « 500 ouvrières de l'habillement au chômage », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 3 ; « L'entreprise El Goulli, un bain pour plus de 200 femmes », *L'Avenir de la Tunisie*, 29/07-12/08/1950, page 2.

⁴⁷⁸ Lénine, « Libérées de l'esclavage domestique », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 3.

⁴⁷⁹ « Le coin de la ménagère », *Le Travailleur de Tunisie*, 10/12/1944, page 2 ; « Femmes députées à l'oeuvre », *Le Travailleur de Tunisie*, février 1946, page 2.

⁴⁸⁰ Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie... », op. cit., page 285.

⁴⁸¹ « Pour la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/03/1949, page 1.

⁴⁸² Entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 et 23/05/2018.

⁴⁸³ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014.

⁴⁸⁴ Voir, par exemple, CADN 1TU/2/V/307, note, 08/06/1950.

⁴⁸⁵ CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, 05/05/1949.

⁴⁸⁶ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 65.

⁴⁸⁷ CADN 1TU/1/V/1869, manifeste du Rassemblement pour la défense de la république en pièce-jointe d'une note, 10/12/1947.

⁴⁸⁸ CADN 1TU/1/V/2785-2786, note, 28/10/1948.

faut, ne constitue pas une tendance majoritaire parmi les militantes, bien que la plupart d'entre elles exercent un emploi⁴⁸⁹. Le parti en propre ne s'intéresse que peu à la thématique des salaires des femmes. En février 1951 seulement, à Sfax, Myriam Arbib et son frère Edmondo prennent la parole lors d'une réunion de leur section pour invoquer l'égalité salariale. Cependant, bien que la présence d'une femme et d'un homme permette d'imaginer la nature de l'égalité demandée, l'archive consultée ne la précise pas ; l'agent de police se désintéresse-t-il de la question ? les communistes traitent-ils-elles plutôt de l'égalité entre les nationalités, ou conservent-ils-elles une imprécision faisant davantage de leurs demandes un effet d'annonce qu'une revendication ciblée ? Par ailleurs, le PCT a aussi à cœur d'intégrer les femmes qui n'exercent pas d'emploi, et se présente comme le défenseur des « femmes de travailleurs »⁴⁹⁰.

Quelques articles de l'organe de presse communiste insistent par ailleurs sur l'absence, dans les établissements, de la majorité des filles en âge d'être scolarisées, tout en intégrant cette demande à une revendication d'instruction plus large pour les deux sexes⁴⁹¹. Ces écrits, plus que de prendre la défense des femmes en tant que catégorie opprimée, les dépeignent comme formant le segment de population le plus touché par la pauvreté et la pénibilité du labeur et, de ce fait, elles servent d'effigies pathétiques. En outre si, depuis sa naissance, le PCT revendique intrinsèquement l'égalité entre toutes et tous, les demandes d'égalité hommes/femmes à propos des salaires et des droits politiques n'émergent qu'en novembre 1955⁴⁹² à la faveur du bouillonnement faisant suite à l'autonomie interne de la Tunisie. Celle-ci, officialisée le 3 juin 1955, précède les élections d'un nouveau gouvernement⁴⁹³. Le Néo-Destour, parti le plus populaire fait, de son côté, l'impasse sur la situation des femmes de peur, d'après l'historienne Sophie Bessis, de soulever une « question épineuse » peu discutée dans le débat public⁴⁹⁴. Il se borne alors à de très rares déclarations sur l'égalité des salaires, jusqu'à ce que la bataille engagée en 1955 l'incite, comme elle incite le PCT, à formuler des demandes touchant l'ensemble des populations, que les deux partis cherchent sans doute à toucher dans l'optique d'atteindre le pouvoir. Les nationalistes revendiquent alors leur instruction, leur accès à l'emploi, la fin de la polygamie et de la dot de mariage⁴⁹⁵, mais souhaite voir restreint le droit de suffrage aux seules femmes instruites⁴⁹⁶. En août 1956, soit quelques mois après l'indépendance, Habib Bourguiba, leader du parti désormais au pouvoir, élabore une série de lois défendant cette même conception de

⁴⁸⁹ Voir le chapitre 2.

⁴⁹⁰ « De nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 31/03-06/04/1951, page 3.

⁴⁹¹ « Des écoles ! Des écoles ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 13/04/1946, page 2 ; « 3 fillettes musulmanes sur 100 vont à l'école », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 3 ; « L'école pour un sur six » 23/09-06/10/1950, page 2.

⁴⁹² « Le programme du PCT », *L'Avenir de la Tunisie*, 11-17/11/1955, page 1 ; « Le congrès du PCT », *L'Avenir de la Tunisie*, 25-31/05/1956, page 1.

⁴⁹³ Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie... », op. cit., page 272.

⁴⁹⁴ Sophie Bessis, avec Souhayr Belhassen, op. cit., page 45.

⁴⁹⁵ Maurice Borrmans, op. cit., page 286.

⁴⁹⁶ « Les femmes tunisiennes veulent voter », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/12-05/01/1956, page 1.

l'émancipation des femmes. Ces lois, réunies sous le Code du statut personnel, sont promulguées le 1^{er} janvier 1957⁴⁹⁷. Si ce code prévoit les termes de l'égalité entre les sexes, il ne comporte pas, parmi ses articles, le droit de vote⁴⁹⁸. Les militantes de l'UFT, de l'UJFT, de l'UMFT et des sections féminines du Néo-Destour⁴⁹⁹ s'engagent alors pour son acquisition. Elles poursuivent en réalité le combat initié par les militantes de l'UFT entre décembre 1955 et janvier 1956, contestant le « mode de scrutin anti-démocratique » pour l'élection de l'Assemblée constituante, à laquelle les femmes n'ont pas participé. Habib Bourguiba octroie finalement le droit de suffrage aux femmes en 1957⁵⁰⁰.

De surcroît, le PCT se préoccupe tardivement et épisodiquement du recrutement et de l'organisation des femmes. En 1948 seulement, une commission dédiée aux femmes et aux jeunes filles voit le jour et se maintient, jusque, peut-être, le début de l'année 1949. Organisation non mixte prévue pour que les femmes militent entre elles, elle s'accorde avec les dispositions soviétiques relatives au « travail parmi les femmes » de 1921⁵⁰¹. Cela étant, sa direction est assurée par un homme, Hédi Ferah, militant historique du PCT où il est investi depuis les années 1920⁵⁰². Dans cette commission, s'engagent les militantes communistes Gladys Adda, Suzanne Abita, Charlotte Joulain, Simone Joulain, Delila Majaji, Monjia Mouldi, Béatrice Slama ainsi que deux autres femmes, Henia Ben Amara et Monjia Dellaji⁵⁰³. Henia Ben Amara, Tunisienne musulmane, doit peut-être à cette fonction sa participation à la commission politique du congrès organisé à Ferryville en mai 1948, puisqu'elle y souligne la présence des « femmes tunisiennes » parmi les rangs de son parti⁵⁰⁴. De ce fait également, sans doute, elle est prévue comme oratrice, aux côtés de Delila Majaji et sous la responsabilité de Suzanne Abita, lors d'une réunion organisée par la section de Tunis ayant pour objet le travail à mener parmi les femmes⁵⁰⁵. Monjia Dellaji est, quant à elle, possiblement l'épouse du communiste Habib Dellaji⁵⁰⁶, mais la police ne s'est pas intéressée à elle, et aucun indice ne permet de situer son parcours.

L'organisation des femmes et la propagande parmi celles-ci fait par ailleurs l'objet de l'un des cours donnés lors du stage qu'effectuent les membres du comité central à Alger entre octobre et novembre 1949, et sont justifiées par deux éléments : le fait que les femmes, et

⁴⁹⁷ Juliette Bessis, « Femmes et politique en Tunisie », Christiane Souriau (dir.), *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 1980, pages 219-234, pages 219-221 ; Sophie Bessis, « Le féminisme institutionnel en Tunisie », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 1999/9 [en ligne];

⁴⁹⁸ « Le Code du statut personnel », <http://www.e-justice.tn>

⁴⁹⁹ Khadija Chérif, « Tunisie, les luttes des femmes et les luttes pour la démocratie : un combat commun », Manon Tremblay (dir.), *Femmes et parlements, un regard international*, Les éditions du remue-ménage, Montréal, 2005, pages 153-168, page 163.

⁵⁰⁰ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 140-141. Voir le chapitre 8.

⁵⁰¹ Voir le chapitre 3.

⁵⁰² Habib Kazdaghli, *Évolution du mouvement communiste en Tunisie (1919-1943)* (en arabe), Université Paris VII, 1988, page 407.

⁵⁰³ CADN 1TU/1/V/1785 et 2788, liste des commissions du PCT, s.d., 1948 ou 1949 (par déduction).

⁵⁰⁴ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

⁵⁰⁵ CADN 1TU/1/V/2785-2786, note, 04/11/1948.

⁵⁰⁶ CADN 1TU/2/V/307, note, 28/11/1951.

particulièrement musulmanes, forment la majorité de la population, le fait qu'elles souffrent plus particulièrement, en raison de leurs mauvaises conditions de travail, de l'« exploitation colonialiste » — donc capitaliste. Les modalités de la propagande à leur égard sont, de plus, légitimées par ce qui est considéré comme une sensibilité particulière au pacifisme⁵⁰⁷. Cette représentation témoigne de modalités particulières d'appréciation du genre féminin, sur lesquelles nous reviendrons au prochain chapitre ; elle rend compte, en outre, de l'importance conférée à la lutte pour la paix, présentée précédemment.

Au cours de l'année 1948 et avant la tenue de ce stage, la première cellule de femmes est créée au sein de la section du nord de Tunis. Animée par une militante arabophone, Gladys Adda, elle vise à accueillir des femmes de la catégorie « musulmanes », et se réunit rue du Pacha, dans la *medina*, où vivent une majorité de Musulman-e-s⁵⁰⁸. Cette cellule maintient son activité jusque, au moins, l'année 1953⁵⁰⁹. Y militent Cherifa Saadaoui et Soad Abdelkrim (1926-2006)⁵¹⁰, une jeune Tunisienne musulmane arrivée sans doute au communisme par l'intermédiaire de son père à la fin des années 1940⁵¹¹. Suivant l'exemple de la cellule de la rue du Pacha, et sur les conseils de Diana Sebag, d'autres sections mettent sur pieds des groupes du même type⁵¹². En 1953, il existe ainsi une « cellule femmes musulmanes » à la section de la zone Halfaouine, un quartier populaire de Tunis⁵¹³. De plus, deux ans plus tôt, *L'Avenir de la Tunisie* évoquait une « section des femmes musulmanes », à Tunis, vantée pour les adhésions au PCT qu'elle parvient à recueillir⁵¹⁴. Une « cellule des ménagères » est active au centre-ville de Tunis durant l'année 1949 mais, au contraire des deux autres cellules et de la section citées, celle n'intègre pas la catégorie « musulmane » comme un élément explicite. Cependant, au vu des termes employés par *L'Avenir* pour souligner les adhésions recueillies par quatre cellules, dont celle-ci, « 4 ouvriers, 2 femmes musulmanes, 1 institutrice », ainsi que du terme « ménagère » de son intitulé — l'institutrice n'en est, donc, sans doute pas adhérente —, et des modalités d'accueil des cellules et de la section citées plus haut, il semble bien qu'elle accueille surtout des femmes musulmanes⁵¹⁵. La possibilité de constituer des cellules féminines sans justification, comme le prévoit le règlement du PCT de décembre 1957, alors que les cellules d'entreprise ne peuvent être créées que dans des « circonstances exceptionnelles », témoigne de leur succès⁵¹⁶. Le Néo-Destour, de son côté, bien qu'il se saisisse encore moins des questions relatives aux femmes que le PCT, peut compter sur ses

⁵⁰⁷ CADN 1TU/1/V/2784, programme du stage en pièce-jointe d'un rapport, 15/12/1949.

⁵⁰⁸ ISHMN entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

⁵⁰⁹ « 120 nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/01/1951, page 1 ; CADN 1TU/2/V/306, note, 28/02/1953.

⁵¹⁰ Mohamed Ennafaa, *Chronique saharienne*, introduction et notes de Habib Kazdaghli, Attariq Al-Jadidi-MC-Éditions, Tunis, 2011, page 46.

⁵¹¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁵¹² ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

⁵¹³ CADN 1TU/2/V/306, note, 28/02/1953. Voir l'annexe III.

⁵¹⁴ « La section des femmes musulmanes de Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 21-27/04/1951, page 2 ; « La section communiste des femmes musulmanes de Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 21-28/06/1951, page 2.

⁵¹⁵ « La vie de notre parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-31/07/1949, page 3.

⁵¹⁶ Parti communiste tunisien, *Règlement intérieur...*, op. cit., page 7.

cellules féminines — dont le contenu chiffré n'a pas été trouvé —, jouant un rôle de premier plan dans la mobilisation des femmes en sa faveur⁵¹⁷. En outre, l'Union générale des Étudiants tunisiens (UGET), nouvelle organisation fondée en 1952 et qui prend une place notable dans le paysage politique pro-indépendance, où militent beaucoup de nationalistes, comporte quelques jeunes femmes⁵¹⁸.

Les membres de la commission féminine⁵¹⁹ sont, exceptées Henia Ben Amara et Monjia Dellaji, dirigeantes de l'UFT ou de l'UJFT : entre 1948 et 1951, Charlotte Joulain occupe toujours la place de présidente de l'UFT, et la partage avec Monjia Mouldi, alors que Delila Majaji est secrétaire-générale et Suzanne Abita, membre assesseur⁵²⁰ ; Simone Joulain joue un rôle inconnu au sein du bureau de l'UJFT⁵²¹, et Béatrice Slama en tient le secrétariat-général⁵²². Gladys Adda, sans être membre du bureau, joue le rôle de déléguée inter-régionale de l'UFT⁵²³ depuis, sans doute, 1946⁵²⁴. Cette variable laisse supposer que la commission féminine constitue un organe de transmission entre les Unions et le PCT ; de plus, les articles de *L'Avenir de la Tunisie* retraçant leurs activités⁵²⁵ ainsi que quelques documents de travail du parti⁵²⁶ rendent compte de la proximité cultivée entre le parti et les deux groupes féminins, et de l'importance que ces dernières revêtent pour l'organisation des femmes et la propagande parmi celles-ci. La brochure publiée en 1951 incite, de ce fait, les cellules et sections à aider au développement de l'UFT, alors érigée comme l'espace par excellence d'adresse aux femmes et de réalisation d'un travail parmi celles-ci. Ce travail, pour être réalisé, implique que modes d'organisation comme répertoire d'actions lui soient entièrement dédiés⁵²⁷.

L'intérêt que le parti porte aux femmes, certes mince, n'en est pas moins inédit de par son ampleur et sa durée. Il témoigne tout à la fois du nouvel enjeu qu'elles revêtent et d'une présence féminine plus importante qu'autrefois dans les rangs du parti. Ainsi, il doit vraisemblablement en partie aux désirs de militantes investies, comme Diana Gallico, impulsant la création de cellules féminines, ou Gladys Adda qui, malgré sa désapprobation initiale à militer avec des femmes, poursuit ce travail sur plusieurs années après s'être rendue

⁵¹⁷ Noura Borsali, « Ces femmes qui ont fait l'indépendance... », art. cit., page 20.

⁵¹⁸ « Le congrès de l'UGET de la région de Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 23-29/12/1955, page 1 ; Alia Baccar, *Râfia Bornaz. Militante tunisienne sous le protectorat français*, Nirvana, Tunis, 2012, page 109.

⁵¹⁹ CADN 1TU/1/V/1785 et 2788, liste des commissions du PCT, s.d., 1948 ou 1949 (par déduction).

⁵²⁰ CADN 1TU/2/V/307, note, 16/11/1948.

⁵²¹ « Pour la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/03/1949, page 1.

⁵²² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁵²³ ISHMN entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 10/02/1993.

⁵²⁴ CADN 1TU/1/V/2782-2783, note, 09/12/1946.

⁵²⁵ Voir, par exemple, « Une intervention de l'UFT », *L'Avenir de la Tunisie*, 04/11/1944, page 1 ; « En même temps que les femmes du monde entier les femmes de Tunisie manifesteront pour la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 05/03/1949, page 1 ; « Les femmes préparent la conférence nationale activement », *L'Avenir de la Tunisie*, 04/01/1952, page 2 : « Répondez aux espoirs qu'a fait naître chez les femmes l'indépendance », *L'Avenir de la Tunisie*, 11-17/05/1956, page 1.

⁵²⁶ CADN 1TU/2/V/308-309, reproduction d'un schéma de rapport diffusé dans les sections et les cellules, 05/04/1951 ; SHD 2H134, reproduction d'un plan de travail de la section communiste de Ferryville, 28/02/1952.

⁵²⁷ Parti communiste Tunisien, *Pour une Tunisie libre et indépendante...*, op. cit., page 59.

compte des échanges que permet la non mixité — j’y reviendrai⁵²⁸. Cependant, les enjeux de mobilisation des femmes sont moins portés par le PCT que par l’UFT et l’UJFT.

C. L’UFT ET L’UJFT, LES ORGANISATIONS FÉMININES DU MOUVEMENT COMMUNISTE

Si les anciennes militantes des Unions, des années après leur engagement, soulignent leur sincérité et décrient l’idée d’une quelconque instrumentalisation de leurs associations par le PCT⁵²⁹, l’UFT et l’UJFT représentent dès leur naissance, comme nous l’avons vu, et sans qu’elles ne servent d’outil aux seules fins de soutenir le parti, les organisations féminines de masse du PCT. Cette caractéristique se prolonge par la suite et, en 1946, Simone Vaïs monte à la tribune du congrès du parti pour déclarer : « notre tâche essentielle, à nous, femmes communistes [...] est d’appeler toutes les femmes et jeunes filles, unies dans leurs propres organisations, à la lutte contre le fascisme »⁵³⁰. Comme pour la période étudiée dans la première partie de ce chapitre, toutefois, il s’avère impossible d’évaluer la capacité des Unions à attirer leurs adhérentes au parti. Certes, la réunion de l’UJFT à laquelle assiste la jeune lycéenne Aïcha Ben Zakour dans les années 1950 influe possiblement sur son choix d’adhérer au groupe parisien du PCT entre 1961 et 1962⁵³¹, mais il est là encore difficile d’apprécier quel est le premier espace d’investissement de la majorité des femmes. La Française Maryse Garçonnet est membre de l’UJFT en 1948⁵³² et responsable d’une cellule du PCT de Ferryville l’année suivante⁵³³, ce qui suppose qu’elle ne vient pas d’adhérer au PCT. De même Ouassila Jaballah, Tunisienne musulmane qui occupe des responsabilités imprécises au sein du bureau de l’UFT entre 1949 et 1953 au moins⁵³⁴, et où elle s’investit activement jusqu’en 1956⁵³⁵, est, selon la police, membre du parti en 1953 — au sein de la cellule du quartier de Bab El Fellah, au sud de Tunis⁵³⁶. Sa date d’adhésion ne peut être précisée. Manoubia El Amri, Tunisienne musulmane originaire de Sousse, est suffisamment active à l’UJFT, en 1951 du moins, pour être élue à mains levées lors d’une soirée artistique des deux Unions pour représenter son organisation au Festival de la Jeunesse, en août, à Berlin⁵³⁷. Elle milite certainement depuis plusieurs années au PCT puisque, en 1953, elle est membre du

⁵²⁸ ISHMN entretien réalisé avec Galdys Adda par ?, Tunis, 10/02/1993.

⁵²⁹ Noura Borsali « L’Union des Femmes de Tunisie... », art. cit., page 21 : Noura Borsali, « L’Union des Jeunes filles de Tunisie », *Le Maghreb*, 14 janvier 1989, n°134, pages 24-27, page 25 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

⁵³⁰ « Vive le IIème congrès du Parti Communiste Tunisien », *L’Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3.

⁵³¹ Éléments d’une conversation entre Aïcha Ben Zakour épouse Hafsia et Française Valensi-Maarek transmis par cette dernière, Tunis, 21/04/2016.

⁵³² CADN 1TU/1V/2784, note, 23/06/1948.

⁵³³ CADN 1TU/1V/2785-2786, rapport, août 1948.

⁵³⁴ CADN 1TU/1V/2804-2805, note, 12/03/1949 ; 1TU/2V/307, note, 25/01/1950 ; 1TU/2V/306, note, 28/02/1953.

⁵³⁵ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 39.

⁵³⁶ CADN 1TU/2V/307, note, 29/04/1953. Voir sa photographie à l’annexe IV.

⁵³⁷ CADN 1TU/1V/2477, note, 27/06/1951.

bureau d'une section de Tunis⁵³⁸. La présence de Jamila Meddeb au congrès du PCT pour y représenter l'UFT, en 1948⁵³⁹, permet également d'affirmer qu'elle est communiste avant que, en 1953, la Sûreté la considère comme telle⁵⁴⁰. Cette femme née en 1906, Tunisienne musulmane résidant à Tunis, n'exerçant pas de profession⁵⁴¹, milite à l'UFT plusieurs années, puisqu'elle est membre du bureau de son cercle de Tunis en 1946⁵⁴² et est secrétaire de l'organisation entre 1948 et 1951⁵⁴³. On ne peut, là non plus, déterminer cependant avec certitude si l'UFT constitue son premier espace d'engagement. À Sousse, une femme nommée Georgette Tubiana ou Toubania occupe, vraisemblablement, au vu du rôle d'oratrice qu'elle joue lors d'un congrès, en 1949, un poste de direction au sein des cercles de l'UFT de cette localité⁵⁴⁴ ; aucune information précise n'a pu être recueillie à son propos, mais son nom de famille donne à supposer qu'elle soit la mère de Serge Toubiana, l'un des descendant-e-s de communistes de Tunisie interrogé-e-s par la réalisatrice Nadia El Fani. En ce cas elle serait, à cette période, une militante communiste très convaincue⁵⁴⁵. De même, la prise de parole d'une femme dénommée Thorre à ce-dit congrès pour présenter le cercle local de l'UJFT⁵⁴⁶, donne à croire qu'elle milite dans les deux organisations, sans qu'il ne soit envisageable de déterminer quel engagement précède l'autre. De plus, à en croire une note de police, certes sans doute imprécise, les engagements de quatre femmes, à propos desquelles aucune autre information n'a été trouvée, abondent en ce sens. Ainsi Mme Bouchet, une « communiste notoire », accueillerait souvent « les femmes de son parti, en particulier Mmes Turpin (père et fils) et Mme Farugia ». L'on peut, du fait que l'engagement de la première à l'UFT est souligné, imaginer que ces quatre femmes sont conjointement membres du PCT et de l'organisation féminine, et que leurs rendez-vous tiennent lieu de réunions locales de son cercle⁵⁴⁷. Abonde dans le sens de l'hypothèse du militantisme communiste de Maryse Garçonnet, Jamila Meddeb, Georgette Toubiana, Mme Bouchet, Mmes Turpin et Mme Farugia le fait que ces femmes sont mariées, ou le sont certainement dans le cas des deux premières, à des militants communistes⁵⁴⁸.

Par ailleurs, les militantes d'abord investies au PCT entrent souvent à l'une ou l'autre des organisations féminines ce qui, comme en métropole, doit sans doute à une préconisation

⁵³⁸ CADN 1TU/2/V/306, note, 28/02/1953.

⁵³⁹ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

⁵⁴⁰ CADN 1TU/2/V/307, note, 29/04/1953.

⁵⁴¹ CADN 1TU/2/V/307, note, 16/11/1948.

⁵⁴² SHD 2H223, note, 20/05/1946.

⁵⁴³ CADN 1TU/2/V/307, note, 16/11/1948 ; « Le Mouled de l'Union des Femmes », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-27/01/1950, page 2.

⁵⁴⁴ CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, 21/04/1949 ; elle est aussi citée, sans précision, comme l'une des dirigeantes de l'UFT de Sousse par Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 89.

⁵⁴⁵ Nadia El Fani, *Ouled Lénine*, Z'yeux noirs Movies, 2007.

⁵⁴⁶ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

⁵⁴⁷ CADN 1TU/2/V/308-309, note, 29/01/1952.

⁵⁴⁸ Paul Sebag, op. cit., page 173 ; CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948 ; Nadia El Fani, op. cit. ; CADN 1TU/2/V/308-309, note, 29/01/1952.

de la direction du parti⁵⁴⁹. Ainsi Simone Guez, de nationalité française, née en 1925, sage-femme, adhère à l'UFT après avoir adhéré au PCT au début des années 1950. Son entrée en communisme résulte des conseils de son père, ancien socialiste, et de l'imprégnation de son amie proche, la militante Simone Bellaïche⁵⁵⁰. Quelques années plus tard, lorsque Sophie Ferchiou, une jeune Tunisienne israélite, monte un cercle de l'UJFT, elle est déjà militante du PCT⁵⁵¹. Quel que soit le premier espace d'investissement, un phénomène de cumul est visible : une majorité de femmes étudiées ici apparaissent dans les sources consultées comme étant conjointement membres du PCT et de l'UFT ou de l'UJFT⁵⁵². Alors que le pluri-engagement caractérise les parcours de plusieurs militant-e-s investi-e-s au PCT, entre syndicats⁵⁵³ et organisations de masse⁵⁵⁴, les seuls espaces militants fondés sur le genre s'adressent aux femmes, pour des raisons détaillées dans la prochaine sous-partie.

Malgré la sur-représentation des communistes dans les directions des organisations féminines, l'analyse de Mustapha Kraiem, selon laquelle l'UFT représenterait uniquement la « section féminine » du PCT⁵⁵⁵ est à nuancer. En premier lieu, si la plupart des militantes communistes militent à l'UFT ou à l'UJFT, elles ne s'engagent pas toutes au sein de ces espaces⁵⁵⁶. À titre d'exemple, une professeure d'anglais de Tunis, Huguette Chemla (1921-?)⁵⁵⁷, arrêtée par la police pour avoir distribué *L'Avenir* dans les rues en pleine période de répression⁵⁵⁸, milite seulement, dans l'état actuel des connaissances, au PCT. Gladys Scialom est d'abord rétive à militer aux côtés de femmes, en raison d'une non mixité qu'elle trouve d'abord peu pertinente au regard de l'importance de la lutte générale à mener⁵⁵⁹. Ces données et la frilosité de Roberte Bigiaoui à rejoindre une organisation de ce type pour des raisons similaires⁵⁶⁰ donnent à penser que, comme en Algérie⁵⁶¹, certaines militantes ne souhaitent pas être cantonnées à des occupations jugées féminines, situées dans l'à-côté politique, comme le sont celles de l'UFT et de l'UJFT⁵⁶². Des années plus tard, au cours d'un entretien qu'elle accorde à Ilhem Marzouki, Gladys Adda affirme en effet que les

⁵⁴⁹ Dominique Loiseau et Geneviève Dermenjian, « Itinéraires de femmes communistes », Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009, pages 94-113, page 103.

⁵⁵⁰ Conversation entre Simone Guez et Zohra Mejrj enregistrée et transmise par cette dernière, 04/01/2016.

⁵⁵¹ Éléments d'une conversation entre Aïcha Ben Zakour épouse Hafsia et Françoise Valensi-Maarek transmis par cette dernière, Tunis, 21/04/2016.

⁵⁵² Voir annexe VII.

⁵⁵³ Tel est par exemple le cas de Jacques Bellaïche, militant communiste et syndical reconnu, voir « Inadmissible provocation policière ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/10-04/11/1949, page 1.

⁵⁵⁴ Comme, par exemple, Ivan Slama, communiste membre du Comité des partisans de la paix — sur lequel nous reviendrons —, voir Habib Kazdaghli, « Ivan Slama », *Encyclopedia of Jews in the Islamic World*, Brill, Leiden, 2010.

⁵⁵⁵ Mustapha Kraiem, op. cit., page 318.

⁵⁵⁶ Voir annexe VI.

⁵⁵⁷ CADN 1TU/2/V/790, rapport, 13/03/1953.

⁵⁵⁸ « Arrestations », *L'Avenir de la Tunisie*, 08/02/1952, page 1.

⁵⁵⁹ ISHMN entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 10/02/1993.

⁵⁶⁰ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014.

⁵⁶¹ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, art. cit.

⁵⁶² Voir le chapitre 8.

organisations féminines participent à une « répartition des tâches » entre hommes et femmes, mettant les femmes sur un plan secondaire — les hommes, en priorité, mèneront la révolution⁵⁶³. L'hypothèse d'une préférence donnée à la voie syndicale est à écarter puisque seules deux femmes s'y engagent — Roberte Bigiaoui et Irène Douïeb⁵⁶⁴.

En second lieu, quelques femmes proches de militants s'engagent au sein des organisations féminines sans adhérer au PCT, et donnent ainsi la mesure de leurs sympathies pour le communisme. Les Tunisiennes musulmanes Noura et Soad Khiari sont les soeurs du militant Belhassen Khiari⁵⁶⁵. Ilia Boccara est, elle, la jeune soeur de Lina Valensi, engagée pendant les années 1930⁵⁶⁶. L'engagement de l'épouse du secrétaire de la section communiste de Sousse — probablement Marcelle Boutboul épouse Hayat⁵⁶⁷ — au sein du comité de l'UFT de sa ville de résidence⁵⁶⁸ suppose sa proximité des idées communistes. Georgette Chemouny⁵⁶⁹ est également l'épouse d'un militant, Georges Chemouny⁵⁷⁰, comme l'est Jeanne Michard⁵⁷¹, déjà évoquée. Ainsi, comme l'affirme Ilhem Marzouki, l'UFT représente un espace d'accueil pour les femmes proches de militants souhaitant s'investir en faveur du communisme⁵⁷².

En troisième lieu, l'UJFT et l'UFT accueillent aussi des femmes non encartées ou issues d'autres partis politiques dès 1944-1945, on l'a vu, et également par la suite. Le parcours de Louise Lederlé en témoigne. Postière⁵⁷³, présidente du comité UFT de Tunis en 1946⁵⁷⁴ et membre du bureau de l'organisation entre 1950⁵⁷⁵ et 1953⁵⁷⁶, elle est une proche collaboratrice du PCT⁵⁷⁷ tout en militant à l'Union démocratique⁵⁷⁸. Ce phénomène se renforce au point que les femmes non-communistes sont de plus en plus nombreuses au sein du bureau de l'UFT⁵⁷⁹. En 1946 et en 1951, Charlotte Joulain partage en effet son rôle de présidente avec deux non communistes, Gmar El-Bahri et Nabiha Ben Miled⁵⁸⁰. Outre cette

⁵⁶³ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 132.

⁵⁶⁴ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 45.

⁵⁶⁵ Document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015.

⁵⁶⁶ Entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016.

⁵⁶⁷ CADN 1TU/701/94, dossier « David Hayat », PV, 08/11/1941.

⁵⁶⁸ ANT FPC/MN/53/4, note, 30/05/1945.

⁵⁶⁹ « Rassemblement magnifique des femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/03/1946, pages 1-4, page 1.

⁵⁷⁰ Entretien réalisé avec Claude Nataf, Paris, 18/03/2014.

⁵⁷¹ Entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016.

⁵⁷² Ilhem Marzouki, op. cit., page 95.

⁵⁷³ CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 06/03/1951.

⁵⁷⁴ Simone Vaïs, « La vie de nos foyers », *Femmes de Tunisie*, février 1946, n°7, page 13.

⁵⁷⁵ « Le congrès pour la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 04-17/11/1950, page 1.

⁵⁷⁶ CADN 1TU/2/V/306, note, 28/02/1953.

⁵⁷⁷ CADN 1TU/1/V/1930, note, 20/11/1945 ; 1TU/2/V/307, note, 30/01/1950 ; « Ils nous ont déclaré pour vous », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1949, page 1.

⁵⁷⁸ CADN 1TU/2/V/306, note, 28/02/1953.

⁵⁷⁹ Voir annexe VI.

⁵⁸⁰ Souad Triki, « Nabiha Ben Miled, un itinéraire singulier », Habib Kazdaghli (dir.), *Mémoire de femmes. Tunisiennes dans la vie publique*, MC-éditions, Tunis, 1993, pages 31-42, page 38.

dernière et Louise Lederlé, le bureau élu en 1951 est également composé de deux autres non-communistes. Zohra Ouali, née en 1931, épouse de Slimane Ben Slimane, est proche des milieux destouriens par son époux, lié aussi aux communistes⁵⁸¹. Fatma Ben Brahim est, elle, militante destourienne⁵⁸². Le reste du bureau est confié à des communistes — Cherifa Saadaoui pour la vice-présidence et Delila Majaji au secrétariat-général, ainsi que Gladys Adda, Ouassila Jaballah, Julia Lebas, Jamila Meddeb et Monjia Mouldi⁵⁸³. Cette forte présence des communistes et, surtout, leur maintien à des postes centraux satisfait l'alignement du PCT sur le Kominform, pièce-maîtresse de la stratégie politique des partis communistes en cette période de Guerre froide⁵⁸⁴. Les communistes s'assurent ainsi la direction d'organisations de masse, et donc l'animation d'un mouvement anti-impérialiste.

Les militantes communistes y représentent la majorité jusqu'à l'année 1955 qui, de ce fait, marque un tournant⁵⁸⁵. Dès lors en effet, Nabiha Ben Miled seule succède à Charlotte Joulain avec qui elle partageait ce rôle depuis 1951⁵⁸⁶. Le bureau ne comporte désormais que trois militantes communistes, Cherifa Saadaoui, Gladys Adda et Neila Haddad, remplissant des rôles de moins d'envergures que leurs camarades non communistes, soit, respectivement, les rôles de vice-présidente, de secrétaire-générale adjointe et de secrétaire. À leurs côtés, militent toujours Zohra Ben Slimane et Fatma Ben Brahim en qualité de secrétaire-générale et de secrétaire. Elles sont rejointes par Soufia Ben Abdallah épouse Zouiten, la jeune sœur de Nabiha Ben Miled, née en 1923, secrétaire elle aussi⁵⁸⁷. Ainsi, les postes clefs sont désormais détenus par des non-communistes. Cette modification d'ampleur se déroule à une période de reprise progressive du dialogue entre l'est et l'ouest depuis la mort de Staline, en 1953 ; en outre, la signature du pacte de Varsovie assure à l'URSS l'alliance des pays de l'est en cas de conflit armé, et participe à cette période de détente relative⁵⁸⁸. À une échelle locale, on l'a vu, les communistes privilégient l'ouverture dans l'optique, sans doute, d'atteindre les populations et de participer au gouvernement du futur État indépendant. Ce faisant, peu de modifications sont apportées au bureau par la suite. En 1959, Beya Khiari, née vers 1901, mère du militant Belhassen Khiari et sympathisante communiste, occupe provisoirement le poste de vice-présidente, avant que Cherifa Saadaoui soit nommée de nouveau à cette place en 1962. Elle milite aux côtés de ses mêmes camarades, auxquelles s'ajoute une nouvelle secrétaire, Suzette Sitruk⁵⁸⁹, militante communiste précédemment évoquée.

⁵⁸¹ Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie... », art. cit., page 21.

⁵⁸² Ilhem Marzouki, op. cit., page 99.

⁵⁸³ CADN 1TU/2/V/306, note, 28/02/1953.

⁵⁸⁴ Danielle Tartakowsky, op. cit., page 64 ; Bernard Pudal, « Les communistes », Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2*, La Découverte, Paris, 2005, pages 51-75, page 53.

⁵⁸⁵ Voir annexe VI.

⁵⁸⁶ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 20.

⁵⁸⁷ Ibid., page 42 ; Ilhem Marzouki, op. cit., page 99.

⁵⁸⁸ Natalia Egorova, « La formation du bloc de l'Est comme frontière occidentale du système communiste (1947-1955) », Sophie Cœuré et Sabine Dullin (dir.), *Frontières du communisme*, La Découverte, Paris, 2007, pages 248-271.

⁵⁸⁹ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 64-65.

En l'absence d'informations suffisantes et précises, une analyse du même ordre peut être avancée pour l'UJFT jusqu'en 1951 seulement. Néanmoins, si ses premiers bureaux élus comportent des non-communistes⁵⁹⁰, ses dirigeantes en 1948 — Juliette Bessis, Eugénie Foata épouse Ennafaa⁵⁹¹, Fatma Jellouli⁵⁹², Simone Joulain, Mireille Medam⁵⁹³, Gilda Saada⁵⁹⁴, Béatrice Slama⁵⁹⁵ — sont toutes communistes. De même, les seules permanentes connues entre 1949 et 1951 — Soad Abdelkrim⁵⁹⁶, Zakia Harmel⁵⁹⁷, Fatma Jellouli⁵⁹⁸, Simone Joulain⁵⁹⁹, Tijania Trablesi⁶⁰⁰, Moufida Jabeur et Gilda Saada⁶⁰¹ — sont au PCT. Moufida Jabeur, née vers 1930, fille d'un militant fabricant de *chechia*, est investie au parti à cette période, et ce depuis une date non connue. Tuberculeuse, elle meurt dans les années 1950, bien que le PCF ait organisé son déplacement en France afin d'y recevoir des soins. De même, la date d'adhésion de la Tunisienne musulmane Zakia Harmel, jeune soeur du militant Mohamed Harmel, n'est pas connue⁶⁰² et a, peut-être, suivi son investissement à l'UJFT. On remarque, en outre, que les bureaux directeurs des deux organisations s'ouvrent de plus en plus aux Tunisiennes qui, à partir de 1951 pour l'UFT, et 1949 pour l'UJFT, y sont majoritaires, un phénomène à comprendre dans le cadre de la tunisification du mouvement communiste. Par ailleurs, il est possible que l'intérêt renouvelé du PCT pour les femmes, particulièrement visible à partir de 1946, c'est-à-dire à la suite de près de deux ans d'activités de l'UFT et de l'UJFT, et peu de temps avant que Simone Vaïs accède au comité central, doive en partie à l'investissement des militantes communistes engagées dans les organisations féminines. Ce faisant, idées comme militantes et revendications circulent entre les différentes organisations.

Bien que l'UFT et l'UJFT ne soient pas à proprement parler les « sections féminines » du PCT, n'aient pas pour ambition de mobiliser les femmes en faveur du parti lui-même et qu'elles mènent des activités parallèles et en propre⁶⁰³, elles prennent part aux actions du mouvement communiste. Ce faisant, elles compensent le faible intérêt du PCT à l'égard des femmes. Elles participent aux événements publics — meetings, manifestations — autour du

⁵⁹⁰ Ilhem Marzouki, op. cit., page 97 ; Mustapha Kraiem, op. cit., page 318.

⁵⁹¹ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁵⁹² Entretien réalisé par téléphone avec Fatma Ben Becher, 24/05/2018.

⁵⁹³ Juliette Bessis, *Les fondateurs...*, op. cit., page 67.

⁵⁹⁴ CADN 1TU/1/V/2785-2786, note, 11/10/1948.

⁵⁹⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁵⁹⁶ CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, 05/03/1949 ; 1TU/2/V/305, tract, s.d., 1951 (déduction).

⁵⁹⁷ « Magnifique réunion de femmes et jeunes filles », *L'Avenir de la Tunisie*, 15-29/07/1950, page 2.

⁵⁹⁸ Entretien réalisé avec Fatma Ben Becher, Tunis, 09/03/2019.

⁵⁹⁹ « Pour la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/03/1949, page 1.

⁶⁰⁰ CADN 1TU/2/V/305, note, 27/06/1951.

⁶⁰¹ CADN 1TU/2/V/304, note, 23/03/1951.

⁶⁰² Document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015.

⁶⁰³ Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie... », art. cit., page 21 ; Noura Borsali, « L'Union des Jeunes filles de Tunisie... », art. cit., page 25.

parti⁶⁰⁴ et tiennent une soupe populaire avec le concours du syndicat proche du PCT, l'USTT⁶⁰⁵, mais fréquentent aussi des groupes de sensibilités politiques différentes — UMFT, Destours, SFIO — dans l'optique de créer un front de lutte uni au travers de meetings, d'envois de délégations et de manifestations⁶⁰⁶. Que l'UFT se défende d'être une organisation politique lui permet par ailleurs d'obtenir des subventions de la part du gouvernement — après l'indépendance du moins⁶⁰⁷ mais, possiblement, auparavant. Malgré leur dimension féminine, et comme leurs équivalentes métropolitaines⁶⁰⁸, les Unions ne tissent pas de liens permanents avec l'autre organisation active, l'UMFT⁶⁰⁹, et leurs contacts demeurent épisodiques, bien que, aux dires de la police, les adhérentes de base s'entendent mieux que les dirigeantes⁶¹⁰. Au début des années 1950, l'UFT publie un bulletin mensuel intitulé *La Voix des Femmes*⁶¹¹ et toutes deux continuent à diffuser leurs activités par voie de tracts⁶¹², d'annonces et d'articles de presse⁶¹³ et, plus rarement, d'affiches⁶¹⁴. Malgré leurs efforts, leur activité et leur écho restent néanmoins marginal-e en raison de leurs difficultés à toucher les populations arabophones⁶¹⁵, sur lesquelles nous reviendrons au chapitre suivant. La police surveille leurs activités, qu'elle interprète comme des courroies de transmission de l'idéologie communiste auprès des femmes, comme en rend compte la note désobligeante à propos d'une militante, déjà analysée au premier chapitre. Cette militante, aidée par « la femme et la fille Hacheni » — cette dernière étant sans doute Belbel Hachani — participe à l'implantation de l'UFT dans la région de Hammam-Lif⁶¹⁶. Cela étant, le nombre d'adhérentes demeure peu élevé et, en 1953, la Sûreté estime le nombre d'adhérentes de l'UFT à un millier⁶¹⁷ puis, en 1956, à 400⁶¹⁸.

Pour répondre aux logiques de massification qu'implique son ambition à participer à l'exercice du pouvoir, le PCT, comme le PCF⁶¹⁹, se soustrait donc à la diffusion d'une politique spécifique en déléguant une telle mission non à des « sections féminines », mais à

⁶⁰⁴ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948 ; « Sauvage agression policière », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-24/03/1950, page 1.

⁶⁰⁵ CADN 1TU/1/V/1930, tract « halte à la hausse du coût de la vie », s.d., entre 1946 et 1949 (déduction).

⁶⁰⁶ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/2784, notes, 19/04/1949 et 22/04/1949 ; 1TU/2/V/307, notes, 25/01/1950 08/06/1950 et 03/11/1951 ; « Solidarité avec les Zeitouniens », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/11/1951, page 1.

⁶⁰⁷ ANT FPC/SG4/5/29, rapport, avril 1956.

⁶⁰⁸ Dominique Loiseau, « L'Union des femmes françaises... », art. cit.

⁶⁰⁹ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/2785-2786, note, 03/12/1948.

⁶¹⁰ CADN 1TU/2/V/306, note, 28/02/1953.

⁶¹¹ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 12 et 144.

⁶¹² Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/1930, tract « halte à la hausse du coût de la vie », s.d., entre 1946 et 1949 (déduction).

⁶¹³ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 49.

⁶¹⁴ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/1869, affiche pour une réunion publique du PCT et de l'UFT, novembre 1944.

⁶¹⁵ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 130-136.

⁶¹⁶ CADN 1TU/1/V/2782 et 2783, note, 09/12/1946.

⁶¹⁷ CADN 1TU/2/V/306, note, 28/02/1953.

⁶¹⁸ ANT FPC/SG4/5/29, rapport, avril 1956.

⁶¹⁹ Sandra Fayolle, « L'Union des Femmes françaises... », art. cit., page 169.

des organisations de masse féminines à l'ambition plus large que le seul parti, et distinctes de celui-ci. De même, le Néo-Destour espère compter sur l'UMFT⁶²⁰ dont la présidente, Bchira Ben Mrad, entretient des liens avec ce parti. Le cas d'Asma Belkhodja (1930-2011), jeune adhérente de l'UMFT par laquelle elle se politise et entre au Néo-Destour⁶²¹, n'est sans doute pas isolé. Ainsi, la démarche du mouvement communiste se fonde sur la non mixité.

D. DES ESPACES INCITATIFS, BIENVEILLANTS, ADAPTÉS ET RÉSERVÉS AUX FEMMES

Tout en se défaussant d'un travail partisan en direction des femmes, et afin de se tourner vers les femmes en tant que catégorie politique, le PCT réhabilite la stratégie fondée sur le séparatisme des sexes, comme du temps de la première UJFT⁶²². Cette démarche, de même que celle reproduite en France⁶²³ et développée en Algérie⁶²⁴, puisqu'elle reprend à son compte la division sexuelle des espaces quotidiens⁶²⁵, est pensée comme incitative pour attirer les femmes, et particulièrement les jeunes filles, qui peuvent alors militer⁶²⁶ malgré l'inquiétude des familles⁶²⁷. Les jeunes filles militent toutefois de temps à autres avec des garçons, puisque la JC renaît officiellement au début du mois de mars 1946 sous le nom de l'Union tunisienne de la jeunesse démocratique (UTJD)⁶²⁸ et, à ses côtés, les militantes de l'UJFT exercent des activités publiques⁶²⁹, une excursion à Bizerte⁶³⁰ et deux voyages aux congrès de la FMJD⁶³¹. Néanmoins, elles sont rattachées à l'UJFT, et non à l'UTJD, comme en rendent compte l'absence de déléguée féminine au premier congrès de cette dernière⁶³² et

⁶²⁰ Sophie Bessis, avec Souhayr Belhassen, *Femmes du Maghreb : l'enjeu*, J.-C. Lattès, Paris, 1992, page 47.

⁶²¹ Alia Baccar, op. cit., pages 107-110.

⁶²² Voir le chapitre 5.

⁶²³ Sandra Fayolle, *L'Union des femmes françaises...* op. cit., pages 32 et 60.

⁶²⁴ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, art. cit.

⁶²⁵ Entretien réalisé par téléphone avec Fatma Ben Becher, 24/05/2018.

⁶²⁶ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounès Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁶²⁷ Guillaume Roubaud-Quashie, art. cit.

⁶²⁸ « Le 3 mars, congrès des cercles de l'Union de la Jeunesse. Pour une jeunesse saine et heureuse », *L'Avenir de la Tunisie*, 09/03/1946, page 1.

⁶²⁹ « Unissons nos voix », *Filles de Tunisie*, mars-avril 1946, n°4, page 6 ; « Puissant meeting pour briser les chaînes du colonialisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 14/12/1946, page 1 ; « La journée internationale de lutte contre le colonialisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 31/12/1949-13/01/1950, page 1 ; « Le 25 février a eu lieu la journée de la jeunesse contre le colonialisme à Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 10-16/03/1951, page 1.

⁶³⁰ « Des loisirs sains pour nos jeunes filles », *L'Avenir de la Tunisie*, 10/10/1947, page 3.

⁶³¹ « À Budapest, le congrès mondial de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/08/1949, page 1 ; « Le 25 février a eu lieu la journée de la jeunesse contre le colonialisme à Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 10-16/03/1951, page 1 ; CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 01/07/1951.

⁶³² « Unissons nos voix », *Filles de Tunisie*, mars-avril 1946, n°4, page 6.

la présence de déléguées de l'UJFT à d'autres de ses événements⁶³³. Ainsi, l'UTJD est une organisation masculine, bien que le genre n'en soit pas un élément structurant et qu'elle se présente comme l'organisation de la « jeunesse ». L'autre organisation féminine à connotation politique, l'UMFT, et les cellules féminines du Néo-Destour répondent également à ce fonctionnement en non mixité, en reconduisant les codes classiques du monde social⁶³⁴. Les meetings et les congrès de l'UFT et de l'UJFT, tout comme les défilés dans les rues où ne se trouvent que les militantes des groupes féminins⁶³⁵ se déroulent entre femmes.

Ces deux organisations cherchent à être plus souples et plus accueillantes que le PCT. Étant des « amicales »⁶³⁶, elles sont pensées pour être moins intimidantes qu'un parti. Les adhérentes sont appelées à évoluer dans une ambiance sympathique, sont reçues comme des « sœurs », de « vieille[s] camarade[s] » pouvant « venir bavarder un moment »⁶³⁷, puis traitées en « amies »⁶³⁸ par les deux organisations, et ce comme en métropole⁶³⁹. Militantes de l'UFT comme de l'UJFT appartiennent, tout comme les militants de l'UTJD, à des « cercles » de quartiers, et non à des cellules — une dénomination renvoyant au fonctionnement du parti⁶⁴⁰. Ces cercles sont parfois appelés, et comme en France, des « foyers », une appellation aussi donnée aux locaux des organisations⁶⁴¹. Cette dénomination métaphorique, utilisée pour les femmes uniquement, renvoie à l'espace domestique auquel elles sont associées⁶⁴² tout en conférant à ces espaces physiques ou symboliques militants une dimension intime et chaleureuse. Seuls les locaux principaux, à Tunis, ont pu être identifiés. L'UFT accueille d'abord ses adhérentes au n°7 de la rue Charles de Gaulle⁶⁴³ puis, en 1946, au 67 avenue de Paris⁶⁴⁴. Elle siège ensuite bien vite au 8 rue d'Athènes⁶⁴⁵ avant d'investir son dispensaire situé au 144 avenue de Paris, en 1956⁶⁴⁶. L'UJFT demeure dans une grande salle du premier

⁶³³ « Budapest août 1949, capitale de la jeunesse du monde », *L'Avenir de la Tunisie*, 02-13/07/1949, page 2 ; CADN 1TU/2/V/307, note, 08/06/1950 ; « Le 25 février a eu lieu la journée de la jeunesse contre le colonialisme à Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 10-16/03/1951, page 1.

⁶³⁴ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 64-65, 81-84 et 95.

⁶³⁵ Voir, par exemple, Jacqueline Sebag, « Notre congrès », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 3-4, page 3 ; Encart de l'UFT, *Le Travailleur de Tunisie*, 08/05/1945, page 1 ; CADN 1TU/1/V/2804-2805, coupure de *Le Petit matin*, 22/03/1949. Voir annexe VIII.

⁶³⁶ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 16.

⁶³⁷ Encart, *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 15.

⁶³⁸ Eugénie Foata, « Dans nos foyers », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 9 ; « Le courrier », *Femmes de Tunisie*, mai-juin 1946, n°9, page 15.

⁶³⁹ Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes...*, op. cit., page 60.

⁶⁴⁰ « Jeunes filles, voici votre journal ! », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 2 ; Denise Sfez, « Comment fonctionnent nos cercles », *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, page 12.

⁶⁴¹ B. Slama, « Le foyer de la jeune fille », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 11 ; E. Foata, « Le congrès des foyers de Tunis », *Filles de Tunisie*, mai-juin 1946, page 11 ; Simone Vaïs, « La vie de nos foyers », *Femmes de Tunisie*, février 1946, n°7, page 13.

⁶⁴² Voir le chapitre 8.

⁶⁴³ Encart de l'UFT, *Le Travailleur de Tunisie*, 08/05/1945, page 1.

⁶⁴⁴ CADN 1TU/ tract, automne 1946 (déduction).

⁶⁴⁵ CADN 1TU/2/V/307, note, télégramme du comité antifasciste des femmes soviétiques à Mme Dalila Majaji, 06/03/1951.

⁶⁴⁶ « Aidez l'Union des Femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/02-01/03/1956, page 2.

étage d'un bâtiment au n°1 de l'avenue de Carthage de sa naissance⁶⁴⁷ à, probablement, 1948 ou 1949⁶⁴⁸, puis elle aussi au 67 avenue de Paris jusqu'au début de l'année 1950⁶⁴⁹ et, par la suite, dans un lieu qu'il n'a pas été possible d'identifier. Tous ces locaux se trouvent dans la partie « européenne » de la ville⁶⁵⁰, un aspect sur lequel revient le chapitre suivant.

Ouvertes aux femmes peu politisées ou éloignées du monde politique, moins intimidantes pour les femmes souhaitant s'investir que ne l'est un parti, les organisations féminines sont en outre adaptées à leurs réalités matérielles — comme en France⁶⁵¹. Leurs activités cherchent en effet à pouvoir être menées malgré la division sexuelle du travail et celle du travail domestique, et la faible mobilité des femmes. Ainsi Gladys Adda, alors qu'elle fait partie du comité central du PCT entre 1948 et 1956, se trouve obligée de s'investir plus activement à l'UFT qu'au sein du parti après la naissance de ses enfants, en 1949, pour pouvoir concilier son activité de mère et son activité militante. Selon elle, les femmes qu'elle y côtoie vivent un quotidien proche du sien, « obligées d'être à la maison quand les enfants rentrent »⁶⁵². Les Unions visent notamment, afin de répondre à la vocation du mouvement communiste d'atteindre les masses, à s'adapter au quotidien de la plupart des Musulmanes, encore peu nombreuses à travailler à l'extérieur de chez elles et donc à évoluer dans l'espace public⁶⁵³. Les militantes organisent nombre de fêtes et de kermesses⁶⁵⁴ et de projections de films⁶⁵⁵, où les femmes peuvent se rendre avec leurs enfants⁶⁵⁶, également bienvenus à leurs réunions⁶⁵⁷. Dans les ouvriers tenus par les militantes, les adhérentes tricotent et cousent tout en discutant⁶⁵⁸. Au contraire des militantes de l'UMFT, qui organisent principalement des événements publics afin d'exhorter les femmes à la charité et de lever des fonds pour de bonnes oeuvres⁶⁵⁹, les femmes des Unions élaborent un répertoire de militantisme pour aller à

⁶⁴⁷ *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 1.

⁶⁴⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁶⁴⁹ CADN 1TU/2/V/706, note, 09/03/1950.

⁶⁵⁰ Voir l'annexe III. 2. À signaler que le fond de carte, datant de 1934, ne comprend pas la rue Charles de Gaulle (à l'époque appelée rue d'Italie).

⁶⁵¹ Dominique Loiseau et Geneviève Dermenjian, op. cit., page 103.

⁶⁵² ISHMN entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 10/02/1993. À propos du maintien d'un partage des tâches domestiques classiques au sein des couples communistes, voir le chapitre 8.

⁶⁵³ SHD 2H134, reproduction d'un plan de travail de la section communiste de Ferryville, 28/02/1952 ; ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 10/02/1993 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017. Voir le chapitre 8 pour un développement plus conséquent à ce propos.

⁶⁵⁴ Voir, par exemple B. Slama, « Le foyer de la jeune fille », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 1 ; « La femme », *Victoire*, 24/05/1945, page 3 ; CADN 1TU/2/V/307, « Communiqué de l'UFT », coupure de *Le Petit Matin*, 01/07/1951.

⁶⁵⁵ CADN 1TU/2/V/307, note, 13/03/1950 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁶⁵⁶ ISHMN entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

⁶⁵⁷ Archives de Nabihia Ben Miled, photographies de réunions, années 1950, Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 48 et 50-51.

⁶⁵⁸ Le comité directeur, « Éditorial », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 1-2, page 1 ; Simone Vaïs, « La vie de nos foyers », *Femmes de Tunisie*, février 1946, n°7, page 13 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

⁶⁵⁹ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 83-84.

la rencontre des femmes. Cette démarche, selon Ilhem Marzouki, s'impose d'elle-même⁶⁶⁰ pour pallier les difficultés qu'ont les femmes de se mobiliser, et les militantes de l'UFT et de l'UJFT investissent volontiers les espaces sociaux où évoluent des femmes. Elles n'hésitent pas à tenir des permanences sur les marchés⁶⁶¹, où se rendent principalement des femmes de condition modeste quoique peu de Musulmanes⁶⁶². Elles propagent leurs idées au *hammam* et lors des rassemblements autour d'édifices saints fréquentés par les femmes, comme les marabouts⁶⁶³. Surtout, elles investissent les patios et les habitations et rendent des visites à domicile⁶⁶⁴, s'adonnent au porte-à-porte⁶⁶⁵ et circulent entre les maisons et les patios, et particulièrement celles et ceux de musulmanes⁶⁶⁶. Elles organisent de temps à autres leurs réunions chez les femmes — et particulièrement au début des années 1950⁶⁶⁷, époque durant laquelle le mouvement communiste est à nouveau sujet à l'empêchement de ses activités. Aux dires de Nabiha Ben Miled, dont les propos sont rapportées par Ilhem Marzouki, ces pratiques constituent un moyen privilégié pour approcher les femmes et permettent ne pas les soumettre à un fonctionnement désincarné. Les réunions entre les militantes du bureau, au contraire, se déroulent au sein des locaux des organisations⁶⁶⁸. Les cellules féminines du PCT exercent des pratiques similaires et, aux dires de Gladys Adda, la non mixité de ces dernières répond aux besoins des femmes auxquelles elles s'adressent : elles organisent leurs réunions à des horaires adaptés, non le soir, mais en journée et, face à l'important taux d'analphabétisme des adhérentes, elles privilégient des échanges oraux à propos du quotidien⁶⁶⁹, au contraire des autres cellules où l'analyse de textes — articles de journaux, ouvrages marxistes — est de mise⁶⁷⁰. De plus, les militantes de l'UFT et de l'UJFT circulent sur le territoire tunisien à l'occasion de quelques réunions⁶⁷¹ et au cours de quelques tournées en camion parmi les marchés, auxquelles participe au moins Saïda Ben Mohamed⁶⁷². En 1946, Gladys Adda voyage sans doute à Hammam-Lif, puisque la militante critiquée par la police se prénomme

⁶⁶⁰ Ilhem Marzouki, *Féminisme et politique. Le mouvement des femmes en Tunisie du début du siècle à nos jours*, Diplôme de recherches approfondies en sociologie dirigé par Ridha Boukraa, Université de Jendouba, 1986, page 171.

⁶⁶¹ ANT FPC/MN/53/4, note, 08/11/1944 ; CADN 1TU/2/V/308-309, note, 28/03/1952.

⁶⁶² Dalenda et Abdelhamid Larguèche, *Marginales en terre d'Islam*, Cérès Production, Tunis, 1992, page 170 ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, art. cit.

⁶⁶³ CADN 1TU/2/V/306, note, 28/02/1953.

⁶⁶⁴ Mireille Ferris, « En visite à la Rabta », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 5.

⁶⁶⁵ CADN 1TU/1/V/2784, note, 11/04/1947 ; « Les femmes préparent la conférence nationale activement », *L'Avenir de la Tunisie*, 04/01/1952, page 2 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015 ; entretien réalisé avec Cherifa et Tounès Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

⁶⁶⁶ « Quand les femmes se rassemblent pendant le ramadan », *L'Avenir de la Tunisie*, 02/08/1947, page 1 ; « Les femmes entrent toujours plus nombreuses dans la ronde », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/08/1947, page 1.

⁶⁶⁷ CADN 1TU/2/V/307, notes, 01/04/1950 et 29/04/1953 ; CADN 1TU/2/V/706, lettre du contrôleur civil de Mahdia à la Résidence générale, 23/09/1951.

⁶⁶⁸ Ilhem Marzouki, *Féminisme et politique...*, op. cit., page 172.

⁶⁶⁹ ISHMN entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

⁶⁷⁰ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 12.

⁶⁷¹ CADN 1TU/2/V/307, notes, 13/03/1950 et 24/08/1951.

⁶⁷² Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 120.

Gladys⁶⁷³. Grâce aux déplacements des dirigeantes, des cercles de l'UFT sont montés au sein même des lieux où travaillent des femmes, comme celui des tisseuses de tapis de Kairouan, fondé en 1945⁶⁷⁴ et encore actif dans les années 1950. De même, un cercle créé à une date inconnue réunit des ouvrières d'une sardinerie de Sousse⁶⁷⁵. Le chapitre suivant précise à quoi ces pratiques renvoient et ce qui en résulte.

Au travers des techniques d'accueil et de militantisme que leurs adhérentes mettent en place, l'UFT, l'UJFT et les cellules féminines du PCT font donc figure d'espaces bienveillants pour les femmes. L'UFT et l'UJFT constituent des espaces de formation militante et, en leur sein, et comme nous le verrons plus précisément au chapitre suivant, les adhérentes mènent des activités variées : elles participent à des manifestations dans les rues, y distribuent des tracts, organisent des collectes en se rendant à la rencontre des populations, discutent de leur vie quotidienne — autant d'actions ouvrant les femmes à la vie publique. Lorsqu'elles sont dirigeantes, elles prennent la parole en public — et parfois devant des centaines de personnes —, mobilisent les cercles qu'elles ont sous leur responsabilité, rédigent tracts, articles et motions, prennent la tête de délégations se présentant aux autorités, circulent en Tunisie, et, en fonction de leurs attributions — souvent peu identifiables dans les sources consultées —, tiennent une trésorerie, comme Mounjia Mouldi, organisent la propagande en gérant la diffusion de leurs mots d'ordre, comme Gladys Adda, ou maintiennent les liens avec la FDIF et les autres organisations, comme Neila Haddad et Suzette Sitruk, en 1962⁶⁷⁶.

De façon inédite, quoique mineure, le PCT élabore une politique en direction des femmes, qu'il confie davantage à des organisations dédiées. Ce phénomène, s'il permet que des femmes s'investissent en faveur du mouvement communiste, participe au développement d'une tendance lourde : le fait que le genre influe sur la distribution des positions militantes des femmes.

2. Les militantes, des femmes avant tout

Les phénomènes décrits ci-avant accompagnent et renforcent l'investissement de femmes, inédit par son ampleur. En plus de permettre aux femmes de militer malgré la division sexuelle du quotidien, l'UFT et l'UJFT permettent de pallier le différentiel des sexes sévissant au sein de la hiérarchie du PCT, puisque le militantisme en leur sein leur offre la possibilité d'accéder à des postes hiérarchiques notables. Ce phénomène, cependant, rend

⁶⁷³ CADN 1TU/1/V/2782 et 2783, note, 09/12/1946.

⁶⁷⁴ Fatma Mazig, « La chebka », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1946, n°8, pages 4 et 11, page 11.

⁶⁷⁵ ISHMN entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

⁶⁷⁶ Archives de Nabihia Ben Miled, compte-rendu de réunion, 10/08/1962, Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 53-55.

compte de la réduction des rôles dirigeants des militantes à ce que Pierre-Jean Le Foll-Luciani nomme, en reprenant les termes même de l'UFA, le rôle de « représentantes de leur sexe »⁶⁷⁷.

A. PART DES FEMMES ET PART DU GENRE. UN MILITANTISME FÉMININ SANS PRÉCÉDENT AU PCT

Comme le montrent les éléments avancés jusqu'à présent, jamais autant de femmes n'ont milité au PCT⁶⁷⁸. De plus en plus de femmes adhèrent au parti, comme le laissent supposer les souscriptions versées par des femmes entre 1950 et 1951⁶⁷⁹ — femmes qui, cependant, sont peut-être sympathisantes. En mai 1948, Henia Ben Amara affirme que 250 femmes Tunisiennes sont membres du PCT⁶⁸⁰ mais toutes n'ont pu être identifiées dans le cadre de cette thèse, loin de là. Au moins 33 femmes ont pris leur carte au PCT entre juillet 1949 et janvier 1956⁶⁸¹. Selon Gilbert Naccache, jeune militant en 1954, les activités du PCT de l'époque se caractérisent en effet par la mixité qui y règne⁶⁸². De nouvelles militantes émergent des archives consultées pour la période des années 1950, comme, à titre d'exemple, Angèle Maestracci. Épouse du militant François Maestracci vivant à Ferryville, elle est considérée comme une « camarade » par l'organe de presse communiste la nommant à l'occasion de la mort de sa mère⁶⁸³. Est notamment à signaler le maintien et la croissance de la tendance à la présence des musulmanes⁶⁸⁴.

On l'a vu, il est difficile de déterminer le premier espace d'investissement de la plupart des femmes et les raisons précises de leur engagement. L'augmentation du nombre général de femmes, et des musulmanes en particulier au PCT accompagne autant qu'elle doit à l'accroissement du nombre de femmes dans la sphère politique. Les musulmanes, de plus, comme nous l'avons vu, sont de plus en plus instruites et exercent des emplois hors de leurs foyers. Belbel Hachani, originaire de l'aristocratie, un milieu où les filles sont plus généralement scolarisées, exerce la profession d'institutrice⁶⁸⁵, comme Soad Abelkrim épouse

⁶⁷⁷ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, art. cit. ; cette expression est aussi utilisée par Benjamin Stora, « Mémoires comparées : femmes françaises, femmes algériennes. Les écrits des femmes, la guerre d'Algérie et l'exil », pages 172-194, page 174. Il reprend ici une idée de Christine Planté dans *La petite sœur de Balzac. Essai sur la femme auteur*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2015.

⁶⁷⁸ Voir le chapitre 2.

⁶⁷⁹ « Liste des souscriptions », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/04-05/05/1950, page 2 ; « Souscriptions », *L'Avenir de la Tunisie*, 06-19/05/1950, page 2 ; « Souscriptions », *L'Avenir de la Tunisie*, 21-27/04/1951, page 2.

⁶⁸⁰ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

⁶⁸¹ « La vie de notre parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-31/07/1949, page 3 ; « La vie de notre parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 28/01-10/02/1950, page 3 ; « Les adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/04-05/05/1950, page 2 ; « 120 nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/01/1951, page 2 ; « De nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 31/03-06/04/1951 ; « 136 nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 07-13/04/1951, page 3 ; « 23 adhésions recueillies cette semaine » *L'Avenir de la Tunisie*, 21-27/04/1951, page 3 ; « Les adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 12-19/05/1951, page 2 ; Encart, *L'Avenir de la Tunisie*, 21-28/06/1951, page 2 ; « De nouvelles adhésions », *L'Avenir de la Tunisie*, 19-26/01/1956, page 1.

⁶⁸² Gilbert Naccache, op. cit., page 24.

⁶⁸³ « La vie de notre parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/01-03/02/1951, page 3.

⁶⁸⁴ Voir le chapitre 2.

⁶⁸⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

Jrad⁶⁸⁶. Manoubia El Amri et Zakia Harmel étant, en 1953, étudiantes à l'Institut des hautes études⁶⁸⁷ — première institution universitaire ouverte en Tunisie, en 1945, rattachée à l'Université de Paris⁶⁸⁸ —, elles ont nécessairement été jusqu'au lycée et passé leur baccalauréat, un fait encore rare pour les musulman-e-s à cette époque⁶⁸⁹, et d'autant plus pour les filles qui, en 1952, alors que les chiffres sont en hausse au fur et à mesure du temps, sont seulement sept à l'obtenir. Parmi celles-ci, une majorité continuent leurs études — soit, pour 1952, cinq jeunes filles⁶⁹⁰. Le parcours de Zakia Harmel, originaire d'un milieu d'artisans de *chéchia*⁶⁹¹, est exemplaire de l'ouverture de l'enseignement aux classes autres que bourgeoises, et de la petite poussée de la scolarisation des filles musulman-e-s après la guerre⁶⁹². En 1953, une jeune Tunisienne nommée Dalila El Biskri, âgée de vingt-quatre ans, née à Sidi Bou Saïd et demeurant à Tunis, est au nombre des professeur-e-s listé-e-s par la police pour la propagande communiste qu'elle exercerait. Elle est, alors, maîtresse stagiaire au « collège René Millet » ou, plutôt, « Louise-René Millet », soit ce que devient, en 1945, l'emblématique établissement d'enseignement élémentaire réservé aux jeunes filles musulmanes créé en 1900⁶⁹³. Ce faisant, enseignante en primaire, elle fait partie des musulmanes à faire croître le petit contingent d'institutrices, en hausse depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale mais dans des proportions inconnues⁶⁹⁴, et à avoir participé à la petite augmentation du nombre de filles scolarisées après guerre⁶⁹⁵. Nous verrons au chapitre suivant que ce phénomène d'entrée de jeunes filles musulmanes lettrées au PCT doit aussi à l'importance donnée au domaine intellectuel dans la culture diffusée par le parti. Si Ouassila Jaballah n'a peut-être pas fait d'études, elle représente son organisation lors des congrès de la FDIF, à Pékin, en 1948⁶⁹⁶, et à Moscou, en 1956, des attributions dont la répétition laisse supposer qu'elle puisse prendre des notes, comme le donnent à croire les carnets qu'elle tient sous son bras sur une photographie prise à cette dernière occasion. Par ailleurs, Beya Khiari, la mère de Belhassen occupant pendant une très courte période le rôle de vice-présidente de l'UFT, d'une génération plus âgée est, elle aussi, instruite, puisqu'elle obtient le brevet secondaire, un fait d'une très grande rareté⁶⁹⁷. Seules quelques militantes ne détiennent pas

⁶⁸⁶ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 367.

⁶⁸⁷ CADN 1TU/2/V/790, note, 13/03/1953.

⁶⁸⁸ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., page 165.

⁶⁸⁹ Anne-Sophie Bruno, « Les identités nationales à l'épreuve de la décolonisation et de la migration. Identités administratives et identités perçues des migrants de Tunisie en France, de 1956 à la fin des années 1960 », *Revue française des affaires sociales*, 2007/2 [en ligne].

⁶⁹⁰ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., page 165.

⁶⁹¹ Mohamed Ennaffaa, op. cit., note pages 306-307.

⁶⁹² Souad Bakalti, « Formation professionnelle... », op. cit., page 303.

⁶⁹³ Julia Clancy-Smith, « L'École rue du Pacha, Tunis : l'enseignement de la femme arabe et 'la plus grande France' (1900-1914) », *Clio*, 2000, n°12 [en ligne].

⁶⁹⁴ Souad Bakalti, *La femme tunisienne...*, op. cit., pages 153-155 et 200.

⁶⁹⁵ Souad Bakalti, « Formation professionnelle... », op. cit., page 303.

⁶⁹⁶ Suzanne Abita, « À Pékin. Les femmes de Tunisie seront présentes », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1948, page 1.

⁶⁹⁷ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 38 et 128.

d'instruction poussée : Cherifa Saadaoui a suivi des cours à domicile⁶⁹⁸, tandis que Monjia Mouldi est illettrée⁶⁹⁹. Le mystère reste encore entier dans les cas de Moufida Jabeur et de Henia Ben Amara.

Les femmes endossent à l'occasion des rôles de meneuse sans occuper de poste dans la hiérarchie. Ainsi en est-il de Lucette Chemla, Tunisienne israélite née en 1936 qui, plus tard, devient l'historienne connue sous le nom de Lucette Valensi, mariée à Pierre Valensi, militant également⁷⁰⁰. En février 1954, elle mène un petit groupe de trois militants lors d'une distribution de tracts et, au cours de celle-ci, ils et elle se font arrêter... avant d'être relâché-e-s, sans que Lucette Chemla n'ait, au contraire des garçons, dévoilé la moindre information⁷⁰¹. Est aussi à signaler le rôle fondamental de Marcelle Slama dont le militantisme, sans jamais s'exercer au sein d'un poste dirigeant, effacé, est constant : aux dires de Béatrice Slama, elle dactylographie sans cesse les supports écrits pour le compte de son conjoint, militant, et pour le parti⁷⁰². Si son rôle, dans l'ombre, découle possiblement au souhait de demeurer discrète après avoir été l'objet d'une surveillance active au déclenchement de la guerre⁷⁰³, il correspond à celui d'une accompagnatrice dévouée, et répond en miroir au peu de place occupé par les femmes dans les organes de direction.

Jamais autant de militantes n'ont, toutefois, occupé de responsabilités au sein du PCT et, encore après la période 1944-1946 précédemment étudiée, d'autres femmes jouent des rôles dans la hiérarchie. De 1948 à 1953, Béatrice Slama est secrétaire de la section du centre de Tunis aux côtés de Robert Luzi et d'Alfred Modigliani, avec lesquels elle ouvre vingt-sept cellules d'entreprise⁷⁰⁴. Par la suite, elle milite au sein de la cellule communiste du collègue Alaoui, où elle enseigne l'italien entre 1948 et 1961, puis devient, au début des années 1960, secrétaire de la cellule réunissant les étudiant-e-s⁷⁰⁵. Au moins d'août 1948, la police rédige un rapport détaillé comportant les noms d'une grande partie des responsables de cellules et de sections communistes sur l'ensemble du territoire tunisien. Suzanne Abita, Irène Douïeb, Simone Joulain, Gilda Saada, Diana Sebag et une certaine Simone Hayat, à propos de laquelle aucune information n'a été trouvée, appartiennent au bureau de leurs cellules, dans la région de Tunis. Au Kef, une femme, Mme Cortade, impossible à identifier avec précision, occupe le poste de secrétaire d'une cellule. Trois femmes, Antoinette Torrens — l'épouse de Louis Torrens, communiste également —, Aimée Legras, et Maryse Garçonnet sont responsables de la propagande et de la diffusion de la section de Ferryville, où cette dernière et Conchetta Azzopardi appartiennent de plus au bureau d'une cellule. Par ailleurs, Suzanne Abita et Beya

⁶⁹⁸ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

⁶⁹⁹ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 42.

⁷⁰⁰ Entretien réalisé avec Françoise Valensi Maarek, Paris, 06/04/2016.

⁷⁰¹ Gilbert Naccache, op. cit., page 25.

⁷⁰² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 23/05/2018.

⁷⁰³ Voir le chapitre 6.

⁷⁰⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁷⁰⁵ Entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 et 23/05/2018 ; CADN 1TU/2/V/790, rapport, 13/03/1953 ; Habib Kazdaghli, « Béatrice Slama », *Encyclopedia of Jews in the Islamic World...*, op. cit.

Hattab sont membres du comité de la région de Tunis, parmi dix-neuf hommes⁷⁰⁶. Cette dernière, militante des années 1930⁷⁰⁷, écope d'une peine de quinze jours de prison avec sursis et d'une amende pour avoir participé à une manifestation contre la guerre du Vietnam, en juin 1950⁷⁰⁸, indice de la poursuite de son militantisme actif après 1948. En octobre, France Appietto-Alix siège au bureau de la cellule communiste de la Poste de sa ville de résidence, Tunis⁷⁰⁹. En 1948, ainsi — et certainement au-delà et auparavant, puisque ces attributions résultent d'un vote renouvelé si le besoin s'en fait sentir⁷¹⁰ —, les femmes occupent un peu plus de 5% des postes de responsables connus de la police. En outre, et bien que ces chiffres ne puissent être vérifiés ni complétés, lors du congrès de 1948, Henia Ben Amara déclare que dix Tunisiennes « sont des dirigeantes »⁷¹¹ — chiffre donc réaliste, au vu de la nationalité des femmes susnommées⁷¹².

Par la suite, d'autres femmes occupent des postes de direction. Laurette Hanoun, française née en 1911, employée de la bibliothèque du Souk El Attarine⁷¹³, puis professeure des Beaux-Arts — section antiquités —⁷¹⁴, célibataire, membre active du PCT à Tunis, dont les enfants de militantes rencontré-e-s se souviennent de la grande sympathie et de la douceur⁷¹⁵, suspectée par la police d'être particulièrement active à la fin des années 1940⁷¹⁶, est secrétaire d'une cellule à une date inconnue, avant 1955⁷¹⁷. En 1952, seules deux femmes pour l'ensemble de la région de Tunis et de sa banlieue, Edmée — se faisant en réalité appeler Michèle — Nizet, épouse du militant Jacques Naudet⁷¹⁸, et sa mère, Marguerite Dumont, veuve Nizet, déjà évoquées au chapitre 6, occupent des postes, inconnus, au sein du bureau de la cellule du Bardo⁷¹⁹. Myriam Arbib, est, en 1953, secrétaire d'une cellule du centre de Sfax et, de ce fait, membre du bureau de sa section⁷²⁰. Jeune Italienne, Myriam Arbib appartient à une adelfie communiste, ses deux frères Edmondo et Joseph étant également militants⁷²¹. La même année, Juliette Bessis fait partie du bureau de la section centre de Tunis, et une

⁷⁰⁶ CADN 1TU/1/V/2785-2786, rapport, août 1948.

⁷⁰⁷ Voir le chapitre 5.

⁷⁰⁸ Encart, *L'Avenir de la Tunisie*, 17-30/06/1950, page 1.

⁷⁰⁹ CADN 1TU/1/V/2785-2786, note, 16/10/1948.

⁷¹⁰ Parti communiste tunisien, *Règlement intérieur...*, op. cit., page 7.

⁷¹¹ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

⁷¹² Voir annexe I.

⁷¹³ CADN 1TU/1/V/2784, note, 11/10/1949.

⁷¹⁴ CADN 1TU/2/V/790, rapport, 13/03/1953.

⁷¹⁵ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Françoise Valensi, Paris, 06/04/2016

⁷¹⁶ CADN 1TU/1/V/2784, notes, 16/07/1949 et 11/10/1949.

⁷¹⁷ CADN 1TU/2/V/714, télégramme de la Sûreté au Résident général, 16/11/1955.

⁷¹⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Emna Belhaj Yahya, El Menzah, 24/10/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Saada épouse Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁷¹⁹ CADN 1TU/2/V/308-309, note, 08/04/1952.

⁷²⁰ CADN 1TU/1/S/2540, note, 18/04/1953.

⁷²¹ Mohamed Ennafaa, *Il était une fois... un jeune révolté*, Publisud-Maghreb Diffusion, Paris-Tunis, 2000, page 145.

dénommée Ginette Besnainou, à propos de laquelle aucun élément n'a été décelé, est au bureau de la section nord. Manoubia El Amri, elle, occupe un poste au sein de celle du quartier Halfaouine⁷²². De ce fait, toutes trois sont aussi secrétaires de cellules. La présence de ces femmes à des postes de cette envergure, si elle doit sans aucun doute à leur fort investissement, répond également à la préconisation du bureau politique de modeler les directions de sections à l'image de la population⁷²³.

Gladys Scialom puis Adda, pour sa part, passe de secrétaire de sa cellule à secrétaire d'une section — du nord de Tunis, possiblement — et devient membre du comité central en 1948⁷²⁴. Elle devient ainsi la cinquième femme à obtenir un poste d'une telle importance depuis 1922, et la seconde depuis 1946. Elle y remplit la tâche de responsable de la propagande jusqu'à, au moins, l'année 1952⁷²⁵ et si ce n'est jusqu'en 1956, à en croire une photographie sur laquelle elle apparaît possiblement⁷²⁶. Gladys Adda participe donc à l'application de la politique du PCT⁷²⁷ et, en cette qualité, prend part au stage organisé à Alger à l'automne 1949 pour former les membres de cette instance dirigeante⁷²⁸. L'une des tâches qui lui est confiée consiste à ouvrir une cellule dans sa ville de naissance, Gabès, aux côtés de son mari, également membre du comité central⁷²⁹. En 1951, Cherifa Saadaoui intègre à son tour le comité central, tandis que Delila Majaji fait partie de la commission du contrôle financier, une instance de direction de haut rang⁷³⁰. On suppose, ce faisant, que ces femmes ont gravi la hiérarchie du parti en occupant sans doute des attributions au sein d'une cellule ou d'une section. Le comité central élu en mai 1956 ne comporte, ensuite, plus aucune femme⁷³¹. Ainsi, de 1951 à 1956, le comité central atteint pour la première fois depuis 1928 un nombre aussi important de femmes — deux. Elles y représentent moins de 11% de ses membres. Sur l'ensemble de la période considérée par ce chapitre, cependant, aucune femme ne siège au bureau politique, instance suprême de direction⁷³².

Quelques femmes occupent donc des postes d'importance, mais les chiffres disponibles sont bien loin de correspondre aux estimations de Gladys Adda, selon laquelle les femmes représenteraient un quart des rangs communistes⁷³³ — de Tunis, du moins, qui, comme nous l'avons vu, est la ville où le plus de femmes accèdent à des postes directeurs et, de ce fait, sans doute celle où elles sont les plus nombreuses. Les trois femmes qui entrent au

⁷²² CADN 1TU/2/V/306, note, 28/02/1953.

⁷²³ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 13.

⁷²⁴ ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 10/02/1993.

⁷²⁵ CADN 1TU/2/V/306, liste des membres du comité central, 25/10/1952.

⁷²⁶ Photographie « Le comité central », *L'Avenir de la Tunisie*, 09-15/03/1956, page 1.

⁷²⁷ « Rapports de la session du comité central du PCT », *L'Avenir de la Tunisie*, 07-22/10/1950, page 2.

⁷²⁸ CADN 1TU/1/V/2784, programme du stage en pièce-jointe d'un rapport, 15/12/1949.

⁷²⁹ CADN 1TU/2/V/308-309, note, 03/04/1951.

⁷³⁰ CADN 1TU/2/V/304, rapport, s.d., 1951 (déduction) ; 1TU/2/V/306, note, 25/10/1952.

⁷³¹ « Le comité central », *L'Avenir de la Tunisie*, 25-31/05/1956, page 3.

⁷³² CADN 1TU/1/V/2785-2786, rapport, août 1948 ; 1TU/2/V/306, liste des membres du comité central, 25/10/1952 ; « Le bureau politique », *L'Avenir de la Tunisie*, 09-15/03/1956, page 2.

⁷³³ ISHMN entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 10/02/1993.

comité central entre 1948 et 1951 bénéficient en outre sans doute d'une valorisation eu égard à leur nationalité tunisienne⁷³⁴. Des années plus tard, Béatrice Slama affirme, après s'être engagée en faveur du féminisme dans les années 1970, que le genre n'a aucunement disparu dans la perception que la direction du parti a des militantes. Bien que cela ne soit jamais formulé, le fait d'être femme restreint les possibilités d'accéder à des postes directeurs — une femme est, parfois, placée à la tête d'une instance, mais rarement davantage⁷³⁵. Le parti applique au minimum l'obligation qu'il s'est donnée de faire participer des femmes à sa direction⁷³⁶. Il dépasse toutefois à ce titre le Néo-Destour qui, à l'automne 1955 seulement, élit deux femmes parmi les membres de son conseil national⁷³⁷ — l'organisme consultatif composé en partie des présidents de fédérations qui, comme le comité central du PCT, fait figure de courroie de transmission entre le bureau politique et les membres de base⁷³⁸. Ainsi, le PCT prend une décision très avant-gardiste en faisant entrer deux femmes, et de surcroît Tunisiennes, au comité central entre la fin des années 1940 et le début des années 1950, et ce alors que les Tunisien-ne-s ne détiennent pas les postes-clefs du protectorat, et que les Tunisiennes n'ont pas le droit de vote.

Les quelques femmes à occuper de tels rôles sont considérablement investies puisque, comme au PCF, la montée dans la hiérarchie du parti est conditionnée par un engagement conséquent⁷³⁹. Chaque militant-e doit en effet veiller à distinguer les plus capables d'entre elles et eux, afin d'identifier les futur-e-s cadres du parti. L'engagement au PCT est soutenu par les trois principes fondamentaux de la méthode de travail communiste énoncées dans une brochure consacrée aux formes d'organisation et du travail du parti, publiée en 1945, et que sont le contrôle des tâches, l'application des directives reçues de la hiérarchie, et le travail collectif⁷⁴⁰. De la hiérarchie dépend le centralisme démocratique que défend le parti, fondement sur lequel repose l'organisation interne, dépendante elle-même de l'« acceptation obligatoire des décisions des organismes supérieurs du parti par toutes les organisations qui le composent, selon la discipline librement admise par tous les communistes et qui fait la force de leur parti »⁷⁴¹. Ce faisant, les militant-e-s les plus convaincu-e-s ont à cœur de s'engager de façon visible et soutenue. Les militant-e-s ont aussi pour devoir de faire preuve d'une forte capacité de prise de recul « pour corriger les défauts des autres et [leurs] propres défauts », c'est-à-dire d'être à même de juger non la politique du parti en tant que telle, mais son application par les adhérent-e-s, et de formuler des auto-critiques⁷⁴². En plus d'adhérer complètement au programme et au fonctionnement du parti, les communistes doivent

⁷³⁴ Voir le chapitre 8.

⁷³⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 23/05/2018.

⁷³⁶ ISHMN entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

⁷³⁷ Maurice Borrmans, op. cit., page 288.

⁷³⁸ Hédi Nouira, art. cit., page 320.

⁷³⁹ Paul Boulland, op. cit., pages 367-373.

⁷⁴⁰ Parti communiste de Tunisie, op. cit., pages 6-7.

⁷⁴¹ CADN 1TU/1/S/2540, copie d'un projet de statuts du PCT, 17/07/1948. Un même principe est énoncé en 1956, Parti communiste tunisien, *Règlement intérieur...*, op. cit., page 5.

⁷⁴² Parti communiste tunisien, *Règlement intérieur...*, op. cit., page 4.

répondre à un ensemble de qualités : de la rigueur, de la discipline, de l'humilité, de la lucidité, de la persévérance, une capacité de diffusion des mots d'ordre, une appétence à l'instruction marxiste⁷⁴³.

Les militant-e-s doivent participer aux différents événements organisés par le PCT, dont le premier niveau est celui des réunions de cellules, de sections et de régions. La fréquence de ces réunions, non précisée par le PCT, est si régulière que, aux yeux de Catherine Sfez, ses parents et leurs camarades sont atteint-e-s de « réunionnisme »⁷⁴⁴ ; Béatrice Slama, très impliquée, lorsqu'elle demande un congé au parti pour préparer l'obtention de sa licence d'italien, en 1948, se voit sommée de participer aux réunions malgré tout — à tel point qu'elle préfère rejoindre Paris un mois afin de préparer son examen loin du parti⁷⁴⁵. La cellule formant l'instance de base, ses réunions, animées par les membres de son bureau et réunissant l'ensemble de ses militant-e-s, sont de première importance. Les militant-e-s doivent y prendre part le plus souvent possible et justifier toute absence, puisqu'elles ont pour ambition de prévoir les tâches à mener par le groupe dans son espace de militantisme — une entreprise, un quartier —, le but étant d'« assurer la liaison du parti avec les masses », une mission fondamentale. Les militant-e-s ont alors à rédiger, collectivement, une feuille interne à la cellule⁷⁴⁶ — dont aucune trace n'a été trouvée. Ils et elles ont également pour travail de préparer des exposés⁷⁴⁷ — sans doute sur le marxisme, sur l'activité passée ou à mener. Le quotidien militant est aussi rythmé par les réunions de sections, certes moins courantes que les réunions de cellules et réunissant un nombre plus resserré de militant-e-s, rassemblant les membres des bureaux de sections et les délégué-e-s de cellules⁷⁴⁸. Les réunions de régions, pour leur part, moins fréquentes, regroupent les délégué-e-s des sections aux fins de leur transmettre les directives⁷⁴⁹. Toutes trois ont pour vocation de prévoir les tâches à mener dans chaque circonscription et, principalement, la propagande par voie de la diffusion des organes de presse⁷⁵⁰ et du placement d'abonnements⁷⁵¹. Ces tâches, majeures, font l'objet de concours entre les cellules et les sections, créant une émulation entre les échelons d'une même région⁷⁵². Hommes et femmes y participent, comme le montre une photographie des membres

⁷⁴³ Parti communiste de Tunisie, op. cit., pages 17-19 ; Parti communiste tunisien, *Règlement intérieur...*, op. cit., pages 4-5.

⁷⁴⁴ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 23/03/2016.

⁷⁴⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁷⁴⁶ CADN 1TU/1/S/2540, copie d'un projet des statuts du PCT, 17/07/1948.

⁷⁴⁷ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, texte rédigé en hommage à Gladys Adda pour les vingt ans de son décès, 30/12/2015.

⁷⁴⁸ Parti communiste de Tunisie, op. cit., pages 6-13.

⁷⁴⁹ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/2784, note, 03/02/1949.

⁷⁵⁰ « Le grand concours de *L'Avenir* », *L'Avenir de la Tunisie*, 09/02/1946, page 1 ; « « Promotion Staline », *L'Avenir de la Tunisie*, 17-30/12/1949, page 1.

⁷⁵¹ « Le concours d'abonnement », *L'Avenir de la Tunisie*, 24-30/03/1951, page 1

⁷⁵² « Le grand concours de *L'Avenir* », *L'Avenir de la Tunisie*, 09/02/1946, page 1 ; « Avant notre grand concours de diffusion et d'abonnements », *L'Avenir de la Tunisie*, 15/02/1947, page 3 ; « Promotion Staline », *L'Avenir de la Tunisie*, 17-30/12/1949, page 1 ; « Le concours d'abonnement », *L'Avenir de la Tunisie*, 24-30/03/1951, page 1

d'une cellule de Tunis particulièrement active à ce titre, publiée en février 1947⁷⁵³ — puisque l'ensemble des militant-e-s doit participer à cette mission centrale.

Les militant-e-s prévoient également la confection des banderoles et pancartes pour les différents événements du PCT⁷⁵⁴, dont certains sont organisés par les régions ou par les sections⁷⁵⁵. L'ensemble de ces activités constituent ainsi des pratiques accomplies quotidiennement⁷⁵⁶. Délégué-e-s des cellules et des sections prennent part aux congrès, événements fondamentaux au cours desquels l'agenda du parti est approuvé et, surtout, sont élu-e-s les membres du comité central, choisissant ensuite les membres du bureau politique⁷⁵⁷. Ils sont plus ponctuels : après la conférence de restructuration du parti de novembre 1943⁷⁵⁸, un premier congrès a lieu le 9 et le 10 décembre 1944⁷⁵⁹, puis un second entre le 19 et le 21 avril 1946⁷⁶⁰, un troisième aux alentours du 20 mai 1948⁷⁶¹, un quatrième du 11 au 13 mai 1951⁷⁶², un cinquième du 18 au 20 mai 1956⁷⁶³, puis un sixième et dernier avant son interdiction entre le 29 et le 31 décembre 1957⁷⁶⁴. Assister à un congrès représente un véritable investissement pratique, puisque les séances se répartissent sur deux à trois jours, et peuvent durer du matin jusqu'à minuit passé — comme en 1948, seul congrès dont la description détaillée est disponible⁷⁶⁵. Les congrès demandent concentration et attention, comme le laissent voir les mises sérieuses des quatre femmes photographiées en décembre 1944⁷⁶⁶. En outre, les militant-e-s les plus à même de devenir cadres suivent des formations, ou « écoles ». Durant celles-ci, les militant-e-s reçoivent des cours d'éducation marxiste-léniniste et des enseignements relatifs aux modes d'action. Ces formations sont gourmandes en temps et en énergie, puisqu'elles peuvent, comme celle de 1948, être composées de près d'une trentaine de séances réparties sur quelques semaines⁷⁶⁷. Elles sont toutefois, dans l'état actuel des connaissances, peu nombreuses. En plus de celle de 1948, la trace de seulement deux formations du type a été trouvée : une école élémentaire tenue en 1945, dont les cours

⁷⁵³ Photographie illustrant « Avant notre grand concours de diffusion et d'abonnements », *L'Avenir de la Tunisie*, 15/02/1947, page 3.

⁷⁵⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois,

⁷⁵⁵ « Promotion Staline », *L'Avenir de la Tunisie*, 17-30/12/1949, page 1.

⁷⁵⁶ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁷⁵⁷ CADN 1TU/1/V/2780-2781, coupure d'un article sans provenance, s.d., décembre 1944 (par déduction).

⁷⁵⁸ CADN 1TU/1/S/6, note, 08/11/1943.

⁷⁵⁹ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 13.

⁷⁶⁰ CADN 1TU/1/V/2784, rapport, avril 1947.

⁷⁶¹ CADN 1TU/1/V/1862, notes, 19 et 21/05/1948.

⁷⁶² CADN 1TU/2/V/307, note, 23/05/1951.

⁷⁶³ « Le congrès du PCT », *L'Avenir de la Tunisie*, 25-31/05/1956, pages 1-4.

⁷⁶⁴ Parti communiste Tunisien, *Règlement intérieur...*, op. cit., page 1.

⁷⁶⁵ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948

⁷⁶⁶ Voir annexe IV.

⁷⁶⁷ CADN 1TU/1/V/2785-2786, note, 11/10/1948.

ont ensuite été diffusés par la voie de brochures peu chères et, donc, adressés à toutes et tous⁷⁶⁸, et un stage organisé à Alger en 1949, réservée aux membres du comité central⁷⁶⁹.

Le quotidien des militant-e-s est aussi rythmé par des événements ouverts au public, et qui ne participent donc pas à l'élaboration ou à l'application de la politique du parti. Les meetings sont de ceux-ci. De fréquence irrégulière, ils sont nombreux dans les sources consultées en raison, d'une part, de l'intérêt qu'y voit la police⁷⁷⁰ et, d'autre part, de leur importance numérique à partir de 1949 pour répondre à l'objectif du PCT de constituer un front « démocratique » pacifiste pour défendre l'URSS. Des événements culturels sont, de plus, organisés par les associations liées au PCT que sont les Amis de l'URSS, le Ciné Club, l'Université nouvelle, et l'UFT et l'UJFT, auxquels se rendent sympathisant-e-s et militant-e-s les plus investi-e-s. La première, fondée en Tunisie en 1933⁷⁷¹, poursuit la démarche datant de sa naissance, et vante les mérites de l'URSS en projetant des films. Ses séances, qui drainent jusqu'à 300 personnes, sont cependant peu nombreuses⁷⁷². Le Ciné-club, qui exerce une activité proche est, pour sa part, fondé à une date imprécise, précédant le premier événement qu'il organise à Tunis, en novembre 1950, durant lequel la police reconnaît parmi le public — composé de 500 personnes — des membres du PCT et des groupes qui lui sont affiliés⁷⁷³. Le Ciné-club fait partie de la Fédération du cinéma, créée à Tunis en octobre 1949 par Yolande Valensi, communiste des années 1930 et engagée durant la guerre⁷⁷⁴ qui, sans doute, reste adhérente ou, du moins, compagne de route du PCT. Cette fédération, qui a pour but de réunir des clubs de cinéma et d'ouvrir ce loisir au grand public, est fréquentée par de nombreux et nombreuses sympathisant-e-s communistes, et présidée par André Raymond (1925-2011), professeur d'histoire-géographie communiste originaire de métropole, cinéphile et maniant la caméra, futur célèbre historien spécialiste de l'empire ottoman dans le nord de l'Afrique, fondateur de l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM)⁷⁷⁵. L'Université nouvelle, précédemment citée, surtout active à Tunis et à Sfax, est elle aussi animée par des militant-e-s, tel Henri Merlen, professeur du lycée Alaoui originaire de métropole⁷⁷⁶, ainsi que par des sympathisant-e-s, dont Lina Valensi, très

⁷⁶⁸ Parti communiste tunisien, *La Tunisie, notions économiques et sociales. École élémentaire, 1er cours ; Les communistes et la nation. École élémentaire, 3ème cours ; Le Parti. École élémentaire, 5ème cours*, s.d., 1945 (déduction).

⁷⁶⁹ CADN 1TU/1/V/2784, programme du stage en pièce-jointe d'un rapport, 15/12/1949 ; Mustapha Kraïem, op. cit., pages 319-320.

⁷⁷⁰ Voir le chapitre 1.

⁷⁷¹ Voir le chapitre 5.

⁷⁷² CADN 1TU/1/V/2784, note, 18/03/1949 ; 1TU/2/V/307, notes, février et 14/03/1950.

⁷⁷³ CADN 1TU/2/V/307, note, 13/11/1950.

⁷⁷⁴ Voir le chapitre 6.

⁷⁷⁵ CADN 1TU/2/V/308-309, note, 27/06/1951 ; « Les intellectuels de Tunis envoient leur salut à Joseph Staline », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-27/01/1950, page 1 ; entretien réalisée avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; Morgan Corriou, *Un nouveau loisir en situation coloniale : le cinéma dans la Tunisie du Protectorat (1896-1956)*, thèse de Doctorat d'Histoire dirigée par Omar Carlier, Université Paris 7, 2011, pages 455-459 ; Martine Coryn-Sahli, op. cit., page 347 ; « André Raymond », <http://iremam.cnrs.fr> .

⁷⁷⁶ CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit Matin*, 22/05/1951 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

investie⁷⁷⁷. Il est à noter qu'aucune femme, dans l'état actuel des connaissances, n'y donne de conférence. Une troupe de théâtre est également liée à cette association et donne des représentations dont on ne peut évaluer le nombre⁷⁷⁸. Les militant-e-s sont aussi invité-e-s à prendre part aux événements festifs organisés en plein air par le parti⁷⁷⁹, et aux défilés, temps de l'expression des revendications du PCT dans l'espace public. En plus de la rituelle manifestation du 1er mai⁷⁸⁰, les communistes parcourent en effet les rues à des occasions ponctuelles et, surtout, au cours de l'année 1950 et de l'année 1951, alors que la lutte de défense de l'URSS et la lutte pour l'indépendance deviennent deux éléments centraux de son activité. Des femmes défilent certes systématiquement, mais en minorité lorsque ces événements sont le fait de plusieurs organisations⁷⁸¹. Elles prennent toutefois part à la plus grande visibilité des femmes dans l'espace de la rue et à une plus grande participation des femmes aux défilés et aux événements publics, un phénomène en progression depuis les années 1920.

Diana Sebag⁷⁸², par exemple, ou Denise Sfez⁷⁸³, si elles sont adhérentes du PCT et fréquentent toujours ses membres investi-e-s, sont plus en retrait et, on le suppose, leur quotidien est moins marqué par le militantisme que celui de certain-e-s de leurs camarades. En outre, beaucoup de femmes, comme le suggèrent les dispositifs d'accueil spécifiques élaborées par l'UFT et par l'UJFT, n'ont certainement pas la possibilité de s'investir autant que les hommes lorsque les modalités d'activités ne sont pas adaptées à la division sexuelle des tâches domestiques. En effet, Béatrice Slama⁷⁸⁴ et Gladys Adda peuvent militer activement grâce à l'aide de leurs mères et d'employées qui s'occupent de leurs enfants et de l'espace domestique. Gladys Adda, lorsqu'elle est membre du comité central, n'exerce pas d'emploi⁷⁸⁵. Il en est probablement de même pour Simone Vaïs, s'identifiant, en 1946, aux « ménagères »⁷⁸⁶, à moins que cette prise de position soit une stratégie politique. Cherifa Saadaoui, pour sa part, faute de ressource suffisante, ne peut embaucher d'employée de maison ; elle parvient à concilier vie de famille et militantisme en raison de sa ténacité mais, aussi, du fait qu'elle n'est pas salariée⁷⁸⁷ avant la mort de son mari, en 1963, après laquelle

⁷⁷⁷ Entretien réalisé avec Françoise Valensi, Paris, 06/04/2016.

⁷⁷⁸ Jacques Zerah, op. cit., page 351 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁷⁷⁹ « Samedi et dimanche sur l'Esplanade Gambetta tous à la Grande Fête de L'Avenir de la Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/05/1946, pages 1-2 ; « La grande fête populaire de la région communiste de Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 02-13/07/1949, page 2.

⁷⁸⁰ Voir, par exemple, « Tous aux manifestations du 1er mai ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 26/04/1947, page 1 ; entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 et 23/05/2018.

⁷⁸¹ « En dépit des interdictions des brutalités des provocations policières le peuple tunisien manifeste contre la guerre, l'oppression la misère », *L'Avenir de la Tunisie*, 08-23/10/1949, page 4 ; CADN 1TU/2/V/706, note, 23/03/1950 ; 1TU/2/V/307, notes, 24/03/1950, 25/02/1951, 05/11/1951 et 28/11/1951.

⁷⁸² Entretien réalisé avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014.

⁷⁸³ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁷⁸⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁷⁸⁵ ISHMN entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 10/02/1993.

⁷⁸⁶ « Magnifique meeting des ménagères organisées dans l'UFT », *Le Travailleur de Tunisie*, 10/12/1944, page 2.

⁷⁸⁷ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 367.

elle entre comme ouvrière à l'hôpital Charles Nicolle, tout en réalisant des travaux de couture à son domicile le soir⁷⁸⁸. Le quotidien militant communiste diffère donc en fonction du genre puisque, hormis les cellules féminines, les espaces d'investissement ne répondent pas à un fonctionnement adapté à l'emploi du temps imposé par la division sexuelle des tâches. Ce différentiel doit au maintien de cette dernière au sein de l'intimité des militant-e-s, que nous détaillerons au chapitre suivant.

Par ailleurs, les femmes qui accèdent au comité central sont toutes mariées à des militants actifs, qu'il s'agisse de Marco Vaïs, membre dynamique bien qu'il n'occupe pas de poste directeur⁷⁸⁹, ou faisant partie du comité central au même moment, comme Georges Adda⁷⁹⁰ et Hassen Saadaoui⁷⁹¹. Plus généralement, les militantes, et notamment les femmes qui endossent des responsabilités, lorsqu'elles sont mariées, sont en couple avec des militants⁷⁹². Le parti refuse pourtant que l'« esprit de famille » dicte le choix des cadres⁷⁹³ et, de surcroît, l'inverse n'a pas cours : les hommes jouant des rôles de responsables ne sont pas nécessairement mariés à une militante ni investie, ni occupant de rôle de cette sorte, et ce comme au PCF⁷⁹⁴. Bien que leur statut d'épouse ne soit jamais énoncé, ce phénomène rend alors compte, et comme en France à la même période⁷⁹⁵, de la nécessité de l'assentiment de l'époux pour militer, et du rôle essentiel que joue un environnement intime favorable — rendant alors compte du caractère non évident de l'engagement politique des femmes. L'assentiment des époux prend à quelques occasions la forme, comme nous le verrons au chapitre 8, d'un partage des tâches domestiques réparti différemment que dans les usages les plus courants. Dans le cas du comité central, dont les membres sont toutes les épouses de communistes d'envergure, la systématisation de ce phénomène suggère en outre qu'une femme ne peut recueillir suffisamment de crédit si elle n'est pas liée à un militant actif.

Si les femmes militent dans des proportions inédites et doivent, en principe, accomplir les mêmes gestes que leurs camarades masculins, leurs carrières militantes et les statuts qu'elles endossent dépendent en grande partie du genre.

B. MILITER EN TANT QUE FEMMES : ENTRE LÉGITIMITÉ ET RÉDUCTION DES FEMMES AU GENRE

L'ensemble des activités présentées ci-avant doivent être accomplies par chaque militant-e, homme comme femme, mais un différentiel de genre affleure de leur détail. Entre 1950 et 1952, la seule femme parmi cinq hommes à faire partie de l'équipe de *L'Avenir de la*

⁷⁸⁸ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounès Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

⁷⁸⁹ Paul Sebag, op. cit., pages 181-182.

⁷⁹⁰ ISHMN entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 11/02/1993.

⁷⁹¹ CADN 1TU/2/V/306, note, 25/10/1952.

⁷⁹² Voir annexes I et V.

⁷⁹³ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 17.

⁷⁹⁴ Paul Boulland, op. cit., page 465.

⁷⁹⁵ Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes...*, op. cit., pages 183-187.

Tunisie, Rachel Zuili épouse Slama, y joue le rôle de dactylographe⁷⁹⁶. Exécutante, elle n'élabore pas le contenu du journal, au contraire de ses quatre camarades membres avec qui elle fait équipe. De surcroît, seul un nombre très restreint d'articles de l'organe de presse du PCT sont signés par des femmes. Les écrits restent certes souvent anonymes, mais la plupart des signataires sont des hommes. Cette donnée s'explique par la domination de l'élément masculin au sein des organes de direction, puisque la majorité des papiers sont signés par leurs membres. Il est pourtant certain que des articles non signés, ou signés du nom d'hommes musulmans, ont été rédigés par des femmes⁷⁹⁷. Le militantisme au sein des Unions leur offre alors davantage la possibilité d'écrire en leur propre nom dans leurs revues, et de le faire apparaître dans les colonnes de *L'Avenir* par l'intermédiaire des articles qu'elles écrivent pour relater les activités de leurs organisations⁷⁹⁸.

Cela étant, leur apparition visible et en propre est dépendante de leur genre : les noms des rédactrices n'apparaissent qu'à condition d'aborder des thématiques liées aux femmes, que les militantes jouent ou aient joué un rôle de direction au sein du PCT, ou non⁷⁹⁹. Lorsque les initiales seules apparaissent et permettent d'imaginer que « B. S. » soit Béatrice Slama, et « G. A. » Gladys Adda, les articles abordent aussi des thématiques ayant trait aux femmes⁸⁰⁰. Ainsi, et même lorsque les femmes occupent des postes directeurs, elles sont cantonnées à des sujets concernant leur genre ou, plus exactement, le seul genre dont il est explicitement question dans la presse communiste. Elles sont, donc, confinées au rôle de représentantes de leur sexe. Ces éléments rendent de nouveau compte du souhait de la direction du PCT de correspondre aux normes et non de les subvertir.

De plus, les dirigeants communistes demeurant dans leur grande majorité des hommes, les femmes prennent moins régulièrement la parole lors des assemblées, qu'il s'agisse de congrès ou de meetings. Lorsqu'elles s'expriment en public, leur participation est soumise aux mêmes règles de la réduction au genre. En 1945, Béatrice Slama, alors qu'elle est membre du Comité tunisien de libération, intervient au cours d'une réunion tenue en vu des États-généraux de la libération. Ceux-ci, prévus en métropole en juillet suivant, ont pour but de préparer le régime politique sorti de la guerre. Y prend part une délégation tunisienne, composée d'une militante de l'UFT non communiste, et de Roberte Bigiaoui en tant que représentante syndicale⁸⁰¹. Au cours de cette réunion préparatoire, et malgré l'importance du

⁷⁹⁶ SHD 2H134, télégramme du capitaine adjoint Bennit au commandement de l'armée de terre, 22/04/1950 ; CADN 1TU/2/V/306, note, 21/04/1952.

⁷⁹⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 23/05/2018.

⁷⁹⁸ Denise Malignon, « Par milliers les femmes signent les 'Cahiers de la paix' et manifestent », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/03/1949, page 2 ; Suzanne Abita, « À Pékin. Les femmes de Tunisie seront présentes », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1949, page 2 ; Marthe Jacquinet, « Oui à la constitution ! », et Saïda Ben Mohamed, « Des femmes musulmanes préparent la fête de 'l'Avenir' », *L'Avenir de la Tunisie*, 04/05/1946, page 3 ; Suzanne Abita, « Femmes au travail. Dans le demi-jour des sacheres... », *L'Avenir de la Tunisie*, 21/09/1946, page 3 ; Marthe Jacquinet, « À la garderie de l'Union des Femmes de Tunisie. Dans la gaieté des jeux en commun », *L'Avenir de la Tunisie*, 16/08/1947, page 3.

⁷⁹⁹ Voir la note précédente.

⁸⁰⁰ B. S., « L'Union des jeunes filles et sa colonie d'Aïn Draham », *L'Avenir de la Tunisie*, 16/08/1947, page 2 ; G. A., « Après un mois en plein air adieux à la colonie ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/08/1947, page 2.

⁸⁰¹ CADN 1TU/1/V/1869, note, 13/06/1945.

rôle qu'elle joue au sein du Comité, Béatrice Slama parle uniquement « au nom des ménagères »⁸⁰² — alors qu'elle exerce, pourtant, une profession. Lors du congrès communiste de 1946, Simone Vaïs discourt à propos des femmes alors qu'elle vient tout juste d'être nommée au comité central du parti... et qu'elle n'y occupe pas de poste ayant pour ambition de traiter des questions féminines⁸⁰³.

Il est vrai que Simone Vaïs, à ce moment-là, prend la parole en qualité de dirigeante de l'UFT. L'investissement des femmes dans les organisations féminines et les rôles qu'elles y endossent ont en effet une résonance sur les places qu'elles occupent en dehors de ces seules organisations. Les seules militantes communistes à prendre part à l'Association des Victimes de la répression fasciste, Charlotte Joulain, Ouassila Jaballah et Soad Abdelkrim⁸⁰⁴ (épouse Jrad)⁸⁰⁵, font respectivement partie des bureaux de l'UFT et de l'UJFT. Cette organisation, présidée par Charlotte Joulain depuis 1946, est créée pour obtenir la reconnaissance puis la compensation de l'oppression fasciste subie. Par la suite, elle milite contre l'impérialisme. Elle rassemble, dès sa fondation, une majorité de communistes⁸⁰⁶, et ses membres féminins sont systématiquement liées aux organisations féminines. Dans le même ordre d'idées, les trois seules femmes à prendre la parole lors du congrès organisé par le PCT en 1948 représentent l'UJFT et l'UFT⁸⁰⁷. En octobre de cette même année, Suzanne Abita et Gilda Saada, alors secrétaire de l'UFT et secrétaire de l'UJFT, bien qu'elles n'occupent aucun poste de direction au sein du parti, sont les deux seules femmes à être inscrites à l'école communiste de dix-huit cours répartis sur vingt-cinq jours qu'un militant du PCF anime, et à laquelle ne participent que des militants occupant des statuts d'importance⁸⁰⁸. Ce faisant, leur investissement au sein des organisations féminines leur donne une légitimité pour endosser des rôles forts au sein de la nébuleuse communiste, et particulièrement au PCT.

Des femmes communistes voyagent à l'international : Monjia Mouldi pour assister au congrès du comité de la paix en 1949, Ouassila Jaballah, Cherifa Saadaoui, Suzanne Abita, pour prendre part à des événements de la FDIF, et Gilda Saada, Zakia Harmel et Manoubia El Amri à ceux de la FMJD⁸⁰⁹. Elles représentent toutes l'une ou l'autre des organisations féminines, à part Roberte Bigiaoui, membre de la délégation tunisienne au premier congrès de

⁸⁰² CADN 1TU/1/V/1869, notes, 04/07/1945 et 13/08/1945. Voir le chapitre 2.

⁸⁰³ « Vive le IIème Congrès du Parti Communiste Tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3.

⁸⁰⁴ CADN 1TU/1/V/2784, coupure de *Le Petit matin*, 19/06/1949.

⁸⁰⁵ Se présentant vraisemblablement sous son nom de jeune fille en raison des responsabilités qu'elle occupe à l'UJFT, réservée aux jeunes femmes.

⁸⁰⁶ CADN 1TU/1/V/2332, procès-verbal d'une réunion, 15/05/1946 ; 1TU/2/V/307, note, 20/04/1950 ; 1TU/2/V/307, note, 08/09/1950.

⁸⁰⁷ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

⁸⁰⁸ CADN 1TU/1/V/2785-2786, note, 11/10/1948.

⁸⁰⁹ *Compte-rendu du Congrès mondial des Partisans de la paix, Paris-Prague, 20-25 avril 1949*, Paris, 1949, pages 684-685 ; Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie... », op. cit., page 21 ; Suzanne Abita, « À Pékin. Les femmes de Tunisie seront présentes », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1949, page 2 ; « Une déclaration de Cherifa Saadaoui de retour de Berlin », *L'Avenir de la Tunisie*, 23-09/03/1950, page 2 ; « À Budapest, le congrès mondial de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/08/1949, page 1 ; CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 01/07/1951.

la paix, en 1949⁸¹⁰. Dans le même ordre d'idée, les femmes communistes candidates sur des listes présentées aux élections municipales pour la région de Tunis, en avril 1946 pour Charlotte Joulain, et en mai 1957 pour Cherifa Saadaoui et Soad Abdelkrim⁸¹¹, occupent des postes directeurs à l'UFT et à l'UJFT. Charlotte Joulain est d'ailleurs à ce titre présentée par *L'Avenir* sous sa fonction de présidente de l'UFT⁸¹². Seule Cherifa Saadaoui a rempli un rôle directeur au PCT, un poste qu'elle n'occupe d'ailleurs plus en 1957. La participation de Soad Abdelkrim et de Cherifa Saadaoui à la liste communiste, si elle fait de la présence féminine une minorité de l'ensemble de la trentaine de candidat-e-s du PCT, est remarquable, les femmes ayant tout juste obtenu le droit de voter et de se présenter à des élections⁸¹³. Cette liste n'obtenant que 3,5% des voix, ni Cherifa Saadaoui ni Soad Jrad n'occupent de postes d'élus. Néanmoins, avec la victoire du Néo-Destour, onze femmes deviennent conseillères municipales sur l'ensemble du territoire⁸¹⁴, une minorité de l'ensemble, certes, mais la preuve que des femmes percent aussi au sein du parti nationaliste.

De plus, la majorité des membres des bureaux des cellules et des sections, citées ci-avant, détiennent ou ont détenu des postes dans les directions des organisations féminines. Leur engagement dans ces organisations féminines leur ouvre d'autres possibilités de carrières militantes et est, plus précisément, une condition à leur montée dans la hiérarchie du parti. Comme au PCF, les femmes sont, de ce fait, promues « en tant que femmes »⁸¹⁵. Cette analyse vaut notamment, comme le met en évidence Pierre-Jean Le Foll-Luciani à propos de l'Algérie⁸¹⁶, dans le cas du comité central. Y accèdent seulement trois femmes, Simone Vaïs, Gladys Adda et Cherifa Saadaoui, qui ont pour point commun d'être dirigeantes de l'UFT au moment de leur nomination. Celles-ci n'exerçant pas d'emploi, le genre et l'engagement genré s'articulent, comme au PCF, avec le statut de la « ménagère » qui, valorisé par l'idéal-type véhiculé par l'UFT et l'UJFT, constitue un vecteur de transformation de l'espace domestique en espace politique, afin de le mobiliser ou de le conquérir⁸¹⁷. Au contraire du PCF⁸¹⁸, néanmoins, l'exercice d'une profession ouvrière n'est pas un critère de valorisation pour les femmes. Ceci s'explique, sans doute, par la composition totale des rangs militants⁸¹⁹, et par le faible taux de personnes en général à exercer une profession de ce type en Tunisie, ce qui suppose, au vu des seuls chiffres disponibles, que très peu de femmes sont ouvrières⁸²⁰.

⁸¹⁰ CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, 05/05/1949.

⁸¹¹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 99 et 367. Son évocation d'une troisième candidate, « Mme C. Daly », est une erreur, puisqu'il s'agit de Cherifa Saadaoui (née Daly).

⁸¹² « Bloquez vos voix sur la liste unique d'Action Démocratique et Antifasciste », *L'Avenir de la Tunisie*, 06/04/1946, page 1.

⁸¹³ Khadija Chérif, op. cit., page 164.

⁸¹⁴ Henri de Montety, *Femmes de Tunisie*, Mouton & Co, La Haye, 1958, page 133.

⁸¹⁵ Paul Boulland et Julian Mischi, art. cit. ; Paul Boulland, op. cit., pages 452-472.

⁸¹⁶ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, art. cit.

⁸¹⁷ Paul Boulland, op. cit., page 452. Voir le chapitre 8.

⁸¹⁸ Paul Boulland et Julian Mischi, art. cit.

⁸¹⁹ Voir le chapitre 8.

⁸²⁰ Voir le chapitre 4.

Les organisations féminines constituent donc des espaces de formation perçus comme les seuls légitimes à la promotion des femmes. Cherifa Saadaoui a, toutefois, bénéficié de l'accompagnement de son époux qui, avant que naissent leurs enfants, l'emmenait dans ses tournées en Tunisie pour apprendre comment s'adresser au public⁸²¹. Elle demeure une exception et, de plus, milite par la suite activement à l'UFT. Bien que, au PCT, les femmes ne militent pas en tant que « femmes » — sauf les membres de l'épisodique commission féminine —, la catégorie de genre à laquelle elles sont associées leur porte préjudice puisque, peu valorisées, et bien que les plus actives militent sur le temps long, elles sont peu nombreuses à endosser des responsabilités et, alors, à bénéficier d'une formation politique suffisante pour remplir des rôles notables.

Comme le donne à voir l'importance donnée à la non-mixité, l'investissement actif des femmes dépend pour beaucoup de modalités pratiques adaptées à leur quotidien et, ce faisant, est conditionné par la répartition sexuelle des tâches domestiques, sur laquelle nous reviendrons au chapitre suivant. Comme en France⁸²², leurs carrières militantes sont donc contraintes par cette division sexuelle, et ce d'autant plus que le modèle valorisé par le mouvement communiste est celui de la « bonne mère » qui, comme nous le verrons, inflige une pression aux militantes⁸²³. De ce fait, seules des femmes engagées dans des espace adaptée à cette division du quotidien et n'exerçant, en outre, pas d'emploi, peuvent s'investir. Cette réalité doit aussi, certainement, aux difficultés de recrutement des femmes⁸²⁴. Le donne en effet à croire le fait que Béatrice Slama et Eugénie Foata épouse Ennafaa demeurent au bureau de l'UJFT et que Juliette Bessis y milite plusieurs années, soit dans une organisation censément réservée aux jeunes filles célibataires, alors que toutes trois sont mariées, mères de famille — et, en ce qui concerne Béatrice et Eugénie, elles continuent à maintenir leurs activités en étant enceintes⁸²⁵, c'est-à-dire en portant de façon visible leurs différences vis-à-vis du public auquel elles s'adressent. Néanmoins, les organisations féminines qui, rappelons-le, sont perçues comme des viviers de futures cadres, de même que les autres amicales, et ce comme en métropole⁸²⁶, constituent bien les seuls espaces militants parallèles dans lesquels les femmes se forment à devenir cadres. Leur promotion en tant que femmes signale que les militantes sont uniquement perçues, dans les critères de montée dans la hiérarchie, comme les représentantes de leur sexe. Lorsque leur genre apparaît, il sert à les mobiliser au sein d'organisations de masse, c'est-à-dire d'espaces secondaires, et selon des modalités dédiées. Leurs carrières militantes demeurent donc et conditionnées par la répartition sexuelle du quotidien, et caractérisées par la division sexuelle des tâches.

⁸²¹ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounès Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

⁸²² Paul Boulland, op. cit., pages 469-472.

⁸²³ Voir le chapitre 8.

⁸²⁴ Merci à Guillaume Roubaud-Quashie de m'avoir orientée vers cette hypothèse.

⁸²⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁸²⁶ Paul Boulland et Julian Mischi, art. cit. ; Guillaume Roubaud-Quashie, « 'Et l'acier fut trempé' ou les dirigeants de l'Union de la jeunesse républicaine de France saisis par la prosopographie », *Hypothèses*, 2015/1 (18) [en ligne].

Les activités des communistes, qu'il s'agisse de celles exercées au sein des organisations de masse ou de celles exercées dans un PCT déjà affaibli, évincé des instances du pouvoir depuis la fin de l'année 1951, se ralentissent à partir de la répression de 1952. L'UFT et l'UJFT s'engagent toutefois au profit du soutien aux prisonniers et font entendre leurs revendications en faveur de l'indépendance⁸²⁷. En 1956, des suites du XXème congrès du PC soviétique, prévoyant la déstalinisation et ouvrant les questionnements quant à la réalité du régime de l'URSS⁸²⁸, et des suites de l'indépendance, après laquelle des débats concernant l'arabisation secouent le parti⁸²⁹, la situation interne du PCT se tend. Il perd largement les élections de l'Assemblée constituante, puis les élections municipales face à un Néo-Destour majoritaire⁸³⁰. À partir de l'arrivée de Habib Bourguiba au pouvoir, en 1957, les entraves qu'oppose le nouveau gouvernement aux Unions féminines⁸³¹ résultent de la mutation du régime vers la logique du parti unique. Ces empêchements s'expriment en miroir de ceux que subit le PCT, voyant son organe de presse supprimé en 1956 puis ses réunions interdites⁸³². Les militantes de l'UFT poursuivent toutefois leurs activités jusqu'en 1963⁸³³. En janvier de cette même année, le PCT est, comme les autres partis politiques autres que le Néo-Destour, finalement éradiqué sous prétexte d'une tentative de coup d'État — par des officiers⁸³⁴. Sa dissolution, privant ses membres de leur espace de militantisme, prend des accents violents traduisant le tour dictatorial pris par le régime. Est à cette image la mort d'Hassen Saadaoui après un passage à tabac dans un commissariat, en février, projetant brutalement Cherifa Saadaoui dans le désespoir et la misère⁸³⁵.

⁸²⁷ Voir le chapitre 8.

⁸²⁸ Gilbert Naccache, « Le mouvement Perspectives et une des trajectoires qui y ont conduit », Abdeljelil Temimi (dir.), *Le rôle politique et culturel de Perspectives et des Perspectivistes dans la Tunisie indépendante. Séminaires de la Mémoire Nationale et Histoire du temps présent. Tome III*, Publications de la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information, Tunis, septembre 2008, pages 25-48, page 27.

⁸²⁹ Albert Memmi, *Tunisie, An I. Journal tunisien, 1955-1956*, CNRS Éditions, Paris, 2017, pages 170, 175-177. Voir le chapitre 8.

⁸³⁰ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 317.

⁸³¹ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 139 ; Noura Borsali, « L'Union des Jeunes Filles de Tunisie... », art. cit., page 26.

⁸³² Comme en témoignent les collections conservées, qui cessent au numéro daté de la quinzaine 19/10-01/11/1956 ; extrait de *Et-Tali'a* du 25/02/1958, *L'Espoir. Étudiants communistes tunisiens*, avril 1966, page 1 ; Roger Bismuth, « Ma vie militante de 1942 à 1964 », Abdelkrim Allagui et Habib Kazdaghli (dir.), *Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie. Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999, pages 291-295, page 295.

⁸³³ Voir le chapitre 8.

⁸³⁴ AD93 261/J7/ADN/58, coupure de *L'Unita*, 09/09/1964. ; Michael Ayari, « Exploiter les données biographiques en sociologie. Le cas des trajectoires socioprofessionnelles et militantes tunisiennes », Kmar Bendana et al. (dir.), *Biographies et récits de vie. Maghreb et sciences sociales*, IRMC, Tunis, 2005, pages 33-44, page 35 ; Nadia El Fani, op. cit.

Un groupe composé d'étudiant-e-s, rattaché au PCT et existant à Paris depuis 1956, concoure par la suite à faire exister ce parti clandestinement durant une vingtaine d'années : entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016 ; éléments d'une conversation entre Aïcha Ben Zakour épouse Hafsia et Française Valensi-Maarek transmis par cette dernière, Tunis, 21/04/2016 ; entretien réalisé avec Emna Belhaj Yahia, El Menzah, 24/10/2016.

⁸³⁵ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounès Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

Après 1943, la participation de militantes du PCT au mouvement communiste est inédite à plusieurs égards. La présence féminine se fait permanente, et plusieurs d'entre ces communistes sont fortes d'une trajectoire militante sur le temps long. De plus, une poignée de ces femmes endosse des attributions d'importance au sein du parti.

Des possibilités d'investissement pour les femmes s'ouvrent en effet. Celles-ci résultent des succès recueillis par le PCT et de la légitimité qu'acquièrent les militantes engagées durant la guerre. Si l'entrée de Simone Vaïs au comité central répond à cette première lecture, elle s'éclaire aussi d'une seconde, c'est-à-dire la nouvelle importance conférées à la présence de femmes en cette période d'efforts pour augmenter sa popularité. Ainsi le PCT, cherchant à convaincre la population dans une mesure la plus large possible, souhaite intégrer des femmes au sein de ses organes de direction. Sa préoccupation quant au recrutement des femmes et à la prise en compte de problématiques les concernant reste, toutefois, mineure, et le PCT se défausse du travail en direction des femmes en confiant celui-ci à deux organisations de masses, l'UFT et l'UJFT. Elles offrent à quelques militantes une légitimité ; cependant, les femmes restent frappées du sceau de leur genre malgré un militantisme équivalent à celui des hommes au parti. Bien qu'ils pérennisent la répartition des tâches au prisme du sexe, ces deux espaces de militantisme au féminin permettent à une poignée d'entre elles d'occuper des positions inédites. Ce faisant, alors que la présence des femmes parmi les espaces d'investissement du mouvement communiste est indéniable, leurs possibilités de carrière restent caractérisées par une marginalisation due à leur assignation au genre féminin.

Cette assignation militante au genre imprègne-t-elle aussi la culture qui se déploie au sein d'un groupe communiste qui, à partir de 1943, prend les traits d'une véritable micro-société ?

Chapitre 8. Les militantes d'un univers politique déclinable au féminin. La culture communiste, un rempart contre les assignations ? (1943-1963)

Lors d'une intervention à un colloque organisé en 1981, Béatrice Slama soulignait ce qui lui apparaissait comme un trait central de son expérience au sein du mouvement communiste : dès l'après-guerre, disait-elle, « les barrières entre groupes si présentes » dans la société tombaient entre les militant-e-s¹. Ce chapitre tâche d'analyser plus avant ce que suggère Béatrice en y ajoutant la variable du genre. Il analyse la mesure dans laquelle le parti développe, comme d'autres partis communistes, une culture politique particulière, différente du fonctionnement du monde social environnant, reposant sur des pratiques de socialisation à l'institution qu'est le parti, et de socialisation au groupe formé de militant-e-s². Il mesure si et comment les femmes, à l'instar de Béatrice Slama, prennent place dans cet univers pratique, temporel et symbolique, reposant sur des activités, des valeurs et des émotions³. En suivant la proposition d'Emmanuel Blanchard et de Sylvie Thénault, il s'agit de déterminer si et comment le groupe communiste d'après-guerre forme l'un des rares « monde du contact » de la société coloniale, c'est-à-dire un espace d'interactions entre individus assignés à des catégories différentes, sans pour autant subvertir les clivages et les rapports sociaux, qui demeurent pesants⁴ — et, on le verra, des pesanteurs perdurent au-delà de l'indépendance. Ce chapitre s'intéresse aux « moments ordinaires »⁵, au rôle joué par la culture partisane dans l'éclosion de ces moments et, donc, aux entrelacements entre subjectivité, vie quotidienne et militantisme. Il analyse les modes de socialisation qui s'opèrent dans le groupe militant et leurs effets, et questionne en quoi la culture partagée par les militant-e-s les engage personnellement en faveur d'un modèle social opposé aux cloisonnements sociaux — de race, de classe, de sexe.

Les espaces politiques pris en compte sont ceux où militent la plupart des femmes, mis en exergue au précédent chapitre, soit le PCT, l'UFT et l'UJFT. Les femmes militant rarement dans les syndicats, ceux-ci n'ont pas fait l'objet de recherches systématiques ; de plus, le

¹ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

² Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010, pages 218-221.

³ Marc Lazar, « L'invention et la désagrégation de la culture communiste », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1994, n°44, pages 9-18 ; Serge Bernstein, « L'historien et la culture politique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1992, 35, pages 67-77 ; Daniel Cefaï, « Expérience, culture et politique », Daniel Cefaï (dir.), *Cultures politiques*, PUF, Paris, 2001, pages 93-116 ; Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Cultures communistes au XXe siècle. Entre guerre et modernité*, La Dispute, Paris, 2003.

⁴ Emmanuel Blanchard et Sylvie Thénault, « Quel 'monde du contact' ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le Mouvement social*, 2011/3, n°236, pages 3-7. L'historienne et l'historien reprennent la notion « zone de contact » formulée par Mary Louise Pratt, « Arts of the Contact Zone », *Profession*, 1991, pages 33-40.

⁵ François-Xavier Fauvelle-Aymar, « La rencontre coloniale. Regards sur le quotidien », *Politique africaine*, 1999/2, n°74 [en ligne]. Voir Pascale Barthélémy, *Françaises et Africaines. Une rencontre improbable (1944-1962). Volume 1*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches proposé par Odile Georg, Université Paris-Diderot, 2019, page 9.

manque de sources et l'absence de travaux universitaires à leur propos empêchent de documenter précisément la culture dans les syndicats et la place qu'occupent les femmes dans le développement et l'alimentation de cette culture⁶. La démarche d'approcher les relations et les pratiques collectives et individuelles est davantage permise par les témoignages oraux et les archives privées disponibles pour la période 1943-1963. La formation d'une culture doit, aussi, à un agenda politique renouvelé de la part du PCT, insistant sur son inscription locale. Les sites où cet univers s'exprime, son contenu et ses relais sont mis en évidence pour démontrer que les militant-e-s composent un milieu partisan, c'est-à-dire qu'ils et elles forment un ensemble d'individus dont les activités contribuent à faire exister le parti⁷. Ce milieu n'est cependant pas que politique et prend une connotation affective qui, nous le verrons, fait des relations entre quelques dizaines de militant-e-s les fondements d'une communauté régie par des affinités et des relations sociales fortes. Si cette communauté a pour base le parti, elle déborde les seuls moments militants. Le processus de création d'un groupe irrigué par des relations amicales, familiales, amoureuses, puise ses origines dans des dynamiques datant de la seconde moitié des années 1930⁸, mais il se colore désormais d'une teinte féminine, d'une recherche de tunisianité, et d'activités quotidiennes plus soutenues et plus visibles.

Ce chapitre aborde les dynamiques à la fois collectives et individuelles que la formation de ce groupe induit⁹. Il détermine les façons dont les militantes se sentent appartenir au groupe et à l'identité qu'il véhicule¹⁰, et analyse si, et comment, naissent des « sujets communistes » au féminin¹¹. Les usages et les contacts qui se déroulent au PCT en

⁶ Les femmes sont quasi-absentes des analyses sur les syndicats en Tunisie, voir Abdesslem Ben Hamida, *Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne de la Tunisie*, thèse de 3ème cycle dirigée par André Nouschi, Université des lettres et des sciences humaines de Nice, 1978 ; Abdesslem Ben Hamida, « Syndicats, affinités et solidarités de type traditionnel dans la Tunisie coloniale (1924-1956) », *Cahiers de la Méditerranée*, hors série n°6, 1982, pages 91-114 ; Juliette Bessis, *Les Fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956)*, L'Harmattan, Paris, 1985 ; Claude Liauzu, *Naissance du salariat et du mouvement ouvrier en Tunisie à travers un demi-siècle de colonisation*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par André Nouschi, Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, 1977 ; Pierre Mamet, *Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jacques Berque, École pratique des Hautes Études, 1966 ; Mohammed Sbitli, *Les militants syndicaux en Tunisie (1920-1939). Analyse de la population syndicale militante*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Claude Liauzu, Université Paris VII, 1992.

Si Juliette Bessis et Mohammed Sbitli incluent bien des parcours de femmes, leurs travaux n'analysent pas leur place et le rapport au genre qu'entretiennent les syndicats.

⁷ Frédéric Sawicki, « Configuration sociale et genèse d'un milieu partisan. Le cas du parti socialiste en Ile-et-Vilaine », *Sociétés contemporaines*, 1994/20, pages 83-110, pages 83-84 ; Claire Marynowier, *Être socialiste dans l'Algérie coloniale*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marc Lazar, IEP Paris, 2013, page 15.

⁸ Voir les chapitres 5 et 6.

⁹ Rogers Brubaker, « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4/2001 (n° 139), pages 66-85 ; Martina Avanza et Gilles Laferté, « Dépasser la 'construction des identités' ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, n°61, décembre 2005 [en ligne].

¹⁰ Claude Pennetier et Bernard Pudal, « Le 'sujet' communiste », Claude Pennetier et Bernard Pudal (dir.), *Le sujet communiste. Identités militantes et laboratoire du « moi »*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2014, pages 9-15, page 14 ; Christian Lazzeri, « Identité constituante, identité constituée. Identité collective et groupe social », *Terrains/Théories* [en ligne], 3/2015.

¹¹ Claude Pennetier et Bernard Pudal, op. cit., page 15.

font-ils un groupe en marge du reste de la société¹² ? En quoi la culture des organisations féminines et le répertoire d'action de leurs militantes diffère-t-elle et il de celle et de celui du PCT ? Que produit l'investissement sur les modes d'auto-définition des individus ? Si les hommes et les femmes qui font vivre le parti évoluent en-deçà des pesanteurs sociales, comme le suggère Béatrice Slama, cette appartenance infléchit-elle ces pesanteurs sociales et leur force réifiante ? Quels effets ces phénomènes ont-ils sur les militantes en particulier ?

Un premier point met en évidence la dimension centrale du parti dans la constitution d'un groupe composé d'hommes comme de femmes partageant une même culture du contact entre toutes et tous, en faisant un milieu marginal en regard du reste de la société. Le second point démontre que ces contacts prônés et vécus sont fondés, lorsqu'ils se déclinent sur le motif du genre féminin, essentialisent les militantes tout en leur permettant d'investir des rôles inédits. La troisième partie analyse l'intrication entre intimité et politique au-delà du cadre partisan. Elle analyse le tissu formé des relations qui lie une trentaine de communistes et souligne les appartenances collectives et les effets individuels de cet univers — ainsi que la force des assignations, que l'existence de cette micro-société marginale ne peut empêcher.

I La matière du commun. Une culture partisane du contact

Quels traits de culture politique relient les adhérent-e-s du PCT entre elles et eux ? Quels procédés sont utilisés pour socialiser et unir les militant-e-s autour du parti¹³ ? Quel rôle y joue le contact entre toutes et tous — entre hommes et femmes, et entre Français-e-s et Tunisien-ne-s ?

Pour répondre à ces interrogations, une première sous-partie met en évidence les mécanismes qui suscite le « don de soi » en faveur de l'« esprit de parti », c'est-à-dire l'engagement corps et âmes au profit de la défense absolue du PCT comme institution politique de référence¹⁴. Elle souligne les façons dont ces mécanismes s'adressent à toutes et tous et permettent la réalisation de contacts entre des individus assignés à des classes et des races différentes mais, aussi, les infléchissements des rapports de genre. La seconde sous-partie interroge plus précisément les caractéristiques de ces contacts à l'aune des procédés de tunisification mis en œuvre par la direction du PCT à partir de 1946, en cherchant à éclairer le contenu de ce phénomène et, également, la culture bilingue qui lui survit.

1. Un corps militant uni en faveur du Parti

¹² Annie Kriegel, *Les communistes français*, Seuil, Paris, 1970, pages 81-85 ; Maurice Agulhon, « Sur la 'culture communiste' dans les années 1950 », Daniel Cefaï (dir.), op. cit., pages 273-298, page 297.

¹³ Julian Mischi, op. cit., page 218.

¹⁴ Marc Lazar, « Le parti et le don de soi », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1998, n°60, pages 35-42, page 37 ; Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, Paris, 1989.

A. DES RITUELS DE TRANSPORT COLLECTIF

Sur les occupations militantes de base présentées au chapitre précédent repose l'appartenance au groupe partisan¹⁵. Le tutoiement de rigueur et l'emploi du terme « camarade » pour désigner les membres du PCT¹⁶ symbolisent la communion recherchée au travers des rituels et des activités des militant-e-s, particulièrement visible lors des événements suscitant des émotions et une appartenance collectives que sont les réunions, les congrès du PCT, les stages de formation des cadres, les meetings, les événements culturels, les manifestations de rues et les festivités où se rendent des militant-e-s à l'international. Si le fonctionnement du PCT ne diffère pas de celui du Néo-Destour notamment, parti le plus populaire organisé selon des modalités très proches¹⁷, la teneur de la cohésion recherchée est spécifique au projet politique qu'il porte, notamment caractérisée d'une forte croyance en l'idéal de l'URSS.

Les réunions de cellules, fondamentales, premier niveau de ces événements, sont le lieu d'une formation politique de base par 20 ou 30 minutes d'« éducation marxiste-léniniste » par l'analyse de textes¹⁸ ou la discussion¹⁹, un substrat que partagent alors, en principe, l'ensemble des militant-e-s. Les tâches à accomplir — diffuser les organes de presse, placer les abonnements, confectionner banderoles et pancartes — s'accomplissent en petits groupes et constituent en elle-mêmes des rituels marquant le quotidien²⁰. Ces tâches participent, nécessairement, à fédérer les militant-e-s entre elles et eux autour du même objectif d'extension des mots d'ordre du parti. Au cours de ces réunions, qui se déroulent dans les locaux des cellules — au sein de l'entreprise considérée, ou dans les appartements loués, comme celui de la rue du Pacha où se réunit une cellule de « femmes musulmanes »²¹ —, les militant-e-s ont l'occasion d'échanger. Leurs entrevues régulières et le travail qu'ils et elles y élaborent les soudent sans aucun doute entre elles et eux. L'un des temps forts de la cellule consiste en la « cérémonie » annuelle de la distribution ou du tamponnage des cartes d'adhésion²². Cette occasion confirme, par le partage d'un objet concret, commun et personnel tout à la fois, une appartenance mutuelle et collective. Ces pratiques renforcent la cohésion des individus appartenant à une même cellule et, par capillarité, elles renforcent le sentiment d'appartenance à une même section, à une même région, et surtout au parti. Les réunions de sections et de régions, en outre, sont les lieux de la reconnaissance des responsabilités locales des militant-e-s entre elles et eux et, donc, de la confiance qui leur est accordée. Le peu de détail disponible à propos des réunions de ces trois échelons empêche

¹⁵ Julian Mischi, op. cit., pages 218-249.

¹⁶ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁷ Hédi Nouira, « Le Néo-Destour », *Politique étrangère*, 1954, n°3, pages 317-334.

¹⁸ Parti communiste de Tunisie, *Les formes d'organisation et de travail du Parti*, Éditions Liberté, Alger, mars 1945, pages 6-14.

¹⁹ ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par Souad Triki, Tunis, 11/02/1993.

²⁰ Voir le chapitre 7.

²¹ ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par Souad Triki, Tunis, 11/02/1993. Voir le chapitre 7.

²² « La cérémonie de remise des cartes », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-27/01/1950, page 1.

d'en connaître le déroulé précis ; en principe toutefois, les rôles sont répartis eu égard aux attributions et aux possibilités de chacun-e²³, et non à d'autres formes de catégorisation. Comme le montre le chapitre précédent, cependant, les femmes occupent moins de postes de direction que les hommes et, de ce fait, sont sans doute moins actives au sein de ces assemblées.

Un autre niveau d'interactions entre les militants, les militantes, Français-es et Tunisien-ne-s, est celui des congrès du parti, où ne se rendent toutefois que les adhérent-e-s délégué-e-s, c'est-à-dire les adhérent-e-s occupant des responsabilités dans l'un ou l'autre échelon. Ces congrès ont lieu en décembre 1944, en avril 1946, en mai 1948, en mai 1951, en mai 1956 et en décembre 1957²⁴. Ces événements, comme le laisse supposer le congrès de 1948, qui a lieu dans la salle des fêtes municipale de Ferryville²⁵, se déroulent dans des espaces loués par les soins du PCT afin d'accueillir un public composé d'entre 200 et 300 militant-e-s²⁶ — la quantité des membres en présence n'est toutefois pas connue pour 1956 et 1957. Les dispositifs formels de tenue des meetings que donnent à voir le parti au travers, notamment, de photographies publiées dans *L'Avenir de la Tunisie*, rendent compte de la dramaturgie qu'emploie le parti pour susciter l'enthousiasme au cours de ces événements mais, aussi, rendent compte de l'importance de ces éléments pour la vitrine que se constitue la direction. Comme au cours du congrès de 1946, la mise en scène des congrès est sans doute caractérisée de l'affichage d'illustrations sur les murs de la salle où il se déroule. Au cours de congrès-ci, les militant-e-s font face, au moins, à un portrait de grand format représentant Maurice Thorez, placardé derrière la tribune²⁷. Une telle mise en scène, qui se reproduit peut-être par la suite, illustre les liens organiques maintenus entre le PCT et le PCF. Les membres des organes de direction étant élu-e-s lors des congrès, leurs portraits ne sont sans doute pas affichés sur les murs. Le public est par contre environné des mots d'ordres communistes appliqués sur des banderoles²⁸. L'assistance, répartie en rangs, tendue vers la tribune, écoute les discours se succéder²⁹. La disposition de la salle et son décor cherchent ainsi à symboliser le transport collectif d'individus tournés vers un même espoir. Des liens de camaraderie et de cohésion s'y tissent ou se renforcent sans doute, ces congrès constituant des espaces de retrouvailles ou de rencontres entre des militant-e-s de l'ensemble du territoire. Les délégué-e-s ont également l'occasion de rencontrer les dirigeant-e-s de France, mais aussi d'Algérie ou du Maroc, comme en 1948³⁰. De plus, les militant-e-s délégué-e-s, comme celles et ceux du PCF, tirent sans doute une rétribution symbolique de leur participation à un tel rituel, les

²³ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 7.

²⁴ Voir le chapitre 7.

²⁵ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

²⁶ CADN 1TU/1/V/2780-2781, coupure d'un article sans provenance, s.d., décembre 1944 (par déduction) ; 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948 ; 1TU/2/V/307, note, 23/05/1951 ; « Vive le IIème Congrès du Parti communiste tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3.

²⁷ Photographie « Une vue de la tribune », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3. Voir annexe VII.

²⁸ Photographies à la une, *L'Avenir de la Tunisie*, 20-27/05/1951, page 1. Voir annexe VII.

²⁹ Photographie « Une vue de la tribune », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3.

³⁰ CADN 1TU/1/V/1862, notes, 19/05/1948 et 21/05/1948.

confortant dans leur position hiérarchique et sacrant la reconnaissance que leur témoignent leurs pairs³¹.

De même, les militant-e-s qui participent aux formations se trouvent certainement fédéré-e-s par leur commune reconnaissance en tant que membres investi-e-s. Ces événements ont aussi pour corollaire de souder le groupe, puisqu'ils se déroulent dans une ambiance sympathique, telle celle organisée à Alger à l'automne 1949. Une photographie vraisemblablement conservée dans les archives du parti, sans vocation à être rendue publique, immortalise la proximité corporelle et les larges sourires des membres des comités centraux des trois partis du Maghreb profitant de l'atmosphère de camaraderie qui règne durant cet événement³². Que l'histoire d'amour entre Gilda Saada et Belhassen Khiari débute au cours d'un événement de ce type — peut-être l'école organisée en octobre 1948 près de Tunis³³ — signale là aussi la souplesse des échanges et la complicité entre les participant-e-s³⁴. Cette information, rapportée par Gilda Khiari elle-même, témoigne de la réalisation de contacts affectifs entre des individus de catégories raciales différentes, et de l'articulation entre sentiment d'appartenance au groupe politique et intimité³⁵, un aspect qu'analyse la troisième partie de ce chapitre.

Béatrice Slama se remémore que « dans les meetings, nous étions emportés au-delà de nous-mêmes, avec une foule inconnue soudain si proche »³⁶. En plus d'être les lieux de la rencontre entre des militant-e-s de circonscriptions différentes, les meetings, au contraire des réunions et des congrès réservé-e-s aux initié-e-s, sont en effet ouverts à qui a connaissance de leur tenue, annoncée par quelques tracts et affiches et, particulièrement, par la presse communiste. Y assistent ainsi des militant-e-s aux degrés d'implication divers et des sympathisant-e-s. Ces événements constituent des performances publiques, au cours desquelles s'opère une « mise en spectacle »³⁷. D'une petite centaine jusqu'à 4000 personnes³⁸ se réunissent dans des salles louées par les organisateurs et organisatrices — le cinéma Rex à Sfax³⁹, le Palais des sociétés françaises, à Tunis⁴⁰. On peut supposer que, comme durant les congrès, les mots d'ordre du parti sont placardés et Jacques Zerah se rappelle, par exemple, de drapeaux accrochés aux murs de la salle où se déroule le meeting des jeunesses communistes où il se rend à l'occasion du nouvel an 1946 ou 1947⁴¹. En outre,

³¹ Marc Lazar, « Le parti et le don de soi... », art. cit., page 37.

³² CADN 1TU/1/V/2784, copie d'une photographie, s.d., 1949 (déduction).

³³ CADN 1TU/1/V/2785-2786, note, 11/10/1948.

³⁴ Voir la photographie de Belhassen et Gilda à l'annexe V. 2.

³⁵ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

³⁶ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

³⁷ Paula Cossard, « La communion militante : les meetings de gauche durant les années Trente », *Sociétés et représentations*, 2001/2, n°12, pages 131-140, page 131.

³⁸ « Le grand meeting anticolonialiste », *L'Avenir de la Tunisie*, 21/12/1946, page 1.

³⁹ Voir, par exemple, CADN 1TU/2/V/2496, notes, 07/12/1944 et 08/07/1945 ; 1TU/1/S/2540, note, 30/03/1950.

⁴⁰ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/2784, note, 03/06/1949 ; 1TU/2/V/307, note, 08/06/1950 ; « Solidarité avec les Zeitouniens », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/11/1951, page 1.

⁴¹ Jacques Zerah, page 286.

à la différence des congrès, le public est entouré, sans doute, comme lors d'un meeting organisé en mai 1948, des portraits des membres du bureau, matérialisant le rôle encadrant de cette instance dans l'avancée vers le futur pour lequel milite le parti⁴². L'assistance suit des allocutions, parfois agrémentées de la projection d'un film soviétique, censé démontrer le bien-fondé du communisme⁴³ et visant, ainsi, à susciter l'adhésion par une voie de divertissement.

Les événements proprement culturels sont plus souvent le fait des organisations parallèles au parti. Les Amis de l'URSS, ainsi, montrent des films soviétiques, à Ferryville⁴⁴, Bizerte⁴⁵ et Tunis⁴⁶. Le nombre de membres du public, généralement composé de plus de 300 personnes, donne la mesure des succès recueillis. « Récréatif », selon la Sûreté, le Ciné-club propose des séances mêlant divertissement et point de vue politique, à l'image des films — lesquels, rien de précisé — de Charlie Chaplin, à l'affiche le 13 novembre 1950⁴⁷. Cette association s'adonnerait toutefois, d'après les autorités, à de la propagande via les films soviétiques qu'elle projette et les prises de parole de la part de militant-e-s⁴⁸. Une section du Ciné-club existe au moins à Sfax, en 1952⁴⁹, et à Tunis, où il est toujours actif en 1953⁵⁰. La projection de films, si elle sert de mode de propagande, permet aussi de réunir militant-e-s et sympathisant-e-s dans une ambiance agréable et divertissante. Elle concilie partage de la culture, intérêt qui lui est portée dans le monde communiste, et ouverture et de celle-ci et du mouvement communiste au public, dans la lignée des initiatives élaborées sous le Front populaire⁵¹. Ainsi, le Ciné-club invite à faire participer les enfants aux activités du mouvement communiste, comme Françoise Valensi emmenée très jeune par ses parents à des séances⁵². En outre, ce mouvement, développé par la suite dans les zones rurales, permet que se maintiennent de rares espaces de discussion et de projection de films malgré le régime de parti unique, jusqu'à une période difficile à dater — les années 1970, peut-être⁵³. La fréquentation des cinémas est, en outre, en plein essor depuis la fin de la guerre, et les établissements accueillent un public de plus en plus varié socialement⁵⁴, mais demeure

⁴² CADN 1TU/1/V/1862, note, 19/05/1948.

⁴³ CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, 07/02/1949 ; « Les meetings des sections », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/01-03/02/1951, page 1 ; « La section Tunis-nord projettera le grand film soviétique La colline de Malakoff le dimanche 30 décembre à 10 heures », *L'Avenir de la Tunisie*, 14/12/1951, page 4.

⁴⁴ CADN 1TU/1/V/2784, note, 18/03/1949 ;

⁴⁵ CADN 1TU/2/V/307, note, 14/03/1950.

⁴⁶ CADN 1TU/2/V/307, note, février 1950.

⁴⁷ CADN 1TU/2/V/307, note, 13/11/1950.

⁴⁸ Morgan Corriou, op. cit., page 459.

⁴⁹ CADN 1TU/1/S/2540, note, s.d., 1952 (déduction).

⁵⁰ CADN 1TU/2/V/790, note, 13/03/1953.

⁵¹ Voir le chapitre 5.

⁵² Entretien réalisé avec Françoise Valensi, Paris, 06/04/2016.

⁵³ « Auberges de jeunesse et ciné-clubs en Tunisie », <http://www.chemla.org>.

⁵⁴ Morgan Corriou, op. cit., pages 294 et suiv. ; Morgan Corriou, « Cinéma et urbanité à Tunis sous le protectorat français », *L'Année du Maghreb*, 12/2015 [en ligne].

toutefois surtout le fait des Européen-ne-s⁵⁵. Le Ciné-club, pour sa part, n'est fréquenté que par des populations issues des classes les plus bourgeoises⁵⁶ et par des étudiant-e-s⁵⁷, donc une population intellectuelle minoritaire. Il en est de même pour l'Université nouvelle. Celle-ci, créée en 1944, organise des conférences littéraires, autour des écrits d'Émile Zola⁵⁸ — fresques du monde prolétaire — ou de ceux d'auteurs communistes, comme le poète turc Nazim Hikmet⁵⁹, parfois en présence de ceux-ci, comme Louis Aragon⁶⁰ et Tristan Tzara⁶¹ invités de métropole, ou Paul Sebag, militant du PCT, discutant l'ouvrage qu'il a écrit en français sur l'histoire de la Tunisie⁶². La troupe de théâtre qui lui est liée joue des pièces de dramaturges communistes, tel l'Allemand Bertold Brecht⁶³. Les activités de l'Université nouvelle s'inscrivent donc dans un référentiel culturel prolétarien et/ou spécifiquement communiste. Elle aurait, d'après la police, vocation à réunir populations françaises et tunisiennes⁶⁴, mais les conférences qu'elle propose s'adresse bien à un public lettré et d'expression française. Elle convainc au moins un jeune lycéen, Gilbert Naccache, d'adhérer au PCT⁶⁵, puisqu'elle est particulièrement tournée vers les lycéen-ne-s et les étudiant-e-s, ambition inquiétant la police, sensible à la propagande exercée par son intermédiaire dans le milieu de l'enseignement et intellectuel⁶⁶. De plus, une cinquantaine de professeur-e-s et élèves propageraient les idées communistes dans leurs établissements, à Tunis, en 1953. Le lycée Carnot abrite en effet deux cellules, et y militent Daisy Bessis et Micheline Guez. Une autre est active au collège Sadiki et une autre au collège Alaoui, dont font partie Béatrice Slama et Rachel Uzan. Des élèves sont membres d'une cellule inter-collège du quartier Halfaouine. La cellule de l'Institut des hautes études, où sont inscrit-e-s vingt-cinq étudiant-e-s et où Manoubia El Amri est la seule fille à militer parmi dix garçons actifs, est particulièrement dynamique⁶⁷. Le PCT, à Tunis du moins, se caractérise donc par une forte tendance intellectuelle. La plupart des événements publics, de forme plus classique, sont le lieu d'une simple succession de prises de paroles ; l'organe de presse souligne l'enthousiasme et la densité de la foule⁶⁸. Les adresses au public, aux dires de la police et de Jacques Zerah,

⁵⁵ Paul Sebag, *Enquête sur les salariés de la région de Tunis*, PUF, Paris, 1956, page 70.

⁵⁶ Morgan Corriou, *Un nouveau loisir en situation coloniale...*, op. cit., page 459.

⁵⁷ CADN 1TU/2/V/790, note, 13/03/1953.

⁵⁸ CADN 1TU/1/S/2540, note, 26/03/1953.

⁵⁹ CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit Matin*, 22/05/1951.

⁶⁰ Encart de l'Université nouvelle, *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 14.

⁶¹ CADN 1TU/1/S/2540, note, 03/12/1951.

⁶² CADN 1TU/1/S/2540, note, 08/01/1952.

⁶³ Jacques Zerah, op. cit., page 351.

⁶⁴ CADN 1TU/1/V/2784, rapport, s.d., 1947 (déduction).

⁶⁵ Gilbert Naccache, *Qu'as-tu fait de ta jeunesse ? Itinéraire d'un opposant au régime de Bourguiba (1954-1979)*, Mots Passants-Éditions du Cerf, Tunis-Paris, 2009, page 25.

⁶⁶ Voir le chapitre 1.

⁶⁷ CADN 1TU/2/V/790, note, 13/03/1953.

⁶⁸ Voir, par exemple, « Le 31ème anniversaire de la révolution socialiste d'octobre », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, page 1 ; « Le grand meeting à Tunis du 15 octobre », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/10-05/11/1950, page 1.

consistent en des « harangues »⁶⁹ ; si ce terme dénote du mépris de la police et du recul pris par l'ancien militant, il suggère néanmoins la pugnacité avec laquelle les militant-e-s expriment leurs opinions.

Les événements de rue, temps de l'expression dans l'espace public, constituent également des performances. Si elles reprennent les mêmes visées que celles à laquelle s'adonnait déjà le parti communiste dans les années 1930⁷⁰, elles sont désormais plus visibles, plus régulières, et suivies par davantage de public. Celles-ci peuvent être distrayantes, comme la fête de *L'Avenir* organisée sur l'esplanade Gambetta, à Tunis, durant un week-end entier de la fin du mois de mai 1946, où prises de paroles des dirigeants alternent avec jeux et spectacles⁷¹, ou le bal populaire organisé à Tunis les 2 et 3 juillet 1949 où se donne également une représentation de Guignol⁷². Ce type de spectacle permet que des enfants assistent à l'événement et, donc, lui confère une connotation familiale et sympathique. Il répond aussi à l'ambition de faire passer, par un procédé divertissant, la substantifique moelle du communisme — le combat quotidien contre l'injustice.

Les manifestations de protestation, particulièrement, expriment la communion du groupe réuni derrière des mots d'ordre similaires dans l'espace public. Plus nombreuses à partir de 1949, à une période où le PCT cherche à intégrer le mouvement national, elles représentent des moments d'action et de revendications en actes, et groupent en moyenne une centaine de personnes — le chiffre monte, à une occasion, en novembre 1951, à 600⁷³ —, hommes en majorité, mais aussi femmes, de nationalité française et tunisienne. Leur préparation par la rédaction de banderoles, l'impression et la distribution de tracts, fait partie des activités qui soudent les militant-e-s⁷⁴. Leur répression peut être violente lorsque les policiers chargent la foule, parfois à moto — il s'agit, alors, de la garde républicaine mobile, créée au début des années 1920 pour réprimer les soulèvements⁷⁵ —, et visent, à coups de matraque, le cuir chevelu, sujet à des saignements abondants et impressionnants⁷⁶. Des communistes, hommes comme femmes, Français-es comme Tunisien-ne-s, sont violenté-e-s et blessé-e-s⁷⁷. La répression policière de ces manifestations peut aussi donner lieu à des

⁶⁹ CADN 1TU/2/V/307, note, 28/11/1951 ; Jacques Zerah, op. cit., page 286.

⁷⁰ Voir le chapitre 5.

⁷¹ « Samedi et dimanche sur l'Esplanade Gambetta tous à la Grande Fête de L'Avenir de la Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/05/1946, pages 1-2.

⁷² « La grande fête populaire de la région communiste de Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 02-13/07/1949, page 2.

⁷³ « La journée du 2 octobre », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-08/10/1949, page 1 ; CADN 1TU/2/V/706, note, 09/03/1951 ; 1TU/2/V/307, notes, 02/11/1951 et 03/11/1951.

⁷⁴ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

⁷⁵ Martin Thomas, *Violence and Colonial Order. Police, Workers and Protest in the European Colonial Empires, 1918-1940*, Cambridge University Press, New York, 2012, pages 115-117.

⁷⁶ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

⁷⁷ « La journée du 2 octobre », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-08/10/1949, page 1 ; « Sauvage agression policière : 3 blessés dont deux femmes », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-24/03/1950, page 1 ; archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

arrestations⁷⁸, et notamment de femmes : le 6 mai 1950, Véra Bellaïche et Juliette Bessis sont convoquées au tribunal aux côtés de leurs camarades Georges Adda et Roger Bismuth pour avoir participé à une manifestation contre l'arrivée du Dixmude⁷⁹, un navire militaire transportant des armes sur lequel nous reviendrons. Les peines encourues ne donnent cependant pas lieu à des emprisonnements. Juliette Bessis se remémore, aussi, quelques nuits passées au commissariat après avoir défilé dans les rues⁸⁰. Ces marques répressives sont l'occasion, pour le parti, de faire démonstration de la ténacité de ses militant-e-s et de leur solidarité dans son organe de presse⁸¹. De plus, le courage déployé les renforce dans leurs communes convictions et la justesse de leur idéal⁸². Ainsi les risques encourus, s'ils inquiètent les communistes, fédèrent le groupe.

L'appartenance collective au communisme comporte aussi une dimension internationale, particulièrement visible au cours des événements auxquels se rendent les militant-e-s hors de Tunisie. En 2016, Juliette Bessis décrit le Festival de la Jeunesse tenu à Budapest, en août 1949⁸³, comme « extraordinaire. Extraordinaire. Extraordinaire. C'était encore le grand moment du communisme [silence]. [...] Énorme. [II] y avait le monde. Le monde communiste »⁸⁴. Gilda Khiari, qui assiste également à cet événement, dit pour sa part, en 2017, avoir été « mitigée » face à ce qu'elle décrit comme des manifestations guindées, et nomme un « culte de la personnalité », sans minimiser l'admiration qu'elle ressentait néanmoins⁸⁵ — admiration dont elle fait part quelques semaines après ledit congrès dans la presse de la FMJD⁸⁶. Elle garde en mémoire la dimension « merveilleuse » de l'atmosphère de partage entre les jeunes du monde entier réuni au cours des activités, de leur enthousiasme, de leur idéal commun et de leur foi en la lutte⁸⁷. Juliette comme Gilda vivent en actes l'ouverture au monde, le partage et la découverte de personnalités issues de zones géographiques très éloignées de Tunisie⁸⁸ que vante l'organe de presse de la FMJD⁸⁹ et les

⁷⁸ « La journée du 2 octobre », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-08/10/1949, page 1 ; « La manifestation contre le Dixmude », *L'Avenir de la Tunisie*, 29/07-12/08/1950, page 1 ; archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016

⁷⁹ « Procès de Georges Adda, Roger Bismuth, Vera Bellaïche et Juliette Bessis à la Driba le 6 mai », *L'Avenir de la Tunisie*, 06-19/05/1950, page 1.

⁸⁰ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁸¹ « La journée du 2 octobre », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-08/10/1949, page 1 ; « Inadmissible provocation policière ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/10-04/11/1949, page 1 ; « Sauvage agression policière : 3 blessés dont deux femmes », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-24/03/1950, page 1 ; « La manifestation contre le Dixmude », *L'Avenir de la Tunisie*, 29/07-12/08/1950, page 1

⁸² Juliette Bessis ; Gilda Khiari

⁸³ « Budapest août 1949, capitale de la jeunesse du monde », *L'Avenir de la Tunisie*, 02-13/07/1949, page 2.

⁸⁴ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁸⁵ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, *L'Ariana*, 21/04/2017.

⁸⁶ « Les délégués des pays coloniaux », *Jeunesse du Monde*, n°12, 1949, page 23.

⁸⁷ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, *L'Ariana*, 21/04/2017.

⁸⁸ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, *L'Ariana*, 21/04/2017.

⁸⁹ Voir, par exemple, « J'étais à Prague », *Jeunesse du Monde*, n°6, 1948, pages 8-16.

festivals qu'elle organise. La symbolique et les pratiques sont bien celles du contact entre toutes les nationalités⁹⁰. Ces événements, qui prennent des airs de fêtes durant un mois entier, permettent non seulement à ces jeunes femmes de voyager mais, également, de renforcer leur sentiment de faire partie du « monde communiste »⁹¹, et de renforcer la croyance en la réussite de leur idéal à l'échelle internationale.

L'avenir heureux espéré par les militant-e-s de par le monde et de Tunisie prend les traits de l'URSS, la référence suprême. Les oscillations du programme du PCT, exposées au chapitre précédent, illustrent le souhait de la direction de maintenir le cap de la défense de la patrie soviétique au détriment de revendications clairement définies. De nombreux articles de *L'Avenir* exaltent des phénomènes présentés comme des réussites sociales en URSS — progrès des conditions de travail, égalité entre les sexes, éducation pour toutes et tous⁹². La direction du PCT rend, aussi, un culte à Joseph Staline⁹³. Bien que certain-e-s militant-e-s sont peiné-e-s par le déclenchement de sa maladie puis par sa mort en 1953⁹⁴, ils et elles n'en sont pas tous et toutes de farouches défenseurs et défenseuses, et quelques-un-e-s sont méfiant-e-s à l'égard de l'aura de sainteté qui l'entoure⁹⁵. Néanmoins, l'accord tacite selon lequel l'expression de doutes à propos du modèle soviétique est un acte répréhensible témoigne de la dimension sacrée de l'attachement à l'URSS. Sa critique est, en effet, un motif d'exclusion, que faillit subir une militante, défendue par Juliette Bessis — peut-être Paulette Nataf épouse Bismuth ou Noguérol. Effondrée de son retour d'URSS en 1948, où elle a vu et compris des aspects sur lesquels elle ne s'est vraisemblablement pas étendue à ses camarades, ne peut plus supporter de soutenir ce régime politique⁹⁶ ; après avoir subi l'indifférence méprisante de la direction du PCT, elle décide de s'éloigner du parti⁹⁷. Les militant-e-s circonspect-e-s savent qu'il est nécessaire de se taire⁹⁸. Ainsi, des décennies plus tard, Béatrice Slama, Yolande Taïeb et Juliette Bessis qualifient le parti de « sectaire » — demeurant dans une ligne orthodoxe, et

⁹⁰ Matthieu Gillibert, « Varsovie 1955 et la Guerre froide globale. L'internationalisation de l'Europe centrale au prisme du 5e Festival mondial de la jeunesse et des étudiants », *Monde(s)*, 2020/2 (n°18), pages 51-72, pages 52-54.

⁹¹ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁹² Photographie « La jeunesse féminine soviétique », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/05/1946, page 2 ; « Le 31ème anniversaire de la révolution socialiste d'octobre », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, page 1 ; « Libérées de l'esclavage domestique », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1949, page 2 ; Denise Malignon, « La journée du 8 mars », *L'Avenir de la Tunisie*, 19-26/03/1949, page 1 ; voir l'ensemble du numéro spécial pour les 32 ans de l'URSS, *L'Avenir de la Tunisie*, 5-16/11/1949 ; « « En Ouzbékistan », *L'Avenir de la Tunisie*, 01/11/1951, page 1 ; « Le retour d'URSS de M. Ennafaa », *L'Avenir de la Tunisie*, 02-08/03/1956, page 1.

⁹³ « Les Tunisoises et Tunisois réunis le dimanche 14 novembre adressent leur salut fraternel au glorieux Parti bolchevik et au grand camarade Joseph Staline », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, page 1 ; « Promotion Staline » et « Des cadeaux pour Staline », *L'Avenir de la Tunisie*, 17-30/12/1949, pages 1 et 2 ; « Les intellectuels de Tunis envoient leur salut à Joseph Staline », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-27/01/1950, page 2 ; « Les 72 ans de Staline, l'ami et le défenseur des peuples opprimés », *L'Avenir de la Tunisie*, 28/12/1951, page 1.

⁹⁴ CADN 1TU/2/V/306, copie d'une lettre interceptée par la police, s.d., 1953 (déduction).

⁹⁵ Sophie Bessis, *Dedans, dehors*, Elyzad, Tunis, 2010, page 50 ; entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁹⁶ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁹⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

⁹⁸ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

rétif à toute déviation⁹⁹. Le choc interne que provoque la déstalinisation une fois le XXe congrès du parti communiste soviétique tenu, au tout début de l'année 1956¹⁰⁰, causant l'éloignement progressif de certain-e-s militant-e-s sensibles à l'ouverture des questionnements sur la réalité du régime soviétique¹⁰¹, constitue un dernier indice de ce fort attachement à l'idéal soviétique.

B. ATTACHEMENT « AU » PARTI ET EXEMPLARITÉ DES MILITANT-E-S

1) Une foi collective

Béatrice Slama, au cours du témoignage qu'elle livre en 1981, affirme : « sans doute est-ce seulement au Parti que je me confondais avec les autres [...]. Portée par le même projet, le même enthousiasme. Pourquoi ne pas le dire : la même foi »¹⁰². La communion que le parti défend vise à susciter l'adhésion — à comprendre au sens de croyance¹⁰³ — des militant-e-s, faisant écho à l'attachement « passionnel » que développe Juliette Bessis pour les mots d'ordre du communisme¹⁰⁴. Les phénomènes décrits ci-avant, et les activités quotidiennes présentées au chapitre précédent, ont pour résultat l'élaboration d'un sentiment profond d'appartenance mutuelle. Les termes « notre parti », employé par Mohamed Ennafaa dans les lettres qu'il adresse à sa femme au début des années 1950 afin de conserver les liens avec les militant-e-s malgré sa détention¹⁰⁵, symbolisent bien ce sentiment d'appartenance commune, et signalent que les militant-e-s appartiennent à une entité perçue comme « supérieure », « au-dessus de tout », comme l'écrit Georges Adda près de soixante ans après son entrée au parti. Celui-ci, malgré le recul dont il fait part et sa déception vis-à-vis de l'URSS, rappelle sa croyance dans « la force du Parti »¹⁰⁶. De même Juliette Bessis dit, en 2016, avoir été « attachée au Parti, 100% »¹⁰⁷. Je reviendrai sur l'articulation entre la position minoritaire des israélites et le fort sentiment d'appartenance au parti que signalent les

⁹⁹ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981 ; Martine Coryn-Salhi, op. cit., page 326 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

¹⁰⁰ Marc Lazar, « L'invention et la désagrégation... », art. cit., page 17.

¹⁰¹ Gilbert Naccache, « Le mouvement Perspectives et une des trajectoires qui y ont conduit », Abdeljelil Temimi (dir.), *Le rôle politique et culturel de Perspectives et des Perspectivistes dans la Tunisie indépendante. Séminaires de la Mémoire Nationale et Histoire du temps présent. Tome III*, Publications de la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information, Tunis, septembre 2008, pages 25-48, page 27 ; Sophie Bessis, op. cit., page 50 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Renée Sebag, Villejuif, 29/02/2016 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

¹⁰² Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

¹⁰³ Marc Lazar, « Le parti et le don de soi... », art. cit., page 35.

¹⁰⁴ Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016.

¹⁰⁵ Mohamed Ennafaa, *Chronique saharienne...*, op. cit., pages 26, 35, 44...

¹⁰⁶ Georges Adda, « Je ne renie rien », *Le Maghreb*, 23/06/1989, n°157, Fathi Bel Haj Yahia et Hichem Abdessamad (dir.), *Georges Adda. Militant tunisien*, Nirvana, Tunis, 2016, pages 27-30, page 27.

¹⁰⁷ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

entretiens menés avec Béatrice Slama et Juliette Bessis. On le voit toutefois, cet attachement n'irrigue pas que des trajectoires de militant-e-s assigné-e-s à cette catégorie.

Ainsi, « le » Parti, avec une majuscule, comme le désignent les militant-e-s¹⁰⁸, apparaît, à l'instar du PCF et, en principe, de tous les partis communistes du monde, comme une institution de référence, prenant les traits d'un « acteur collectif »¹⁰⁹. Parti fortement hiérarchisé, il attend de ses militant-e-s une approbation sans réserve de son activité et des décisions prises par sa direction et, de ce fait, une discipline sans faille, présentée, en 1948, comme « un devoir impérieux »¹¹⁰. Il est demandé aux militant-e-s, tel que le précise le stage des cadres organisé à Alger à l'automne 1949, de « vivre avec la flamme communiste »¹¹¹, une expression rappelant les « petits soleils » — qui irradiant et entraînent — que sont censé-e-s être les militant-e-s du PCF¹¹². Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, des qualités sont attendues — humilité, rigueur, sérieux, capacité à travailler collectivement et à appliquer et contrôler strictement la politique du parti. Pour Béatrice Slama, la « communauté » des communistes repose sur une « solidarité d'initiés »¹¹³. Elle participe du sentiment d'exemplarité du fait de leur appartenance communiste que pointe Leila Adda, dont les parents, comme leurs camarades, doivent être « les premiers, les meilleurs, les plus irréprochables, les incorruptibles »¹¹⁴.

Grimper les échelons du parti exacerbe sans doute cette recherche d'exemplarité¹¹⁵, comme le met en évidence l'importance donnée à l'auto-critique et au contrôle de l'application des tâches. Une réciprocité est attendue à ce titre de la part de tous et toutes les militant-e-s ; ils et elles évoluent entre cohésion mutuelle et surveillance des pratiques, comme l'exprime l'exclusion d'Ali Jrad. Les actions attendues modèlent alors un parangon du ou de la camarade de confiance, une image sociale¹¹⁶ investie par les militant-e-s les plus assidu-e-s. Cet attachement est si fort que des communistes continuent à militer au parti malgré la déstalinisation et l'ouverture des questionnements sur les atrocités perpétrées par l'URSS¹¹⁷. De même qu'en France, les militant-e-s sont soumis-e-s à la pression tacite de correspondre à cette image sociale, une pression qui, avec Bernard Pudal, est à comprendre

¹⁰⁸ CADN 1TU/1/V/2784, note, 15/12/1949 ; Mohamed Ennafaa, *Chronique saharienne...*, op. cit., page 37 ; Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda », Dalenda Larguèche (dir.), *Femmes en ville*, Editions de l'Université Manouba, Tunis, 2005, pages 55-74, page 62.

¹⁰⁹ Bernard Pudal, « Les communistes », Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2*, La Découverte, Paris, 2005, pages 51-75, pages 52-55.

¹¹⁰ CADN 1TU/1/S/2540, copie du projet de statuts du PCT, 17/07/1948.

¹¹¹ CADN 1TU/1/V/2784, compte-rendu des cours délivrés durant le stage, 15/12/1949.

¹¹² Annie Kriegel, op. cit., page 79.

¹¹³ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

¹¹⁴ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

¹¹⁵ Voir le chapitre 7.

¹¹⁶ Martina Avanza et Gilles Laferté, op. cit.

¹¹⁷ Georges Adda, op. cit. ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

comme un « enfermement symbolique »¹¹⁸. Bien que, comme nous le verrons, la direction du parti se mêle parfois de l'intimité, le collectif et donc « le » Parti priment sur les affaires individuelles. Gladys Adda évoque cet aspect en faisant référence au départ d'une de ses anciennes camarades en raison des problèmes qu'elle connaît avec son époux, lui aussi militant¹¹⁹.

2) *Des vecteurs de transgression des rôles féminins*

S'il ne s'agit pas d'enfreindre les normes sociales, l'appartenance au parti investit les militant-e-s d'une force transportant parfois les femmes à la limite des normes de la féminité, comme durant la Seconde guerre mondiale¹²⁰. Béatrice Slama, des années plus tard, est encore éberluée de « l'inconscience » qui les guidaient elle-même, sa soeur Gilda, et Gladys Adda, lors des distributions enthousiastes des journaux du parti aux ouvriers à la sortie de leur usine¹²¹. En 1993, Gladys confie à l'historienne l'interrogeant avoir réalisé, les années passant, que ces gestes et le fait qu'une femme incite des hommes à adhérer étaient une « erreur ». Elle suggère ainsi que les femmes sont toujours peu mobiles dans l'espace public et que la non-mixité reste une règle sociale, et particulièrement parmi les classes populaires, moins enclines, dit-elle, à recevoir la parole politique d'une femme que les membres des catégories bourgeoises¹²². Dans un autre registre, Béatrice Slama raconte en 2015, à propos des réunions qui ont lieu chez elle, vers 1944 ou 1945 : « j'allais mon fils en cours, je sais pas si vous vous rendez compte, c'est-à-dire je montrais froidement mon sein, j'avais 21 ans ! j'étais complètement folle ! [rires] »¹²³.

Une certaine souplesse est de mise dans les façons d'être, bien que la direction du parti demande, certes, de « vivre avec la flamme communiste », mais de « vivre comme tout le monde »¹²⁴. Cette recommandation invite alors la direction à appliquer un modèle de morale pensé comme normatif, afin de ne pas choquer les populations. La direction du parti demande en effet aux militant-e-s en couple de se marier afin de correspondre à la forme de couple socialement répandue et valorisée¹²⁵. Cette forme de normalité et de sérieux permet notamment à Juliette Bessis, mariée lorsqu'elle milite à l'UJFT, d'inspirer confiance aux familles afin de permettre aux jeunes filles de participer aux activités de l'organisation¹²⁶. Rien d'étonnant, alors, à ce qu'Ali Jrad soit accusé, pour maquiller les véritables raisons de

¹¹⁸ Bernard Pudal, « Les communistes... », op. cit., pages 61-62.

¹¹⁹ Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda... », op. cit., page 62.

¹²⁰ Voir le chapitre 6.

¹²¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹²² ISHMN, entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 11/02/1993.

¹²³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹²⁴ CADN 1TU/1/V/2784, note, 15/12/1949.

¹²⁵ Martine Coryn-Sahli, *Le peuple français de Tunisie sous le Protectorat*, thèse de Doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, avril 2014, pages 606-607.

¹²⁶ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

son exclusion, de mœurs dissolues¹²⁷, une manière commode de mettre en évidence la conformité aux normes dont le parti cherche à être imprégné. Cette recherche de conformité, ou cette intériorisation des rapports hommes/femmes, invite l'un des membres de la direction à adopter des comportements moralisateurs paternalistes. L'une de ses remarques est formulée à propos d'une robe que Béatrice Slama aime porter durant les manifestations, faisant craindre à cet homme qu'un mouvement de la police ne lui arrache son châle et ne découvre ses épaules. L'autre est relative aux habitudes qu'ont Béatrice et Gladys de toucher les personnes à qui elles s'adressent. Béatrice, des décennies plus tard, considère que ces remarques n'auraient pas été adressées à des hommes¹²⁸. Sans être, certes, oppressantes, elles correspondent à une injonction à la pudeur et à la réserve, des vertus censément féminines, et répondent à la peur d'enfreindre les normes vis-à-vis du public que le PCT cherche à séduire. De surcroît, Gladys Adda réalise que de discrets freins étaient portés à son activité, et ce alors qu'elle occupait un rôle de responsable. Ses camarades, respectueux, n'ont néanmoins pas osé le lui signaler, et ses convictions et son statut la poussent à accomplir ce que font les hommes en allant à la rencontre des ouvriers¹²⁹. Ainsi, là encore, ces rigidités doivent aux normes sociales que la direction du parti tâche de ne pas enfreindre et, peut-être, défend. Elles n'empêchent pas que Béatrice et Gladys soient, d'après les souvenirs de Béchir El Fani, jeune militant à la fin des années 1940, deux figures marquantes du PCT à Tunis — bien qu'il les perçoive, là encore, au travers de leur genre, puisqu'il les considère, certes comme des « militantes », mais aussi comme des « grâces »¹³⁰.

Comme durant la guerre, les normes de genre se trouvent particulièrement infléchies dans les situations présentant un danger, au cours desquelles les convictions transcendent les peurs, comme l'exprime implicitement Gilda Khiari à propos des manifestations¹³¹. Ces épisodes marquent également Juliette Bessis, connue au PCT pour ne jamais fléchir lors des affrontements avec la police, et auprès de laquelle se réfugient ses camarades plus anxieuses. Au cours de ces manifestations, toutes et tous doivent faire preuve d'un grand courage combattif¹³², une valeur traditionnellement masculine. En outre, et bien que les femmes soient de plus en plus nombreuses à participer aux défilés et aux rassemblements dans les rues, elles composent bien moins de la moitié des cortèges et des assemblées¹³³. Béatrice Slama, désireuse de choquer la partie bien-pensante de sa famille et de souligner publiquement la violence des autorités, utilise sa position de genre lorsque, au cours d'une manifestation à

¹²⁷ CADN 1TU/1/V/1862, note, 26/05/1948 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

¹²⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 23/05/2018.

¹²⁹ ISHMN, entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 11/02/1993.

¹³⁰ Béchir El Fani, « Gladys », Abdelbaki Daly (dir.), *Mélanges en hommage à Gladys Adda. Vingtième anniversaire (1995-2015)*, ATD, Tunis, 2015, pages 19-20, page 19.

¹³¹ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

¹³² Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

¹³³ Lilia Labidi, « Circulation des femmes musulmanes dans l'espace public et politique formel, le cas de la Tunisie en période coloniale », Lilia Labidi (dir.), *Actes des 2èmes journées Aziza Othmana, « Participation des femmes à la vie publique »*, Edités par Lilia Labidi, Tunis, 1990, pages 19-43 ; Naima Karoui, « Femmes tunisiennes et espaces publics », Ibid., pages 63-71 ; Alia Baccar, *Râfia Bornaz. Militante tunisienne sous le protectorat français*, Nirvana, Tunis, 2012, pages 54 et 107-109.

Tunis, au début des années 1950, devant son oncle alors debout sur le pas de la porte de sa boutique, elle s'agrippe à un arbre sous les assauts des policiers, accrochée à sa pancarte, criant en pleine rue : « regardez ce qu'ils font à une femme ! »¹³⁴. Cette anecdote, qui constitue une performance de genre, rend compte de son intention et de sa conscience d'agir politique¹³⁵.

Le genre est également employé à des fins stratégiques par la direction du PCT, enjoignant les femmes à se placer en tête des cortèges¹³⁶. Ce dispositif rend compte de la présence encore minoritaire des femmes parmi les défilés de rues, et d'un bon sens social mêlant normes du genre féminin — la faiblesse, la fragilité — et difficulté qu'a la police à les percevoir comme de réelles militantes¹³⁷. Il s'agit sans doute, aussi, de montrer à la population que le parti peut accueillir le plus largement possible. Les femmes ne sont cependant pas épargnées par les violences policières, et le PCT s'en sert pour dénoncer les autorités, n'hésitant pas à piétiner « femmes [...] enfants et vieillards ». Il loue aussi la « ferme attitude » de Ouassila Jaballah, victime de brutalités¹³⁸, encensant ainsi ses qualités militantes, et valorisant du même coup une musulmane. Le PCT fait ainsi démonstration d'une définition du genre éloignée de valeurs passives ou, plus précisément, enjoint les femmes au cumul, à l'image de la description qu'il réserve à Beya Hattab, cette « femme de cœur et de courage » condamnée à quinze jours de prison avec sursis et à une importante amende pour avoir manifesté contre la guerre du Vietnam¹³⁹. Les collages d'affiches et de papillons constituent également des événements angoissants, qui se déroulent la nuit — où les femmes ne sortent presque pas¹⁴⁰ —, et que les cellules organisent en duo homme-femme afin de faire croire en une sortie en couple¹⁴¹ — hétérosexuel.

Le genre féminin, certes maintenu et irrigué de valeurs classiques est, aussi, alimenté par des valeurs d'action. Ce phénomène doit à la forte appartenance que développent les communistes, membres d'un corps collectif, entité centrale dans leurs pratiques militantes.

Celle-ci, se souhaitant la plus inclusive possible, porte en son sein le contact entre les populations tunisiennes et françaises, mêlant désirs de tunisification et attachement à la culture de langue française.

¹³⁴ Entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 et 23/05/2018.

¹³⁵ Monique Haicault, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre » et Jacques Guilhaumou, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 11-24 et pages 25-34.

¹³⁶ Juliette Bessis, « Femmes et politique en Tunisie », Christiane Souriau (dir.), *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 1980, pages 219-234, page 225. L'ancienne militante écrit, ici, à propos des nationalistes et des communistes, mais son expérience au sein du PCT suppose qu'elle puise dans ses souvenirs personnels pour affirmer une telle chose, d'ailleurs corroborée par SHD 2H212, note, 09/08/1946, selon laquelle les femmes constituent un enjeu durant les manifestations car la police répugnerait « à prendre des mesures de coercition » à leur égard.

¹³⁷ Voir le chapitre 2.

¹³⁸ « La journée du 2 octobre », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-08/10/1949, page 1.

¹³⁹ Encart, *L'Avenir de la Tunisie*, 17-30/06/1950, page 1.

¹⁴⁰ Morgan Corriou, « Cinéma et urbanité... », art. cit.

¹⁴¹ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

2. Le contact à l'épreuve de la tunisification et du franco-centrisme

A. ENTRE INTERNATIONALISME ET MOUVEMENT NATIONAL

En 1944, dans un communiqué de presse, le PCT se félicite de la composition de l'auditoire de son premier congrès, réunissant des « délégués tunisiens et français, ouvriers, paysans, artisans, fonctionnaires et intellectuels, jeunes et vieux, hommes et femmes »¹⁴². En vertu de la lutte des classes, le parti, comme tous les partis communistes, s'il tâche particulièrement de toucher le « Peuple »¹⁴³, c'est-à-dire les prolétaires — majoritairement musulman-e-s —, désire et susciter l'union entre les différentes composantes de la population, et faire démonstration de celle-ci. La symbolique du PCT donne, à partir de 1946, une place à l'union entre les populations. L'illustration publiée en Une de *L'Avenir* du 27 mai 1946, évoquée au chapitre précédent, présente ainsi deux couples. Tandis que l'un est composé d'un homme et d'une femme vêtue-e-s et coiffé-e-s à l'européenne, les membres de l'autre arborent des signes de tunisianité — le *sefseri* et la *chechia*. Ces deux couples, surplombés et englobés par le terme « Tous » imprimé en gros caractères, sourient au titre du journal — et, donc, au futur¹⁴⁴. Cette Une ne symbolise pas une fusion, mais bien une juxtaposition d'éléments de populations. Le contact prôné répond au projet d'association entre la France et la Tunisie, dont le protectorat lui-même se veut l'instigateur à partir de 1881¹⁴⁵ ; bien que le PCT ne défende jamais ce régime, il est favorable à sa nouvelle formule, l'Union française, qui prône également l'union, et précisément entre la métropole et ses États associés¹⁴⁶. Néanmoins, et à la différence de celle-ci, selon laquelle la France demeure le guide à suivre, « *L'Avenir* » est montré de la main par l'homme portant une *chechia*, c'est-à-dire par le Tunisien¹⁴⁷. En outre, le peuple métropolitain avec lequel il est préconisé de collaborer n'est jamais présenté comme un fer de lance.

Dès mai 1943, en effet, qu'Ali Jrad et Hamadi Jellouli, soit deux Tunisiens musulmans, prennent la parole lors de l'événement public accompagnant la libération, et que ce dernier préfère porter la *chechia* plutôt que le *fez*¹⁴⁸, symbolisent l'ambition du PCT de toucher la majorité de la population — les musulman-e-s des classes populaires. En témoigne également la tunisification progressive de ses organes de direction et la valorisation des militant-e-s musulman-e-s, présentées au précédent chapitre, qui se renforcent au cours du

¹⁴² CADN 1TU/1/V/2780-2781, coupure d'un article sans provenance, s.d., 1944 (déduction).

¹⁴³ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 3.

¹⁴⁴ Illustration à la une, *L'Avenir de la Tunisie*, 27/05/1946, page 1.

¹⁴⁵ Élisabeth Mouilleau, *Fonctionnaires de la République et artisans de l'Empire. Le cas des contrôleurs civils en Tunisie (1881-1956)*, L'Harmattan, Paris, 2000, pages 33-34 ; Annie Deperchin et Farid Lekeal, « Le protectorat, alternative à la colonie ou modalité de colonisation ? Pistes de recherche pour l'histoire du droit », *Clio@Thémis* [en ligne], n°4, 2011.

¹⁴⁶ Sylvie Thénault, op. cit.

¹⁴⁷ Illustration à la une, *L'Avenir de la Tunisie*, 27/05/1946, page 1. Voir annexe VII.

¹⁴⁸ Nadia Gallico-Spano, *Mabrúk. Ricordi di un'inguaribile ottimista*, AM&D Edizioni, Cagliari, 2005, page 218. Voir le chapitre 7.

temps. En 1947, pourtant, l'illustration publiée pour le 1er mai présente une foule nombreuse, à la tête de laquelle se placent un homme portant une *chechia* et un homme en chemise. Une femme apparaît en quatrième position seulement ; son visage est à peine esquissé, et elle ne porte pas de *sefseri*, pas plus qu'une autre des femmes représentées¹⁴⁹. En 1948, alors que la revendication d'indépendance est peu claire, le PCT use d'une sémantique renvoyant au patriotisme¹⁵⁰, toutes et tous devant s'unir en faveur de la libération nationale qu'il défend. En 1950, soit après que le PCT ait renoué avec le projet d'une indépendance totale, une nouvelle Une de l'organe de presse présente cette fois-ci un seul couple dont la tunisianité transparaît des éléments habituels — le *sefseri* pour la femme, la *chechia* pour l'homme¹⁵¹. Ce faisant, l'union entre les populations européenne et tunisienne laisse place à l'union des seules populations tunisiennes aux fins, on l'a vu au chapitre précédent, de renouer avec une rhétorique plaçant en son cœur la population tunisienne, similaire à celle que le parti le plus populaire, le Néo-Destour, défend.

Ces illustrations présentent en outre les femmes dans une position légèrement inférieure à celle des hommes qui, eux, semblent les guider, à l'image de la répartition sexuelle des attributions, étudiées au chapitre précédent, et de la distribution des tâches, que nous étudierons lors de la seconde partie. En 1949, et pour la seule fois, l'union entre les hommes et les femmes est clairement soulignée lors d'un meeting de la section nord de Tunis du PCT par la militante Jamila Meddeb, exhortant les femmes à « seconder les hommes dans leurs tâches »¹⁵² — selon, donc, une rhétorique renvoyant à une hiérarchisation. La rhétorique du couple s'efface toutefois et, avec elle, les représentations féminines, en 1951 : pour appeler à manifester le 1er mai, *L'Avenir* assortit sa Une d'un dessin ne représentant que des hommes ; la couverture de la brochure publiée cette année-ci donne à voir deux hommes, l'un portant une *chéchia* et brandissant le drapeau communiste, tandis que l'autre, nu-tête, porte le drapeau tunisien¹⁵³. Cette troisième illustration s'inscrit dans un référentiel ouvriériste — le défilé se déroulera sous l'égide de l'USTT — et privilégie une représentation neutre où aucun signe renvoyant à la nationalité n'est esquissé. Si la quatrième illustration évoque, peut-être, l'union entre toutes et tous en-deçà de la nationalité en faveur de l'avenir de la Tunisie, et ce alors que la tunisification de ses organes de direction est presque complète, l'emploi du drapeau tunisien témoigne de l'inscription locale dont cherche à faire démonstration le PCT. Jusqu'en 1951, ce dernier vante en effet toujours la collaboration, tel qu'il l'exprime en novembre de cette année en soulignant la « belle diversité » du public présent à un meeting, « dockers en vêtement de travail, ouvriers qui sortent de leur entreprise, fonctionnaires

¹⁴⁹ Illustration à la une, *L'Avenir de la Tunisie*, 26/04/1947, page 1. Voir annexe VII.

¹⁵⁰ Mohamed Ennafaa, « Les vrais patriotes sont ceux qui luttent », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/09/1948, page 1 ; « La manifestation du 1er mai », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-12/05/1951, page 1.

¹⁵¹ Illustration à la une, *L'Avenir de la Tunisie*, 06-19/05/1950, page 1. Voir annexe VII.

¹⁵² CADN 1TU/1/V/2784, note, 21/04/1949.

¹⁵³ Illustration à la Une, *L'Avenir de la Tunisie*, 26 avril-4 mai 1951 ; Parti communiste Tunisien, *Pour une Tunisie libre et indépendante. Pour la paix, la terre et le pain. Trois années de lutte, mai 1948-mai 1951, du congrès de Ferryville au congrès de Tunis du Parti communiste Tunisien*, 1951, page 1 (première de couverture). Voir annexe VII.

français et Tunisiens, patriotes de toute origine sociale »¹⁵⁴. Il tâche de se présenter comme le seul espace où tous peuvent se reconnaître mais, également, se fédérer et se rencontrer. En privilégiant l'union en faveur de l'indépendance, le parti fait l'impasse sur les femmes.

Dans les souvenirs des personnes rencontrées par Nadia El Fani pour réaliser son film sur l'héritage du PCT en Tunisie, et dans ceux des personnes rencontrées dans le cadre de cette thèse, le parti représente le seul espace social où les catégories communautaires et raciales sont quotidiennement transcendées¹⁵⁵. Si ces souvenirs positifs doivent sans doute, en partie du moins, à une nostalgie caractéristique du sentiment des « occasions perdues »¹⁵⁶ qu'a pu produire l'interdiction du PCT, en 1963 et, comme nous le verrons, l'exil, ils sont fondés sur des pratiques vécues. Bien qu'il ne soit pas possible d'évaluer la composition de l'ensemble du contingent militant, quelques éléments donnent la mesure des mélanges qui se réalisent. Béatrice Slama, au début des années 1980, se rappelle l'enthousiasme fédérateur qui lie les militant-e-s durant les congrès, au cours desquels elle côtoie notamment « mineurs de Gafsa » et « ouvriers de l'Arsenal de Ferryville », soit des individus issus de milieux professionnels qui ne sont pas les siens¹⁵⁷. Les catégories sont également infléchies en-dehors de ces seuls événements d'ampleur et, dans son quotidien militant, Béatrice, professeure, fréquente des ouvriers¹⁵⁸, tandis que Chrifa Saadaoui, originaire d'un milieu modeste, fréquente des intellectuel-le-s de condition bourgeoise¹⁵⁹. Béatrice Slama milite aussi aux côtés des Tunisiens musulmans des cellules d'entreprise qu'elle participe à créer, des phénomènes la marquant d'autant plus qu'elle ne côtoyait pas ces milieux avant la période de l'après-guerre¹⁶⁰. Gladys Adda, en militant dans une cellule de femmes, rencontre et élabore des liens avec des musulmanes de condition modeste¹⁶¹. Les barrières d'âge s'érodent également, et Béatrice Slama se souvient de l'effarement de sa mère à l'entendre tutoyer un homme beaucoup plus âgé qu'elle, occupant de surcroît un poste de haut-fonctionnaire¹⁶². Le sentiment d'appartenance collective et les activités menées font sortir les militant-e-s de leur quant-à-soi : Béatrice Slama et Gilda Khiari, en militant à l'UJFT auprès de femmes musulmanes vivant dans des conditions très miséreuses, et notamment en leur aide, en 1946, aux habitant-e-s de Zeramdine après des violences commises par l'armée française, prennent conscience des inégalités sociales et de « l'horreur du colonialisme »¹⁶³.

¹⁵⁴ « La journée du 2 novembre », *L'Avenir de la Tunisie*, 09/11/1951, page 1.

¹⁵⁵ Nadia El Fani, *Ouled Lénine*, Z'yeux noirs Movies, 2007 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 09/03/2016 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁵⁶ Emmanuel Blanchard et Sylvie Thénault, op. cit., page 3.

¹⁵⁷ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

¹⁵⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁵⁹ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

¹⁶⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁶¹ ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1992.

¹⁶² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁶³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

Par la suite, la répression que le PCT subit et l'interdiction de son organe de presse le contraignent à ralentir ses activités et empêchent une étude précise de l'évolution des éléments qu'il valorise. On remarque toutefois que l'indépendance marque un tournant, puisque le parti n'évoque désormais plus que « les Tunisiens et Tunisiennes », sans d'ailleurs donner de détails quant aux catégories sociales, comme si l'entité nationale, sur laquelle se fonde la communauté des « citoyens »¹⁶⁴, se suffisait à elle-même. Ces termes traduisent le paradigme national dans lequel tente désormais de s'insérer le PCT qui, en 1957, formule une auto-critique reconnaissant « ses erreurs profondes dans l'appréciation de la situation et dans l'application de nos principes pour l'application d'une juste politique nationale », c'est-à-dire les oscillations de son programme entre 1944 et 1949¹⁶⁵. Cette démarche est également à comprendre à l'aune du peu de succès qu'il recueille aux élections suivant l'indépendance, et des entraves qu'il subit depuis ; en perte de vitesse, il tâche sans doute de renouveler son positionnement pour pallier à son impopularité et apparaître comme une composante du mouvement national. Ainsi, l'agenda politique du parti ne recoupe pas la teneur de son discours, puisque sa rhétorique vante l'union jusqu'à ce que la marche à l'indépendance soit entamée. Par ailleurs, avec la tunisification, le nombre de Tunisien-ne-s s'accroît jusqu'à ce que sa direction soit tout à fait tunisifiée en 1955¹⁶⁶. Cependant, les contacts militants perdurent, et au-delà de l'indépendance, entre israélites et musulman-e-s tunisien-ne-s¹⁶⁷.

B. LES AMBIVALENCES DES DÉSIRS DE PLURALITÉ

1) Entre bilinguisme et francophilie

La tunisification des instances directrices du PCT ne s'accompagne d'abord pas du rejet de la diversité de sa composition. En 1948, Ali Jrad, défenseur d'une inscription plus locale de son parti, soulignant certes la nécessité que les militant-e-s reconnaissent adhérer à « un parti national » et, de ce fait, qu'ils et elles agissent « en véritables patriotes tunisiens », souhaite que les portes du parti restent ouvertes aux non Tunisien-ne-s¹⁶⁸. Cette diversité apparaît notamment au travers des enjeux liés aux langues employées.

Bien qu'un nouvel effort en direction de l'arabe soit amorcé à partir de 1946¹⁶⁹, la langue française n'est pas abandonnée. En 1945, du moins, les membres des cellules doivent être en capacité de lire *L'Avenir de la Tunisie*, donc le français, médium fondamental de l'éducation communiste reçue et partagée par toutes et tous¹⁷⁰. Dans les cellules de femmes musulmanes, dont la première est fondée à la fin des années 1940, toutefois, et on l'a vu, la

¹⁶⁴ « Notre programme », *L'Avenir de la Tunisie*, 02-08/03/1956, page 1 ; « Le congrès », *L'Avenir de la Tunisie*, 25-31/05/1956, pages 1-4, page 3.

¹⁶⁵ Neila Jrad, op. cit., page 498.

¹⁶⁶ Voir le chapitre 7.

¹⁶⁷ Gilda Khiari

¹⁶⁸ Neila Jrad, op. cit., page 532.

¹⁶⁹ Voir le chapitre 7.

¹⁷⁰ Parti communiste de Tunisie, op. cit., pages 10-14.

lecture est remplacée par une discussion orale, et la langue d'usage est la *derja* tunisienne¹⁷¹. De ce fait, on peut supposer que dans d'autres cellules à majorité musulmane, et/ou majoritairement composées d'individus illettré-e-s, des pratiques du même ordre aient cours ; l'organe de presse en langue arabe *Et-Tali'a* étant de nouveau publié légalement depuis 1947¹⁷², il sert possiblement de support dans les cellules dont les membres sont lettré-e-s en arabe. La norme reste l'éducation par l'écrit, mettant de côté une large part de la population, valorisant, comme en France, les individus détenant un capital scolaire suffisant¹⁷³ et, ainsi, comme nous l'avons vu au chapitre 2, la grande majorité des militantes sont lettrées et, comme nous le verrons, de cet état de fait résulte la composition sociale du corps militant. De ce fait, les femmes ayant un moindre accès que les hommes à l'alphabétisation et au savoir — celles-ci étant moins scolarisées, et particulièrement les musulmanes — elles subissent une discrimination d'emblée dans l'accès aux ressources militantes et aux activités les plus quotidiennes et, donc, sont moins favorisées pour s'engager au parti. Cependant, si aucune information n'a été trouvée sur le détail du déroulé des réunions de sections, cet échelon doit « dans la mesure du possible refléter les différentes catégories sociales de la population »¹⁷⁴. On le suppose, les sections ont à cœur, au moins en principe, de permettre à toutes et tous de participer par l'usage du français et de l'arabe — ainsi Cherifa Saadaoui, certes plus à l'aise en *derja* qu'en français¹⁷⁵, participe toutefois aux réunions de sa section et aux réunions du comité central¹⁷⁶. Les réunions de régions fonctionnent possiblement de la même manière : ainsi, deux d'entre elles sont prévues par la région de Tunis pour préparer la Journée mondiale pour la paix, en 1949, l'une en arabe, l'autre en français. En outre, le nouveau local du PCT, sis au 22 de la rue des Tanneurs à compter de 1949, est inauguré par des conférences tenues dans les deux langues¹⁷⁷.

Les congrès affichent également leur bilinguisme. Outre le meeting de 1944, au cours duquel les militant-e-s sont environné-e-s de banderoles indéchiffrables sur l'unique photographie disponible, et ceux de 1948 et de 1957 dont aucune trace imagée n'a été trouvée, les trois autres meetings du PCT se déroulent dans des salles pavoisées de banderoles écrites en arabe et en français¹⁷⁸. Des discours y sont prononcés dans les deux langues, mais les sources disponibles ne permettent pas d'évaluer si la traduction vers l'une ou l'autre est

¹⁷¹ Voir le chapitre 7.

¹⁷² Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme en Tunisie de la « libération » à l'indépendance (1943-1956)*, Université de Tunis I, Tunis, 1994, page 103.

¹⁷³ Paul Boulland, *Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne (1944-1974), Tome 1*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jean-Louis Robert, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2011, page 381.

¹⁷⁴ Parti communiste de Tunisie, op. cit., page 13.

¹⁷⁵ Entretien réalisé avec Chrifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

¹⁷⁶ Voir le chapitre 7.

¹⁷⁷ « Préparation de la journée du 2 octobre » et « Inauguration du nouveau local de 'L'Avenir' », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-07/10/1949, page 2.

¹⁷⁸ Photographies de la pleine page « Le congrès du Parti communiste de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3 ; photographies de la pleine page « Au 4ème congrès du Parti communiste Tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 20-27/05/1951, page 1 ; photographies de la pleine page « Le 5ème congrès du PCT », *L'Avenir de la Tunisie*, 25-31/05/1956, page 1. Voir annexe VII 2.

systematique¹⁷⁹. Au cours du congrès de 1951, soit le premier à faire de l'indépendance le point nodal de la lutte du parti, les discours en arabe sont plus nombreux qu'au congrès précédent¹⁸⁰. Ce phénomène doit peut-être aux sources employées, puisque cet événement est décrit non par la police, mais par le PCT lui-même, tâchant d'apparaître comme un parti préoccupé par les questions locales. Il donne ainsi la mesure des changements de stratégie qui s'opèrent. Les événements ouverts au public, puisqu'ils tâchent de drainer une population la plus large possible, et notamment une population locale, relèvent de procédés similaires. Les allocutions se déroulent en arabe et en français, et sont à l'occasion traduites¹⁸¹. L'un d'eux, organisé en février 1949, ne se déroule qu'en arabe¹⁸². La tendance à la traduction n'est pas toujours décelable au cours de ces événements ouverts au public : la police prend-elle toujours en note ?

La langue française est d'usage au parti, comme le donnent à voir les termes employés encore aujourd'hui par Cherifa Saadaoui — parlant de « cellules »¹⁸³ — et la lettre envoyée par Ali Jrad au comité central, en 1948¹⁸⁴. Par ailleurs, la police note que, à une occasion seulement, en 1951, les slogans d'une manifestation sont prononcés en arabe¹⁸⁵ ce qui, à n'en pas douter, répond au souhait du PCT, alors investi pour la paix et pour l'indépendance, d'apparaître comme un parti local, et reflète les modifications de sa composition. On peut alors imaginer que, à d'autres occasions, l'arabe soit utilisé durant les défilés et les rassemblements de rues. Par ailleurs, comme le montre le chapitre précédent, des brochures en arabe¹⁸⁶, lisibles par toutes et tous les militant-e-s instruit-e-s, alimentent une culture marxiste partagée. En outre, et comme auparavant, des tracts en arabe comme en français sont distribués¹⁸⁷.

Cependant, des militant-e-s francophones ne lisant ni ne parlant l'arabe, telles Béatrice Slama¹⁸⁸, Gilda Khiari¹⁸⁹ ou Eugénie Foata épouse Ennafaa — à qui le mari demande d'être

¹⁷⁹ CADN 1TU/1/V/2780-2781, coupure d'un article sans provenance, s.d., 1944 (déduction) ; 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948 ; « Vive le IIème Congrès du Parti communiste tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3 ; « Au 4ème congrès du Parti communiste tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 20-27/05/1951, page 1.

¹⁸⁰ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948 ; « Au 4ème congrès du Parti communiste tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 20-27/05/1951, page 1.

¹⁸¹ CADN 1TU/1/V/2780-2781, notes, 27/12/1943 et 12/01/1944 ; 1TU/2/V/2496, note, 07/02/1944 ; « Solidarité avec les Zeitouniens », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/11/1950, page 1 ;

¹⁸² CADN 1TU/1/V/1862, note, 28/02/1949.

¹⁸³ Entretien réalisé avec Chrifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

¹⁸⁴ Neila Jrad, op. cit., pages 521-534.

¹⁸⁵ CADN 1TU/2/V/307, note, 25/02/1951.

¹⁸⁶ « La question coloniale et nationale en arabe », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/11-02/12/1949, pages 1-2, page 1 ; « Les principes du léninisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 18/11-01/12/1950, page 2 ; Parti communiste tunisien, op. cit. Voir le chapitre 7.

¹⁸⁷ CADN 1TU/2/V/2496, tract, s.d., printemps 1944 (déduction) et note, 10/02/1945 ; 1TU/1/V/1862, tract, s.d., 1945 ; 1TU/1/V/2784, notes, 23/02/1947 et 19/08/1948 ; 1TU/2/V/307, tract, s.d., novembre 1951 (déduction) ; Sarra Zaïed, op. cit., page 329.

¹⁸⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁸⁹ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

aidée par leurs camarades tunisiens pour trouver un ouvrage en arabe dans leur bibliothèque¹⁹⁰ —, militent en effet toujours au parti. Des cours d'arabe organisés par le PCT et donnés par des militant-e-s arabophones leur sont proposés et, dès novembre 1948, les membres de la section de Tunis peuvent bénéficier des leçons données dans le cadre d'une école dédiée¹⁹¹. Par la suite, une école pour l'ensemble de la région de Tunis ouvre ses portes en décembre 1951¹⁹² et, à une date inconnue, dans les années 1950, la mère du militant Georges Maarek, sympathisante, organise à son domicile des cours pour les militantes ou les sympathisantes communistes¹⁹³. Ces cours, et les initiatives individuelles de Denise Sfez¹⁹⁴, Gilda Khiari¹⁹⁵ et Béatrice Slama¹⁹⁶ pour apprendre l'arabe — une langue parlée par leurs grands-parents et par certains de leurs parents — rendent compte des aspects quotidiens de la tunisification prévue par la direction. Dans le même ordre d'idée, les Adda mettent un point d'honneur à ce que leurs enfants soient environné-e-s de langue arabe¹⁹⁷ ; Mohamed Ennafaa tire de l'apprentissage de la *derja* et de l'arabe littéraire par ses fils une grande joie¹⁹⁸. Cette donnée rend aussi compte du fait que les enfants Ennafaa, d'une mère française et d'un père tunisien professeur de lycée, usent plus couramment du français.

L'attachement au français perdure toutefois. Ainsi, le parti revendique que l'enseignement des Tunisien-ne-s soit donné en arabe depuis 1946¹⁹⁹ et, à partir de 1949, que l'arabe devienne langue officielle²⁰⁰ ; il précise cependant, en 1951, ne pas vouloir que les écoles françaises ferment leurs portes²⁰¹. Dans une société où le français reste la langue majoritaire des études secondaires et, donc, une langue d'accès aux études supérieures et aux professions socialement reconnues — hormis les professions religieuses —, et la principale langue des autorités²⁰², et où la question du bilinguisme n'est abordée par le pouvoir que dans le cas des quelques écoles ouvertes dans les années 1920 et dans les années 1940 pour former des enseignant-e-s bilingues aptes à remplir la mission d'éducation morale que s'arroge le

¹⁹⁰ Mohamed Ennafaa, *Chronique saharienne*, introduction et notes de Habib Kazdaghli, Attariq Al-Jadid-MC-Éditions, Tunis, 2011, page 55.

¹⁹¹ « La vie du Parti », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, page 2.

¹⁹² « Ouverture de l'école régionale de Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 07/12/1951, page 1.

¹⁹³ Entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek (et intervention de Georges Maarek), Paris, 06/04/2016.

¹⁹⁴ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁹⁵ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

¹⁹⁶ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁹⁷ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁹⁸ Mohamed Ennafaa, op. cit., lettre du 21/10/1952, pages 190-192, page 191, et lettre du 05/01/1953, pages 234-236, page 236.

¹⁹⁹ « Pour l'enseignement en arabe », *L'Avenir de la Tunisie*, 09/03/1946, page 2 ; « Pour la scolarisation de nos jeunes », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-31/07/1949, page 2.

²⁰⁰ « Sur le front du travail », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/08/1949, page 1.

²⁰¹ Parti communiste Tunisien, *Pour une Tunisie libre et indépendante...*, op. cit., page 24.

²⁰² Nouredine Sraïeb, « Place et fonctions de la langue française en Tunisie », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [en ligne], 25/2000.

protectorat²⁰³, ses revendications et ses pratiques sont remarquables. En juillet 1956, soit après l'indépendance, l'organe de presse relaie l'anxiété d'une étudiante musulmane de La Goulette instruite en français, et propose alors d'ouvrir une section au sein de laquelle, durant trois ans, les étudiant-e-s apprendront l'arabe²⁰⁴. Le PCT ne s'oppose cependant toujours pas à l'emploi du français, comme le montre un petit article à propos d'une station de radio, Radio-Tunis, au cours duquel l'organe de presse précise lui reprocher non sa langue d'usage, mais son allégeance à l'ambassade française²⁰⁵.

Le parti affiche son bilinguisme par ses deux organes de presse, et continue à publier *L'Avenir de la Tunisie* après l'indépendance. Néanmoins, le manifeste rédigé après le congrès de 1957 est produit en arabe avant d'être traduit en français²⁰⁶. Cette publication accompagne la complète tunisification du parti, presque finalisée en 1956 avec l'expulsion ou la démission de la plupart des Français-e-s de ses rangs²⁰⁷, et consacrée lors du congrès organisé en décembre 1957 avec l'intégration, dans son programme, de l'obligation à être de nationalité tunisienne pour adhérer²⁰⁸. Albert Memmi, dans son journal, évoque une réunion organisée par le PCT en février 1956, déjà, à destination des enseignant-e-s, intitulée « Les Français de Tunisie et l'évolution de la situation politique ». Au cours de cette réunion, Georges Attal affirme qu'il est juste que les Tunisiens dirigent leurs affaires — tout en niant, d'après l'auteur, l'inefficacité des programmes des partis de gauche à ce titre²⁰⁹. En revanche, si le Néo-Destour utilise le français dans quelques publications et dans les discours qu'il adresse à un public français ou au gouvernement français²¹⁰, et ce même après l'indépendance²¹¹, il défend une arabisation de l'enseignement et du régime²¹². Étant composé de Tunisien-ne-s musulman-e-s uniquement, il est en outre à supposer que l'arabe y est plus utilisé qu'au sein du PCT.

Les déséquilibres linguistiques ne recourent pas précisément les catégories et, par exemple, Fatma Jellouli, Tunisienne musulmane, est lettrée en français et non en arabe²¹³. En outre, des militantes uniquement francophones sont de nationalité tunisienne, comme Béatrice Slama, qui reprend son identité de naissance après l'indépendance²¹⁴. Après mars 1956, ainsi,

²⁰³ Alain Messaoudi, « Les arabisants français et la 'réforme' en Afrique du Nord. Autour de Louis Machuel (1848-1922) et de ses contemporains », Odile Moreau (dir.), *Réforme de l'Etat et réformismes au Maghreb (XIXe-XXe siècles)*, L'Harmattan - IRMC, Paris, 2009, pages 235-260 ; Noureddine Sraïeb, « L'idéologie de l'école en Tunisie coloniale (1881-1945) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1993/68-69, pages 239-254.

²⁰⁴ « J'ai fait mes études en français... », *L'Avenir de la Tunisie*, 06-12/07/1956, page 1.

²⁰⁵ « Radio-Tunis en français ? », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/07-09/08/1956, page 1.

²⁰⁶ Neila Jrad, op. cit., page 498.

²⁰⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

²⁰⁸ Parti communiste Tunisien, *Règlement intérieur du Parti communiste Tunisien adopté par le VIème Congrès National (29-30 et 31 décembre 1957)*, page

²⁰⁹ Albert Memmi, pages 92-93.

²¹⁰ Sarra Zaïed, page 305.

²¹¹ Samir Marzouki, « La francophonie des élites : le cas de la Tunisie », *Hérodote*, 2007/3, n°127 [en ligne].

²¹² Albert Memmi, op. cit., page 171 ; Hédi Nouria, op. cit., pages 322-323.

²¹³ Entretien réalisé par téléphone avec Fatma Jellouli

²¹⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

le français reste d'usage et, outre le manifeste, le règlement intérieur issu du congrès de 1957 est également publié en français²¹⁵ — sans que l'on ne puisse savoir si sa première version est rédigée en arabe ou en français.

La conservation du français par les communistes s'explique par la proximité cultivée avec le PCF sur le temps long. En outre, le cadre des activités des communistes à Tunis reste principalement la ville « européenne », bourgeoise, où vivent beaucoup d'Européen-ne-s et d'israélites, c'est-à-dire de locuteurs et locutrices du français²¹⁶. Le local du PCT, rue des Tanneurs, tout comme les différents locaux de l'UFT et de l'UJFT se situent dans cette partie de Tunis et profitent d'une situation très centrale²¹⁷. Toutefois, la rue des Tanneurs et la rue d'Athènes, où l'UFT demeure durant plusieurs années, sont situées à la limite de la *medina*, à l'image de la politique culturelle de la nébuleuse communiste. En outre, les meetings et les congrès se déroulent dans la partie « européenne » en raison, sans doute, du fait que cet espace constitue le lieu privilégié du loisir à grande échelle et recèle des salles disponibles à la location²¹⁸. Aussi, on le verra, la plupart des animateurs et animatrices du groupe communiste vivent dans cette partie de la ville²¹⁹. Lieu du pouvoir, cette partie de Tunis représente aussi un cadre privilégié pour les manifestations, qui suivent des parcours sensiblement analogues, le long de l'avenue Jules Ferry, jusqu'à la Résidence générale²²⁰. La *medina* ne sert de cadre à des événements communistes qu'à trois occasions, lorsque, pour pallier l'interdiction d'un meeting, des cafés sont investi-e-s pour mener les discussions²²¹ ; lorsque le PCT tâche de dissuader les habitant-e-s du quartier juif de la vieille ville de se rendre en Israël en organisant une réunion dédiée à ce thème²²² ; au cours d'une manifestation groupant le PCT, le Vieux-Destour et des étudiants de la Zeitouna, université se trouvant, elle-même, dans la *medina*²²³. De plus, la cellule de femmes créée en 1949 se trouve au nord-est de la *medina*, rue du Pacha. Cette localisation est pertinente dans le cas d'une cellule souhaitant réunir des femmes musulmanes des classes populaires²²⁴, d'autant que cette rue est déjà connue pour être celle où se rendent de jeunes filles musulmanes scolarisées — dans l'une des premières écoles

²¹⁵ Parti communiste Tunisien, *Règlement intérieur...*, op. cit.

²¹⁶ Paul Sebag, *Tunis. Histoire d'une ville*, L'Harmattan, Paris, 1998, pages 344-359, pages 491-601 ; Abdesslem Ben Hamida, « Cosmopolitisme et colonialisme. Le cas de Tunis », *Cahiers de l'Unité de Recherche Migrations et Sociétés*, n°8, décembre 2002 [en ligne] ; David Lambert et Christophe Giudice, « Tunis 1881-1945 : un archipel de sociabilités européennes en milieu colonial », Laurent Fourchard, Odile Goerg, Muriel Gomez-Perez (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2009, pages 151-170, pages 152-154 ; Christophe Giudice, « Diaspora italienne et identités urbaines à Tunis, XIXe-XXIe siècle », *Diasporas*, 28/2016 [en ligne].

²¹⁷ Voir l'annexe III. 2.

²¹⁸ Morgan Corriou, « Cinéma et urbanité... », art. cit.

²¹⁹ Voir l'annexe III. 2.

²²⁰ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

²²¹ « Notre meeting interdit... », *L'Avenir de la Tunisie*, 17-23/03/1951, page 1.

²²² CADN 1TU/1/V/2784, note, 20/04/1949.

²²³ CADN 1TU/2/v/307, note, 28/11/1951.

²²⁴ ISHMN entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

réservées aux fillettes musulmanes, ensuite transformé en collège pour filles en 1945²²⁵. Ainsi, et malgré sa stratégie d'incitation des populations, le PCT investit peu la ville « arabe ».

On remarque, ainsi, que la culture est bien celle des deux langues les plus en usage en Tunisie : après 1945 et le départ massif des communistes italien-ne-s, aucun texte ne circule en langue italienne ; depuis la naissance du groupe communiste, en 1921, aucun texte n'a jamais circulé en russe. Ce faisant, le parti communiste tâche bien d'apparaître comme un parti ancré sur un territoire, et fait de la culture de langue française et de la culture de langue arabe un motif double de sa propre culture, à l'image du projet politique qu'il porte — un projet de société de contact, reflet de la réalité matérielle. Cependant, et on l'a vu, la politique culturelle du PCT se déploie d'abord en français à destination d'une petite frange de la population lettrée. La conservation du français doit aussi, on le suppose, à la composition sociale de sa direction, majoritairement formée d'intellectuel-le-s et de travailleurs et travailleuses non-manuelles, des postes impliquant d'avoir suivi une scolarité dans les écoles françaises²²⁶. Cela étant, en parallèle de sa tunisification, le comité central s'ouvre plus volontiers, entre les congrès de 1946 et de 1951, aux travailleurs manuels, surtout Tunisiens musulmans, tandis que le nombre d'individus exerçant des professions non-manuelles et d'intellectuelles baisse légèrement au cours du temps ; l'ouvriérisation demeure toutefois limitée et, en 1951, sur trente membres, 50% des individus exercent des professions ouvrières ou agricoles. Alors que le secrétariat affiche un moyenne tendant aux 50%, le bureau politique reste composé d'une majorité de travailleurs non-manuels et intellectuels — quatre, contre six individus exerçant des professions intellectuelles et non-manuelles en 1951. En 1956, le comité central compte, pour vingt-deux militants, quatorze travailleurs non-manuels et intellectuels, soit une majorité²²⁷. Les informations biographiques manquent, toutefois, pour déterminer quelle tendance vaut pour les régions, les sections et les cellules. Le PCF, de son côté, accroît sensiblement le taux de ses dirigeants de milieu ouvrier qui, en 1962, atteignent 53% du comité fédéral, et 60% du bureau et du secrétariat²²⁸. Selon Hassine Raouf Hamza, cette tendance doit notamment à la baisse des succès recueillis par le PCT au sein des secteurs ouvriers et syndicaux à partir de 1946, notamment due à la création de l'UGTT²²⁹. En outre, le PCT privilégie une approche des populations ouvrières, alors que celles-ci forment une minorité des classes populaires en Tunisie, surtout agricoles²³⁰. Les dirigeants issus des secteurs agricoles restent, pourtant, très minoritaires²³¹. Les cadres nationalistes, d'extraction

²²⁵ Julia Clancy-Smith, « L'École rue du Pacha, Tunis : l'éducation de la femme arabe et 'la plus grande France' (1900-1914) », *Clio*, 2000, n°12, pages 33-55 ; Rim Gtari, *L'égalité des femmes en Tunisie : histoire et incertitudes d'une révolution légale*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2015, page 86.

²²⁶ Samir Marzouki, « La francophonie des élites : le cas de la Tunisie », *Hérodote*, 2007/3, n°127 [en ligne].

²²⁷ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 92-96.

²²⁸ Julian Mischi, « Le PCF et les classes populaires », *Nouvelles fondationS*, 2007/2, n°6 [en ligne].

²²⁹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 92-95 et 295.

²³⁰ P. Marthelot, « Les populations agricoles et leurs problèmes », Ouvrage collectif, *Niveaux de vie liés à l'agriculture*, PUF, Paris, 1956, pages 7-20, page 7.

²³¹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 92-96.

principalement bourgeoisie et occupant des positions intellectuelles, s'expriment aussi dans les deux langues ; le bilinguisme est, pour eux, un marqueur social²³².

Par ailleurs, la prise de parole en public et la réponse aux charges attendues par chaque militant-e relèvent de l'apprentissage, supposant un bagage culturel et intellectuel déjà existant. Si Gladys Adda prononce son premier exposé devant les membres de sa cellule avec un fort trac²³³, elle a pu rédiger et concevoir celui-ci grâce, sans aucun doute, à son instruction. Les vertus demandées, toutefois, ne dépendent évidemment pas nécessairement d'une origine bourgeoise et intellectuelle et Ali Jrad, exerçant diverses professions artisanales et ouvrières, n'a pas accompli de longues études, mais s'est cultivé par lui-même, poussé dans ce sens par une appétence certes personnelle — il apprend le français en prison, au début des années 1920 —, mais permise par le cadre du parti, *via* lequel il suit notamment les cours de l'Université des peuples d'Orient²³⁴. Cherifa Saadaoui, alphabétisée en arabe mais ne sachant ni lire, ni écrire le français, qu'elle ne parle pas couramment, gravit les échelons du parti jusqu'au comité central. En cette qualité, elle prend la parole en public régulièrement — une capacité qu'elle acquière en partie, comme nous l'avons vu, aux côtés de son mari en l'accompagnant dans ses tournées militantes — et accomplit les tâches d'application attendues de ses fonctions²³⁵. Sa formation politique doit aussi à sa fréquentation d'une école des cadres du parti²³⁶. En tant que musulmane originaire et vivant dans un milieu modeste, son personnage concentre deux caractéristiques que le parti tend à valoriser, mais son parcours doit aussi à de solides capacités militantes. Le parcours de Monjia Mouldi est à ce titre encore plus exemplaire : cette femme occupe un poste d'importance au sein de l'épisodique commission féminine²³⁷, alors qu'elle est illettrée²³⁸.

Selon l'historienne Daniela Melfa, remarquant la grande part que la langue et la culture françaises occupent dans l'imaginaire, la formation et les pratiques des communistes de Tunisie entre les années 1950 et 1990, ce cosmopolitisme francophile s'insère tout à fait dans la vocation internationaliste et universelle défendue, et dans le patriotisme affiché²³⁹. Les éléments de définition de la nation défendue par les communistes sont puisés dans *Le marxisme et la question nationale et coloniale*, de Staline, tel qu'en témoignent la diffusion de cet ouvrage depuis les années 1930²⁴⁰, une brochure publiée en 1944 ou en 1945²⁴¹, et le but

²³² Sarra Zaïed, op. cit., pages 222-247 et 335-336. Merci à Sarra Zaïed pour sa remarque à ce propos.

²³³ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, texte en hommage à Gladys Adda rédigé pour les vingt ans de son décès, 30/12/2015.

²³⁴ Claude Liauzu, *Militants, grévistes et syndicats. Études du mouvement ouvrier maghrébin*, Cahiers de la Méditerranée, Nice, 1979, pages 69-71.

²³⁵ Entretien réalisé avec Chrifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

²³⁶ Khadija Ben Miled Laouani, *Nabiha Ben Miled et l'Union des Femmes de Tunisie*, Éditions Arabesques, Tunis, 2019, page 38.

²³⁷ Voir le chapitre 7.

²³⁸ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 42.

²³⁹ Daniela Melfa, *Rivoluzionari responsabili. Militanti comunisti in Tunisia (1956-93)*, Carocci editore, Roma, 2019, pages 27-28.

²⁴⁰ Ali Djrad, « La Question nationale », *L'Avenir social*, 19/06/1937, page 1.

²⁴¹ Parti communiste de Tunisie, *Les communistes et la nation. École élémentaire, 3ème cours*, s.d.

attendu par sa traduction en arabe, en 1949 — que les adhérent-e-s comprennent mieux « la politique nationale [du] parti »²⁴². Staline comme le PCT font de la langue un élément central dans l'élaboration de la nation. En dépit du fait que le parti déplore l'éloignement des israélites et des musulman-e-s des classes aisées de la langue arabe au profit du français, les pratiques, on l'a vu, sont bien différentes de ces inclinaisons. Ce faisant, la conservation du français doit, alors, à un compromis répondant, finalement, au fait que, pour Staline, la nation résulte avant tout d'éléments partagés au quotidien — un territoire, une économie, des conditions de vie équivalentes, etc. — et non d'un « caractère » — race, tribu²⁴³. Le PCT, ainsi, en défendant une adhésion de toutes et tous au communisme, propose une définition de la nation comme entité inclusive, dont les éléments se trouvent fédérés par une même foi en l'avenir, à l'image de la une du numéro de *L'Avenir* du 25 mai 1946, c'est-à-dire ce que l'on peut considérer comme une forme locale d'internationalisme, valable jusqu'au tournant 1955. Le Néo-Destour, en revanche, puise sa définition de la nation non explicitement dans l'islam ou une quelconque ethnicité, mais dans l'histoire de la Tunisie sur le temps long ; qui est de nationalité tunisienne appartient à la nation²⁴⁴.

La dimension plurielle de la culture du PCT s'exprime après 1956, quoi que différemment, car le parti s'inscrit désormais dans un paradigme national. Une place est en effet laissée à des militant-e-s de nationalité tunisienne non lettré-e-s en arabe et non arabophones, comme Béatrice Slama, Paul Sebag, Max Sfez. Les militant-e-s ne partagent cependant pas toutes et tous les mêmes positions à propos de la langue arabe, comme le rapporte Albert Memmi, témoin de l'époque : tandis que Béatrice Slama et Georges Valensi défendent une « arabisation totale et immédiate », Paul Sebag préconise l'application de mesures de transition pour les Tunisien-ne-s ne connaissant pas l'arabe — les israélites, en grande partie²⁴⁵. L'État indépendant, en 1959, fait de l'arabe sa langue officielle tout en maintenant l'apprentissage de la langue française au sein de son système éducatif, largement héritier des écoles du protectorat²⁴⁶. Le système éducatif fait d'ailleurs l'objet de grandes discussions au sein du PCT, mais parmi les israélites, seul-e-s Gladys et Georges Adda, arabophones, inscrivent leurs enfants dans une école primaire franco-arabe, tandis que les autres préfèrent s'adresser à des écoles de langue française²⁴⁷. L'attachement à la culture de langue française perdure par la suite et parmi les communistes, et dans la société : dans les années 1970, aux dire d'un militant de Tunis, sa ville fait figure, pour lui et ses camarades, d'une « lointaine banlieue de Paris »²⁴⁸.

²⁴² « La question coloniale et nationale en arabe », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/11-02/12/1949, page 1.

²⁴³ Parti communiste de Tunisie, *Les communistes et la nation...*, op. cit., pages 2-9.

²⁴⁴ Hédi Nouira, art. cit., pages 321-323.

²⁴⁵ Albert Memmi, op. cit., pages 170-171.

²⁴⁶ Noureddine Sraïeb, « Place et fonctions... », art. cit. ; Samir Marzouki, art. cit.

²⁴⁷ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

²⁴⁸ Daniela Melfa, op. cit., page 27.

2) *Les israélites et la tunisification*

La tunisification ne se fait pas sans heurts et dissensions internes, ruptures et déceptions personnelles. Albert Memmi les suggère en reportant dans son journal la description que des amis communistes lui ont faite du congrès de mai 1956. Au cours de celui-ci, une poignée de jeunes militants — musulmans — demandent à ce que les dirigeants non-musulmans soient relevés de leurs fonctions eu égard au décalage existant entre ces derniers et la population majoritaire — populaire et musulmane —, que le PCT n'a jamais vraiment réussi à séduire²⁴⁹. L'historien Mustapha Kraiem reconduit l'opinion exprimée par ces jeunes militants en imputant le peu d'ancrage du PCT à, en partie, la diversité de sa composition et, surtout, de ses organes de direction²⁵⁰. Hassine Raouf Hamza en fait de même, mais articule cette critique à une analyse de sa composition sociale, présentée ci-avant²⁵¹. Au cours de ce congrès, la majorité des délégué-e-s choisit de privilégier le prisme national, et les organes centraux élus sont composés de Tunisiens et musulmans, et israélites en petite minorité — quatre pour une totalité de trente-et-une personnes, contre six pour quarante en 1951. Toutefois, aucun israélite ne fait désormais partie du secrétariat, contrairement aux années précédentes²⁵². Maurice Nizard, notamment, figure incontournable du PCT depuis la fin des années 1930, condamné à mort durant la guerre, membre du secrétariat depuis 1943 où il occupe la position de secrétaire général après l'exclusion d'Ali Jrad, déporté dans le sud en 1952, est exclu de l'instance suprême de direction lors de ce congrès. Il garde toutefois un siège au bureau politique mais, l'année suivante, lors du VI^e congrès du PCT, ses responsabilités lui sont retirées²⁵³.

Trois notes de police, suscitées par la traque de toute trace de faiblesse du PCT et imprégnées d'un regard racial²⁵⁴, prétendent refléter l'opinion des populations tunisiennes à propos de la composition du PCT. Celui-ci apparaît, au sein de ces documents, comme un parti considéré comme majoritairement composé d'israélites et faisant à ce titre l'objet d'une méfiance teintée de mépris. Tandis que, en 1947, des rumeurs font circuler l'idée que les « femmes tunisiennes qui fréquentent les réunions et manifestations du PCT ne sont pas des musulmanes mais des juives travesties »²⁵⁵, des militantes se voient rétorquer, en 1950, que les femmes présentes à une réunions « ne sont pas des juives pour s'inscrire au PCT »²⁵⁶. Pire, un militant nationaliste, lors d'une réunion près de Sousse réunissant 200 personnes, aurait invectivé les deux communistes à la tribune en ces termes : « c'est à nous destouriens de

²⁴⁹ Albert Memmi, op. cit., pages 176-177.

²⁵⁰ Mustapha Kraiem, op. cit., pages 328-332 ; Mustapha Kraiem, « Mouvement communiste, question nationale et société coloniale en Tunisie », *Revue d'histoire maghrébine*, n°89-90, vol. 25, mai 1998, pages 107-118, page 112.

²⁵¹ Hassine Raouf Hamza, op. cit., pages 92-97 et 317.

²⁵² Ibid., page 97.

²⁵³ Jacques Girault, « Maurice Nizard », *Le Maitron* en ligne.

²⁵⁴ Voir les chapitres 1 et 2.

²⁵⁵ CADN 1TU/1/V/2784, note, 13/02/1947.

²⁵⁶ CADN 1TU/2/V/706, note, 23/09/1951.

défendre les intérêts des Tunisiens et non pas à des sales juifs comme vous »²⁵⁷. Les individus qui auraient exprimé ces opinions agressives regretteraient possiblement que le PCT ne prenne pas les traits de la majorité de la population ; bien que, d'après les estimations proposées par Hassine Raouf Hamza sur la base des prénoms et des noms, les israélites ne soient pas majoritaires au sein du PCT — 561 pour 1347 musulman-e-s et 949 Européen-ne-s à avoir versé des souscriptions entre 1943 et 1947, soit près de 25% de l'ensemble des personnes qui ont versé des souscriptions²⁵⁸ —, leur nombre dépasse largement la proportion des israélites au sein des populations²⁵⁹. De plus, les opinions que la police dit transcrire sont possiblement teintées des ersatz de l'antisémitisme disséminée par les puissances de l'Axe pendant la guerre et le fascisme, dont des défenseurs étaient fort visibles en Tunisie, jouait aussi des écarts entre les différentes communautés pour asseoir son influence²⁶⁰. De plus, le pouvoir colonial distingue les populations israélites, minoritaires, les favorisant par rapport aux musulman-e-s, afin de bâtir et d'asseoir son hégémonie²⁶¹. La forte présence d'Européen-ne-s au sein du PCT ne rend, en revanche, vraisemblablement pas les populations méfiantes en raison, peut-être, de la force quotidienne du pouvoir colonial et de la suprématie française. On le voit, le PCT fait moins figure d'un parti de masse que d'un parti de minoritaires dont la culture, bilingue, imprégnée de ses revendications et partagée par un petit groupe, est elle aussi à considérer comme minoritaire. Toutefois, étant donné le bilinguisme qu'affiche également le Néo-Destour, le peu de succès que le parti recueille doit possiblement davantage à l'apparente incohérence de son agenda politique jusqu'en 1948, liant anti-impérialisme, union avec les populations métropolitaines, et forte présence française dans ses rangs²⁶².

Les militant-e-s du PCT semblent être au courant de critiques à l'égard de la nombreuse présence des israélites, puisque, sans être une pratique systématique, plusieurs articles de *L'Avenir* sont signés sous des prête-noms afin que les patronymes israélites ne soient pas rendus visibles²⁶³. Ces non-dits à propos des israélites doivent aussi en partie, certainement, aux rapports dressés par la Commission coloniale du PCF entre 1938 et 1939, déplorant leur trop grand nombre dans les rangs du parti de Tunisie²⁶⁴. Cela étant, l'emploi de prête-noms doit vraisemblablement plus à un consensus entre les militant-e-s qu'à une décision de la direction²⁶⁵ et, ce faisant, articule tout à la fois discriminations, intériorisation

²⁵⁷ CADN 1TU/2780-2781, note, 25/06/1944.

²⁵⁸ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 101.

²⁵⁹ Les Tunisien-ne-s israélites représentent environ 2,5% de la population tunisienne dans les années 1930, sans que leur taux ne change significativement au cours du temps, et les israélites de toute nationalité représentent environ 3 ou 4% de la population globale jusqu'aux années 1950. Voir l'introduction et le chapitre 2.

²⁶⁰ Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste*, pages 196-210.

²⁶¹ Claude Hagège et Bernard Zarca, « Les Juifs et la France en Tunisie. Les bénéfices d'une relation triangulaire », *Le Mouvement social*, 2001/4 n°197, pages 9-28.

²⁶² Voir le chapitre 7.

²⁶³ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

²⁶⁴ Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs tunisiens dans l'anticolonialisme 1919-1956 », Abdelkrim Allagui et Habib Kazdaghli (dir.), *Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie, Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999, pages 217-238, pages 231-232.

²⁶⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 23/05/2018.

des discriminations et jeu avec les catégories identitaires. En l'absence d'informations détaillées à ce propos, on ne peut toutefois qu'évoquer, en puisant dans le travail de Pierre-Jean Le Foll-Luciani à propos des militant-e-s israélites du PCA, la très lointaine hypothèse d'une redéfinition identitaire par l'emploi de pseudonymes²⁶⁶.

Le PCT tâche d'apparaître comme le parti représentatif des masses populaires ; il a toutefois mal à partir à négocier entre cette auto-injonction et la diversité qu'il prône. En outre, le premier article de la Constitution de la République tunisienne, proclamée le 25 juillet 1957, stipulant que l'islam en est la religion, et l'arabe la langue officielle, accule les israélites dans une position extérieure au corps national, bien qu'ils et elles soient citoyen-ne-s lorsque leur nationalité est tunisienne²⁶⁷. La direction du PCT reste néanmoins la même.

Les militant-e-s évoluent au sein d'un même espace formel où s'élabore un univers symbolique qui, reposant sur des pratiques, suscite l'union entre toutes et tous et permet, malgré les oscillations de l'agenda du parti, le développement d'une culture plurielle où femmes, hommes, Français-es et Tunisien-ne-s se mêlent en principe. Cette culture est néanmoins largement irriguée de références françaises et communistes. Nous verrons au cours de la troisième partie qu'elle soude en pratique un petit groupe de militant-e-s diversifié-e-s, bien qu'ils et elles partagent des situations sociales relativement similaires.

Les dispositifs mis en place par le PCT et la communion internationaliste prônée et vécue ont pour effet l'adhésion « au » Parti, caractérisée par une même croyance en l'idéal communiste. Les organisations féminines, autres espaces où s'investissent majoritairement les femmes du PCT²⁶⁸, défendent, pour leur part, une communion bâtie sur un principe de genre.

II La féminité, un champ d'action balisé mais fertile

L'UFT et l'UJFT reposent sur la commune appartenance de genre de leurs adhérentes, dont elles font le fondement de leurs activités. Il s'agit d'abord d'analyser le contenu et les usages de ce fondement afin d'analyser la mesure dans laquelle le genre féminin est utilisé par les militantes comme une ressource pour porter leurs revendications, comme dans le cas de l'Union des Femmes de La Réunion étudié par Myriam Paris²⁶⁹. Ensuite, et en s'inspirant du travail de Pascale Barthélémy à propos des organisations féminines en Afrique, il s'agit de déterminer comment cette féminité sert un projet de sororité transcendant les prétendues différences²⁷⁰. Ces contacts sont étudiés à l'échelon local, mais cette seconde partie examine

²⁶⁶ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens...*, op. cit., pages 389-394.

²⁶⁷ André Nahum, « L'Exil des Juifs de Tunisie : l'échec d'une continuité », *Pardès*, 2003/1, n°34 [en ligne].

²⁶⁸ Voir le chapitre 7.

²⁶⁹ Myriam Paris, *Nous qui versons la vie goutte à goutte. Féminismes, économie reproductive et pouvoir colonial à La Réunion*, Dalloz, Paris, 2020, pages 195-200.

²⁷⁰ Le terme « sororité », anachronique, est utilisé ici comme outil méthodologique pour éclairer les dynamiques de solidarité fondées sur le genre féminin, comme le fait Pascale Barthélémy, op. cit., pages 8-9 et 105.

aussi, à partir des quelques sources disponibles à ce propos, les interactions entre ces organisations en Tunisie et les organisations internationales²⁷¹.

Un premier point démontre que la féminité en partage est perçue par les organisations comme relevant de la nature. À partir de l'assignation classique du genre féminin, les militantes développent un panel d'activités et de revendications invitant toutes les femmes à se mobiliser en faveur de revendications sociales. Durant la période comprise entre 1944 et 1947, objet du second point, cette commune féminité appelle précisément à une cohésion entre les femmes en dépit des catégories raciales auxquelles elles sont assignées mais, en prônant le contact, les Unions féminines reconduisent, sans les déconstruire, ces catégories. À partir de 1947, comme l'analyse la troisième sous-partie, la féminité sert d'outil en faveur du combat pour la paix, désormais central pour le mouvement communiste, et qui accompagne, à partir de 1949-1950, la lutte pour l'indépendance. Un quatrième point, davantage conclusif, souligne les possibilités émancipatrices qu'offrent ces rôles féminins à partir, justement, de leur acception classique.

1. Une féminité fédératrice par nature. L'assignation de genre comme outil de revendications sociales

A. VALEURS FÉMININES ET COHÉSION

Comme l'écrit Charlotte Joulain en 1945, l'UFT cherche à « stimuler les énergies féminines »²⁷². L'UJFT, pour sa part, développe des thèmes liés à la jeunesse qu'elle cherche à « unir, défendre, distraire, éduquer », mais les adhérentes sont, comme celles de l'UFT, interpellées à partir de leur genre²⁷³. Les Unions se fondent sur un principe de reconnaissance mutuelle et, à titre d'exemple, l'une des deux militantes de l'UFT mises en scènes par un article de *Femmes de Tunisie* traitant des artisanes de Kairouan affirme s'intéresser particulièrement aux tapis car « ce sont des femmes qui les confectionnent »²⁷⁴. Les femmes sont, donc, mobilisées en tant que femmes et, de ce fait, l'UFT et l'UJFT s'appuient sur une identité de genre collective²⁷⁵ dont il s'agit d'analyser les caractéristiques.

La grande majorité des activités des Unions se déroulent en non-mixité. Les adhérentes se retrouvent lors des réunions²⁷⁶ et, lorsqu'elles sont déléguées, lors des congrès

²⁷¹ Pascale Barthélémy, « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940-1950 », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne]

²⁷² Charlotte Joulain, « Hâtons la fin de la guerre par la victoire », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1945, n°2, page 1.

²⁷³ « Jeunes filles, voici votre journal ! », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 2.

²⁷⁴ Aïcha Sahli, « Les richesses de la Tunisie », *Femmes de Tunisie*, mai-juin 1946, n°9, page 7.

²⁷⁵ Alban Jacquemart, « Engagement militant », Catherine Achin et Laure Bereni (dir.), *Dictionnaire genre et science politique*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2013, pages 215-221, page 217.

²⁷⁶ Denise Sfez, « Comment fonctionnent nos cercles », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 12.

régionaux ou organisés à l'échelle de l'ensemble du territoire²⁷⁷. Durant ces événements, le bureau local ou fédéral est élu, et les objectifs des organisations sont énoncés²⁷⁸. L'UFT tient son premier congrès en juin 1944²⁷⁹, puis un second à l'été 1945²⁸⁰, un troisième en juin de l'année suivante²⁸¹, un quatrième en mai 1948²⁸², puis, peut-être, un cinquième en 1950, puisque des statuts sont rédigés²⁸³, un autre en 1955, avant qu'ils ne se transforment en assemblées générales électorales, qui ont par la suite lieu après l'indépendance, en juin 1956, en 1959, et une dernière en 1962²⁸⁴. L'UJFT, quant à elle, tient son premier congrès en décembre 1945²⁸⁵ en présence de 120 déléguées²⁸⁶, et sans doute d'autres, à propos desquels aucune information n'a été trouvée. Les photographies qu'a gardées Juliette Bessis du congrès des foyers de Tunis de 1946 témoignent de l'ambiance qui règne lors de ces événements, sur lesquelles posent à peine de très jeunes femmes aux postures sérieuses. On y remarque aussi les dispositifs matériels du congrès : une tribune en hauteur, des banderoles dans les deux langues, de longues tables disposées autour desquelles les jeunes filles d'une même circonscription sont réunies²⁸⁷. Le troisième congrès de l'UFT, dont *L'Avenir* produit un compte-rendu détaillé, met en évidence les dispositifs classiques de sa tenue — tribune, successions de prises de parole au micro —, tout en soulignant la stricte assistance féminine de celui-ci²⁸⁸. Elles organisent également des meetings, des manifestations et des événements plus informels²⁸⁹. À partir de 1949, alors qu'elles s'investissent, comme nous le verrons, en faveur d'un large front pour la paix, elles tiennent plus volontiers des événements aux côtés d'autres organisations. Toutefois, elles conservent un caractère non-mixte. Elles accordent une importance particulière à la date du 8 mars, au cours de laquelle elles organisent un événement presque annuellement, et ce même lorsque les autorités le leur interdisent²⁹⁰. Dès

²⁷⁷ Voir, par exemple, « Rassemblement magnifique des femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/03/1946, page 1 ; E. Foata, « Le congrès des foyers de Tunis », *Filles de Tunisie*, mai-juin 1946, page 11 ; Mme Lederlé, « Au travail », *Femmes de Tunisie*, mai-juin 1946, n°9, page 12.

²⁷⁸ Voir, par exemple, « Notre 2ème congrès annuel sera une magnifique démonstration d'unité », *Femmes de Tunisie*, juin-juillet 1945, n°4, page 13.

²⁷⁹ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 59.

²⁸⁰ « Notre 2ème congrès annuel sera une magnifique démonstration d'unité », *Femmes de Tunisie*, juin-juillet 1945, n°4, page 13.

²⁸¹ Mme Lederlé, « Au travail », *Femmes de Tunisie*, mai-juin 1946, n°9, page 12 ; « Au 3ème congrès de l'UFT », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/06/1946, pages 1-3.

²⁸² « Les femmes françaises contre le colonialisme », *Bulletin de la FDIF*, septembre-octobre 1948, n°31, page 32.

²⁸³ CADN 1TU/2/V/307, copie des statuts de l'UFT, s.d., 1950 (déduction).

²⁸⁴ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 61-62.

²⁸⁵ J. D., « Vers notre premier congrès... », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 6.

²⁸⁶ « Éditorial », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, pages 1-2, n°3, page 1.

²⁸⁷ Archives de Sophie Bessis, photographies d'un congrès de l'UJFT, 1945. Voir annexe VIII.

²⁸⁸ « Au 3ème congrès de l'UFT », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/06/1946, pages 1-3.

²⁸⁹ Voir le chapitre 7.

²⁹⁰ CADN 1TU/2/V/307, note, 09/03/1950, 13/03/1950 et 14/03/1950 ; « Le 8 mars à Tunis, 500 femmes manifestaient », *Bulletin de la FDIF*, voir annexe VIII 1.

leur naissance, et comme en France²⁹¹, elles ont pour ambition de faire participer les femmes à l'effort global en faveur d'un avenir heureux²⁹² — une lutte qui, comme nous le verrons, prend d'abord les traits de la lutte contre le fascisme, puis contre l'impérialisme américain, et enfin pour l'indépendance.

Comme le montre le chapitre précédent, les adhérentes, appelées « amies », évoluent dans une ambiance chaleureuse. L'une des photographies de Juliette Bessis, prise en dehors de la salle où se tient le congrès des foyers de Tunis de l'UJFT, en 1946, rend compte de la convivialité qui relie un groupe d'adhérentes en présence²⁹³. La dénomination même des espaces métaphoriques et physiques de leurs retrouvailles, les « foyers », participe à créer une ambiance sympathique et favorable à l'engagement des femmes, toujours rétives à s'investir dans les partis politiques²⁹⁴. Il contient, en outre, un sens genré implicite, puisqu'il renvoie à la maisonnée et au domestique. En France, la JC n'utilise plus de terme « foyers » et préfère employer le mot « cercle » pour désigner les espaces des retrouvailles des adhérent-e-s, hommes comme femmes ; au contraire, le terme « foyers » est le seul utilisé par l'UJFF. Les Unions féminines de Tunisie, cependant, utilisent assez indifféremment le terme « cercles » pour désigner leurs échelons²⁹⁵ et les militantes de l'UJFT rencontrées emploient, des décennies plus tard, plus volontiers ce dernier mot²⁹⁶. Leur organisation statutaire apparaît de ce fait plus nuancée qu'en métropole où, au contraire, le terme « cercle » est désormais seulement utilisé par les instances de la Jeunesse communiste française, tandis que seule l'UJFF comporte des « foyers »²⁹⁷. En Algérie, si ce dernier terme désigne l'organisation pré-existante à l'Union des Jeunes filles d'Algérie, le mot « cercles » lui est préféré à partir de 1945²⁹⁸.

Les Unions souhaitent s'adresser à toutes les femmes ou, plus précisément, elles souhaitent représenter, selon l'expression de *L'Avenir de la Tunisie* pour décrire quelques

²⁹¹ Sandra Fayolle, *L'Union des femmes françaises : une organisation féminine de masse du parti communiste français, 1945-1965*, Thèse de Science politique, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, dirigée par Philippe Braud, octobre 2005 ; Olivia Llodriguez, *L'Union des Jeunes Filles de France. Fondation, évolutions et continuités d'une organisation de jeunesse féminine et communiste en région parisienne (1936-1949)*, Mémoire de Master 2 d'histoire dirigé par Isabelle Lespinet-Moret, Université Paris 1, 2017.

²⁹² Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 95-96.

²⁹³ Archives de Sophie Bessis, photographies d'un congrès de l'UJFT, 1945. Voir annexe VIII.

²⁹⁴ Voir le chapitre 7.

²⁹⁵ « Jeunes filles, voici votre journal ! », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 2 ; Denise Sfez, « Comment fonctionnent nos cercles », *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, page 12.

²⁹⁶ Entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 et 26/06/2016 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

²⁹⁷ Merci à Guillaume Roubaud-Quashie pour cet éclairage. Voir, par exemple, « La vie des foyers », *Filles de France*, n°2, octobre 1944, page 10 ; Guillaume Roubaud-Quashie, « 'Et l'acier fut trempé' ou les dirigeants de l'Union de la jeunesse républicaine de France saisis par la prosopographie », *Hypothèses*, 2015/1 (18) [en ligne] ; Olivia Llodriguez, op. cit., pages 30 et 41.

²⁹⁸ Voir, par exemple, « L'AG du cercle de la 'Jeune Fille algérienne' », *Femmes d'Algérie*, n°16, 01/09/1945, page 8 ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser'. Les militantes communistes algériennes entre assignations sexuées et subversion des rôles de genre (1944-1965) », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne].

militantes, les « simples femmes de chez nous »²⁹⁹. La conception de la féminité défendue par les Unions répond à ce qu'elles considèrent être le quotidien des femmes, dont elles souhaitent être les fidèles traductrices³⁰⁰. Les articles de leurs journaux transcrivent cette ambition en mêlant style réaliste et démonstrations d'empathie, et par ceux-ci sont données à voir l'appétence des adhérentes les plus investies à se rendre à la rencontre des femmes et des jeunes filles³⁰¹. La teneur de la féminité défendue se perçoit notamment au travers de leurs activités, véhiculant des valeurs et des vertus — douceur, compréhension, assistance aux plus faible — nourricières, protectrices de la famille, c'est-à-dire se situant dans le prolongement des occupations domestiques et maternelles.

Si ces valeurs renvoient à une acception classique du genre féminin, selon lequel les femmes ont pour tâche principale d'exercer un travail reproducteur, elles sont dynamisées pour mobiliser les femmes. Durant les deux premières années de leur existence, l'UFT organise des collectes pour envoyer des colis sur le front et subvenir aux besoins des familles de mobilisés³⁰², et les deux organisations rendent régulièrement visite aux blessés dans les hôpitaux³⁰³. Ce type d'actions répond au principe de la complémentarité entre les hommes et les femmes qui, utilisée par le mouvement communiste dans les années 1930³⁰⁴, est développée à nouveaux frais — de façon explicite, l'UFT affirme que les femmes détiennent, en 1945, le rôle « d'élever le moral des soldats »³⁰⁵. Ce faisant, leur appétence au soin les rend légitimes à participer à la mission guerrière à laquelle appelle le PCT afin de terminer la guerre.

Les adhérentes mènent aussi, sur l'ensemble de la période étudiée, des actions au profit de la lutte contre la misère. Elles organisent souscriptions, collectes, visites³⁰⁶, soupes populaires³⁰⁷ et distributions³⁰⁸, et envoient des délégations auprès des autorités³⁰⁹ pour sensibiliser l'opinion au soutien des nécessiteux et nécessiteuses et concourir matériellement à ce dernier. Elles s'insurgent contre l'augmentation du coût de la vie et font entendre leurs voix

²⁹⁹ « Succès des combattantes de la paix dans leur récolte de signatures », *L'Avenir de la Tunisie*, 29/09/1951, page 1.

³⁰⁰ ISHMN, entretien réalisé avec Béatrice Slama par Habib Kazdaghli, Fontenay-Sous-Bois, 31/08/1994.

³⁰¹ Voir, par exemple, Simone Vaïs, « Comment faites-vous, vous qui travaillez et avez des enfants », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 4 ; B. Slama, « Avec les jeunes ouvrières des établissements Carnaud », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, pages 8 et 11.

³⁰² « À l'occasion de la Noël, aide de l'UFT aux soldats et aux familles de mobilisés », *L'Avenir de la Tunisie*, 13/01/1945, page 2 ; « Nos sections travaillent », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1945, n°2, page 10 ;

³⁰³ « Pour nos vaillants combattants », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1945, n°2, pages 2-3 ; « Chronique de la femme », *Victoire*, 05/04/1945, page 2 ; « Appel », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 3.

³⁰⁴ Brigitte Studer,

³⁰⁵ « L'UFT au travail », dépliant inséré dans *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, page 1.

³⁰⁶ ANT Série E/509/888, lettre de l'UFT au Secrétaire général du gouvernement tunisien, 26/06/1946.

³⁰⁷ ANT Série E/509/888, lettre de l'UFT au Secrétaire général du gouvernement tunisien, 26/06/1946 ; CADN 1TU/1/V/1930, tract « halte à la hausse du coût de la vie », s.d., entre 1946 et 1949 (déduction) ; Archives de Nabihha Ben Miled, photographie de la soupe populaire de la rue El Benna, 1948, Khadija Ben Miled, op. cit., page 67.

³⁰⁸ CADN 1TU/2/V/307, coupure de *La Presse*, 29/08/1950 ; 1TU/2/V/308-309, note, 28/03/1952.

³⁰⁹ Voir, par exemple, « L'Union des femmes au service des populations tunisiennes », *Le Travailleur de Tunisie*, février 1946, page 2.

en rappelant leurs revendications à ce propos lors de leurs meetings³¹⁰, par leurs tracts³¹¹ ou dans la presse³¹², et en sollicitant les autorités, à qui elles en envoient les pétitions qu'elles ont faites circuler parmi les populations³¹³ et des délégations³¹⁴ — et, sans que les résultats de leurs activités ne puissent être mesurés, il à noter qu'à une reprise, du moins, le Résident général, interpellé par un petit groupe de militantes de l'UFT au sujet de la hausse du coût de l'huile et du pain, promet d'étudier la question³¹⁵. Elles soignent et veillent à la santé : dès 1945, l'UFT tâche de tenir des permanences médicales au sein de dispensaires³¹⁶ et, en 1947, ouvre celui de Tunis qui, toujours actif en 1956, se trouve alors, après cinq ans passés dans un garage, dans deux petites pièces donnant sur le patio³¹⁷ du 144 avenue de Paris³¹⁸. Au sein de cet établissement, sous la responsabilité de plusieurs femmes, dont seule Suzette Sitruk peut être identifiée³¹⁹, cinq médecins — dont une femme, gynécologue, peut-être Tawhida Ben Cheikh, sympathisante de l'UFT³²⁰ — et des infirmières, dont Denise Sfez³²¹, distribuent gratuitement à une patientèle pauvre médicaments³²², prodiguent petits soins et dépistages, et l'orientent vers des hôpitaux en cas de nécessité³²³.

Elles accordent une place centrale à l'enfance. Dès son premier congrès, tenu le 18 juin 1944 à Tunis, l'UFT se définit comme l'organisation de défense, certes, des travailleuses, mais aussi de l'enfance³²⁴. En 1945, elle ouvre une garderie au Kram³²⁵ qui maintient ses activités pendant au moins un an³²⁶. Celle-ci est tenue par une certaine « Mme Sammut Leclerc »³²⁷, possiblement Claudette Sammut, militante active de l'UFT³²⁸, bien que le mystère reste entier au regard du patronyme Leclerc. De plus, les militantes organisent des

³¹⁰ Voir, par exemple, CADN 1TU/2/V/307, note, 27/01/1950.

³¹¹ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/1930, tract « halte à la hausse du coût de la vie », s.d., entre 1946 et 1949 (déduction).

³¹² Voir, par exemple, CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 20/08/1950.

³¹³ Voir, par exemple, CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 16/09/1951.

³¹⁴ Voir, par exemple, CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 20/08/1950.

³¹⁵ CADN 1TU/2/V/706, note du Résident général à l'adresse du Directeur de cabinet, 19/08/1950.

³¹⁶ « Nos sections travaillent », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1945, n°3, page 10 ; Denise Sfez, « Comment fonctionnent nos cercles », *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, page 12.

³¹⁷ ANT FPC/SG4/5/29, rapport, avril 1956.

³¹⁸ CADN 1TU/2/V/307, note adjointe d'un tract, 07/03/1950.

³¹⁹ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 39.

³²⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 23/05/2018.

³²¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

³²² S. N., « Une courageuse réalisation : le dispensaire de l'Union des Femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 12-25/08/1950, page 2.

³²³ ANT FPC/SG4/5/29, rapport, avril 1956.

³²⁴ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 59.

³²⁵ Marie-Louise Sarasin, « Magnifique succès de la semaine de l'enfance tunisienne malheureuse », *Victoire*, 24/05/1945, page 2.

³²⁶ ANT Série E/509/888, lettre de l'UFT au Secrétariat général, 26/06/1946.

³²⁷ Photographie et légende, *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 15.

³²⁸ Document rédigé par Béatrice Slama à propos de mon mémoire de Master 2, septembre 2015.

collectes et des distributions de vivres en faveur de l'enfance nécessiteuse³²⁹, mettent en place des goûters³³⁰, des spectacles de Guignol³³¹ et des séances de cinéma³³². Entre 1946 et 1949 au moins, quelques-unes animent des colonies de vacances à La Goulette³³³ ainsi qu'en France métropolitaine³³⁴ et notamment dans le Jura, où se déroulent des séjours dirigés par Julia Lebas et où Gilda Saada est monitrice au moins une fois, à l'été 1946³³⁵. Les articles de presse ne donnent néanmoins pas de détails quant à l'identité des enfants emmenés en vacances : s'agit-il d'enfants dans la misère ? des enfants des adhérentes ? À l'été 1946, en tout cas, ils et elles sont au nombre de 160 à profiter des séjours en Tunisie et en métropole. À La Goulette, des activités simples sont proposées — bains de mer, jeux en plein air — dans un cadre matériel sans fioriture — hébergement dans une école, repas nourrissants mais peu élaborés — que l'UFT a réussi à mettre en place avec quelque difficulté après avoir négocié avec la municipalité³³⁶. Les militantes des Unions, et surtout de l'UFT, militent de plus pour l'ouverture d'écoles — en 1949, seuls 12% des enfants de nationalité tunisienne sont scolarisé-e-s³³⁷ — en appelant les mères d'enfant non inscrit-e à l'école à faire inscrire leur nom dans des cahiers qu'elles tiennent, avant de les porter à la Direction générale de l'enseignement³³⁸. Aucune suite de cette action n'a été trouvée, mais le cercle de l'UFT de Ferryville obtient, en 1951, que la localité accepte de construire un nouveau collège³³⁹. Si l'UJFT est à ce titre moins active, elle prend toutefois les enfants en compte³⁴⁰, et les deux Unions organisent annuellement des événements publics afin de collecter de l'argent en faveur de l'enfance malheureuse, à Tunis notamment, ainsi que dans d'autres régions où elles réalisent des tournées³⁴¹.

Le désir de garantir des conditions familiales optimales se niche au cœur de leurs activités. Le montre de façon explicite un épisode de mars 1951, durant lequel l'UFT et l'UJFT déposent une motion à la Résidence générale afin d'obtenir le relogement de familles

³²⁹ G. S., « Non ! Les enfants doivent avoir leur lait », *L'Avenir de la Tunisie*, 05/01/1946, page 3 ; CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 30/12/1950.

³³⁰ CADN 1TU/2/V/307, coupures de *La Presse*, 29/08/1950 et de *Le Petit matin*, 03/01/1951.

³³¹ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

³³² Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 71.

³³³ « Des enfants heureux au soleil », *L'Avenir de la Tunisie*, 17/08/1946, page 3.

³³⁴ ANT Série E/509/888, lettre de l'UFT au secrétaire du gouvernement tunisien, 26/06/1946 ; « Les colonies de vacances de l'UFT », *L'Avenir de la Tunisie*, 17/08/1946, page 2 ; CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, 03/06/1949 ; CADN 1TU/1/V/1869, coupure de *Tunis-socialiste*, date illisible (1947, 1948 ou 1949).

³³⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 23/05/2018.

³³⁶ « Des enfants heureux au soleil », *L'Avenir de la Tunisie*, 17/08/1946, page 3.

³³⁷ Nourredine Sraïeb, « L'idéologie de l'école en Tunisie coloniale (1881-1945) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1993/68-69, pages 239-254, page 249.

³³⁸ « La campagne de l'instruction de l'UFT », *L'Avenir de la Tunisie*, 09/09-23/09/1949, page 1.

³³⁹ CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 23/02/1951.

³⁴⁰ Fatma Jellouli, « 1er octobre », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 4.

³⁴¹ « Un appel pour la semaine de l'enfance tunisienne malheureuse », *L'Avenir de la Tunisie*, 07/04/1945, page 2 ; Marie-Louise Sarasin, « Magnifique succès de la semaine de l'enfance tunisienne malheureuse dans tout le pays », *Victoire*, 24/05/1945, page 2 ; CADN 1TU/2/V/307, document de la FDIF intercepté par la police, 24/05/1950 ; journée de l'enfance, 1951.

menacées d'expulsion de l'hôtel où elles demeurent³⁴² depuis que les deux organisations ont obtenu leur hébergement des suites des sinistres résultant de violents orages³⁴³. Un autre événement, survenu en juin 1946, met particulièrement en évidence le panel de valeurs que défendent les deux organisations : dans la localité de Zeramdine, dans le Sahel, après que des heurts aient éclaté entre des gendarmes et un groupe de fellaghas opposé aux autorités, l'armée française perpétue des violences sur la population — pillages, destructions, viols. Béatrice Slama, alors dirigeante de l'UJFT, reçoit un appel en pleine nuit, lui décrivant ce dont elle se souvient encore des décennies plus tard comme une « situation d'horreur », avant qu'elle ne parte avec ses camarades à bord d'un camion rempli de vivres³⁴⁴. En plus de l'UJFT, l'UFT, le PCT ainsi que l'UMFT et le Néo-Destour envoient des délégations sur place³⁴⁵. Plusieurs mois plus tard, l'UFT s'y rend de nouveau pour apporter des vêtements aux enfants³⁴⁶. Les organisations, après avoir décrit par voie de presse ce qu'elles ont observé — et l'UFT envoie un compte-rendu à la FDIF³⁴⁷ —, rendent compte de leur enquête aux autorités³⁴⁸. Leurs actions conjointes permettent d'obtenir de la Résidence générale la promesse d'une enquête officielle, de la punition des responsables et du versement d'indemnités aux victimes³⁴⁹. Un compte-rendu d'enquête — non public — est en effet produit mais, tout en étant imprécis, dément les actes reprochés aux militaires. En dépit des efforts de l'UFT et de l'UJFT, de ceux du Néo-Destour et de l'importance que confèrent plusieurs journaux à l'international à cet épisode malheureux³⁵⁰, la Résidence générale ne tient pas l'entièreté de son serment, et l'armée s'oppose aux fellaghas de Zeramdine, soutenus par la population, jusqu'à les massacrer en 1948³⁵¹.

À propos de l'envoi de délégations sur place à l'été 1946, l'UFT se dit sûre d'interpréter « les sentiments de toutes les femmes de Tunisie dont les cœurs ont saigné aux récits de telles atrocités »³⁵². UJFT comme UFT souhaitent bien se présenter comme les organisations qui représentent toutes les femmes, à la différence de l'UMFT, l'autre organisation féminine, qui s'adresse d'abord aux femmes musulmanes de la bourgeoisie citadine³⁵³. L'UJFT et l'UFT proposent un modèle de cohésion féminine unique en Tunisie. Pour ce faire, et comme le montre cette dernière citation, l'UFT et l'UJFT emploient une

³⁴² CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 11/03/1951.

³⁴³ Nabihha Ben Miled Laouani, op. cit., page 69.

³⁴⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

³⁴⁵ Paul Sebag et Sadok Gafsi, « Les odieuses repréailles collectives de Zeramdine », *L'Avenir de la Tunisie*, 29/06/1946, pages 1-2.

³⁴⁶ CADN 1TU/1/V/2782-2783, note, 12/11/1946.

³⁴⁷ « Situation des femmes dans les colonies », *Bulletin de la FDIF*, septembre 1946, n°8, page 10.

³⁴⁸ « Une motion de l'Union des Femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/07/1946, page 1 ; « Au près des pouvoirs publics. Une délégation des femmes de Zeramdine », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/07/1946, page 2.

³⁴⁹ « Zeramdine », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/07/1946, page 2.

³⁵⁰ Sarra Zaïed, op. cit., pages 259-264.

³⁵¹ Khalifa Chater, « La guérilla tunisienne (1952-1954) », Jean-Charles Jauffret (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Autrement, Paris, 2003, pages 372-385, pages 373-374.

³⁵² « Une motion de l'Union des Femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/07/1946, page 1.

³⁵³ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 35-48.

forme de discours pathétique et usent du registre émotionnel. À une date imprécise, entre 1947 et 1949, l'UJFT affirme, par le biais d'un encart publicitaire, que « toutes les adhérentes et amies auront à cœur » de participer à une vente qu'elle organise³⁵⁴ ; en 1951, un tract de l'UFT clame que « la force de notre amour maternel aura, sans nul doute, raison des individus sans cœur et sans entrailles qui oppriment les peuples et leur préparent un horrible massacre »³⁵⁵ ; l'année suivante, sa direction affirme au Résident général apporter « l'écho des sentiments de toutes les femmes et de toutes les mères tunisiennes »³⁵⁶. Ces dispositifs de mobilisation, comme les valeurs qu'elles défendent, dépeignent les femmes comme privilégiant le cœur à la raison, comme des êtres d'émotions, sensibles, aux qualités soignantes, protectrices et compatissantes, tout comme le fait l'UFF³⁵⁷. Qui plus est, dans les discours du mouvement communiste, les populations sont souvent mobilisées à travers les motifs des travailleurs et des patriotes, soit des fonctions prétendument neutres³⁵⁸ mais en réalité implicitement liées au genre masculin et aux fonctions productives qui en découlent ; en revanche, seules les femmes sont décrites et impliquées à partir de l'invocation d'une essence afférente à leurs prédispositions naturelles. Les valeurs féminines sur lesquelles reposent l'UFT et l'UJFT se fondent donc sur une conception naturaliste, biologique de la féminité, employée également par la FDIF³⁵⁹ mais aussi, en Tunisie, par l'UMFT³⁶⁰. Cette conception de la féminité n'a donc rien de novateur, et s'insère dans le répertoire de mobilisation de l'engagement au féminin.

Cette définition essentialiste de la féminité constitue le cœur de la solidarité recherchée par les Unions, et la définition de cette nature en partage s'appuie sur des caractéristiques intrinsèquement fondées sur la croyance en l'instinct maternel.

B. LES FEMMES, DES MÈRES

L'UFT et l'UJFT insistent particulièrement sur la maternité et sur la place endossée par les femmes au sein du foyer, comme le remarque la sociologue Ilhem Marzouki³⁶¹. En miroir de ce que propose la FDIF³⁶² l'UFT, par les astuces de cuisine et de tricot qu'elle diffuse³⁶³ et l'intérêt qu'elle porte à la protection du foyer³⁶⁴, dépeint les femmes comme des

³⁵⁴ CADN 1TU/1/V/1869, coupure de *Tunis-socialiste*, s.d., entre 1947 et 1949 (déduction).

³⁵⁵ CADN 1TU/1/S/2540, note, 03/03/1951.

³⁵⁶ CADN 1TU/2/V/307, lettre de l'UFT au Résident général, 24/07/1952.

³⁵⁷ Sandra Fayolle, « L'Union des Femmes françaises et les sentiments supposés féminins », Christophe Traïni (dir.), *Émotions... mobilisation !*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2009, pages 169-192, pages 171-178.

³⁵⁸ Voir, par exemple, Mohamed Ennafaa, « Après le magnifique succès de la journée de la jeunesse contre le colonialisme, le 8 mars, en Tunisie comme dans le monde entier, les femmes manifesteront pour la paix et la liberté », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 1.

³⁵⁹ Pascale Barthélémy, op. cit., pages 105 et 112-118.

³⁶⁰ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 46-84.

³⁶¹ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 99-100.

³⁶² Pascale Barthélémy, op. cit., pages 112-115.

³⁶³ Voir, par exemple, « La mode », *Femmes de Tunisie*, mars-avril-1945, n°3, pages 6-7.

³⁶⁴ Voir, par exemple, « Le Mouled de l'Union des Femmes », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-27/01/1950, page 2.

responsables domestiques : en tant que maîtresses de maison et mères, les femmes doivent non seulement tenir leur ménage, mais également se battre pour sa préservation et sa défense, comme le rappellent les statuts de l'organisation votés pour l'année 1950³⁶⁵. Bien que l'UFT se tourne parfois vers les « gens de cœur »³⁶⁶ et les pères, dont le rôle de pourvoyeur de conditions matérielles décentes est énoncé par l'organe de presse communiste³⁶⁷, elle s'adresse d'abord aux mères, et ce sous des accents particulièrement pathétiques³⁶⁸. Aux mères, donc, revient en premier lieu la responsabilité d'élever les enfants³⁶⁹.

L'UJFT, de même, et tout en défendant davantage que son aînée l'instruction, le travail et la distraction, et alors que la FMDJ ne s'adresse pas directement aux catégories de sexes et défend l'accès de l'ensemble des jeunes à une vie honnête et responsable, maritale, familiale et travailleuse³⁷⁰, a, comme son équivalent métropolitain³⁷¹, l'ambition de préparer les jeunes filles à l'avenir de façon spécifique. Par ses articles, elle les intéresse à leur trousseau et à leur future tenue de mariage³⁷², aux activités domestiques³⁷³ — auxquelles elle les forme par le biais de ses cours de puériculture et de couture³⁷⁴ —, et la fondation d'un foyer heureux compte au nombre de ses revendications³⁷⁵. Au même titre que le mouvement communiste international³⁷⁶, le PCT défend une position similaire. Entre 1946 et 1948, les rubriques féminines publiées au sein de *L'Avenir de la Tunisie*, à l'image du premier titre qui leur est donné, « La femme et l'enfant », associe d'abord les femmes au rôle de gestionnaire du foyer et de mère de famille³⁷⁷. De même, en 1945, les encarts réservés aux femmes du *Travailleur de Tunisie* contiennent certes brèves politiques et appels à l'engagement en faveur des Unions, mais donnent, par le biais de ces astuces domestiques, une place centrale aux femmes au sein

³⁶⁵ CADN 1TU/2/V/307, statuts de l'UFT, s.d., 1950 (déduction).

³⁶⁶ « Aidez l'Union des Femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/02-01/03/1956, page 1.

³⁶⁷ « Pour que tous nos enfants aillent à l'école », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/08-09/09/1949, page 3 ; « Tout devient cher : tel est le cri angoissé des pères de famille », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/01-03/02/1951, page 1.

³⁶⁸ « La journée de l'enfance, un devoir sacré », *L'Avenir de la Tunisie*, 25-31/05/1951, page 1.

³⁶⁹ « 3 fillettes musulmanes sur 100 vont à l'école », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 3.

³⁷⁰ Voir, par exemple, « Quand nous marions-nous ? », *Jeunesse du monde*, février 1948, n°2, page 12, roman-photo d'abord publié dans *Filles de France*, 05/06/1946, pages 3-4, diffusé pour la première fois par *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 3.

³⁷¹ Voir, par exemple, « La robe de mariée » et « Trouverez-vous un bon mari ? », *Filles de France*, 05/06/1946, pages 5 et 8.

³⁷² « تحضير الجهد (?) الى الزواج » Je prépare mon trousseau », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 8-9. Voir annexe VIII.

³⁷³ « Quand vous vous marierez saurez-vous cuisiner pour votre mari ? », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 7.

³⁷⁴ « Les cours du soir », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 10.

³⁷⁵ « Appel », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 3.

³⁷⁶ Brigitte Studer, « La femme nouvelle », Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflow, Roland Lew, Claude Penetier, Bernard Pudal et Serge Wolikow (dir.), *Le siècle des communismes*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2000, pages 377-387, page 384.

³⁷⁷ « La femme et l'enfant », *L'Avenir de la Tunisie*, 02/03/1946, 09/02/1946, 16/02/1946, 23/02/1946, 16/03/1946, 23/03/1946, 30/03/1946, 13/04/1946, 04/05/1946, 25/05/1946, 01/06/1946, 30/08/1946, page 3 ; « Pour vous femmes... », 08/11/1947, 22/11/1947, 06/12/1947, 20/12/1947, 01/05/1948, page 3.

du foyer et de la famille³⁷⁸. L'un des cours donnés lors du stage organisé à Alger en 1949 rappelle la primauté de ce rôle en érigeant le bien-être de la famille et de l'enfance comme des préoccupations qui leur seraient particulières³⁷⁹. En 1956, la revendication que porte le parti en faveur de l'extension du droit de vote aux femmes insiste sur la compatibilité entre « leur mission familiale et l'exercice des droits civiques »³⁸⁰. Le lien entre les femmes est présenté comme indéfectible ; il s'exprime par les battements de leurs « cœurs [...] à l'unisson »³⁸¹ et par son caractère « sentimental »³⁸². Des valeurs qui irriguent leurs activités, de l'importance donnée à la place des femmes au sein de la famille et du foyer, et de ces deux citations, est rendue visible la dimension naturaliste de l'appartenance de genre sur laquelle se structurent ces deux organisations. La féminité, présentée comme naturelle, biologique, de laquelle découleraient des appétences, s'adresse en principe à toutes les femmes et elle est, de ce fait, utilisée comme outil fédérateur.

L'usage d'une féminité classique leur permet, aussi, de mener à bien leurs activités, comme le résume Juliette Bessis : « on allait voir les filles, on allait les chercher, pour qu'elles viennent aux réunions, et moi j'étais mariée ! donc j'inspirais confiance, aux mères, l'alliance, au doigt. Et... elles me confiaient leurs filles »³⁸³. Les militantes se présentent aux personnes à qui elles s'adressent comme des femmes sérieuses et respectables, des épouses, mères de famille, ou en passe de le devenir. Ce dispositif s'insère dans un contexte social et politique où le modèle de participation des femmes aux domaines de la vie publique, qu'applique l'UMFT, répond à la conformité aux normes sociales³⁸⁴. Les adhérentes font ainsi de cette dernière un outil d'approche des masses, et particulièrement des jeunes filles soumises à un contrôle sexuel strict³⁸⁵. Les femmes sont alors nombreuses à assister aux événements des deux organisations et à participer à des actions visibles comme, par exemple, les deux manifestations organisées à Tunis et à Kairouan par l'UFT, en décembre 1947, qui réunissent un nombre inédit de femmes entre elles³⁸⁶ — entre 2000 et 3000 —, désireuses de faire entendre aux autorités leurs revendications contre la pauvreté³⁸⁷.

³⁷⁸ « Le coin de la ménagère », *Le Travailleur de Tunisie*, 10/12/1944, 17/12/1944, 24/12/1944, 07/01/1945, page 2 ; « Le coin de la femme », *Le Travailleur de la Tunisie*, 28/01/1945, 04/02/1945, 11/02/1945, 18/02/1945, 25/02/1945, 20/03/1945, 17/10/1945, 31/10/1945, page 2.

³⁷⁹ CADN 1TU/1/V/2784, compte-rendu du cours « Le Parti et les femmes » en pièce-jointe d'un rapport, 15/12/1949.

³⁸⁰ « Préparons la consultation électorale », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-19/01/1956, page 1.

³⁸¹ CADN 1TU/2/V/307, tract, s.d., 1952 (déduction).

³⁸² Aicha Sahlia, « Les richesses de la Tunisie », *Femmes de Tunisie*, mai-juin 1946, n°9, page 7.

³⁸³ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

³⁸⁴ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 64.

³⁸⁵ Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, Paris, 1996, pages 126-150 et 190.

³⁸⁶ Les femmes, jusqu'alors, manifestent généralement aux côtés d'hommes. Voir Lilia Labidi, « Circulation des femmes musulmanes dans l'espace public... », op. cit.

³⁸⁷ « À Tunis et à Kairouan, plus de 2000 femmes manifestent contre une politique de famine », *L'Avenir de la Tunisie*, 13/12/1947, pages 1-2 ; « À Tunis, plus de 2000 femmes manifestaient », *Bulletin de la FDIF*, février 1948, n°25, page 13. Voir annexe VIII.

Ainsi, à la suite de plusieurs militantes féministes de par le monde, dont la britannique Eleanor Rathbone (1872-1946) est la plus célèbre³⁸⁸, l'exaltation de la figure maternelle de la part des Unions, ce que l'on peut considérer comme du « maternalisme », sert à faire reconnaître la maternité comme une activité sociale mais, ce faisant, elles pérennisent la répartition sexuelle des tâches³⁸⁹. Selon le modèle soviétique, produit du culte de la famille des partis stalinisés et reproduit par la FMJD³⁹⁰ et la FDIF³⁹¹, si l'injonction est au cumul, la féminité est d'abord définie par la maternité³⁹². L'archétype ici défendu est celui de la « Mère héroïque », à l'image du titre décerné depuis 1944 en URSS³⁹³, parangon de la mère-courage prête à tout pour défendre son foyer. Ainsi la défense du foyer est définie par l'UFT comme une caractéristique permettant de réunir toutes les femmes, qu'elles soient ménagères ou travailleuses³⁹⁴. La suite de cette seconde partie précise les usages que font l'UFT et l'UJFT de la maternité au cours du temps et en fonction des revendications portées.

Les Unions féminines se fondent sur une définition classique du genre féminin, employée pour mobiliser les femmes. Les valeurs féminines, et particulièrement les valeurs associées à la maternité, servent d'outils pour porter des revendications d'ordre social. Si ces motifs et ces modes de mobilisation n'ont rien de novateur sur la scène de l'engagement au féminin, ils servent des revendications spécifiques au mouvement communiste et, dans un premier temps, cette mobilisation entre femmes appelle et permet des contacts entre femmes assignées à des catégories raciales différentes.

2. L'union entre les femmes, un vecteur de contact... et de reconduite des assignations de race (1945-1947)

A. LA FÉMINITÉ, UN OUTIL DE CONTACT ENTRE LES RACES ET LES CLASSES

En février 1945, l'UFT tient son second meeting, durant lequel Hafida Darraj, sa vice-présidente (non-communiste), présente un rapport encensant l'union, fondée, dit-elle, sur

³⁸⁸ Susan Pedersen, *Family, Dependence, and the Origins of the Welfare State*, Cambridge University Press, New-York, 1993, pages 140-152.

³⁸⁹ Louise Toupin, « Des "usages" de la maternité en histoire du féminisme », *Recherches féministes*, vol. 9, n° 2, 1996, p. 113-135, pages 125-128.

³⁹⁰ Voir, par exemple, « Une femme mariée doit-elle travailler ? », *Jeunesse du monde*, n°1/1948, pages 19 et 23.

³⁹¹ Pascale Barthélémy, op. cit., pages 114-116.

³⁹² Brigitte Studer, op. cit., pages 384-386 ; Christine Bard and Jean-Louis Robert, « The French Communist Party and Women 1920-1939 : from 'Feminism' to 'Familialism' », Helmut Gruber and Pamela Graves (ed.), *Women and Socialism, Socialism and Women. Europe between the Two World Wars*, Berghahn Books, New-York - Oxford, 1998, pages 321-347, page 342.

³⁹³ Janet Elise Johnson and Jean C. Robinson, « Living Gender », Janet Elise Johnson and Jean C. Robinson (ed), *Living Gender After Communism*, Indiana University Press, Bloomington-Indianapolis, 2007, pages 16-36, page 16.

³⁹⁴ « Mobilisons toutes les énergies féminines pour l'effort de guerre », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1945, n°2, pages 6-7.

« une magnifique et même volonté » que partagent « les femmes de toutes conditions de France comme de Tunisie dans la lutte contre le sabotage de l'effort de guerre et du ravitaillement »³⁹⁵. Entre 1945 et 1946, et comme le PCT, qui défend le principe de l'Union française, l'UFT et l'UJFT cherchent à réunir populations françaises et tunisiennes et, pour ce faire, utilisent une commune appartenance de sexe : il s'agit bien de réaliser l'union entre les femmes à l'image de l'avènement futur de la « France nouvelle qui aiderait la Tunisie sur la voie du progrès »³⁹⁶. L'union prônée résonne en miroir de la valorisation du peuple de métropole, mais vise précisément à fédérer localement les femmes en faveur de la fin de la guerre³⁹⁷ qui, corrélée avec la lutte contre le fascisme, constitue la préoccupation principale des Unions, justifiant d'ailleurs leurs créations³⁹⁸.

Ainsi, quelques mois après ce meeting, le deuxième congrès de l'UFT représente, pour *L'Avenir de la Tunisie*, une « grande démonstration d'union des femmes Tunisiennes et Françaises »³⁹⁹. Le premier numéro du journal de l'UJFT appelle, de même, s'adresse aux « Tunisiennes et Françaises, ouvrières, paysannes, artisanes, fonctionnaires, employées, ménagères », et conclut avec enthousiasme : « unissons-nous ! »⁴⁰⁰. L'UFT reprend certes les codes et les revendications de la FDIF⁴⁰¹, comme l'UJFT relaie l'unité que prône la FMJD⁴⁰², mais elles en font une traduction locale en adjoignant aux catégories sociales les catégories ethnico-judicio-religieuses, tout comme l'UFA⁴⁰³. L'UFF et l'UJFF, de leur côté, prônent l'union entre les classes sociales⁴⁰⁴. C'est bien par l'adhésion à cette organisation que les rencontres sont permises et Denise Sfez, suggérant, par sa description, qu'une réunion se déroule dans une maisonnée musulmane, écrit : « femmes en seferi, femmes en robe, toutes bavardent gaiment en tricotant et cousant pour nos nécessiteux »⁴⁰⁵. L'UFT se présente alors comme un espace d'engagement permettant « à toutes les femmes de comprendre combien leurs désirs [sont] semblables, quelles que soient leurs races, leurs nationalités ou leurs religions »⁴⁰⁶ ; elle sait « combien sont artificielles les barrières que certains cherchent à élever entre Françaises et Tunisiennes », alors que leurs désirs sont, de l'avis de la rédactrice

³⁹⁵ « Au meeting de l'UFT », *Le Travailleur de Tunisie*, 11/02/1945, page 1.

³⁹⁶ Etiennette Bartoli, « Francine, fonctionnaire de 21 ans », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 10.

³⁹⁷ « Au meeting de l'UFT », *Le Travailleur de Tunisie*, 11/02/1945, page 1.

³⁹⁸ « Mobilisons toutes les énergies féminines pour l'effort de guerre », *Bulletin mensuel de l'UFT*, mars-avril 1945, pages 6-7 ;

³⁹⁹ « Congrès de l'UFT : une grande démonstration d'union des femmes tunisiennes et françaises », *L'Avenir de la Tunisie*, 04/08/1945, cité par Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 97.

⁴⁰⁰ « Éditorial », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 1-2, page 2.

⁴⁰¹ Mercedes Yusta, op. cit. ; *Bulletin de la FDIF*, 1945-1950.

⁴⁰² *Jeunesse du monde*, 1948-1951.

⁴⁰³ Voir, par exemple, « Ménagères et intellectuelles, musulmanes et européennes unies par un même amour », *Femmes d'Algérie*, octobre 1944, n°2, page 1.

⁴⁰⁴ Voir, par exemple, « Par notre travail... nous conquerrons la joie », *Filles de France*, 23/01/1946, n°33, pages 4-5.

⁴⁰⁵ Denise Sfez, « Comment fonctionnent nos cercles », *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, page 12.

⁴⁰⁶ Simone Vaïs, « Les assemblées primaires pour préparer les États-généraux de la libération », *Femmes de Tunisie*, juin-juillet 1945, n°4, page 12.

de cet article, similaires⁴⁰⁷. De même, dès son premier numéro, le journal de l'UJFT est décrit comme celui « qui fera connaître la jeune artisane musulmane à la jeune fonctionnaire française, l'ouvrière de la ville à la paysanne de nos campagnes »⁴⁰⁸. Leur imagerie témoigne de l'importance prégnante donnée à la cohésion. Lors de leurs défilés, les banderoles sont portées par une femme en tailleur et une femme revêtue d'un *sefseri*, un dispositif qui donne à voir, dans l'espace public, la communion qu'elles savent réaliser. Le logo de l'UFT relaie la même idée. De même, l'UJFT choisit de diffuser, dans son journal à l'automne 1945, une photographie ne représentant que cinq de la vingtaine de membres de son bureau pour mettre en évidence le sérieux et le travail collectif de jeunes femmes en tailleur et de jeunes femmes en *sefseri*. L'un des premiers numéros du journal de l'UFT présentent deux femmes côte à côte, l'une portant un *sefseri* et l'autre, les cheveux découverts, est vêtue d'un tailleur. La couverture d'un numéro de *Filles de Tunisie* est encore plus explicite : deux jeunes femmes, dont, vraisemblablement, Tijania Trablesi au second plan vêtue d'un *sefseri* et d'une tenue bouffante, tandis que sa camarade, cheveux visibles, portant une veste, se tiennent amicalement les mains⁴⁰⁹. Les Unions emploient les vêtements comme des marqueurs symboliques et en font, donc, un usage stratégique pour souligner l'union entre les nationalités.

En 1945, Hafida Darraj publie un petit texte mettant en scène la solidarité exprimée par une musulmane à une femme pourchassée par la Gestapo en lui prêtant son *sefseri*⁴¹⁰. Cette anecdote, réelle ou inventée, fait cette fois-ci de ce vêtement symbolique un outil de solidarité féminine. La féminité représente aussi un ferment pour la FDIF, comme pour l'UFT⁴¹¹. Julia Lebas, membre du comité directeur de l'UFT, se rend au congrès de l'Union des Femmes d'Algérie au printemps 1946 et, à l'occasion du récit de ce voyage, un article insiste sur la dimension « très féminine » du congrès⁴¹². En 1944, déjà, la revue de l'UFA rapportait l'anecdote concernant le geste de Denise Sfez à l'égard de son mari, en mai 1943, aux fins de valoriser la ténacité des femmes pendant la guerre⁴¹³ — et preuve d'un échange entre les militantes d'Algérie et de Tunisie. Les relations que l'UFT tisse avec l'UFA à cette époque, qui prennent aussi les traits d'une invitation d'Alice Sportisse (), sa secrétaire-générale, au congrès de l'UFT organisé en 1945, et au cours duquel l'UFF est particulièrement glorifiée⁴¹⁴, est aussi à comprendre dans ce contexte de désir d'Union française — soit une fédération librement consentie des zones colonisées avec une France

⁴⁰⁷ « Avec nos soeurs musulmanes », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, pages 13-14, page 13.

⁴⁰⁸ « Jeunes filles, voici votre journal ! », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 2.

⁴⁰⁹ Voir annexe VIII 1. et 2.

⁴¹⁰ Hafida Darrage, « Les travailleuses », *Femmes de Tunisie*, juin-juillet 1945, n°4, page 11.

⁴¹¹ Marie-Louise Sarrasin, « Si toutes les femmes du monde voulaient se donner la main », *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, page 7.

⁴¹² « Ce que femme veut... », *Femmes de Tunisie*, mai-juin 1946, n°9, page 10.

⁴¹³ « Le 7 mai 1943, Tunis était libéré », *Femmes d'Algérie*, n°11, deuxième quinzaine de mai 1944, page 6. Cet épisode est raconté au chapitre 6.

⁴¹⁴ « Au meeting de l'UFT », *Le Travailleur de Tunisie*, 11/02/1945, page 1.

renouvelée⁴¹⁵. Dans l'état actuel des connaissances, au vu de l'absence de source à ce propos et des souvenirs de Béatrice Slama⁴¹⁶, les relations entre l'UFT et l'UFA semblent être inexistantes par la suite.

L'union est suscitée au travers d'une déclinaison de la féminité associant rôle maternel, place centrale dans l'espace domestique et position de travailleuse, censément adressée à toutes. En témoigne de façon évidente le premier numéro de *Filles de Tunisie*, où se succèdent appel aux jeunes femmes à « participer à la vie du pays », articles sur l'instruction des enfants et des jeunes filles, encarts à propos de la mode, astuces de cuisine pour contenter un époux futur, reportages sur des travailleuses, rubrique de conseils de lectures, appel des Françaises aux urnes, et fiction retraçant l'activité d'une jeune femme au sein d'un réseau de Résistance métropolitain⁴¹⁷. L'effigie suivie par les deux Unions, faisant en réalité écho aux existences des dirigeantes elles-mêmes, pour beaucoup mères de famille et travailleuses⁴¹⁸, est celle d'une épouse, maîtresse de maison et mère responsable accomplie ou en devenir, économe, héroïne de travail, insérée dans la vie sociale, mais également sensible, coquette, vêtue à la mode sans avoir dépensé son argent outre mesure, sportive et férue de culture, que défend aussi le PCT au travers de ses quelques rubriques féminines⁴¹⁹. L'accès au travail et à des conditions décentes de son exercice constitue un point nodal des activités menées entre 1945 et 1946, et un ferment dans l'union revendiquée. Hafida Darraj, vice-présidente de l'UFT, dénonce ainsi les inégalités « basées sur la haine des races » et affirme que « les unes et les autres, femmes européennes et femmes musulmanes obligées de gagner leur vie, sont à quelques degrés près, pareillement exploitées »⁴²⁰. Au nom de leur mot d'ordre « à travail égal, salaire égal », les Unions revendiquent l'égalité des conditions de travail entre les femmes et les hommes⁴²¹. Leurs adhérentes tâchent donc de défendre les femmes, et de rendre publiques les difficultés traversées par les travailleuses en se rendant à leur rencontre⁴²² et en se mobilisant pour exprimer des demandes concrètes. Béatrice Slama se remémore avoir lutté aux côtés de Kalthoum Bouhafa, avec les tisseuses de Kairouan, pour l'augmentation de leurs salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail⁴²³, très difficiles malgré la

⁴¹⁵ Voir le chapitre 7.

⁴¹⁶ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/05/2018.

⁴¹⁷ Voir l'ensemble de *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1.

⁴¹⁸ Voir le chapitre 2.

⁴¹⁹ « La femme et l'enfant », *L'Avenir de la Tunisie*, 02/03/1946, 09/02/1946, 16/02/1946, 23/02/1946, 16/03/1946, 23/03/1946, 30/03/1946, 13/04/1946, 04/05/1946, 25/05/1946, 01/06/1946, 30/08/1946, page 3 ; « Pour vous femmes... », 08/11/1947, 22/11/1947, 06/12/1947, 20/12/1947, 01/05/1948, page 3.

⁴²⁰ Hafida Darrage, « Les travailleuses », *Femmes de Tunisie*, juin-juillet 1945, n°4, page 11.

⁴²¹ « Mobilisons toutes les énergies féminines pour l'effort de guerre », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1945, n°2, pages 6-7, page 7 ; « Appel », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 3 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana (Tunis), 21/04/2017.

⁴²² B. Slama, « Avec les jeunes ouvrières des établissements Carnaud », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, pages 8 et 11 ; Mireille Ferris, « En visite à la Rabta », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 5 ; « Nos artisanes au travail. La fabrication des chéchias », *Femmes de Tunisie*, février 1946, n°7, pages 8-9 ; Fatma Mazig, « Le chebka », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1946, n°8, pages 4 et 11 ; « Je veux être institutrice », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1946, n°8, pages 5 et 15 ; Marcelle B., « Et avec ça, madame ? », *Filles de Tunisie*, mars-avril 1946, n°4, page 7.

⁴²³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

renommée de leurs ouvrages⁴²⁴, au travers, notamment, de l'envoi de délégations à la Résidence générale⁴²⁵. Ce combat conjoint de l'UFT et de l'UJFT aboutit, en 1946, à la distribution de laine de la part des autorités⁴²⁶, alors que les artisanes avaient été privées de matière première au profit des commerçants en 1943⁴²⁷. Leurs revendications à propos du travail s'accordent avec l'idéologie communiste faisant de l'autonomie financière le gage de l'émancipation des femmes : l'UJFT, tournée vers les jeunes femmes encore célibataires, cherche à les former pour qu'elles soient en capacité d'exercer un métier, autonomes, et, de ce fait, ses militantes proposent des cours de dactylographie et de sténographie, de coupe de tissus et d'infirmerie⁴²⁸. L'UMFT, de son côté, bien qu'elle revendique également l'instruction, reproduit les revendications défendues par les réformistes, évoquées au chapitre 3 et, de ce fait, conçoit celle-ci non comme un élément d'autonomie et de responsabilisation des femmes, mais comme un besoin nécessaire à leur unique mission de maîtresses de maison⁴²⁹. Elle ne formule aucun autre questionnement à propos du statut des femmes⁴³⁰ jusqu'à ce que, en 1956, elle se joigne à la lutte engagée par les Unions communistes pour l'égalité des droits politiques⁴³¹, sur laquelle nous reviendrons. Plus radicale que l'UFT, l'UJFT formule une critique ironique à l'égard d'une conférence donnée à Tunis reprochant aux jeunes femmes de travailler à l'extérieur du foyer :

Malheureux homme qui repassera et veillera au ménage alors que sa femme ira travailler ! Plaisanterie bien connue [...]. Le conférencier termina [...] en demandant aux jeunes filles de s'occuper un peu plus du ménage et de la cuisine. Évidemment ! La place qu'occupe la jeune fille dans la société est trop importante à son gré⁴³².

Malgré ce positionnement inédit, il n'est aucunement question de mettre en question les rôles auxquels l'UJFT, comme nous l'avons vu, prépare ses jeunes adhérentes, mais bien de faire accepter socialement le modèle cumulatif qu'elle propose. On voit néanmoins poindre, peut-être, une critique de la distribution des tâches domestiques... mais celle-ci n'est jamais explicitée. Au goût de l'UFT, leurs « propres intérêts » de travailleuses sont aussi déterminés par la création et le maintien d'un foyer heureux et, si elles souhaitent vivre dignement elles désirent, aussi, que leurs époux et leurs enfants évoluent dans des conditions favorables⁴³³.

⁴²⁴ Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation (1881-1956)*, L'Harmattan, Paris, 1993, pages 196-197.

⁴²⁵ « L'Union des femmes au service des populations tunisiennes », *Le Travailleur de Tunisie*, février 1946, page 2.

⁴²⁶ Aicha Sahlia, « Les richesses de la Tunisie », *Femmes de Tunisie*, mai-juin 1946, n°9, page 7.

⁴²⁷ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 68-69.

⁴²⁸ « Appel » et Fatma Jellouli, « 1er octobre », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, pages 3 et 4.

⁴²⁹ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 81-83.

⁴³⁰ Sophie Bessis, avec Souhayr Belhassen, *Femmes du Maghreb : l'enjeu*, J.-C. Lattès, Paris, 1992, page 48.

⁴³¹ Khadija Chérif, op. cit., page 163.

⁴³² E. Bartoli, « Les jeunes filles d'aujourd'hui 'mal' vues », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 14.

⁴³³ Mme Rechine, « Les revendications des artisanes », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 11.

Toutes deux revendiquent l'ouverture de garderies⁴³⁴ et, ainsi, reprennent à leur compte les revendications soviétiques et communistes de la mise en place de structures permettant aux femmes de travailler⁴³⁵. Le rôle échu aux femmes sous prétexte de leur capacité à enfanter n'est pas mis en cause, et les deux Unions proposent des ajustements pour « permettre à la femme d'être à la fois une mère, et une travailleuse »⁴³⁶. L'UFT et l'UJFT calquent donc le modèle que diffuse l'URSS depuis les années 1930⁴³⁷ et repris à l'envi par la FDIF⁴³⁸, soit celui d'une femme certes égale de l'homme, mais bénéficiant de droits spécifiques eu égard à sa qualité de mère, un parangon également vanté par le PCT⁴³⁹. La femme n'est cependant pas cantonnée à l'espace du foyer⁴⁴⁰ et l'UFT, particulièrement, articule labeur rémunéré et activités domestiques et familiales au sein d'une définition élargie du travail, intégrant la maternité comme une fonction sociale, et impliquant donc des protections juridiques⁴⁴¹ — congés maternités, allocations, primes, à l'image de ce que préconise la politique communiste mondiale⁴⁴².

En décembre 1945, un article du journal de l'UFT revient sur la victoire des Alliés : elle insiste sur la joie que celle-ci procure à toutes les femmes, qu'elle dépeint comme préoccupées de la vie de leurs proches, du retour des hommes, et de l'amélioration des conditions de vie que la fin de la guerre promet — bref, les thématiques usuelles du motif de la mère de famille et de l'épouse responsable de son foyer⁴⁴³. Pour intéresser les femmes non seulement à des luttes les concernant, mais également aux luttes politiques que mènent le PCT, la fonction maternelle est particulièrement soulignée. Elles tâchent par ce biais de toucher les femmes à propos de la lutte contre le fascisme et en faveur de la fin de la guerre : les femmes, qui donnent la vie, auraient particulièrement à cœur de défendre leurs foyers et leurs enfants⁴⁴⁴. Cette rhétorique fait écho aux dispositifs déjà déployés par l'UJFT dans les années 1930⁴⁴⁵. La participation des femmes à la lutte pour l'avènement d'un avenir heureux est justifiée certes par leur appétence à apporter et maintenir la paix mais, aussi, se gagne au mérite, puisqu'elle est légitimée par les activités menées par certaines — non définies —

⁴³⁴ « Les centres d'enseignement technique », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 5 ; « Des garderies pour nos enfants », *Femmes de Tunisie*, février 1946, n°7, pages 4-5 ; CADN 1TU/2/V/307, statuts de l'UFT, s.d., 1950.

⁴³⁵ Voir le chapitre 3.

⁴³⁶ « Des garderies pour nos enfants », *Femmes de Tunisie*, février 1946, n°7, pages 4-5, page 4.

⁴³⁷ Brigitte Studer, op. cit., pages 383-386.

⁴³⁸ Pascale Barthélémy, op. cit., pages 114-120.

⁴³⁹ « La révolution d'octobre et les cultures de l'Asie centrale », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1949, page 3.

⁴⁴⁰ Pascale Barthélémy, op. cit., pages 119-120.

⁴⁴¹ « Mobilisons toutes les énergies féminines pour l'effort de guerre », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1945, n°2, pages 6-7.

⁴⁴² « La révolution d'octobre et les cultures de l'Asie centrale », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1949, page 3.

⁴⁴³ Mme Boujemah, « Nos soeurs musulmanes apprennent la victoire », dépliant « Numéro spécial à l'occasion de la victoire » inséré dans *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, pages 1-2, page 1.

⁴⁴⁴ Charlotte Joulain, « Éditorial », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1945, n°3, page 1.

⁴⁴⁵ Voir le chapitre 5.

durant la guerre⁴⁴⁶. Le souhait d'imposer la paix est d'abord conditionné par la fin de la guerre et, donc, par la participation des femmes à l'effort de guerre entre 1943 et 1945 — par, on l'a vu, l'envoi de colis, notamment. Le 8 mai 1945, les adhérentes sont donc invitées à défiler dans les rues de Tunis pour célébrer l'armistice⁴⁴⁷. Par la suite, la lutte à mener se déroule sur le terrain du pouvoir et, les mois suivants, les deux organisations invitent les Françaises à prendre fait et cause pour l'Union démocratique, dont fait partie le PCT⁴⁴⁸, et à se prononcer aux urnes en faveur de la nomination d'une assemblée constituante défendue par ce groupement⁴⁴⁹. Voter « oui » à la constitution, le 5 mai 1946, signifie, aux dires de Marthe Jacquinot, à laquelle les colonnes de l'organe de presse communiste sont ouvertes, « défendre nos foyer, garantir l'avenir de nos enfants [...] leur préparer de la joie et des rires »⁴⁵⁰. De plus, comme nous l'avons vu, les femmes sont appelées à s'engager en faveur des grèves. La féminité et les rôles qui lui sont attribués — soutien, soin, protection — confèrent donc aux femmes une légitimité à prendre part au combat.

B. RÉIFIER POUR TOUCHER : LES FEMMES MUSULMANES, UNE CATÉGORIE SPÉCIFIQUE

Si leurs activités et les modèles proposés s'adressent à toutes les femmes et visent à susciter l'union, cette dernière a aussi pour ambition de permettre de recruter des femmes issues de la majorité de la population et, ce faisant, les deux organisations juxtaposent les catégories « Tunisiennes » et « musulmanes », comme le fait le PCT. Elles se tunisifient progressivement ; dès leur naissance, elles tâchent d'attirer les Tunisiennes musulmanes : l'UJFT fait de la réclame en faveur de films égyptiens⁴⁵¹, et en projette⁴⁵² ; toutes deux chargent leurs adhérentes arabophones de se rendre à leurs rencontres et, comme nous l'avons vu au chapitre 7, développent des pratiques de propagande dans les lieux où se trouvent les femmes. Comme le PCT, elles développent une culture bilingue et, si leurs journaux sont principalement rédigés en français, leurs banderoles affichent des mots d'ordre dans les deux langues⁴⁵³, utilisées aussi lors de leurs événements — avec une préférence pour le français⁴⁵⁴, les dirigeantes arabophones étant, dans un premier temps, peu nombreuses. Les événements

⁴⁴⁶ « Les femmes de tous les pays ont participé à la Guerre », dépliant « Numéro spécial à l'occasion de la victoire » inséré dans *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, pages 1-2, page 1.

⁴⁴⁷ Encart de l'UFT, *Le Travailleur de Tunisie*, 08/05/1945, page 1

⁴⁴⁸ Comité directeur de l'UFT, « Édito », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, page 1 ; « Jeune française », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, page 6.

⁴⁴⁹ « Jeune française », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 6 ; « Les femmes pour la constituante », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 6.

⁴⁵⁰ Marthe Jacquinot, « Oui à la constitution ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 04/05/1946, page 3.

⁴⁵¹ « Les films », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 16 ; réclame, *Filles de Tunisie*, mai-juin 1946, n°5, page 15.

⁴⁵² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁴⁵³ Voir annexe VIII 1. et 2.

⁴⁵⁴ « Magnifique meeting des ménagères organisées dans l'UFT », *Le Travailleur de Tunisie*, 10/12/1944, page 3 ; « Au meeting de l'UFT », *Le Travailleur de Tunisie*, 11/02/1945, page 1 ; Jacqueline Sebag, « Ce fut un beau congrès », *Jeunes Filles*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 4-5, page 4.

ont lieu, et comme ceux du PCT, dans la ville « européenne », où se situent leurs locaux⁴⁵⁵. Les Unions tâchent, toutefois, d'envoyer leurs militantes dans les quartiers de la ville « arabe »⁴⁵⁶ et, ce faisant, elles participent à infléchir les frontières invisibles de l'espace urbain. En outre, elles donnent des leçons d'alphabétisation en arabe et en français⁴⁵⁷ et ce, du côté de l'UJFT du moins, jusque, vraisemblablement, l'année 1956⁴⁵⁸. L'UJFT, particulièrement, cherche à pallier l'analphabétisme des « musulmanes »⁴⁵⁹ qui, pour rappel, composent une très faible minorité des filles scolarisées⁴⁶⁰. Cette catégorie, associée au prolétariat, est donc appelée à être prise en charge par les deux Unions. Pour ce faire, l'UFT emploie des termes renvoyant à l'extériorité — « nos amies musulmanes », « nos soeurs musulmanes »⁴⁶¹ —, comme le fait, également, l'Union des Femmes d'Algérie⁴⁶². Ce phénomène doit, sans doute, à leur petit nombre parmi ses rangs durant ses premiers temps — l'assistance de son premier congrès n'en compte que 10 à 15%⁴⁶³ —, et les adhérentes insistent sur leur présence⁴⁶⁴, et s'interrogent sur les moyens à mettre en place pour les « atteindre »⁴⁶⁵ — mais témoigne d'une vision altérisante de celles-ci⁴⁶⁶. L'UJFT, au contraire, ne fait jamais usage de tels procédés et tâche bien plus que son aînée d'insister sur la communion ; les musulmanes sont, pourtant, loin d'être majoritaires en son sein, puisque seules 28 d'entre elles se trouvent parmi le public des 120 déléguées réunies à son congrès de décembre 1945⁴⁶⁷. Bien que l'UJFT ne fasse pas démonstration d'extériorité à l'égard des musulmanes, des images archétypales figurent au sein de *Filles de Tunisie* dont le numéro de janvier 1946 contient une double-page réservée à la préparation du trousseau de mariage, dont une partie est adressée aux jeunes musulmanes, tandis que l'autre présente une jeune

⁴⁵⁵ Voir le chapitre 7.

⁴⁵⁶ Mireille Ferris, « En visite à la Rabta », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 5 ; Denise Sfez, « Comment fonctionnent nos cercles », *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, page 12 ; « Quand les femmes se rassemblent pendant le ramadan », *L'Avenir de la Tunisie*, 02/08/1947, page 1 ; « Les femmes entrent toujours plus nombreuses dans la ronde », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/08/1947, page 1.

⁴⁵⁷ Fatma Jellouli, « 1er octobre », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 4 ; Denise Sfez, « Comment fonctionnent nos cercles », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 12 ; Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 68.

⁴⁵⁸ « L'Union des jeunes filles de Tunisie lutte contre l'analphabétisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 19-26/01/1956, page 1.

⁴⁵⁹ Fatma Djellouli, « Je ne sais ni lire ni écrire... », *Filles de Tunisie*, mars-avril 1946, n°4, page 3.

⁴⁶⁰ Voir le chapitre 2.

⁴⁶¹ « Avec nos soeurs musulmanes », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 13 ; Mme Boujemah, « Nos soeurs musulmanes apprennent la victoire », dépliant « Numéro spécial à l'occasion de la victoire » inséré dans *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, pages 1-2, page 1.

⁴⁶² « Ménagères et intellectuelles, musulmanes et européennes unies par un même amour », *Femmes d'Algérie*, octobre 1944, n°2 ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, op. cit.

⁴⁶³ Hassine Raouf Hamza, op. cit., page 89.

⁴⁶⁴ « Nos sections travaillent », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1945, n°1, page 10 ; « Avec nos soeurs musulmanes », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 13 ; Mme Boujemah, « Nos soeurs musulmanes apprennent la victoire », dépliant « Numéro spécial à l'occasion de la victoire » inséré dans *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, pages 1-2, page 1.

⁴⁶⁵ « Avec nos soeurs musulmanes », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 13.

⁴⁶⁶ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, op. cit.

⁴⁶⁷ Jacqueline Sebag, « Ce fut un beau congrès », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 4-5.

Européenne⁴⁶⁸. Au fil des pages de leurs journaux, ce qui relève de la culture locale, voire du folklore, est toujours associé à des femmes musulmanes. Les rédactrices parviennent cependant à proposer des articles éloignés de clichés, répondant à leur volonté de rendre compte de la réalité de la vie des femmes, tel celui traitant du vêtement féminin porté à Gabès⁴⁶⁹. Toutes deux décrivent les musulmanes comme les représentantes du peuple tunisien. Le sous-titre du journal de l'UJFT, c'est-à-dire la traduction en arabe de « Filles de Tunisie », est à ce titre éloquent, puisqu'il signifie littéralement « jeunes femmes du peuple tunisien » (فتيات الشعب التونسي)⁴⁷⁰. Un article de *Femmes de Tunisie* met en scène deux artisanes du tapis, une jeune femme et sa mère, qui « détiennent entre leurs mains une partie du patrimoine national », et insiste sur la transmission féminine d'un art féminin présenté comme un élément de la substantifique moelle tunisienne⁴⁷¹. Pour *Filles de Tunisie*, de même, les tapis représentent des « richesses pour [leur] pays »⁴⁷². Ces artisanes, sur lesquelles insistent et que personnifient *Femmes* et *Filles de Tunisie*, incarnent de toute évidence les classes laborieuses de Tunisie, dépeintes comme représentantes et garantes de la transmission d'une culture matérielle. Les militantes proches du PCT rejoignent ainsi de façon implicite la dialectique faisant des femmes les gardiennes d'une « tradition » tunisienne, similaire à celle employée par les nationalistes comme par les colonisateurs⁴⁷³. Toutefois, le modèle de femme active proposé par l'UFT et l'UJFT les érige actrices de la vie sociale. Il s'oppose au seul rôle de « bon appareil reproducteur », équivalent à celui « d'une vache grasse », d'« esclaves » et de « bêtes de somme » que le nazisme réserve aux femmes⁴⁷⁴, en effet contraintes de répondre au prototype de la femme disciplinée, mère d'une famille nombreuse, reproductrice de la race aryenne, elles ont eu à travailler dans des conditions extrêmement difficiles au profit de l'économie de guerre⁴⁷⁵. L'UFT, de plus, valorise et historicise la capacité d'action des femmes musulmanes en rédigeant le parcours de La Kahena, une des « femmes illustres du Maghreb »⁴⁷⁶, figure héroïque de résistance aux conquêtes arabes.

Les musulmanes étant présentées comme effigies du peuple, aucune place n'est donnée à un modèle de femme israélite, et ce alors que la plupart des Tunisiennes qui dirigent les deux Unions sont juives⁴⁷⁷. L'effort pour démontrer que les femmes partagent toutes une même communauté de destin s'accompagne de la démonstration que « la femme musulmane

⁴⁶⁸ « تحضير الجهد (?) الى الزواج », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 8-9. Voir annexe VIII.

⁴⁶⁹ « Costume régional de Gabès », *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, page 10.

⁴⁷⁰ Voir, par exemple, *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 1. Voir annexe VIII.

⁴⁷¹ Fatma Mazig, « Chéfia, artisane », *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, page 10.

⁴⁷² J. Sebag, « Le dar El-Abdallah », *Filles de Tunisie*, mars-avril 1946, n°4, page 12.

⁴⁷³ Sophie Bessis, avec Souhayr Belhassen, op. cit., page 8.

⁴⁷⁴ « Les femmes de tous les pays ont participé à la guerre », dépliant « Numéro spécial à l'occasion de la victoire » inséré dans *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, pages 1-2, page 1.

⁴⁷⁵ Rita Thalmann, « Femmes sous le Ille Reich », Évelyne Morin-Rotureau (dir.), *1939-1945 : combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de l'histoire*, Autrement, Paris, 2001, pages 83-99.

⁴⁷⁶ « Femmes illustres du Maghreb », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 16 et décembre 1945, n°6, page 13.

⁴⁷⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 25/06/2015 ; voir le chapitre 7.

[n'est pas] différente des autres »⁴⁷⁸, tout en étant presque systématiquement distinguée par ses vêtements, sa culture, et renvoyée à une tradition a-temporelle. Les militantes cherchent à faire des Unions des organisations de masse et, à ce profit, le contact présenté se veut lisible, et est alors celui de deux entités figées ; la démonstration de l'union ne se fait qu'au bénéfice de la permanence des catégories. Les contacts se font cependant réels, et recourent imparfaitement les modèles présentés. L'UJFT constitue le lieu de la découverte, pour Gilda Saada, qui n'a jusqu'alors côtoyé que des Européennes et des israélites de la bourgeoisie, des milieux tunisiens musulmans féminins populaires ; ces rencontres lui font prendre conscience de la réalité des inégalités coloniales⁴⁷⁹. Les membres du bureau directeur de 1945 sont de proches camarades, comme peut en témoigner une photographie certes réalisée pour leur journal, mais que Béatrice Slama garde dans l'un de ses albums en souvenir de leur bonne entente et de leur complicité⁴⁸⁰. S'y côtoient donc de jeunes femmes issues de milieux variés, comme Béatrice, israélite de la petite bourgeoisie⁴⁸¹, Fatma Jellouli, Tunisienne musulmane aristocrate⁴⁸², Eugénie Foata, Française de condition plus modeste⁴⁸³. De même à l'UFT, sans doute, les catégories sociales et ethnico-juridico-religieuses se trouvent transgressées. Les dirigeantes sont, néanmoins, toutes lettrées⁴⁸⁴. L'instruction féminine n'est pourtant, encore, en rien généralisée et les Tunisiennes musulmanes, notamment, restent très minoritaires dans les établissements et, en 1946, seules 3% d'entre elles sont inscrites à l'école⁴⁸⁵. Cette homogénéité peut s'expliquer par, d'une part, le fait qu'il soit attendu d'elles qu'elles rédigent tracts, articles, discours à prononcer en public ; d'autre part, rendues mobiles par l'accès à l'école, détentrices d'outils d'interprétation du monde, il leur est plus aisé que d'autres de s'orienter vers ce genre d'activités. Ce faisant, l'UFT réunit vraisemblablement 500 adhérentes à cette période⁴⁸⁶, soit un chiffre relativement peu élevé.

L'UFT et l'UJFT, de leur naissance à 1947, font de la féminité partagée par leurs adhérentes le vecteur de la communion entre les femmes assignées à des races différentes mais, ce faisant, reconduisent celles-ci. À partir de 1947, la féminité, et particulièrement sa dimension maternelle, sont déclinées afin de servir le nouveau leitmotiv du mouvement communiste, la paix.

3. Une féminité pacifiste nationale et internationale (1947-1963)

⁴⁷⁸ Hafida Darrage, « Les travailleuses », *Femmes de Tunisie*, juin-juillet 1945, n°4, page 11.

⁴⁷⁹ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁴⁸⁰ Voir annexe VIII.

⁴⁸¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 25/06/2015.

⁴⁸² Entretien réalisé par téléphone avec Fatma Ben Becher, 24/05/2018.

⁴⁸³ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁴⁸⁴ Voir le chapitre 2.

⁴⁸⁵ Souad Bakalti, op. cit., page 161.

⁴⁸⁶ Voir le chapitre 7.

A. COMBATTANTES ET GARDIENNES DE LA PAIX. UNE RESPONSABILITÉ PARTICULIÈRE

La cohésion entre « Tunisiennes et Européennes » est soulignée par l'UFT pour la dernière fois dans un compte-rendu qu'elle envoie à la FDIF à propos de son congrès de mai 1948⁴⁸⁷. Par la suite, une telle sémantique disparaît du vocabulaire des Unions. Comme le PCT, et en miroir de la désaffection de ce dernier au projet d'Union française, l'UFT et l'UJFT abandonnent le principe de cohésion des populations féminines. Elles ne se prononcent dès lors plus que pour les « Tunisiennes »⁴⁸⁸, et n'usent plus du terme « musulmanes ». Ce phénomène accompagne la tunisification progressive de leurs organes directeurs⁴⁸⁹. Par ailleurs, dans le même temps, le PCT change d'orientation pour répondre à la nouvelle politique soviétique. Dès le déclenchement de la guerre froide, les partis communistes et les organisations de masse doivent se mobiliser en faveur de la défense de l'URSS. Cette mobilisation, définie comme un combat pour l'équilibre international et pour la préservation de la patrie de la démocratie, se décline sous les motifs de la défense de la paix. L'UFT et l'UJFT remplacent donc leur orientation guerrière par une orientation pacifiste. Ainsi, dès après le début de la campagne contre la guerre au Vietnam lancée par le PCT en mai 1947⁴⁹⁰, ce dernier exhorte les femmes de Tunisie à participer à la défense de la paix⁴⁹¹. Les Unions militent désormais pour empêcher « à jamais » que la guerre soit faite à l'URSS⁴⁹². La politique moscovite de l'époque vise moins à la paix qu'à l'évitement d'une guerre risquant de déstabiliser le bloc de l'est ; s'il ne s'agit plus de faire la guerre, les ennemis d'hier, les « fascistes »⁴⁹³, sont dès lors remplacés par l'impérialisme — principalement américain⁴⁹⁴, mais aussi plus large, comme nous le verrons. Entre 1948 et 1949, l'UFT et l'UJFT rejoignent le Comité tunisien de la paix, nouvellement fondé⁴⁹⁵, rattaché au Mouvement mondial des Partisans de la paix dont font partie la FMJD et la FDIF⁴⁹⁶ et à la création duquel Eugénie Cotton, présidente de cette dernière, a participé⁴⁹⁷. Monjia Mouldi, alors membre du bureau de l'UFT, prend part à la délégation tunisienne envoyée à Paris pour le premier congrès mondial des Partisans de la paix, en avril 1949, aux côtés d'Ali Belhouane, membre du Néo-Destour, de Mohamed Jrad, membre du PCT⁴⁹⁸, et de

⁴⁸⁷ « Les femmes françaises contre le colonialisme », *Bulletin de la FDIF*, septembre-octobre 1948, n°31, page 32.

⁴⁸⁸ Voir, par exemple, Denise Malignon, « Le 8 mars », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/03/1949, page 2.

⁴⁸⁹ Voir annexe VI 1. et voir le chapitre 7.

⁴⁹⁰ « Pas de soldats tunisiens contre le Vietnam ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 10/05/1947, page 1.

⁴⁹¹ « Pour vous, femmes », *L'Avenir de la Tunisie*, 01/05/1948, page 3.

⁴⁹² « La journée internationale des femmes », *Bulletin de la FDIF*, janvier-février 1950, n°42, pages 16-20, page 17.

⁴⁹³ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981, pages 12-13.

⁴⁹⁴ Mercedes Yusta, op. cit., pages 91-92.

⁴⁹⁵ Voir le chapitre 7.

⁴⁹⁶ Pascale Barthélémy, op. cit., page 113.

⁴⁹⁷ Michel Dreyfus, « Eugénie Cotton », *Le Maitron* en ligne.

⁴⁹⁸ Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie... », op. cit., page 21.

Roberte Bigiaoui, représentante de la CGT⁴⁹⁹. Les Unions prennent part aux meetings locaux des Partisans de la paix, dont plusieurs se déroulent sous leur égide⁵⁰⁰. Leur appartenance au Comité souligne de façon explicite que leurs activités sont liées à un vaste mouvement pacifiste pro-soviétique international. Leur investissement en faveur de la paix, qui se déploie aussi en-dehors du Comité, prend des accents féminins.

Bien que les revendications afférentes au modèle de la travailleuse, répondant à celles du mouvement communiste dans son ensemble, ne soient pas abandonnées, cette catégorie politique s'amenuise progressivement. Pour l'UFT, elle ne sert, en effet, plus que d'adresse aux « mères, épouses » exerçant un emploi pour qu'elles obtiennent une demi-journée libre mais rémunérée pour participer aux événements organisés le 8 mars 1950⁵⁰¹, puis apparaît, noyée parmi les facettes féminines, afin d'enjoindre les femmes à lutter non pour leurs conditions de travail, mais contre la hausse du tarif des titres de transport⁵⁰². Dans le même temps, les demandes liées au travail et à l'accès aux droits s'émoussent. Alors que le premier congrès de l'UFT se prononce pour l'égalité des salaires et le relèvement des allocations, et que le second, tenu l'année suivante, en 1945, demande le remplacement du Grand conseil par une Assemblée élue au suffrage universel⁵⁰³, de même que les femmes manifestant en décembre 1947⁵⁰⁴, de telles revendications sont par la suite tues au profit d'un appel nébuleux à la « démocratie »⁵⁰⁵ et celles, autrefois précises, à propos des travailleuses, disparaissent. En 1948, bien que l'UFT exhorte le gouvernement à l'ouverture de crèches, elle ne dit rien de l'accès à l'emploi. Les demandes concernant l'enfance et la préservation des foyers, au contraire, perdurent⁵⁰⁶. Ainsi, en 1950, la journée internationale des Femmes est placée sous le signe de la lutte « pour que [les] enfants vivent et grandissent »⁵⁰⁷. Désormais, la fonction reproductrice prime sur la fonction productrice qu'accordait la nébuleuse communiste aux femmes.

À partir du tournant 1948, l'UFT se fait précisément l'écho de l'orientation de la FDIF. Depuis l'année précédente, l'organisation féminine internationale confère à la figure maternelle, archétype de défense de la paix, une importance centrale afin de lutter contre l'impérialisme américain⁵⁰⁸. Pour reprendre l'expression de Sandra Fayolle, elle se mue alors en « internationale des mères »⁵⁰⁹. Le Congrès mondial des mères, quelle organise à

⁴⁹⁹ CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, 05/05/1949.

⁵⁰⁰ Voir, par exemple, CADN 1TU/2/V/307, note, 02/06/1951.

⁵⁰¹ « Vive la journée internationale des Femmes ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 2.

⁵⁰² CADN 1TU/2/V/706, motion de l'UFT à la Résidence générale, 23/02/1951.

⁵⁰³ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 59-60.

⁵⁰⁴ « À Tunis, plus de 2000 femmes manifestaient », *Bulletin de la FDIF*, février 1948, n°25, page 13.

⁵⁰⁵ CADN 1TU/2/V/307, statuts de l'UFT, s.d., 1950.

⁵⁰⁶ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 61-62.

⁵⁰⁷ « Un enfant sur quatre périt dans la première année », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 3.

⁵⁰⁸ Mercedes Yusta, op. cit., pages 96-101. L'Union des Femmes françaises et l'Union des Femmes d'Algérie en font une traduction similaire, voir Dominique Loiseau, « L'Union des Femmes françaises... », op. cit., et les *Cahiers de l'Union des Femmes françaises* ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, op. cit.

⁵⁰⁹ Sandra Fayolle, « L'Union des femmes françaises... », op. cit., pages 131-133.

Lausanne⁵¹⁰ du 7 au 10 juillet 1955, un événement d'une ampleur sans précédent, met particulièrement en valeur les codes et les revendications maternalistes de la FDIF⁵¹¹. L'UFT soutient cette initiative : Cherifa Saadaoui et Nabiha Ben Miled participent au conseil préparatoire tenu à Genève en février 1955. L'UFT prépare ensuite une conférence nationale, qui se déroule au Palais des Sociétés françaises, à Tunis, le 18 juin 1955, sous la présidence de Nabiha Ben Miled et de Charlotte Joulain, ses deux présidentes. Au cours de celle-ci est produit un appel faisant, là encore, des femmes les garantes de la paix, ensuite diffusé par voie de presse et par voie radiophonique. À cette conférence assistent des personnalités féminines d'autres sensibilités, telles Tawhida Ben Cheikh et Bchira Ben Mrad⁵¹², cette dernière ayant déjà souscrit à l'appel de l'UFT quelques semaines plus tôt⁵¹³. Celle-ci est, d'ailleurs, la membre unique de la délégation envoyée en Suisse⁵¹⁴. À d'autres occasions, l'UFT n'hésite pas, du fait de sa focalisation sur la maternité, à rappeler la perte du fils de Charlotte Joulain durant la Seconde guerre mondiale⁵¹⁵. Elle se présente aussi comme porte-parole des épouses⁵¹⁶ et met en évidence le veuvage pour cause de guerre de Charlotte Joulain⁵¹⁷ et de Louise Lederlé⁵¹⁸. En 1952, déjà, la carte de membre de l'UFT comportait une illustration représentant une mère accompagnée de ses enfants ; dans les années 1940, en revanche, deux profils de femmes juxtaposés ornaient les fiches d'adhésion⁵¹⁹. Ainsi, bien que l'UFT suive très précisément le tournant maternaliste de la FDIF, elle n'imites pas ses déclarations d'union. Déclarations d'unions qui, pour montrer la force du communisme mondial, emploient le motif des nationalités⁵²⁰. Avec la Guerre froide, l'idéologie soviétique a en effet laissé s'exprimer les nationalismes et, de plus, insiste davantage qu'auparavant sur l'anti-colonialisme⁵²¹. On comprend donc que, localement, l'UFT n'ait pas besoin de mettre en exergue l'union entre des femmes de différentes nationalités, puisqu'elle se concentre désormais sur une femme-mère protectrice du peuple, implicitement Tunisienne sans qu'elle ne soit désignée par un qualificatif juridique ou racial.

L'UJFT, moins portée vers la publicisation de ses activités que l'UFT, pâtit en outre du peu de visibilité que lui impose la cessation de l'impression de son journal. En dépit du fait que, par manque de sources suffisantes, il soit difficile de retracer précisément les évolutions

⁵¹⁰ AD93 261/J9/4, appel pour un congrès mondial des mères, 1955.

⁵¹¹ Pascale Barthélémy, op. cit., pages 116-120.

⁵¹² Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 133-134 et 137-138.

⁵¹³ *Nouvelles et informations. Congrès mondial des mères*, mai 1955, n°3, pages 7-8.

⁵¹⁴ Pascale Barthélémy, op. cit., page 135.

⁵¹⁵ « Sauvage brutalité policière », *L'Avenir de la Tunisie*, 8-21/04/1949, page 1 ; « Le 8 mars », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/03/1949, page 2.

⁵¹⁶ Mohamed Ennaffaa, « Après le magnifique succès de la journée de la jeunesse contre le colonialisme, le 8 mars, en Tunisie comme dans le monde entier, les femmes manifesteront pour la paix et la liberté », *L'Avenir de la Tunisie*, 07-22/10/1950, page 1.

⁵¹⁷ « Les cahiers de la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/03/1949, page 1.

⁵¹⁸ « Ils nous ont déclaré pour vous », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1949.

⁵¹⁹ Voir annexe VIII.

⁵²⁰ Pascale Barthélémy, op. cit., pages

⁵²¹ Matthieu Gillabert, art. cit., pages 51-52.

de l'UJFT, ses revendications à propos du travail, sans être, là encore, abandonnées, perdent leur primauté. Alors que ses militantes continuent à donner leurs cours et à rendre visite à des travailleuses⁵²², leurs quelques déclarations publiques ne relaient plus les conditions d'existence de ses dernières. Lorsque l'UJFT s'exprime publiquement, elle ne perd en revanche pas l'habitude de se présenter comme l'organisation de défense de « la jeunesse »⁵²³ en accord avec la politique de la FMJD⁵²⁴. Cela étant, tandis que la FMJD vante plus que jamais les mérites de l'union entre toutes les nationalités et reconduit des catégories stéréotypées, et notamment les catégories de race⁵²⁵, l'UJFT abandonne la rhétorique d'union qui était sienne les années précédentes, tout comme l'UFT. Elle se concentre toujours sur les jeunes filles, et particulièrement sur leur instruction⁵²⁶ et sur leurs capacités à lutter contre l'analphabétisme⁵²⁷, mais sans plus évoquer, donc, le travail. L'UJFT souligne en outre les positions des filles au sein de la famille, et invoque leur mobilisation en tant que soeurs et fiancées⁵²⁸ — alors que les garçons de l'UTJD n'évoquent aucunement de rôle genré⁵²⁹. De plus, comme nous l'avons vu, ses activités, depuis sa naissance déjà, contiennent une teneur certes plus discrète mais semblable à celle de son aînée. L'UJFT fait alors démonstration, à quelques occasions, d'un même usage de la maternité, comme en août 1950, lorsqu'elle choisit de présenter la délégation qu'elle envoie aux côtés de celle de l'UFT à la Résidence générale, pour protester contre la hausse du prix du pain, comme s'exprimant uniquement « au nom des mères »⁵³⁰. En octobre 1951, « c'est la voix des petites filles tunisiennes des cercles de l'UJFT qui [disent au président du Comité pour la paix] dans un chant gracieux la gratitude de tous les enfants et des mères »⁵³¹.

« Il ne fait pas de doute que toutes les femmes, toutes les mères, toutes les jeunes filles qui tremblent pour les êtres qu'elles chérissent assisteraient [à la journée du 8 mars 1949] pour exprimer la volonté de Paix qui les anime ». Par ces termes, l'UFT et l'UJFT appellent conjointement les femmes à participer à l'événement, placé sous le signe de la paix⁵³². En usant des positions des femmes au sein de la famille, les Unions cherchent bien à responsabiliser les foules féminines. À la même période, alors que le mouvement communiste

⁵²² Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana (Tunis), 21/04/2017.

⁵²³ CADN 1TU/1/V/2477, note, 10/03/1951.

⁵²⁴ Voir, par exemple, « Le manifeste du 2ème congrès », *Jeunesse du monde*, n°12/1948, page 3.

⁵²⁵ Matthieu Gillibert, art. cit., pages 53-54.

⁵²⁶ CADN 1TU/1/V/1862, note, 21/05/1948.

⁵²⁷ « L'Union des Jeunes Filles de Tunisie contre l'analphabétisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 19-26/01/1956, page 1.

⁵²⁸ « Aux côtés des jeunes du monde entier les jeunes de Tunisie ont manifesté contre le colonialisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 2 ; « Magnifique réunion de femmes et jeunes filles », *L'Avenir de la Tunisie*, 15-29/07/1951, page 2.

⁵²⁹ « Aux côtés des jeunes du monde entier les jeunes de Tunisie ont manifesté contre le colonialisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 2 ; « Magnifique réunion de femmes et jeunes filles », *L'Avenir de la Tunisie*, 15-29/07/1951, page 2.

⁵³⁰ CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit Matin*, 20/08/1950.

⁵³¹ « Chaleureux accueil au Dr Ben Sliman », *L'Avenir de la Tunisie*, 07-22/10/1951, page 1.

⁵³² CADN 1TU/1/V/2804-2805, coupure de *Le Petit matin*, 05/03/1949.

s'investit dans la lutte contre la guerre au Vietnam, l'UFT en appelle à ce que « partout la lutte s'organise contre la guerre ! Pour cette guerre, ce sont nos enfants qui doivent fournir la chair à canons. C'est là que nous, les femmes, avons un si grand rôle à jouer »⁵³³. Les Unions dénoncent les horreurs perpétrées par les troupes américaines — et notamment au cours de leurs meetings⁵³⁴ —, et s'expriment contre l'enrôlement des soldats, comme le défend le PCT⁵³⁵. Jeanne Michard, dans une lettre qu'elle adresse à Eugénie Cotton à cette période, reprend cette même idée de maternité pacifiste communément partagée. Si la militante écrit, certes, à la présidente de la FDIF, sa lettre dépend du registre de l'intime, Eugénie Cotton ayant été sa professeure à l'École normale de la rue d'Ulm⁵³⁶. On imagine alors que les propos de Jeanne Michard rendent compte de sa conviction profonde⁵³⁷.

Eu égard à leurs prétendues tendances à apporter du soin, du soutien, à garantir l'existence de leur foyer et à assurer un futur stable à la jeunesse, les femmes et les jeunes filles apparaissent donc comme les « gardiennes fidèles de la paix »⁵³⁸. Le PCT défend une même conception, comme le signale le stage des membres des comités centraux des trois partis communistes d'Afrique du Nord, organisé à Alger à l'automne 1949. Lors de l'un des cours reçus au cours de ce stage, après avoir entendu que les femmes ont pour revendications non seulement celles de l'ensemble de la population mais, aussi, des préoccupations liées à la famille et aux enfants, les militant-e-s cadres doivent retenir qu'elles « sont les plus sensibles au mot d'ordre de la paix, parce qu'elles sont les mères, épouses, soeurs »⁵³⁹. Par l'emploi suggéré du génitif social⁵⁴⁰, la féminité, non seulement définie par la maternité, se caractérise, là encore, par le soutien prodigué aux hommes risquant d'être envoyés sur le front et, donc, par la défense de leur foyer. Ces appels, en outre, reposent encore sur un principe de complémentarité entre les hommes et les femmes, pérennisant les rapports de genre, tout en légitimant la participation des femmes à la lutte. La centralité de leur fonction reproductive sert bien à les intégrer au combat — pensé, implicitement, comme masculin. Leur position est balisée par leurs fonctions prétendument naturelles, mais une valeur traditionnellement masculine y est injectée, puisqu'elles sont à plusieurs reprises considérées non seulement comme des « gardiennes », mais aussi comme des membres actives du « combat pour la

⁵³³ « En même temps que les femmes du monde entier les femmes de Tunisie manifesteront pour la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 05/03/1949, page 1. Voir, pour l'UFF, « Appel pour la journée internationale des femmes », *Les Cahiers de l'Union des Femmes françaises*, mars 1948, n°29, pages 1-2.

⁵³⁴ « Mme Zohra Ben Sliman de retour de Corée », *L'Avenir de la Tunisie*, 21-28/06/1951, page 1 ; CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit Matin*, 01/07/1951.

⁵³⁵ « Le procès-verbal du Bureau politique », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/09-06/10/1951, page 2.

⁵³⁶ Entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016.

⁵³⁷ Archives de la bibliothèque Marguerite Durand, Fonds Eugénie Cotton, 1AP270, lettre de Jeanne Michard à Eugénie Cotton, 05/03/s.d., fin des années 1940-années 1950 (par déduction).

⁵³⁸ CADN 1TU/2/V/307, tract de l'UFT, 17/01/1950.

⁵³⁹ CADN 1TU/1/V/2784, compte-rendu du cours « Le Parti et les femmes » en pièce-jointe d'un rapport, 15/12/1949.

⁵⁴⁰ Fanny Bugnon, *Les « amazones de la terreur ». Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe*, Payot & Rivages, Paris, 2015, page 84.

paix »⁵⁴¹ — il s'agit, plutôt que d'endosser le rôle pacifiste d'une mère calme et aimante, de faire la guerre à la guerre. Là encore, cette posture renvoie à la figure de la « Mère héroïque » pugnace et courageuse vantée par l'URSS⁵⁴². Les positions sociales des femmes sont donc rendues actives et combattives et, sans remettre en question la distribution des tâches, se placent en décalage des normes de genre. À une occasion, de surcroît, elles sont décrites comme les meneuses du peuple⁵⁴³.

Les Unions encodent donc le paradigme communiste au féminin dans des pratiques de genre classiques, faisant des femmes les championnes de la paix sous prétexte d'une inclinaison naturelle partagée⁵⁴⁴. Elles tâchent, de cette manière, à faire participer les femmes à la lutte. Leur investissement en tant que femmes concoure à l'effort d'union — fragile⁵⁴⁵ — avec les milieux nationalistes —, et elles fréquentent à quelques occasions l'UMFT⁵⁴⁶ avec qui, à au moins une reprise, les appels aux mères se font communs⁵⁴⁷. L'UMFT participe à la préparation du Congrès mondial des mères aux côtés de l'UFT⁵⁴⁸ — ce qui, on le suppose, signifie que des déléguées y soient envoyées. En 1944 et en 1945, déjà, l'UFT et l'UJFT invoquaient l'appétence féminine à la préservation du foyer et à la garantie d'un avenir heureux pour les générations futures, afin de faire participer femmes et jeunes filles à la fin de la guerre⁵⁴⁹, mais donnaient alors une place à d'autres facettes de la féminité. Le PCT, comme nous l'avons vu, s'il évacue également sa sémantique l'union entre les nationalités vivant en Tunisie, n'abandonne pas, au contraire, un vocabulaire associé à la cohésion des catégories sociales⁵⁵⁰.

L'invisibilisation des nationalités et des catégories sociales et ethnico-juridico-religieuses dont font preuve les Unions doit au changement d'orientation du mouvement communiste en Tunisie. En outre, à l'international, le monde communiste célèbre l'union entre les nationalités et fait donc de l'échelon local et de l'appartenance à une communauté nationale deux caractéristiques renouvelées. Ce faisant, nul besoin de célébrer l'union entre les femmes en Tunisie, puisque la nationalité — Tunisienne — prime désormais. Mais cette invisibilisation répond, aussi, à une seconde idée : les positions familiales, pensées comme

⁵⁴¹ Suzanne Abita, « À Pékin. Les femmes de Tunisie seront présentes », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1948, page 1 ; CADN 1TU/1/V/2804-2805, coupure du *Petit matin*, 16/03/1949 ; « Succès des combattantes de la paix dans leur récolte de signature », *L'Avenir de la Tunisie*, 29/09/1951, page 1.

⁵⁴² Janet Elise Johnson and Jean C. Robinson, op. cit., page 16.

⁵⁴³ « Pour la scolarisation de nos jeunes. L'Union des femmes commence une grande campagne », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-31/07/1949, page 2.

⁵⁴⁴ Voir, par exemple, Valérie Pouzol, *Clandestines de la paix. Israéliennes et Palestiniennes contre la guerre*, Éditions Complexe, Paris, 2008, pages 45-80.

⁵⁴⁵ Slimane Ben Slimane, op. cit., pages 284-291.

⁵⁴⁶ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/2784, notes, 19/04/1949 et 22/04/1949 ; 1TU/2/V/307, notes, 25/01/1950 08/06/1950 et 03/11/1951 ; « Solidarité avec les Zeitouniens », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/11/1951, page 1.

⁵⁴⁷ CADN 1TU/2/V/307, note, 25/01/1950.

⁵⁴⁸ FDIF, *Bulletin spécial d'informations*, mai 1955, n°3, page 8.

⁵⁴⁹ Charlotte Joulain, « Éditorial », *Femmes de Tunisie*, mars-avril 1945, n°3, page 1 ; « Appel », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 1.

⁵⁵⁰ Mohamed Ennafaa, « Après le magnifique succès de la journée de la jeunesse contre le colonialisme, le 8 mars, en Tunisie comme dans le monde entier, les femmes manifesteront pour la paix et la liberté », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 1.

naturelles, et notamment la maternité ou l'appétence à la connaître, sont présentées comme des outils d'union si forte qu'il n'est plus besoin de rappeler entre quelles catégories de population celle-ci doit être réalisée.

B. DE LA LUTTE POUR LA PAIX INTERNATIONALE AU COMBAT EN FAVEUR DE L'INDÉPENDANCE

1) Une paix mondiale défendue par « les femmes du monde entier »

Comme les adhérentes de leurs équivalents de part le monde, les militantes s'investissent activement en faveur de l'Appel de Stockholm lancé par le Mouvement mondial des partisans de la paix entre février et mars 1950⁵⁵¹ contre l'usage de la bombe atomique⁵⁵². Cette mission, que chaque partisan-e de la paix⁵⁵³ et tout-e communiste est en devoir d'accomplir⁵⁵⁴, est investie par les militante sous des accents féminins. En plus de valoriser, comme habituellement, l'appétence particulière des femmes à la paix, les Unions développent des pratiques spécifiques : les adhérentes, qui font signer pétitions⁵⁵⁵ et « cahiers pour la paix »⁵⁵⁶, tiennent des stands et s'adonnent au porte-à-porte, et se dirigent principalement vers les femmes⁵⁵⁷ et dans des lieux où des femmes sont présentes — marchés, mariages⁵⁵⁸. La sociabilité féminine sert ici, encore, de courroie de transmission, puisque les femmes seraient « les plus ardents à signer » et réussiraient à convaincre leurs époux⁵⁵⁹. Les militantes s'investissent activement et, au printemps 1951, après que le Conseil mondial de la paix — dont fait partie le Mouvement des partisans de la paix — se soit réuni à Berlin⁵⁶⁰, Gilda Saada qui, du soir au matin, a arpenté Tunis en faveur de l'Appel, reçoit l'une des broches en or façonnées d'après le dessin de Pablo Picasso. Ces broches, représentant une colombe, sont offertes en récompense de l'activité de seul-e-s sept partisan-e-s de par le monde⁵⁶¹ ; Gilda la reçoit pour les 4000 signatures qu'elle a, seule, obtenues⁵⁶². Ce chiffre témoigne du succès recueilli par la teneur pacifiste du discours des Unions. Elles organisent, de plus, des meetings

⁵⁵¹ Pascale Barthélémy, op. cit., page 391.

⁵⁵² « Aux côtés des jeunes du monde entier les jeunes de Tunisie ont manifesté contre le colonialisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 2.

⁵⁵³ « Éditorial », *Jeunesse du monde*, mai 1950, n°4-5, page 3 ; « Signez l'Appel de Stockholm », *Bulletin de la FDIF*, juillet 1950, n°46, page 5.

⁵⁵⁴ « Le défilé du 1er mai », *L'Avenir de la Tunisie*, 06-19/05/1950, page 1.

⁵⁵⁵ Voir, par exemple, Maurice Nisard, « Pour préparer la journée du 11 mars contre la guerre au Vietnam, signons les pétitions de l'Union des Femmes de Tunisie », *L'Avenir de la Tunisie*, 11-24/02/1950, page 1.

⁵⁵⁶ Voir, par exemple, CADN 1TU/1/V/2804-2805, coupure de *Tunis-soir*, 16/03/1949.

⁵⁵⁷ « Malgré les interdictions policières, avec les femmes du monde entier les femmes de Tunisie ont célébré dignement la journée internationale », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-24/03/1950, page 2 ; « Le congrès de la paix », *L'Avenir de la Tunisie*, 04-17/11/1951, pages 1-2, page 2.

⁵⁵⁸ « L'appel de Stockholm », *L'Avenir de la Tunisie*, 17-30/06/1950, page 1.

⁵⁵⁹ « 5000 signatures pour l'appel ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 15-29/07/1950, page 1.

⁵⁶⁰ « Le Conseil mondial de la paix à Berlin », *L'Avenir de la Tunisie*, 10-16/03/1951, page 2.

⁵⁶¹ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana (Tunis), 21/04/2017.

⁵⁶² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015.

à ce propos, où se réunissent, d'après les chiffres disponibles, entre 150 et 400 personnes⁵⁶³. Alors que le PCT demeure un petit parti, ses meetings groupent, au plus fort, jusqu'à un millier de personnes⁵⁶⁴. Ce faisant, bien que la force de rassemblement des Unions ne soit pas négligeable, ces dernières ne recueillent pas un succès éclatant. Pour rappel des chiffres évoqués au chapitre 7, selon la Sûreté, l'UFT compterait, en 1953, un millier d'adhérentes⁵⁶⁵ et, en 1956, 400⁵⁶⁶. Certes peu important, ces chiffres n'en sont pas moins remarquables dans une société où si peu de femmes s'engagent dans les espaces de mobilisation.

Le mot d'ordre de la paix permet aux Unions de prôner la solidarité entre les « femmes du monde entier »⁵⁶⁷. Elles insèrent par là les femmes de Tunisie dans un paradigme féminin international, selon un principe que l'on peut qualifier, avec Pascale Barthélémy, de sororité internationale⁵⁶⁸. L'importance donnée au combat en faveur de la paix se ressent de l'accroissement des événements internationaux. Du côté de l'UJFT, ceux-ci prennent appui sur une jeunesse en partage par l'intermédiaire de la FMJD⁵⁶⁹. Cependant, lorsqu'une jeune fille, en l'occurrence Gilda Saada, relate son séjour au congrès mondial organisé à Budapest au début du mois de septembre 1949, *L'Avenir* retient qu'elle évoque « les mères » qui, dit-elle, « tendaient leurs gosses pour que nous les embrassions ». En revanche Béchir Ben Mabrouk, de l'USTT, dont les propos sont d'ailleurs plus conséquents que ceux de sa camarade, s'extasie du fait que les jeunes des divers pays en présence se soient « fraternellement serré les mains »⁵⁷⁰. De plus, alors que la déléguée de la FMJD, une jeune vietnamienne du nom de Nigan-ti-Minh, est reçue à Sfax en février 1950, elle déjeune d'abord dans un restaurant aux côtés des représentants de l'UTJD — de jeunes hommes — avant qu'une jeune militante du PCT et, sans doute, de l'UJFT, Myriam Arbib⁵⁷¹, l'accueille à son domicile familial. L'intimité passe, donc, par des relations entre femmes, un phénomène mettant en exergue la solidarité féminine internationale dont l'UJFT se trouve, implicitement, empreinte.

Par ailleurs, en 1947, Jamila Meddeb séjourne à Paris pour représenter son organisation au congrès de l'UFF⁵⁷². Aussi, des déléguées sont envoyées dans d'autres zones du monde pour participer aux travaux de la FDIF, et il est remarquable que les organisations suivent le fil de la tunisification en formant des délégations composées de Tunisiennes

⁵⁶³ CADN 1TU/1/V/2804-2805, notes, 12/03/1949 et 21/04/1949.

⁵⁶⁴ CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, 07/02/1949.

⁵⁶⁵ CADN 1TU/2/V/306, note, 28/02/1953.

⁵⁶⁶ ANT FPC/SG4/5/29, rapport, avril 1956.

⁵⁶⁷ « Vive la journée internationale des Femmes ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 2.

⁵⁶⁸ Pascale Barthélémy, op. cit., pages 105 et 112-118.

⁵⁶⁹ « J'étais à Prague », *Jeunesse du Monde*, n°6, 1948, pages 8-16 ; « Le congrès mondial de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique à Budapest », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/08/1949, page 1.

⁵⁷⁰ « Deux délégués de la Jeunesse racontent », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-08/10/1949, page 1.

⁵⁷¹ Voir le chapitre 7.

⁵⁷² CADN 1TU/1/V/1845-1846, rapport, 04-18/06/1947.

musulmanes uniquement. Ainsi Ouassila Jaballah, en 1948, se rend au congrès de Pékin⁵⁷³ ; Suzanne Abita et Chrifa Saadaoui séjournent à Berlin en 1951⁵⁷⁴, et cette même année, Zohra Ben Slimane représente l'UFT durant les semaines qu'elle passe en Corée parmi la commission d'enquête de la FDIF⁵⁷⁵ ; Chrifa Saadaoui voyage une nouvelle fois, à Genève, en 1955⁵⁷⁶ ; Ouassila Jaballah de nouveau, Férida Monstiri, Allia Babou et Nabiha Ben Miled — toutes trois étant non-communistes — participent au congrès qui a lieu à encore lieu à Pékin, en 1956⁵⁷⁷ ; une certaine Novea Bou Attour est à Vienne en 1958⁵⁷⁸ ; Nabiha Ben Miled voyage également à Prague, à Copenhague, à Genève⁵⁷⁹, à Bamako⁵⁸⁰ et à Moscou⁵⁸¹ entre la fin des années 1950 et le début des années 1960 ; Sofia Zouiten intervient à l'assemblée mondiale des femmes pour le désarmement, à Vienne, en 1962⁵⁸² ; Neila Haddad séjourne à Tirana pour assister au congrès des femmes albanaises à une date imprécise, sans doute au début des années 1960⁵⁸³. Lors de ces événements, les femmes ont à cœur d'échanger dans une ambiance amicale dont témoignent quelques photographies, sur lesquelles les déléguées des différents pays n'hésitent pas à poser tout sourire, bras dessus bras dessous, pendant qu'elles dansent, rient ou chantent⁵⁸⁴. Les femmes de Tunisie reçoivent également des délégations venues de l'extérieur dans une ambiance sympathique et accueillante⁵⁸⁵. Les photographies donnent à imaginer des échanges riches ; leur féminité communément partagée leur offre les possibilités d'une ouverture au monde. Comme dans les cas analysés par Pascale Barthélémy et par Myriam Paris, ces voyages représentent sans doute des espaces de socialisation politique pour les militantes de Tunisie, où elles s'imprègnent d'autant mieux des revendications féminines internationalistes portées par la FDIF⁵⁸⁶. Nous y reviendrons.

Les contacts continuent, en outre, à se déployer au niveau local entre musulmanes, Européennes et israélites, et bien que les liens entre Françaises et Tunisiennes ne soient plus valorisés par les deux Unions. Cherifa Saadaoui en crée ainsi avec des israélites et des Européen-ne-s aux côtés desquel-le-s elle milite, alors qu'elle n'en fréquentait pas

⁵⁷³ Suzanne Abita, « À Pékin. Les femmes de Tunisie seront présentes », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1948, page 1.

⁵⁷⁴ « Déclaration de Cherifa Saadaoui », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/02-09/03/1951, page 2.

⁵⁷⁵ « Mme Zohra Ben Sliman de retour de Corée », *L'Avenir de la Tunisie*, 21-28/06/1951, page 1.

⁵⁷⁶ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 133.

⁵⁷⁷ « Le retour de la délégation », *L'Avenir de la Tunisie*, 08/14/06/1956, page 1.

⁵⁷⁸ AD93 261/J9/4bis, *Le IVe congrès de la FDIF, Vienne, 1er-5 juin 1958*, page 137.

⁵⁷⁹ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 121-122 et 133.

⁵⁸⁰ AD93 261/J9/4bis, compte-rendu, 1962.

⁵⁸¹ AD93 261/J9/4bis, compte-rendu, 1963.

⁵⁸² AD93 216/J9/4bis, compte-rendu, 1962.

⁵⁸³ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 132.

⁵⁸⁴ Ibid., pages 128-132 ; archives personnelles de Khalil Zouiten, photographies diverses, années 1950-1960 ; voir annexe VIII.

⁵⁸⁵ CADN 1TU/1V/2784, note, 02/06/1949 ; Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 124-127.

⁵⁸⁶ Pascale Barthélémy, art. cit. ; Myriam Paris, op. cit., pages 259-262.

jusqu'alors⁵⁸⁷. Le voyage qu'elle réalisé avec Suzanne Abita à Berlin, en février 1951, pour assister à un congrès de la FDIF⁵⁸⁸, au cours duquel leurs liens de camaraderie se sont, certainement, renforcés ou confirmés. Autre exemple : une photographie de quatre dirigeantes de l'UFT, Sofia Zouiten, Zohra Ben Slimane, Neila Haddad et Gladys Adda prise, sans doute, au début des années 1960, rend compte de leur complicité⁵⁸⁹. Les militantes rencontrées dans le cadre de cette thèse se rejoignent unanimement sur le caractère diversifié de la composition des Unions, où se côtoient israélites, Européennes, musulmanes de classes sociales diverses⁵⁹⁰ mais aussi, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, des femmes de sensibilités politiques différentes. Néanmoins, les bureaux politiques sont composés de femmes éloignées de celles de la majorité de la population, et la plupart des dirigeantes communistes sont lettrées, comme le démontre le chapitre 2. En plus de celles-ci, la majorité des non-communistes ont également reçu une instruction : Louise Lederlé étant Française et exerçant la profession de postière⁵⁹¹, elle a sans doute été scolarisée ; Nabiha Ben Miled et sa soeur Soufia Zouiten ont eu accès au lycée, comme Zohra Ben Slimane⁵⁹². De plus, le français reste d'un usage courant à l'écrit par les dirigeantes de l'UFT, du moins, entre elles⁵⁹³. Les banderoles sont cependant toujours écrites dans les deux langues⁵⁹⁴, aussi employées lors des réunions publiques⁵⁹⁵. L'UFT et l'UJFT, dans la motion qu'elles envoient à la Résidence générale en août 1952 pour protester contre les violences policières à l'encontre de manifestants, se présentent, via leur en-tête, dans les deux langues⁵⁹⁶. En outre, et bien que les usages de la police appellent des précautions⁵⁹⁷, des femmes que cette dernière considère comme « musulmanes » assistent presque toujours aux événements de l'UFT et de l'UJFT dans des proportions variables — allant d'une très petite minorité dans les villes autres que Tunis⁵⁹⁸ au tiers, voire la moitié⁵⁹⁹ ou la majorité — lorsque les soirées « artistiques » sont expressément organisées pendant Ramadan⁶⁰⁰ — à Tunis. Au début du mois de mars 1951, du moins, l'UFT distribue des tracts en arabe et en français dans la *medina* pour inviter les

⁵⁸⁷ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

⁵⁸⁸ « Déclaration de Cherifa Saadaoui », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/02-09/03/1951, page 2.

⁵⁸⁹ Voir annexe VIII.

⁵⁹⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017 ; entretiens réalisés avec Fatma Ben Becher par téléphone, 24/05/2018, et Tunis, 09/03/2019.

⁵⁹¹ CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 06/03/1951.

⁵⁹² Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 17-18 et 37-42.

⁵⁹³ Ibid., pages 53-57.

⁵⁹⁴ Voir annexe VIII.

⁵⁹⁵ Denise Malignon, « Le 8 mars », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/03/1949, page 2 ; CADN 1TU/1/V/2784, note, 12/03/1949 ; 1TU/1/V/2804-2805, note, 03/06/1949 ; 1TU/1/V/706, note, 08/06/1950 ; 1TU/2/V/307, notes, 27/01/1950 et 25/02/1951.

⁵⁹⁶ CADN 1TU/2/V/706, motion de l'UFT et de l'UJFT à la Résidence générale, 20/08/1952.

⁵⁹⁷ Voir les chapitres 1 et 2.

⁵⁹⁸ CADN 1TU/2/V/706, notes, 14/03/1950 et 13/03/1950.

⁵⁹⁹ CADN 1TU/1/V/2804-2805, notes, 03/06/1949 et 27/01/1950 ; 1TU/2/V/307, note, 09/03/1950.

⁶⁰⁰ CADN 1TU/2/V/706, note, 30/06/1950 ; 1TU/2/V/308-309, note, 27/06/1951.

femmes à des réunions en vue de préparer la Journée des femmes⁶⁰¹. Depuis leur naissance, on l'a vu, les militantes ont un usage de la *medina* bien plus récurrent que le PCT, où elles se rendent pour rencontrer des adhérentes⁶⁰² — en outre, deux de ses militantes au moins y vivent⁶⁰³. En mars 1951, à l'occasion du 8 mars, une manifestation d'une vingtaine de femmes conduites par l'UFT s'y déroule et, durant celle-ci, les slogans ne sont prononcés qu'en arabe — pour demander l'indépendance⁶⁰⁴. Il apparaît, alors, que cette commune féminité invite davantage qu'une même appartenance politique à transcender les catégories ou, du moins, invite davantage à un usage stratégique de l'union entre les populations — en faveur, donc, de la paix. On observe, donc, que l'UFT et l'UJFT fournissent des efforts notables pour être comprises par toutes, et insistent particulièrement sur l'ouverture en direction des musulmanes. Néanmoins, de l'avis de Ilhem Marzouki, en dépit de leurs démarches, les contacts avec les populations ne se font jamais suffisamment profonds en raison du décalage social entre la plupart des dirigeantes et les populations, et du cloisonnement entre les différentes catégories⁶⁰⁵. À l'instar de celles de la FDIF, leurs démonstrations rhétoriques d'unions comportent certainement une grande part performative⁶⁰⁶.

Par ailleurs, leurs revendications contiennent une acception locale. Il s'agit, comme le précise un appel lancé en Tunisie et relayé par le *Bulletin* de la FDIF, d'empêcher que le gouvernement du protectorat participe à la guerre, que les « fils les soldats » se transforment en « oppresseurs », et même que la Tunisie devienne « un champ de bataille » d'où l'armée américaine pourrait mener des combats vers l'est⁶⁰⁷. Ainsi en 1950, aux côtés du parti, de l'USTT et du Comité tunisien pour la paix, ou seulement entre elles, les militantes manifestent à plusieurs reprises contre l'arrivée du *Dixmude*⁶⁰⁸, un navire de la Marine française armant les troupes de Tunisie en vue de leur envoi au front⁶⁰⁹, contre lequel l'UFT se dit exprimer « l'angoisse » des « mères » et des « femmes tunisiennes »⁶¹⁰. L'Appel de Stockholm est aussi présenté comme une solution pour soustraire la Tunisie aux résonances de la guerre⁶¹¹ et, de façon générale, les appels aux femmes à partir de leurs positions au sein de leurs propres familles suivent une ambition similaire. En outre, la lutte contre l'impérialisme, d'abord américain, prend, à partir de 1949, la connotation de la lutte en faveur de l'indépendance de la Tunisie.

⁶⁰¹ CADN 1TU/1/V/2477, note, 03/03/1951 ; 1TU/2/V/307, tract, 03/03/1951.

⁶⁰² CADN 1TU/1/V/2784, note, 11/04/1947.

⁶⁰³ Voir l'annexe III. 2.

⁶⁰⁴ CADN 1TU/1/V/706, note, 09/03/1951.

⁶⁰⁵ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 133-136.

⁶⁰⁶ Pascale Barthélémy, op. cit., page 123.

⁶⁰⁷ *Bulletin d'information de la FDIF*, septembre 1949, n°39, page 26.

⁶⁰⁸ « Sauvage brutalité policière, plusieurs arrestations », *L'Avenir de la Tunisie*, 08-21/04/1950, page 1 ; « Une délégation de femmes le 26 mai », *L'Avenir de la Tunisie*, 03-16/06/1950, page 1 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana (Tunis), 21/04/2017.

⁶⁰⁹ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁶¹⁰ CADN 1TU/2/V/706, lettre de l'UFT au Résident général, s.d, 1950 (par déduction).

⁶¹¹ « Aux côtés des jeunes du monde entier les jeunes de Tunisie ont manifesté contre le colonialisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 25/02-10/03/1950, page 2.

2) Les mères de la nation

La première trace historique du revirement indépendantiste du parti est le vibrant discours que Monjia Mouldi prononce lors de la conférence mondiale pour la paix, à Paris, en 1949, en faveur de « l'indépendance totale ». Se présentant comme membre de l'UFT, elle formule son propos depuis sa position de femme, et l'articule aux statuts de mères et d'épouses. Davantage, elle affirme que les Algériennes et les Tunisiennes représentent les « gardiennes vigilantes des grandes traditions de leur pays »⁶¹². L'orientation indépendantiste de l'UFT, qui répond au virage politique du PCT⁶¹³, se colore en effet d'une teinte féminine. Monjia Mouldi, et comme les adhérentes de l'UJFT et de l'UFT entre 1945 et 1946, érige les femmes Tunisiennes en représentantes et en reproductrices du peuple mais, cette fois-ci, dans une optique qui est celle du combat pour l'indépendance.

Dans le même ordre d'idée, en février 1951, alors que Suzanne Abita et Cherifa Saadaoui se rendent à Berlin pour assister à un congrès de la FDIF⁶¹⁴, seule cette dernière, musulmane, porte un *sefseri*⁶¹⁵. Cherifa Saadaoui utilise sciemment les pratiques de la FDIF, dont les congrès sont l'occasion d'insister sur la diversité culturelle des femmes en présence pour souligner leurs désirs communs en dépit de ces prétendues différences⁶¹⁶, une diversité notamment rendue visible par les costumes locaux portés à dessein⁶¹⁷. À son retour, Cherifa Saadaoui rapporte en substance les propos qu'elle y a tenus en faveur de l'indépendance⁶¹⁸. Ce faisant, son vêtement doit être perçu, là aussi, comme un symbole de la lutte pour l'émancipation de la Tunisie, que la militante porte à l'international. Le *sefseri* est également érigé comme symbole en octobre 1949, lorsque *L'Avenir* transcrit en ces termes les violences que subit Ouassila Jaballah pendant une manifestation brutalement réprimée par les autorités : « après [lui] avoir arraché [...] sa pancarte deux policiers la jettent à terre, lui arrachent son voile et la brutalisent »⁶¹⁹. Ouassila Jaballah, d'après les deux seules photographies la représentant, datant de la seconde moitié des années 1950, ne porte vraisemblablement pas toujours le *sefseri*⁶²⁰. Il est certes possible qu'elle l'ait revêtu en ce jour de 1949, et peut-être afin de dissimuler son identité à la police mais, aussi, pour représenter visuellement l'un des

⁶¹² *Compte-rendu du Congrès mondial des Partisans de la paix, Paris-Prague, 20-25 avril 1949*, Paris, 1949, pages 684-685.

⁶¹³ Voir le chapitre 7.

⁶¹⁴ « Déclaration de Cherifa Saadaoui », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/02-09/03/1951, page 2.

⁶¹⁵ Voir annexe VIII.

⁶¹⁶ Pascale Barthélémy, op. cit., pages 84-85 et 138-139.

⁶¹⁷ Christine Bard, « Internationalisme », Christine Bard et Sylvie Chaperon (dir.), *Dictionnaire des féministes. France, XVIIIe-XXIe siècles*, PUF, Paris, 2017, pages 758-761, page 759. Voir, également, les illustrations de *Femmes du monde entier*, et notamment les couvertures, dont quelques-unes sont reproduites dans Pascale Barthélémy, op. cit., page 411.

⁶¹⁸ « Déclaration de Cherifa Saadaoui », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/02-09/03/1951, page 2.

⁶¹⁹ « En dépit des interdictions des brutalités des provocations policières le peuple tunisien manifeste contre la guerre, l'oppression la misère », *L'Avenir de la Tunisie*, 08-23/10/1949, page 4.

⁶²⁰ Khdiya Ben Miled Laouani, op. cit., page 128.

aspects dont cherche à faire démonstration le PCT — sa dimension tunisienne et musulmane. Ce faisant, *L'Avenir*, en décrivant cet acte policier, que l'on peut interpréter comme la métaphore du mépris des autorités à l'encontre de coutumes populaires, cherche certainement à choquer les populations en s'inspirant des journaux nationalistes utilisant des procédés similaires⁶²¹. Peut-être Ouassila Jaballah elle-même emploie-t-elle ce vêtement de façon politique, tout comme Cherifa Saadaoui. En vertu de la tunisification du mouvement, se déployant en écho des succès recueillis par le mouvement nationaliste — l'UMFT, depuis sa naissance, par ailleurs, insiste sur sa dimension musulmane, présentée comme un trait de culture locale⁶²² —, la tunisianité est associée à l'appartenance à la catégorie musulmane et, plus encore, au peuple tunisien et, par extension, à la lutte pour sa liberté. De plus, et comme on l'a vu, le PCT souligne la présence de femmes musulmanes à ses événements⁶²³ ; on comprend, alors, que son organe de presse choisisse, pour illustrer les défilés du 1er mai 1950, la photographie d'un cortège de femmes portant des *sefseri*⁶²⁴. Contrairement à la période 1945-1946, on ne trouve plus alors de trace de procédé d'extériorisation des musulmanes. De façon plus imprécise, les militantes souhaitent être les représentantes, on l'a vu, des « simples femmes » de Tunisie⁶²⁵ et, donc, font démonstration de leur inscription quotidienne et localisée.

La lutte contre le colonialisme prend une acception internationale et, ainsi, le congrès organisé par la FMJD est l'occasion, pour *L'Avenir*, d'affirmer que « la lutte des pays coloniaux pour leur libération s'identifie avec la lutte pour la paix »⁶²⁶. En 1951, de retour de Berlin, Cherifa Saadaoui se dit fière d'avoir côtoyé des femmes en lutte pour l'indépendance de leurs pays, mais associe des pays qui ne sont pas tous sous le joug colonial ; elle articule, vraisemblablement, indépendance nationale et lutte contre l'impérialisme quelle qu'en soit les formes⁶²⁷. On voit bien, ici, que les congrès de la FDIF constituent des espaces d'imprégnation des revendications de l'organisation internationale, et des espaces d'expression pour les militantes des groupes locaux qui lui sont rattachés⁶²⁸. La FDIF considère en effet tous les pays soumis à des ingérences extérieures et où les femmes sont réduites à l'état servile — par leurs conditions de travail, et des coutumes jugées inégalitaires — comme « des pays coloniaux »⁶²⁹. Comme l'a montré Pascale Barthélémy, bien que la FDIF défende un point de vue anti-colonialiste à partir des positions des femmes, elle ne revendique jamais clairement les indépendances⁶³⁰. L'UFT est, à ce titre, plus radicale et explicite que son

⁶²¹ Martin Thomas, op. cit., page 120.

⁶²² Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 36-84.

⁶²³ Voir le chapitre 7.

⁶²⁴ Voir annexe VII.

⁶²⁵ « Succès des combattantes de la paix dans leur récolte de signature », *L'Avenir de la Tunisie*, 29/09/1951, page 1.

⁶²⁶ « Deux délégués de la Jeunesse racontent », *L'Avenir de la Tunisie*, 24/09-08/10/1950, page 1.

⁶²⁷ « Déclaration de Cherifa Saadaoui », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/02-09/03/1951, page 2.

⁶²⁸ Myriam Paris, op. cit., pages 259-262 ; Pascale Barthélémy, art. cit.

⁶²⁹ AD93 261/J9/4, Document de la FDIF envoyé à l'ONU, 23/10/1952.

⁶³⁰ Pascale Barthélémy, op. cit., pages 120-138.

organisation de référence : la responsabilité particulière des femmes à préserver la paix leur confère le rôle d'entrer dans la lutte en faveur de l'indépendance. Monjia Mouldi, au travers du discours qu'elle prononce en 1949, use ainsi des positions féminines classiques comme éléments de justification de leur participation au combat⁶³¹. L'UFT argue que les « femmes ! mères ! soeurs ! » veulent lutter pour l'indépendance « aux côtés de [leurs] maris et de [leurs] fils »⁶³² ; de même, l'UMFT appelle les femmes à « aider leurs maris qui luttent en vue d'abolir le régime colonialiste »⁶³³. L'association opérée entre paix, lutte contre le colonialisme et féminité apparaît également de façon implicite lors de la commémoration du traité du Bardo, le 12 mars 1949. Au cours de celle-ci, le Comité tunisien pour la paix se déclare également favorable à l'abrogation du traité du protectorat. De jeunes filles sont spécialement chargées de la propagande en faveur de la paix et, principalement, de l'indépendance « par l'éviction complète de l'autorité française »⁶³⁴. Cette responsabilité doit bien à leur rôle de protectrices de la famille et du foyer, comme le suggère Cherifa Saadaoui en affirmant que la femme défend « en mère et patriote, ses enfants et son pays »⁶³⁵. En 1952, l'UFT adresse un tract aux « FEMMES » et aux « mères » :

les cœurs de toutes les femmes battent à l'unisson ; unanimes toutes les femmes aspirent à voir leur peuple maître de son destin [...]. Le bonheur de nos enfants est notre raison de vivre [...]. Et pour toutes les mères ce sera une joie d'élever un foyer heureux dans une Tunisie indépendante⁶³⁶.

Les foyers à défendre prennent un sens métaphorique renvoyant à la Tunisie⁶³⁷ et, donc, leurs appels résonnent, et pour la première fois de façon aussi évidente, avec la classique rhétorique employée par les nationalistes de par le monde arabophone, et au-delà, dont la métropole, faisant des femmes les gardiennes et les reproductrices de la nation⁶³⁸. La lutte contre le colonialisme les invite d'ailleurs à fréquenter les adhérentes de l'UMFT à au moins une occasion ; ces dernières, proches du Néo-Destour, perçoivent les femmes en tant que gardiennes des traditions⁶³⁹. Alors que l'UJFT, pour sa part, ne fréquente pas d'autre

⁶³¹ *Compte-rendu du Congrès...*, op. cit., pages 684-685.

⁶³² CADN 1TU/1/S/2540, note, 03/03/1951.

⁶³³ CADN 1TU/2/V/706, note, 06/01/1951.

⁶³⁴ CADN 1TU/1/V/2784, note, 23/03/1949.

⁶³⁵ « Déclaration de Cherifa Saadaoui », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/02-09/03/1951, page 2.

⁶³⁶ CADN 1TU/2/V/307, tract de l'UFT, s.d., 1952 (déduction).

⁶³⁷ Voir, par exemple, CADN 1TU/2/V/706, carte d'adhésion de l'UFT en pièce-jointe d'une lettre du contrôleur-civil de Mahdia au Résident général, 07/03/1951, et motion de l'UFT de Ferryville, 01/02/1954.

⁶³⁸ Sonia Dayan-Herzbrun, « Féminisme et nationalisme dans le monde arabe », Fatou Sow (dir.), *La recherche féministe francophone*, Karthala, Paris, 2009, pages 243-253 ; Valérie Pouzol, « La figure de la mère de soldat dans le discours nationaliste israélien : de l'assignation nationale à la ressource militante (1948-2019) », *Genre & Histoire*, 24/automne 2019 [en ligne] ; Augustin Jomier, « 'Des perles dans leur coquillage' ? Les femmes et la réinvention du patriarcat dans l'Algérie coloniale (1882-1962) », *Hawwa*, vol. 17, 2-3/2019, pages 318-343 ; *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2000/2, n°12 ; Nupur Chaudhuri, « Femmes indiennes entre nationalisme et féminisme, des années 1880 à 1947 », *Clio*, 33/2011 [en ligne] ; Myriam Paris, op. cit. pages 195-202.

⁶³⁹ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 74-78 et 81-82 ; CADN 1TU/2/V/307, note, 25/01/1950.

organisation de jeunesse féminine — il n'en existe vraisemblablement pas — le motif de la lutte contre le colonialisme l'invite également à côtoyer des nationalistes au cours d'événements publics⁶⁴⁰ et des deux voyages réalisés par des déléguées pour assister aux congrès de la FMJD⁶⁴¹. Dans les rues de Tunis, aux côtés du PCT⁶⁴², ou seules à l'occasion de la journée internationale des femmes⁶⁴³, les militantes des Unions manifestent en faveur de l'indépendance. Les slogans sont, au moins une fois, prononcés en *derja*⁶⁴⁴, et, au cours de l'une d'elle, des tracts en arabe sont distribués⁶⁴⁵. Leurs meetings vibrent de leurs appels et, en 1951, la journée internationale des femmes est placée sous le signe de cette lutte⁶⁴⁶. Du fait de leur dynamisme et de la radicalisé de leurs positions, les autorités interdisent la tenue des conférences du 8 mars à partir de l'année 1950⁶⁴⁷. Elles participent à la préparation de la Conférence du Caire pour la paix, en janvier 1952 et, au cours des discussions, il est décidé de déposer à l'ONU un recours pour régler la question de l'autonomie⁶⁴⁸.

Le Néo-Destour dépose un mémorandum revendiquant l'indépendance ; s'ensuit une importante grève que soutient le PCT⁶⁴⁹. En réponse, dès le 18 janvier 1952, et jusqu'en février, Jean de Hauteclouque, Résident général fraîchement en poste, dirige une vaste opération de répression à l'encontre des dirigeants communistes et nationalistes, qu'il fait emprisonner⁶⁵⁰. Mohamed Jrad, Jacques Bellaïche, Mohamed Ennafaa, M'barek Rhaïem, Georges Adda et Maurice Nizard, déportés par la suite, séjournent dans divers camps du sud de la Tunisie, où ils demeurent deux ans — outre Mohamed Ennafaa qui, parvenant à se soustraire aux autorités, vit dans la clandestinité à partir de 1953⁶⁵¹. D'autres arrestations ont lieu, dont pâtit une femme, Huguette Chemla, pour avoir diffusé l'organe de presse de son parti⁶⁵², sans qu'il ne soit possible de déterminer les peines encourues. En mai 1953, une nouvelle vague d'arrestations emporte Ivan Slama, Belhassen Khiari et Robert Luzi au camp de Tataouine⁶⁵³. Le mouvement communiste, pourtant décapité, envoie à Paris, le 1er février

⁶⁴⁰ CADN 1TU/2/V/307, note, 08/06/1950.

⁶⁴¹ « À Budapest, le congrès mondial de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-26/08/1949, page 1 ; « Le 25 février a eu lieu la journée de la jeunesse contre le colonialisme à Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 10-16/03/1951, page 1.

⁶⁴² CADN 1TU/2/V/307, notes, 25/02/1951 et 28/11/1951.

⁶⁴³ CADN 1TU/2/V/706, note, 09/03/1951.

⁶⁴⁴ CADN 1TU/2/V/307, note, 25/02/1951.

⁶⁴⁵ CADN 1TU/2/V/307 note, 09/03/1951.

⁶⁴⁶ CADN 1TU/2/V/307, note, 02/03/1951 ; « Au nom de la vie et de l'avenir de nos enfants, unissons-nous », *La Voix des Femmes*, n°9, mars 1951, page 1, intégré à Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 144.

⁶⁴⁷ CADN 1TU/2/V/307, notes, 07/03/1950, 03/03/1951 et 11/03/1951.

⁶⁴⁸ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 116.

⁶⁴⁹ Voir le chapitre 7.

⁶⁵⁰ Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie... », art. cit., page 265. Du côté communiste, il s'agit de Ali Jrad, Maurice Nisard, Mohamed Ennafaa, Khemaïs El Kaabi, Jacques Bellaïche, voir « Répression sauvage sur notre pays », *L'Avenir de la Tunisie*, 19/01/1952, page 1.

⁶⁵¹ Mohamed Ennafaa, op. cit., page 263.

⁶⁵² « Arrestations », *L'Avenir de la Tunisie*, 08/02/1952, page 1.

⁶⁵³ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

1952, une délégation conduite par le syndicaliste Belhassen Khiari⁶⁵⁴ qui, sur les traces du Néo-Destour, dépose un mémoire à l'ONU⁶⁵⁵. Le 8 février, paraît le dernier numéro légal de *L'Avenir de la Tunisie* avant novembre 1955⁶⁵⁶. Tout du long de l'année 1952, les activités des communistes sont surveillées, comme en rendent compte les nombreuses notes produites par la police.

Le rôle de soutien dévolu aux femmes sert, dès lors, des fins pratiques. L'UFT et l'UJFT, fidèles à leurs valeurs protectrices, dénoncent la répression et les atrocités perpétrées sur les populations dans ce cadre⁶⁵⁷, et notamment le « ratissage du Cap Bon », soit les pillages, destructions et viols que fait subir l'armée française aux habitant-e-s de Tazarka, au mois de février, en représailles à des protestations. Une importante délégation composée d'une large majorité de communistes, Soad Jrad, Monjia Mouldi, Ouassila Jaballah, Jamila Meddeb, Manoubia El Amri et Zakia Harmel — et Fatma Ben Brahim⁶⁵⁸ et Nabiha Ben Miled, non-communistes — se rend sur les lieux pour mener une enquête pour diffuser l'information et pour présenter un rapport à la Résidence générale⁶⁵⁹, et y apporte son aide matérielle⁶⁶⁰. En outre, les Unions articulent revendication en faveur de la libération de la vingtaine de détenus⁶⁶¹, et revendication d'indépendance⁶⁶². Gladys Adda, Eugénie Foata épouse Ennafaa⁶⁶³, Sabine Nizard, et Soad Jrad conduisent une chaîne d'entr'aide avec les épouses des autres détenus afin de pourvoir à leurs besoins matériels — au cours de séances de confections de colis dont se souvient Gilbert Naccache, alors jeune sympathisant du PCT⁶⁶⁴. Y participent également Simone Joulain et Simone Guez⁶⁶⁵. Elles leur rendent visite, protestent contre leurs mauvaises conditions d'incarcération, et maintiennent sans relâche les revendications quant à leur libération⁶⁶⁶. Elles jouent, au travers de leurs adresses aux autorités, à au moins deux reprises, sur les positions de genre à des fins persuasives, insistant sur leur qualité d'épouses et de mères de famille⁶⁶⁷, comme le faisaient les femmes engagées durant la Seconde guerre mondiale⁶⁶⁸. Aussi, un petit groupe de femmes dont font partie

⁶⁵⁴ Note de Habib Kazdaghli, Mohamed Ennafaa, op. cit., pages 38-39.

⁶⁵⁵ AD 93 261J7/ADN/58, Mémoire présenté par le Parti communiste tunisien à la 6ème session de l'ONU, « Le peuple tunisien veut vivre libre et indépendant ».

⁶⁵⁶ Comme en témoigne la lacune des collections consultées entre ces deux dates.

⁶⁵⁷ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 117 ; CADN 1TU/2/V/308-309, note, 09/02/1952.

⁶⁵⁸ Note de Habib Kazdaghli, Mohamed Ennafaa, op. cit., page 46.

⁶⁵⁹ Souad Triki, « Nabiha Ben Miled... », op. cit., page 38.

⁶⁶⁰ « L'UFT et l'UJFT organisent la solidarité », *L'Avenir de la Tunisie*, 08/02/1952, page 2.

⁶⁶¹ CADN 1TU/2/V/308-309, télégrammes, 16/02/1952 et 18/02/1952 ; Mohamed Ennafaa, op. cit., page 273.

⁶⁶² CADN 1TU/2/V/706, motion de l'UFT de Ferryville, 22/02/1952.

⁶⁶³ « Voeux », *Filles de Tunisie*, mai-juin 1946, n°5, page 16.

⁶⁶⁴ Gilbert Naccache, op. cit., page 24.

⁶⁶⁵ E-mail de Zohra Mejri (la fille de Simone Guez), 13/01/2016.

⁶⁶⁶ CADN 1TU/2/V/308-309, lettre des épouses de militants communistes au Résident général, 04/03/1953.

⁶⁶⁷ CADN 1TU/2/V/307, lettre de l'UFT au Résident général, 24/06/1952 ; 1TU/2/V/706, motion de l'UFT au Résident général, 27/08/1952 et motion de l'UFT de Ferryville au Résident général, 01/02/1954.

⁶⁶⁸ Voir le chapitre 6.

Eugénie Ennafaa, Sabine Nizard, militantes de l'UFT, et Soad Jrad, militante de l'UJFT, ainsi que Vera Bellaïche, se présentent dans une lettre adressée aux autorités non comme membres d'une organisation, mais cette fois-ci comme les « épouses » des prisonniers⁶⁶⁹. Ce faisant, l'usage de la féminité dépasse les seuls cadres des associations féminines. Les vertus protectrices, soignantes et nourricières du genre reviennent ici à des performances et, comme dix ans plus tôt, donnent accès à l'agentivité militante de ces femmes, utilisant les codes de la féminités à des fins stratégiques et politiques, puisqu'il s'agit certes d'améliorer les conditions de détention de leurs époux mais, aussi, d'agir en faveur du mouvement communiste, et du mouvement en faveur de l'indépendance.

Elles utilisent à cette fin les réseaux communistes internationaux, et Gladys Adda sert de relais auprès d'une journaliste de métropole rattachée au PCF⁶⁷⁰. L'UFT use, également, des réseaux féminins à sa disposition, et relaie ses actions et l'horreur de la situation vécue à la FDIF, par l'intermédiaire de laquelle la Fédération démocratique des femmes de Chine lui envoie son soutien. Si la lettre de cette dernière n'a vraisemblablement pas d'incidence, son interception puis sa copie par les services de renseignement témoigne, toutefois, de l'importance que lui portent les autorités⁶⁷¹. Elles ne sont pas les seules femmes à investir ces combats, et les militantes du Néo-Destour s'engagent particulièrement à partir du déclenchement de la répression en organisant des manifestations. Quinze d'entre elles en pâtissent directement, condamnées de trois à six mois de prison avec sursis pour participation à des défilés⁶⁷² et des actions armées. La princesse Zakia elle-même, fille du bey, s'investit dans la lutte armée en commanditant des repréailles — avortées — après l'agression d'un ministre destourien par des colons⁶⁷³. L'UMFT, parce qu'elle est approchée par le Néo-Destour, et au vu de ses activités, constitue un cadre de mobilisation des femmes — de la bourgeoisie urbaine surtout — en faveur de l'indépendance, et une force de soutien aux activités nationalistes⁶⁷⁴.

Des militantes communistes s'investissent également hors des seuls cercles féminins et, en 1952, malgré la répression, une poignée de communistes, dont Béatrice Slama, tâchent de participer à la lutte armée en organisant un attentat non meurtrier. Un ouvrier français de Ferryville, artificier, avec lequel Béatrice et l'un de ses camarades maintiennent la liaison, prévoit d'atteindre un émetteur radio isolé. Il est logé clandestinement par le père de Simone Guez, citée au précédent chapitre. La direction du PCT, en dépit de ces préparatifs, ne donne pas le feu vert⁶⁷⁵. Par ailleurs, Simone Guez, tout juste rentrée de France où elle a obtenu son

⁶⁶⁹ CADN 1TU/2/V/308-309, lettre des femmes de prisonniers communistes à la Résidence-générale, 04/03/1952.

⁶⁷⁰ Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda... », op. cit., page 67.

⁶⁷¹ CADN 1TU/2/V/307, copie d'une lettre de la Fédération des femmes de Chine à l'UFT, 05/02/1953.

⁶⁷² Maurice Borrmans, op. cit., page 285 ; Alia Baccar, op. cit., pages 103, 106 et 110.

⁶⁷³ Ibid., pages 66-79.

⁶⁷⁴ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 74-78.

⁶⁷⁵ Note de Béatrice Slama à propos de l'année 1952, 2015.

diplôme de sage-femme et tout juste entrée au PCT, profite de son statut professionnel pour transporter des tracts et des journaux dans sa voiture⁶⁷⁶.

En 1953, l'UFT participe à la création du Comité d'Amnistie, en grande partie formé de communistes et de membres des partis du destour⁶⁷⁷ ; elles prennent à coeur ce combat en faveur de la suppression des exécutions capitales et la libération des détenus, porté aux autorités par Nabiha Ben Miled et Monjia Mouldi⁶⁷⁸. Elles ralentissent leurs activités après que Pierre Mendès-France, alors président du Conseil, débarque en Tunisie pour y proclamer l'autonomie interne, le 31 juillet 1954⁶⁷⁹, et promet la libération des déportés⁶⁸⁰. Les militantes de l'UFT continuent néanmoins de se mobiliser pour l'amnistie des condamnés politiques, jusqu'à ce que la Résidence générale leur oppose son refus, en décembre 1955⁶⁸¹. Les femmes sont, donc, mobilisées à partir de leurs positions de femmes sous prétexte de leurs capacités à apporter du soin. Si ces dispositifs les rendent actives, ils ne les insèrent pas directement dans la vie politique : elles ne sont pas intéressées aux débats à propos des réformes imposées au cours de l'année 1951 qui, se bornant à maintenir la co-souveraineté, mécontentent nationalistes⁶⁸² et communistes⁶⁸³.

En outre, alors qu'elles sont mobilisées à partir de leur genre, la réussite du combat en faveur de l'indépendance est présentée comme la condition de leur émancipation en tant que membres de la collectivité, et non en tant que catégorie de sexe vivant dans des conditions résultant des rapports sociaux⁶⁸⁴. Monjia Mouldi et Cherifa Saadaoui articulent leurs propos en faveur de l'indépendance aux conditions pénibles dans lesquelles vivent les femmes en particulier du fait du colonialisme, qu'elles considèrent comme des « esclaves », plus durement frappées par la misère que les hommes⁶⁸⁵ — sans, pour autant, pointer des inégalités de genre.

C. LA FÉMINITÉ, UN OUTIL DE CONQUÊTE DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

Les Unions ne dérogent pas, par la suite, à leurs tendances à maintenir la féminité dans ses retranchements, mais s'en servent pour que les femmes obtiennent l'égalité juridique avec les hommes.

⁶⁷⁶ Conversation entre Simone Guez épouse Mejri et Zohra Mejri, janvier 2016.

⁶⁷⁷ CADN 1TU/2/V/698, note, 09/12/1954.

⁶⁷⁸ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 85-86.

⁶⁷⁹ Charles-André Julien, *Et la Tunisie devint indépendante... (1951-1957)*, Les Éditions Jeune Afrique, Paris, 1985, page 31.

⁶⁸⁰ Mohamed Ennafaa, op. cit., page 263.

⁶⁸¹ CADN 1TU/2/V/698, note, 11/12/1955.

⁶⁸² Noureddine Sraïeb, « Le problème franco-tunisien... », op. cit., page 211.

⁶⁸³ « Les décrets du 8 février », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/02-09/03/1951, page 1.

⁶⁸⁴ « La colonie de vacances de l'Union des Jeunes Filles de Tunisie à Aïn-Draham », *L'Avenir de la Tunisie*, 09-23/09/1949, page 3.

⁶⁸⁵ *Compte-rendu du Congrès...*, op. cit., pages 684-685, page 685 ; « Déclaration de Cherifa Saadaoui », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/02-09/03/1951, page 2.

Aucune information n'a été trouvée quant à des activités menées en faveur de l'application progressive de l'indépendance, entre 1954 et 1955. Les négociations politiques la précédant mettent certes en jeu le Néo-Destour, et non un PCT très affaibli par la répression et absent des arcanes du pouvoir depuis 1951⁶⁸⁶. À la fin de l'année 1955, l'indépendance à venir apparaît comme prometteuse pour l'UJFT et l'UFT qui, alors, formulent des demandes explicites en faveur de l'égalité des sexes. Si elles se bornaient, jusqu'à présent, à revendiquer l'égalité des salaires — et, encore, jusqu'en 1948 seulement —, elles formulent pour la première fois des demandes en termes d'égalité juridique. Ces deux organisations et d'autres femmes se réunissent pour ce faire au cours d'une assemblée unitaire organisée au Lycée Carnot, à Tunis, en décembre 1955⁶⁸⁷. Le PCT défend également sans ambages l'extension des droits civiques aux femmes⁶⁸⁸ — en la faisant cependant compter en dernier lieu de ses revendications⁶⁸⁹. L'UFT et l'UJFT appuient leurs revendications en ces termes : « quoi de plus évident que les femmes qui représentent plus de la moitié du peuple, que les femmes qui ont la lourde charge de former les hommes de demain, aient leur mot à dire lorsqu'il s'agit des affaires de leur pays ? »⁶⁹⁰. Quelques temps auparavant, l'UFT portait aux membres de l'Assemblée constituante des demandes relatives à l'égalité des sexes en droits et à l'accès au travail et à la santé en présentant, là aussi, les femmes comme les garantes de la stabilité de l'ensemble de la société. Ses adhérentes assuraient qu'en appliquant une « constitution démocratique qui garantisse une vie meilleure aux milliers de petites gens qui représentent la grande majorité de notre peuple, vous aurez répondu aux espoirs qu'a fait naître aux coeurs de toutes les femmes, la proclamation de notre indépendance »⁶⁹¹. Les positions féminines servent cette fois-ci à revendiquer davantage de droits pour les femmes — tout en maintenant la division sociale des sexes, dissimulée derrière la complémentarité entre les hommes et les femmes. La direction de l'UFT n'emploie toutefois pas de telles justifications lorsqu'elle envoie une lettre à chacun des membres de l'Assemblée constituante revendiquant non seulement le droit de voter et d'être élues, mais également l'égalité des salaires et de l'accès à l'emploi, l'amélioration des conditions de travail des femmes par l'ouverture de crèches, de cantines et d'écoles maternelles, le droit à la retraite aux allocations, à l'instruction, à la santé, et à l'accès à une habitation saine.

Quelques mois après la première demande de l'UFT et de l'UJFT, les lois du 13 août 1956 du Code du statut personnel prévoient les conditions de l'égalité entre les sexes et tendent à reconfigurer la place des femmes en imposant l'égalité dans le divorce, en abolissant

⁶⁸⁶ Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie interne... », op. cit., pages 274-286.

⁶⁸⁷ « Les femmes tunisiennes veulent voter », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/12-05/01/1956, page 1.

⁶⁸⁸ « Le programme du PCT », *L'Avenir de la Tunisie*, 11-17/11/1955, page 1 ; « Le congrès de l'UGET de la région de Tunis », *L'Avenir de la Tunisie*, 23-29/12/1955, page 1 ; « Préparons la consultation électorale », *L'Avenir de la Tunisie*, 13-19/01/1956, page 1 ; « La préparation de la campagne », *L'Avenir de la Tunisie*, 10-16/02/1956, page 2.

⁶⁸⁹ « Une déclaration du bureau politique », *L'Avenir de la Tunisie*, 06-12/01/1956, pages 1-2, page 2.

⁶⁹⁰ « Les femmes tunisiennes veulent voter », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/12-05/01/1956, page 1.

⁶⁹¹ « Répondez aux espoirs qu'a fait naître chez les femmes l'indépendance », *L'Avenir de la Tunisie*, 11-17/05/1956, page 1.

le mariage forcé, en instaurant un âge minimum de mariage pour les filles et en imposant la monogamie — déjà extrêmement majoritaire. Elles associent là encore, de ce fait, les femmes à la famille. Comme l'analyse, trente ans plus tard, la sociologue et féministe tunisienne Zeined Cherni-Ben Saïd, la famille y est donc présentée comme un site de stabilité sociale ; ces lois se fondent et reconduisent l'archétype de la femme d'abord mère du peuple, garante de l'existence de la nation⁶⁹². Comme l'évoquait déjà le chapitre précédent, rien n'y est dit du suffrage⁶⁹³. Ainsi l'utilisation des positions sociales des femmes dont usent les militantes de l'UFT répond au goût des lois promulguées et de la rhétorique habituelle. Elles poursuivent la lutte aux côtés de l'UMFT et des destouriennes⁶⁹⁴. Leur combat déclenche une polémique médiatique à laquelle participent nationalistes et religieux opposés à l'extension du droit de vote aux femmes non instruites⁶⁹⁵. En 1957, l'égalité du suffrage est enfin obtenue⁶⁹⁶. Le déplacement de 22 000 électrices sur les 24 000 au total pour voter pour la première fois, afin d'élire les municipalités⁶⁹⁷, rend compte du succès de cette nouvelle loi, et de son caractère attendu. En 1959, la nouvelle Constitution fait de l'égalité des sexes l'un de ses principes⁶⁹⁸. Malgré ces revendications inédites et la grande ténacité dont font preuve les militantes, les demandes de l'UFT se recentrent sur l'enfance, la mère, et le bien-être général de la population⁶⁹⁹ — soit sur ces habituels positions de soutien des populations, en adéquation avec le contenu de la politique féminine, paternaliste, prodiguée par Bourguiba.

Bien que les activités des deux Unions se voient ralenties par le gouvernement tunisien, à la tête duquel se trouve Habib Bourguiba, maître incontesté du pays⁷⁰⁰, elles s'investissent, à partir de 1957, en faveur des indépendantistes d'Algérie, que défend aussi le PCT⁷⁰¹. Les communistes participent ainsi au mouvement de soutien matériel à la guerre d'indépendance algérienne initié par le Néo-Destour en 1955 et, à partir du printemps 1956, le comité du FLN conduit les opérations depuis Tunis⁷⁰². La direction du PCT, néanmoins, n'élabore vraisemblablement pas de contacts avec ce dernier⁷⁰³. Dans ce contexte, les militantes endossent leurs habituels rôles de soutiens, par un appel radiophonique lancé contre les massacres perpétrés par les colons et par l'assistance matérielle prodiguée aux réfugié-e-s

⁶⁹² Zeineb Cherni-Ben Saïd, « La femme tunisienne et l'indépendance », *IBLA*, vol. 50/159, 1987, pages 115-134, pages 128-130.

⁶⁹³ « Le code du statut personnel », <http://www.e-justice.tn>

⁶⁹⁴ Khadija Chérif, op. cit., page 163.

⁶⁹⁵ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 95-100.

⁶⁹⁶ Khadija Chérif, op. cit., page 164.

⁶⁹⁷ Henri de Montety, *Femmes de Tunisie*, Mouton & Co, La Haye, 1958, page 133.

⁶⁹⁸ Alya Cherif Ammari, « La condition juridique des femmes dans le code de la famille en Tunisie », *Après-demain*, n°1, 2007/1 [en ligne].

⁶⁹⁹ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 62-63.

⁷⁰⁰ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 139.

⁷⁰¹ « Cessez-le-feu en Algérie ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 16-23/02/1956, page 1.

⁷⁰² Jacques Valette, « 1956 : le FLN porte la guerre d'Algérie en Tunisie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°224, 2006, pages 65-79.

⁷⁰³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

d'Algérie⁷⁰⁴ — au nombre de 90 000 en 1957⁷⁰⁵. Si elles se mobilisent particulièrement pour l'envoi de vivres aux combattants de l'ALN⁷⁰⁶, les hommes du PCT participent également à cette tâche⁷⁰⁷. L'UFT organise des événements en soutien au FLN, comme un concert dont les subsides lui sont entièrement reversés⁷⁰⁸, et tend à internationaliser la cause algérienne en informant la FDIF à ce propos⁷⁰⁹ et en insistant publiquement sur ce thème lors du IVème congrès de cette dernière⁷¹⁰. Après le bombardement de Sakiet Sidi Youssef, village frontalier de l'Algérie, en février 1958, l'UFT transmet un message à Habib Bourguiba traduisant son indignation, en insistant sur son souhait de préserver l'indépendance⁷¹¹. Ses militantes s'investissent alors en faveur des blessés, comme elles s'investissent en faveur des conséquences du bombardement de la ville de Bizerte, en juillet 1961⁷¹², sanglantes représailles au souhait de l'État tunisien de voir l'armée française quitter définitivement cette place-forte militaire, où elle se trouve encore malgré l'indépendance du pays⁷¹³. Elles prolongent, de plus, leurs activités habituelles et continuent à organiser des réunions ; les dirigeantes accomplissent des voyages.

En 1959, toutefois, Habib Bourguiba fonde l'Union Nationale des Femmes de Tunisie (UNFT), l'organe de transmission du « féminisme d'État »⁷¹⁴ paternaliste, effaçant les luttes menées par les femmes au profit du prestige du dirigeant⁷¹⁵. L'UFT n'obtient jamais le visa désormais nécessaire à l'existence de toute association, la police procède à l'intimidation de ses dirigeantes, et celles-ci sont incitées à adhérer à l'organisation féminine étatique⁷¹⁶. L'UFT poursuit néanmoins ses réunions et ses distributions, auxquelles participent toujours les militantes des années 1950⁷¹⁷. Après le voyage de Nabihia Ben Miled à Moscou pour assister au congrès de la FDIF, quelques mois après l'interdiction du PCT, l'UFT cesse toute activité⁷¹⁸.

La féminité sert d'outil à la mobilisation des femmes et est, alors, déclinée en fonction des enjeux défendus par le mouvement communiste. Elle porte en son sein, tout du long de la

⁷⁰⁴ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 117-118.

⁷⁰⁵ Jacques Valette, op. cit., page 74.

⁷⁰⁶ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 104-105.

⁷⁰⁷ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

⁷⁰⁸ Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie... », op. cit., page 21.

⁷⁰⁹ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 105-106.

⁷¹⁰ AD 93 216/J9 4 bis, *Le IVè congrès de la FDIF...*, op. cit., page 137.

⁷¹¹ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 118.

⁷¹² Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 104.

⁷¹³ Nouredine Dougui, « La crise de Bizerte : le choc de deux stratégies complexes », Nouredine Dougui (dir.), *Les relations tuniso-françaises au miroir des élites (XIXe-XXe siècles). Actes du colloque organisé à la Manouba les 2 et 3 décembre 1994*, Publications de la Faculté des Lettres, Manouba, 1997, pages 211-226.

⁷¹⁴ Sophie Bessis, art. cit.

⁷¹⁵ Juliette Bessis, op. cit. pages 221-235.

⁷¹⁶ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 140 et 159.

⁷¹⁷ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 43-46.

⁷¹⁸ AD93 261/J9/4, compte-rendu, 1963.

période étudiée, l'ambition d'unir les femmes au profit de combats collectivement menés. Dans quelle mesure sert-elle de vecteur d'émancipation pour les militantes en elles-mêmes ?

4. Une féminité émancipatrice

A. LE QUOTIDIEN, OBJET ET OUTIL POLITIQUE

Bien que, comme nous l'avons vu, les Unions ne parviennent pas à fédérer une grande part des populations féminines, elles n'en demeurent pas moins et des espaces de défense de l'émancipation, et des espaces de réalisation de celle-ci. Puisqu'il s'agit de mobiliser les femmes en faveur des combats à mener, les Unions insufflent une dimension politique à leurs fonctions sociales. Les statuts de mères, d'épouses, de soeurs, de jeunes filles sont, loin d'être des rôles passifs, rendus dynamiques en faveur de l'action collective et, de ce fait, les Unions élèvent les femmes au rang de protagonistes du changement, en les intégrant en tant que femmes aux combats politiques pour lesquels s'engage le mouvement communiste. Le rassemblement des femmes entre elles, usuel au quotidien, n'a rien de subversif, et la dimension classique de la féminité qui s'y déploie permet que les activités sus-décrites soient tenues, comme nous l'avons exprimé précédemment ; les Unions, cependant, leur injectent une coloration politique en en faisant, d'une part, un objet de discussion. En plus des activités sus-décrites, prenant appui sur le quotidien des femmes et en faisant, ainsi, un outil d'activité publique, l'émission qu'anime l'UFT sur les ondes de Radio-Tunis est particulièrement symptomatique de ce phénomène. Ce faisant, elle participe à faire de cet objet de diffusion un outil féminin⁷¹⁹ et ses émissions, en médiatisant, sans doute, le quotidien des femmes, font entrer une perception politique de celui-ci dans les foyers. Cette émissions est, dans l'état actuel des connaissances, diffusée avec certitude au cours de l'année 1945 et de l'année 1951 seulement⁷²⁰.

D'autre part, une dimension revendicative est injectée au quotidien des femmes. Une manifestation organisée par l'UFT en 1947, particulièrement, met en exergue la dimension dérangeante de leur mobilisation : tandis qu'un millier de femmes se réunissent devant la Résidence générale pour protester contre la cherté de la vie, dont elles sont les premières au courant et avec laquelle elles sont aux prises, la police tâche de les dissimuler aux yeux des passant-e-s — selon un procédé qu'il n'a pas été possible de connaître, en les encerclant, possiblement⁷²¹. Leur déplacement et leur geste comportent une dimension revendicative évidente, dont se saisit le PCT en une de son journal en langue française : « n'est-ce pas significatif que les femmes de Kairouan qui avec difficulté sortent de leurs maisons aient

⁷¹⁹ Morgan Corriou, « Les Tunisiennes et la radio au temps du protectorat, années 1930-1950 », intervention au colloque « Femmes, genre, colonisations », Paris, 19-21 janvier 2012 [<http://genrecol.hypotheses.org>].

⁷²⁰ « Tous les quinze jours les vendredis à 11h50 écoutez Radio-Tunis », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 15 ; CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 16/09/1951.

⁷²¹ Photographies illustrant « Plus de 2000 femmes manifestent contre une politique de famine », *L'Avenir de la Tunisie*, 13/12/1947, pages 1-2, page 1. Voir annexe VIII.

manifesté le 10 décembre ? »⁷²². Les efforts des autorités transcrivent alors la dimension inédite et subversive d'un rassemblement protestataire de femmes d'une telle ampleur. Les adhérentes, et surtout les militantes, sont en effet mobiles. On l'a vu au chapitre suivant : elles tiennent des stands sur les marchés, défilent dans les rues⁷²³, circulent entre les foyers pour y rencontrer des femmes⁷²⁴, se rendent dans d'autres lieux où se réunissent les femmes — *hammam*, espaces religieux⁷²⁵ —, et se déplacent pour assister aux meetings et aux réunions. Ainsi, comme leurs équivalents en métropole⁷²⁶, les Unions participent à faire sortir les femmes de leurs domiciles pour d'autres raisons que des occupations domestiques, dans un contexte où les femmes demeurent une minorité de la population travailleuse⁷²⁷.

Les adhérentes sont, donc, appelées à occuper l'espace de la rue, et participent à rendre les femmes plus visibles dans l'espace public. Les dirigeantes circulent de plus sur le territoire tunisien à l'occasion d'événements se déroulant hors de Tunis — projections de films, meetings, situation exceptionnelle comme Zeramdine⁷²⁸ — et lors de leurs tournées⁷²⁹ — en 1946, surprenant les autorités, une femme voyage, seule, à moto, pour le compte de l'UFT⁷³⁰. Les voyages à l'international sont autant d'occasions de visiter les pays où elles séjournent⁷³¹ — voyages que Chrifa Saadaoui, du moins, de condition modeste, ne pourrait réaliser sans l'UFT, tout comme d'autres militantes des organisations féminines proches du mouvement communiste des zones colonisées⁷³². De surcroît, leurs dirigeantes formulent leurs revendications, qu'elles portent aux autorités par l'intermédiaire de motions⁷³³ et par

⁷²² « 2000 femmes contre la vie chère », *L'Avenir de la Tunisie*, 13/12/1947, pages 1-2, page 2.

⁷²³ Jacqueline Sebag, « Ce fut un beau congrès », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 4-5, page 4 ; « Derrière la banderole défilent Françaises et Tunisiennes », *Femmes de Tunisie*, mai-juin 1946, n°9, page 12 ;

« En dépit des interdictions des brutalités des provocations policières le peuple tunisien manifeste contre la guerre, l'oppression la misère », *L'Avenir de la Tunisie*, 08-23/10/1949, page 4 ; 1TU/2/V/706, note, 23/03/1950 ; 1TU/2/V/307, notes, 24/03/1950, 25/02/1951, 05/11/1951 et 28/11/1951 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁷²⁴ Mireille Ferris, « En visite à la Rabta », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 5 ; Denise Sfez, « Comment fonctionnent nos cercles », *Femmes de Tunisie*, décembre 1945, n°6, page 12 ; « Quand les femmes se rassemblent pendant le ramadan », *L'Avenir de la Tunisie*, 02/08/1947, page 1 ; « Les femmes entrent toujours plus nombreuses dans la ronde », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/08/1947, page 1 ; ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

⁷²⁵ SHD 2H212, 21/02/1946 ; CADN 1TU/1/V/2804-2805, coupure de *Tunis-soir*, 16/03/1949 ; 1TU/2/V/308-309, note, 28/03/1952.

⁷²⁶ Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes...*, op. cit., pages 58-59 ; Olivia Llodriguez, op. cit., pages 54-56 et 109-110.

⁷²⁷ Voir le chapitre 2.

⁷²⁸ CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, 21/04/1949 ; 1TU/2/V/307, notes, 25/01/1950, 13/03/1950 et 14/03/1950 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/02/2016.

⁷²⁹ Marie-Louise Sarrasin, « Magnifique succès de la semaine de l'enfance tunisienne malheureuse dans tout le pays », *Victoire*, 24/05/1945, page 3 ; Ilhem Marzouki, op. cit., page 124 ; ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁷³⁰ SHD 2H224, note, 21/02/1946.

⁷³¹ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., pages 128-132 ; entretien réalisé avec Chrifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

⁷³² Pascale Barthélémy, op. cit., page 166.

⁷³³ CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 11/03/1951, lettre de l'UFT au Résident général, 04/03/1952 ; 1TU/1/V/2477, motion, s.d., mars 1951 (déduction).

l'envoi de délégations, dont les membres se confrontent directement aux tenants du pouvoir⁷³⁴ — mais jamais au Résident général lui-même, sans doute opposé à les recevoir. Une photographie de l'une d'elles aux portes de la Résidence, prise en juin 1950, donne un aperçu de la ténacité des militantes, de leur cohésion, et de la forme concrète que prend ce type d'actions collectives⁷³⁵. Les dirigeantes, de plus, montent aux tribunes et prennent la parole devant des foules⁷³⁶ parfois nombreuses — par exemple, lors du meeting pour la Journée mondiale pour la paix, en avril 1949, Ouassila Jaballah et Simone Joulain discourent devant 1000 à 1200 personnes⁷³⁷ — et ce alors que, comme nous l'avons vu au cours des chapitres précédents, peu de femmes jouent de tels rôles directeurs au sein du mouvement communiste, et en dehors. Leur participation à des activités aux côtés du Comité pour la paix et du PCT fait entrer, de plus, les femmes dans des espaces de la mixité. Ainsi les organisations de masse féminines proches du PCT permettent, comme l'UMFT, d'accroître la participation des femmes aux espaces du social et du caritatif⁷³⁸ et leur offrent des marges d'action. Ce faisant, la conformité de la teneur des activités des Unions aux codes de genre fonctionne comme un outil d'émancipation. En outre, les Unions, en plus des mesures d'émancipation collective concernant l'ensemble de la population, revendiquent l'amélioration des conditions des femmes en propre — et, surtout, entre 1945 et 1946 puis en 1956, comme le montrent les points précédents.

B. L'AUTONOMIE DES FEMMES, UNE AMBITION CENTRALE

L'UFT et l'UJFT invitent leurs adhérentes à une modification de leur vie privée. De l'avis de militantes interrogées des décennies plus tard, leurs activités avaient aussi pour ambition de faire prendre conscience aux femmes de leur capacité à prendre en mains leurs

⁷³⁴ « L'Union des femmes au service des populations tunisiennes », *Le Travailleur de Tunisie*, février 1946, page 2 ; « Une délégation de l'UFT en faveur de l'enfance », *L'Avenir de la Tunisie*, 28/12/1946, page 1 ; « Pour les sinistrés », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/08/1947, page 2 ; « La campagne de l'instruction de l'UFT. Bientôt la rentrée des classes... (sauf pour 650 000 enfants) », *L'Avenir de la Tunisie*, 09-23/09/1949, page 2 ; « Faites signer les pétitions de l'Union des femmes de Tunisie contre la guerre du Vietnam », *L'Avenir de la Tunisie*, 22/04-05/05/1950, page 2 ; Photographie « Venue protester contre l'arrivée du Dixmude, une forte délégation de femmes s'est heurtée aux policiers devant la Résidence », *L'Avenir de la Tunisie*, 03-16/06/1950, page 1 ; CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 20/08/1950, communiqué de l'UFT, s.d., avril 1952 (déduction) ; 1TU/1/V/2477, motion, s.d., mars 1951 (déduction) ; « L'Union des jeunes filles de Tunisie lutte contre l'analphabétisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 19-26/01/1956, page 1.

⁷³⁵ Voir annexe VIII.

⁷³⁶ Les exemples sont nombreux. Voir, par exemple, « Magnifique meeting des ménagères organisées dans l'UFT », *Le Travailleur de Tunisie*, 10/12/1944, page 3 ; Jacqueline Sebag, « Ce fut un beau congrès », *Filles de Tunisie*, décembre 1945-janvier 1946, n°3, pages 4-5 ; Denise Malignon, « La journée du 8 mars », *L'Avenir de la Tunisie*, 19-26/03/1949, page 1 ; CADN 1TU/1/V/2804-2805, coupure de *Le Petit matin*, 22/03/1949 ; CADN 1TU/2/V/307, coupure de *Le Petit matin*, 11/03/1951.

⁷³⁷ CADN 1TU/1/V/2804-2805, note, 22/04/1949

⁷³⁸ Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie... », op. cit. ; Noura Borsali, « L'Union Musulmane des Femmes de Tunisie... », op. cit. ; Noura Borsali, « L'Union des Jeunes filles de Tunisie... », op. cit. ; Habib Kazdaghli, « Introduction. Pour une histoire du souvenir », Habib Kazdaghli (dir.), *Mémoire de femmes. Tunisiennes dans la vie publique*, MC-éditions, Tunis, 1993, pages 7-13 ; Leïla Blili, « Ni passionaria ni maquisarde », Habib Kazdaghli (dir.), op. cit., pages 15-19 ; Souad Triki, « Nabiha Ben Miled, un itinéraire singulier », Habib Kazdaghli (dir.), op. cit., pages 31-42 ; Souad Triki, « Complicité, emprise et exclusion », Habib Kazdaghli (dir.), op. cit., pages 43-48 ; Souad Triki, entretien avec Gladys Adda, « Je reste optimiste », Habib Kazdaghli (dir.), op. cit., pages 51-77 ; Noura Borsali, « Ces femmes qui ont fait l'indépendance... », op. cit.

existences⁷³⁹. Ce phénomène prend bien sûr pour fondement les positions sociales des femmes.

Ainsi, l'univers domestique irrigue une grande partie des cours organisés par l'UFT et l'UJFT à des horaires adaptés, puisqu'elles offrent toutes deux des leçons de couture, de broderies, d'hygiène, de puériculture et d'infirmerie⁷⁴⁰. L'UFT, de la fin des années 1950 jusqu'à sa disparition en 1963, fait connaître la méthode de l'accouchement sans douleur⁷⁴¹ notamment enseignée par le communiste Georges Valensi⁷⁴², selon la tendance en cours parmi le mouvement communiste métropolitain depuis les années 1950, et également suivie par l'UFF⁷⁴³. Les militantes dépassent toutefois ce seul univers : l'UFT tient une permanence d'assistance administrative pour les femmes⁷⁴⁴, tandis que l'UJFT prodigue des cours d'apprentissage et propose des loisirs collectifs aux jeunes filles, et notamment aux jeunes travailleuses — comme une excursion, en mai 1947⁷⁴⁵, et plusieurs séjours de vacances à Aïn Draham, réunissant de jeunes ouvrières, employées et lycéennes⁷⁴⁶, dirigés par Gilda Saada⁷⁴⁷, ayant lieu jusque, au moins, l'été 1949⁷⁴⁸. Puisqu'elles conçoivent l'instruction comme une garantie d'autonomie, elles donnent également des leçons d'alphabétisation afin de pallier la faiblesse de la scolarisation des femmes⁷⁴⁹. L'indépendance financière fait partie des sujets abordés durant les discussions entre les dirigeantes et les adhérentes⁷⁵⁰. Le caractère rassurant et conformiste de la non-mixité permet, ainsi, que ces activités-ci soient menées⁷⁵¹. L'UMFT, également, concentre une grande part de son activité à l'instruction des jeunes filles mais, à la différence des Unions proches du PCT, ne propose pas de rendre ses adhérentes davantage maîtresses de leurs quotidiens et de leurs destins, mais bien de former des épouses capables

⁷³⁹ Noura Borsali, « L'Union des Femmes de Tunisie en 1944... », op. cit., page 22 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁷⁴⁰ « Les cours du soir », *Filles de Tunisie*, novembre 1945, n°2, page 10 ; Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 68.

⁷⁴¹ Noura Borsali, « L'Union des Femmes de Tunisie en 1944... », op. cit., page 22.

⁷⁴² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

⁷⁴³ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, op. cit., page 105.

⁷⁴⁴ Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 68.

⁷⁴⁵ « Des loisirs sains pour nos jeunes filles », *L'Avenir de la Tunisie*, 10/10/1947, page 3.

⁷⁴⁶ « L'Union des Jeunes Filles et sa colonie d'Aïn Draham », *L'Avenir de la Tunisie*, 16/08/1947, page 3 ; « Après un mois en plein air, adieu à la colonie ! », *L'Avenir de la Tunisie*, 23/08/1947, page 3. Voir annexe VIII.

⁷⁴⁷ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁷⁴⁸ « La colonie de vacances de l'Union des Jeunes Filles de Tunisie à Aïn Draham », *L'Avenir de la Tunisie*, 09-23/09/1949, page 3.

⁷⁴⁹ Fatma Djellouli, « 1er octobre », *Filles de Tunisie*, octobre 1945, n°1, page 4 ; Denise Sfez, « Comment fonctionnent nos cercles », *Femmes de Tunisie*, octobre 1945, n°5, page 12 ; « L'Union des Jeunes Filles de Tunisie contre l'analphabétisme », *L'Avenir de la Tunisie*, 19-26/01/1956, page 1 ; Khadija Ben Miled Laouani, op. cit., page 68.

⁷⁵⁰ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, texte en hommage à Gladys Adda rédigé pour les vingt ans de son décès, 30/12/2015.

⁷⁵¹ Voir le chapitre 7.

— une ambition déjà novatrice pour l'époque⁷⁵². Les Unions forment des environnements favorables à ce que les femmes discutent de leur quotidien⁷⁵³.

À propos d'une réunion commune de l'UFT et de l'UJFT au domicile de Ouassila Jaballah pour célébrer la journée internationale des femmes, en 1950, la police affirme péjorativement que « les conversations ont roulé plutôt sur des questions de ménage que sur la politique »⁷⁵⁴. L'agent de la Sûreté est selon toute vraisemblance passé à côté d'une caractéristique centrale : les rencontres de ce type, alliées aux autres activités militantes, imprègnent les responsabilités domestiques des adhérentes d'une dimension politique⁷⁵⁵. Elles s'en trouvent en effet valorisées, et les organisations ont pour but de garantir de bonnes conditions à leur réalisation. La non-mixité de l'UFT et de l'UJFT, leur dimension sympathique et accueillante, l'importance nouvelle et politique qu'elles confèrent au quotidien des femmes, et l'ouverture qu'elles proposent en font des espaces d'« entre-soi féminin »⁷⁵⁶ et, précisément, d'entre-soi du contact. Aux dires de Béatrice Slama, les échanges entre femmes de milieux différents sont en effet permis par leur commune féminité⁷⁵⁷. Les adhérentes de l'UJFT profitent de l'espace bienveillant, jeune et non-mixte que leur organisation représente pour discuter de sexualité⁷⁵⁸, et les jeunes femmes encore célibataires, préoccupées de leur futur mariage⁷⁵⁹, pressent leurs camarades en couple de questions sur leurs nuits de noces, à propos de laquelle elles détiennent en amont peu d'éléments⁷⁶⁰. En dépit de leur statut marital et de leur mise sérieuse, les militantes apparaissent comme des modèles pour de jeunes adhérentes de l'UJFT désireuses de vivre leur sexualité avant leur mariage⁷⁶¹ — un phénomène témoignant des rumeurs à propos du communisme⁷⁶², mais aussi de ce à quoi leur appartenance à l'UJFT et au PCT renvoie à ces jeunes femmes en termes de libertés.

Si les Unions revendiquent ouvertement l'égalité des sexes à partir de 1956, elles ne s'engagent toutefois jamais dans le combat contre l'oppression particulière des femmes, comme le pointent Ilhem Marzouki et Sophie Bessis⁷⁶³. Cette lacune s'explique par leur conformité aux normes sociales, aux normes défendues par le mouvement communiste, et à la

⁷⁵² Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 81-82.

⁷⁵³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

⁷⁵⁴ CADN 1TU/2V/706, note, 09/03/1950.

⁷⁵⁵ Lilia Labidi, « Lutte des femmes contre la répression », *IBLA*, vol. 47/157, 1984, pages 249-279, page 274.

⁷⁵⁶ Catherine Achin et Delphine Naudier, « L'agency en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, 2/2013, n°55 [en ligne]

⁷⁵⁷ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

⁷⁵⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/01/2016.

⁷⁵⁹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁷⁶⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

⁷⁶¹ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁷⁶² Voir le chapitre 5.

⁷⁶³ Ilhem Marzouki, *Féminisme et politique. Le mouvement des femmes en Tunisie du début du siècle à nos jours*, Diplôme de recherches approfondies en sociologie dirigé par Ridha Boukraa, Université de Jendouba, 1986, pages 166-168 ; Sophie Bessis, avec Souhayr Belhassen, op. cit., page 48.

prééminence donnée à une bataille politique jugée générale, comme le reconnaissent les militantes des années plus tard⁷⁶⁴. En outre, un glissement s'opère, comme partout dans le monde communiste, entre revendications des femmes et revendications des mères⁷⁶⁵, symptomatique de l'acception naturaliste du genre que défendent les Unions. En défendant des modèles de féminité dynamiques, en donnant aux femmes la possibilité de participer à la vie publique, et en luttant pour de meilleures conditions d'existence pour les femmes, l'UFT et l'UJFT se meuvent en « espaces de la cause des femmes »⁷⁶⁶. Elles représentent, pour les dirigeantes à s'être exprimées sur leurs parcours, qu'elles aient déjà été sensibles aux conditions de vie des femmes avant d'y militer⁷⁶⁷, ou non, des espaces de prise de conscience des proximités entre le quotidien des femmes, et des espaces d'apprentissage de la solidarité — c'est-à-dire des espaces de prise de conscience de leur appartenance à une classe de sexe⁷⁶⁸. L'engagement de Béatrice Slama en faveur du mouvement féministe, en France, après mai 1968, doit ainsi à son parcours militant en Tunisie⁷⁶⁹.

L'UFT et l'UJFT vantent les capacités d'action des femmes en les présentant comme mues par un même désir de participer à l'édification d'un avenir heureux, défini comme démocratique, traduisant les positions soviétiques. La répartition des sexes, loin d'être bouleversée, sert de fondement aux activités des deux organisations étudiées ; la féminité qui s'y déploie, certes classique, est rendue dynamique par une « touche communiste »⁷⁷⁰. Si les dispositifs spécifiques mis en place permettent aux femmes de s'investir plus avant, ils les cantonnent à des activités féminines.

Ce faisant, sans subvertir les rôles de genre et, justement, grâce à leur conformité à ceux-ci, l'UFT et l'UJFT transforment les positions sociales des femmes en outils politiques, et insufflent alors une dimension politique à la féminité. Ainsi, la culture du mouvement communiste, lorsqu'elle se décline au féminin, s'élabore dans des espaces spécifiques ; toutefois, comme nous l'avons vu au cours de la première partie de ce chapitre, les femmes

⁷⁶⁴ Noura Borsali, « L'Union des Femmes de Tunisie... », art. cit., page 22 ; Noura Borsali, « L'Union des Jeunes Filles de Tunisie... », art. cit., page 26 ; Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 145 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁷⁶⁵ Michèle Riot-Sarcey, « Restituer le sens commun du féminisme et du communisme », *Actes du colloque « Femmes et communistes »*, Association de recherche « Femmes et communistes : jalons pour une histoire », Paris, 2001, pages 25-34.

⁷⁶⁶ Laure Bereni, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », Christine Bard (dir.), *Les féministes de la 2ème vague*, PUR, Rennes, 2012, pages 27-41

⁷⁶⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 25/06/2015.

⁷⁶⁸ Maxime Cervulle et Armelle Testenoire, « Du sujet collectif au sujet individuel, et retour », *Cahiers du genre*, 2/2012, n°53, pages 5-17 ; Lucie Bargel, « Socialisation politique », Catherine Achin et Laure Bereni (dir.), *Dictionnaire genre et science politique*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2013, pages 468-480. Ce concept a été élaboré en 1970 par Christine Delphy. Voir *L'ennemi principal. Tome 1 : Économie politique du patriarcat*, Éditions Syllepse, Paris, 2013, pages 31-52.

⁷⁶⁹ Béatrice Slama, « Quand nous travaillions sur les femmes à Vincennes dans les années 70 », Vincent Duclert, Rémi Fabre et Patrick Fridenson (dir.), *Avenirs et avant-gardes en France, XIXe-XXe siècles. Hommage à Madeleine Rebérioux*, La Découverte, Paris, 1999, pages 32-49. ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 25/06/2015.

⁷⁷⁰ Gerardo Leibner, op. cit., page 145.

prennent part, comme les hommes, au corps militant. De plus, une poignée d'entre elles participent à l'élaboration d'un véritable groupe affectif, néanmoins imprégné des rapports sociaux de sexe.

III Des militantes parties prenantes d'une communauté politique et intime en marge des pesanteurs sociales

L'Avenir consacre des encarts à des informations liées à la vie intérieure du parti à propos, certes, des cellules, mais aussi des mariages, naissances, décès des proches des militant-e-s, et notamment par l'intermédiaire d'une rubrique nommée « Nos joies »⁷⁷¹. Son existence et son titre même témoignent du fait que la direction du PCT tâche de conférer à l'appartenance à ce dernier une dimension intime.

Quels sont les effets individuels et collectifs de cette coloration communiste de la vie privée ? En quoi cette dimension participe-t-elle à la constitution d'une communauté d'appartenance ? Celle-ci représente-t-elle, comme en Algérie⁷⁷², un espace de libertés vis-à-vis de la société ambiante ? Un premier point analyse la mesure dans laquelle un groupe de militant-e-s en particulier forme un milieu alimentés de contacts inter-raciaux et de genre, mais de contacts limités par des habitudes partagées. Un second point souligne l'aspect quotidien de l'adhésion au communisme, notamment rendu visible par l'éducation transmise aux enfants. Ce faisant, le troisième point met en évidence les effets de l'imbrication entre intime et politique sur les subjectivités. Si les pesanteurs sociales s'en trouvent assouplies, une partie des membres israélites de ce petit groupe marginal y est de nouveau brutalement confrontée dans l'exil.

1. Le PCT, une « grande famille » choisie

En 1952, alors que Mohamed Ennafaa est détenu avec d'autres communistes, il emploie l'expression « grande famille » pour désigner le parti, dont les membres entourent sa femme, esseulée avec leurs trois fils⁷⁷³. De même, Jean-Christophe Bigiaoui, enfant entre les années 1940 et 1950, utilise lui aussi ces termes, des décennies plus tard, pour qualifier les relations qui nouent les militant-e-s que fréquente sa mère Roberte⁷⁷⁴. Une vingtaine de militant-e-s sont en effet soudé-e-s par des relations amoureuses, amicales et de complicité, qui les invitent à dépasser les catégories sociales et raciales.

⁷⁷¹ « La vie du Parti. Nos joies », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, page 3 ; « Nos joies », *L'Avenir de la Tunisie*, 05-16/11/1949, page 3 ; « Nos joies », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-27/01/1950, 11-24/02/1950 et 25/02-10/03/1950, page 2.

⁷⁷² Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1934-1965)*, PUR, Rennes, 2015, pages 286-291.

⁷⁷³ Mohamed Ennafaa, op. cit., lettre du 02/02/1952, pages 36-42, page 41.

⁷⁷⁴ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014.

A. FAIRE COUPLE EN COMMUNISME

1) *Des amours de convictions*

L'endogamie au sein du PCT témoigne de la dimension intime des convictions. Le phénomène pointé au chapitre précédent, selon lequel les militantes, lorsqu'elles sont mariées, le sont à des militants, suggère que l'assentiment de l'époux conditionne le militantisme actif⁷⁷⁵. Ce phénomène rend aussi compte du fait que la nébuleuse communiste représente, pour les femmes qui s'engagent lorsqu'elles sont célibataires, un espace social de référence et, aux dires de Béatrice Slama, qui rencontre elle-même son conjoint Ivan en militant⁷⁷⁶, le PCT constitue une « agence matrimoniale »⁷⁷⁷. À ce propos, Juliette Bessis, qui épouse elle aussi un militant, Aldo, après être entrée au parti, garde notamment en mémoire le rendez-vous qu'elle organise entre Mohamed Ennafaa et Eugénie Foata, vers 1945. Juliette répond au souhait qu'a son amie de faire la connaissance du jeune homme, et participe ainsi à sceller l'avenir de ces deux communistes, qui se marient par la suite⁷⁷⁸. Ainsi, en plus de ces trois femmes, d'autres militantes rencontrent leurs futurs époux au sein du PCT— pour rappel : Suzanne Bokobza épouse Abita, Denise Dana épouse Sfez, Delia Cittanova épouse Attal, Litza Cittanova épouse Valenzi, Simone Bessis épouse Vaïs, Suzanne Meïmon épouse Jrad, Sabine Narboni épouse Nizard, Simone Bellaïche épouse Joulain⁷⁷⁹, Gladys Scialom épouse Adda, Gilda Saada épouse Khiari, Soad Abdelkrim épouse Jrad, Marie-Rose Merlen épouse Nizet⁷⁸⁰, Yolande Brühl épouse Taïeb⁷⁸¹, Simone Guez, qui épouse Abdallah Mejri⁷⁸². Ainsi, et comme en France⁷⁸³, une grande part des couples se forment alors que les femmes sont déjà adhérentes. À l'inverse, on l'a vu, les militants n'épousent pas toujours des militantes⁷⁸⁴. Les femmes sont, donc, plus exigeantes quant au choix de leurs conjoints. La décision d'épouser un communiste est certainement orientée par l'assurance de pouvoir continuer à militer au PCT. De plus, de telles histoires affectives éclosent sans doute dans l'espoir d'une vie amoureuse irriguée d'une ouverture sur le monde et d'un partage de valeurs communes⁷⁸⁵ qu'elles ne sauraient trouver avec d'autres hommes. Ainsi, les entretiens de Gladys Adda donnent à comprendre la plus grande liberté que lui annonce sa relation avec Georges par

⁷⁷⁵ Dominique Loiseau, *Femmes et militantisme...*, op. cit., pages 183-187.

⁷⁷⁶ Voir le chapitre 6.

⁷⁷⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

⁷⁷⁸ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016. Voir la photographie de Eugénie et Mohamed à l'annexe V. 2.

⁷⁷⁹ Voir le chapitre 6.

⁷⁸⁰ Voir le chapitre 7.

⁷⁸¹ Martine Coryn-Sahli, op. cit., pages 606-607.

⁷⁸² E-mail de Zohra Mejri, 13/01/2016.

⁷⁸³ Paul Boulland, op. cit., page 467.

⁷⁸⁴ Voir le chapitre 7.

⁷⁸⁵ Piste discutée au cours de Élise Abassade et Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « Genre, couples et engagement communiste en situation coloniale. Algérie et Tunisie, années 1940-1950 », intervention au séminaire « Genre et société », Lyon III, 3 décembre 2020.

comparaison d'avec son précédent mariage⁷⁸⁶. En épousant des communistes, ces femmes contractent donc ce que l'on peut considérer comme des mariages de convictions, et font démonstration du fait que le parti fonctionne comme un espace de réalisation de leur avenir.

L'existence de ces couples, qu'il s'agisse de couples formés dans le cadre du PCT ou de couples dont la femme milite après avoir rencontré son mari, signale l'intrication entre vie amoureuse et opinion politique, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises au cours de cette thèse. Si une même opinion politique n'est pas essentielle à la vie amoureuse, elle permet un partage de valeurs et une complicité particulière⁷⁸⁷ ce qui, dans le cas d'un parti se présentant comme un système de valeurs et une institution de référence, prend un sens prégnant. Le signale notamment une lettre qu'adresse Mohamed Ennafaa à son épouse, reprenant les termes qu'elle a elle-même employés à propos, sans doute, de leur rencontre :

Je ne l'ai pas oublié, moi non plus, ce 4 mai [...]. Comme tu le dis si bien, ma chérie, nous ne sommes pas simplement mari et femme, nous sommes plus encore, nous sommes des compagnons de lutte pour un monde meilleur, pour un monde de liberté, de paix et de bonheur⁷⁸⁸.

En janvier 1954, Gladys Adda écrit à son époux, incarcéré dans les mêmes conditions que Mohamed Ennafaa : « ce dont il faut que tu sois assuré c'est que je ferai tout mon possible pour être digne de ton amour et de ton affection, digne aussi d'être ta camarade »⁷⁸⁹. Ces extraits attestent du désir de ces deux couples, à l'instar de deux militant-e-s de métropole dont la correspondance a été analysée par Claude Pennetier et Bernard Pudal, de « bâtir un couple communiste »⁷⁹⁰. La communion amoureuse se renforce de la communion des idées. La fusion des Ennafaa, notamment, se réalise au profit de la défense d'un idéal de vie « laborieuse »⁷⁹¹ et, donc, exempté des principes bourgeois⁷⁹², à l'image des idéaux projetés. D'après l'historienne Annette Wieviorka, « l'intime n'appartient pas à la sphère du communisme »⁷⁹³ : le couple, comme le ou la communiste, fait don de sa personne « au » Parti. Ainsi, le couple Ennafaa au moins, tel qu'il est en tout cas dépeint par Mohamed dans la lettre citée ci-dessus, fonctionne comme un espace d'auto-réalisation du communisme, tout à

⁷⁸⁶ Souad Triki, entretien avec Gladys Adda, op. cit. ; Lilia Labidi, « La ville... », op. cit.

⁷⁸⁷ Anne Muxel, « La politisation dans ou par l'intime », Anne Muxel (dir.), *La vie privée des convictions*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2013, pages 13-21.

⁷⁸⁸ Mohamed Ennafaa, op. cit., lettre du 18/05/1952, pages 121-122, page 121.

⁷⁸⁹ Gladys Adda, lettre à Georges du 16/01/1954, Fathi Ben Haj Yahia et Hichem Abdessamad (dir.), op. cit., pages 39-40.

⁷⁹⁰ Claude Pennetier et Bernard Pudal, « L'auto-analyse d'un dirigeant communiste et d'un couple communiste : Albert Vassart et Cilly Geisenberg-Vassart », Claude Pennetier et Bernard Pudal (dir.), op. cit., pages 105-137, page 113.

⁷⁹¹ Mohamed Ennafaa, op. cit., lettre du 09/03/1952, pages 69-70, page 69.

⁷⁹² Claude Pennetier et Bernard Pudal, « L'auto-analyse... », op. cit., page 129.

⁷⁹³ Annette Wieviorka, « L'intimité dans un couple politique. Les Thorez », Anne Muxel (dir.), op. cit., pages 115-133, page 117.

la fois foyer et résultat de la « flamme communiste » à entretenir, donnant davantage de force à la flamme amoureuse.

L'importance donnée au personnage de Maurice Thorez⁷⁹⁴, secrétaire général du PCF entre 1936 et 1964⁷⁹⁵, et la lecture, par les communistes de Tunisie, de *L'Humanité*⁷⁹⁶ où le couple qu'il forme avec Jeannette Vermeersch, elle aussi militante et membre du bureau politique depuis 1948⁷⁹⁷, est encensé, laissent supposer que ce modèle phare de fusion amoureuse et militante fortement valorisé en métropole⁷⁹⁸ plane également parmi les militant-e-s de Tunisie. Le lyrisme dont font preuve Eugénie et Mohamed Ennafaa à ce titre doit alors sans doute au rôle de secrétaire général du PCT qu'occupe ce dernier. Eugénie Ennafaa, cependant, contrairement à la femme du couple étudié par Claude Penner et Bernard Pudal, n'occupe pas un rôle de cadre au sein du parti, et n'a pas besoin d'une émulation en termes de hiérarchie pour se reconnaître dans un paradigme communiste amoureux. Les couples ne se revendiquent cependant pas tous d'un même romantisme communiste : Gilda Khiari affirme avoir formé, avec son époux Belhassen, un « couple de militants » amoureux et discutant de politique, sans le dépeindre néanmoins comme un modèle de « couple communiste »⁷⁹⁹. La fusion entre amour et politique est tout de même valorisée par *L'Avenir*, qui annonce fièrement les mariages entre militant-e-s⁸⁰⁰ et, plus encore, la direction du parti les sacre en organisant des festivités⁸⁰¹. Juliette Saada a notamment pour témoin un communiste de marque, Ambroise Croizat, présent à Tunis au moment de son mariage, en 1943⁸⁰². Suzanne Meïmon et Ali Jrad⁸⁰³, au moins, choisissent des camarades pour témoins.

Le parti joue le rôle de médiateur dans la vie intime de ses militant-e-s, comme en rend compte, déjà, dans les années 1930, la lettre adressée par un communiste pour solliciter l'éloignement du parti de l'homme avec qui sa femme le trompe⁸⁰⁴. Selon Béatrice Slama, au cours de la période étudiée dans le cadre de ce chapitre, du moins, un membre de la direction détient des attributions relatives à la vie privée : en plus de recueillir les auto-biographies de rigueur au moment de l'adhésion, il est responsable de « la vie intérieure du parti » ou, autrement dit, est mis au courant des différends personnels entre les communistes, et

⁷⁹⁴ « Vive le grand Maurice Thorez », *L'Avenir de la Tunisie*, 06-19/05/1950, page 1 ; « Le 30ème anniversaire du PCF », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/12/1950-15/01/1951, page 1.

⁷⁹⁵ Claude Penner, « Maurice Thorez », *Le Maitron* en ligne.

⁷⁹⁶ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 23/05/2018.

⁷⁹⁷ Renée Rousseau, *Les femmes rouges. Chronique des années Vermeersch*, Albin Michel, Paris, 1983, page 143.

⁷⁹⁸ Annette Wiewiorka, op. cit., pages 115-133.

⁷⁹⁹ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁸⁰⁰ « Mariage de nos camarades Mohamed Harmel membre du comité central et Jamila Ben Othman le 23 septembre », *L'Avenir de la Tunisie*, 29/09/1951, page 2.

⁸⁰¹ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Neïla Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁸⁰² Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁸⁰³ Neïla Jrad, op. cit., page 377.

⁸⁰⁴ Merci à Habib Kazdaghli de m'avoir transmis une copie de cette archive. RGASPI 517.1/D829/111, lettre d'un militant au bureau politique du PCT, 16/10/1934.

notamment les affaires de jalousies et d'adultères, et tâche d'y apporter une solution⁸⁰⁵. Le fait même que la direction du parti se donne la liberté de demander à ses militant-e-s vivant en union libre de se marier induit que ce dernier a un droit de regard sur la vie intime de ses militant-e-s. Être militant-e signifie bien s'en remettre au parti, et ce jusqu'aux aspects les plus personnels. Quelques-unes de ces femmes tissent cependant des relations intimes avec des hommes hors mariage, faisant fi des interdits sociaux⁸⁰⁶, telle Marcelle Slama, vivant en couple sans épouser ses conjoints⁸⁰⁷. La plupart de ces femmes embrassent cependant la norme du mariage et, ainsi, parmi les militantes les plus actives de la période 1943-1963, seules les soeurs Ada et Électre Hayat, Laurette Hanoun et Julia Lebas, restent célibataires⁸⁰⁸, tandis qu'une autre, qui n'a pu être identifiée, est divorcée⁸⁰⁹, comme Marcelle Slama. Des relations adultères ont également lieu, dont le détail n'est pas connu et n'a pas à être révélé⁸¹⁰, témoignant de toute évidence de la (relative) liberté sexuelle qui y a cours⁸¹¹. On l'a vu, cependant, la direction du PCT privilégie cependant la norme conjugale, et la consécration et les anniversaires de mariage sont célébré-e-s par les militant-e-s au cours de nombreuses fêtes⁸¹². Cependant, je l'ai déjà évoqué, c'est bien la vie du collectif qui prime sur les affaires personnelles, comme le retranscrit Gladys Adda en évoquant le départ du parti de l'une de ses camarades en raison des difficultés qu'elle vit avec son mari, communiste lui aussi⁸¹³.

2) *L'amour plus fort que la catégorisation*

Lorsque les militant-e-s tissent des relations amoureuses au parti puis s'épousent, hommes comme femmes contractent des mariages d'amour, un phénomène qui n'a rien de systématique dans la société de l'époque⁸¹⁴. Ils et elles choisissent leurs futur-e-s conjoint-e-s sans l'aval de leurs familles⁸¹⁵ ce qui, dans plusieurs cas, crée des tensions. Ainsi Juliette Saada, originaire d'un milieu de la bourgeoisie désargentée, n'élabore jamais de très bons rapports avec la famille d'Aldo Bessis, ancrée dans un milieu de la haute-bourgeoisie, qui aurait préféré lui voir épouser son amour de jeunesse, issue des cercles dirigeants français d'un milieu social plus reconnu⁸¹⁶. Les tensions sont particulièrement vives dans le cas du

⁸⁰⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 23/05/2018.

⁸⁰⁶ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁸⁰⁷ CADN 1TU/701/172, dossier « Marcelle Mary Slama », note, 07/03/1940 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 13/02/2016.

⁸⁰⁸ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁸⁰⁹ Entretien réalisée avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁸¹⁰ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 23/05/2018.

⁸¹¹ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

⁸¹² Courriel de Béatrice Slama, 10/12/2015.

⁸¹³ Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda... », op. cit., page 62.

⁸¹⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

⁸¹⁵ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁸¹⁶ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

couple que forment Suzanne Meïmon et Ali Jrad en raison de son caractère inter-communautaire. Ainsi, après le mariage de Suzanne avec ce dernier, Tunisien musulman, en 1946, les membres de sa famille, Tunisienne juive, désapprouvant déjà son engagement militant, ne lui adressent plus la parole durant deux ans. Sa famille, comme nombre d'autres en Tunisie, décrie ce « crime contre l'humanité », comme le qualifie ironiquement Neila Jrad⁸¹⁷, c'est-à-dire sa sortie de la communauté⁸¹⁸. Les réticences vis-à-vis de la formation de couples entre individus de statuts personnels différents, présentées au chapitre 4, restent donc d'actualité à l'époque du mariage des Jrad, et ces unions sont considérées comme scandaleuses pour les membres de la communauté israélite⁸¹⁹. Pour la même raison, la grand-mère de Juliette Bessis récuse formellement l'éventualité que sa petite-fille épouse « un Arabe »⁸²⁰. En l'absence de chiffre pour la période étudiée ici, il est difficile de déterminer le taux de mariages « mixtes » mais, à en croire les données disponibles pour la période 1920-1940, l'union entre un musulman et une israélite en représente une très petite minorité⁸²¹. Les oppositions ne sont cependant pas systématiques, et le mariage entre Gilda Saada et Belhassen Khiari, en 1953, est accepté, bien que leur couple soit quelques temps regardé d'un oeil circonspect par la famille de la jeune femme⁸²². Cette approbation doit, selon Gilda, au peu de religiosité qui imprègne et le foyer de Belhassen, et le sien⁸²³, à la différence des familles de Suzanne Meïmon et de Juliette Saada⁸²⁴. De plus, Gilda est elle-même le produit d'un couple que l'on peut considérer comme « mixte » : sa mère, Italienne, est issue de la communauté *grāna*, tandis que son père, né Tunisien puis naturalisé français, provient d'une famille *twānsa*⁸²⁵. Ce type de mariage est rare en raison des antagonismes qui opposent ces deux groupes aux habitus peu mêlés⁸²⁶.

Robert, frère aîné de Suzanne Meïmon et militant également, est le seul des membres de sa famille à ne pas considérer son mariage comme un « déshonneur ». Sa réaction donne à voir l'acceptation de telles unions par les communistes. La direction du PCT n'y voit en effet aucun inconvénient et, fidèle à sa croyance en la norme conjugale, oriente Suzanne et Ali dans cette voie. Elle leur organise une fête et un défilé en calèche dans les rues de Tunis⁸²⁷. Il est

⁸¹⁷ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁸¹⁸ Claude Liauzu, *Passeurs de rives*, pages 14-15.

⁸¹⁹ Élie Cohen-Hadria, « Les milieux juifs de Tunisie avant 1914 vus par un témoin », *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1967, n°60, pages 89-107, pages 100-101.

⁸²⁰ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁸²¹ Henri de Montety, op. cit., pages 116 et 124.

⁸²² Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁸²³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁸²⁴ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁸²⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 24/06/2015.

⁸²⁶ Élie Cohen-Hadria, op. cit., page 95 ; André Nahum, *Feuilles d'exil. De Carthage à Sarcelles*, Éditions Café noir, Noirmoutier, 2004, page 98 ; voir également Martino Oppizzi, *Les juifs italiens de Tunisie pendant le fascisme (1921-1943)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci et Nicola Labanca, Université Paris 8 - Università Degli Studi di Firenze, 2017. Voir le chapitre 2.

⁸²⁷ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

vrai qu'à cette époque, Ali Jrad est secrétaire-général ; cependant, une telle célébration signale aussi peut-être l'enthousiasme du parti pour une union inter-communautaire. En revanche Gilda Khiari, qui se marie sept ans plus tard, se souvient d'une certaine gêne de la part des militant-e-s, sans que celle-ci ne soit publiquement exprimée. Lorsque je les ai rencontrées, Gilda et sa fille suggéraient que ces crispations résultaient de sa judéité, en raison de la dimension inhabituelle de telles unions⁸²⁸ à une époque où, comme nous l'avons vu, le parti craignait de choquer les populations, et regardait avec ambivalence la place occupée par ses militant-e-s israéliens.

Par ailleurs, de façon générale en Tunisie, les mariages entre personnes de nationalités différentes, s'ils sont plus courants que les mariages entre israéliens et musulmans, restent peu habituels et tendent à décroître en raison des campagnes menées par les nationalistes et de la hausse de l'instruction des musulmans, que les hommes, de plus en plus instruits, sont plus enclins à épouser⁸²⁹. Témoigne des frilosités que provoquent les mariages entre Françaises et Tunisiens les efforts que mène toujours l'UMFT pour pouvoir aux besoins matériels des étudiants musulmans en métropole⁸³⁰, comme dans les années 1930⁸³¹. Pourtant, le parti et les militant-e-s ne les décrient aucunement, comme l'annonce dès ses débuts le film de Nadia El Fani, au cours duquel son père, qui épouse une Française rencontrée en métropole, met en évidence le partage des convictions au-delà des nationalités⁸³² — et même dans le cas où la nationalité portée est celle de la puissance colonisatrice. Ainsi Simone Bellaïche et Michel Joulain contractent un mariage de ce type⁸³³, tout comme Eugénie Foata et Mohamed Ennafaa. D'après les souvenirs de Béatrice Slama, leur mariage, célébrée au printemps 1946, est encensée par la direction du parti, y voyant le symbole par excellence de l'union entre les peuples français et tunisien alors appelée de ses vœux⁸³⁴, à l'image de l'Union française⁸³⁵.

De plus, des mariages entre individus issus des catégories juives *grāna* et *twānsa* ont lieu, tels ceux contractés par Simone Bessis et Marco Vaïs, Delia Cittanova et Georges Attal⁸³⁶. Si ces unions ne déclenchent pas, dans l'état actuel des connaissances, de tensions au sein des familles considérées, elles sont elles aussi rares.

Aucune source ne permet de donner de renseignements précis quant aux réactions courantes auxquelles ces couples mixtes ont été confrontés. Cependant, au vu de la rareté de ces unions et de la force des clivages quotidiens, ces amours de conviction portant les couples au-delà des catégories sont exemplaires, selon Claude Liauzu, de la qualité de « passeurs de rives » des militant-e-s, les rives étant à entendre comme les « barrières entre communautés »

⁸²⁸ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁸²⁹ Henry de Montety, *Femmes de Tunisie*, Mouton & Co, La Haye, 1958, pages 116-118.

⁸³⁰ CADN 1TU/2/V/706, note, 17/08/1950.

⁸³¹ Voir le chapitre 5.

⁸³² Nadia El Fani, *op. cit.*

⁸³³ CADN 1TU/701/100, dossier « Michel Joulain », fiche de renseignements, 07/08/1942.

⁸³⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 18/11/2015.

⁸³⁵ Voir le chapitre 7.

⁸³⁶ Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

qu'évoque Béatrice Slama en 1981⁸³⁷. De tels mariages donnent à voir la force de leur amour, mais aussi celle de leurs opinions et de l'application, en actes, de l'internationalisme revendiqué⁸³⁸. Le PCA connaît un phénomène similaire⁸³⁹. Habib Kazdaghli met en effet sur le même plan « progrès social », « fin du colonialisme », « indépendance » et « couples mixtes » pour décrire les espoirs de jeunes militants du PCT dans les années 1950⁸⁴⁰ : ces unions symbolisent la définition de la nation inclusive espérée. Les « barrières » peuvent aussi être les limites vécues au sein de la sphère familiale : pour Neila Jrad, que sa mère Suzanne soit tombée amoureuse d'Ali répond à son souhait de s'éloigner des valeurs familiales et communautaires, et revient à une déclaration d'autonomie vis-à-vis de celles-ci⁸⁴¹. Cette transgression des limites s'inscrit aussi, dans le cas de Gilda Saada, du moins, dans le phénomène de renégociation des valeurs qu'elle connaît depuis qu'elle milite au PCT. Celle-ci épouse Belhassen Khiari après avoir pris conscience, on l'a vu, de l'horreur du colonialisme et, particulièrement, du mépris à l'égard des musulman-e-s⁸⁴². Dans un ordre d'idée légèrement différent, Benjamin et Marcelle Tahar, bien que leur couple ne corresponde pas à une union « mixte », souhaitent faire preuve de mixité, et signalent l'imprégnation de leur famille par la culture bilingue défendue par le PCT. Leur fils, né en avril 1950, est en effet baptisé Ivan Messaoud. La tendance, chez les israélites, est pourtant de donner à leurs enfants des prénoms français et non des prénoms arabes⁸⁴³, comme en portent eux-mêmes les membres du couple. En outre, on peut supposer que le choix du prénom Ivan, à consonance française Ivan et porté par un grand nombre d'israélites, fait aussi référence au monde russophone. Gladys et Georges Adda prénomment leur fils Serge, et leur fille Leila⁸⁴⁴. Ce faisant, Gladys et Georges, arabophones, souhaitent sans doute rendre hommage à leurs filiations, tout en faisant démonstration, là encore, de la culture bilingue qui a cours au sein du groupe des militant-e-s.

Les mariages entre militant-e-s ne transcendent en revanche pas les classes sociales. Seuls deux exemples présentent une légère variante. Mohamed Ennafaa, professeur en lycée, occupe un statut social plus favorisé que sa femme, ancienne commise d'administration. Cependant, Eugénie comme lui proviennent de milieux modestes. Leurs milieux d'origine sont toutefois différents : alors que Mohamed a grandi dans une famille paysanne prolétaire du nord-ouest de la Tunisie, Eugénie a été élevée par un couple certes peu argenté, mais non

⁸³⁷ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

⁸³⁸ Claude Liauzu, *Passeurs de rives...*, op. cit., page 92.

⁸³⁹ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale...*, op. cit., pages 289-291 ; Élise Abassade et Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « Genre, couples et engagement communiste en situation coloniale. Algérie et Tunisie, années 1940-1950 », intervention au séminaire « Genre et société », Lyon III, 3 décembre 2020.

⁸⁴⁰ Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs tunisiens... », art. cit., pages 228-229.

⁸⁴¹ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁸⁴² Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁸⁴³ Claude Hagège et Bernard Zarca, art. cit., pages 22-25.

⁸⁴⁴ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

démuni⁸⁴⁵. Dans le même ordre d'idée, si la famille de Suzanne Meïmon est peu dotée financièrement, elle fait partie de la petite bourgeoisie tunisoise ; Ali Jrad, de son côté, provient d'une famille rurale pauvre du sud de la Tunisie⁸⁴⁶. Épouser des femmes lettrées et originaires de milieux plus favorisés que les leurs s'articule certainement à l'aspiration de ces deux hommes à s'extraire de leurs milieux d'origine — tous deux s'installent à Tunis, Mohamed devient professeur⁸⁴⁷, tandis que Ali devient infirmier⁸⁴⁸. Suzanne et Eugénie, de plus, instruites et travailleuses, correspondent au modèle féminin encensé par les communistes : cette congruence a sans doute participé à séduire ces deux militants investis que sont leurs époux. Outre ces deux couples, dont les membres proviennent cependant de milieux sociaux relativement proches, aucun couple ne se forme entre deux individus originaires de milieux sociaux différents. L'inexistence d'un tel phénomène doit en grande partie au fait que, comme nous l'avons vu, la plupart des militant-e-s dont il est ici question évoluent dans des cercles favorisés.

B. DES COMPLICITÉS ET DES AMITIÉS AU-DELÀ DES CATÉGORIES ?

1) La camaraderie par-delà les clivages

L'investissement au PCT permet que des relations non précisément amicales, mais empreintes de camaraderie se développent entre les militant-e-s pour prendre un caractère intime et chaleureux.

Béatrice Slama se souvient des nombreux repas partagés à son domicile avec les Tunisiens musulmans membres des cellules d'entreprise qu'elle contribue à créer⁸⁴⁹. Ainsi, la fréquentation des mêmes espaces d'engagement invite à dépasser les clivages entre catégories raciales et sociales mais, aussi, entre les catégories de genre. Par ailleurs, entre 1952 et 1953, Eugénie Ennafaa, Française, peut compter sur la solidarité de camarades durant la détention de son mari, comme les Valensi⁸⁵⁰, qui ne comptent pourtant pas au nombre de ses ami-e-s. On imagine aisément que, comme à la fin des années 1930, sympathisant-e-s et militant-e-s se retrouvent dans une atmosphère de camaraderie lors de séjours de vacances dans les auberges de jeunesse, de nouveau actives à partir, au moins, de la fin de l'année 1944⁸⁵¹, dont se souviennent les membres de la famille Chemla⁸⁵² — Lucette Chemla, pour rappel, milite au

⁸⁴⁵ Juliette Bessis, *Les fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956)*, L'Harmattan, Paris, 1985, page 78 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁸⁴⁶ Neila Jrad, op. cit., pages 21-22.

⁸⁴⁷ Georges Adda, « Mohamed Ennafaa », Mouvement Ettajdid [<http://www.ettajdid.org>], 28/11/2007.

⁸⁴⁸ Neila Jrad, op. cit., page 514.

⁸⁴⁹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁸⁵⁰ Entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016.

⁸⁵¹ « Les auberges de jeunesse », *Le Travailleur de Tunisie*, 10/12/1944, page 1 ; CADN 1TU/1/V/2784, note, s.d., 1947 (déduction).

⁸⁵² « Auberges de jeunesse et ciné-clubs en Tunisie », <http://www.chemla.org>.

PCT au début des années 1950⁸⁵³. En plus de celles d'Aïn Drahm et de Korbous, l'auberge de Sidi Bou Saïd est de nouveau ouverte, en 1951 du moins⁸⁵⁴.

De plus, alors que la direction du PCT tisse peu de liens avec d'autres groupes politiques — hormis, comme nous l'avons vu, avec le Vieux-Destour et, occasionnellement, le Néo-Destour —, l'engagement actif permet cependant à quelques militant-e-s d'évoluer au sein d'espaces quotidiens formés d'individus aux sensibilités variées. Frantz Fanon (1925-1961), médecin français né en Martinique, farouche défenseur de la libération de l'Algérie où il réside jusqu'en mars 1957, s'installe par la suite à Tunis, où il obtient la nationalité tunisienne et séjourne jusqu'à sa mort, en décembre 1961. Il y rédige *Les damnés de la terre*⁸⁵⁵. Des communistes se comptent dans son entourage, et notamment son ami intime le militant Roger Taïeb⁸⁵⁶ et Yolande née Brühl, militante et épouse de ce dernier⁸⁵⁷. Par l'intermédiaire du couple Taïeb, et en raison du fait que les Fanon vivent dans l'immeuble de Béatrice Slama, la militante fréquente régulièrement Frantz Fanon, tout comme son épouse Marie-Josèphe Dublé, dite Josie (?-1990⁸⁵⁸) avec qui elle établit de bonnes relations, ainsi que leur jeune fils. Elle tire à la pierre humide, avec Roger Taïeb, les travaux psychiatriques de Frantz Fanon. Elle se souvient également avoir participé à nombre de fêtes en la présence du couple. Béatrice côtoie, de plus, une autre de ses voisines, militante du FLN, au domicile de laquelle elle prend part à une grande fête donnée pour célébrer l'indépendance de l'Algérie, et où est également présente la princesse Zakia⁸⁵⁹ — qui a défendu l'indépendance de la Tunisie, comme nous l'avons vu — et, on l'imagine, des militant-e-s nationalistes.

2) *Des relations communistes. Contacts et entre-soi social et militant*

Avant d'aborder les relations amicales, il convient de préciser que le maillage de militant-e-s est en grande partie composé de membres de mêmes familles. Comme vu à plusieurs reprises, les membres d'adelphies militent au PCT ; de plus, cousines et cousins se retrouvent et se fréquentent au sein des cercles communistes⁸⁶⁰. Bien que les relations filiales ne soient pas nécessairement caractérisées par une bonne entente, des militant-e-s sont rendu-e-s d'autant plus complices par cet engagement commun. Ainsi, Gilda Saada et sa soeur aînée Béatrice distribuent, à l'occasion, des journaux ensemble⁸⁶¹, une collaboration qui,

⁸⁵³ Voir le chapitre 7.

⁸⁵⁴ CADN 1TU/2/V/308-309, note, 16/07/1951.

⁸⁵⁵ Kmar Bendana, « Sur les traces de Frantz Fanon à Tunis », *Algérie/Littérature Action*, n°163-164, septembre-octobre 2012, pages 47-63.

⁸⁵⁶ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

⁸⁵⁷ Martine Coryn-Sahli, op. cit., page 326.

⁸⁵⁸ « Alger : mort de Josie Fanon », *L'Humanité*, 17/07/1990, page 1.

⁸⁵⁹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

⁸⁶⁰ Voir annexe V. 1. c.

⁸⁶¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

certainement, confère à leurs relations une nouvelle dimension. L'engagement renforce aussi la proximité entre Béatrice Slama et sa cousine, Juliette Bessis⁸⁶².

En outre, le militantisme apporte un supplément à des relations amicales pré-existantes. Béatrice affirme, en 2015, en hommage à son amie Gladys Adda décédée vingt ans auparavant — qu'elle a connue très jeune —, que son fort engagement au parti a constitué « un lien de plus entre nous »⁸⁶³. De même, l'affection qui lie Simone Guez à Simone Joulain — la « deuxième mère » de sa fille Zohra — se renforce de leur militantisme⁸⁶⁴. En effet, en-dehors des relations familiales, des relations interpersonnelles fortes lient des militant-e-s entre elles et eux⁸⁶⁵. Se forment notamment de petits groupes de couples où l'on trouve, également, quelques sympathisant-e-s. Le cercle formé des couples Attal, Bigiaoui, Sfez, Slama et Morand (sympathisant-e-s) s'insère dans une figure de plusieurs cercles concentriques en fonction de la force des amitiés, dont Catherine Sfez ne se souvient pas entièrement du détail. Elle sait toutefois que la plupart des ami-e-s de ses parents étaient membres du PCT⁸⁶⁶. Il en est de même pour les ami-e-s du couple Bessis : Juliette et Aldo sont proches du couple Ennafaa, du couple Jrad et du couple Slama⁸⁶⁷. Le couple Slama, de même, a pour principales fréquentations des communistes. Cette configuration, un réseau amical où les couples tiennent une solide importance, doit à la tendance à ce que des histoires d'amour se nouent au PCT. Toutefois, les quelques femmes qui ne sont pas en couple, comme Laurette Hanoun ou Julia Lebas, font partie intégrante du réseau des militant-e-s. L'ensemble de ces relations a été infographié ; sur la figure réalisée n'apparaissent que les militant-e-s, sauf Georges Bigiaoui, sympathisant, en raison du fait qu'il soit l'époux de la militante Roberte Bigiaoui, et les Valensi, compagnon-ne-s de route du parti où il et elle militaient dans les années 1930⁸⁶⁸. On le voit, des complicités inter-personnelles se développent aussi en-dehors des couples. Ainsi, Béatrice Slama a pour ami-e-s proches Gladys Adda, Juliette Bessis, Roberte Bigiaoui, Mohamed Ennafaa, Ridha Gmati, Paul Sebag, Denise Sfez et, pendant un temps, Fatma Jellouli. Elle tisse aussi des liens d'une grande chaleur avec Belbel Hachani, bien que les deux femmes ne se côtoient pas régulièrement. En outre, elle compte Soad Jrad au nombre de ses fréquentations éloignées mais régulières⁸⁶⁹. D'autres amitiés sont visibles sur la figure en annexe V. 1. c. On remarque que Béatrice Slama concentre le plus grand nombre de relations et se trouve, de ce fait, au centre de la figure — un phénomène qui découle du fait que beaucoup des informations infographiées m'ont été données par cette

⁸⁶² Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁸⁶³ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, texte en hommage à Gladys Adda rédigé pour les vingt ans de son décès, 30/12/2015.

⁸⁶⁴ Courriel de Zohra Mejri, 13/01/2016.

⁸⁶⁵ Voir annexe V. 1. c.

⁸⁶⁶ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁸⁶⁷ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁸⁶⁸ Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016 ; entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016.

⁸⁶⁹ Entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015, 18/11/2015, 18/01/2016, 13/02/2016, 28/06/2016.

militante. Par ailleurs, et même lorsqu'ils-elles ne sont pas relié-e-s par des relations précises, les individus présent-e-s sur la figure se fréquentent, et se fréquentent notamment de proches en proches lorsqu'ils-elles partagent des relations précises avec d'autres.

Des amitiés fortes se tissent particulièrement entre les militant-e-s lorsque celles et ceux-ci sont investi-e-s. Les relations s'enrichissent ou s'élaborent dans le cadre de la régulière participation aux événements qui rythment le quotidien militant et par la fréquentation des mêmes espaces d'engagement. Ainsi, Juliette Bessis et Béatrice Slama militent toutes deux à la section centre de Tunis ; Gladys Adda et Béatrice sont engagées longtemps dans la même cellule. De ce fait, elles sont amenées à se fréquenter régulièrement et mènent des activités ensemble⁸⁷⁰. L'engagement dans les espaces féminins, l'UFT et l'UJFT, permet aussi la naissance ou le renforcement de relations : Juliette Bessis, Fatma Jellouli, Eugénie Foata et Béatrice Slama sont en effet membres du bureau de l'UJFT dans l'immédiat après-guerre⁸⁷¹ ; Béatrice Slama rencontre Belbel Hachani par l'intermédiaire de l'UJFT⁸⁷² ; en militant à l'UJFT, Gilda Khiari tisse des liens avec Zakia Harmel et Fatma Jellouli⁸⁷³. Les amitiés dont il est question se développent à l'UJFT et non à l'UFT, un phénomène observable via les sources disponibles et, notamment, les entretiens, menés avec d'anciennes dirigeantes de l'UJFT ; il n'est toutefois pas exclu que l'UFT soit aussi le lieu du tissage de bonnes relations. On peut toutefois supposer que la jeunesse en partage des militantes de l'UJFT et la teneur divertissante de beaucoup de leurs activités facilitent le développement de liens amicaux. Par ailleurs, l'expérience commune de la clandestinité pendant la guerre participe sans nul doute à l'intimité et à la complicité partagées entre, par exemple, les Attal, Roberte Bigiaoui, les Sfez, les Slama. Pour Juliette Bessis, « quand on est militant et qu'on est exclu, on voit plus personne, parce que tout son monde c'est le parti. Tous tes amis, tout... »⁸⁷⁴. En effet, Ali et Suzanne Jrad, après l'exclusion de ce dernier, se trouvent isolé-e-s du groupe. La réintégration d'Ali⁸⁷⁵ est vécue par le couple Jrad et par Juliette et Aldo Bessis, ayant bataillé pour qu'elle ait lieu, comme « un jour de grande émotion »⁸⁷⁶. Les couples plus éloignés du PCT, comme les Michard — Jeanne milite peu, tandis que son époux fréquente plutôt les cercles syndicalistes⁸⁷⁷ — entretiennent en revanche moins de relations parmi le groupe des militant-e-s. Toutefois Lina et André Valensi, pourtant en retrait, ont pour amies Julia Lebas et deux femmes de la famille de Lina, les sœurs Hayat, engagées au PCT⁸⁷⁸.

⁸⁷⁰ ISHMN, entretien réalisé avec Gladys Adda par Souad Triki, Tunis, 10/02/1993 ; entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 et 23/05/2018.

⁸⁷¹ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., page 97. Voir le chapitre 7.

⁸⁷² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁸⁷³ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁸⁷⁴ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁸⁷⁵ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁸⁷⁶ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

⁸⁷⁷ Entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016.

⁸⁷⁸ Entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016.

En plus de la fréquentation des mêmes espaces de militantisme, les amitiés des communistes s'alimentent du partage d'un quotidien se déployant en-dehors des seuls cadres partisans. Ce quotidien est notamment jalonné de nombreux repas : le couscous régulièrement préparé par Eugénie Ennafaa, au début des années 1950, du moins, à propos duquel Mohamed Jrad joue une comédie rituelle, ne le trouvant « jamais à son goût »⁸⁷⁹ ; le plat de pâtes à la tomates qu'offre Béatrice Slama à la dizaine de camarades réuni-e-s chez elle, presque tous les jours, à la même période⁸⁸⁰ ; le fameux couscous au poisson de Gladys Adda⁸⁸¹. Il est aussi fait de loisirs partagés, de fêtes⁸⁸², de vacances⁸⁸³. De cette forte complicité entre communistes témoignent quelques photographies⁸⁸⁴. Par ailleurs, l'amitié que Denise Sfez partage avec deux femmes d'entre elles et eux a pour résultat une collaboration professionnelle lorsque, en 1954, Denise ouvre une boutique d'ameublement et de décoration à Tunis⁸⁸⁵. Des amitiés perdurent, comme en témoignent notamment des photographies datant des années 1980 et 1990, traces des séjours de Béatrice à Hammamet chez les Adda⁸⁸⁶, et la présence des un-e-s et des autres aux fêtes, et aux enterrements⁸⁸⁷. Béatrice, dans un hommage rendu à Gladys Adda, avec qui elle a partagé une solide amitié durant plus de soixante ans, esquisse l'affection qui les a liées par-delà la Méditerranée, après le départ des Slama pour la France, en 1965⁸⁸⁸. Ainsi, ces amitiés se soudent et se créent au travers de pratiques dont les ferments sont les communes valeurs et les espoirs partagés.

Les enfants, parfois présent-e-s aux réunions⁸⁸⁹ — qui, à l'occasion, se déroulent à leurs domiciles⁸⁹⁰ — et, comme nous l'avons vu, aux événements festifs et culturels, font partie intégrante de ce monde social. Celles et ceux rencontré-e-s, à l'évocation de militantes, ou à la lecture d'une liste qui leur a été présentée, se remémorent des noms, des parcours, des

⁸⁷⁹ Mohamed Ennafaa, op. cit., lettre du 22/06/1952, page 143.

⁸⁸⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁸⁸¹ Archives personnelles de Béatrice Slama, texte rédigé par Béatrice Slama en hommage à Gladys Adda pour les vingt ans de son décès, 30/12/2015.

⁸⁸² Courriel de Béatrice Slama, 10/12/2015 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

⁸⁸³ Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁸⁸⁴ Voir annexe V. 2.

⁸⁸⁵ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁸⁸⁶ Archives personnelles de Béatrice Slama, photographies prises dans les années 1980.

⁸⁸⁷ Archives personnelles de Béatrice Slama, textes rédigés par Béatrice Slama pour l'enterrement de Delia Attal, et en hommage à Gladys Adda pour les vingt ans de son décès, 30/12/2015 ; entretiens réalisés avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 et 28/06/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁸⁸⁸ Archives personnelles de Béatrice Slama, texte rédigé par Béatrice Slama en hommage à Gladys Adda pour les vingt ans de son décès, 30/12/2015.

⁸⁸⁹ Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁸⁹⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016.

visages⁸⁹¹. Certaines relations les marquent particulièrement : Delia Attal apprend à lire à Catherine Sfez⁸⁹², tandis que Françoise Valensi-Maarek garde un fort souvenir de l'année scolaire qu'elle passe dans la classe de Julia Lebas, institutrice à Salammbô, très proche de ses parents⁸⁹³. Les enfants se fréquentent⁸⁹⁴ et, même, de l'avis de Catherine Sfez, évoluent dans un monde principalement constitué des enfants des ami-e-s communistes ou des proches du PCT⁸⁹⁵. Les relations sont aujourd'hui maintenues par certain-e-s de leurs enfants, qui se fréquentent toujours, et partagent entre elles et eux, et avec les militant-e-s, une complicité⁸⁹⁶. Catherine Sfez rend compte de façon sensible de l'affection qui lie les membres de cette « grande famille » :

Le jour de l'enterrement de Delia [Attal] [...] j'ai gribouillé un petit texte, à moitié à la maison, et à moitié sur place [...] et j'ai demandé la parole [...]. J'ai fait un petit discours en disant que je m'étais réveillée un peu plus orpheline que la veille [...]. Mes deux parents sont déjà morts, et je suis un peu plus orpheline parce que, nous, on a tous été les enfants de ces gens-là et [de] Delia [...] et c'est tous ces gens-là qui ont été nos parents⁸⁹⁷.

Ce monde social est choisi⁸⁹⁸, puisque l'investissement au sein du PCT relève bien du choix, comme en relève le développement de relations amicales⁸⁹⁹. Les militant-e-s, ce faisant, choisissent autant qu'ils et elles profitent des possibilités de tisser des liens par-delà les catégories raciales, et ce alors que la société tunisienne reste très cloisonnée⁹⁰⁰. En plus des quelques cas visibles sur la figure en annexe V 1. c., il est à signaler l'amitié qui liait Paul Sebag et Hamadi Jellouli avant la mort de ce dernier au printemps 1943⁹⁰¹. Est aussi à souligner la bonne entente entre le couple Slama et la famille Jellouli, dont le père accueille Ivan et Béatrice dans un appartement dont il a la propriété près de sa demeure familiale, à Carthage, en périphérie de Tunis, au bord de la mer, durant l'été 1943, après le décès de son fils⁹⁰². Max et Denise Sfez, convié-e-s par les Slama, y séjournent également. Béatrice Slama

⁸⁹¹ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretien réalisé avec Renée Sebag, Villejuif, 29/02/2016 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016 ; entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016 ; entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016 ; entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁸⁹² Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁸⁹³ Entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016.

⁸⁹⁴ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 06/03/2016 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

⁸⁹⁵ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁸⁹⁶ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

⁸⁹⁷ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁸⁹⁸ Claude Liauzu, *Passeurs de rives...*, op. cit., pages 9 et 83.

⁸⁹⁹ Pierre Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, Paris, 2004, pages 39-41.

⁹⁰⁰ Nadia El Fani, op. cit.

⁹⁰¹ Entretien réalisé par téléphone avec Fatma Ben Becher, 24/05/2018.

⁹⁰² Voir le chapitre 7.

garde en mémoire les bonnes relations qui s’y nouent et, notamment, les liens qu’elle tisse avec quatre des soeurs de Hamadi Jellouli, dont Fatma, qui entre à l’UJFT lors de sa création, en 1945. Ivan Slama se voit notamment confier, par le père de famille, l’importante charge d’accompagner l’une des soeurs chez son fiancé à la place du frère décédé, un acte hautement symbolique, et d’autant pour un juif, dont Béatrice a gardé le souvenir en mémoire avec émotion⁹⁰³.

Si ce maillage amical permet, comme en Algérie, que des relations entre individus assignés à des catégories différentes se tissent⁹⁰⁴, le groupe actif de militant-e-s se caractérise cependant d’une homogénéité sociale et d’un déséquilibre en termes de catégories raciales. Ainsi, les individus qui composent le noyau du parti vivent pour la plupart dans la partie « européenne » de la ville de Tunis. Quelques militantes vivent dans les faubourgs nord et sud, moins bourgeois, et d’ailleurs seuls espaces où vivent les tunisoises musulmanes du groupe. Parmi elles, seule Jamila Meddeb vit dans la *medina* ; néanmoins, ce qui ne peut manquer de surprendre, une autre militante, Française celle-ci, Jacqueline Dambourgès, habite dans une ruelle de la ville ancienne⁹⁰⁵. D’autres vivent dans les villes à proximité de Tunis caractérisées elles aussi par leur dimension bourgeoise⁹⁰⁶. En outre, une majorité d’entre les membres du petit groupe amical au centre du parti exerce des professions intellectuelles aux revenus confortables⁹⁰⁷. Aucun-e n’évolue dans les cercles populaires, ouvriers ou agricoles. Toutes et tous, on l’a vu, détiennent, de plus, une pratique courante du français, et ont acquis des connaissances intellectuelles par l’enseignement, ou par leurs propres moyens. Ce faisant, et comme à la fin des années 1930, la nébuleuse affective constituée autour du parti est principalement composée d’hommes et de femmes instruit-e-s, exerçant une profession, détenteurs et détentrices d’une solide culture. On comprend, alors, que les militant-e-s du noyau affectif soient, comme dans les années 1930, principalement israéliques. Pour rappel, les Tunisiennes musulmanes ne sont que 3% à être scolarisées en 1946 et, en 1956, 13% des filles sont inscrit-e-s à l’école. Les garçons musulmans scolarisés, certes plus nombreux que les filles, sont encore minoritaires au regard de l’ensemble de la population scolarisable⁹⁰⁸. Néanmoins, des musulman-e-s font partie de ce réseau amical mais évoluent dans des cercles intellectuels et détiennent une instruction solide — comme Belbel Hachani, Zakia Harmel ou Soad Jrad. Si l’évolution du groupe suit les changements sociaux, les militant-e-s étudié-e-s correspondent à une petite frange marginale de la population⁹⁰⁹. Le Néo-Destour connaît lui aussi une situation du même ordre, ses militant-e-s détenant très généralement une instruction notable et vivant dans des conditions plutôt aisées⁹¹⁰.

⁹⁰³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁹⁰⁴ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale...*, op. cit., pages 287-289.

⁹⁰⁵ Voir annexe III. 2.

⁹⁰⁶ Paul Sebag, *Tunis...*, op. cit., pages 344-359 ; David Lambert et Christophe Giudice, op. cit., page 154.

⁹⁰⁷ Voir annexe I et chapitre 2.

⁹⁰⁸ Souad Bakalti, op. cit., pages 161 et 171.

⁹⁰⁹ Voir le chapitre 2.

⁹¹⁰ Sarra Zaïed ; Alia Baccar, op. cit., pages 16-25 et pages 101-111.

Les amitiés, formes de sociabilités électives recherchant la compréhension mutuelle, suivent sur des déterminations sociales souvent implicites⁹¹¹. Elles reposent ici sur un ensemble de goûts, de références et d'habitudes communes, puisque les militant-e-s ami-e-s partagent des mœurs proches : ils et elles ont un usage courant du français⁹¹², ont des pratiques de loisirs nécessitant de détenir un capital culturel et financier, comme la fréquentation régulière des cinémas, la lecture, les voyages⁹¹³, et échangent à propos de littérature et de productions culturelles⁹¹⁴ — de langue française —, en écho aux événements organisés par les associations culturelles décrites précédemment. On remarque ainsi que, si Cherifa Saadaoui, évoluant dans un univers plus populaire, a de bonnes relations avec ses camarades, elle ne fait pas partie du maillage amical présenté ci-avant. Béatrice Slama et Gladys Adda, par exemple, amies depuis leur adolescence, fondent une partie de leur complicité sur de régulières discussions traitant de littérature, et alimentent une correspondance écrite pendant plusieurs années⁹¹⁵.

Ainsi, si l'appartenance sociale n'a en principe pas d'importance pour les communistes, leurs relations, bien qu'elles ne recoupent pas entièrement une même appartenance à un milieu social bourgeois et intellectuel, se trouvent alimentées d'habitus similaires fondés sur la culture et l'instruction. Une culture de la culture implicite — dont la version explicite réside dans le contenu de la culture partagée par plusieurs militant-e-s, et par les événements culturels promus par le PCT et l'UFT et l'UJFT — soude une bonne part des membres investi-e-s. En témoignent la proximité sociale entre les professions exercées par les membres de ce maillage central⁹¹⁶. Compte tenue de la force des affects soudant le petit groupe de militant-e-s dont les parcours sont discutés, ce phénomène explique possiblement, en partie, la faible ouvriérisation des organes de direction pointée ci-avant. De plus, un grand nombre de militant-e-s entretiennent des rapports à la religion assez lâches voire inexistants⁹¹⁷ ou, pour la plupart de celles et ceux qui composent ce maillage amical, revendiquent leur athéisme⁹¹⁸. Une telle posture vis-à-vis de la religion dénote des normes de la société⁹¹⁹, en

⁹¹¹ Pierre Mercklé, op. cit., page 41.

⁹¹² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; le fils aîné des Ennafaa ne parle d'abord principalement que le français, voir Mohamed Ennafaa, op. cit., lettre du 21/10/1952, pages 190-192, page 191.

⁹¹³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁹¹⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁹¹⁵ Archives personnelles de Béatrice Slama, Béatrice Slama, texte rédigé en hommage à Gladys Adda pour les vingt ans de son décès, 30/12/2015.

⁹¹⁶ Voir l'annexe V. 3.

⁹¹⁷ Entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁹¹⁸ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁹¹⁹ Nadia El Fani, op. cit.

partie fondées sur des distinctions entre populations en fonction des pratiques religieuses, et quotidiennement marquées par la religiosité⁹²⁰.

Par ailleurs, le ferment affectif et politique qui soude les militant-e-s permet, à une occasion du moins, de transgresser un interdit communautaire relatif au genre. En effet, le jour de l'enterrement de Hamadi Jellouli, en 1943, se réunissent, au cimetière musulman du Jellaz, à Tunis, ses camarades, dont une dizaine de femmes. Les usages préconisent pourtant que seuls les hommes assistent à la mise en terre du cercueil. Lorsque, une trentaine d'années plus tard, Béatrice s'étonne que les femmes ne se rendent pas à l'enterrement de son beau-frère Belhassen Khiari, et rappelle à sa jeune sœur avoir été au Jellaz, Gilda lui répond : « on en parle encore »⁹²¹.

Le PCT représente une « communauté chaleureuse »⁹²² qui, comme en Algérie à la même époque⁹²³, transcende les assignations et les groupes communautaires et coloniaux. Il fait à ce titre figure d'un espace vécu du contact entre les membres des différentes catégories juridico-ethnico-religieuses, et ce jusque dans les relations les plus intimes. Tout comme dans le cas du PCF, le noyau dur de militant-e-s PCT fonctionne bien comme une « grande famille clanique », un élément rendu d'autant plus fort que les couples y représentent un maillon important⁹²⁴.

Le partage des convictions, et cette dimension chaleureuse et clanique renforcent le caractère quotidien du communisme, qui prend aussi corps au sein des foyers des militantes les plus investies.

2. Le communisme à la maison. Éthique quotidienne, vie privée et politique

A. « DES LIGNES ROUGES QU'ON NE FRANCHIT PAS ». MILITANTISME ET ÉDUCATION DES ENFANTS

L'expression contenue dans le titre ci-dessus, employée par Neila Jrad lors de notre rencontre, transcrit la force des principes et des valeurs qu'elle a reçu-e-s durant son enfance⁹²⁵. Catherine Sfez, dans le même ordre d'idée, caractérise son éducation d'une dichotomie entre « un bien et un mal »⁹²⁶. Ce faisant, cette sous-partie s'inspire du travail

⁹²⁰ Abdesslem Ben Hamida, op. cit. ; Colette Barrouk-Sarfati, *L'image de la femme tunisienne, 1890-1955*, Thèse de doctorat d'études hébraïques dirigée par Ephraïm Riveline, Université Paris 8, 2004, pages 34-45 et 112-165 ; David Lambert et Christophe Giudice, op. cit. ; Rim Gtari, *L'égalité des femmes en Tunisie : histoire et incertitudes d'une révolution légale*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2015, page 64.

⁹²¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

⁹²² Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

⁹²³ Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale...*, op. cit., pages 286-303.

⁹²⁴ Annie Kriegel, op. cit., page 34.

⁹²⁵ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁹²⁶ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

mené par Julie Pagis à propos des enfants de personnalités engagées en France durant mai 1968, pour s'intéresser au contenu du bagage transmis aux enfants et à ce que ce bagage signale⁹²⁷.

Comme Neila Jrad, les autres enfants de militant-e-s rencontré-e-s dans le cadre de cette thèse confirment avoir été éduqué-e-s dans une atmosphère communiste⁹²⁸. Ce phénomène met en évidence l'éthique que les militant-e-s appliquent à leurs existence, indice explicite de la dimension quotidienne, intime et symbolique de l'adhésion au communisme. Nadia El Fani — fille de Bechir El Fani, du PCT, et de Nicole El Fani, du PCF, l'un-e et l'autre militant-e-s au milieu des années 1950 —, consacre son film *Ouled Lénine*, « Les enfants de Lénine », sorti en 2007, à la question de la transmission de la mémoire du parti en Tunisie. La réalisation même de ce film signale l'importance que le militantisme de ses parents revêt dans l'éducation de Nadia El Fani et dans celle d'autres enfants qu'elle a alors interrogé-e-s, Neila Jrad, Leila Adda, Sophie Bessis, et Serge Toubiana⁹²⁹ — fils d'un couple qu'il n'a pas été possible d'identifier précisément, dont la mère est, peut-être, Georgette Tubiana⁹³⁰.

Les valeurs transmises sont évaluées comme étant de l'ordre de la combativité, du sentiment d'être responsable des événements — un point de vue correspondant au matérialisme historique —, de la défense de la liberté collective ; de la croyance en un avenir égalitaire et en l'éradication des classes sociales, en l'humanisme ; du partage, de la tolérance et de la générosité. Par ailleurs, les personnes rencontrées et celles que Nadia El Fani a interrogées insistent sur le mépris des préjugés et sur l'absence de considération pour les catégories de races — et notamment, dans le cas des israélites et des Français-e-s, envers les musulman-e-s — parmi les principes clefs qui leur ont été transmis⁹³¹. Les communistes appliquent ainsi à leur existence intime l'antiracisme défendu par le PCT. Sophie Bessis se remémore la leçon que subit l'une de ses cousines pour avoir désigné un homme selon des termes que ses parents, Juliette et Aldo Bessis, récusent : « on dit pas 'y'a un Arabe', [on dit] 'y'a un Monsieur' ! »⁹³². D'après Catherine Sfez, les communistes préfèrent employer le terme « musulmans » plutôt que « Arabes », plus courant et négatif. Elle se remémore à ce

⁹²⁷ Julie Pagis, *Les incidences biographiques du militantisme en mai 68 : une enquête sur deux générations familiales : des "soixante-huitards" et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales (Vitruve et Ange-Guépin)*, thèse de doctorat de sociologie dirigée par Gérard Mauger, EHESS, 2009 ; Julie Pagis, *Mai 68. Un pavé dans leur histoire*, Les Presses de Sciences Po., Paris, 2014.

⁹²⁸ Entretiens réalisés avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014 et Villejuif, 29/02/2016 ; entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretiens réalisés avec Sophie Bessis, Paris, 05/03/2016 et 06/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016 ; entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016 ; entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016 ; discussion avec Samira Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁹²⁹ Nadia El Fani, op. cit.

⁹³⁰ Voir le chapitre 7.

⁹³¹ Nadia El Fani, op. cit. ; entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014 ; entretiens réalisés avec Sophie Bessis, Paris, 05/03/2016 et 06/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016 ; entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016 ; entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

⁹³² Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 05/03/2016.

propos le choc qu'elle reçoit en apprenant que les employées de maison sont nommées péjorativement, ailleurs que chez elle, « la Fatma »⁹³³, et sont à peine considérées ; sa mère, Denise Sfez, au contraire, s'intéresse à elles et tâche de les aider⁹³⁴.

Une forme d'organisation empruntée au parti colore le quotidien des enfants Slama, dont rit leur mère des années plus tard qui, cherchant à leur apprendre la discipline en faveur de l'activité collective, les réunit périodiquement pour procéder à une répartition des tâches à accomplir au domicile familial⁹³⁵. Il est d'ailleurs à noter que son fils, en 1951, parle bien d' « une famille », et non de ses seuls parents, « qui avait beaucoup travaillé pour le parti communiste »⁹³⁶. Bien qu'Emna Belhaj Yahya, qui milite quelques temps au PCT clandestin dans les années 1960, n'ait pas été élevée par des communistes, son témoignage transcrit, aussi, les valeurs que portaient les militant-e-s. Ainsi, elle considère l'une de ses enseignantes, au Bardo, comme une figure fondatrice du développement de sa sensibilité politique et, plus généralement, de son parcours de vie. À l'aube de ces douze ans, celle-ci lui apporte humanisme, générosité, idéal de justice. Elle ne sait pas encore, à l'époque, que celle-ci, Michèle Naudet, est militante communiste — une information qu'elle découvre par le biais des recherches menées dans le cadre de cette thèse, lors de l'entretien mené à ses côtés en octobre 2016⁹³⁷. Pour Sophie Bessis, cet héritage de valeurs et de principes forme un « substrat »⁹³⁸ fondateur.

Le récit que dédie le fils des Slama à ses parents en décembre 1951, intitulé « La chance ne vient pas... par 'hasard' », met en scène une colombe, « l'emblème de la paix », lui apparaissant en rêve. Posée sur le rebord de la fenêtre de la maison familiale de Tunis, elle s'adresse à lui : « réveille tes parents, en avant pour la Russie ! ». Sur la couverture, un personnage portant casquette, veste de travailleur, moustache et barbe, comme peut l'être représenté Staline, est dessiné⁹³⁹ :

⁹³³ À propos de ce stéréotype, voir, dans le cas de l'Algérie, Nassima Mekaoui, « La domesticité coloniale en Algérie : la 'fatma', une 'bonne de papier' 'indigène' au XXe siècle », *Le Carnet de l'IRMC*, n°18, septembre-décembre 2016, pages 5-8.

⁹³⁴ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁹³⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

⁹³⁶ Archives de Béatrice Slama, document rédigé par son fils, « La chance ne vient pas... par hasard », 1951.

⁹³⁷ Entretien réalisé avec Emna Belhaj Yahya, El Menzah, 24/10/2016.

⁹³⁸ Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 05/03/2016.

⁹³⁹ Archives de Béatrice Slama, document rédigé par son fils, « La chance ne vient pas... par hasard », 1951.

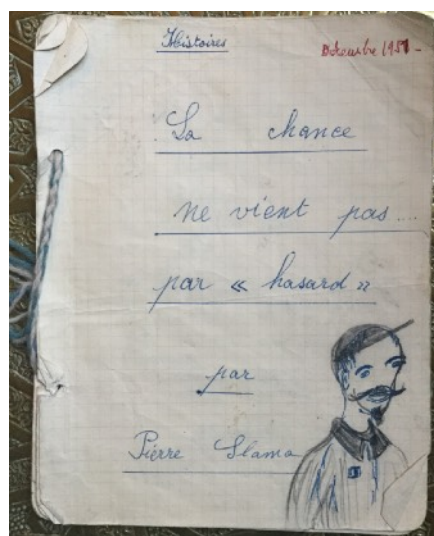


Figure 8 : Document rédigé par le fils des Slama en 1951 (archives de Béatrice Slama).

Le geste affectueux du petit garçon à ses parents traduit, certes, la transmission des espoirs des militant-e-s aux enfants mais, aussi, l'univers culturel et symbolique dans lequel les enfants baignent. Comme le fils Slama, Sophie Bessis donne une place, dans son univers d'enfant, à l'URSS, dont une carte est punaisée sur le plus grand mur du bureau parental, près d'un portrait de Lénine souriant. Sa mère la berce au son de chants révolutionnaires de langue française, comme « La Jeune garde », hymne des jeunesses communistes⁹⁴⁰. De plus, la bibliothèque des Bessis est en partie composée de livres soviétiques, et d'ouvrages d'auteurs communistes, comme Louis Aragon ou Jacques Roumain (1907-1944), fondateur du parti communiste haïtien⁹⁴¹, lus par Sophie Bessis durant son adolescence⁹⁴². De même Neila Jrad, entre ses douze et ses treize ans, est projetée, dit-elle, dans « un monde de résistance et de lutte » par deux romans qui la marquent profondément — *Et l'acier fut trempé*, de Nicolas Ostrovski, écrit dans les années 1930⁹⁴³, et *Un homme véritable*, de Boris Polevoï, datant de 1946⁹⁴⁴, soulignant tous deux la ténacité de héros porté par l'espoir en la réalisation du communisme malgré les difficultés qu'ils traversent⁹⁴⁵. Selon Leila Adda, elle-même, ses deux frères et d'autres enfants de communistes lisent le journal *Vaillant*, publié par les jeunesses communistes de métropole, qui diffuse notamment les bandes-dessinées *Pif le*

⁹⁴⁰ Sophie Bessis, op. cit., pages 45 et 50.

⁹⁴¹ Auteur de, notamment, *Gouverneurs de la rosée*, un roman cité par Sophie Bessis. Ce roman publié en 1944 puis produit en épisodes dans *L'Humanité*, prend pour cadre le monde paysan haïtien pour plébisciter l'action et la propriété collectives. Christine Laurière, « Jacques Roumain, ethnologue haïtien », *L'Homme*, 173/2005 [en ligne]. Voir Jacques Roumain, *Gouverneurs de la rosée*, Éditions Zulma, Paris, 2013.

⁹⁴² Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 05/03/2016.

⁹⁴³ Nicolas Ostrovski, *Et l'acier fut trempé*, Le Temps des Cerises, Montreuil, 2012.

⁹⁴⁴ Boris Polevoï, *Un homme véritable*, Les éditeurs français réunis, Paris, 1950.

⁹⁴⁵ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

chien, personnage qui égaye les pages de *L'Humanité*⁹⁴⁶. Au contraire, les revues *Spirou* et *Le journal de Mickey*, qui n'appartiennent pas à l'univers communiste — et la seconde étant à l'honneur d'un personnage américain —, sont proscrites⁹⁴⁷. Des conseils de lecture pour enfants sont prodigués à une occasion par *L'Avenir*, décrivant les productions littéraires faisant « l'apologie du supercapitalisme américain » comme *Tarzan* ou *Zorro* — à une époque où débute la Guerre froide —, auxquelles doivent être préférés des ouvrages classiques de la littérature française, tels ceux de Jules Verne, de George Sand, ou une littérature sociale, comme *La case de l'oncle Tom* ou *Tom Sawyer*. L'auteur de ces conseils enjoint de se référer aux livres mis en vente à la librairie de *L'Avenir*⁹⁴⁸ sise, en 1948 du moins, rue Amilcar, à Tunis, fournissant aussi les adultes en références littéraires encensées — ouvrages soviétiques et écrits par des auteur-e-s communistes⁹⁴⁹.

Leila Adda s'identifie tout à fait aux quelques récits de personnes élevées dans des familles communistes qu'elle entend dans les médias, comme Alain Krivine⁹⁵⁰ : ce référentiel commun n'est pas spécifique à la Tunisie, et s'inscrit davantage dans un paradigme communiste. L'univers culturel qui se déploie au sein du parti, s'il n'est pas uniquement tourné vers la France et échappe, donc, à un paradigme impérial au profit d'une dimension communiste, est néanmoins ancré dans un univers de langue française, et non de langue arabe. Cette dimension s'explique par l'attachement du PCT au PCF, par la sur-représentation des productions culturelles de langue française en Tunisie⁹⁵¹, et par les habitudes des militant-e-s, que nous aborderons par la suite. Plus généralement, comme le résume Catherine Sfez, les communistes élèvent leurs enfants dans un environnement culturel opposé à la culture dominante et, notamment, aux influences américaines. La petite fille n'a, par exemple, pas le droit de boire du Coca-cola⁹⁵². Par ailleurs, et bien que la culture prenne une place importante pour beaucoup de communistes, Cherifa Saadaoui et son époux n'évoluent pas dans un univers culturel caractérisé par la lecture, mais transmettent à leurs enfants les mêmes valeurs que celles dont sont nourris les enfants de leurs camarades. De plus le prénom de leur dernière fille, Tounes (Tunisie), s'il ne fait pas explicitement référence à l'univers communiste, est présenté par Cherifa comme une conséquence de son engagement communiste, largement marqué par son désir d'indépendance du pays⁹⁵³.

Gilda Khiari, Gladys Adda, Juliette Bessis, Denise Sfez, Suzanne Jrad, Béatrice Slama, Delia Attal, au moins, éduquent leurs filles dans une atmosphère fondée sur la réussite

⁹⁴⁶ Henri Filipini, « *Pif le chien* : histoire d'une tragédie éditoriale », *BDzoom* [en ligne], 15 avril 2014.

⁹⁴⁷ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

⁹⁴⁸ « Pour vous, femmes », Nelly, « Conseils de lecture », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/12/1947, page 3.

⁹⁴⁹ « Ce qu'il faut lire », *L'Avenir de la Tunisie*, 20/11/1948, page 2.

⁹⁵⁰ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016. Né en 1941 à Paris, Alain Krivine est l'un des fondateurs de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Il est, actuellement, un militant connu du Nouveau parti anticapitaliste. Voir Serge Curinier, « Alain Krivine », *Le Maitron* en ligne.

⁹⁵¹ Noureddine Sraïeb, « Place et fonctions... », art. cit.

⁹⁵² Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁹⁵³ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

scolaire et l'obtention d'un travail⁹⁵⁴, c'est-à-dire selon les principes que défendent les communistes, et selon ce que ces femmes appliquent à leurs existences⁹⁵⁵. Le modèle de féminité que plusieurs militantes représentent s'éloigne des canons usuels⁹⁵⁶ : actives et travailleuses, elles n'hésitent pas, de plus, à énoncer leurs opinions, à prendre des décisions propres et, en somme, pour Neila Jrad, « [ruent] dans les brancards »⁹⁵⁷. Cherifa Saadaoui, si elle n'exerce certes pas de profession avant 1963, sort de chez elle pour mener ses activités militantes⁹⁵⁸. Par ailleurs, Suzanne Jrad et Denise Sfez, au moins, ne formulent aucune remarque à leurs filles quant à leur fréquentation d'hommes, alors qu'elles ont été socialisées dans un environnement social où la non-mixité est la règle et, dans le cas de Suzanne, au sein d'une famille où les comportements des jeunes filles sont soumis à une stricte discipline⁹⁵⁹. Aussi, Catherine Sfez garde en mémoire des femmes élégantes, mais vêtues de façon généralement pratique, éloignées des codes de la présentation de soi féminine en vogue⁹⁶⁰. Béatrice, par exemple, affectionne particulièrement les tailleurs sobres⁹⁶¹. Denise Sfez n'hésite pas à endosser le pantalon, vêtement traditionnellement masculin, dès que la mode féminine, dans les années 1960, s'en saisit⁹⁶², tout comme Roberte Bigiaoui, quelques années auparavant, arrivant ainsi vêtue au lycée où elle exerce, déclenchant une vraie bataille avec sa direction⁹⁶³. Denise Sfez, comme certainement d'autres des militantes, décrit la « futilité » — gestes maniérés, maquillage chargé, vernis à ongles, tenue travaillée et peu pratique — de la plupart des femmes⁹⁶⁴, un terme qu'utilise aussi Gladys Adda⁹⁶⁵, critiquant les discussions entre femmes, jugées superficielles⁹⁶⁶.

Leurs propos font écho au modèle soviétique de femme communiste, pratique, responsable, que reprennent à leur compte les Unions féminines, au cœur duquel se niche, comme on l'a vu, le rôle maternel. Le groupe militant est toutefois ouvert à des femmes ne correspondant pas à ce modèle de l'épouse-mère, à l'instar de Marcelle Slama, des soeurs Ada et Électre Hayat, de Julia Lebas et de Laurette Hanoun. De surcroît, les soeurs Hayat et Julia

⁹⁵⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016 ; entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 05/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁹⁵⁵ Voir le chapitre 2.

⁹⁵⁶ Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 05/03/2016.

⁹⁵⁷ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁹⁵⁸ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

⁹⁵⁹ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁹⁶⁰ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁹⁶¹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 13/02/2016.

⁹⁶² Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁹⁶³ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014.

⁹⁶⁴ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁹⁶⁵ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

⁹⁶⁶ ISHMN, entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 11/02/1993.

Lebas refusent de se marier et restent de farouches célibataires⁹⁶⁷ ; Julia Lebas, particulièrement, fait de son célibat un point d'honneur du maintien de son autonomie — déclarant ne pas vouloir cuisiner pour un homme⁹⁶⁸. En outre, l'éducation reçue amène une majorité des enfants de communistes à militer à leur tour. Certain-e-s rejoignent d'abord les rangs communistes, d'autres se dirigent vers d'autres tendances, mais toutes et tous demeurent inscrit-e-s dans un environnement de gauche⁹⁶⁹. Le modèle féminin différent des canons sociaux que défendent les militantes et leurs activités au sein des Unions conduisent plusieurs de leurs filles à s'investir en faveur du féminisme⁹⁷⁰, un phénomène de transmission perceptible jusqu'aux générations suivantes⁹⁷¹.

Le PCT forme donc une communauté d'espérance tendue vers la croyance en la réalisation d'un avenir meilleur. Si cette dimension est similaire à ce qui se déroule au PCF⁹⁷², la communauté qui se constitue en Tunisie n'est toutefois pas équivalente à ce qui se développe en métropole

. Ces espoirs, appliqués en pratiques par le groupe, servent à quelques occasions à modifier la division sexuelle du travail domestique.

B. UNE RÉPARTITION CLASSIQUE DES TÂCHES DOMESTIQUES... PARFOIS RENÉGOCIÉE PAR LE MILITANTISME

Bien que le sentiment d'appartenance au parti et les convictions profondes amènent parfois les femmes à la limite des normes, le quotidien militant diffère en fonction du genre⁹⁷³, et ce phénomène doit, en partie du moins, à l'intimité des foyers. Lorsque Gladys Adda accouche, en 1949, elle est membre du comité central, tout comme son époux, et l'un-e et l'autre sont, de ce fait, très pris-e par leur militantisme. Pour autant, Georges ne rate aucune réunion, laissant Gladys prendre en charge leurs jumeaux, sans lui laisser le temps de se rendre ne serait-ce qu'à un meeting. Terrifiée à l'idée de ne plus pouvoir militer, elle justifie amèrement, des années plus tard, le comportement de son conjoint par le fait que « c'est automatique chez les hommes, la femme reste à la maison ! »⁹⁷⁴. De même, Jeanne Michard prend en charge ses quatre fils tandis que son mari milite activement⁹⁷⁵. Les couples ne présentent toutefois pas tous des caractéristiques similaires, et Belhassen Khiari s'occupe beaucoup de ses deux enfants ; Gilda, néanmoins, pourvoit à la tenue du foyer et demande

⁹⁶⁷ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁹⁶⁸ Entretien réalisé avec Françoise Valensi-Maarek, Paris, 06/04/2016.

⁹⁶⁹ Nadia El Fani, op. cit. ; Sophie Bessis, op. cit., pages 49-52 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁹⁷⁰ Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 05/03/2016 ; entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁹⁷¹ Jean Berthelot de La Glétais, « Avec Myriam Zeghidi, les Tunisiennes ont trouvé leur voix », <http://www.histoiresordinaires.fr>, 05/06/2014.

⁹⁷² Marc Lazar, op. cit., page 14.

⁹⁷³ Voir le chapitre 7.

⁹⁷⁴ ISHMN, entretien réalisé avec Gladys Adda par ?, Tunis, 10/02/1993.

⁹⁷⁵ Entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016.

plus volontiers à leur fille qu'à leur fils d'y participer⁹⁷⁶. Ivan Slama est « le contraire du machiste », critiquant que Béatrice s'abîme dans les soins domestiques. Béatrice ne fait « pas grand-chose », mais cette situation est rendue possible par la présence permanente de la mère de cette dernière. En outre, lorsque le couple reçoit, c'est Béatrice, et non Ivan, qui cuisine⁹⁷⁷. De temps à autres, Ali Jrad prépare un plat pour sa femme et ses trois enfants, et mobilise alors l'ensemble de la maisonnée amusée pour trouver les ingrédients dans la cuisine⁹⁷⁸. De même Catherine Sfez se souvient, en riant, d'un séjour de vacances avec ses parents et des camarades du PCT durant lequel les hommes décident de préparer un repas. Les femmes s'esclaffent devant la nourriture calcinée⁹⁷⁹. Les lettres qu'envoie Mohamed Ennafaa à sa femme sont, aussi, irriguées d'un sens classique des rapports sociaux de sexe et de la distribution des rôles — ce qui n'enlève rien à leur ton affectueux, à l'admiration qu'il éprouve pour sa femme « chérie » et au courage qu'il cherche à lui insuffler : il loue sa force d'épouse esseulée sachant rester soutenante, et le rôle de mère de famille qu'elle joue malgré les difficultés matérielles et émotionnelles qu'elle traverse⁹⁸⁰. Au sein des rôles attendus se niche bien l'acceptation classique du genre féminin reconduite par le mouvement communiste à l'international, faisant des femmes des mères-épouses⁹⁸¹. Un partage des tâches équivalent, associant les femmes à l'éducation des enfants, aux tâches nourricières et à la tenue du foyer, se retrouve en France parmi beaucoup de couples communistes⁹⁸². Mohamed Ennafaa donne un sens politique à ce modèle :

J'ai beaucoup apprécié la façon dont tu me parles des enfants. Tu en parles comme une mère, comme toutes les mères, mais aussi comme une mère communiste qui, sans rien perdre de ce qui est humain, sait pourquoi il y a une situation comme la situation présente et garde cette lumineuse et claire confiance dans la lutte du peuple qui saura tout changer⁹⁸³.

Cet extrait révèle l'implicite politique des rôles féminins et, notamment, le supplément que leur confère l'appartenance au communisme : mères et épouses courageuses, elles sont responsables et clairvoyante, espèrent dans la réussite d'un avenir meilleur et élèvent leurs enfants en ce sens. Ces gestes quotidiens prennent donc les traits d'un parangon vertueux sous les accents de Mohamed Ennafaa. Si ce modèle classique de répartition des tâches n'est ni toujours explicite, ni systématiquement valorisé par les militant-e-s du PCT, il est aussi

⁹⁷⁶ Participation de Samira Khiari lors de l'entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

⁹⁷⁷ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016.

⁹⁷⁸ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah,

⁹⁷⁹ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁹⁸⁰ Mohamed Ennafaa, op. cit., lettre du 30/03/1952, pages 82-87, lettre du 21/05/1952, pages 123-124, lettre du 15/06/1952, pages 140-142, lettre du 21/07/1952, pages 165-166, lettre du 20/08/1952, pages 181-183.

⁹⁸¹ Brigitte Studer, « La femme nouvelle... », op. cit., pages 383-385 ; Brigitte Studer, « Communisme et féminisme », *Clio. Femmes, genre, histoire*, 2015/41 [en ligne].

⁹⁸² Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes », Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009, pages 94-113, pages 102-105.

⁹⁸³ Mohamed Ennafaa, op. cit., lettre du 30/03/1952, pages 82-87, page 87.

encensé par la rhétorique communiste de part le monde⁹⁸⁴ et, en Tunisie, il est relayé, comme nous l'avons vu, par les Unions féminines. Ainsi, la définition du genre féminin qu'il participe à reproduire plane, en principe, parmi tous les couples. En pratique, en-dehors de la période d'incarcération de Mohamed Ennafaa, lors de laquelle ce dernier s'enquière cependant régulièrement de ses enfants et de son épouse⁹⁸⁵, Eugénie prend davantage en charge tout ce qui a trait au domestique que son époux, alors secrétaire-général du PCT, fort occupé hors de son foyer⁹⁸⁶. Cette configuration est si solidement ancrée, et si encensée par Mohamed Ennafaa, qu'il omet, dans ses mémoires rédigées à la fin des années 1990, de décrire son épouse comme une communiste. Il la dépeint seulement comme un soutien affectif et quotidien, en femme suffisamment courageuse pour pourvoir aux besoins du ménage en son absence, et lui permettre de militer⁹⁸⁷. Comme le supposent la petitesse du nombre de femmes à endosser des responsabilités et le fait que celles qui entrent au comité central n'exercent pas d'emploi⁹⁸⁸, la répartition sexuelle des tâches domestiques constitue un frein aux carrières militantes des femmes, de la même manière que dans le cas du PCF⁹⁸⁹.

L'adhésion au parti permet aux femmes de négocier leurs activités entre le foyer et l'extérieur et de s'extraire des seules occupations classiquement attribuées aux femmes. Avant 1963, Cherifa Saadaoui n'exerce pas de profession mais, mère de huit enfants, elle est considérablement occupée au sein de sa maisonnée. Elle parvient tout de même à militer activement, en se rendant aux réunions et aux meetings et en endossant des rôles directeurs au PCT et à l'UFT. Si son mari Hassan Saadaoui, également communiste fortement investi, est un homme compréhensif et n'hésitant pas à former sa femme au militantisme en l'emmenant assister à des congrès dans les années 1940, le dynamisme de Cherifa est rendu possible par sa capacité à négocier avec celui-ci⁹⁹⁰. Tels qu'en rendent compte les rôles à responsabilités qu'occupent plusieurs autres de ces militantes⁹⁹¹, et comme en France⁹⁹², femmes et couples s'arrangent pour que les femmes puissent militer. Cette situation infléchit aussi la répartition des tâches puisque, en l'absence de Cherifa Saadaoui, Hassan, lorsque son militantisme le lui permet, s'occupe de leurs enfants. Cette souplesse est néanmoins permise, comme dans le cas de Béatrice Slama, par l'aide qu'apporte la mère de Hassan⁹⁹³. Gladys Adda, pour sa part, une

⁹⁸⁴ Brigitte Studer, « La femme nouvelle... », op. cit., pages 383-385 ; Brigitte Studer, « Communisme et féminisme... », op. cit.

⁹⁸⁵ Mohamed Ennafaa, op. cit., voir par exemple lettre du 06/04/1952, pages 92-95, lettre du 18/05/1952, pages 121-122, lettre du 21/05/1952, pages 123-124.

⁹⁸⁶ Georges Adda, « Mohamed Ennafaa », Mouvement Ettajdid [<http://ettajdid.org>], 28/11/2007.

⁹⁸⁷ Mohamed Ennafaa, *Il était une fois... un jeune révolté*, Publisud-Maghreb Diffusion, Paris-Tunis, 2000, page 154.

⁹⁸⁸ Voir le chapitre 7.

⁹⁸⁹ Paul Boulland, op. cit., pages 468-469.

⁹⁹⁰ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounès Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

⁹⁹¹ Voir le chapitre 7.

⁹⁹² Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, op. cit., page

⁹⁹³ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounès Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

femme au caractère affirmé et à l'énergie pétillante⁹⁹⁴, utilise précisément l'engagement comme levier pour faire bouger les lignes au sein de son foyer. Cinq semaines après son accouchement, elle « explos[e] » pour faire comprendre à son époux Georges qu'elle tient à continuer à militer. Georges s'occupe alors plus volontiers de leurs enfants⁹⁹⁵. Cette situation nouvelle lui permet, certainement, de participer à l'école des cadres organisée à Alger à l'automne 1949⁹⁹⁶. Cette femme, dont la scolarité a pris fin au collège, décide en outre de suivre des cours du soir et des formations⁹⁹⁷ de façon suffisamment sérieuse et assidue pour intégrer, à sa création, en 1958, la Société tunisienne de Banque, première banque nationale, dont elle dirige le bureau des Études et du Développement. Ce poste lui ouvre une riche carrière non seulement dans cette administration, mais aussi dans le domaine de l'enseignement et du conseil⁹⁹⁸. Toutefois Gladys, se sentant obligée d'être présente auprès de ses deux enfants et de pourvoir à leur éducation, ne milite principalement plus qu'à l'UFT à partir de la fin des années 1940⁹⁹⁹, seul cadre militant lui permettant de concilier son activité de mère et son engagement¹⁰⁰⁰. Ce qu'elle vit d'abord comme une peine rend compte des pressions qu'elle s'inflige pour répondre à ce qui correspond alors, comme dans le cas des militantes de France, à « la position symbolique et matérielle de la bonne mère »¹⁰⁰¹, reproduite et véhiculée par les Unions féminines. D'autres femmes, sans doute, vivent une pression de la même sorte, telle Béatrice Slama qui, lorsqu'elle séjourne deux mois à Paris pour passer son examen de Licence, au printemps 1948, fait loger son fils alors en bas-âge dans la même ville qu'elle, de peur qu'il ne tombe malade¹⁰⁰². Le maintien du poids des normes se ressent d'autant plus que ces deux femmes, comme Juliette Bessis, Roberte Bigiaoui, Suzanne Jrad, Denise Sfez, Délia Attal, Cherifa Saadaoui et sans aucun doute d'autres de leurs camarades, n'adoptent pas de comportement passif au sein de leur couple et se tiennent à distance d'un rôle de dévotion¹⁰⁰³. Le PCT attire donc autant qu'il forge ou renforce des désirs d'autonomie et d'accomplissements.

Le PCT n'est toutefois pas exempt de comportements individuels rappelant la domination masculine, tels ceux d'un militant frisant le harcèlement sexuel, renvoyant les femmes à une condition d'objets de désirs masculins présentés comme impérieux, auxquels la direction ne se mêle pas. Sa négligence renseigne tout à la fois sur l'importance essentielle

⁹⁹⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

⁹⁹⁵ ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 10/02/1993.

⁹⁹⁶ CADN 1TU/1/V/2784, compte-rendu des cours délivrés durant le stage, 15/12/1949.

⁹⁹⁷ Entretien réalisé avec Leïla Adda, Tunis, 03/11/2016.

⁹⁹⁸ Archives de Leïla Adda, CV de Gladys Adda, septembre 1992, et notes de Georges Adda à ce propos, s.d., après 1995.

⁹⁹⁹ ISHMN, entretien avec Gladys Adda réalisé par ?, Tunis, 11/02/1993.

¹⁰⁰⁰ Voir le chapitre 7.

¹⁰⁰¹ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, op. cit., page 100 ; Paul Boulland, op. cit., pages 469-472.

¹⁰⁰² Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 13/02/2016.

¹⁰⁰³ Entretien réalisé avec Sophie Bessis, filmé par Marion, Paris, 05/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Leïla Adda, Tunis, 03/11/2016 ; entretien réalisé avec Neïla Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

accordée au collectif, parfois au détriment des vécus personnels, qu'à la prégnance du patriarcat au sein même du parti. Dans un autre registre, les remarques prononcées à l'égard de Béatrice Slama et de Gladys Adda, énoncées plus haut, sont le fait d'un membre de la direction en particulier¹⁰⁰⁴. Ces comportements sont toutefois isolés. Selon Juliette Bessis, amère, « évidemment les hommes [sont] supérieurs », mais cette domination sociale n'a pas d'effet quotidien dans les interactions entre les militant-e-s¹⁰⁰⁵. Au sein du groupe, les femmes sont prises en compte, considérées, interrogées sur leurs opinions, et n'hésitent pas à les exprimer. Aussi, elles jouent à la belote en vociférant et en riant comme les hommes, contrairement aux femmes des autres milieux¹⁰⁰⁶. De ces éléments transparait non une complète égalité des sexes, puisque les rôles restent balisés, mais une certaine souplesse et la possibilité d'exister en-deçà des seuls canons sociaux, comme le remarque Sophie Bessis témoin, enfant et adolescente, de ces usages¹⁰⁰⁷.

Ces phénomènes de transmission et de négociation des normes mettent en évidence la dimension quotidienne et intime que prend l'attachement au parti. Ils sont d'autant plus persistants qu'ils sont conduits par les membres d'un groupe soudé par des relations amoureuses, familiales et amicales. Ils et elles forment un véritable milieu, une grande famille choisie en-deçà des pesanteurs sociales. Pour cette poignée de militant-e-s, comme le résume Catherine Sfez, le parti est « à la fois leur appartenance, leurs espoirs, leur famille »¹⁰⁰⁸. Au sein de cette communauté chaleureuse composée de femmes au caractère affirmé, les rapports sociaux de sexe se trouvent, sans être bouleversés, assouplis.

Ses membres, du fait de leur attachement au parti et des pratiques quotidiennes qui les relient les un-e-s aux autres, vivent aussi des bouleversements intimes.

3. Le militantisme, un outil de subjectivation

Bien que le collectif prime, les éléments analysés par les première et seconde parties de ce chapitre, ainsi que la constitution d'un groupe affectif soudé, ont pour résultat le développement d'une appartenance collective, dont les conséquences sont personnelles¹⁰⁰⁹. Les militant-e-s les plus assidu-e-s vivent alors des phénomènes ayant trait à l'identification au parti et au détachement des identités imposées, c'est-à-dire à la subjectivation politique¹⁰¹⁰. Ces phénomènes sont notamment visibles dans le cas des israélites quittant la Tunisie dans les années 1960, alors brutalement rattrapées par des pesanteurs sociales auxquelles elles pensaient avoir échappé.

¹⁰⁰⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 23/05/2018.

¹⁰⁰⁵ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

¹⁰⁰⁶ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁰⁰⁷ Entretien réalisé avec Sophie Bessis, Paris, 05/03/2016.

¹⁰⁰⁸ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁰⁰⁹ Martina Avanza et Gilles Laferté, op. cit.

¹⁰¹⁰ Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, Gallimard, Paris, 1998, pages 118-119.

A. SOI ET LES AUTRES. APPARTENANCE COMMUNISTE ET DISTINCTION

Georges Adda affirme, des années après avoir milité, avoir accordé une « confiance aveugle dans les camarades responsables parce que communistes »¹⁰¹¹. L'appartenance mutuelle au groupe communiste suppose une relation de confiance entre les militant-e-s, et sert également à opérer une différenciation entre le groupe formé des communistes et le reste de la société. La frontière tracée est rappelée par l'emploi du terme « camarade » et le tutoiement qu'utilisent les militant-e-s sans nécessairement se connaître. D'après Neila Jrad, les communistes ont le terme « salaud » facile¹⁰¹², une insulte qu'utilise d'ailleurs encore Juliette Bessis des décennies après son investissement au PCT pour désigner les individus rétifs à ce dernier¹⁰¹³. Dans la famille Sfez, le terme qu'emploie Max pour qualifier les gens qu'il connaît, « sympathique », tranche entre ce que Catherine comprend être le bien et le mal — les communistes et les sympathisant-e-s, et les autres¹⁰¹⁴.

Leila Adda associe cette différenciation au souci d'exemplarité des militant-e-s¹⁰¹⁵. L'image sociale du ou de la militant-e exemplaire, présentée ci-avant, sert, lorsqu'elle est investie, de critère de différenciation. L'attachement mutuel au parti, les valeurs partagées et l'exemplarité attendue constituent les fondements à un phénomène de distinction par des procédés de légitimation, non de différences entre classes sociales¹⁰¹⁶, mais de différences morales et politiques fondées sur cette appartenance collective choisie. Ainsi Béatrice Slama écrit, avec le recul permis par les années : « notre communauté fonctionnait à la fois ouverte et refermée sur elle-même avec ses certitudes absolues, sa solidarité d'initiés, son sectarisme »¹⁰¹⁷. L'exclusion du parti, puisqu'elle prend les traits du rejet brutal d'un groupe exemplaire, est d'autant plus vécue comme une violence.

Ainsi, l'appartenance « au » Parti a des effets personnels forts et correspond autant à une adhésion au fonctionnement du parti qu'au développement d'un fort sentiment d'appartenance au groupe d'initié-e-s. Gladys Adda peut ainsi affirmer, des années plus tard, s'être identifiée au groupe qu'elle formait avec ses camarades¹⁰¹⁸. Tel que le remarque Pierre-Jean Le Foll-Luciani dans le cas des militant-e-s du PCA¹⁰¹⁹ à l'aune du raisonnement du philosophe Jacques Rancière¹⁰²⁰, la différenciation entre les communistes et le reste de la société constitue un élément central dans la subjectivation politique du groupe, mais aussi de soi.

¹⁰¹¹ Georges Adda, op. cit., page 27.

¹⁰¹² Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

¹⁰¹³ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

¹⁰¹⁴ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁰¹⁵ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

¹⁰¹⁶ Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1979, pages I-VIII.

¹⁰¹⁷ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

¹⁰¹⁸ Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda... », op. cit., page 62.

¹⁰¹⁹ Pierre-Jean Le Foll Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale...*, op. cit., pages 24 et 294-296.

¹⁰²⁰ Jacques Rancière, op. cit., pages 112-125.

Cette appartenance se décline en effet aussi au singulier, comme dans le cas de Gladys Adda, disant : « le Parti m'avait prise toute entière »¹⁰²¹, comme s'il représentait une force puissante impossible à retenir — elle signifie par là, sans doute, qu'elle « prend parti », c'est-à-dire qu'elle fait sienne l'identité du parti et se consacre entièrement au projet politique qu'elle défend, et à l'organisation¹⁰²². De plus, trois militantes rencontrées, Cherifa Saadaoui, Juliette Bessis et Béatrice Slama martèlent avoir été communistes et, dans le cas des deux premières, affirment l'être toujours au moment où les entretiens ont été menés¹⁰²³. D'après Leila Adda, sa mère Gladys s'auto-qualifiait de communiste même après la dissolution du PCT, en 1963¹⁰²⁴. Cette possibilité de dire « je suis », et puisqu'elle s'accompagne, comme nous l'avons vu, de pratiques quotidiennes, à la fois démonstratives et intimes, relève du procédé subjectif¹⁰²⁵. Ce sujet produit et investi est, comme en France, à considérer comme un « sujet communiste »¹⁰²⁶ caractérisé des éléments présentés ci-avant — valeurs, culture, investissement militant de son quotidien, distinction, etc. — par lesquels les adhérent-e-s deviennent communistes¹⁰²⁷. Le militantisme participe donc pleinement de la construction de soi. Puisque cette appartenance implique que les désignations sociales et raciales soient évacuées, comme nous l'avons vu, l'identification nouvelle qu'elle engendre permet la « reconfiguration du rapport à soi », engageant « une liberté ou une autonomie vis-à-vis des normes, des assignations, des ancrages sociaux »¹⁰²⁸. Ce faisant, la production et l'investissement d'un sujet communiste, soit la subjectivation politique, en plaçant l'individu à l'interstice « entre les noms, les identités ou les cultures », induit une souplesse, un refus de l'unique et de la fixité, et remet en cause le principe réifiant et d'assignation en lui-même¹⁰²⁹.

Les identités de sexe et les oppressions liées au genre ne sont cependant pas remises en question. Néanmoins, le modèle de femme active diffusé par la nébuleuse communiste et auquel correspondent les militantes, autant que la transmission de celui-ci à leurs filles, les activités liées au genre qu'elles mènent en tant que militantes, et les négociations intimes prenant pour tremplin leur engagement, permettent d'affirmer que ce sujet communiste se décline, aussi, au féminin — sans subvertir les rapports de genre mais, justement, en dynamisant les caractéristiques associées au féminin. Par ailleurs, de l'avis des militantes interrogées, et au vu des activités menées conjointement par les hommes et par les femmes, décrites ci-avant, le quotidien des interactions entre les militant-e-s n'est pas marqué par une différenciation visible entre les sexes, et les femmes n'ont pas le sentiment d'être traitées

¹⁰²¹ Souad Triki, « Complicité, emprise... », op. cit., page 45.

¹⁰²² Bernard Pudal, *Prendre parti...*, op. cit., pages 5-7.

¹⁰²³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 28/06/2016 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

¹⁰²⁴ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

¹⁰²⁵ Alain Badiou, *Théorie du sujet*, Seuil, Paris, 1982, pages 259-274.

¹⁰²⁶ Claude Pannetier et Bernard Pudal, « Le 'sujet' communiste... », op. cit.

¹⁰²⁷ Annie Kriegel, op. cit., pages 79-80.

¹⁰²⁸ Federico Tarragoni, « Du rapport de la subjectivation politique au monde social », *Raisons politiques*, 2016/2, n°62 [en ligne]

¹⁰²⁹ Jacques Rancière, op. cit., pages 119-122.

comme si elles relevaient d'une seconde zone¹⁰³⁰. L'engagement au PCT offre aux femmes étudiées une facette supplémentaire à cette appartenance ou assignation de sexe : en plus d'être des femmes, elles sont militantes. Ce dernier critère est sans doute rendu d'autant plus prégnant par la faible présence des femmes parmi les cercles politiques, et par le fait que la grande majorité des femmes, les Tunisiennes, sont privées de droit politique jusqu'en 1957¹⁰³¹.

Comme en Algérie¹⁰³², ces processus de subjectivation annihilent, au moins dans les quelques cas qu'il a été possible de documenter, les assignations ethnico-juridico-religieuses. Ainsi le refus d'Ali et de Suzanne Jrad à se définir comme « musulman » et « juive » se renforce de leur affirmation d'être communistes¹⁰³³. Denise et Max Sfez, pour leur part, font tant l'impasse sur les désignations de cet ordre qu'elle et il n'informent pas leur fille Catherine de sa judéité¹⁰³⁴. Quant à Béatrice Slama, elle affirme, dans les années 1980 : « nous étions nés juifs et nous [nous] étions choisis communistes »¹⁰³⁵. Elle témoigne ici de façon explicite du processus de déclassification vis-à-vis des identités imposées¹⁰³⁶ que connaissent au moins les cinq personnes évoquées. Si ce procès subjectif doit à leur athéisme, les catégories rejetées ne sont pas seulement familiales ou liées à la communauté religieuse, mais prennent aussi un sens juridique sous le protectorat français¹⁰³⁷. L'auto-désignation en tant que communistes revêt donc le sens d'une auto-affirmation de soi transcendant les divisions communautaires réifiées par la situation coloniale. Après l'indépendance, cette identification fonctionne comme un rejet implicite du critère religieux sur lequel repose la République¹⁰³⁸. L'affirmation de soi comme communistes revient en une expression d'un choix délibéré et, pour Claude Liauzu, elle fait des militant-e-s des « passeurs de rives » transgressant un ordre social réifiant¹⁰³⁹. Les cas des couples Jrad et Sfez, de plus, sont marqués par l'enchevêtrement entre amours de conviction et élaboration de nouveaux sites d'identification. Il est de plus remarquable que, parmi les cinq personnes évoquées, quatre, soit une majorité, sont israélites. S'il n'y pas lieu de conclure que les musulman-e-s ne vivent pas un phénomène du même ordre, puisque Ali Jrad privilégie aussi son identité communiste, il est certain qu'il prend un sens particulièrement fort dans le cas des israélites. *Dhimmi* jusqu'en 1881, distingué-e-s de la majorité de la population par les efforts de francisation dont

¹⁰³⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

¹⁰³¹ Juliette Bessis, « Femmes et politique en Tunisie... », op. cit., page 219.

¹⁰³² Pierre-Jean Le Foll Luciani, *Les juifs algériens...*, op. cit., page 24.

¹⁰³³ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

¹⁰³⁴ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁰³⁵ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

¹⁰³⁶ Jacques Rancière, op. cit., page 119.

¹⁰³⁷ Voir les chapitres 1 et 2.

¹⁰³⁸ André Nahum, op. cit.

¹⁰³⁹ Claude Liauzu, *Passeurs de rives...*, op. cit., pages 9 et 82-92.

la puissance dominante étant instigatrice¹⁰⁴⁰, discriminé-e-s sous Vichy¹⁰⁴¹, ils et elles sont rendu-e-s invisibles par le premier article de la constitution de la nouvelle République. Ce faisant, l'auto-affirmation en tant que communistes leur confère la possibilité d'exister pleinement au sein d'une collectivité au-delà des catégorisations renvoyant à un statut minoritaire.

Dans le même ordre d'idée, les militantes dont l'engagement permet l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la Tunisie sont israéliites. Ainsi, Gladys Adda se découvre, d'après Lilia Labidi, « une nouvelle identité » en militant, notamment composée d'un sentiment de « souveraineté nationale »¹⁰⁴². Le mariage de Gilda Saada et Belhassen Khiari, qui a lieu après que la première a pris conscience de la situation coloniale, participe certainement de la reconfiguration des sites d'identification de cette jeune femme de nationalité française — de naissance, au contraire de Béatrice —, qui devient Tunisienne à la suite de cette union, en 1953. Sa soeur aînée connaît à ce titre des phénomènes plus marqués : « le Parti », affirme-t-elle en reprenant les vers de Louis Aragon, « m'a rendu les couleurs de mon pays »¹⁰⁴³.

En m'entraînant dans la lutte pour la libération de l'exploitation colonialiste et pour la justice sociale [...] [le Parti] m'a enracinée pendant plus de vingt ans dans ce pays que j'aimais comme un morceau de moi-même mais que j'ai appris à connaître, découvrir autrement¹⁰⁴⁴.

Ce phénomène relève, là encore, de la subjectivation. Béatrice, née Tunisienne d'une mère Italienne dont elle parle la langue à la maison, d'un père Tunisien qui lui transmet la nationalité française lorsqu'il se fait naturaliser et donc assignée israéliite puis passée sous régime civil français, s'interrogeait à propos de ses appartenances sans en ressentir réellement aucune, se sentant prise dans un noeud. Le militantisme lui offre la possibilité de s'affirmer enfin, et cette affirmation est celle d'une appartenance tunisienne¹⁰⁴⁵. Béatrice s'engage alors, au cours des années 1950, dans une recherche historique majeure, aidée de collègues arabophones, pour rédiger un ouvrage sans précédent à propos d'une révolte agraire ayant eu lieu en 1864 dans le sud de la Tunisie¹⁰⁴⁶. Son travail, publié en 1967, immédiatement traduit en arabe, considéré comme une œuvre pionnière dans l'écriture de l'histoire de la Tunisie contemporaine¹⁰⁴⁷, lui vaut d'être contactée par Habib Bourguiba afin d'en devenir la

¹⁰⁴⁰ Claude Hagège et Bernard Zarca, art. cit. ; Colette Zytnicki, « Les juifs de Tunisie à l'heure des choix », Jacques Alexandropoulos et Patrick Cabanel (dir.), *La Tunisie mosaïque. Diasporas, cosmopolitisme, archéologies de l'identité*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, pages 157-170.

¹⁰⁴¹ Voir le chapitre 6.

¹⁰⁴² Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda... », op. cit., page 62.

¹⁰⁴³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama par Leila Adda et Claude Nataf, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996.

¹⁰⁴⁴ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

¹⁰⁴⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama par Leila Adda et Claude Nataf, Fontenay-Sous-Bois, 08/01/1996.

¹⁰⁴⁶ Bice Slama, *L'insurrection de 1864 en Tunisie*, Maison tunisienne de l'édition, Tunis, 1967.

¹⁰⁴⁷ Il est toujours utilisé de nos jours. Voir, par exemple, M'hamed Oualdi, *Esclaves et maîtres. Les mamelouks des beys de Tunis du XVIII^{ème} siècle aux années 1880*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2015, pages 17, 63 et 325-350.

biographe, une proposition qu'elle décline. De surcroît, cette femme feint la perte de ses papiers français et use de son acte de naissance pour recouvrer la nationalité tunisienne à l'indépendance¹⁰⁴⁸. Béatrice insiste d'autant plus sur ces éléments, lors des entretiens menés à ses côtés et lors de ses prises de paroles, qu'elle se trouve en situation d'exil à partir de 1962.

B. L'EXIL DES ISRAÉLITES COMMUNISTES, RÉVÉLATEUR DU POIDS DES ASSIGNATIONS ET DE LA RECOMPOSITION IDENTITAIRE PROVOQUÉE PAR LE MILITANTISME

Quels phénomènes amènent la plupart des communistes israéliens à prendre part à la migration d'ampleur vidant la Tunisie de la grande majorité des juives et des juifs, soit 65 000 entre 1952 et 1972¹⁰⁴⁹, alors que ces militant-e-s en ont souhaité l'indépendance ? Que révèlent ces départs en termes de subjectivation ?

Lorsque, à partir de 1948, soit l'année de la première guerre israélo-arabe, quelques centaines d'israéliens rejoignent le nouvel État d'Israël¹⁰⁵⁰, le PCT s'oppose à ces départs par l'intermédiaire d'au moins une conférence donnée dans la *hara*, le quartier juif de Tunis — conférence d'ailleurs mal accueillie¹⁰⁵¹. Le PCT est lui-même traversé de quelques tensions entre des membres favorables à la naissance de l'État hébreu, et d'autres qui lui seraient opposé-e-s¹⁰⁵². La ligne majoritaire et privilégiée est néanmoins l'anti-sionisme, comme en rend compte un article virulent dénonçant « la malfaisante propagande sioniste » et les mauvaises conditions des Tunisien-ne-s ayant accompli le voyage, publiée en première page de *L'Avenir*, en janvier 1950¹⁰⁵³. Dans l'état actuel des connaissances, aucun-e militant-e ne s'établit jamais en Israël. De façon générale, aucun-e communiste n'entreprend de quitter la Tunisie à cette époque, durant laquelle le combat pour l'indépendance nationale, redevenant la clef de voûte de l'agenda politique du parti, implique un investissement local¹⁰⁵⁴.

La marche vers l'indépendance et l'obtention officielle de celle-ci, en mars 1956, sont accueillies comme une victoire et une grande joie par le PCT et par ses militant-e-s¹⁰⁵⁵. Les effets de l'approche de l'indépendance puis de sa réalisation sur les parcours personnels sont cependant contrastés. Des communistes d'origine métropolitaine considèrent comme une évidence leur futur départ de la Tunisie, telle Roberte Bigiaoui, qui s'installe en France avec son époux, Français par naturalisation, au cours de l'année 1956¹⁰⁵⁶. André Michard suppose

¹⁰⁴⁸ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁰⁴⁹ « Immigrés d'Afrique du Nord : combien ? quand ? pourquoi ? », Colette Zytnicki (dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, Éditions de l'Éclat, Paris, 2010, pages 149-157, page 149.

¹⁰⁵⁰ André Nahum, op. cit. ; Habib Kazdaghli, « L'engagement des juifs tunisiens... », op. cit., page 218.

¹⁰⁵¹ CADN 1TU/1/V/2784, note, 20/04/1949.

¹⁰⁵² CADN 1TU/1/V/1845-1846, note, 15/06/1948.

¹⁰⁵³ « Nous n'aurions jamais dû quitter notre pays... », *L'Avenir de la Tunisie*, 14-27/01/1950, page 1.

¹⁰⁵⁴ Voir le chapitre 7.

¹⁰⁵⁵ « En marche vers l'indépendance », *L'Avenir de la Tunisie*, 30/12/1955-05/01/1956, page 1 ; « Une déclaration du bureau politique », *L'Avenir de la Tunisie*, 06-12/01/1956, page 1 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

¹⁰⁵⁶ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui, Paris, 24/03/2014.

que ses parents, de nationalité française également, quittent de même Tunis pour la France en 1953¹⁰⁵⁷. Eugénie Ennafaa, mariée à un Tunisien, reste, elle, vivre en Tunisie¹⁰⁵⁸.

De leur côté, les israélites communistes, dans un premier temps, n'envisagent aucunement de quitter la terre de leurs ancêtres, et ce d'autant qu'ils et elles en ont revendiqué l'autonomie¹⁰⁵⁹. À partir de 1952, alors que la lutte pour l'indépendance se fait prégnante, les départs d'israélites s'intensifient et, de cette année-ci à 1957, 10 000 juifs et juives quittent la Tunisie¹⁰⁶⁰. Leurs décisions doivent principalement, selon André Nahum, témoin et protagoniste de ce phénomène, à leur attachement à la France¹⁰⁶¹. Les communistes, pour leur part, sans ressentir d'attachement viscéral pour un territoire inconnu et un État qu'ils et elles associent à l'ex-puissance colonisatrice, se trouvent en position inconfortable du fait de leur culture de langue française — une complexité qui traverse également le parcours de l'écrivain Albert Memmi¹⁰⁶². Délia et Georges Attal font ainsi partie des premières et premiers à quitter la Tunisie pour Paris, entre 1956 et 1957, en raison de leur méconnaissance de la langue arabe — pourtant langue des ancêtres de Georges —, entravant leurs possibilités de carrière¹⁰⁶³.

Il est cependant difficile d'invoquer des raisons précises, risquant d'atténuer la dimension sensible et inqualifiable des dynamiques présidant à ces départs. Sophie Bessis évoque le sentiment de peur qui accompagne les israélites eu égard à leur statut de minoritaires¹⁰⁶⁴. Les événements survenus à Bizerte en juillet 1961 ont effet pour conséquence 25 000 nouveaux départs¹⁰⁶⁵. L'armée française, qui demeure cantonnée à Bizerte malgré l'indépendance, déclenche les hostilités après que Habib Bourguiba ait demandé son départ, et s'affrontent contingents tunisiens et français¹⁰⁶⁶. La France organise un blocus, et entre 480 et 1200 soldats trouvent la mort, dont une très grande majorité de Tunisiens, jusqu'à ce que l'ONU impose un cessez-le-feu. Après des négociations tendues, l'État tunisien remporte la victoire, et obtient la souveraineté sur Bizerte¹⁰⁶⁷. Les israélites, du fait de leurs anciennes relations avec la France du temps du protectorat, craignent de subir les conséquences d'une rupture des relations diplomatiques. Les communistes, néanmoins, souhaitent être « ceux qui

¹⁰⁵⁷ Entretien réalisé avec André Michard, Paris, 15/06/2016.

¹⁰⁵⁸ Habib Kazdaghli, « Introduction », Mohamed Enfaa, *Chronique saharienne...*, op. cit., pages 5-21, page 20 ; Dossier « Al Massar rend hommage à Madame Eugénie Foata », page Facebook du parti Al Massar,

¹⁰⁵⁹ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016 ; entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

¹⁰⁶⁰ Jacques Taïeb, op. cit., page 149.

¹⁰⁶¹ André Nahum, op. cit.

¹⁰⁶² Albert Memmi, op. cit., page 179 ; Claude Hagège et Bernard Zarca, art. cit., pages 23-24.

¹⁰⁶³ Entretien réalisé avec Thérèse Sicherman, Paris, 02/03/2016.

¹⁰⁶⁴ Sophie Bessis, op. cit., page 15.

¹⁰⁶⁵ Jacques Taïeb, op. cit., page 149.

¹⁰⁶⁶ Noureddine Dougui, « La crise de Bizerte : le choc de deux stratégies complexes », Noureddine Dougui (dir.), *Les relations tuniso-françaises au miroir des élites (XIXe-XXe siècles). Actes du colloque organisé à la Manouba les 2 et 3 décembre 1994*, Publications de la Faculté des Lettres, Manouba, 1997, pages 211-226.

¹⁰⁶⁷ Mohieddine Hadhri, *L'URSS et le Maghreb*, L'Harmattan, Paris, 1985, pages 167-170.

rest[...]ent »¹⁰⁶⁸. Béatrice et Ivan, cette même année 1961, font l'acquisition d'une villa à Carthage, un événement que Béatrice souligne comme la preuve de leur détermination à rester vivre en Tunisie¹⁰⁶⁹.

Toutefois, les années suivantes, des signes inquiétants sont relevés et invoqués comme raisons aux départs. Juliette Bessis n'hésite pas à employer le terme « antisémitisme » pour décrire les épisodes qui la gênent au début des années 1960, qu'elle affirme être les échos du conflit israélo-arabe, accéléré au cours de l'année 1956¹⁰⁷⁰. Elle déclare tristement, en 2016, qu'il n'était « plus possible d'être juif en Tunisie ». Elle relate notamment un exemple, qui lui paraît signifiant des discriminations à l'encontre des israélites : alors qu'elle est enseignante reconnue au lycée Khaznadar, une remise de prix est organisée par le ministère de l'Éducation, à laquelle les professeur-e-s, Français-e-s et Tunisien-ne-s, sont convié-e-s. Tous et toutes, excepté-e-s les israélites. Elle explique de la même manière les entraves imposées à la carrière de son époux, Aldo, détenant un haut poste au ministère de l'Agriculture, forcé de prendre des congés prolongés, bien que certains de ses collègues le défendent. Lorsqu'un poste lui est proposé au Cameroun, en 1962, la famille Bessis quitte alors Tunis et, deux ans plus tard, après être passée par l'Italie, s'installe à Paris¹⁰⁷¹. Dans le même ordre d'idée, Catherine Sfez a connaissance, alors qu'elle est âgée d'une dizaine ou d'une douzaine d'années, d'empêchements commerciaux imposés à son grand-père. De plus, quand son frère aîné se présente à l'armée tunisienne afin de participer au combat lors de la crise de Bizerte, il se voit rétorquer n'être pas un « vrai » Tunisien — en raison de sa judéité¹⁰⁷². Aussi, Béatrice Slama se remémore un article de presse haineux à l'encontre des israélites bouleversant Max Sfez au point de le décider à partir¹⁰⁷³. De ce « malaise », de cette « nausée » résulte l'arrivée des Sfez à Paris, à l'été 1962¹⁰⁷⁴. Trois ans plus tard, Béatrice et Ivan s'installent à leur tour à Paris pour répondre à des impératifs familiaux mais, aussi, en raison des réquisitions par l'État, à deux reprises, les biens immobiliers que Béatrice tente d'acheter. Si les raisons précises de ces démarches n'ont été trouvées, elles résultent sans doute en partie d'un souhait d'intimider ce couple de communistes, à une époque où le régime se meut en dictature. Ivan, en outre, qui gère un cabinet médical adressé aux dockers, sur le port de Tunis, se voit imposer, par décision officielle, un associé — musulman¹⁰⁷⁵.

Le couple Sebag, quant à lui, demeure à Tunis en raison du contrat de professeur coopérant qu'obtient Paul, de nationalité française. Lorsque celui-ci n'est pas renouvelé, en

¹⁰⁶⁸ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁰⁶⁹ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015. Une photographie datant de cette époque sur laquelle, tout sourire, Béatrice et Ivan posent non loin de leur maison, peut être interprétée comme le signe de leur confiance en l'avenir, voir l'annexe V. 2.

¹⁰⁷⁰ Vincent Cloarec et Henry Laurens, *Le Moyen-Orient au 20ème siècle*, Armand Colin, Paris, 2000, pages 115-117.

¹⁰⁷¹ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

¹⁰⁷² Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁰⁷³ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁰⁷⁴ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁰⁷⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

1977, Diana et ce dernier se rendent d'abord à Rouen, puis à Paris¹⁰⁷⁶. Les Adda, pour leur part, arabophones, demeurent en Tunisie¹⁰⁷⁷. Gilda Khiari et Suzanne Jrad ne voient pas non plus de raison de partir — leurs époux étant Tunisiens musulmans et leurs enfants étant, alors, considéré-e-s comme tel-le-s, elles ne ressentent pas la même inquiétude que leurs camarades¹⁰⁷⁸.

« Je porte mon tailleur rose. Je regarde ma mère, mes enfants. Je ne veux pas vivre ce moment ». Par ces termes transcrivant le jour du départ de la famille Slama, que Béatrice écrit, puis lit à haute voix dans le film que lui a consacré la réalisatrice Hejer Charf, l'ancienne militante livre un témoignage troublant des souffrances que l'acte de partir lui provoque¹⁰⁷⁹. Les termes employés pour qualifier le départ par cette dernière et par Catherine Sfez, « arrachement »¹⁰⁸⁰, « déchirure »¹⁰⁸¹, renvoient à l'idée d'une cassure violente. Le désespoir de quitter la Tunisie est aussi ressenti par d'autres israélites, non communistes¹⁰⁸² et, de façon générale, les raisons analysées plus haut relèvent du sentiment de ne plus compter, d'une désappartenance, l'une des caractéristiques de l'exil¹⁰⁸³. Pour Sophie Bessis, les communistes sont bien de « ceux qui sont partis de ne plus être chez eux »¹⁰⁸⁴ : de façon générale, les exilé-e-s ont quitté la Tunisie de peur de faire face à un sentiment d'étrangeté. Toutefois, l'exil des communistes se caractérise de douleurs singulières. En effet, la tristesse de Béatrice s'accompagne de la perte de son parti, interdit deux ans avant son installation en France¹⁰⁸⁵. En outre, et comme nous l'avons vu, de plus, le PCT procède, dès 1956, en une éviction des israélites de son instance suprême de direction, un acte symbolique que déplore Paul Sebag à son ami Albert Memmi en évoquant tristement ses actions phares au PCT — « avoir pratiquement fondé ce PC, s'être battu, avoir été torturé, avoir été condamné à mort... »¹⁰⁸⁶.

Davantage, pour Béatrice, la migration est « un retour aux déterminismes de naissance », un phénomène brutal pour ces hommes et ces femmes qui ont tâché d'exister au-delà des assignations raciales. Comme le dit Béatrice, les communistes se trouvent brutalement « embarqué[-e-s] », dans l'exil, en tant que membre du groupe israélite, une désignation et une communauté qu'ils et elles avaient rejetées pour s'auto-affirmer en tant que

¹⁰⁷⁶ Entretien réalisé avec Renée Sebag, Villejuif, 29/02/2016.

¹⁰⁷⁷ Entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016.

¹⁰⁷⁸ Entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016 ; entretien réalisé avec Gilda Khiari, L'Ariana, 21/04/2017.

¹⁰⁷⁹ Hejer Charf, *Béatrice, un siècle*, [film documentaire] Nadja Productions, 2018.

¹⁰⁸⁰ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁰⁸¹ Béatrice Slama, « La déchirure », *Confluences Méditerranée*, n°10, printemps 1994, pages 129-133.

¹⁰⁸² Voir, par exemple, parmi les ouvrages de cette littérature d'exil, Colette Fellous, *Avenue de France*, Gallimard, Paris, 2001 ; André Nahum, *Feuilles d'exil. De Carthage à Sarcelles*, Éditions Café noir, Noirmoutier, 2004. Voir, aussi, Ewa Tartakowsky, *Les Juifs et le Maghreb. Fonctions sociales d'une littérature d'exil*, Presses universitaires François Rabelais, Tours, 2016.

¹⁰⁸³ Smaïn Laacher, « Éléments pour une sociologie de l'exil », *Politix*, 2005/1, n°69, pages 101-128.

¹⁰⁸⁴ Sophie Bessis, op. cit., page 18.

¹⁰⁸⁵ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹⁰⁸⁶ Albert Memmi, op. cit., page 177.

communistes. Ils et elles n'ont de surcroît pas cessé, depuis la fin des années 1940, de souhaiter l'indépendance de la Tunisie mais, dit encore Béatrice : « la décolonisation pour laquelle nous avons lutté nous mettait désormais en marge »¹⁰⁸⁷. On comprend, alors, que les récits soient emprunts de ce que l'on peut considérer comme relevant des « occasions perdues »¹⁰⁸⁸, non pour regretter avec nostalgie la colonisation, mais vis-à-vis des libertés qu'offrait le groupe communiste — et ce d'autant que le parti est supprimé, et que les espoirs projetés à partir du modèle soviétique sont déçus.

Leur départ révèle de plus l'enracinement en un territoire¹⁰⁸⁹. L'exil est vécu comme une absurdité de l'histoire, le résultat de phénomènes réifiants sur lesquels les individus n'ont aucune prise¹⁰⁹⁰, contenant un sens particulier dans le cas des communistes ayant lutté pour l'indépendance. Selon Albert Memmi, connaissant lui-même l'exil, et travaillant le lien entre celui-ci et la colonisation, partir revient à solder une « situation intenable »¹⁰⁹¹ ; l'exil apparaît pour les communistes comme une défaite personnelle car, d'après les termes de Béatrice, il représente « l'échec d'une vie » qu'ils et elles croyaient consacrer à « 'L'Avenir de la Tunisie' »¹⁰⁹² — le titre de leur organe de presse en français, qui résonne, alors, comme une sonate amère.

La reconstitution d'une communauté chaleureuse en France, à l'image de celle composée des militant-e-s à Tunis, transcrit, également, l'importance que revêt la culture de parti à l'échelon intime. Les communistes privilégient en effet un réseau affectif composé de leurs camarades aux aides d'insertion proposées par l'État. Assemblées amicales, repas, vacances, conversations se tiennent et relient avec une force nouvelle les Slama, les Sfez, les Attal, les Bigiaoui puis, plus tard, Juliette Bessis, puis les Sebag¹⁰⁹³. Toutes et tous demeurent très imprégné-e-s du souvenir de leur terre natale. Catherine Sfez se surprend, encore aujourd'hui, à appeler la Tunisie « mon pays », où elle continue de se rendre lors des périodes de vacances¹⁰⁹⁴. Après avoir découvert la ville bretonne de Karnak, Diana et Paul Sebag y séjournent régulièrement, la considérant comme « leur Carthage »¹⁰⁹⁵. Juliette Bessis, pour sa part, affirme n'avoir jamais apprécié la France, et demeurer profondément Tunisienne malgré la distance¹⁰⁹⁶. Sa fille Sophie se rend très régulièrement en Tunisie, tout en développant une

¹⁰⁸⁷ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

¹⁰⁸⁸ Emmanuel Blanchard et Sylvie Thénault, art. cit., page 3.

¹⁰⁸⁹ Shmuel Trigano, *Le Temps de l'exil*, Payot & Rivages, Paris, 2005, page 19.

¹⁰⁹⁰ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981 ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015 ; entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁰⁹¹ Albert Memmi, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, Gallimard, Paris, 1985 [1957], page 139.

¹⁰⁹² Béatrice Slama, « La déchirure... », art. cit.

¹⁰⁹³ Entretien réalisé avec Jean-Christophe Bigiaoui ; entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015. Voir l'annexe V. 2.

¹⁰⁹⁴ Entretien réalisé avec Catherine Sfez, Paris, 24/03/2016.

¹⁰⁹⁵ Entretien réalisé avec Renée Sebag, Paris, 13/02/2014.

¹⁰⁹⁶ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, 16/03/2016.

pensée sur la position qu'elle occupe — « Dedans, dehors »¹⁰⁹⁷. Béatrice Slama, reprenant les termes de l'écrivaine Colette qu'elle aime tant, dit appartenir « à un pays que j'ai quitté »¹⁰⁹⁸. Les amitiés et les complicités perdurent toutefois entre les deux rives, et se prolongent aujourd'hui au travers des liens que leurs enfants ont conservé¹⁰⁹⁹.

Elle se rend pour la première fois en Tunisie deux ans après son installation en France, invitée par Habib Bourguiba, mais vit difficilement cet épisode et ces différents séjours, durant lesquels elle se sent « touriste » en son propre pays. Un bouleversement s'opère en 1968. Durant cette année-ci, Béatrice et Ivan obtiennent la nationalité française¹¹⁰⁰ demandée dès leur arrivée à Paris, trois ans plus tôt¹¹⁰¹. Ce n'est toutefois pas cet événement qui marque Béatrice, mais le mouvement social du mois de mai. Elle qui n'a pas pris sa carte au PCF — qui décrit le mouvement en cours¹¹⁰² — s'investit avec plaisir au sein de la mobilisation : elle est l'un des piliers des assemblées générales de l'université de Nanterre, où elle est professeure associée de littérature française. Béatrice, qui s'est sentie devenir « sujet de l'histoire en train de se faire » en entrant au PCT en 1941, retrouve alors, dit-elle, « ce sentiment que je n'assistais pas en spectateur passif » aux dynamiques qui modèlent la société¹¹⁰³. Elle vit cet investissement comme la fin de sa condition d'exilée¹¹⁰⁴. Elle associe ensuite cette lutte à sa pratique professionnelle et intellectuelle, et au féminisme. À l'université de Vincennes, fruit de mai 1968, Béatrice participe à créer et anime le premier séminaire dédié à la littérature produite par des femmes, aux côtés de Madeleine Rebérioux (1920-2005)¹¹⁰⁵. La création de ce séminaire, qui résulte en partie de ses expériences au sein du mouvement communiste en Tunisie, contribue à l'émergence et au développement du mouvement féministe en France¹¹⁰⁶. Par la suite, et jusqu'à la fin de sa vie, Béatrice n'a de cesse de défendre une posture de lutte.

Les militantes du mouvement communiste de Tunisie contribuent à l'élaboration de la culture politique prenant pour cadre le PCT, mais dépassant ce seul domaine partisan. Le parti, dont les membres les plus investi-e-s et convaincu-e-s appliquent sa temporalité et ses exigences à leur quotidien, constitue bien, pour ces hommes et ces femmes, une institution de

¹⁰⁹⁷ Sophie Bessis, op. cit.

¹⁰⁹⁸ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

¹⁰⁹⁹ Voir l'annexe V. 2.

¹¹⁰⁰ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹¹⁰¹ AN 20010479/421, demande de naturalisation d'Yvan et Béatrice Slama, 28/04/1965.

¹¹⁰² Danielle Tartakowsky, *Une histoire du PCF*, PUF, Paris, 1982, pages 89-90.

¹¹⁰³ Archives de Béatrice Slama, Béatrice Slama, « Intervention au colloque de La Kahena 'Les juifs et la politique en Tunisie des années 1940 aux années 1960' », Paris, printemps 1981.

¹¹⁰⁴ Entretien réalisé avec Béatrice Slama, Fontenay-Sous-Bois, 27/06/2015.

¹¹⁰⁵ Patrick Fridenson, « Madeleine Rebérioux », *Le Maitron* en ligne.

¹¹⁰⁶ Béatrice Slama, « Quand nous travaillions sur les femmes... », art. cit.

référence. Véritable milieu politique, il fonctionne avec ses codes et ses valeurs. En prônant une culture du contact, les militant-e-s font vivre un espace partisan ouvert à toutes et tous, bien que la culture de langue française demeure centrale. La « flamme communiste » dont sont dépositaires les militantes, comme le sont leurs camarades masculins, les invite à dépasser les canons attribués à la féminité. Toutefois, cette dernière, sous une acception naturaliste, classique, irrigue la symbolique et les pratiques des organisations féminines que sont l'UJFT et l'UFT.

Si la féminité, cœur même de leurs activités, circonscrit leurs marges de manœuvre, elle est dynamisée et politisée. En faisant du quotidien des femmes tout à la fois un sujet de lutte et un outil de cette lutte, les militantes investissent une grande diversité de postures, accomplissent des gestes variés, et endossent des rôles d'actrices politiques. Une vingtaine d'entre elles prennent en outre part à la communauté chaleureuse formée, à Tunis, de militant-e-s convaincu-e-s ; ce faisant, leur militantisme s'imbrique avec leur vie intime. Bien que les hommes et les femmes n'occupent pas des statuts équivalents, les femmes tiennent des places fortes. Leur engagement permet à quelques occasions de négocier les rapports sociaux de sexe au sein de leur vie privée. Par le militantisme, de plus, elles connaissent des dynamiques intimes de l'ordre de la subjectivation. Elles investissent la facette supplémentaire que leur permet l'engagement, dépassant la seule figure sociale de « la femme » et brouillant le stéréotype de figure féminine timorée, muette, cantonnée aux activités domestiques.

La force des modèles de femmes inspirantes, battantes et actives qu'elles représentent pour leurs enfants se déploient aussi en-dehors des seuls cadres familiaux et intimes. Quelques-unes de ces militantes, dirigeantes de l'UFT et de l'UJFT, sont à considérer comme des pionnières des engagements féminins en Tunisie¹¹⁰⁷. Toutes, de plus, remuent un terreau favorable à l'éclosion du féminisme à venir.

¹¹⁰⁷ Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie... », art. cit. ; Noura Borsali, « L'Union des jeunes filles de Tunisie... », art. cit. ; Noura Borsali, « Ces femmes qui ont fait l'indépendance... », art. cit., ; Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes...*, op. cit., pages 85-148 ; Zakyia Daoud, *Féminisme et politique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1993, pages 45-47.

Conclusion de la troisième partie : Militantes communistes et annonciatrices du féminisme

Le déchirement que connaît Cherifa Saadaoui après la mort de son époux à la suite des violences qui lui ont été infligées dans un commissariat de Tunis, succède à l'interdiction du PCT par Habib Bourguiba, en janvier 1963. Parmi les communistes alors privé-e-s de leur parti se trouvent des militantes en nombre. Des militantes comme l'est Cherifa Saadaoui malgré sa souffrance et son deuil¹.

Dans le cadre du PCT, ces militantes ont débattu, rédigé des articles, inscrit des slogans sur les murs malgré les risques encourus — pouvant aller jusqu'à la condamnation à mort avant 194 —, manifesté dans les rues malgré les violences policières, tissé des amitiés et des histoires d'amour ; quelques-unes, rares mais bien plus nombreuses que dans les autres partis politiques de Tunisie, ont prit part à la direction, qu'il s'agisse de celle des groupes clandestins, de cellules, de sections, voire du parti lui-même. Si toutes n'ont pas joué pas de rôle au sein de la hiérarchie, toutes ont participé au développement et au maintien d'un parti cherchant à exister malgré la répression, puis à profiter du succès recueilli en pesant dans le jeu politique, et à faire entendre ses revendications — bien qu'elles soient changeantes et peu compréhensibles par la population. Toutes ont pris part au développement de mots d'ordre appelant à la justice, à l'égalité, à l'internationalisme, au partage des richesses.

Pendant la guerre, une trentaine d'entre ces militantes subviennent aux besoins de leurs camarades condamné-e-s à mort, connaissent parfois la prison et, toujours, vivent des difficultés affectives, matérielles, voire physiques. Bien que la police et la justice, empreintes d'un regard androcentrique, ne les considèrent pas souvent comme militantes, et que leurs camarades (masculins) sont peu reconnaissants par la suite, elles font vivre les mots d'ordre d'un parti qu'elles considèrent comme le seul rempart au fascisme. En mettant leurs existences en risque, elles s'engagent pour leurs proches et pour leur idéal politique ; en militant dans ces conditions, elles mettent parfois en jeu les rôles traditionnellement assignés aux femmes. Certaines de ces femmes engagées pendant la guerre quittent ensuite la Tunisie pour rejoindre le PC en Italie, mais beaucoup, rejointes par d'autres, militent entre la seconde moitié des années 1940 et le début des années 1960. De façon inédite, ainsi, des femmes militent sur le temps long. Un temps suffisamment long pour qu'elles nourrissent leurs carrières militantes, et un temps suffisamment long pour que beaucoup d'entre elles, détentrices d'un savoir militant, acquièrent des postes de direction. D'autres, il est vrai, obtiennent des statuts décisionnaires à l'UJFT ou à l'UFT sans bagage militant, un indice rendant compte du fait que les femmes constituent un nouvel enjeu pour le PCT. Cependant, la direction du parti préfère déléguer les questions relatives aux femmes à des collectifs non-mixtes que sont l'UJFT, l'UFT et les quelques cellules féminines créent à la fin des années 1940. La création de ces organisations témoigne de plus d'une activité militante de la part de femmes que le parti ne peut plus négliger. L'intérêt stratégique que le parti porte aux femmes,

¹ Entretien réalisé avec Cherifa et Tounes Saadaoui, El Menzah, 07/12/2016.

certes faible, est toutefois notamment perceptible dans le cas des femmes musulmanes, qu'il intègre à sa démarche de tunisification. De façon inédite, en effet, des femmes assignées à cette catégorie s'engagent au PCT en raison de phénomènes sociaux mais, aussi sans doute en raison de cette stratégie d'incitation, et de l'activité des militantes déjà engagées.

Si, pendant la guerre, les risques que les militantes encourent et certains de leurs comportements les placent « à la lisière de leur sexe »², la distribution sexuelle du travail militant n'est pas bouleversée. Au contraire, certaines utilisent le genre de façon performative — en se faisant passer pour une idiote ou pour une mère de famille dévouée — afin de mener à bien leurs missions. Après-guerre, le genre balise les activités menées au sein des collectifs féminins et conditionne leur entrée au comité central, mais elles s'en saisissent pour inventer des manières novatrices de militer à la rencontre directe des femmes. Pour beaucoup mères de famille, travailleuses, prêtes à défendre leurs opinions et à tenir tête, elles font vivre en pratique le modèle de femme émancipée défendu par les communistes, tout en le dynamisant et en troublant, parfois, la division sexuelle du quotidien. Leur investissement au PCT en lui-même déroge aux codes traditionnels du genre et en fait les parties intégrantes de l'univers pratique et symbolique qui se développe au parti, dans une société où, malgré l'entrée progressive des femmes dans la sphère politique, peu endossent encore de telles postures. Elles prennent part et défendent la culture du contact entre les classes sociales et entre les membres des catégories de race que défend le parti, et exercent en pratique des modes de sociabilités minoritaires et marginaux. Les sources disponibles permettent de retracer les éléments que partagent une vingtaine d'entre elles qui, comme certains de leurs camarades, amis ou époux, sont membres d'une véritable communauté affective qui déborde les cadres partisans. Appartenance au parti et à cette communauté affective, défense d'un idéal égalitaire et adoption de pratiques les plaçant en décalage des normes féminines ont pour résultat le déploiement de procédés de subjectivation. De par leur militantisme et le sens profond qu'elles y projettent, ces femmes peuvent alors se définir comme des sujets communistes.

Dans cette troisième partie, des enjeux liés aux corps se jouent — qu'il s'agisse du corps du parti et de la fabrique du groupe ; des corps différemment inscrits et situés dans les espaces physiques et symboliques de l'engagement ; des corps assignés au genre féminin, modifiant ou performant au contraire les rôles dévolus aux femmes ; des corps de militantes, engagés parfois jusqu'à la mise en risque et à la mise en jeu de ce qu'ils représentent socialement. Toutes les militantes ont participé à l'entrée plus massive des femmes dans l'espace de la contestation et dans l'espace public. Toutes, d'une manière ou d'une autre, ont permis d'accroître la possibilité de l'engagement politique des femmes ; beaucoup, en militant en non-mixité en direction des femmes, ont élaboré des modes d'action favorables à leur présence au sein du mouvement communiste. Les rôles dévolus aux sexes ne sont toutefois jamais réellement remis en cause et la domination masculine n'est jamais critiquée en tant que telle. Au contraire, les modes d'action que beaucoup d'entre ces militantes développent à l'UJFT, à l'UFT et dans les cellules féminines ont pour fondation les positions traditionnelles

² Luc Capdevila, « La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 12/2000 [en ligne].

des femmes — et notamment la figure de la mère, essentialisante et surplombante dans la rhétorique communiste et dans les pratiques de ces groupes. Ce sont, justement, ces déclinaisons classiques du genre, socialement acceptées, qui leur permettent de s'investir à l'UFT et à l'UJFT ; ainsi, une définition classique mais active du genre féminin leur sert à porter des revendications ayant trait à l'autonomie des femmes. Ce faisant, s'il ne s'agit pas de brouiller la catégorie « femmes », les militantes lui injectent un sens actif, et plusieurs existent autrement que selon le sens classique de cette catégorie. Qu'elles militent ou non dans les collectifs féminins, toutes élaborent des façons d'être communistes, et femmes.

En s'engageant aux côtés d'hommes, en prenant des risques, en défendant leurs opinions, en existant dans un groupe de sociabilités politiques, en endossant des responsabilités au PCT, en se réunissant au sein de collectifs permettant d'infléchir les seuls canons attribués aux femmes, en faisant du domestique un sujet politique, en prônant l'autonomie des femmes sans qu'elle ne soit pensée et apportée par les hommes³ et, simplement, en s'investissant, les militantes communistes positionnent les femmes comme agentes politiques de la transformation de l'ordre social. Autrement dit, elles défrichent le terrain nécessaire à la naissance des « femmes-sujets »⁴ et préparent, donc, l'éclosion du féminisme tunisien des années 1970-1980⁵.

³ Amel Ben Aba, « Clore pour éclore, à l'aube du féminisme tunisien », Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement, *Tunisiennes en devenir. Tome 2 : la moitié entière*, Cérés productions, Tunis, 1992, pages 67-101.

⁴ Dominique Loiseau, *Femmes et militantisme...*, op. cit., page 156.

⁵ Ilhem Marzouki, *Femmes d'ordre ou désordre de femmes ?*, Noir sur Blanc édition, Tunis, 1999, page 24.

Conclusion générale

En mars 2016, lors de l'entretien que Juliette Bessis m'a accordé, les propos de l'ancienne communiste m'ont d'abord semblé difficiles à appréhender¹. Après avoir écouté l'exposé de ma problématique, elle affirmait que l'engagement et le militantisme des femmes au parti communiste de Tunisie n'avaient rien de spécifiques. Hommes comme femmes avaient fait preuve d'un courage et d'un investissement équivalents. La « spécificité » que je souhaitais interroger n'était cependant pas celle à laquelle pensait l'ancienne militante. Je cherchais, non à minimiser la force des engagements de ces femmes ou à mettre en doute le fait que les communistes aient défendu l'égalité entre les sexes, mais à questionner les places occupées par les militantes et le rôle que le genre avait joué dans la distribution de ces places. Une fois ces précisions formulées, Juliette Bessis insistait : il n'existait pas de différence de traitement entre les hommes et les femmes au parti, les femmes accédaient bien à des postes directeurs, et les activités menées à l'UJFT n'avaient, elles non plus, rien de spécifique². Ces propos divergeaient d'avec ce que j'avais d'abord cru comprendre de l'engagement des femmes au parti.

Je savais alors déjà que les femmes avaient été moins nombreuses que les hommes à s'engager au parti. Depuis, les recherches accomplies dans le cadre de cette thèse ont permis d'identifier 183 femmes. Toutes appartiennent à la même catégorie de genre, et toutes sont investies au sein du groupe communiste. Cela étant, cette cohorte se caractérise par sa grande diversité : l'analyse des sources consultées transcrit la variabilité de la durée et des modalités d'implication d'une trajectoire à l'autre. Les femmes les plus actives ou celles ayant joué des rôles directeurs étant les plus visibles dans les archives, ce chiffre, 183, n'offre sûrement qu'une vision partielle de ce qu'est l'implication de femmes au parti dont la plupart, sans doute, jouent le rôle de militantes de base. Il est cependant certain que, comme dans tous les partis politiques de Tunisie et d'ailleurs, la part féminine compose une — petite — minorité de l'ensemble des militant-e-s³. Cet ensemble, difficilement chiffrable, oscille selon les périodes. Composé de plus de 180 membres quelques mois après la naissance officielle du groupe en janvier 1921, il baisse à une quinzaine d'adhérent-e-s, en 1930, à la suite de deux vagues de répression⁴. Au début de l'année 1936, seule neuf personnes militent activement puis les effectifs remontent, pour atteindre 350 et peut-être 800 membres avant 1939⁵. Jusqu'en 1943, moins d'une centaine de personnes font vivre l'organisation clandestine⁶ puis, après-guerre, lors d'une période de succès sans précédent, les chiffres atteignent leur maximum, 3000 membres, avant de baisser de moitié au début des années 1950, puis de,

¹ Cette conclusion est une version approfondie et remaniée de Élise Abassade, "How Tunisia's Women Communists Challenged the Colonial Order", *Jacobin Magazine* [online], 03/31/2021.

² Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

³ Voir le chapitre 2.

⁴ Voir le chapitre 4.

⁵ Voir le chapitre 5.

⁶ Voir le chapitre 6.

semble-t-il, stagner ou continuer de décroître⁷. Durant la plupart des périodes, on compte quelques petites centaines de communistes, principalement actifs et actives à Tunis et dans les petites villes qui l'entourent.

La part féminine du comité directeur du groupe communiste est elle aussi minoritaire, parfois inexistante et, en tout cas, variable⁸. Seules sept femmes y siègent entre 1921 et 1956, et aucune entre les années 1930 et 1946, et de 1956 à 1963. Trois d'entre elles seulement accèdent au bureau politique, en 1922 et en 1928. Parmi elles, une seule fait partie du secrétariat, en 1922. Au cours de ces deux années distinctes, le groupe communiste tâche de se relever d'intenses vagues de répression mais, si la présence de ces trois femmes au bureau directeur doit au vide laissé par les hommes arrêtés ou éloignés du groupe militant, elle répond forcément à leur implication et à leurs compétences. Ainsi, en 1922, Eliska Coquus remplace Robert Louzon à la tête du groupe parce qu'elle est sa femme, une qualité lui permettant d'assurer aisément la passation d'informations entre ce dernier, incarcéré, et le groupe militant... mais elle peut endosser cette position hautement essentielle grâce à ses convictions bien ancrées, et à son solide passé militant — anarchiste⁹. Après 1928, et durant près de vingt ans, aucune femme ne siège au comité central jusqu'à ce que Simone Vaïs, Gladys Adda et Cherifa Saadaoui entrent dans cette instance en, respectivement, 1946, 1948 et 1951. La nomination de la première fait suite à son implication sur le temps long, et notamment durant la guerre puisque le militantisme accompli durant cette période difficile constitue une ressource en termes de carrière militante. De plus, le PCT cherche à représenter l'ensemble de la population et, ainsi, gagne à intégrer des femmes à sa direction. Par ailleurs, toutes trois occupent des postes de direction à l'Union des Femmes de Tunisie, leur donnant une légitimité militante suffisante pour gravir la hiérarchie du parti... une légitimité ainsi balisée par le genre¹⁰. Dans le même ordre d'idée, l'implication de Marie Bernard épouse Raimbault dans le groupe directeur, en 1921, est peut-être liée à son engagement féministe : la Fédération, en pleine naissance, cherche, quoi que de façon très mineure, à faire démonstration de son souhait d'égalité entre les sexes et à mobiliser les femmes, comme le préconise Moscou. Toutefois, la nomination de Marie Raimbault s'explique plus volontiers par la participation de cette femme au petit noyau qui a impulsé la création de la Fédération. En outre, le groupe communiste compte peu de militant-e-s formé-e-s et, ayant d'abord été socialiste, Marie Raimbault détient déjà des compétences militantes¹¹. Sa nomination au comité directeur clandestin constitué au moment de la répression de 1922 répond sans doute à ces raisons, auxquelles s'ajoute celle de l'affaiblissement du contingent militant¹². La nomination de ces sept femmes au comité central s'explique donc toujours par d'autres

⁷ Voir le chapitre 7.

⁸ Voir le chapitre 2.

⁹ Voir le chapitre 4.

¹⁰ Voir le chapitre 7.

¹¹ Voir le chapitre 3.

¹² Voir le chapitre 4.

variables que celles de leurs seules convictions et de leur seule implication et, sur l'ensemble de la période, les comités directeurs sont le plus généralement exclusivement masculins.

Des femmes accèdent aussi aux organes directeurs des échelons inférieurs, mais ce phénomène n'est attesté avec certitude que pour la période de la fin des années 1940¹³ — un phénomène de même nature a été observé dans le cas français¹⁴. Avant cela, dans les années 1920 et 1930, le petit nombre de figures féminines qui émergent des archives empêche de tirer une autre conclusion que celle d'une très faible présence voire, le plus souvent, d'une absence de femmes au sein des instances de direction, quelles qu'elles soient.

La proportion de femmes au sein du contingent et au sein des organes de direction dépasse toutefois celle des autres partis politiques de Tunisie. Elle distingue le parti communiste du Destour puis du Néo-Destour, le parti le plus populaire, par sa primeur et sa quasi-persistance. En effet, des femmes militent au Néo-Destour à partir des années 1930 et de façon plus visible à partir de l'après-guerre, mais son organe de direction ne compte des femmes qu'à partir de 1955¹⁵. En revanche, des femmes s'engagent au parti communiste dès 1921 et, si ce n'est entre 1923 et 1927¹⁶, le groupe communiste compte toujours des femmes en son sein, bien qu'elles puissent n'être qu'une ou deux, comme en 1930¹⁷. Il est remarquable que le groupe communiste de Tunisie suive une évolution assez comparable à celle de la SFIC puis PCF : la faible présence féminine n'a rien de spécifique à la Tunisie. De plus, bien que les orientations du groupe communiste s'inscrivent sur un terrain local, le parti ne cesse d'être influencé par la centrale métropolitaine jusqu'en 1957, et suit généralement la trame de ses orientations — parmi lesquelles, on le verra, le recrutement de femmes n'est jamais prioritaire¹⁸. La SFIO puis Parti socialiste, de son côté, accueille aussi précocement des femmes. Au moins l'une des premières militantes communistes, Marie Raimbault, est, on l'a rappelé, socialiste, mais la Fédération tunisienne de la SFIO ne compte pas de femmes dans ses organes de direction et le nombre de femmes parmi ses rangs, s'il est avec certitude peu élevé, ne peut pas être précisé.

Au moment de l'entretien avec Juliette Bessis, je savais, aussi, que la rhétorique et les activités des organisations féminines du mouvement communiste de Tunisie avaient pour « spécificité » de reposer sur le genre, contrairement à celles du parti. Suivant les recommandations prescrites par Moscou en 1921¹⁹, le parti tâche d'organiser les femmes et

¹³ Voir le chapitre 7.

¹⁴ Paul Boulland et Julian Mischi, « Promotion et domination des militantes dans les réseaux locaux du Parti communiste français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2/2015, n° 126, pages 73-86.

¹⁵ Lilia Chabbi-Labidi et Abdelkader Zghal, *Génération des années 30. La mémoire vivante des sujets de l'histoire*, C.E.R.E.S, Tunis, 1985 ; Noura Borsali, « Ces femmes qui ont fait l'indépendance », *Réalités*, n°1054, 9 mars 2006, pages 14-25, page 20 ; Maurice Bormans, *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours*, Mouton & Co, Paris-La Haye, 1977, page 288.

¹⁶ Voir le chapitre 4.

¹⁷ Voir le chapitre 5.

¹⁸ Daniela Melfa, « Le communisme en Tunisie à l'ère de l'indépendance », Habib Kazdaghli (dir.), *La révolution d'Octobre et le monde arabe. Colloque des 21 et 22 novembre 2017*, Rosa Luxembourg Fondation, Tunis, 2020, pages 57-76, page 57.

¹⁹ Alexandra Kollontaï, *La révolution, le féminisme, l'amour et la liberté*, Textes choisis et présentés par Patricia Latour, Le Temps des cerises, Montreuil, 2017, pages 128-156.

créée, en 1936, l'Union des Jeunes Filles de Tunisie (UJFT)²⁰ fondée à nouveau en 1945, quelques mois après la naissance de l'Union des Femmes de Tunisie (UFT)²¹. La mise en place de cette stratégie est tardive au regard des injonctions venues de Moscou, des débats qui traversent la Tunisie depuis le XIXe siècle et, surtout, depuis le début du XXe siècle²², ainsi qu'au regard des — minces — efforts fournis par la SFIC puis par le PCF en ce sens. Le parti communiste est cependant le premier parti politique de Tunisie à organiser les femmes au sein d'associations qui lui sont rattachées ; le Groupe féministe universitaire, actif à la toute fin des années 1910, s'il est composé de socialistes, n'est pas une association fondée par la SFIO²³.

En mobilisant les femmes à partir des fonctions sociales qui leur sont classiquement attribuées, c'est-à-dire celles de mères et d'épouses, l'UJFT et l'UFT suivent une définition naturaliste du féminin. Celle-ci se développe à partir du modèle féminin soviétique²⁴, à l'instar de ce qui se déroule au sein d'autres mouvements communistes dès les années 1920 et surtout après-guerre²⁵, et correspond à ce que met en place le mouvement international féminin proche du communisme, la Fédération Démocratique Internationale des Femmes (FDIF), née en 1945²⁶. De plus, d'autres groupes et associations de Tunisie élaborent une conception équivalente dès les années 1930²⁷. Juliette Bessis avait connaissance de ces modalités d'action, puisqu'elle avait été un temps l'une des dirigeantes de l'UJFT d'après-guerre. Dans le même ordre d'idée, de façon générale, les quelques articles de presse et tracts communistes s'adressant aux femmes ou traitant d'activités menées par des militantes les associent le plus souvent au genre féminin, invoquent leur fibre maternelle et jouent sur une rhétorique sentimentale — bref, cherchent à les mobiliser à partir de leur prétendue nature²⁸.

²⁰ Voir le chapitre 5.

²¹ Voir le chapitre 7.

²² Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1996, pages 38-73 et 103-110.

²³ Voir le chapitre 3.

²⁴ Brigitte Studer, « La femme nouvelle », Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflow, Roland Lew, Claude Penner, Bernard Pudal et Serge Wolikow (dir.), *Le siècle des communismes*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2000, pages 377-387.

²⁵ Sandra Fayolle, *L'Union des femmes françaises : une organisation féminine de masse du parti communiste français, 1945-1965*, Thèse de Science politique dirigée par Philippe Braud, Université Paris 1, 2005 ; Élise Abassade, *Les militantes communistes au Liban (1939-1957)*, Mémoire de Master 1 d'histoire dirigé par Catherine Mayeur-Jaouen et Anne-Laure Dupont, Paris 4, 2013 ; Gerardo Leibner, « Parti de masses, parti masculinisé ? Les femmes dans le Parti communiste uruguayen (1946-1968) », Karine Bergès, Diana Burgos-Vigna, Mercedes Yusta-Rodrigo, Nathalie Ludec (dir.), *Résistantes, militantes, citoyennes. L'engagement politique des femmes aux XXe et XXIe siècles, mondes hispanophones*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2015, pages 139-151 ; Olivia Lluadríguez, *L'Union des Jeunes Filles de France. Fondation, évolutions et continuités d'une organisation de jeunesse féminine et communiste en région parisienne (1936-1949)*, Mémoire de Master 2 d'histoire dirigé par Isabelle Lespinet-Moret, Université Paris 1, 2017.

²⁶ Mercedes Yusta, « Réinventer l'antifascisme au féminin. La Fédération démocratique internationale des femmes et le début de la Guerre froide », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n°104, 2009, pages 91-104 ; Pascale Barthélémy, *Françaises et Africaines. Une rencontre improbable (1944-1962)*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches proposé par Odile Georg, Université Paris-Diderot, 2019, pages 105 et 112-118.

²⁷ Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXe siècle*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1993, pages 25-84.

²⁸ Voir les chapitres 1 et 2.

Au terme de ce travail de thèse, il apparaît que l'ancienne militante, en insistant sur l'inexistence d'une quelconque « spécificité », ne faisait pas état de son aveuglement, pas plus qu'elle ne m'opposait une réalité qui m'aurait échappée. Ses propos transcrivent d'abord un point de vue éminemment singulier et historiquement situé, tout comme ceux des militantes Béatrice Slama, Cherifa Saadaoui, Gilda Khiari et Fatma Ben Bechir, rencontrées entre Paris et Tunis entre 2015 et 2019. Les déclarations de Juliette Bessis soulèvent néanmoins des phénomènes traversant l'ensemble des trajectoires des femmes investies au parti communiste de Tunisie entre 1921 et 1963, sur lesquels cette conclusion propose de revenir en les déclinant en trois ensembles. D'abord, les déclarations de Juliette Bessis correspondent au point de vue défendu par le parti tout du long de la période étudiée ici, à propos des méthodes d'organisation des femmes. Ensuite, elles suggèrent le fait que ces femmes ont enfreint, en s'engageant, plusieurs normes sociales. Enfin, Juliette Bessis transcrivait son attachement au parti et aux convictions portées, un attachement partagé par plusieurs militantes, et qui a amené certaines d'entre elles à bouleverser leurs façons de se définir.

LES MILITANTES ET LA POLITIQUE DU PARTI À L'ÉGARD DES FEMMES

Lorsque je les ai rencontrées, Béatrice Slama et Juliette Bessis défendaient des opinions différentes à propos des femmes. Alors que la première, militante féministe en France dans les années 1960, abondait volontiers dans le sens d'un particularisme social féminin, sa cousine Juliette affirmait être gênée par ce type de perception fondée à son sens sur une « spécificité absolue des femmes », et préférait défendre l'égalité entre toutes et tous. L'origine de cette préférence remontait, disait-elle, à son engagement communiste. Le contenu de l'entretien de mars 2016 s'accorde en effet avec une dynamique de l'histoire du communisme mondial, et avec l'histoire du parti en Tunisie en particulier : le refus de considérer la lutte contre l'oppression des femmes comme un combat spécifique, eu égard à la prééminence de la lutte des classes. Tel que l'a précisé Alexandra Kollontaï en 1921²⁹, l'égalité entre les sexes est conditionnée par la réussite de la révolution et il ne saurait, de ce fait, y avoir de lutte séparée. Les recommandations programmatiques de Kollontaï, connues des militant-e-s de Tunisie dès leur diffusion³⁰, sont à comprendre comme une trame d'action pour l'ensemble de la période. Comme elle l'affirme, les questions concernant le recrutement et l'organisation des femmes, tout comme leurs conditions de vie, si elles doivent être prises en compte, ne représentent pas un enjeu fondamental. En métropole, de même, les communistes accordent peu d'importance à ces sujets³¹. En Tunisie, le parti donne alternativement la priorité à l'une des trois composantes de la lutte des classes, surplombante :

²⁹ Alexandra Kollontaï, op. cit., pages 128-156.

³⁰ Voir le chapitre 3. Voir aussi Élise Abassade, « Des militantes du désordre. Femmes et communistes à Tunis, 1921-1922 », *Le Mouvement social*, 2020/3 (n°272), pages 145-158.

³¹ Daniela Melfa, « Le communisme en Tunisie à l'ère de l'indépendance », Habib Kazdaghli (dir.), *La révolution d'Octobre et le monde arabe. Colloque des 21 et 22 novembre 2017*, Rosa Luxembourg Fondation, Tunis, 2020, pages 57-76, page 57.

lutte anti-impérialiste qui, en 1921-1922 puis dans les années 1950, tend à l'indépendance³² ; mouvement ouvrier, particulièrement prégnant entre 1923 et 1925³³ ; antiracisme qui, des années 1930 aux années 1940, prend les traits de l'antifascisme³⁴.

Le refus de considérer le combat des femmes comme une spécificité s'exprime la plupart du temps par le désintérêt du parti communiste à l'égard des femmes et de leurs conditions de vie. Les masses salariées sont particulièrement visées par le groupe communiste : l'accès au travail est pensé comme la condition à l'émancipation de toutes et de tous, et notamment des femmes. Pourtant, les femmes étant très peu nombreuses à exercer un emploi et à s'investir en politique, les femmes disparaissent dans un collectif prétendument neutre mais, en réalité, masculin. La dimension masculine du collectif visé est particulièrement prégnante pour la période 1923-1925, durant laquelle le mouvement ouvrier constitue la priorité absolue d'un groupe communiste ciblant en particulier des domaines professionnels investis par les hommes³⁵. Une phrase prononcée par Juliette Bessis en 2016 à propos de son expérience militante entre les années 1940 et 1960, « les hommes, c'est tout le monde »³⁶, exprime l'ambition des communistes de hisser les femmes à un niveau équivalent à celui des hommes, et indique que la norme, pour le parti, est implicitement masculine, et ce en dehors de la seule période du milieu des années 1920. Le répertoire d'action du parti répond en outre à un référentiel partisan classique, bien plus facilement saisissable par les hommes, plus mobiles, plus instruits et plus souvent forts d'un passé militant que les femmes — distribution de tracts dans les rues, participation à des manifestations, prise de parole en public, etc.

Malgré son refus de diviser les luttes, lorsque le parti s'intéresse aux femmes, leur adresse des appels ou relate dans ses journaux des activités menées par des militantes, elles sont généralement interpellées à partir de leur statut de genre — « femmes » —, et sont presque systématiquement associées à la féminité et aux fonctions sociales qui en découlent — épouse et mère. Les hommes, au contraire, ne font pas l'objet d'un traitement genré ; quand le genre apparaît explicitement et sert d'outil de mobilisation, il est toujours féminin, à de très rares exceptions près. De plus, lorsque la stratégie d'ouverture aux masses le commande ou lorsqu'un nombre non négligeable de femmes militent au parti, les femmes sont organisées entre elles, comme au sein de l'UJFT et de l'UFT. Cette démarche pragmatique cherche à inciter les femmes à militer, alors que celles-ci sont peu mobiles dans l'espace public, absentes ou très peu nombreuses au sein des partis. De plus, le mouvement communiste cherche à les former de manière spécifique, et non de mettre en évidence l'oppression de genre qu'elles subissent. Ainsi, le mouvement communiste considère les femmes comme les membres d'une entité à part en raison de leur sexe pour les intégrer à la lutte plus générale... à celle des hommes. De son côté, la police du protectorat, productrice des archives les plus nombreuses du corpus, associe également les femmes au genre. Aussi,

³² Voir les chapitres 3, 4, 7 et 8.

³³ Voir les chapitres 4 et 5.

³⁴ Voir les chapitres 5, 6 et 7.

³⁵ Voir le chapitre 4.

³⁶ Entretien réalisé avec Juliette Bessis, Paris, 16/03/2016.

elle emploie nombre de procédés minimisant voire disqualifiant la dimension politique des engagements des femmes, perpétuant une représentation classique de la répartition sexuée du social.

Les archives communistes comme les archives de surveillance signalent donc que les femmes, en étant systématiquement associées à la féminité et à leur sexe, demeurent irrémédiablement « femmes » et, donc, uniques tributaires du genre³⁷. Policiers comme communistes rendent compte du fait que les rapports sociaux sont marqués par une différence hiérarchique des sexes, et par une répartition des rôles sociaux à cet égard : si l'ordre politique du protectorat est bien colonial et repose sur la nationalité et sur la race, il est aussi sexué et genré³⁸. Après l'indépendance, les lois novatrices du « Code du statut personnel » tendent à modifier l'existence des femmes, mais les seuls aspects pris en considération concernent leur position au sein de la famille à laquelle elles, exclusivement, sont là encore associées³⁹. Ces lois promulguées par Habib Bourguiba, suivies par d'autres, comme l'inclusion de l'égalité entre les sexes comme principe de la constitution de 1959, l'effort de scolarisation des filles, et l'effort d'insertion des femmes dans les secteurs de production, ont des conséquences sur la mobilité géographique et sociale des femmes. Cependant, les droits des femmes restent limités, et la hiérarchisation des sexes et le patriarcat perdurent⁴⁰. Pourtant, de 1921 à 1963, la rhétorique et les pratiques communistes ne dénoncent pas la domination masculine et les rapports de pouvoir fondés sur le genre — suivant en cela les théories dont le parti s'inspire. Le genre demeure un im-pensé ; toutefois, les appels du parti aux femmes et les activités prévues pour les femmes reposent sur le genre.

Le genre sert en effet d'outil de mobilisation. L'UFT et l'UJFT ne remettent pas plus en question les rôles de genre et la répartition du travail que le PCT et d'autres associations à cette époque mais, ce faisant, elles politisent le quotidien des femmes ainsi que les fonctions et les valeurs associées à la féminité. Elles visent à diffuser le modèle féminin défendu par le communisme, c'est-à-dire celui, accessible par les masses, d'une femme et d'une jeune fille au sens classique du terme, mais coloré d'une « touche communiste »⁴¹ l'éloignant des représentations normatives d'une femme reléguée en son foyer au rôle seulement reproducteur — celui, cumulatif, d'une femme dynamique, élégante sans adopter les codes esthétiques de la bourgeois, mère de famille consciente aux réflexes économes et pratiques, productrice de

³⁷ Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté-femmes Éditions, Paris, 1992, page 10 ; Delphine Naudier et Éric Soriano, « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Cahiers du genre*, 2010/1, n°48, pages 193-214.

³⁸ Voir, notamment, les chapitres 1 et 2.

³⁹ Zeineb Cherni-Ben Saïd, « La femme tunisienne et l'indépendance », *IBLA*, vol. 50/159, 1987, pages 115-134 ; Alya Cherif Ammari, « La condition juridique des femmes dans le code de la famille en Tunisie », *Après-demain*, n°1, 2007/1 [en ligne].

⁴⁰ Juliette Bessis, « Femmes et politique en Tunisie », Christiane Souriau (dir.), *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 1980, pages 219-234 ; Sophie Bessis, « Le féminisme institutionnel en Tunisie », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 1999/9 [en ligne].

⁴¹ Gerardo Leibner, « Parti de masses, parti masculinisé ? Les femmes dans le Parti communiste uruguayen (1946-1968) », Karine Bergès, Diana Burgos-Vigna, Mercedes Yusta-Rodrigo et Nathalie Ludec (dir.), *Résistantes, militantes, citoyennes. L'engagement politique des femmes aux XXe et XXIe siècles, mondes hispanophones*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2015, pages 139-151, page 145.

richesses puisqu'elle est, aussi, une travailleuse et, donc, peut être indépendante financièrement. Ce modèle, qui n'est élaboré et diffusé par le parti communiste qu'à partir de la création de la première UJFT, en 1937, évolue historiquement et répond en cela à la stalinisation et à la stratégie d'ouverture aux masses⁴². Dès la période du Front populaire et, donc dès sa diffusion en Tunisie, il se caractérise surtout par la maternité et répond à une vision traditionnelle de la famille hétérosexuelle des classes travailleuses. Cette dimension qui, en tâchant de mobiliser les femmes à partir de la prétendue nature en partage évoquée précédemment, sert à les fédérer autour du pacifisme. La centralité de la maternité et, donc, de cette prétendue essence féminine se renforce encore après la Seconde guerre mondiale, et particulièrement à partir de la Guerre froide. Elle estompe alors la facette de la travailleuse, sans l'effacer tout à fait cependant⁴³. Les militantes endossent toutefois aussi des rôles qui ne sont pas associés à la féminité, qu'il s'agisse de celui attendu de chaque adhérent-e — assister aux réunions, distribuer les journaux — ou des postes directeurs qu'une poignée d'entre elles occupent. Néanmoins, ces activités sont rarement attribuées aux militantes en personne dans la presse communiste. De plus, même lorsqu'elles occupent des positions a priori a-genrées, elles sont encore associées aux femmes et à la féminité : Simone Vaïs, au moment de son entrée au comité central en 1946, prend la parole à propos de la mobilisation des femmes⁴⁴.

La perception classique du genre fonctionne cependant comme un levier d'action pour que les militantes des cellules féminines et des Unions mènent leurs activités. Ce modèle féminin, couramment accepté, tout comme l'est la non-mixité de genre, donnée conforme à la répartition sexuelle du quotidien et au cloisonnement des sexes⁴⁵, n'ont rien de socialement répréhensibles et invitent les femmes à se déplacer en ville ou à aller directement à la rencontre des adhérentes à leur domicile ou sur leur lieu de travail. Ces modalités de militantisme incitent aussi des femmes jusqu'alors éloignées des cercles politiques à s'investir. En utilisant ces ressorts féminins socialement acceptés, les espaces féminins injectent une dimension politique aux rôles sociaux et au quotidien attribués aux femmes. De surcroît, l'UFT et de l'UJFT, qui articulent revendications en faveur des conditions de vie des femmes et luttes plus globales, constituent des espaces de discussion et d'action entre femmes, et leurs militantes les forment à s'instruire, à exercer un métier, à devenir maîtresses de leurs existences⁴⁶. Elles militent donc en pratique pour un gain d'autonomie des femmes et représentent, alors, des « espaces de la cause des femmes »⁴⁷. De plus, endosser des responsabilités au sein de ces organisations conditionne l'accès au comité central. Si les femmes sont, là encore, irrémédiablement « femmes » puisqu'elles sont promues en tant que

⁴² Brigitte Studer, art. cit.

⁴³ Voir le chapitre 8.

⁴⁴ « Vive le IIème congrès du Parti Communiste Tunisien », *L'Avenir de la Tunisie*, 27/04/1946, page 3.

⁴⁵ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 81-82.

⁴⁶ Voir le chapitre 8.

⁴⁷ Laure Bereni, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », Christine Bard (dir.), *Les féministes de la 2ème vague*, PUR, Rennes, 2012, pages 27-41.

telles, comme en France et en Algérie⁴⁸, le genre sert d'outil à leur carrière militante. Ainsi, et particulièrement après la guerre, le terrain d'action des militantes est en grande partie balisé par le genre. Ce terrain est rendu fertile par ce qu'en font les militantes.

DES FEMMES INVESTIES MALGRÉ LA DOMINATION MASCULINE

En second lieu, en insistant sur l'inexistence d'une spécificité féminine, Juliette Bessis affirmait que des femmes s'étaient engagées et avaient milité activement. Ses propos contrebalancent notamment les archives policières et la presse communiste, peu prolixes à ce propos, qui véhiculent des représentations faisant des femmes des communistes moins engagées que les hommes. Ils contrebalancent aussi le peu d'attention que ses camarades Paul Sebag et Maurizio Valenzi accordent aux femmes dans leurs témoignages sur les luttes menées par les communistes durant la Seconde guerre mondiale⁴⁹.

Pour l'ancienne militante, cependant, la domination masculine n'était pas quotidiennement ressentie au parti et, de ce fait, la parcimonie des deux militants ne rend pas nécessairement compte d'une position surplombante de leur part ou de celle des autres communistes. Toutefois, elle révèle leur androcentrisme⁵⁰. Bien que seule une femme, peut-être deux, occupent des postes directeurs durant la période traitée par les deux hommes, trente-trois femmes s'investissent quotidiennement. Elles prennent d'immenses risques pour la survie du parti et pour celle des militant-e-s pourchassé-e-s par les autorités, passé-e-s dans la clandestinité, et souvent passibles de mort. Certaines, comme la future épouse de Paul Sebag, Diana Gallico, sont incarcérées⁵¹. Les récits des militants interrogés par une équipe de recherche tunisienne dans les années 1990, qui traitent de cette période et des années suivantes, se caractérisent par un androcentrisme équivalent à celui de Paul Sebag et de Maurizio Valenzi⁵². De façon générale, la documentation communiste reste discrète quant aux détails des trajectoires individuelles et, on l'a vu, fait bien souvent des femmes des représentantes de leur sexe. La police, quant à elle, tout en portant un regard attentif aux individus, fait souvent l'impasse sur les femmes, ou vide leurs gestes de leur dimension politique. Ce faisant, l'ambition de percevoir les femmes, de restituer leurs gestes et leurs

⁴⁸ Paul Boulland et Julian Mischi, art. cit. ; Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser'. Les militantes communistes algériennes entre assignations sexuées et subversion des rôles de genre (1944-1965) », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne].

⁴⁹ Paul Sebag, *Communistes de Tunisie, 1939-1943. Souvenirs et documents*, L'Harmattan, Paris, 2001 ; Maurizio Valenzi, *J'avoue que je me suis amusé*, L'Harmattan, Paris, 2014 ; voir le chapitre 6.

⁵⁰ À propos de l'androcentrisme comme système de valeurs implicite dans un autre contexte, voir Charlotte Gobin, *Genre et engagement : devenir « porteur-e de valises » en guerre d'Algérie (1954-1966)*, Thèse de doctorat d'Histoire dirigée par Sylvie Schweitzer, Université Lyon 2, 2017.

⁵¹ Voir le chapitre 6.

⁵² ISHMN, entretien réalisé avec Jacques Bellaïche par Habib Kazdaghli, Paris, 31/08/1994 ; entretien réalisé avec Georges Attal par Habib Kazdaghli, Paris, 08/09/1994 ; entretien réalisé avec Maurice Nizard par Habib Kazdaghli, Paris, 08/09/1994.

paroles atténuées⁵³ afin de tracer leurs trajectoires implique d'analyser ces sources au prisme du genre. Cette démarche permet de dépasser, justement, le genre dont elles semblent uniques tributaires, et permet de souligner le fait que ces femmes sont investies. Aussi, d'autres sources, que sont les mémoires de Nadia Gallico-Spano et les entretiens menés avec des militantes et des enfants de militantes, compensent ces effets de genre. De plus, retracer les trajectoires de ces femmes invisibilisées dans la plupart des sources consultées et occupant des places peu décelables, car peu décisionnaires, nécessite un recueil précis de tout indice à leur propos, que permet de réaliser la prosopographie. En 2016, Juliette Bessis exprimait donc une réalité que la plupart des sources masquent ou atténuent.

De plus, Juliette Bessis reconnaissait l'évidence de la domination masculine dans tous les domaines de la société. Ses propos sont donc aussi à comprendre comme une affirmation de la dimension exceptionnelle des engagements de ces femmes au regard de la réalité du monde social. D'abord, toutes militent au sein d'un parti politique alors que s'engager n'a rien d'évident pour les femmes. La répartition sexuelle des tâches domestiques reste une constante lourde, et le quotidien est marqué par une division sexuelle des espaces sociaux, dont l'assouplissement est peu marqué historiquement. Bien que les femmes entrent très progressivement dans les espaces public et politique, ces domaines restent largement l'apanage des hommes. Les femmes sont exclues des sphères de décision : les Françaises obtiennent certes le droit de vote en 1945, mais celles-ci sont minoritaires en Tunisie, et les Tunisiennes ne peuvent voter qu'à partir de 1957. Tout du long de la période étudiée, les femmes vivent sous deux régimes patriarcaux consécutifs, s'intéressant à leurs conditions de vie de façon mineure et très épisodique. Le paternalisme du protectorat ne s'accompagne ni d'une politique massive de scolarisation des Tunisiennes, ni d'une politique d'insertion des femmes dans les secteurs du travail salarié, ni d'une politique quelconque visant à leur gain d'autonomie ou à leur entrée dans la sphère politique. Le « féminisme d'État » que le gouvernement élu après l'indépendance impose dès 1957 sert, quant à lui, davantage le prestige de Habib Bourguiba à l'international que l'entrée des femmes dans le monde politique⁵⁴. Habib Bourguiba restreint l'engagement féminin à un cadre soumis à son regard autoritaire et efface d'un revers les luttes passées, comme le pointe Juliette Bessis, l'une des actrices du mouvement associatif féminin antérieur⁵⁵. Alors que l'engagement politique des femmes n'est en rien habituel, ces 183 femmes militent en faveur d'un parti révolutionnaire qu'elles savent décrié, surveillé et régulièrement réprimé par le pouvoir.

Elles s'impliquent, en outre, au sein d'un parti qui, comme tous les partis politiques, est en grande majorité masculin. Les femmes sont certes plus nombreuses à s'investir lorsque des modalités d'accueil plus favorables à leur présence sont mises en place, mais des militantes participent toutefois à faire vivre le parti lors des périodes où il ne défend pas de

⁵³ Gayatri Chakravorty Spivak, « Can the Subaltern Speak ? », Cary Nelson, Lawrence Grossberg (ed.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, 1988, pages 271-313 ; Anne Castaing, « Penser la différence : du féminisme et de la postcoloniale », *Le Carreau de la Bulac* [en ligne], 10 octobre 2013.

⁵⁴ Sophie Bessis, art. cit.

⁵⁵ Juliette Bessis, op. cit. pages 221-234.

revendications les concernant, et où il ne prévoit pas de modalités favorables à leur recrutement. En outre, les conditions propices à leur accueil sont appliquées par le parti de façon tardive et discontinue. Ainsi, par exemple, la « jeune fille musulmane » prend la parole lors d'une réunion communiste en avril 1922 alors qu'aucun dispositif n'est mis en place pour inciter concrètement les femmes à s'engager. À cette époque, les femmes sont particulièrement peu nombreuses dans les partis politiques. En outre, aucune Tunisienne n'a encore pris la parole en public dans un cadre partisan⁵⁶. Sa présence doit certes au fait que le parti communiste constitue un cadre de mobilisation rendant possible la présence de femmes, et cette jeune fille est intronisée dans ce cercle par un communiste suivant peut-être les conseils préconisés aux militants d'amener des femmes au parti. Cependant, au vu de la grande rareté du nombre de femmes à militer, de l'inexistence de dispositifs partisans, ou sociaux, incitant les femmes à s'engager, et de la majorité masculine du contingent communiste, sa démarche est un acte fort — à condition qu'elle ne relève pas d'une mascarade⁵⁷.

L'engagement politique des femmes n'ayant rien d'évident, on comprend que la plupart des trajectoires de militantes se caractérisent de tendances minoritaires⁵⁸. La mobilité dans l'espace de la rue et l'instruction, si elles ne sont pas des conditions absolument nécessaires à l'investissement politique, le favorisent, et ce d'autant que le parti communiste attend de ses adhérent-e-s un esprit de révolte et des compétences : savoir lire et écrire et, si possible, posséder des capacités oratoires. Les premières militantes à s'investir de façon soutenue sont toutes de nationalité française jusqu'à ce que, au milieu des années 1930, les premières Tunisiennes s'engagent. Celles-ci sont, sans exception, des « israélites » instruites. Les « musulmanes » sont, elles, scolarisées dans des proportions bien moindres ; si, en 1922, deux ou trois femmes assignées à cette catégorie fréquentent à au moins une occasion le groupe communiste, des « musulmanes » n'entrent de façon massive au PCT qu'après la Seconde guerre mondiale, à une époque où le taux de scolarisation et d'entrée dans le domaine salarié progresse très légèrement. Ce changement majeur doit, aussi, aux appels renouvelés du parti en direction des femmes et notamment des « musulmanes » et à la mise en place, à la fin des années 1940, de cellules adaptées à l'analphabétisme et aux horaires de la plupart des femmes. Ce faisant, et en raison du maintien des engagements de militantes investies depuis plusieurs années, la proportion de femmes atteint des niveaux sans précédent à partir de l'immédiat après-guerre. Toutefois, et encore à cette époque, la grande majorité des militantes sont instruites et exercent une profession. Le parti n'est pas parvenu à prendre parmi la majorité de la population, pauvre, « musulmane » et illettrée, au contraire du parti nationaliste. Les militant-e-s communistes, et les militantes en particulier correspondent donc

⁵⁶ Claude Liauzu, *Naissance du salariat et du mouvement ouvrier en Tunisie à travers un demi-siècle de colonisation*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par André Nouschi, Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, 1977, pages 434-435 ; voir le chapitre 3.

⁵⁷ Voir le chapitre 3.

⁵⁸ Voir le chapitre 2.

à une frange marginale de la population. Cette réalité ne remet toutefois pas en question la force de leur choix.

Ces 183 femmes, quelle que soit leur trajectoire singulière, transgressent des normes sociales de genre. Ces normes sont signalées par plusieurs indices. D'abord, elles transparaissent de la rareté des femmes engagées en politique et du petit nombre de femmes au sein du groupe communiste, deux phénomènes notamment dus à la domination masculine évoquée précédemment. Aussi, ces normes sont signalées par les faits de langage policiers décrits, dépossédant les femmes du caractère politique de ce qu'elles accomplissent ou rendant invisible leur présence. Ces normes sont aussi rendues visibles par la frilosité d'un parti communiste qui, cherchant à correspondre aux usages quotidiens, fait peu état des activités menées par les militantes et les associe à une vision traditionnelle du genre. De plus, elles se décèlent à partir de l'utilisation des positions de genre féminines à des fins politiques par les militantes elles-mêmes, et par le parti, ainsi que des réactions des familles de quelques femmes impliquées entre la fin des années 1930 et les années 1950, et de quelques remarques dont font part des membres de la direction à certaines militantes actives⁵⁹. Ces femmes, en militant, enfreignent donc les positions classiquement attribuées aux femmes. Certaines endossent de plus des places fortes, telles Eliska Coquus épouse Louzon, qui n'hésite pas à présider des réunions communistes et à remplacer son mari à la tête du parti en 1922⁶⁰, ou Cherifa Saadaoui, portant le message de l'indépendance à l'international en faisant du *sefseri* un symbole de la tunisianité lors du voyage qu'elle réalise à Berlin en 1951, ou encore Béatrice Slama, qui clame haut et fort son droit à participer à une manifestation de rue dans les années 1950⁶¹.

Que ces femmes se soient engagées de façon ponctuelle ou dans la durée, qu'elles aient rempli des rôles discrets — et essentiels — de soutien ou aient endossé des positions plus affirmées, qu'elles aient eu ou non des postes directeurs, leurs trajectoires donnent à voir la force de leurs convictions. Cette force, particulièrement décelable dans les sources concernant la période suivant les années 1930, prend des formes différentes et n'a pas la même intensité en fonction des individus, mais est bien l'un des éléments de l'ensemble des trajectoires étudiées. Ainsi Lina Valensi, par exemple, et bien qu'elle s'éloigne rapidement du parti, est en 1937 suffisamment convaincue pour mener des activités au bureau de la Maison de la culture, où elle est la seule femme ; à cette période, encore très peu de femmes s'investissent dans les partis, les syndicats ou les deux associations féminines existantes, l'UJFT et l'Union Musulmane des Femmes de Tunisie (UMFT)⁶². Le parti attire donc des femmes prêtes à s'engager, et leur investissement confirme certaines d'entre elles dans leurs tendances à sortir des sentiers battus. Suzanne Meïmon fait de son engagement l'une des facettes de son éloignement d'un milieu d'origine où peu de marges de manœuvre sont données aux femmes, après avoir déjà suivi une formation pour devenir sténo-dactylo et

⁵⁹ Voir les chapitres 5, 6 et 8.

⁶⁰ Voir le chapitre 4.

⁶¹ Voir le chapitre 8.

⁶² Voir le chapitre 5.

atteindre l'indépendance financière — elle mène par la suite une carrière professionnelle impressionnante⁶³.

En refusant une quelconque spécificité féminine, Juliette Bessis affirmait donc ses choix de vie. Elle souhaitait aussi, peut-être, battre en brèche la position réservée aux femmes par le parti qui, sans circonscrire l'ensemble de leurs activités au genre, en faisait toutefois les seules tributaires d'un traitement explicitement genré, et prévoyait des modalités d'organisation spécifiques, fondées sur leur prétendue nature. Juliette Bessis affirmait sa position de sujet qui, comme celle des militantes du PCF rencontrées par Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, et de toutes les femmes, est « toujours socialement menacé[e] ». Cette femme et les autres militantes rencontrées, Béatrice Slama, Cherifa Saadaoui, Gilda Khiari et Fatma Ben Bechir, m'invitaient à poursuivre la piste des deux historiennes⁶⁴. Cette piste découlait de mon ambition de montrer que des femmes avaient fait vivre le parti, en allant à l'encontre d'une documentation partisane et d'une police négligente : considérer ces femmes non comme des militantes à part, mais comme des militantes à part entière.

MILITANTISME, IDENTIFICATIONS ET BOULEVERSEMENTS PERSONNELS

En soutenant un discours proche de celui du parti de l'époque, Juliette Bessis donnait aussi à voir, en troisième lieu, les conséquences du militantisme sur son existence. L'ensemble de la période considérée gagne à être lue à l'aune de cette appartenance, bien que ses effets concrets ne puissent pas toujours être perçus. On le devine parfois : les émotions fortes et les bouleversements que le militantisme procure à Renée Viollet épouse Bastide se lisent entre les lignes des lettres enthousiastes qu'elle rédige en 1935⁶⁵.

Si le fait même de militer déroge aux codes du genre, le courage les pousse aussi à endosser des positions plus masculines, telle la participation à des défilés de rue malgré les violences policières, particulièrement remarquable pour la période suivant la guerre, et notamment les années 1950⁶⁶. De plus, le militantisme invite quelques femmes, dans certaines circonstances d'urgence, à utiliser leurs positions de genre à des fins politiques. Quelques-unes ont accompli ce type de performances durant la guerre, telle Béatrice Slama, jouant sur la pudeur féminine pour soustraire à la Gestapo la documentation communiste dissimulée dans le tiroir de sa commode. Dans le même ordre d'idée, Gilda Meïmon, face à la police, active les stéréotypes d'une épouse et mère de famille naïve et forcément dépolitisée pour éviter une punition potentiellement dangereuse à son époux incarcéré, à qui elle transmet des messages secrets dans un thermos⁶⁷.

⁶³ Entretien réalisé avec Neïla Jrad, El Menzah, 15/11/2016.

⁶⁴ Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes », Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009, pages 94-113, pages 97 et 103.

⁶⁵ Voir le chapitre 5.

⁶⁶ Voir le chapitre 8.

⁶⁷ Voir le chapitre 6.

Par ses termes et leur adéquation avec la rhétorique communiste, Juliette Bessis transcrivait aussi l'importance qu'elle conférait à la mémoire et aux positionnements du parti. Sur l'ensemble de la période considérée, le parti est, pour plusieurs d'entre elles, un espace de réalisation de leur choix de vie, comme en témoignent notamment les nombreuses histoires d'amour qui s'y tissent. Aussi, et surtout à partir des années 1930, l'engagement au PCT, comme pour Suzanne Meïmon, ou encore Béatrice Saada, Gladys Scialom, Cherifa Daly, participe de leurs recherches d'accomplissement politique, mais aussi personnel, en allant dans le sens d'une ouverture de leur univers et de leurs possibilités. Le sentiment d'appartenance au parti de plusieurs femmes, notamment visible pour la période comprise entre 1939 et 1963, est le corolaire de la constitution de celui-ci en corps collectif, en grande famille. Une vingtaine de militantes de la période comprise entre la fin des années 1940 et le début des années 1960, comme Juliette Bessis, ont, en outre, fait du PCT davantage qu'un espace d'investissement partisan. Pour celles-ci, le parti représente tout à la fois le cadre de leurs amitiés, la représentation de leurs espoirs, et leur appartenance fondamentale, comme le montre le dernier chapitre.

L'égalité défendue par le parti, sa capacité intrinsèque à se développer en milieu affinitaire et politique, et la présence régulière de militantes parmi ses rangs en font l'un des rares « monde du contact »⁶⁸ de la société tunisienne coloniale. Ce monde se déploie en deçà des pesanteurs sociales, communautaires et coloniales, une dimension sur laquelle nous reviendrons plus loin ; dans cet espace, militantes et militants infléchissent légèrement les pesanteurs de la division des sexes. En effet, lorsque des femmes s'engagent, un phénomène certes inégal sur l'ensemble de la période, elles se trouvent toujours à mener des activités aux côtés d'hommes. En dépit du fait que certaines sont davantage actives au sein d'organisations féminines, ou que quelques-unes militent dans les cellules de femmes créées dans les années 1950, leur adhésion au parti suppose toujours qu'elles côtoient des hommes, au cours des réunions, des meetings, des manifestations de rue, des discussions informelles pour préparer telle ou telle action. Bien que le cloisonnement des sexes tende à s'atténuer très progressivement, il existe peu d'espaces sociaux mixtes. Témoigne de cette persistance le maintien et la création à nouveaux frais d'organisations réservées aux femmes dans le giron même du parti après 1944. Les modifications de leurs existences et de leurs perceptions qu'impliquent cette ouverture et cette nouvelle mobilité sociale acquises par le militantisme mixte restent toutefois difficiles à déceler. Pour certaines, les changements se lisent au travers de leur engagement sur le temps long — les appréhensions dues à la mixité n'auraient pas manqué d'avoir pour conséquence l'interruption de leur militantisme. Des modifications se transcrivent aussi dans les amitiés tissées avec des hommes, renforcées de leur militantisme commun et, de surcroît, des histoires d'amour qui se nouent. La formation de couple de militant-e-s n'a en effet rien d'anodin, et suggère que ces femmes cherchent, on l'a vu, à articuler vie intime et engagement politique mais, aussi, qu'elles recherchent une

⁶⁸ Mary Louise Pratt, « Arts of the Contact Zone », *Profession*, 1991, pages 33-40 ; Emmanuel Blanchard et Sylvie Thénault, « Quel 'monde du contact' ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le Mouvement social*, 2011/3 (n°236), pages 3-7.

compréhension mutuelle, et qu'elles saisissent à bras le corps l'ouverture et la plus grande liberté permises par leur participation à la vie du parti. Au contraire, les militants n'ont pas tous pour compagne une communiste ; le militantisme, pour une femme, reste conditionné ou largement favorisé par l'acceptation du conjoint.

La non-mixité de genre a également des effets sur les existences des militantes, et élargit leurs marges de manœuvre. Elle incite, d'abord, au développement de relations fortes entre femmes, qu'il s'agisse de liens de camaraderie ou d'amitiés, fondées sur le partage d'un même substrat politique. Cette donnée est remarquable à une époque où peu de femmes sont impliquées dans les espaces d'engagement partisan et syndical, et où la non-mixité, usuelle au quotidien, pérennise l'éloignement des femmes des sphères d'engagement politique⁶⁹. Elles inventent, ainsi, des modalités de militantisme que les femmes peuvent plus facilement adopter que le répertoire d'action classique du parti — réunions à domicile à des horaires en journée, événements récréatifs où les enfants sont conviés, sorties entre femmes. Leur agentivité est d'autant plus enrichie et, par exemple, le militantisme à l'UFT de Cherifa Daly épouse Saadaoui, issue d'un milieu modeste, lui permet d'accomplir nombre de voyages à l'international. En militant, les adhérentes sortent de chez elles, discutent de leurs conditions de vie et sont amenées à gagner en indépendance vis-à-vis de leurs familles, mais aussi de leurs époux. Certaines prennent sans doute conscience des inégalités pesant sur leur catégorie de genre — jusqu'à, dans le cas de Béatrice Slama, devenir féministe quelques années plus tard.

De plus, au-delà de la seule rhétorique inter-raciale féminine rappelée précédemment, des contacts ont réellement lieu entre des femmes différemment assignées, dont l'univers est alors élargi. Aussi, et bien que leurs activités se déroulent principalement dans la partie « européenne » de Tunis, les militant-e-s du PCT en général se déplacent entre cette dernière et la *medina* et transgressent donc les frontières raciales et sociales, invisibles mais tangibles, de l'espace urbain. Ces transgressions sont plus courantes du côté des militantes des Unions féminines, puisqu'elles reposent, là encore, sur une prétendue nature partagée appelant à la fédération entre toutes⁷⁰. De façon générale, le mouvement communiste au sens large est le seul espace partisan où des individus de nationalités diverses et assignés à des positions raciales différentes militent ensemble. Le franchissement des barrières de classes, en revanche, y est moins marqué. Les conséquences personnelles de ce phénomène de « contacts » raciaux sont, là encore, particulièrement perceptibles lors de la dernière période étudiée. Cependant, l'histoire d'amour que noue Paulette Martin avec un militant « musulman » au début des années 1930⁷¹ laisse supposer qu'avant les années 1940-1960, déjà, l'investissement au sein de ce milieu révolutionnaire donne aux femmes la possibilité, ou ne les empêche pas, d'enfreindre un ordre communautaire renforcé et cristallisé par la situation coloniale. De même, dans les années 1920 et 1930, des Européennes font la connaissance de Tunisiens en militant, alors que leurs autres cercles de sociabilité sont,

⁶⁹ Ilhem Marzouki, op. cit., pages 81-82.

⁷⁰ Voir le chapitre 8.

⁷¹ Voir le chapitre 4.

vraisemblablement, homogènes du point de vue de la nationalité ou de l'assignation raciale⁷² ; entre les années 1930 et 1940, de jeunes Tunisiennes israélites fréquentent des Européennes et des hommes diversifiés⁷³ puis, par la suite, femmes et hommes de toutes les catégories raciales militent ensemble⁷⁴.

Pour plusieurs femmes investies entre 1939 et 1963, l'anti-impérialisme et l'internationalisme en actes qu'elles vivent au parti leur offre la possibilité de se définir au-delà des assignations sociales et raciales, coloniales et communautaires. Elles vivent alors des processus relevant de la subjectivation, et font du PCT un nouveau site d'identification. Ces processus, pour Béatrice Slama notamment, née Tunisienne « israélite » dans un milieu bourgeois, naturalisée française, a pour conséquence une redéfinition d'elle-même et, donc, le développement de son appartenance à la Tunisie, la terre d'une partie de ses ancêtres est celle dont elle a ardemment souhaité l'indépendance et la transformation en une nation socialiste⁷⁵ — la terre de son engagement, d'où le départ, en 1965, est une véritable « déchirure »⁷⁶.

PISTES POUR LES RECHERCHES À VENIR

Parmi les pistes ouvertes par ces recherches, les reconfigurations intimes et politiques connues par les militantes en situation d'exil, comme Béatrice Slama et Juliette Bessis, restent à explorer plus avant à la lumière des nombreux travaux d'histoire de l'immigration en situation coloniale et à la période s'ouvrant avec les indépendances. De plus, l'étude de la place des femmes au sein du groupe communiste clandestin survivant notamment à Paris grâce à des étudiant-e-s, à partir de 1963, et l'analyse du rapport entretenu ou non entre cette place et les évolutions politiques du groupe, poursuivraient les recherches de Michaël Ayari sur l'engagement politique tunisien durant la dictature⁷⁷. Une attention précise accordée aux héritages transmis aux enfants prolongerait le travail de Vincent Geisser sur les militant-e-s tunisien-ne-s immigré-e-s en France⁷⁸. L'histoire des militantes du groupe Perspectives à Paris comme à Tunis est aussi à documenter. Ce groupe, né d'une scission d'avec le PCT, est actif à partir du début des années 1960. À Tunis, dans les années 1970, plusieurs de ses membres subissent une répression violente et, parmi ses militant-e-s longuement incarcéré-e-s et

⁷² Voir les chapitres 3 à 5.

⁷³ Voir les chapitres 5 à 6.

⁷⁴ Voir les chapitres 7 à 8.

⁷⁵ Voir le chapitre 8.

⁷⁶ Béatrice Slama, « La déchirure », *Confluences Méditerranée*, n° 10, printemps 1994, pages 129-133 ; voir aussi Élise Abassade, « "La déchirure" : le départ des communistes juives de Tunisie pour la France dans les années 1960 », *Journée des doctorants de l'ED 31, 2016 : "(S')Exiler", Mai 2016, Saint-Denis, France* [en ligne].

⁷⁷ Michaël Ayari, « Exploiter les données biographiques en sociologie. Le cas des trajectoires socioprofessionnelles et militantes tunisiennes », Kmar Bendana et al. (dir.), *Biographies et récits de vie. Maghreb et sciences sociales*, IRMC, Tunis, 2005, pages 33-44 ; Michaël Ayari, *S'engager en régime autoritaire : gauchistes et islamistes dans la Tunisie indépendante*, thèse de doctorat en science politique dirigée par Michel Camau, Aix-Marseille 3, 2009.

⁷⁸ Voir, par exemple, Vincent Geisser et Wajdi Limam, « L'an prochain à Tunis ? Les binationaux franco-tunisiens au prisme des héritages militants et des subjectivités diasporiques », Amin Allal et Vincent Geisser (dir.), *Tunisie : une démocratisation au dessus de tout soupçon ?*, Paris, CNRS Éditions, pages 413-432.

torturées se comptent des femmes⁷⁹. Ces violences représentent un terrible indice d'une criminalisation des femmes pour des motifs politiques plus courante qu'au cours de la période étudiée dans le cadre de cette thèse. La parole se libère aujourd'hui à la faveur, notamment, de la révolution de 2011⁸⁰. En effet, en mars 2018, dans le cadre des différentes célébrations de la Journée internationale des femmes, des amies me proposaient de les retrouver à El Teatro, un théâtre indépendant de Tunis, pour voir une pièce dont nous ne connaissions pas le détail. Très surprise, j'assistais au premier témoignage public, troublant et précieux de six anciennes militantes de Perspectives détenues dans les années 1970. La montée de cette pièce précédait de deux ans la publication de leur ouvrage collectif, intitulé du surnom que leur attribuaient leurs geôlières pour marquer leurs différences d'avec les détenues de droit commun, *Bnāt Es-Siyassa*, « les filles de la politique »⁸¹.

Un travail de recherche sur les rapports entre pratiques policières, justice, répression politique et genre dépassant le seul parti communiste permettrait d'approfondir les connaissances sur le traitement de la violence politique des femmes, une thématique de plus en plus travaillée en ce qui concerne l'Europe⁸². Ce travail augmenterait, aussi, les informations disponibles sur l'engagement politique des femmes en Tunisie et permettrait notamment, à condition d'être adossé à une solide connaissance de l'arabe, de proposer une comparaison entre le parti communiste et la nébuleuse nationaliste. Cette compétence linguistique, plus importante que la mienne à l'heure actuelle, est aussi nécessaire à une comparaison systématique entre la documentation de langue française et la très mince documentation en langue arabe concernant le parti communiste, qui n'a pas pu être menée ici. Une recherche prenant en compte le plus large spectre des groupes politiques au regard de leur surveillance irait dans le sens des travaux menés sur la violence et l'ordre colonial. Celle-ci, qui nécessiterait sans doute d'être menée collectivement, gagnerait à prendre la métropole

⁷⁹ Chérif Ferjani, « Espace d'exclusion, espace de parole publique. Témoignage sur une expérience de détenus politiques dans la Tunisie des années 1970 », Hannah Davis Taïeb, Rabia Bekkar, Jean-Claude David (dir.), *Espaces publics, paroles publiques au Maghreb et au Machrek*, L'Harmattan/Maison de l'Orient méditerranéen, Paris-Lyon, 1997, pages 141-158 ; Larbi Chouikha, « Évoquer la mémoire politique dans un contexte autoritaire : 'l'extrême gauche' tunisienne entre mémoire du passé et identité présente », *L'Année du Maghreb*, VI, 2010, pages 427-440.

⁸⁰ Olfa Belhassine, « Tunisie : la répression au temps des Perspectivistes », justiceinfo.net, 28 février 2020. L'Instance Vérité et Dignité, mise en place en décembre 2013 pour recueillir les témoignages et rendre justice aux victimes des répressions sous Habib Bourguiba puis Zine el-Abidine Ben Ali, se fait le lieu d'une intense compétition politique, et les voix des Perspectivistes y sont peu audibles, voir Kora Andrieu, « La politique de la justice transitionnelle : concurrence victimaire et fragmentation du processus en Tunisie », *Les Cahiers de la Justice*, 2015/3 (n°3), pages 353-365.

⁸¹ La pièce et le livre, publié par l'association Zanooby en juillet 2020, sont issu-e-s d'un atelier d'écriture dirigé par Haïfa Zangana, militante communiste irakienne, et par Zeyneb Ferhat, co-directrice d'El Teatro. Lilia Blaise, « Torturées et emprisonnées dans les années 1970, des Tunisiennes de gauche livrent leur histoire », *Le Monde* [en ligne], 10 août 2020 ; Sarra Grira, « Tunisie. Quand les anciennes prisonnières politiques se souviennent », *Orient XXI* [en ligne], 8 mars 2021.

⁸² Comme en témoigne une publication très récente : Martial Poirson (dir.), *Combattantes. Une histoire de la violence politique en Occident*, Éditions du Seuil, Paris, 2020. Cet ouvrage s'inscrit dans un champ relativement nouveau : Coline Cardi et Geneviève Pruvost, « La violence des femmes : occultations et mises en récit », *Champ pénal*, vol. VIII, 2011 [en ligne] ; Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, La découverte, Paris, 2017 [2012].

en compte afin d'interroger plus avant, comme le font déjà certain-e-s jeunes chercheurs et chercheuses, les modalités d'application d'un ordre politique impérial⁸³.

L'étude des relations se déployant, ou non, entre les communistes de Tunisie et d'autres militant-e-s à l'international impliquerait de mener deux recherches conjointes qui n'ont pu être réalisées dans le cadre de cette thèse. En effet, une lecture des archives de la FDIF conservées à Amsterdam, ainsi qu'une recherche à Moscou parmi les quelques archives envoyées directement par le groupe de Tunisie à la centrale internationale, mettraient certainement en lumière des phénomènes de circulations d'idées et d'individus. Elles prolongeraient les résultats proposés ici, dont l'échelle, bien qu'elle prenne aussi en compte la métropole, est en priorité locale. Elle permettrait sans doute d'intégrer davantage l'histoire des militantes de Tunisie dans une histoire mondiale du communisme, mais aussi d'intégrer davantage l'histoire des engagements féminins au sein de la nébuleuse féminine internationale, dans la lignée du travail de Pascale Barthélémy⁸⁴.

Par ailleurs, l'implicite masculin des pratiques et des discours communistes, dont il a été question, invite à suivre les perspectives développées par les travaux de plus en plus nombreux sur les masculinités. Une telle démarche, qui n'a pu être menée ici en raison de la nécessité de mettre en évidence les trajectoires de militantes et d'analyser l'impact de leurs positions de genre sur leurs parcours militants, enrichirait les connaissances sur le virilisme intrinsèque du mouvement ouvrier, et permettrait d'avancer une analyse complète de l'histoire du mouvement communiste en Tunisie en termes de rapports sociaux de genre. Dans le même ordre d'idée, un travail systématique à partir des archives de la CGT à Tunis, qui n'a pas été réalisé faute de localisation immédiate de ces documents et de la complexité à identifier les militantes à avoir été syndiquées, serait nécessaire à une meilleure connaissance du mouvement ouvrier au prisme du genre, et des engagements communistes au sein de ce mouvement ouvrier.

Si une approche par le sensible a été proposée à plusieurs reprises, et particulièrement aux chapitres 6 et 8, et a irrigué et l'ambition de départ et l'ensemble des analyses, elle gagnerait à être développée davantage. Questionner plus précisément et plus systématiquement la mesure dans laquelle les affects contribuent à façonner les trajectoires politiques constitue, donc, un dernier faisceau de pistes à ouvrir, qui irait dans le sens de l'utilisation des émotions comme une catégorie d'analyse dans le champ de l'histoire

⁸³ Voir, notamment, la thèse que mène Vincent Bollenot à Paris 1 sur le Service de contrôle et d'assistance des indigènes des colonies en France entre 1923 et 1941, la thèse que mène Hugo Mulonnière à Nanterre sur l'administration du travail des Nord-Africains en métropole des années 1930 aux années 1960, et Aliénor Cadiot, *Vichy et les Algériens. Indigènes civils musulmans algériens en France métropolitaine (1939-1944)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Nancy L. Green, EHESS, 2020.

La thématique d'un ordre impérial métropolitain au prisme de la surveillance des populations colonisées constituait le cœur de la journée d'études organisée par Quentin Gasteuil, Martino Sacchi, Margo Stemmélin et moi-même, membres du GROC, en partenariat avec les Archives nationales (site de Pierrefitte), qui a eu lieu le 11 mars 2021.

⁸⁴ Pascale Barthélémy, « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940-1950 », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne] ; Pascale Barthélémy, op. cit.

sociale⁸⁵. La poursuite de ces hypothèses de travail nécessiterait de resserrer la focale sur la période allant de la fin des années 1930 à 1963, plus courte, plus contemporaine et mieux documentée, pour poursuivre le travail d'enquête, de recueil de témoignages et de recueil d'archives privées auprès des familles de militantes et des quelques militantes encore en vie. Les rapports entretenus entre genre féminin, genre masculin et trajectoires, pourraient alors sans doute être davantage mis en lumière et, particulièrement, les rapports entre les militantes communistes et les représentations du genre féminin. Représentations du genre féminin dont ces mêmes militantes n'ont souvent pas revêtu le costume classique, sans nécessairement avoir souhaité s'en éloigner.

FEMMES-SUJETS ET MILITANTES. DES DÉFRICHEUSES DU TERRAIN D'ÉCLOSION DU FÉMINISME

En 1980, Juliette Bessis écrivait, à propos de la politique du régime bourguibien : « une fois de plus la condition féminine est subordonnée à la conjoncture politique ou économique, la politique au masculin utilise les femmes à la mesure de ses besoins »⁸⁶. Si l'historienne critique ce qui a par la suite été nommé le « féminisme d'État »⁸⁷, son point de vue témoigne du recul pris par cette ancienne communiste, et résonne avec les propos dont elle me faisait part sur la permanence de la domination masculine. Le chapitre d'ouvrage d'où est issue cette citation paraît quelques mois après la naissance du mouvement féministe en Tunisie, et dans lequel plusieurs des filles de militantes communistes de la période 1939-1963 s'investissent⁸⁸. Il naît à la faveur des — minces — infléchissements du régime du parti unique —, et surtout du désir de femmes rejetant le féminisme institutionnel, jugé infantilisant et qui, sous couvert de l'égalité des sexes qu'il instrumentalise à son profit⁸⁹, nie leur oppression. De plus, ce mouvement féministe prend précisément corps à l'initiative de militantes des milieux de gauche harassées des positions subalternes qui leur sont assignées malgré l'égalité prônée⁹⁰. Cette situation d'infériorité répond en miroir aux phénomènes étudiés dans le cadre de cette thèse : elle est l'un des prolongements de la politique menée par

⁸⁵ Merci à Aliénor Cadiot d'avoir souligné cette orientation. Voir notamment Quentin Deluermoz, Emmanuel Fureix, Hervé Mazurel et M'hamed Oualdi, « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 47/2013 [en ligne] ; Annabelle Allouch, Camille Noûs, Nicolas Rabain, Christelle Rabier et Clémentine Vidal-Naquet (dir.), « Angoisse », *Tracés*, n° 38, 2020.

⁸⁶ Juliette Bessis, op. cit., page 231.

⁸⁷ Sophie Bessis, art. cit.

⁸⁸ Nadia El Fani, *Ouled Lénine*, [film documentaire] Z'yeux noirs Movies, 2007 ; entretiens réalisés avec Sophie Bessis, Paris, 05 et 06/03/2016 ; entretien réalisé avec Leila Adda, Tunis, 03/11/2016 ; entretien réalisé avec Neila Jrad, El Menzah, 15/11/2016. Ce phénomène de transmission a aussi eu incidence sur les générations suivantes, voir Jean Berthelot de La Glétais, « Avec Myriam Zeghidi, les Tunisiennes ont trouvé leur voix », <http://www.histoiresordinaires.fr>, 05/06/2014.

⁸⁹ Dorra Mahfoudh et Amel Mahfoudh, « Mobilisations des femmes et mouvement féministe en Tunisie », *Nouvelles Questions Féministes*, 2014/2, vol. 33, pages 14-33, page 20.

⁹⁰ Amel Ben Aba, « Clore pour éclore, à l'aube du féminisme tunisien », Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement, *Tunisiennes en devenir. Tome 2 : la moitié entière*, Cérès productions, Tunis, 1992, pages 67-101 ; Zakya Daoud, *Féminisme et politique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1993, pages 45-47 ; Ilhem Marzouki, op. cit., pages 85-148. Un phénomène similaire se déroule en France, voir Christine Delphy, op. cit., pages 229-230.

le parti communiste de Tunisie durant toute la durée de son existence. Il s'agit, pour ces féministes, de revendiquer l'existence de sujets autonomes au féminin, et de déconstruire les injonctions pesant sur la catégorie sociale « femme ».

Si, dans les années 1980, les revendications des féministes se démarquent de celles du PCT, de l'UFT et de l'UJFT, elles prennent racines dans un terreau que les militantes communistes ont discrètement et efficacement préparé. À la date de la rédaction de cette conclusion, année du centenaire du Congrès de Tours, et dix ans après le soulèvement d'ampleur qu'a connu la Tunisie et l'importance médiatique donnée à la participation des femmes à celui-ci, les 183 femmes étudiées apparaissent comme autant de militantes révolutionnaires ayant enfreint nombre de règles. L'ambition d'analyser ce phénomène, et l'ambition de faire la lumière sur des existences jusqu'alors peu décelables, que porte cette thèse, résonnent d'autant plus après la disparition de Juliette Bessis, en 2017, et de Béatrice Slama, survenue en 2018. En endossant des rôles forts, en faisant implicitement ou explicitement reconnaître leur position de sujets, par leur simple présence dans les rangs du parti, ou en vivant autrement que selon les canons imposés et, pour certaines, en défendant de façon évidente l'autonomie des femmes, ces 183 militantes proposent d'autres manières d'être au féminin et rendent possible la conjugaison du militantisme au prisme de ce genre. Ainsi, les trajectoires de ces 183 communistes disent aussi, et comme le signalent les propos de Juliette Bessis, le supplément qu'elles ont tiré de leur engagement : en plus d'être des femmes, elles étaient des militantes.

Sources et bibliographie

Inventaire des sources

Archives administratives

Centre des Archives diplomatiques de Nantes (France)

1TU/1 - PROTECTORAT EN TUNISIE, FONDS DE LA RÉSIDENCE GÉNÉRALE

1 - mouvement de la France combattante, souscription en faveur de la Résistance française, 1943-1945

1TU/1/V - PROTECTORAT EN TUNISIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE, PREMIER VERSEMENT, 1881-1949

934-A - sociétés et associations, ville de Tunis, 1882-1920

1533 - associations culturelles et humanitaires, 1920-1922

1601 - œuvre de résistance, enfance, aide aux victimes du fascisme, 1940-1947

1697-2 - communisme et nationalisme, années 1920

1700 - situation politique, 1921-1924

1701 - destour et communisme, propagande et activités, 1921-1925

1702-1706 - propagande révolutionnaire intéressant les pays d'outre-mer, 1922-1933

1707 - Politique indigène ; étudiants musulmans à Tunis et à Paris ; état d'esprit du collègue Sadiki, etc., 1929-1935

1708 - communisme, bolchevisme, propagande révolutionnaire, anti-française, islamique, 1929-1935

1709 - Circulaires aux contrôleurs civils ; textes publiés au JOT au sujet de la répression des délits politiques ; mesures de politique indigène prises par M. Peyrouton, 1934-1935

1801-1802 - communisme, années 1920

1845-1848 - situation politique, 1943-1949

1862-1863 - communisme et bolchevisme, 1936-1949

1872-1874 - direction des contrôles civils et des affaires indigènes : affaires politiques, 1943-1949

1926-1929 - activités syndicales, relations Destour-parti communiste, 1924-1949

2331 - associations, années 1930

2332 - associations, 1939-1941

2361-2362 - mouvement antifasciste italien, 1940-1945

2466-2468 - situation politique, 1934-1940
2477 - activités syndicales, 1935-1938
2782-2786 - parti communiste, 1943-1950
2791 - Italiens de Tunisie, 1944-1949
2795 - fiches des principales personnalités politiques tunisiennes, 1944-1949
2797-2799 - destour et néo-destour, 1934-1949
2804 - relations destour/parti communiste, 1943-1949
2838-2840 - syndicats, 1943-1948
2860-2861 - associations, 1943-1949
3287 - rapports, études et conférences, islam, 1928-1937

1TU/1/S - PROTECTORAT FRANÇAIS EN TUNISIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE, SUPPLÉMENT AU PREMIER VERSEMENT

6 - Activité du PC après la libération
82 - secrétariat de l'amiral Estéva, dossiers d'individus surveillés, 1940-1943
83 - secrétariat de l'amiral Estéva, dossiers individuels, affaires diverses, 1941-1950
102 - Décrets sur le parti communiste

1TU/2/V - PROTECTORAT EN TUNISIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE, DEUXIÈME VERSEMENT, 1950-1956

90 - partis et courants politiques, 1926-1928
91-92 - surveillance des personnes, 1924-1936
95-97 - partis et courants politique, 1926-1936
98 - parti communiste, 1939-1942
304 - propagande communiste, 1950-1951
305 - propagande communiste, 1950-1952
306 - propagande communiste, 1947-1953
307 - propagande communiste, 1950-1952
308-309 - propagande communiste, 1951-1952
665 - rapports sur journaux, années 1950
698 - sociétés, de la lettre A à la lettre C, années 1950
706 - sociétés, de la lettre F à la lettre H, années 1950
714 - sociétés, de la lettre T à la lettre Z, années 1950
790 - propagande communiste, années 1950
2496 - contrôle civil de Sfax, renseignements sur les partis politiques, 1906-1945

2535 - associations à Sfax

2540 - mouvements de jeunesse, questions juives, sociétés de bienfaisance, partis politiques (communiste en particulier), 1946-1952

3023 - rapports hebdomadaires de la région de Sfax, débuts des années 1950

3025 - contrôle civil de Sfax, années 1950

1TU/126 - PROTECTORAT EN TUNISIE, PAPIERS GRANDCHAMP, 1893-1937

31 - féminisme musulman 1924-1934

37 - associations, années 1930

126 - communisme et nationalisme, années 1920

1TU/132 - SERVICE DE LA PRESSE ET DE L'INFORMATION

105 - grèves, 1936-1938

1TU/701 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, 1922-1942

Dossiers nominatifs (« boîtes russes »)¹

9 - Attal

15 - Barresi

23 - Bigiaoui

50 - Cittanova

57 - Dana

79 - Gallico

88 - Guez

93 - Haddad, Hanoun

94 - Hayat

99 - Jacquinot

100 - Joly, Joulain

106 - Laporte

107 - Lebas, Lebescoute

114 - Louzon

122 - Mathillon

123 - Medam, Meïmon

¹ Les boîtes dites « russes » ayant été reconditionnées entre 2017 et 2019, ces dossiers sont aujourd'hui différemment inventoriés. Se reporter aux inventaires actuels du CADN.

126 - Michard
127 - Milliex
135 - Nisard, Nizet
141 - Pauser
150 - Proveddi
152 - Raimbault
160 - Saada
170 - Sfez
172 - Sitruk, Slama
184 - Vaïs, Uzan

Dossiers nominatifs (après reconditionnement) - ITU/701/2

Carnet B, personnes particulièrement dangereuses, carton 3 - Saadaoui

10 - Arbib
15 - Azzopardi
24 - Bellaïche, Bembaron
26 - Bernard
28 - Bessis
33 - Boccara
41 - Branchi
50 - Cancilieri
61 - Chemla
64 - Choulant
75 - Cuny
87 - Disegni
100 - Ferris
137 - Herman
183 - Martin

Dossiers thématiques - ITU/701/1

138 - groupements et associations, 1939-1943
140 - loges maçonniques, 1939-1943
163 - écoles et groupements, fondations, 1939-1943

Dossiers thématiques - ITU/701/2

26 - Unione femminile italiana, 1938-1939

- 54 - rapports sur le renseignement, années 1920
- 69 - rapports sur la propagande révolutionnaire, années 1920-1930
- 70 - communisme, années 1930
- 85 - dispositions juridiques des groupements politiques, années 1930
- 90-92 - communisme, années 1920
- 94 - communisme, années 1920
- 95-97 - communisme, années 1930
- 98 - communisme, 1939-1942
- 101 - agent indicateur, années 1920
- 104 - groupements et associations, 1936-1939
- 105 - propagande socialiste et communiste, années 1930

2TU/5 - RÉSIDENCE GÉNÉRALE, CONSEIL SUPÉRIEUR D'ENQUÊTE

- 9 - dossiers nominatifs, lettres A à B
- 13 - dossiers nominatifs, lettres E à G
- 18 - dossiers nominatifs, lettres S à P

Archives nationales de Tunisie (Tunis, Tunisie)

FPC - FONDS DU PROTECTORAT FRANÇAIS, 1881-1956

MN/53 - Mouvement national, 1944-1947

- 4 - notes sur les réunions du PCT et sur la distribution des tracts

SG - Secrétariat général, 1881-1956

- 2 / 25 / 58 - activités politiques, 1924-1928
- 4 / 0005 / 0029 - Union des femmes de Tunisie, 1956

Série E - surveillance, 1883-1956

- 509 / 888 - activités de l'Union des femmes de Tunisie, 1946-1950
- 544 / 14 - activités de la Ligue des droits de l'homme, 1913-1916
- 550 15 - réunions, décrets et principes, années 1930

550 16 / 2 - émeutes, troubles, 1911-1925

550 27 - propagande bolchévique et communiste, 1920-1952

550 30 / 15 - personnalités à surveiller, gens suspects, années 1920. Dossiers consultés : Barrau, Fichet, Lavergne, Louzon, Joly, Vallet, Raimbault, Yostine.

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine (France)

104/AS -

2 - Maisons de la culture, relations entre les Maisons de la culture, 1936-1940

20000003 - FONDS DE LA FÉDÉRATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSES

1 - administration, 1936-1986

AJ/16 - FONDS DE L'ACADÉMIE DE PARIS

1188 - dossier de carrière de Jeanne Laporte (épouse Michard)

DIRECTION GÉNÉRALE DES NATURALISATIONS

20010479/421 - dossier de demande de naturalisation de Bice Slama née Saada, 1965

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE

19940432/38 - contrôle des étrangers, 1940

19940437/355 - dossier d'Eliska Coquus

19940459/368 - dossier de Robert Louzon

20010216/35 / dossiers 874 et 875 - activités politiques et propagande dans les colonies, Tunisie

20010216/10 / dossier 145 - idem

19940500/186 / dossier 4196 - idem

F/7 - FONDS DE LA POLICE GÉNÉRALE

3571 - surveillance dans les colonies, Tunisie

13118 / dossier 18 - propagande dans les colonies, Tunisie

14981 - secrétariat général à la police, surveillance de la propagande dans les colonies, Tunisie, décembre 1920-octobre 1935

14989 - secrétariat général à la police, surveillance de la propagande dans les colonies, Maroc, Algérie, Tunisie, Levant, 1931-1933

15032 - concours de recrutement de la police nationale (1941-1961)

F/17 - FONDS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

26238 - dossier de carrière de Roberte Cabrit (épouse Péguy, épouse Bigiaoui)

28837 - extrait du dossier personnel de Roberte Cabrit (épouse Péguy, épouse Bigiaoui)

Archives du ministère français des Affaires Étrangères (La Courneuve, France)

25 QO - CORRESPONDANCE POLITIQUE, PROTECTORATS FRANÇAIS AU MAROC ET EN TUNISIE, 1881-1956

44 - Partis politiques, 1944-1948

45 - organisation de la Résistance, 1944-1945

47 - attitude et activités du PCT, 1944-1949

258 - presse et parti communiste, 1944-1949

55CPCOM - CORRESPONDANCE POLITIQUE ET COMMERCIALE, SOUS-SÉRIE K, AFRIQUE, AFFAIRES MUSULMANES, 1922-1935

19 - agitateurs musulmans

20-22 - propagande bolcheviste, 1923-1925

23-26 - propagande bolcheviste, 1927-1928

28-29 - propagande bolcheviste, 1929-1930

32-35 - propagande bolcheviste, 1932-1935

74 CPCOM - CORRESPONDANCE POLITIQUES ET COMMERCIALE, TUNISIE, 1917-1940

67 et 68 - affaires indigènes, 1917-1940

205 et 206 - personnel de l'instruction publique, 1917-1929

290 - personnel de police, 1918-1929

291 - Sûreté publique, affaires diverses
669 - personnel de police, 1930-1933
670 - Sûreté générale, dossier général 1930-1940

Service Historique de la Défense (Vincennes, France)

2H - ARMÉE DE TERRE, TUNISIE 1881-1956

129 - situation politique, 1943-1954
134 - activités nationalistes, syndicalistes, communisme, 1950-1955
184 - organisation de la mobilisation, mobilisation féminine, 1944
212 - situation internationale et influences extérieures, 1944-1955
223 - situation politique, 1945-1948
374 - subdivision de Sousse, activités politiques et syndicales, 1945-1956

Institut Supérieur d'Histoire Contemporaine (La Manouba, Tunisie)

R188 1863 (2) - SÉRIE TUNISIE, FONDS DE LA RÉSIDENCE, DOSSIERS PERSONNELS

Dossier 1 : distribution de tracts
Dossier 2 : publications
Dossier 3 : dossiers individuels

Archives départementales (France)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ARDENNES (08)

État-civil de Marie Elisa Coquus - née le 28/08/1866

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-GARONNE (31)

État-civil de Robertine Marie Jeanne Cabrit - née le 20/09/1902

ARCHIVES DE PARIS, MAIRIE DU 15ÈME ARRONDISSEMENT (75)

Acte de mariage de Marie Coqus et de Robert Louzon - 6 octobre 1908

Archives de la Préfecture de police de Paris (Le Pré-Saint-Gervais, France)

DOSSIERS NOMINATIFS

BA 115 - dossier de Eliska Louzon

BA 1145 - dossier de Gustave Le Boucher

GA 179-72414 - dossier de Robert Louzon

Institut de Recherches du Maghreb Contemporain (Tunis, Tunisie)

RES - ARCHIVES DE LA BIBLIOTHÈQUE CHARLES DE GAULLE

10.123 - Étude sur le nationalisme tunisien (1948-1952)

290 / 201.22 - France. État-major, bureau politique. Théâtre d'opérations de l'Afrique du Nord. Notice sur les mouvements politiques indigènes en Afrique du Nord, mars 1940

291 / 201.22 - Tunisie. Inspection des forces terrestres maritimes et aériennes de l'Afrique du Nord. Inspection des affaires militaires musulmanes. Les partis nationalistes en Afrique du Nord, mars 1955

Archives de groupements politiques et associatifs

Archives départementales de Seine-Saint-Denis, archives du PCF (Bobigny, France)

517.1 3MI6 - FONDS RGASPI

Bobine 7 - rapports sur la situation actuelle, dont recrutement féminin, Tunisie, question coloniale, 1924

Bobine 12 - congrès de Marseille, 1925

Bobine 14 - guerre du Rif et activité parmi les femmes, 1925

Bobine 25 - activités de la commission coloniale et rapports sur la situation dans les colonies, 1926

Bobine 24 - activités de la commission féminine, 1927

Bobine 35 - activités de la section coloniale, 1927

Bobine 80 - activités diverses, dont commission féminine et commissions coloniales, 1931-1932

Bobine 81 - bulletins intérieurs au PC, *Bulletin colonial*, 1932

261 J7 / ADN - COTE PROVISoire, DIVERS, RELATIONS EXTÉRIEURES

9 - brochures du PCT, 1944-1952

52 - divers (dont pochette sur le PCT), années 1950-1960

58 - divers, brochures, rapports, PCT, 1948-1967

261 J9 / 4 - SECTION DU TRAVAIL PARMi LES FEMMES, DOCUMENTS DE LA FÉDÉRATION DÉMOCRATIQUE INTERNATIONALE DES FEMMES

Dossier 1 - création de la FDIF, 1945

Dossier 2 - les relations entre la FDIF et l'ONU

Dossier 3 - rapports et documents concernant la FDIF et ses activités

261 J9 / 4 BIS - SECTION DU TRAVAIL PARMi LES FEMMES, DOCUMENTS DE LA FÉDÉRATION DÉMOCRATIQUE INTERNATIONALE DES FEMMES

Dossier 1 - brochures et bulletins d'informations, 1950-1961

Archives du féminisme, Bibliothèque Marguerite Durand (Paris, France)

ARCHIVES DES ORGANISATIONS FÉMININES

327 COM - dossier documentaire du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme, années 1930

1AP - FONDS EUGÉNIE COTTON

261 - correspondances de la FDIF avec les Unions à l'internationale

270 - correspondance diverse de la FDIF

317 - photos diverses de la FDIF

243 - brochures diverses de la FDIF

45 - correspondance personnelle d'Eugénie Cotton

Autres types de sources

Presse : journaux et revues

Le XIXe siècle, 14 janvier 1892, 10 mars 1892.

Le Rappel, 14 janvier 1892.

Gil blas, 27 avril 1892, 01/08/1892, 10 août 1892.

L'Humanité, 1913-1945

L'Action féministe, 1918-1919.

L'Avenir social, 1919-1921, 1922-1925, 1936-1938, puis *L'Avenir de la Tunisie*, 1946-1952, 1955-1956.

Tunis-Socialiste, 1923-1924 et 1952-1956.

La Tunisie française, 1928-1945.

En Vigie, bulletin de la section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, 1935-1939.

Leïla (première revue féminine en Tunisie) 1936-1941, numéros reproduits dans Hafedh Boujmil, *Leïla, revue illustrée de la femme, 1936-1941*, Éditions Nirvana, Tunis, 2007.

Le Populaire, 1936-1938.

Le Petit Matin, 1936-1952.

Jeunes Filles de France, bulletin de l'Union des jeunes filles de France, 1940-1944.

Filles de France, 1944-1946.

Femmes d'Algérie, 1944-1946.

Le Travailleur de Tunisie, 1944-1946.

Victoire, 1945.

Femmes de Tunisie, 1945-1946.

Filles de Tunisie, 1945-1946.

Heures claires des Femmes françaises, supplément illustré de *Femmes françaises*, 1945-1950.

Bulletin de la Fédération démocratique internationale des femmes, 1945-1951.

Cahiers de l'Union des femmes françaises, 1945-1952.

La dépêche tunisienne, 1947-1950.

Jeunesses du monde, bulletin de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique, 1948-1951.

Al-Ittihad, bulletin de la section de l'Union Générale des Etudiants Tunisiens à Paris, mai 1963.

Tribune du Progrès, octobre-novembre 1962.

Brochures politiques

César Benattar, El Hadi Sebäi et Abdelaziz Ettéalbi, *L'esprit libéral du Coran*, Ernest Leroux, Paris, 1905.

Habib Bourguiba, *Le Destour et la France. Notes et documents depuis la chute de la dictature Peyrouton (avril 1936-avril 1937)*, s.n., Paris, s.d.

Comité départemental de Libération, *États-généraux de la renaissance française du 10 au 14 juillet 1945 à Paris*.

Compte-rendu du Congrès mondial des partisans de la paix, Paris-Prague, 20-25 avril 1949.

Conseil national des femmes françaises, *Compte-rendu des États-généraux du féminisme, 30-31 mai 1931*, exposition coloniale internationale de Paris.

Jacques Doriot, *Les colonies et le communisme*, éditions Montaigne, Paris, 1929.

André Duran-Angliviel, *Ce que la Tunisie demande à la France*, 1921.

En avant vers les États-généraux de la renaissance français pour gagner la guerre et reconstruire le pays. 1er congrès du Front national d'Ile-de-France, 18 et 19 novembre 1944 aux Lilas.

Étude de la commission centrale de travail du PCF parmi les femmes, rédigée par Yvonne Dumont, *Les communistes et la condition de la femme*, Éditions sociales, Paris, 1970.

Jean-Paul Finidori (ed.), *Batailles ouvrières. La CGT tunisienne et les impérialistes français des années 1920. Textes-documents de Robert Louzon*, Paris, 1981.

J. Ladreit de Lacharrière, *Le communisme et l'Afrique du Nord*, Éditions de la Vague rouge, Paris, 1929.

Le problème tunisien, Tunis, 1922 (en arabe).

Charles Monchicourt, *La région du Haut-Tell, en Tunisie*, Armand Colin, Paris, 1913.

Charles Monchicourt, *La Tunisie après la guerre (1919-1921). Problèmes politiques*, Publication du Comité de l'Afrique française, Paris, 1922.

Parti communiste tunisien, *La Tunisie, notions économiques et sociales. École élémentaire, 1er cours*, s.d. (après 1945).

Parti communiste de Tunisie, *Les communistes et la nation. École élémentaire, 3ème cours*, s.d. (après 1945).

Parti communiste tunisien, *Le Parti. École élémentaire, 5ème cours*, s.d. (après 1945).

Parti communiste tunisien, *Pour une Tunisie libre et indépendante. Pour la paix, la terre et le pain. Trois années de lutte, mai 1948-mai 1951, du congrès de Ferryville au congrès de Tunis du Parti communiste Tunisien*, 1951.

Parti communiste tunisien, *Règlement intérieur du Parti communiste tunisien adopté par le VIe congrès national (29-30 et 31 décembre 1957)*, 1957.

Gabriel Péri, *Ombres du fascisme sur l'Afrique du Nord*, 1938.

Abdelaziz Tha'älbi, *La Tunisie martyre*, Dar al-Gharb al-Islami, Tunis, 1985.

Maurice Thorez, *La France du Front populaire et les peuples coloniaux, extraits du rapport et discours*, 1938.

Monographies et enquêtes

Augustin Bernard, « Le recensement de 1931 dans l'Afrique du nord », *Annales de géographie*, 1932, n°230, pages 212-216.

Henri de Montéty, « Les Italiens en Tunisie », *Politique étrangère*, 1937, Volume 2, n°5, pages 409-425.

Henri de Montety, *Femmes de Tunisie*, Mouton & Co, La Haye, 1958.

Ouvrage collectif, *Niveaux de vie liés à l'agriculture*, PUF, Paris, 1957.

Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1924.

Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1925.

Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1927.

Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1929.

Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1936.

Régence de Tunis, Protectorat français. Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Statistique générale de la Tunisie*, 1939.

République tunisienne, Ministre de la Culture, *Femme d'hier, femme d'aujourd'hui*, Institut national du patrimoine, Tunis, 2001.

Paul Sebag et al., *Enquête sur les salariés de la région de Tunis*, PUF, Paris, 1956.

Mahmoud Seklani, *La population de la Tunisie*, Comité international de Coordination des Recherches nationales de Démographie (CICRED), Paris, 1972.

Témoignages imprimés : mémoires, écrits autobiographiques, écrits biographiques

Jounaïdi Abdeljaoued, « Eugénie Ennafaa, la veuve du grand dirigeant communiste, vient de décéder », tweet, 17/03/2015.

Georges Adda, « Mohamed Ennafaa », site internet du *Mouvement Ettajdid* [<http://ettajdid.org>], 28/11/2007.

« Al Massar rend hommage à Madame Eugénie Foata », page Facebook du parti *Al Massar*, 8 mars 2014.

Maherzia Amira-Bournaz, *C'était Tunis 1920*, Cérès Éditions, Tunis, 1993.

- Khadija Ben Miled Laouani, *Nabiha Ben Miled et l'Union des Femmes de Tunisie*, Éditions Arabesques, Tunis, 2019.
- Sa'adia Ben Salem, *Récit de vie de Chrifa Dali Saadaoui*, Éditions de l'Union nationale des femmes de Tunisie, Tunis, 2010 [en arabe].
- Slimane Ben Slimane, *Souvenirs politiques*, Cérès productions, Tunis, 1989.
- Jean Berthelot de La Glétais, « Avec Myriam Zeghidi, les Tunisiennes ont trouvé leur voix », <http://www.histoiresordinaires.fr>, 05/06/2014.
- Sophie Bessis, *Dedans, dehors*, Elyzad, Tunis, 2010.
- Alia Baccar, *Râfia Bornaz. Militante tunisienne sous le protectorat français*, Nirvana, Tunis, 2012.
- Didier Billion et Erwan Laurent, entretien avec Gisèle Halimi, « De l'anticolonialisme au combat féministe », *La Revue internationale et stratégique*, n°86, été 2012, pages 7-15.
- Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie en 1944 », *Le Maghreb-Tunis*, n°122 14 octobre 1988, pages 19-24.
- Noura Borsali, « L'Union musulmane des Femmes de Tunisie en 1937 », *Le Maghreb-Tunis*, n°125, 4 novembre 1988, pages 19-24.
- Noura Borsali, « L'Union des Jeunes filles de Tunisie », *Le Maghreb-Tunis*, n°134, 14 janvier 1989, pages 24-27.
- Élie Cohen-Hadria, *Du Protectorat français à l'indépendance tunisienne, souvenirs d'un témoin socialiste*, Cahiers de la Méditerranée, Nice, 1976.
- Abdelbaki Daly (dir.), *Mélanges en hommage à Gladys Adda*, ATD, Tunis, 2015,
- Mohamed Ennafaa, *Il était une fois... un jeune révolté*, Publisud-Maghreb Diffusion, Paris-Tunis, 2000.
- Mohamed Ennafaa, *Chronique saharienne. Lettres d'un patriote déporté dans les camps colonialistes du sud tunisien (janvier 1952-février 1953)*, édité et annoté par Habib Kazdaghli, Éditions Attariq Al Jadid - MC Éditions, Tunis, 2011.
- Frantz Fanon, *Écrits sur l'aliénation et la liberté*, textes réunis, introduits et présentés par Jean Khalfa et Robert Young, La Découverte, Paris, 2015.
- Nadia Gallico Spano, *Mabruk. Ricordi di un'inguaribile ottimista*, AM&D Edizioni, Roma, 2005.
- Neila Jrad, *Ali Jrad. Communiste tunisien... entre mémoire et histoire*, Éditions Arabesques, Tunis, 2019.
- Habib Kazdaghli (dir.), *Mémoire de femmes. Tunisiennes dans la vie publique*, MC Éditions, Tunis, 2009.
- Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda », Dalenda Larguèche (dir.), *Femmes en ville*, Editions de l'Université Manouba, Tunis, 2005, pages 55-74.
- Robert Levy, *Les 180 jours de Tunis. Chronique d'un adolescent sous l'Occupation, novembre 1942-mai 1943*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- Albert Memmi, *Tunisie. An I*, édité et annoté par Guy Dugas, Éditions du CNRS, Paris, 2017.
- Albert Memmi, *Journal de guerre*, édité et annoté par Guy Dugas, Éditions du CNRS, Paris, 2019.
- Mohamed Kraiem, *Feuillets d'une vie. Du mouvement syndical au gouvernement*, L'Or du Temps, Tunis, 2013.

Gilbert Naccache, *Cristal*, Éditions Salammbô, Tunis, 1982.

Gilbert Naccache, *Qu'as-tu fait de ta jeunesse ? Itinéraire d'un opposant au régime de Bouguiba (1954-1979)*, Mots Passants-Éditions du Cerf, Tunis-Paris, 2009.

Gilbert Naccache, entretiens avec Mohamed Chagraoui, *Comprendre m'a toujours paru essentiel*, Chama Éditions, Tunis, 2015.

Paul Sebag, *Communistes de Tunisie*, L'Harmattan, Paris, 2001.

Béatrice Slama, « La déchirure », *Confluences Méditerranée*, n°10, printemps 1994, pages 129-133.

Béatrice Slama, « Quand nous travaillions sur les femmes à Vincennes dans les années 70 », Vincent Duclert, Rémi Fabre et Patrick Fridenson (dir.), *Avenirs et avant-gardes en France, XIXe-XXe siècles. Hommage à Madeleine Rebérioux*, La Découverte, Paris, 1999, pages 32-49.

1253

« Tunisie : l'opposition fait ses adieux au communiste Mohamed Nafaâ », Editoweb magazine [en ligne : <http://www.editoweb.eu>], 20/10/2007.

Lucia Valenzi, *Qualcosa su mia madre*, Fondazione Valenzi, Napoli, 2013.

Maurizio Valenzi, *J'avoue que je me suis amusé*, L'Harmattan, Paris, 2014.

Jacques Zérah, *L'horizon lumineux*, Éditions Amalthée, Nantes, 2017.

Longs-métrages et documentaire : témoignages et récits de vie

Hejer Charf, *Béatrice, un siècle*, Nadja Productions, 2018.

Fatma Cherif et Saïd Kasmi, *Tunisie, une mémoire juive*, SK Medias, 2016.

Nadia El Fani, *Ouled Lénine*, Z'yeux Noirs Movies, 2007.

Entretiens

ENTRETIENS CONSERVÉS À L'INSTITUTION SUPÉRIEUR D'HISTOIRE CONTEMPORAINE DE TUNISIE, LA MANOUBA

Nébiha Ben Miled, 6 janvier 1993, par Souad Triki, Tunis.

Gladys Adda, 10 et 11 février 1993, par Souad Triki, Tunis.

Gladys Adda et Nébiha Ben Miled, 9 mars 1993, enregistrement du colloque « Souvenirs de femmes ayant 20 ans entre les deux guerres », Tunis.

Lise (Lucienne) Cohen-Hadria, 30 août 1994, par Habib Kazdaghli, France.

Béatrice Slama, 31 août 1994, par Habib Kazdaghli, Fontenay-Sous-Bois.

Jacques Bellaïche, 31 août 1994, par Habib Kazdaghli, Paris.

Georges Attal, 8 septembre 1994, par Habib Kazdaghli, Paris.
Maurice Nizard, 8 septembre 1994, par Habib Kazdaghli, Paris.
Lucia Memmi, 17 avril 1995, par Habib Kazdaghli.

Clelio Uzan, 9 décembre 1995, Italie

Béatrice Slama, 8 janvier 1996, par Leila Adda et Claude Nataf, Paris.

ENTRETIENS RÉALISÉS PAR MES SOINS À PARIS ET À TUNIS ENTRE 2014 ET 2019

Renée Sebag, 13 février 2014, Paris, et 29 février 2016, Villejuif.

Jean-Christophe Bigiaoui, 24 mars 2014, Paris.

Béatrice Slama, neuf entretiens réalisés entre juin 2014 et juin 2018, Fontenay-Sous-Bois.

Thérèse Sicherman, 2 mars 2016, Paris.

Sophie Bessis, 5 mars 2016, Paris.

Juliette Bessis, 16 mars 2016, Paris.

Catherine Sfez, 24 mars 2016, Paris.

Françoise Valensi, 6 avril 2016, Paris.

André Michard, 15 juin 2016, Paris.

Emna Bel Hadj Yahia, 24 octobre 2016, Tunis.

Leila Adda, 3 novembre 2016 et 12 avril 2017, Tunis.

Neila Jrad, 15 novembre 2016, Tunis.

Chrifa et Tounes Saadaoui, 7 décembre 2016, Tunis.

Gilda Khiari, 21 avril 2017, Tunis.

Khadija Ben Miled, 13 mai 2017, Tunis.

Fatma Ben Bechir, 24 mai 2018, par téléphone, et 9 mai 2019, Tunis.

Archives privées

Divers et diverses lettres, photographies, brochures, témoignages rédigés, conversations, entretiens enregistrés transmis-es par les enquêté-e-s ou consulté-e-s lors d'entretiens (Leila Adda, Sophie Bessis, Zohra Mejri, Renée Sebag, Thérèse Sicherman, Béatrice Slama, Françoise Valensi-Maarek, Khalil Zouiten).

Bibliographie

Méthodologie et outils

ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DES FEMMES ET DU GENRE

- Annie Bidet-Mordrel (coord.), *Les rapports sociaux de sexe*, Actuel Marx, PUF, Paris, 2010.
- Françoise Blum (dir.), *Genre de l'archive. Constitution et transmission des mémoires militantes*, Collectif des centres de documentation en histoire, Paris, 2017.
- Sonia Dayan-Herzbrun, « Détours et transgressions : une approche des rapports de genre », *Cahiers du Genre*, 2005/2, n°39, pages 137-151.
- Christine Delphy, *L'ennemi principal. Tome 1 : Économie politique du patriarcat*, NQF, Éditions Syllepse, Paris, 2013.
- Jules Falquet, « Pour une anatomie des classes de sexe. Nicole-Claude Mathieu ou la conscience des opprimé-e-s », *Cahiers du genre*, 50/2011 [en ligne].
- Christine Fauré (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Les Belles Lettres, Paris, 2010.
- Colette Guillaumin, « De la transparence des femmes. Nous sommes toutes des filles de vitrières », *Questions féministes*, n°4, novembre 1978, pages 51-54.
- Colette Guillaumin, « Pratique de pouvoir et idée de Nature (2). Le discours de la Nature », *Questions féministes*, n°3, mai 1978, pages 5-28.
- Françoise Héritier, *Masculin/Féminin I. La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris, 1996.
- Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène le Doaré et Danièle Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000.
- bell hooks, *De la marge au centre. Théorie féministe*, Cambourakis, Paris, 2017.
- Dalenda Larguèche, « Femmes et sciences sociales en Tunisie », Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb. Culture matérielle et vie quotidienne*, Centre de publication universitaire, Tunis, 2000, pages 383-392.
- Dalenda Larguèche, « En Tunisie », *Clio. Femmes, genre, histoire*, 9/1999 [en ligne].
- Dominique Loiseau, « Les militantes de l'ombre : femmes de... », Michel Dreyfus, Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule (dir.), *La part des militants*, Les éditions de l'atelier, Paris, 1992, pages 257-268.
- Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 2005.
- Ilhem Marzouki, *Femmes d'ordre ou désordre de femmes ?*, Noir sur Blanc éditions, Tunis, 1999.
- Nicole-Claude Mathieu, « Homme-culture et femme-nature ? », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 1973, 13-3, pages 101-113.

Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, La Dispute, Paris, 2014 [1991].

Sihem Najjar et Lila Othman Challougui, *Écrire sur les femmes. Retour réflexif sur une expérience de recherche*, L'Harmattan, Paris, 2014.

Michelle Perrot, *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Rivages, Paris-Marseille, 1984.

Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, Paris, 1998.

Michelle Perrot, « Faire l'histoire des femmes : bilan d'une expérience », Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris, 2001, pages 229-244.

Michelle Perrot, *Mélancolie ouvrière*, Éditions Bernard Grasset & Fasquelle, Paris, 2012.

Roland Pfefferkorn, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Éditions Page deux, Lausanne, 2012.

Yannick Ripa, « De l'ordre naturel des sexes à la nature des femmes », *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe* [en ligne], 2016.

Marie Rodet, « C'est le regard qui fait l'histoire. Comment utiliser des archives coloniales qui nous renseignent malgré elles sur l'histoire des femmes africaines », *Terrains & Travaux*, 2006/1 n°10, pages 18-35.

Gayatri Chakravorty Spivak, "Can the Subaltern Speak?", Cary Nelson and Lawrence Grossberg (eds.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, 1988, pages 271-313.

Joan W. Scott, "Gender: A Useful Category of Historical Analysis", *The American Historical Review*, n°5, vol. 91, 1986, pages 1053-1075.

Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Cahiers du GRIF*, printemps 1988, pages 125-153.

Joan W. Scott, « La différence comme catégorie utile d'analyse historique », *Raisons politiques*, 2008/3 n°31, pages 105-113.

ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DE LA COLONISATION ET DE LA PÉRIODE POST-INDÉPENDANCE

Georges Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Les Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, 1951, pages 44-79.

Hourya Bentouhami-Molino, *Race, cultures, identités. Une approche féministe et postcoloniale*, PUF, Paris, 2015.

Emmanuel Blanchard et Sylvie Thénault, « Quel 'monde du contact' ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le Mouvement social*, 2011/3, n°236, pages 3-7.

Jane Burbank and Frederick Cooper, *Empires in World History: Power and the Politics of Difference*, Princeton University Press, Princeton, 2010.

Sophie Dulucq et Colette Zytnicki, « Penser le passé colonial français. Entre perspectives historiographiques et résurgence des mémoires », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2/2005 (n° 86), p. 59-69.

Sophie Dulucq, Jean-François Klein et Benjamin Stora (dir.), *Les mots de la colonisation*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2008.

Odile Goerg, « Femmes adultères, hommes voleurs ? La 'justice indigène' en Guinée », *Cahiers d'Etudes africaines*, 187-188/2007 [en ligne].

Isabelle Grangaud et M'hamed Oualdi, « Tout est-il colonial dans le Maghreb ? », *RHMC*, 2016/2, pages 133-156.

Ranajit Guha, "The Prose of Counter-Insurgency", Ranajit Guha and Gayatri Chakravorty Spivak (ed.), *Selected Subaltern Studies*, Oxford University Press, New York - Oxford, 1988, pages 45-87.

Ranajit Guha, *Dominance without Hegemony: History and Power in Colonial India*, Harvard University Press, 1997.

Daniel Hémerly « Enjeux actuels et temps coloniaux, lecture historique d'un débat », *Cahiers d'histoire*, n°99, 2006, pages 113-147.

Claude Liauzu, *Colonisation : droit d'inventaire*, Armand Colin, Paris, 2004, pages 3-10.

Albert Memmi, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, Gallimard, Paris, 1985 [1957].

Isabelle Merle et Emmanuelle Sibeud, « Histoire en marge ou histoire en marche. La colonisation entre repentance et patrimonialisation », communication au colloque « La politique du passé : constructions, usages et mobilisation de l'histoire dans la France des années 1970 à nos jours », université Paris-I, 25-26 septembre 2003.

Isabelle Merle, « 'La situation coloniale' chez Georges Balandier. Relecture historique », *Monde(s)*, 2/2013 (N° 4), p. 211-232.

Chandra Mohanty, « Sous le regard de l'Occident : recherche féministe et discours colonial », Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe*, PUF, Paris, 2009.

Mary Louise Pratt, « Arts of the Contact Zone », *Profession*, 1991, pages 33-40.

Mary Louise Pratt, *Imperial Eyes. Travelling Writing and Transculturation*, Routledge, London and New-York, 1992.

Emmanuelle Sibeud, « Faut-il décoloniser l'histoire de la colonisation ? », Sophie Dulucq et al. (coord.), « L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960 », *Afrique & histoire*, 2006/2, volume 6, pages 235-276.

Emmanuelle Sibeud, « Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats », *RHMC*, 2004/4 (n°51-4bis), pages 87-95.

Pierre Singaravélou (dir.), *Les empires coloniaux, XIXe-XXe siècle*, Éditions Points, Paris, 2013.

Isabelle Surun (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires, 1850-1960*, Atlande, Paris, 2012.

Ann Laura Stoler, « Colonial Archives and the Arts of Governance », *Archival Science*, 2, 2002, pages 87-109.

Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain. Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton University Press, Princeton and Oxford, 2009.

Ann Laura Stoler et Frederick Cooper, *Repenser le colonialisme*, Éditions Payot & Rivages, Paris, 2013.

Isabelle Surun (dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires, 1850-1960*, Atlande, Paris, 2012.

Edward W. Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, Paris, 2005 [1978].

ÉCRITURE DE L'HISTOIRE SOCIALE ET PRATIQUE DE LA SOCIO-HISTOIRE

Définitions, concepts, méthodes

Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1979.

Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Éditions du Seuil, 1989, Paris.

Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975.

Carlo Ginzburg, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, novembre 1980, pages 3-44.

Carlo Ginzburg, *Rapports de force. Histoire, rhétorique, preuve*, Seuil/Gallimard, Paris, 2003.

Erving Goffman, *Stigmate*, Les éditions de Minuit, Paris, 1975 [1963].

Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2013.

Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, La Découverte, Paris, 2006.

Frank Noulin et Jean-François Wagniar, « La place de l'histoire sociale : de la recherche à l'enseignement », *Cahiers d'histoire*, 122/2014, pages 19-43.

Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (dir.), *Penser par cas*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2005.

Clyde Plumauzille et Mathilde Rossigneux-Méheust, « Le stigmate ou 'la différence comme catégorie utile d'analyse historique' », *Hypothèses*, 2014/1 17, pages 215-228.

Howard S. Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985 [1963].

Biographie et prosopographie

Daniel Bertaux, « L'approche biographique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, juillet-décembre 1980, pages 197-225.

Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, pages 69-72.

Franco Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Téraèdre, Paris, 2013.

Bruno Groppo, Claude Penetier et Bernard Pudal, « Mouvement ouvrier : renouveau comparatiste et biographique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 4/2011 (N° 104-105), pages 1-5.

Habib Kazdaghli, « Approches biographiques et histoire contemporaine de la Tunisie », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXXVII, CNRS Éditions, 1998, pages 549-561.

Christophe Le Digol, « La prosopographie. Quelques commentaires sur une méthode méconnue », Penetier et Pudal (dir.), *Le sujet communiste*, PUR, Rennes, 2014, pages 227-239.

Claire Lemerrier et Emmanuelle Picard, « Quelle approche prosopographique ? », Laurent Rollet et Philippe Nabonnaud (dir.), *Les uns et les autres. Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 2012, pages 605-630

Constance Margain, « La méthode prosopographique appliquée aux militants du syndicat de l'Internationale des gens de la Mer (1930-1937) : des résultats croisés entre vécu et événements historiques », *Interrogations ?*, « L'approche biographique », n°17, janvier 2014 [en ligne].

Gaston Pineau et Jean-Louis Le Grand, *Les histoires de vie*, PUF, Paris, 2007.

Réseaux

Philippe Dujardin (dir.), *Du groupe au réseau. Réseaux religieux, politiques, professionnels*, Éditions du CNRS, Paris, 1988.

Bruno Duriez et Frédéric Sawicki, « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, n°63, pages 17-51.

Pierre Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, Paris, 2004.

Race, racialisation, racisme, discriminations raciales

Michel Agier, « Le maléfice de la race et le corps de l'indésirable », *Communications*, 2016/1 (n°98) [en ligne].

Magali Bessone et Daniel Sabbagh (dir.), *Race, racisme, discriminations. Anthologie de textes fondamentaux*, Hermann Éditeurs, Paris, 2015.

Émilie Devriendt, Michèle Monte et Marion Sandré, « Analyse du discours et catégories 'raciales' : problèmes, enjeux, perspectives », *Mots. Les langages du politique*, 116/2018 [en ligne].

Colette Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, IDERIC, Nice, 1972.

Colette Guillaumin, « Caractères spécifiques de l'idéologie raciste », *Cahiers internationaux de sociologie*, volume 53, juillet-décembre 1972, pages 247-274.

Colette Guillaumin, « 'Je sais bien mais quand même' ou les avatars de la notion 'race' », *Le genre humain* n°1, 1981.

Arlette Jouanna, « L'idée de race en France au XVIe et au début du XVIIIe siècle. Comprendre », *Réforme, humanisme, renaissance*, 1975/2, pages 17-19.

Juan Matas et Roland Pfefferkorn, « Présentation. Le problème de la ligne de partage des couleurs », *Raison présente*, n°174, 2010, pages 3-12

Sarah Mazouz, *La République et ses autres. Politiques de l'altérité dans la France des années 2000*, ENS Éditions, Paris, 2017.

Sarah Mazouz, *Race*, anamosa, Paris, 2020.

Loïc J.D. Wacquant, « For an Analytic of Racial Domination », *Political Power and Social Theory*, volume 11, 1997, pages 221-234.

Articulation des rapports sociaux

Agone, « Comment le genre trouble la classe », n°43, 2010.

Kimberle Crenshaw, "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics", *University of Chicago Legal Forum*, Vol. 1989, Article 8.

Jules Falquet et Azadeh Kian, « Introduction : intersectionnalité et colonialité », *Les cahiers du CEDREF*, 20/2015 [en ligne].

Fanny Gallot, Michelle Zancarini-Fournel et Camille Noûs, « Imbrication des dominations et conditions d'émancipation », *20&21. Revue d'histoire*, n°146, avril-juin 2020, pages 3-15.
1293

Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté-femmes Éditions, Paris, 1992.

Stevi Jackson, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible - et nécessaire », *Nouvelles Questions Féministes*, 2009/3 (Vol. 28), pages 16-33.

Danielle Juteau, « Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité », *Cahiers du genre*, 2016/3, pages 129-149.

Delphine Naudier et Éric Soriano, « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Cahiers du genre*, 2010/1, n°48, pages 193-214.

Ann Laura Stoler, « Genre et moralité dans la construction impériale de la race », *Actuel Marx*, 2005/2, n°38, pages 75-101.

Agentivité et intention politique

Catherine Achin et Delphine Naudier, « L'agency en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre* 2/2013 (n° 55), p. 109-130.

Jacques Guilhaumou, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 25-34.

Monique Haicault, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 11-24.

Sophie Lhenry, « Militantisme, féminisme et agency : qui de l'œuf ou de la poule ? Analyse sociologique des carrières militantes de femmes exilées », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 117-135.

Caroline Mackenzie, « Agency : un mot, un engagement », *Rives méditerranéennes*, 41/2012, pages 35-37.

Lois McNay, *Gender and Agency. Reconfiguring the Subject Feminist and Social Theory*, Polity Press, Cambridge, 2000.

Michela Romagnoli, « Agency : un concept applicable aux associations féminines en Tunisie et au Maroc ? », *Rives méditerranéennes*, 2012/41, pages 145-153.

James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Éditions Amsterdam, Paris, 2008.

Vécus subjectifs

Définitions et théories

Alain Badiou, *Théorie du sujet*, Seuil, Paris, 1982.

Alain Badiou, *L'être et l'événement*, Seuil, Paris, 1988.

Robinson Baudry et Jean-Philippe Juchs, « Définir l'identité », *Hypothèses* 1/2007 (10), pages 155-167.

Rogers Brubaker, « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4/2001 (n°139), pages 66-85.

Cornelius Castoriadis, *Sujet et vérité dans le monde social-historique. Séminaires 1986-1987*, Seuil, Paris, 2002.

Maxime Cervulle et Armelle Testenoire, « Du sujet collectif au sujet individuel, et retour », *Cahiers du genre* 2/2012 (n°53), pages 5-17.

Claude Flament et Michel-Louis Rouquette, *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*, Armand Colin, Paris, 2003.

Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Les éditions de minuit, Paris, 1973.

Béatrice Hibou, *Anatomie politique de la domination*, La découverte, Paris, 2011.

Claude Lévy-Strauss, *L'identité*, PUF, Paris, 1977.

Denis-Constant Marin, *L'identité en jeux. Pouvoirs, identifications, mobilisations*, Karthala, Paris, 2010.

Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 16, n°63, 2003, pages 121-143.

Étienne Tassin, « Qu'est-ce qu'un sujet politique ? Remarques sur les notions d'identité et d'action », *Esprit*, N° 230/231 (3/4) (Mars-avril 1997), pages 132-150.

Oppression et assignation

Mounira Chatti (dir.), *Sexe, genre, identité. Approches pluridisciplinaires Occident, Océanie, océan Indien, monde arabe*, L'Harmattan, Paris, 2013.

Christine Delphy, *Classer, dominer. Qui sont les "autres" ?*, La Fabrique, Paris, 2008.

Colette Guillaumin, « Le chou et le moteur à deux temps. De la catégorie à la hiérarchie », *Le Genre humain*, 1981/2 n°2, pages 30-36.

Stuart Hall, *Identités et culture. Politiques des cultural studies*, Éditions Amsterdam, Paris, 2017.

Albert Memmi, *L'homme dominé*, Gallimard, Paris, 1968.

Frédéric Vandenberghe, « La notion de réification. Réification sociale et chosification méthodologique », *L'Homme et la société*, 1992, volume 103, n°1, pp. 81-93.

Résistances, subjectivation et émancipation

Judith Butler, *Gender trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, Routledge, New-York —London, 1999.

Judith Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, La Découverte, Paris, 2005.

Alain Caillé et Philippe Chanial, « Présentation. Émancipation, individuation, subjectivation », *Revue du MAUSS* 2/2011 (n° 38), pages 5-30.

Patricia Cardon, Danièle Kergoat et Roland Pfefferkorn (dir.), *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, La Dispute, Paris, 2009.

Laurence Cornu, « Subjectivation, émancipation, élaboration », *Tumultes* 2/2014 (n° 43), pages 17-31.

Marie Duru-Bellat, « Les voies subjectives de la domination », Christophe Jaffrelot et Jules Naudet (dir.), *Justifier l'ordre social. Caste, race, classe et genre*, PUF, Paris, 2013, pages 62-68.

Azadeh Kian, « Structures d'oppression et stratégies de résistance. La réinvention de soi dans un contexte de contraintes concrètes », *Tumultes*, 2014/2 (n°43), pages 123-138.

Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, Gallimard, Paris, 1998.

Federico Tarragoni, « Du rapport de la subjectivation politique au monde social », *Raisons politiques*, 2016/2 (n°62), pages 115-130.

Étienne Tassin, « Subjectivation versus sujet politique. Réflexions à partir d'Arendt et de Rancière », *Tumultes* 2/2014 (n° 43), pages 157-173.

Récits de vie et méthode de l'entretien historique

Jean Bazin, « La production d'un récit historique », *Cahiers d'Études africaines* n°73-76, 1979, pages 435-483.

Florence Descamps (dir.), *Les sources orales et l'histoire*, Éditions Bréal, Paris, 2006.

Pascal Galvani, Danielle Nolin, Yves de Champlain et Gabrielle Dubé (coord.), *Moments de formation et mise en sens de soi. Actes du 17e Symposium du Réseau Québécois pour la Pratique des Histoires de Vie*, Pohénégamook, septembre 2010, L'Harmattan, Paris, 2011.

Grard Julien, « Devoir se raconter. La mise en récit de soi, toujours recommencée », Alban Bensa et Didier Fassin (dir.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, 2008, pages 143-163.

Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Hachette 1983, Paris.

Habib Kazdaghli, « Introduction. Pour une histoire du souvenir », Habib Kazdaghli (dir.), *Mémoire de femmes. Tunisiennes dans la vie publique*, MC-éditions, Tunis, pages 7-13.

Kmar Kchir-Bendana et Habib Belaïd, « L'archive, la parole et le témoin », ISHMN, *Histoire orale et relations Tuniso-françaises de 1945 à 1962, la parole aux témoins. Actes du VIIIe colloque international*, ISHMN, Tunis, 1998, pages 17-28.

Dominique Veillon, « Technique de l'entretien historique », *Cahier de l'IHTP*, n°21, novembre 1992 [en ligne].

Danièle Voldman, « Définitions et usages », *Cahier de l'IHTP*, n°21, novembre 1992 [en ligne]

Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, Éditions Labor, Bruxelles, 2006.

ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DES TRAJECTOIRES MILITANTES

Biographie et sociologie du militantisme

Éric Agrikoliansky, Isabelle Sommier et Olivier Fillieule (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte, Paris, 2010.

Michaël Ayari, « Exploiter les données biographiques en sociologie. Le cas des trajectoires socioprofessionnelles et militantes tunisiennes », Kmar Bendana et al. (dir.), *Biographies et récits de vie. Maghreb et sciences sociales*, IRMC, Tunis, 2005, pages 33-44.

Hélène Combes, Choukri Hmed, Lilian Mathieu Lilian, Johanna Siméant et Isabelle Sommier, « Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, 1/2011 (n° 93), p. 7-27.

Paula Cossard, « La communion militante : les meetings de gauche durant les années Trente », *Sociétés et représentations*, 2001/2, n°12, pages 131-140.

Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 2001/1 (vol. 51), pages 199-215.

Olivier Fillieule et Cécile Péchu, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, L'Harmattan, Paris, 1993.

Olivier Fillieule et Nonna Mayer, « Devenirs militants », *Revue française de sciences humaines* n°144, décembre 2003.

Jérôme Lamy, « Savoirs militants. Essai de définition historique et sociologique », *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, 138/2018, pages 15-39.

Catherine Leclercq et Julie Pagis, « Les incidences biographiques de l'engagement », *Sociétés contemporaines*, 2011/4 (n°84), pages 5-23.

Khosro Maleki, *Introduction à la sociologie du mécontentement social*, L'Harmattan, Paris, 2014.

Frédérique Matonti et Franck Poupeau, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004/5 (n°155), pages 4-11.

Charles Tilly, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°4, octobre 1984, pages 89-108.

Genre et engagement, genre et militantisme, genre et mobilisations

Elvita Alvarez et Lorena Parini, « Engagement politique et genre : la part du sexe », *Nouvelles Questions Féministes* 3/2005 (Vol. 24) , pages 106-121.

Lucie Bargel, « La socialisation politique sexuée : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant·e·s. », *Nouvelles Questions Féministes* 3/2005 (Vol. 24) , p. 36-49.

Laure Bereni, « Penser la transversalité des mobilisation féministes : l'espace de la cause des femmes », Christine Bard (dir.), *Les féministes de la 2ème vague*, PUR, Rennes, 2012, pages 27-41.

Laure Bereni et Anne Revillard, « Mouvement des femmes et sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*, n°85, 2012, pages 17-42.

Jean-Gabriel Contamin, « Genre et modes d'entrée dans l'action collective . L'exemple du mouvement pétitionnaire contre le projet de loi Debré », *Politix* 2/2007 (n° 78) , p. 13-37.

Xavier Duzenat, « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés et représentations*, 2007/2, n°24, pages 269-283.

Jules Falquet, « Trois questions aux mouvements sociaux 'progressistes'. Apports de la théorie féministe à l'analyse des mouvements sociaux », *Nouvelles Questions Féministes* 3/2005 (Vol. 24) , p. 18-35.

Olivier Fillieule, Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009.

Alban Jacquemart, « Engagement militant », Catherine Achin et Laure Bereni, *Dictionnaire genre et science politique*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2013, pages 215-223.

Patricia Roux, Céline Perrin, Gaël Pannatier et Valérie Cossy, « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, 3/2005, pages 4-16

Émotions, socialisation, identités et appartenances

Damien Boquet, « Le concept de communauté émotionnelle selon B. H. Rosenwein », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre/BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 5/2013.

Damien Boquet et Didier Lett, « Les émotions à l'épreuve du genre », *Clio*, 2018/1 (n°47), pages 7-22.

Anne-Cécile Broutelle, « La politique, une affaire de famille(s) ? », *Idées économiques et sociales* 4/2011 (N° 166) , pages 31-38.

Daniel Cefaï (dir.), *Cultures politiques*, PUF, Paris, 2001.

Quentin Deluermoz, Emmanuel Fureix, Hervé Mazurel et M'hamed Oualdi, « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 47/2013 [en ligne].

Annick Percheron, *La socialisation politique*, Armand Colin, Paris, 1993.

Nathalie Ethuin, « Formation des militants et identité communiste », *Nouvelles fondationS*, 2006/2 (n°2), pages 49-57.

Barbara H. Rosenwein, « Émotions en politique. Perspectives médiévistes », *Hypothèses*, 1, 2001, pages 315-324.

Olivier Ihl, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, 2002/2 (Vol. 52), pages 125-144. 1251

Marc Lazar, « Le parti et le don de soi », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1998, n°60, pages 35-42.

Christian Lazzeri, « Identité constituante, identité constituée. Identité collective et groupe social », *Terrains/Théories* [en ligne], 3/2015.

Denis-Constant Martin, « Introduction : identités et politique. Récit, mythe et idéologie », Denis-Constant Martin (dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on "nous" en politique ?*, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, Paris, 1994, pages 13-38.

Anne Muxel (dir.), *La vie privée des convictions*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2013.

Anne Muxel, « La politisation par l'intime. Parler politique avec ses proches », *Revue française de science politique*, 4/2015, (Vol. 65), pages 541-562.

Claude Pannetier et Bernard Pudal (dir.), *Le sujet communiste. Identités militantes et laboratoire du « moi »*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2014.

Yvon Quiniou, « Raisons et déraisons de l'engagement communiste », *Nouvelles FondationS* 3/2006 (n°3-4), pages 42-47.

Frédéric Sawicki, « Configuration sociale et genèse d'un milieu partisan. Le cas du parti socialiste en Ille-et-Vilaine », *Sociétés contemporaines*, 1994/20, pages 83-110.

Christophe Traïni (dir.), *Émotions... mobilisation !*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009.

Littérature secondaire

HISTOIRE CULTURELLE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIALE - GÉNÉRALITÉS

Du Moyen-Orient, du monde arabe, d'Afrique, de la Méditerranée et du Maghreb (au-delà de la colonisation)

Abdelkhaleq Berramdane, *Le Maroc et l'Occident (1800-1974)*, Karthala, Paris, 1987.

Marie-Christine Bornes-Varol, « Djoha juif dans l'Empire ottoman », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 77-78, 1995, pages 61-74.

Vincent Cloarec et Henry Laurens, *Le Moyen-Orient au 20ème siècle*, Armand Colin, Paris, 2000.

Julien Cohen-Lacassagne, *Berbères juifs. L'émergence du monothéisme en Afrique du Nord*, La Fabrique, Paris, 2020.

Hélène d'Almeida-Topor, Catherine Coquery-Vidrovitch, Odile Goerg et Françoise Guitart (dir.), *Les jeunes en Afrique. Évolution et rôle (XIXe-XXe siècle)*, L'Harmattan, Paris, 1992, pages 14-16.

Jean Déjeux, « Djoha et la nâdira », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 77-78, 1995, pages 41-49.

Anne-Laure Dupont, « Nahda, la renaissance arabe », *Manière de voir*, 2009/8, n°106, pages 28-30.

Encyclopedia of Jews in the Islamic World, Brill, Leiden, 2010.

René Gallissot, *Le Maghreb de traverse*, Éditions Bouchène, Paris, 2000.

Tourya Guaaybess (dir.), *Cadrages journalistiques des « révolutions arabes » dans le monde*, L'Harmattan, Paris, 2015.

Adriana Sarro (dir.), *La Multiculturalità nella città del Mediterraneo*, Grafill, Palermo, 2005.

Jacques Taïeb, *Sociétés juives du Maghreb moderne (1500-1900). Un monde en mouvement*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2000.

Ewa Tartakowsky, *Les Juifs et le Maghreb. Fonctions sociales d'une littérature d'exil*, Presses universitaires François Rabelais, Tours, 2016.

De la France métropolitaine

Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, *Naître à l'hôpital au XIXe siècle*, Belin, 1999, page 397.

Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple : l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2011.

Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Perrin, Paris, 2007 [1958].

Sophie Cœuré, *La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Payot & Rivages, Paris, 2017 [2013].

Claude Dufrasse, *Une page oubliée de l'histoire de l'éducation. Le Mouvement Ajiste*, Académie européenne du livre, Nanterre, 1993.

Sylvain Laurens, *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France*, Belin, Paris, 2009.

Antoine Léon et Pierre Roche, *Histoire de l'enseignement en France*, PUF, Paris, 2003 [1967].

Françoise et Claude Lelièvre, *Histoire de la scolarisation des filles*, Nathan, Paris, 1991.

Bertrand Réau, « S'inventer un autre monde. Le Club Méditerranée et la genèse des clubs de vacances en France (1930-1950) », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 2007/5, n°170 [en ligne].

Pierre Rosanvallon, *L'Etat en France de 1789 à nos jours*, Éditions du Seuil, Paris, 1990.

Xavier Vigna, Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté, expériences et territoires du Front populaire*, Éditions sociales, Paris, 2006.

Claire Zalc, *Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy*, Éditions du Seuil, Paris, 2016.

Des empires coloniaux et des colonies

Emmanuel Blanchard, « Recours à la force et demandes de justice en situation (post-)coloniale », *Crime, histoire & sociétés*, volume 21, n°2, 201, pages 87-102.

Maurice Borrmans, *Statut personnel et famille au Maghreb de 1940 à nos jours*, Mouton, Paris-La Haye, 1977.

Raphaëlle Branche, « “Au temps de la France”. Identités collectives et situation coloniale en Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2013/1, pages 199-213.

Gilles Boyer, Pascal Clerc et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *L'école aux colonies, les colonies à l'école*, ENS Editions, Lyon, 2013.

Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *Indochine, la colonisation ambiguë*, La découverte, Paris, 2001.

Anne-Sophie Bruno, « Les identités nationales à l'épreuve de la décolonisation et de la migration. Identités administratives et identités perçues des migrants de Tunisie en France, de 1956 à la fin des années 1960 », *Revue française des affaires sociales*, 2007/2 [en ligne].

Christian Bruschi, « La nationalité dans le droit colonial », *Procès. Cahiers d'analyse politique et juridique*, n°18, 1987/88 [en ligne].

Jacques Cantier et Éric Jennings (dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, Odile Jacob, Paris, 2004.

Laurent Dornel, « Les usages du racialisme. Le cas de la main-d'oeuvre coloniale en France pendant la Première Guerre mondiale », *Genèses*, n°20, 1995, pages 48-72.

Sophie Dulucq, Caroline Herbelin et Colette Zytynicki, « La domination incarnée. Corps et colonisation (XIXe-XXe siècles) », *Les Cahiers du FRAMESPA. Nouveaux champs de l'histoire sociale*, 22/2016 [en ligne].

Vincent Gourdon et François-Joseph Ruggiu, « Familles en situation coloniale », *Annales de démographie historique* 2011/2 (n° 122), p. 5-39.

Régine Goutalier (dir.), *Mémoires de la colonisation. Relations colonisateurs-colonisés*, L'Harmattan, Paris, 1994.

Charlotte Jelidi (dir.), *Villes maghrébines en situations coloniales*, IRMC-Karthala, Tunis-Paris, 2014.

Elizabeth Kolsky, “Codification and the Rule of Colonial Difference: Criminal Procedure in British India”, *Law and History Review*, vol. 23, 2005, pages 631-683.

Sara Legrandjacques, « Rencontres étudiantes. L'itinéraire de Nguyễn Thê Vinh, étudiant indochinois dans l'Europe des années 1920 », *Hypothèses*, 2019/1 (n°22), pages 279-290.

Claude Liauzu, *Passeurs de rives. Changements d'identité dans le Maghreb colonial*, L'Harmattan, Paris, 2000.

Antoine Méléro, *La Main rouge. L'armée secrète de la République*, Éditions du Rocher, Monaco, 1997.

Chantal Metzger, *Le Maghreb dans la guerre*, Armand Colin, Paris, 2018.

Odile Moreau (dir.), *Réforme de l'Etat et réformismes au Maghreb (XIXe-XXe siècles)*, L'Harmattan - IRMC, Paris, 2009.

Carole Reynaud-Paligot, « Usages coloniaux des représentations raciales (1880-1930) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 99/2006, pages 103-110.

Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Hachette, Paris, 2010 [2002].

Daniel Rivet, « La situation en Tunisie et au Maroc au tournant du XXe siècle », *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, 2014, pages 303-309.

Emmanuelle Saada, « La loi, le droit et l'indigène. », *Droits* 1/2006 (n° 43), pages 165-190.

Emmanuelle Saada, « Un racisme de l'expansion. Les discriminations raciales au regard des situations coloniales », Didier et Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, La Découverte, Paris, 2006, pages 55-71.

Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, La Découverte, Paris, 2007.

Gisèle Sapiro, George Steinmetz et Claire Ducournau, « La production des représentations coloniales et postcoloniales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010/5 (n°185), pages 4-11.

Éric Savarese, « L'histoire officielle comme discours de légitimation. Le cas de l'histoire coloniale », *Politix*, n° 43, 1998, pages 93-112.

Colette Zytynicki et Habib Kazdaghli (dir.), *Le tourisme dans l'Empire français. Politiques, pratiques et imaginaires (XIXe-XXe siècles). Un outil de la domination coloniale ?*, Publications de la Société française d'histoire d'Outre-mer, Paris, 2009.

De la Tunisie

Histoire économique, politique et sociale

Driss Abbassi, « Le traitement de la période coloniale dans les manuels scolaires tunisiens de 1980 à 1998 : entre histoire et mémoire », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XL, 2002 [en ligne].

Driss Abbassi, *Quand la Tunisie s'invente*, Autrement, Paris, 2009.

Jellal Abdelkafi, *La Médina de Tunis*, Presses du CNRS, Paris, 1989.

Leïla Ammar, *La rue à Tunis, réalités, permanences et transformations : de l'espace urbain à l'espace public, 1835-1935*, Thèse d'architecture dirigée par Pierre Pinon, Université Paris 8, 2007.

Khemaïs Arfaoui, *Les élections politiques en Tunisie de 1881 à 1956. Colonialisme et libertés publiques*, L'Harmattan, Paris, 2011.

François Arnoulet, « L'enseignement congréganiste en Tunisie au XIXe et XX siècles », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1994/72, pages 26-36.

François Arnoulet, *Résidents-généraux de France en Tunisie... ces mal-aimés*, Narration éditions, Marseille, 1995.

Itshaq Avrahami, « Les Juifs de Tunisie sous le régime de Vichy et sous l'occupation allemande, octobre 1940-mai 1943. L'attitude des autorités et de l'environnement », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2016/2, n°205 [en ligne].

Itshaq Avrahami, « Les communautés juives de Tunisie sous l'occupation allemande : les aspects financiers », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2016/2, n°205 [en ligne].

Tijani Azzani, *L'histoire du chemin de fer en Tunisie*, Communic@tions, Tunis, 2006.

Houda Baïr, *Cartographie et représentations de l'espace en Tunisie au XIXe siècle (1830-1856)*, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac, 2016.

Hélé Béji, *Désenchantement national*, Maspéro, Paris, 1982.

- Sarah Ben Hamadi, « L'ouverture des archives de la police politique en Tunisie, ce n'est pas pour demain », *HuffPost Maghreb*, 03/10/2013 [en ligne].
- Hakim Ben Hammouda, « L'orientalisme et les révolutions tunisienne et égyptienne », *Confluences Méditerranée*, 2011/2 (n°77), pages 63-74.
- Houda Ben Hamouda, « L'accès aux fonds contemporains des archives nationales de Tunisie : un état des lieux », *L'année du Maghreb*, 10/2014, pages 41-48.
- Feriel Ben Mahmoud et Michèle Brun, *Tunisie. Un siècle d'images (1857-1956)*, Éditions Place des Victoires, Paris, 2012.
- Jamila Binous, Fatma Ben Bechr et Jellal Abdelkafi, *Tunis*, Sud Éditions, Tunis, 1985.
- Lilia Blaise, « Les archives, l'autre chantier de la justice transitionnelle », *Inkyfada* [en ligne], 10/10/2015.
- Michel Camau (dir.), *Tunisie au présent. Une modernité au-dessus de tout soupçon ?*, IRÉMAM, Aix-en-Provence, 1987.
- Hanène Chaâbane « La presse d'opposition en Tunisie, entre liberté, censure et autocensure : le cas d'Attariq Al Jadid », *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, 2010/62, pages 30-34.
- Tarifa Chadli, « L'enseignement du premier et du second degré en Tunisie », *Population*, 26/1, 1971, pages 149-180.
- Khalifa Chater, « La guérilla tunisienne (1952-1954) », Jean-Charles Jauffret (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Autrement, Paris, 2003, pages 372-385.
- Jocelyne Dakhli, *Tunisie. Le pays sans bruit*, Actes sud, Arles, 2011.
- Noureddine Dougui, « La crise de Bizerte : le choc de deux stratégies complexes », Noureddine Dougui (dir.), *Les relations tuniso-françaises au miroir des élites (XIXe-XXe siècles). Actes du colloque organisé à la Manouba les 2 et 3 décembre 1994*, Publications de la Faculté des Lettres, Manouba, 1997, pages 211-226.
- Mohamed El Hedi Cherif, « Réformes et islam chez Bourguiba », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXXIII, 1994, pages 59-67.
- Anissa El Materi Hached, *Mahmoud El Materi, pionnier de la Tunisie moderne*, Les Belles Lettres, Paris, 2011.
- Samya El Mechat, *Tunisie. Les chemins vers l'indépendance (1945-1956)*, L'Harmattan, Paris, 1992.
- Samia El Mechat, « Le secrétariat en Tunisie ou la reconversion coloniale d'un État protégé (1883-1955) », *Bulletin de l'IHTP*, 2007, n°87, pages 40-51.
- Numa F. Léal, *L'organisation de la police en Tunisie*, thèse pour le doctorat en droit administratif comparé et en législation coloniale, dirigée par M. P. Leseur, H. Chacornac éditeur, Paris, 1910.
- Elie Fitoussi et Aristide Benazet, *L'Etat tunisien et le Protectorat français. Histoire et organisation (1525 à 1931)*, Librairie Arthur Rousseau, Paris, 1931.
- Benoît Gaumer, *L'organisation sanitaire en Tunisie sous le Protectorat français (1881-1956)*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 2006.
- Eric Gobe (dir.), *L'ingénieur moderne au Maghreb (XIXe-XXe siècles)*, IRMC-Maisonneuve & Larose, Tunis-Paris, 2004.

Daniel Goldstein, *Mise en valeur coloniale et mise en marche nationale. Les répercussions de la Première guerre mondiale sur la Tunisie*, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Zurich, extraits, 1977.

Daniel Goldstein, *Libération ou annexion. Aux chemins croisés de l'histoire tunisienne, 1914-1922*, Maison tunisienne de l'Édition, Tunis, 1978.

Ghazi Hamdi, *Lieux de sociabilité dans la ville de Tunis à l'époque coloniale : ville européenne et cosmopolitisme (1881-1939)*, thèse de doctorat de Sciences du Patrimoine, dirigée par Leïla Blili et Odile Moreau, Université de La Manouba (Tunis) et Université de Montpellier III, 2013.

Béatrice Hibou, « Le réformisme, grand récit politique de la Tunisie contemporaine », *RHMC*, 2009/5 (n°56-4bis), pages 14-39.

Alia Kassab, *Les intellectuels juifs d'Afrique du Nord face à l'indépendance, 1948-1962*, Mémoire de maîtrise d'histoire dirigé par Claude Liauzu, Université Paris VII, 1998.

Charles-André Julien, *Et la Tunisie devint indépendante... (1951-1957)*, Les Éditions Jeune Afrique, Paris, 1985.

Hatem Karoui, « Fallières en Tunisie, ou la chronique d'un calme qui annonçait la tempête », <http://www.espacemanager.com>, 1er avril 2013.

Ahmed Kassab, « La colonisation agricole en Tunisie », *Internationales Jahrbuch für Geschichts und Geographie Unterricht*, vol. 18, 1977/78, pages 237-242.

Ahmed Kassab et Ahmed Ounaies, *Histoire générale de la Tunisie, vol. IV : L'Époque contemporaine (1881-1956)*, Sud Éditions, Tunis, 2010.

David Lambert, *Notables des colonies. Une élite de circonstance en Tunisie et au Maroc (1881-1939)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2009.

Ali Mahjoubi, *L'établissement du Protectorat français en Tunisie*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1977.

Jean-François Martin, *Histoire de la Tunisie contemporaine. De Ferry à Bourguiba, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1993.

Samir Marzouki, « La francophonie des élites : le cas de la Tunisie », *Hérodote*, 2007/3, n°127 [en ligne].

Élisabeth Mouilleau, *Fonctionnaires de la République et artisans de l'Empire. Le cas des contrôleurs civils en Tunisie (1881-1956)*, L'Harmattan, Paris, 2000.

Claude Nataf, « Les Juifs et la franc-maçonnerie en terre coloniale : le cas de la Tunisie », *Archives juives*, 2010/2, vol. 43 [en ligne].

Jacob Oliel, « Les camps de vichy en Afrique du Nord (1940-1944) », *Revue d'histoire de la Shoah*, 2013/1, n°19 [en ligne].

M'hamed Oualdi, *Esclaves et maîtres. Les mamelouks des beys de Tunis du XVIIIème siècle aux années 1880*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2015.

Jean Poncet, *La colonisation et l'agriculture européennes en Tunisie depuis 1881*, Thèse de doctorat de Lettres, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Imprimerie nationale - EPHE, Paris, 1961.

Stéphanie Pouessel, « Les marges renaissantes : Amazigh, Juif, Noir. Ce que la révolution a changé dans ce 'petit pays homogène par excellence' qu'est la Tunisie », *L'Année du Maghreb*, VIII, 2012, pages 143-160.

Hédi Saïdi, *Rapports colons-colonisés en Tunisie, 1880-1919. L'exemple de Dar Elbey (Enfidha)*, Librairie Farjallah, Sousse, s.d.

Paul Sebag, *La Tunisie. Essai de monographie*, Éditions sociales, Paris, 1951.

Victor Silvera, « Réflexions sur la crise des rapports franco-tunisiens », *Politique étrangère*, 23-2, 1958, pages 231-243.

Noureddine Sraïeb, « Le Comité français de Libération nationale : politique scolaire et stratégie politique (1943-1949) », *Actes du Ve Colloque international sur la Tunisie de l'après-guerre (1945-1950)*, 26-28 mai 1989, Publications de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National, Tunis, 1991, pages 101-188.

Noureddine Sraïeb, « L'idéologie de l'école en Tunisie coloniale (1881-1945) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1993/68-69, pages 239-254.

Noureddine Sraïeb, « Place et fonctions de la langue française en Tunisie », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [en ligne], 25/2000.

Jacques Valette, « 1956 : le FLN porte la guerre d'Algérie en Tunisie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°224, 2006, pages 65-79.

Georges Weill, « Les oliviers de Djédéida. Une expérience agricole de l'Alliance israélite universelle en Tunisie (1895-1928) », Ariel Danan et Claude Nataf (dir.), *Juifs au Maghreb. Mélanges à la mémoire de Jacques Taïeb*, Éditions de l'Éclat, Paris, 2013 [en ligne].

Mathilde Zederman, « Construction nationale et mémoire collective : islamisme et bourguibisme en Tunisie (1956-2014) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2015/2, n°117-118, pages 46-56.

Histoire du droit

Kora Andrieu, « La politique de la justice transitionnelle : concurrence victimaire et fragmentation du processus en Tunisie », *Les Cahiers de la Justice*, 2015/3 (n°3), pages 353-365.

Nada Auzary-Schmaltz (dir.), *La justice française et le droit pendant le Protectorat en Tunisie*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2007.

Samia El Mechat, « Les libertés publiques à l'épreuve du Protectorat en Tunisie (1884-1940) », Samia El Mechat (dir.), *Les administrations coloniales XIXe-XXe siècles. Esquisses d'une histoire comparée*, PUR, Rennes, 2009 [en ligne].

Annie Deperchin et Farid Lekeal, « Le protectorat, alternative à la colonie ou modalité de colonisation ? Pistes de recherche pour l'histoire du droit », *Clio@Thémis* [en ligne], n°4, 2011.

Déborah Perez, « Faire la loi à l'Assemblée nationale constituante tunisienne. Recomposition et formation d'un nouveau personnel parlementaire tunisien », *L'Année du Maghreb*, 14/2016, pages 187-204.

Hedi Saïdi, « Le protectorat et le droit. La Régence de Tunis entre la Charte de 1861 et le système colonial français », *Insaniyat*, 65-66 / 2014, pages 239-257.

Victor Silvera, « Le régime constitutionnel de la Tunisie : la Constitution du 1er juin 1959 », *Revue française de science politique*, n°2, 1960, pages 366-394.

Histoire et anthropologie des populations

Amira Aleya Sghaier, « Les réfugiés espagnols républicains en Tunisie en 1939 », *Le Mouvement social*, n°181, 1997, pages 31-53.

Abdelkrim Allagui, *Juifs et Musulmans en Tunisie, des origines à nos jours*, Éditions Tallandier, Paris, 2016.

Jean-Pierre Allali, *Les Juifs de Tunisie sous la botte allemande*, Éditions Glyphe, Paris, 2014.

Habib Belaïd, « Aperçu sur les mouvements de jeunesse tunisienne pendant la Deuxième guerre mondiale. Groupements et action », Centre national de l'Éducation, Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Recherche, *La Tunisie de 1939 à 1945*, Imprimerie officielle, Tunis, 1989.

Abdessalem Ben Hamida, « Cosmopolitisme et colonialisme. Le cas de Tunis », *Cahiers de l'Unité de Recherche Migrations et Sociétés*, n°8, décembre 2002 [en ligne].

Georges Bensoussan, *Juifs en pays arabes. Le grand déracinement, 1850-1975*, Éditions Tallandier, Paris, 2012.

Khalifa Chater, « La Franc-maçonnerie en Tunisie à l'épreuve de la colonisation (1930-1956) », *Cahiers de la Méditerranée*, « La Franc-maçonnerie en Méditerranéen (XVIIIe-XXe siècle) », n°72, 2006 [en ligne].

Élie Cohen-Hadria, « Les milieux juifs de Tunisie avant 1914 vus par un témoin », *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1967, n°60, pages 89-107.

Morgan Corriou, *Un nouveau loisir en situation coloniale : le cinéma dans la Tunisie du Protectorat (1896-1956)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Omar Carlier, Paris 7, 2011.

Morgan Corriou, « Cinéma et urbanité à Tunis sous le protectorat français », *L'Année du Maghreb*, 12/2015 [en ligne].

Martine Coryn-Sahli, *Le peuple français de Tunisie sous le Protectorat*, thèse de Doctorat d'histoire, dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, avril 2014.

Laura Davi, « Entre colonisateurs et colonisés : les Italiens de Tunisie (XIXe-XXe siècle) », Jacques Alexandropoulos, Patrick Cabanel (dir.), *La Tunisie mosaïque. Diasporas, cosmopolitisme, archéologies de l'identité*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, pages 99-114.

Maxime Decout, « Albert Memmi : portrait de l'écrivain colonisé en statue de sel », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2014/4, Vol. 114, pages 897-909.

Laura Faranda (dir.), *Non più a sud di Lampedusa : Italiani Tunisia tra passata e presente*, Armando Editore.

Christophe Giudice, « Diaspora italienne et identités urbaines à Tunis, XIXe-XXIe siècle », *Diasporas*, 28/2016 [en ligne].

Claude Hagège et Bernard Zarca, « Les Juifs et la France en Tunisie. Les bénéficiaires d'une relation triangulaire », *Le Mouvement Social*, 2001/4 n°197, pages 9-28.

Histoire communautaire, histoire plurielle. La communauté juive de Tunisie, Actes du colloque de Tunis organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 1999.

Kamel Jerfel, « Siciliens et maltais au XIXe et XXe siècles. Le cas de la ville de Sousse », *Mawarid*, n°18, 2013, pages 159-191.

Moustafa Kraïem, *Le fascisme et les Italiens de Tunisie (1918-1939)*, Cérès, Tunis, 1987.

Annie Krieger-Krynicky, « L'implantation française en Tunisie : une entreprise de modernisation plutôt qu'une colonisation de peuplement », *Les Cahiers de l'Afrique du Nord*, numéro 165, pages 46-47.

Serge La Barbera, *Les Français de Tunisie (1930-1950)*, L'Harmattan, Paris, 2006.

David Lambert et Christophe Giudice, « Tunis 1881-1945 : un archipel de sociabilités européennes en milieu colonial », Laurent Fourchard, Odile Goerg et Muriel Gomez-Perez (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2009, pages 151-170.

Albert-Armand Maarek, *Les Juifs de Tunisie. Histoire d'une émancipation*, Éditions Glyphe, Paris, 2014.

Gabriele Montalbano, *Les Italiens de Tunisie : la construction de l'italianité dans un contexte colonial français (1896-1918)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Gilles Pécout et Nicola Labanca, EPHE - Università di Firenze, 2018.

André Nahum, « L'Exil des Juifs de Tunisie : l'échec d'une continuité », *Pardès*, « L'exclusion des juifs des pays arabes », 2003/1, n°34, pages 233-246.

André Nahum, *Feuilles d'exil. De Carthage à Sarcelles*, Éditions Café noir, Île de Noirmoutier, 2004.

Claude Nataf, « Les Juifs et la franc-maçonnerie en terre coloniale : le cas de la Tunisie », *Archives Juives* 2010/2 (vol. 43), pages 90-103.

Martino Oppizzi, *Les juifs italiens de Tunisie pendant le fascisme (1921-1943)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci et Nicola Labanca, Université Paris 8 - Università di Firenze, 2017.

Romain Rainero, *Les Italiens dans la Tunisie contemporaine*, Publisud, Clamecy, 2002.

Paul Sebag, *Histoire des Juifs de Tunisie des origines à nos jours*, L'Harmattan, Paris, 1991.

Paul Sebag, *Tunis. Histoire d'une ville*, L'Harmattan, Paris, 1998.

Paul Sebag, *Les noms des juifs de Tunisie. Origines et significations*, L'Harmattan, Paris, 2002.

Lucette Valensi, « La mosaïque tunisienne : fragments retrouvés », Jacques Alexandropoulos et Patrick Cabanel (dir.), *La Tunisie mosaïque. Diasporas, cosmopolitisme, archéologies de l'identité*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, pages 23-29.

Maurice Wolkowitsh, « L'émigration des Français de Tunisie », *Annales de géographie*, 1959, Volume 68 numéro 367, pages 253-257.

Nessim Znaïen, *Les raisins de la domination. Histoire sociale de l'alcool en Tunisie à l'époque du protectorat (1881-1956)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Pierre Vermeren, Université Paris 1, 2017.

Colette Zytynicki, « Du rapatrié au séfarade. L'intégration des Juifs d'Afrique du Nord dans la société française : essai de bilan », *Archives juives*, 2/2005 (Vol. 38), pages 84-102.

Colette Zytynicki (dir.), *Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux XIXe et XXe siècles*, Éditions de l'Éclat, Paris, 2010.

Histoire des rapports de pouvoir

Abdesslem Ben Hamida, « Identité tunisienne et représentation de l'Autre à l'époque coloniale », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 66/2003.

Habib Belaïd, « Logique ethnique et logique coloniale à travers les associations en Tunisie entre les deux guerres », Jacques Alexandropoulos et Patrick Cabanel (dir.), *La Tunisie mosaïque. Diasporas, cosmopolitisme, archéologies de l'identité*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, pages 199-210.

Mary Dewhurst Lewis, *Divided Rule*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 2014.

Hassan El Annabi, « L' 'Autre' à travers le journal La Tunisie française. La sangsue, l'Abruti et le Chinois de l'Europe (1892-1900) », *Cahiers de la Méditerranée*, 66/2003, pages 321-332.

Fayçal El Ghoul, « Le Français de Tunisie et l'Autre dans les années 1920-1930 », *Cahiers de la Méditerranée*, 66/2003, pages 349-365.

Serge La Barbera, « Sociétés coloniales et représentations de la patrie : l'exemple des Français de Tunisie autour de la Seconde Guerre mondiale », *Sociétés & Représentations*, 2003/2 (n°16), pages 347-361.

Noureddine Sraïeb, « Le problème franco-tunisien est un problème de souveraineté », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1/1966, pages 205-222.

De l'exil et des exilé-e-s

Myriam Hachimi-Alaoui, « Rupture et incertitude : deux invariants de la trajectoire de l'exil », *EurOrient*, n°29, 2009, p. 7-22.

Smaïn Laacher, « Éléments pour une sociologie de l'exil », *Politix* 2005/1 n°69, pages 101-128.

Chena Salim, « Exil et Nation. Saïd, Merleau-Ponty et les harragas », *NAQD* 1/2009 (N° 26-27), p. 219-233.

Suzanne M. Sinke, « Politiques migratoires genrées. L'exemple américain », Philippe Rygiel (dir.), *Politique et administration du genre en migration. Mondes atlantiques XIXe-XXe siècles*, Publibook, Paris, 2012, pages 95-107.

Shmuel Trigano, *Le temps de l'exil*, Éditions Payot & Rivages, Paris, 2005.

HISTOIRE CULTURELLE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIALE DES FEMMES ET DU GENRE

Dans le monde

Irène Corradin et Jacqueline Martin (dir.), *Les femmes sujets d'histoire*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 1999.

Ghita el-Khayat, *Le monde arabe au féminin*, L'Harmattan, Paris, 1985.

Camille Lacoste-Dujardin, *Des mères contre les femmes*, La Découverte, Paris, 1985.

Guity Nashat et Judith Tucker, *Women the Middle-East and Nord Africa*, Indiana University Press, Bloomington and Indianapolis, 1999.

Susan Pedersen, *Family, Dependence, and the Origins of the Welfare State*, Cambridge University Press, New-York, 1993.

Christiane Souriau (dir.), *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 1980.

Fatou Sow (dir.), *La recherche féministe francophone*, Editions Karthala, Paris, 2009.

Ewa Tartakowsky, « La 'belle juive' : l'imaginaire oriental au féminin », *La Vie des idées*, 5 juillet 2012 [en ligne].

Christiane Veauvy et Mireille Azzoug (dir.), *Femmes, genre, féminismes en Méditerranée. Hommage à Françoise Collin*, Éditions Bouchène, Saint-Denis, 2014.

Fawzia Zouari, *Pour un féminisme méditerranéen*, L'Harmattan, Paris, 2012.

En France métropolitaine

Christine Bard, « Les usages politiques de l'histoire des femmes », Claire Andrieu, Marie-Claire Lavabre et Danielle Tartakowsky (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2006, pages 71-82.

Françoise Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, La découverte, Paris, 2008.

Anne-Laure Catinat, « Les premières avocates du barreau de Paris », *Mil neuf cent*, n°16, 1998, pages 43-56.

Christiane Demeulenaere-Douyère, « Un précurseur de la mixité : Paul Robin et la coéducation des sexes », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 18/2003, pages 125-132.

Delphine Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau 1890-1930*, Belin, Paris, 2002.

Linda L. Clark, *The Rise of Professional Women France. Gender and Public Administration since 1830*, Cambridge University Press, Cambridge, 2006 [2000].

Margaret Maruani et Monique Meron, « Le travail des femmes dans la France du XXe siècle », *Regards croisés sur l'économie*, 2013/1 (n°13) [en ligne].

Odile Montazeau, Jeanne Bethuys, « Histoire de la formation des sages-femmes en France », support de cours 2011-2012, Université médicale virtuelle francophone, <http://campus.cerimes.fr>.

Sylvie Schweitzer, « Les enjeux du travail des femmes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002/3 (n°75) [en ligne].

Anne-Marie Sohn, « Les 'relations filles-garçons' : du chaperonnage à la mixité (1870-1970) », *Travail, genre et sociétés*, 2003/1, n°9 [en ligne].

Dans les empires coloniaux et dans les colonies (hors Maghreb)

Pascale Barthélémy, Luc Capdevila et Michelle Zancarini-Fournel, « Femmes, genre et colonisations », *Clio*, n°33 [en ligne].

Emmanuel Blanchard, « Le mauvais genre des Algériens », *Clio*, 27/2008, pages 209-224.

Anne Hugon (dir.), *Histoire des femmes en situation coloniale. Afrique et Asie, XXe siècle*, Karthala, Paris, 2004.

Simon Katzenellebogen, « Femmes et racisme dans les colonies européennes », *Clio*, n°9 / 1999 [en ligne].

Yvonne Knibiehler et Régine Goutalier, *La Femme au temps des colonies*, Éditions Stock, Paris, 1985.

Catherine Marand-Fouquet, « Le genre des colonies », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 12/2000 [en ligne].

Rebecca Rogers, “‘Cherchez la femme’: Women and Gender French Scholarship on the Empire”, *Journal of Women's History*, 2016, 28 (4), pages 124-133.

Mrinalini Sinha, *Colonial Masculinity. The ‘manly Englishman’ and the ‘effeminate Bengali’ in the late nineteenth century*, Manchester University Press, Manchester & New-York, 1995.

Martine Spensky (dir.), *Le contrôle du corps des femmes dans les Empires coloniaux. Empires, genre et biopolitiques*, Karthala, Paris, 2015, pages 137-157.

Au Maghreb

Gilbert Beaugé, « Portraits de femmes dans le Maghreb colonial », Susan Ossman (dir.), *Miroirs maghrébins. Itinéraires de soi et paysages de rencontre*, CNRS éditions, Paris, 1998, pages 41-56

Sophie Bessis, « Les femmes, enjeu des rivalités coloniales et postcoloniales entre les deux rives de la Méditerranée », *Les Temps Modernes*, 3/2013 (n° 674-675), p. 363-376.

Sophie Bessis, avec Souhayr Belhassen, *Femmes du Maghreb : l'enjeu*, J.-C. Lattès, Paris, 1992.

Jennifer Anne Boittin, ‘Feminist Mediations of the Exotic: French Algeria, Morocco and Tunisia, 1921–1939’ *Gender & History*, Vol.22 No.1 April 2010, pp. 131–150.

Rahma Bourqia, Mounira Charrad et Nancy Gallagher (dir.), *Femmes, culture et société au Maghreb. Tomes 1 et 2*, Afrique-Orient, Casablanca, 1996.

Julia Clancy-Smith, traduit de l’américain par Françoise Armengaud, « Le regard colonial : Islam, genre et identités dans la fabrication de l’Algérie française, 1830-1962 », *Nouvelles Questions Féministes* 2006/1 (Vol. 25), pages 25-40.

Jocelyne Dakhlia, « Entrées dérobées : l’historiographie du harem », *Clio*, n° 9-1999.

Rita El Khayat, *Le Maghreb des femmes*, Éditions Marsam, Casablanca, 2001 [1992].

Claudine Guiard, « La place des Européennes dans la colonisation de l’Algérie (1830-1939). Place impartie, place occupée », *Sextant*, n°25, 2008 [en ligne].

Zoubida Haddad, « Les Algériennes dans le discours colonial », *Awal*, n°20, 1999, pages 77-88.

Alia Kassab, *Les intellectuels juifs d’Afrique du Nord face à l’indépendance, 1948-1962*, Mémoire de maîtrise d’histoire dirigé par Claude Liauzu, Université Paris VII, 1998.

Dalenda Larguèche (dir.), *Histoire des femmes au Maghreb. Culture matérielle et vie quotidienne*, Centre de publication universitaire, Tunis, 2000.

Nassima Mekaoui, « La domesticité coloniale en Algérie : la ‘fatma’, une ‘bonne de papier’ ‘indigène’ au XXe siècle », *Le Carnet de l’IRMC*, n°18, septembre-décembre 2016, pages 5-8.

Karima Ramdani, *Subjectivités (im)possibles. Femmes, féministes et féminismes dans l’Algérie coloniale*, Thèse en Science politique dirigée par Eleni Varikas, Université Paris VIII, 2014.

Ryme Seferdjeli, « La politique coloniale à l'égard des femmes 'musulmanes' », Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour et Sylvie Thénault (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, La Découverte, Paris, 2014, pages 359-363.

Benjamin Stora, « Mémoires comparées : femmes françaises, femmes algériennes. Les écrits des femmes, la guerre d'Algérie et l'exil », Charles-Robert Ageron et Marc Michel (dir.), *L'ère des décolonisations*, Karthala, Paris, 1995.

Christelle Taraud, *La prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Payot & Rivages, Paris, 2003.

Christelle Taraud, « Les femmes, le genre et les sexualités dans le Maghreb colonial (1830-1962) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 33/2011, pages 157-191.

En Tunisie

Souad Bakalti, « La scolarisation des Tunisiennes et leur entrée dans la vie publique dans la Tunisie coloniale », *Peuples méditerranéens*, n°48-49, juillet-décembre 1989, pages 45-57.

Souad Bakalti, *La femme tunisienne au temps de la colonisation, 1881-1956*, L'Harmattan, Paris, 1996.

Colette Barrouk-Sarfati, *L'image de la femme tunisienne, 1890-1955*, Thèse de doctorat d'études hébraïques dirigée par Ephraïm Riveline, Département, Université Paris VIII, 2004.

Emna Ben Miled, *Les Tunisiennes ont-elles une histoire ?*, Publié à compte d'auteure, Tunis, 1999.

Elisabeth Campagna-Paluch, *Le mythe de l'Isola delle Femmine, ou Les identités masculine/féminine à travers une famille sicilienne émigrée en Tunisie*, thèse de doctorat d'anthropologie sociale dirigée par Françoise Duroux, Université Paris VIII, 2005.

Souad Chater, *La femme tunisienne. Citoyenne ou sujet ?*, Maison tunisienne de l'Édition, Tunis, 1975.

Souad Chater, « Les mutations de la condition de la femme tunisienne (1956-1994) », *Cahiers de la Méditerranée*, n°49, 1994, pages 37-60.

Hafidha Chekir, *Le statut des femmes entre les textes et les résistances. Le cas de la Tunisie*, éditions Chama, Tunis, s.d..

Alya Cherif Ammari, « La condition juridique des femmes dans le code de la famille en Tunisie », *Après-demain*, n°1, 2007/1 [en ligne].

Julia Clancy-Smith, « L'École rue du Pacha, Tunis : l'enseignement de la femme arabe et 'la plus grande France' (1900-1914) », *Clio*, n°12/ [en ligne].

Julia Clancy-Smith, « L'éducation des jeunes filles musulmanes en Tunisie : missionnaires religieux et laïques », Florence Rochefort (dir.), *Le pouvoir du genre. Laïcités et religions*, PUM, Toulouse, 2007, pages 127-143.

Julia Clancy-Smith, « From Household to Schoolroom », Patricia Lorcin and Todd Shepard (ed.), *French Mediterraneans: Transnational and Imperial Histories*, University of Nebraska Press, Nebraska, 2016, pages 200-231.

Morgan Corriou, « Les Tunisiennes et la radio au temps du protectorat, années 1930-1950 », intervention au colloque « Femmes, genre, colonisations », Paris, 19-21 janvier 2012 [<http://genrecol.hypotheses.org>].

Aziza Dargouth Medimegh, *Droits et vécu de la femme en Tunisie*, L'Hermès, Lyon, 1992.

Naïma Karoui, « Images de la femme tunisienne à travers la presse satirique et humoristique des années 30 », *Revue tunisienne des sciences sociales*, 1990, n°103, pages 53-76.

Dalenda Larguèche, « Dar Joued ou l'oubli de la mémoire », Fanny Colonna et Zakya Daoud (dir.), *Être marginal au Maghreb*, Éditions du CNRS, Paris, 1993.

Dalenda et Abdelhamid Larguèche, *Marginales en terre d'Islam*, Cérès Productions, Tunis, 1992.

Abdallah Maaouia, « La femme tunisienne. Analyse critique de la littérature scientifique sur la question », Alia Belkadi-Maaouia et al. (dir.), *L'image de la femme dans la société tunisienne. Étude réalisée pour l'Union nationale des Femmes de Tunisie*, Institut el-Amouri de Psychologie appliquée, Tunis, 1981, pages 7-48.

Genre, sexe, corps et rapports de pouvoir

Stéphanie Chapuis-Després, « Histoire du corps, histoire du genre. Bilan et perspectives », *Corps*, 2016/2 (n°14), pages 67-77.

Natacha Chetchuti et Luca Greco (dir.), *La face cachée du genre*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2012.

Anne Cova, « Où en est l'histoire de la maternité ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 21/2005, pages 189-211.

Anne Cova, « La maternité, un enjeu dans le premier XXe siècle », Jacques Gubin, Françoise Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud, Michèle Zancarini-Fournel (dir.), *Le siècle des féminismes*, Les éditions de l'Atelier, Paris, 2004, pages 195-207.

Erving Goffman, « La ritualisation de la féminité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977, n°14, pages 34-50.

Luce Irigaray, « Importance du genre dans la constitution de la subjectivité et de l'intersubjectivité », *Langages*, numéro 111, volume 27, 1993, pages 12-23.

Monia Lacched (dir.), *Penser le corps au Maghreb*, IRMC-Karthala, Tunis-Paris, 2012.

Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe*, Gallimard, Paris, 1992.

Éric Macé, « Ce que les normes de genre font aux corps / Ce que les corps trans font aux normes de genre », *Sociologie* 4/2010 (Vol. 1), pages 49-51.

Hélène Martin, Ellen Hertz, Françoise Messant, Christine Delphy, Hélène Fügler et Alice Sala, « Les relations d'amitié », *Nouvelles questions féministes*, 2/2011, pages 24-33.

Rémy Pawin, « Le genre du bonheur (France, 1945-années 1970) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 39/2014 [en ligne].

Fatma Terfous, « Sport et éducation physique sous le Front populaire et sous Vichy : approche comparative selon le genre », *Staps*, 2010/4, n°90 [en ligne].

Bernard Vernier, « Le pouvoir de nommer et ses effets de genre. Matériaux pour une anthropologie comparative », *Clio. Femmes, genre, histoire*, 2017/1 (n°45) [en ligne].

Genre et espaces

Christine Bard (dir.), *Le genre des territoires. Masculin, féminin, neutre*, Presses de l'Université d'Angers, Angers, 2004.

Omar Carlier, « Le hammam maghrébin, héritage séculaire et acculturation à la modernité (XIXe-XXe siècles) », Susan Ossman (dir.), *Miroirs maghrébins. Itinéraires de soi et paysages de rencontre*, CNRS éditions, Paris, 1998, pages 157-175.

Omar Carlier, « Le café maure, lieu de sociabilité et instance politique », Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour et Sylvie Thénault (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, 2014, pages 412-415.

Souad Chater, « Femmes tunisiennes : les nouvelles frontières », *Awal*, n°20 1999, pages 95-112.

Hannah Davis Taïeb, Radia Bekkar et Jean-Claude David (dir.), *Espaces publics, paroles publiques au Maghreb et au Machrek*, L'Harmattan - Maison de l'Orient méditerranéen, Paris - Lyon, 1997.

Sylvette Denèfle (dir.), *Femmes et villes*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2004.

Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez, Corinne Luxembourg (dir.), *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*, Le Temps des Cerises, Paris, 2017.

Naima Karoui, « Femmes tunisiennes et espaces publics », *Actes des 2èmes journées Aziza Othmana, « Participation des femmes à la vie publique »*, Edités par Lilia Labidi, Tunis, 1990, pages 63-71.

Dalenda Larguèche (dir.), *Femmes en ville*, Editions de l'Université Manouba, Tunis, 2005, pages 173-187.

Lilia Labidi, « Circulation des femmes musulmanes dans l'espace public et politique formel, le cas de la Tunisie en période coloniale », *Actes des 2èmes journées Aziza Othmana, « Participation des femmes à la vie publique »*, Edités par Lilia Labidi, Tunis, 1990, pages 19-43.

Sara Mills, *Gender and colonial space*, Manchester University Press, Manchester & New-York, 2005.

Pamela Moss (ed.), *Feminist Geography Practice*, Blackwell Publishers, Oxford, 2002. 1167

Pierre Muller, Réjane Senac-Slawinski et al. (dir.), *Genre et action publique : la frontière public-privé en question*, L'Harmattan, Paris, 2009, pages 201-214.

HISTOIRE DE LA VIOLENCE ET DU MAINTIEN DE L'ORDRE

En France métropolitaine

Ilsen About, « Les fondations d'un système national d'identification policière en France (1893-1914) », *Genèses*, 2004/1 (n°54) [en ligne].

Jean-Marc Berlière, « Archives de police/Historiens policés ? », *RHMC*, 2001/5 n°48, pages 57-68.

Jean-Marc Berlière et Martin Vogel, « Aux origines de la police politique républicaine », *Criminocorpus*, 2008 [en ligne].

Romuald Bodin (dir.), *Les métamorphoses du contrôle social*, La Dispute, Paris, 2012.

Laure Bonelli, « Les renseignements-généraux et les violences urbaines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/1, pages 95-103.

Céline Braconnier, « Traquer le politique : le repérage policier à la fin du XIXe siècle », *Espace Temps*, 2001, 76-77, pages 124-138.

Christine Bard, « Le 'DB58' aux Archives de la préfecture de police », *Clio*, 10/1999 [en ligne].

Valentin Chémery, « Contrôler le quotidien. Les rapports journaliers du commissariat de police central à Alger en 1860 », *Page 19*, n°2/printemps 2014, pages 97-112.

Valentin Chémery, « Contrôle partout ? Contrôle nulle part ? Usages historiques du contrôle social », *Hypothèses*, 2017/1 n°20, pages 177-187.

Clara Chevalier, « Les lieux de la répression au prisme du genre : la rue parisienne au croisement des pratiques émeutières et des pratiques policières (XVIIIe siècle) », *Genre & Histoire*, 17/printemps 2016 [en ligne].

Xavier Crettiez et Pierre Piazza (dir.), *Du papier à la biométrie. Identifier les individus*, Presses Sciences Po., Paris, 2006.

Mathilde Darley et Gwénaëlle Mainsant, « Police du genre », *Genèses*, 2014/4 (n°97) [en ligne].

Vincent Denis, « Comment le savoir vient aux policiers : l'exemple des techniques d'identification en France, des Lumières à la Restauration », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2008/2 (n°19), pages 91-105.

Vincent Denis et Vincent Milliot, « Police et identification dans la France des Lumières », *Genèses*, 2004/1 (n°54) [en ligne].

Claude Faure, « Bref historique des services de renseignement et de sécurité français contemporains », *Revue historique des armées*, 2007/247 [en ligne].

Hélène L'Heuillet, « Le renseignement ou l'impossible maîtrise de la politique », *Cahiers de la sécurité intérieure*, n°30, 1997, pages 103-118.

Pierre Lacoste (dir.), *Le Renseignement à la française*, Economica, Paris, 1998.

Laurent Lopez, « Policiers, gendarmes et signalement descriptif. Représentations, apprentissages et pratiques d'une nouvelle technique de police judiciaire, en France à la Belle époque », *Crime, Histoire & Sociétés*, vol. 10, n°1/2006 [en ligne].

Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Police et politique. Une approche sociologique*, L'Harmattan, Paris, 2006.

Gwénaëlle Mainsant, « Comment la 'Mondaine' construit-elle ses populations cibles ? Le genre des pratiques policières et la gestion des illégalismes sexuels », *Genèses*, 2014/4 (n°97) [en ligne].

Thierry Pastorello, « Romain Jaouen, *L'inspecteur et l' 'inverti' : la police face aux sexualités masculines à Paris, 1919-1940* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 140/2019 [en ligne].

Dans les empires coloniaux et dans les colonies

Ilsen About, « Identités indigènes et police coloniale », Pierre Piazza (dir.), *Aux origines de la police scientifique : Alphonse Bertillon, précurseur de la science du crime*, Karthala, Paris, 2011, pages 280-301.

Ilsen About, « Surveillance des identités et régime colonial en Indochine, 1890-1912 », *Criminocorpus* [en ligne], mai 2011.

David Arnold, *Police Power and Colonial Rule. Madras 1859-1947*, Oxford University Press, New Delhi, 1986.

Jean-Pierre Bat et Nicolas Courtin (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIXe-XXe siècles*, PUR, Rennes, 2012.

Emmanuel Blanchard, *Encadrer des « citoyens diminués ». La police des Algériens en région parisienne*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jean-Marc Berlière, Université de Bourgogne, 2008.

Emmanuel Blanchard, « Introduction. Ordre colonial », *Genèses* 1/2012 (n° 86), pages 2-7.

Bénédicte Brunet-La Ruche, « 'Discipliner les villes coloniales' : la police et l'ordre urbain au Dahomey pendant l'entre-deux-guerres », *Criminocorpus* [en ligne], janvier 2012.

Chantal Chanson-Jabeur, Alain Forest et Patrice Morlat (dir.), *Colonisations et répressions*, Les Indes savantes, Paris, 2015.

Éric Savarese, « Domination coloniale, violence physique et violence symbolique », *Revue méditerranéenne d'études politiques*, "Espace public méditerranéen et société civile", N°3, automne 1996, pages 121-138.

Sylvie Thénault, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internement, assignations à résidence*, Odile Jacob, Paris, 2012.

Martin Thomas, *Empires of Intelligence. Security Services and Colonial Disorder after 1914*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 2008.

Martin Thomas, *Violence and Colonial Order. Police, Workers and Protest in the European Colonial Empires, 1918-1940*, Cambridge University Press, New York, 2012.

Romain Tiquet, « Un policier français dans l'Empire. Pierre Lefuel, dernier directeur de la Sûreté voltaïque (1959-1960) et pionnier du Service de coopération technique internationale de police (SCTIP) », *Histoire, économie et société*, 2013/4 [en ligne].

Romain Tiquet, « Maintien de l'ordre colonial et administration du quotidien en Afrique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°140, 2018/4, pages 3-13.

Violaine Tisseau, « La politique à l'égard du métissage à Madagascar (1896-1945) », Martine Spensky (dir.), *Le contrôle du corps des femmes dans les Empires coloniaux. Empires, genre et biopolitiques*, Karthala, Paris, 2015, pages 207-229.

En Tunisie

Livia Avagliano, *La réforme de la police en Tunisie : causes et conséquences d'une réforme avortée*, Mémoire de Master 2 de Sciences politiques dirigé par Jamil Sayah, IEP de Grenoble, 2016.

Myriam Ben Salem, « L'histoire de la police politique en Tunisie. De Bourguiba à Ben Ali, la gauche et les islamistes se disputaient les prisons », *Le Quotidien* [en ligne], 09/03/2011.

HISTOIRE DES MOBILISATIONS ET DES MOUVEMENTS POLITIQUES

Dans le monde arabe et au Moyen-Orient

Hanna Batatu, *The Old Social Classes and the Revolutionary Movements of Iraq*, Princeton University Press, Princeton, 1978.

En France métropolitaine

Marc Angenot, « L'antimilitarisme contre la 'religion patriotique' », *Mots. Les langages du politiques*, 76/2004 [en ligne].

Ludvine Bantigny, « Introduction. Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XXe siècle) », *Histoire@Politique* [en ligne], 2008/1 (n°4).

Jean-Jacques Becker, *Le Carnet B. Les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Klincksieck, Paris, 1973.

Jean-Jacques Becker, « L'union sacrée, l'exception qui confirme la règle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 5/1985, pages 111-122.

René Berthier, *L'anarcho-syndicalisme et l'organisation de la classe ouvrière*, Éditions du Monde libertaire, Paris, 2009.

Nathalie Brémand, « Introduction : 'socialistes utopiques', Les mal-nommés », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 124/2014 [en ligne].

Carole Christen et Laurent Besse, « Introduction. Retracer l'histoire de l'éducation populaire (1815-1945) », Laurent Besse et Carole Christen (dir.), *Histoire de l'éducation populaire, 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2017, pages 11-32.

Yolande Cohen, *Les jeunes, le socialisme et la guerre*, L'Harmattan, Paris, 1989, pages 91-93.

Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT*, Éditions Complexe, Paris, 1995.

Olivier Fillieule et Danielle Tartakowsky, *La manifestation*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2013.

Georges Fontenis, *Changer le monde. Histoire du mouvement communiste libertaire (1945-1997)*, Éditions Le Coquelicot/Alternative libertaire, Paris, 2000.

Marco Gervasoni, « L'invention du syndicalisme révolutionnaire en France (1903-1907) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2006/1 [en ligne].

Jacques Girault, « L'histoire du syndicalisme chez les instituteurs jusqu'à la Seconde guerre mondiale. Essai de bilan », *Histoire de l'éducation*, n°5, 1979, pages 1-17.

Laurent Joly, *Naissance de l'Action française*, Grasset, Paris, 2015.

Édouard Lynch, « Les socialistes aux champs : réalisations et adaptations doctrinales au temps de l'agrarisme triomphant », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1995, 42-2, pages 282-291.

Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France, tome 1 : des origines à 1914*, Gallimard, Paris, 1993 [1975].

Ariane Miéville et Maurizio Antonioli (introduction de), *Le Congrès Anarchiste International d'Amsterdam (1907). Anarchie & syndicalisme*, Nautilus - Éditions du Monde libertaire, Rennes - Paris, 1998.

Anne-Claudine Morel, « Les Maisons de la Culture française (1934) et la Casa de la Cultura Ecuatorian (1944) : filiation », *América. Cahiers du CRICCAL*, 1997, n°19, pages 141-151.

Julie Pagis, *Les incidences biographiques du militantisme en mai 68 : une enquête sur deux générations familiales : des « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans deux écoles*

expérimentales (Vitruve et Ange-Guépin), thèse de doctorat en sociologie dirigée par Gérard Mauger, EHESS, 2009.

Philippe Poirrier, « Culture nationale et antifascisme au sein de la gauche française (1934-1939) », Serge Wolikow et Annie Bleton-Ruget (dir.), *Antifascisme et nation. Les gauches européennes au temps du Front populaire*, Dijon, EUD, 1998, pages 239-247.

Madeleine Rebérioux and G. Haupt, « L'attitude de l'Internationale », *Le Mouvement social*, Oct. - Dec., 1963, pages 7-37.

Gildas Renou, « L'institution à l'état vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *Politix* n°63, pages 53-77.

Guy Saez, « Politiques culturelles et éducation populaire. Interaction constante, constant malentendu », *L'Observatoire*, 2008/1, n°33 [en ligne]. 1277

Anne Steiner, « Vivre l'anarchie ici et maintenant : milieux libres et colonies libertaires à la Belle Époque », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 133/2016, pages 43-58.

Danielle Tartakowsky et Joël Biard, *La Grange-aux-belles. Maison des syndicats, 1906-1989*, Creaphis, Paris, 2012.

Karel Yon, « Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant. Militer en bandes à l'AJS-OCI », *Politix* 2005/2 (n°70), pages 137-167.

Damian White et Gideon Kossof, « Anarchisme, libertarisme et environnementalisme : la pensée anti-autoritaire et la quête de sociétés auto-organisées », *Écologie & politique*, 2001/1 (n°41), pages 145-171.

Dans l'empire colonial français

Jean-Pierre Biondi et Gilles Morin, *Les anticolonialistes (1881-1962)*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1992.

Jennifer Anne Boittin, *Colonial Metropolis. The Urban Grounds of Anti-Imperialism and Feminism Interwar Paris*, University of Nebraska Press, Lincoln & London, 2010.

Jacques Le Gall, *La question coloniale dans le mouvement ouvrier en France (1830-1962)*, Les Bons caractères, Pantin, 2013.

Claude Liauzu, *Aux origines des tiers-mondismes. Colonisés et anticolonialistes en France (1919-1939)*, L'Harmattan, Paris, 1982.

Claude Liauzu, *Histoire de l'anticolonialisme en France. Du XVI^e siècle à nos jours*, Armand Colin, Paris, 2007.

Jean-Louis Marçot, « Les premiers socialistes français, la question coloniale et l'Algérie », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 124/2014 [en ligne].

Jacques Marseille, « La gauche, la droite et le fait colonial en France », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, Année 1989 Volume 24 Numéro 1 pp. 17-28.

Madeleine Rebérioux, « La gauche et la colonisation », *Cahiers Jaurès*, n°179, 2006/1, pages 25-31.

Emmanuelle Sibeud, « La gauche et l'empire colonial avant 1945 », Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, pages 341-356.

Benjamin Stora, « La gauche socialiste, révolutionnaire, et la question du Maghreb, au moment du Front populaire (1935-1938) », *Outres-mers. Revue d'histoire*, 1983, 258-259, pages 57-79.

Sylvie Thénault, « La gauche et la décolonisation », Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, page 435-451.

Au Maghreb

Philippe Bouba, *L'anarchisme en situation coloniale : le cas de l'Algérie. Organisations, militants et presse (1887-1962)*, thèse de doctorat d'histoire et d'histoire de l'art dirigée par Michel Cadé et Hassan Remaoun, Université de Perpignan - Université d'Oran Es-Senia, 2014.

René Gallissot, *Maghreb, Algérie, classes et nation*, Arcantère éditions, Paris, 1987.

Claire Marynower, *Être socialiste dans l'Algérie coloniale*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Marc Lazar, IEP Paris, 2013.

Claire Marynower, « La fabrique algérienne d'une politique coloniale socialiste. De Béni-Saf à Paris, en passant par Alger », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2016/3, pages 37-51.

Claude Liauzu, *Militants, grévistes et syndicats. Études du mouvement ouvrier maghrébin*, Cahiers de la Méditerranée, Nice, 1979.

Claude Liauzu, « Mouvement national et mouvement ouvrier dans le Maghreb colonial. Pour une approche de mouvements sociaux et d'affrontements culturels », Claude Liauzu, *Colonisations, migrations, racismes. Histoires d'un passeur de civilisations*, Éditions Syllepse, 2009, pages 109-114.

Lazlo J. Nagy, « Les partis politiques dans le mouvement national : les cas de l'Algérie et de la Tunisie », *Cahiers de la Méditerranée*, « États et pouvoirs en Méditerranée (XVIe-XXe siècles), mélanges offerts à André Nouschi », Décembre 1990, n°41, pages 77-88.

Laszlo J. Nagy, « Débuts du communisme en Algérie et en Tunisie : contribution à l'histoire des activités politiques de Charles-André Julien après le Congrès de Tours », *Hespéris Tamuda*, Vol. XXXV, 1997, pages 147-152.

En Tunisie

Généralités, divers

Actes du Ve Colloque international sur la Tunisie de l'après-guerre (1945-1950), 26-28 mai 1989, Publications de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National, Tunis, 1991.

Michaël Béchir Ayari, *S'engager en régime autoritaire : gauchistes et islamistes dans la Tunisie indépendante*, thèse de doctorat en science politique dirigée par Michel Camau, Aix-Marseille 3, 2009.

Rim Benrjeb, « Chants populaires, mémoire vivante de la résistance tunisienne », *Nawaat* [en ligne <http://nawaat.org>], 23/03/2019.

Vincent Geisser et Wajdi Limam, « L'an prochain à Tunis ? Les binationaux franco-tunisiens au prisme des héritages militants et des subjectivités diasporiques », Amin Allal et Vincent Geisser (dir.), *Tunisie : une démocratisation au dessus de tout soupçon ?*, CNRS Éditions, Paris, 2018, pages 413-432.

Maurice Guillot, *Des barcides aux fellagha : histoire de la Tunisie prolétaire*, Les éditions du scorpion, Paris, 1964.

Les mouvements politiques et sociaux dans la Tunisie des années 1930. Actes du 3e séminaire sur l'Histoire du Mouvement national (17-19 mai 1985), Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Programme national de recherche d'histoire du mouvement national, Tunis, 1985.

Charles-André Julien, « Colons français et Jeunes-Tunisiens (1882-1912) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Année 1967, Volume 54, Numéro 194, pages 87-150.

Noureddine Kahri, *Les mouvements urbains en Tunisie (1962-1984)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Claude Liauzu, Université Paris VII, 1991.

Habib Kazdaghli, « Le Rassemblement populaire de Tunisie : 1936-1938 », *Mediterrán tanulmányok*, n°4, 1990, pages 35-44.

Habib Kazdaghli, « Approches biographiques et histoire contemporaine de la Tunisie », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXXVII, CNRS Éditions, 1998, pages 549-561.

Habib Kazdaghli, « Le carré des “libres penseurs” du cimetière municipal de Tunis », *Observatoire des Religions et de la Laïcité, Université Libre de Bruxelles* [en ligne], 10/02/2021.

Béchir Tlili, *Nationalismes, socialisme et syndicalisme dans le Maghreb des années 1919-1934. Tomes 1 et 2*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1984.

Sarra Zaïed, *Le langage du nationalisme : partis politiques, discours et mobilisations en Tunisie coloniale (1906-1956)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Olivier Bouquet, Université de Paris, 2020.

Antifascisme et fascisme

Juliette Bessis, *La Méditerranée fasciste. L'Italie mussolinienne et la Tunisie*, Editions Karthala, Paris, 1981.

Béchir Tlili, *L'antifascisme en Tunisie (1939)*, Société tunisienne des arts graphiques, Tunis, 1981.

Lucia Valenzi, *Italiani e antifascisti Tunisia negli anni Trenta*, Liguori Editore, Napoli, 2008.

Extrême-droite

Samya El Mechat, « Le groupement de Tunisie du Rassemblement du Peuple français ou la tentation de l'immobilisme (1950-1951) », *Revue d'histoire maghrébine*, mai 2000, n°99-100, volume 27, pages 327-342.

Mouvements de jeunesse

Habib Belaïd, « Organisations de jeunesse et mouvements associatifs tunisiens (1930-1947) », Hélène d'Almeida-Topor, Catherine Coquery-Vidrovitch, Odile Goerg et Françoise Guitart (dir.), *Les jeunes en Afrique. Évolution et rôle (XIXe-XXe siècle)*, L'Harmattan, Paris, 1992, pages 254-270.

Habib Belaïd, « Aperçu sur les mouvements de jeunesse tunisienne pendant la Deuxième guerre mondiale. Groupements et action », Centre national de l'Éducation, Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Recherche, *La Tunisie de 1939 à 1945*, Imprimerie officielle, Tunis, 1989.

Nationalisme

Lilia Chabbi-Labidi, Abdelkader Zghal, *Génération des années 30. La mémoire vivante des sujets de l'histoire*, C.E.R.E.S, Tunis, 1985.

Mustapha Kraiem, *Pouvoir colonial et Mouvement national. La Tunisie des années 1930*, Alif, Tunis, 1990.

Mustapha Kraiem, *La Tunisie des années trente. Tome 2 : Mouvement national et Front populaire*, Institut supérieur d'histoire du mouvement national, Tunis, 1996.

Ali Mahjoubi, *Les origines du mouvement national en Tunisie (1904-1934)*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1982.

Hédi Nouira, « Le Néo-Destour », *Politique étrangère*, 1954, n°3, pages 317-334.

André Nouschi, « La crise de 1930 en Tunisie et les débuts du Néo-Destour », *Revue des Mondes musulmans et de la Méditerranée*, 1970/8, pages 113-123.

Socialisme

Aline Naura, « Les socialistes de Tunisie devant la crise de 1929 et ses conséquences politiques », *Le Mouvement social*, n°78, janvier-mars 1972, pages 65-93.

Béchir Tlili, *Socialistes et Jeunes-Tunisiens à la veille de la Grande guerre (1911-1913)*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1974.

Syndicalisme

Abdesslem Ben Hamida, *Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne de la Tunisie*, thèse de 3ème cycle dirigée par André Nouschi, Université des lettres et des sciences humaines de Nice, 1978.

Abdesselem Ben Hamida, « Syndicats, affinités et solidarités de type traditionnel dans la Tunisie coloniale (1924-1956) », *Cahiers de la Méditerranée*, hors série n°6, 1982, pages 91-114.

Ahmed Ben Miled, *M'hamed Ali. La naissance du mouvement ouvrier tunisien*, Éditions Salammbô, Tunis, 1984.

Juliette Bessis, « Le mouvement ouvrier tunisien : de ses origines à l'indépendance », *Le Mouvement social*, n°89/octobre-décembre 1974, pages 85-108.

Juliette Bessis, « La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel », René Gallissot, (coord.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Les éditions ouvrières, Paris, 1978, pages 265-292.

Juliette Bessis, *Les Fondateurs. Index biographique des cadres syndicalistes de la Tunisie coloniale (1920-1956)*, L'Harmattan, Paris, 1985.

Mustapha Kraiem, « L'adhésion de l'UGTT à la Fédération syndicale mondiale », *Revue d'histoire maghrébine*, n°1, janvier 1974, pages 26-34.

Boubaker Letaief Azaiez, *Tels syndicalistes, tels syndicats*, Editions IMP Tunis-Carthage, s.d..

Claude Liauzu, « La presse ouvrière européenne en Tunisie, 1881-1939 », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1971, pages 933-955.

Claude Liauzu, « Les syndicats en Tunisie au temps du cinquantenaire », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n°12, 1973, pages 1031-1044.

Claude Liauzu, *Naissance du salariat et du mouvement ouvrier en Tunisie à travers un demi-siècle de colonisation*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par André Nouschi, Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, 1977.

Pierre Mamet, *Les expériences syndicales en Tunisie de 1881 à 1956*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jacques Berque, École pratique des Hautes Études, 1966.

Mohammed Sbitli, *Les militants syndicaux en Tunisie (1920-1939). Analyse de la population syndicale militante*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par Claude Liauzu, Université Paris VII, 1992.

Noureddine Sraïeb, « Note sur les dirigeants politiques et syndicalistes tunisiens de 1920 à 1934 », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°9, 1971, pages 91-118.

Extrême-gauche diverse

Olfa Belhassine, « Tunisie : la répression au temps des Perspectives », *Justice Info* [en ligne justinceinfo.net], 28/02/2020.

Larbi Chouikha, « Évoquer la mémoire politique dans un contexte autoritaire : 'l'extrême gauche' tunisienne entre mémoire du passé et identité présente », *L'Année du Maghreb*, VI, 2010, pages 427-440.

Chérif Ferjani, « Espace d'exclusion, espace de parole publique. Témoignage sur une expérience de détenus politiques dans la Tunisie des années 1970 », Hannah Davis Taïeb, Radia Bekkar et Jean-Claude David (dir.), *Espaces publics, paroles publiques au Maghreb et au Machrek*, L'Harmattan-Maison de l'Orient méditerranéen, Paris-Lyon, 1997, pages 141-158.

Mustapha Khayati, « Brèves remarques sur le poème libertaire : 'As-Sabr Lillah...' et son auteur », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°51, 1989, pages 137-142.

Gilbert Naccache, « Le mouvement Perspectives et une des trajectoires qui y ont conduit », Abdeljelil Temimi (dir.), *Le rôle politique et culturel de Perspectives et des Perspectives dans la Tunisie indépendante*, Séminaires de la Mémoire Nationale et Histoire du temps présent, tome III, Publications de la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information, Tunis, septembre 2008, pages 25-48.

Abdeljelil Temimi, « Introduction », Abdeljelil Temimi (dir.), *Le rôle politique et culturel de Perspectives et des Perspectives dans la Tunisie indépendante*, Séminaires de la Mémoire Nationale et Histoire du temps présent, tome III, Publications de la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information, Tunis, septembre 2008, pages 9-24.

FEMMES, GENRE, MOBILISATIONS ET POLITIQUE. REPRÉSENTATIONS ET ENGAGEMENTS

Femmes, genre et engagement : généralités, divers

« Militantisme et hiérarchies de genre », *Politix*, 2/2007, (n° 78).

Ludvine Bantigny, Fanny Bugnon et Fanny Gallot, « Introduction. Le genre de l'engagement. Enjeux historiques et politiques », (dir.), *"Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ?". Le genre de l'engagement dans les années 1968*, PUR, Rennes, 2017, pages 7-14.

Belkacem Benzenine, « Les femmes et le 'printemps arabe' : entre émancipation et désillusion », Françoise Saquer-Sabin et Emmanuel Persyn (dir.), *Regards sur le Proche-Orient éclaté*, Éditions du Conseil scientifique de l'Université Lille 3, Lille, 2016, pages 267-280.

Marc Bergère et Luc Capdevila (dir.), *Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, PUR, Rennes, 2006, pages 159-163.

Karine Bergès, Diana Burgos-Vigna, Mercedes Yusta-Rodrigo, Nathalie Ludec (dir.), *Résistantes, militantes, citoyennes. L'engagement politique des femmes au XXe et XXIe siècles, mondes hispanophones*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2015.

Juliette Bessis, « Femmes et politique en Tunisie », Christiane Souriau (dir.), *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 1980.

Sophie Bessis, *Les valeureuses. Cinq Tunisiennes dans l'histoire*, Elyzad, Tunis, 2017.

Sophie Cassagnes-Brouquet et Mathilde Dubesset, « La fabrique des héroïnes », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 30/2009 [en ligne].

Souad Chater, *Les émancipées du harem*, Editions La Presse, Tunis, 1992.

Leyla Dakhli et Stéphanie Latte Abdallah (dir.), « Des engagements féminins au Moyen-Orient (XXe-XXIe siècles) », *Le Mouvement social*, 2010/2 (n°231).

Michel Dreyfus, « La ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté », *Cahiers du féminisme*, décembre 1981-janvier 1982, n°18, pages 47-50.

Sophie Ferchiou, « Organisations sociales et participation des femmes à la vie publique en Tunisie », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXVI, 1987, pages 433-449.

Sophie Ferchiou, « Pouvoir, contre-pouvoir et société en mutation : l'exemple tunisien », *Peuples méditerranéens*, n°48-49, juillet-décembre 1989, pages 81-92.

Marylin French, *From Eve to Dawn, a History of Women in the World. Volume 4 : Revolutions and Struggles for Justice the 20th Century*, The Feminist Press, New-York, 2008.

Janine Gdalia, *Femmes et révolution en Tunisie*, Éditions Chèvre-feuille étoilée, Montpellier, 2013.

Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses*, Perrin, Paris, 1988.

Rim Gtari, *L'égalité des femmes en Tunisie : histoire et incertitudes d'une révolution légale*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2015.

Janna Kadri, *Contribution des femmes à la construction de la nation, au processus révolutionnaire et au processus transitionnel en Tunisie*, mémoire de Sciences politiques dirigé par Frédéric Vairel, Université d'Ottawa, 2018.

Selima Kebaili, *Le genre de la justice transitionnelle : les effets d'un label international sur des femmes (victimes) en Tunisie (2011-2018)*, thèse de doctorat de sociologie dirigée par Jocelyne Dakhli et Liora Israël, EHESS, 2021.

Habib Kazdaghli (dir.), *Mémoires de femmes. Tunisiennes dans la vie publique*, Media-Com, Tunis, 1993.

Abir Krefa et Amélie Le Renard, *Genre et féminismes au Moyen-Orient et au Maghreb*, Éditions Amsterdam, Paris, 2020.

Lilia Labidi, *L'histoire d'une parole féminine*, Al-Asria, Tunis, 1982.

Andrea Martinez et Gaëlle Gillot, « Introduction. Femmes en quête de citoyenneté inclusive. Marges d'action, violences et résistances », Gaëlle Gillot et Andrea Martinez (dir.), *Femmes*,

printemps arabes et revendications citoyennes, Institut de Recherche pour le Développement, Marseille, 2016, pages 9-24.

Ilhem Marzouki, *Féminisme et politique. Le mouvement des femmes en Tunisie du début du siècle à nos jours*, Diplôme de recherches approfondies en sociologie dirigé par Ridha Boukraa, Université Tunis I, 1986.

Rose Ndengue, « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 : l'ordre du genre et l'ordre colonial fissurés », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne].

Maxime Parodi, « L'ouvrière n'est pas la femme de l'ouvrier », *Revue de l'OFCE*, n°90, juillet 2004, pages 85-94.

Yannick Ripa, *Les femmes, actrices de l'Histoire : France, de 1798 à nos jours*, Armand Colin, Paris, 2010.

Richard Stites, *The Women's Liberation Movement in Russia. Feminims, Nihilism and Bolshevism, 1860-1930*, Princeton University Press, Princeton, 1990.

Leïla Taulil, *Féminismes arabes : un siècle de combat. Les cas du Maroc et de la Tunisie*, L'Harmattan, Paris, 2018.

Marie Verdier, « On nous fait croire que la situation des femmes a changé ! », *La Croix* [en ligne], 24/10/2017.

Femmes et violence politique : représentations et contrôle social

Henri Boyer et Tetiana Kotsyuba Ugryn, « Pasionaria. Du mythe au stéréotype... en passant par les médias », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 98/2012

Fanny Bugnon, *Les « amazones de la terreur ». Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe*, Payot & Rivages, Paris, 2015.

Coline Cardi et Geneviève Pruvost, « La violence des femmes : occultations et mises en récit », *Champ pénal*, vol. VIII, 2011 [en ligne].

Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, La découverte, Paris, 2017 [2012].

Isabelle Lacroix, « Les femmes dans la lutte armée au Pays basque. Représentations, division sexuelle du travail et logique d'accès à la violence politique », *Champ pénal*, vol. VIII, 2011 [en ligne].

Dominique Lagorgette, « À qui la faute ? la femme révoltée, monstre pour le droit et le bon père de famille », *Jurisprudence*, 2011, pages 143-155.

Dominique Lagorgette, « La ou les pétroleuses ? Du politique au sexuel, et retour », Natacha Chetchuti et Luca Greco (dir.), *La face cachée du genre*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2012 [en ligne].

Femmes, associations, réseaux

Magali Aimé, *Femmes et franc-maçonnnes. Paroles d'apprenties, silences de compagnonnes*, Dervy, Paris, 2010.

Pascale Barthélémy, « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940-1950 », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne].

Pascale Barthélémy, *Françaises et Africaines. Une rencontre improbable (1944-1962)*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches proposé par Odile Georg, Université Paris-Diderot, 2019.

Noura Borsali, « L'union musulmane des Femmes de Tunisie en 1937 », *Le Maghreb-Tunisie* n°125, 4 novembre 1988, pages 19-24.

Zakya Daoud, « Lutttes féminines au Maroc », *Awal*, n°20, 1999, pages 95-112.

Loes Debuysere, 'We want equality between women and women' : an intersectional study of women's mobilization for justice and democracy in post-Ben Ali Tunisia, Faculteit Politieke en Sociale Wetenschappen, Gent, 2017.

Anne Guillon, *Les classes populaires et les problèmes de société vus par les femmes de l'Union féministe égyptienne à travers le mensuel de leur mouvement*, Mémoire de maîtrise d'histoire dirigé par Claude Liauzu, Université Paris VII, s.d.

Lilia Labidi, « Femmes et actions de solidarités dans la Tunisie coloniale », *Cahiers de la Méditerranée*, décembre 2011, n°63, pages 101-111.

Ilhem Marzouki, « 1937 : naissance de la première organisation féminine en Tunisie », *Le Maghreb-Tunisie* n°125, 4 novembre 1988, pages 24-25.

Ilhem Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXe siècle*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1993.

Ingrid Sharp and Matthew Stibbe (ed.), *Women Activists between War and Peace. Europe, 1918-1923*, Bloomsbury, London, 2017.

Femmes et antifascisme

Lucia Caruso, « Donne e antifascismo in Tunisia tra il primo e il secondo dopoguerra », *La camera blu. Journal of gender studies*, vol. 11, 2015, n°13, pages 220-245.

Leila El Houssi, « Viaggio nell'emigrazione femminile della sponda sud del Mediterraneo. Due donne borghesi e comuniste a Tunisi : Nadia Gallico (Spano) et Litza Cittanova (Valenzi) », Stefano Luconi e Mario Varricchio (a cura di.), *Lontane da casa. Donne italiane e diaspora globale dall'inizio del Novecento a oggi*, Centro Altreitalie sulle Migrazioni Italiane, Torino, 2015 [en ligne].

Rim Ladjmi, « Clelia Barresi, Litza Cittanova, Vera Disegni », Laura Faranda (dir.), *Non più a sud di Lampedusa : Italiani Tunisia tra passata e presente*, Armando Editore, pages 71-83.

Sara Rossetti, « Antifasciste italiane nel Nord Africa francese », Stefano Luconi e Mario Varricchio (a cura di.), *Lontane da casa. Donne italiane e diaspora globale dall'inizio del Novecento a oggi*, Centro Altreitalie sulle Migrazioni Italiane, Torino, 2015 [en ligne].

Femmes et nationalisme

Sophie Bessis, « Le féminisme institutionnel en Tunisie », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 1999/9 [en ligne].

Sophie Bessis, *Les Arabes, les femmes, la liberté*, Albin Michel, Paris, 2007.

Nupur Chaudhuri, « Femmes indiennes entre nationalisme et féminisme, des années 1880 à 1947 », *Clio*, n°33 [en ligne].

Zeineb Cherni-Ben Said, « La femme tunisienne et l'indépendance », *IBLA* vol. 50/159, 1987, pages 115-134.

Leyla Dakhli, « Beyrouth-Damas, 1928 : voile et dévoilement », *Le Mouvement social*, 2010/2, n°231, pages 123-140.

Sonia Dayan-Herzbrun, « Féminisme et nationalisme dans le monde arabe », Fatou Sow (dir.), *La recherche féministe francophone*, Karthala, Paris, 2009, pages 243-256.

Augustin Jomier, « 'Des perles dans leur coquillage' ? Les femmes et la réinvention du patriarcat dans l'Algérie coloniale (1882-1962) », *Hawwa*, vol. 17, 2-3/2019, pages 318-343.

Valérie Pouzol, « La figure de la mère de soldat dans le discours nationaliste israélien : de l'assignation nationale à la ressource militante (1948-2019) », *Genre & Histoire*, 24/automne 2019 [en ligne].

Mrinalini Sinha, "Refashioning Mother India: Feminism and Nationalism in Late-Colonial India", *Feminist Studies*, vol. 26, fall 2000, n°3, pages 623-645.

Elizabeth Thompson, *Colonial Citizens. Republican Rights, Paternal Privilege, and Gender French Syria and Lebanon*, Columbia University Press, Columbia, 1999.

Elizabeth Thompson, « Le mouvement féminin et l'essor de l'État-providence colonial en Syrie (1920-1946) », *Clio*, 33/2011 [en ligne].

Femmes et régime de Vichy

Francine Muel-Dreyfus, *Vichy et l'éternel féminin*, Seuil, Paris, 1996.

Femmes et fascisme, femmes et nazisme

Rita Thalmann (dir.), *Femmes et fascismes*, Éditions Tierce, Paris, 1999.

Rita Thalmann, « Femmes sous le III^e Reich », Évelyne Morin-Rotureau (dir.), *1939-1945 : combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de l'histoire*, Autrement, Paris, 2001, pages 83-99.

Femmes et socialisme

Nicole Gabriel, « L'Internationale des femmes socialistes », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°16, 1989, pages 34-41.

Michelle Perrot, « 1914 : great feminist expectations », Helmut Gruber & Pamela Graves (ed.), *Women and Socialism, Socialism and Women. Europe between the Two World Wars*, Berghahn Books, New-York - Oxford, 1998, pages 25-46.

Michèle Riot-Sarcey, « Les femmes et la gauche en France : entre discours émancipateurs et pratiques de domination », Jean-Jacques Becker et Gilles Candar, *Histoire des gauches en France*, La Découverte, Paris, 2005, pages 362-378.

Charles Sowerwine, *Les femmes et le socialisme*, Presse de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1978.

Françoise Thébaud, *Socialisme, femmes et féminisme*, Fondation Jean Jaurès, Paris, 2009.

Femmes, genre, mouvement ouvrier, syndicalisme

Noureddine Dhahri, « Activités syndicales et politiques d'un groupe d'étudiantes », *Actes des 2^{èmes} journées Aziza Othmana, « Participation des femmes à la vie publique »*, Edités par Lilia Labidi, Tunis, 1990, pages 84-89.

Laura L. Frader, « Femmes, genre et mouvement ouvrier en France aux XIXe et XXe siècles : bilan et perspectives de recherche », *Clio*, 3/1996 [en ligne].

Laure Machu, « Genre, conventions collectives et qualifications dans l'industrie française du premier XXe siècle », *Clio*, 2013/38 [en ligne].

Andrea Sangiovanni, « Masculinités ouvrières dans l'Italie du second XXe siècle », *Clio*, 2013/38 [en ligne].

Xavier Vigna et Michelle Zancarini-Fournel, « Intersections entre histoire du genre et histoire ouvrière », *Clio*, 2013/38 [en ligne].

Virginie Vinel, « Biographies individuelles et actions collectives : le militantisme féminin dans une vallée sidérurgique lorraine », *Cahiers du genre*, 2013/1, n°54, pages 187-204.

Femmes et anarchie

Anne Steiner, « Les militantes anarchistes individualistes : des femmes libres à la Belle Époque », *Amnis, Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques*, 8/2008 [en ligne].

Cécilia Verla, « Au-delà des normes ? 'L'amour libre' et la famille antiautoritaire (1880-1930) », *Mouvements*, 2015/2, n°82, pages 123-131.

Femmes et mouvement Perspectives

Lilia Blaise, « Torturées et emprisonnées dans les années 1970, des Tunisiennes de gauche livrent leur histoire », *Le Monde*, 10 /08/2020 [en ligne].

Femmes en résistance en temps de guerre

Luc Capdevila, « La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 12/2000 [en ligne].

Luc Capdevila, « Guerre, engagement et émancipation féminine ? L'expérience singulière des monitrices du SFJA (Algérie 1958-1962) », Patrick Harismendy, Luc Capdevila (dir.), *L'engagement et l'émancipation. Ouvrage offert à Jacqueline Sainclivier*, PUR, Rennes, 2015, pages 119-135.

Luc Capdevila, Rouquet, Fabrice Virgili et Danièle Voldman, *Sexes, genre et guerres (France, 1914-1945)*, Payot & Rivages, Paris, 2010.

Laurent Douzou, « La Résistance, une affaire d'hommes ? », *Les Cahiers de l'IHTP*, octobre 1995, n°31 [en ligne].

Catherine Lacour-Astol, *Le genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le Nord de la France*, Les Presses Sciences Po., Paris, 2015.

Valérie Pouzol, *Clandestines de la paix. Israéliennes et Palestiniennes contre la guerre*, Éditions Complexe, Paris, 2008.

Femmes en lutte pour l'indépendance nationale

Marc André, *Femmes dévoilées. Des Algériennes en France à l'heure de la décolonisation*, ENS éditions, Paris, 2016.

Noura Borsali, « Ces femmes qui ont fait l'indépendance », *Réalités*, n°1054, 9 mars 2006, pages 14-25.

Saliha Boudefa, « Femmes et mouvement associatif en Algérie », *Awal*, n°20, 1999, pages 61-76.

Charlotte Gobin, *Genre et engagement : devenir « porteur-e de valises » en guerre d'Algérie (1954-1966)*, Thèse de doctorat d'Histoire dirigée par Sylvie Schweitzer, Université Lyon 2, 2017.

Jean-Luc Einaudi, *Baya. D'Alger à Marseille*, Non Lieu, Paris, 2011.

Vincent Joly, « Femmes et décolonisation en Afrique occidentale française », Marc Bergère, Luc Capdevila (dir.), *Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, PUR, Rennes, 2006, pages 105-117.

Lilia Labidi, « Lutte des femmes contre la répression », *IBLA*, vol.47/157, 1984, pages 249-279.

Neil MacMaster, « Des révolutionnaires invisibles : les femmes algériennes et l'organisation de la Section des femmes du FLN en France métropolitaine », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012/4 (n°59-4) [en ligne].

Ilhem Marzouki, « Le voile des colonisées. Tunisie 1924-1936 », *IBLA*, vol. 51/161, 1988, pages 59-89.

Myriam Paris, « 'Tant que notre peuple sera accablé par le colonialisme' : féminisme et lutte pour l'autodétermination à La Réunion (1958-1961) », Ludivine Bantigny, Fanny Bugnon et Fanny Gallot (dir.), *"Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ?". Le genre de l'engagement dans les années 1968*, PUR, Rennes, 2017, pages 31-42.

Myriam Paris, *Nous qui versons la vie goutte à goutte. Féminismes, économie reproductive et pouvoir colonial à La Réunion*, Dalloz, Paris, 2020.

Fatima-Zohra Sai, *Mouvement national et question féminine : des origines à la veille de la guerre de libération nationale, Etudes et recherches sur les femmes algériennes*, n°11, CRIDSSH, Publication de l'Université d'Oran, Oran, 1984.

Féminisme

Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995, Paris.

Christine Bard et Sylvie Chaperon (dir.), *Dictionnaire des féministes. France, XVIIIe-XXIe siècles*, PUF, Paris, 2017.

Amel Ben Aba, « Clore pour éclore, à l'aube du féminisme tunisien », Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement (AFTURD), *Tunisiennes en devenir, Tome 2 : La moitié entière*, Cérés Productions, Tunis, 1992, pages 67-101.

Zakya Daoud, *Féminisme et politique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1993.

Sonia Dayan-Herzbrun, « Féministe et nationaliste égyptienne : Huda Sharawi », *Mil neuf cent*, 1998/16, pages 57-75.

Azza Ghanmi, *Le mouvement féministe tunisien*, Chama, Tunis, 1993.

Elda Guerra, *Il dilemma della pace. Femministe e pacifiste sulla scena internazionale, 1914-1939*, Viella, Roma, 2014.

Claudine Guiard, « Être féministe en contexte colonial dans l'Algérie des années 1930. Les militantes de l'Union française pour le suffrage des femmes », *Revue historique* 2015, n°673, pages 125-148.

Yvonne Knibiehler, « Féminisme et maternité », *La revue lacanienne*, 2/2007 (n° 2) , pages 11-17.

Lilia Labidi, جذور الحركة النسائية بتونس (*judhur al haraka al nisa'iya bi tunes*, Les origines du mouvement féministe en Tunisie), Tab'at thaniyat ma'a isafi, Tunis, 1990, pages 63-56.

Valentine M. Moghadam, « Féminisme, réforme législative et autonomisation des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : l'articulation entre recherche, militantisme et politique », *Revue internationale des sciences sociales*, 2007/1 n°191, pages 13-20.

Dorra Mahfoudh, « L'AFTURD ou 'Comment développer la recherche sur les femmes ?' », *IBLA*, vol. 54, n°168, 1991, pages 325-328.

Dorra Mahfoudh et Amel Mahfoudh, « Mobilisations des femmes et mouvement féministe en Tunisie », *Nouvelles Questions Féministes*, 2014/2, vol. 33, pages 14-33.

Bibia Pavard, Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel, *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, La Découverte, Paris, 2020.

Louise Toupin, « Des "usages" de la maternité en histoire du féminisme », *Recherches féministes*, vol. 9, n° 2, 1996, p. 113-135.

Fawzia Zouari, *Pour un féminisme méditerranéen*, L'Harmattan, Paris, 2012.

HISTOIRE DES MOUVEMENTS COMMUNISTES ET DES COMMUNISTES

En Russie et en URSS

Ian Birchall, « Un moment d'espoir : le congrès des peuples d'Orient de Bakou en 1920 », <http://www.contretemps.eu>, 2012.

Marie-Paule Canapa, « Le conflit entre le Kominform et la Yougoslavie », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 1973, 4-2, pages 153-172.

Edith Chabrier, « Les délégués au Premier congrès des peuples d'Orient (Bakou, 1er - 8 septembre 1920) », *Cahiers du Monde russe*, 26-1, 1985, pages 21-42.

Matthieu Gillibert, « Varsovie 1955 et la Guerre froide globale. L'internationalisation de l'Europe centrale au prisme du 5e Festival mondial de la jeunesse et des étudiants », *Monde(s)*, 2020/2 (n°18), pages 51-72.

Kolja Lindner, « L'eurocentrisme de Marx : pour un dialogue du débat marxien avec les études postcoloniales », *Actuel Marx*, vol. 48, n° 2, 2010, pages 106-128.

Selim Nadi, entretien avec Fredrik Pateresson, « Willi Münzenberg, la Ligue contre l'Impérialisme et le Comintern », revueperiode.net, 24 novembre 2016.

Roger Portal, « Orientalisme soviétique et Extrême-Orient », *Politique étrangère*, 13-4, 1948, pages 329-340.

Sabine Trebinjac, « L'Université communiste des travailleurs de l'Orient à Moscou, une machine idéologique », Michel Espagne, Svetlana Gorshenina, Frantz Grenet, Shahin Mustaphayev, Claude Rapin (dir.), *Asie centrale. Transferts culturels le long de la Route de la soie*, Vendémiaire, Paris, 2016, pages 617-630.

Serge Wolikow, *L'internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Éditions de l'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2010.

Dans le monde

Sophie Cœuré et Sabine Dullin (dir.), *Frontières du communisme*, La Découverte, Paris, 2007, pages 248-271.

Sabine Dullin et Brigitte Studer, « Communisme + transnational. L'équation retrouvée de l'internationalisme au premier XXe siècle », *Monde(s)*, 2016/2 (n°10) [en ligne].

Michel Dreyfus et al. (dir.), *Le siècle des communismes*, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, Paris, 2004.

René Gallissot (coord.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Les éditions ouvrières, Paris, 1978, pages 9-56.

Tareq Ismael, *The communist movement in the Arab World*, RoutledgeCurzon, Londres, 2005.

Catherine Kaminsky et Simon Kruk, *La stratégie soviétique au Moyen-Orient*, PUF, Paris, 1988.

Céline Marangé, *Le communisme vietnamien (1919-1991). Construction d'un État-nation entre Moscou et Pékin*, Presses de Sciences Po., Paris, 2012.

Rachel Mazuy, « Les 'Amis de l'URSS' et le voyage en Union soviétique. La mise en scène d'une conversion (1933-1939) », *Politix*, vol. 5, n°18, deuxième semestre 1992, pages 108-128.

Yvon Quiniou, « La question morale dans le marxisme », *Autres temps*, 2000, n°68, pages 10-18.

En France métropolitaine

Olivier Balagna, « Réseaux d'intellectuels et organisation partisane dans la genèse du communisme français : l'exemple du mouvement Clarté », Philippe Dujardin (dir.), *Du groupe au réseau. Réseaux religieux, politiques, professionnels*, Éditions du CNRS, Paris, 1988, pages 143-162.

Emmanuel Bellanger et Julian Mischi, *Les territoires du communisme*, Armand Colin, Paris, 2014.

Paul Boulland, *Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne (1944-1974)*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par Jean-Louis Robert, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2011.

Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français, 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Presses de Sciences Po., Paris, 2006.

Stéphane Courtois, « La gauche française et l'image de l'URSS », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°9, 1987, pages 15-19.

Romain Ducoulombier, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, Perrin, Paris, 2010.

Romain Ducoulombier, « Le PCF et la répression : le concept d'interaction », *ANR Paprik@2F* [anrpaprika.hypotheses.org], 17 mars 2014.

Romain Ducoulombier, « Mythe et réalités de l'influence bolchevique en France », *ANR Paprik@2F* [anrpaprika.hypotheses.org], 9 avril 2014.

Romain Ducoulombier, « La surveillance politique : comment lire les archives de police sur le Parti communiste français ? », *ANR Paprik@2F* [anrpaprika.hypotheses.org], 16 octobre 2014.

Romain Ducoulombier, « De la minorité de gauche au premier communisme français : construire l'histoire et les archives de la scission de Tours », *Archives et communisme(s) : l'avant-guerre (1919-1943)*, Publication des Archives nationales, 2016 [en ligne].

Loris Castellani, « Un aspect de l'émigration italienne en France : les groupes de langue italienne au sein du PCF (1921-1928) » Pierre Milza (dir.), *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Publications de l'École française de Rome, Rome, 1986.

Michel Dreyfus, Claude Penneret et Nathalie Viet-Depaule (dir.), *La part des militants*, Les éditions de l'atelier, Paris, 1992.

Henri Filipini, « Pif le chien : histoire d'une tragédie éditoriale », *BDzoom* [en ligne], 15 avril 2014.

Michel Garbez, « La question féminine dans le discours du Parti communiste français », Jacques Chevalier et al. (dir.), *Discours et Idéologie*, Paris, PUF, 1980, pages 301-393.

Frédéric Genevée, « Police, collaboration et anticommunisme. L'exemple du fichier de police d'Ivry (1939-1945) », *Cahiers d'Histoire*, septembre-juillet 1996, n°64, pages 93-109.

Françoise Gicquel, « La préfecture de Police face aux mouvements communistes en région parisienne (1916-1944) », *Actes de la Journée d'études « Archives et communisme(s) : l'avant-guerre (1919-1943) »*, 11 juin 2009, Publications des Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, 2016 [en ligne].

Jacques Girault (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*,

Annie Kriegel, *Les communistes français*,

Annie Kriegel, « Le Parti communiste français sous la Troisième République (1920-1939). Évolution de ses effectifs », *Revue française de science politique*, 1/1966, pages 5-35.

Annie Kriegel, « Structures d'organisation et mouvement des effectifs du PCF entre les deux guerres », *International Review of Social History*, vol. 11, n°3, 1966, pages 335-361.

Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1994.

Marc Lazar, « L'invention et la désagrégation de la culture communiste », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1994, n°44, pages 9-18.

Julian Mischi, « Travail partisan et sociabilités populaires. Observations localisées de la politisation communiste », *Politix*, 2003/16, n°63, pages 91-119.

Julian Mischi, « Le PCF et les classes populaires », *Nouvelles fondationS*, 2007/2, n°6 [en ligne].

Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010.

Julian Mischi, *Le Parti des communistes : histoire du Parti communiste français de 1920 à nos jours*, Hors d'atteinte, Marseille, 2020.

Arnaud Spire, « 'J'ai chevauché l'Histoire. J'étais au Parti Communiste' », *Nouvelles FondationS* 3/2006 (n° 3-4), pages 49-53.

Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, Paris, 1989.

Bernard Pudal, « Les communistes », Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, «Poche/Sciences humaines et sociales», 2005, pages 51-75.

Bernard Pudal et Claude Pannetier, *Le souffle d'octobre 1917. L'engagement des communistes français*, Les éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, Ivry-sur-Seine, 2017.

Guillaume Quashie-Vauclin, « La jeunesse dure longtemps. Quarante ans d'historiographie des organisations de jeunesse communistes françaises », *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, n°116-117, 2011 [en ligne].

Guillaume Roubaud-Quashie, « 'Et l'acier fut trempé' ou les dirigeants de l'Union de la jeunesse républicaine de France saisis par la prosopographie », *Hypothèses*, 2015/1 (18), pages 319-334.

Cécile Sanchez, « Pour conquérir les jeunes, faut-il faire moins de politique ? la jeunesse communiste sous le Front populaire », *Histoire@Politique*, 2008/1 (n°4).

Danielle Tartakowsky, *Une histoire du PCF*, PUF, Paris, 1982.

Nicolas Texier, « 'L'ennemi intérieur' : l'armée et le Parti communiste français de la Libération aux débuts de la guerre froide », *Revue historique des armées*, 269/2012 [en ligne].

Jacques Varin, « Les étudiants communistes, des origines à la veille de mai 1968 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°74, 2004, pages 37-49.

Jean Vigreux, « Le Parti communiste français à la campagne, 1920-1964 », *Ruralia*, 03/1996 [en ligne].

Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Cultures communistes au XXe siècle. Entre guerre et modernité*, La Dispute, Paris, 2003.

Serge Wolikow, « L'organisation du PCF à ses débuts », *Nouvelles FondationS*, 2006/1, n°1 [en ligne].

Dans l'empire colonial français

Mouldi Bchir, *'L'Humanité' et la Tunisie, 1904-1914*, Mémoire de maîtrise d'histoire dirigé par Madeleine Reberieux et René Gallissot, Université Paris 8, 1975.

Pierre Brocheux, « L'implantation du mouvement communiste en Indochine française : le cas du Nghe-Tinh (1930-1931) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1977, 24-1, pages 49-77.

Grégoire Madjarian, *La question coloniale et la politique du Parti communiste français, 1944-1947. Crise de l'impérialisme colonial et mouvement ouvrier*, François Maspero, Paris, 1977.

Céline Marangé, « Le Komintern, le Parti communiste français et la cause de l'indépendance algérienne (1926-1930) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2016/3, n°131 [en ligne].

Jacob Moneta, *La politique du PCF dans la question coloniale (1920-1963)*, François Maspero, Paris, 1971.

Alain Ruscio (dir.), *La question coloniale dans "l'Humanité". Choix d'articles*, La Dispute, Paris, 2005.

Alain Ruscio, « Le PCF et la question coloniale, 1920-1962 », conférence du Cercle universitaire d'études marxistes, 09/05/2015 [en ligne].

Alain Ruscio, *Les communistes et l'Algérie*, La découverte, Paris, 2019.

Au Maghreb

Charles-Robert Ageron, « Le Parti communiste algérien de 1939 à 1943 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 12/1986, pages 39-50.

Éloïse Dreure, « Être communiste en Algérie dans les années 1920 et 1930 », *Cahiers d'Histoire, Revue d'histoire critique*, 140/2019 [en ligne].

Allison Drew, *We are no longer in France. Communists in colonial Algeria*, Manchester University Press, Manchester and New-York, 2014.

Mohieddine Hadhri, *L'URSS et le Maghreb*, L'Harmattan, Paris, 1985.

Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1934-1965)*, PUR, Rennes, 2015.

Céline Marangé, « André Ferrat et la création du Parti communiste algérien (1931-1936) », *Histoire@Politique* [en ligne], 2016/2, n°29.

William Sportisse, entretiens avec Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Le Camp des oliviers. Parcours d'un communiste algérien*, PUR, Paris, 2012.

En Tunisie

Mahmud Al Kilani, *Le mouvement communiste en Tunisie, 1920-1985*, Tunis, 1989 (en arabe).

Leila Ben Temime, *La Fédération communiste de Tunisie : 1921-1922. Un effort précoce de tunisification*, Mémoire d'histoire dirigé par Madeleine Rebérioux, Université Paris 8, 1976.

Lenka Bokova, *Aux origines de la presse communiste arabe en Tunisie (1921-1922)*, Mémoire de Master, Université Paris VIII, 1981.

René Gallissot, « Sur les débuts du communisme en Tunisie et en Algérie », Ouvrage collectif, *Mélange d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Les Editions ouvrières, Paris, 1976, pages 101-111.

René Gallissot, « La fédération communiste de Tunisie », René Gallissot (coord.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Les éditions ouvrières, Paris, 1978, pages 83-87.

Hassine Raouf Hamza, « Le PCT et la question nationale (1943-1956) », René Gallissot (coord.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Les éditions ouvrières, Paris, 1978, pages 231-263.

Habib Kazdaghli, *Évolution du mouvement communiste en Tunisie (1919-1943)* (en arabe), Thèse de doctorat d'histoire, Université Paris VII, 1988.

Hassine Raouf Hamza, *Communisme et nationalisme en Tunisie de la « libération » à l'indépendance (1943-1956)*, Université de Tunis I, Tunis, 1994.

Habib Kazdaghli, « Le voyage de mars 1921 en Tunisie : la tournée du militant », *Hespéris Tamuda*, Vol. XXXV, 1997, pages 61-66.

Habib Kazdaghli, « Quelques notices biographiques de communistes de Tunisie, d'origine juive », *Revue d'histoire maghrébine*, novembre 2012, n°148, pages 209-228.

Mustapha Kraiem, *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale*, Institut supérieur du Mouvement national, Tunis, 1997.

Mustapha Kraiem, « Mouvement communiste, question nationale et société coloniale en Tunisie », *Revue d'histoire maghrébine*, n°89-90, vol. 25, mai 1998, pages 107-118.

Claude Liauzu, « La naissance d'une presse révolutionnaire tunisienne. Éléments pour une étude des mouvements sociaux et nationaux », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1974/13, n°35, pages 875-884.

Claude Liauzu, *Salariat et mouvement ouvrier en Tunisie. Crises et mutations (1931-1939)*, Éditions du CNRS, Paris, 1978.

Daniela Melfa, *Rivoluzionari responsabili. Militanti comunisti in Tunisia (1956-93)*, Carocci editore, Roma, 2019.

Daniela Melfa, « Le communisme en Tunisie à l'ère de l'indépendance », Habib Kazdaghli (dir.), *La révolution d'Octobre et le monde arabe. Colloque des 21 et 22 novembre 2017*, Rosa Luxembourg Fondation, Tunis, 2020, pages 57-76.

Pierre Soumille, « Une citation de Jean Jaurès sur une tombe à Tunis », *Bulletin de la société d'études jaurésiennes*, janvier-mars 1971, n°40, pages 34-35.

HISTOIRE DES FEMMES, DU GENRE ET DU COMMUNISME

En Russie et en URSS

Elizabeth A. Wood, *The Baba and the Comrade. Gender and Politics Revolutionary Russia*, Indiana University Press, Bloomington and Indianapolis, 1997.

Lynne Atwood, *Creating the New Soviet Woman. Women's Magazines as Engineers of Female Identity, 1922-53*, MacMillan Press LTD, London, 1999.

Michel Christian, « La mère et le partisan : une représentation de la paix et de la guerre dans la presse du parti communiste tchécoslovaque (1964) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 41 | 2015, 41 | 2015.

Mona Claro, « Interpréter et transformer ? La 'question des femmes' et la 'question sexuelle' dans les sciences sociales soviétiques », *Clio*, 41/2015, pages 41-64. 1235

Sonia Combe, « La question du genre dans la mémoire de femmes en Europe communiste », *Clio* 2015/1 (n°41), pages 229-238.

Celia Donert, « Femmes, communisme et internationalisme. La Fédération démocratique internationale des femmes en Europe centrale (1945-1979) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2/2015 (N° 126), pages 119-131.

Cyliane Guinot, « Les Bolcheviks et le 'travail parmi les femmes' », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2015/1, n°41, pages 53-62.

Janet Elise Johnson and Jean C. Robinson (ed), *Living Gender After Communism*, Indiana University Press, Bloomington-Indianapolis, 2007.

Jean-Jacques Marie, *Les femmes dans la révolution russe*, Éditions du Seuil, Paris, 2017.

Dans le monde

Saliha Bousseadra, « Féminisme et communisme : une association stratégique décisive », <http://www.causecommune-larevue.fr>, n°2, 2017.

Saliha Bousseadra, « Lutte féministe et combat communiste », <http://www.causecommune-larevue.fr>, n°8, novembre/décembre 2018.

Hua Chang-Ming, *La condition féminine et les communistes chinois en action*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1981.

Marie-Dominique Even, « Normes d'égalité des sexes versus valeurs traditionnelles de genre en Mongolie communiste », *Clio*, 1/2015 (n° 41) , p. 175-186.

Sandrine Kott et Françoise Thébaud, « Éditorial », Sandrine Kott, Françoise Thébaud (dir.), « Le "socialisme réel" à l'épreuve du genre », *Clio. Femme, genre, histoire*, , pages 7-20.

Pierre-Jean Le Foll-Luciani, « 'J'aurais aimé être une bombe pour exploser'. Les militantes communistes algériennes entre assignations sexuées et subversion des rôles de genre (1944-1965) », *Le Mouvement social*, 2016/2 (n°255) [en ligne].

Mónica Moreno-Seco, « Parti communiste et féminisme. De l'antifascisme à la transition démocratique en Espagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2/2015 (N° 126), pages 133-146.

Pauline Milani, *Femmes dans la mouvance communiste suisse. La Fédération des femmes suisses pour la paix et le progrès : un militantisme entre conservatisme et émancipation, 1952-1969*, Éditions Alphil, Neuchâtel, 2007.

Brigitte Studer, « La femme nouvelle », Dreyfus, Groppo, Ingerflow, Lew, Penner, Pudal, Wolikow (dir.), *Le siècle des communismes*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2000, pages 377-387.

Brigitte Studer, « Communisme et féminisme », *Clio*, n°41, pages 139-152.

Mercedes Yusta, « Vierges guerrières et mères courage : le panthéon des communistes espagnoles en exil », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 30/ 2009, pages 99-117.

Mercedes Yusta, « Réinventer l'antifascisme au féminin. La Fédération démocratique internationale des femmes et le début de la Guerre froide », *Témoigner entre histoire et mémoire*, 2009, pages 91-104.

En France métropolitaine

Actes du colloque « Femmes et communistes. Histoire mouvementée, histoire en mouvement », Paris, 11 et 12 mai 2001, Association de recherche « Femmes et communistes : jalons pour une histoire », Paris, 2002.

Christine Bard, « À la recherche des diversités féministes dans le Dictionnaire », Michel Dreyfus, Claude Penner et Nathalie Viet-Depaule (dir.), *La part des militants*, Les éditions de l'atelier, Paris, 1992, pages 243-255.

Christine Bard and Jean-Louis Robert, « The French Communist Party and Women 1920-1939 : from 'Feminism' to 'Familialism' », Helmut Gruber and Pamela Graves (ed.), *Women and Socialism, Socialism and Women. Europe between the Two World Wars*, Berghahn Books, New-York - Oxford, 1998, pages 321-347.

Paul Boulland et Julian Mischi, « Promotion et domination des militantes dans les réseaux locaux du Parti communiste français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2/2015 (N° 126) , pages 73-86.

Sylvie Chaperon et Florence Rochefort, « Féminismes et marxisme, des liens conflictuels », Jean-Numa Ducange et Anthony Burland (dir.), *Marx, une passion française*, La Découverte, Paris, 2018, pages 275-284. 1240

Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Les associations de 'femmes au foyer' : des occupations différenciées de la rue », Sylvette Denèfle (dir.), *Femmes et villes*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2004, pages 101-112.

Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes », Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009, pages 94-113

Sandra Fayolle, *L'Union des femmes françaises de 1944 à 1965*, thèse d'Histoire de Science politique, 20 octobre 2005, Paris I Panthéon-Sorbonne.

Sandra Fayolle, « L'Union des femmes françaises et les sentiments supposés féminins », Christophe Traïni (dir.), *Émotions... mobilisation !*, Presses de Sciences Po., Paris, 2009, pages 169-192.

Olivia Lludriguez, *L'Union des Jeunes Filles de France. Fondation, évolutions et continuités d'une organisation de jeunesse féminine et communiste en région parisienne (1936-1949)*, Mémoire de Master 2 d'histoire dirigé par Isabelle Lespinet-Moret, Université Paris 1, 2017.

Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, Paris, 1996.

Dominique Loiseau, « L'Union des Femmes françaises pendant les Trente Glorieuses : entre 'maternalisme', droit des femmes et communisme », *Le Mouvement social*, 2018/4 (n°265) [en ligne].

Claude Pennetier et Bernard Pudal, « La part des femmes, des femmes à part » Claude Pennetier et Bernard Pudal (dir.), *Le sujet communiste*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2014, pages 165-189.

Guillaume Roubaud-Quashie, « La sexualité des 'jeunes filles' communistes : du puritanisme à la libération ? Le cas de la région havraise de 1944 à 1975 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 20/2018 [en ligne].

Renée Rousseau, *Les femmes rouges. Chronique des années Vermeersch*, Albin Michel, Paris, 1983.

En Tunisie

Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie en 1944 », *Le Maghreb-Tunis*, n°122 14 octobre 1988, pages 19-24.

Noura Borsali, « L'Union des Jeunes filles de Tunisie », *Le Maghreb-Tunis*, n°134, 14 janvier 1989, pages 24-27.

Lilia Labidi, « La ville dans l'itinéraire de Gladys Adda », Dalenda Larguèche (dir.), *Femmes en ville*, Editions de l'Université Manouba, Tunis, 2005, pages 55-74.

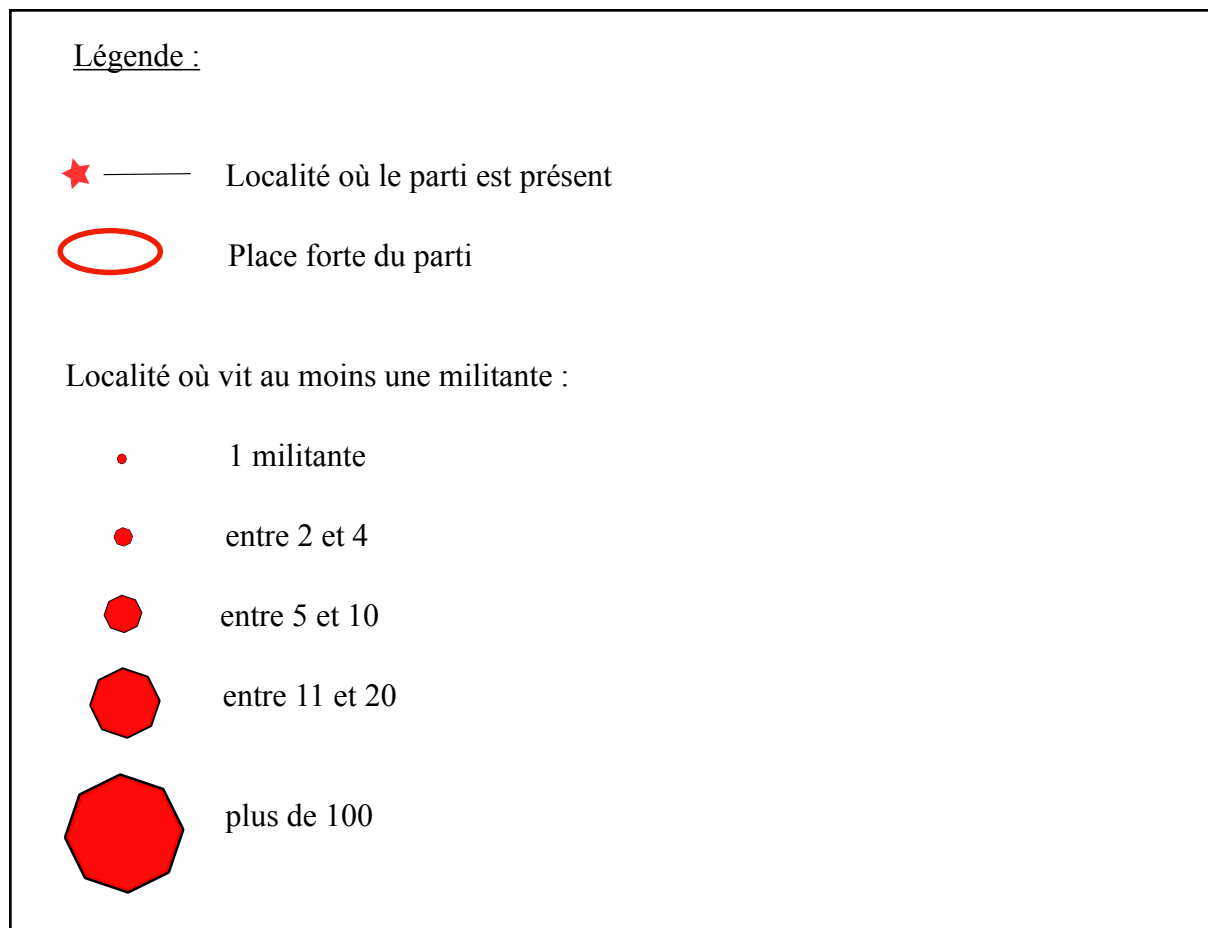
Annexes

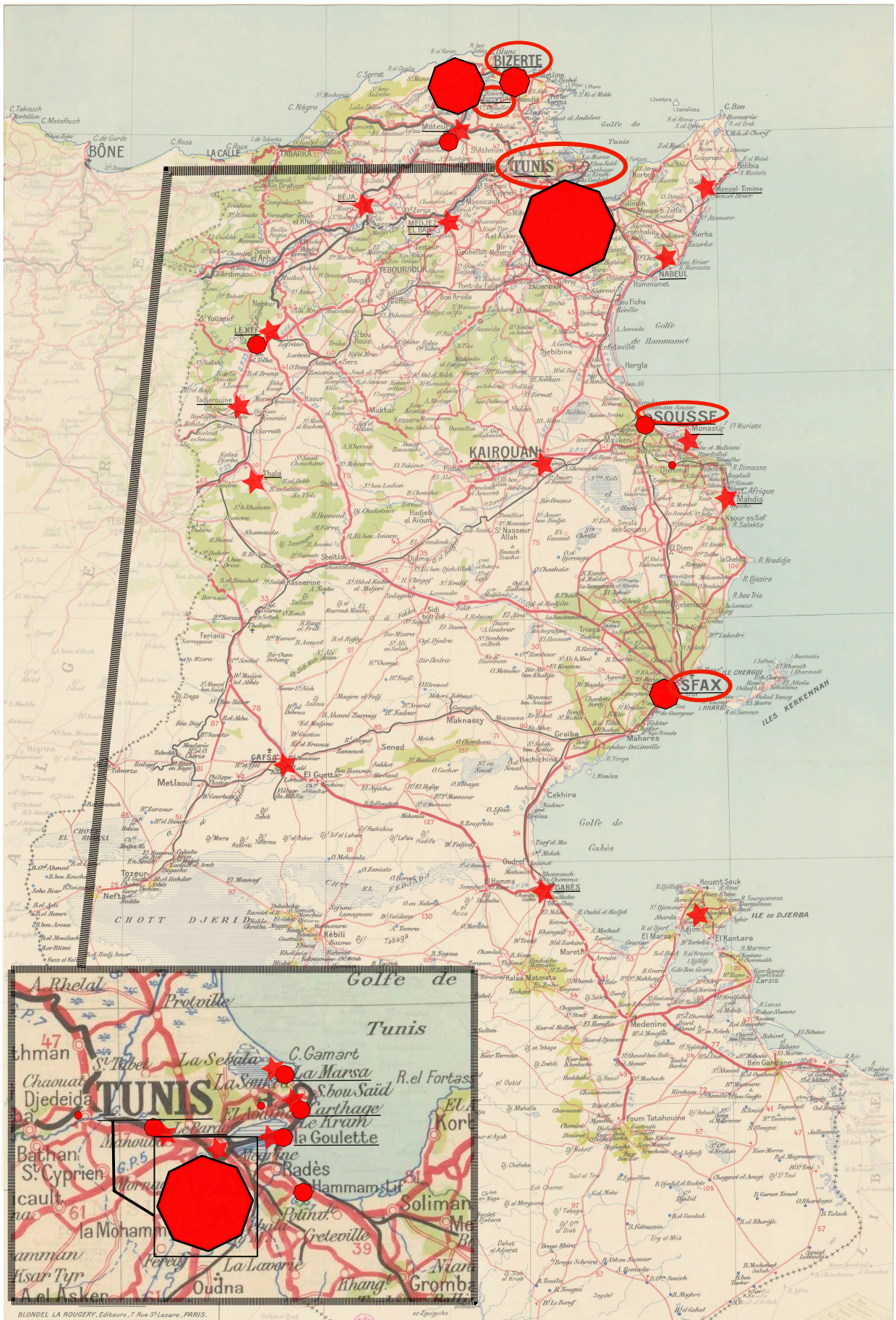
Annexe I. Base de données

Intégrée à la version numérique de la thèse.

Annexe II. Répartition géographique du parti et des militantes en Tunisie (1921-1963)

Fond de carte : Blondel la Rougery, « Esso, Tunisie », Esso SAF, Paris, 1948 (conservée à la Bibliothèque nationale de France).





Annexe III. Tunis, espace central du parti et lieu de vie principal des militantes

Fond de carte : J. Vanney, « Tunis », J. C. Bonici éditeur, Tunis, 1934 (conservée à la Bibliothèque nationale de France).

Légende (pour les trois cartes) :



Medina



Faubourgs



Partie « européenne »



Quartiers périphériques

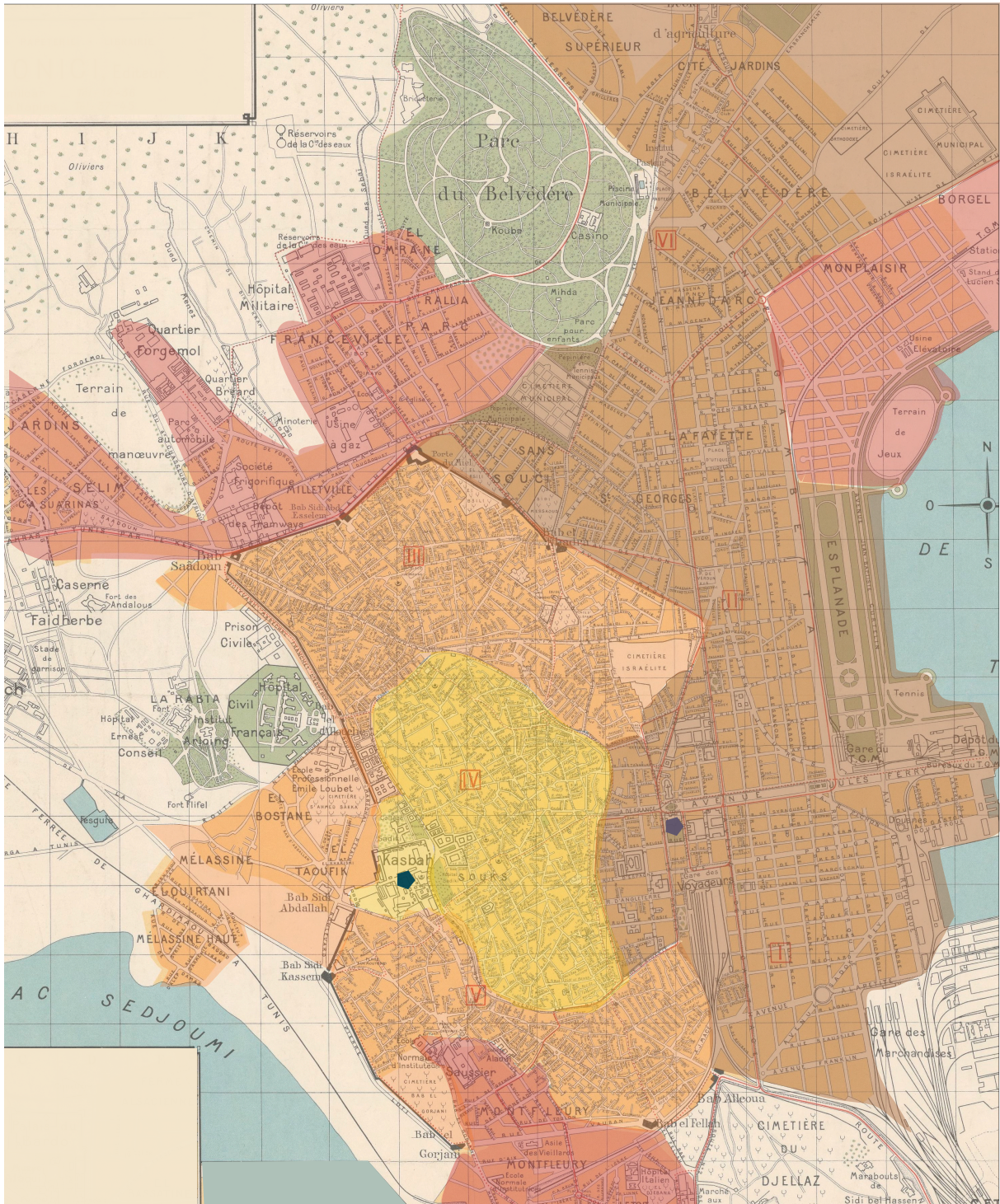


Résidence générale (jusqu'en 1956)



Gouvernement tunisien (à partir de 1956)

Tunis, vue d'ensemble (carte d'avant-propos)



Légende supplémentaire (pour les deux cartes suivantes) :



Local du parti



Local de l'UJFT



Local de l'UFT



Local des Amis de l'URSS



Local de la Jeunesse communiste



Lieu notable de réunions, d'assemblées ou d'échanges entre communistes

Planque (guerre) :



quartier quand adresse inconnue



adresse

Lieu de résidence d'une militante :



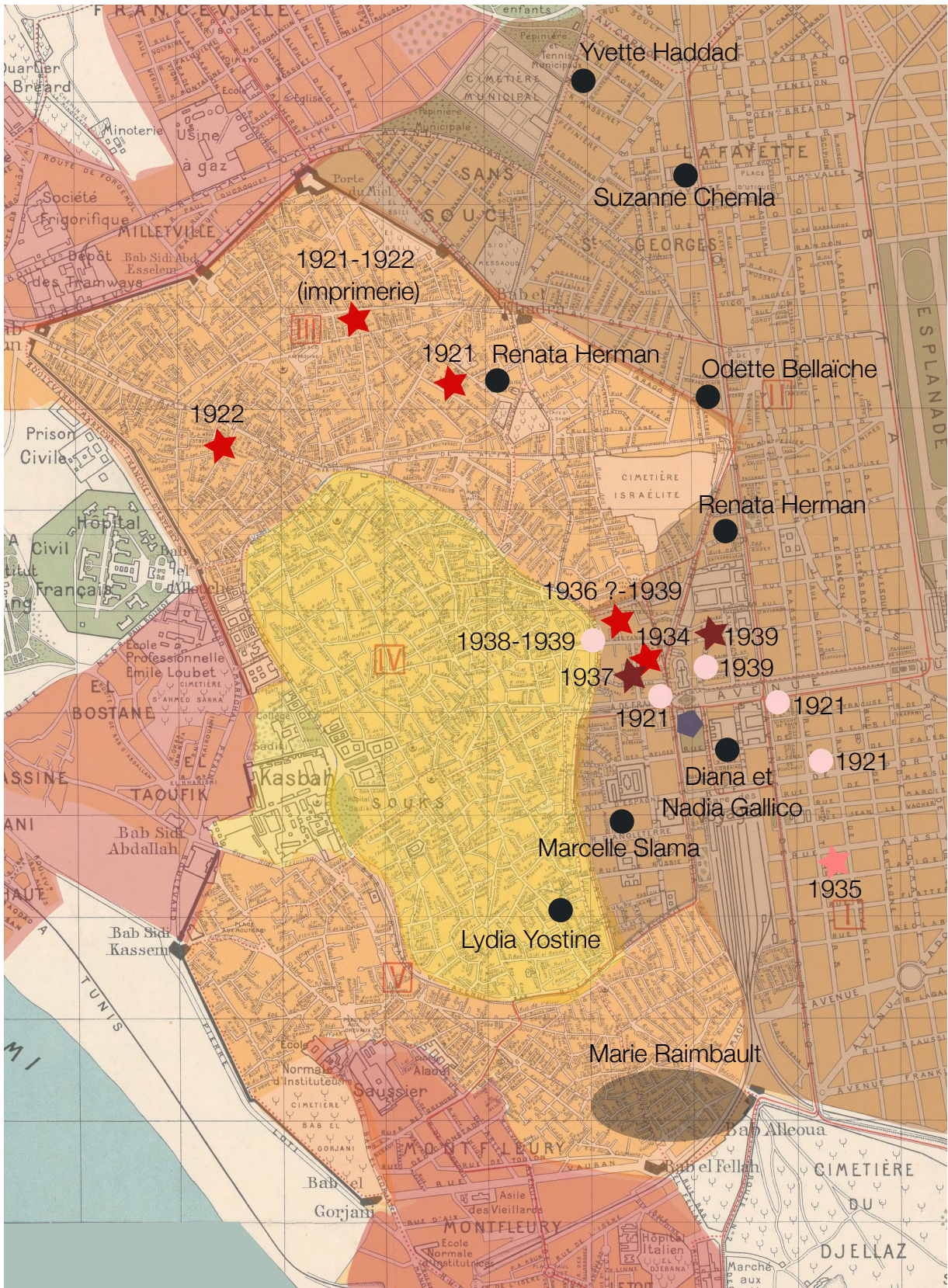
quartier quand adresse inconnue



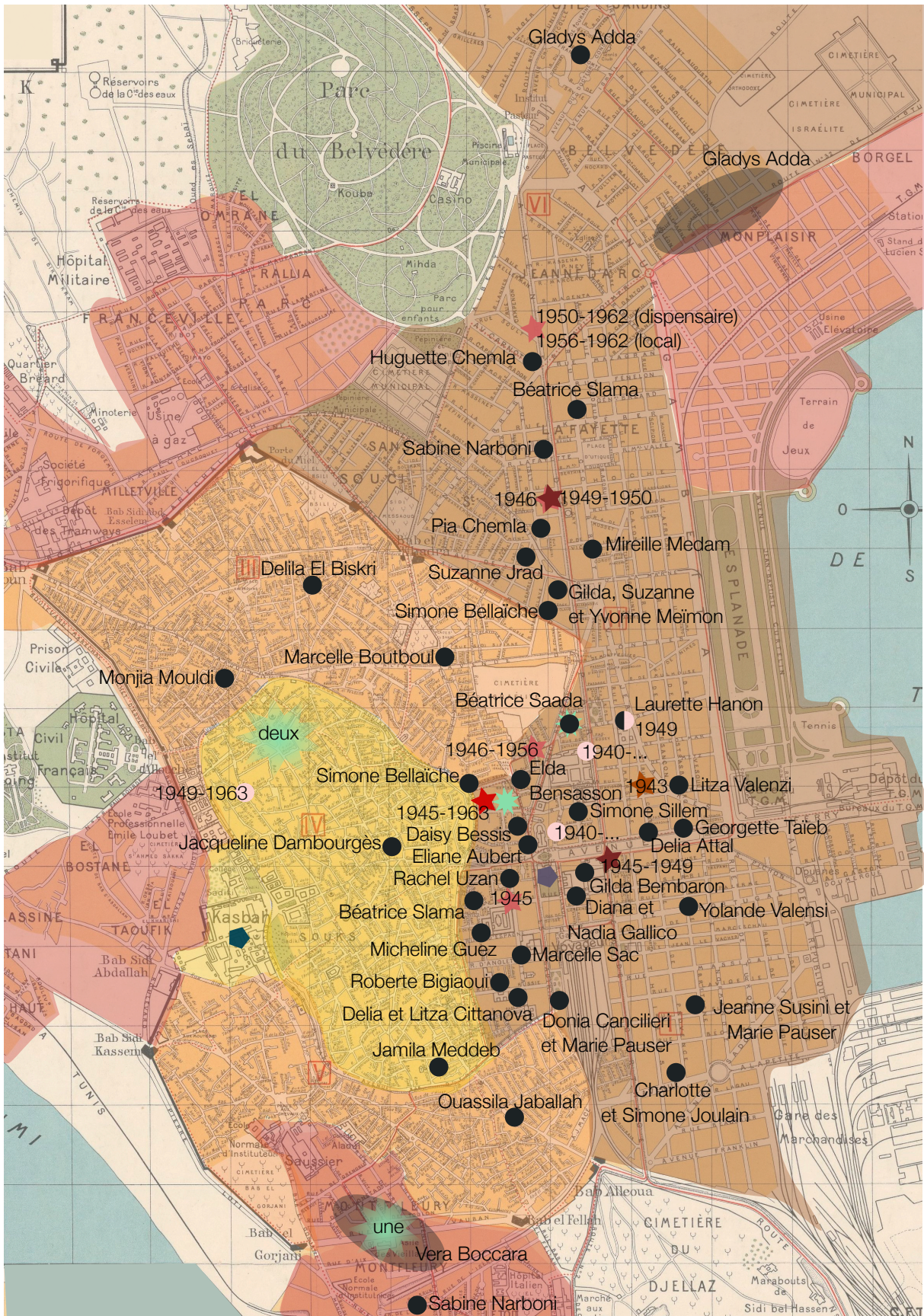
adresse

Les informations renseignées correspondent aux informations connues ; par exemple, il existe d'autres « planques », mais leur localisation n'est pas connue (voir le chapitre 6).

1. Les communistes à Tunis, 1921-1939



2. Les communistes à Tunis, 1940-1963



Annexe IV. Galerie de portraits de militantes



*Eliska Coquus épouse Brugnière, la future Eliska Louzon en 1894
(AN 19940437/355, dossier « Eliska Coquus dite 'La Parisienne' »).*



*Renata Chuli épouse Herman vers 1930
(CADN ITU/701/2/137, dossier « Mme Herman »).*



*Marthe Cuny épouse Jacquinot au milieu des années 1960
(archives de Michèle Clariond, voir Jacques Girault, « Marcel Jacquinot », Le Maitron en ligne).*



*Suzanne Bokobza épouse Abita en 1951
(L'Avenir de la Tunisie du 23 février au 9 mars 1951)*



*De gauche à droite : Denise et Marcelle Slama dans les années 1930
(archives de Béatrice Slama).*



*Nadia Gallico épouse Spano vers 1938
(CADN 1TU/701/79, dossier « Nadia
Gallico »)*



*Diana Gallico épouse Sebag vers 1943
(archives de Renée Sebag).*



*Béatrice Saada épouse Slama dans les
années 1930
(archives de Béatrice Slama).*



*Béatrice Slama en 1946
(archives de Béatrice Slama).*



*Elda Zuili épouse Bensasson en 1942
(archives de Béatrice Slama).*



*Simone Bellaïche épouse Joulain en
1945
(Filles de Tunisie, n°1, octobre 1945,
page 3).*



*Charlotte Mathillon épouse Joulain vers 1946
(L'Avenir de la Tunisie du 6 avril 1946, page 1).*



*Juliette Saada (épouse Bessis) dans les années
1930
(archives de Béatrice Slama).*



*Juliette Bessis en 1945
(archives de Sophie Bessis).*



*Delia Cittanova (épouse Attal) dans les années 1940
(archives de Thérèse Sicherman).*



*Litza Cittanova (épouse Valenzi) en 1941
(Nadia Gallico-Spano, Mabruk. Ricordi di un'inguaribile ottimista,
AM&D Edizioni, Cagliari, 2005, page 152).*



Delila Majaji en 1944 (archives de Béatrice Slama).



Monjia Djouir épouse Mouldi en 1944 (archives de Béatrice Slama).



Jacqueline Dambourgès en 1945 (Filles de Tunisie, n°1, octobre 1945, page 3).



Suzette Sitruk dans les années 1970 (Khadija Ben Miled Laouani, Nabiha Ben Miled et l'Union des Femmes de Tunisie, Arabesques, Tunis, 2018, page 39).



*Tijania Trablesi en 1945
(Une de Filles de Tunisie, n°1, octobre 1945).*



*Eugénie Foata épouse Ennafaa à la fin des années 1940
(archives de Béatrice Slama).*



Gilda Saada épouse Khiari en 1953 (archives de Béatrice Slama).



Gladys Scialom épouse Adda dans les années 1930 (archives de Béatrice Slama).



Gladys Adda au début des années 1990 (archives de Leila Adda, voir Abdelbaki Daly (dir.), Mélanges en hommage à Gladys Adda, ATD, Tunis, 2015, page 3).



*Cherifa Daly épouse
Saadaoui en 1945
(archives de Sophie Bessis)*



*Cherifa Saadaoui dans les années 1960
(Khadija Ben Miled Laouani, Nabiha Ben Miled et
l'Union des Femmes de Tunisie, Arabesques, Tunis,
2018, page 38).*



*Neila Haddad à la fin des années 1950
(Khadija Ben Miled Laouani, Nabiha Ben Miled et
l'Union des Femmes de Tunisie, Arabesques,
Tunis, 2018, page 39).*



*Ouassila Jaballah à la fin des années
1960
(Khadija Ben Miled Laouani, Nabiha
Ben Miled et l'Union des Femmes de
Tunisie, Arabesques, Tunis, 2018,
page 39).*

Annexe V. Communauté politique, communauté affective (1938-1963)

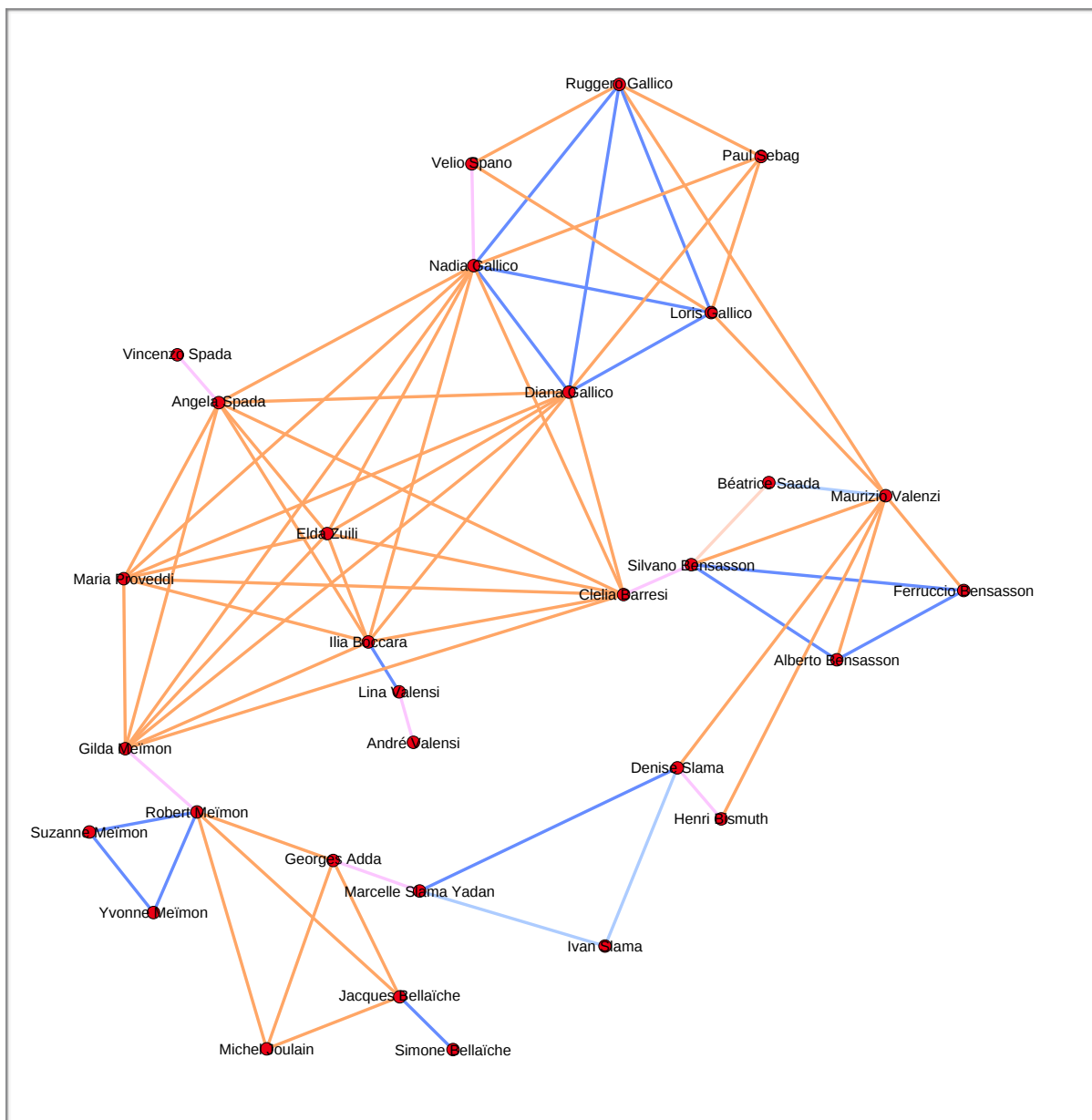
1. Un réseau affectif de militant-e-s

Légende :

- Un-e militant-e
- Relation amicale
- Relation de couple
- Flirt
- Relation d'adelphie
- Relation de cousinage
- Relation parent-enfant

Figures réalisées avec le logiciel Gephy. La longueur des liens n'a aucune signification.

A. Un groupe antifasciste affinitaire (1937-1939)



2. Les affinités saisies par les photographies



De gauche à droite : Litza Valenzi, Marco Valenzi, Maurizio Valenzi, Ketty Gallico, Paola Spano, Renatto Gallico et Nadia Spano. Novembre 1941 (Nadia Gallico-Spano, Mabrùk. Ricordi di un'inguaribile ottimista, AM&D Edizioni, Cagliari, 2005, page 152).



De gauche à droite : Elda Bensasson et Nadia Gallico accompagnées de leurs enfants en 1942 (archives de Béatrice Slama).



*Béatrice et Ivan Slama dans les années 1950
(archives de Béatrice Slama).*



*Eugénie et Mohamed Ennafaa et leurs fils au début des années 1950
(Mohamed Ennafaa, Chronique saharienne, édité et annoté par Habib Kazdaghli, MC-Éditions, Tunis,
2011, quatrième de couverture).*



Belhassen et Gilda Khiari en 1953 (archives de Béatrice Slama).



De gauche à droite : Aldo et Juliette Bessis, Béatrice et Ivan Slama dans une rue de Tunis dans les années 1950 (archives de Béatrice Slama).



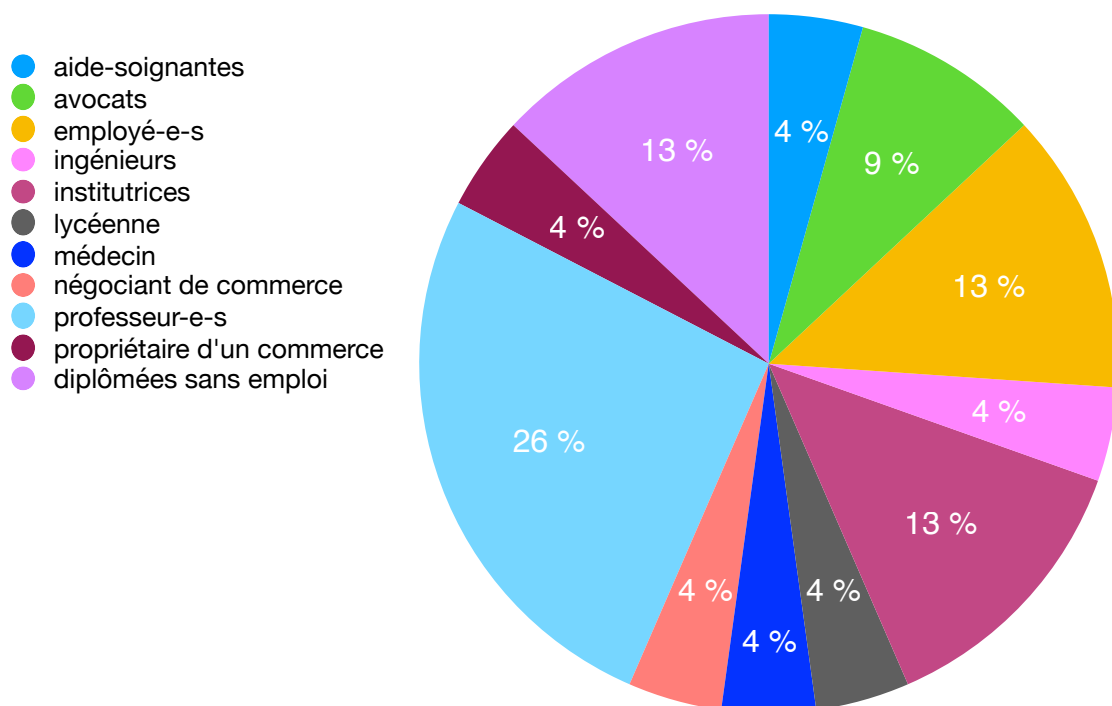
Un groupe d'ami-e-s composé de militant-e-s et de leurs enfants, dans les environs de Tunis dans les années 1950 (archives de Béatrice Slama).

De gauche à droite : Sabine Nizard, Maurice Nizard, Daizy Bessis, les deux filles des Nizard, la fille des Slama, Béatrice Slama, Ivan Slama, Sauveur Bessis et, au-dessus, les enfants des Bessis.



Les Slama chez les Adda, à Hammamet, dans les années 1980. Béatrice prend la photo sur laquelle on voit, de gauche à droite, sa petite-fille, sa fille, Georges Adda et Gladys Adda (archives de Béatrice Slama).

3. Professions exercées par le noyau du groupe communiste (1943-1963)



Annexe VI. Communistes et militantes d'organisations féminines

1. Évolution de la composition des bureaux directeurs de l'UFT et de l'UJFT (1944-1963)

Légende :

X : personne inconnue

Communiste

Non-communiste

Française

Tunisienne

Informations non renseignées

UNION DES FEMMES DE TUNISIE

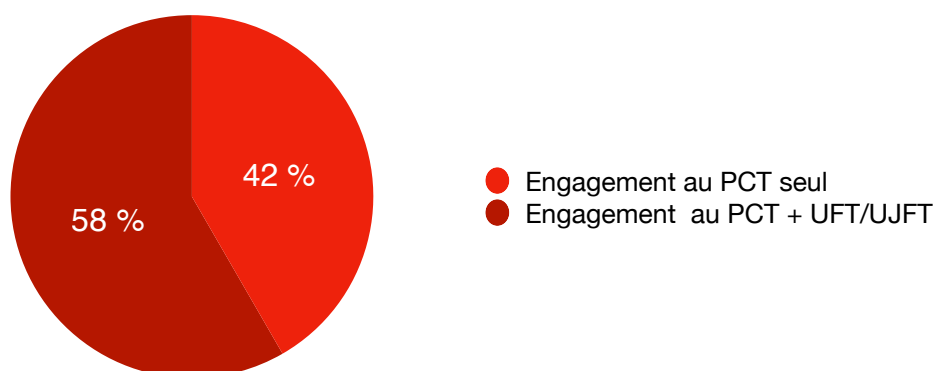
Années	Présidentes	Vice-présidentes	Secrétaires-générales	Secrétaires-générales adjointes	Secrétaires	Membres-asseesseurs	Postes non renseignés
Création (1944)	X	Charlotte Joulain et Simone Vaïs	X				Mme Soler
1945-1946	Charlotte Joulain	<i>Hafida Darraj</i>	Simone Vaïs				Conchetta Azzopardi , Mme Azzouz, Mme Ben Abdenbi, Fatma Ben Romdhane , Mme Boujemaa, Mme Gabison, Mme Garnier, Beya Khiari , Julia Lebas , Odette Lebas , Louise Lederlé, Fatma Mazigh , Monjia Mouldi , Marie-Louise Sarrasin, Denise Sfez

Années	Présidentes	Vice-présidentes	Secrétaires-générales	Secrétaires-générales adjointes	Secrétaires	Membres-asseurs	Postes non renseignés
1946-1948	Charlotte Joulain , Gmar El Bahri	Fatma Ben Romdhane , Marie-Louise Sarrasin	Simone Vaïs puis X		Saïda Ben Mohamed , <i>Louise Lederlé</i> , Delila Majaji , Jamila Meddeb	<i>Fatma Ben Brahim</i> , <i>Fabienne Volpière</i> , Aïcha Sahlia , Denise Sfez	
1948-1951	Charlotte Joulain et Monjia Mouldi	X	Delila Majaji		Suzanne Abita , <i>Louise Lederlé</i> , Jamila Meddeb	Gladys Adda , <i>Fatma Ben Brahim</i> <i>Aïcha Sahlia</i>	Ouassila Jaballah , Julia Lebas
1951-1955	<i>Nabiha Ben Miled</i> et Charlotte Joulain	Cherifa Saadaoui	Delila Majaji				Gladys Adda , <i>Fatma Ben Brahim</i> , <i>Zohra Ben Slimane</i> , Ouassila Jaballah , Julia Lebas , <i>Louise Lederlé</i> , Jamila Meddeb , Monjia Mouldi
1955-1959	<i>Nabiha Ben Miled</i>	Cherifa Saadaoui	<i>Zohra Ben Slimane</i>	Gladys Adda	<i>Fatma Ben Brahim</i> , Neila Haddad , <i>Soufia Zouiten</i>		
1959-1962	<i>Nabiha Ben Miled</i>	Beya Khiari	<i>Zohra Ben Slimane</i>	Gladys Adda	<i>Fatma Ben Brahim</i> , Neila Haddad , <i>Soufia Zouiten</i>		
1962-1963	<i>Nabiha Ben Miled</i>	Cherifa Saadaoui	<i>Zohra Ben Slimane</i>	Gladys Adda	<i>Fatma Ben Brahim</i> , Neila Haddad , Suzette Sitruk , <i>Soufia Zouiten</i>		

UNION DES JEUNES FILLES DE TUNISIE

Années	Secrétaires-générales	Secrétaires	Trésorières	Membres-asseurs	Postes non renseignés
Création (1945)	X	X	X		Béatrice Slama, X et X ou Juliette Bessis, Simone Joulain, Germaine Hayat et X
1945-1946	Béatrice Slama	Etiennette Bartoli, Valentine Gandus	X		Soad Abdelkrim, Marcelle Allal, Juliette Bessis, Kalthoum Bouhafa, Jacqueline Dambourgès, Heldt Demma, Eugénie Foata, Aziza Hanefi, Mlle Heït, Fatma Jellouli, Simone Joulain, Noura Khiari, Beya Klai, Andrée Le Coz, Denise Le Coz, Fatma Manai, Augustine Martin, Mireille Medam, Khedija Mezigh, Michèle Naudet, Marie-Rose Nizet, Hélène Poindrelle, Sylvia Raccah, Mlle Rossi, Jacqueline Sebag, Mlle Zeineb
1946-1947	Béatrice Slama	Valentine Gandus, Belbel Hachani, Fatma Jellouli	Marie-Rose Nizet <i>Hélène Poindrelle</i>	Jacqueline Dambourgès, Khedija Mezigh	Juliette Bessis, Eugénie Ennafaa, Jacqueline Dambourgès, Simone Joulain, Mirelle Medam
1947-1948	Béatrice Slama	Fatma Jellouli, Gilda Saada	X		Juliette Bessis, Eugénie Ennafaa, Simone Joulain, Mirelle Medam
1949-1950	X	Fatma Jellouli, Gilda Saada	X		Soad Jrad, Zakia Harmel, Simone Joulain
1950-1951	X	X	X		Moufida Jabeur, Soad Jrad, Tijania Trablesi,

2. PCT et UFT ou UJFT, un pluri-engagement récurrent (1944-1963)



Militantes du PCT (nom de naissance si renseigné)	Appartenance à l'UFT ou à l'UJFT
Suzanne Abita (Bokobza)	UFT
Gladys Adda (Scialom)	UFT
France Appietto-Alix	-
Myriam Arbib	-
Fernande Attal	UFT
Delia Attal (Cittanova)	UFT
Éliane Aubert	-
Gladys Azria	-
Conchetta Azzopardi (Tedesco)	UFT
Étiennette Bartoli (Baille)	UJFT
Vera Bellaïche	UFT
Henia Ben Amara	-
Dalila Ben Salah Ben Brahim El Biskri	-
Saïda Ben Mohamed	UFT
Berguig	-
Besnainou	-
Daisy Bessis (Nizard)	UJFT
Juliette Bessis (Saada)	UJFT
Roberte Bigiaoui (Cabrit)	-
Denise Biajoui	-
Paulette Bismuth (Nataf)	-

Militantes du PCT (nom de naissance si renseigné)	Appartenance à l'UFT ou à l'UJFT
Mme Bouchet	UFT
Esther Boutboul	UJFT
Antoinette Branchoux	-
Huguette Chemla	-
Suzy Chemla (Guez)	-
Andrée Cohen	UFT
Cortade	-
Jacqueline Dambourgès	UJFT
Claudine Darmon (Hayat)	-
Mounjia Dellaji	-
Jacqueline Disegni (Sebag)	UJFT
Loli Disegni (Lévy)	UJFT
Fatma Jellouli	UJFT
Soad Jrad (Abdelkrim)	UJFT
Suzanne Jrad (Meïmon)	UFT
Irène Douïeb	-
Ginette Durieux (Bismuth)	-
Manoubia El Amri	UJFT
Eugénie Ennafaa (Foata)	UJFT puis UFT
Mme Farugia	UFT
Sophie Ferchiou	UJFT
Mireille Ferris	UJFT
Valentine Gandus	UJFT
Maryse Garçonnet	UJFT
Micheline Guez	-
Belbel Hachani	UJFT
Laurette Hanon	-
Zakia Harmel	UJFT
Jamila Harmel (Ben Othman)	UFT
Ada Hayat	-
Daisy Hayat	UFT
Simone Hayat	-

Militantes du PCT (nom de naissance si renseigné)	Appartenance à l'UFT ou à l'UJFT
Marcelle Hayat (Boutboul)	UFT
Germaine Hayat (Hayat)	UFT
Ouassila Jaballah	UFT
Moufida Jabeur	UJFT
Marthe Jacquinot (Cuny)	UFT
Charlotte Joulain (Mathillon)	UFT
Julia Lebas	UFT
Aimée Legras	UFT
Germaine Lépidi	UFT
Noëlle Levigne	-
Maryse Lonegro	-
Lisette Modigliani (Lumbroso)	UJFT
Anne-Lise Lumineau (Élias)	-
Angèle Maestracci	-
Dalila Majaji	UFT
Laure Medam	-
Mirelle Medam	UJFT
Jamila Meddeb	UFT
Simone Mejri (Guez)	UFT
Marie-Rose Merlen (Nizet)	UJFT
Mounjia Mouldi (Djourir)	UFT
Nataf	-
Michèle Naudet (Nizet)	-
Sabine Nizard (Narboni)	-
Simone Joulain (Bellaïche)	UJFT puis UFT
Anna Poropane (Hanck)	UFT
Ginette Portal (Souve)	UFT
Chérifa Saadaoui (Daly)	UFT
Marcelle Sac (Vatry)	-
Paola Samama (Soria)	-
Claudette Sammut	UFT
Marie Schembri	-

Militantes du PCT (nom de naissance si renseigné)	Appartenance à l'UFT ou à l'UJFT
Diana Sebag (Gallico)	UFT
Denise Sfez (Dana)	UFT
Suzette Sitruk	UFT
Marcelle Slama	-
Suzanne Slama	-
Béatrice Slama (Saada)	UJFT
Rachel Slama (Zuili)	-
Tahar	UFT ou UJFT
Tahar	UFT ou UJFT
Marcelle Tahar (Bismuth)	UJFT
Georgette Taieb (Brühl)	UFT
Thorre	UJFT
Torrens	-
Tijania Trablesi	UJFT
Mme Turpin	UFT
Mme Turpin	UFT
Rachel Uzan	-
Simone Vaïs (Bessis)	UFT
Lucette Valensi (Chemla)	-
Daisy Valensi (Smadja)	-
Verdier	-
Lina Zérah (Lumbroso)	-
Aziza ?	-

Annexe VII. Quelques documents du parti communiste (1943-1963)

1. Femmes, hommes et représentations du peuple dans l'iconographie du parti



Une de L'Avenir de la Tunisie du 25 mai 1946.



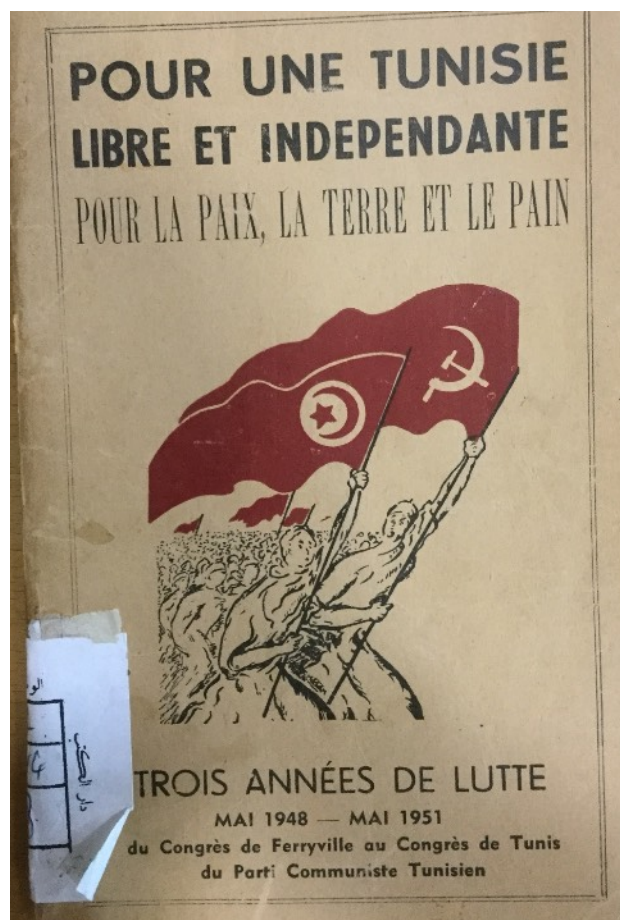
Une de L'Avenir de la Tunisie du 26 avril 1947.



Une de L'Avenir de la Tunisie du 26 avril au 4 mai 1951.



*Une de L'Avenir
de la Tunisie du 6
au 19 mai 1950.*



*Couverture de la
brochure publiée
par le parti
communiste en
1951.*



EN HAUT: Un coin de la salle ardente et attentive
EN BAS: Un groupe de femmes musulmanes. Les derniers arrivés écoutent le débout.

Vue du meeting pour un front commun contre le colonialisme, L'Avenir de la Tunisie, 23 novembre 1946.

Vue du meeting pour la paix, L'Avenir de la Tunisie du 4 au 17 novembre 1950.



Nombreuses étaient les femmes déléguées



Vue de la conférence pour la paix, L'Avenir de la Tunisie du 19 janvier 1952.



Vue d'une manifestation à El Djem pour illustrer le dossier sur le 1er mai 1950 de L'Avenir de la Tunisie, 6-19 mai 1950.

2. Pratiques militantes et esprit de parti



Vue du congrès du PCT, L'Avenir de la Tunisie du 27 avril 1946.



Vue du congrès du PCT, L'Avenir de la Tunisie du 20 au 27 mai 1951.

Avant notre grand concours de diffusion et d'abonnements

... colonnistes.
Ni le peuple français, ni le peuple viet-namien ne voulaient de cette guerre coloniale fomentée par les serviteurs zélés des sociétés de caoutchouc et de la Banque d'Indochine. L'on se souvient des appels répétés où Ho-Chi-Minh exprimait son désir sincère, le désir de tout le peuple



Déjà, avant l'ouverture du concours, nos camarades rivalisent d'ardeur !

987 numéros ! Voilà, cette semaine, le chiffre de diffusion de la cellule 508. A eux seuls, deux camarades de cette cellule ont diffusé place Bab-Souika, en quelques heures, 450 numéros.

Qui fera mieux ?

Cu le saura après ce grand concours qui s'annonce plein de promesses et dont on lira le règlement en deuxième page.

Des militant-e-s de la cellule 508 de Tunis (L'Avenir de la Tunisie du 15 février 1947). On reconnaît, tout à droite, Juliette Bessis.

Annexe VIII. Pratiques de lutte et représentations de la féminité à l'UFT et à l'UJFT (1944-1963)

1. Militer à l'UFT et à l'UJFT



*Photographie du bureau directeur de l'UJFT en 1945 (archives de Béatrice Slama).
De gauche à droite : Béatrice Slama, Eugénie Foata, Jacqueline Dambourgès, Aziza Hanefi, Fatma
Manai, Simone Joulain.*



Photographies du congrès local de Tunis de l'UJFT, 1945 (archives de Sophie Bessis).

Sur la troisième photographie, on reconnaît Juliette Bessis (deuxième en partant de la gauche au second rang) et, peut-être, Nabiha Ben Miled (première en partant de la droite au premier rang).



Une manifestation contre la vie chère organisée à Tunis par l'UFT (L'Avenir de la Tunisie du 13 décembre 1947).

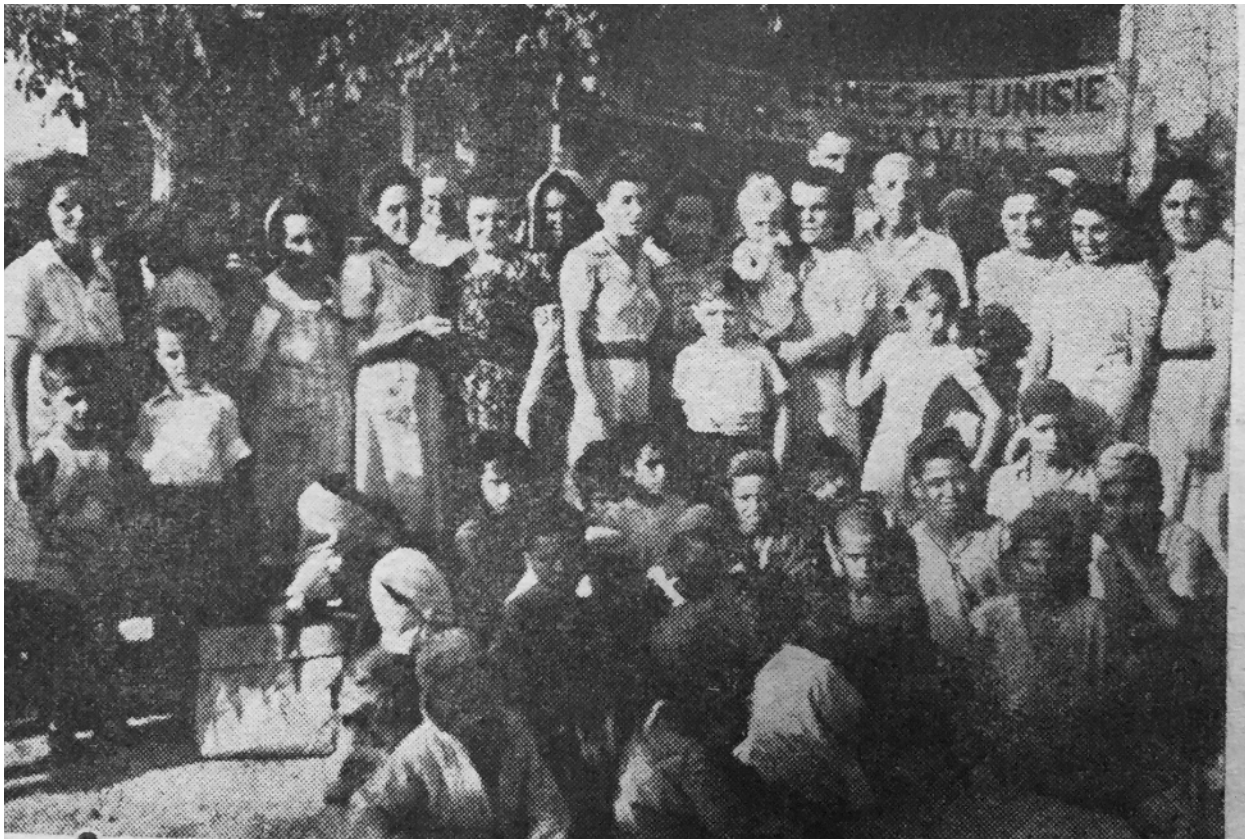


Photographie de la manifestation organisée par l'UFT le 8 mars 1947 (Bulletin de la FDIF de janvier 1949).



*Fête de clôture d'une colonie de vacances de jeunes travailleuses de l'UJFT en 1947
(Noura Borsali, « L'Union des Jeunes Filles de Tunisie », Le Maghreb-Tunis, n°134, 14 janvier 1989,*

*Les adhérentes du cercle de Carthage de l'UFT et des enfants dont elles s'occupent
(Femmes de Tunisie n°5, octobre 1945).*





*Les délégué-e-s de Tunisie au congrès de la FMJD à Budapest (L'Avenir de la Tunisie du 27 août au 9 septembre 1949).
On reconnaît Gilda Saada (souriant, quatrième en partant de la droite)*

Suzanne Abita (à gauche) et Cherifa Saadaoui (à droite) à leur arrivée à Berlin pour assister au congrès de la FDIF (L'Avenir de la Tunisie du 23 février au 9 mars 1951).



Mesdames Chérifa SADAOUI et Suzanne ABITA à leur descente d'avion à l'aérodrome de Berlin.



Une soirée lors du congrès de la FDIF à Pékin (archives de Khalil Zouiten).

On reconnaît Soufia Zouiten dansant à gauche.



Les dirigeantes de l'UFT à la fin des années 1950 (archives de Khalil Zouiten).

De gauche à droite : Soufia Zouiten, Zohra Ben Slimane, Neila Haddad et Gladys Adda.

2. Une féminité de contacts, une féminité naturalisée



Une du troisième numéro de Femmes de Tunisie, mars-avril 1945 (BNT).

Filles de Tunisie



فتيات الشعب التونسي

NUMERO 1
OCTOBRE 1945

Est édité tous les mois par
l'UNION DES JEUNES FILLES DE TUNISIE
1, Avenue de Carthage — TUNIS
TELEPHONE: 17.21

PRIX: 10 Frs

*Une du premier numéro de Filles de Tunisie, octobre 1945 (archives de Sophie Bessis).
La jeune femme à droite est sans doute Tijania Trabelsi.*



1er Mai 1946

Vue d'une manifestation de l'UFT (Femmes de Tunisie, n°9, mai-juin 1946).



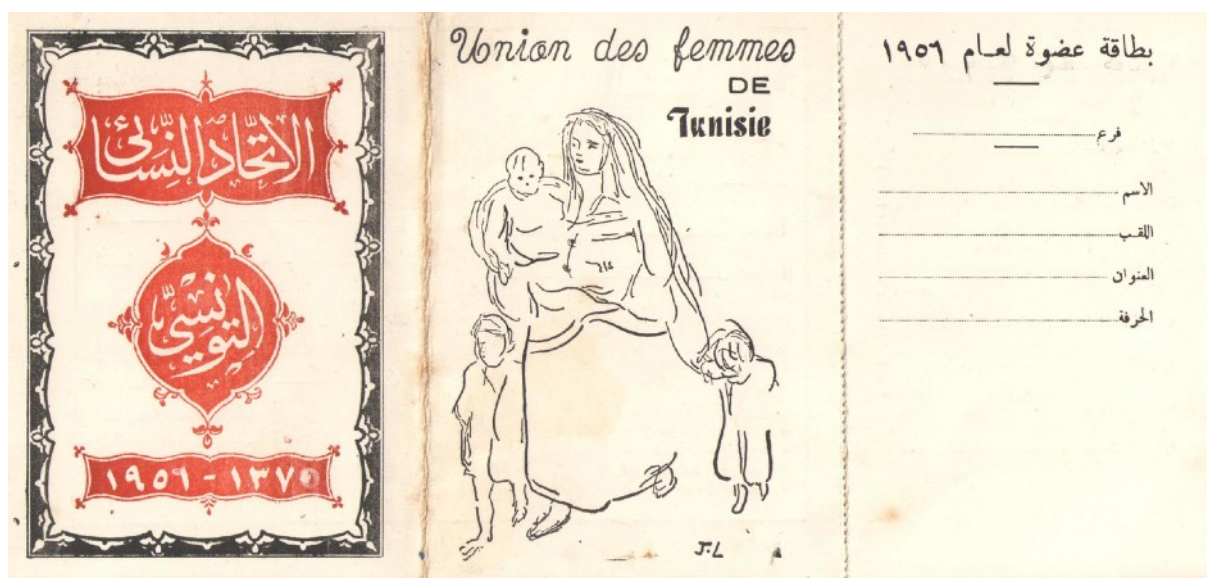
Logo de l'UFT en 1945
(Femmes de Tunisie, n°1,
janvier 1945).



Illustration de la carte d'adhérente de l'UFT en 1945
(Noura Borsali, « L'Union des femmes de Tunisie en
1944 », Le Maghreb-Tunis, n°122 14 octobre 1988, pages
19-24).



Illustration de l'UJFT en 1945
(Filles de Tunisie, n°1, octobre
1945).



Carte d'adhérente de l'UFT pour l'année 1952 (archives de Khadija Ben Miled Laouani, voir Khadija Ben Miled Laouani, Nabihia Ben Miled et l'Union des Femmes de Tunisie, Arabesques, Tunis, 2018).

Tables des matières

Remerciements	7
Femmages	9
Sommaire	11
Glossaire des principales abréviations	13
Introduction	17
Des femmes révolutionnaires avant la révolution de 2010-2011	19
Femmes et communistes dans une société clivée et genrée	22
Trouvez les militantes. Axes, sources et outils pour pallier les silences de l'histoire	48
Corpus bibliographique	75
Des militantes communistes : rôles, genre et engagement saisis par les trajectoires. problématique et plan de la thèse	82
Première partie : Femmes et militantes. Le contenu genré des sources au prisme des femmes et de leurs engagements (1921-1963)	87
Chapitre 1. Sur la piste de militantes du désordre	91
I Une grammaire quotidienne de la différenciation	93
<i>1. Un parti contestataire, une police politique</i>	<i>94</i>
A. Ordre et désordre politique	94
B. Pratiques policières et identification des communistes	103
<i>2. Désigner et compter : les signes des clivages sociaux</i>	<i>106</i>
A. Sémantique policière, sémantique communiste et catégorisation	106
B. Des catégories d'usage différentielles	109
<i>3. Une lecture du réel sous-tendue par la naturalisation des rapports sociaux</i>	<i>112</i>
A. Des procédés renvoyant à la nature	112
B. Race et racisation des colonisé-e-s	116
C. Le genre est féminin	123
II Des militantes du désordre parmi d'autres ? Une surveillance policière extensive et non-genrée	128
<i>1. Contrôler l'ensemble des communistes</i>	<i>128</i>
A. « communiste », Une catégorie policière bricolée au jour le jour	128
B. Consigner sans réprimer. Les éléments du savoir policier	132
<i>2. Le bon sens et la loi</i>	<i>142</i>
A. Sourire, médaille, protège-cahier et chanson : les indices concrets d'une adhésion au communisme	142
	841

B. Des propagandistes dans l'espace public	144
C. Les traces imperceptibles du communisme	152
Chapitre 2. Les militantes derrière le genre : « de la marge au centre »	159
I Négligence et réduction au genre : des femmes rendues transparentes par les archives	160
1. <i>Des femmes invisibles</i>	160
A. Un regard androcentré	160
B. Les hommes au travers des femmes	162
2. <i>Des femmes sentimentales ou stratèges : genre et stéréotypes</i>	165
A. Des femmes réduites au genre	165
B. Une féminité par essence	167
II Portrait de groupe de marginales (1). Des minoritaires au parti, une cohorte diversifiée	173
1. <i>Les femmes, les minoritaires du parti</i>	175
A. Une minorité numérique... en expansion	175
B. Le différentiel de genre des attributions de direction	178
2. <i>Les militantes, des reflets imparfaits des populations au prisme de la nationalité et de la race</i>	181
A. Une composition diversifiée	181
B. Musulmanes et israélites : une proportion différente de celle des populations	183
III Portrait de groupe de marginales (2) : des militantes exemplaires de modifications sociales mineures	186
1. <i>Instruites et diplômées malgré une politique scolaire inégalitaire. Scolarisation, formations et origines sociales</i>	187
A. Des militantes sachant lire et écrire parmi une population majoritairement analphabète	188
B. Diplômes, formations secondaires et formations supérieures : les indices des origines sociales	193
2. <i>Travailleuses, bourgeoises et citadines : des situations sociales à la marge</i>	197
A. Des travailleuses parmi une population féminine exerçant peu de professions salariées	198
B. Intellectuelles citadines de classes bourgeoises	204
Conclusion de la première partie : Les militantes au centre	215
Deuxième partie : L'arrière-garde de l'avant-garde ? Des militantes isolées aux groupes féminins à la marge du parti (1921-1939)	217
Chapitre 3. Les premières militantes, le féminisme et le « travail parmi les femmes » (1921-1922)	221

I La scission au prisme de l'égalité entre les sexes	222
1. <i>De la SFIO à la SFIC : points de divergence et points de jonction</i>	222
A. Des femmes de part et d'autre de la scission	222
B. L'égalité entre les sexes, point de rupture ou question négligée ?	233
2. <i>Le « travail parmi les femmes », une méthode et un programme d'émancipation des femmes pour les partis communistes</i>	238
A. Une définition héritée de la politique bolchévique et soviétique	238
B. « Tout adversaire de la IIIe Internationale est un ennemi de l'affranchissement de la femme » : Entre organisation des femmes et rejet du féminisme bourgeois	240
II Traces indiciaires du « travail parmi les femmes » en Tunisie	243
1. <i>L'émancipation des femmes de Moscou à Marseille, en passant par La Goulette</i>	244
A. Alfreda Auzépy épouse Joly, une femme à la tribune du Congrès de la Goulette	244
B. Le féminisme des communistes de Tunisie	246
C. l'engagement, Un dépassement de l'ordre social sexué	250
2. <i>Une question des femmes suppléée par la question coloniale</i>	255
A. L'indépendance sans les femmes	255
B. Concilier question coloniale et question des femmes, Ou faire face à la répression ?	260
Chapitre 4. Militantes de l'ombre, femmes dans l'ombre (1922-1930)	275
I Les militantes cachées derrière les épouses et les soutiens (1922-1923)	276
1. <i>La répression, moteur et révélateur de l'investissement de femmes</i>	276
A. Aides, relais, remplaçantes. Des soutiens de convictions	276
B. Une crise politique transformatrice	281
2. <i>Eliska Louzon, une militante d'envergure à la direction de la Fédération tunisienne de la SFIC</i>	285
A. Marie Louzon, L'épouse discrète d'un « agitateur communiste » à la tête de la fédération	285
B. Eliska Brugnière, une anarchiste individualiste défenseuse de l'émancipation des femmes du Paris des années 1890	288
C. Les Louzon en Tunisie. colons... et révolutionnaires	294
D. Eliska Louzon, une dirigeante communiste	299
II De la pénurie de femmes à une présence féminine en pointillés (1923-1930)	305
1. <i>Une Fédération au masculin (1923-1927)</i>	305
A. Un désintérêt évident pour les questions relatives aux femmes	305
B. Un parti à l'ouvriérisme masculin	307
2. <i>Des militantes convaincues entre répression et négligence de la Fédération (1927-1930)</i>	316
A. « Une seule camarade femme au parti »	316
B. Des militantes investies malgré le désintérêt tenace de la Fédération	320

Chapitre 5. Un mouvement de masse au féminin ? Instrumentalisation partisane et investissement des espaces du militantisme par les femmes (1930-1939) 331

I Les organisations parallèles du parti, des brèches d'investissement pour les femmes (1930-1935) 332

1. Un parti exsangue peu intéressé par les femmes 332

A. Renata Herman et le secours rouge international : une communiste active investie en faveur d'une organisation auxiliaire 332

B. Des travailleuses contre les femmes 336

C. prise en compte et usage politique de la mobilisation des femmes par le parti 345

2. Les « Amies » de l'URSS 348

A. Renée Bastide, une communiste active 348

B. Une association propice à l'engagement des femmes 352

II L'union contre le fascisme, un vecteur d'engagement pour les femmes (1936-1939) 358

1. Le Front populaire et l'antifascisme, des élans profitables au PCT 358

A. Le PCT du Front populaire 358

B. Le fascisme, ennemi par excellence 364

2. Les catégories politiques au féminin, des outils stratégiques investis par les militantes 370

A. Les « jeunes filles », Un enjeu inédit entre mixité et non-mixité de genre 370

B. Des « femmes communistes » 378

C. Soudées par la Nature. Des domaines d'activités réifiantes et mobilisateurs 382

III De jeunes femmes investies au sein d'une « communauté rêvée » (1936-1939) 387

1. Une ouverture du monde social 388

A. Les organisations de jeunesse, des espaces de cohésion par la camaraderie 388

B. Des organisations de « contact » social et de genre 393

C. un infléchissement des normes de genre 396

2. Une communauté antifasciste 399

A. Identification et partage de valeurs communes 399

B. Des sociabilités militantes et affectives 402

Conclusion de la deuxième partie : Des militantes avant-gardistes 409

Troisième partie : Militer au féminin. Politisation des femmes, féminisation des modes d'action (1939-1963) 413

Chapitre 6. Des femmes à l'épreuve de la guerre (1939-1943) 417

I La répression, miroir déformant de l'investissement des femmes 419

1. <i>Violence et croissance de la répression politique</i>	420
A. L'interdiction du PCT	420
B. l'extension du spectre de la répression Entre « Révolution nationale » et nazisme	422
2. <i>Une répression qui tourne autour des femmes</i>	423
A. Surveiller sans punir	423
C. Les effets indirects de la répression	430
3. <i>Les mesures punitives au prisme du genre</i>	435
A. Les peines encourues, reflets des attributions hiérarchiques ?	435
B. Des condamnations genrées	442
II Des engagements intimes et quotidiens. Division classique des tâches et imprégnation de la lutte	449
1. <i>L'urgence comme moteur</i>	450
A. Une situation risquée favorable à la présence et à l'activité des femmes	450
B. S'engager pour « ne pas être un spectateur passif de l'histoire en train de se faire »	455
2. <i>Ressorts féminins, recomposition des rôles de genre et corporéité de la lutte</i>	462
A. Un militantisme quotidien au profit du quotidien	462
B. Souffrances et transcendance : la lutte des corps	472
Chapitre 7. Place accordée, place occupée. Rôles et statuts militants d'une minorité en expansion (1943-1963)	487
I L'après-guerre, une période charnière pour l'investissement des femmes (1943-1946)	488
1. <i>« Au parti, il y a[...] des filles »</i>	488
A. « Tous [et toutes] à onze heures au Passage ! ». Mai 1943 : Les communistes, les militantes et la libération	488
B. L'investissement de militantes aguerries	492
C. L'arrivée de nouvelles militantes	496
2. <i>Se faire une place. Des opportunités de carrières au PCT pour les militantes aguerries</i>	512
A. La France combattante, un espace d'investissement pour les militantes de la guerre	512
B. L'investissement partisan durant la guerre, un gage de légitimité militante	517
II S'investir en tant que femmes. Le genre, vecteur de maintien de la division sexuelle et moteur de montée dans la hiérarchie (1944-1963)	523
1. <i>Une stratégie d'encadrement spécifique... ou la marque d'un désintérêt de la part du PCT</i>	523
A. Les femmes, élément de discours renouvelé mais mineur d'un agenda politique changeant	523
B. La rareté des actions et des revendications en direction des femmes	537
C. L'UFT et l'UJFT, Les organisations féminines du mouvement communiste	543
D. Des espaces incitatifs, bienveillants, adaptés et réservés aux femmes	550
	845

2. <i>Les militantes, des femmes avant tout</i>	554
A. Part des femmes et part du genre. Un militantisme féminin sans précédent au PCT	555
B. Militer en tant que femmes : Entre légitimité et réduction des femmes au genre	565
Chapitre 8. Les militantes d'un univers politique déclinable au féminin. La culture communiste, un rempart contre les assignations ? (1943-1963)	573
I La matière du commun. Une culture partisane du contact	575
1. <i>Un corps militant uni en faveur du Parti</i>	575
A. Des rituels de transport collectif	576
B. attachement « au » Parti et exemplarité des militant-e-s	584
2. <i>Le contact à l'épreuve de la tunisification et du franco-centrisme</i>	589
A. Entre internationalisme et mouvement national	589
B. Les ambivalences des désirs de pluralité	592
II La féminité, un champ d'action balisé mais fertile	603
1. <i>Une féminité fédératrice par nature. L'assignation de genre comme outil de revendications sociales</i>	604
A. valeurs féminines et cohésion	604
B. Les femmes, des mères	611
2. <i>L'union entre les femmes, un vecteur de contact... et de reconduite des assignations de race (1945-1947)</i>	614
A. La féminité, un outil de contact entre les races et les classes	614
B. Réifier pour toucher : Les femmes musulmanes, une catégorie spécifique	620
3. <i>Une féminité pacifiste nationale et internationale (1947-1963)</i>	623
A. Combattantes et gardiennes de la paix. une responsabilité particulière	624
B. De la lutte pour la paix internationale au combat en faveur de l'indépendance	630
C. La féminité, un outil de conquête de l'égalité des sexes	641
4. <i>Une féminité émancipatrice</i>	645
A. le quotidien, objet et outil politique	645
B. L'autonomie des femmes, une ambition centrale	647
III Des militantes parties prenantes d'une communauté politique et intime en marge des pesanteurs sociales	651
1. <i>Le PCT, une « grande famille » choisie</i>	651
A. Faire couple en communisme	652
B. Des complicités et des amitiés au-delà des catégories ?	659
2. <i>Le communisme à la maison. Éthique quotidienne, vie privée et politique</i>	667
A. « Des lignes rouges qu'on ne franchit pas ». Militantisme et éducation des enfants	667
B. Une répartition classique des tâches domestiques... parfois renégociée par le militantisme	673
3. <i>Le militantisme, un outil de subjectivation</i>	677

A. Soi et les autres. Appartenance communiste et distinction	678
B. L'exil des israélites communistes, révélateur du poids des assignations et de la recomposition identitaire provoquée par le militantisme	682
Conclusion de la troisième partie : Militantes communistes et annonciatrices du féminisme	691
Conclusion générale	695
Sources et bibliographie	717
Inventaire des sources	717
Bibliographie	733
Annexes	781
Annexe I. Base de données	781
Annexe II. Répartition géographique du parti et des militantes en Tunisie (1921-1963)	783
Annexe III. Tunis, espace central du parti et lieu de vie principal des militantes	787
<i>Tunis, vue d'ensemble (carte d'avant-propos)</i>	788
1. <i>Les communistes à Tunis, 1921-1939</i>	790
2. <i>Les communistes à Tunis, 1940-1963</i>	791
Annexe IV. Galerie de portraits de militantes	793
Annexe V. Communauté politique, communauté affective (1938-1963)	803
1. <i>Un réseau affectif de militant-e-s</i>	803
2. <i>Les affinités saisies par les photographies</i>	807
3. <i>Professions exercées par le noyau du groupe communiste (1943-1963)</i>	811
Annexe VI. Communistes et militantes d'organisations féminines	813
1. <i>Évolution de la composition des bureaux directeurs de l'UFT et de l'UJFT (1944-1963)</i>	813
2. <i>PCT et UFT ou UJFT, un pluri-engagement récurrent (1944-1963)</i>	816
Annexe VII. Quelques documents du parti communiste (1943-1963)	821
1. <i>Femmes, hommes et représentations du peuple dans l'iconographie du parti</i>	821
2. <i>Pratiques militantes et esprit de parti</i>	825
Annexe VIII. Pratiques de lutte et représentations de la féminité à l'UFT et à l'UJFT (1944-1963)	829
1. <i>Militer à l'UFT et à l'UJFT</i>	829
	847

2. Une féminité de contacts, une féminité naturalisée

835

Tables des matières

841